



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

HN 2UwL \$

KF29071(29)

HARVARD COLLEGE  
LIBRARY



FROM THE BEQUEST OF  
THOMAS WREN WARD

Treasurer of Harvard College  
1830-1842









**NOUVELLE**  
**BIOGRAPHIE GÉNÉRALE**

**DEPUIS**

**LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS**

**JUSQU'A NOS JOURS.**

---

**TOME VINGT-NEUVIÈME.**

---

**La Liborlière. — Lavoisien.**





**NOUVELLE**  
**BIOGRAPHIE GÉNÉRALE**

DEPUIS

**LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS**  
**JUSQU'A NOS JOURS,**

**AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES**  
**ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER ;**

PUBLIÉE PAR

**MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,**

SOUS LA DIRECTION

**DE M. LE D<sup>r</sup> HOEFER.**

**Tome Vingt-Neuvième.**

---

**e PARIS,**

**FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS,**  
**IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,**  
**RUE JACOB, 58**

**M DCCC LIX.**

Les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

~~25.1~~

~~Ref 240.15~~

~~KF 19247 (29)~~

KF 29071 (29)

HARVARD COLLEGE LIBRARY

*1951*

*1951-1952*

*300/6074  
29*

# NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'À NOS JOURS.

## L

**LA LIBORLIÈRE** (*Léon-François-Marie, BELLIN DE*), littérateur français, né le 25 mars 1774, à Saint-Martin, près Saint-Maixent, mort le 27 avril 1847, à Poitiers. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il suivit sa famille en émigration, prit les armes, et servit successivement dans l'armée des princes et le régiment anglo-français de Vioménil. Lors du licenciement de ce corps, il s'établit à Brunswick, où il travailla dans une imprimerie, et composa quelques ouvrages d'imagination. Rentré en France, la faveur de M. de Fontanes, qui l'avait connu en Angleterre, lui valut, en 1809, la place d'inspecteur de l'université, qu'il échangea en 1815 contre celle de recteur de l'académie de Poitiers; en 1830 il rentra dans la vie privée. On a de lui : *Suite à Candide*, roman; — *Célestine, ou les époux sans l'être*; Hambourg, 1798, 4 vol. in-12, roman qui eut deux éditions à Paris, 1800 et 1801; — *La Nuit anglaise, ou les aventures jadis un peu extraordinaires, mais aujourd'hui toutes simples et fort communes*, de M. Dabaud, marchand de la rue Saint-Honoré, ouvrage qui se trouve partout où il y a des souterrains, des moines, des bandits et une tour de l'ouest; Hambourg, 1799, 2 vol. in-12; Paris, 2<sup>e</sup> édit., même année, critique assez pléante du genre sombre, mis à la mode par Anne Radcliffe; — *Anne Greenvil*, roman historique; Paris, 1800, 3 vol. in-12; — *Voyage dans le Boudoir de Pauline*; Paris, 1801, in-12; — *La Clotson, ou beaucoup de peine pour rien*, comédie représentée à l'Odéon en 1803, sans nom d'auteur; — *Histoire élémentaire de la Monarchie française*; Poitiers, 1826, in-12; 4<sup>e</sup> édit., 1836; — *Vieux Souvenirs du Poitiers d'avant 1789*; Poitiers, 1846, in-8°. Il a aussi inséré de nombreux articles dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, dont il faisait partie.

P. L.—r.

*Hist. Littér. du Poitou*, III, 661-666. — *La Franco Littéraire*.

**LALIVE DE JULY** (*Ange-Laurent DE*), amateur et peintre français, né à Paris, en 1725, mort dans la même ville, en 1775. Fils du fermier général Lalive de Bellegarde, il était frère de Lalive d'Épinay et de M<sup>me</sup> d'Houdetot. Ayant obtenu un emploi dans les affaires étrangères, il résida quelque temps à Genève, et de retour à Paris, il fut nommé introducteur des ambassadeurs à la cour de France. Amateur distingué, il avait du talent pour peindre en miniature et pour graver à l'eau-forte. Il se composa une riche galerie de tableaux flamands, italiens et français. A sa mort son cabinet fut dispersé. On a de lui une centaine de gravures à l'eau-forte, qu'il distribuait à ses amis. Parmi ses estampes on distingue divers petits sujets et paysages d'après Boucher, des caricatures d'après Salis, *Les Fermiers brûlés* d'après Greuze, et une suite de portraits d'hommes illustres. J. V.

Besan, *Dict. des Graveurs anc. et mod.* — M<sup>me</sup> d'Épinay, *Mémoires*.

**LALLEMAND** (*Jean-Baptiste*), peintre français, né à Dijon, vers 1710, mort en 1802 ou 1803. Il était d'abord tailleur d'habits, et employait ses loisirs à manier le crayon ou le pinceau. Il vint travailler à Paris, et un jour, en causant dans la boutique où il était, une personne parla de son intention d'acheter quelques tableaux pour orner son appartement. « Je me chargerais bien de vous faire ces tableaux », dit le jeune ouvrier, avec l'assurance que lui donnait la conscience de sa capacité. Ce ne fut pas sans peine qu'il décida l'étranger à mettre son talent à l'épreuve. Lallemand exécuta quatre tableaux représentant *Les quatre Saisons*, et ce coup d'essai, admiré et bien payé, lui fit jeter l'aiguille pour ne se servir que du pinceau. Ayant placé avantageusement les tableaux qu'il fit, il se rendit en Angleterre, où il eut beaucoup

de succès. Mais il s'y déplaça, revint en France, passa quelque temps dans sa famille, et partit pour l'Italie. Pendant un séjour de plusieurs années à Rome, il composa un assez grand nombre de tableaux en se perfectionnant par l'étude des grands modèles. Il fit divers ouvrages pour le Vatican. Reçu membre de l'Académie de Saint-Luc, il travailla, à son retour à Paris, pour le duc d'Orléans. Les moines de Saint-Martin, près d'Autun, lui firent peindre six grands tableaux pour leur réfectoire. Ce sont des paysages héroïques et des marines, morceaux très-remarquables, qui sont passés dans la famille Souberbielle. Lallemand peignait tous les genres; mais il excellait dans les paysages et les marines. La plupart de ses ouvrages ont été gravés. Le musée de Dijon en possède plusieurs. G. DE F.

*Nouvelle Biogr. des Contemp.*

**LALLEMAND** (*Charles-François-Antoine*, baron), général français, né à Metz, le 23 juin 1774, mort à Paris, le 9 mars 1839. Fils d'un perquier de sa ville natale, il s'enrôla en 1792 dans l'artillerie légère, avec laquelle il fit les campagnes de l'Argonne et de Trèves; en 1793 il passa dans la cavalerie, et servit dans les armées de la Moselle et de Sambre et Meuse; aide de camp du général Elie, en l'an III, il vint à Paris, et le 13 vendémiaire il défendit la Convention dans les rangs de l'état-major du général Bonaparte. Nommé lieutenant des guides à cheval en l'an V, il partit pour l'Égypte en l'an VI, et devint capitaine aide de camp du général Junot au siège de Jaffa. Chef d'escadron en l'an XII, il fut chargé par le premier consul d'une mission auprès du général Leclerc à Saint-Domingue en 1802, et à son retour il suivit Junot en Portugal comme major des dragons. Dans la campagne de 1805 en Autriche, il mérita d'être cité honorablement, et se fit encore remarquer les années suivantes en Prusse et en Pologne. Colonel après la bataille d'Iéna, il passa en Espagne en 1808, y rendit d'importants services, et obtint, le 6 août 1811, le grade de général de brigade. Il avait déjà reçu le titre de baron de l'empire. Le 11 juin 1812, il tomba, à Valencia de la Torre, sur une colonne de cavalerie anglaise, qu'il battit complètement. En 1813 il servit à la grande armée, et commanda la cavalerie légère du treizième corps. Pendant la campagne de 1814, il se trouvait à la tête des corps danois renfermés dans Hambourg, et entra en France au mois de mai. Le gouvernement royal lui confia le commandement du département de l'Aisne. Il occupait ce poste lorsqu'il apprit le débarquement de Napoléon à Cannes. Il se joignit alors avec son frère au général Lefebvre-Desnouettes dans le but de s'emparer du dépôt d'artillerie de La Fère; mais cette tentative échoua, grâce à la fermeté du baron d'Aboville, qui commandait ce dépôt. Les conjurés se rejetèrent sur Chauny, dont ils soulevèrent la garnison; de là ils vinrent à Compiègne, et y trouvèrent de la

résistance. Ils abandonnèrent donc les troupes qu'ils avaient entraînés, et s'enfuirent déguisés par la route de Lyon. Un maréchal des logis de gendarmerie arrêta Lallemand près de Château-Thierry. Le général fut ramené à La Ferté-Milon, à Meaux, à Soissons et enfin à Laon. Il ne recouvra sa liberté qu'après le 20 mars 1816. Napoléon le créa lieutenant général et membre de la chambre des pairs. Lallemand alla rejoindre l'armée à la frontière du nord, se trouva aux batailles de Fleurus et de Waterloo, et y combattit avec valeur. Après les désastres de cette dernière journée, il entra en France avec les débris de l'armée, revint à Paris, et suivit les troupes derrière la Loire. Il rejoignit ensuite l'empereur à l'île d'Aix, et fut chargé avec Las Cases d'aller parlementer avec le capitaine anglais Maitland pour la reddition de Napoléon; le capitaine ne voulut accepter aucune condition, et l'empereur se rendit avec son entourage à bord du *Bellerophon*. Lallemand demandait à accompagner Napoléon à Sainte-Hélène; mais il ne put obtenir cette faveur, et, traité lui-même comme prisonnier de guerre, il fut jeté sur une frégate anglaise, conduit à Malte et enfermé dans un fort. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, avec injonction de quitter Malte, il partit pour Constantinople; mais un firman du sultan déclara qu'il ne voulait point recevoir les adhérents de l'ex-empereur des Français. Lallemand débarqua à Smyrne, et s'en alla en Perse, où il ne trouva pas d'emploi. Il revint alors en Égypte, et n'y fut pas plus heureux. Il s'embarqua enfin pour l'Amérique, où son frère était déjà. Compris dans l'article 1<sup>er</sup> de l'ordonnance du 24 juillet 1815 et dans l'article 2 de la loi du 12 janvier 1816, sur l'amnistie, le général Lallemand fut cité devant le deuxième conseil de guerre de la première division militaire, qui le condamna à mort par contumace, en 1816. Lorsque Lallemand arriva aux États-Unis, on comptait dans ce pays une foule de militaires de tous grades, français; italiens, polonais, ayant servi dans les armées impériales. Lallemand eut avec son frère l'idée de se mettre à la tête de ces réfugiés pour fonder une colonie à laquelle il voulait donner le nom de *Champ d'Asile*, parce qu'elle devait recevoir surtout les Français bannis par les derniers événements. Le gouvernement américain venait de faire à l'ensemble des réfugiés de France une concession de cent mille acres de terre dans les solitudes de l'ouest sur la Mobile et la Tombegbee. Mais cette position était avancée dans les terres; et les concessionnaires, obérés de dettes, s'étaient pressés de céder leurs droits. Lallemand abandonna ce plan. Il chercha un autre emplacement, et en attendant il détermina les colons à réunir leurs lots en une seule masse et à emprunter dessus ce qu'ils pourraient pour former la caisse du *Champ d'Asile*. Tandis qu'on laissait croire aux réfugiés qu'il s'agissait d'une expédition secrète, les deux frères Lal-

lemand jetèrent les yeux sur un district inhabité du Texas, sur les bords de la rivière de la Trinité, à quatre-vingt-dix kilomètres de son embouchure. Ce fut le nouveau Champ d'Asile. Le gouvernement américain n'encouragea pas cette combinaison ; mais un corsaire de la Nouvelle-Orléans avança des fonds, donna des outils et des vivres. Une note adressée à Ferdinand VII, roi d'Espagne, fut imprimée, dans laquelle les frères Lallemand et les réfugiés déclaraient leur intention de s'établir au Texas ; ils s'offraient à payer un impôt à l'Espagne ; mais ils entendaient se régir selon leurs propres lois. Le 18 décembre 1817 cent cinquante colons partirent de Philadelphie sur une goëlette et sous le commandement du général Rigaud. Au bout d'un mois ils débarquèrent à l'île basse et nue de Galveston, et s'y installèrent tant bien que mal, vivant misérablement de chasse et de pêche. Au mois de mars ils furent rejoints par deux ou trois cents autres colons conduits par Lallemand ; quelques-uns étaient venus de France même. On se rembarqua : les uns débarquèrent pour aller par terre au Champ d'Asile, les autres remontèrent la Trinité sur le navire. Le 21 tous étaient réunis. On dressa un camp ; on éleva des forts, on organisa militairement les colons. Chacun reçut vingt arpents de terre avec des instruments et des semences. Ce n'était sans doute pas là ce qu'avaient rêvé la plupart des réfugiés. Pour maintenir son autorité, Lallemand dut recourir à un despotisme le plus violent. Enfin, on apprit qu'un détachement d'Espagnols marchait sur la colonie pour la disperser. Lallemand feignit d'abord de vouloir résister ; mais bientôt, cédant à des conseils plus prudents, il se replia avec ses colons sur Galveston. Dans ce pays improductif, la course seule pouvait être lucrative. Lallemand s'y refusa. Bientôt pourtant les vivres manquèrent ; le général partit un beau jour avec ses aides de camp, dans le but, disait-il, d'aller presser l'envoi des munitions ; il devait être de retour au bout de quarante jours. On ne le revit plus. Tous les malheurs fondirent sur la colonie. Le corsaire qui les avait amenés les ramena sur la côte, et ceux qui survivaient se rendirent comme ils purent à la Nouvelle-Orléans ou dans la Louisiane. La popularité du général Lallemand subit un grave échec à la suite de cette affaire. Ses amis avaient répondu qu'il n'avait jamais songé à une colonie agricole, non plus que ses collègues ; ou bien qu'il avait compté enlever l'empereur de Sainte-Hélène et lui offrir un noyau d'armée aux États-Unis ; qu'il avait rêvé la conquête des Florides, du Texas, du Mexique peut-être ; que les États-Unis ayant traité avec l'Espagne avaient abandonné Lallemand et sa troupe après l'avoir d'abord laissé s'organiser contre cette puissance. En France, on s'était épris de la pensée de fonder sur la terre libre de l'Amérique une colonie destinée à servir de refuge aux débris des armées de

position des esprits vers la fin de 1818, M. Félix Desportes, réfugié lui-même en Allemagne, rentré en France depuis peu de temps, eut l'idée d'une souscription en faveur des colons du Champ d'Asile. Il communiqua ce projet aux rédacteurs de *La Minerve*, qui ouvrirent avec empressement une souscription dans leurs bureaux. M. Davillier, banquier, fut le dépositaire des fonds versés. Il offrit d'établir à Charlestown, par ses correspondants, un comité chargé de distribuer des secours aux Français, soit pour leur établissement en Amérique, soit pour leur retour en France. Tous les journaux de l'opposition publiaient chaque matin les noms des souscripteurs et les sommes reçues. Le *Champ d'Asile* occupait un terrain que se disputaient l'Espagne et les États-Unis. Par suite de conventions entre les deux puissances, les États-Unis prirent possession de ce terrain, et les Français furent chassés de la nouvelle patrie qu'ils s'étaient faite ; le bruit se répandit alors à Paris que le Champ d'Asile n'existait plus. La souscription fut close le 1<sup>er</sup> juillet 1819 ; elle avait produit quatre-vingt-quinze mille dix-huit francs seize centimes. A cette somme s'ajoutèrent les bénéfices de la vente d'une *Notice sur le Champ d'Asile* publiée par le libraire Ladvozat au profit des réfugiés. Bientôt des lettres de New-York apprirent en France que le gouvernement des États-Unis avait songé à indemniser les colons du Texas, et leur avait offert en échange les terres d'Alabama, situées sur le Tombecbee. Le général Lefebvre-Desnouettes se rendit au congrès pour régler les limites de l'Alabama, la répartition des terres ; il reçut les pouvoirs nécessaires, et la colonie fut fondée. On lui donna le nom d'*État ou Canton de Marengo* ; le plan d'une ville fut tracé ; on l'appela Aigleville, et ses rues reçurent les noms des principales victoires auxquelles les réfugiés avaient pris part. L'établissement du canton de Marengo levait tous les doutes sur l'emploi à faire de l'offrande patriotique pour le Champ d'Asile ; mais il ne fut jamais rendu un compte exact et public de l'emploi des fonds de cette souscription. « La nouvelle colonie prospéra ; mais Lallemand n'eut aucune part à sa fondation. Il songea d'abord à s'associer à une maison de commerce ; puis il pensa étudier les lois de la Louisiane pour se faire avocat, ou bien aller rejoindre les insurgés du Mexique ou de Venezuela. Enfin, il prit à ferme, en 1819, un grand domaine auprès de la Nouvelle-Orléans. Il s'occupait toujours de l'enlèvement de Napoléon, entretenait une correspondance suivie avec l'île de Sainte-Hélène, et avait un crédit chez les banquiers de Napoléon. L'empereur lui légua cent mille francs dans son testament. Des créanciers mirent opposition à la délivrance de ce legs sur les fonds qui étaient dans les mains de Laffitte (voy. ce nom) ; Lallemand emprunta encore dessus, et une difficulté s'élevait sur la question de savoir s'il pouvait hériter, étant mort civilement

par suite de sa condamnation : un curateur fut nommé à sa succession, et la procédure traîna en longueur. Lorsque la France fut sur le point d'intervenir en Espagne pour rétablir le gouvernement royal, le général Lallemand revint en Europe; il débarqua à Lisbonne en mai 1823, et entra bientôt en Espagne, fut fait prisonnier et enfermé à Cadix. Mis en liberté peu de temps après, il fit faire quelques démarches par sa femme, qui était restée à Paris, pour savoir s'il pourrait revenir sans danger en France; il ne reçut pas de réponse satisfaisante. Le bruit courut à cette époque qu'il irait servir la cause des Grecs. Il se rendit à Bruxelles, où il tomba dans le plus grand dénomement. Il adressa alors au directeur de la police de Paris, Franchet, une lettre dans laquelle il disait qu'il ne pouvait se dispenser de venir en France; qu'entre mourir de faim ou mourir comme le brave Ney, il n'y avait pas à balancer, et qu'en conséquence il était décidé à se mettre en route sans sauf-conduit. Il arriva en effet peu de jours après dans la capitale, où il fut reçu par les généraux Bertrand et Montholon. La police de la Restauration le laissa tranquillement arranger ses affaires. Il se rendit ensuite à Londres, et retourna aux États-Unis, où il créa un établissement d'éducation à New-York, qui réussit. Après la révolution de Juillet, il revint en France. Reconnu dans son grade de lieutenant général, il fut nommé pair de France le 10 octobre 1832. Il parla peu à la chambre, et fut chargé en 1833 et 1834 d'inspections de cavalerie. Il fut reçu avec enthousiasme en Corse, et Louis-Philippe lui donna le commandement militaire de cette île. Le général y resta environ deux ans, et revint mourir à Paris. Il n'a pas laissé de postérité.

L. LOUVET.

Arnault Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs (Cent Jours)*. — Véron, *Mém. d'un Bourgeois de Paris*, tome II, p. 137. — Hartmann et Millard, *Le Texas, ou notice histor. sur le Champ d'Asile*.

**LALLEMAND** (*Henri-Dominique*, baron), général français, frère du précédent, né à Metz, le 18 octobre 1777, mort à Borden-Town, province de New-Jersey (États-Unis d'Amérique), le 15 septembre 1823. Il fit ses études militaires à l'école d'application de Châlons-sur-Marne, et entra dans l'artillerie. Chargé du commandement des canonniers à cheval de la garde impériale, il fut employé dans toutes les guerres de l'empire, et reçut le titre de baron. En 1814 il était général de brigade, et c'est avec ce grade qu'il fit la campagne de France. Après la chute de Napoléon, il fut nommé chevalier de Saint-Louis. Il était à La Fère, lorsqu'on connut le débarquement de Napoléon au golfe Juan; il se réunit à son frère pour essayer d'opérer quelque mouvement parmi les troupes en garnison dans le département de l'Aisne. Ayant échoué dans son entreprise sur l'arsenal de La Fère, il s'empara du moins d'une batterie qui arrivait de Vincennes. Il marcha avec son frère sur Chauny et

Compiègne, et forcé de s'échapper comme lui, il se défendit avec courage contre les gendarmes qui'arrêtaient près de Château-Thierry et ne purent se rendre maîtres de lui qu'après l'avoir renversé de cheval et terrassé. Emmené jusqu'à Laon, il fut délivré par l'arrivée de Napoléon à Paris. Nommé alors lieutenant général, il combattit à Waterloo, à la tête de l'artillerie de la garde, et y fit des prodiges de valeur. Il se sauva ensuite en Angleterre sous le faux nom de général Cottin, et sut éviter la captivité. Apprenant qu'il était privé du bénéfice de l'amnistie par l'ordonnance du 24 juillet 1815, il s'embarqua à Liverpool pour Boston. Compris comme son frère dans l'article 2 de l'ordonnance du 12 janvier 1816, il fut aussi condamné à mort par contumace, le 21 août de la même année. En 1817, il épousa la nièce d'un riche négociant français établi à Philadelphie, nommé Stephen Girard. Il avait eu part au projet de créer une colonie française aux États-Unis avec les réfugiés; il aida son frère à chercher un autre établissement que celui qui avait été offert par le gouvernement américain, et signa la note adressée au roi d'Espagne; mais il resta à la Nouvelle-Orléans, et ne fit aucune visite au Champ d'Asile. Plus tard il se retira à Borden-Town, près de Philadelphie, où il se livra à l'étude. Il fit paraître à la Nouvelle-Orléans un *Traité d'Artillerie*, en 2 vol. in-4°, dont un de planches, qui est estimé, mais dont on a peu d'exemplaires en France. Cet ouvrage a été traduit en anglais par le professeur Renwick. L. L.—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quéraud, *La France Littéraire*.

**LALLEMAND** (*Claude-François*), médecin français, né à Metz, le 26 janvier 1790, mort à Marseille, le 25 août 1854. Il se destinait à l'étude des arts du dessin; mais le vœu de ses parents lui fit embrasser la carrière médicale. Après deux ans passés à l'armée d'Espagne, en qualité d'aide major, il résolut de venir à Paris faire de sérieuses études. Arrivé dans la capitale en 1811, il fut nommé l'année suivante élève externe des hôpitaux à la suite d'un concours dont il sortit le premier. Élève interne à l'hôtel-Dieu, il fut reçu en 1818 docteur à la suite d'une thèse brillante. En 1819 il fut nommé professeur de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Montpellier, chaire vacante par suite d'une émeute d'étudiants, qui avaient entraîné leur professeur Vigarous à siffler avec eux une pièce de théâtre dont le préfet de l'Hérault était l'auteur. Lallemand y professa d'une manière utile et produisit des travaux remarquables. En 1823 ses opinions politiques furent inculpées, et il fut destitué. On lui reprochait notamment d'avoir donné trop de soins à un colonel constitutionnel espagnol, prisonnier à Montpellier. Trois ans après, en 1826, Lallemand fut réintégré dans sa chaire, qu'il conserva jusqu'en 1845. Élu alors, le 7 juillet, par l'Académie des Sciences dans sa section de mé-

decine et de chirurgie, à la place de Breschet, il vint se fixer à Paris. Ibrahim-Pacha, fils du vice-roi d'Égypte, ayant consulté, Lallemand attira ce prince en Europe, l'accompagna en Italie, puis en France, et jusqu'à Paris, où le roi Louis-Philippe lui fit une grande réception. « Lallemand avait fait faire à son malade, dit M. Isidore Bourdon, une pause de plusieurs mois, et dans la saison d'hiver, aux bains de Vernet, qu'on disait être sa propriété, et le mieux passer qu'éprouva le prince en prenant ces eaux minérales, dont il aspirait les chaudes exhalaisons, donna aussitôt à l'établissement thermal une vogue et une réputation qu'il n'avait jamais eues et qu'il n'a pas conservées. » Ibrahim retourna malade à son retour en Égypte. Lallemand se rendit auprès de lui, et traita aussi le vieux Méhémet-Ali, avec un succès qui ne se maintint pas. En 1851 il fit partie du jury international de l'exposition universelle de Londres.

L'ouvrage du docteur Lallemand *Sur l'Encéphale* était devenu classique avant d'être terminé. Il fut traduit dans toutes les langues. « Dans cet ouvrage, publié par livraisons et sous la forme de lettres à l'instar de celui de Morgagni, dont il suit heureusement les traces, M. Lallemand rassemble, dit M. Boisseau, des faits tirés soit de sa pratique, soit des auteurs qui ont traité des affections encéphaliques *ex professo* ou par occasion, soit enfin de la pratique de quelques-uns de ses confrères qui les lui ont communiqués. C'est sur cette base large et solide qu'il établit des principes relatifs au diagnostic et au traitement des maladies du cerveau et des méninges; déjà il a prouvé que le ramollissement de la substance cérébrale n'est qu'un effet de l'inflammation de cette substance, et il a signalé avec une rare exactitude les signes auxquels on peut reconnaître ce ramollissement avant la mort. Il s'est servi de ces données pour jeter une vive lumière sur une foule de points relatifs à diverses maladies qui jusque là n'avaient offert aux observateurs les plus attentifs qu'un amas confus de symptômes. » Les lettres sur l'encéphale attirèrent auprès de leur auteur une foule de personnes atteintes de dérangements dans les fonctions de ce viscère. Bientôt il reconnut que ces dérangements étaient loin de tenir toujours à une lésion réelle du cerveau ou de la moelle épinière. Chez certains malades il voyait l'intelligence, la mémoire, la sensibilité diminuer ou se pervertir, les mouvements devenir difficiles et incertains, les menaces d'apoplexie se manifester, quoique les signes essentiels des affections cérébrales manquaient entièrement. Après bien des recherches, il attribua ces perturbations étranges à une seule cause : les pertes séminales involontaires et habituelles. « Lallemand était un des meilleurs chirurgiens de Paris et cependant un des moins occupés, dit M. Isidore Bourdon. Bien que son élocution fût pénible et d'une lenteur incomparable, sa con-

versation ou plutôt ses monologues avaient un charme singulier. Rarement conteur fut aussi patiemment écouté et plus applaudi. » Il laissa à l'Institut une somme de cinquante mille francs à charge d'en employer le revenu à l'encouragement des sciences.

On a du docteur Lallemand : *Propositions de pathologie tendant à éclairer plusieurs points de physiologie*; Paris, 1818, in-4°; cette thèse remarquable a été réimprimée sous ce titre : *Observations pathologiques propres à éclairer plusieurs points de physiologie*; Paris, 1824, in-8°; — *Recherches anatomico-pathologiques sur l'encéphale et ses dépendances*, tome I<sup>er</sup> (Lettres I à III); Paris, 1820-1824, 3 cahiers in-8°; tome II (Lettres IV à V); Paris, 1830, 2 cahiers in-8°; Paris, 1834-1836, 3 vol. in-8°; — *Observations sur les maladies des organes génito-urinaires*; Paris, 1824-1826, 2 parties in-8°; — *Pièces relatives à la suspension de M. Lallemand, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, dans ses fonctions de chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Éloi*; Metz, 1824, in-8°; — *Observations sur une tumeur anévrysmale accompagnée d'une circonscription insolite, suivie d'observations et de réflexions sur des tumeurs sanguines d'un caractère équivoque*, par Breschet; Paris, 1827, in-4°; — *Des pertes séminales involontaires*; Paris, 1835-1842, 3 vol. in-8°, en 5 parties; — *Observations sur l'origine et le mode de développement des zoospermes*; Paris, 1841; — *Clinique médico-chirurgicale*, recueillie et rédigée par H. Kaula; 1845, 2 parties in-8°; — *Éducation publique*, première partie; Paris, 1848, in-12. Ce travail, relatif à l'éducation physique, a paru d'abord dans la *Revue indépendante*. Le docteur Lallemand a revu la 3<sup>e</sup> édition du *Manuel d'Obstétrique* de Dugès. Il a donné des articles au *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques* et à divers journaux de médecine. Parfois il consignait d'importantes découvertes dans des articles fugitifs; c'est ainsi qu'il indiqua un moyen de guérir les fistules vésico-vaginales, jusque alors regardées comme incurables, et plusieurs autres procédés chirurgicaux précieux. Enfin, il a publié avec M. A. Pappas : *Aphorismes d'Hippocrate*, traduits en français avec le texte en regard et des notes.

L. L—r.

F.-G. Boisseau, dans la *Biogr. Médicale*. — Isid. Bourdon, dans le *Dict. de la Conversation*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LALLEMANDET (Jean), canoniste français, né à Besançon, en 1595, mort à Prague, le 10 novembre 1647. Il entra dans l'ordre des Minimes, et passa en Allemagne, où il professa la philosophie et la théologie. En 1641 il fut élu provincial pour la haute Allemagne, la Bohême et la Moravie. On a de lui : *Decisiones Philosophicæ, tribus partibus comprehensæ*; Munich, 1645 et 1646, in-fol.; réimprimé sous le titre de :



*Cursus philosophicus*; Lyon, 1656, in-fol.; l'auteur s'y montre partisan des nominaux; néanmoins, son ouvrage eut jadis une grande célébrité en Allemagne; — *Cursus Theologicus, in quo discursus hinc inde thomistarum et scolistarum præcipuis fundamentis, decisiva sententia pronuntiatur*; Lyon, 1656, in-fol.; ouvrage posthume publié par le P. d'Orchamps, général des minimes; — *De Eucharistia*, resté manuscrit; — *Elucidationes in Institutionibus Juris civilis*, id.; — *Institutum Juris canonici*, id. A. L.

Vogt, *Catalogus historico-criticus*. — Brucker, *Historia critica Philosophæ*; Leipzig, 1741, 5 vol.

**LALLEMANT (Pierre)**, écrivain mystique français, né en 1622, à Reims, mort le 18 février 1673, à Paris. Il vint achever son éducation à Paris, prit le grade de bachelier en théologie, et professa quelque temps la rhétorique au collège du cardinal Lemoine. « Sa méthode, dit un de ses biographes, était d'exercer ses écoliers et de s'exercer lui-même à parler sur-le-champ et à écrire sur toutes sortes de sujets; aussi fit-il d'excellents disciples et se vendit-il un très-grand maître dans l'art de la parole. » En plusieurs circonstances il fut chargé de prononcer des sermons, des oraisons funèbres et des harangues; il s'acquitta de ce soin avec tant de talent que l'université de Paris lui offrit l'emploi de recteur. Pendant les trois années qu'il l'occupa, il n'y eut qu'une voix sur son compte : le parlement et la cour, devant lesquels il eut occasion de déployer les ressources de son éloquence, ne parlaient pas d'éloges. Pourtant on le vit subitement renoncer à une position si avantageuse pour se retirer à Saint-Vincent des Solz, maison qui appartenait à la congrégation de Sainte-Geneviève, et s'y livrer aux pratiques d'une piété fervente ainsi qu'aux œuvres de charité. La dignité de chancelier de l'université étant devenue vacante par la mort du P. Fronteau (1662), Lallemant, après quelque résistance, s'en laissa revêtir, et porta dans le manement des affaires ou la décision des contestations qui lui furent soumises une habileté et un tact exquis. Le roi et le pape lui confièrent plusieurs fois le soin de mettre la paix dans les maisons religieuses ou d'y rétablir la discipline. Vers la fin de sa vie, il fit nommer le P. Retelet pour son successeur, et ne songea plus qu'à se préparer à la mort. On a de lui : *Éloge du P. Fronteau*; — *Le Testament spirituel*; Paris, 1672, in-12; — *La Mort des Justes*; Paris, 1672, in-12; — *Les saints Désirs de la mort*; Paris, 1673, in-12. Ces trois derniers traités, plusieurs fois réimprimés, ont été réunis sous le titre : *Les saints Désirs de la Mort, ou recueil de quelques pensées des Pères de l'Église*; Paris, 1754, in-12; — *Éloge funèbre de Pomponne de Bellière*, in-4°. Le P. Sanlecque a composé sur la mort de P. Lallemant un poème latin : *In obitum Lallemantii Carmen*. K.

Grosley, *Éphémérides*. — Martot, *Hist. de Reims*. — *Hommes illustres du dix-septième siècle*.

**LALLEMANT (Jacques-Philippe)**, auteur ascétique français, né vers 1660, à Saint-Vallery-sur-Somme, mort en 1748, à Paris. Élève des Jésuites, il devint prieur de Sainte-Geneviève, et mourut dans un âge très-avancé. Dévoté au P. Tellier, il défendit à plusieurs reprises les décisions de l'Église dans la question du jansénisme. On a de lui : *Enchiridion Christianum*; Paris, 1692, in-12; — *Journal historique des Assemblées tenues en Sorbonne pour condamner les Mémoires de la Chine*; ibid., 1700 et 1701, in-8°, rédigé en faveur du P. Le Comte, qui dans ces Mémoires avait fait un grand éloge de l'esprit religieux et de la morale des Chinois; l'ouvrage fut dénoncé à la Sorbonne, où se tinrent à ce sujet des débats fort animés, et la cour de Rome envoya même des députés en Chine pour vérifier les assertions du missionnaire; — *Le P. Quesnel séditieux dans ses Réflexions sur le Nouveau Testament*; (Bruxelles) 1704, in-12; — *Jansenius condamné par l'Église, par lui-même et ses défenseurs, et par saint Augustin*; Bruxelles, 1705, in-12; — *Le véritable Esprit des nouveaux Disciples de saint Augustin, lettres d'un licencié de Sorbonne à un vicaire général d'un diocèse des Pays-Bas*; Bruxelles, 1706 et ann. suiv., 4 vol. in-12; ouvrage remarquable, qui ne manque ni d'intérêt ni de sel; les jansénistes attribuent encore au P. Lallemant divers opuscules critiques qui ont paru sous le voile de l'anonyme; — *Le Sens propre et littéral des Psaumes*; Paris, 1707, in-12; 12<sup>e</sup> édit., 1772; réimpr. depuis 1808 sous le titre : *Les Psaumes de David, en latin et en français*, et annoncé par l'auteur comme ayant été composé en 1700; — *Histoire des contestations sur la Diplomatique du P. Mabillon*; Paris, 1708, in-12; Naples, 1767, in-8°; attribuée quelquefois à l'abbé Raquet; — *Réflexions morales, avec des notes sur le Nouveau Testament, trad. en français, et la concordance des évangélistes*; Paris, 1713-1714, 11 vol. in-12; Liège, 1793, 12 vol. in-12; Lille, 1839, 5 vol. in-8°; la traduction du Nouveau Testament est celle du P. Bouhours, les notes sont du P. Languedoc; l'auteur eut le dessein, en donnant ces *Réflexions*, de les opposer à celles du P. Quesnel, et il les fit précéder de l'approbation de Fénelon et de vingt-trois autres évêques; — *Nouvelle Interprétation des Psaumes de David, avec le texte latin et des réflexions courtes et touchantes* (anonyme); Paris, 1717, in-12; — *Les saints Désirs de la Mort, ou recueil de quelques pensées des Pères de l'Église pour montrer comment les chrétiens doivent mépriser la vie et souhaiter la mort*; Lyon, nouv. édit., 1826, in-18; — *Entretiens de la comtesse, de la prieure, du commandeur, d'un évêque, etc., au sujet des affaires présentes par rapport à la religion* (Avignon), 1735-1741 9 vol. in-12 etc. traduction de l'

*mitation de Jésus-Christ*; Paris, 1740, in-12 : travail estimé dont il s'est fait plus de quinze éditions. Le P. Lallemand a révisé les *Mémoires Chronologiques et Dogmatiques* du P. d'Avrigny, et il y a lieu de croire qu'il n'est pas resté étranger à la rédaction du *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*, que les Jésuites firent paraître de 1734 à 1748.

Un autre jésuite du même nom, Louis LALLEMANT, né en 1578, à Châlons-sur-Marne, mort en 1635, à Bourges, est auteur d'une *Doctrina spirituelle*, recueillie d'abord sous le titre de *Maximes*. Sa Vie a été publiée par le P. Champion; Paris, 1694, in-12. — Paul LOUISY.

Dressarts, *Siècles Littéraires*. — Feller, *Dictionnaire Historique*. — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacree*, XIV. — *Journal des Sçavants*, 1693 et 1735. — *La France Littéraire*.

LALLEMANT (Richard CONTERAY), célèbre imprimeur français, né le 2 mars 1726, à Rouen, où il mourut, le 3 avril 1807. Il fut appelé plusieurs fois aux fonctions de juge-syndic du commerce, fut nommé échevin, puis maire de la ville, et reçut des lettres de noblesse du roi Louis XV. Outre plusieurs bonnes éditions de classiques, il publia : *Le petit Apparat royal, ou nouveau Dictionnaire Français-Latin*, nouvelle édition, etc., 1760. Cette édition a servi de base à celles qui ont paru sous le titre de : *Dictionnaire universel Français-Latin*, qui fut corrigé et augmenté depuis par Boinwilliers. Richard Lallemand a publié aussi, avec ses frères, une *Bibliothèque historique et critique des Théreuticographes* (ou auteurs qui ont écrit sur la chasse); Rouen, 1763, in-8°; livre qui offre une excellente analyse de tous les livres qui ont paru sur cette matière. Il a été réimprimé dans l'*École de la Chasse* de Leverrier de L. Conterie. G. DE F.

Précis des Travaux de l'Acad. de Rouen, ann. 1811.

LALLEMANT (Nicolas CONTERAY DE), mathématicien français, frère du précédent, né le 26 avril 1739, à Renwez (Ardennes), mort le 12 septembre 1829 (1), à Paris. Après avoir été pendant quelque temps l'associé de son frère pour la librairie, il acquit assez de réputation par ses talents pour que Louis XV lui envoyât des lettres de noblesse. En 1764, il succéda à l'abbé Jurain dans la chaire de mathématiques de Reims, qu'il occupa pendant trente-deux ans. Il fut également examinateur pour l'admission dans le génie, l'artillerie et les ponts et chaussées, et fit partie de l'Institut à titre de correspondant. Il aida beaucoup son frère dans la composition du *Dictionnaire universel français-latin*; Paris, 4<sup>e</sup> édit., 1823, in-8°; — et de la *Bibliothèque historique et critique des Théreuticographes*; Rouen, 1763, in-8°.

P. L.—Y.

(1) Ou le 11 octobre de la même année, d'après la *Biographie Ardennaise*. C'est par erreur que la *Biographie des Contemporains* de Rabbe le fait mourir en 1807.

Boulliot, *Biographie Ardennaise*, t. II. — Rabbe, *Biog. univ. des Contemporains*.

LALLEMENT (Guillaume), littérateur et journaliste français, né le 25 décembre 1782, à Metz, mort à la fin de 1829, à Paris. Il vint à Paris sous la Révolution, suppléa par la lecture à l'imperfection de ses études, remplit tour à tour dans une imprimerie les fonctions de prote et de correcteur. Devenu secrétaire de Félix Lepelletier, il se mit en relations avec plusieurs gens de lettres connus, et eut, dit-on, une part considérable, mais secrète, à leurs travaux. Sous l'empire, il signa de son nom plusieurs pièces de poésies en l'honneur de Napoléon, marquées au coin du plus ardent enthousiasme. En 1815 il se jeta dans les rangs de l'opposition et se fit journaliste; après avoir travaillé à *L'Aristarque*, il fut obligé, en 1816, de se réfugier en Belgique, où, en compagnie d'autres réfugiés français, il fonda le *Journal de la Flandre orientale et occidentale*, qui s'imprimait à Gand. Compromis par la violence de ses articles satiriques contre les Bourbons, il dut quitter le pays et passer à Aix-la-Chapelle; le gouvernement prussien lui ayant interdit le séjour de la Prusse rhénane, il revint, sous un déguisement, en Belgique, rédigea la *Gazette de Liège*, et collabora au *Vrai Libéral* de Bruxelles. Deux ans après, il fut expulsé de nouveau et ramené jusqu'à la frontière de France entre deux gendarmes. Depuis cette époque, sans renoncer complètement à la presse politique, il contribua d'une manière plus active à la rédaction des journaux littéraires, tels que *Le Feuilleton littéraire* (1814), *Le Diable boiteux*, *Le Frondeur*, etc. On a de lui : *Le Secrétaire royal parisien, ou tableaux indicatifs de tout ce qui dans Paris peut intéresser*, etc.; Paris, 1814, in-12; — *De la véritable Légitimité des Souverains, de l'Élévation et de la Chute des Dynasties en France*; ibid., 1815, in-8°; brochure napoléonienne; — *Le petit Roman d'une grande Histoire, ou vingt ans d'une plume*; ibid., 1818, in-8°; — *Choix des rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale depuis 1789, recueillis dans un ordre historique*; ibid., 1818-1823, 22 vol. in-8°, recueil rédigé dans un esprit libéral; — *Histoire de la Colombie*; ibid., 1826, in-8°; 1827, in-32 : qui est, dit-on, le premier travail de ce genre dont cette république ait été l'objet en France. Lallement a encore rédigé la *Table de l'Histoire de France* de l'abbé Montgaillard.

Son fils aîné, LALLEMENT (Félix), né à Paris, le 30 mars 1805, a travaillé à plusieurs journaux scientifiques et littéraires; il est auteur, avec Maltebrun, du *Dictionnaire géographique portatif*; Paris, 1827, 2 vol. in-16. — Paul LOUISY.

Rabbe, *Biog. univ. et portat. des Contemporains*. — Bégin, *Biog. de la Moselle*, t. IV. — Quéard, *La France Littéraire*.

LALLI (Jean-Baptiste), poète et juriconsulte italien, né à Norsia, ville de l'Ombrie, le

1<sup>er</sup> juillet 1572, mort le 3 février 1637. A l'âge de quinze ans, il composa un poème italien sur la *Vie de saint Eustache*. Plus tard quelques vers latins sur la mort d'Alexandre Farnèse lui valurent une pension de cent ducats; il s'en servit pour étudier le droit à Pérouse. Reçu docteur en 1558, il fut nommé la même année gouverneur de Tessenano, et devint podestat de Foligno; il quitta ses fonctions publiques à cause de l'affaiblissement de son ouïe. Il employa dès lors sa retraite à composer plusieurs poèmes, qui lui ont assigné un rang distingué dans la littérature italienne. C'est surtout dans le genre badin et burlesque que Lalli a excellé. On a de lui: *Conclusiones in utroque jure*; Pérouse, 1598; — *La Moscheide, ovvero Domiziano Moschicida*; Vicenze, 1619; Venise, 1624; Milan, 1626; Bracciano, 1640, in-12: récit très-amusant de la guerre de l'empereur Domitien contre Raspon, le roi des mouches; — *Montani Secessus perigrandi*; Foligno, 1624, in-4<sup>o</sup>; — *La Francicide, ovvero del Mal Francese, poema giocoso*; Venise, 1629, in-12; Foligno, 1629; « l'auteur, dit Nicéron, a su traiter ce sujet délicat d'une manière modeste; » — *Il Tito, ovvero la Gierusalemme desolata, poema heroico*; Venise, 1629; Foligno, 1635, in-12; — *Opere poetiche, cioè la Francicide, la Moscheide, Gierusalemme desolata, rime giocose, rime del Petrarca in stil burlesco*; Milan, 1630, in-12; — *L'Eneide travestita*; Rome, 1633 et Venise, 1635, in-12; dans cette parodie Lalli a su éviter la bouffonnerie, souvent répugnante, dans laquelle Scarron est tombé; — *Rime sacre*; Foligno, 1637; — *Egloghe et ultime poësie*, premier titre suivi de ce second: *Poesie nuova, volume postumo, cioè: L'Egloghe di Virgilio tradotte; Epistole giocose; Rime del Petrarca trasformate; Sonnetti gravi e Centone; La Vita dell'autore*; Rome, 1638, in-12; recueil publié par le fils de Lalli, Jean Lalli, qui y a inséré plusieurs pièces de poésie. Enfin, Lalli a aussi publié, au dire de Jacobilli, un ouvrage de droit intitulé: *Viridarium practicabilium materiarum in utroque jure, ordine alphabetico concinuatum*. E. G.

*Vita di Lalli* (à la fin des *Poesie nuove* de Lalli). — Rosal, *Pinacotheca*, pars I. — *Glorie de gli incogniti di Penetia*; Venise, 1647, in-4<sup>o</sup>, p. 222. — L. Jacobilli, *Bibl. Umbriae*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXIII. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VIII.

LALLY (Thomas-Arthur, baron DE TOLLENBAL, comte DE), lieutenant général et gouverneur des Indes françaises, né à Romans (Dauphiné), en janvier 1702, décapité à Paris, le 9 mai 1766. Sa famille était une des plus nobles d'Irlande; ses ancêtres jusqu'en 1541 portèrent le titre de *chieftain*; ils émigrèrent à la suite des Stuarts. Son père, sir Gerard Lally, commandait le régiment irlandais au service de France dont son oncle, le général Dillon (voy. ce nom), était propriétaire. L'éducation du jeune Lally fut essentiellement militaire; pendant le temps de ses

vacances, il rejoignait son père aux armées; dès l'âge de huit ans il assistait avec lui au siège de Girone, et à douze ans il montait, comme capitaine, sa première garde de tranchée devant Barcelone. Cependant la mort du régent, son protecteur, ralentit un peu son avancement, et en 1732 il n'était encore qu'aide major. Sa brillante conduite au siège de Kehl (1733), et à celui de Philibourg, où il sauva la vie à son père, lui valut le grade de major. La guerre terminée, Lally, qui souffrait impatiemment l'oisiveté, rêva le rétablissement de Jacques III sur le trône anglais. Après avoir été en Angleterre nouer des relations favorables à son projet, il voulait intéresser les cours du Nord à la restauration des Stuarts, sous le prétexte d'aller servir l'armée russe, que commandait alors son oncle, le général Lascy. Il se disposait à partir lorsque le cardinal de Fleury le chargea d'une mission secrète pour l'impératrice de Russie. Il fut fort bien accueilli à Saint-Petersbourg, mais ne tarda pas à se convaincre que la cour moscovite était peu disposée à appuyer Jacques III, et même à s'allier intimement avec la France. Ce mauvais résultat fut peut-être dû à l'indécision habituelle du cardinal, qui laissait son agent sans instructions précises. D'un caractère bouillant et incapable de rester dans une fausse position, Lally quitta brusquement Saint-Petersbourg, et vint reprocher au ministre français son silence compromettant. « J'ai cru entrer en Russie comme un lion, lui dit-il, et grâce à vous je me regarde heureux d'en être sorti comme un renard. » Fleury, déconcerté, s'excusa de son mieux, promit d'examiner deux mémoires que lui avait remis Lally sur la question de l'union des deux plus grandes puissances européennes; mais il mourut avant d'avoir rendu une réponse.

En 1741, les hostilités éclatèrent de nouveau: Lally déploya tant d'habileté dans la campagne de Flandre que le maréchal de Noailles le demanda pour aide major général. Ce fut en cette qualité qu'il prit une part active à la bataille de Dettingen, aux sièges de Menin, d'Ypres et de Furnes. En 1744 on créa pour lui et sous son nom un nouveau régiment irlandais. En quatre mois Lally l'organisa si bien qu'on lui dut la prise de Tournai. A Fontenoy, de l'aveu du maréchal de Saxe, la brigade irlandaise décida de la victoire en dispersant à la baïonnette la terrible colonne anglaise qu'avaient ouverte l'artillerie du duc de Richelieu et la cavalerie de la maison du roi. Louis XV nomma Lally brigadier sur le champ de bataille.

Charles-Édouard venait de débarquer en Écosse (1745); il y rassembla rapidement une armée de montagnards, et fit proclamer son père roi et lui-même régent. Lally proposa au cabinet de Versailles d'envoyer dix mille Français en Écosse pour soutenir les Stuarts. Ce projet fut accueilli, mais point exécuté. Le duc de Richelieu fut nommé commandant en chef de

l'expédition et Lally maréchal général des logis de l'armée. Il prit les devants avec quelques volontaires, aborda en Écose, où il joignit aussitôt Charles-Édouard. Il servit d'aide de camp à ce prince à la bataille de Falkirk. Puis il se rendit à Londres, passa en Irlande, et revint à Londres, où sa tête était mise à prix. Mais, déguisé en matelot, il s'échappa parmi des contrebandiers, et se fit débarquer à Dunkerque.

La journée de Culloden avait ruiné les espérances des jacobites; Lally rentra dès lors dans les rangs de l'armée française. En 1747 on le retrouve aux premiers rangs dans Anvers et à la bataille de Lawfeldt. A Berg-op-Zoom il faillit être englouti par l'explosion d'une mine et fut pris dans une embuscade. Échangé quelque temps après, il fut encore blessé à la prise de Maëstricht; cela lui valut le grade de maréchal de camp.

En 1755, les Anglais prirent, sans déclaration de guerre, deux bâtiments français dans les eaux de Terre-Neuve. Malgré sa longanimité, le cabinet de Versailles s'émut de cette violation du droit commun; il appela dans ses délibérations Lally, qui proposa ou de reconduire Charles-Édouard en Angleterre avec une armée et une flotte convenables, qu'il se chargeait d'utiliser glorieusement, ou d'attaquer les Anglais dans l'Inde, ou bien encore de leur enlever leurs colonies d'Amérique; « mais, ajoutait-il, il faut penser vite et agir de même ». Les ministres français se décidèrent pour la voie des négociations. Pendant qu'on négociait, l'Angleterre continuait les hostilités, et la France, au bout d'une année, alors même que les hostilités n'étaient pas déclarées, avait déjà vu son commerce ruiné, deux cent cinquante de ses navires pris, coulés ou brûlés, et quatre mille de ses marins tués ou jetés sur d'infects pontons. Alors on se décida à envoyer une expédition dans l'Inde, et Lally fut nommé lieutenant général, grand croix de Saint-Louis, commissaire du roi, syndic de la Compagnie des Indes, et commandant général de tous les établissements français dans l'Asie orientale. Le comte d'Argenson s'opposa fortement à ce choix, non pas qu'il doutât de la capacité de Lally, dont il était l'ami, mais il redoutait les effets d'un caractère droit et rigide, violent et emporté, inflexible dans la discipline, surtout en présence des abus de toutes natures, des dilapidations et de l'insubordination qui régnaient dans les comptoirs de l'Inde.

Lally partit de Lorient le 2 mai 1757, sur l'escadre de d'Aché, forte de quatre vaisseaux de ligne; il emmenait avec lui environ quatre mille hommes de troupes et quatre millions. Crillon, Conflans, d'Estaing, La Fare, La Tour-du-Pin, Montmorency formaient son état-major. Après une pénible traversée, il débarqua enfin à Pondichéry, le 28 avril 1758. A son arrivée, il apprit que les Anglais venaient de nous chasser de Mahé et de Chandernagor. Sans

perdre un instant, il marche sur Gondelour, qui se rend après une faible résistance, et le 2 juin suivant, après dix-sept jours de tranchée, le fort Saint-David, que défendaient cent quatre-vingt-quatorze bouches à feu, subit le même sort. « La réussite seule de l'entreprise a pu en apprendre la possibilité », écrivait alors le comte d'Estaing. Après avoir donné l'ordre de raser cette place, Lally marcha sur Devicottah, qui ouvrit ses portes. Des quatre forts qui couvraient la nabadie d'Arcote (Karnatic), deux furent emportés d'assaut, et les quatre autres capitulèrent. Au bout de trente-huit jours seulement, il n'y avait plus d'Anglais dans tout le sud de la côte de Coromandel. C'était là un éclatant début, et Lally, qui écrivait alors aux commandants des troupes françaises: « Toute ma politique est dans ces quatre mots: plus d'Anglais dans l'Inde! » pouvait espérer de réaliser son projet. Lally se préparait à attaquer Madras, siège de la puissance britannique; le chef d'escadre d'Aché lui déclara qu'il ne voulait pas l'aider dans cette entreprise. De son côté, le gouverneur de Pondichéry lui annonça que dans quinze jours il ne pourrait plus nourrir ni solder l'armée française, mais que le rajah de Tanjaour devait treize millions à la Compagnie, et qu'il ne tenait qu'au général d'en accélérer le recouvrement. La dette étant niée par le rajah; Lally marcha contre lui, et chemin faisant il pilla une place qui appartenait aux Anglais; c'était le seul moyen de faire vivre ses troupes. Arrivé devant Tanjaour, il prit la ville, et reçut seulement deux lacs de roupies (500,000 francs) du rajah. Durant cette expédition, qui fut plus tard un des chefs de l'accusation dirigée contre Lally (1), l'armée d'Orissa, victorieuse jusque alors sous les ordres de Bussy, était mise en déroute par des forces inférieures. Les Anglais prirent Masulipatnam, et expulsèrent les Français du nord de l'Inde. Pondichéry fut même menacé. Lally se porta à la défense de cette ville; mais sa retraite fut difficile, poursuivi qu'il était par quinze mille indigènes commandés par des officiers anglais. Continuellement en butte à des tentatives d'assassinat, il faillit être massacré par une bande d'Hindous qui faisaient la guerre sacrée: surpris par eux et blessé dans sa tente, il ne dut la vie qu'à son courage et au dévouement d'un de ses gardes. Enfin il revint à

(1) Lally écrivait alors au gouverneur de Pondichéry: « La rapine et le désordre m'ont suivi depuis Pondichéry, et m'y ramèneront. Il faut que tout ceci change ou que la Compagnie culbute. » Sa commission portait au surplus l'injonction « de se faire rendre compte de l'administration; de corriger le despotisme du gouverneur; de remonter jusqu'à l'origine, et de couper jusqu'à la racine des abus; de faire poursuivre à la requête du procureur général tout employé qui aurait quelque intérêt dans les intérêts de la Compagnie, etc. » « Il n'en fallait pas davantage pour le rendre en horeur, comme il le disait lui-même, à tous les gens du pays. — « Est-il été le plus doux des hommes, écrit Voltaire, dans de semblables conditions, il eût été hal. »

Pondichéry, en écarta les ennemis, et reprit son projet de ruiner les Anglais dans Madras même et malgré la défection de d'Aché, qui était allé mouiller à l'île de France, dont il ne revint plus. La cause de la Compagnie ne pouvait subvenir aux dépenses; Lally prêta de ses deniers 156,000 francs. Apprenant que la flotte anglaise était partie pour Bombay, Lally se mit en campagne, et s'empara d'Arcote. Là il fut rejoint par Bussy, qui commandait dans le Dekkan. Dès ce moment deux partis se formèrent : l'un des troupes royales, qui appuyèrent Lally, l'autre des troupes de la Compagnie, qui ne voulaient marcher que sous Bussy, et ce lieutenant-colonel, quoique créé brigadier par Lally, refusa plusieurs fois d'obéir à son chef. Enfin, le 14 décembre 1758, les Français se présentèrent devant Madras, et occupèrent presque sans coup férir la ville noire. Les ennemis s'étaient retirés dans le fort Saint-Georges. Les troupes de Lally, la plupart indigènes, se débârdèrent aussitôt pour se livrer au pillage. Le commandant anglais profita de ce désordre pour exécuter une sortie. D'Estaing fut fait prisonnier, et les Français ployaient lorsque leur général vint les ramener au combat, « et, dit M. de Norvins, sans Bussy, qui refusa de marcher, la garnison anglaise était occupée du fort, où elle ne reutra que mutilée. » Malgré cet incident, la tranchée s'ouvrit devant Saint-Georges; mais l'attaque fut mal conduite. Harcelée continuellement sur ses derrières, l'armée française manquait de tout; enfin, après quarante-six jours de siège et au moment où tout était disposé pour l'assaut, une flotte anglaise, que d'Aché avait laissée passer, entra dans le port de Madras, et força Lally à renoncer à sa proie et à se replier sur Pondichéry, où la disette et le manque d'argent occasionnèrent une nouvelle révolte (1). Le conseil de la Compagnie dut porter sa vaiselle à la monnaie, et Lally épuisa ses dernières ressources financières. Il profita du rétablissement de l'ordre pour prendre Seringham. Ce fut son dernier succès : les Anglais le battirent complètement sous les murs de Vandarachi (22 janvier 1760). Bussy, blessé, resta au pouvoir de l'ennemi, qui vint, le 18 mars 1760, bloquer Pondichéry par mer et par terre.

Après avoir tenu en échec pendant dix mois des forces vingt fois plus nombreuses que les siennes, débordé par l'anarchie, haï de chacun, malade, menacé par le fer et le poison, trahi de tous côtés, n'ayant plus que quatre onces de riz par jour à faire distribuer à sept cents soldats exténués, le 14 janvier 1761 il consentit seulement, sur la sommation du conseil de la Compagnie, à capituler; mais le général anglais Coote exigea une reddition à discrétion. Le 16 Lally, prisonnier de guerre, fut embarqué pour l'Angleterre, à bord d'un navire hollandais. Arrivé à

(1) C'était la dixième pour le même motif.

Londres, il apprit que toutes les haines que son administration avait soulevées fermentaient à Paris; sa sévérité, sa loyauté lui avaient fait peu d'amis. Plus jaloux de son honneur que de sa sûreté, il quitta Londres sur parole, et accourut à Fontainebleau, où était la cour, « apportant, dit-il, sa tête et son innocence ». Vainement d'Aché et de Bussy lui parlent d'accommodement, vainement le duc de Choiseul lui conseille de fuir, Lally demeure inébranlable dans sa volonté « d'avoir justice de ses accusateurs », et va le 5 novembre se constituer prisonnier à la Bastille. C'était une grave imprudence; car le duc de Choiseul, alors premier ministre, avait épousé une parante de Bussy, et Bussy avait dit : « qu'il fallait que la tête de Lally tombât ou la sienne ». Et sa fatale influence se fit sentir dans tout le cours de ce procès ou plutôt de cette lutte mortelle dans laquelle la justice ne se montra que de nom. Sur l'ordre du parlement la procédure fut commencée au Châtelet, le 6 juillet 1763. En janvier 1764, Louis XV renvoya, par lettres patentes, à la grand'chambre assemblée du parlement de Paris la connaissance de tous les délits qui auraient été commis aux Indes orientales. On admit contre Lally les témoignages les plus suspects. Il compta parmi ses accusateurs quelques marchands de l'Inde, le supérieur des jésuites de Pondichéry, et jusqu'à ses propres valets. Trois fois il sollicita un avocat : ce droit lui fut refusé. Après deux ans de débats à huis clos, on fit enfin le rapport. L'accusé demanda huit jours pour produire sa défense; sa requête fut rejetée. Le président Maupeou, prié de ralentir les séances, répondit : « Si je pouvais les doubler, je les doublerais ! » Malgré les protestations de l'accusé, les nombreuses pièces qu'il demandait à produire pour établir son innocence, et le rapport du 30 avril 1766, qui mit Lally hors de cause pour la partie civile, malgré l'éloquence de l'avocat général Seguier, le procureur général déposa le 3 mai des conclusions tendant à la peine de mort. En vain ce magistrat reçut une nouvelle requête de Lally accompagnée de pièces importantes; sans même ouvrir le paquet, il écrivit au bas de ses conclusions : « Vu les pièces... Je persiste. »

Le 5 mai 1766 Lally fut amené sur la sellette, et on procéda contre lui à un interrogatoire illusoire. Il découvrit sa poitrine, et s'écria montrant ses cicatrices et ses cheveux blancs : « Voilà donc la récompense de cinquante-cinq ans de services ». Le lendemain il fut « déclaré d'abord atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi et de la Compagnie des Indes, d'abus d'autorité et d'exactions envers les sujets du roi et étrangers, et condamné à avoir la tête tranchée et ses biens confisqués ». Le comte d'Aché et plusieurs autres personnages fortement compromis dans le cours du procès furent mis hors de cause. Un de ses juges, Pellot pensait

pourtant que « si de Lally ne devait pas être absous de toutes les accusations intentées contre lui, du moins il ne méritait pas la peine capitale ». On obtint du premier président un sursis de trois jours; le duc de Choiseul et le maréchal de Soubise demandèrent sa grâce au nom de l'armée; Louis XV répondit au duc : « C'est vous qui l'avez fait arrêter, il est trop tard : il est jugé ». Lally fut conduit dans une chapelle, où le greffier lui lut son arrêt. Lorsque le condamné entendit ces mots : « avoir trahi les intérêts du roi ». — « Cela n'est pas vrai ! jamais ! jamais ! » s'écria-t-il et tirant un compas caché sous son habit, il s'enfonça le fer dans la poitrine. La blessure, quoique grave, ne fut pas mortelle, et ses ennemis, craignant de voir échapper leur victime à la honte de l'échafaud, firent avancer de six heures son exécution. Aubry, curé de Saint-Louis, son confesseur, s'efforça de calmer Lally, et lui promit qu'il sortirait de la Conciergerie dans son carrosse et suivi seulement d'un corbillard. Le bourreau vint ensuite, par ordre, mettre un bâillon au malheureux général, qui quelques instants plus tard était jeté dans un ignoble tombereau; « J'étais payé, murmura-t-il sous son bâillon, pour m'attendre à tout de la part des hommes; vous aussi, monsieur le curé, vous m'avez trompé ! — Ah, monsieur ! répondit l'abbé Aubry, dites qu'on vous a trompés tous les deux ». Sur l'échafaud, Lally dit aux commissaires du parlement : « Répétez à mes juges que Dieu m'a fait la grâce de leur pardonner. Si je les voyais, je n'en aurais peut-être plus le courage ». L'abbé Aubry écrivit aux amis de Lally. « Il s'était frappé en héros, il est mort en chrétien ». Sept mois après, Louis XV disait au duc de Noailles : « Ils l'ont massacré ! » et quatre ans plus tard, au chancelier Maupeou : « Ce sera vous qui en répondrez, et non pas moi ».

Tels sont les renseignements les plus exacts que les mémoires du temps nous ont fournis sur ce meurtre judiciaire. L'histoire en accordant à l'infortuné Lally toutes les qualités d'un brave officier et en reconnaissant que son inflexibilité et sa franchise imprudente lui suscitèrent des ennemis acharnés et irréconciliables parmi les marchands de la Compagnie des Indes, dont l'infamie s'étendit jusque sur le tribunal appelé à le juger, l'histoire, disons-nous, répéta que Lally commit de grandes fautes dans son gouvernement aussi bien que dans ses opérations militaires. Ses fautes furent telles que Voltaire, qui fut toujours au nombre de ses défenseurs, ne craignit pas de dire : « Lally est l'homme sur lequel tout le monde avait le droit de mettre la main excepté le bourreau ». Douze ans après, le 21 mai 1778, sur les réclamations réitérées du marquis Trophime-Gérard de Lally-Tollendai (dont l'article suit), le roi Louis XV cassa en son conseil, après trente-deux séances de commissaires, et à l'unanimité de soixante-douze

magistrats (1), l'arrêt du parlement de Paris, et renvoya l'affaire devant le parlement de Rouen, qui, le 23 août 1783, prononça de nouveau la culpabilité de Lally. Cet arrêt fut infirmé, et le parlement de Dijon eut encore à instruire sur la cause; il maintint le jugement primitif, et ce ne fut qu'après douze ans d'efforts que le fils de Lally obtint la réhabilitation de la mémoire de son père. Voltaire, se ranimant sur son lit de mort, écrivit au jeune Lally le 26 mai 1778 : « Le mourant ressuscité, il embrasse tendrement M. de Lally; il voit que le roi est le défenseur de la justice; il mourra content. »

Alfred DE LACAZE.

*Mémoires et pièces du procès de Lally à la Bibliothèque Impériale et aux Archives de France. — Recueil des Causes célèbres. — Voltaire, Médec de Louis XV. — Dictionnaire Historique (édit. de 1812), t. III, p. 18, 98, 99, 100, 106. — Inde dans l'Univers pittoresque. — Norvins, dans le Dictionnaire de la Conversation. — Le Bas, Dictionnaire Encyclopédique de la France. — Sismondi, Histoire des Français, XXIX, n° 254, 300 à 305.*

**LALLY-TOLLENDAI** (Trophime GÉRARD, marquis de), littérateur et homme politique français, fils du précédent et de Félicité Crafton, né à Paris, le 5 mars 1751, mort dans la même ville, le 11 mars 1830. Il étudia au collège d'Harcourt, sous le nom de *Trophime*, et ne fut instruit du secret de sa naissance que la veille du jour où il devait perdre son père. « Je n'ai appris, dit-il lui-même, le nom de ma mère que plus de quatre ans après l'avoir perdue; celui de mon père, qu'un seul jour avant de le perdre. J'ai couru pour lui porter mon premier hommage et mon éternel adieu... J'ai couru vainement... On avait hâté l'instant. Je n'ai plus trouvé mon père; je n'ai vu que la trace de son sang. » Son père lui avait recommandé sa mémoire dans un dernier écrit. Dès l'âge le plus tendre il se promit de la faire réhabiliter. Il n'avait pas encore seize ans lorsqu'il adressa à son professeur, Mauduit, une pièce de vers latins sur le procès de Jean Calas, qui contenait sur la mort de son père un passage plein de chaleur. Louis XV s'intéressa au jeune Lally, qui entra à son service et fut nommé capitaine de cuirassiers. A peine eut-il atteint l'âge nécessaire que les tribunaux retentirent de ses réclamations en faveur de son père; elles furent appuyées par Voltaire. Quatre arrêts du conseil cassèrent successivement les sentences des parlements, qui tous se croyaient solidaires, même dans leurs erreurs, conformément à cet horrible adage, la plus haute expression de l'orgueil humain, savoir que « la justice ne peut se tromper ». C'est à cette orgueilleuse sentence qu'il faut attribuer sans doute les longues formalités à remplir lorsqu'il s'agit de la réhabilitation de la mémoire d'un homme injustement supplicié. Les provisions de la charge

(1) « Il n'y a pas de témoin, » dit dans son rapport le conseiller Lambert; et il termine par ces mots : « Il n'y a pas de délit ! »

de grand-bailli d'Etampes, que le jeune Lally acheta vers l'année 1779, portent qu'elles lui ont été accordées pour les services rendus à l'État par son père et à cause de sa piété filiale. Pendant l'instance, il eut à lutter contre d'Épréménil : le secret de son origine fut mis à découvert, et ses recherches aboutirent à démontrer sa légitimation. L'éclat que ce procès avait jeté sur lui fixa l'attention des électeurs en 1789, et il fut nommé député de la noblesse de Paris aux états généraux. Partisan des réformes et passionné pour les systèmes de Necker, il se réunit, le 25 juin, aux communes avec la minorité de la noblesse. Le 11 juillet, à propos de la proposition de La Fayette pour la déclaration des droits de l'homme, il s'écria : « L'auteur de la déclaration parle de la liberté comme il l'a défendue. » Néanmoins, il ne pensait pas que cet énoncé des droits dût faire partie de la constitution. Le 13 du même mois, il fit déclarer, de concert avec Mounier, que la dette publique était sous la sauvegarde de l'honneur et de la loyauté nationale. Nommé membre du comité de constitution le 14 juillet, il fit partie le même jour d'une députation ayant pour objet de calmer l'agitation du peuple. Le lendemain il prononça une harangue à l'hôtel de ville, et dit que « l'assemblée avait dessillé les yeux du roi, que la calomnie avait voulu tromper ». Le 17, quand Louis XVI parut à l'hôtel de ville, Lally parla d'abord au peuple, et lui rappela les nombreux bienfaits dont le monarque l'avait comblé, puis, s'adressant au roi, il fit valoir les sentiments d'amour, de fidélité et de reconnaissance dont le peuple était pénétré pour lui. Le 23 juillet, lendemain de l'assassinat de Bertier, intendant de Paris, par le peuple, Lally supplie l'assemblée de prendre des mesures pour garantir à l'avenir la société contre de tels excès. C'est alors que Barnave laissa échapper cette exclamation : « Ce sang est-il donc si pur qu'on n'en puisse répandre quelques gouttes ? » Lally attaqua indirectement Mirabeau par ces paroles : « On peut avoir de l'esprit, de grandes idées, et être un tyran. » Dès lors, quittant le rôle de médiateur, Lally parut pencher du côté de la cour. Dans la nuit du 4 août, il siégeait au bureau comme secrétaire, et quoique très-sensible, il ne se laissa pas entraîner; il remit même au président un billet portant : « Personne n'est plus maître de soi; levez la séance. » Cet avis n'ayant pas été suivi, il chercha du moins à détourner le torrent, et sur sa proposition l'assemblée, décréta par acclamation à Louis XVI le titre de *Restaurateur de la liberté française*. Le 7 août Lally appuya un projet d'emprunt présenté par Necker, dont le rejet eût amené la retraite de ce ministre. Le 19 août Lally pressentit les dispositions de l'assemblée par un discours où il admettait trois pouvoirs distincts; ensuite il essaya, comme rapporteur du premier comité de constitution, de faire adopter un système copié

sur la charte anglaise. Ce projet ayant été repoussé, il en présenta un autre, avec Mounier et Bergasse, qui consistait à créer un sénat et une chambre des représentants avec cette clause, que pour être membre du sénat il ne fallait qu'une fortune un peu plus considérable que pour être député; mais cette proposition fut encore écartée. Le comité de constitution fut dissous, et on en forma un autre, qui présenta successivement les dispositions de la constitution dite de 1791. Lally se montra surtout partisan de l'égalité, et dans la séance du 20 août il proposa un amendement portant que « tous les citoyens étaient admissibles aux emplois, sans autre distinction que celle des talents et des vertus ». Cet article fut voté par acclamation. Lally défendit avec énergie le droit de veto absolu du roi, qu'il croyait nécessaire à l'équilibre des pouvoirs, et il osa se plaindre de ce qu'en rédigeant les concessions faites par les deux premiers ordres dans la nuit du 4 août on s'était permis de les étendre jusqu'à attaquer de véritables propriétés. Enfin, les journées des 5 et 6 octobre lui paraissant le présage de malheurs prêts à fondre sur la France, et jugeant que l'assemblée manquait de force et de volonté pour rétablir l'ordre, il abandonna ses fonctions, et se retira en Suisse auprès de Mounier. Il fit alors paraître son *Quintus Capitolinus*, dans lequel il discutait les bases de la constitution de 1791. Il entra en France en 1792 pour chercher le moyen de faire sortir le roi de Paris. Arrêté après les événements du 10 août, il fut enfermé à l'Abbaye; mais ses amis obtinrent son élargissement quelques jours avant les massacres de septembre: il se retira aussitôt en Angleterre. Privé de ressources, il accepta des secours du gouvernement britannique. Lors du procès de Louis XVI, il écrivit à la Convention et s'offrit comme défenseur de ce prince; sa demande étant restée sans réponse, il fit imprimer son plaidoyer. Il écrivit plus tard une défense des émigrés, qui eut un grand nombre d'éditions, et dans laquelle il faisait une distinction entre ceux qui avaient porté les armes contre leur pays et ceux que la force seule avait contraints d'abandonner leur patrie. Il entra en France après le 18 brumaire, et habita Bordeaux jusqu'en 1805. A cette époque il vint à Paris pour présenter ses hommages au souverain pontife, qui était venu sacrer Napoléon, et qui l'accueillit d'une façon gracieuse. Le concordat lui avait donné de l'enthousiasme, et dans une lettre il disait : « Quelque attaché que l'on soit au roi, il ne faut pas sacrifier trente millions d'âmes pour une seule âme. »

Lally ne sortit de sa retraite qu'après la restauration. Il suivit Louis XVIII à Gand, en mars 1815, et ce prince le nomma membre de son conseil privé. Ce fut lui qui fit le rapport d'après lequel on rédigea le manifeste du roi à la nation française. Il travailla au *Moniteur de Gand*. « Nous discourions, dit Châteaubriand, autour

d'une table couverte d'un tapis vert dans le cabinet du roi. M. de Lally-Tollendal, qui était, je crois, ministre de l'instruction publique, prononçait des discours plus amples, plus joulfus encore que sa personne; il citait ses illustres aïeux, les rois d'Irlande, et embarbouillait le procès de son père dans celui de Charles I<sup>er</sup> et de Louis XVI. Il se délassait le soir des larmes, des sueurs et des paroles qu'il avait versées au conseil avec une dame accourue de Paris par enthousiasme de son génie; il cherchait vertueusement à la guérir, mais son éloquence trompait sa vertu, et enfonçait le dard plus avant. » Empêché par sa santé de présider le collège électoral de l'Hérault, au mois d'août 1815, il écrivit aux électeurs pour les engager à faire des choix propres à consolider un gouvernement à la fois ferme et modéré, royaliste et national. Le 19 du même mois, il fut élevé à la pairie. Dans le procès du maréchal Ney, il fut un des dix-sept pairs qui votèrent pour la déportation, et après la condamnation à mort il proposa de recommander à la clémence du roi le sauveur de l'armée française dans la retraite de Moscou. Il vota en janvier 1816 la loi dite d'amnistie présentée par le gouvernement, et demanda avec Desèze que le jour de la mort de Louis XVI fût annuellement célébré par un deuil général. Dans la discussion d'un projet de loi d'élections, il s'opposa aux modifications proposées, et se prononça fortement pour le maintien du renouvellement de l'assemblée par cinquième. La même question s'étant représentée en 1817, Lally, chargé d'en faire le rapport, défendit le projet, et soutint l'article qui établissait l'élection immédiate à un seul degré par tous les électeurs payant trois cents francs d'impôts et au-dessus. Au mois de mars 1816 il soutint le budget, et combattit l'opinion de ceux qui voulaient la restitution des biens inventus du clergé; selon lui, ces biens avaient été affectés à tel ou tel établissement religieux dont la destruction, en s'opposant aux vœux des donateurs, avait rendu l'État propriétaire. En janvier 1817 il demanda que la chambre des pairs fût investie de l'initiative de la loi sur la responsabilité ministérielle, qu'il regardait comme la conséquence de l'inviolabilité royale. A l'occasion d'une résolution relative à la saisie des livres, il défendit le 25 février 1817 la liberté de la presse en ces termes : « Point de gouvernement représentatif qui n'ait pour fondement et pour objet la liberté publique et individuelle; point de liberté publique ni individuelle sans la liberté de la presse; point de liberté de la presse sans la liberté des journaux; point de liberté de la presse ni des journaux partout où les délits des journaux et de la presse sont jugés autrement que par un jury, soit ordinaire, soit spécial; enfin, point de liberté d'aucun genre si à côté d'elle n'est une loi qui en garantisse la jouissance par là même qu'elle en réprime les abus. » Néanmoins, lorsqu'il fut ques-

tion, le 27 décembre 1817, de soumettre encore pour un an les journaux à la censure, il parla en faveur de cette mesure, et vota pour la loi; c'est ce qui a fait dire à Châteaubriand : « M. de Lally-Tollendal tonnait en faveur des libertés publiques; il faisait retentir les voûtes de notre solitude de l'éloge de trois ou quatre lords de la chancellerie anglaise, ses aïeux, disait-il : quand son panégyrique de la liberté de la presse était terminé, arrivait un *mais*, fondé sur des *circonstances*, lequel *mais* nous laissait l'honneur sans sous l'utile surveillance de la censure. »

Dans la même session, Lally-Tollendal combattit Boissy d'Anglas, qui à propos de la loi de finances avait manifesté le désir de voir accorder une indemnité pécuniaire aux députés. En 1819, un pair ayant proposé de modifier la loi des élections de 1817, Lally essaya de concilier les esprits par un terme moyen, et finit par se ranger parmi les défenseurs de la loi. En 1821, quand la cour des pairs se fut constituée pour juger les personnes impliquées dans la conspiration du 19 août 1820, Lally fit partie de la commission chargée d'examiner la question de compétence. Cinquante-deux pairs ayant protesté contre un arrêt de condamnation rendu à une majorité moindre que les cinq huitièmes des membres présents, Lally soutint le bien jugé de l'arrêt, en se fondant sur les précédents. Le 30 avril 1824, dans la discussion du projet de loi relatif aux vols et délits commis dans les églises, il demanda qu'on substituât, dans le cas prévu par l'article 1<sup>er</sup>, la peine des travaux forcés à la peine de mort. Au mois de juillet il repoussa le projet de loi relatif à l'établissement des communautés religieuses de femmes. Il voulait que ces communautés dusent leur institution à la loi, et non à la faveur royale ou ministérielle. Le 10 février 1825, il parla contre la loi sur le sacrilège, soutenant que la loi de 1824 était suffisante, et s'éleva contre l'idée de punir cette acte de la peine de mort précédée de la mutilation. Membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur les successions et les substitutions, en 1826, il défendit le projet ministériel, qui lui paraissait nécessaire pour fonder une aristocratie et un patriciat de famille servant de base au trône constitutionnel. Le morcellement et la mobilité des propriétés étaient selon lui un grand mal, et il ne trouvait pas les lois constitutives de la propriété depuis la révolution jusqu'au Code Civil assez monarchiques. A propos de la loi sur l'indemnité de Saint-Domingue, il soutint fortement un amendement tendant à réduire les droits des créanciers des colons, puisque ceux-ci étaient obligés de perdre les neuf dixièmes de leurs propriétés. Le 19 juin 1827, il réfuta Châteaubriand, qui proposait de rejeter le budget. Au commencement du mois de mars 1830, Lally fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva quelques jours après.

Lally-Tollendal avait été nommé membre de



l'Académie Française par l'ordonnance du 21 mars 1816. Il était resté toute sa vie attaché aux principes constitutionnels. Doué d'une grande sensibilité et d'une mémoire prodigieuse, il possédait ainsi deux des qualités qui font l'orateur. Comme écrivain, son style, qui vise au brillant, n'est pas toujours exempt d'enflure. Les entreprises philanthropiques trouvaient en lui un zélé protecteur. Il fut un des fondateurs de la société pour l'amélioration des prisons. M<sup>me</sup> de Staël l'appelait « le plus gras des hommes sensibles, » mot que l'on prête également à Rivarol. L'abbé de Montesquiou le nommait plaisamment « un animal à l'anglaise ».

On a de Lally-Tollendal : *Mémoires et plaidoyers présentés au Conseil d'État pour le mémoire du général Thomas-Arthur, comte de Lally, son père*; Rouen, Dijon et Paris, 1779 et ann. suiv., in-4°; — *Mémoire du comte de Lally-Tollendal en réponse au dernier libelle de M. Duval d'Épremenil*; Paris, 1781, in-4°; — *Essai sur quelques changements qu'on pourrait faire dès à présent dans les lois criminelles de la France, par un honnête homme, qui depuis qu'il les connaît n'est pas bien sûr de n'être pas pendu un jour*; Paris, 1787, in-8°; — *Mémoire apologétique de Lally-Tollendal (son père)*; Paris, 1789, in-8°; — *Observations sur la lettre écrite par M. le comte de Mirabeau au comité de recherches contre M. le comte de Saint-Priest, ministre d'État*; Paris, 1789, in-8°; — *Rapport sur le gouvernement qui convient à la France*; Paris, 1789, in-8°; — *Lettre à ses commettants*, 17 octobre 1789; — *Quintus Capitolinus aux Romains, extrait du 3<sup>e</sup> livre de Tit-Live*; en Suisse, 1790, in-8° : c'est une apologie du gouvernement constitutionnel; — *Mémoire ou seconde lettre à ses commettants*; Paris, 1790, in-8°; — *Lettre écrite au très-honorable Edmond Burke, membre du parlement d'Angleterre*; Paris, 1791, in-8°; — *Post scriptum*; 1791, in-8°; — *Seconde Lettre*; Paris, 1792, in-8°; — *Songe d'un Anglais fidèle à sa patrie et à son roi* (anonyme); Londres, 1798, in-8° : réimprimé dans la *Collection des meilleurs ouvrages qui ont été publiés pour la défense de Louis XVI*, par Dugour; Paris, 1798, 2 vol. in-8°; — *Plaidoyer pour Louis XVI*, Londres, 1793, in-8°, analysé dans la *Collection de Dugour* et dans le *Barreau français*; — *Réponse à M. l'abbé D., grand-vicaire, auteur de l'écrit intitulé : Lettre à M. le C. de Lally par un officier français*; Londres, 1793, in-8°; — *Le comte de Strafford*, tragédie en cinq actes et en vers; Londres, 1795, in-8°; — *Essai sur la vie de T. Wentworth, comte de Strafford, principal ministre d'Angleterre et lord lieutenant d'Irlande sous le règne de Charles I<sup>er</sup>, ainsi que sur l'histoire générale d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande à cette époque*; Londres, 1795; Leipzig, 1796, in-8°; nouv., édit., Paris,

1814, in-8°; — *Mémoire au roi de Prusse pour réclamer la liberté de La Fayette*; 1795, in-8°; — *Défense des Émigrés français, adressée au peuple français*; Hambourg, Paris et Londres, 1797, 2 vol. in-8°; nouv. édition, suivie de l'opinion proférée à la chambre des pairs en 1818; Paris, 1825, in-8°; — *Lettres au rédacteur du Courrier de Londres*; Londres, 1802, in-8° : ce sont quatre lettres à Montlosier, sur le bref du pape aux évêques français; les trois premières ont été réimprimées à Paris, en 1802; — *Mémoires concernant Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, reine de France, etc.*; Londres, 1804, 3 vol. in-8°; nouv. édit., avec des notes et des éclaircissements historiques, par MM. Berville et Barrière, dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française*; Paris, 1822, 2 vol. in-8°. La réimpression de ces mémoires, publiés sous le nom de Weber, frère de lait de Marie-Antoinette, donna lieu à un procès entre Joseph Weber et les éditeurs Baudouin. Ceux-ci alléguèrent que Weber n'était pas l'auteur de cet ouvrage, et qu'en conséquence il était sans droit. Ils citèrent en preuve une lettre du marquis de Lally-Tollendal qui avouait avoir rédigé, d'après ses mémoires personnels et d'après quelques instructions particulières du duc de Choiseul, ce qui regardait l'intérieur domestique de la reine à Vienne et à Versailles; et d'après un petit nombre de notes de Weber l'avant-propos, les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chapitres de ces mémoires; le 1<sup>er</sup> volume, depuis la page 359, a été rédigé par un écrivain professant des principes en opposition avec ceux de Lally-Tollendal; — *Lettre à MM. les rédacteurs du Journal de l'Empire*; Paris, 1811, in-8° : à propos d'un article de ce journal qui avait été cité avec indignation un morceau d'une lettre de M<sup>me</sup> Du Deflant dans lequel elle insultait à la mémoire de Lally père, le jour même de son exécution; — *Déclaration de M. Lally-Tollendal demandée par M. Ferris, administrateur général*; Paris, 1814, in-4°; — *Du 30 janvier 1849 et du 21 janvier 1793*; Paris, 21 janvier 1815; — *Examen des Observations sur la déclaration du congrès de Vienne*; Paris, mai 1815, in-8° : cet Examen fut d'abord imprimé dans le *Moniteur de Gand*; — *Opinion sur la Résolution relative à l'Inamovibilité des Juges : chambre des pairs, séance du 19 décembre 1815*; Paris, 1816, in-8°; — *Opinion sur la modification apportée au projet de loi relatif aux livres saisis : chambre des pairs, séance du 25 février 1815*; Bordeaux, 1815, in-8°; — *Observations sur la déclaration de plusieurs pairs de France publiée dans le Moniteur du 27 novembre 1821*; Paris, 1821, in-8°; — *Observations sur la nature de la propriété littéraire, présentées à la commission nommée par le roi pour l'examen préparatoire du projet tendant à améliorer, dans l'intérêt des gens de lettres et artistes, la législation*

actuelle sur les droits des auteurs et de leurs héritiers, en sa séance du 9 janvier 1826; Paris, 1826, in-4°; — *La Dame blanche de Btacknels, divertissement impromptu en trois actes pour une fête de famille donnée par trois enfants à leur mère, représentée à Saint-Germain-en-Laye sur l'ancien théâtre de l'hôtel de Noailles, en octobre 1827*; Paris, 1828, in-8°. On a encore du marquis de Lally-Tolendal des *Opinions et Rapports à la chambre de la noblesse et à l'Assemblée nationale*; la traduction de la *Motyon du général Fitz-Patrick pour le général La Fayette*; quelques pièces de poésie détachées, comme une *Ode sur la mort de Mirabeau*, etc.; une traduction de la *Prière universelle* de Pope, imprimée en 1821 avec la traduction de l'*Essai sur l'Homme* du même poète par Delille; des chansons joyeuses; une *Lettre d'un Voyageur*, imprimée à la suite d'un recueil de pièces relatives à un monument de Lucerne. En 1824, Lally-Tolendal lut à l'Académie Française une tragédie en cinq actes, en vers, avec des chœurs, intitulée *Tuathal-Teamar, ou la restauration de la monarchie en Irlande*, qu'il ne fit pas imprimer. L. L.—T.

Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouv. des Contemporains*. — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. — Em. Haag, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Dict. de la Conversation. — Chateaubriand, *Mém. d'Outre-Tombe*, vol. VI et VII. — *Moniteur*, 1815-1830.

**LA LONGÈ** (François-Richard DE), poète et archéologue français, né à Caen, le 1<sup>er</sup> novembre 1685, mort le 18 septembre 1765. Il remporta, bien jeune encore, un prix à l'Académie de Caen pour une pièce lyrique. En 1748, il publia des *Paraphrases* (en vers) des *sept Psaumes de la pénitence*, in-8°. Ses connaissances variées lui permirent de se livrer à des travaux de divers genres. Ingénieur, il s'occupa d'études pour rendre navigable la rivière d'Orne jusqu'à la mer. Il écrivit des dissertations philosophiques nombreuses, qu'il lut à l'Académie de Rouen, dont il était membre. En 1732, il se livra à des recherches développées sur les anciens peuples, particulièrement sur les Scythes et les Celtes. Il concentra longtemps ses études sur l'origine et l'antiquité de la ville de Caen. Il a dressé en 1747 un plan du bassin qui fut depuis établi dans cette ville. Il a laissé manuscrit un *Mémoire concernant le Commerce de la basse Normandie*. Enfin, dessinateur et peintre, il a produit, outre un grand nombre de dessins, environ 150 tableaux, que quelques-uns de ses amis ont qualifié de chefs-d'œuvre, mais qui sont restés dans l'oubli. G. DE F.

*Mém. de l'Acad. de Caen*, 1851. — *Notice* de M. La Tourette.

**LA LONGÈ** (Hubert ou Robert), dit le *Fiammingo*, peintre de l'école de Crémone, né à Bruxelles, mort à Plaisance, en 1709. Il vint très-jeune habiter l'Italie, qu'il ne quitta plus.

On croit qu'il étudia à Crémone sous Bonizoli et Massarotti; mais ce n'est qu'une conjecture, et d'après ses divers ouvrages, il serait difficile de préciser le maître dont il se rapproche le plus. Dans tous, cependant, on trouve une harmonie et un empînement de couleurs qui rappellent le faire des Flamands. Dans les sujets tirés de la vie de sainte Thérèse et de saint Philippe Néri, qu'il peignit, tant à l'huile qu'à fresque, dans l'église Saint-Sigismond près Crémone, il approche du Guide, tandis que dans les peintures du chœur de Saint-Antoine de Plaisance on reconnaît plutôt un imitateur du Guerchin; quelquefois aussi il offre un mélange de délicatesse et de force, comme dans la *Mort de saint François-Xavier* de la cathédrale de Plaisance. Toutes ses compositions sont accompagnées de riches paysages qui ajoutent beaucoup au charme et à l'éclat de ses tableaux. On peut seulement reprocher à ses figures un peu d'in correction et à ses fonds de manquer parfois aux lois de la perspective aérienne. E. B.—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Guida di Piacenza*. — Gius Grasselli, *Guida storico-artistica di Cremona*.

**LA LOUBÈRE** (Antoine DE), géomètre français, naquit en 1600, dans le diocèse de Rieux, en Languedoc, et mourut à Toulouse, le 2 septembre 1664. A l'âge de vingt ans il fut reçu dans la Société de Jésus, et il y professa successivement les humanités, la rhétorique, l'hébreu, la théologie et les mathématiques. Comme géomètre, La Loubère serait sans doute complètement oublié sans le retentissement qu'eurent ses démêlés avec Pascal. Voici à quelle occasion : Au mois de juin 1658, Pascal, caché sous le pseudonyme de A. Dettonville, avait publié un programme dans lequel il proposait de trouver la mesure et le centre de gravité d'un segment quelconque de cycloïde, les volumes et les centres de gravité des solides engendrés par ces segments, etc. Des prix devaient être décernés aux pièces qui résoudraient la totalité ou une partie de ces problèmes, et qui seraient adressées, avant le 1<sup>er</sup> octobre suivant, à M. de Carcavi, l'un des juges du concours. Vers les derniers jours de septembre, La Loubère écrivit qu'il avait résolu les problèmes de Dettonville, et qu'il envoyait pour échantillon le calcul de l'un des cas proposés. « Malheureusement, dit Bossut, ce calcul, qui n'était accompagné d'aucune méthode, se trouva faux. La loubère (1) reconnut lui-même cette erreur, qui sauta à aux yeux, mais sans la corriger, dans plusieurs lettres écrites à la fin de septembre et au commencement d'octobre. Il est clair par là qu'il ne lui restait aucun droit légitime aux prix, puisqu'à l'expiration du terme fixé par le programme, il n'avait produit ni mé-

(1) Dans ses ouvrages, écrits en latin, La Loubère prend le nom de *Lalovera*, que Pascal et, d'après lui, Bossut, ont traduit par *Lalouvers*. Montucia le nomme *Lalouère*.

thode qui, par sa bonté, pût faire pardonner un calcul défectueux, ni calcul qui, par sa justesse, pût être censé dériver d'une bonne méthode. Il fut forcé d'en convenir. » Cependant l'orgueilleux jésuite continua d'écrire que, nonobstant sa première inadvertance, il avait trouvé des choses très-extraordinaires touchant la cycloïde, mais qu'il ne voulait les mettre au jour qu'après que Dettonville aurait donné ses propres solutions, faisant entendre que celui-ci n'avait peut-être pas résolu lui-même les questions qu'il proposait aux autres. L'année suivante, Pascal fit imprimer son *Traité de la Cycloïde*, et envoya le commencement de cet ouvrage à La Loubère, afin qu'il y vît le calcul du cas sur lequel il s'était trompé : celui-ci répondit qu'il avait précisément ainsi rectifié sa première solution. Pascal, qui avait prévu la réponse, se moqua de lui, comme il s'était moqué de ses confrères les casuistes. Le jésuite, humilié, n'opposa à ces railleries que son immense traité de *Cycloïde*, qu'il fit imprimer en 1660. Mais cet ouvrage, trop longtemps attendu et fondé sur un système prolix et laborieux, eut d'autant moins de succès auprès des géomètres, qu'il ne contenait rien qui n'eût été donné, du moins en substance, par Pascal.

La Loubère avait aussi cherché à s'approprier plusieurs propositions trouvées par Roberval (1), et, au sujet de la *quadratura circuli*, Montucla écrit : « Huygens, encore fort jeune, démontrait vers le même temps les mêmes vérités, en quelques pages et avec beaucoup d'élégance. »

On a de La Loubère : *Responsio ad Theses apologeticas contra P. Annatum de mente Concilii Tridentini*; Toulouse, 1645, in-4°; —

(1) « On a vu aussi la dimension de la roulette et de ses parties et de leurs solides à l'entour de la base seulement, da R. P. Lallouère, jésuite de Toulouse; et comme il l'envoya tout imprimée, j'y fis plus de réflexion; et je fus surpris de voir que tous les problèmes qu'il y résout, n'étant autre chose que les premiers de ceux que M. de Roberval avait résolus depuis si longtemps, il les donnait néanmoins sous son nom, sans dire un seul mot de l'auteur. Car encore que sa méthode soit différente, on sait assez combien c'est une chose abéc, non-seulement de déguiser des propositions déjà trouvées, mais encore de les résoudre d'une manière nouvelle, par la connaissance qu'on a déjà eue une fois de la première solution.

« Je pria donc instamment M. de Carcavi, non-seulement de faire avertir le R. Père que tout cela était de M. de Roberval, ou au moins enfermé manifestement dans ses moyens, mais encore de lui découvrir la voie par laquelle il y est arrivé. (Car on ne doit pas craindre de s'ouvrir avec les personnes d'honneur). Je lui fis donc mander que cette voie de la première découverte était la quadrature que l'auteur avait trouvée depuis longtemps d'une figure qui se décrit d'un trait de compas sur la surface d'un cylindre droit, laquelle surface étant étendue en plan, forme la moitié d'une ligne qu'il a appelée *la compagne de la roulette*, dont les ordonnées à l'axe sont égales aux ordonnées de la roulette diminuées de celles de la roue. En quoi je crus faire un plaisir particulier au R. Père, parce que dans ses lettres que nous avons il parle de la quadrature de cette figure, qu'il appelle *cyclo-cylindrique*, comme d'une chose très-étendue de sa connaissance, et qu'il eût fort désiré connaître. M. de Carcavi n'ayant pas eu assez de loisir, a fait mander tout cela, et fort au long, par un de ses amis au R. P., qui y a fait réponse. » Pascal, (*Histoire de la Roulette*).

*Quadratura Circuli et hyperbolæ segmentorum, ex dato eorum centro gravitatis*; Toulouse, 1651, 1 vol. in-8°; — *Propositiones geometricæ sex, quibus ostenditur ex cartesianâ hypothesi circa proportionem qua gravia decidentia accelerantur, non recte inferri a Gassendo, motum fore in instanti*; Toulouse, décembre 1658, in-4°, avec une figure; — *Propositio trigesima sexta excerpta ex quarto libro de Cycloïde Antonii Laloveræ nondum quidem edito, viris tamen doctrinæ et fide insignibus ante aliquot menses communicato*; Toulouse, 9 janvier 1659, in-4° avec fig. (3); — *Veterum Geometria promotâ in septem de Cycloïde libris*; Toulouse, 1660, 1 vol. in-4°.

E. MERLIEUX.

Récit de l'examen et du jugement des écrits envoyés pour les prix proposés publiquement sur le sujet de la roulette; Paris, 28 novembre 1688, in-4°. — *Histoire de la Roulette*; Paris, 10 octobre 1688, in-8°. — *Suite de l'Histoire de la Roulette, où l'on voit le procédé d'une personne qui s'était voulu attribuer l'invention des problèmes proposés sur ce sujet*; Paris, 12 décembre 1688, in-8°. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, tom. II. — Bossut, *Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal*; Paris, 1781, in-8°.

LA LOUBÈRE (Simon DE), littérateur et voyageur français, neveu du précédent, né en mars 1642, à Toulouse, mort le 26 mars 1729, au château de La Loubère, diocèse de Rieux, en Languedoc. Il perdit son père de bonne heure, vint étudier le droit à Paris, et entra dans la diplomatie. Il fut bientôt choisi pour secrétaire par M. de Saint-Romain, ambassadeur en Suisse. Peu de temps après, Louis XIV, qui voulait nouer des relations commerciales avec le royaume de Siam et y faire pénétrer le christianisme, y envoya La Loubère, avec le titre d'envoyé extraordinaire. Parti de Brest le 1<sup>er</sup> mars 1687, il arriva à sa destination le 27 septembre suivant, et séjourna dans le pays jusqu'au 3 janvier 1688, qu'il remit à la voile pour Brest, où il débarqua le 27 juillet de la même année. Quoique La Loubère n'eût guère séjourné que trois mois à Siam, la relation qu'il a publiée de son voyage révèle un observateur judicieux et exact. Ses renseignements sur l'origine, les mœurs, les institutions, la religion, le gouvernement, l'industrie et le commerce des Siamois, ont été confirmés par les relations postérieures, et servent de correctif aux exagérations du P. Tachard. Cette relation a été publiée sous ce titre : *Du Royaume de Siam* (fig.); Paris et Amsterdam, 1691, 2 vol. in-12. Les exemplaires de l'édition d'Amsterdam, avec la date de 1700 ou 1713, ne diffèrent que par le changement de frontispice. Réimprimé sous ce titre : *Description du royaume de Siam, où l'on voit quelles sont les opinions, les mœurs et la religion des Siamois; avec plusieurs remarques de physique touchant les planètes et les ani-*

(1) Cette *Propositio trigesima sexta* a été publiée une seconde fois le 15 février suivant, avec une note au-dessous de la figure. Cette note est une réponse à Pascal.

*maux du pays* (fig.) ; Amsterdam, 1714, 2 vol. in-12. Dans le 2<sup>e</sup> volume de ces diverses éditions, on trouve : *Règles de l'Astronomie siamoise pour calculer les mouvements du Soleil et de la Lune, traduites du siamois (par La Loubère), expliquées et commentées par Cassini* ; — *Réflexions sur la Chronologie chinoise, et Discours sur l'île de Taprobane, par Cassini* ; et *Problèmes des carrés magiques selon les Indiens*.

Chargé ensuite d'aller remplir en Espagne et en Portugal une mission secrète, dont le but était de détacher ces deux pays de l'alliance de l'Angleterre, La Loubère ne put s'en acquitter, ayant été arrêté à Madrid faute de caractère officiel, et il ne recouvra la liberté que parce que Louis XIV menaçait d'user de représailles envers les Espagnols qui résidaient en France. Pour le dédommager de cet échec, le chancelier de Pontchartrain, avec lequel il était en fort bons termes, en fit le gouverneur de son fils. De là une faveur qui, plus que les titres littéraires de La Loubère, détermina, en 1693, son admission à l'Académie, en même temps qu'elle suggéra cette épigramme, attribuée à La Fontaine :

Il en sera quel qu'on en die ;  
C'est un impôt que Pontchartrain  
Veut mettre sur l'Académie.

L'année suivante il vint à Toulouse, et y contribua à la régénération de l'Académie des Jeux Floraux, dont il dressa les nouveaux statuts. Non content d'avoir été le restaurateur de l'ancien collège de la Gaie Science, il s'en fit l'historiographe dans l'ouvrage intitulé : *Traité de l'Origine des Jeux Floraux de Toulouse. Lettres patentes portant le rétablissement des Jeux Floraux en une Académie de Belles-Lettres* (1691) ; — *Brevet du roi qui porte confirmation des chancelier, mainteneurs et matres des Jeux Floraux, et nomination de nouveaux mainteneurs. Statuts pour les Jeux Floraux* ; Toulouse, 1715, in-8°. Le *Traité de l'origine des Jeux Floraux* n'était qu'une esquisse, que son grand âge l'empêcha de développer.

La Loubère s'était aussi occupé de mathématiques, mais en quelque sorte pour lui-même ; car il fallut toutes les instances de ses amis pour qu'il consentit à la publication de l'ouvrage dont l'impression n'était pas achevée lorsqu'il mourut (1). P. LEVOT.

(1) Cet ouvrage a pour titre : *De la Résolution des équations, ou de l'extraction de leurs racines, par feu M. de La Loubère, de l'Académie Française et Inscriptions et Belles-Lettres* (Paris, 1722, 1 vol. in-4°). Ce livre est encore assez utile à consulter. L'auteur fait preuve d'originalité dans ses idées ; mais il manquait des connaissances nécessaires. Du reste, il en convient lui-même : « Je ne sais, dit-il, de l'analyse que ce qu'il y a de plus commun dans la logique. Je commençai cette étude dans ma jeunesse, et même celle des sections coniques. Je fis des éléments à ma manière ; mais ensuite, ayant abandonné les mathématiques pendant plus de trente-cinq ans, j'y suis revenu trop tard pour, y faire

De Boze, *Éloge de la Loubère, à VII des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — Poitevin, *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux Floraux*.

L'ALOUETTE (François DE), magistrat français, né vers 1520, à Vertus, en Champagne, mort en 1602, à Sedan. Après avoir occupé la charge de bailli du comté de Vertus, il devint conseiller du roi et maître des requêtes. La part qu'il avait prise, en 1568, à la révision de la Coutume de Sedan le fit nommer, deux ans plus tard, associé du bailli de cette ville. A peu de temps de là, il fut investi des hautes fonctions de président du conseil souverain de la principauté. Versé dans la connaissance des langues anciennes, de l'histoire, du droit civil et du droit canonique, il fut un des magistrats les plus instruits et les plus intègres de son temps. L'année où il mourut, il fut choisi pour un des conseillers modérateurs de l'Académie de Sedan, qui venait d'être fondée. On a de lui : *Traité des Nobles et des Vertus dont ils sont formés*,

tous les progrès que je m'étais promis et dont je réservai l'étude pour l'amusement de ma vieillesse, ne sachant pas que dans la vieillesse cet amusement devient un travail fort sérieux. » Et il termine ainsi son livre : « Je m'étais flatté de porter plus loin cette tentative, mais il faut obéir à mon grand âge, et peut-être n'étais-je pas capable dans ma jeunesse d'aller plus loin. » Le point de départ de La Loubère est dans sa définition du rapport : « Quand je considère le rapport ou la raison qui est entre deux grandeurs de même espèce et terminées, ce que j'y cherche est l'égalité, et si je les trouve égales, je connais parfaitement l'une par l'autre, et n'ai plus rien à y considérer ; mais si je les trouve inégales, j'y découvre leur différence, et cette différence devient l'objet d'une nouvelle comparaison. Car je puis comparer cette différence avec chacune des deux grandeurs précédemment prises ; mais en comparant cette différence avec la plus grande grandeur, je trouve que l'excès de la plus grande grandeur sur cette différence est la moindre des deux premières grandeurs que je connais déjà, et cette comparaison m'est inutile, puisqu'elle ne peut offrir à mon esprit rien de nouveau. Au contraire, si je compare cette différence avec la moindre des deux premières grandeurs, je dois les trouver égales ou inégales. Si je les trouve égales, mon esprit se repose ; mais si elles sont inégales, leur différence est l'objet d'une troisième comparaison, et ainsi de suite... La raison que les géomètres appellent *raison arithmétique* est la différence qui est entre deux grandeurs. Et la raison qu'ils appellent *raison géométrique*, ou simplement *raison*, consiste dans le détail ou dans la suite des soustractions que je viens de marquer qu'on peut faire entre elles. » Chargé de porter à Hamon les compliments de l'évêque d'Osabrak sur son avènement à la succession du ducé, La Loubère s'y trouva mis en relation avec Leibnitz. « Je lui communiquai, dit-il, ma définition de la raison géométrique, et mon problème, dans lequel je donne la méthode de donner par nombres et par lettres autant de soustractions qu'on veut du détail de la raison des racines des deux hautes puissances de toute équation donnée, et je lui fis voir qu'il n'est pas même nécessaire que l'équation soit parfaite, etc., etc... Monsieur Leibnitz la regarda si sagement que je n'entendis pas ce qu'il voulait dire... » L'aveu est naïf. Cependant Leibnitz encouragea La Loubère à continuer ses recherches, et lui écrivit à ce sujet plusieurs lettres, de 1690 à 1706. En somme, malgré les idées erronées de notre auteur sur les imaginaires, sur la règle de Descartes et sur le nombre des racines d'une équation, il est à présumer que s'il eût fait usage de l'algorithme des fractions continues, il fût arrivé par son procédé à la méthode de résolution découverte depuis par Lagrange.

E. MERLHOUX.

leur charge, vocation, rang et degré; des marques, généalogie et diverses espèces d'iceux, avec une histoire de la maison de Coucy et de ses alliances; Paris, 1576, in-8°; 1577, in-4°: — *Oraison et Harangue funèbre, à l'imitation des anciens, pour le seigneur de Biez, maréchal de France, et messire Jacques de Coucy, son gendre*; ibid., 1578, in-4°: édité sous le nom du dominicain Jean Faugel; — *Généalogie de la Maison de La Mark*; ibid., 1584, in-fol.; — *Des Maréchaux de France et principale charge d'iceux*; Sedan, 1594, in-4°; — *Des Affaires d'Etat, des Finances du prince, et de la Noblesse*; Paris, 1595, in-8°, et Metz, 1597, in-8°; — *Impositions d'impieété, des fausses puissances et dominations attribuées à la lune et les planètes sur la naissance, vie, mœurs... des hommes, et choses inférieures du ciel*; Sedan, 1600, in-4°; — *Juris civilis Romanorum et Gallorum nova et exquisita Traditio, duobus libellis descripta*; ibid., 1601, in-16. L'Alouette, dont le nom latinisé était *Alaudanus*, a laissé en outre un grand nombre d'écrits qui n'ont point été imprimés, parmi lesquels nous citerons: *Origine des Gaulois*; — *Mémoires pour faire le corps du droit français*; — *Sylva Sylvarum, seu historia naturalis*; — *Traité des Fiançailles*; — *Des Polices du royaume, des villes et plat pays de France*; — *De l'ignorance des Lettrés*.

P. L—Y.

*Biographie ardennaise.* — Haag frères, La France Protestante.

• **LALOUETTE** (Jean-François), musicien français, né à Paris, en 1651, et mort à Versailles, le 1<sup>er</sup> septembre 1728. Admis comme enfant de chœur à la maîtrise de l'église Saint-Eustache, où il commença ses études musicales, Lalouette reçut ensuite des leçons de violon de Guy Leclere, violon de la grande Bande du Roi, puis devint l'élève de Lully pour la composition. Lorsqu'en 1672 Lully obtint le privilège de l'Opéra, Lalouette, qui passait pour un des meilleurs violonistes de son temps, fit partie des musiciens de ce théâtre, et fut chargé bientôt après de la direction de l'orchestre. Lully l'employait aussi à remplir les parties de chœur ou d'instruments dans les morceaux de ses opéras dont il n'écrivait que le chant et la basse. Lalouette s'acquitta de ses fonctions de chef d'orchestre et de secrétaire avec une intelligence et une habileté qui lui firent une certaine réputation; mais au bout de quelques années Lully crut s'apercevoir que son élève tranchait un peu trop du maître; il lui revint même qu'il s'était vanté d'avoir composé les meilleurs morceaux de son opéra d'*Isis*. Lully n'était pas homme à supporter de pareils procédés, et en 1677 il congédia Lalouette, qu'il remplaça par Colasse. Lalouette obtint plus tard la place de maître de musique à l'église Notre-Dame, à Versailles, et

mourut dans cette ville à l'âge de soixante-dix-sept ans. Cet artiste a composé la musique de plusieurs ballets et intermèdes pour l'Opéra; ces ouvrages sont restés en manuscrit. Il a écrit aussi pour l'église; on a gravé de lui: *Motets à plusieurs parties*, 1<sup>er</sup> livre; Paris, in-fol., sans date; — *Miserere*, 2<sup>e</sup> livre de motets, ibid.

D. DENNE-BARON.

De Fresnens, *Comparaison de la Musique italienne et de la Musique française.* — Bourdelot, *Histoire de la Musique et de ses effets.* — De La Bérède, *Essai sur la Musique.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

**LALOY** (Pierre-Antoine), homme politique français, né à Doulevant-le-Château (Champagne), le 16 janvier 1749, mort dans la même ville, le 5 mars 1846. Il termina ses études à Paris, en 1764, entra chez un procureur, et fut reçu avocat au bailliage de Chaumont-sur-Marne, le 31 août 1773. En 1785 il fut chargé par le garde des sceaux de plusieurs travaux paléographiques et de dépouiller les archives du Bassigny. Après 1789 il fut nommé successivement procureur de sa commune, administrateur du département de la Haute-Marne et député à l'Assemblée législative (août 1791). Il siégea parmi les montagnards, se fit peu remarquer à la tribune, mais se distingua au sein des commissions. Réélu à la Convention, il vota la mort de Louis XVI, la mise hors la loi des Girondins, et après le 31 mai il signa comme secrétaire la nouvelle constitution. Membre du comité de sûreté générale, il vota toutes les mesures exceptionnelles. Du 6 au 22 novembre 1793, il présida la Convention, et accueillit favorablement l'évêque de Paris, Gobel, lorsque ce prélat se présenta à la barre de l'assemblée, à la tête de son clergé pour y rendre hommage à la Raison. Cependant il s'éleva contre Robespierre. Il entra au Conseil des Cinq Cents, où il s'occupa surtout de l'organisation judiciaire; il fut porté à la présidence de ce conseil le 19 février 1798. Les électeurs de la Haute-Marne l'envoyèrent encore au Conseil des Anciens, dont il fut secrétaire le 20 mai 1798 et président le 18 août suivant. Il applaudit au 18 brumaire, fit partie de la commission des cinq membres chargés de sanctionner le coup d'État de Bonaparte, et fut élu au Tribunal, d'où il fut éliminé par la constitution de l'an x (16 septembre 1802). L'empereur le nomma membre du conseil des prises, place qu'il occupa jusqu'à la première restauration. Dans les Cent Jours Laloy entra au conseil de préfecture de la Seine, ce qui lui valut d'être, au second retour des Bourbons, frappé par la loi dite *d'amnistie*. Il se fixa à Mons; un an plus tard il reçut l'autorisation de rentrer en France, mais il refusa cette grâce, et ne revit sa patrie qu'après juillet 1830. Sur la proposition du comte Réal, une pension lui fut accordée. Laloy s'éteignit à quatre-vingt-dix-sept ans; c'était surtout un homme d'étude; sa bibliothèque se composait de plus de vingt mille volumes. Ses discours, quelques rapports et mémoires sont les

seuls travaux imprimés en son nom; mais il a composé ou rédigé plusieurs ouvrages anonymes : tels que *l'Agriculture pratique* de Douette Richardot; — les *Mémoires* pour M<sup>me</sup> de Douhault; — la *Statistique de la Marne*, publiée par Chauhaire, etc.

H. LESUEUR.

Émile Jolibois, *Notices sur P.-A. Laloy*; Colmar, 1846.

**LA LUZERNE** (*César-Henri*, comte DE), homme politique français, né en 1737, à Paris, mort le 24 mars 1799, aux environs de Wells, en Autriche. Issu d'une ancienne famille de Normandie et neveu de Malesherbes par sa mère, il embrassa la carrière des armes, parvint au grade de lieutenant général, et fut envoyé en 1786 aux îles sous le Vent en qualité de gouverneur. Au mois d'octobre 1787 il fut appelé au ministère de la marine, et donna sa démission, en même temps que tous ses collègues, lors du renvoi de Necker (12 juillet 1789); peu de temps après il céda aux instances du roi, et reprit son portefeuille. Mais, son administration ayant été à l'Assemblée nationale l'objet des attaques les plus vives et malheureusement aussi les mieux justifiées, il fut forcé de se retirer (20 octobre 1790). L'année suivante il passa en Angleterre pour assister aux derniers moments de son frère, qui était ambassadeur à Londres, resta quelque temps dans ce pays, et s'établit ensuite en Autriche. On a de lui : *Retraite des Dix mille*, trad. de Xénophon; Paris, 1786, 2 vol. in-12, fig.; — *Constitution des Athéniens*, du même auteur; Londres, 1793, in-8°. P. L.—Y.

Thiers, *Hist. de la Révol. fr. — La France Litt.*

**LA LUZERNE** (*Anne-César* DE), diplomate français, frère du précédent, né en 1741, à Paris, mort le 14 septembre 1791, à Londres. Élevé à l'école des chevalliers-légers, il fut aide de camp du duc de Broglie, son parent, fit avec lui plusieurs campagnes, et devint en 1762 major général de la cavalerie, puis colonel des grenadiers de France. Bientôt après il abandonna la carrière militaire, et, s'étant tourné vers la diplomatie, fut envoyé, en 1776, à la cour de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph; sa conduite y fut très-remarquée durant les discussions auxquelles donna lieu la mort de ce prince, et, quoique sans instructions spéciales, il fit preuve d'autant d'habileté que de prudence. Nommé ministre aux États-Unis (1779), il ne tarda pas à prendre une grande influence dans la direction des affaires; ainsi, en 1780, il contracta sur sa propre responsabilité un emprunt qui devait venir en aide aux besoins des troupes américaines. Lorsque la paix eut été signée entre l'Angleterre et les États-Unis (30 novembre 1782), il fit suspendre la ratification du congrès, et obtint que le traité ne serait définitif que quand celui de la France serait signé; il lui fut en outre accordé que jusque là les opérations militaires ne seraient pas ralenties. Le chevalier de La Luzerne reçut, lors de son départ (1783), les témoignages les plus honorables;

le quaker Benezet lui adressa ces paroles : « Ta mémoire nous sera toujours chère; tu n'as jamais cessé d'être un ministre de paix parmi nous; tu n'as rien épargné pour adoucir ce que la guerre a d'inhumain. » Par la suite, et pour lui prouver leur reconnaissance, les citoyens de la Pensylvanie donnèrent son nom à l'un des comtés de leur État. Au mois de janvier 1788 il accepta l'ambassade de Londres, où il resta jusqu'à sa mort. P. L.—Y.

Chaudon et Delandine, *Dict. général. — Art de vérifier les dates.*

**LA LUZERNE** (*César-Guillaume* DE), prélat français, frère du précédent, né à Paris, le 7 juillet 1738, mort le 21 juin 1821. Chevalier de Malte au berceau, il se destina plus tard à l'Église, et entra au séminaire de Saint-Magloire en sortant du collège. Dès sa première jeunesse il obtint des bénéfices par le crédit du chancelier de Lamoignon, son grand-père. En 1754, il fut nommé chanoine *in minoribus* de la métropole de Paris, et en 1750 abbé de Mortemer. Il fit sa licence avec distinction au collège de Navarre, et obtint le premier rang en 1762. La même année l'archevêque de Narbonne, M. D. Dillon, le nomma son grand-vicaire, et en 1765 la province ecclésiastique de Vienne le choisit pour agent général du clergé. La Luzerne fit partie de l'assemblée du clergé qui présenta requête au roi, en mars 1766, contre le réquisitoire de M. Castillon, avocat général du parlement de Provence, sur les actes du clergé. Le 24 juin 1770 La Luzerne fut nommé évêque de Langres. Ce siège, qui avait le titre de duché-pairie, était alors la troisième des pairies ecclésiastiques. La Luzerne resta en même temps chanoine honoraire de Paris. En 1773, il prononça à Notre-Dame l'oraison funèbre du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, et l'année suivante l'oraison funèbre de Louis XV. Il siégea à l'assemblée des notables en 1787, et en 1788 à la dernière assemblée du clergé. Le clergé du bailliage de Langres le nomma député aux états généraux de 1789. Quand les prétentions du tiers état en faveur du vote par tête se furent manifestées, La Luzerne proposa comme moyen terme la formation de deux chambres égales, l'une composée du clergé et de la noblesse, l'autre du tiers état seulement. Ce système n'obtint l'appui d'aucun des trois ordres, et Mirabeau le réfuta dans trois *Lettres à ses commettants*. Après la réunion, La Luzerne se prononça en faveur du projet d'asseoir un emprunt considérable sur les biens du clergé pour prévenir la banqueroute de l'État. Plus tard il parla contre la déclaration des droits qui devait être placée en tête de la nouvelle constitution. Il fut encore en dissentiment avec la majorité à propos du veto accordé au roi, et dont il voulait que l'effet fût rigoureusement suspensif. A la fin d'août 1789, La Luzerne présida l'assemblée constituante; mais à la suite des journées des 5 et 6 octobre il donna sa démission, et se retira dans

son diocèse. Il s'y opposa de tout son pouvoir à l'introduction de la constitution civile du clergé, et en 1791 il quitta la France. Il se retira d'abord à Constance, où il aida de ses deniers les prêtres de son diocèse exilés comme lui. Il passa ensuite en Autriche, auprès de son frère, le comte de La Luzerne, qui vivait alors retiré dans la terre de Bernau, près Wells. Ayant perdu ce frère en 1799, il se rendit en Italie, et se fixa à Venise, où il resta jusqu'à la restauration. Au mois d'octobre 1813, il se trouva atteint du typhus en portant les secours spirituels aux soldats français entassés dans les hôpitaux de cette ville. Pendant son séjour à Venise, La Luzerne composa un grand nombre d'ouvrages religieux, qui attestent son savoir et sa piété. Il s'était empressé de remettre sa démission entre les mains du pape, pour faciliter le concordat de 1801. De retour en France en 1814, La Luzerne fut porté sur la première liste des pairs créés par Louis XVIII, le 4 juin. Vers la fin de cette année, il fit partie d'une commission de neuf évêques chargés de s'occuper des affaires de l'Église de France. Il resta tranquillement à Paris pendant les Cent Jours. Présenté par le roi pour le cardinalat, il fut promu à cette dignité le 28 juillet 1817. Louis XVIII lui dit en lui remettant la barrette : « Si je veux quelque chose, c'est parce que je me suis constamment appliqué à suivre les conseils que vous m'avez donnés, il y a quarante-trois ans, en terminant l'éloge funèbre de mon grand-père. » Le siège de Langres avait été rétabli au mois de juin 1817; La Luzerne fut nommé à cet évêché par le roi et préconisé à Rome; mais des difficultés législatives ne lui permirent pas d'en prendre possession. Seul de tous les évêques français, il fut appelé en 1818 dans le conseil des ministres réuni pour s'occuper de la mise à exécution du concordat de l'année précédente. Quoique attaché aux libertés de l'Église gallicane, La Luzerne appuya vivement l'exécution entière de ce concordat. A la chambre des pairs il vota avec le parti aristocratique. Le 10 mai 1819, il protesta par une déclaration publique, avec trois autres évêques, ses collègues dans la même chambre, contre le refus d'insérer dans la loi de répression des délits de la presse, les mots *outrages à la religion, au lieu d'outrages à la morale publique et religieuse*. Il fournit aussi des articles au *Conservateur* et à *La Quotidienne* sur divers sujets de politique religieuse, et notamment en faveur des frères des écoles de la doctrine chrétienne et contre les écoles d'enseignement mutuel. La Luzerne s'éteignit après une maladie de deux mois. Son corps fut déposé dans un caveau de l'église des Carmes de la rue de Vaugirard. Il joignait à ses dignités le titre de ministre d'État et le cordon du Saint-Esprit. « Le cardinal de La Luzerne doit être compté, dit Mahul, parmi les plus savants et les plus pieux évêques de notre époque. Son érudition était vaste, sa piété éclairée et tournée principalement

vers la charité... Il entrevoyait les besoins des sociétés modernes, et prêtait à leurs réclamations une oreille attentive, quoique sévère; avec lui, du moins, la discussion était possible. Les libertés de l'Église gallicane, telles qu'elles ont été consacrées par la célèbre déclaration de 1682, le comptèrent toujours parmi leurs défenseurs. » Il laissa une riche bibliothèque, dont le *Catalogue* fut publié en 1822, in-8° : on y remarquait les procès-verbaux imprimés et manuscrits de toutes les assemblées du clergé, à dater du colloque de Poisey en 1561; des livres jansénistes ou philosophiques; les ouvrages de Port-Royal, de l'abbé Grégoire, de Voltaire, de Naigeon, d'Holbach, et surtout *Essai sur la Vie de Sénèque*, par Diderot, avec cette inscription de l'auteur : « Pour monseigneur l'évêque de Langres, de la part de son très-humble serviteur. » On a du cardinal de La Luzerne : *Oraison funèbre de Charles-Emanuel III, roi de Sardaigne*; 1773, in-4° et in-12; — *Oraison funèbre de Louis XV, roi de France*; 1774, in-4° et in-12; — *Ordonnance synodale sur l'instruction que les pasteurs doivent à leurs peuples*, 29 août 1783; — *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion*, 15 avril 1786; Langres, 1809, in-12; Paris, 1810, 1818; Lyon, 1810, 1815; Avignon, 1835, in-12; — *Instructions sur l'Administration des Sacrements en général, ou le Rituel de Langres*; Besançon, 1786, in-4°; Paris, 1817, in-4°; 3<sup>e</sup> édition, mise en concordance avec le droit civil actuel, revue, corrigée et augmentée d'un grand nombre de notes par M. Affre; Paris, 1835, 3 vol. in-12; — *Réflexions sur la forme la plus avantageuse d'opiner aux états généraux*; Paris, 1789, in-8°; — *Lettre aux administrateurs de la Haute-Marne*, 20 déc. 1790; — *Lettre aux officiers municipaux de Langres*, 27 janvier 1791; — *Lettre à M. Becquey, procureur général syndic des départements*; 19 janvier 1791; — *Réponse à M. Becquey, procureur général syndic des départements*; 1791: ces quatre derniers ouvrages sont relatifs aux affaires de la constitution civile du clergé; — *Examen de l'Instruction de l'Assemblée nationale sur l'Organisation prétendue civile du clergé*; 1791, in-8°; — *Instruction pastorale aux curés, vicaires et autres prêtres du diocèse de Langres qui n'ont pas prêté le serment*; Langres, 1791, in-8°; — *Lettre aux Électeurs de la Haute-Marne*; 1791, in-8°; — *Instruction pastorale sur le Schisme de France*; Langres, 1791, 1808, 2 vol. in-12; Paris, 1842, in-12; — *Sermon sur les Causes de l'Incrédulité, prêché à Constance le jour de Pâques* 1795; 1818, in-8°; — *Considérations sur divers points de la Morale chrétienne*; Venise, 1795, 5 vol. in-12; Lyon, 1816, 4 vol. in-12; Paris, 1829, 4 vol. in-12; 1842, 2 vol. in-12; Besançon, 1835, 1838, 2 vol. in-8°; — *Instruction pastorale sur la révélation*; Langres, 1803, in-12;

— *Dissertation sur la Révélation en général*; Langres, 1804, in-12; — *Dissertation sur la Loi naturelle*; Langres, 1805, in-12; — *Dissertation sur la Spiritualité de l'âme et sur la Liberté de l'homme*; Langres, 1806, in-12; Paris, 1822, 1842, in-12; Besançon, 1835, 1838, in-8°; Lyon, 1843, in-8°; — *Dissertation sur l'Existence et les Attributs de Dieu*; Langres, 1808, in-12; Paris, 1833, 1844, in-12; Besançon, 1838, in-8°; Lyon et Paris, 1843, in-8°; — *Dissertation sur les Prophéties*; Langres, 1802, in-12; Besançon, 1835, 1838, in-8°; Paris, 1843, in-12; Lyon, 1844, in-8°; — *Explication des Évangiles des dimanches et de quelques-unes des fêtes principales de l'année*; Lyon, 1807, 5 vol. in-8° et in-12; Paris, 1816, 4 vol. in-12; Avignon, 1822, 4 vol. in-12; Besançon, 1835, 1838, 2 vol. in-8°; Paris, 1836, 1848, 4 vol. in-12; 1839, 1842, 2 vol. in-8°; 1840, in-8°; 1841, in-8° et 4 vol. in-18; — *Considérations sur l'État ecclésiastique*; Paris, 1810, in-12; Besançon, 1835, 1838, in-8°; Paris, 1835, in-12; Lyon, 1845, in-8°; — *Considérations sur la Passion de Jésus-Christ*; Paris, 1803, 1810, in-12; Besançon, 1835, 1838, in-8°; Paris, 1836, in-12; Lyon, 1844, in-8°; — *Dissertations sur la Vérité de la Religion*, savoir : sur l'authenticité de l'Ancien Testament, sur les miracles, sur la résurrection de Jésus-Christ, sur la propagation de la religion; Langres, 1802, 1811, 4 vol. in-12; Besançon, 1835, 1838, in-8°; Lyon, 1843, in-8°; Paris, 1844, in-12; — *Dissertations sur les Églises catholique et protestante*; 1809, in-12; 1816, 2 vol. in-12; Paris, 1833, 2 vol. in-12; 1844, in-12; — *Sur la Différence de la Constitution française et de la Constitution anglaise*; Paris, 1815, in-8°; — *Sur l'Instruction publique*; Paris, 1816, in-8°; — *Sur la Responsabilité des Ministres*; 1816, in-8°; — *Dissertations morales lues à Venise dans l'Académie des Filaretti et dans l'Athénée de cette ville*; Paris, 1816, in-8°; — *Sur le Projet de loi relatif à la Responsabilité des Ministres*; Paris, 1817, in-8°; — *Réponse au discours prononcé par M. de Lally-Tollendal sur la Responsabilité des Ministres*; Paris, 1817, in-8°; — *Éclaircissements sur l'Amour de Dieu*; 1818, in-12; — *Articles relatifs à la Religion*, extraits du *Journal du Commerce*; 1818, in-8°; — *Sur le Pouvoir du roi de publier par une ordonnance le Concordat du 11 juin 1817*; 1818, in-8°; Paris, 1821; — *Projet de loi sur les Élections*; Paris, 1820, in-8°; — *Sur la Déclaration de l'Assemblée du Clergé de France de 1682*; Paris, 1821, in-8°; 1843, in-12 : c'est une défense des quatre articles. Le cardinal de La Luzerne a publié dans *Le Conservateur* : *Sur la Lettre et l'Esprit de la Charte* (14<sup>e</sup> livraison); — *Sur la Puissance Temporelle* (38<sup>e</sup> livraison); — *Sur la Nécessité de l'Éducation Religieuse* (55<sup>e</sup> livraison); — dans le *Defenseur* : *Sur le*

*Gouvernement représentatif* (t. II, p. 49); — *Sur la Nécessité de la Religion dans les hommes en place* (t. II, p. 529). On a donné une édition des Œuvres de M. de La Luzerne; Lyon et Paris, 1842, 10 vol. in-8°; mais cette édition est loin de contenir tous les écrits du cardinal. Il laissa en manuscrit un *Traité théologique sur le Prêé à intérêt*, et des *Dissertations sur les droits et devoirs respectifs des évêques et des prêtres dans l'Église*, qui ont été publiées par l'abbé Migne (Montrouge), 1844, in-8°.

J. V.

Cortois de Pressigny, archevêque de Besançon, *Éloge de M. le cardinal de La Luzerne*, prononcé à la chambre des pairs; dans *Le Moniteur* du 28 juillet 1821. — *Notice sur M. de La Luzerne*, dans *l'Ami de la Religion et du Roi*, tome XXVIII, p. 228-232. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1821, p. 220. — Quérard, *La France Littéraire*.

LAMA (Giovanni-Bernardo), peintre de l'école napolitaine, né vers 1508, mort vers 1579. Fils d'un peintre obscur, il eut pour premier maître l'Amati; mais Polydore de Caravage étant venu à Naples en 1527, il s'attacha à cet artiste, qui apporta avec lui les doctrines de Raphaël et le goût de la pureté antique. Dans une *Piété* que Lama peignit bientôt pour l'église Saint-Jacques des Espagnols, il montra quels progrès il avait fait faire à cette nouvelle école, et beaucoup attribuèrent son œuvre à Polydore lui-même, tant étaient grandes la correction et la force du dessin, la vérité des mouvements, la variété de la composition. Plus tard, il adoucit un peu le style hardi de son maître, et se créa une manière plus suave, dont il ne se départit plus. Parmi ses meilleurs ouvrages à Naples, on cite encore *Le Christ au milieu des docteurs* de Santa-Maria della Sapienza et à San-Lorenzo; — *La Vierge entre saint Antoine et sainte Catherine*. Lama excella aussi dans le portrait, modèla avec talent, et s'occupa même d'architecture. E. B.—N.

Domenici, *Vite di Pittori Napolitani*. — Sarnelli, *Guida de' Forestieri per la città di Napoli*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario* — Ticcozzi, *Dizionario*.

LAMACHUS (Λαμαχος), général athénien, fils de Xénophane, né vers 475 avant J.-C., mort en 414. On n'a point de détails sur la première partie de sa vie. Si on en croit Plutarque, Périclès, dans une expédition sur le Pont-Euxin, le chargea de protéger avec treize vaisseaux le peuple de Sinope contre le tyran Timésilaüs. Lamachus s'acquitta heureusement de sa mission. Les partisans de Timésilaüs furent expulsés, et la ville reçut une colonie de six cents Athéniens. Il est difficile de préciser la date de cet événement, qui, suivant le récit de Plutarque, s'accomplit avant la paix de trente ans, en 445. Pour exercer un commandement aussi important, Lamachus devait avoir une trentaine d'années, et c'est d'après cette induction que nous plaçons la date de sa naissance vers 475. Il ne reparait dans l'histoire qu'en 424, la huitième année de la guerre du Péloponnèse. Il fut détaché avec huit



vaisseaux pour recueillir les tribus des villes alliées sur la côte asiatique du Pont-Euxin. Assailli par un ouragan à l'embouchure du Caïex, près d'Héraclée, il perdit toute son escadre, et se retira par terre à Chalcedoine. Il figura parmi les signataires du traité de 421, et lorsque ce traité eut été rompu, il partagea avec Alcibiade et Nicias le commandement de l'expédition de Sicile, en 416. Dans le conseil tenu à Egéste par les trois généraux au début de l'entreprise, tandis que Nicias, découragé, voulait revenir à Athènes, et qu'Alcibiade opinait pour des négociations avec les villes siciliennes, Lamachus, tout en préférant cette opinion à celle de Nicias, déclara qu'à son sentiment il fallait occuper Mégare comme une excellente base pour les opérations futures, et attaquer immédiatement Syracuse. Cet avis hardi était aussi le plus sage, et aurait été probablement couronné d'un plein succès; il ne fut pas adopté. Les Athéniens n'investirent Syracuse qu'au printemps de l'année suivante. Lamachus périt dès le commencement du siège, en enlevant les défenses avancées de la place. Sa mort fut une des principales causes des malheurs qui accablèrent les Athéniens. Aristophane, dans sa comédie des *Acharniens*, a mis Lamachus en scène comme le type du soldat brave et brutal, aimant beaucoup la guerre et fort attaché à sa paye. Plutarque le représente aussi comme un homme brave et honnête, un héros sur le champ de bataille, mais si pauvre et si mal fourni qu'à chaque entrée en campagne il demandait au gouvernement de l'argent pour s'équiper. Cette position gênée le rendit humble dans ses rapports avec ses riches collègues; Nicias, en particulier, le retint au second rang, quoique pour la valeur et le sens militaire Lamachus n'eût pas de supérieur parmi ses contemporains. L. J.

Thucydide, IV, 75; VI, 8, 49, 101. — Plutarque, *Périclés*, 20; *Nicias*, 19, 18, 16; *Alcibi*, 18, 20, 21. — Aristophane, *Acharn.*, 568, etc., 906, 1070, etc.

LA MADELÈNE (*Charles-François-Elséar DE COLLET DE*), littérateur français, est né en 1820, à Versailles, où son père, le baron de Collet de La Madelène, colonel d'infanterie, commandait le vingt-deuxième régiment de ligne. En 1840, il fonda à Carpentras (d'où sa famille est originaire) la *Revue du Comtat*, dans laquelle il publia des poésies et le commencement de l'*Histoire des Recteurs du Comtat*. De 1844 à 1848, il collabora à la *Revue indépendante* et à l'*Histoire des villes de France* (comtat Venaissin, Carpentras, Vaison, Cayailon). En 1855 la *Revue des Deux Mondes* publia un roman de lui, *Le marquis des Saffras*, et l'année suivante *Le comte Algliera*. En 1857 parurent de lui *Les Ames en peine*, in-12 (nouvelle extraite de *La Revue indépendante*); — *Les Gants verte-pâle*, nouvelle publiée par le *Bulletin de la Société des Gens de Lettres*, et deux contes imprimés dans *La Semaine* et *Le Magasin pitto-*

*resque, Les Aventures de Si-Babouiry, Les Chequante Aveugles ou les dîners de Nadir-Khoulî.*

Son frère, *Henry-Joseph*, né à Toulouse, en 1826, a publié dans la *Revue de Paris* plusieurs romans et nouvelles (*Mlle de Fontanges, Germain Barbe-Bleue, Les Fonds perdus*), une biographie curieuse de l'aventurier Raoussel-Boulbon, etc.

M. Hippolyte Babou, dans la *Revue Française*, numéro du 10 juin 1857. — *Documents particuliers.*

LA MAILLARDIÈRE (*Charles-François LEFRÈRE*, vicomte DE), littérateur français, né dans le Cotentin, mort vers 1804. Il servit d'abord dans la cavalerie, y obtint le grade de capitaine, et fut ensuite lieutenant de roi au gouvernement de Picardie, charge qu'il occupa jusqu'à la révolution. Il cultiva les lettres, et fit partie, comme membre effectif ou honoraire, d'un grand nombre d'académies provinciales. Il avait aussi le titre de chevalier d'honneur à la chambre des comptes de Bourgogne. On a de lui : *Conquête de l'Angleterre par les Français, anecdotes intéressantes*; s. l. n. d., in-8°; — *Éloge anecdotique et militaire des Rois de la maison de Bourbon*; — *Précis du Droit des gens, de la guerre, de la paix et des ambassades*; Paris, 1775, in-12; — *Histoire politique de l'Allemagne et des États circonvoisins dépendances anciennes de l'Empire*; Paris, 1777, in-12; — *Abrégé des principaux Traités conclus depuis le commencement du quatorzième siècle jusqu'à présent*; Paris, 1779, 2 vol. in-12; — *Le Produit et le Droit des communes et autres biens, ou l'Encyclopédie rurale, économique et civile*; Paris, 1782, in-8°; — *La Législation Militaire de nos jours*; — *Traité d'Économie Politique, dédié à la France*; Paris, 1800, 3 part. in-12, recueil d'opuscules qui ont déjà paru; — et différents *Mémoires d'économie politique.* P. L.—Y.

Barbier, *Dict. des Anonymes.* — Descassarts, *Les Siècles Littéraires.*

LA MAISONNEUVE. Voy. HÉROËT.

LA MALLE. Voy. DUREAU.

LA MARCHÉ (*Bernard d'Armagnac*, comte DE), né vers 1400, mort vers 1462. Bernard, seigneur de Montaigu en Combrailles, vicomte de Carlat et de Murat, comte de Pardiac (ou Perdiac), de La Marche et de Castres, était fils de Bernard VII, comte d'Armagnac, connétable de France, et de Bonne de Berry. En 1419 il fut appelé auprès du dauphin (depuis Charles VII). Dès l'année suivante il comptait parmi les principaux auxiliaires de ce prince. En 1423 il combattit contre les Bourguignons pour le roi de France, avec les titres de lieutenant et capitaine général au bailliage de Mâcon, sénéchaussée de Lyon et Charolais. Le 27 juillet 1424, il épousa Éléonore de Bourbon, fille unique et héritière de Jacques de Bourbon, roi de Hongrie, de Naples, Sicile, Jérusalem, comte de La Marche et

de Castres. Ce prince, par son testament, en date du 24 janvier 1436, lui légua (comme à l'époux de sa fille) ses comtés de Castres et de La Marche. Le roi Jacques, après ces dispositions, se retira au couvent des claristes de Besançon, et y mourut, sous l'habit religieux, le 24 septembre 1438. Bernard d'Armagnac succéda à son beau-père dans les comtés de Castres et de La Marche (1).

Au mois d'avril 1436 on le trouve au nombre des principaux conseillers de Charles VII. En 1438 il accrédiça auprès de ce prince un célèbre chef de guerre, nommé Rodrigue de Villandrando. De concert avec cet officier aragonais, il guerroya dans le midi contre André de Ribes, capitaine de routiers, dit le *bastard d'Armagnac*. Bernard le vainquit, et le fit pendre. En 1439 il se rendit à la cour avec le connétable de Richemont, et offrit au roi ses utiles services contre les Anglais; mais le roi ne voulut pas les accepter. Le comte de Pardiac fut poursuivi par les intrigues et l'envie du ministre La Trémoille, qui en acquiesça à la puissante et légitime influence. Bernard, enveloppé dans la même disgrâce que le connétable, dut se retirer en Guyenne. Georges de La Trimouille, en 1434, perdit tout pouvoir. D'autres conseillers lui succédèrent dans la faveur du roi, et Bernard d'Armagnac jouit auprès de Charles VII d'un nouveau crédit. En 1435 le comte de Perdrigac fut nommé gouverneur du haut et bas Limousin. Le traité d'Arras, signé la même année, désignait le comte comme l'un des princes qui devaient se porter garants de l'exécution pour le roi de France. Vers 1437 Louis, dauphin, atteignit l'âge de quatorze ans; il entra dans une nouvelle période de son éducation et de son existence. Charles VII, connaissant les mœurs, les lumières, les services et la fidélité du comte de La Marche, le nomma gouverneur du dauphin. Le caractère ombrageux, indiscipliné, du jeune prince, rendait cette mission particulièrement délicate. Bernard d'Armagnac répondit pleinement à cette preuve de confiance. Il prodigua à son pupille les meilleurs enseignements, et spécialement ceux de l'exemple. En 1437, il combattit les Anglais à Châteaun-Landon, à Nemours et à Montereaux. Au mois de novembre de cette année, il accompagna le roi et le dauphin lorsque Charles VII fit son entrée dans la capitale. Bernard d'Armagnac recueillit pieusement les restes mortels de son père (le connétable), massacré en 1418, et qui avait été privé des honneurs religieux de la sépulture. Le comte de La Marche, après avoir fait célébrer en l'honneur de son père un service solennel, emmena ces dépouilles avec lui pour les inhumer dans sa terre d'Armagnac.

Le 25 mai 1439, Louis dauphin fit son entrée à Toulouse, comme gouverneur temporaire du Languedoc, où le roi son père venait de lui confier une mission importante. L'archevêque de Toulouse et le comte de La Marche furent proposés par le roi pour se joindre au jeune prince et pour le guider de leurs conseils. En 1440 eut lieu la Praguerie. Le dauphin Louis, sans égard pour les instructions tout opposées qu'il recevait de son gouverneur, leva contre son père l'étendard de la révolte. Le comte de La Marche, voyant son autorité méconnue et ses efforts méprisés, se rendit auprès de Charles VII. Il l'instruisit de la conduite que tenait le dauphin, et, mettant au service du roi son énergique fidélité, il contribua puissamment à réduire le jeune Louis par la force des armes. Il accompagna, au nom du roi, dans le mois de mai de cette année, Catherine de France, lorsque cette princesse vint à Reims épouser le comte de Charolais, Charles le Téméraire, fils du duc de Bourgogne. En 1441 le comte Bernard combattit de nouveau les Anglais, sous les yeux et à côté du dauphin (qui fit ainsi ses premières armes), à Creil et à Pontoise. Il continua de servir auprès du roi comme membre du grand conseil jusqu'en mai 1444.

A partir de cette époque il parut s'être retiré de la cour (1), où il apparut de nouveau en 1457. Au mois de décembre de cette année, le comte de La Marche fut un des seigneurs qui accompagnaient le roi en sa résidence de Tours et que ce prince envoya recevoir les ambassadeurs de Ladislas, roi de Hongrie. A cette époque, le comte Bernard jouissait d'une pension de douze mille livres, que le roi lui avait accordée en 1451. On le retrouve en 1458 et 1460 comme membre du grand conseil. Bernard d'Armagnac assista Charles VII à ses derniers jours, et lui survécut peu de temps.

Georges Chatelain, dans la partie *inédite* de sa chronique, nous a laissé un portrait plein d'intérêt et de vérité, qui nous peint moralement le caractère du comte Bernard. Ce portrait nous fait voir en lui un contraste frappant avec les autres membres de sa race et de sa famille. Les *Armagnac* en effet peuvent être pris pour les types des grands barons du moyen âge, indisciplinés, orgueilleux jusqu'à la licence et jusqu'à la barbarie, effrénés. Bernard, au contraire, conciliait avec la bravoure des sentiments probes, humains, débonnaires; le respect de la loi, de la morale, l'humilité et la piété. Georges Chatelain nous représente le comte Bernard faisant lire en sa présence dans sa salle, à l'heure des repas, « la Bible, l'exposition des Saintes

(1) En 1460, il fut envoyé par Charles VII auprès du comte Jean V d'Armagnac, neveu de Bernard, qui vivait maritalement avec sa propre sœur et s'affranchissait de toute espèce de loi. Bernard avait pour mission d'exhorter le comte à rentrer dans le devoir. Il échoua. (Voy. *Armagnac*, Jean V.)

(1) Dès 1432 Bernard reçut l'hommage des vassaux du comté de Castres. Il porta en outre du vivant de son beau-père les titres de comte de Castres et de La Marche, également après le testament du roi Jacques.

Écritures, livres de doctrine et de moralité, livres de fruit et de perfection, livres de mœurs et de bons enseignements, et toutes telles choses si bien, qu'il faisoit plus quoy (1) en sa maison qu'en un refrottoir de chartreux (2) ».

Suivant Georges Chastelain, le comte Bernard eut une fille d'une grande beauté, qui, après avoir été destinée au trône, se fit religieuse en un couvent de Sainte-Claire. Le même chroniqueur, dont le style n'est pas exempt d'obscurité, donne à entendre que le comte Bernard finit lui-même ses jours dans un monastère de cet ordre, ainsi que sa fille, et ainsi que l'avait fait le roi Jacques, son beau-père.

#### VALLÉE DE VIRIVILLE.

Manuscrits Legrand, tome VI, page 22, et Brienne 212, fol. 190. — Relation du chambrier de Saint-Martial à Lamoignon (Voyage du roi en 1439), imprimée dans le tome XI des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. — Anselme, *Histoire généalogique*, t. III, p. 427. — Monstrelet à l'année 1437. — Dom Valsète, *Histoire du Languedoc*, in-fol., t. IV, p. 461. — Barante, *Ducs de Bourgogne. — Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome IV, p. 72, et tome VI, p. 128. — Jean Chartier, édition Janet, 1869, in-16; *La chronique de la Pucelle*, 1899, in-16; *Charles VII et ses conseillers*, 1899, in-8°. Consultez les tables de ces trois derniers ouvrages, au mot *Armagnac*.

LA MARCHÉ (Olivier de), chroniqueur et littérateur français, né (3) vers 1426, mort le 1<sup>er</sup> février 1502. A l'âge de huit ans il fut emmené par son père, qui vint s'établir au château de Joux, près Besançon, en qualité de capitaine pour le duc de Bourgogne. Il fit ses premières études, avec quelques gentilshommes du voisinage, à Pontarlier près Joux. En 1439, sa première éducation terminée, il entra dans les pages du duc de Bourgogne, et devint en 1447 écuyer pannetier. En 1452 il accompagna Charles le Téméraire, comte de Charolais, dans son expédition contre les Gantois. A partir de ce moment il resta constamment attaché à ce prince, dont il suivit avec une fidélité inébranlable la bonne et surtout la mauvaise fortune. Le 9 février 1454, Philippe le Bon célébra en sa ville de Lille un banquet qui se termina par le *Vœu du Faisan*. Olivier de La Marche, auteur et acteur, joua un rôle dans un intermède qui servit à l'ornement de cette fête. Il y parut sous les traits « d'une dame en manière de religieuse,

vêtue d'une robe de satin blanc, et par-dessus avoit un manteau de drap noir et la tête affublée d'un blanc couvrechef à la guise de Bourgogne ou de recluse ». Ce personnage, que jouait Olivier, représentait *Sainte Église*. Peu de mois après, Philippe le Bon reçut à Nevers le duc et la duchesse d'Orléans ainsi que la duchesse de Bourbon. Olivier de La Marche, de concert avec Georges Chastelain, premier orateur du duc, fut chargé de pourvoir à l'exécution d'un nouveau mystère par personnages, où figuraient Alexandre, Hector et Achille. A cette occasion, Olivier de La Marche reçut de Philippe le Bon une gratification de 12 écus d'or, en témoignage de la satisfaction qu'en avait le duc de Bourgogne.

En 1464, Louis XI envoya un homme éprouvé à Gorkum en Hollande, où se trouvait le comte de Charolais. Cet homme, nommé le Bâtard de Rubempré, devait épier le comte et transmettre au roi de France des renseignements secrets. Mais le Bâtard fut arrêté, et Olivier de La Marche s'entremît avec loyauté dans cette affaire, qui touchait aux plus chers intérêts du comte Charles. Louis XI conçut de là une rancune violente contre Olivier et demanda vainement qu'il lui fut livré pour le punir à son gré. L'année suivante (1465), Olivier de La Marche fut armé chevalier, et prit part à la bataille de Montherly. Au mois d'octobre suivant, pannetier du comte de Charolais, il remplit à Bruxelles une mission de confiance : il s'agissait d'obtenir du duc de Bourgogne et de rapporter en espèces un subside de cent mille écus d'or. En 1466 et années suivantes, Olivier de La Marche fut envoyé comme ambassadeur en Angleterre. Le comte de Charolais, devenu duc de Bourgogne, le nomma bailli d'Amont en Franche-Comté et capitaine de ses gardes. De 1474 à 1476 il lui confia de nouvelles missions politiques, délicates ou importantes. En 1477, le seigneur de La Marche se conduisit avec bravoure à la bataille de Nancy : il y fut fait prisonnier, et assista comme témoin oculaire à cette catastrophe, qui fut marquée par la mort de son maître, Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne de la maison de Valois.

Olivier recouvra peu de temps après sa liberté. Il se rendit aussitôt en Flandres auprès de la princesse Marie, héritière de Bourgogne, qui le retint en qualité de maître de son hôtel. La même année, Olivier de La Marche fut envoyé par la princesse Marie au-devant de son futur époux, le prince Maximilien, fils de l'empereur. Olivier devint aussitôt premier maître ou grand maître d'hôtel de Maximilien. En 1483 son gouvernement l'envoya complimenter le roi de France Charles VIII, qui venait de succéder à Louis XI. En 1492 il était encore premier maître d'hôtel au service de Maximilien d'Autriche, et dédiait à ce prince l'introduction de l'une des parties de ses mémoires. Il mourut

(1) *Quisquam* : sa maison était plus tranquille qu'un rectoier de chartreux. Bonne de Berry fut la mère de deux saints. Mariée en premières noces à Amédée VII, duc de Savoie, elle en eut Amédée VIII, qui quitta le trône pour devenir ermite, puis pape, et qui est classé au nombre des *bienheureux*. En 1308 elle épousa le comte d'Armagnac, et donna le jour au personnage dont on retrace ici les vertus.

(2) Le ms. 7190, 8 fonds français du roi, contient les *Gestes d'Alexandre le Grant*. Ce même volume a été successivement possédé par le roi Jacques et le comte Bernard. (Foy. P. Paris, *Les Manuscrits*, etc., tome VI, p. 209.)

(3) Olivier, fils de Philippe, naquit, selon M. Weiss, dans la terre de La Marche, au bailliage de Saint-Laurent, qui faisait alors partie de la comté de Bourgogne appelée depuis Franche-Comté.

plein de jours, à Bruxelles (1), et fut inhumé en l'église de Saint-Jacques de Caudenberg, près le palais des ducs de Brabant.

Il existe deux portraits d'Olivier de La Marche, qui peuvent donner une idée des traits de sa physionomie. Le premier, signé A W pinxit, a été gravé dans l'*Europe illustre*, 1754, gr. in-8°, t. II. L'autre, non moins précieux, est une très-jolie miniature peinte vers 1495, sur vélin, au frontispice de l'un des manuscrits qui contiennent le texte de ses mémoires : l'auteur y est représenté à genoux, et offrant son œuvre au souverain de la comté de Bourgogne (2). Sa devise était *tant a souffert la Marche*. On trouvera dans le Ms. Béthune 8440, folio 17, une lettre autographe, adressée par Olivier de La Marche au comte de Nevers, et datée de Bruxelles, le 7 octobre 1465.

Voici la liste des ouvrages qui nous sont connus d'Olivier de La Marche.

1° Ses *Mémoires*; prose et vers. On trouve des manuscrits de cet ouvrage : à la Bibliothèque impériale de Paris, n° 8419, très-beau ms. orné de miniatures; 8419, 2; 9597, 9, b. et à la Bibliothèque de Lille : G. A. 23. — *Éditions imprimées* : Lyon (3) Roville, 1562, in-fol.; Gand, 1567, in-4°; Bruxelles, 1616, in-4°; Louvain, 1645, in-4°. La dernière est celle du Panthéon littéraire, 1842, gr. in-8°.

2° *État de la Maison de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne*; en prose. *Manuscrits* : Bibl. imp. n° 8430, 2, fonds français; ms. De la Mare à Dijon; Fevret de Fontette, *Bibliothèque historique de la France*, tome II, n° 25471; Ms. de la bibliothèque de Douai, classe de l'histoire de France. — *Imprimés* : en flamand, dans le tome I de la collection d'Antoine Mathæus intitulée : *Veteris ævi Analecta*, Leyde, 1698, 10 vol. in-8°; en français, dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche, Bruxelles, 1616, et dans d'autres éditions déjà citées.

3° *Traité des Duels, ou des gages de bataille*, en prose. *Manuscrits* : Bibl. imp. Duchesne, 9612. A B, E; 9910, Cangé 71. — *Imprimé* dans un recueil intitulé : *Traité et Avis de quelques Gentils hommes français sur les Duels et gages de bataille*, Paris, Jean Richer, 1586, in-8°. Ce traité a été publié, la même année, séparément, par le même éditeur.

4° *Traité de la manière de célébrer la noble feste de la Toison d'Or*. — Ms. français, ancien fonds du roi 9675, E.; en prose.

5° *La Source d'Honneur pour maintenir la corporelle élégance des dames en vigueur*

*florissant et pris incalifiable*; Lyon, 1532, in-8°, fig. en vers. (F. de Fontette).

6° *Le débat de Cuidier et de Fortune* en vers. *Manuscrits* : Bibl. imp. n° 2232, et Saint-Germain 1570. *Édition imprimée* : Valenciennes, Jean de Liège, vers 1500, in-4°.

7° *Le Miroir de la Mort*, en vers. *Imprimé*, petit in-fol. de 16 pages, sans lieu ni date (avec les caractères dont se servit Mathias Hux de Lyon en 1484).

8° *Le Parement des Dames*, prose et vers; moralité avec figures. *Manuscrits* : Bibl. imp. Cangé 37, miniatures (1), 2866; La Vallière, miniatures; 8042, 8061. — *Imprimés* : Paris, Jean Petit, 1510; Lemoir, 1520; Jehannot, Trepperel, sans date in-8°; Lyon, Arnoillet, in-16.

9° *Les Adevineaux amoureux*, prose et vers. *Manuscrit* : British Museum de Londres, fonds royal F 16 in-fol. n° 138 : magnifique ms. à miniatures. — *Imprimé* vers 1477, à Bruges, chez Colart Mansion; deux éditions petit-in-4° (2).

10° *Le Chevalier délié, ou la vie et la mort de Charles le Téméraire*, poème allégorique, composé en 1483. *Manuscrits* : n° 8048; 7622, 5, 5; 2862; La Vallière 74; 1634, supplément français (Bibl. imp.). Arsenal; belles-lettres, n° 173, vélin, miniatures. — *Éditions imprimées* : Paris, Vêrard, 1488, in-4° et 1493; Lenoir, 1489 et 1501, in-4°; Lambert, 1493; Trepperel, 1495 et 1500; Sergent, sans date in-4°; Schiedam, en Hollande, vers 1500, in-fol.; Lyon, Havard, sans date, in-4°. Réimprimé dans la collection Silvestre; Paris, 1838, in-16.

11° *La Vie de Philippe le Hardi* en quatrains. *Manuscrit* de la bibliothèque de Turin G 1, 21.

On attribue à Olivier de La Marche divers opuscules poétiques contenus dans ce dernier volume et dans les autres manuscrits ci-dessus indiqués (3). Mais l'œuvre la plus importante de ce chroniqueur, ce sont, pour le répéter, ses *Mémoires*, dont les textes les plus complets paraissent s'étendre de 1435 à 1492. Olivier de La Marche, comme historien, occupe aux yeux de la critique une place importante, entre Georges Chastelain et Philippe de Commines. Olivier se déclare l'humble disciple de Georges, qu'il proclame, de l'avis de son siècle, le modèle sublime du genre. Olivier, cependant, nous paraît aujourd'hui l'emporter sur son maître par un mérite essentiel : La Marche est intelligible et clair, tandis que Chastelain demeure pour nous une longue énigme ampoulée. Philippe de Commines trahit la cause de son maître pour se faire

(1) Olivier testa le 8 octobre 1501. Il ne put mourir par conséquent le 1<sup>er</sup> février 1501, comme le disent plusieurs biographes; 1501 doit être pris d'après le compte ancien, où l'année commençait à Pâques.

(2) Ms. de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 8419, fol. 5.

(3) Selon M. Weiss, l'édition de Lyon (*princeps*) a été donnée d'après le ms. de Charles du Poupet, seigneur de la Chaix.

(1) Reproduit par extraits avec figures dans le *Magasin pittoresque* 1838, pages 356 et suiv.

(2) A proprement parler, O. de la Marche n'est point l'auteur de ce recueil, qui existait dès 1473. Mais il l'a édité, publié de nouveau, et paraît l'avoir augmenté. Voy. *Bulletin de Bibliophilie de Tschener*, 1844, pages 845 et suiv. et *Revue de Paris*, 1853, p. 374, etc.

(3) Pour les œuvres imprimées, voy. Fevret de Fontette et le *Manuel du Libraire* de Ch. Bruet, surtout *La Marche*.

l'historien et le panégyriste du vainqueur, le panégyriste de Louis XI. L'histoire a gagné dans cette défection ce qu'y a perdu la morale. L'inverse est arrivé pour Olivier de La Marche. L'horizon politique de son œuvre offre moins d'étendue et par conséquent un moindre intérêt que celui de Commines. Mais il vaut mieux sous le rapport de l'honnêteté et de quelques détails. Élevé à la cour pompeuse d'Isabelle de Portugal et des ducs de Bourgogne, Olivier de La Marche fut le Blondel de Charles le Téméraire et de la féodalité française, qui périt avec ce prince dans les marais de Nancy. La Marche n'a pas été seulement l'historien, il a été le poète de la féodalité. Ses écrits contiennent tous, sans exception, des notions précieuses pour nous faire bien comprendre une face entière et importante du monde moral, tel qu'il était au moyen âge, c'est-à-dire les mœurs et les idées chevaleresques. A ce dernier point de vue, les œuvres de cet écrivain présentant un intérêt qui n'est pas, il s'en faut, épuisé. Olivier de La Marche mériterait, sous ce rapport et il attend toujours de notre siècle *historique*, une véritable édition critique et complète de ses ouvrages.

VALLÉE DE VIRVILLE.

*Documents manuscrits* (notices, etc.) : Cabinet des livres, dossier *La Marche*, Mss. Béthune, n° 8440, fol. 17 ; Gallières 772, 2, fol. 448 v°. Ms. 1344, Bibliothèque royale de La Haye.

*Documents imprimés* : Dreux du Radier, *L'Europe illustrée*, 1764, gr. in-8°, figures, t. II. — Villeneuve-Bargemont, *Histoire de René d'Anjou*, 1825, in-8°, t. II, p. 373 et suiv. — *Mémoires de Commines*, édition Dupont, 1840, 3 vol. in-8°, a la table. — *Pantheon littéraire*, *Mémoires de La Marche et Notice*. — D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, t. IV. — Barante et Léon de La Borde, *Ducs de Bourgogne*, aux tables. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, in-8°, 1858, p. 294 et suiv., etc.

**LA MARCHÉ (Jean-François)**, prélat français, né dans le diocèse de Quimper, en 1729, mort à Londres, le 25 novembre 1806. Issu d'une ancienne famille noble de Bretagne, il suivit d'abord la carrière des armes, fit une campagne en Italie en qualité de lieutenant de dragons, assista à la bataille de Plaisance, où il fut blessé, et fut élevé en 1747, au grade de capitaine dans le régiment de la Reine-Infanterie. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il quitta le service pour embrasser l'état ecclésiastique. D'abord chanoine et grand-vicaire de Tréguier, puis abbé de Saint-Aubin-des-Bois, il fut, en 1772, promu à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon. Au commencement de la révolution, La Marche refusa formellement d'obéir à la constitution civile du clergé. Les populations s'agitaient. L'administration départementale fit traduire l'évêque au tribunal récemment établi à Morlaix. Décreté d'accusation le 8 janvier 1791, il s'enfuit à Londres. Le célèbre Burke et d'autres Anglais lui vouèrent une amitié toute particulière, et procurèrent aux émigrés français des secours que Lamarche fut chargé de distribuer. Il s'acquitta de cette mission avec intérêt jusqu'à sa mort. Son oraison funèbre fut

prononcée par l'abbé du Châtelier, depuis évêque d'Évreux, dans la chapelle française de Conwey-Street, Filzroy-Square, et son portrait, exposé dans la galerie du Louvre sous la restauration, excita parmi les royalistes un vif intérêt. Outre des *Mandements*, on a de ce prélat une *Lettre pastorale* et une *Ordonnance* qu'il écrivit de Londres, le 20 août 1791, à ses diocésains pour les prémunir contre le schisme qui menaçait l'Église.

F.-X. TESSIER.

Luhersac, *Journal historique et religieux de l'émigration et déportation du clergé de France en Angleterre*.

**LA MARCHÉ-COURMONT (Ignace HUGARY DE)**, littérateur français, né le 26 mars 1728, à Paris, mort à l'île Bourbon, en décembre 1768. D'abord chambellan du margrave de Baireuth, il fut capitaine au service de France dans les volontaires de Wurmser. Il voyagea beaucoup en Italie, en Allemagne, en Pologne, et s'occupa de littérature durant ses moments de loisir. On a de lui : *Lettres d'Asa, ou d'un Péruvien* ; Amsterdam, 1749, 1760, in-12 : pastiche médiocre des *Lettres péruviennes* de M<sup>me</sup> de Graffigny, à la suite desquelles on le trouve souvent imprimé ; — *Essai politique sur les avantages que la France peut retirer de la conquête de l'île de Minorque* ; Citadella (Lyon), 1757, in-12 ; — *Essai d'un nouveau journal intitulé « Le Littérateur impartial, ou précis des ouvrages périodiques »* ; La Haye et Paris, 1760, in-12 : ce projet n'eut point de suite ; — *Réponse aux différents écrits publiés contre la comédie des Philosophes* ; 1760, in-12. Cet auteur a pris part au *Journal Étranger*, dont le privilège fut accordé en son nom. K.

*Nécrol. des Hommes Célèbres*, 1770.

**LAMARCK (Auguste-Marie-Raymond)**, de la famille des princes d'Arenberg). Voy. ARZENBERG.

**LA MARCK (Érard DE)**, cardinal évêque et seigneur de Liège, né vers 1475, mort le 16 février 1538, était fils de Robert de La Marck, duc de Bouillon et de Olivia Dynasta. Ses qualités personnelles, la noblesse de son origine, les services rendus à l'église de Liège par ses oncles Adolphe et Engelbert, qui en avaient été évêques, le firent porter, en 1506, d'un consentement unanime, sur le siège épiscopal de cette ville. Tandis qu'il envoyait à Rome deux chanoines pour faire ratifier par Jules II l'élection du chapitre, des sénateurs et des bourgmestres, il se retira dans le monastère de Saint-Laurent, puis à la chartreuse de Mont-Dieu, près de Sedan, afin de s'y préparer, par la prière et par la retraite, à recevoir les ordres sacrés. La bulle pontificale arriva vers la fête de Pâques. Aussitôt les commandants des places fortes et les autres officiers de la principauté de Liège se rendirent à Sedan pour se faire confirmer dans leurs fonctions. Après avoir reçu le sacerdoce au monastère de Saint-Laurent et

l'unction épiscopale à Tongres en présence des évêques de la province, il se rendit à Liège, dont il confirma les titres et privilèges, et où il fut reçu en triomphe. Il gouverna son diocèse de manière qu'au milieu des guerres incessantes qui désolaient alors les provinces voisines il jouit d'une paix continuelle. Également attentif aux intérêts spirituels et temporels de ses sujets, il rétablit l'ancienne discipline dans le monastère de Saint-Hubert, premier évêque de Liège, et fit sortir du territoire liégeois, par les négociations et par la force, un corps de troupes impériales qui y voulaient prendre leurs quartiers d'hiver. Pendant l'année 1506, il embellit la ville de Liège, fit construire deux tours de marbre, relever les fenêtres que le temps ou la guerre avaient détruites, frapper des pièces de monnaie dont il sollicita l'introduction dans les provinces voisines, afin de faciliter les relations commerciales. Il régla le port d'armes, décréta des lois contre les blasphémateurs, et donna une chasse magnifique pour renfermer les reliques de saint Lambert. En récompense des services qu'il avait rendus à Louis XII dans les affaires d'Italie, il reçut l'évêché de Chartres. François I<sup>er</sup> avait promis de lui faire obtenir le chapeau de cardinal; mais un protégé de la duchesse d'Angoulême lui fut préféré. Soit par ressentiment, soit par la force des circonstances, l'évêque de Liège entra, en 1518, dans la ligue de l'Autriche contre la France, et poussa le zèle pour la cause de Maximilien et de Charles Quint jusqu'à combattre son propre frère, Robert de La Marck, qui avait fait la paix avec François I<sup>er</sup>. Dans la diète de Francfort, il favorisa par son éloquence l'élection de Charles Quint à l'empire. Cléopence, en récompense, lui donna l'archevêché de Valence, et lui fit obtenir le chapeau de cardinal en 1521. Léon X en accordant à La Marck cette dignité avait aussi ses desseins : il voulait l'attacher plus étroitement à la cour romaine et aiguiser son zèle contre les doctrines que Luther commençait à répandre en Allemagne. Aussi le luthéranisme naissant n'eut point d'ennemi plus actif et plus implacable. Au rapport d'Abraham Bzovius, pour triompher de l'hérésie qui commençait à se manifester à Liège et dans les environs, menaçant à la fois la sécurité de l'Église et de l'État, ce prélat, de concert avec les évêques et autres officiers, établit dans chaque paroisse des hommes d'une doctrine et d'une probité reconnues, ayant pleins pouvoirs de faire des enquêtes et de sévir contre les hérétiques. L'enquête fit découvrir un grand nombre de ces derniers : ils furent punis de l'exil ou de la mort et de la confiscation de leurs biens. On raconte qu'il fit clouer la langue à l'un des théologiens protestants. Il leur défendit, sous les peines les plus sévères, d'ouvrir des écoles et de tenir des assemblées. Tout ce qui de près ou de loin sentait l'hérésie lui était en horreur. Il avait d'abord accueilli avec bienveillance Érasme, qui lui avait dédié sa *Paraphrase* de l'Épître

aux Romains; mais il rompit avec ce savant et le regarda comme un païen et un publicain dès qu'il lui parut favorable aux doctrines nouvelles. Son zèle embrassait l'Europe entière. En 1529 il fut appelé au congrès de Cambrai, où fut conclue la *Paix des Dames*. En 1532 il arma à ses frais un corps de troupes contre les Turcs. Nommé légat à latere en 1533, il travailla avec une nouvelle ardeur au rétablissement de la discipline ecclésiastique et à l'extirpation de l'hérésie. Il avait à cet effet convoqué un synode à Liège en 1538. Mais les prêtres, poussés par quelques chanoines dont le prélat avait repris l'incontinence, et par cet esprit d'indépendance qui commençait à souffler sur l'Europe, se retirèrent à Louvain, et se déclarèrent contre l'évêque. La Marck espérait cependant triompher de tant d'obstacles lorsqu'il mourut, après avoir gouverné l'église de Liège pendant trente ans.

F.-X. TESSIER.

Chapeauville, *Histoire des Cardinaux*, tom. III, chap. 5 et 6. — Auher, *Histoire des Cardinaux*, III, 331. — Louis Doul d'Atthey, *Flores Cardinalium*, t. III.

**LA MARCK** (Robert II, comte de), duc de Bouillon, prince de Sedan, mort en 1535, était fils de Robert I<sup>er</sup>, tué devant Ivoy, en 1489. Il embrassa le parti de la France contre l'Autriche, et s'unifia à son frère Évrard pour combattre Maximilien. Les plus sanglants revers ne purent ébranler sa fidélité. Il accompagna le maréchal Trivulce dans l'expédition de Naples, et reparut en Italie, en 1513, avec le titre de lieutenant général de La Trémoille. Il se trouva, le 6 juin de la même année, à la désastreuse bataille de Navarre, avec deux de ses fils, Fleuranges et Jametz. On lui dit qu'ils sont restés dans un fossé, tous couverts de blessures. Il prend avec lui quelques hommes, perce six lignes de Suisses victorieux, trouve ses deux fils couchés par terre, charge Fleuranges sur son cheval, met Jametz sur celui d'un des siens, et rejoint la cavalerie française, malgré les Suisses qui veulent lui barrer le passage. A la sollicitation d'Évrard, Robert passa plus tard dans le parti de Charles Quint, qu'il abandonna bientôt. S'étant ensuite réconcilié avec François I<sup>er</sup>, il envoya un cartel à l'empereur, et entra dans le Luxembourg. La défaite des Français sous les murs de Pavie força François I<sup>er</sup> de désavouer la conduite de La Marck, qui, réduit à ses propres forces, se vit chassé de ses États. Ils lui furent rendus en 1526 par le traité de Madrid, où le roi de France n'oublia pas de stipuler les intérêts de son allié.

**LA MARCK** (Robert IV, comte de), fils de Robert III (voy. FLEURANGES), obtint le bâton de maréchal en 1547, par son mariage avec une des filles de la duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri II. Il contribua en 1552 à la prise de Metz, et fut nommé lieutenant général en Normandie. L'année suivante, chargé de défendre Hesdin contre les Impériaux, il se vit forcé de capituler. Il mourut en 1556.

LA MARCK (*Henri-Robert*, comte DE), fils du précédent, lui succéda dans le gouvernement de Normandie, y favorisa le protestantisme, et ne laissa qu'une fille, qui épousa Henri de La Tour, vicomte de Turenne, dont elle n'eut point d'enfants (1594). F.-X. THESIAU.

De Fleuranges, *Histoire des Choses mémorables arrivées en France, Italie et Allemagne depuis l'an 1803 jusqu'en 1821*, dans le t. XVI de la collection des *Mémoires Historiques relatifs à l'histoire de France*. — Mezerai, *Histoire de France*, tom. III.

LA MARCK (*Robert DE*), maréchal de France. Voy. BOULLON.

LAMARCK (*Jean-Baptiste-Pierre-Antoine DE MONET DE*), célèbre naturaliste français, né à Barentin, en Picardie, le 1<sup>er</sup> août 1744, mort à Paris, le 18 décembre 1829. Huitième enfant d'une famille noble, originaire du Béarn et fixé en Picardie, mais qui n'avait qu'une fortune très-médiocre, Lamarck fut destiné par son père à l'état ecclésiastique, qui était alors la seule carrière ouverte aux cadets de familles nobles, et élevé dans ce but dans l'établissement des Jésuites à Amiens. Mais les traditions et les exemples de sa famille lui inspirèrent d'autres idées. Son frère aîné était mort à l'assaut de Berg-op-Zoom, l'un des faits militaires les plus célèbres du dix-huitième siècle; deux autres étaient sous les drapeaux. Devenu à l'âge de seize ans, par la mort de son père, libre de choisir sa carrière, il partit, sur un mauvais cheval et suivi d'un pauvre garçon de son village, pour rejoindre en Hanovre l'armée du maréchal de Broglie, muni d'une lettre de recommandation qu'une voisine de campagne lui avait donnée pour M. de Lastic, colonel du régiment de Beaujolais. Il atteignit l'armée la veille de la bataille de Jillinghausen (14 juillet 1761), perdue par suite de la méintelligence des deux généraux, Broglie et Soubise. Lamarck, dont la mine chétive et enfantine avait fort déplu la veille à M. de Lastic, s'y distingua par un acte de courage, où il montra cette froide résolution qui fut pendant toute sa vie un des traits les plus remarquables de son caractère. Attaché, comme cadet, à une compagnie d'infanterie, il fut pendant une partie de l'action exposé au feu de l'artillerie prussienne : tous les officiers et sous-officiers y périrent; Lamarck, devenu chef de cette petite troupe, s'opposa obstinément à la retraite qui lui était demandée par le plus ancien des quatorze grenadiers qui restaient avec lui, jusqu'au moment où il reçut un ordre exprès du colonel, qui ne lui arriva qu'avec de grandes difficultés. Cette action d'éclat fut remarquée par le général en chef, qui nomma Lamarck officier sur le champ de bataille.

Une circonstance particulière ne tarda pas à interrompre une carrière dont le début était si brillant. Promu lieutenant, il suivit son régiment lorsque la paix fut signée, en 1762. Dans les garnisons de Toulon et de Monaco, un de ses camarades l'ayant soulevé par la tête, cette

circonstance détermina chez Lamarck une lésion dans le cou, et le jeune officier fut obligé de se rendre à Paris pour s'y faire soigner. Il avait alors vingt-quatre ans. Cet accident et très-probablement aussi le peu d'attraits qu'offrait à son esprit méditatif la vie déseuivée des garnisons l'engagèrent à quitter le service pour étudier la médecine. Mais n'ayant pour vivre qu'une rente de 400 livres, il fut obligé provisoirement d'entrer chez un banquier, où il travaillait une partie du jour, tandis que les quelques heures qui lui restaient étaient consacrées à des études scientifiques. Il habitait alors une espèce de mansarde dans le quartier latin, et c'est, disait-il plus tard, ce logement, *plus élevé qu'il n'aurait voulu*, qui lui donna le goût des études météorologiques. Mais tout en s'occupant de ses études médicales, il s'était pris d'un grand attrait pour les sciences naturelles, et principalement pour la botanique. Cette dernière étude n'était pas entièrement nouvelle pour lui, car il l'avait déjà entreprise pendant les loisirs de garnison. Il s'y remit avec cette résolution persévérante qu'il portait en toutes choses, et il ne tarda pas à s'y distinguer d'une manière brillante. Déjà un premier mémoire *Sur les Vapeurs de l'Atmosphère* avait été l'objet d'un rapport très-favorable lu par Duhamel à l'Académie des Sciences. Bientôt un ouvrage de botanique, qui fut en quelque sorte un ouvrage de circonstance, le fit connaître des savants, et même du public, de la manière la plus avantageuse. J.-J. Rousseau avait mis la botanique à la mode. Le goût des herborisations et des herbiers se répandait parmi les gens du monde, et le système artificiel de Linné fournissait aux amateurs le moyen de trouver facilement le nom des plantes; mais cette méthode présentait dans la pratique des difficultés assez grandes. Lamarck pensa que l'on pourrait arriver par des procédés beaucoup plus simples à la solution de ce petit problème. Ayant un jour soutenu cette opinion devant quelques personnes, on le mit au défi de faire mieux que Linné; il accepta le défi, et bientôt il apporta le plan et l'essai d'une méthode que l'on a désignée depuis sous le nom de *méthode analytique* ou *dichotomique*. Elle consiste à poser à l'élève une première question, qui partage les végétaux en deux classes, entre lesquelles il doit choisir d'après un caractère de la plante qui la place nécessairement dans l'une des deux à l'exclusion de l'autre; puis une seconde question, qui partage cette classe choisie en deux autres à l'une desquelles la plante se rapportera; puis une troisième, une quatrième, etc.; de sorte qu'à chaque question le cercle se resserre, jusqu'à ce que la dernière conduite, par cette suite d'exclusions successives, à l'unité cherchée. Bientôt il fit l'application de cette méthode à l'ensemble des plantes de France, et il publia, sous le titre de *Flore française*, un ouvrage où toutes les plantes de France alors

connues étaient décrites, et où l'application de cette méthode permettait d'arriver facilement à la connaissance de chacune d'elles. Du reste, on doit ajouter un fait peu connu, mais dont la preuve se trouve dans le discours préliminaire de l'ouvrage de Lamarck; c'est que tout en constituant la méthode dichotomique comme méthode de recherche, il se préoccupait beaucoup de la méthode naturelle, qui seule doit faire connaître les véritables rapports des plantes. Il avait essayé de combiner les caractères formés par les organes, à l'aide d'une méthode numérique, comparable à celle qui avait déjà été employée par Adanson; et il devait en faire l'application à tout le règne végétal dans un ouvrage qui n'a point vu le jour, et qui devait être intitulé *Théâtre universel de Botanique*. Mais si, comme tous les bons esprits de son temps, il se préoccupait du problème de la méthode naturelle, et si l'on doit lui tenir compte des efforts qu'il tenta pour atteindre ce but, il n'eut point la gloire de le résoudre, gloire qui immortalisera à jamais le nom d'A.-L. de Jussieu.

La *Flore française* répondait à l'un des besoins les plus vivement et les plus généralement sentis; aussi eut-il un succès immense. Sur la demande de Buffon, cet ouvrage fut imprimé aux frais du gouvernement et l'édition entière abandonnée à l'auteur. Bientôt après, la *Flore française* lui ouvrit les portes de l'Académie des Sciences, où il fut nommé à trente-huit ans, en 1779, quoiqu'il ne fût présenté qu'en seconde ligne. La protection de Buffon fut encore pour lui la source de nouveaux succès: elle lui fit confier la mission d'aller à l'étranger visiter les musées et les jardins de botanique. Lamarck visita ainsi la Hollande et une partie de l'Allemagne, et se mit en rapport avec les botanistes les plus éminents de son époque, Gleditsch, Murray et Jacquin. De retour en France, on lui confia la rédaction du *Dictionnaire de Botanique* de l'*Encyclopédie méthodique* (1785), et il rédigea une grande partie de cet ouvrage (15 volumes). Ce travail, fort oublié aujourd'hui, constitua pour Lamarck un titre scientifique d'une grande importance; car Lamarck y fit connaître, par des descriptions nettes et d'une grande exactitude, un nombre considérable de plantes dont les échantillons étaient contenus dans les herbiers du Muséum et provenaient des voyages scientifiques, si multipliés pendant le siècle dernier. Lorsque Buffon mourut, en 1788, Lamarck entra au Jardin des Plantes, comme adjoint de Daubenton pour la garde du Cabinet et du Jardin du Roi; et il y fut chargé de tout ce qui concerne les herbiers.

Ainsi Lamarck à quarante-cinq ans avait pris parmi les botanistes une position très-honorable, lorsque la révolution française vint l'appeler à de nouvelles destinées. Après le décret de la Convention en date du 10 juin 1793, qui réorganisa le Jardin des Plantes et y

fonça douze chaires pour l'enseignement de l'histoire naturelle, les plus anciens botanistes de l'établissement, Jussieu et Desfontaines, furent appelés aux chaires vacantes de botanique; mais personne n'était désigné pour occuper les deux chaires de zoologie. On les offrit à Geoffroy Saint-Hilaire, alors sous-garde du cabinet depuis huit mois, et qui ne s'était encore occupé que de minéralogie, et à Lamarck. Geoffroy Saint-Hilaire fut chargé de l'histoire des animaux vertébrés, et Lamarck de celle des animaux sans vertèbres. Ces deux savants, bien qu'ils fussent, par leurs études, tout à fait étrangers à l'enseignement dont ils étaient chargés, se mirent résolument à l'œuvre; et ils ne tardèrent pas à se placer au premier rang parmi les zoologistes. Qu'un jeune homme de vingt ans, comme Geoffroy Saint-Hilaire, inconnu jusque alors, ait accepté, dans l'enthousiasme de la jeunesse, la perspective d'une grande réputation à fonder, cela n'a rien qui nous étonne; mais qu'un homme comme Lamarck quitte à cinquante ans une carrière où il s'est fait connaître d'une manière brillante, pour en recommencer une nouvelle, avec la chance de ne point égalier ses premiers succès, c'est un acte de courage dont peu de savants seraient capables, et qui nous donne le plus remarquable exemple du courage moral dont Lamarck fut animé pendant toute sa vie. Dans le nouveau Jardin des Plantes tout était à organiser, tout était à créer. Lamarck n'avait pour toute préparation à cet enseignement que quelques notions de conchyliologie, qu'il s'était données pour complaire à son ami le naturaliste Brugnières, dont l'esprit exclusif ne pouvait supporter d'autres conversations que celles qui portaient sur les coquilles. Néanmoins il se mit à l'œuvre, et après quelques mois d'un travail opiniâtre il ouvrait un cours, en juillet 1795. Devenu zoologiste, Lamarck fit pour la partie de la zoologie qu'il devait enseigner ce qu'il avait fait en botanique: il accomplit dans l'histoire des animaux sans vertèbres d'immenses travaux de description et de classification, qu'il continua, avec une ardeur infatigable, jusqu'à la fin de ses jours. Laisant à son aide naturaliste Latreille l'étude de la classe des insectes, il se confina dans l'étude de tous les animaux dont Linné avait fait la classe des vers, et qui n'étaient réunis entre eux jusque alors que par une caractéristique négative. Partant des travaux anatomiques de G. Cuvier, qui avait essayé le premier de débrouiller ce chaos, il contribua, par quelques innovations heureuses, à établir de l'ordre dans cette partie de la zoologie; en même temps il découvrit un très-grand nombre d'espèces, et établit sur de bons caractères beaucoup de genres. L'ouvrage où il consigna la plupart de ces résultats, et qui fut achevé en 1822, sous le titre d'*Histoire des Animaux sans Vertèbres*, est véritablement classique pour



cette partie de l'histoire naturelle. En même temps Lamarck contribua, plus qu'aucun autre naturaliste de son temps, à la description des coquilles fossiles. On s'était beaucoup occupé pendant le dix-huitième siècle de la *théorie de la Terre*, comme on appelait alors la géologie, et on avait invoqué l'existence des coquilles fossiles pour soutenir telle ou telle théorie. Mais il manquait à cette étude un élément important. Après avoir pendant longtemps considéré ces coquilles comme des jeux de la nature, on avait pensé qu'elles n'étaient autres que des espèces actuellement vivantes. Des savants Italiens, comme Bianchi et Soldani, avaient consacré de longues journées à tamiser le sable de l'Adriatique pour y retrouver des coquilles semblables ou au moins analogues aux coquilles fossiles. Lorsque Lamarck aborda l'étude de la zoologie, l'idée des espèces perdues venait à peine de se produire dans la science, et annoncée par Buffon, elle commençait à inspirer les travaux de Cuvier, qui avait entrepris avec ardeur la reconstruction des grands animaux vertébrés. Lamarck entreprit à la même époque, et très-probablement sous l'inspiration des travaux de Cuvier, un travail analogue pour la description et la détermination des coquilles fossiles de la France. Ces travaux, dont l'origine remonte aux premières années de notre siècle, marquent une date dans la paléontologie; car on sait le rôle que la connaissance des coquilles a joué dans la détermination des terrains, rôle manifestement exagéré par les prétentions exclusives de certains paléontologistes, mais qui a été très-certainement une des causes les plus efficaces des immenses progrès que la géologie a accomplis de nos jours.

Mais ces travaux, si importants qu'ils aient été pour la science, ne nous donnent cependant qu'une idée très-inexacte et très-imparfaite de l'œuvre de Lamarck. Comme tous les grands naturalistes, Lamarck avait parfaitement compris que l'histoire naturelle ne peut et ne doit pas se restreindre à l'étude des formes diverses que nous présente l'ensemble immense des êtres vivants; opinion qui abaisserait la science aux proportions d'un simple catalogue descriptif; mais que, partant de ce travail préliminaire comme d'un point de départ indispensable, le savant doit porter ses regards au delà, et chercher à se rendre compte de la cause qui produit toutes ces diversités apparentes. C'est ainsi que Buffon et Linné entendaient l'histoire naturelle; c'est ce que Lamarck essaya de faire, lorsque ses études sur les végétaux et les animaux l'eurent préparé à aborder un pareil sujet. D'ailleurs les tentatives mêmes de sa nature morale l'y poussaient d'une façon en quelque sorte irrésistible. Esprit essentiellement réfléchi et méditatif, il avait cherché dès ses premiers pas dans la science à se rendre compte, par le simple effort de sa pensée, de tous les phénomènes physiques, et

même aussi de tous les phénomènes moraux qui constituent le monde. De nombreuses publications contiennent l'ensemble de ses idées sur ces matières. Nous devons toutefois le reconnaître, tant qu'il s'agit du monde inorganique, les efforts de Lamarck ne furent généralement pas heureux. Étranger à la méthode expérimentale, la seule qui puisse conduire à la vérité dans les sciences d'observation, Lamarck, dans les idées physiques et chimiques, ne cessa de fermer les yeux aux lumières éclatantes que projetait alors de toutes parts les découvertes modernes; et les idées qu'il croyait nouvelles, et dont il se faisait une arme pour combattre les théories récentes, n'étaient en réalité que les débris des doctrines de Stahl, que Lavoisier venait de détruire à tout jamais. En même temps il cherchait, avec une persistance incroyable, à déterminer l'influence météorologique de la Lune, persistance qui lui valut de la part de l'empereur une admonition rude et même brutale (1). Cependant, les idées de Lamarck, même en pareille matière, ne sont pas toutes aussi vaines que l'on pourrait le croire; et nous voyons que dès 1793 il avait sur les atomes et sur la constitution des corps des notions très-saines, et qui depuis Dalton forment aujourd'hui la base des théories chimiques. Mais en histoire naturelle il n'en fut pas ainsi; là en effet ses observations continuelles l'avaient préparé pour aborder la question. Dans un livre fort remarquable, et publié en 1819 sous le titre de *Philosophie Zoologique*, il réunit et coordonna toutes ses idées sur l'ensemble des phénomènes que présente la nature vivante. C'est dans ce livre qu'il posa pour la première fois d'une manière scientifique le grand problème de la *variabilité* des espèces. À l'époque où ce livre parut, et avec les idées qui dominaient alors dans la science, c'était faire acte d'une grande hardiesse, et presque de témérité. Cette question n'avait été indiquée jusque là que par Buffon, qui sur la fin de sa vie était arrivé à comprendre que *la nature se prête à des mutations de matière et de forme*; mais personne n'avait fait alors attention à ces paroles de Buffon, qui avaient été oubliées, au milieu de ce discrédit presque universel qui atteignit à la fin du siècle dernier les œuvres de

(1) Le fait s'est passé à la présentation d'Arago, qui le raconte dans *l'Histoire de sa jeunesse*. « L'empereur passa à un autre membre de l'Institut. Celui-ci n'était pas un nouveau venu; c'était un naturaliste connu par de belles et importantes découvertes; c'était M. Lamarck. Le vieillard présente un livre à Napoléon : « Qu'est-ce que cela ? dit celui-ci. C'est votre absurde météorologie; c'est cet ouvrage dans lequel vous faites concurrence à Mathieu Laënnberg, cet annuaire qui déshonore vos vieux jours; faites de l'histoire naturelle, et je recevrai vos productions avec plaisir. Ce volume, je ne le prends que par considération pour vos cheveux blancs. Tenez. » Et il passa le livre à un aide de camp. Le pauvre M. Lamarck, qui, à la fin des paroles brusques et offensantes de l'empereur, essayait inutilement de dire : « C'est un ouvrage d'histoire naturelle que je vous présente, » eut la faiblesse de fondre en larmes. »

grand naturaliste. Elle avait été d'ailleurs singulièrement compromise par les idées bizarres d'un homme étranger à la science, nommé Maillet, dans un livre fort singulier, qu'il publia dans le courant du siècle dernier sous le titre de *Telliamed*, et qui devint surtout célèbre par les plaisanteries de Voltaire. A la première vue on reconnaît entre les idées de Maillet et celles de Lamarck une analogie tellement grande, qu'il est impossible d'admettre que Maillet n'ait pas été le point de départ de Lamarck; mais il y aurait aussi de l'injustice à ne pas voir que Lamarck est parti de ce qui dans Maillet ne semble qu'un jeu d'esprit pour en faire une théorie scientifique. Lamarck a compris que la notion de l'espèce, telle qu'elle est généralement admise, est en désaccord avec les faits, qu'elle conduit à encombrer l'histoire naturelle d'une foule d'espèces nominales, et que la stabilité dont les formes organiques nous paraissent douées n'est qu'une stabilité relative; il a parfaitement compris que l'être vivant peut être modifié sous l'influence de modifications produites par les agents physiques qui constituent les climats. Il est malheureusement à regretter que Lamarck, entraîné par cet esprit logique qui le poussait à suivre jusqu'aux dernières conséquences les principes qu'il avait posés, n'ait pas compris que la question de la variabilité des espèces était, comme toutes les questions d'histoire naturelle, une question d'observation et d'expérience, et qu'il ait compromis les succès d'une bonne cause par des exagérations tout à fait en dehors de la science. Partant de l'idée, assurément juste dans une certaine limite, que l'exercice ou le non-exercice d'un organe contribue à en augmenter le volume, ou bien à le diminuer et à le faire disparaître, Lamarck voit dans les changements d'habitude des animaux la cause de tous leurs changements d'organisation. C'était dépasser le but; d'une part, on combattit ces idées par le ridicule; de l'autre on les accusa d'athéisme. Mais ces idées ont pénétré peu à peu dans la science, et aujourd'hui on commence à comprendre que la question mérite au moins d'être réfutée autrement que par des plaisanteries ou des anathèmes. Nous voyons d'ailleurs aujourd'hui les hommes les plus éminents entrer dans la voie ouverte par Lamarck, et faire de l'idée de la variabilité limitée des espèces le point de départ de leurs théories scientifiques.

La question de l'espèce n'est point d'ailleurs la seule question scientifique que Lamarck ait abordée dans sa *Philosophie Zoologique*. Toutes les questions relatives aux êtres vivants y sont traitées avec une hauteur de vue et une indépendance qui en feront dans tous les temps un des ouvrages les plus remarquables de l'histoire naturelle, quand bien même on n'adopterait pas toutes les idées de l'auteur. Déprécié, au moment de son apparition, par des critiques exagérées

et souvent injustes, la *Philosophie Zoologique* a été peu lue; nous croyons qu'il est temps de revenir sur un jugement anticipé et contre lequel les plus grandes autorités de la science moderne, les Blainville et les Geoffroy Saint-Hilaire, ont déjà protesté.

Lamarck porta dans sa vie privée le même caractère que dans la science. Étranger à tout esprit d'intrigue, et complètement privé de cette habileté qui assure les succès du monde, il vécut dans la retraite, uniquement absorbé par le charme de ses études et de ses méditations scientifiques. Bien qu'il n'eût qu'une très-moderne fortune, et qu'il eût à pourvoir aux besoins d'une famille nombreuse (il se maria quatre fois), il sut toujours maintenir son âme à l'abri des séductions de l'ambition, et il refusait, en 1809, une chaire à la Faculté des Sciences nouvellement créée, parce qu'il ne se sentait plus la force de faire les nouvelles études nécessaires pour remplir dignement cette chaire, comme il l'avait fait, vingt-cinq ans auparavant, en acceptant la chaire du Muséum. Devenu aveugle à la fin de ses jours, il trouva dans le dévouement de sa fille aînée un aide intelligent pour ses travaux d'histoire naturelle, qu'il poursuivit jusqu'à son dernier moment.

Voici la liste des principaux ouvrages de Lamarck : *Mémoire sur les Vapeurs de l'Atmosphère*; 1776; — *Flore française, ou description succincte de toutes les plantes qui croissent naturellement en France*; Paris, 1778 et 1795, in-8°; — *Dictionnaire botanique de l'Encyclopédie méthodique par ordre de matières*; — *Mémoires de Physique et d'histoire Naturelle, établis sur des bases de raisonnement indépendantes de toutes séries; avec l'exposition de nouvelles considérations sur la cause générale des dissolutions, sur la matière du feu, sur la couleur des corps, sur la formation des composés, sur l'origine des métaux, et sur l'organisation des corps vivants*; 1797; — *Hydrogéologie*; 1802; — *Annuaire Météorologique, précédé de probabilités acquises par une longue suite d'observations sur l'état du ciel, etc.*; diverses éditions de 1800 à 1812; — *Description des Coquilles fossiles des environs de Paris*; Ann. du Mus. tom. I à VIII, 1802 à 1806; — *Philosophie Zoologique*; 2 vol. in-8°, 1809; — *Histoire des Animaux sans Vertèbres*, 7 vol. de 1815 à 1822; — *Système des connaissances positives de l'homme*; 1821. C. DARESTE.

Geoffroy Saint-Hilaire, *Discours prononcé sur la tombe de Lamarck*. — Cuvier, *Éloge de Lamarck*. — Blainville et Maupied, *Histoire des Sciences de l'Organisation*.

LA MARE (Philibert DE), érudit français, né le 13 décembre 1815, à Dijon, où il est mort, le 16 mai 1887. Issu d'une ancienne famille de robe, il fit d'excellentes études classiques, et fut reçu, en 1837, conseiller au parlement de Bourgogne. Il obtint le titre de citoyen romain, et

Louis XIV le décora de l'ordre de Saint-Michel. Très-versé dans la connaissance de l'histoire et des antiquités, il écrivait fort purement le latin, et entretenait des relations suivies avec les principaux savants de l'époque. Toute sa vie fut consacrée à former une collection des ouvrages relatifs à l'histoire de sa province; un grand nombre de manuscrits lui étaient venus du docte Saumaise. Cette collection, conservée à Dijon jusqu'en 1719, venait d'être vendue à des libraires hollandais lorsque l'abbé de Louvois la fit, par ordre du régent, transporter en grande partie à la Bibliothèque du Roi. On a de La Mare : *De Bello Burgundico MDCXXXVI*; (Dijon) 1641, in-4°; relation de l'invasion de la Franche-Comté par le prince de Condé; Gassendi félicita l'auteur sur ce travail, et l'invita à écrire une histoire générale de la Bourgogne; — *Gujontiorum fratrum Opera et Vita*; Dijon, 1658, in-4°; réimpr. dans les *Vitæ selectæ quorundam eruditissimorum virorum*; Breslau, 1711, in-8°; — *De Vita et Moribus Guilelmi Philandri, epistolæ ad cardinalem Fr. Barberinum*; Dijon, 1667, in-8° et in-4°; — *Conspectus Historicorum Burgundiæ*; Dijon, 1689, in-4°; catalogue des ouvrages qui ont trait à la Bourgogne, édité par les soins du fils de l'auteur; — *Huberti Langueti Vita*; Halle, 1700, in-12; vie bien écrite et très-curieuse; — Quinze lettres latines à Nicolas Heinsius, insérées dans les *Epistolæ clarorum Virorum* de Burmann, tom. V, et d'autres dans le recueil des œuvres de Gassendi, tom. VI. Parmi ses nombreux manuscrits, dont la liste est donnée par Papillon, nous citerons : *Claudii Salmastii Vita, VII lib. comprehensa*, qui fut corrigée et revue par La Monnoye; — *Recueil de Titres concernant les Ducs de Bourgogne*; — *Güberti Genebrardi Vita*; — *Vie de Cujas*; — *Mélange de Littérature et d'Histoire* (de 1670 à 1687), 2 vol. in-fol., qui renferment grand nombre d'anecdotes littéraires et de faits curieux. P. L.—x.

<sup>1</sup> Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*. — Huet, *Dissertation*, II, 871. — Menapiana. — Baillet, *Jugem. des Savants*. — Vigneul-Marville, *Nidanges*, II. — Mabilon, *Iter Burgundicum*. — Le Long, *Bibl. franç.*

LA MARE (Nicolas DE), magistrat français, né à Noisy-le-Grand, près Paris, le 23 juin 1639, mort à Paris, le 25 août 1723. Après un voyage en Italie et un séjour assez long à Rome, en 1664, il revint à Paris, où il acheta une charge de procureur au Châtelet, qu'il changea, en 1673, pour celle de commissaire au Châtelet. Il fut commis par le roi en différentes occasions pour découvrir les malversations dans les dépenses des constructions de Versailles; lors des disettes de grains, il fut envoyé comme commissaire du roi dans diverses provinces, où, en apaisant les émeutes populaires, il prit les mesures les plus propres à diminuer les privations. Louis XIV lui témoigna sa satisfaction dans un discours public. Quelque temps après, il lui donna l'im-

tendance de la maison du comte de Vermandois. En 1667, La Mare fut engagé par M. de Lamoignon à faire un ouvrage qui en faisant connaître Paris présentait dans un ensemble méthodique tout ce qui concerne la police d'une grande ville. La Reynie l'encouragea de son côté dans ce travail en lui communiquant tous les documents dont il disposait, en lui faisant ouvrir tous les dépôts publics, et en le présentant à de Baluze, qui le mit à même de consulter tous les manuscrits et traités de la bibliothèque de Colbert. Enfin, de La Mare fit paraître en 1707 le 1<sup>er</sup> volume de son grand ouvrage, qui eut pour titre : *Traité de la Police, où l'on trouvera l'histoire sur l'établissement, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, les lois et règlements qui la concernent, avec une description historique et topographique de Paris et huit plans qui représentent son ancien état et ses divers accroissements; plus un recueil des statuts et des règlements des six corps de marchands et des autres communautés des arts et métiers*. L'ouvrage entier forme 4 vol. in-folio; le 2<sup>e</sup> parut en 1710, le 3<sup>e</sup> en 1719, le 4<sup>e</sup> en 1738. Ce dernier volume a été publié par Leclerc du Brillet, qui avait aidé La Mare, à cause de ses infirmités, pendant les deux dernières années de sa vie. Ses travaux, son peu de fortune et ses infirmités décidèrent le roi à lui accorder une récompense. On eut recours pour cela à un singulier expédient : ce fut d'augmenter d'un neuvième le prix des entrées aux spectacles et, pour en faciliter le recouvrement, de l'accorder à l'hôtel-Dieu, à la condition expresse « d'en rendre une somme convenable à M. de La Mare, pour récompense de ses longs services, et pour le dédommager des avances qu'il avait faites pour la composition et l'impression de son traité de la police ». Ce sont les termes de l'ordonnance du roi du 5 février 1716. La part qui lui revint dans ce don fut de 300,000 livres. De La Poix de Fréminville a donné un extrait du *Traité de la Police*, et Desessarts l'a refondu dans son *Dictionnaire universel de Police*. GUYOT DE FÈRE.

*Notice sur de La Mare*, en tête du 4<sup>e</sup> vol. du *Traité de la Police*.

LAMARE (Jean-Baptiste-Hippolyte), général français, né à Bruxelles, en 1775, de parents français, mort à Fontainebleau, le 12 mai 1855. Entré au service le 1<sup>er</sup> février 1793, comme sous-lieutenant dans le génie, il fit toutes les campagnes de la révolution aux armées du nord, des Alpes, d'Italie, d'Allemagne, de Prusse, de Pologne et d'Espagne. Lieutenant en 1795, capitaine en 1796, chef de bataillon en 1810, il fut nommé colonel en 1811, en récompense des services qu'il venait de rendre aux deux premières défenses de Badajoz. Fait prisonnier après la chute de cette place, il fut emmené en Angleterre en 1812; l'empereur fit, dit-

on, préparer son évasion, tant il faisait cas de ses services. Lamare fut enfin échangé au mois de novembre, et fit les campagnes de Russie, d'Allemagne et de France en qualité de commandant du génie du cinquième corps. En 1815 il devint colonel du 1<sup>er</sup> régiment de son arme, se trouva à Waterloo, revint sous les murs de Paris, et accompagna son corps derrière la Loire. Licencié d'abord, il fut bientôt rappelé sous les drapeaux, et nommé en 1816 directeur des fortifications à Bayonne, puis à La Rochelle en 1823, et enfin au Havre. Élevé au grade de maréchal de camp en 1832, il fut appelé au commandement du département du Jura, et bientôt après à celui de la Seine-Inférieure. L'âge le fit passer à la section de réserve en 1837; il fut mis à la retraite en 1848, et obtint le commandement militaire du château de Fontainebleau. On a de La Mare : *Relation de la Deuxième Défense de la place de Badajoz en 1812 par les troupes françaises contre l'armée anglo-portugaise*; Bayonne, 1821, in-4°, avec plan; — *Relation des Sièges et Défenses de Badajoz, d'Olivença et de Campo-Mayor en 1811 et 1812, par les troupes françaises sous les ordres du duc de Dalmatie*, Paris, 1825, in-8°; 2<sup>e</sup> édition, augmentée d'*Observations critiques et suivie d'un Projet d'instruction à l'usage des gouverneurs des places fortes*; Paris, 1837, in-8°, avec plans; — *Nouvelles Considérations sur les travaux de défense projetés au Havre*; Paris, 1847, in-8°. L. L.—T.

Serrat et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 1<sup>re</sup> partie, p. 378. — *Journal des Débats* du 14 mai 1863. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

\* LAMARE-PICQUOT (N...), naturaliste et voyageur français, né à Bayeux, vers 1785. Il fonda vers 1815 une maison de pharmacie à l'île de France, à l'époque où cette île passa sous la souveraineté de l'Angleterre, et y acquit une certaine aisance. Le goût des voyages l'entraîna à visiter l'île Bourbon et Madagascar, puis le Bengale et la côte de Coromandel. Émerveillé des nombreuses productions de ces contrées, il vint à Paris pour s'assurer si elles y étaient connues. Ensuite il retourna dans les Indes, visita Calcutta, Bénarès, Chandernagor, Madras et Pondichéry. « Tout en voyageant, dit M. Isidore Bourdon, il réunit pour l'ethnographie, science dont il venait de constater le peu d'avancement en France, tout ce qui lui parut propre à retracer les mœurs et les croyances indiennes, les procédés des arts, les usages, comme aussi les progrès des sciences et de l'industrie; mais l'histoire naturelle eut une part de préférence dans ses collections. » Revenu à Paris au commencement de 1830, il obtint des rapports sur ses collections à l'Académie des Sciences et à l'Académie des Inscriptions. Pour la zoologie, il avait réuni 855 espèces la plupart peu connues. Il avait fait aussi des observations intéressantes; ainsi il attestait que les

serpents boivent; que le *damus* des Indiens, espèce de couleuvre, suce le pis des vaches sans les blesser, et enfin que les serpents pythons couvent leurs œufs à la manière des oiseaux : tout cela a été vérifié depuis. La Société libre des Beaux-Arts fut émerveillée de 200 statues et figures qu'il possédait. Le gouvernement français n'eut pas les fonds nécessaires pour acquérir ces richesses; le roi d'Angleterre Guillaume IV acheta la collection zoologique pour le British Museum; le roi Louis de Bavière acheta le Panthéon indien pour 70,000 fr. M. Lamare-Picquot déposa ces fonds chez un banquier de Vienne, qui fit faillite peu de temps après, et les perdit. De 1841 à 1847, M. Lamare-Picquot entreprit différents voyages dans l'Amérique septentrionale, d'où il rapporta de nouvelles richesses scientifiques, qui furent examinées par l'Académie des Sciences. Une plante économique qu'il avait trouvée dans les steppes de l'Amérique, et qu'il se proposait d'introduire en France, frappa surtout l'attention de ce corps savant. Cette plante, que les Indiens nomment *tipsina*, les Osages *langre*, que la science classe dans les légumineuses sous le nom de *psoralea esculenta*, qu'on appelle encore *racine de pain ou artorisre*, prit le nom de *picquotiane*, du nom de son importateur. La maladie sévissait alors avec intensité sur la pomme de terre; on doutait de pouvoir jamais ramener la culture de cette plante à son état normal, et de tous côtés on cherchait quel végétal on pourrait lui substituer. A la suite d'un premier rapport, quinze jours après la révolution de Février, M. Lamare-Picquot reçut de M. Bethmont, ministre provisoire du commerce, une indemnité de 7,000 fr. et l'ordre de partir dans le courant de mai pour l'Amérique septentrionale afin d'y rechercher les plantes qui ont été signalées par différents botanistes comme pouvant servir à la nourriture de l'homme, telles que *l'apios tuberosa*, le *lewisia rediviva*, le *phalangium quamash* ou *scilla esculenta*, et quelques variétés de *psoralea*. M. Lamare-Picquot alla s'embarquer à Liverpool pour l'Amérique. Arrivé à New-York, le 24 juin, il se dirigea vers l'ouest par la rivière de l'Hudson et le lac Érié jusqu'à Détroit; de là il eut à traverser le Michigan, l'Indiana, en passant par Chicago; puis, après avoir franchi l'Illinois et une partie du Wisconsin, il dut s'approvisionner à Galema, se dirigea vers la partie nord du Mississipi, toucha Saint-Paul pour remonter jusqu'à Mandota, où la rivière Saint-Pierre tombe dans le Mississipi. M. Lamare-Picquot était là le 6 juillet; il y rencontra des peuplades sauvages, qui le forcèrent à rétrograder jusqu'à Saint-Paul, sur la rive gauche du Mississipi. Enfin, le 25 juillet, deux mois après son départ de la France, il pénétrait dans les forêts vierges de l'Amérique, et au bout de quelques jours il se trouvait dans les steppes, but de ses recherches et de son voyage. Les premiers résultats ne répondirent

pas à ses espérances, et ce ne fut que sur les rives du *Lac qui parle*, du 6 au 11 août, qu'il put faire d'amples récoltes de *psoralea* et d'*apios*, plantes qui, à son grand déplaisir et contre ses attentes, étaient la plupart dépourvues de graines. Il dut, en conséquence, rapporter ces plantes utiles plongées dans la terre humide où elles croissent, attention qui avait le double but de les conserver vivantes et de fournir un échantillon de l'espèce de terrain qui leur convient. Il rapporta avec lui neuf caisses pleines. Il était au Havre le 22 novembre 1848, ramenant des plants de *psoralea* et d'*apios*, ainsi que des graines de picquotlana. Ces plantes croissant dans un climat très-rude devaient être, selon lui, d'une acclimatation facile. L'*apios*, qu'on connaissait déjà en Europe, et qu'on y a quelquefois cultivé, a de la préférence pour les plaines humides et pour les marais. La picquotlana, au contraire, se plaît au sommet des collines et prospère dans les bruyères ; il ne lui faut ni humidité ni engrais. La racine de la picquotlana, espèce de tubérosité conique, contient 80 pour 100 de matière amidonnée ou nutritive, tandis que la pomme de terre n'en renferme que 28 à 24 parties pour 100. Cette racine porte une courte tige ligneuse de quelques centimètres. Les essais de culture qu'on en a faits sont loin d'avoir complètement réussi. Heureusement la disparition de la maladie de la pomme de terre fait aujourd'hui moins sentir l'utilité de ses succédanés.

On a de M. Lamare-Piquot : *Mémoire sur un cas de chirurgie* ; Caen, 1827, in-8° ; — *Observations faites sur le Choléra-Morbus dans l'Inde, au Bengale et à l'île de France; sur son invasion dans cette colonie; ravages qu'il y produisit; essais multiples pour combattre son intensité; des résultats heureux obtenus par des médicaments distingués de cette île, et des moyens hygiéniques proposés pour éviter l'infection* ; Paris, 1831, in-8° ; — *Réponse pour servir de réfutation aux opinions et à la critique du rapport de M. Constant Duméril sur son Mémoire concernant les Ophidiens, lu à l'Académie des Sciences, le 5 mars 1832; suite d'une relation de chasse dans les îles des bouches du Gange* ; Paris, 1835, in-8°.

L. L.—7.

Gaudichaud, *Rapport à l'Académie des Sciences, 1848*. — Isid. Bourdon, dans *l'Universel*, 1848, p. 187, et dans le *Dict. de la Conv. — Bourquelot et Maury, La Littér. Franç. contemp.*

LA MARMORA (Charles Ferrero, marquis né), prince de Massenano, général sarde, né en 1788, mort en décembre 1854. Sa famille est une des plus illustres du Piémont. Son père, Océstin, marquis de La Marmora, épousa Rafaela Argentero, comtesse de Brézé, dont il eut plusieurs enfants. Charles, l'aîné, fit ses premières armes dans la cavalerie française, de 1806 à 1813. Lieutenant général et sénateur du royaume de Sardaigne, il accompagna le roi Charles-Al-

bert en qualité de premier aide de camp pendant les campagnes de 1848 et 1849.

L. L.—7.

Duc de Dino, dans le *Dict. de la Conv.*

LA MARMORA (Albert Ferrero, comte de), général et naturaliste sarde, frère du précédent, né en 1799. Il commença sa carrière militaire dans les armées françaises. Nommé major général en 1840, et sénateur en 1848, il fut chargé par le roi Charles-Albert du commandement des troupes piémontaises venues au secours de Venise, et contribua à l'organisation des milices vénitienes. Promu au grade de lieutenant général en 1849, il fut nommé commissaire extraordinaire et commandant militaire dans l'île de Sardaigne, inspecteur des mines de la Sardaigne, membre de l'Académie royale des Sciences de Turin, directeur de l'école de marine de Gênes, etc. Après la guerre de Crimée, il proposa au sénat de voter quelques mots d'admiration et de regret pour les braves qui avaient succombé dans cette campagne. On a de lui : *Voyage en Sardaigne, ou description statistique, physique et politique de cette île, avec des recherches sur ses productions naturelles et ses antiquités* ; Paris, 1850, in-8° ; 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1839-1840, 2 vol. in-8°, avec atlas. Il a donné en français dans les *Mémoires de l'Académie de Turin: Détermination et description des différences de l'âge de l'aigle Bonelli* (1<sup>re</sup> série, tome XXVII, 1834) ; et *Observations géologiques sur les deux îles Baléares Majorque et Minorque, faites en décembre 1833 et janvier 1834* (tome XXVIII, 1835). Il a eut outre publié différents mémoires en italien sur la numismatique et l'histoire naturelle.

L. L.—7.

Duc de Dino, dans le *Dict. de la Conv.* — Quérard, *La France Littéraire — Bourquelot et Maury, La Littér. Franç. contemp.*

LA MARMORA (Alexandre Ferrero, chevalier de), général sarde, frère des précédents, né en 1799, mort en Crimée, en juin 1855. En 1836 il organisa le corps des *bersaglieri*. Major général en 1848, il se signala par sa valeur dans la guerre pour l'indépendance italienne. Le 8 avril 1848 il fut blessé d'un coup de feu à la bouche au premier combat de Goito. L'année suivante il fut nommé chef de l'état-major général de l'armée. En 1855, il accompagna son frère Alphonse en Crimée, à la tête de la deuxième division du corps expéditionnaire sarde. Il mourut presque en arrivant, à la suite d'une courte maladie.

L. L.—7.

Duc de Dino, dans le *Dict. de la Conv.*

LA MARMORA (Alphonse Ferrero, chevalier de), général sarde, frère des précédents, né à Turin, le 19 novembre 1804. Entré à l'école militaire de sa ville natale en 1816, il y fit de brillantes études, et en sortit en 1823 pour entrer dans l'artillerie avec le grade de lieutenant. Devenu adjudant major, il s'occupa de l'équitation, de la gymnastique, du tir, et orga-

nisa des écoles normales pour les sous-officiers. Capitaine en 1831, il visita les établissements militaires de l'Europe et de l'Orient, et fut chargé plusieurs fois de la remonte. En 1845 il devint major (chef d'escadron). Pendant la guerre de 1848, il se signala aux affaires de Monzambano, Borghetto, Valleggio, Peschiera et sur les hauteurs de Pastrengo. Choisi pour chef d'état-major par le duc de Gênes, il devint colonel le 3 juin 1848, et fut envoyé en France par le président du conseil Alfieri pour « chercher un général ». Il a raconté à la tribune du parlement sarde comment sa mission échoua : on lui avait donné seulement trois heures pour partir ; mais le général Cavaignac exigea des lettres de créance, qui mirent dix jours à arriver. L'armée sarde était sans général ; elle n'avait pas confiance dans ses officiers. Quinze jours s'étaient écoulés. Le maréchal Bugeaud paraissait disposé à accepter ; Cavaignac s'y opposa, mais il laissait les autres généraux désignés par le ministre sarde libres d'accepter ; un d'eux refusa en disant qu'il avait vu un rapport au chef du pouvoir exécutif dans lequel on disait que le Piémont n'avait pas 12,000 hommes de bonnes troupes. Enfin, dans une dernière entrevue, le général Cavaignac aurait dit à M. de La Marmora après beaucoup de détours, à ce qu'il rapporte : « Nous ne voulons pas nous brouiller avec l'Autriche pour vous faire plaisir. » Nommé major général (général de brigade), le 27 octobre, M. de La Marmora fut chargé du portefeuille de la guerre dans le ministère Perone ; il quitta ce poste le 15 novembre. Le 2 février 1849 Gioberti le lui confia de nouveau ; mais sept jours après il s'en démit pour aller prendre le commandement de la sixième division militaire, campée à la frontière de Toscane, sur les bords de la Magra. Cette division devait rétablir le grand-duc dans ses États, rallier les troupes toscanes et attaquer les Autrichiens par les Apennins ; mais on renonça à ce projet, et à la reprise des hostilités M. de La Marmora reçut l'ordre de pénétrer en Lombardie par le duché de Modène. Il était parvenu à Casteggi lorsqu'il apprit le désastre de Novare et l'insurrection de Gênes. Aussitôt il fit retourner ses troupes, et s'avança à marches forcées contre cette ville. En route, il apprit sa nomination au grade de lieutenant général avec le titre de commissaire extraordinaire à Gênes. Un hardi coup de main le rendit maître de trois forts et de l'importante position de Santo-Benigno. Quelques jours après les troupes royales entrèrent dans la ville. Quand la tranquillité fut complètement rétablie à Gênes, le roi Victor-Emmanuel nomma M. de La Marmora ministre de la guerre, le 2 novembre 1849, charge qu'il ne cessa de remplir que pour prendre le commandement en chef du corps expéditionnaire que la Sardaigne envoya en Crimée rejoindre les troupes alliées de la France, de l'Angleterre et de la Turquie au mois d'avril 1856. Il y fit preuve de grands talents militaires, se défendit brave-

ment contre les Russes à l'affaire de Traaktir, et contribua avec son corps à la prise de la tour Malakof. Au mois d'avril 1856, il fut nommé général d'armée, dignité militaire la plus élevée en Sardaigne. En annonçant la fin de la guerre à l'armée sarde, il dit dans une proclamation : « La paix brise nos espérances de gloire ; mais nous nous consolerons par la pensée que nos services ont été appréciés par les généraux alliés et qu'ils ne seront pas perdus pour notre patrie. » Devenu ministre de la guerre à son retour, il proposa d'élever par souscription un hôtel des invalides sur les terrains qui lui étaient offerts comme récompense nationale par le parlement.

L. LOUVER.

Deo de Dice, dans le *Dict. de la Conserv.* — Opinions du 18 avril 1858.

LAMARQUE (Maximilien, comte), général et homme politique français, né à Saint-Sever, le 22 juillet 1770, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> juin 1832. Son père, procureur du roi à la sénéchaussée de Saint-Sever, fut envoyé par sa province aux états généraux qui formèrent l'Assemblée constituante. A la révolution le jeune Maximilien venait de terminer ses études ; il embrassa avec chaleur les idées nouvelles, et s'engagea en 1791 comme volontaire dans un bataillon des Landes. Envoyé sur la frontière d'Espagne, il atteignit promptement le grade de capitaine, et fit partie de la fameuse colonne infernale que commandait La Tour d'Auvergne (voy. ce nom). A la tête de deux cents hommes, il s'empara de Fontarabie (1794), après avoir passé la Bidassoa sous un feu meurtrier : dix-huit cents prisonniers et quatre-vingts pièces de canon restèrent dans ses mains. En récompense de ce haut fait, il fut chargé de porter à la Convention les drapeaux pris sur l'ennemi ; il reçut le grade d'adjudant général, et la Convention déclara, par un décret spécial, qu'il avait bien mérité de la patrie. La paix ayant été conclue avec l'Espagne, Lamarque passa à l'armée du Rhin ; il y servit sous les ordres de Moreau et de Dessoles, et fut nommé général de brigade en 1801. Il se distingua surtout aux batailles d'Engen, de Mœskirch et de Hohenlinden. Après la paix de Lunéville, il obtint un commandement dans le corps d'armée du général Leclerc, qu'il ne suivit pourtant pas à Saint-Domingue. Employé ensuite à la grande armée, il prit part à la bataille d'Austerlitz, et alla rejoindre en Italie l'armée qui devait envahir le royaume de Naples. Une avalanche l'engloutit lorsqu'il traversait le Tyrol ; mais il fut retiré vivant de dessous les neiges. Une bande de brigands, commandée par Fra-Diavolo, attaqua ensuite sa faible escorte ; il se jeta vaillamment sur elle, et se fit jour à travers cette troupe. Peu de jours après, il contribua à la prise de Gaëta. En 1807 Lamarque remporta d'importants succès sur les Anglais et sur les bandes de malfaiteurs qui avaient su rendre leur cause nationale. Le roi Joseph le choisit pour aide de camp ; mais comme il aurait fallu perdre la qualité de français, La-

marque refusa ; il accepta seulement le poste de chef d'état-major des troupes françaises au service de ce prince. Le 6 décembre 1807, l'empereur lui conféra le grade de général de division. Murat, ayant succédé à Joseph Napoléon sur le trône de Naples, en 1808, résolut de s'emparer de Caprée, que les Anglais avaient surnommée *le petit Gibraltar*. Lamarque fut chargé de cette opération au mois d'octobre, avec une troupe de seize cents soldats d'élite. Hudson Lowe commandait cette place. Lamarque trouva, après une navigation périlleuse, un point de débarquement entre des rochers inaccessibles. En attachant des échelles au bout les unes des autres, il parvint à un talus foudroyé par l'artillerie anglaise, réussit à s'y maintenir, et, se jetant à la baïonnette sur un détachement anglais, il lui fit rendre les armes après un combat acharné. Le fort d'Anacapri fut enlevé à l'assaut. Pour prendre Caprée, il fallait descendre un escalier à pic sur des précipices sous le feu de l'artillerie. Les troupes de Lamarque tentèrent cette descente ; deux grosses pièces furent amenées de Naples : placées au-dessus du fort, elles le foudroyèrent, et une batterie élevée sur la côte ouvrit une brèche ; la ville se rendit alors, et Hudson Lowe emmena la garnison. La flotte anglaise arriva trop tard. Salicetti, ministre du roi Joachim, étant venu visiter Caprée, écrivit à ce prince : « J'y suis, et j'y vois les Français ; mais je ne puis comprendre comment ils y sont entrés. » En récompense, le roi de Naples donna à Lamarque un domaine considérable, que ce général perdit à la paix générale.

Peu de temps après, l'empereur mit Lamarque à la tête d'une division de l'armée commandée par le vice-roi d'Italie. Au début de la campagne de 1809, cette armée, surprise, subit quelques échecs ; mais Lamarque reprit l'avantage à Villanova, sur la Piave, à Oberlitz, et surtout à Laybach, où il fit cinq mille prisonniers et enleva soixante-cinq pièces de canon. L'armée d'Italie s'étant réunie à celle que Napoléon commandait sur le Danube, Lamarque passa sous les ordres de Macdonald, et se distingua notamment à Wagram, où il eut quatre chevaux tués sous lui. Il fut ensuite envoyé à Anvers, où les Anglais avaient tenté de débarquer ; mais le roi Joachim, voulant tenter une expédition contre la Sicile, redemanda le *preneur de Caprée*. Lamarque lui fut rendu ; le roi l'employa dans la Calabre soulevée. Après quelques courses insignifiantes dans ce pays, Lamarque fut appelé en Espagne. Il se fit remarquer aux combats d'Atta-Julia, de Riponil, de Bagnolas et de la Salud. Lorsque l'armée française dut évacuer ce pays, il fut chargé du commandement de l'arrière-garde.

A la première restauration, Lamarque fut fait chevalier de Saint-Louis ; mais on le laissa sans emploi. Un jour le comte de Blacas le félicitait du repos dont il allait jouir sous le nouveau gouvernement : « Nous n'appelons pas cela du repos,

répondit-il ; c'est une halte dans la boue. » A son retour de l'île d'Elbe, l'empereur nomma Lamarque commandant de Paris, puis il lui confia une division de l'armée du nord, et enfin l'envoya dans l'ouest comme général en chef dès que la Vendée menaça de remuer. Ses instructions étaient sévères : il devait mettre à prix la tête des chefs, faire fusiller les insurgés qui tomberaient dans ses mains, briser les cloches, prendre des otages. Lamarque fut loin de suivre ces ordres impitoyables. Il publia une proclamation par laquelle il excitait les Vendéens à abandonner ceux dont la présence « leur fut toujours funeste » ; il força les parents des révoltés qui se trouvaient à Angers à quitter cette ville, et avant de passer la Loire il écrivit aux chefs des Vendéens, le 9 juin : « Je ne rougis pas de vous demander la paix, parce que dans les guerres civiles la seule gloire est de les terminer... L'aspect d'un champ de bataille où l'on ne voit que des Français déchire l'âme. » On lui avait promis des forces considérables, et il ne reçut que quelques bataillons, mais des troupes de choix ; il eût pu disposer d'un grand nombre de gardes nationaux : il ne les employa pas, parce qu'il savait que dans une telle guerre l'ordre et l'obéissance l'emportent sur le nombre. Il manœuvra avec lenteur et circonspection, ménageant autant les personnes que les propriétés, maintenant la plus sévère discipline parmi ses soldats et traitant avec douceur les prisonniers et les blessés. Un assassin lui tira un coup de fusil à bout portant sans l'atteindre : Lamarque lui fit grâce de la vie. Il s'était mis en campagne avec trois mille hommes. Il rejoignit le général Travot, qui en avait autant, du côté de Macheoul et de Challans, et avec ce petit nombre d'hommes il se porta dans le Bocage, au milieu des forces vendéennes. Il battit l'armée royale en plusieurs rencontres. Louis de Larochejaquelein périt au combat des Nattes. A La Roche-Servièrre Lamarque trouva le moyen de terminer la campagne d'un seul coup par une victoire au moment même où Napoléon allait abdiquer. Sapinaud, qui commandait en chef les Vendéens, accepta la paix ; elle fut signée à Chollet, le 26 juin 1815. Quelques chefs refusèrent de se soumettre ; mais le pays était pacifié ; quelques royalistes témoignèrent même à Lamarque le désir de se réunir à ses troupes pour combattre sous ses ordres comme Français afin de s'opposer à toutes tentatives des puissances étrangères qui auraient pour but de démembrer la France. La chambre des représentants des Cent Jours en apprenant la pacification de la Vendée déclara que le général Lamarque avait bien mérité de la patrie. Napoléon, à Sainte-Hélène, s'exprimait ainsi : « Les généraux qui semblaient devoir s'élever étaient Gérard, Clausel, Foy, Lamarque, etc. C'était mes nouveaux maréchaux... Lors des dernières insurrections de la Vendée, le général Lamarque, que j'y avais envoyé au fort de la criée,

y fit des merveilles et surpassa mes espérances. »

L'autorité royale ayant été rétablie, Lamarque se soumit, et fit arborer la cocarde blanche à ses troupes. Son nom fut néanmoins placé sur la liste des personnes exceptées de l'amnistie par l'article II de l'ordonnance du 24 juillet 1815, et qui furent obligées de sortir du royaume en vertu de la loi du 12 janvier 1816. Il chercha alors un refuge en Belgique. Un ministre du roi des Pays-Bas lui intima l'ordre de quitter Bruxelles, où « sa présence pouvait troubler l'ordre public, » et lui assigna la ville d'Amsterdam pour séjour. Là le général Lamarque s'occupa de l'éducation de son fils, et partagea son temps entre des travaux littéraires et la peinture, qu'il cultiva toujours avec succès. Pour se défendre contre les calomnies qui le poursuivaient en exil, il écrivit quelques brochures, qui par leur diction piquante et satirique, leur style vigoureux et élevé, rappellent les Mémoires de Beaumarchais. En même temps Lamarque écrivit au roi pour demander la fin de son exil; il l'obtint le 20 octobre 1816. Quoique rétabli sur le cadre des lieutenants généraux, il fut mis en disponibilité. Retiré à Saint-Sever, il continua ses études littéraires. Il se mit bientôt sur les rangs pour la députation; enfin il fut élu, le 23 décembre 1828, par le collège de Mont-de-Marsan. Le ministre Polignac le mit bientôt après à la retraite. Une nouvelle carrière s'ouvrit alors au général patriote. Membre du parti libéral, il figura naturellement parmi les Deux-cent-vingt-et-un. La révolution de Juillet ne le fit guère sortir de son opposition. Le ministère de Laffitte lui-même, arrivé, disait-il, trop tard au pouvoir et se croyant obligé de continuer la politique de ses prédécesseurs, n'eut pas son appui. Il lui demandait la réunion de la Belgique à la France, et s'indignait qu'on se crût obligé de respecter les traités de 1815. Il se déclara ouvertement en faveur des Polonais, excitant les murmures de la majorité en s'indignant de ce que quelques membres voulussent la paix à tout prix. Un propos qui lui échappa et que le général Sebastiani, son collègue, prit pour une injure personnelle, amena une rencontre entre eux; mais elle n'eut aucune suite fâcheuse. Lamarque se prononça contre l'hérédité de la pairie, et demanda une forte organisation de la garde nationale mobile. Cependant dès qu'on avait conçu quelque crainte d'une insurrection en Vendée, le ministère avait donné le commandement des départements de l'ouest au général Lamarque. Casimir Périer, qui trouvait en lui un de ses plus énergiques adversaires politiques, le lui fit enlever. Réélu en 1831, Lamarque s'occupa plus particulièrement des questions étrangères. Il prit surtout avec chaleur la défense des Polonais, rappelant les promesses qu'on leur avait faites et s'opposant de toutes ses forces aux mesures de sûreté qu'on proposait contre eux à la sanction des chambres : « Ah ! dit-il

alors, si ceux qui les proposent, ces mesures, avaient éprouvé les tourments de l'exil, s'ils avaient tout ce que l'on souffre quand on a été arraché à sa famille, aux amis de l'enfance, aux lieux qui nous virent naître, à cette patrie qu'on chérit encore plus quand elle est absente, ils ne voudraient pas ajouter une douleur à tant de douleurs et jeter une goutte d'absinthe dans ce vase d'amertume. » Attaqué, le 9 avril 1832, de l'épidémie cholérique qui ravageait la France, il signa d'une main défaillante le compte rendu de l'opposition, et expira bientôt après. Tout le monde rendait justice à son grand caractère et à la bonté de ses opinions. Casimir Périer l'avait précédé de quelques jours dans la tombe; les journaux ministériels avaient profité de l'affluence qui se pressait à ses obsèques pour soutenir que la France était sympathique à ses idées gouvernementales; l'opposition imagina de faire servir les funérailles du général Lamarque à une manifestation contraire. Lamarque avait exprimé le désir d'être inhumé dans le département des Landes : son convoi, parti le 5 juin, vers les dix heures du matin, de la rue du faubourg Saint-Honoré, devait s'arrêter au pont d'Austerlitz, d'où son corps, placé sur une chaise de poste, devait partir pour sa destination. Des symptômes alarmants se manifestèrent sur les boulevards, pendant le passage du convoi funèbre. Lorsque le char arriva au pont d'Austerlitz, des discours furent prononcés. Le général La Fayette finissait le sien en invitant le peuple à la tranquillité; mais aussitôt un drapeau rouge fut déployé, les harnais de la chaise de poste furent coupés et des cris : *Au Panthéon!* se firent entendre. Le général Excelmans, qui repoussa le drapeau rouge, fut insulté. L'intervention des troupes permit cependant au convoi de partir par le boulevard de l'Hôpital, et le pont d'Austerlitz fut barré. Pendant ce temps le général La Fayette avait gagné le quai Morland et était monté dans une voiture. Le peuple, l'ayant reconnu, voulut déteiler et le traîner en triomphe. Des dragons se montrèrent; on leur jeta des pierres; des coups de feu furent tirés et une charge eut lieu : le général passa, mais de tous côtés on courut aux armes. Les petits postes de la ville furent vivement désarmés, une manufacture d'armes établie dans le quartier Popincourt fut pillée, et la soirée se passa à construire des barricades. La garde nationale s'était réunie aux Tuileries, où elle bivouaqua. Le roi Louis-Philippe accourut de Saint-Cloud, et visita les bivouacs pendant la nuit. Le 6 au matin l'insurrection était concentrée dans les quartiers dont l'église Saint-Merry est le centre. La place des Victoires avait été enlevée le 5 au soir; dans la nuit, à quatre heures même du matin, le passage du Saumon était tombé au pouvoir des troupes; le Petit Pont avait été pris aux insurgés par des gardes nationaux; le matin du 6, le général Schramm enleva les barricades du faubourg Saint-Antoine. A midi Louis-Phi-



lippe sortit des Tuileries à la tête d'un brillant état-major; il parcourut les boulevards et les quais, où la troupe de ligne et la garde nationale étaient échelonnées. Le passage du roi excita un enthousiasme général; il fut même salué par les insurgés logés derrière la barricade de la rue avancée vers le bord de l'eau. Dès que le roi fut rentré, les barricades de Saint-Merry, opiniâtement défendues et qui avaient résisté toute la matinée aux diverses attaques tentées contre elles, furent emportées, et la prise de l'église Saint-Merry mit fin à cette horrible lutte, qui coûta, selon les rapports officiels, cinquante-cinq morts et deux cent quarante blessés à l'armée, dix-huit morts et cent quatre blessés à la garde nationale, et quatre-vingt-treize morts et deux cent quatre-vingt-onze blessés aux insurgés. A la suite des troubles, une ordonnance royale mit Paris en état de siège et un conseil de guerre fut saisi du jugement des individus arrêtés. Mais la cour de cassation, sur la plaidoirie de M. Odilon Barrot, décida que la charte ne permettait pas d'enlever des citoyens à leurs juges naturels, qui étaient le jury, et le procès des insurgés de juin fut renvoyé devant la cour d'assises, quoique la cour royale se fût d'abord déclarée incompétente. Quelques condamnations à mort furent prononcées, mais aucune ne fut exécutée. Les Écoles Polytechnique et d'Alfort, dont une partie des élèves, bravant la consigne, s'étaient échappés pour assister au convoi du général Lamarque, avaient été licenciées, ainsi que l'artillerie de la garde nationale, généralement hostile au gouvernement de Juillet, et les mesures de rigueur redoublèrent vis-à-vis des réfugiés étrangers.

On a du général Lamarque : *Défense de M. le lieutenant général Max. Lamarque, compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815*; Paris, 1815, in-8°; — *Réponse au lieutenant général Canuel*; Paris, 1818, in-8°; — *Nécessité d'une armée permanente, et projet d'une organisation de l'infanterie plus économique que celle qui est adoptée en ce moment*; Paris, 1820, in-8°; — *Mémoire sur les avantages d'un Canal de navigation parallèle à l'Adour, considéré sous le rapport agricole, commercial et militaire*; Paris, 1825, in-8°; — *De l'Esprit Militaire en France; des causes qui contribuent à l'éteindre; de la nécessité et des moyens de le ranimer*; Paris, 1826, in-8°; — *Notice sur la Vie de Bastirreche, des Basses-Pyrénées, imprimée en tête d'un Choix de Discours de ce député*; Paris, 1828; — *La Vérité tout entière sur le Procès d'un maréchal de France, pétition patriotique adressée à la chambre des députés pour la translation des cendres du maréchal Ney au Panthéon*; Paris, 1831, in-8°; — *Souvenirs, Mémoires et Lettres du général Max. Lamarque, publiés par sa famille*; Paris, 1835, 1836, 3 vol. in-8°. Lamarque a donné des articles militaires à l'*En-*

*cyclopédie moderne et au Journal des Sciences Militaires.*

Un petit-fils du général Lamarque, *Maximilien Lamarque*, élève en droit de la faculté de Paris en 1848, s'engagea dans la garde nationale mobile, devint lieutenant au 19<sup>e</sup> bataillon, et fut blessé en juin et décoré de la croix d'Honneur.

L. LOUVER.

Arnault, Jay, Joly et Norvins. *Biogr. nouv. des Contempor. — Legoyt, dans le Dict. de la Conversation. — C. Mullis, Rép. des célébrités Militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1840. — L. Blanc, Hist. de Dix Ans. — Moniteur, 1828 à 1832.*

LA MARRE (*Guillaume de*), théologien anglais, vers l'année 1285. Il appartenait à l'ordre des Frères Mineurs, et, suivant Luc Wadding, il enseignait à l'école d'Oxford. Or, autant l'école d'Oxford était alors jalouse de l'école de Paris, autant les religieux de Saint-François portaient envie aux religieux de Saint-Dominique. Il ne faut donc pas s'étonner de voir Guillaume de La Marre écrire contre saint Thomas, censurer sa philosophie au nom de la science, réprover sa théologie au nom de la foi. L'ouvrage principal ou du moins le plus connu de Guillaume de La Marre a pour titre : *Reprehensorium, seu Correctorium fratris Thomæ*, et le contenu du libelle répond à son titre. Il a fourni la matière d'une vive réfutation au célèbre Egidio Colonna, *Egidius Romanus*. L'opuscule de ce servent et intelligent thomiste est intitulé : *Defensorium, seu Correetorium correctorii*. Luc Wadding attribue encore à Guillaume de La Marre les ouvrages suivants : *Super Mag. Sentent. libri IV*; — *Lecturæ Scholasticæ Lib. I*; — *Defensorium B. Bonaventuræ*; — *Additiones in librum eundem*; — *De Arte Musicali Liber I*; — *Quodlibeta Sophistica*. Nous trouvons, enfin, dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Troyes la mention d'un sermon qui porte le nom de ce docteur; c'est un sermon sur l'apôtre saint Pierre.

B. H.

Wadding, *Script. ord. Minor.* — B. Hauréau, *Philos. Scolastique*, t. II, p. 321.

LA MARTELAYE (*N.*), philosophe français, au dix-septième siècle. On a bien peu de renseignements sur cet écrivain, et tous ses ouvrages paraissent inédits. Nous en indiquerons quelques-uns, qui se trouvent à la Bibliothèque impériale; un fragment intitulé *Règle d'argumenter*, dans le num. 8211 de l'ancien fonds français; des extraits de ses *Topiques*, dans le num. 8212 du même fonds; — *Deux Questions sur la nature de l'étant*, et *l'Analyse d'un discours sur la pauvreté*, dans le num. 7491 du même fonds. La Martelaye suit, dans sa manière de philosopher, la méthode abandonnée par Descartes; c'est, à proprement parler, un thomiste qui expose en français ces subtiles distinctions qui sont la matière commune de l'argumentation scolastique. A ce titre il mérite d'être signalé, car il n'a pas eu beaucoup d'imitateurs.

B. H.

*Documents inédits.*

**LA MARTELLIÈRE** (*Jean-Henri-Ferdinand*), littérateur et auteur dramatique français, né le 14 juillet 1761, à Ferrette (Haute-Alsace), mort le 27 avril 1830, à Paris. Il appartenait à une ancienne famille allemande, chez laquelle certaines charges de magistrature étaient héréditaires, et qui avait francisé son nom, Scavring aux Hamms (*brandis le marteau*). Après avoir fait ses études en Allemagne, où il eut Schiller pour condisciple, il se mit à voyager, et vint ensuite s'établir à Paris pour s'y livrer à son goût pour les travaux littéraires. Son œuvre de début, *Robert, chef de brigands*, drame imité des *Brigands* de Schiller, et terminé en 1786, ne put être mis à la scène que le 6 mars 1792; du théâtre du Marais il fut, l'année suivante, apporté au théâtre de la République par Baptiste André, qui s'y était fait applaudir, et continua d'attirer la foule pendant plusieurs mois. On prétend que sous le Directoire il refusa, par scrupule de conscience, d'accepter à l'étranger des fonctions qui avaient pour but de « apaiser les peuples vaincus ». Au commencement de l'empire, il se montra moins difficile peut-être, à cause de sa modique position de fortune; il entra dans l'administration centrale des droits réunis, devint sous-chef de bureau et contrôleur extraordinaire, et prit sa retraite en 1803, avec une pension de 2,400 francs. Les principales pièces de La Martellière sont : *Les trois Amants*, comédie en trois actes et en vers; 1791; — *Le Tribunal redoutable, ou la suite de Robert, chef de brigands*, drame en cinq actes et en prose, qui est presque autant de succès que *Robert*; 1793; — *Les Trois Espiègles, ou les arts et la folie*, comédie en trois actes et en prose; en vi (1798); — *Le Testament, ou les mystères d'Udolpho*, drame en cinq actes; en vi (1799); — *Gustave en Dalécarlie, ou les mineurs suédois*, trait historique en cinq actes et en prose; 1803; — *Les Francs-Juges, ou les temps de barbarie*, mélodrame en quatre actes, qui fut un des grands succès de l'Ambigu; 1807; — *Le Mari sans caractère, ou le bonhomme*, comédie en cinq actes et en vers; 1808; — *Pierre et Paul, ou une journée de Pierre le Grand*, comédie en trois actes et en prose, jouée à l'Odéon; 1814; — *Le Prince d'occasion, ou le comédien de province*, opéra comique en trois actes; 1817; — *Fiesque et Doris, ou Gènes sauvée*, tragédie en cinq actes, imitée de Schiller; 1824. Dans ces diverses productions, La Martellière fait preuve d'une imagination fertile et d'une certaine connaissance des effets dramatiques, il trouve des situations pleines d'intérêt; mais son style est trop négligé, et ses caractères sont faiblement accusés. On a encore de lui; *Théâtre de Schiller*; Paris, 1799, 2 vol. in-8°; traductions des drames *L'Amour et l'Intrigue*, *La Conjuration de Fiesque*, *Don Carlos* et *d'Abellino*, tragédie de Tschokke — *Les Trois Gai Blas, ou cinq ans de folie, histoire pour les uns et roman*

*pour les autres*; ibid., en x (1802); 1809 4 vol. in-12, fig.; — *Fiorella, ou l'influence du cotillon, faisant suite aux Trois Gai Blas*; ibid., 1802, 1809, 4 vol. in-12, fig.; — *Alfred et Liska, ou le Hussard parvenu, roman historique du dix-septième siècle*; ibid., 1804, 4 vol. in-12, fig.; — *Le Cultivateur de la Louisiane, roman historique*; ibid., 1808, 4 vol. in-12; — *Conspiration de Bonaparte contre Louis XVIII, ou relation de ce qui s'est passé dans Paris depuis le 30 mars 1814 jusqu'au 23 juin 1815*; ibid., 1815, in-8°, dont la 5<sup>e</sup> édit. parut en 1816, etc. En 1825 il avait publié le prospectus d'une *Histoire des Conspirations célèbres, tant anciennes que modernes*; mais cet ouvrage n'a jamais vu le jour. PAUL LOUVE.

Biblr. Biogr. univ. des Contemp. — Arnault, Jouy et de Norvins, Biogr. des Contemp. — Quérard, La France Littéraire.

**LA MARTELLIÈRE. Voy. PATHE.**

**LAMARTINE** (*Alphonse DE*) (1), célèbre poète français, né à Mâcon, le 21 octobre 1792 (2). Son père, le chevalier Lamartine, fils d'un capitaine en retraite, qui avait épousé une riche héritière de Franche-Comté, entra au service. Il était capitaine dans un régiment de cavalerie lorsque la révolution éclata. Il se maria vers 1790 avec M<sup>lle</sup> Alix des Roys, fille de M. des Roys, intendant général des finances du duc d'Orléans, et de M<sup>me</sup> des Roys, sous-gouvernante des enfants du duc, et ne tarda pas à quitter le service. Rappelé près de Louis XVI par le danger que courait ce prince, il combattit avec les Suisses au 10 août 1792, et n'échappa à la mort que par miracle. Il revint à Mâcon, près de sa femme. Quelques mois plus tard toute la famille Lamartine était arrêtée et conduite à Autun. Seul, le père du poète fut détenu à Mâcon, et sa mère resta libre. A la chute de Robespierre, les prisons d'Autun et de Mâcon s'ouvrirent. Le chevalier de Lamartine, rendu à la liberté, alla vivre avec sa femme et son enfant dans le petit village de Milly, non loin de Mâcon. Là s'écoulaient les premières années du poète, années de libre et heureuse enfance, où rien ne gêna le développement de son génie. « Mon éducation, dit-

(1) Le nom DE PRAY a été attribué à M. de Lamartine par quelques biographes. C'est une erreur : la famille dont M. de Lamartine est le dernier représentant et le chef n'a jamais eu d'autre nom que celui de Lamartine. C'était l'usage dans les familles nobles de Paris et de province de donner aux puînés de la maison un nom de terre pour les distinguer du fils aîné, qui portait seul le nom de famille. C'est ainsi que le père de M. de Lamartine porta pendant quelques années le nom de chevalier de Lamartine de Prat. La terre de Prat et le château de ce nom existent en Franche-Comté, à quelques kilomètres de la ville de Saint-Claude. L'acte de M. de Lamartine possédait sept à huit terres dans cette province. Il fut le fondateur de la petite ville de Morez, aujourd'hui si florissante, et qui vient de reconnaître cette origine par une lettre du conseil municipal et du maire de Morez accompagnant la souscription honorifique pour l'héritier de leur fondateur.

(2) Nous donnons cette date d'après diverses indications des *Confidences*; d'autres renseignements, peut-être plus exacts, font naître M. de Lamartine le 21 octobre 1791.

il, était toute dans les yeux plus ou moins se-reins et dans le sourire plus ou moins ouvert de sa mère. » Parmi les livres, peu nombreux, qu'of-frait une petite bibliothèque de campagne, M<sup>me</sup> de Genlis, Berquin, le *Télémaque* de Fénelon, Bernardin de Saint-Pierre, une *Bible* abrégée et surtout la *Jérusalem délivrée* du Tasse traduite par Lebrun, furent les premiers maîtres qui éveillèrent sa pensée et lui ouvrirent « le monde de l'émotion, de l'amour et de la rêverie ». Lorsqu'il entra dans sa douzième année, sa mère, comprenant que cette éducation du foyer domestique ne suffisait pas, l'envoya apprendre un peu de latin chez le vicaire d'une paroisse voi-sine. Ce vicaire, l'abbé Dumont, grand chasseur, fort peu ecclésiastique, et dont la vie aventu-reuse fournit plus tard au poète le sujet de son *Jocelyn*, était un assez mauvais maître de gram-maire, et l'oncle de Lamartine, voyant que l'en-fant faisait peu de progrès, exigea qu'il fût envoyé au collège de Lyon, vers 1805. Mais la vie bruyante du collège lui devint insupportable. Ses parents l'en retirèrent et le mirent chez les jésuites de Belley. Là il ne fit point de fortes études, mais il trouva dans ses maîtres des guides instruits et indulgents, auxquels il disait en les quittant :

Aimables sectateurs d'une aimable sagesse,  
Bientôt je ne vous verrai plus.

Enfin, « après l'année qu'on appelle de philoso-phie, année pendant laquelle on torture par des sophismes stupides et barbares le bon sens na-turel de la jeunesse », il quitta le collège, et revint à Milly vers la fin de l'été 1809. Dans cet automne, il reprit avec délices la vie champêtre de son enfance, et se plongea dans des lectures qui ne lui avaient pas été permises à Belley. Il lut non les anciens, qui lui rappelaient l'école, mais les poètes modernes, « qui sentent, qui pensent, qui aiment, qui chantent, comme nous pensons, comme nous chantons, comme nous aimons, nous hommes des nouveaux jours : le Tasse, Dante, Pétrarque, Shakspeare, Milton, Châteaubriand et Ossian surtout, ce poète du vague... ce Dante septentrional aussi grand, aussi majestueux, aussi surnaturel que le Dante de Florence, et qui arrache souvent à ses fan-tômes des cris plus humains et plus déchirants que ceux des héros d'Homère » (1). Les chants celtiques qui ont servi de point de départ aux compositions de Macpherson renferment sans doute une poésie originale, et la sentimentalité dé-clamatoire dans laquelle Macpherson a enveloppé cette poésie populaire ne manque ni d'éclat ni d'élégance : il n'est pas étonnant que cet ouvrage ait exercé une immense influence sur un poète de seize ans; mais que le même poète dans un ouvrage de sa maturité ait placé les prétendues poésies d'Ossian au-dessus de Dante et peut-être d'Homère, c'est assez pour montrer com-bien il aurait eu besoin de fortifier son goût et sa

pensée sous la discipline des grands maîtres de l'antiquité. Dans cette période ossianique, le poète adolescent éprouva pour une jeune fille, sa voisine de campagne, un sentiment qu'il a fort agréablement raconté dans ses premières *Confidences*. Ses parents l'envoyèrent à Paris se distraire, par l'étude, d'une passion qui « fon-dit avec les neiges de l'hiver ». Un peu plus tard « un rayon de la poésie du Midi fit évanouir pour lui toute cette brume fantastique du Nord ». En 1811 il accompagna en Toscane une de ses parentes; puis, seul et presque sans argent, il continua son voyage d'Italie. Il passa à Rome l'hiver de 1811-1812, chez un vieux peintre, ne voyant personne et plongé dans une vie d'étude et de contemplation. Au printemps, il se rendit à Naples, où un parent de sa mère lui donna l'hos-pitalité. Dans sa cellule, qui ouvrait sur la mer, sur le Vésuve, sur Castellamare et Sorrente, dans ses promenades en bateau avec le plus cher de ses amis de collège, Aymon de Virieu, pen-dant des journées de rêverie sur les rivages d'Ischia, de Procida, chez le pêcheur de la Margellina, où il passa quelques mois de l'année 1813, il amassa un trésor de sentiments et d'i-mages qui devait enrichir sa poésie. La baie de Naples fut après Milly la patrie de son imagina-tion et de son cœur. Ceux qui ont lu l'épisode de Graziella savent quels furent les enchante-ments et les émotions de son âme

Sur la plage sonore où la mer de Sorrente  
Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger.

et quelle impression ineffaçable il en rapporta, lorsque ses parents le rappellèrent en France. Il trouva le régime impérial sur son déclin, et bientôt il assista à sa chute. Royaliste par tradi-tion de famille, il entra dans les gardes du corps, en 1814; et quand le retour de Napoléon força Louis XVIII à quitter la France, il suivit la fa-mille royale jusqu'à la frontière. Sa compagnie fut licenciée à Bethune. Ne voulant pas servir l'empire, il se retira pendant les Cent Jours en Suisse et en Savoie. Après la seconde restaura-tion, il entra dans les gardes du corps; mais l'existence dissipée d'une garnison le fatigua, et vers l'été de 1816 il quitta Paris, et alla ra-fraîchir son âme dans les vallées de la Savoie. Son ami Louis de Vignet, neveu du comte de Maistre, le mit en rapport avec ce grand écrivain, qui venait d'arriver de Russie. La fréquentation de la famille de Maistre ne pouvait que le raffermir dans ses opinions monarchiques et reli-gieuses; elle exerça aussi une salutaire influence sur son esprit, et donna à ses pensées une tour-nure plus spiritualiste. Le même voyage lui fit rencontrer une nouvelle source d'inspiration. Aux bains d'Aix, dans l'automne de 1816, com-mença cette liaison que le poète a si souvent célébrée en prose et en vers. L'*Elvire des Médi-tations*, la Julie du roman de *Raphael*, était, si l'on s'en rapporte aux indications de ce récit, une créole de Saint-Domingue, orpheline, élevée

(1) *Confidences*, L. I.

avec les filles de la Légion d'Honneur, mariée à dix-sept ans à un vieillard, savant illustre, qui ne voulait être pour elle qu'un père. Le désir de revoir cette personne ramena le poète à Paris dans l'hiver de 1817. Renfermé dans le petit appartement de son ami Aymon de Virieu, il donnait ses journées à l'étude et à la composition. Il avait déjà en portefeuille plusieurs volumes de poésies élégiaques, et méditait une tragédie de *Saül*. Le soir il rencontrait dans le salon de M<sup>me</sup> \*\*\* des académiciens et des hommes d'État, Suard, Bonald, Mounier, Lally-Tollendal. Aymon de Virieu l'introduisit dans d'autres salons plus brillants, chez M<sup>me</sup> de Saint-Aulaire, chez M<sup>me</sup> de Raigecourt, chez M<sup>me</sup> de La Trémouille, chez M<sup>me</sup> la duchesse de Broglie. « M<sup>me</sup> de Saint-Aulaire et son amie, M<sup>me</sup> la duchesse de Broglie, dit M. de Lamartine, étaient à cette époque le centre du monde élégant, poétique et littéraire de Paris... Deux ou trois fois on me fit réciter des vers. On les applaudit, on les encouragea. Mon nom commença sa publicité sur les lèvres de ces deux charmantes femmes, elles me produisaient avec indulgence et bonté à leurs amis, mais je m'effaçais toujours. Je rentrai dans l'ombre aussitôt qu'elles retiraient ce flambeau (1). » Encouragé par l'approbation d'un public si distingué, et pressé par la gêne de sa famille de chercher des ressources dans son talent, il se hasarda de proposer à un éditeur un recueil de ses poésies. L'éditeur loua les dispositions du jeune poète, lui conseilla d'étudier les modèles classiques, et le dissuada de toute publication immédiate. Le recueil ainsi rejeté n'était point celui qui eut tant de succès sous le titre de *Méditations*, et aucune des admirables pièces qui fondèrent la réputation de M. de Lamartine n'était encore composée. L'éditeur classique ne fut pas si mal avisé d'engager le poète à ne pas exposer prématurément au public un talent que les émotions et les études des deux années suivantes devaient si largement enrichir et développer. Dans l'automne de 1817, l'auteur revit la vallée d'Aix, et le lac du Bourget. En présence de ces lieux que consacrait un cher souvenir, il entra pour la première fois en pleine possession de son génie, par son immortelle *élegie du Lac*. Jamais la pensée de la fuite rapide du temps, qui trouble l'homme au sein du bonheur, jamais le contraste entre la nature immuable et l'instabilité des choses humaines n'avaient été exprimées sous une forme plus limpide et plus mélodieuse. Lamartine n'avait en-

core composé que de charmantes *éloges*, le *Lac* est d'un grand poète. La mort de M<sup>me</sup> \*\*\* , une grave maladie du poète, ses rapports avec le plus grand monde pieux de la restauration, les Montmorency, les Rohan, donnèrent à ses idées une teinte sombre et une nuance religieuse plus prononcée. Enfin, au commencement de 1820, un de ses amis, M. de Genoude, lui trouva un éditeur. Un obscur libraire, nommé Nicolle, consentit à faire imprimer les *Méditations*, qui parurent au mois de mars 1820. Le succès en fut grand, surtout dans les salons aristocratiques et catholiques. Le ministre de l'intérieur, Siméon, adressa à l'auteur, par l'ordre de Louis XVIII, la lettre suivante : « Monsieur, le talent très-remarquable et très-rare que vous venez d'annoncer, dans vos *Méditations poétiques*, est digne de tous les encouragements. J'ai donné ordre que la collection des chefs-d'œuvre de la langue française, par Didot, et celle des auteurs latins, par M. Lemaire, vous fussent envoyées, etc. » Le succès, malgré les réserves de la critique au sujet des négligences du poète, devint général. Les *Méditations* offraient une couleur originale faite pour charmer les esprits fatigués de l'élégance usée de l'ancienne école, et cependant elles contenaient des pièces d'un tour classique, l'*Ode à Manoël*, l'*Ode à Bonald*, auxquelles les admirateurs de J.-B. Rousseau et de Le Brun ne pouvaient refuser leur approbation, de délicieuses *éloges* qui rappelaient, en les surpassant, les accents les plus purs et les plus passionnés de Bertin et de Parny. Mais les lecteurs auxquels s'adressait surtout le poète, les jeunes gens et les femmes, remarquèrent de préférence et accueillirent avec enthousiasme ces *éloges* vraiment neuves et d'une mélancolie pénétrante, *L'isolement*, *Le Vallon*, *L'Automne*, *Le Lac*, qui traduisent si harmonieusement les impressions d'une âme délicate et éprouvée, se consolant par la rêverie, par la contemplation de la nature, par l'adoration de l'Être infini. « Il y a bien de la grandeur dans ce volume, dit M. Sainte-Beuve; il est merveilleusement composé sans le paraitre; le roman s'y glisse dans les intervalles de la religion; l'*élogie* éplorée y soupire près du cantique déjà éblouissant. Le point central de ce double monde, à mi-chemin des hauts lieux et du Vallon, le miroir complet qui réfléchit le côté métaphysique et le côté amoureux est *Le Lac*, *Le Lac*, perfection inespérée, assemblage profond et limpide, image une fois trouvée et reconnue par tous les cœurs. »

Peu de jours après l'apparition des *Méditations*, M. de Lamartine fut nommé secrétaire d'ambassade à Naples. En se rendant à son poste, il épousa à Genève M<sup>lle</sup> Élisabeth-Marianne Birch, jeune et belle Anglaise, d'une riche famille. Il l'avait rencontrée l'année précédente dans ces vallées de la Savoie où, dit-il,

.. La jeune amitié m'accueillit dès l'aurore,  
Où l'amitié plus mûre est aussi tendre encore,

(1) « La nature ne m'a pas fait, ajoute M. de Lamartine, pour le monde de Paris. Il m'afflige, il m'ennuie. Je suis né oriental et je mourrai tel. La solitude, le désert, la mer, les montagnes, les chevaux, la conversation intérieure avec la nature, une femme à adorer, un ami à entretenir, de longues nonchalances de corps pleines d'aspirations d'esprit, pais de violentes et aventureuses périodes d'action comme celles des Ottomans ou des Arabes, c'était là mon être : une vie tout à tour poétique, religieuse, héroïque ou rien. » *Commentaire sur la première des Nouvelles Méditations.*

Où l'amour, dispersé dans l'ombre du trépas,  
Laisse partout pour moi l'imprinte de ses pas,  
Et colore à mes yeux vos flots et vos collines !  
Où d'un deuil éternel ou de splendeurs divines !  
Où s'il trouve plus tard cet unique trésor,  
Plus rare que l'encens, plus précieux que l'or,  
Charme, ornement, repos, colonne de son vieil

M. de Lamartine passa les années suivantes soit à Naples, sur les délicieux rivages qui avaient vu le premier épanouissement de son génie, soit à Rome (hiver de 1821-1822), soit à Paris (été de 1823). Ces années de vie facile et brillante, de plénitude et d'éclat, trouvèrent leur expression dans les *Nouvelles Méditations*, publiées en 1823. Ce volume, qui n'avait pas, comme les premières *Méditations*, le charme de la nouveauté, obtint moins de succès quoiqu'il en méritât davantage. Aucun des recueils de M. de Lamartine ne contient autant de ces pièces achevées qui se gravent dans la mémoire et qui portent dans l'avenir non-seulement le nom mais les œuvres d'un poète. *L'Ode sur Bonaparte* est une méditation politique élevée, puissante et quelquefois sublime; la pièce des *Étoiles* est le chef-d'œuvre de la contemplation poétique; *Le Passé*, *Sagesse*, le *Chant d'Amour des Préludes*, sont ce que la poésie lyrique intime a produit de plus parfait en France. Le *Poète mourant* et le *Crucifix* ne tiennent pas une place moins élevée dans le genre de l'éloge funèbre, et les petites pièces à *El...*, *Tristesse*, sont des élégies amoureuses de la plus exquise beauté. Avant les *Nouvelles Méditations*, M. de Lamartine avait publié *La Mort de Socrate*, imitation poétique du *Phédon*, pleine d'ampleur, de grâce et de négligence. Il adressait vers le même temps au poète le plus distingué du groupe opposé, à Casimir Delavigne, une charmante épître qui montrait dans le poète royaliste une noble libéralité d'idées. En 1824 il fut nommé secrétaire de légation à Florence sous le marquis de La Maisonfort, qu'il remplaça en 1826. En 1826 il publia le *Dernier chant de Child Harold*, témoignage de son admiration pour Byron, mais jointe inégale contre le poète anglais. Les qualités de Lamartine ne sont pas celles que réclament le sujet : au lieu d'un chant épique, il n'a donné qu'une belle et trop longue méditation. Ce poème contient une allusion de Byron à l'Italie, allusion très-sévère et où l'on trouve entre autres ces deux vers :

Je vais chercher ailleurs, pardonne, ombre romaine !  
Des hommes et non pas de la poussière humaine.

Cette tirade éveilla la susceptibilité du colonel Pepe, banni de Naples à la suite de la tentative révolutionnaire de 1821, et réfugié à Florence. Le colonel y répondit dans une brochure injurieuse pour la France et M. de Lamartine. Une rencontre eut lieu entre le poète français et le patriote italien; Lamartine fut blessé légèrement au poignet, et une franche réconciliation réunit deux adversaires faits pour s'estimer et s'aimer. M. de Lamartine resta cinq ans à Florence.

Ses fonctions de chargé d'affaires ne lui firent pas oublier les lettres; mais il s'habitua de plus en plus à ne voir dans la poésie qu'une effusion spontanée de ses sentiments et de ses idées. « *Je chantais,* » a-t-il dit,

..... Comme l'écho respire,  
Comme l'écho gémit, comme le vent soupire,  
Comme l'eau murmure en coulant.

Lorsque le ministère Polignac se forma (août 1829), M. de Lamartine fut appelé à Paris, et le prince de Polignac lui offrit le poste de secrétaire général des affaires étrangères. M. de Lamartine refusa de s'associer aussi étroitement à une politique dont il prévoyait les funestes conséquences. Il accepta seulement la place de ministre plénipotentiaire auprès du prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui venait d'être nommé roi des Grecs. Avant son départ le poète publia les *Harmonies poétiques et religieuses*. Le génie de M. de Lamartine ne s'était pas encore produit avec autant de richesse et d'essor. On peut dire de l'auteur des *Harmonies* ce que André Chénier a dit d'Homère :

De sa bouche abondaient les paroles divines  
Comme en hiver la neige au sommet des collines.

Où, en lui empruntant ses propres paroles :

Mon âme à l'œil de l'aigle, et mes fortes pensées,  
Au but de leurs desirs volant comme des traits,  
Chaque fois que mon sein respire, plus pressées  
Que les colombes des forêts,

Montent, montent toujours, par d'autres remplacées,  
Et ne redescendent jamais.

Le seul défaut de cette merveilleuse poésie, c'est la diffusion. Les *Harmonies*, trop peu concentrées pour produire sur l'âme une impression durable, vivront probablement moins dans la mémoire des hommes que les *Méditations* (1).

Un peu avant la publication des *Harmonies*, l'Académie Française admit M. de Lamartine dans son sein. Cuvier, qui le reçut (1<sup>er</sup> avril 1830), exprima heureusement l'effet produit par les *Méditations*, qui avaient excité à l'égard du poète l'estime et l'amitié aussi vivement que l'admiration. « Lorsque, dit-il, dans un de ces instants de tristesse et de découragement qui s'emparent

(1) Des bons juges ne sont pas de cet avis, et regardent les *Harmonies* comme le chef-d'œuvre de M. de Lamartine. M. Sainte-Beuve, notamment dans une image la carrière du poète de 1816 à 1830, a dit : « Lamartine avait d'abord une nacelle. . . . Puis la nacelle est devenue une barque plus hardie, plus sensée aux étoiles et aux larges eaux. . . . La barque a fait place au vaisseau. C'a été la haute mer cette fois, le départ majestueux et irrévocable. Plus de roage, que ça hasard, ça et là, et en passant; les cieux, rien que les cieux et la pleine sans bornes d'un océan Pacifique. Le bon Océan s'empare par intervalles; il y a de longs jours, des calmes monotones; on ne sait pas bien si on avance. Mais quelle splendeur, même alors, au poli de cette surface; quelle succession de tableaux à chaque heure des jours et des nuits! quelle variété miraculeuse au sein de la monotonie apparente! et la multitude émotion, quel ébranlement redoublé de lames puissantes et douces, gigantesques, mais balais; et surtout, et toujours, l'infini de tous les sens, *profundum, abditudo!* »

quelquefois des âmes les plus fortes, un promeneur solitaire entend par hasard résonner de loin une voix dont les chants doux et mélodieux expriment des sentiments qui répondent aux siens, il est comme saisi d'une sympathie bien-faisante; il sent vibrer de nouveau ces fibres que l'abattement avait détendues; et si cette voix qui peint ses souffrances et mêle par degrés de l'espoir et des consolations, la vie renaît en quelque sorte en lui; déjà il s'attache à l'ami inconnu qui la lui rend; déjà il voudrait le serrer dans ses bras, l'entretenir avec effusion de tout ce qu'il lui doit. » Il lui reprocha doucement de négliger « pour des occupations d'un intérêt plus immédiat ces devoirs d'un ordre tout autrement relevé et dont les poètes doivent compte à l'humanité entière. » Les circonstances, d'accord avec les conseils de Cuvier, semblaient le détourner de la politique. Le prince Léopold n'accepta pas la couronne de Grèce, et la mission de M. de Lamartine ne reçut point d'exécution. Il voyageait en Suisse lorsque éclata la révolution de Juillet. Attaché de cœur à la dynastie tombée, il ne voulut pas servir la nouvelle monarchie, et renonça à la carrière diplomatique. Mais opposé à toute faction, il se tint à l'écart du parti légitimiste, dont il ne partageait ni les espérances ni les antipathies. Dans une brochure publiée en 1831, sous le titre de *Politique rationnelle*, il indiqua à la société et au pouvoir la politique nouvelle qu'ils devaient inaugurer; politique toute chrétienne et qui était « de la morale, de la raison et de la vertu ». Cette définition est bien vague; mais les passages suivants de la brochure montrent dans quel sens M. de Lamartine l'entendait; « Cette époque est celle du droit et de l'action de tous, époque toujours ascendante, la plus juste, la plus morale, la plus libre de toutes celles que le monde a parcourues jusque ici, parce qu'elle tend à élever l'humanité tout entière à la même dignité morale, à consacrer l'égalité politique et civile de tous les hommes devant l'État, comme le Christ avait consacré leur égalité naturelle devant Dieu; cette époque pourra s'appeler l'époque évangélique, car elle ne sera que la déduction logique, que la réalisation sociale du sublime principe déposé dans le livre divin comme dans la nature même de l'humanité, de l'égalité et de la dignité morale de l'homme reconnues enfin dans le code des sociétés civiles. » Il conjurait le nouveau gouvernement de ne point placer sa confiance en lui-même, mais dans la nation, de ne point se créer un intérêt au milieu des intérêts généraux du pays, de ne point considérer son existence, mais sa mission. « Si le pouvoir comprend cette mission d'une destinée sociale et l'emploie tout entière, sans retour sur lui-même, au salut désintéressé du pays, à la fondation sincère et large d'un ordre libre et rationnel, il triomphera de tous les obstacles, il créera ce qu'il a mission évidente de créer, et

Aurora ce que doivent durer les choses nécessaires, le temps d'achever leur œuvre, transitions elles-mêmes à un autre ordre de choses plus avancé et plus parfait. Que s'il ne comprend pas lui-même, et s'il ne profite pas, au bénéfice de la liberté et de l'humanité tout entière, de ce moment fugitif qui lui aura été donné; s'il ne voit pas qu'une route longue, large et droite est ouverte sans obstacle devant lui, et qu'il peut y porter les esprits, les lois et les faits jusqu'à un point d'où ils ne pourraient plus retrograder; s'il se compte lui-même pour quelque chose, s'il s'arrête ou s'il se retourne, il périra et plusieurs siècles peut-être périront avec lui. » Ces paroles pleines d'illusions et de prévisions attestent que dès cette époque M. de Lamartine tenait peu à la royauté, et qu'il regardait la dynastie de Juillet comme une transition. Pensant qu'il avait donné assez de regrets « au passé qui n'est plus qu'un rêve », et que le moment était venu « de rentrer dans le rang des citoyens, de penser, parler, agir, combattre avec la famille des familles, avec le pays », il se laissa porter candidat pour la députation à Toulon et à Dunkerque. Il ne fut pas élu. Un vérificateur bryonnant saisit cette occasion de l'insulter, et lui fournit le sujet d'une admirable réponse. Sa nature douce et fière, soulevée par un brutal et abject outrage, trouva des accents d'une force inaccoutumée et auxquels tous les cœurs honnêtes répondirent. Il pouvait se rendre cette justice que sa Muse avait servi « sa gloire et non ses passions »; il avait le droit de s'écrier :

Mais j'aurais vu cent fois l'impère colombie  
Sans que ma lyre même en garde un souvenir;  
Car je sais que le temps est géolo ou géolo,  
Et mon cœur croit à l'avenir.

Peu après son échec électoral, M. de Lamartine se décida à réaliser le voyage en Orient qui avait été le rêve de sa vie. Obséqué par cette voix qui lui criait sans cesse: « Va pleurer sur la montagne où pleura le Christ, va dormir sous le palmier où dormit Jacob », il partit de Marseille, le 1<sup>er</sup> juillet 1832, avec sa femme et sa fille, sur un vaisseau qu'il fréta pour lui et sa suite. Son voyage, on l'a dit, fut celui d'un prince ou d'un émir. Il laissa à Beyrouth sa femme et sa fille Julia, qui contracta une maladie de poitrine, et se dirigea vers Jérusalem (octobre 1832). En traversant la chaîne du Liban, il visita lady Esther Stanhope, cette reine de Tadmor, qui conservait encore quelque apparence de pouvoir et d'opulence, et qui devait finir sa vie dans l'isolement et la pauvreté. Grâce à l'argent qu'il prodiguait et à la protection d'Ibrahim-Pacha, le voyageur atteignit en sûreté Jérusalem. Mais une grande douleur vint le déchirer au milieu des enchantements de la vie orientale et des graves pensées que suscitait dans son âme de poète religieux le berceau du christianisme. Julia mourut à Beyrouth. Par une singulière coïncidence, au même moment où la porte la

plus cruelle rendait pénible pour M. de Lamartine un plus long séjour en Orient, les électeurs de Bergues (Nord) le rappelèrent en France en le nommant député (janvier 1833) (1). M. de Lamartine quitta la Syrie (mai 1833), et revint par Constantinople et la vallée du Danube. Il était de retour en France au mois d'octobre, et deux mois après il entra à la chambre. Le 4 janvier 1834 il parut pour la première fois à la tribune dans la discussion de l'adresse, et le 14 mai, dans un discours au sujet de la loi sur les associations, il exposa nettement sa politique. Il était conservateur, mais avec indépendance, et ne voulait pas qu'une politique de résistance devint la condition normale du pays. « Le premier soin d'un gouvernement, dit-il, c'est de vivre; bien ou mal, il représente quelque chose de plus pressant que la liberté même, l'ordre, la paix publique, la sécurité dans la rue, dans le foyer, dans la propriété, dans la vie. Voilà ce que nous sommes en droit de lui demander; voilà aussi ce que nous devons lui donner le moyen de maintenir, quand il le réclame au nom du salut public. Pour ma part je ne marchanderai jamais le pouvoir au gouvernement dans les temps de crise.... Mais le péril passé, mais l'ordre rétabli, je demanderai compte au gouvernement du pouvoir temporaire que je lui aurai prêté. Je lui dirai : Qu'avez-vous fait pour prévenir le retour de si fatales nécessités? » L'année suivante, il se prononça avec énergie contre les lois de septembre, et ne ménagea pas ceux qui, après avoir renversé la restauration au nom de la liberté de la presse, comprimaient la presse au profit de la dynastie de Juillet. « Ce qu'il y a à faire, disait-il, ce n'est pas de museler la presse, c'est de ne pas ajourner sans cesse les réformes utiles aux masses; c'est de ne pas laisser stérile plus longtemps pour l'humanité une révolution faite par le peuple;.... c'est de ne pas donner sans cesse, et tour à tour, au peuple français et à l'Europe, qui nous contemple, le spectacle démoralisateur d'hommes qui ne se servent des plus saintes espérances de l'humanité que comme d'une arme pour conquérir les positions politiques; qui lorsqu'ils sont parvenus à se saisir du gouvernement traînent dans les récriminations et dans l'insulte le drapeau qui les a menés à la victoire, blasphèment ce qu'ils ont adoré, adorent ce qu'ils ont brisé, et font croire au peuple, perverti par de tels exemples, qu'il n'y a ni vérité, ni mensonge, ni vertu, ni crime en politique, et que le monde est au plus habile ou au plus audacieux. » Dans

(1) Aux élections de 1834, les électeurs de Mâcon, jaloux de voir leur illustre compatriote représenter une autre ville que la leur, lui donnèrent leurs voix; mais M. de Lamartine opta pour Bergues, où il avait été réélu. Les Mâconnais ne se rebutèrent pas, et en 1837 les deux collèges électoraux de Mâcon le nommèrent à la fois. M. de Lamartine ne put se refuser à cette marque d'admiration, et il se sépara. À regret, des habitants de Bergues, qui l'avaient réélu à l'unanimité.

ces paroles on reconnaît l'ancien légitimiste libéral, on prévoit le futur républicain, mais on ne trouve pas un ami de la dynastie de Juillet, et les conservateurs devaient accueillir avec une extrême défiance un auxiliaire qui se plaçait bien au-dessus et au delà de leurs passions et de leurs intérêts. M. de Lamartine resta donc isolé dans sa politique sociale comme il l'appela, et pendant plusieurs années il occupa moins le public de ses discours que de ses nouveaux écrits, qui cependant n'obtinrent pas le succès de ses premiers ouvrages. Les *Souvenirs*, *Impressions*, *Pensées* et *Paysages pendant un voyage en Orient*, ou *notes d'un voyageur*, parurent en 1835. C'est une improvisation quelquefois magnifique, trop souvent verbeuse et négligée. Les descriptions les plus splendides ne peuvent remplacer aux yeux d'un juge sérieux l'exactitude des faits, la précision des observations, la justesse des appréciations, et finissent par fatiguer même un lecteur indulgent. Le poème de *Jocelyn*, publié en 1836, n'est pas exempt des mêmes défauts, la prolixité, la négligence et l'abus des descriptions; mais il offre en même temps des qualités si charmantes et si élevées, qu'il est impossible de ne pas oublier les défauts. Un jeune homme destiné aux ordres sacrés, une jeune fille noble sont réunis et isolés, par la tourmente révolutionnaire, sur une montagne des Alpes. Lorsque les sentiments qu'une pareille situation doit faire naître entre deux cœurs jeunes et purs sont développés, un événement imprévu sépare à jamais Jocelyn et Laurence. Jocelyn, devenu curé du village de Valneige, ne revoit Laurence que deux fois; il la rencontre à Paris, livre aux dissipations du monde; il assiste à ses derniers moments dans une chaumière des Alpes, et l'ensevelit dans cette grotte des aigles témoin de leurs chastes amours. Cette fable n'est pas compliquée; mais elle a permis au poète d'épancher avec une incomparable abondance des sentiments purs et de belles images. Ses personnages sont dessinés avec peu de précision, mais avec infiniment de grâce. La morale du poème est vraiment chrétienne; cependant des croyants sévères, protestants ou catholiques, Vinet et l'abbé Gerbet, remarquèrent avec tristesse que le poète abandonnait peu à peu les dogmes positifs de la religion. Leurs craintes ne se réalisèrent que trop. *La Chute d'un Ange*, le second poème publié par M. de Lamartine en 1838, offre, avec tous les défauts de *Jocelyn*, des défauts que cet aimable poème ne laissait pas soupçonner. L'auteur, comme enivré de cette nature orientale qu'il veut peindre, et de ce sujet qui remonte aux mystérieuses époques de l'humanité primitive, entasse les inventions gigantesques et les plus étranges fantaisies. Mais même au milieu des fautes de langue et de goût qui fourmillent dans cet ouvrage, on reconnaît une rare puissance, le don de parler au cœur, et plutôt l'abus que la décadence d'un grand ta-

lent (1). Des défauts analogues et peut-être plus sensibles, parce que le sujet les comporte moins, se retrouvent dans les *Recueils poétiques* publiés en 1839. Le poète ayant pris l'habitude d'improviser tous ses vers, les beautés ne sont plus chez lui que des hasards heureux, très-fréquents sans doute, mais non pas perpétuels. On ne peut citer dans les *Recueils* une pièce tout à fait belle et parfaite. Cependant le *Cantique sur la mort de la duchesse de Broglie*, le *Cantique sur un rayon de soleil* ne dépareraient pas les *Harmonies*. L'*Ode au comte de Virieu sur la mort du baron de Vignet* est digne de la méditation du *Passé*. Le *Toast*, porté au banquet des Gallois et des Bas-Bretons, est d'une poésie confuse et troublée, mais pleine de souffle et de sonorité. On dirait que cette voix, qui chantait si mélodieusement sur le lac du Bourget et sur la plage de Baia, se renforce et se grossit en prévision des orages populaires. Ces orages semblaient éloignés, et le poète ne prenait pas encore une part bien active à la politique. Adhérent dédaigneux des ministères du 11 octobre, du 22 février et du 6 septembre, composés des diverses nuances de l'ancienne opposition, il donna son assentiment à la politique honnêtement conservatrice et conciliante de M. Molé, et défendit le cabinet du 15 avril contre cette coalition qui réunissait M. Thiers et M. Berryer, M. Guizot et M. Garnier-Pagès, non qu'il approuvât toute la conduite du ministère; mais, disait-il, « Je continuerai à voter pour les ministres de l'amnistie et de la paix, contre les ministres énigmatiques dont les uns ont un pied dans le compte-rendu, les autres dans les lois de septembre, et dont l'alliance suspecte et antipathique ne promet au pays que deux résultats fustes qu'il vous était donné seuls d'accomplir à la fois : la dégradation certaine du pouvoir et la déception de la liberté. » Il s'effrayait qu'il n'y eût « ni action grande ni idée directrice grande dans le gouvernement depuis l'origine de 1830 ». — « Il ne faut pas se figurer, ajoutait-il, que, parce que nous sommes fatigués des grands mouvements qui ont remué le siècle et nous, tout le monde est fatigué comme nous et craint le moindre mouvement. Les générations qui grandissent derrière nous ne sont pas lasses, elles; elles veulent agir et se fatiguer à leur tour. Quelle action leur avez-

vous donnée? La France est une nation qui s'ennuie. » (Séance du 10 janvier 1839). Son éloquence ne sauva pas le cabinet du 15 avril; mais son influence, qui contribua à maintenir compacte la majorité des deux cent vingt-et-un, facilita la formation du ministère Mers parti du 12 mai. Cependant, il ne tarda pas à se séparer de ce cabinet sur la question d'Orient. Il avait à ce sujet des idées particulières. Apercevant en Turquie les signes d'une décomposition prochaine, prévoyant que la succession de l'Empire Ottoman viendrait à s'ouvrir, il demandait l'établissement d'un congrès européen chargé de surveiller les destinées de l'empire Ottoman, et de les régler quand le moment en serait venu. Il résumait ainsi son système : « Un protectorat général et collectif de l'Occident sur l'Orient.... comme base d'un nouveau système de politique européenne.... Pour régulariser ce protectorat général et collectif, la Turquie d'Europe et la Turquie asiatique, ainsi que les mers, les fleuves et les ports qui en dépendent, seront distribués en protectorats partiels, ou en provinces semblables à ces provinces d'Afrique et d'Asie où les Romains envoyaient leurs populations et leurs colonies, et ces protectorats seront affectés aux différentes puissances européennes. » Dans cette répartition de protectorats, M. de Lamartine donnait Constantinople à la Russie, l'Égypte à l'Angleterre et la Syrie à la France. Le ministère du 12 mai avait un projet différent. Tout en laissant aux Ottomans la Turquie d'Europe et l'Asie Mineure, il favorisait la formation d'un empire égypto-syriaque sous Méhémet-Ali. M. Thiers, héritier du pouvoir et des projets du 12 mai, rencontra un adversaire décidé dans M. de Lamartine. Son hostilité survécut même à la retraite de M. Thiers, et continua au sujet des fortifications, qu'il repoussa comme inefficaces contre l'étranger et dangereuses pour la liberté. Sa très-vive opposition à M. Thiers le rapprocha un moment de M. Guizot, et on put croire qu'il allait devenir un pur conservateur; mais le contraire arriva. Dans la session de 1842, le député de Mâcon se prononça pour l'adjonction des capacités à la liste électorale, et reprocha au ministère du 29 octobre de rester immobile, inerte, sur la position que le hasard lui avait faite. « Si c'est là, dit-il, tout le génie de l'homme d'État chargé de diriger un gouvernement, il n'y aurait pas besoin d'homme d'État : une borne y suffirait. » M. de Lamartine se sépara encore du cabinet en se prononçant pour la régence de la duchesse d'Orléans, et le 27 janvier 1843, dans la discussion de l'adresse, il rompit définitivement avec le parti conservateur. « Convaincu, dit-il en terminant son mémorable discours, que le gouvernement s'égaré de plus en plus, que la pensée du règne tout entier se trompe; convaincu que le gouvernement s'éloigne de jour en jour de son principe et des conséquences qui devaient en découler pour le bien-être intérieur et la force

(1) Dans la pensée de M. de Lamartine, *Jocelyn* et *Le Châta d'un Ange* n'étaient que des épisodes d'un grand poème sur le développement et les phases progressives de l'humanité. Un ami et un confident du poète, M. Falconnet, a esquissé le plan de cette épopée ou plutôt de cette série d'épopées. « Dans l'ordre logique de la nature et des idées, dit-il, des douze fragments annoncés par M. de Lamartine pour compléter son poème, le premier doit être la *Création*, le second la *Chûta d'un Ange*; le troisième, peignant les mœurs des champs, sera intitulé *Les Pêcheurs*. L'espace intermédiaire, que nous pourrions appeler l'espace historique, et dans lequel la mort de Socrate tient sa place, sera comblé successivement jusqu'à *Jocelyn*, qui termine et résume. »



extérieure de mon pays, convaincu que tous les pas que la France a faits depuis huit ans sont des pas en arrière et non des pas en avant, convaincu que l'heure des complaisances est passée, qu'elles seraient funestes, j'apporte ici mon vote consciencieux contre l'adresse, contre l'esprit qui l'a rédigée, contre l'esprit du gouvernement qui l'accepte, et que je combattrai avec douleur, mais avec fermeté, dans le passé, dans le présent et peut-être dans l'avenir. » M. de Lamartine tint sa parole, et dans les sessions suivantes il fit au ministère Guizot une opposition de plus en plus décidée, qui remua l'opinion publique, mais qui n'exerça d'influence ni sur le phylloxera conservatrice de la chambre ni sur le corps électoral. Les élections de 1846 donnèrent au cabinet du 29 octobre une majorité considérable, composée en grande partie de fonctionnaires publics. Tandis que la politique de l'immobilité triomphait dans les chambres et dans les conseils du roi, l'opinion publique par une réaction violente, dépassait l'opposition dynastique, et cherchait un aliment dans les souvenirs révolutionnaires. M. de Lamartine favorisa cet entraînement par son *Histoire des Girondins* (1847), magnifique et étrange improvisation, qui a si peu les qualités sévères de l'histoire. M. Saint-Beuve, parlant de cet ouvrage après que l'événement en eut montré la puissance et les dangers a dit avec sévérité : « Cette *Histoire des Girondins*, qui a si fatalement réussi, était un grand piège que le poète se tendait à lui-même avant de le tendre aux autres. En effet, M. de Lamartine, avec son talent idéal, avec son optimisme à la fois national et calculé, quand il serait propre à être historien, l'était-il à être l'historien de la révolution française en particulier ? Tout est assés, ses flots de lumière et de couleur, ses fonds d'or et bleu de ciel, qui étaient habitués à sa poésie, et qu'il transporte, en les veillant à peine, dans sa prose, pouvaient-ils se mêler impunément à des tableaux tels que ceux qu'il avait à offrir ? M. de Lamartine a bien des cordes à sa lyre... Il a procédé en des heures fameuses que l'énergie, la force, une soudaine vigueur héroïque qui se confond dans un éclair d'éloquence, ne lui sont pas étrangères. Mais enfin il a beau faire et se vouloir métamorphoser, les tons dominants et primitifs chez lui sont encore des tons d'éclat, d'harmonie et de lumière. Or la seule application d'un talent de cet ordre et de cette qualité à un tel sujet, à ces natures hideuses et à ces tableaux livides de la révolution, était déjà une première cause d'illusion et de séduction insaisissable, un premier mensonge. Aussi, voyez ce qu'il a fait : il en a dissimulé l'horreur et y a mis le prestige... A travers ce sang et cette boue, il a jeté des restes de vote lauté et d'arc-en-ciel. » Cette appréciation est rigoureuse, mais fondée. Il est incontestable que la grandeur et l'horreur même des événements révolutionnaires ont exercé sur l'esprit

dé l'écrivain une fascination qui a troublé la rectitude de son jugement et l'a entraîné bien au delà de ses propres idées et de ses véritables sympathies. Malheureusement la magie de son talent communicationnelle cette fascination à des milliers de lecteurs. Aussi l'*Histoire des Girondins* ne doit pas être jugée simplement au point de vue littéraire; elle est l'importance et elle assure la responsabilité d'un acte politique. Un historien, Daniel Stern, a dit : « Assurément, parmi les causes immédiates qui ont fait éclater au dehors la révolution accomplie déjà dans les coeurs, l'*Histoire des Girondins* a été l'une des plus décisives, en ranimant soudain, par un dos d'évocation véritablement magique, les ombres des héros et des martyrs de 89 et de 93, dont la grandeur semblait un reproche muet à nos positesses, dont les ardeurs envieuses venaient réveiller notre assoupissement et faire honte à notre inertie. » L'opposition parlementaire, qui ne prévoyait pas encore à quelles extrémités irait cette impulsion de l'esprit public, résolut de s'en servir pour renverser le ministère. Des banquets réformistes s'organisèrent dans les départements. M. de Lamartine, qui n'appartenait à aucune fraction de l'opposition, qui avait de l'antipathie pour M. Thiers et peu de confiance en M. Barrot, se tint à l'écart de ces manifestations. Il eut son banquet à lui, le banquet de Mâcon. Là, devant ses électeurs, il annonça, sous une forme conditionnelle il est vrai, mais clairement menaçante, les destins de la maison d'Orléans, et traça le programme de la révolution prochaine. « Si la royauté, dit-il, trompe les espérances que la prodence du pays a placées en 1830, moins dans sa nature que dans son nom; si elle s'isole sur son élévation constitutionnelle; si elle ne s'incorpore pas entièrement dans l'esprit et dans l'intérêt légitime des masses; si elle s'entoure d'une aristocratie électorale, au lieu de se faire peuple tout entier;... si, sans attendre ouvertement à la volonté de la nation, elle corrompt cette volonté et achète, sous le nom d'influence, une dictature d'autant plus dangereuse qu'elle aura été achetée sous le manteau de la constitution;... si elle nous laisse descendre, comme nous le voyons en ce moment dans un procès déplorable, jusqu'aux tragédies de la corruption;... si elle laisse affliger, humilier la nation et la porter par l'improbité des pouvoirs publics, elle tomberait, cette royauté, soyez en sûrs, elle tomberait, non dans son sang, comme celle de 99, mais dans son piège. Et après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous auriez la révolution de la conscience publique, la révolution du mépris. »

Quelques mots après, le 27 décembre 1847, les chambres s'ouvrirent au milieu de l'excitation extraordinaire des esprits. En 1830 le duc de Wellington, malgré l'autorité de son nom et avec la majorité dans le parlement, s'était retiré devant une manifestation réformatrice moins redoutable;

M. Guizot ne suivit pas cet exemple, il s'obstina à garder le pouvoir, même lorsqu'il eut vu l'énorme majorité ministérielle de 1846 descendre à quarante-trois voix le 11 février et à trente-trois le lendemain. Cette tenacité redoubla l'agitation, qui prit un caractère et une organisation révolutionnaires. Un banquet (celui du 11<sup>e</sup> arrondissement), interdit par l'autorité et plusieurs fois remis, fut fixé au mardi 22 février. Au dernier moment (21 février) les députés réformistes renoncèrent à se rendre au banquet, et M. de Lamartine, par des paroles dont il s'est reproché plus tard l'imprudience, essaya vainement de les y décider. On connaît les événements des journées suivantes (21, 23, 24 février). M. de Lamartine n'eut pas de rôle dans les deux premières; mais il en prit un décisif dans le troisième. Il n'aimait pas la famille d'Orléans, et il avait en lui un fonds de légitimiste que des opinions démocratiques avaient recouvert sans le détruire. Comme ancien royaliste, comme nouveau républicain, il rejetait la dynastie de Juillet, et il allait lui porter le dernier coup. En se rendant à la chambre, lorsque le roi avait déjà abdiqué, il rencontra sous le vestibule du palais un petit groupe de républicains, MM. Marrast, Bastide, Hétzel, Bocage, qui offrirent d'appuyer la régence. « Je n'entrerais, répondit-il, que dans un mouvement complet, c'est-à-dire la république. » Il pénétra dans la salle des séances, où venait d'arriver la duchesse d'Orléans et qu'envahirent bientôt des bandes populaires. Il resta longtemps immobile, laissant M. Marie et M. Orénioux proposer un gouvernement provisoire; mais lorsque l'arrivée de M. Odilon Barrot eut donné quelque chance à la régence, il monta à la tribune, et, au grand étonnement de beaucoup de ses collègues, il se prononça, non sans hésitation de langage, contre la dynastie d'Orléans représentée par une femme et un enfant, et appuya nettement la proposition d'un gouvernement provisoire. Son discours prononcé au milieu du tumulte fut interrompu par une seconde irruption d'hommes du peuple mêlés à des gardes nationaux. Un des nouveaux arrivants braqua son fusil sur l'orateur. Le président, M. Sattzet, également menacé, leva la séance, et se retira avec une partie des députés. Dans la confusion qui suivit, M. de Lamartine fit de vains efforts pour obtenir le silence, et, désespérant de faire entendre à la foule les noms des membres du gouvernement provisoire qu'il avait choisis parmi les différents groupes de partis qui se partageaient l'assemblée, il sortit de la chambre accompagné d'un grand nombre de citoyens, et se dirigea vers l'hôtel de ville. Après son départ M. Ledru-Rollin parvint enfin à lire « les noms qui semblaient proclamés par la majorité ». M. de Lamartine était le troisième sur la liste, après Dupont de l'Èure et Arago. En arrivant à l'hôtel de ville avec M. Dupont de l'Èure, il y trouva M. Garnier-Pagès, déjà installé comme maire de Paris. Il y fut rejoint par MM. Ledru-Rollin, Crémieux, Marie, puis par

M. Arago. Enfin trois journalistes et un ouvrier : MM. Marrast, Louis Blanc, Flocq et Albert s'adjoignirent au gouvernement, d'abord comme secrétaires, puis comme membres. Pendant que le pouvoir se constituait, la foule, entassée dans l'hôtel de ville ou sur la place, réclamait la république. La majorité du gouvernement était très-opposée à la proclamation immédiate; mais la minorité et la foule insistèrent; M. de Lamartine glissa en forme de compromis la phrase suivante dans la proclamation qui annonçait la chute de la dynastie d'Orléans : « Bien que le gouvernement provisoire agisse uniquement au nom du peuple français et qu'il préfère la forme républicaine, ni le peuple de Paris, ni le gouvernement provisoire ne prétendent substituer leur opinion à l'opinion des citoyens, qui seront consultés sur la forme définitive du gouvernement que proclame la souveraineté du peuple. » Cette phrase équivoque n'était là que pour ménager la transition, et devançait une heure plus tard la phrase suivante : « Le gouvernement provisoire veut la république sans ratification par le peuple, qui sera immédiatement consulté. » Dans le partage des départements ministériels, M. de Lamartine eut les affaires étrangères; mais son influence ne se ramena pas dans les relations internationales. Son nom célèbre, l'éclat et l'incomparable séduction de son éloquence, la noblesse et l'humanité de ses sentiments, son rare courage lui assurèrent sur la direction générale des affaires une autorité que la plupart de ses collègues acceptèrent de bonne grâce et que M. Ledru-Rollin put à peine contrebalancer en faisant appel aux passions révolutionnaires. Le nouveau ministre des affaires étrangères s'efforça aussitôt de préserver la France et l'Europe des dangers d'un bouleversement subit et radical, et essaya d'en faire sortir un gouvernement modéré et durable. Le 25 février, descendant seul, au milieu d'un multitude compacte, menaçante, hérissée d'armes, il fit, par un des plus prodigieux triomphes d'éloquence que rapporte l'histoire, tomber des mains de la foule le drapeau rouge, étendant d'une nouvelle terreur (1); le

(1) Le discours que Lamartine prononça à cette occasion est bien connu; cependant nous le reproduisons, parce qu'il est devenu inséparable du nom du grand orateur. Lamartine, c'est lui-même qui le raconte, calma d'abord le peuple par un hymne de paroles sur sa victoire si soudaine et sur sa modération. « Voilà, continua-t-il, ce qu'a vu le soleil d'hier. Et que verrait le soleil d'aujourd'hui?.. Il verrait une autre peuple d'autant plus furieux qu'il a moins d'ennemis à combattre, se défer des mêmes hommes qu'il a élevés hier au-dessus de lui, les contraindre dans leur liberté, les avilir dans leur dignité, les méconnaître dans leur autorité, qui n'est que la vôtre; substituer une révolution de vengeances et de supplices à une révolution d'humanité et de fraternité; et commander à son gouvernement d'arborer en signe de comarde l'étendard de combat à mort entre les citoyens d'une même patrie; ce drapeau rouge, qu'on a pu élever quelquefois, quand le sang coulait, comme un épouvantail contre des ennemis, qu'on doit battre aussitôt après le combat en signe de réconciliation et de paix! J'aimerais mieux le drapeau

même jour il proclama l'abolition de la peine de mort en matière politique. Le 4 mars, dans une circulaire aux agents diplomatiques de la république française, il « annonça au monde que la république serait pacifique. Il disait en terminant : « Le sens des trois mots liberté, égalité, fraternité, appliqué à nos relations extérieures, est celui-ci : affranchissement de la France des chaînes qui pesaient sur son principe et sur sa dignité ; récupération du rang qu'elle doit occuper au niveau des grandes puissances européennes ; enfin, déclaration d'alliance et d'amitié à tous les peuples. Si la France a la conscience de sa part libérale et civilisatrice dans le siècle, il n'y a pas un de ces mots qui signifie guerre. Si l'Europe est prudente et juste, il n'y a pas un de ces mots qui ne signifie paix. » M. de Lamartine fut fidèle aux promesses de son manifeste, et grâce à ses efforts, dont les mémoires récemment publiés de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Normanby, contiennent de nombreux témoignages, la guerre ne s'ajouta pas aux éléments de trouble qui agitaient l'Europe et menaçaient de renverser en France l'ordre social tout entier. Les classes moyennes, qui avaient accepté la république, s'effrayaient en voyant la perturbation croître de jour en jour et prendre un caractère officiel par les circulaires du ministre de l'intérieur. Les compagnies d'élite de la garde nationale voulurent peser sur le gouvernement provisoire dans le sens de la modération représentée par Lamartine. Leur manifestation inopportune (16 mars) fut suivie d'une formidable manifestation populaire (17 mars), qui donna pour quelque temps la prépondérance à M. Ledru-Rollin. Mais l'opinion prononcée des départements et d'une partie de la population parisienne rendit de la force à la majorité modérée du gouvernement. Il devint évident que les élections seraient une protestation contre la politique du ministre de l'intérieur. Celui-ci se prêta alors complaisamment à des projets de complots contre ses collègues. Une nouvelle et plus décisive manifestation fut préparée pour le 16 avril. MM. Lamar-

noir, qu'on fait flotter quelquefois dans une ville assiégée comme un linceul, pour désigner à la bombe les édifices neutres consacrés à l'humanité et dont le boulet et la bombe même des ennemis doivent s'écarter. Voulez-vous donc que le drapeau de votre république soit plus menaçant et plus sinistre que celui d'une ville bombardée..... Citoyens, vous pouvez faire violence au gouvernement ; vous pouvez lui commander de changer le drapeau de la nation et le nom de la France. Si vous êtes assez mal inspirés et assez obstinés dans votre erreur pour lui imposer une république de parti et un pavillon de terreur, le gouvernement, je le sais, est aussi décidé que moi-même à mourir plutôt que de se déshonorer en vous obéissant. Quant à moi, jamais ma main ne signera ce décret ! Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devriez le repudier plus que moi : car le drapeau rouge que vous nous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars traîné dans le sang du peuple en 1791 et en 1793, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie ! » *Éléments de la Révolution de 1848*, par A. de Lamartine, t. I, p. 300-303.

tine et Marrast, résolus à lutter énergiquement pour la cause de l'ordre, n'avaient pas de force à leur disposition et comptaient peu sur le succès. Toute la nuit qui précéda le 16, Lamartine veilla, « en proie à une inquiétude profonde, recevant d'heure en heure les rapports les plus alarmants, et persuadé que le jour qui se levait serait le dernier de la république telle qu'il l'avait voulue, et le dernier aussi de sa propre existence..... Ses dispositions testamentaires étaient faites ; ses amis devaient conduire sa femme dans un asile sûr ; tous ses papiers compromettants étaient brûlés (1). » Mais au moment où il partait pour l'hôtel de ville, il vit entrer M. Ledru-Rollin, que la crainte du triomphe des factions violentes ramenait à son collègue. L'ordre de battre le rappel fut donné, et M. de Lamartine confia au général Changarnier la défense de l'hôtel de ville. Les colonnes de la garde nationale et les bataillons de la garde mobile couvrirent la place, et la manifestation s'écoula déconcertée entre deux lignes de baïonnettes : la droite du gouvernement l'emportait. Lamartine ne voulut pas abuser d'un triomphe auquel il avait tant contribué, mais qui était un commencement de réaction, et dès lors il se rapprocha visiblement de Ledru-Rollin, se refusant à briser le gouvernement et à éloigner ses collègues ultra-révolutionnaires, jusque après la réunion de l'assemblée constituante. Malgré cette concession aux nécessités de la situation, il resta représentant de la politique modérée, et aux élections (23 avril), dix départements (Seine, Côte-d'Or, Bouches-du-Rhône, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Dordogne, Finistère, Gironde, Nord, Seine-Inférieure) l'éluèrent à la fois. Le département de la Seine lui donna deux cent cinquante-neuf mille huit cents voix. Sa popularité était immense dans toutes les classes et le désignait au premier rôle ; mais il la compromit en s'alliant à M. Ledru-Rollin, et en insistant pour que les membres modérés du gouvernement provisoire et M. Ledru-Rollin lui-même fissent partie de la commission exécutive instituée le 9 mai par l'assemblée. Il craignait de nouvelles tentatives du parti anarchique et des républicains exagérés alors que le gouvernement était dépourvu de tout moyen de force. A lord Normanby, qui lui représentait les dangers de cette alliance, il répondait : « Vous avez raison ; pour trois semaines je serai le dernier des hommes ; mais, après, je me relèverai plus grand que jamais. (2) » C'était une illusion. Au 15 mai il ne put empêcher l'invasion de l'assemblée, et lorsqu'il se présenta devant les

(1) Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*.

(2) D'après M. de Lamartine, cette réponse serait incomplètement rapportée. Voici quelles auraient été ses paroles : « Vous avez raison, pour trois semaines je serai le dernier des hommes ; mais je me sacrifie entièrement et seulement au salut de ma patrie. Je ne pourrais « m'imposer seul à elle qu'en versant des flots de sang, « qui ne sont nullement nécessaires au rétablissement de « l'ordre, et qui ne seraient versés que dans mon propre « intérêt. »

factieux, pour essayer l'effet de son éloquence, longtemps irrésistible, il entendit sortir de la foule ce cri dédaigneux : « Assez de lyre comme ça. » Il fit alors battre le rappel, réunit un bataillon de gardes mobiles créés par lui, rentra à leur tête dans l'assemblée, expulsa les factieux, monta à cheval, marcha à l'hôtel de ville avec la garde nationale, reconquit l'hôtel de ville, arrêta les chefs des factieux qu'il envoya à Vincennes, et revint en triomphe à l'assemblée. Ce fut le dernier beau jour de son administration. Le temps de la parole était passé, le rôle de l'épée approchait. Lamartine le comprit. S'il redoutait le pouvoir militaire, représenté par les souverains impériaux, s'il était décidé à faire exécuter contre Louis-Napoléon la loi qui bannissait les Bonaparte, il fut le premier à trouver dans le général Cavaignac l'homme de la situation. La commission exécutive traîna son existence jusqu'à l'insurrection de juin. Lamartine, qui avait prévu le soulèvement, qui n'avait rien négligé pour le comprimer, se retira, après avoir combattu en personne les insurgés, devant le vote de l'assemblée, qui, le 24 juin, conféra le pouvoir au général Cavaignac. Ici finit la carrière politique de M. de Lamartine. Sous le poids d'une impopularité imméritée, fillustre orateur se laissa aller au découragement, et parut désespérer de la république qu'il ne conduisait plus. L'amertume de ses déceptions et son impatience de remettre au hasard ce que la sagesse humaine était impuissante à diriger, se montrent dans ce beau discours du 6 octobre qui fut son testament parlementaire. L'assemblée nationale discutait l'amendement Leblond, qui conférerait aux représentants du peuple la nomination du président de la république. M. de Lamartine repoussa l'amendement, et insista pour que cette nomination fût confiée au suffrage universel. Il prévoyait cependant quels seraient les résultats de cet appel au peuple, et il s'y résignait avec tristesse. « Je sais, dit-il, qu'il y a des moments d'aberration dans les multitudes; qu'il y a des noms qui entraînent les foules comme le mirage entraîne les troupeaux, comme le lambeau de pourpre attire les animaux privés de raison! Je le sais, je le redoute plus que personne; car aucun citoyen n'a mis peut-être plus de son âme, de sa vie, de sa responsabilité et de sa mémoire dans le succès de la république. Si elle se fonde, j'ai gagné ma partie humaine contre la destinée! si elle échoue, ou dans l'anarchie, ou dans une réminiscence de despotisme, mon nom, ma responsabilité, ma mémoire échouent avec elle et sont à jamais répudiés par mes contemporains! Eh bien, malgré cette redoutable responsabilité personnelle dans les dangers que peuvent courir nos institutions problématiques, bien que les dangers de la république soient mes dangers, et sa perte mon ostracisme et mon deuil éternel, si j'y survivais, je n'hésite pas à me prononcer en faveur de ce qui vous semble le plus dangereux, l'élection

du président par le peuple! Oui, quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe : *Alca jacta est!* Que Dieu et le peuple prononcent!.... Si le peuple se trompe, s'il se laisse aveugler par un éblouissement de sa propre gloire passée; s'il se retire de sa propre souveraineté après le premier pas, comme effrayé de la grandeur de l'édifice que nous lui avons ouvert, et des difficultés de ses institutions..... s'il nous désavoue et se désavoue lui-même, eh bien, tant pis pour le peuple! ce ne sera pas nous, ce sera lui qui aura manqué de persévérance et de courage. Je le répète, nous pourrions périr à l'œuvre par sa faute, nous, mais la perte de la république ne nous sera pas imputée! Oui, quelque chose qui arrive, il sera bien dans l'histoire d'avoir tenté la république, la république telle que nous l'avons proclamée, conçue, ébauchée quatre mois, la république d'enthousiasme, de modération, de fraternité, de paix, de protection à la société, à la propriété, à la religion, à la famille, la république de Washington! Ce sera un rêve, si vous voulez! mais elle aura été un beau rêve pour la France et le genre humain!.... » On sait comment trois manifestations du suffrage universel ont fait évanouir ce rêve. Aux élections pour la présidence, M. de Lamartine n'eut que sept mille neuf cent dix voix, et aux élections générales d'avril 1849, il ne fut pas élu membre de l'assemblée législative. Son département même ne lui resta pas fidèle. Il n'entra à l'assemblée que par une élection partielle du département du Lotret. Comme il ne voulut s'associer aux passions exclusives d'aucun parti, il resta dans l'isolement et n'eut qu'un rôle effacé dans les affaires publiques, de 1849 à la fin de 1851. Il prêta son nom et son talent au journal le *Pays*, qui défendait alors la cause de la république modérée; mais après les événements de décembre, il abandonna la direction de ce journal, et se tint tout à fait à l'écart des affaires publiques. Depuis plusieurs années ses affaires domestiques exigeaient une grande partie du temps que la politique ne réclamait plus. Sous la brillante opulence du poète se cachait une gêne qui remontait au voyage en Orient. Déjà, dans la préface des *Recueils*, il murmurait ces mots *res angusta domi* qui devaient revenir souvent sous sa plume. Le brillant succès des *Girondins* ne répara pas la brèche de sa fortune; les événements de février l'agrandirent, et M. de Lamartine essaya vainement de la combler par un travail infatigable. Les *Confidences* et *Raphaël*, récits de son enfance et de sa jeunesse, parfois pleins de charme, de fraîcheur et de magnificence, parfois aussi délayés dans une phraseologie creuse et sonore, les *Nouvelles Confidences*, l'*Histoire de la Restauration*, ouvrage intéressant d'une trame peu solide, mais où abondent les observations justes et fines, les portraits dessinés avec vérité et peints

avec éclat, *Le Conseiller du Peuple*, où l'auteur, dans un style qui se plie à la familiarité sans perdre de sa richesse, donnait au peuple des leçons de libéralisme et de sagesse, *Le Civilisateur*, recueil de biographies destiné à l'enseignement populaire, deux ou trois romans qui s'adressaient aussi au peuple, une *Histoire des Constituants*, une *Histoire de la Turquie*, une *Histoire de la Russie*, une édition de ses œuvres avec commentaires, des *Entretiens familiers de Littérature*, recueil périodique, n'ont pas relevé la fortune de M. de Lamartine. Ses amis se sont alors adressés directement au pays, et ont ouvert une souscription, en 1858, en faveur du grand poète, de l'homme qui, dans le mouvement de février, représentait avec le plus d'éclat l'ordre et la modération. Cet appel à l'admiration et à la reconnaissance a été jusqu'ici bien imparfaitement entendu, et les résultats de la souscription n'ont pas encore assuré à M. de Lamartine ce que Cicéron se félicitait d'avoir trouvé, après les agitations de la vie publique, le repos avec la dignité, *otium cum dignitate*.

Les ouvrages de M. de Lamartine sont nombreux, et ont eu presque tous de nombreuses éditions; nous n'indiquerons que les premières : *Méditations poétiques*; Paris, 1820, in-8°; — *Nouvelles Méditations poétiques*; Paris, 1823, in-8°; — *La Mort de Socrate*, poème; Paris, 1823, in-8°; — *Lettre à M. Casimir Delavigne*; Paris, 1824, in-18; — *Chant du Sacre, ou la veille des armes*; Paris, 1825, in-8°; — *Le dernier Chant du Pèlerinage de Harold*; Paris, 1825, in-8°; — *Épîtres*; Paris, 1825, in-8°; — *Discours prononcés dans l'Académie Française pour la réception de M. Alph. de Lamartine*; Paris, 1830, in-4°; — *Harmonies poétiques et religieuses*; Paris, 1830, 2 vol. in-8°; — *Contre la Peine de mort : ode au peuple*; Paris, 1830, in-8°; — *Sur la Politique rationnelle*; Paris, 1831, in-8°; — *Des Destinées de la poésie*; Paris, 1834, in-8°; — *Souvenirs, Impressions, Pensées et Paysages pendant un voyage en Orient, ou notes d'un voyageur*; Paris, 1835, 4 vol. in-8°; — *Jocelyn, épisode, journal trouvé chez un curé de village*; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *La Chute d'un Ange*, épisode; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *Recueils poétiques*; Paris, 1839, in-18; — *Mélanges poétiques et discours*; Paris, 1839, in-32; — *Vues, Discours et Articles sur la Question d'Orient*; Paris, 1840, in-8°; — *Histoire des Girondins*; Paris, 1847, 8 vol. in-8°; — *Conclusion de l'Histoire des Girondins. Lettre de M. de Lamartine à M. Jules Pautet*; Beaune, 1847, in-8°; — *Trois Mois au pouvoir*; Paris, 1848, in-8°; — *Raphael, pages de la vingtième année*; Paris, 1849, in-8°; — *Histoire de la Révolution de 1848*; Paris, 1849, 2 vol. in-8°; — *Les Confidences*; Paris, 1849, in-8°; — *Les Nouvelles Confidences avec des*

fragments poétiques intitulés *Visions*; Paris, 1851, in-8°; — *Toussaint Louverture*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1850, in-8°; — *Genevève; Mémoires d'une servante; dédiés à Reine-Garde*; Paris, 1851, in-8°; — *Le Tailleur de pierres de Saint-Point*; Paris, 1851, in-8°; — *Histoire de la Restauration*; Paris, 1851-1852, 7 vol. in-8°; — *Histoire des Constituants*; 1854, 4 vol. in-8°; — *Histoire de la Turquie*; Paris, 1855, 8 vol. in-8°; — *Histoire de la Russie*; Paris, 1856, 2 vol. in-8°; — *Le Conseiller du peuple, recueil mensuel*, de 1849-1852; — *Le Civilisateur, recueil mensuel*, de 1852-1856; — divers *Opuscules* et un grand nombre de *Discours*, dont on trouve la liste dans la *Littérature française contemporaine* de Bourquelot. Parmi les diverses éditions des *Œuvres complètes* de M. de Lamartine, on remarque celle qui paraît à donnée lui-même sous ce titre : *Œuvres choisies et épurées*; Paris, Firmin Didot, 1849-1850, 14 vol. in-8°. Cette édition comprend toutes les poésies de l'auteur, avec une trentaine de pièces inédites, et des commentaires, dans lesquels il fait connaître les circonstances de date et de lieu qui se rattachent aux principales de ces poésies. En général ces commentaires ont paru peu intéressants, et les poésies inédites sont, à peu d'exceptions près, bien loin de la grâce facile et de la perfection mélodieuse des *Méditations* et des *Harmonies*. M. de Lamartine publie depuis 1856, avec un grand succès, un *Cours familier de Littérature* (1). Dans ces *Entretiens* qui paraissent chaque mois, il communique au public les résultats de ses études, et ses impressions les plus intimes sur les hommes et les choses. C'est une causerie littéraire, où les sujets les plus divers et les plus importants sont revêtus du charme de l'éloquence et de l'imagination.

LÉO JOUBERT.

Chapuy-Montlaville, *Alphonse de Lamartine, sa vie publique et privée*. — Ern. Fiecomet, *Alph. de Lamartine, études biographiques littéraires et politiques*; Paris, 1840, in-8°. — Melloni, *A. de Lamartine, biographie*, dans la *Revue générale biographique et littéraire* de Pascallet (1848). — L. Lurine, *Histoire poétique et politique de A. de Lamartine*. — Sarrut et Saint-Etienne, *Biographie des Hommes du Jour*, t. I. — Lomélie, *Galerie des Contemporains illustres*, t. I. — Ch. Robin, *Galerie des Gens de Lettres au dix-neuvième siècle* (1848). — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. I. — *Causeries du lundi*, t. I, IV. — Gustave Planche, *Portraits littéraires*, t. I (édit. de 1869). — Daniel Stern, *Histoire de la révolution de 1848*. — Regnaud, *Étude du genre poétique*. — Merxambry, *Une année de Révolution*.

LA MARTINIÈRE (Antoine-Augustin Broussin de), polygraphe français, né à Dieppe (2),

(1) Il forme jusqu'à ce jour (février 1869) 9 vol. et comprend entre autres articles : M<sup>me</sup> de Girardin — Philosophie et littérature de l'Inde primitive. — Critique de la doctrine de la perfectibilité indéfinie et continue de l'humanité. — M. de Lamartine et l'Italie en 1848. — Alfieri et la comtesse d'Albani. — Le poème de Job. — Racine. — Talma. — Boileau. — Dante. — A. de Musset. — Béranger. — Homère. — David, Berger et roi. — La Musique de Mozart. — Pétaroue. — Littérature, philosophie et politique de M. Cailhe. — Léopold Subert.

(2) L'abbé Botanger le fait naître à Fiancourt (diocèse de Lisieux).

en 1683, mort à La Haye, le 19 juin 1749. Il fit ses études à Paris, au collège de Fortet, sous les auspices de son parent Richard Simon. En 1709, il se rendit à la cour de Frédéric-Guillaume, duc de Mecklembourg, qui le chargea de dresser une histoire géographique de ses possessions. La mort de ce prince, arrivée en 1713, interrompit les travaux de La Martinière. Forcé de chercher un autre protecteur, il s'attacha en 1719 à François Farnèse, duc de Parme, qui le chargea d'une mission auprès des États Généraux de Hollande. Après un séjour de quelques années à Amsterdam, La Martinière se fixa à La Haye, où il termina ses jours. Le roi d'Espagne l'avait nommé son géographe et le roi des Deux-Siciles son secrétaire. Bruys en fait le portrait suivant : « Il avoit été marié trois fois, ce qui pourroit surprendre dans un homme si appliqué ; mais on sait qu'il avoit d'ailleurs la joie, la bonne chère et les plaisirs. Sa conversation étoit animée, et ses expressions vives et choisies ; il railloit délicatement, et donnoit un tour fin et souvent nouveau à ce qu'il disoit. Il étoit généreux, obligé et prompt, mais facile à pardonner. Ses amis lui reprochoient un défaut d'économie, qui l'a réduit plus d'une fois à de fâcheuses extrémités. Il avoit beaucoup de lecture, une mémoire heureuse, un jugement solide, et une grande pénétration. » On a de lui : *Nouveau Recueil des Epigrammalistes français anciens et modernes, contenant ce qui s'est fait de plus excellent dans le genre de l'Épigramme, du Madrigal, du Sonnet, du Rondeau et des petits contes en vers depuis Marot jusqu'à présent ; avec la Vie des auteurs, et des Notes historiques et critiques, un Traité de la vraie et de la fausse beauté dans les ouvrages d'esprit, des Observations sur l'Épigramme ; une Digression sur le style marotique et les règles de la versification française ;* Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12 ; — *Introduction à l'histoire moderne, générale et politique de l'univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, l'état présent, et les intérêts des souverains, par M. de Puffendorf, nouvelle édition, où l'on a continué tous les chapitres jusqu'à présent, et ajouté l'histoire des principaux souverains de l'Italie, de l'Allemagne, etc., le tout dans un ordre plus naturel, avec des Notes historiques, géographiques et critiques et des cartes ;* Amsterdam, 1721, 7 vol. in-12 ; augmentée et retouchée ; Amsterdam, 1732-1735, 7 vol. et Amsterdam, 1743-1748, 11 vol. in-12 ; les deux derniers volumes de ces éditions sont intitulés : *Introduction à l'histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique pour servir de suite à l'histoire du baron de Puffendorf ;* autre édition entièrement refondue et remaniée, revue, augmentée et corrigée par M. de Grace, avec quantité de cartes et de vignettes ; Paris, 1754-1759, 8 vol. in-4°. La Martinière, en zélé catholique, a retranché le

chapitre de Puffendorf *Sur la Monarchie du Pape*, et y a substitué un *Abrégé chronologique de la souveraineté des papes en Italie ; — Dissertation historique sur les duchés de Parme et de Plaisance ;* Cologne, 1722, in-4° ; — *deux Essais sur l'origine et les progrès de la géographie, avec des Remarques sur les principaux géographes grecs et latins ;* le premier de ces *Essais* est adressé à l'Académie royale d'Histoire à Lisbonne ; le second à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris. Ils ont été insérés dans les *Mémoires* de ces deux Académies et dans les *Mémoires historiques et critiques* de Camusat ; Amsterdam, 1722, t. II ; — *Continuation de l'histoire de France sous le règne de Louis XIV, commencée par Isaac de Larrey ;* Rotterdam, 1718-1722, 3 vol. in-4°, et 9 vol. in-12 ; réimprimée plusieurs fois depuis. — *Le grand Dictionnaire géographique et critique ;* La Haye, 1726-1730, 10 vol. in-fol. ; réimprimé avec corrections, augmentations et changements ; Dijon et Venise, 1739, 6 vol. in-fol. ; Paris, 1768, 6 vol. in-fol. ; trad. en allemand par Chr. de Wolff, Leipzig, 1744-1750, 13 vol. in-fol. Le premier volume de cet ouvrage capital est dédié au roi Philippe V ; le second à la reine Élisabeth Farnèse. Quoiqu'on y puisse relever un grand nombre d'erreurs et d'omissions, on ne peut refuser à l'auteur les éloges que méritent la profonde érudition qu'on y remarque et le travail immense qu'a coûté une aussi vaste collection. On a publié à Paris et à Lyon, 1759, 2 vol. in-8°, un *Abrégé portatif de ce Dictionnaire ; — Essai d'une traduction d'Horace en vers français* par divers auteurs, avec un *Discours sur les Satyres et sur les Épîtres ;* Amsterdam, 1727, in-8°. Cet *Essai* renferme vingt-huit odes d'Horace, sept satyres et une épître ; les traducteurs sont, outre La Martinière, de La Mothe, Le Noble, le marquis de La Fare, Gacon du Troussat, de La Fosse, Régnier des Marets, de Saint-Bonet, de Mimure, de Bussi-Rabatin et Le Labourer ; — *Philippi Cluverii Introductio in universam geographiam, tam veterem, quam novam, cum notis Johannis Bononii, Johannis-Friderici Hekelii, Johannis Reiskii et variorum ;* Amsterdam, 1729, in-4° ; — *Traité géographique et historique pour faciliter l'intelligence de l'Écriture Sainte ;* La Haye, 1730, 2 vol. in-12. Cet ouvrage renferme des dissertations curieuses de Huet, Le Grand et dom Calmet *Sur le Pays d'Ophir et les Cananéens*, et du P. Hardouin *Sur le Paradis terrestre ; — Lettres choisies de M. Richard Simon, où l'on trouve un grand nombre de faits-anecdotes de littérature, précédées de la Vie de l'auteur ;* Amsterdam, 1730, in-12 ; — *Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres en faveur des personnes qui ne savent pas le français ;* La Haye, 1731, in-12 ; réimprimée à la suite des *Conseils pour former une biblio-*

*thèque peu nombreuse mais choisie*, de Formey; Berlin (Paris), 1756, in-12; — *Histoire de la Vie et du Règne de Louis XIV, roi de France et de Navarre*; d'après La Hode et Larrey; La Haye, 1740, 5 vol. in-4°; — *Histoire de la Vie et du Règne de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse*; La Haye, 1741, 2 vol. in-12; — *L'État politique de l'Europe*; La Haye, 1742-1749, 13 vol. in-12; — *L'Art de conserver la santé*, composé par l'école de Salerne, trad. en vers français (anonyme); La Haye, 1743; Paris, 1749, in-12; — *Fables héroïques renfermant les plus saines maximes de la politique et de la morale avec des Discours historiques* (d'après Audin); Amsterdam et Berlin, 2 vol. in-12, avec 60 gravures; — *Nouveau Portefeuille historique et littéraire* (ouvrage posthume), publié par Lefort de La Morinière, Amsterdam et Leipzig, 1755, in-12: c'est une espèce d'ana, mêlé de prose et de vers, où l'on trouve cependant des anecdotes et quelques pièces fugitives intéressantes; — *Passe-temps poétiques, historiques et critiques* (avec de Malherme et Perant); Paris, 1757, 2 vol. in-12; — *Vie de Molière*; — *Nouvelles politiques et littéraires*; sorte de journal qui a duré peu de temps; — *Entretiens des Ombres aux Champs Élysées*, 2 vol. — La Martinière a édité les *Œuvres de Scarron*; Amsterdam, 1837, 10 vol. in-12; — les *Pensées d'Ozenstern*; — *Recueil de divers Traités sur l'Éloquence et la poésie*; Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12. On a attribué par erreur à La Martinière : *Lettres sérieuses et badines* de François Bruys; et *Relation d'une Assemblée tenue au bas du Parnasse*, de l'abbé d'Artigny, selon Moréri; de Formey, suivant Guéret.

L—E—E.

Bruys, *Mémoires historiques*, t. I, p. 181 et seq. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique* (édit. de 1789). — Formey, *Conseils pour former une Bibliothèque* (édit. de 1784), p. 86. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. I, p. 326-247. — Prosper Marchand, *Dictionnaire Historique*, t. I<sup>er</sup>, p. 44. — D'Argens, *Lettres juives*, préf. du t. IV. — Van der Meulen (abbé Bellanger), *Essais de Critique sur le Dictionnaire Géographique* (Amsterdam, in-12). — Rotermund, *Supplément à Jöcher*. — Desmarquets, *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Diappe* (Paris, 1788, 2 vol. in-12), t. II, p. 37. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, t. IV, p. 429.

\* LAMAS (D. Andrés), écrivain, poète et diplomate américain, né à Montevideo, vers 1820. Il se consacra d'abord au service public de son pays. Avant le siège de Montevideo, il avait rempli des fonctions importantes; il fut successivement directeur de la police de Montevideo et ministre des finances. Avant 1850, il fut choisi par son gouvernement pour le représenter auprès de l'empire voisin, et il fut nommé ministre plénipotentiaire de la république de l'Uruguay près de l'empereur du Brésil. C'est à M. Andrés Lamás, membre de l'Institut de Rio de Janeiro, que l'on doit la fondation de l'Institut historique de Montevideo. Il a publié des poésies qui ont

obtenu du succès dans l'Amérique du Sud. Comme historien il a donné : *Apuntes historicos sobre las agresiones del dictador Argentino, D. Juan-Manuel Rosas, contra la independencia de la Republica Oriental del Uruguay*; Montevideo, 1849. L'ouvrage le plus connu en France de M. Lamás a pour titre : *Notice sur la République orientale de l'Uruguay, document de statistique concernant sa population indigène et exotique et le développement de sa richesse*, trad. de l'espagnol; Paris, 1851, in-8°. Cet ouvrage substantiel fut publié à Rio de Janeiro en septembre 1850, et jeta beaucoup de lumière sur les ressources d'un pays connu jusque alors bien imparfaitement. On a encore du même historien : *Collecção de Memorias e documentos para a historia e geographia dos povos dorio da Prata*; — *Andrés Lamás a sus compatriotas*; Rio de Janeiro, 1855, in-8°. Le portrait de M. Andrés Lamás a été publié dans *L'illustration*. F. D.

Magariños Cervantes, *Estudios historicos políticos y sociales sobre el Rio de la Plata*; Paris, 1834, in-18. — Adolphe Delacour, *Le Rio de la Plata, Buenos-Ayres, Montevideo*; Paris, 1844, in-18. — Le même, *Revue indépendante*. — D'Haestrel de Rivetoux, *L'illustration* du 14 décembre 1850. — Alfred de Brossard, *Les Provinces de la Plata*, 1 vol. in-8°.

LAMB (Jacques-Bland BURGES), publiciste anglais, fils de Georges Burges, contrôleur des douanes en Écosse, né à Gibraltair, le 8 juin 1752, mort en 1824. Il fut élevé à Édimbourg, à l'école de Westminster et au collège de l'université à Oxford. En quittant Oxford, il voyagea sur le continent. Au retour de ses voyages, il étudia le droit, et fut admis au barreau en 1777. En 1787 il entra au parlement comme représentant pour Helston, et en 1789 il devint sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères. Peu après le commencement de la révolution française, il fonda, sous les auspices de Pitt, le journal du soir appelé *The Sun*, dans lequel il inséra, avec la signature d'ALFRED, plusieurs articles qui furent recueillis en un volume en 1792. Il fut nommé commissaire du sceau privé en 1794, et créé baronnet en 1795. La même année il obtint la place de maréchal de la maison du roi. En 1821 il fut autorisé à prendre le nom et les armes de Lamb. Ses ouvrages sont nombreux, et appartiennent à des genres très-différents; mais dans aucun Lamb n'a montré un talent supérieur. Les principaux sont : *Heroic Epistles from sergeant Bradshaw, Esq., in the shades to John Dunning Esq.*; 1778; — *Considerations on the law of insolvency*; Londres, 1783, in-8°; — *Address to the country gentlemen of England Wales, on county courts*; 1789, in-8°; — *The Birth and Triumph of Love*; 1796, in-4°; — *Richard the First, an heroic poem*; 1801, 2 vol. in-8°; — *The Exodiade, en société avec Cumberland, en deux parties*, 1807, 1808; — *Reasons for a new translation of the Bible*; 1819, in-4°. « Cet ouvrage, dit Rose, ne signifie rien,

sinon l'incompétence de l'écrivain à traiter ce sujet. » Z.

*Cornelissen's Magazine.* — Rose, *New general Biogr. Dictionary.* — Gorton, *Genor. Biogr. Dictionary.*

LAMB (Charles), poète anglais, né à Londres, le 18 février 1775, mort dans la même ville, le 27 décembre 1834. Il était fils d'un clerc de M. Salt, un des juges d'Inner-Temple, et il naquit dans le Temple. Il fut élevé à Christ's Hospital. Ses premières années se passèrent donc dans un des quartiers les plus anciens et les plus affairés de Londres, et cette circonstance exerça une durable influence sur son caractère et ses habitudes. Bien qu'on reconnaisse dans quelques passages de ses écrits le sentiment des beautés de la nature, il était bien plus sensible encore aux réunions sociales, aux splendeurs, aux étranges contrastes de luxe et de misère, au mouvement d'une grande ville. L'intérieur de sa famille n'était pas brillant. Un père tombé en enfance, une mère paralytique, une sœur qui s'épuisait à soigner les deux infirmes, et qui ajoutait par quelques travaux d'aiguille aux minces ressources du ménage, voilà ce que Charles Lamb retrouvait lorsqu'il rentrait à la maison, après avoir passé la journée dans les bureaux de la Compagnie des Indes. Il était depuis 1792 commis au comptoir de la Compagnie avec de faibles émoluments. Son ami d'école, Coleridge, pour le distraire, le menait quelquefois aux environs de Londres. Il s'éprit d'une jeune fille qui habitait le voisinage d'Islington (*la jeune fille aux beaux cheveux* de ses premiers vers), et se mit à écrire des poésies. Cet amour, auquel s'attachaient toutes ses espérances, fut brusquement interrompu par un affreux malheur domestique. Dans l'automne de 1796, M<sup>lle</sup> Lamb donna des signes de folie, et le 22 septembre, dans un accès de frénésie, elle tua sa mère. Dans la lettre où il annonçait cet événement à Coleridge, il lui dit : « Ne faites pas mention de poésie; j'ai détruit tout vestige de vanité de cette sorte. Ma raison et mes forces m'ont été laissées pour prendre soin de la raison de ma sœur. » Il se dévoua tout entier à une vie de sacrifice et d'abnégation, et devint pour sa sœur, dont la raison resta sujette à des éclipses, le plus tendre et le plus infatigable gardien (1). « Pour elle, dit M. Talfourd, il abandonna toute pensée d'amour et de mariage; avec un revenu d'une centaine de livres que lui donnait son emploi, il entreprit, à l'âge de vingt-deux ans, le voyage de la vie, avec la compagne bien aimée que lui rendait plus chère encore son étrange malheur et la constante appréhension de voir reparaitre la maladie qui en avait été cause. » Lamb chercha des distractions à cette sombre existence dans la culture des lettres, dans des

amitiés choisies, et aussi dans des plaisirs moins relevés. Lui-même conviait qu'il aimait trop le vin. Ses ouvrages imprimés, disait-il, n'étaient que des passe-temps, ses véritables œuvres se trouvaient dans des centaines de volumes déposés dans les casiers de Leaden-hall. Mais si lourdement qu'il sentit l'ennuyeuse tâche de ses devoirs journaliers, il eut le bon sens de ne pas échanger ses appointements fixes de commis contre les profits incertains de la littérature. Enfin, au bout de trente-trois ans, il obtint sa retraite en 1825, avec une pension de 450 livres sterl. par an. Il accueillit avec enthousiasme sa liberté, qu'il appelait « son hégire », et il aurait joui avec délices de cette paresse permise s'il n'eût été attristé par la position de sa sœur, dont les accès devenaient de plus en plus fréquents. Il mourut à l'âge de soixante ans; sa sœur lui survécut treize ans. Elle expira le 20 mai 1847. Le début littéraire de Lamb fut un petit volume de poésies, publiées avec Coleridge et Lloyd. Cette association attira sur lui la colère du journal tory l'*Anti-Jacobin*. Son drame de *John Woodvil*, publié en 1801, ne réussit pas mieux auprès de la revue whig l'*Edinburgh Review*; mais le goût croissant du public pour les anciens poètes et pour ceux qui de nos jours les ont imités, fit mieux apprécier les vers de Lamb. Cependant sa popularité est surtout fondée sur ses écrits en prose, particulièrement sur ses *Essays of Elia*, qui parurent d'abord dans le *London Magazine*, et furent recueillis ensuite en deux petits volumes; 1818, in-12. On a encore de lui : *Specimens of English dramatic Poets who lived about the time of Shakspeare*; 1808 : c'est un choix des auteurs dramatiques contemporains de Shakspeare fait avec beaucoup de goût et avec un sentiment exquis de l'ancienne poésie anglaise. Dans ses mélanges de prose et de vers, on trouve des morceaux charmants pleins de finesse et d'originalité, entre autres le *Farewell to tobacco*, *Essays on Roast Pig*; — *Christ's Hospital Thirty five years ago*; — *The old Benchers of the Inner Temple*; — *On the Genius of Hogarth*; — *On the Tragedies of Shakspeare*. Dans ces divers morceaux humoristiques ou sérieux, on trouve cette observation pénétrante et minutieuse qui dans les sujets les plus connus découvre des côtés nouveaux et ce rare talent d'expression qui anime tout ce qu'il touche. Lamb compila avec sa sœur trois ouvrages pour les enfants : *Mrs Leicester's School, or the history of several young ladies, related by themselves*; 1809, 2 vol. in-8°; — *Tales from Shakspeare*; — *The Adventures of Ulysses*. Les *Lettres* de Lamb ont été publiées par M. Talfourd. Elles sont d'une lecture fort agréable, et peignent parfaitement cet esprit vif, capricieux, capable des pensées les plus élevées et des sentiments les plus nobles, trop faible pour ses propres défauts et très-indulgent pour ceux des autres. L. J.

(1) Dans les dernières années, miss Lamb pouvait toujours annoncer le retour de ses accès; elle avait l'habitude de s'y préparer, venait avec elle une omelette de force, et se rendait elle-même à la maison de santé, où elle restait jusqu'à ce que l'accès fût passé.



*Preface des Last Essays of the Ella.* — Telford, *The Letters of Ch. Lamb, with a sketch of his life*; Londres, 1837, 2 vol. in-12; *Final Memorials*; 1848, 2 vol. in-12. — *Quarterly Review*, juillet 1838. — *Edinburgh Review*, octobre 1837. — Philartète Chasles, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1848. — Fercade, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1846. — *English Cyclopædia* (Biography).

LAMB (Georges), publiciste anglais, quatrième fils du premier lord Melbourne, né le 11 juillet 1784, mort le 2 janvier 1834. Il fut élevé à Eton et au collège de La Trinité à Cambridge, et commença ses études de droit. Mais à la mort de son frère aîné il abandonna la jurisprudence, et se consacra aux belles-lettres. Il fut un des premiers collaborateurs de la *Revue d'Édimbourg*, et eut, à ce titre, sa part dans les épigrammes de Byron, dépochées aux reviewers écossais. En 1818, à la mort de sir Samuel Romilly, il fut élu membre de la Chambre des Communes pour Westminster; mais il échoua aux élections générales de 1819, et ne reprit au parlement qu'en 1828, sous les auspices du duc de Devonshire et pour le bourg de Dungannon. En 1832, son frère lord Melbourne devint secrétaire d'État de l'intérieur dans le ministère de lord Grey, il fut nommé sous-secrétaire du même département. Il avait fait jouer, dans sa jeunesse, à Covent-Garden une farce intitulée *Whistle for it*, qui fut très-mal reçue du public. Il est aussi l'auteur d'une traduction de Catulle, imprimée à Londres, en 1821, à un petit nombre d'exemplaires. Z.

Rose, *New General Hist. Dictionary*.

LAMB (Lady Caroline), dame anglaise, distinguée par son talent poétique, née le 13 novembre 1785, morte à Londres, le 26 janvier 1828. Fille aînée de Frédéric Ponsonby, troisième comte de Beeshorough, elle fut élevée par sa grand-mère maternelle, la comtesse douairière Spencer. En 1805 elle épousa William Lamb (depuis lord Melbourne). Le grand et fâcheux événement de sa vie fut sa liaison intime avec lord Byron, alors (en 1813) dans tout l'éclat de sa gloire, et avant le déchainement de l'opinion publique qui le força de quitter l'Angleterre. Byron était hautain, égoïste, capricieux, gâté par son immense succès; lady Lamb avait un caractère décidé, passionné et impérieux. Entre ces deux personnes si distinguées, mais fort peu faites pour s'entendre, les rapports furent orageux et aboutirent à une bruyante rupture. Comme adieu, Byron adressa à celle qui lui demandait un souvenir, les vers suivants : « Se souvenir de toi ! Se souvenir de toi ! Jusqu'à ce que les flots du Léthéaient éteignent l'ardent torrent de ta vie, les remords et la honte résonneront autour de toi, et te poursuivront comme un rêve dans la fièvre. Se souvenir de toi ! N'en doute pas, ton mari songera aussi à toi. Ni lui ni moi nous ne t'oublierons, toi qui fus perdue pour lui, toi qui fus un démon pour moi ! » Lady Lamb ne se crut pas assez vengée de cette brutale et poétique invective par la douloureuse destinée de Byron, séparé de sa femme

et se débattant par l'exil à l'explosion de l'indignation publique; elle composa le roman de *Glenarvon*, où elle peignit le grand poète anglais sous les plus noires couleurs. Cet ouvrage eut un succès de scandale, et méritait un succès littéraire. L'art y manqua, mais la passion y déborda. Le second roman de lady Lamb, *Graham Hamilton*, est plus calme, et offre avec des caractères mieux dessinés une analyse morale plus précise. Son troisième roman, *Ada Reis*, témoigne d'un progrès encore plus marqué dans le sens de l'observation délicate et de la peinture exacte du monde réel. Par le scandale de son amour avec Byron, par l'éclat des romans que remplissait le souvenir de cette liaison, lady Caroline Lamb s'était fermé le grand monde. Elle vivait dans sa belle terre de Broket-hall, réconciliée avec son mari, mais ne pouvant oublier le poète qu'elle avait maudit dans *Glenarvon*. Un jour, se trouvant à la grille de son parc, d'où l'on apercevait la grande route, elle vit passer un char funèbre qu'elle reconnut aux armoiries. C'était le cercueil de Byron que l'on ramenait à Newstead. Cette rencontre, soit qu'elle fût tout à fait imprévue, comme on l'a raconté, soit que lady Lamb n'eût pas craint d'en affronter volontairement l'émotion, produisit sur elle un effet terrible. On la ramena mourante dans son château. Elle résista à ce choc, mais sa raison était affaiblie et sa santé détruite. Après avoir langué trois ans, elle succomba, au commencement de 1828. Lady Caroline a inséré dans ses romans ou publié dans divers recueils des pièces de vers quelquefois fort remarquables. Voici une traduction de trois stances quise trouvent dans *Graham Hamilton* : « Si tu pouvais savoir ce que c'est que pleurer, pleurer seule et sans qu'on ait pitié de toi ; ce que c'est que veiller dans la longue nuit, tandis que les autres dorment, une silencieuse et morne veille, tu ne ferais pas ce que j'ai fait. »

« Si tu pouvais savoir ce que c'est que sourire, sourire quand chacun vous dédaigne, et cacher sous d'artificieux mensonges un cœur qui connaît mieux la peine que la dissimulation, tu ne ferais pas ce que j'ai fait. »

« Oh ! si tu pouvais deviner combien, quand les amis sont changés, et quand la santé s'en est allée, le monde paraît lugubre à tes yeux ; si comme moi tu ne devrais être chère à personne, tu ne ferais pas ce que j'ai fait. »

*Glenarvon* a été traduit en français; Paris, 1819, 1824, 3 vol. in-12. L. J.

*Gentleman's Magazine.* — Bulwer, *Life of Byron.* — Boston, *General Biographical Dictionary.*

LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de), princesse française, née à Turin, le 8 septembre 1748, massacrée le 3 septembre 1792, à la prison de La Force. La princesse de Lamballe était fille de Louis-Victor de Savoie-Carignan et de Henriette de Hesse-Rheinfelds. Elle avait reçu, grâce

aux soins de sa mère, une éducation réellement digne de son rang, et cette éducation, secondée par les dons d'une riche et heureuse nature, avait donné à la cour de Sardaigne une princesse charmante, en attendant que le mariage donnât à la cour de France une princesse accomplie. C'est vers la France, en effet, que de bonne heure s'étaient portés les vœux et les espérances de la famille de Carignan. C'est donc avec tout le bonheur de l'ambition satisfaite qu'on vit arriver à Turin le baron de Choiseul-Beaupré, chargé par Louis XV de demander au roi de Sardaigne la main de la princesse de Carignan pour le fils du duc de Penthièvre, Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, grand-veneur de France.

Le mariage, déclaré le 14 janvier 1767, fut béni par procuration le 18. Le soir même, la princesse savoyarde, devenue princesse française, partait pour la France. A Montreuil, où elle arriva le 30, un jeune page richement vêtu lui offrit galamment un bouquet, et à Nangis elle reconnut dans la personne de son propre mari cet important messenger. Les deux fiancés furent enfin solennellement puisés au château de Nangis par le cardinal de Luynes. La nouvelle mariée fut présentée le 5 février à Versailles, s'y conciliant tous les cœurs, par sa beauté et surtout par sa grâce. Le jeune couple fut pendant trois mois absolument heureux. Mais les conseils et l'exemple du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, ne tardèrent pas à reprendre sur son faible ami leur ancienne et pernicieuse influence. Le charme fut rompu, et le jeune imprudent, que le vertueux duc de Penthièvre se félicitait déjà d'avoir ramené au bien par l'amour et par le bonheur, recommença de plus belle à courir les aventures de la débauche. Déjà héroïque, l'épouse délaissée, oubliant son propre affront ne songea qu'à consoler son père adoptif. Une sorte de pressentiment lui rendait ce devoir encore plus impérieux et plus cher. On peut voir dans les *Mémoires* de Bachaumont combien il y avait déjà de force et de vertu dans ce sacrifice de sa douleur à celle d'un père. Ces *Mémoires* nous apprennent en effet que dès le 28 juillet 1767 mademoiselle de La Chassaigne, actrice de la Comédie Française, étala une grossesse scandaleuse, fruit de ses amours adultères avec le jeune prince de Lamballe, qui en septembre aurait, selon les mêmes *Mémoires*, achevé de dés honorer sa malheureuse épouse par un outrage plus sanglant que l'infidélité. Nous sommes forcé de renvoyer au livre de Bachaumont (21 septembre 1767). Malgré le courage et la pitié de M<sup>me</sup> de Lamballe, une séparation devenait imminente. La mort s'en chargea. Le 7 mai 1768, le coupable et malheureux infidèle expirait au château de Luciennes, au milieu d'horribles souffrances, suite d'une opération nécessitée par ses débauches. Il avait vingt ans, sa veuve dix-huit. La princesse, qui avait prodigué au malade des

soins si pénibles pour une épouse, le pleura comme s'il l'eût mérité. Et comme cette âme tendre avait besoin de se venger à quelqu'un, elle consacra sa vie à adoucir celle de son beau-père. Elle passa avec lui à Rambouillet le temps de son deuil, et retourna avec lui à la cour, où Louis XV la reçut avec des égards marqués. La pieuse Marie Lezczinska n'avait pas tardé à suivre dans la tombe M<sup>me</sup> de Pompadour. Louis XV se trouvait à la fois sans femme et sans maîtresse. On songeait à profiter de cet instant propice pour l'unir, par des liens légitimes, à une personne qui paraissait lui plaire et qui était au moins digne de lui. La fille aînée du roi, la sœur Adélaïde, embrassa ce projet avec un âpre enthousiasme. Ce projet, qui devait purifier la majesté royale, échoua grâce aux artifices de M. de Choiseul et de sa sœur, M<sup>me</sup> de Grammont, et surtout grâce à la sourde opposition de ces courtisans avilis, complices de l'ambition du ministre et intéressés à ce que le roi eût des vices. M<sup>me</sup> de Lamballe, habituée déjà à tous les renoncements de ce monde, ne fut ni affligée ni surprise de ce dénoûment. Elle n'eût accepté que par devoir d'être reine de France; et comme pour montrer que son précoce héroïsme était inépuisable, elle consentit encore à cette autre et rude épreuve d'assister au mariage du duc de Chartres avec sa belle-sœur, M<sup>lle</sup> de Penthièvre, et d'accompagner son amie dans les bras de celui qui avait perdu son mari. Elle voyagea avec la nouvelle épouse dans les vastes possessions des Penthièvre et des d'Orléans, et y fit couvrir ce double nom de bénédictions. Puis, elle se fixa avec son beau-père à Vernon, où tous deux cherchèrent, en faisant le bien autour d'eux, à se faire oublier d'une cour qui l'oubliait par la présentation de M<sup>me</sup> Dubarry, et à l'avilir.

M<sup>me</sup> de Lamballe n'y reparut que lors du mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette. La nouvelle Dauphine, qui cherchait avec inquiétude, dans cette cour étrangère et prévenue, une amie sur qui s'appuyer, la trouva dans M<sup>me</sup> de Lamballe, en attendant qu'elle trouvât un vrai mari dans ce prince contraint, qu'on éloignait systématiquement d'elle. Elle avait rencontré la jeune et sympathique veuve aux petits bals de madame de Noailles. La voir, ce fut l'aimer. Marie-Antoinette, devenue reine, désira se l'attacher intimement, et, en dépit des murmures parcimonieux de Louis XVI et du mécontentement jaloux de mesdames de Noailles et de Cossé, elle parvint à faire revivre en sa faveur la charge de surintendante de la maison de la reine, vacante depuis M<sup>lle</sup> de Clermont. Elle n'avait vu dans cette charge, si dangereuse entre les mains d'une femme ambitieuse, qu'un moyen de rapprocher d'elle cette princesse amie des champs et de la solitude, qui fuyait la reine pour fuir la cour. M<sup>me</sup> de Lamballe ne vit dans cet honneur qu'un devoir de plus à remplir, et elle se résigna à des fonctions qu'elle obligeaient à briller, parce qu'elles lui promettaient

d'être utile. C'est à cette époque qu'il faut la peindre avec cette physionomie pure et sereine et cette lèvre demi-souriante, et ces yeux où se reflétait l'ardeur d'une âme angélique. « Leur éclair même était tranquille. Malgré les secousses et la fièvre d'une maladie nerveuse, il n'y avait pas un pli, pas un nuage sur son beau front, battu de ces longs cheveux blancs, qui boucleront encore autour de la pique de septembre. » C'est l'époque des parties de traîneaux, de ces promenades triomphales où la princesse de Lamballe paraissait « enveloppée de fourrures avec l'éclat de la fraîcheur de ses vingt ans, et on pouvait dire que c'était le printemps sous la marte et sous l'hermine » (M<sup>me</sup> Campan). C'est l'époque des petits bals intimes de l'appartement de la surintendante, et des villégiatures pastorales de Trianon; c'est l'époque, enfin, de la première et plus chaude amitié.

La reine et la princesse ne se quittent pas. Tout leur est commun. Marie-Antoinette lui présente M. de Lauzun, afin qu'il soit son ami, parce qu'il est l'ami de la reine. De chaque côté, c'est un assaut de prévenances ingénieuses et de galantes surprises. M<sup>me</sup> de Lamballe se trouve mal aux pieds du lit où la reine est en proie aux douleurs de la maternité. En mars 1775, au retour de ce voyage de Rennes où M<sup>me</sup> de Lamballe avait accompagné son beau-père, qui allait présider les états, Marie-Antoinette, impatiente de la revoir, la fait prier de paraître en tel état qu'elle fut. Et en entrant la belle absente s'attendrit en se voyant peinte sur une glace de l'appartement de la reine. En 1776 on apprend qu'elle est malade de la rougeole à Plombières. La reine se désole et envoie M. de Lauzun à Plombières exprès pour avoir des nouvelles de son amie.

M<sup>me</sup> de Lamballe était digne de cette faveur, qu'elle n'avait pas recherchée et dont elle n'usait point, de crainte d'en abuser. Aussi inaccessible à l'ambition qu'à l'envie, elle ne témoigna aucun dépit en voyant le crédit de M<sup>me</sup> de Polignac, servi par tous les manèges d'une coterie astucieuse, éclipser le sien. Elle s'éloigna de la cour sans affectation, et alla sous les ombrages de Soeaux pleurer en paix la mère qu'elle venait de perdre. Elle attendit ainsi patiemment que l'heure de l'adversité, c'est-à-dire son heure à elle, fût venue et qu'elle pût se dévouer sans crainte de récompense. C'est dans cette noble attente que l'avait vue, sans doute, la femme qui en a tracé un portrait où il est impossible de ne pas la reconnaître et de ne pas l'admirer (*Mém.* de la baronne d'Oberkirch, II, 150).

Enfin arrivèrent les temps difficiles; la monarchie menacée n'eut plus d'autres courtisans que ses amis. M. de Choiseul venait de mourir (1785), dernier espoir de la reine, et, dans son découragement, elle revenait à cette noble délaissée « qui s'était éloignée sans un murmure, qui se redonnait sans une plainte ».

Aussitôt recommença, pour ne plus finir qu'à

la mort, cette touchante intimité entre deux princesses si dignes l'une de l'autre. Cependant les états généraux s'ouvrirent sous des auspices déjà troublés. La popularité naissante du duc d'Orléans y humilia de son triomphe la popularité déchue du roi et de la reine. Au sortir de cette cérémonie pleine de déceptions, qui commença l'ère malheureuse, Marie-Antoinette ne put trouver que dans les bras de son amie quelque soulagement à son indignation et à sa douleur. M<sup>me</sup> de Lamballe sentit que le moment était venu d'agir. Les courtisans qui demandent tout s'éloignaient peu à peu. C'était le tour de ces rares courtisans qui ne demandent rien, comme le disait la reine elle-même. C'était le moment de M. de Fersen et de M<sup>me</sup> de Lamballe.

La princesse tenta d'abord auprès du duc d'Orléans une démarche spontanée, qui eût abouti sans doute (il en était temps encore) à un rapprochement sincère et fécond. Des circonstances puériles et fatales firent avorter ce noble effort, comme plus tard celui de Bertrand de Molleville. M<sup>me</sup> de Lamballe se retourna d'un autre côté. Ce qui exaspérait le peuple contre la cour, c'était la disette factice organisée dans ce but par les chefs avoués ou cachés de la révolution. Un banquier, nommé Pinel, homme de confiance du duc d'Orléans, passait pour l'agent secret des accapareurs. M<sup>me</sup> de Lamballe, d'accord avec Marie-Antoinette, proposa à cet homme une entrevue à Marly. Pinel, flatté d'une pareille ouverture, se rendait à cette entrevue, lorsqu'il fut arrêté par le poignard des assassins. Son cadavre fut retrouvé dans la forêt du Vesinet, son portefeuille à côté de lui. Mais le portefeuille était vide. Lors des terribles journées des 5 et 6 octobre, à Versailles, M<sup>me</sup> de Lamballe, tardivement avertie, se disposait à quitter l'hôtel de Toulouse (aujourd'hui *Banque de France*), pour voler auprès de la reine assiégée par les bordes parisiennes. Le duc de Penthièvre l'arrêta sur le seuil, et parvint à l'empêcher de courir un danger inutile. Mais le lendemain, avide de prendre sa revanche, la noble femme était aux Tuileries, et c'est encore sur son sein que la reine put épancher ses douleurs et ses craintes.

Pour ne plus manquer les occasions d'être utile, la princesse de Lamballe invoqua les privilèges de sa charge, et s'installa aux Tuileries, au rez-de-chaussée du pavillon de Flore. Dès ce moment elle ne quitte plus, que pour mourir, la famille royale, à laquelle elle s'est dévouée avec un petit groupe de serviteurs fidèles. C'est en vain que le duc de Penthièvre, la reine elle-même la supplient de mettre quelques limites à cette généreuse et dangereuse détermination. Elle envoie son beau-père l'attendre à Aumale, à Vernon. Soulagée par ses promesses, et forte de ce qu'elle n'a jamais rien demandé, elle insiste auprès de la reine, pour avoir dans son dévouement jusqu'au droit d'être indiscreète. Elle se trouvait cependant à Vernon lors de cette fa-

meuse adonné du 4 février 1790, où Louis XVI se rendit spontanément à l'Assemblée nationale pour jurer d'y maintenir la liberté constitutionnelle. Louis XVI, ce jour-là, faillit reconquérir son peuple. Il fut reconduit à son palais par les députés transportés, au bruit d'acclamations enthousiastes. La reine, ce jour-là, crut encore au salut, sinon à la victoire, et s'empressa de faire partager, par une lettre à son amie, cette dernière espérance (5 fév. 1790). Quelques jours avant le départ pour Varennes, la reine lui confia, aussitôt qu'ils furent arrêtés, ses projets d'évasion et ne la décida à aller à Aumale, qu'en lui promettant de l'appeler auprès d'elle, aussitôt en sûreté. Elle devait même lui écrire à son arrivée à Montmédy.

A peine de retour aux Tuileries, et prisonnière dans son palais, la reine instruit M<sup>me</sup> de Lamballe de son sort, et la conjure de s'éloigner. C'était l'appeler. Cependant, faisant violence à son amitié, la courageuse reine redoublait d'exhortations et d'encouragements à une séparation momentanément nécessaire. Un article du *Papuebot*, feuille révolutionnaire, où M<sup>me</sup> de Lamballe était accusé d'avoir, lors du départ pour Varennes, fait arborer la cocarde blanche à ses gens, et de correspondre avec M<sup>me</sup> Dubarry pour organiser la contre-révolution, fit cesser ses dernières hésitations. Elle voulut se conserver.... pour l'avenir. Elle partit pour l'Angleterre, sous prétexte de prendre les eaux de Bath, non sans avoir répondu par une lettre ferme et polie, adressée à la *Feuille du Jour*, aux assertions du folliculaire dénonciateur. En Angleterre la princesse de Lamballe fut accueillie avec la distinction due à son rang et à son mérite. Elle y attendait, en essayant de se rendre utile à la cause royale, l'occasion propice pour retourner en France et reprendre auprès de la reine ce poste de confiance et de danger que les lettres de Marie-Antoinette lui faisaient briguer davantage loin de l'en dégoûter. Elle revint à Paris à la faveur de l'espèce de trêve que procura à Louis XVI l'acceptation de la constitution. Le 20 juin, nous la retrouvons aux côtés de la reine, quand elle s'écrie : Ma place est auprès du roi ! cette voix qui lui répond : Votre place est auprès de vos enfants ! c'est la voix de la princesse de Lamballe. Au 10 août, lorsque la monarchie a perdu, sans la livrer, sa dernière bataille, lorsque, malgré les conseils et les reproches énergiques de la reine, déterminée à vaincre ou à mourir, Louis XVI se rend à l'Assemblée pour se mettre sous sa protection, c'est encore M<sup>me</sup> de Lamballe que nous retrouvons avec M<sup>me</sup> de Tourzel dans la loge du *Logographe*. « Le 13 août au soir, des lampions s'allument au Temple et l'illuminent toute la nuit en signe de joie. La révolution a écroulé la monarchie ! Au deuxième étage de la petite tour, la reine est couchée, Madame auprès d'elle.... M<sup>me</sup> de Lamballe est encore à côté de la reine ! »

Elle n'y resta pas longtemps. Dans la nuit du 19 août, deux commissaires de la municipalité vinrent procéder à l'enlèvement de toutes les personnes qui n'étaient pas membres de « la famille Capot. » Après une séparation qui attendrit jusqu'à ces bourreaux, M<sup>me</sup> de Lamballe et de Tourzel sont arrachées des bras de la reine et de ses enfants, interrogées au conseil de la commune de Paris, et conduites à la prison de La Force. Dans l'intervalle, et en dépit des prières et de l'or du duc de Penthièvre, en dépit de la pitié timide de Manuel, une haine bien puissante ou une bien aveugle fatalité durent peser sur le sort de la princesse de Lamballe ; car vingt-quatre femmes détenues à La Force, et parmi elles M<sup>me</sup> de Tourzel, furent mises en liberté par ordre des commissaires de la commune... Et elle y resta. Manuel l'y avait-il laissée jusqu'au dernier moment, attendant toujours en vain une heure propice ou un prétexte plausible pour la sauver ? Fut-il violemment débordé par ses collègues jaloux ou trahi par ses émissaires ? Un mot malheureux, un geste de répugnance et de dégoût précipitèrent-ils sur la tête de l'infortunée princesse les coups des meurtriers jusque là contenus ? Ce mot ? « Élargissez Madame ! » signifiait-il, dans la pensée du juge gagné, la liberté, ou signifiait-il la mort ? Voilà ce qu'il n'est guère possible de savoir aujourd'hui. Peut-être toutes ces ruses, toutes ces précautions, toutes ces espérances secrètes des derniers amis de l'infortunée princesse furent-elles déçues par une volonté plus forte que tout, par la volonté d'un homme. Danton, par exemple, qui essaya, au moment de la prise de Longwy et de Verdun, de faire reculer l'invasion devant la tête de l'amie de la reine, n'osant lui montrer encore celle de la reine elle-même.

Quoi qu'il en soit, le 3 septembre au matin, la princesse de Lamballe, brutalement réveillée, descendait à peine vêtue, rudement soutenue sous le bras par deux hommes à mine farouche, l'escalier ténébreux qui menait à ce tribunal improvisé, où cinq bourreaux déguisés en juges (L'Huillier, Hébert, Le père Duchesne, Monneuse et Dangers) comptaient, mais ne jugeaient pas leurs victimes. Madame de Lamballe, qui se croyait sauvée peut-être, ayant été épargnée la veille, par suite d'une mystérieuse protection ou d'une distraction des égorgeurs, s'évanouit de surprise et d'horreur à la vue de ce sombre corridor, menant à la mort par un guichet, de ces hommes ivres et sanglants, qui répondaient par les cris de : La Lamballe ! La Lamballe ! Mort à la Lamballe ! aux cris des malheureux qu'on achevait dans la rue. Cependant elle reprend ses sens ; elle se redresse à demi dans les bras de sa femme de chambre, M<sup>me</sup> de Navarre, et on l'interroge : Qui êtes-vous ? — Marie-Louise, princesse de Savoie-Carignan. — Votre qualité ? — Surintendante de la maison de la reine. — Aviez-vous connaissance des complots de la

cour au 10 août? — J'ignore, répondit-elle, s'il y avait des complots au 10 août; mais je sais que je n'en ai eu aucune connaissance. — Jurez la liberté, l'égalité, la haine du roi, de la reine et de la royauté. — Je jurerai facilement les deux premiers. Je ne puis jurer le dernier, il n'est pas dans mon cœur. — Jurez donc; si vous ne jurez pas vous êtes morte! » lui dit tout bas un des assistants, qui veillait là sans doute au nom de Manuel, gagné par l'or du duc de Penthièvre et plus encore par la beauté de sa belle-fille. Elle ne répondit rien, leva ses deux mains à la hauteur de ses yeux, et fit un pas vers le gaichet. *Qu'on élargisse madame, dit L'Houllier.* C'était la sentence de mort. Au même moment les juges et les bourreaux de l'Abbaye reconduisaient au triomphe chez elle la princesse de Tarente, qui, elle, n'avait pas répondu par le silence à l'odieuse injonction, mais avait hautement et fièrement refusé de renier et avait conquis sa vie en la sacrifiant.

Cependant deux hommes avaient saisi la princesse de Lamballe par le bras et l'entraînaient rudement. Le même individu, qui lui avait dit tout bas : « Jurez donc! » l'accompagnait en lui recommandant de crier : Vive la nation! Une explosion d'enthousiasme et de pitié, provoquée par ce cri, était le dernier espoir sans doute des libérateurs. Mais la malheureuse femme marchait sur des cadavres. Elle s'en aperçut, et ne put contenir un murmure de réprobation : « Quelle horreur ! » fit-elle en chancelant. A ce moment un de ces monstres impatientes essaya de lui enlever son bonnet avec la pointe de son sabre; mais, ivre de sang et de vin, il atteignit la princesse au-dessus de l'œil; le sang jaillit, ses long cheveux blancs se dénouèrent et inondèrent ses épaules. Elle allait tomber. Ses deux conducteurs la traînèrent en avant. Elle s'évanouissait à chaque pas. Une demi-douzaine d'individus postés dans le passage s'écrièrent, aussitôt qu'ils l'aperçurent : « Grâce! grâce! » — « Mort aux laquais déguisés du duc de Penthièvre ! » s'écria Momin, qui tomba sur eux à coups de sabre. Deux de ces malheureux furent tués sur place; les autres se sauvèrent par la fuite. En même temps, Charlat, tambour de la garde nationale dans le bataillon des Aris, déchargea sur la tête de la princesse, portée plutôt que soutenue par ses deux conducteurs, un coup de bêche qui l'étendit à ses pieds sur une pile de cadavres. On l'acheva à coups de sabre et de pique. Un scélérat, Grison, garçon boucher, lui coupa la tête, et la porta triomphalement sur le comptoir d'un marchand de vin, qu'ils finiraient par dévaliser. On dépouilla le corps de ses vêtements; deux heures il resta étendu sous les regards brutaux de la populace. A chaque moment quelque barbare inventait un nouvel affront ou un nouveau raffinement pour prolonger au delà de la mort même un supplice trop court à son gré. Senègre, Delorme et Momin épongeaient avec un ironique sang-froid, pour

en faire ressortir la blancheur, le sang ruisselant de ce beau corps déchiré. Bientôt le cadavre fut déchiré, mutilé, partagé. On se fit de ses débris d'impudiques jouets ou de sanglants trophées. Le cœur enlevé fut mis au bout d'un sabre, la tête au bout d'une pique. Alors commença cette infernale promenade, au bruit des fifres et des tambours, qui eut pour dernière station la cour même de la prison du Temple. Marie-Antoinette, avant de s'évanouir, à la seule annonce de cette horrible visite, put entendre les paroles de Donjon, qui pour écarter le peuple lui promettait la proie qu'il était venu insulter. Le peuple se retira, comptant sur le supplice prochain, et dans le premier étage du Temple on se prépara au martyre.

M. DE L'ÉCURE.

*Mémoires secrets de Bachaumont. — Correspondance de Mécra. — Mémoires de M<sup>me</sup> Campan. — Mémoires de Lauzun. — Mémoires de La Motte-Valois. — Mémoires de la baronne d'Oberkirch. — Correspondance de Mirabeau avec le comte de Lamarche (introduction). — Mémoires de la princesse de Lamballe (par M<sup>me</sup> Guénard), 4 v. in-12; Paris, 1801. — Mémoires relatifs à la famille royale de France pendant la révolution, etc.... 1828, 2 v. in-8°. — Mémoires de Weber. — Mém. de Bertrand de Moleville. — Mémoires de Cléry. — Hue, Mém. de Madame. — Adol. de M<sup>me</sup> de Navarre. — Récit présenté à Louis XVIII, en 1817, par Ménéciér. — Peltier. Révolution du 10 Août. — Tableaux de Paris, par Mercier. — Mémoires sur les Massacres de Septembre, publiés par Barrière. — Histoire de Marie-Antoinette, par MM. de Soucœur.*

LAMBARDE (*William*), légiste et antiquaire anglais, né à Londres, en 1536, et mort le 19 août 1601. En 1556 il étudia le droit, et fut successivement juge de paix du comté de Kent en 1579, maître en chancellerie, puis garde des archives de la chancellerie en 1597, et en 1600 garde des archives d'Angleterre. La reine Elisabeth voulut lui donner un témoignage d'estime particulière en lui annonçant elle-même cette nomination. La vie de Lambarde fut tout entière consacrée aux bonnes œuvres et aux recherches scientifiques. Outre la fondation d'un hôpital pour les pauvres de Greenwich, et qui est le premier établissement de ce genre élevé par les protestants, l'Angleterre doit à Lambarde plusieurs ouvrages de jurisprudence vraiment utiles à ceux qui se destinent au barreau ou à la magistrature. Il publia d'abord une collection et traduction des lois saxonnes, dont il avait fait une étude particulière. Cet ouvrage, qui fut réimprimé en 1644 par Abraham Wheelock, avec l'*Histoire ecclésiastique*, parut à Londres en 1568, sous le titre de : *Ἀρχαιοῦλα, sive de prisca Anglorum legibus libri*; in-4°; — *Eirenarcha, ou les devoirs des juges de paix*, en 4 volumes, réimprimés dix fois de 1581 à 1619; — *Les Devoirs des Constables*, ouvrage qui eut six éditions depuis 1582; — *Pandectæ Rotulorum*; 1601; — *Archeion, ou Discours sur les hautes cours de justice en Angleterre*; cet ouvrage ne fut publié qu'en 1635, trente-quatre ans après la mort de l'auteur. Lambarde avait également publié, en 1570, un voyage dans le comté de Kent : *Perambulation of Kent*. Cet ouvrage

n'était que le commencement et comme l'échantillon d'une description générale de la Grande-Bretagne dont il rassemblait les matériaux. Quand il sut que Campden préparait un ouvrage du même genre, Lambarde suspendit ses travaux. Ses recherches n'ont cependant pas été perdues. On les a publiées en 1730, in-4°, sous ce titre : *Dictionarium Angliæ Topographicum et Historicum*. F.-X. TASSER.

Nichols. *Life of Lambarde*. — Bridgeman, *Legal Bibliography*.

LAMBECK (Pierre), érudit et bibliographe allemand, né à Hambourg, le 13 avril 1628, mort le 3 avril 1680, à Vienne. Son père, Heino Lambeck, né en 1586, mort en 1661, enseignait les mathématiques à l'école Saint-Jacques de Hambourg, et a publié sur les sciences du calcul quelques ouvrages à l'usage de la jeunesse (voy. Moller, *Cimbria Literata*, t. I). Le jeune Lambeck étudia à Amsterdam, où l'avait envoyé L. Hölstadius, son oncle maternel, les belles-lettres et la jurisprudence, sous la direction de Vossius et de Nibasius. En 1646 il vint à Paris; il demeura chez le cardinal Barberin, et se mit en rapport avec Du Puy, Sirmond, Petau, Naudé, Huet et Baluze. En 1647 il alla rejoindre à Rome son oncle Hostenius, auprès duquel il passa deux ans. En 1649 il se rendit à Toulouse, où il se fit recevoir licencié en droit. De retour à Hambourg en 1650, il fut nommé, deux ans après, professeur d'histoire, et en 1660 recteur du collège. En 1662 il épousa une vieille fille très-riche, mais si acariâtre, qu'il se sépara d'elle deux semaines après son mariage. Depuis longtemps dégoûté du séjour de Hambourg, où on lui suscitait mille tracasseries, parce qu'on le soupçonnait d'incliner vers la religion catholique, il quitta cette ville, passa quelque temps à Vienne, et alla ensuite à Rome abjurer le protestantisme. De retour à Vienne, en octobre 1662, il y fut nommé sous-bibliothécaire et historiographe de l'empereur. En 1663 il devint conservateur en chef de la Bibliothèque impériale, et il consacra le reste de sa vie à en faire le classement méthodique. On a de Lambeck : *Prodromus lucubrationum criticarum in A. Gellii Noctes Atticæ*; Paris, 1647, in-8°; réimprimé dans diverses éditions d'Aulu-Gelle, notamment dans celle de Leyde, 1706; — *G. Codini et aliterius anonymi Excerpta de Antiquitatibus Constantnopolitanis, græce et latine*; Paris, 1655, in-fol.; cette bonne édition fait partie de la collection byzantine du Louvre; — *Origines Hamburgenses ab urbe condita, seu anno Chr. 808-1225, cum collectione variorum diplomatum et duplîci vita S. Ansharii, a Remberto et Gualdone composita*; Hambourg, 1652, in-4°; le second volume de cette histoire de Hambourg, qui va jusqu'en 1292, fut publié dans cette ville en 1661, in-4°; l'ouvrage entier a été réimprimé par les soins de J.-A. Fabricius, avec les *Scriptores septentrionales de Lindenbrog*, et les *Inscriptiones Hamburgenses*

de Th. Anckelmann, Hambourg, 1706, in-fol.; — *Prodromus Historiæ literariæ et Tabula duplex Chronologica universalis*; Hambourg, 1659, in-fol.; — *Orationes cum programmatis nonnullis*; Hambourg, 1660, in-4°; réimprimé dans le tome III des *Memoriæ Hamburgenses*; — *Commentaria de Augusta Bibliotheca Cæsarea Vindobonensi*; Vienne, 1665-1679, 8 vol., in-fol. C'est l'ouvrage le plus important de Lambeck; le premier volume contient l'histoire de la bibliothèque de Vienne; le second renferme des recherches sur la ville de Vienne, les six autres donnent des détails sur presque tous les manuscrits grecs de la bibliothèque de Vienne. L'ouvrage fut interrompu par la mort de Lambeck; Nesselius, son successeur, en publia une continuation sous le titre de : *Breviarium et supplementum commentariorum Lambectanorum, sive catalogus manuscritorum græcorum necnon linguarum orientaliū*; Vienne, 1690, in-fol. On a donné un extrait de ces deux ouvrages sous le titre de : *Bibliotheca acroamatica*; Hanovre, 1712, in-8°; — *Epistola ad Augustum Brunswicensem de bibliothecæ Vindobonensis codicibus qui omnium Flavii Josephi operum editioni possunt servire*; Vienne, 1666, in-4°; — *Diarium sacri itineris quod imperator Leopoldus I anno 1665 suscepit*; Vienne, 1666, in-4°; c'est le journal détaillé d'un pèlerinage fait par Léopold I<sup>er</sup> au monastère de Marieuzell en Styrie, en action de grâces de la victoire remportée sur les Turcs au Saint-Gothard; on y trouve beaucoup d'observations concernant l'histoire littéraire; l'ouvrage a été réimprimé avec quelques autres opuscules par les soins de J.-A. Fabricius; Hambourg, 1710, in-fol.; — *Catalogus librorum a se compositorum*; Vienne, 1673, in-4°. Lambeck a aussi publié, d'après un manuscrit de Vienne, l'*Historia urbis Mantuæ et Familix Gonzagæ de Platina*; Vienne, 1675, in-4°. E. G.

Moller, *Cimbria Literata*, t. III. — *Leben des Petri Lambeck*; Hambourg, 1724, in-8°. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXX. — Bayle, *Dictionn.* — *Chaufepie, Nouveau Dict. Historique.* — *Bruckler, Ehrenkron.* — *Leben gelahrter Hamburger.* — *Zedlitz, Universal-Lexikon.* — *Rotermund, Supplément à Jöcher.* — *Sax, Onomasticon*, t. IV, p. 511.

LAMBERG (Joseph-Maximilien, comte de), savant morave, né le 24 novembre 1729, à Brünn, et mort dans cette ville, le 23 juin 1792. Après avoir fréquenté les universités de Breslau, de Berlin et de Halle, où il suivit les leçons de Wolff et de Nettelbladt, il parcourut l'Allemagne, en compagnie de son frère Léopold, le collaborateur du cardinal de Polignac dans la composition de l'*Anti-Lucrèce*. Le margrave de Bareith le nomma son grand-veneur, et le retint quelque temps à sa cour. Décoré par l'empereur du titre de chambellan, il vint, en 1764, rejoindre à Paris son ami le comte de Starisemberg, ambassadeur d'Autriche à la cour de France. Trois ans

après il quittait Paris pour accompagner en Italie le duc de Wurtemberg, dont il était le conseiller intime, et au nom duquel il alla complimenter le nouveau doge de Venise Foscarini. Eloigné de Stuttgart par les intrigues des courtisans, le comte de Lamberg accepta près de l'évêque d'Augsbourg la place de grand-maréchal, dont il se démit bientôt pour se livrer entièrement à la culture des sciences et des lettres. Dans un second voyage qu'il fit en Italie, il profita d'une occasion pour visiter la Corse et les côtes d'Afrique. A Venise, il vit le fameux aventurier connu sous le nom de comte de Saint-Germain, dont il voulait publier les mémoires. A son retour en Allemagne, après un court séjour à Landslut, dans la Bavière, il se fixa à son château de Brünn, où il passa les dernières années de sa vie. Le comte de Lamberg fut l'ami des littérateurs les plus distingués de la France et de l'Allemagne. Il était en correspondance avec Algarotti, Hume, Voltaire et d'Alembert. Il parlait la plupart des langues de l'Europe. On lui doit, en mathématiques, l'invention de plusieurs machines ingénieuses. Savant physicien, il avait formé l'un des plus beaux cabinets de physique de l'Allemagne. Il se distingua par l'enjouement de son caractère, qui lui fit donner le surnom de *Democritus Dulcior*. Mais il a dit de lui-même, dans le *Mémorial d'un Mondain*, que, « plus poli que Démocrite envers le genre humain, il ne rit pas des hommes, mais des systèmes, des contradictions et des puérités auxquels et à l'aide desquels les hommes donnent ou savent se donner un air d'importance ». Il a laissé plusieurs ouvrages écrits en français : *Mes Fragments*; Paris, 1758, in-8°; — *Essai sur l'impossible*; ibid., 1764, in-8°; — *Vanité de quelques-unes de nos connaissances*; ibid., 1766, in-8°; — *Nouveaux Sujets de Littérature et de Philosophie*; 1767, in-8°; — *Mémorial d'un Mondain*, au cap Corse; (Vienne), 1775, in-8°; — *Le Canot, ou lettres de Maman Blegx*; Vienne, 1782, in-8°; — *Époques raisonnées de la vie d'Albert de Haller*; 1778, in-8°. Dans cet ouvrage le comte de Lamberg fait connaître les relations qu'il eut avec Haller, et donne en même temps des extraits fort étendus de la correspondance de ce célèbre naturaliste; — *Tablettes fantastiques*; Dessau, 1782, in-4°: ouvrage dédié à Lacépède; — *Lettres critiques, morales et politiques*; Amsterdam (Hanau), 1786, in-8°; réimprimées à Berne, en 1787, et à Francfort, en 1802.

F.-X. T.

*Biographie du comte Lamberg, extraite de ses manuscrits, de son Mémorial d'un Mondain, et de ses Lettres.*

**LAMBERT**, empereur d'Italie, né vers 880, mort près de Marengo, en octobre 898. Fils de Gui, duc de Spolète, qui s'était fait couronner empereur en 891, et d'Agiltrude, princesse de Bénévent, il fut associé par son père à l'empire dès 891 et couronné en février 892. Gui étant

mort en décembre 894, Lambert lui succéda sous la tutelle de sa mère. Il fut presque aussitôt attaqué par Arnoul, roi de Germanie. Agiltrude défendit en héroïne les droits de son fils. Elle soutint en 896 un siège dans Rome, et après la prise de cette ville, elle résista dans Spolète, puis dans Fermo. On prétend même qu'elle corrompit un des serviteurs du monarque vainqueur, et fit donner à Arnoul un breuvage empoisonné, qui le rendit d'abord fou et plus tard causa sa mort. « Mais ce sont là vraisemblablement, dit Muratori, de ces fables qui prennent aisément faveur parmi le peuple, trop enclin à regarder comme des effets de la malice humaine les maux qui arrivent aux princes. » Quoi qu'il en soit, Lambert, parvenu à l'âge de porter les armes, reprit rapidement le dessus dès qu'Arnoul eut quitté l'Italie. En 898, il battit, près de San-Donino, Adalbert II, marquis de Toscane, qui voulait lui disputer l'empire. Il le fit prisonnier, et l'envoya à Pavie; mais quelque temps après, étant à la chasse dans la forêt de Marengo, il tomba de cheval, et expira sur place. Selon Luitprand, Lambert était doué des plus belles qualités. A. D'E.—C.

Signorius, *De Regno Ital.* — Muratori, *Annal. d'Ital.*, t. IV. — Le même, *Antiq. Ital. Diss.* XXII.

**LAMBERT**, cinquième duc de Toscane, régnait de 929 à 931. Il était second fils d'Adalbert II, dit *le Riche*, marquis de Toscane et de Spolète, et de Berthe de Lorraine, veuve de Thibaut, comte d'Arles. Il hérita du duché de Spolète dès la mort de son père, arrivée en 917, et en 929 il succéda pour la Toscane à Gui, son frère aîné. Lambert avait aidé, de 925 à 928, son frère utérin Hugues, comte de Provence, à s'emparer de la couronne d'Italie au détriment de Rodolphe, roi de Bourgogne et d'Arles. Mais bientôt sa vaillance et sa puissance donnèrent de l'ombrage à l'ingrat Hugues. Ce monarque craignit que les seigneurs italiens, mécontents de son gouvernement tyrannique, ne le détrônassent et ne prisent pour roi le nouveau duc de Toscane. Hugues avait d'ailleurs, du côté paternel, un frère nommé Boson, qui ambitionnait ardemment un apanage en Italie. Que fit donc Hugues? « *Ce renard couronné*, rapporte Muratori, répandit le bruit que Berthe, sa mère (morte le 8 mars 925), n'avait pas eu d'enfants d'Adalbert II, et que les trois qui passaient pour être de lui et d'elle, savoir Gui, Lambert et Hermengarde, femme d'Adalbert, marquis d'Ivrée, avaient été supposés par Berthe à son mari afin de jouir de l'autorité souveraine après la mort de son crédule époux. » On ne comprend guère le besoin de Berthe de supposer jusqu'à trois enfants, parmi lesquels une fille; mais cette calomnie trouva assez de partisans pour obliger Lambert à demander un combat judiciaire afin de prouver l'authenticité de sa naissance. Hugues refusa de descendre lui-même dans l'arène; mais il ne craignit pas de s'y faire représenter par un nommé Théduin. Quoique ce champion fût d'une force

et d'un courage éprouvés, Lambert le renversa mort, et couvrit ainsi Hugues de confusion. Celui-ci n'en devint que plus acharné à la perte de son frère; il employa tant de ruses qu'il finit par s'emparer de sa personne, et lui fit crever les yeux; il donna alors la Toscane à Boson. Lambert survécut plusieurs années à son malheur.

A. d'É.—P.—C.

Muratari, *Annal. d'Ital.* — Sigonius, *De Regno Ital.* — Costelori.

LAMBERT, évêque du Mans, mort vers l'année 892. On a de cet évêque une lettre à Hildebrand, évêque de Séz, que Baluze a jointe à son édition du traité de Reginon : *De Disciplina Ecclesiastica*. Hildebrand n'était déjà plus évêque de Séz en 880 : il avait alors été remplacé par Adelhelme. Bondonnet et dom Ploin paraissent donc avoir commis une erreur en faisant monter Lambert sur le siège du Mans en l'année 885 : il devait l'occuper dès l'année 880. Il est vrai que pour concilier la chronologie des évêques de Séz et celle des évêques du Mans, dressée par Bondonnet, les auteurs de l'*Histoire Littéraire de la France* proposent d'attribuer à Robert, prédécesseur de Lambert, la lettre publiée par Baluze; mais ils sont formellement contredits par le manuscrit n° 4637 de l'ancien fonds du Roi, manuscrit du neuvième ou du dixième siècle, où la lettre à Hildebrand porte sans altération et sans équivoque le nom de Lambert. La promotion de Lambert sur le siège du Mans est donc antérieure à l'année 880.

B. H.

*Hist. Littér. de la France*, t. V, p. 609. — *Callia Christiana*, t. XI, et t. XIV, col. 308. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. III, p. 217.

LAMBERT, grammairien français, a obtenu deux notices dans l'*Histoire Littéraire de la France*, l'une dans le t. VI, parmi les auteurs du dixième siècle; l'autre dans le t. X, parmi les auteurs du douzième. Laquelle de ces notices doit être corrigée? Pour ne hasarder ici aucune hypothèse, disons simplement qu'on ignore en quel siècle Lambert a vécu. Il est auteur d'un opuscule intéressant qui a pour titre : *Epistola de Arte Lectoria*. Mabillon a publié cette lettre dans l'appendice de ses *Annales*, t. II, p. 744, mais d'après un texte défectueux. Un manuscrit de Clairvaux, qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Troyes sous le numéro 518, nous est signalé comme bien plus complet. Interrogé sur la prononciation de quelques mots, Lambert répond aux questions qui lui sont adressées en des termes qui ne peuvent être indifférents aux grammairiens érudits. B. H.

*Hist. Littér. de la France*, t. VI, p. 223 et t. X, p. 280.

LAMBERT D'ASCHAFFENBOURG (1), historien allemand, né vers 1020, mort vers 1080. On ne sait de sa vie que le peu qu'il en a dit lui-même dans ses *Annales*. En mars 1058

il entra dans le célèbre couvent de Hirschfeld, où l'avait attiré la renommée du pieux et savant abbé Meginher. Ordonné prêtre au mois d'octobre de la même année, il entreprit, très-peu de temps après, un pèlerinage en Palestine, sans y avoir été autorisé par son abbé. Après avoir visité Jérusalem, il hâta son retour, qui eut lieu en septembre 1059, afin d'arriver à temps, pour obtenir de Meginher, qu'il avait laissé malade, l'absolution de son manque d'obéissance. Il passa le reste de ses jours au couvent de Hirschfeld, dans l'intérêt duquel il eut à remplir plusieurs missions. Il fut chargé entre autres, en 1071, d'aller étudier les résultats des innovations introduites par Hannon, archevêque de Cologne, dans la discipline des couvents de Saalfeld et de Sigeberg; l'austérité rigide des prescriptions de l'archevêque ne lui parut pas devoir être prise pour modèle. S'étant mis à recueillir, selon les vœux de son abbé, les monuments relatifs au monastère de Hirschfeld, Lambert en écrivit l'histoire dans un poème en vers hexamètres, aujourd'hui perdu. Il reprit ensuite le même sujet en prose. Son ouvrage intitulé *De Institutione Ecclesie Hirsfeldensis* fut terminé en 1074; de courts extraits en ont été transmis jusqu'à nous : ils sont publiés dans les *Antiquitates Brunsvicensis* de Mader et dans le tome VII, p. 138, des *Monumenta* de Pertz. Lambert écrivit aussi l'histoire des événements qui jusqu'en 1077 s'étaient passés de son temps dans l'Empire. Il la fit précéder d'un résumé très-sommaire de l'histoire du monde depuis la création. Cette première partie des *Annales* de Lambert n'est qu'une compilation de Bède et de quelques autres chroniqueurs : elle n'a aucune valeur. Mais lorsqu'il arrive au milieu du onzième siècle, le récit de Lambert devient une des sources les plus sûres et les plus importantes à consulter sur les événements graves qui eurent lieu en Allemagne sous le règne de l'empereur Henri IV. Lambert avait été à même de recueillir à ce sujet les informations les plus exactes. L'empereur aimait beaucoup Ruthard, qui avait succédé à Meginher dans le gouvernement du monastère de Hirschfeld, et il le chargea plusieurs fois de négocier avec les Saxons révoltés, auprès desquels Ruthard jouissait d'une grande considération. A quatre reprises différentes Henri vint séjourner à Hirschfeld, pour y traiter d'affaires importantes, et son armée campa souvent dans les environs. Lambert eut donc de nombreuses occasions d'apprendre de la bouche même des acteurs les détails des événements de l'époque. Mais son histoire n'est pas seulement remarquable par les renseignements précieux qui s'y trouvent relatés; elle a de plus le rare mérite de l'impartialité. C'est avec un égal dégoût que Lambert parle des déportements de l'empereur, de la corruption du clergé et des intrigues des grands. Quoique attaché aux idées de Grégoire VII, qu'il défend

(1) Ce surnom lui fut donné parce que c'est dans cette ville qu'il fut ordonné prêtre; quant au lieu de sa naissance, il est entièrement inconnu.



contre plusieurs calomnies, il ne met pourtant jamais sur le compte des ennemis de ce pape des faits non avérés. Son style pur et élégant, l'ordre et la clarté de sa narration attestent qu'il s'était familiarisé de bonne heure avec les principaux écrivains latins. Pénétré de l'esprit des anciens, il ajoute souvent à son récit des observations judicieuses ou des réflexions morales, sans jamais tomber dans des divagations oiseuses. « Toutes ces qualités, dit avec raison M. Haessler, dans ses *Deutsche Geschichtschreiber*, assurent à Lambert la prééminence sur tous les historiens allemands antérieurs à lui et sur ceux de son époque. » Les *Annales* de Lambert, publiées par Churrer, Tubingue, 1525, in-8°, d'après un manuscrit trouvé par Melancthon dans le couvent des Augustins à Wittenberg, furent éditées de nouveau à Tubingue, 1530 et 1533; à Bâle, 1569, in-fol.; à Strasbourg, 1609, in-fol.; à Ratisbonne, 1726, in-fol.; à Halle, 1797, in-8°, par les soins de Krause, qui a joint un commentaire au texte de Lambert; ce texte se trouve reproduit dans le t. I de *l'Historicum Opus* de Schard et dans le t. I des *Scriptores* de Pistorius; la dernière et meilleure édition en fut donnée par un des érudits les plus consciencieux de l'Allemagne, M. Fréd. Hesse, dans le t. VII des *Monumenta Germaniae* de Pertz. Lambert a été traduit en allemand par Buholz; Francfort, 1819, in-8°. E. G.

Piderit, *De Lamberto Schaffnaburgensi*; Hersfeld, 1830, in-4°. — Frisch, *Comparatio critica Lambertii Schaffnaburgensis*; Munich, 1880, in-8°. — Ruth, *Ueber Lambert von Aschaffenburg*; Bamberg, 1844, in-4°.

LAMBERT, évêque d'Arras, né à Guines; près Calais, vers le milieu du onzième siècle; mort le 16 mai 1115. Il fut d'abord archidiacre dans l'église de Térouane, puis grand-chantre de la cathédrale de Lille. Tandis qu'il occupait ce dernier emploi, il parut souvent en chaire, et s'y distingua par une rare éloquence. C'est ainsi qu'il parvint à la renommée. Aussi, lorsqu'en 1092, à la mort de Gérard, évêque de Cambrai et d'Arras, Urbain II décréta la séparation de ces deux sièges, si longtemps unis, les suffrages du peuple et des clercs d'Arras appelèrent-ils le grand-chantre de Lille au gouvernement de la nouvelle église. Il fut sacré à Rome, le 19 mars 1094. La même année nous le voyons assister au concile de Reims, comme suffragant de cette métropole. L'évêque de Cambrai n'avait pas, on le pense bien, approuvé la décision du pape Urbain; il déplorait beaucoup l'amoindrissement de son diocèse, et regretta vivement sa bonne ville d'Arras. Le pape lui-même fit savoir à Lambert que l'ancien prélat devait se plaindre au concile de Clermont et réclamer la suppression du nouveau siège. C'était avertir l'éloquent Lambert que sa présence dans ce concile était nécessaire. Celui-ci fit à la hâte ses préparatifs, et se mit en route pour l'ancienne capitale des Arvernes avec une nombreuse escorte d'abbés, de clercs, de domestiques. Le

voyage était long, les périls étaient nombreux. Quand alors, aux approches d'un concile, les évêques paraissent sur les routes, les barons quittent leurs manoirs et viennent à leur rencontre avec des intentions qui ne témoignent pas trop en faveur de la piété de nos pères. Le moindre mal qui pût alors advenir aux seigneurs spirituels, c'était d'être rançonnés au profit des temporels. Ainsi, durant le douzième siècle, presque toutes les lettres d'évêques empêchés d'assister aux grandes assemblées de l'église gallicane, nous offrent la même excuse, les dangers du voyage, *itineris pericula*. Lambert se rendant à Clermont fut arrêté lorsqu'il venait de franchir les portes de Provins, et fait prisonnier par Garnier, seigneur de Château-Pont. Mais celui-ci ne savait pas sans doute, en portant la main sur Lambert, que ce prélat était un ami personnel du pape et qu'il venait d'appeler sur sa tête toutes les foudres de l'Église. Averti fort à propos par son frère, Philippe, évêque de Troyes, Garnier eut hâte d'éviter le châtement qui déjà le menaçait, et rendit Lambert à la liberté. Lambert parut donc à l'assemblée de Clermont, et y obtint la confirmation de son église; en outre, avant de le quitter, le pape Urbain lui accorda une nouvelle marque de sa confiance, en le nommant son légat dans la Seconde Belgique. Un autre légat, Richard, évêque d'Albane, nous a laissé le plus pompeux éloge de Lambert, qui, dit-il, était considéré par le saint-siège comme le premier évêque des Gaules. Nous le voyons en effet, après la mort d'Urbain II, aussi recommandé près de Pascal II. C'est lui que Pascal chargea d'absoudre le roi Philippe, excommunié à l'occasion de son mariage avec Bertrade. Une semblable mission ne pouvait être confiée qu'à un prélat de grand renom. Rien d'ailleurs ne nous prouve mieux combien grande fut l'influence de Lambert, soit à Rome, soit en France, que le recueil de ses Lettres. Ce recueil, publié par Baluze dans le tome V de ses *Miscellanea*, se compose de cent quarante lettres, écrites par Lambert ou adressées à cet illustre et puissant évêque par des rois, des papes, des cardinaux, des légats, des archevêques, etc., etc. Les auteurs de *l'Histoire Littéraire* en ont analysé un grand nombre: elles offrent presque toutes quelque renseignement précieux pour l'histoire ecclésiastique ou civile du douzième siècle. B. H.

*Hist. Litt. de la France*, t. X, p. 28. — *Gallia Christ.*, t. III, col. 322. — Cas. Oudin, *Script. Eccles.*, t. II, p. 286.

LAMBERT le Corsi, ou, en vieux français, *li Cors*, trouvère de la seconde moitié du douzième siècle, auteur du *Roman d'Alexandre*. Sur la foi de quelques vers de ce poème (1), on a pu en apparence fort inconséquemment, tous les historiens de

(1) La vérité de l'estor, et com il rois le fist,  
Un clers de Castellan Lambert li Cors l'escriist,  
Qui de latin le traist et en romanz le mist.

la vieille littérature française, depuis Pasquier et Fauchet jusqu'à MM. Ampère et P. Paris, ont pensé que notre personnage était né à Châteaudun dans l'Orléanais et qu'il avait passé sa vie entre les murs d'un cloître. Mais depuis fort peu de temps une ancienne famille de Dinan réclame l'honneur de compter parmi ses ancêtres le chanfre du héros macédonien, et produit un arbre généalogique ot, dans une série non interrompue de Lambert le Court, figure un *Lambert fils du conteur*, *Lambertus filius contour*, co-signataire d'une donation faite en 1160 au monastère de Sainte-Croix de Guingamp, et enfin un *Lambertus Parvus*, probablement père du précédent, qui signe, en 1140, un acte passé entre le seigneur du Fou et les religieux de Redou. C'est à ce dernier qu'il faut attribuer l'*Alexandre*, si nous en croyons ses descendants, qui invoquent, outre l'identité du nom, leurs constantes traditions domestiques et la longue possession d'un manuscrit du poème transmis religieusement de père en fils à travers les siècles. Cette prétention, toute nouvelle qu'elle est, paraît fondée, et n'est pas aussi contradictoire qu'elle le semble avec les vers cités en note : au moyen âge, on joignait ainsi souvent à son nom le nom de sa résidence habituelle que celui du lieu de sa naissance (témoin Alexandre de Paris, né à Bernay, dont nous allons parler tout à l'heure) et pour s'appeler *clerc* il n'était pas nécessaire d'être dans les ordres, mais seulement d'être un homme lettré.

Quoi qu'il en soit, Brelon ou Béanceron, moine ou laïque, Lambert le Court est l'auteur d'une des plus importantes et des plus fameuses épopées des temps chevaleresques : il est, il est vrai, un collaborateur ou plus vraisemblablement, selon nous, un continuateur, qui s'est nommé dans les vers suivants :

Alexandre nos dit qui de Bernay lu nos,  
Et de Paris refu ses sornoms apiez  
Qui ci a les siens vers o les (avec ceuz de) Lambert  
Jeten).

Mais bien que les savants critiques qui se sont occupés de cette question n'aient pas cru pouvoir déterminer la part qui revient à chacun des deux trouvères dans l'œuvre commune, le passage que nous venons de rapporter nous paraît démontrer jusqu'à l'évidence que c'est à Lambert le Court qu'appartient le mérite de l'initiative et la gloire de la priorité. Ce fut lui qui, versé dans la connaissance des lettres anciennes, tira de quelque texte latin la fabuleuse histoire du roi de Macédoine. Depuis longtemps Alexandre le Grand était passé à l'état de personnage légendaire. Ses premiers biographes, les Ptolémée, les Aristobule, les Clitarque, les Callisthène s'étaient laissé entraîner par leur admiration à plus d'une exagération mensongère sur lesquelles avaient encore reachéri Plutarque, Justin, Diodore et Quinte Curce. Enfin, vers le septième ou le huitième siècle, un écrivain byzantin, usurpant le nom du fameux Callisthène,

avait combiné les divers éléments que lui offraient les auteurs classiques et les traditions de la Grèce et de l'Orient, et livra à ses crédules contemporains une romanesque compilation qui, traduite en latin par Julius Valerius, jouit bientôt d'une vogue immense. C'est à ce Pseudo-Callisthène que Lambert le Court a les plus grandes obligations, c'est à lui qu'il emprunte le fond de sa narration; mais il ne se fait pas faute de l'enrichir de mille détails merveilleux que lui fournit sa propre imagination, chauffée sans doute par les descriptions et par les récits des pèlerins récemment revenus de l'Orient. Souvenirs des croisades, mœurs chevaleresques, coutumes et croyances du moyen âge, allusions aux événements contemporains, tout se trouve dans le poème de notre conteur, excepté, bien entendu, la vérité historique et ce que nous appelons *la couleur locale*. De même que Philippe-Auguste, avant d'aller combattre le roi d'Angleterre, commence par dépouiller les juifs, Alexandre le Grand se prépare à la guerre en faisant rendre gorge aux usuriers de ses États. Comme le roi de France il a ses douze pairs, élus, il est vrai, d'après le conseil d'Aristote; comme lui il compte dans son armée des chevaliers, des barons et un comte. Mais il est temps de faire connaître par une rapide analyse cette œuvre importante.

Après nous avoir fait assister à la naissance de son héros, le trouver nous le montre domptant Bueéphale, triomphant d'un prince grec nommé Nicolas, élevant ses douze pairs (Telomé, Clincon, Lincanor, Ememidon, Perdicas, Lions, Antigone, Arides, Ariste, Canus et Antiochus), faisant le siège d'Athènes, réconciliant Philippe et Olympias, qu'un divorce a séparés, puis acceptant le défi que lui envoie Daïre, le roi des Persans. Il commence la guerre contre son rival par Passant et la prise d'une roche effrayante, entre en Syrie, prend Tyr et Gadres, gagne la bataille d'Arbèles, punit les meurtriers de son rival et se met à la poursuite de Porus. Là nous quittons le domaine de la fiction historique pour entrer dans celui des prodiges et des merveilles : l'épopée chevaleresque cède la place à la féerie, et ménage au lecteur les surprises les plus imprévues du monde enchanté. Alexandre s'engage dans les déserts de l'Inde; à chaque pas des monstres hideux, des animaux fantastiques lui barrent le chemin; il a à lutter contre des armées de lions blancs, contre des légions de scorpions, de crabes énormes, de chauves-souris gigantesques; le héros triomphe de tous ces ennemis, et, non content des périls qui s'offrent d'eux-mêmes à lui, il se crée des dangers volontaires, descend dans la mer, enfermé dans une cloche fragile, et s'élève au haut des airs dans une cage attelée de deux puissants griffons. Cependant l'armée macédonienne poursuit sa marche victorieuse. Elle arrive aux bornes d'Hercule, franchit le Val périlleux, échappe aux sirènes et

aux pièges séducteurs d'un bois où chaque fleur est une jeune fille, visite les fontaines qui donnent l'immortalité, et vient auprès des arbres prophétiques qui annoncent au roi sa mort prochaine, sa fin prématurée. Alexandre, sans s'effrayer de cette sinistre prédiction, s'avance contre Porus et le tue de sa propre main, prend Babylone après avoir défait l'amiral qui la défendait, et soumet les Amazones, les dernières mais peut-être les plus redoutables adversaires qu'il lui restât à combattre. Mais le terme fatal annoncé par les arbres « qui parlaient » était arrivé. Le héros meurt à Babylone, empoisonné par Antipater, et en expirant lègue à chacun de ses douze pairs une des conquêtes qu'il a faites, et à tous une conquête à faire, celle de la France et de Paris, sa capitale. « La France, leur dit-il, est la reine du monde. Rien n'égale la valeur du peuple qui l'habite. Recevez-la, ainsi que la Normandie, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Que ces terres du couchant soient à vous ! » Ce furent ses dernières paroles. Ses yeux se fermèrent, et les saints du paradis emportèrent son âme au séjour éternel.

Tel est en peu de mots le contenu de ce vaste poème à tirades monorimes qui compte plus de vingt mille vers de douze syllabes : c'est, croit-on généralement, pour avoir été employés par l'auteur de *L'Alexandre* que les hexamètres français ont pris le nom d'*Alexandrins*. Voilà assurément un fait littéraire curieux, et qui peut donner une idée de la popularité de ce roman; elle est prouvée, d'ailleurs, par le nombre considérable de copies qui en ont été faites. Nous possédons à Paris une vingtaine de manuscrits de *L'Estoire du rois Alexandre* sous les numéros 6985, 6987, avec note de l'abbé de la Rue sur le premier feuillet, 7142, 7633, etc. La première édition en a été publiée en 1846 à Stuttgart, par la société littéraire de cette ville, par M. Heinrich Michelant. Il y en a en ce moment sous presse une seconde, qui a été préparée par M. Eugène Talbot et par un des membres de cette famille bretonne qui prétend descendre de notre trouvère. Espérons que les nouveaux éditeurs réussiront à dissiper tous les doutes qui nous restent encore sur l'origine et le lieu de naissance de Lambert le Court.

Alexandre PEY.

*Histoire Littéraire de la France*, tom. XV, p. 119. — P. Paris, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, Paris, 1896, in-8°. — Eugène Talbot, *Essai sur la Légende d'Alexandre le Grand*, Paris, 1890, in-8°. — Le même, *Recherche sur l'Origine bretonne de Lambert le Court, trouvère du douzième siècle*, Dinan, 1888.

LAMBERT LE CHANOINE, savant compilateur du douzième siècle, mort à Saint-Omer, en 1125. Il est auteur d'un recueil encyclopédique connu des bibliographes sous le titre de *Liber Floridus Lamberti canonici*. Dom Berthold parle de cet ouvrage dans sa notice sur les manuscrits de Belgique. Parmi les chroniqueurs qui se sont surtout servis du *Liber Floridus*, nous nous bornerons à citer Jean de Thielrode, qui écrivait à

la fin du treizième siècle, l'historien brugeois Custis, dont la bibliothèque de Gand possède les manuscrits originaux, et, tout récemment, Pertz dans le premier volume de ses *Monumenta Germaniæ historica*. L'auteur de cette encyclopédie nous apprend qu'il était chanoine à Saint-Omer, et que son père Onulphe, également chanoine, mourut le 27 janvier 1077 de J.-C. Cette indication et cette date nous portent à croire que c'est ce même Lambert qui, à la fin du onzième siècle et au commencement du douzième, fut successivement *écolâtre* et *abbé* de Saint-Bertin à Saint-Omer. Folquin et Yperius signalent ce dernier comme un des hommes les plus remarquables de l'époque, distingué tout à la fois comme savant et comme prédicateur. Élu abbé de Saint-Bertin en 1095, il s'occupa activement de l'administration qui lui était confiée. En 1118 il revêtit de l'habit monastique Beaudoin à la Hache, douzième comte de Flandre, auquel il donna, quelque temps après, la sépulture. L'abbé Lambert fut inhumé dans la chapelle de la vierge Marie des Infirmes.

Le *Liber Floridus*, ainsi appelé parce que l'auteur l'a composé de *diversorum auctorum floribus*, est une compilation d'Isidore de Séville, de Bède le Vénéral, de Fréculfe, d'Hégésippe, de Martianus Capella, de saint Jérôme, de Joseph et des Pères de l'Église. Pour l'analyse de cet ouvrage, nous suivrons l'exemplaire de la bibliothèque de Gand, que plusieurs savants pensent être le texte primitif du *Liber Floridus*, bien que Warnkönig, qui en a extrait sa *Généalogie des Comtes de Flandre*, assure qu'il en existe une copie plus ancienne dans la bibliothèque ducal de Wolfenbüttel. L'exemplaire de la bibliothèque de Gand est un gros manuscrit in-folio (n° 197), dont l'écriture, qui est de différentes mains, ne paraît pas être postérieure à l'année 1125. Il contient 192 traités, dont nous citerons les plus importants et les plus curieux : *Ordo Miraculorum Christi Jesu, secundum Matthæum, etc.* : c'est une biographie sommaire de Jésus-Christ, tirée des évangélistes; — *Sphæra triplicata gentium mundi : gentes Asiæ, Europæ, Africæ diversæ*. Au milieu du texte est représentée une mappemonde contenant la liste des peuples de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique. Parmi ceux de l'Europe, on cite les *Alamanni, Morini, Suevi, Burgundiones, Huni, Tungri, etc.*; — *Sphæra principum per ætates regnorum*; — *Ordo ventorum et natura ipsorum* : ce traité est suivi d'une explication du tonnerre d'après Bède; — *Sphæra Macrobi de quinque sonis* : on y trouve cette phrase : *Zona australis temperata, habitabilis, sed incognita hominibus nostri generis*, qui semble se rapporter à l'idée qu'on avait déjà à cette époque de l'existence d'une quatrième partie du monde; — *Sphæra Apulei, vitæ et mortis*; — *Anni Domini Jesu-Christi* : tableau chronologique

contenant, de l'an 1 à 1119, la date de l'avènement des papes et des empereurs, de quelques batailles mémorables, de la mort de personnages célèbres et d'événements remarquables; — *De Provinciis Mundi*; — *De Regnorum Vocabulis*; — *De Mundi Civitatibus*: c'est une liste des principales villes du monde, avec le nom de leurs fondateurs; — *Marcianus Felix Capella: de Gentibus diversis et Monstris*; — *De Nominibus civitatum mutatis*; — *De Paradiso et Insulis*, énumération des principales îles du monde; — *De Paradisi Fluminibus*: note sur le Gange, l'Euphrate, le Tigre et le Jourdain; — *De Mundi Fluminibus*; — *De Creaturis diversis*: notions sommaires sur quelques races extraordinaires d'hommes; — *De Gradibus et ministris ecclesiasticis et Officiis*: explication des différents mots servant à désigner, dans la liturgie judaïque et chrétienne, les dignités et offices; — *De Ponderibus et Mensuris diversis*: où sont désignés les poids et mesures des anciens; — *De Nominibus Sibyllarum*; — *Carmen Symmachus Sibyllæ de Christo*; — *De Naturis Bestiarum*, extrait d'Isidore de Séville sur les animaux; — *Physiologia Avium: De Naturis Avium*; — *De Dracone et Serpente et Colubris*; — *De Monstris Oceani maris et Piscibus*. L'auteur dit du hareng: *Allec, pisciculus ad usum salsamentorum idoneus, longo servatur tempore*. Cette phrase nous porterait à croire qu'on avait déjà à cette époque l'idée de l'encaquement des harengs; — *De Miraculis Britannæ Insulæ*: description sommaire des curiosités naturelles que l'on rencontre en Angleterre, lacs, sources d'eaux chaudes, grottes, etc. C'est probablement un extrait de Nemnius, écrivain anglais du neuvième siècle, qui, au dire de Camden, est auteur d'un traité intitulé: *De Mirabilibus*; — *Historia Anglorum Regum de Bède*; — *De Annorum Heptadibus*: explication des différentes espèces de semaines connues des anciens; — *Genealogia Comitum Normannorum*; — *De Miraculis in dialogo S. Gregorii pape*: traité philosophico-ascétique; — *Versus Petri de Denario*: charmant petit poème sur la puissance de l'argent en ce monde, et dont nous donnons ci-dessous, en note, les passages les plus remarquables (1);

(1) *Departi salve te met, per vos ego regno,  
Terrarum per vos impero principibus.  
Per vos imperium Cæsar tenet, et sine vobis  
Imperium nullus Cæsar habere potest.  
Dontque quædam agant reges terrarum marique,  
Certent sive gerant prælia, vos facitis.  
Per vos in cineres est illos illa redacta,  
Quæ per vos etiam creverat alta nimis,  
Cujus ad excidium dextræ armastis avaras,  
Cum peteret phrigitas miles avarus opes.  
Per vos subterunt sibi membra ocelis tyranni,  
Et sine Marte trasesse domant equitibus.  
Per vos Roma potens est condita turribus altis;  
Per vos artifices reperit illa bonos  
Ad tantam molem mirabiliter peragentem  
Nummas multimodo proficit ingenio.*

L'auteur de ces vers, qui était chanoine de Saint-Omer,

— *De Astrologia: De Ordine et Positione Signorum*; — *De Notitia Librorum apocryphorum*; — *Genealogia Comitum Flandriæ*; — *Confectus Henrici et Paschalis*, récit circonstancié des débats qui s'élevèrent entre l'empereur Henri IV et le pape Pascal au commencement du douzième siècle, au sujet de l'investiture des évêchés et des abbayes; — *Gesta Francorum Hierusalem expugnantium*, etc.: récit de la première croisade, rédigé par Foulques de Chartres, et divisé en 38 chapitres; — *De quatuor Mariis*, des quatre Marie dont parlent les Évangiles; — *Nomina Arborum et Herbarum*: les noms des plantes et des arbres connus à cette époque sont transcrits dans douze colonnes, mais sans aucun ordre alphabétique ou autre; — *Incipit de Nectanabo, Egyptiorum mago, qui arte magica genuit magnum Alexandrum de Olympiade, regina Macedonum*: histoire héroïque d'Alexandre le Grand; — *Epistola Alexandri Magni ad Aristotelem de præliis suis et mirabilibus Indiæ*: détails curieux sur l'expédition d'Alexandre aux Indes; — *Alexandri regis Macedonum et Dydami, regis Bragmanorum, De philosophia facta Collatio per epistolam*. Didyme écrit à Alexandre quelle est la façon de vivre des Bramines et comment elle fait parvenir à une sagesse parfaite. A la suite de cette lettre est décrite la situation des douze villes qui portent le nom d'Alexandrie; — *Chronica Oroëti*: la chronique d'Oroëte continuée par le comte Marcellinus jusqu'en 1118; — *Gesta Pontificum Romanorum*, chronologie des papes depuis saint Pierre jusqu'à l'avènement de Calixte I<sup>er</sup>; — *De Excidio Hierusalem Signa*; — *Gesta Danorum, Gothorum et Hunnorum*; — *In gestis Francorum: de Nortmannis*: histoire de l'expédition des Normands de 822 à 895; — *De Provinciarum Divisione Francorum*; — *De Quinque mundi Regionibus: Cælcidius super Platonem de quinque Mundi Regionibus*: c'est un traité mystique sur les bons et les mauvais anges; — *Somnium Scipionis*, etc.: traité ascético-philosophique sur la vie et la mort; — *De septem Mirabilibus Mundi*; — *Genealogia Francorum Regum qui orti sunt de stirpe Paridis, videlicet Priami et Antenoris*: biographie sommaire des rois de France jusqu'à l'année 1116; on y énumère les onze cent quinze villes et les trente provinces qu'on trouvait en France du temps de Mérovée; — *Genealogia et Comitum Blesensium, Comitumque Nortmannorum*: à la suite de cette généalogie on trouve une description et une carte géographique de l'Europe à cette époque; ce curieux monument a été publié par M. Monod dans l'*Aussage für Deutsche Kunde und Vorseit*, année 1836, planche I<sup>re</sup>;

il décrit deux autres petits poèmes sur le chute de l'empire romain (*De Excidio Romani Imperii Versus*) et sur les maux dus à la femme (*de Mala Muliere*).

*Rege Agyro Jesu Christo*; — *De Mundi Genealogia*, chronologie sommaire du monde, commençant à Adam et finissant à l'an 366 par ces mots : « Fuerunt Trojani in finibus Germaniae de quibus orti sunt reges Galliae »; — *Incipit historia Trojanorum quam Dares Phrygius scripsit, qui per idem tempus vixit, de graeco translata in latinum a Cornelio Salustio*; — *Freculfus, De Romanorum Regibus, Consulibus et Bellis*, histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Jules César. De ces volumineux manuscrits on pourrait livrer avec fruit à l'impression les notions historiques qui concernent le moyen âge. M. Bethmann a donné la description de sept copies plus ou moins complètes de ce manuscrit. On en trouve une à la bibliothèque ducale de Wolfenbuttel, deux à La Haye, deux à Paris, une à Leyde et une autre à Douai. Le baron de Reiffenberg, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, II, 79, cite plusieurs traités du *Liber Floridus* qui ont été imités ou reproduits ailleurs. La plupart des auteurs, dont cette compilation contient des extraits, sont cités dans Fabricius (*Bibliotheca medice latinis*).

F.-X. Tessera.

Jules de Saint-Genès. *Notés sur le Liber Floribus Lamberti canonici*. — Walwein de Terwilt, *Notice sur le manuscrit de la Bibliothèque de Gand*. — Warnkönig, *Bulletin de la commission royale d'histoire* (Belgique), 1834, I, p. 80-90. — Introduction à l'*Histoire de la Flandre*, p. 23, 64. — Zacher et Bethmann, *Serapeum*, nos 10 et 17, 1842, p. 145-184 et 182-178; 1843, p. 89-84 et 79-80. — Tideman, *Vereniging ter beoording der oude nederlandse Letterkunde*, 1844, 2<sup>e</sup> partie, p. 88. — *La France Littéraire*, t. XI, p. 13; t. XII, p. 78. — Martène, *Thesaurus novus Anecdotorum*, t. III, col. 502. — Migne, *Patrologie cursus completus*, t. CLXIII, col. 1003-1002.

LAMBERT, prieur de Saint-Vaast d'Arras, poète latin moderne, mort dans les dernières années du douzième siècle ou les premières années du treizième. Quelques fragments de ses poèmes ont été imprimés par l'abbé Lebeuf, *Dissertation sur l'histoire de Paris*, t. II, part. 2, p. 284. Nous y voyons qu'à la fonction de prieur Lambert joignait celle d'écolâtre. Ce que nous pouvons alors affirmer, c'est que les novices de Saint-Vaast connurent mal les règles de la prosodie latine, étant formés par un maître qui les ignorait.

B. H.

*Hist. Littér. de la France*, t. XV, p. 80.

LAMBERT D'ARDRES, historien du treizième siècle. On manque de tout détail sur sa vie; on croit qu'il était curé à Ardres, petite ville près de Calais. Il composa une *Histoire des Comtes de Guines et des Seigneurs d'Ardres*; elle va de l'an 800 à 1201. Écrite en mauvais latin et adoptant parfois sans critique des traditions fabuleuses, elle est toutefois d'un grand secours pour les annales du Calaisis, de l'Artois et de la Flandre. On connaît divers manuscrits de cette chronique, et elle a été insérée d'une façon plus ou moins complète dans l'*Histoire généalogique des comtes de Guines*, par André Duchesne, dans les *Reliquiae manuscriptorum et diplomaticae*, publiées par Ludewig,

1727, t. VIII, p. 369-606, et dans le *Recueil des Historiens des Gaules*, t. IX, XIII et XIV. G. B.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. III, p. 198. — Fabricius, *Bibliotheca Medice Latinis*, t. IV, p. 226. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XVI, p. 288.

LAMBERT, dominicain français, mort dans le treizième siècle. Il est compté parmi les plus anciens religieux de cet ordre qui furent reçus dans le couvent d'Auxerre, et ce couvent fut fondé vers le milieu du treizième siècle. Le témoignage du docte Échard est formel sur ce point. Le même bibliographe lui attribue, sur la foi d'autrui, une *Logique* inédite, qu'il n'a pas connue et n'a pu faire connaître. M. Daunou a reproduit l'assertion d'Échard sans la vérifier, et, par conséquent, sans la confirmer. Cependant nous possédons à la Bibliothèque impériale au moins deux exemplaires manuscrits de la *Logique* de Lambert, l'un dans l'ancien fonds du roi, numéro 7392, l'autre dans l'ancien fonds de la Sorbonne, numéro 1797. On ne trouvera dans la *Logique* de Lambert aucune de ces amples digressions qui recommandent aux historiens de la philosophie les écrits analogues d'Albert le Grand, de saint Thomas. Lambert est un glossateur plus modeste, qui se contente d'interpréter des mots.

B. H.

Échard, *Script. Ord. Præd.*, t. I, p. 308. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. 416. — E. Haureau, *De la Philol. scolastique*, t. II, p. 220.

LAMBERT (Pierre), seigneur de La Croix, historien savoyard, né vers 1480, en Savoie. Il fut président de la chambre des comptes de cette province, et vivait encore en 1543. Il resta de lui des *Mémoires* sur la vie de Charles duc de Savoie neuvième, de l'an MDC jusqu'en l'an MDCXXXIX; ils ont été insérés dans le second volume, p. 839-930, d'un important recueil publié à Turin par l'ordre du gouvernement piémontais : *Historiæ Patriæ Monumenta*. G. B.

Grillet, *Dictionnaire historique du Mont-Blanc et du Léman*; Chambéry, 1807, t. II, p. 71.

LAMBERT (François), connu aussi sous le nom de *Serranus* (Jean), théologien français et l'un des premiers propagateurs de la religion réformée, né à Avignon, en 1487, mort à Marbourg, le 18 avril 1530. Sa famille était originaire d'Orgolet (Franche-Comté) et son père était secrétaire de la légation et du palais apostolique d'Avignon. Lui-même fit profession chez les Cordeliers dès l'âge de seize ans et quelques mois. Lorsqu'il eut été ordonné prêtre, il se livra à la prédication pendant plusieurs années avec succès. Dégoûté du monde, il voulut se faire Chartreux; mais ses supérieurs l'en empêchèrent. Il songea alors à abandonner son ordre, et le quitta en effet en 1522. Il avait lu les écrits de Luther, et se laissa entraîner à la doctrine de ce célèbre réformateur; il s'enfuit en Suisse, où il fut accueilli par Sébastien de Monte-Falcone, prince évêque de Lausanne; de là il passa à Berne, puis à Zurich, où il eut une conférence

publicque avec Zwingle (17 juin 1520). Con vaincu de la nécessité d'une réforme dans l'Église, il se dévoua de son costume monastique, prit le nom de *Jean Serranus*, et vint prêcher la nouvelle religion à Bâle, à Fribourg et dans quelques autres grandes villes de Suisse et d'Allemagne. En novembre 1522, il était à Eisenach, et y soutint des thèses sur le mariage des prêtres, la confession, le baptême, la coëstration, la satisfaction, la réserve des cas, etc., conformément aux sentiments des religieux, et contribua puissamment à répandre la réformation dans toute la Thuringe. En janvier 1523 il se rendit à Wittemberg, auprès de Luther, qui l'accueillit comme un disciple dévoué. Lambert ne resta point oisif à Wittemberg; il y expliqua le prophète Osée et quelques autres livres de l'Écriture Sainte. Comme il n'avait pas le don de continence (il l'avoue lui-même), il épouse le 20 juillet la fille d'un boulanger d'Hertzberg. La misère l'obligea de quitter Wittemberg, en 1524; il alla à Metz; mais il y fut si mal reçu, que huit jours après son arrivée il prenait la route de Strasbourg. Il demeura dans cette ville occupé de la composition de divers ouvrages jusqu'en 1526, année où Philippe, landgrave de Hesse, voulant introduire le luthéranisme dans ses États, l'appela à Hambourg. Là, pendant un synode tenu en octobre, il soutint en latin des thèses (auxquelles il donna le nom de *Paradoxes*) contre tous ceux qui voulaient disputer, pendant qu'Adam Craton ou Crafft faisait de même en allemand. Leurs principaux adversaires étaient Nicolas Herborn, gardien des cordeliers de Marbourg, et Jean Sperber. Ces derniers, déclarés vaincus, furent chassés de la Hesse. La fermeture des monastères fut résolue, et leurs revenus furent appliqués à la fondation de quatre hôpitaux et d'une académie à Marbourg. Lambert fut le premier professeur de théologie de cet établissement. Il assista au colloque de Marbourg, tenu en 1529, entre les théologiens de Suisse, de Saxe, de Souabe, et de quelques autres provinces de l'Allemagne méridionale, et mourut peu après, d'une maladie contagieuse nommée la *peste anglaise*. Il n'avait que quarante-trois ans. C'était, selon tous les historiens du temps, un homme savant et laborieux, d'un caractère vif, mais droit; et ce fut avec bonne foi qu'il se jeta dans la nouvelle religion. Ses écrits sont nombreux, mais devenus fort rares. Voici les titres des principaux : *Francisci Lambertii, Avenionensis theologi, Rationes propter quas Minoritarum conversationem habitumque rejectit*, 1523, in-8°; et dans les *Amanitates litterarum* de Jean-Georges Schelhorn, t. IV; — *Propositiones apud Isacnaem expositæ*, etc. : ces propositions sont au nombre de cent trente-neuf; six d'entre elles, *De Reservationis Casuum*, ont été reproduites par Schelhorn dans ses *Amanitates*, volume précité; elles sont suivies de sept *Lettres* de Lambert, écrites

en 1523 à Georges Spineth; — *Evangelici in Minoritarum regulam Commentarii, quibus palam fit quid tam de illa quam de aliis monachorum regulis et constitutionibus sentiendum sit*; 1523, in-8°; réimprimé sous ce titre : *In regulam Minoritarum et contra universas perditionis sectas F. Lambertii Commentarii vere Evangelici, demum per ipsum recogniti et locupletati: secularum regni filii perdidit catelegum in prologo habes*; Strasbourg, 1523, in-8°. En tête se trouvent des *Epistolæ* de Martin Luther et d'Anthonius Coccius (1). Suivant le P. Nicéron « Lambert a composé ce prétendu commentaire en homme qui croyait ne pouvoir mieux justifier son apostasie qu'en décriant l'ordre qu'il avait quitté. » Cet ouvrage a été traduit en français sous ce titre : *Déclaration de la règle et état des Cordeliers*; 1525. Cette traduction n'est point exacte; — *Commentarius in Evangelium Lucæ*; Wittemberg, 1523, in-8°; Nuremberg et Strasbourg, 1525, in-8°; Francfort, 1693, in-8°; — *De sacro Conjugio*, etc. : ce livre fut dédié au roi de France François I<sup>er</sup>. L'auteur le composa à l'occasion de son mariage; il y parle de son changement de religion, et exhorte ses concitoyens à l'imiter; — *In Cantica canticorum Salomonis libellus quidem seriosis altissimis, in quo sublimia sacri conjugii mysteria que in Christo et Ecclesia sunt pertractantur*, etc.; Strasbourg, 1524, in-8°; — *De fidelium Vocatione in regnum Christi, id est Ecclesiam. De Vocatione ad ministeria ejus, maxime ad episcopatum. Item de vocatione Matthiæ per sortem ac similibus et ibi multa de sortibus*; sans date, ni lieu (Strasbourg, 1525), in-8°; — *Farrago omnium fera rerum theologiarum*; sans date, ni lieu (1525). Ce sont trois cent quatre-vingt-cinq paradoxes ou propositions contenues en treize chapitres, dans lesquels est renfermé tout le système théologique de l'auteur. C'est une réponse aux *Centum Paradoxa Obtruditi Tregarthi, Augustiniani, De Ecclesiæ conciliorumque autoritate*; — *Commentarii in Oseam*, suivi de *De Arbitrio hominis in solo Christo vere libero in se autem multis nominibus maxime serbo*; Strasbourg, 1525, in-8°; — *De Causis exceptionis multorum sæculorum ac veritatis denue et novissime Dei misericordia revelata, deque Imaginè Dei, altisque nonnullis insignissimis locis, quorum intelligentia ad cognitionem veritatis perplexæ ac piti mentibus non parvis luminis offert*; Strasbourg, 1525, in-8°; — *In Johellem prophetam*, etc.; Strasbourg, 1525, in-8°; — *In Amos, Abdiam, et Jonam, et Allegoria in Jonam*; Strasbourg, 1525, in-8°; — *In Micheam*,

(1) C'est évidemment par erreur que Nicéron donne à ces lettres la date de 1525. Comment auraient-elles pu paraître dans une édition publiée en 1523 ?

*Naum, et Abacuc*; Strasbourg, 1525, in-8°; — *In Sophoniam, Aggeum, Zachariam, et Malachiam*; Strasbourg, 1526, in-8°; — *De Prophetia, eruditione et linguis, deque littera, et spiritu*, suivi de *De differentia stimuli carnis Satanæ nuncti et ustionis*; Strasbourg, 1626, in-8°, et Helmstedt, 1678, in-4°; — *Theses theologicae in synodo Homburgensi disputatae*; Erfurt, 1527, in-4° et in-8°: cette dernière édition est en caractères gothiques. Ces thèses sont au nombre de cent cinquante-huit. Elles sont dirigées contre Nicolas Herbort, qui avait fait paraître ses *Assertiones trecentæ ac vigeniti sex Veræ Orthodoxæ*, etc., Cologne, 1526, in-8°, et qui répliqua par *Monas sacrosanctæ evangelicæ doctrinæ*, etc., Cologne, 1529, in-8°, et dans son *Enchiridion locorum communium*; Cologne, 1529, in-4°; — *Exegeseos in Apocalypsim libri VII*; Marbourg, 1528, in-8°; — *De Symbolo fœderis nunquam rumpendi quam communionem vocant*; *Fr. Lamberti Confessio*, etc.; 1530, in-8°; trad. en allemand, 1557, in-8°. L'auteur y témoigne avoir abandonné les sentiments de Luther sur l'eucharistie; — *Commentarii in quatuor libros Regum et in Acta Apostolorum*; Strasbourg, 1526, et Francofort, 1539; — *De Regno, Civitate et Domo Dei ac Domini nostri J.-C.*, etc.; Worms, 1538, in-8°. A. L.

J.-G. ScheBorn, *Amantissimas Litterarum*, t. IV, p. 307, 313, 324, 325, et t. X, p. 1233. — Seckendorf, *Commentarius de Lutheranismo*, lib. II, sect. VIII. — Freher, *Theatrum Pistorum Doctorum*, t. I, p. 104. — Bayle, *Dictionnaire critique*. — J. Tlemann, *Pfizer Professorum theologiae Marburgensium*. — Chausépé, *Dictionnaire*. — L'abbé Joly, *Supplément au Dict. de Bayle*. — Abraham Scultet, *Annales Evangelicæ*, ann. 1598. — Le Long, *Bibliotheca Sacra*. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*. — J.-F. Hekeius, *Epistole Singulari*, manip. 1us. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, t. XXXIX, p. 234-250.

LAMBERT (Josse), imprimeur et graveur belge, mort à la fin de 1556 ou au commencement de 1557. Il habitait Gand, et se servit le premier de caractères réguliers, soit gothiques, soit romains, bien préférables à ceux des imprimeurs gantois de son temps. Ses productions sont rares et fort recherchées. A. Voisin, bibliothécaire de la ville de Gand, en a donné une liste sur laquelle il n'a pu inscrire que trente ouvrages. Lambert était en outre un habile graveur; une estampe très-curieuse de lui, représentant le *Triomphe du Christ*, d'après le Titien, fait partie du cabinet de M. Camberlyn, de Bruxelles. Elle est gravée sur bois en dix pièces, qui, réunies, ont deux mètres soixante-dix centimètres de long, sur trente-neuf centimètres de haut. Les nombreuses planches dont sont ornées plusieurs des impressions de Lambert et ses empreintes de monnaies témoignent encore de son talent. On a de lui : *Les actes et dernier supplice de Nicolas Le Borgne, dict Buz, traistré, rédigés en rime, par Josse Lambert, tailleur de lettres, et Robert de la*

*Wisscherye. Imprimé à Gand, par Josse Lambert, tailleur de lettres, demourant devant la maison de ville, où on trouve ces livrets à vendre, l'an de grace 1543, petit in-4° de 8 pages avec fig. au titre. On ne connaît en Belgique qu'un exemplaire de cet opuscule rarissime. Le capitaine Buz, convaincu de trahison envers l'empereur Charles Quint, fut décapité, et son corps coupé en quartiers, qui furent exposés à chacune des portes de Gand. Lambert a encore laissé : *Nederduytshe spelling*; Gand, 1550, in-8°. Cette grammaire flamande, citée par J.-F. Willems, est introuvable. Sanders, qui la cite aussi, lui donne, en latin, le titre suivant : *De vera et genuina Orthographiæ Teutonicæ Ratione*. On peut sans doute juger du système orthographique de l'auteur par celui qu'il a lui-même adopté pour le livre intitulé : *Testamenten der twaelf patriarchen*, qui est sorti de ses presses. « Ce qu'il y a de piquant à remarquer, dit A. Voisin, c'est que les deux a, comme dans les mots *woodzaakelykheid, spraakkunst*, et que l'on regarde comme appartenant exclusivement au dialecte hollandais, y sont mis en usage pour la première fois et très-longtemps avant d'avoir été adoptés par les grands écrivains de la Hollande. » Enfin, on attribue à Lambert : *De eleyne colloquie int Vlamshe ende franchois*, publié à Gand en 1550, et à Anvers chez Wesberghé, ouvrage mentionné dans l'*Index librorum prohibitorum... cum appendice in Belgio ex mandato regis catholicæ majestatis confecta*; Anvers; Plantin, 1570, in-8°, p. 85.*

E. REGNARD.

Sanders, *De Candavensibus Eruditis claris*, I, 81. — A. Voisin, *Notice littéraire et bibliographique sur les Travaux de J. Lambert*, etc., dans le *Messenger des Sciences Historiques de Belgique*, 1813, p. 32. — J.-F. Willems, *Verhandeling*, I, 302.

LAMBERT (Jean, marquis de SAINT-BRIS DE), général français, né au château des Escuyers, en Périgord, le 25 septembre 1586, mort au château de Saint-Bris, au comté d'Auxerre (Yonne), le 23 octobre 1665. Il fut d'abord page du roi Henri IV, et fit ses premières armes en Hollande, sous le prince Maurice de Nassau, en 1598. En 1605 il servit en qualité d'enseigne dans le régiment de Chatillon. Il se trouva au siège de Juliers et à toutes les opérations qui suivirent. Bassompierre, qui l'avait fait, en 1610, lieutenant de sa compagnie de gendarmes, le rappela près de lui, et l'employa, en mai 1615, à l'affaire de Chanlay et au combat de Pampron, où il fut grièvement blessé, le 7 janvier 1616. Bassompierre, ayant été nommé colonel général des Suisses, donna à de Lambert, le 26 octobre 1616, le commandement et la conduite de deux mille hommes de pied, Suisses, pour se rendre à Saint-Jean-de-Losne; étant de là venu rendre compte au roi de l'état des vieux régiments qui se désorganisaient, il fut, le 16 juillet 1620, pourvu de la charge de capitaine d'une compagnie de gens de guerre au régiment de Piémont,

qu'il conduisit au combat du pont de Cé, le 7 août suivant. En février 1621 il accompagna Bassompierre dans son ambassade d'Espagne ; le traité ayant été signé, il se trouva au siège de Saint-Jean-d'Angely, qui capitula le 23 juin. Il se distingua au combat du 24, à la prise de Nérac, au siège de Montauban et à celui de Monheurt. En avril 1622, il combattit à la prise de Riez ; ensuite il commanda au siège de Tonneins, sous les ordres du duc d'Elbeuf, un bataillon de son régiment : après quelque résistance, la place capitula le 4 mai. Le 11 du même mois il se trouva à la prise de Royan, et le 10 juin à celle de Negrepeisse. Au mois d'octobre, au siège de Montpensier, le roi le choisit pour donner l'assaut, avec deux cents hommes, aux faubourgs de la ville, qu'il força de capituler le 19. Le 26 juin 1624, sa compagnie fut doublée et composée des meilleurs soldats. C'est à la tête de ces hommes aguerris qu'il donna de nouvelles preuves de courage au siège de La Rochelle en 1627 et 1628, ainsi qu'aux prises de Privas et d'Alais en 1629. En 1630 il prit part à la conquête de la Savoie jusqu'au traité de Quérasque, signé au mois de mai 1631. Il combattit à Veillan, en 1632 ; à Privas et au combat qui eut lieu près de Rémolins, en 1633 ; il marcha avec le même général à la conquête de la Lorraine, et fut nommé, le 24 août 1634, lieutenant-colonel du régiment de Piémont. Il assista à la prise de Bitche, de La Mothe, le 31 mars 1635 il fut nommé maréchal de camp, et reçut l'ordre de se rendre à Mézières et à Charleville pour prendre le commandement de ces deux places et de toute la frontière. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires à la sûreté des places qui lui étaient confiées, de Lambert se rendit à l'armée commandée par les maréchaux de Châtillon et de Brézé ; le 20 mai 1635, à la bataille d'Avein, il commandait l'aile gauche. De là il rejoignit, avec l'armée française, le prince d'Orange, qui campait près de Maëstricht. Après la levée du siège de Louvain et la prise du fort de Schein, de Lambert resta seul commandant de l'armée française en Hollande jusqu'au printemps suivant. Un ordre du roi, du 30 avril 1636, et des instructions particulières furent adressés à de Lambert pour qu'il eût à assembler sur les confins de la Bourgogne et de la Champagne une armée qui devait être commandée par le prince de Condé. Il se rendit donc à Langres, d'où il conduisit l'armée devant Dôle, dont il forma le siège. Le 5 juillet il repoussa huit ou neuf cents hommes de la garnison qui tentèrent une sortie. Ayant reçu, en août 1636, de la part du roi, l'ordre d'effectuer une retraite, il le fit en bon ordre, et se rendit à Amiens pour y recevoir de nouvelles instructions. En attendant, il reprit Roye et Montdidier, et commanda le blocus de Corbie, qui se rendit le 10 novembre ; puis des ordres du 7 décembre lui enjoignirent d'aller s'établir à Charleville pour veiller à la sûreté de Mézières,

Mont-Olympe, Rocroy et autres places de cette frontière. L'année d'après, il fut chargé d'assembler l'armée à Oisemont, près Abbeville, et, par ordre du 20 juin 1637, il prit le commandement de six régiments d'infanterie et de six cornettes de cavalerie pour aller rejoindre l'armée des États dans le Boulonnais. Il revint en juillet, attaqua et prit Dourier et Aux-le-Château ; il se trouva à la reddition de Landvier, prit d'assaut le château de Biez en Artois, s'empara de Maubeuge, et vint au siège de La Capelle, où il commanda une attaque qui décida la reddition de cette place, dont le roi lui donna le commandement le 23 septembre 1637. C'est à cette époque qu'il quitta le régiment de Piémont et prit, par ordre du 16 juin 1638, l'inspection de toutes les garnisons de la Picardie, et se trouva au siège de Saint-Omer. Le maréchal de Brézé ayant quitté le commandement de l'armée de Picardie, le laissa à de Lambert, 7 août 1638. Nommé capitaine d'une compagnie de chevaux-légers de cent maîtres, par commission du 22 février 1639, il servit dans l'armée de Flandre et d'Artois, sous le maréchal de la Meilleraye et assista, le 29 juin, à la prise de Headin. A la mort du cardinal de Lavalette, il obtint le 3 octobre 1639, le gouvernement général du pays Messin, et le gouvernement particulier des ville et citadelle de Metz. En mai 1644, de Lambert se démit de son gouvernement ; mais le 21 du même mois il fut employé en qualité de maréchal de camp à l'armée de M. le duc d'Orléans, et se signala au siège de Gravelines, qui se rendit le 28 juillet 1644 (1). En 1645, faisant partie de la même armée, il se distingua au passage de la rivière de Colme, ouvrit la tranchée devant Mardick, et se trouva à la prise de Bourbonnig ; le 6 mai 1648, il fut nommé lieutenant général et envoyé en Italie pour prendre le commandement des armées de terre et de mer. Il contribua à la prise de Vietri, à celle de l'île de Procida, et à l'escalade de Salerne. L'armée ayant reçu l'ordre de se retirer, de Lambert fut chargé d'effectuer la retraite, qui eut lieu en bon ordre. Lorsque éclata la guerre civile, Gaston d'Orléans, voulant l'entraîner dans son parti, lui fit offrir le bâton de maréchal de France ; de Lambert resta fidèle, et refusa. Il se retira ensuite dans ses terres et château de Saint-Bris, érigé en marquisat, en sa faveur, au mois de février 1644, où il mourut.

A. JADIN.

*Chronologie militaire*, t. IV, p. 29. — *Tirés conservés, lettres originales, brevets, commissions id.* —

(1) Le président Hénaut, sous la date de 1644, rapporte qu'à ce siège il s'éleva entre les maréchaux de Gasston et de la Meilleraye un démêlé qui divisa l'armée. Les deux partis allaient en venir aux mains lorsque M. de Lambert, bien qu'il ne fût que maréchal de camp, les arrêta, et défendit aux troupes, au nom du roi, de reconnaître ces maréchaux pour leurs chefs. A l'instant les maréchaux et les troupes se retirèrent. Louis XIV qui eut connaissance de ce fait, en parla comme d'un trait de vigueur et d'autorité qui sauva l'armée.



*Mémoires de Bassompierre. — Armorial général. — Arqueuil, Histoire de France. — De Courcelles, Dictionnaire historique des généraux français.*

**LAMBERT** (*Henri*, marquis de SAINT-BRIS DE), général français, fils du précédent, né le 8 novembre 1681, mort dans le duché de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 1686. Nommé, après la démission de son père mestre de camp du régiment d'infanterie qui tenait garnison à Metz, il s'en démit au mois de juin 1649, et obtint une compagnie au régiment royal cavalerie en conservant sa commission de mestre de camp. En 1650 il servit en Guyenne, et en 1651 en Flandre sous le maréchal d'Aumont. En 1652 il se trouva au combat de Saint-Antoine à Paris, et continua à servir sous le maréchal de Turenne jusqu'à la paix, le 25 juin 1653, où il fut nommé capitaine d'une compagnie de cheval-légers. En 1658 il se distingua à la bataille des Dunes. Sa compagnie ayant été réformée, le 18 avril 1661, il leva un régiment de cavalerie sous son nom, et servit en Flandre et en Franche-Comté en 1668. Mais ce régiment ayant été réformé, il servit comme capitaine jusqu'au 7 août 1671, et fut employé sous le prince de Condé, en 1672. Il suivit le roi dans la campagne de Hollande, et prit une part brillante à toutes les batailles qui eurent lieu dans cette campagne. Le 13 février 1674 il fut nommé brigadier de cavalerie, et concourut en cette qualité aux sièges et à la prise de Besançon et autres places de la Franche-Comté. De là il suivit le maréchal de Turenne en Allemagne. En 1676, sous le maréchal de Luxembourg, il combattit à Kokesberg avec un courage qui lui valut le grade de maréchal de camp le 25 février 1677, époque à laquelle il fut envoyé à l'armée d'Allemagne sous les ordres du maréchal de Créqui, et fut investi du commandement de la frontière d'Alsace. En 1678, avec la même armée, il prit part à l'attaque du pont de Rhinfeld et des retranchements de Jeckingen, à la défaite du duc de Lorraine, à la prise du fort de Kehl et du château de Lichtemberg. En 1680 il fut envoyé à Bayonne pour commander un corps de troupes placé sur cette frontière; mais il en fut rappelé pour prendre le commandement du pays et comté de Chini. Le 21 février 1680, le roi lui donna le gouvernement de la ville de Longwy, vacant par la démission de Calpat, et, par ordre du 28 avril 1682 il fut nommé au commandement du camp de la Saône. Ayant été créé lieutenant général des armées du roi le 25 juin 1682, il fut, le 3 avril 1684, employé sous les ordres du maréchal de Créqui au siège de Luxembourg, où il monta la tranchée et coopéra ainsi à la reddition de cette place, qui eut lieu le 4 juin. Il fut nommé, le 12 du même mois, gouverneur et lieutenant général des ville et duché de Luxembourg, comté de Chini et autres lieux dépendant de la province de Luxembourg; il mourut dans son commandement. Le roi, en considération de ses services

signalés, donna 6,000 livres de pension à son fils et à sa veuve.

A. JADIE.

*Chronologie militaires*, tom. IV. — *Titres, brevets, commission, etc.* — *Dépôt de la guerre.* — De Courcelles. *Dictionnaire historique des Généraux Français.*

**LAMBERT** (*Anne-Thérèse* de MARGUENAT DE COURCELLES, marquise DE), femme de lettres française, épouse du précédent, née à Paris, en 1647, morte dans la même ville, le 12 juillet 1733. Son père, maître des comptes, mourut lorsqu'elle avait à peine trois ans. Sa mère, femme de mœurs assez légères, si l'on en croit les historiens de son époque, épousa en secondes noces Beauchampont, homme d'esprit, qui, frappé des heureuses dispositions de sa belle-fille, se plut à la cultiver. Fontenelle, qui fut l'ami de la marquise de Lambert, dit que toute jeune encore elle se dérobaît aux plaisirs de son âge pour aller lire dans la solitude et faire de petits extraits de ce qui la frappait le plus. En 1666, elle épousa le marquis Henri Lambert de Saint-Bris, qui parvint au grade de lieutenant général et fut nommé gouverneur de la province de Luxembourg. Elle y suivit son mari, et consacra tout son bien personnel à une représentation splendide. Le marquis de Lambert mourut en 1686, et sa veuve se trouva aussitôt obligée de soutenir contre sa famille de longs et douloureux procès; il s'agissait de toute sa fortune, qu'elle défendit au nom de ses enfants. Elle fit preuve dans ces circonstances d'une grande capacité, et dirigea si bien la marche de sa cause, au milieu des inextricables difficultés qu'on lui suscitait, elle déploya tant de courage et de fermeté, qu'elle finit par l'emporter et put devenir maîtresse de biens considérables. Libre de tous ces ennuis, elle écrivait à son fils : « Il y a si peu de grandes fortunes innocentes, que je pardonne à mon père de ne nous en avoir point laissé. J'ai fait ce que j'ai pu pour mettre quelque ordre à nos affaires, où l'on ne laisse aux femmes que la gloire de l'économie. » C'est alors qu'elle établit à Paris une maison qui devint le rendez-vous de tous les gens du grand monde, de l'élite des gens de lettres, et où l'on considérait comme un honneur d'être admis. De 1710 à 1733, les salons de la marquise de Lambert furent le lieu de réunion de tout ce qu'il y avait de plus distingué à Paris. « C'était, dit Fontenelle, la seule maison qui fut préservée de la maladie épidémique du jeu, la seule où l'on se trouvât pour se parler raisonnablement les uns les autres, avec esprit et selon l'occasion. » La marquise de Lambert était en outre fort bonne et fort généreuse. Fontenelle dit, dans son éloge : « Elle n'était pas seulement ardente à servir ses amis sans attendre leurs prières ni l'exposition humiliante de leurs besoins; mais une bonne action à faire, même en faveur de personnes indifférentes, la tentait toujours vivement; et il fallait que les circonstances fussent bien contraires, si elle n'y succombait pas. Quelques mauvais succès de ses générosités

ne l'avaient point corrigée; elle était toujours également prête à faire le bien. »

La marquise de Lambert a écrit des ouvrages justement estimés; elle ne les destinait pas à la publicité. Non-seulement elle était peu jalouse des succès littéraires, mais elle avait même à ce sujet des préjugés; ses premiers écrits ne furent connus que par la lecture qu'elle en faisait à quelques amis et par des copies manuscrites qui en furent faites. Elle redoutait tellement le ridicule qu'on attachait alors à la qualité de femme de lettres, elle croyait si bien qu'une femme du monde se compromettait en publiant ses écrits, que lorsque des amis indiscrets firent imprimer ses premiers écrits, elle se crut déshonorée, à ce que dit M. Auger, qui cependant ajoute : « Tous les écrits que renferment les œuvres de M<sup>me</sup> de Lambert sont remarquables par la pureté du style et de la morale, l'élevation des sentiments, la finesse des observations et des idées, et, comme dit Fontenelle, par le ton aimable de vertu qui y règne partout. » Les dernières années de la longue existence de cette femme célèbre furent accablées de souffrances, pour lesquelles son courage naturel n'eût pas suffi sans le secours de toute sa religion. Les ouvrages de cette dame, qui redoutait tant la publicité, sont de ceux qui ont obtenu le plus grand nombre d'éditions. En voici la liste : *Avis d'une Mère à sa Fille, suivis de réflexions sur les femmes; des réflexions sur le goût; d'un discours sur la délicatesse d'esprit et de sentiment, et d'une lettre sur l'éducation*; Paris, 1734, in-12; 4<sup>e</sup> édition, Paris, 1739, in-12; autre édition, La Haye, 1748, in-8<sup>o</sup>; nouvelles éditions, Paris, 1804 et 1811, in-12; 1819, in-18; 1828, in-18; la même édition à laquelle on a joint une notice historique sur l'auteur, une préface et des notes par M<sup>me</sup> Dufresnoy, des citations de Plutarque, de Sénèque, de Charron; Paris, 1822, in-18, avec gravures. Le même ouvrage a été imprimé en allemand avec une traduction interlinéaire propre à faciliter l'étude de l'allemand (par Ant.-Marie-Henri Boulard, notaire); Paris, en v<sup>m</sup> (1800), in-12; — *Avis d'une Mère à son Fils, suivis du traité de l'amitié, des réflexions sur les richesses, de Psyché, du dialogue entre Alexandre et Diogène sur l'égalité des biens*, etc.; Paris, 1804 et 1811, in-12; *ibid.*, 1819, in-18; *ibid.*, 1828, in-18. Le même ouvrage, auquel on a joint une notice sur l'auteur, une préface et des notes par M<sup>me</sup> Dufresnoy, des citations de Plutarque, de Cicéron, de Sénèque, de Charron, etc., parut à Paris, 1822, in-18, avec figures. Cette dernière édition fait partie d'une collection de livres en miniature; — *Avis d'une Mère à son Fils et à sa Fille*; Paris, 1728 ou 1734, in-12, ou Augsburg, 1763, in-12; sous ce titre : *Lettres sur la véritable Education*; Amsterdam, 1729, in-12; même recueil précédé d'une notice sur M<sup>me</sup> Lambert par M. Henrion;

Paris, 1629, in-12; — *Réflexions nouvelles sur les Femmes*; Paris, 1727, in-12; réimprimé à La Haye, en 1729, sous ce titre : *Nouvelles Réflexions sur les Femmes, ou métaphysique d'amour*; — *Traité de l'Amitié, Traité de la Vieillesse, Réflexions sur les Femmes, sur le Goût, sur les Richesses*; Amsterdam, 1732, in-12; — *Le Traité de l'Amitié a été réimprimé dans le volume qui a pour titre : Recueil de divers écrits sur l'Amour et l'Amitié, la Politesse, etc.*; Bruxelles, 1786, in-12; — *Œuvres rassemblées pour la première fois, auxquelles on a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru à Lausanne*; 1747 ou 1748, in-12; 3<sup>e</sup> édition, augmentée d'un supplément contenant quatre nouvelles pièces; Lausanne, 1761, in-12. Cette édition contient : 1<sup>o</sup> *Avis d'une Mère à son Fils*; 2<sup>o</sup> *Avis d'une Mère à sa Fille*; 3<sup>o</sup> *Traité de l'Amitié*; 4<sup>o</sup> *Traité de la Vieillesse*; 5<sup>o</sup> *Réflexions nouvelles sur les Femmes*; 6<sup>o</sup> *Réflexions sur le Goût*; 7<sup>o</sup> *Réflexions sur les Richesses*; 8<sup>o</sup> *Psyché, ou grecs Amis*; 9<sup>o</sup> *Portraits de diverses personnes* (un nombre de cinq); 10<sup>o</sup> *Dialogue entre Diogène et Alexandre sur l'égalité des biens*; 11<sup>o</sup> *Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes, lors même qu'elles n'étaient plus jeunes*; 12<sup>o</sup> *Discours sur la Délicatesse d'Esprit et de Sentiment*; 13<sup>o</sup> *Discours sur la Différence qu'il y a de la Réputation à la Considération*; 14<sup>o</sup> *La Femme hermite*, nouvelle attribuée à M<sup>me</sup> de Lambert; 15<sup>o</sup> *Lettres à diverses personnes* (un nombre de treize), et de plus quatre autres de Fénelon à la marquise de Lambert, deux de M. de La Rivière à la même, et une du même à l'abbé Saincot (en vers); les mêmes, nouvelle édition, Paris, 1748, in-12; les mêmes, Amsterdam, 1760, in-12; — *Œuvres choisies*; Paris, 1806, 2 vol. in-18; les mêmes avec une préface et des notes par M. Laurentie, Paris, 1829, in-18 (cette édition fait partie d'une *Bibliothèque choisie*); — *Œuvres complètes, précédées d'une notice, suivies de ses lettres à plusieurs personnages célèbres*; Paris, 1806, in-8<sup>o</sup>. L'édition de 1808 est regardée comme la plus complète, et cependant elle ne contient de plus que la troisième de Lausanne que deux lettres assez insignifiantes. M<sup>me</sup> la marquise de Lambert collabora, dit-on, à l'*Homère en arbitrage* du père Bufler, qui parut en 1715, in-12.

A. JADIN.

Fontenelle, *Éloge de Mme la marquise de Lambert*, œuvres complètes, 1767. — Droz, *Feuilleton du Journal de l'Empire*, 11 août 1818. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tom. IV.

LAMBERT (Henri-François, marquis de SAINT-BRIS DE), plus connu sous le nom de marquis de LAMBERT, général français, fils des précédents, né le 13 décembre 1677, mort à Paris, le 21 avril 1754. Entré en 1693 dans la première compagnie des mousquetaires du roi, il

se trouva au siège de Huy, pris le 24 juillet, combattit à Neerwinde le 29, et fut nommé sous-lieutenant au régiment du roi en 1694. Il fit la campagne de Flandres, se trouva au siège de Dixmude et au bombardement de Bruxelles en 1695. Nommé lieutenant au même régiment, le 27 décembre, il continua à servir à l'armée de Flandre en 1696. Nommé colonel du régiment de Périgord infanterie par concession du 2 février 1697, il se rendit à l'armée de Catalogne, et se trouva à la prise de Barcelone, qui se rendit le 10 août. De là il passa en Italie au mois de décembre 1700, et combattit à Chiari, le 1<sup>er</sup> septembre 1701. En 1702, il contribua, le 26 juillet, à la défaite des ennemis à San-Vittoria, servit au siège de Luzzara, le 15 août, et assista au siège de Guastalla, dont la prise fut suivie de celle de Borgoforte. Il contribua à la défaite du général Staremberg, près de Stradella, prit part au combat de Castelnuovo de Bormia, à la prise de Nago et d'Arco dans le Trinton, à la prise d'Asti, et à la soumission de Villeneuve d'Asti, qui eut lieu en 1703. Lors de l'attaque des postes occupés par les armées sur le Pô, il rendit d'éminents services, fut employé au siège de Verceil, d'Ivrée, de sa citadelle et de son château en 1704. En avril 1705 il commandait un détachement de grenadiers à la prise de Verrue. Après s'être trouvé à la bataille de Cassano, il fut nommé brigadier d'infanterie, le 4 octobre 1705, et servit en cette qualité au siège de Turin, où il commanda l'aile gauche de la tranchée à l'attaque des contregardes. Envoyé à l'armée d'Espagne en 1707, il servit d'abord dans le corps de troupes assemblé dans la Navarre sous les ordres de M. Le Gall, rejoignit ensuite l'armée du duc d'Orléans, et se trouva à la prise de Lérida, le 12 octobre. En 1708, il fut détaché, le 1<sup>er</sup> juin, du camp de Ginestar et envoyé sous les ordres du marquis de Gaetano, lieutenant général des armées d'Espagne, pour chasser les ennemis de Falcete : il les attaqua à cinq heures du matin, et les défit. De là le marquis de Lambert marcha sur Tortose, qu'il fit rendre, et d'où il fut envoyé par le duc d'Orléans pour annoncer au roi la reddition de cette place, qui eut lieu le 11 juillet 1708. Il servit dans la même armée sous les ordres du maréchal de Besons jusqu'au 29 juillet 1710, où il fut nommé maréchal de camp. Il se démit alors du régiment de Périgord, et fut employé à l'armée du Dauphiné sous le maréchal de Berwick. En 1712, sous le maréchal de Villars, il combattit à la bataille de Denain, et contribua à la prise de Douai, du Quesnoi et de Bouchain. C'est à cette époque qu'il fut décoré de la croix de Saint-Louis. En 1719, faisant partie de l'armée du maréchal de Berwick sur la frontière d'Espagne, il contribua à la prise de Fontarabie, du château de Saint-Sébastien, au siège de Roses et par provisions du 11 décembre 1719 il fut nommé au commandement de la ville d'Auxerre, créé en sa faveur. Par lettres patentes du 30 mars 1720,

il fut nommé lieutenant général des armées du roi.

A. JADIN.

*Chronologie militaire. — Brevets, commission, etc. — Mémoires et Annales du temps. — États militaires du dépôt de la guerre. — De Courcelles, Dictionnaire Historique des généraux français.*

LAMBERT (Claude-François), littérateur français, né à Dôle, vers 1705, mort à Paris, le 17 avril 1765. Il entra chez les Jésuites; mais, d'un caractère gai et aventureux, il quitta cette société pour venir à Paris, où il se livra à la littérature. Il avait obtenu la cure de Saint-Étienne de Rouvray, près Rouen; il ne put s'y tenir, et revint à Paris, où il mourut misérable et oublié. Quoique le plus grand nombre de ses ouvrages soient des traductions ou des compilations, ils témoignent d'une certaine érudition; les sujets en sont très-variés et contiennent souvent des détails intéressants : on y rencontre une louable impartialité; mais le style laisse beaucoup à désirer. Voici ses principaux écrits publiés tous sans nom d'auteur : *Introduction à l'ancienne Géographie*, trad. du latin d'Ortelius; Paris, 1739, in-12; — *Mémoires et aventures d'une Dame de Qualité*; La Haye, 1739, 3 vol. in-12; — *Le nouveau Protée, ou le moine aventurier*; Harlem, 1740, in-12; quelques critiques ont cru que l'auteur avait retracé dans ce roman une partie de sa vie; — *Le Nouveau Télémaque, ou mémoires et aventures du comte de \*\*\* et de son fils*; La Haye, 1741, 3 vol. in-12; trad. en italien, Utrecht, 1748, 2 vol. in-12; — *L'Infortunée Sicilienne*; Liège et Paris, 1742, 2 vol. in-12; — *Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes, les arts et les sciences des différents peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*; Paris, 1749, 4 vol. in-12; — *Histoire générale, civile, naturelle, politique et religieuse de tous les Peuples du monde*; Paris, 1750, 15 vol. in-12; — *Histoire littéraire du Règne de Louis XIV*; Paris, 1751, 3 vol. in-4<sup>o</sup>, trad. en allemand; Copenhague, 1758, 3 vol. in-8<sup>o</sup>; l'auteur s'y montre partisan des jansénistes; — *Histoire de Henri II*; Paris, 1752, 2 vol. in-12; — *Bibliothèque de Physique et d'Histoire naturelle*; Paris, 1756, 6 vol. in-12; — *Abrégé de l'histoire de l'empire depuis Rodolphe d'Habsbourg (1273)*; Londres, 1757, 2 vol. in-12; — *La vertueuse Sicilienne, ou mémoires de la marquise d'Albelini*; La Haye, 1759, in-12; — *La nouvelle Marianne*; Paris, 1759, in-12.

Giraud, *Le Temple de Mémoire*, p. 89. — *Journal des Savants*, juin 1766. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*.

LAMBERT (Georges), peintre et graveur anglais, né dans le Kentshire, en 1710, mort à Londres, en 1765. Il eut pour maître le paysagiste flamand Jacques Hassel, et s'attacha surtout à prendre la manière de Gaspard Duchet, dit *Le Guaspre*. Il gravait aussi à l'eau-forte avec un grand talent. L'Angleterre place Lambert au nombre de ses artistes les plus éminents. Ses

œuvres sont rares et recherchées. Parmi ses peintures, représentant toutes des sites de sa patrie, on remarque une *Vue de Douvres*, une *Vue des châteaux de Salisbury à Hith* (comté de Kent); ces tableaux ont été reproduits en gravures par James Mason. Georges Lambert fut le joyeux fondateur du *Beefsteack-Club* de Covent-Garden.

A. DE L.

Gorton, *General Biographical Dictionary*.

**LAMBERT LA PLAIGNE** (*Bernard*), théologien français, né en Provence, en 1738, mort à Paris, en 1813. Il fit profession chez les Dominicains de Saint-Maximin, y prit les doctrines jansénistes, et devint un des plus ardents adversaires de la bulle *Unigenitus*. Son couvent ayant été frappé d'interdiction par l'archevêque d'Aix, Lambert alla professer la théologie à Carcassonne (1762) et à Limoges (1765). Il proclama avec fermeté et éloquence ses opinions; aussi ses adversaires le forcèrent-ils à quitter la chaire. Il se retira alors à Grenoble d'où M. de Montazet, archevêque de Lyon, l'appela près de lui : Lambert passe pour avoir rédigé *L'instruction pastorale contre l'Incrédulité* (1) et une bonne partie des mandements de ce prélat, qui figurait au nombre des *appelants* (2). Il vint ensuite à Paris. Chassé de cette capitale par l'archevêque M. de Beaumont, il y retourna sous le nom de *La Plaigne* (3), et à la condition de ne plus s'occuper de controverse; il éluda cette promesse forcée et jusqu'à sa mort, causée par une attaque d'apoplexie, sa parole et sa plume furent dévouées au parti qu'il avait embrassé. Durant la république, il ne voulut pas accepter la constitution civile du clergé; cependant, par sa conduite prudente, il ne provoqua contre lui aucune mesure violente. Les ultramontains l'ont accusé de *millénarisme* (4). Il est plus juste de reprocher au P. Lambert d'avoir prôné, comme des vérités, les excentricités du cimetière Saint-Médard; et ici encore son zèle religieux peut lui servir d'excuse. Ses ouvrages les plus connus sont : *Apologie de l'État Religieux*; — *De l'Immolation de N. S. J.-C. dans le Sacrifice de la Messe*, in-12; c'est une réponse au *Traité sur le Sacrifice de J.-C. de l'abbé Plowden* (1778); — *Idée de l'Œuvre des Secours selon les sentiments de ses légitimes défenseurs*; 1786, in-8°; cet écrit fut réfuté par l'abbé Regnant, curé de Vaux en Brie, auquel Lambert fit une réponse; — *Lettres aux Ministres de la ci-devant Église constitutionnelle* (avec Maulrot); 1795-1796; — *Dissertation où l'on justifie la soumission aux lois, et le serment*

*de liberté*; 1796, in-8°; — *Rémontrances au gouvernement français sur les Avantages d'une Religion nationale*; 1801; — *Exposition des Prédications et des Promesses faites à l'Église pour les derniers temps de la gentilité*; 1806, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fut réfuté dans les *Mélanges de philosophie*, t. 1<sup>er</sup>; — *La Pureté du Dogme et de la Morale Vengée* (contre l'Explication du catéchisme de Lachausse); 1808, in-8°.

A. L.

*Bibliog. Sacrée.*

**LAMBERT** (*N.*), auteur dramatique français, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On ignore son prénom et les dates de sa naissance et de sa mort. Il ne nous est connu que par ses comédies, qui sont peu nombreuses, mais qui méritent quelque attention. Il semble n'en avoir composé ou du moins donné que deux : *Les Sœurs Jalouses*, ou *l'escharpe et le brasselet* (1658) en cinq actes, en vers, et la *Magie sans Magie* (1668), également en cinq actes et en vers, toutes deux jouées à l'Hôtel de Bourgogne, et réunies pour la première fois chez Serey en 1661, in-12. La pièce des *Sœurs Jalouses*, dont le sujet est emprunté à l'Espagne, ne manque pas de mérite, soit dans la versification, soit dans la manière dont le sujet est conduit. Mais la *Magie sans Magie* est de beaucoup supérieure; on y sent la main d'un homme habile et exercé. La vivacité et la verve lui font un peu défaut; mais l'invention en est ingénieuse, l'intrigue assez bien conduite et le style assez élevé. On y trouve du souffle et de la force, et si ce n'est pas l'œuvre d'un grand poète, c'est du moins celle d'un versificateur remarquable dont la langue se rapproche des bons modèles. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que Molière, à cette époque, n'avait pas encore été au delà des *Précieuses ridicules*. La *Magie sans Magie* est moins une comédie qu'une tragi-comédie : c'est à peu près le genre que devait tenter Molière dans *Don Garcie de Navarre*. L'auteur se vante de ne devoir rien qu'à lui-même pour cette pièce; cependant, suivant l'*Histoire comparée des Littératures espagnole et française* de M. de Puybusque, c'est une imitation de celle de Calderon qui porte le même titre : *Encanto sin Encanto*.

Jusqu'à la publication du *Catalogue de M. de Soleinne*, les annalistes du théâtre attribuaient à Lambert deux autres pièces qui auraient été jouées en 1658, et non imprimées suivant la plupart d'entre eux : *Le Bien perdu recouvré*, et *Les Ramoneurs*. M. Paul Lacroix, dans ses notes sur ce catalogue, est le premier, je crois, qui ait signalé cette erreur, venant de ce que ces deux pièces sont mentionnées sans nom d'auteur dans le privilège qui autorise la publication de celles de Lambert. Pour *Les Ramoneurs*, l'erreur est certaine, et ces mots ne peuvent désigner que la pièce de Villiers portant le même titre, et publiée seulement deux ans après; la preuve évidente, c'est que le privilège reproduit à la tête de cette

(1) Publiée par M. de Montazet, en 1778.

(2) Nom donné aux ecclésiastiques qui avaient interjeté appel au futur concile de la bulle *Unigenitus* lancée par le pape Clément XI et portant condamnation d'un livre du père Quesnel attaché de l'hérésie de jansénisme.

(3) C'était le nom de sa mère.

(4) Doctrine de sectaires qui croyaient qu'après le jugement universel les élus demeureront mille ans sur la terre à jouir de toutes sortes de plaisirs.

dernière œuvre, lorsqu'elle parut en 1662, est absolument le même et porte la même date que celui qui précède *La Magie sans Magie*. Quant au *Bien perdu recouré*, il serait permis, puisqu'on ne retrouve pas cette pièce et qu'on n'en connaît point l'auteur, de croire que c'est une œuvre perdue de Lambert. Ce qui peut en faire douter à juste titre, c'est que, dans la préface des *Sœurs Jalouses*, celui-ci parle de *La Magie sans Sœurs Jalouses*, mais sans faire la moindre allusion à aucune autre pièce.

V. FOURNEL.

*Hist. du Th. Franç.* par les frères Parfaict. — *Lévis, Dictionn. des Théâtres.* — La Vallière, *Biblioth. du Th. Fr.*, t. III, p. 86. — De Beauchamp, *Recherch. sur les Th.*, t. II, p. 324. — *Catalogue Solaire*, n° 1280.

LAMBERT (Jacques), auteur ascétique français, né en 1603, à Mâcon, mort le 31 décembre 1670, à Vienne en Dauphiné. Admis à l'âge de dix-sept ans dans la Société de Jésus, il professa d'abord la rhétorique et la philosophie, et prit ensuite une large part aux travaux des missions envoyées dans le midi de la France. Dans les derniers temps de sa vie, il dirigea le collège de Carpentras, puis celui de Vienne. On a de lui : *La Philosophie des Gens de Cour*, in-4°; réimpr. avec de nombreuses additions, Lyon, 1656, 4 vol. in-8°; — *La Science morale des Saints*; Lyon, 1662, 4 vol. in-8°; — *La Science d'une âme consacrée en l'honneur de la B. Vierge*; ibid., 1665, in-4°; — *La Science de la Raison chrétienne, ou logique chrétienne*; ibid., 1669, in-8°; — *De la Maternité divine et de ses prérogatives*; Vienne, 1670, in-12.

Un autre jésuite français du même nom, Jacques LAMBERT, né en 1614, à Paris, où il est mort, le 24 mai 1670, fut pendant longtemps directeur de la maison professe, et écrivit : *Treasure de la Communium générale*; 1663, in-12; — *Le bon Pasteur*; 1663, in-12.

K.

Le Long, *Biblioth. Française.* — Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgoigne*, t. I. — Sotwel, *Scriptores Soc. Jesu*, p. 378.

LAMBERT (John), général anglais, né vers 1620, mort en 1692. Il appartenait à une bonne famille, et fut élevé pour le barreau. Lorsque la guerre éclata entre le roi et le parlement, il abandonna l'étude du droit, et entra dans l'armée parlementaire. Il combattit comme colonel à Marston-Moor, le 2 juillet 1644. Sa brillante conduite à Naseby et à Worcester lui valut le titre de major général. Il espérait même la lieutenance d'Irlande; mais cette dignité fut donnée à Fleetwood, en novembre 1651, et Lambert ne pardonna jamais à Cromwell ce qu'il regardait comme une injustice. Cependant le lord protecteur et le général mécontent gardèrent des ménagements l'un pour l'autre. Lambert fut un des onze majors généraux ou gouverneurs militaires nommés en mai 1653. Son commandement comprenait les cinq comtés de Durham, Cumberland, Northumberland, Westmoreland et York. Malgré ces hautes fonctions, il prit peu de part aux affaires publiques pendant la vie du protecteur. La partie

la plus importante de sa carrière embrasse l'espace de vingt mois, qui s'écoula entre la mort d'Olivier Cromwell et la restauration des Stuarts. Lambert, qui avait été toujours le personnage le plus marquant du parti de la cinquième monarchie ou indépendant et extrême républicain, fut un des chefs de l'opposition contre le faible successeur d'Olivier Cromwell. Il s'entendit avec Fleetwood et Deborough, et forma un conseil militaire qui, sous prétexte d'aviser aux intérêts de l'armée, prépara la ruine du nouveau protecteur. La dissolution du parlement, le 22 avril 1659, et la chute de Richard Cromwell, qui en fut la suite immédiate, livrèrent le pouvoir suprême à l'oligarchie des généraux. Ceux-ci rappellèrent les anciens membres du long parlement, et la république fut rétablie telle qu'elle existait avant le protectorat. Le parti royaliste profita des dissensions des républicains pour tenter un soulèvement dans le comté de Lancastre, au mois de juillet. Lambert, à la tête d'excellentes troupes, eut facilement raison des insurgés, et fit leurs chefs prisonniers. Le parlement lui décerna un diamant d'un grand prix. Cette récompense n'empêcha pas Lambert d'adresser à l'assemblée une pétition menaçante signée des principaux officiers de l'armée. Le parlement, sur la proposition d'Haselerig, et comptant sur l'appui de Monk, gouverneur d'Écosse, destitua les signataires de la pétition. Cet acte énergique fut le signal d'une révolte de l'armée de Londres, qui, sous les ordres de Lambert, expulsé, le 19 octobre, les membres du long parlement, plus connu sous le nom de parlement *croquion*. Les auteurs de ce coup d'État formèrent un conseil de salut public, et donnèrent à Lambert le titre de major général des forces d'Angleterre et d'Écosse. A la première nouvelle de ces événements, Monk franchit avec ses troupes la frontière d'Écosse, et marcha sur Londres. Lambert, envoyé contre lui, n'osa pas engager la bataille, perdit un temps précieux en négociations inutiles, vit la désertion faire des progrès rapides dans son armée, mal payée, succomba au commencement de janvier 1660 devant le retour du parlement *croquion*, et fut enfermé à la Tour. Le 9 avril il s'échappa, et parvint à réunir quelques escadrons restés fidèles à la république; mais ses soldats l'abandonnèrent au moment critique, et le colonel Ingoldsby le captura à Daventry, le 22 du même mois. Dès lors rien ne fit obstacle à la restauration, qui s'accomplit au mois de mai. Lambert fut excepté de l'acte d'amnistie et traduit, en juin 1662, devant la cour de Banc du roi, avec sir Henri Vane. Son humble attitude devant les juges ne le sauva pas d'une condamnation; mais il obtint un sursis, puis sa grâce, et fut relégué dans l'île de Guernesey jusqu'à sa mort, survenue trente ans plus tard. Il amusa ses loisirs en cultivant les fleurs et en les copiant avec le pinceau, art qu'il avait, dit-on, appris de Baptiste Gaspar. Il mourut dans la foi catholique romaine. L. J.

Orange. *Biographical History of England*. — *Hume, History of England*. — *Gaizot, Histoire de la Révolution d'Angleterre*, t. II-V).

LAMBERT (*Nicolas*), musicien français, né en 1610, à Vivonne, près Poitiers, et mort à Paris, au mois de juillet 1696, eut à la cour de France la réputation d'un des meilleurs musiciens de son temps. Il vint fort jeune à Paris, où il se fit bientôt remarquer par sa voix agréable et son talent comme accompagnateur. Lambert jouait parfaitement du luth, du théorbe et du clavecin. Le cardinal de Richelieu, qui se plaisait à l'entendre chanter, le prit sous sa protection, et lui fit avoir la charge de maître de musique de la chambre du roi. Lambert était devenu le maître à la mode : les dames de la cour, les hommes de bon ton recherchaient ses leçons avec empressement; il avait tant d'élèves qu'il tenait chez lui une espèce d'académie, où, au milieu du cercle le plus brillant, il enseignait sa méthode, terminant toujours ses séances par quelques airs qu'il chantait lui-même en s'accompagnant. Homme d'esprit, bon convive, et fort plaisant dans sa manière de conter, sa conversation autant que son talent faisait aimer sa société. Boileau a dit, dans sa troisième satire :

Molière avec Tartuffe y doit jouer son rôle;  
Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole :  
C'est tout dire en un mot, et vous le reconnaîtrez.  
Quel Lambert ? — Qui, Lambert ; a-t-il dit ? — C'est assez.

C'était à peine si les nombreuses occupations de Lambert et les invitations qu'il recevait de toutes parts lui permettaient d'aller goûter quelques instants de repos dans sa maison de campagne de Puteuux.

Lambert composa la musique d'une foule de chansons et de petites vautés, dont Bonserade, Boisrobert, Perrin et Quinault lui fournissaient les paroles. Ces productions, dans lesquelles on trouve de charmantes mélodies, avaient un prodigieux succès; et il y avait d'ailleurs plus d'élégance, plus de variété que dans les airs de Lully, spécialement écrits pour la scène lyrique, et elles plaisaient par cela même davantage aux amateurs de musique légère. Lambert y plaçait beaucoup d'ornemens, dont quelques-uns étaient de son invention, et ce fut vraisemblablement à son habileté à exécuter ces ornemens, alors fort goûtés et qui furent encore longtemps à la mode après lui, que Lambert a dû sa réputation de grand chanteur.

En 1662, Lambert maria sa fille à Lullé, qui fut depuis son ami. Lullé avait pour Lambert une grande considération; il aimait beaucoup ses airs, qu'il chantait souvent, et lui envoyait toutes ses actrices pour les former. Lambert, qui se laissait volontiers aller à son goût, leur faisait de temps en temps couler un petit agrément dans les récitatifs de Lullé; celui-ci n'en admettait aucun dans sa musique, et lorsque les actrices se hasardaient de faire passer ces embellissemens aux répétitions : « C'est bien, c'est très-bien, mesdemoiselles,

leur disait Lullé; mais morbleu, ajoutait-il en se servant quelquefois d'une expression moins polie, chantez ma musique comme elle est écrite, et réservez les ornemens pour mon beau-père. Lambert mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans, et fut inhumé dans l'église des Petits-Pères, à côté de Lullé, qui l'avait précédé dans la tombe depuis quelques années. On a de lui un recueil d'airs et de brunettes, publié en 1666, dont une seconde édition, augmentée de quelques morosaux, a paru en 1687, chez Christophe Ballard. Il a laissé aussi en manuscrit plusieurs petits motets et des Leçons de Ténors.

Dieudonné DENNE-BARON.

*Histoire de l'Académie royale de Musique, par un des secrétaires de Lullé*. — Bonnet, *Histoire de la Musique*. — De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Fétis, *Biographie musicale des Musiciens*.

LAMBERT (*Joseph*), auteur ecclésiastique français, né en 1654, à Paris, mort le 31 janvier 1722, à Parisseau. Fils d'un maître des comptes, il prit à la Sorbonne le bonnet de docteur, et embrassa à trente ans l'état ecclésiastique; après avoir consacré une partie de sa vie à la prédication, il obtint le prieuré de Saint-Martin de Parisseau, dont les revenus furent par lui entièrement abandonnés au soulagement des pauvres. Zélé pour le maintien de la discipline, et voué à un incessant labeur, il s'occupait surtout de l'instruction religieuse du peuple, en faveur de laquelle fonda plusieurs écoles gratuites. Il s'éleva avec force contre la pluralité des bénéfices, et ce fut à sa réquisition que la Sorbonne fit un décret qui rendit nulles les thèses de ceux qui en seraient plus d'une fois titulaires. Parmi ses nombreux ouvrages, écrits dans un style simple et touchant, et qui ont eu de fréquentes réimpressions, nous citons : *Le Clerc tonsuré, sans tonsure, sans habit, sans modeste*; La Flèche, 1663, in-12; — *Histoires échoistes de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des réflexions morales*, nouv. édit.; Paris, 1780, in-12 (la date de la première est inconnue); Dijon, 1823, in-18; — *L'Année évangélique, ou homélies sur les Évangiles*; Paris, 1693-1697, 7 vol. in-12; Avignon, 1826, 5 vol.; — *Discours sur la Vie ecclésiastique*; Paris, 1702, 2 vol. in-12; — *Lettre sur le livre de l'abbé Boileau intitulé : « De Re Beneficentia »*; Paris, 1710, in-12, écrit anonyme; — *Épîtres et Évangiles de l'année avec des réflexions*; 1713, in-12; — *Manière d'instruire les pauvres et particulièrement les gens de campagne*; Rouen, 1716, in-12; Paris, 1830; — *Les Ordinations des Saints ou la Manière dont les saints sont entrés dans les ordres sacrés*; Paris, 1717, in-12; — *Instructions courtes et familières sur les épîtres*; ibid., 1721, in-12; 1831, 2 vol.; — *Cas de conscience sur le jubilé*, 3<sup>e</sup> édit.; Paris, 1724, in-12; — *Instruction sur le symbole*; Paris, 1728, 2 vol. in-12; 9<sup>e</sup> édit., 1830, 3 vol.; — *Instructions sur les Évangiles*,

mouv. édit., 1831, 2 vol. in-12; — *Le Chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale*; Paris, 1729. P. L.—Y.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Quérard, *La France littéraire*.

LAMBERT (*Jean-Henri*), célèbre géomètre allemand, naquit le 29 août 1728, à Mülhausen, alors ville libre de l'Alsace, et mourut à Berlin, le 25 septembre 1777. Sa famille, appartenant à la religion réformée, avait été chassée de France par la révocation de l'édit de Nantes, honteuse proscription sans laquelle Lambert eût été une de nos gloires nationales. Son père, Lucas Lambert, réduit à tenir une pauvre boutique de tailleur, ne put que lui faire donner une instruction bien incomplète, dans un petit collège municipal; car bientôt la famille s'accrut, et Jean-Henri, qui était fatné, devint nécessaire à la maison pour aider sa mère dans les soins du ménage et travailler avec son père le reste du temps. Lorsqu'il pouvait jouir d'un moment de liberté, il l'employait à faire de petites images qu'il vendait un ou deux liards à d'autres enfants; dès qu'il était parvenu à réunir ainsi deux ou trois sous, il achetait une chandelle, et passait, en grand secret, les nuits entières à lire les livres qu'il trouvait à emprunter. Il obtint enfin d'être employé comme copiste à la chancellerie. A quinze ans, il eut un vif désir d'apprendre la langue française; ses parents ne pouvant lui fournir l'argent nécessaire pour payer un maître, il entra en qualité de commis chez un M. de La Lance, de Montbéliard, qui avait une entreprise dans les mines de Sempix, en haute Alsace. Au bout de deux ans, il savait assez de français pour aller à Bâle remplir les fonctions de secrétaire du docteur Iselin, conseiller du margrave de Bade. C'est alors qu'il entreprit d'utiliser ses loisirs en commençant de sérieuses études philosophiques et mathématiques, sans autre secours que celui des livres. Heureusement pour lui, en 1748, le comte Pierre de Salis l'emmena à Coire pour lui confier l'éducation de ses petits-fils. Installé chez cet homme vénérable, qui lui témoigna une affection toute paternelle, Lambert trouva à sa disposition une bibliothèque nombreuse et bien choisie. Dès lors, au comble de ses vœux, le jeune professeur put étendre le champ de ses connaissances dans la plupart des branches du savoir humain. En 1756 il commença avec ses élèves un voyage pendant lequel il visita successivement Göttingue, Utrecht, Paris, Marseille et Turin. C'est pendant son séjour en Hollande qu'il publia son livre intitulé : *Sur les Propriétés remarquables de la route de la lumière*, etc., ouvrage qui lui assignait déjà un rang distingué parmi les géomètres. Ce livre, consacré à des recherches sur la réfraction, était destiné à exercer la plus heureuse influence sur cette belle partie de l'optique; car c'est ce livre qui, tombant plus tard entre les mains d'Arago, l'engagea à suivre la voie ouverte

par son devancier dans cette belle étude à laquelle l'astronome français devait, lui aussi, faire faire d'immenses progrès.

De retour à Coire, Lambert resta auprès de M. de Salis jusqu'en 1759. Il alla ensuite s'établir à Augsbourg : il était alors agrégé à l'Académie électorale de Bavière, avec le titre de professeur honoraire et un traitement. La Société royale des Sciences de Göttingue se l'était déjà associé lorsqu'en 1763 il se rendit à Berlin, où sa réputation l'avait précédé et où l'appelaient les vœux de la plupart des savants, surtout de Sulzer. A la fin de 1764, il était académicien pensionnaire. Il enrichit les *Mémoires de l'Académie de Berlin* de plus de cinquante pièces importantes. En même temps il écrivait des mémoires pour les *Acta Helvetica*, les *Nova Acta Eruditorum*, etc.; il publiait des traités sur des matières extrêmement variées, et il entretenait une correspondance scientifique très-active avec les savants de France et d'Allemagne. Lorsque les *Éphémérides de Berlin* reparurent, en 1774, ce fut sous sa direction. Il coopérait aussi assidûment à la *Bibliothèque allemande universelle* de Nicolai.

Une fois à Berlin, Lambert se trouva à l'abri du besoin; il put même venir en aide à sa famille, restée pauvre, et c'est peut-être pour mieux remplir ce pieux devoir qu'il ne se maria pas. Il était d'ailleurs d'une simplicité de mœurs remarquable. Un peu dépaycé au milieu de ces courtois philosophes, assez nombreux dans la célèbre académie de Frédéric, il passait aux yeux du vulgaire pour un homme singulier. Lambert était tout simplement un distrait, à la façon de La Fontaine. « Lorsqu'une fois, dit Thiébauld, il avait entamé une discussion, quelle qu'elle fût, il n'était plus possible de l'arrêter ou de l'interrompre : on était sûr que dès le début il voyait si bien le plan qu'il avait à suivre, et y était si fidèle, que rien ne pouvait l'en détourner. L'ordre de ses idées était toujours régulier. Si on lui faisait quelques objections, il ne s'arrêtait qu'autant qu'il fallait pour laisser dire ce que l'on voulait, mais jamais il n'y répondait; il reprenait la suite de son raisonnement, comme si on ne l'eût pas interrompu, parce que l'objection qu'on lui avait faite devait se retrouver dans un moment et dans un ordre plus convenables, et que la discussion n'aurait eu qu'à perdre ou à s'écarter du plan qu'il s'était tracé d'abord. » Quoique dépourvu d'orgueil, Lambert ne reconnaissait au-dessus de lui, parmi les géomètres contemporains, que D'Alembert, Euler et Lagrange. La postérité lui a peut-être accordé davantage, à cause de l'universalité et de la profondeur de ses connaissances. Lambert n'était pas seulement versé dans les plus hautes spéculations des mathématiques, de la physique et de l'astronomie; son érudition philologique et ses travaux métaphysiques lui ont valu d'être comparé à Leibnitz. Avant de donner le catalogue

détaillé de ses écrits, indignes-en sommairement les points les plus essentiels.

Les ouvrages philosophiques de Lambert se resument dans son *Novum Organon* et son *Architectonique*. Ce dernier, qui a pour objet la théorie de ce qu'il y a de simple et de premier dans les connaissances philosophiques et mathématiques, est un excellent traité de métaphysique. Le *Novum Organon* est divisé en quatre parties, que l'auteur nomma la *Dianologie*, l'*Aléthologie*, la *Lémotique* et la *Phénoménologie*, et où il traite successivement des règles de l'art de penser, de la vérité considérée dans ses éléments, des caractères extérieurs du vrai, et de ce qui distingue l'apparence de la réalité. C'est faire un grand éloge du *Novum Organon* que de dire que ce livre, auquel Lambert attachait la plus grande importance, est encore estimé aujourd'hui, bien que la philosophie de Kant et de ses successeurs soit venue ouvrir des horizons nouveaux. Parmi les mémoires métaphysiques de Lambert, les plus remarquables sont ceux qui traitent de la *Taxéométrie*, c'est-à-dire de la *mesure de l'ordre* : il y expose des idées nouvelles et très-ingénieuses, à l'aide desquelles il soumet au calcul l'appréciation des classifications adoptées dans les sciences et généralement des systèmes quelconques.

En astronomie, il suffit de lire le traité intitulé : *Insigniores Orbitæ Cometarum Proprietates* pour concevoir la plus haute idée du génie de Lambert. Ce traité contient de nombreux théorèmes sur les sections coniques, que l'auteur applique à la détermination du mouvement des comètes. On y distingue surtout, à cause de la haute importance qu'elle a acquise dans la théorie des comètes, cette propriété de l'ellipse : « Si dans deux ellipses, construites sur le même grand axe, on prend deux arcs tels que les cordes soient égales entre elles, et que de plus les sommes des rayons vecteurs menés des foyers de ces ellipses aux extrémités respectives de ces arcs soient aussi égales entre elles, les deux secteurs compris dans chaque ellipse entre son arc et les deux rayons vecteurs seront entre eux comme les racines carrées des paramètres des deux ellipses. » Considérant l'ellipse comme une orbite planétaire, et substituant aux secteurs les temps employés à parcourir leurs arcs (d'après le principe de Newton, que le temps est proportionnel à l'aire du secteur parcouru, divisée par la racine carrée du paramètre), Lambert en conclut que dans les deux ellipses qu'il compare les temps employés à parcourir les deux arcs sont égaux. Ce théorème lui permet de ramener le calcul du temps employé à décrire un arc d'ellipse donné, au calcul du temps employé à décrire un arc d'une autre ellipse quelconque, ayant le même grand axe; et même au calcul du temps employé à décrire une partie de ce grand axe, en supposant que l'ellipse se confonde avec cet axe par l'évanouissement de l'axe

conjugué. Il arrive ainsi à une formule d'une élégante simplicité, exprimant le rapport qui existe entre le temps qu'emploie un astre à parcourir un arc de son orbite, la corde de cet arc et les deux rayons vecteurs extrêmes. Cette formule, dont l'énoncé est connu sous le nom de *théorème de Lambert*, a été proclamée par Lagrange la plus belle et la plus importante découverte de la théorie des comètes. Les *Lettres cosmologiques*, publiées d'abord en allemand (Augsbourg, 1761), traduites en partie en français par Lambert lui-même dans le *Journal Helvétique*, 1763 et 1764; publiées de nouveau par Mérian sous le titre de *Système du Monde*, par Lambert (Berlin, 1770 et 1784, in-8°; trad. depuis par d'Arquier (Amsterdam, 1801).

Dans les mathématiques, Lambert a donné de profondes recherches sur les diviseurs des nombres, les fractions continues, etc., et s'est montré l'un des géomètres applicateurs les plus universels. Dans la seconde édition de sa *Perspective*, publiée en 1774, il fait usage des principes de cet art comme méthode géométrique; il démontre ainsi plusieurs propositions qui rentrent aujourd'hui dans la théorie des transversales, et il donne les éléments de cette partie de la géométrie qu'on a appelée depuis *géométrie de la règle*. Dans son *Mémoire sur quelques propriétés remarquables des quantités transcendentes, circulaires et logarithmiques*, lu en 1767 à l'Académie de Berlin, et imprimé l'année suivante dans le recueil de cette Académie, il fait voir qu'un arc de cercle est commensurable avec le rayon; la tangente de cet arc est incommensurable, et réciproquement; il déduit de là la fameuse démonstration de l'irrationalité du rapport de la circonférence au diamètre, démonstration reproduite depuis par Legendre (à la suite de ses *Éléments de Géométrie*), qui l'a étendue au carré de ce rapport. Dans ce même mémoire, Lambert se livre à des considérations dont on trouve le développement dans ses *Observations trigonométriques* (mémoire lu à l'Académie de Berlin en 1768, publié en 1770) : montrant les nombreuses analogies qui existent entre les sinus et cosinus du cercle et les coordonnées de l'hyperbole équilatère, il introduit dans la science les sinus hyperboliques. Il fait un usage très-curieux et très-utile des rapports imaginaires déduits de la comparaison de ces deux courbes supposées homocentriques, et il imagine une espèce de trigonométrie hyperbolique, au moyen de laquelle il trouve des solutions réelles dans des cas où la trigonométrie ordinaire en fournit d'imaginaires, et réciproquement. Enfin, dans ses *Observations analytiques* (mémoire lu en 1770, imprimé en 1772), Lambert donne la série qui porte son nom, et qui a été l'objet des travaux d'Euler et de Lagrange. Les ouvrages publiés séparément par Lambert ont pour titres : *Les Propriétés remarquables de la route de la lumière par*



les airs et en général par plusieurs milieux réfringents sphériques et concentriques, avec la solution des problèmes qui y ont du rapport, comme sont les réfractions astronomiques et terrestres, et ce qui en dépend; La Haye, 1759 (en allemand); Berlin, 1773, in-8°; — *La Perspective affranchie de l'embarras du plan géométral*; Zurich, 1759, in-8°; édition allemande, même année; 2<sup>e</sup> édition, avec une suite; Zurich, 1774, in-8°; — *Photometria, sive de mensura et gradibus luminis colorum et umbra*; Augsbourg, 1760, in-8°; — *Insigiores Orbis Cometarum Proprietates*; Augsbourg, 1761, in-8°; — *Cosmologische Briefe über die Einrichtung des Weltbaues*; Augsbourg, 1761, in-8° (1); — *Beschreibung und Gebrauch der Logarithmischen Rechen tafeln in Auflösung aller zur Proportion, etc.*; Augsbourg, 1761, in-8°; 2<sup>e</sup> édition, 1772; — *Neues Organon oder Gedanken über die Erforschung und Bezeichnung des Wahren und dessen Unterscheidung vom Irrthum und Schein*; Leipzig, 1763, 2 vol. in-8°; — *Beyträge zum Gebrauche der Mathematik und deren Anwendung*; Berlin, 1765, 1770, 1772, 3 vol. in-4°; — *Beschreibung und Gebrauch einer neuen und allgemeinen elliptischen Tafel, etc.*; Berlin, 1765, in-4°; — *Anmerkungen über die Gewalt des Schießpulvers und den Widerstand der Luft, etc.*; Dresde, 1766, in-4°; — *Anmerkungen über die Bränderschen Mikrometer von Glase und deren Gebrauch, etc.*; Augsbourg, 1769, in-8°; — *Kurzgefasste Regeln zu perspektivischen Zeichnungen, etc.*; Augsbourg, 1768 et 1770, in-8°; — *Picards Abhandlung vom Wasserwagen, mit neuen Beyträgen und Kupfern*; Berlin, 1770, in-8°; — *Zulage zu den logarithmischen und trigonometrischen Tabellen, etc.*; Berlin, 1770, in-8°; — *Anlage zur Architectonik oder Theorie des Einfachen und Ersten in der philosophischen und mathematischen Erkenntnis*; Riga, 1771, 2 vol. in-8°; — *Beschreibung einer mit calanischen Wachs ausgefalteten Farbenpyramide, etc.*; Berlin, 1772, in-4°. Il faut ajouter à cette liste les ouvrages posthumes publiés par les soins de Jean Bernoulli (2), savoir: *Pyrometrie oder vom Maasse des Feuers und der Wärme*; Berlin, 1779, in-4°; — *Poetische Beschreibung, etc.*; 1781; — *J.-H. Lambert Deutscher-Gelehrter-Briefwechsel*; Berlin, 1781 à 1787, 5 vol. in-8°; — *Logische und philosophische Abhandlungen, etc.*; Dessau, 1782, 2 vol. in-8°; et Berlin, 1787. Les Mémoires de l'Académie de Berlin renferment les travaux suivants de Lambert: *Sur la Résistance des Fluides, avec la solution du problème balistique*; — *Discours de réception de M. Lambert comme membre de l'A-*

cadémie (1767); — *Sur quelques Propriétés remarquables des quantités transcendentes circulaires et logarithmiques*; — *Analyse de quelques expériences faites sur l'aimant*; — *Sur la Courbure du courant magnétique* (1768); — *Sur le Poids du Sel et la Gravité spécifique des Saumures*; — *Sur la Méthode du Calcul intégral*; — *Sur la Figure de l'Océan*; — *Solution générale et absolue du Problème des trois corps, moyennant des suites infinies* (1769); — *Sur quelques Instruments acoustiques*; — *Sur les Équations d'un degré quelconque*; — *Sur les Diviseurs d'un degré quelconque, qui peuvent être trouvés indépendamment de la solution des équations*; — *Sur quelques Dimensions du monde intellectuel*; — *Sur la Vitesse du Son*; — *Sur la Partie Photométrique de tout l'art de peindre*; — *Observations Trigonométriques* (1770); — *Essai d'Hygrométrie, ou sur la mesure de l'humidité* (1771). — On trouve dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Berlin*: *Quelques Remarques sur la Comète de 1769*; — *Sur les Porte-lumière appliqués à la lampe*; — *Observations sur l'Encre et le Papier*; — *Observations analytiques*; — *Essai de Taxéométrie ou sur la mesure de l'ordre* (1772); — *Exposé de quelques Observations qu'on pourrait faire pour répandre du jour sur la Météorologie*; — *Sur l'Influence de la Lune dans le Poids de l'Atmosphère*; — *Sur les Lorgnettes achromatiques d'une seule espèce de verre*; — *Sur l'Orbite apparente des Comètes; examen d'une espèce de superstition ramené au calcul des probabilités* (1773); — *Sur le Frottement, en tant qu'il ralentit le mouvement*; — *Sur la Fluidité du sable, de la terre et d'autres corps mous, relativement aux lois de l'hydrodynamique*; — *Suite de l'Essai d'Hygrométrie*; — *Sur la Densité de l'Air* (1774); — *Construction d'une échelle balistique*; — *Rapport fait à l'Académie au sujet de six traités de M. de Nasse*; — *Exposé de quelques Observations physiques*; — *Résultat des recherches sur les Irrégularités du Mouvement de Saturne et de Jupiter*; — *Essai d'une théorie du Satellite de Vénus* (1); — *Second Essai de Taxéométrie* (1775); — *Rapport fait à l'Académie au sujet d'un Manuscrit du R. P. Kroll*; — *Sur le Tempérament en musique*; — *Sur la Perspective adrienne* (1776); — *Sur les Flûtes*; — *Sur les Moulins que l'eau mout par en bas dans une direction horizontale*; — *Sur les Moulins et autres Machines dont les roues prennent l'eau à une certaine hauteur*; — *Sur les Moulins et autres Machines où l'eau tombe en dessus de la roue*; — *Sur les Moulins à vent* (1777); — *Second Mémoire*

(1) Ce sont les *Lettres cosmologiques*, dont nous avons indiqué plus haut diverses traductions.

(2) *Polit-Acte* de Jean Bernoulli de Bâle.

(1) Lambert était tombé dans cette singulière croyance astronomique: Il attribuait un satellite à Vénus.

sur le Frottement; — Sur les Formes du Corps humain; — Sur les Observations du Vent (1779); — Sur les Irrégularités du Mouvement de Saturne; — Sur les Irrégularités du Mouvement de Jupiter (1781); — Sur le Carré de la vitesse dans la Dynamique (1785); — Sur les Fluides considérés relativement à l'Hydrodynamique (1786). — Dans les *Acta Helvetica*: Tentamen de vi Caloris, quæ corpora dilatant ejusque dimensione (1765); — *Theoria Statistarum ex principis mechanicis universalis exposita*; — *Observationes variis in Mathesi puram*; — *Observationes Meteorologicæ Curie Rhetorum habitæ, una cum variis in eas animadversionibus* (1768); — *De Variationibus altitudinum barometricarum a Luna pendens* (1760). — Dans les *Nova Acta*: Sur le Son des Corps élastiques; — Sur les Machines qui produisent leur effet au moyen d'une manivelle (1767). — Dans les *Nova Acta Bruditorum Lipsiæ*: De Ichographica campi vel regionis delineatione independenter ab omni basi perficienda (1763); — De universali Calculi Idea, cum annexo Specimine (1765); — In *Algebra philosophicam et Richeri breves Annotationes* (1767); — De Topicis Schediasma (1768); — *Annotata quædam de Numeris eorumque Anatomia*; — *Solutio Problematis ad methodum tangentium inversam pertinentis* (1769). Il faut encore ajouter à cette liste de nombreuses notices et des tables publiées dans les *Ephémérides de Berlin* (de 1776 à 1789), plusieurs mémoires posthumes insérés dans le *Leipziger-Magazin*: *Theorie der Parallel-Linien*; — *Fortsetzung über die Parallel-Linien*; — *Anmerkungen über die Bestimmung des körperlichen Raumes und Segmente von solchen Körpern*, etc. (1786); — *Ueber die Mehrtheit der Wurzeln höherer Gleichungen*; — *Fernere Anwendung der Meyerschen Mondtafeln* (1787); — *Differential und Integral Rechnung endlicher Größen*; — *Tafeln für die elliptischen neuen Welt-Monde*, etc. (1788). — Dans les *Archives de Hindenbourg*: *Ueber die vierdrägen Wagen* (1796); — *Ueber die Bewegung der Pässer, in welchen Kupeln gerundet werden* (1798), etc. On trouve encore deux mémoires de Lambert dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Bavière (Abhandlungen der Churfürstlich-Bayerischen Akademie der Wissenschaften)*, savoir: 1° *Abhandlung von dem Gebrauch der Mittags-Linie, bey Land und Feldmessen*; 2° *Abhandlung von den Barometer-Höhen und ihren Veränderungen* (Munich, 1763). E. MERLIEUX.

Formey, *Éloge de Lambert* (dans l'*Histoire de l'Académie de Berlin*, pour 1778). — Eberhard, *Notice biographique*, en allemand (placée en tête de la *Pyramétrie* de Lambert). — Thiébauld, *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin* (Paris, 1806). — Matthias Graf Johann-Benedict Lambert's Leben (Strasbourg, 1822.)

— Charles, *Aperçu historique sur l'Origine et le Développement des Méthodes en Géométrie*.

LAMBERT (Charles-Guillaume), magistrat et administrateur français, né à Paris, en 1726, exécuté dans la même ville, le 27 juin 1793. Conseiller au parlement, puis au conseil d'État, il fut chargé du rapport au conseil sur l'arrêt qui avait condamné le général Lally, lequel fut cassé d'après ses conclusions. Lambert fut ensuite appelé au conseil des finances, puis il fit partie de l'assemblée des notables en 1787, et fut nommé contrôleur général la même année. Il exerça ces fonctions sous la direction de l'archevêque de Toulouse, principal ministre, jusqu'au rappel de Necker, en août 1788. Il y fut appelé de nouveau en août 1789, lorsque Necker, momentanément éloigné, rentra au ministère avec le titre de premier ministre des finances. Lors de la retraite définitive de cet homme d'état (4 septembre 1790), Lambert resta à la tête de l'administration des finances. A la suite d'une dénonciation qui fut faite contre lui, le 19 octobre 1790, l'Assemblée nationale prononça qu'il avait perdu la confiance de la nation; le roi lui conserva la sienne. Cependant il fut remplacé le 4 décembre par Delessart, se retira à Sainte-Foy, y fut arrêté dans le mois de février 1793, amené à Paris, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort. J. V.

Fresson, *Histoire succincte de la France*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins. *Biogr. nouv. des Contemp.* — Mémoires, 1798, n°s 202, 203, 204, 209, 212 et 240, an 1<sup>er</sup>, 20.

LAMBERT (Pierre-Thomas), écrivain ecclésiastique français, né en 1751 à Lons-le-Saulnier, mort en 1802, à Sirin ou à Figuières. Après avoir fait partie de la congrégation des missionnaires de Saint-Joseph, il rédigea, sous la direction de l'ancien évêque de Senes (Beauvais), l'*Orator Sacer*, ouvrage destiné à former les jeunes prédicateurs; le crédit du même prélat le fit attacher, en 1790, comme aumônier, à la maison du duc de Penthièvre, puis à celle de la duchesse d'Orléans. Arrêté lors des premiers troubles et jeté dans la prison de Besançon, il parvint à s'évader, résida quelques années en Suisse, fut chargé par M<sup>me</sup> de Conti d'une mission particulière auprès du comte de Provence, et reprit ensuite ses fonctions chez la duchesse d'Orléans, qu'il accompagna dans l'exil. On a de lui: *Orator Sacer*, Paris, 1787, dont l'impression fut suspendue par les événements; — *Mémoires de famille, historiques, littéraires et religieux, par l'abbé Lamb...* ibid., 1822, in-8°. Il avait en outre écrit plusieurs pièces de vers, des sermons, des *Instructions chrétiennes* et notamment une traduction entière de la *Bible* d'après la Vulgate; mais tous ces travaux, confiés à un ami pendant la révolution, ont été détruits. K. — Quérard, *La France Littéraire*.

LAMBERT (Louis-Amable-Victor), prédicateur français, né en 1766, à Oberbourg, mort en 1831, à Poitiers. Choisi pour précepteur des enfants de M. de Juigné, frère de l'archevêque de Paris,

il suivit cette famille dans l'émigration, entra un des premiers chez les Pères de la Foi, et prêcha plusieurs missions en Allemagne. Il s'adonna avec un zèle empressé au soin des prisonniers de guerre, et plus particulièrement des Français, et ne craignit point d'exercer son ministère au milieu des maladies contagieuses dont ils étaient atteints. De retour en France vers 1802, il se livra avec succès à la prédication, et parcourut tour à tour les principales villes du midi. Lorsque la congrégation des Pères de la Foi se trouva dissoute par suite du rétablissement des Jésuites, l'abbé Lambert s'attacha au diocèse de Poitiers, en devint chanoine, puis grand-vicaire (1820), et prêcha en 1825 en présence de Louis XVIII. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis XVIII, prononcée dans l'église cathédrale de Poitiers*; Poitiers, 1824, in-8°; — *Oraison funèbre de François d'Aviau, archevêque de Bordeaux*; ibid., 1827, in-8°; — *Oraison funèbre de M<sup>lle</sup>. de La Rochejaquelein, généraux en chef de l'armée vendéenne*, prononcée en présence de la duchesse de Berri; ibid., 1828, in-8°.

K.

Benion, *Annuaire Biographique*, II, 74-75. — Quéard, *La France Littéraire*.

**LAMBERT** (*Ferdinand-Amable*, abbé), ecclésiastique français, né à Selles, près Boulogne-sur-Mer, en 1762, mort à Bessancourt, près Pontoise, le 29 décembre 1847. Après avoir fait ses études au collège de Saint-Omer, il entra au séminaire de Saint-Nicolas-du-Charbonnet à Paris. Lorsqu'il eut été ordonné prêtre, il fut nommé vicaire de Saint-Germain-le-Vieux, l'une des petites paroisses qui existaient alors dans la Cité. Il embrassa chaleureusement les principes de la révolution française. Son patriotisme et peut-être aussi sa figure noble, sa stature, plutôt militaire que sacerdotale, ainsi que l'a dit avec vérité M. de Lamartine, le firent nommer, en 1789, aumônier de la garde nationale de Paris. En cette qualité, il assista M. de Talleyrand, évêque d'Autun, lors de la messe solennelle qui fut célébrée au Champ-de-Mars, le jour de la Fédération. Il prononça aussi un discours à Notre-Dame, à l'occasion de cette fête civique. L'abbé Lambert, qui avait prêté le serment exigé par la constitution civile du clergé, fut nommé l'un des vicaires épiscopaux de Gobel, qui venait d'être élu évêque de Paris. Logé auprès de la Conciergerie, il s'empressa d'offrir les secours de la religion aux victimes que le tribunal révolutionnaire envoyait à l'échafaud. Plusieurs reponssaient ses offres en raison de sa qualité de prêtre constitutionnel; d'autres les acceptaient avec reconnaissance. La reine Marie-Antoinette fut de ceux qui refusèrent d'entendre les paroles de l'Évangile sorties de la bouche d'un membre du nouveau clergé. M. de Lamartine tenait de l'abbé Lambert le récit de cette belle scène, dans laquelle l'infortunée princesse le remercia, ainsi que Girard, curé de Saint-

Landry et l'abbé Lothringer de l'offre qu'ils lui firent timidement de leur ministère. L'abbé Lambert fut introduit auprès des vingt-et-un Girondins, après leur condamnation à mort. Brissot refusa de se confesser, disant qu'il voulait mourir en philosophe. Genonné accepta l'offre du digne ecclésiastique, et le pria de remettre ses beaux cheveux, qui venaient d'être coupés par le bourreau, à sa femme.

Après la suppression de l'exercice public du culte catholique à Paris, l'abbé Lambert occupa l'emploi d'inspecteur des subsistances. Il était l'un des commensaux de la courageuse madame Vernet, qui donna l'hospitalité à Condorcet dans une petite et obscure maison de la rue Servandoni. Sous le Directoire, il fut attaché à la radiation de la liste des émigrés; puis, sous le consulat et l'empire, il occupa les fonctions de commissaire général de police à Boulogne-sur-Mer. Au retour des Bourbons, l'abbé Lambert reprit le ministère ecclésiastique et le vénérable évêque de Versailles, M. Charrier de La Roche, lui confia la cure de Bessancourt, à l'extrémité de la vallée de Montmorency. Il mourut vénéré de ses paroissiens.

A. T.

*Histoire des Girondins*, par Lamartine. — *Documents particuliers*.

**LAMBERT**. Voy. LA MOTTE.

**LAMBERTAZZI** (*Imelda*), dame bolonaise, morte en 1273. Sa famille, l'une des plus considérées de Bologne, était à la tête du parti gibelin. Les guelfes reconnaissaient pour chefs les Giermei : quoique ces familles nobles n'eussent aucune part au gouvernement, devenu purement démocratique, elles avaient conservé entre elles une haine violente par suite du crédit qu'elles exerçaient encore sur les factions. « Deux jeunes gens, Bonifazio Giermei et Imelda, fille d'Orlando Lambertazzi, avoient, raconte Sismondi, oublié cette haine de leurs familles : ils s'aimoient avec passion. Un jour, Imelda consentit à recevoir son amant chez elle; mais tandis qu'ils croyoient s'être dérobés à tous les yeux, un espion révéla aux frères Lambertazzi la foiblesse de leur sœur. A peine, au moment où ils entroient furieux dans son appartement, eut-elle le temps de se dérober à eux par la fuite; Bonifazio y étoit encore. L'un des Lambertazzi le frappa au cœur, avec un de ces poignards empoisonnés dont le Vieux de la Montagne armoit ses assassins d'une manière si terrible. Les Lambertazzi chahèrent ensuite sous des décombres le cadavre du jeune homme, dans une cour déserte; mais ils ne se furent pas plus tôt retirés, qu'Imelda, suivant les traces du sang qu'elle voyoit répandu, découvrit le corps du malheureux Bonifazio. Le seul traitement qui laissât quelque espoir de guérir des blessures empoisonnées, c'étoit de sucer la plaie encore sanglante. Un reste de vie sembloit animer encore le corps de Bonifazio : Imelda entreprit son triste ministère, et de la blessure

de son amant elle puisa un sang empoisonné, qui porta dans son sein les principes d'une mort rapide. Lorsque ses femmes arrivèrent auprès d'elle, elles la trouvèrent étendue sans vie, à côté du cadavre de celui qu'elle avoit trop aimé. » Il s'en suivit une lutte acharnée entre les deux familles auxquelles se réunirent leurs partisans. Durant quarante jours les deux factions se combattirent sans relâche. Enfin, après avoir versé des torrents de sang, les Gieremei obligèrent les Lambertazzi à évacuer Bologne, et avec eux tout le parti gibelin. Douze mille citoyens furent bannis; leurs biens furent confisqués et leurs maisons rasées.

A. D'É.—P.—C.

Cherubino Ghrardacci, *Storia di Bologna*, t. VII, p. 234 et 235. — Fr. Franc. Pipini, *Chronicon*, l. IV, c. VII et VIII; t. IX, p. 716. — Mathæo de Griffonibus, *Memor. Historic.*, t. XVIII, p. 132. — Fra Bartol. della Pugiola, t. VIII, p. 228. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, t. III, p. 422-427.

**LAMBERTI (Niccolo)**, peintre de l'école florentine, vivait en 1382. Élève des Orcagna il peignit en compagnie de Jacopo, l'un d'eux, dans la salle du Palazzo de' priori de Volterre, une fresque représentant *L'Annonciation, Saint Just, Saint Octavien, Saint Cosme et Saint Damien*. Le coloris en est rouge et sec, et ce défaut est surtout sensible dans la figure de l'ange; mais la pose de la Vierge est assez belle, et sa tête ne manque pas de douceur et de charme.

E. B.—N.

Vasari, *Vita*. — Baldinucci, *Notizie*. — P. Torrini, *Guida di Volterra*.

**LAMBERTI (Bonaventura)**, peintre de l'école bolonaise, né à Carpi, en 1651 ou 1652, mort à Rome, en 1721. Il fut l'élève et l'un des meilleurs imitateurs de Carlo Cignani. Son coloris est excellent et plein de force; sa composition est sage autant que son dessin est correct. Après avoir travaillé quelque temps à Modène, en concurrence avec Lana, il alla s'établir à Rome, où il ouvrit une école qui produisit de bons élèves, dont le plus connu est Marco Benefiale. C'est dans cette ville que se trouvent les principaux ouvrages de Lambert; ses tableaux d'histoire du palais Gabrielli, le *Miracle de saint François de Paule* à Santo-Spirito de Napoléoni, une voûte à fresque à la Vittoria, *Saint Félix de Valais* à Santa-Trinità. Lambert fit pour Saint-Pierre plusieurs dessins qui furent exécutés en mosaïque par Ottaviani.

Il ne faut pas confondre cet artiste avec un autre du même nom, qui vivait au treizième siècle, et qui est connu sous celui de *Ventura da Bologna*.

E. B.—N.

Tiraboschi, *Notizie degli Artisti Modenesi*. — Pascoli, *Vite de' Pittori Moderni*. — Lanzani, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

**LAMBERTI (Louis)**, helléniste italien, né à Reggio, le 27 mai 1756, mort à Milan, le 4 décembre 1813. Après avoir reçu sa première instruction dans sa ville natale, il alla étudier le droit à Modène; mais il quitta bientôt la jurisprudence pour les lettres, et se rendit à Rome.

Son savoir comme helléniste et archéologue attira l'attention d'Eranio Quirinus Visconti, qui lui confia la description des antiques de la villa Borghèse. En 1796, Lambert retourna dans la Lombardie, qui venait d'être conquise par les Français, et prit une part active au mouvement démocratique qui aboutit à la création de la République Cisalpine. Nommé membre du grand conseil législatif, puis du directoire exécutif de la république, il dut se soustraire par la fuite à la réaction de 1799. La victoire de Marengo lui permit de revenir à Milan. On ne lui rendit pas ses dignités politiques; mais il fut dédommagé de cette perte par la place de membre de l'Institut italien, de professeur de belles-lettres au collège de Brera et de directeur de la bibliothèque publique du même établissement. Il témoigna sa reconnaissance à Napoléon par quelques odes louangeuses, et en 1810 il alla à Paris présenter à l'empereur sa magnifique édition d'Homère. Il reçut de Napoléon un accueil flatteur et une gratification de douze mille francs. Il mourut quelques mois avant la chute du gouvernement français en Italie. Lambert fut remarquable par l'élégance de son style et la délicatesse de son goût; mais comme poète il ne s'éleva pas au-dessus du médiocre, et comme érudit il montra peu de profondeur et d'originalité. On a de lui : *Poesie*; Parme, 1796; — *Sculture del Palazzo della Villa Borghese detta Pinciano brevemente descritte*; Rome, 1796, 2 vol. in-8°; — *Ode per la festa nazionale del 1803*; Milan, 1803; — *Discorso sulle Belle-Lettere*; Milan, 1803, in-8°; — *Ode in omaggio a Napoleone*; Milan, 1808; — *Alessandro in Armoria, azione scenica per musica, per il ritorno dell'armata italiana dalla guerra germanica*; Milan, 1808, in-fol.; — *Poesie di Scrittori Greci*; Brescia, 1808, in-8°; ce volume contient la traduction de l'*Œdipe roi*, de Sophocle, des *Chants de Tyrtée* et de l'*Hymne à Cérès* d'Homère; — *Homeri Ilias*; Parme, Bodoni, 1808, 3 vol. gr. in-fol.; cette édition est surtout remarquable par son admirable exécution typographique; — *Osservazione sopra alcune lezioni della Iliade di Omero*; Milan, 1813, in-8°; — *Aggiunte alle osservazioni della lingua italiana, raccolte del P. Marcantonio Mambelli volgarmente detto il Cinonio*, dans les *Classici italiani* en 1809; — un grand nombre de pièces en prose et en vers dans le *Poligrafo*, journal littéraire dont il avait été le fondateur. Il laissa en manuscrit des observations sur le *Dictionnaire de la Crusca*. Z.

*Courrier de Milan*, 6 déc. 1813. — *Moniteur*, 14 déc.

**LAMBERTI (Antonio)**, poète italien, né en 1757, à Venise, mort en août 1832, à Bellune. Il s'adonna par goût à la culture des belles-lettres, et écrivit, dans le dialecte vénitien, des poésies agréables, que ne dépare pas heureusement le fatras mythologique si commun à cette époque. Après la chute de la république de Venise, il se

retira à Bellùè, d'où sa famille tiraît son origine. On a de lui : *Le quattro Stagioni adipestti e quattro Citadine*; Venise, 1802, in-8°; souvent réimpr. depuis; — *Poesie varie*; Pad., 1817, 3 vol. in-16, qui font partie de la *Collezione di poesie veneziane*, ed. 16 vol.; éditée par B. Gàmbà : — *Proverbi beneffanti*; Mod., 1824, in-16, suivis d'un recueil de vers italiens : *Aggiunta di quattro huove Stagioni ed altre poesie vernacole*. Il a traduit en dialecte vénétien les *Poesie Siciliane* de l'abbé Giovanni Melli; Bellune, 1818, in-8°, et a inséré dans différents recueils beaucoup d'odes, de sonnets, d'idylles, etc.

P. L.—V.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani*, t. 4, 406-407.

**LAMBERTINI**, troubadour du treizième siècle; il était de Bologne, et fut l'un de ces Italiens qui cultivèrent la poésie provençale. Il a célébré une princesse de la maison d'Este, nommée Béatrix, et composé des vers qui ne manquent pas d'éloquence.

G. B.

Milol, *Histoire des Troubadours*, t. III, p. 417. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. II, p. 350. — Raynouard, *Choix des Poesies des Troubadours*, t. V, p. 263. — *Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 806.

**LAMBERTINI** (*Michele*), peintre de l'école bolognaise, vivait de 1426 à 1469. Élève de Lippe Dalmasio, il est surtout célèbre par une *Madone* qu'il avait peinte à fresque en 1448, au tharclie au poissons de Bologne; cette peinture, que l'Albane préférerait, pour le charme et la douceur, même à celles du Francia, a été transportée dans l'église Saint-Isaï. Les autres ouvrages de Lambertini à Saint-Pierre et à Saint-Jacques-de-Majeur et au musée de Bologne montrent qu'il n'était inférieur à aucun des maîtres de son temps. Il est souvent désigné sous le nom de *Michele di Matteo*, et lui-même signe *Michael Matteo*; un tableau peint pour l'église S.-Eligio en 1426, mentionné par Malvasia, et un dessin de porte, sans doute son dernier ouvrage; qu'il étudia; en 1469, pour le couvent des PP. Carmélites de Saint-Martin de Bologne.

E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Malvasia, *Pittura di Bologna*. — Lanzl, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**LAMBERTINI** (*Jean-Baptiste*), seigneur de Cruz-Hoven, voyageur et historien hollandais, né à Anvers, vers 1570, mort vers 1650. Il appartenait à une illustre famille hollandaise. Son père était colonel au service de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et fut tué, comme son maître, à la bataille de Nancy (5 janvier 1477). Lui-même, après avoir fait ses études à Courtrai et à Louvain, se mit à voyager. Il traversa la France, s'arrêta à Rome, à Bologne, où il se fit recevoir docteur dans l'un et l'autre droit. Une fougue belliqueuse le saisit à cette époque, et il s'embarqua sur les galères de Ferdinand, grand-duc de Torcane, « qui pour lors armoit contre le Turc »; il aborda à Malte, d'où il fit voile vers la Morée. Après avoir traversé de nouveau l'i-

taïe, il revint dans sa patrie par l'Allemagne. Au bout de deux ans, il partit pour l'Espagne, qu'il visita complètement. À son retour, il fut nommé maître de Haré. En 1623, il alla suivre le jubilé à Rome; ce fut son dernier voyage. Il termina ses jours dans le Hainaut; à l'âge de quatre-vingt ans. On a de lui : *Theatrum Regium, sive regum Hispaniæ; Aragoniæ, Navarræ et Portugalliæ; series et compendiosa narratio*, etc.; Bruxelles, 1628, in-4°. Selon Paquot cet ouvrage n'a pas même le mérite de l'exactitude : — *Vita B. Invidia Lambertinae, Nobilis Hannonensis* (morte à Bologne; en 1333) etc.; Anvers, 1625; trad. en flamand, 1638; — *Parastasis ad vitium capessendam et adulterinam voluptatem continentiam*; Anvers, 1640, in-12.

L.—Z.—E.

Sweert, *Athenæ Belg.*, p. 307-308. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 454. — *Theâtre de la Noblesse de Brabant*, p. 408-409. — Mercansen, *Antiquaria Christo nasens*, etc., t. IV, p. 263-264. — Paquot, *Mem. pour servir à l'Hist. Litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 78-79.

**LAMBERTINI**, Voy. HISTOIRE XIV.

**LAMBERTY** (*Guillaume de*); diplomate suisse, né vers 1660, dans le pays des Grisons, mort en 1732; à Nyon (canton de Berne). Il était issu d'une bonne famille d'Italie; fit dans ce pays d'excellentes études; et parcourut les principaux états de l'Europe. En 1691, étant de passage à Rotterdam, il visita Bayle, et lui proposa de traduire en français les *Nouvelles de la République des Lettres*; il passa ensuite en Angleterre, devint secrétaire de lord Portland, et reçut des différents ministres de ce pays diverses missions politiques, dont il s'acquitta avec beaucoup de zèle et de prudence. Vers la fin de sa vie, il se retira à Nyon, petite ville du canton de Berne. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'Histoire du dix-huitième Siècle*; La Haye, 1724-1734, 12 vol. in-4°, recueils de traités et autres actes diplomatiques publiés en Europe depuis la mort du roi d'Espagne Charles II; les libraires d'Amsterdam en ont fait une édition beaucoup plus estimée, qui parut de 1735 à 1740, 14 vol. in-4°; — *Mémoires de la dernière révolution d'Angleterre* (par L. B. T.); La Haye, 1702, 2 vol. in-12. Lamberty se chargea aussi pendant quelques mois de la rédaction du journal que Gueudeville faisait paraître à La Haye sous le titre d'*Esprit des Cours de l'Europe* et dont l'ambassadeur de France avait obtenu la suppression.

P. L.—V.

Barbier, *Dict. des Anonymes*. — *Bibl. Hist. de la France*.

**LAMBESC** (*Charles-Eugène de Lorraine-d'Elbeuf*, prince de), général français, né le 25 septembre 1751; mort le 21 novembre 1825 à Vienne (Autriche). Issu d'une branche cadette de la maison de Lorraine établie en France depuis le seizième siècle, et fils du comte de Brihonné, il succéda, à l'âge de dix ans, à la charge de grand-écuyer de France, qu'il occupa Louis XIV

était comme héritaire dans sa famille (1). Le mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette, sa parente, réhabilita sa position à la cour, où il avait déjà le rang de prince étranger. Il fut nommé chevalier des ordres du roi, ayant à peine vingt-six ans. Bientôt après il devint colonel-propritaire du régiment de cavalerie Royal-Allemand. Ce fut en cette qualité qu'il fit partie du camp que la cour avait tenu près de Paris en juillet 1789. Le 12 de ce mois, dans la soirée, il stationnait sur la place Louis XV lorsque, emporté par son ardeur, il franchit à cheval le Pont-Tournant; et entra dans les Tuileries en chargeant le peuple qui y était rassemblée; et frappa, dit-on, de son sabre un vieillard nommé Chauvët. N'ayant pas été soutenu par les autres corps, il se vit obligé de battre en retraite devant les gardes françaises, qui, réunies à la foule, menaçaient de lui barrer le passage. Cet incident souleva une vive irritation, et le comité des recherches de l'Assemblée constituante déclara le prince de Lambesc comme l'un des principaux auteurs de la conspiration ourdie contre la nation. Traqué devant le tribunal du Châtelet, il fut déchargé de toute inculpation, et bientôt après, ayant émigré avec tout son régiment, il se retira à Vienne, puis au service dans les armées impériales, et combattit la France jusqu'à la restauration; d'abord comme général major (1793), puis comme feld-marschall-lieutenant (1796). Il n'en fut pas moins nommé pair de France, sous le nom de duc d'Elbeül (1814). Cependant, il ne quitta pas la cour d'Autriche, où il était premier capitaine des gardes, et où, comme prince du sang sous le nom de prince Charles de Lorraine, il avait le premier rang après les archiducs. Il mourut d'une attaque d'apoplexie. En lui s'éteignit la branche de la maison de Lorraine descendant de Charles, premier duc de Gênes. P. L.—V.

Le Bas. *Dict. Encyclopédique de la France*. — Mandu, *Annuaire nécrol.* — *Tiers, Hist. de la Révol. fr.*

**LAMBILLOTTE (Le P. Louis)**; musicographe français; né le 27 mars 1797; à Charleroi, en Hainaut, et mort le 27 février 1855; au collège des jésuites de Vaugrard; près Paris. Il était à peine âgé de sept ans lorsqu'un abbé italien, chapelain dans un château des environs de Charleroi, ayant remarqué ses heureuses dispositions musicales en l'entendant chanter dans une église, se chargea de lui enseigner le solfège et le clavier; il lui apprit aussi les premiers éléments de la composition. Le jeune Louis fit de rapides progrès, et à douze ans il parut dans un concert public, où il chanta avec un de ses frères un duo qu'il avait composé. Il eût ensuite pour maître un religieux prémontré, habile organiste, qui, assujettissant son élève à de plus sévères études, le mit en état d'occuper, à l'âge

de quinze ans, la place d'organiste à l'église de Charleroi. Après dix années passées son père vint à cette ville, soit à Dinan, au pays de Llége; Louis, sommé de venir de ses études, vint en France. Il fut présenté comme maître de chapelle au collège de Saint-Acheul; et y fut adonné en cette qualité. Mais le désir de s'instruire lui fit demander en même temps la place d'écolier, et lorsqu'il eut alors vingt-cinq ans, il s'assit aux lectures avec toute l'ardeur et la simplicité d'un autre âge. Dans une circonstance où de vie avait été en danger, il avait fait le vœu de se consacrer à Dieu, et ses supérieurs, accédant à sa demande, l'admirant au noviciat le 15 août 1825. Le reste de sa vie, passé en différentes maisons de son ordre; à Saint-Acheul, Fribourg, Briz, Bruglette et Paris, fut rempli uniquement par les exercices religieux et des compositions musicales et liturgiques.

On a jugé diversement le P. Lambillotte au point de vue de l'art. Ses adversaires, dans des critiques trop sévères, l'ont condamné d'une manière absolue. Ses partisans, de leur côté, ont fait valoir l'immeasurable mérite de ses œuvres. Il nous semble que si, dans la grande quantité de musique que le P. Lambillotte a écrite, on peut lui reprocher la marche légère de quelques-uns de ses morceaux; si l'on y trouve de lâches négligences de style, on ne saurait toutefois refuser au compositeur d'avoir eu souvent d'heureuses inspirations. Inventait sans effort; il ne se lassait pas de produire; ses mélodies sont simples, gracieuses et naturelles; sa musique est, suivant l'expression employée par les artistes, une musique *chantante*; d'une exécution facile; et c'est précisément cela qui en a fait le succès dans les communautés et les pensionnats, pour lesquels elle a été spécialement écrite. Mais l'œuvre capitale du P. Lambillotte est sans contredit la *Restauration de l'chant grégorien*, entreprise par lui environ douze ans avant sa mort. Dans le but de remonter aux sources primitives; il alla explorer les principales bibliothèques séculières et monastiques de l'Europe; et à l'aide des matériaux qu'il avait rassemblés il prépara toute la série des chants liturgiques, qu'il fit précéder de plusieurs publications théoriques. Les bords de cet artifice ne nous permettent pas d'entrer dans les détails des controverses soulevées par la question. Il nous reste seulement à dire que ce travail, dont on termine et ce moment l'impression, était achevé lorsque la mort enleva subitement le P. Lambillotte à l'âge de cinquante-huit ans. Il était membre de la Société Archéologique de France. On a de lui : *Choix des plus beaux airs de cantiques arrangés à deux parties*; — *Musée des Organistes*; collection des meilleures figures composées pour l'orgue et choisies dans les divers écoles; Paris, 1842-1844, 2 vol. Le premier volume contient un traité abrégé du contre-point et de la fugue; — *Choix de Cant-*

(1) Le prince de Lambesc était grand-écuyer et gouverneur d'Anjou dès 1781. Comme ce titre coûtait peu et le rendait indisciplinable, sa place au camp de Fleurus, où son caractère s'éprouva.

ques sur des airs nouveaux pour toutes les fêtes de l'année, à trois et quatre voix, avec accompagnement d'orgue ou de piano; Paris, 1843, in-18; — *Petits Saluts pour les fêtes de deuxième classe*; Paris, 1844-1845; — *Première Collection de douze Saluts pour les grandes fêtes de l'année*, avec orgue et orchestre, douze livraisons; Paris, 1845; — Quelques motets détachés publiés de 1843 à 1846; — *Antiphonaire de saint Grégoire, fac-simile du manuscrit de Saint-Gall; copie authentique de l'autographe, écrite vers l'an 790*, accompagné d'une dissertation intitulée: *De l'Unité dans les Chants liturgiques, ou clef des mélodies grégoriennes*; Bruxelles, et Paris, 1851; — *Seconde Collection de douze Saluts pour toutes les fêtes de l'année*, avec accompagnement d'orgue ou harmonium; Paris, 1854; — *Chants à Marie*, recueils de cantiques à la sainte Vierge, publiés en trois parties séparées, de 1844 à 1854; Paris, 3 vol., le premier in-12, les deux autres in-8°; — Trois messes solennelles avec orgue et orchestre; Paris; — Messe solennelle en style grégorien du cinquième mode; Paris, 1855; — *Quelques Mots sur la Restauration du Chant liturgique; état de la question; solution des difficultés*; Paris, 1855, ouvrage posthume; — *Esthétique, Théorie et Pratique du Chant grégorien restauré d'après la doctrine des anciens et les sources primitives*; Paris, 1856, in-8°. Ouvrage posthume édité par le P. J. Dufour d'Astafort, jésuite; — *Graduel et Vespéral* publiés en double notation. Nous renfermons sous ce titre toute la série des livres d'église publiés sous diverses formes depuis la mort du P. Lambillotte, par la maison Ad. Le Clère, d'après les travaux de ce Père et sous la direction de son successeur, le P. J. Dufour d'Astafort. Dieudonné DENNE-BARON.

*Documents particuliers.*

LAMBIN (Denis), un des premiers philologues français du seizième siècle, né à Montreuil-sur-Mer, en 1516, mort à Paris, en 1572. Après avoir fait ses études au collège d'Amiens et y avoir professé les belles-lettres pendant plusieurs années, il suivit le cardinal de Tournon en Italie. A son retour, il fut nommé, en 1560, professeur d'éloquence au Collège royal, et l'année suivante professeur de grec. Une maladie contagieuse et les guerres de religion troublèrent son cours, qui réunissait un grand nombre d'auditeurs. Lui-même fut une victime de la Saint-Barthélemy. « Lorsque Denis Lambin, dit de Thon, eut appris cette nouvelle (la mort de Ramus dans le massacre de la Saint-Barthélemy), il craignit le sort de Ramus. Et comme il y avait aussi entre lui et Charpentier quelque haine cachée à cause des lettres, car, au reste, il avait de l'aversion pour la doctrine des protestants, il fut si épouvanté de cet événement, qu'il ne put revenir de sa crainte, et tomba dans une maladie dont il mourut un mois après. » Lambin fut un

des premiers philologues de son temps, et pour trouver son égal comme éditeur critique et comme commentateur, il faut aller jusqu'à Scalliger et Casaubon. On lui reproche beaucoup de diffusion et de lenteur. Ce défaut, fort exagéré par ses adversaires, a donné lieu au mot français *lambiner*. Malgré la douceur de son caractère et sa modestie, Lambin ne put éviter des querelles avec les érudits contemporains, entre autres avec Muret et Giphanius; mais il eut toujours le bon droit de son côté. L'accusation de plagiat que Giphanius lança contre lui est dénuée de fondement. André Schott l'a blâmé d'avoir corrigé avec trop de hardiesse les textes des anciens, et de n'avoir pas assez tenu compte de l'autorité des manuscrits; mais cette hardiesse était peut-être nécessaire pour l'épuration des textes, et les éditions que Lambin a données de Cicéron, d'Horace, de Lucrèce, De Plaute, de Cornelius Nepos sont très-supérieures à toutes les précédentes, et peuvent être regardées comme le point de départ des travaux de la critique sur ces auteurs. On a de lui : *Q. Horatii Flaccus ex fide atque auctoritate decem librorum manuscriptorum emendatus...*, et *commentariis copiosissimis illustratus*; Lyon, 1561, in-4°; Venise, 1566, in-4°; Genève, 1605, in-4°; — *Titi Lucretii Cari de Rerum Natura libri sex, locis innumerabilibus ex auctoritate quinque codicum manuscriptorum emendati*; Paris, 1564, in-4°; 1570, in-4°; — *Oratio de recta pronuntiatione linguæ græcæ*; Paris, 1568; — *Commentarii in Cornelium Nepotem*; Paris, 1569, in-4°. Lambin, le premier, restituait à Cornelius Nepos les *Vies des hommes illustres* attribuées à *Æmilius Probus*; — *Δημοσθένους Λόγοι, καὶ προοίμια δημογορικά καὶ ἐπιστολαί*; Paris, 1570, in fol.; — *M. T. Ciceronis Epistolæ ad Atticum et ad Q. Fratrem*; Paris, 1573; — *Emendationes in Ciceronis Opera*; Paris, 1566, 1577, in-fol.; — *M. Accius Plautus ex fide et auctoritate complurium librorum manuscriptorum.... et commentariis explicatus*; Paris, 1577, in-fol.; — *Curæ in orationes Ciceronis*; Bâle, 1597, in-fol.; — *Ciceronis Vitis ex ejus operibus collecta*; Cologne, 1578, in-8°. Plusieurs des préfaces et épitres dédicatoires de Lambin ont été recueillies avec celles de Muret et de Leroy (Regius), dans un volume intitulé : *Trium illustrium virorum Præfationes*; Paris, 1679, in-16. Z.

Ghillini, *Theatro degli Uomini Illustri*. — Blount, *Censura celebriorum Auctorum*. — Teisner, *Éloges des Hommes savants tirés de l'Histoire de M. de Thou*, t. I. — Goujet, *Histoire du Collège royal*. — Menagiana, t. IV, p. 37, édit. de 1715

LAMBIN (Jean-Jacques), antiquaire hollandais, né à Ypres, le 15 juillet 1765, mort vers 1840. Il remplit durant une longue suite d'années l'emploi d'archiviste de sa ville natale, et fit partie de plusieurs sociétés scientifiques de Hollande et de Belgique. Il a publié, de 1815 à 1836,

un grand nombre de mémoires sur les événements, l'histoire et les archives de son pays, entre autres : *Verzameling van de Grabschriften* (Recueil d'épithames), 4 vol. in-4°; — *Merkwaardige Gebeurtenissen, vooral in Vlaanderen en Brabant, van 1377 tot 1443* (Événements remarquables arrivés principalement en Flandre et en Brabant de 1377 à 1443); Ypres, 1835, in-4°. Il a aussi collaboré au *Messenger des Sciences historiques*. K.

*Dict. des Hommes de Lettres de la Belgique, 1897.*

**LAMBINET (Pierre)**, bibliographe français, né à Tournes, près de Mézières, le 22 octobre 1742, mort à Charleville, le 10 décembre 1813. Après avoir fait ses études chez les jésuites à Charleville, il entra dans cette société. Resté dans le monde jusqu'en 1765, il prit alors l'habit de prémontré à l'abbaye de Lavaldieu, et fit profession, l'année suivante, à l'abbaye de Villers-Cotterets, dont son compatriote Richard était alors abbé. Quelques années après, il sortit de cette maison, quitta le costume religieux, et habita Liège, puis Bruxelles, où il devint précepteur du fils du duc de Croquenbourg. Il obtint plus tard de la cour de Rome un bref de sécularisation, et put se livrer exclusivement à son goût pour la bibliographie, dont il n'avait jamais cessé de s'occuper. On a de lui : *Éloge historique de Marie-Thérèse, impératrice des Romains, reine de Hongrie et de Bohême, etc.*; Liège et Bruxelles, 1781, in-8°; — *Table raisonnée des matières contenues dans l'Esprit des Journaux, depuis 1772 jusqu'en 1784 inclusivement*; Liège et Paris, sans date (1785), 4 vol. in-12; — *Recherches historiques, littéraires et critiques sur l'Origine de l'Imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissements, au quinzième siècle, dans la Belgique*; Bruxelles, 1798, in-8°; nouv. édit., sous le titre d'*Origine de l'Imprimerie d'après les titres authentiques, l'opinion de M. Daunou et celle de M. van Praet, suivie des Établissements de cet art dans la Belgique, et de l'Histoire de la Stéréotypie, ornée de calques, de portraits et d'écussons*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°; — *Imitation de Jésus-Christ, par le R. P. Gonnelleu, revue et corrigée*; Paris, 1811, et Lille, 1825, in-12, fig.; le premier chapitre du premier livre est seul imprimé à Gonnelleu (Cusson); l'auteur s'est servi de Beauzée pour le surplus de son travail. Il a aussi revu et augmenté la *Notice des éditions de l'Imitation* donnée par Desbillons avec la nouvelle édition de l'*Imitation* que ce dernier a publiée, en 1780, à Mannheim.

Lambinet a rédigé, avec le concours de Wilhelm, bibliothécaire de Berne, une *Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire de la Belgique, et qui se trouvent dans la bibliothèque publique de Berne*, imprimée dans le t. V des *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*. Il a inséré dans le *Journal des Cu-*

*rés, année 1809* : *Remarques bibliographiques et critiques sur une édition latine de l'Imitation de Jésus-Christ, donnée par Beauzée, de l'Académie Française, chez Barbou, en 1788, et sur plusieurs autres éditions du même livre* : Gence combattit ces *Remarques*, dans le même recueil, par sa *Défense de l'édition latine de l'Imitation donnée par Beauzée*, et prouva que l'édition critiquée par Lambinet n'était autre que celle de Valart, en tête de laquelle on avait mis le frontispice de l'édition de Beauzée; — *Lettre de Lambinet au rédacteur du Journal des Curés* : elle est relative au même sujet. Enfin, *L'Esprit des Journaux* (années 1777, 1778 et 1781) contient de Lambinet divers opuscules en prose et en vers. On trouve dans les *Mélanges pour servir à l'Histoire civile, politique et littéraire du ci-devant Pays de Liège*, par le baron de Villenfagne, une *Lettre à M. Lambinet sur Gaultier Morberius, et sur les Imprimeurs les plus remarquables de la ville de Liège dans le seizième siècle*. Lambinet a travaillé à la neuvième édition du *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine.

E. REGNARD.

Quérrard, *La France Littéraire*. — Bouillot, *Biographie Ardennaise*.

**LAMBINET (Émile)**, peintre français, né à Versailles, en 1816. Il reçut ses premières leçons de M. Boisselier, peintre de paysage historique, et se fortifia lui-même par l'étude de la nature dans les environs de Versailles. Son maître l'ayant engagé à concourir pour le grand prix de Rome, le jeune homme vint à Paris, et entra dans l'atelier de Drolling. La lecture d'un *Hiver à Majorque* par M<sup>me</sup> Georges Sand, lui inspira un vif désir de voir le ciel d'Afrique. C'était en 1845; M. Horace Vernet, qui partait alors pour l'Algérie, emmena M. Lambinet comme élève. Mais celui-ci reconnut bientôt que les palmiers, les ractus, les sables brûlés par le soleil ne convenaient pas à son pinceau; il n'en revint qu'avec plus de plaisir la plaine de Chevreuse et les bois de Ville-d'Avray, et s'attacha désormais à rendre scrupuleusement la nature des environs de Paris. C'est de ce moment que datent ses premiers succès. Les œuvres de M. Lambinet se distinguent par un vif sentiment de la nature, une grande fraîcheur, et une touche grassée et fondue qui convient particulièrement aux paysages humides et plantureux qui font le sujet de ses tableaux. M. Lambinet est allé récemment en Angleterre et en Hollande; mais il n'y a vu que les sites qui se rapprochent le plus de ses paysages favoris. Cet artiste a exposé fort jeune : ses ouvrages ont figuré à tous les salons depuis 1833; le jury lui a décerné une médaille de troisième classe en 1843, et une de deuxième classe en 1853. Un de ses tableaux se voit actuellement au musée du Luxembourg. E. COTTENET.

*Documents particuliers.*

**LAMBLARDIE (Jacques-Élie)**, ingénieur fran-



çais, né en 1747, à Loches (Touraine), mort à Paris, le 28 novembre 1797. Nommé sous-ingénieur, après cinq ans d'études, et employé en cette qualité sur les côtes de Normandie, il imagina, pour repousser les bancs de galets accumulés à l'entrée des ports de ces parages, un système d'écluses de chasse flottantes qui pouvaient être amenées pendant la haute mer vers les différents points d'où l'on voudrait expulser le galet. Ce système est exposé dans le mémoire qu'il a publié sous ce titre : *Mémoires sur les Côtes de la basse Normandie comprises entre l'embouchure de la Seine et celles de la Somme, considérées relativement au galet qui remplit les ports situés dans cette partie de la Manche*; Le Havre, 1788, in-4° avec 2 pl. « Ce mémoire, a dit M. de Prony, est rempli de vues profondes et neuves applicables aux constructions qu'on fait dans la mer; l'auteur en a déduit des principes fondés sur l'observation pour l'établissement et la direction des jetées dans les ports sujets à alluvion, principes avec lesquels il a combattu et renversé la méthode vicieuse des épis employée jusque alors pour empêcher l'obstruction par le galet des ports situés sur ces côtes ». Bientôt après, Lamblardie proposa des moyens simples et ingénieux de tenir, dans les ports d'assèchement, les bâtiments à flot sans le secours des portes. Après avoir ainsi fait connaître ce qu'il pouvait imaginer, il prouva son habileté à exécuter, en établissant les écluses du Tréport et de Dieppe, fondées d'après la même méthode que les ponts de Westminster et de Saumur, c'est-à-dire, à l'aide de caissons fournissant le moyen d'établir une maçonnerie au sein des eaux sans faire aucun épaulement. L'écluse de Dieppe, la plus grande de son espèce, offrit surtout des difficultés locales, dont il ne put triompher qu'en recourant à l'emploi de moyens extraordinaires. En même temps qu'il s'occupait de ces travaux, il se livrait à des recherches approfondies sur les procédés à suivre pour obtenir le calme dans l'intérieur des ports, et il rédigeait, sur la perfection des écluses tournantes un mémoire intéressant dont l'École des Ponts et Chaussées a conservé le manuscrit. Au Havre, où il fut envoyé en 1783, il donna un exemple, bien rare, de la justesse dans la combinaison de l'ensemble unie à la perfection dans les détails, par la construction de l'ingénieux pont à bascule établi sur l'écluse qui sépare les deux bassins, pont qui, au moyen d'une manœuvre aussi simple que facile, offre au passage des pavire, une ouverture de quatorze mètres, exemple des inconvénients jusqu'alors réputés inséparables de cette sorte de travaux. La construction de ce pont fait le sujet d'un mémoire, resté inédit, où il traite en détail des diverses espèces de ponts mobiles.

L'Académie de Rouen ayant mis au concours, vers cette époque, la recherche des moyens propres à détruire les nombreux obstacles qu'é-

prouve la navigation dans la baie de la Seine, Lamblardie, après avoir démontré l'impossibilité de combattre avec succès les efforts de la mer dans la baie elle-même, conçut l'idée grande et hardie d'un canal qui, partant de la Seine au-dessus de Villequier et ayant son embouchure au port du Havre, pourrait recevoir des vaisseaux, comme l'ont constaté des nivellements exécutés avec soin. Un des derniers services qu'il rendit à la science pendant son séjour au Havre fut l'établissement d'un cours d'expériences sur la force du bois de bout, expériences auxquelles avaient concouru avec lui, et que continuèrent ensuite plusieurs de ses collègues. Il profita de son séjour dans le département de la Somme pour recueillir les matériaux d'un mémoire sur la navigation de la Somme, semé de vues géologiques fort intéressantes, et dont un extrait a été inséré dans le *Journal des Mines*. Appelé à Paris, en 1793, il y remplaça Perronnet dans la direction de l'École des Ponts et Chaussées. Il n'existait plus alors que les débris des diverses écoles destinées à l'instruction des ingénieurs de tous les services. Créées successivement, disséminées dans plusieurs villes, formées d'éléments disparates, manquant de cohésion et d'unité, elles appelaient une réforme dont Lamblardie prit l'initiative. La création d'une École préparatoire pour les ingénieurs des ponts et chaussées s'offrit d'abord à sa pensée; mais bientôt, agrandissant ses premières vues, il songea à en faire la pépinière de tous les services publics. Monge s'empara de cette idée avec ardeur, et, sur sa proposition, la Convention décréta la fondation de l'École centrale des Travaux publics, dont Lamblardie devint le premier directeur. Il déploya tout ce qu'il y avait en lui de science, de zèle et de dévouement pour assurer le succès de sa création, se montrant en quelque sorte le père des élèves par la sollicitude dont il les entourait. Lorsque la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1795 eut changé le nom de l'École centrale en celui de l'École Polytechnique et rétabli l'École des Ponts et Chaussées, ainsi que les autres écoles d'application, Lamblardie reprit ses anciennes fonctions, qu'il cumula avec celles de professeur à l'École Polytechnique. Outre les travaux cités, on a de lui : *Architecture civile* (*Journal de l'École Polytechnique*, t. I, p. 1536); — *Extrait d'un mémoire de Brémontier sur les moyens de fixer les Dunes qui se trouvent entre Bayonne et la pointe de Grave à l'embouchure de la Gironde* (*Ibid.*, t. II); — *Mémoires sur la Navigation de la basse Seine, et sur l'Amélioration de la Somme entre Abbeville et Saint-Valery* (inédits).

P. LEVOT.

M. de Prony, *Notices historiques sur la vie et les travaux de Jacques-Élie Lamblardie* (*Journal de l'École Polytechnique*, 1<sup>er</sup> cahier, p. 179-184); — A. Fourcy, *Histoire de l'École Polytechnique. — Annales maritimes et coloniales*, t. LXXXI.

LAMBROY (Guillaume DE), feld-maréchal d'origine belge, mort vers 1670. Sa famille était

l'une des plus anciennes et des plus nobles du pays de Liège. Entraîné vers la carrière des armes par un goût très-marqué, il obtint, à l'âge de quatorze ans, d'entrer au service de l'empereur, fit en qualité de volontaire deux campagnes en Allemagne, et obtint bientôt une compagnie dans un régiment de dragons. Parvenu par ses talents au rang de général; il fut envoyé, conjointement avec le duc de Lorraine, au secours de la ville de Dôle, pour servir ensuite Condé en Bourgogne, et fit en 1638 lever le siège de Saint-Omer au maréchal de Châtillon. L'année suivante il tenta de délivrer Brisach, et opéra, au milieu de circonstances difficiles, une si belle retraite que l'empereur voulut le récompenser en lui donnant le bâton de feld-marschal. Après s'être distingué sous les murs d'Arras où il mit en déroute toute la cavalerie française (1640), il s'empara de Creuznach, et assista à la bataille de La Marée (1641). Au moment où il allait prendre ses quartiers d'hiver, il fut attaqué à Kempen dans ses retranchements par le comte de Guébriant, qui s'empara de ses canons et de ses bagages, lui tua deux mille hommes et le fit prisonnier lui-même avec la plupart des officiers (17 janvier 1642). Lambroy continua la guerre contre Rantzau et le duc d'Orléans avec des succès divers jusqu'en 1647, où, en secondant l'archiduc Léopold en Flandre, il contraignit à capituler les places d'Armentières et de Landreies; à la bataille de Lens, les troupes espagnoles, dont il commandait une partie, furent cruellement maltraitées, et lui-même reçut deux blessures. Il disparut de la scène à la suite de la paix des Pyrénées conclue en 1659. P. L.—V.

Simond, *Hist. des Français*, XXIII, XXIV. — Becde-Bèvre-Ramal, *Biogr. Littéraire*, II, 148-149.

**LAMBRECHTS** (*Charles-Joseph-Mathieu*, comte DE) (1), homme politique français, né à Saint-Troy (Pays-Bas), le 20 novembre 1763, mort à Paris, le 3 août 1833. Son père, Gilles de Lambrechts, colonel au service des États généraux des Provinces-Unies; commandait un régiment qui faisait partie de la garnison mixte que la ville de Namur recevait depuis le traité de La Haye. Le jeune Lambrechts étudia le droit à l'université de Louvain, y reçut en 1774 le grade de licencié, et se distingua assez par son application et ses talents pour obtenir, trois ans après, une place de professeur de droit canonique à cette même université. En 1783 il parvint au doctorat, et en 1786 il fut élu professeur. En 1798 et 1799 il fut chargé par l'empereur Joseph II de visiter les universités de l'Allemagne; il devait enseigner, à son retour, le droit naturel, le droit public universel et le droit des gens, matières jusque alors négligées à Louvain.

(1) Dans son acte de naissance, dans les diplômes de ses grades universitaires, comme dans les brevets des grades militaires de son père, le nom de *Lambrechts* est précédé de la particule de, qu'il supprima à partir de la réunion de la Belgique à la France.

Comme professeur de droit canonique, Lambrechts s'était montré l'ennemi des prétentions ultramontaines; aussi lorsque éclata la révolution française, il prit parti contre elle; forcé alors de s'éloigner de la Belgique, il n'y retourna qu'après le rétablissement de la maison d'Autriche. En 1793, il vint habiter Bruxelles pour y exercer la profession d'avocat. Les Français avant fait la conquête de la Belgique, Lambrechts adopta les principes de leur révolution, et fut successivement officier municipal de Bruxelles, membre et président de l'administration centrale et supérieure de la Belgique, commissaire du gouvernement et président de l'administration centrale du département de la Dyle. Il remplissait ces dernières fonctions lorsqu'en septembre 1797 le Directoire lui confia le ministère de la Justice, en remplacement de Merlin de Douay; il en sortit en juillet 1799, après avoir été mis sur les rangs pour entrer au Directoire quand Rewbel fit place à Sieyès. A la fin de la même année, il fut élu membre du sénat. Il ne cessa d'y protester, avec un petit nombre de ses collègues, contre les envahissements du pouvoir central. Il y vota notamment contre l'élimination d'une partie des membres du Tribunal, contre le consulat à vie, et contre l'établissement d'une nouvelle monarchie. Aussi, en 1814, il se trouvait à la tête de la minorité opposante, et il fut chargé de rédiger les considérants de l'acte de déchéance porté contre Napoléon. Le gouvernement provisoire l'invita, ainsi que ses collègues le duc de Plaisance, Destutt de Tracy, Emmery et Barbé-Marbois, à rédiger une constitution qui devait être soumise à l'acceptation du peuple, et qui appelait au trône la famille de Bourbon; mais ce projet, bien qu'adopté avec quelques changements, par le sénat, le 6 avril 1814, n'eut pas de suite, Louis XVIII ne l'ayant pas accepté.

Sous la première restauration, Lambrechts obtint des lettres de grande naturalisation. Dans les Cent Jours, il prit généreusement, dans ses *Principes politiques*, la défense du sénat, et vota contre l'acte additionnel aux constitutions de l'empire. Depuis le second retour des Bourbons, il vivait dans la retraite, lorsqu'en 1819 il fut élu député par les départements de la Seine-Inférieure et du Bas-Rhin. Il opta pour ce dernier, et siégea dans les rangs de l'opposition, où sa santé ne lui permit pas toujours de paraître. Il fut l'un des députés qui votèrent pour l'admission de l'ancien évêque Grégoire, élu dans l'Isère, et l'un de ceux qui se prononcèrent contre la loi du double vote. Par une des clauses de son testament, cet homme intègre affecta une rente de douze mille francs à la fondation d'un hospice destiné aux protestants aveugles. Le motif de cette disposition fut qu'il avait appris qu'on n'admettait pas alors à l'hospice des Quinze-Vingts les aveugles de cette communion. Son testament contenait en outre di-

vers legs destinés à réparer des injustices dictées par l'esprit de parti, et mettait à la disposition de l'Institut une somme de deux mille francs pour être donnée en prix au meilleur ouvrage en faveur de la liberté des cultes. Corbière, alors ministre de l'intérieur, n'ayant pas autorisé l'acceptation de cette libéralité, et l'héritier de Lambrechts ayant chargé la Société de la Morale chrétienne de mettre cette question au concours, le prix fut obtenu en 1826 par Alexandre Vinet, auteur de l'écrit intitulé : *Mémoire en faveur de la Liberté des Cultes*; Paris, 1826, in-8°. Lambrechts a publié : *Principes politiques*; Paris, 1815, in-8°; second tirage, avec des additions, notamment une réponse aux objections du Censeur; Paris, 1815, in-8°; — *Quelques Réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinoux, intitulé : Des vrais Principes de l'Église gallicane*; Paris, 1818, in-8°. Il avait écrit sur sa vie quelques lignes imprimées après sa mort sous ce titre : *Note trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier*; Paris, 1823, in-8°. E. REGNARD.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1833. — M. A. Tallandier, *Notice*, dans la *Revue encyclopédique*, t. XIX, p. 408. — M. van Hult, *Notice*, dans la *Revue Belge*, t. II, p. 201. — Comte de Beudelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise*. — Larcvellière-Lepeaux, *Mémoires inédits*.

**LAMBRI (Stéfano)**, peintre de l'école de Crémone, vivait au commencement du dix-septième siècle. Élève et imitateur de Malosso, il peignit en 1623 pour l'église des Dominicains de Crémone un bon tableau représentant *Saint Guillaume et le bienheureux Louis Bertrandi agenouillés*. On ne connaît aucun autre ouvrage attribué avec certitude à ce maître. E. B.—n.

Zanit, *Notizie storiche de' Pittori, Scultori e Architetti Cramonesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Grasselli, *Guida storico-sacra di Cremona*.

**LAMBRUSCHINI (Louis)**, prélat italien, né à Gênes, le 16 mai 1776, mort à Rome, le 12 mai 1854. Entré dans l'ordre des Barnabites, il devint évêque de Sabine, puis archevêque de Gênes, fut envoyé en France comme nonce sous le règne de Charles X, et fut créé cardinal de l'ordre des évêques, le 30 septembre 1831. Le pape Grégoire XVI le nomma abbé de Santa-Maria di Farfa, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, secrétaire des brefs, bibliothécaire de l'Église, grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, grand-chancelier de l'ordre de Saint-Grégoire, et préfet de la congrégation des études. Ennemé des idées nouvelles, Lambruschini prit une part importante aux persécutions politiques et aux procès religieux qui signalèrent le pontificat de Grégoire XVI; aussi son impopularité devint extrême. En 1845 il céda la direction de l'instruction publique au cardinal Mezzofante. Après la mort de Grégoire XVI, en 1846, Lambruschini obtint le plus de voix pour lui succéder au premier scrutin dans le conclave; il ne fut cependant pas élu. Le nouveau pape

Pie IX le nomma membre de la consulte d'État, de création nouvelle, et le rétablit dans ses fonctions de secrétaire des brefs et de bibliothécaire du Vatican. En 1847 Lambruschini fut en outre nommé évêque de Porto de San-Rufina et de Civita-Vecchia, en même temps que chancelier des ordres pontificaux et sous-doyen du sacré collège. Gravement menacé lors de l'explosion de l'esprit de réforme en Italie, il se réfugia à Civita-Vecchia; mais, ne s'y trouvant pas en sûreté, il prit le parti de revenir à Rome. Lors de la catastrophe de novembre 1846, il s'enfuit à Naples, d'où il rejoignit Pie IX à Gaète. Il rentra avec lui à Rome en 1850, et fut alors nommé l'un des cardinaux de la maison du saint-père. Il conseilla, dit-on, à cette époque, des mesures de clémence, que le cardinal Antonelli n'admit pas. On a traduit de lui en français : *Méditations sur les Vertus de sainte Thérèse, précédées d'un abrégé de sa vie*; Paris, 1827, in-18; — *Sur l'Immaculée Conception de Marie, dissertation polémique*; Paris, et Besançon, 1843, in-8°; — *Dévotion au Sacré Cœur de Jésus, précédée d'une nouvelle méthode pour entendre la sainte messe, et suivie de nouvelles prières pour le chemin de la croix*; Paris, 1857, in-18. L. L.—t.

*Dict. de la Conversation*. — Bourquet et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

**LAMBSPRING (Jean)**, alchimiste allemand du quinzième siècle. On manque de détails sur sa vie; mais on sait qu'il entra dans un couvent de Bénédictins, près d'Hildesheim, après avoir étudié à Paris; il a laissé un ouvrage en vers intitulé : *Carmen de lapide*, divisé en quinze sections, lesquelles expliquent autant de figures; ces hiéroglyphes et ces interprétations sont dans le genre des écrits de Nicolas Flamel; on comprend qu'il serait superflu de chercher à deviner le sens de ces énigmes. Le *Carmen* en question a été inséré dans l'ouvrage de Barnaud, *Triga Chemica*; Leyde, 1599, in-8°; dans le *Museum Hermeticum*, 1677; et dans le *Theatrum Chemicum*, t. III, p. 860. G. B.

Schneider, *Geschichte der Alchemie*, p. 220.

**LAMBTON (William)**, officier supérieur et géographe anglais, mort dans un âge avancé, le 20 janvier 1823, à Kingin-Ghaut (1). Il était lieutenant-colonel au service de la Compagnie des Indes anglaises et directeur général des opérations trigonométriques dans cette contrée. Depuis 1801 jusqu'à sa mort il dirigea les travaux géodésiques entrepris par la Compagnie des Indes pour dresser une carte exacte de ses possessions dont un grand nombre de lieux, même d'une certaine importance, laissaient encore des doutes sur leurs positions géographiques. Assisté dans ses travaux par plusieurs autres officiers de mérite, Lambton accomplit heureusement sa difficile mission. Il s'était réservé les opérations

(1) A soixante milles de la résidence de Negpooor.

rations les plus difficiles; entre autres, il déterminait avec précision un arc du méridien depuis le cap Comorin (lat.  $8^{\circ} 23' 10''$ ) jusqu'au village de Takoor-Kera à 15 milles sud-est d'Ellichpoor (lat.  $21^{\circ} 6'$ ). Son intention était de prolonger son arc jusqu'au  $32^{\circ}$  degré en passant par Agra, le Doob et les monts Himalaya, et de déterminer ainsi la fraction la plus longuement prolongée jusqu'ici de la ligne du méridien; mais sa santé le força d'interrompre ses travaux, que la mort ne lui permit pas de reprendre. Les *Annales des Sociétés Royale et Asiatique de Londres* contiennent les principaux résultats de ses observations, que Fourier a mentionnées honorablement à l'Académie des Sciences en 1823 dans son *Rapport sur les Progrès des Sciences Mathématiques*.

A. DE L.

*Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1822. — *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1824. — *Cassette de Madras du 25 février 1822*. — *Revue Encyclopédique*, ann. 1822, t. XIX, p. 468-469. — *Bose, Biographical Dictionary*.

LAMÉ (Gabriel), géomètre français, est né à Tours (Indre-et-Loire), le 22 juillet 1795. Il fit ses études à Paris au lycée Louis-le-Grand. Il était élève de l'École Polytechnique en 1816 lorsqu'elle fut licenciée. Dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'au rappel des anciens élèves, il se fit connaître par un mémoire de *Géométrie analytique*. Admis à l'École des Mines à la fin de 1817, en qualité d'élève ingénieur, il employa les loisirs que lui laissaient ses études à composer un ouvrage sur la géométrie, qui parut l'année suivante. A sa sortie de l'École des Mines en 1820, il fut détaché avec M. Clapeyron pour aller exercer les fonctions d'ingénieur à Saint-Petersbourg. Pendant onze ans de séjour en Russie, M. Clapeyron et lui remplirent les fonctions de professeur et d'ingénieur dans le corps du génie des Voies de Communication (1). En 1830 M. Lamé fut chargé, par le gouvernement russe, de faire un voyage en Angleterre et en France, pour y recueillir des données nouvelles sur l'art des constructions. C'est lors de son passage à Paris qu'il présenta à l'Académie des Sciences, tant en son nom qu'en celui de M. Clapeyron, une note sur les lois du refroidissement et la solidification d'un globe liquide. Il était en Angleterre lorsque la révolution de Juillet éclata. De retour à Saint-Petersbourg près de son ami M. Clapeyron, il se vit forcé de rentrer en France par

suite des difficultés qu'on leur suscita. Il consacra une grande partie de l'année 1831 à rédiger un rapport détaillé sur son voyage. Trois mois après il obtint, par le suffrage de l'Académie, la place de professeur de physique à l'École Polytechnique, et plus tard celle d'examineur. Il reprit alors ses anciennes recherches sur les diverses parties de la physique mathématique. Le 6 mars 1843 il fut élu membre de l'Académie des Sciences en remplacement de M. Poisson. Outre les ouvrages déjà cités, on a de M. Lamé : un *Traité de Physique*, dont la première édition remonte à 1836, et des *Leçons sur la Théorie mathématique de l'élasticité des corps solides*; c'est le recueil des leçons professées à la Faculté des Sciences. Selon la croyance de l'auteur, la physique expérimentale n'aura qu'un règne passager et cédera la place à la physique rationnelle. En même temps qu'il regarde comme nécessaire l'enseignement de cette science d'attente pour répondre aux besoins incessants des arts industriels, il conseille de tenir les élèves ingénieurs au courant des progrès lents mais sûrs de la véritable physique mathématique, et par suite il croit urgent de leur faire connaître les ressources de l'analyse. M. Lamé a publié récemment : *Leçons sur les fonctions inverses des transcendentes et les surfaces isothermes*. Si les fonctions inverses de la transcendente circulaire sont définies par la trigonométrie, de même les fonctions inverses des transcendentes elliptiques de première espèce sont définies, géométriquement, par le système coordonné que forment trois familles de surfaces isothermes du second ordre, homofocales et orthogonales; car les trois variétés des transcendentes elliptiques de première espèce expriment respectivement la température sur les trois familles considérées isolément, et leurs fonctions inverses sont les axes mêmes de ces surfaces. Telle est la définition adoptée par l'auteur. Prise pour point de départ, elle éclaircit la théorie des nouvelles transcendentes, et même celle des anciennes; elle conduit aux problèmes résolus par Euler, Abel, Jacobi, et ramène à l'unité les formules multiples de chaque solution. Ainsi présentée, cette théorie partielle forme en quelque sorte l'introduction ou le premier chapitre du *Calcul des fonctions inverses*, c'est-à-dire d'un nouveau calcul intégral, seul capable d'accélérer désormais les progrès des mathématiques appliquées. Enfin on a de lui : *Examen des différentes Méthodes employées pour résoudre les Problèmes de Géométrie*; Paris, 1818; — *Plan d'Écoles générales et spéciales pour l'Agriculture, l'Industrie, le commerce, etc.*; 1833; — *Mémoires sur la Stabilité des Voûtes*; 1822; — *Sur les Engrenages*; 1824; — *Sur la Construction des Polygones funiculaires*; — *Sur les Ponts Suspendus*, etc.

JACOB.

*Renseignements particuliers.*

(1) L'École des Voies de Communication est destinée à former des ingénieurs civils plutôt que militaires; les élèves y restent six ans, et en sortent avec le grade de lieutenant. MM. Clapeyron et Lamé étaient chargés d'y enseigner le calcul différentiel et intégral, la mécanique rationnelle, la physique, la mécanique appliquée, la physique appliquée et l'art des constructions. Leurs cours ont été lithographiés, quelques-uns imprimés. Parmi les ouvrages lithographiés pour l'École des Voies de Communication, il y en a deux qui offrent des méthodes nouvelles dans leur application. Le cours de mécanique rationnelle est presque totalement fondé sur le principe des vitesses virtuelles, et le cours de mécanique appliquée sur le principe des forces vives.

qui, une fois vérifiée, serait loin d'être indifférente pour quiconque croit à la transmission des instincts et des facultés. De bonne heure l'enfant fut abandonné à lui-même : il perdit, presque en bas âge, sa mère, femme d'un mérite plus qu'ordinaire, et se montra rebelle aux volontés de son père, qui avait cru se reposer un jour sur lui du soin de ses affaires commerciales ; ce dernier, demeuré seul à soutenir les débris d'une fortune considérable qu'avaient détruite l'emprunt forcé et des désastres maritimes, se retira à Rennes, et y vécut d'une petite pension. L'éducation du jeune La Mennais, à peine ébauchée par un maître de village, se trouva confiée aux soins d'un vieil oncle, Robert des Saudrais, homme d'esprit, qui avait traduit Horace et un livre de Job, mais adversaire déclaré des philosophes, contre lesquels il avait écrit une espèce de satire intitulée : *Le Bon Curé*, annotée depuis par son élève, et qui n'a pas vu le jour. Il fuyait le monde, parlait peu et se plaisait dans la solitude, manifestant déjà un amour de l'indépendance, une sorte de défiance d'autrui et une volonté inébranlable jointe à une tendresse expansive qui devaient former les principaux traits de son caractère. Impatient des règles et altéré de savoir, il travailla sans relâche et se forma seul. Il passait des journées entières dans la bibliothèque de son oncle, comprenait à dix ans Tito-Live, et se passionnait pour Rousseau, bataillait à douze avec le curé du pays sur les vérités de la religion, et paraissait si incrédule que sa première communion dut en être retardée (1). Vers l'âge de quinze ans, il sentit le besoin de mettre de l'ordre dans ses études, et se retira avec son frère Jean dans cette retraite où il passa une grande partie de sa vie, à La Chénaie, maison bâtie par son aïeul sur la lisière de la forêt de Coëtquen, à deux lieues de Dinan. Là, afin de dissiper les doutes que ce chaos de lectures avait éveillés en lui, il recommença obstinément, mais avec la même ardeur, l'éducation de son âme et de son intelligence. Le grec, l'hébreu, le latin, plusieurs langues modernes, devinrent en quelque sorte les instruments de sa volonté (2).

(1) On a peu de détails sur toute sa jeunesse, que « un voile épais de pudeur et de silence recouvrait aux yeux mêmes de ses plus proches ». En 1796 ou 1797, il envoya au concours d'une académie de province un discours dans lequel il combattait la philosophie moderne avec beaucoup de chaleur. Vers la même époque, il accompagna son père à Paris ; le souvenir de la liberté politique dont on y jouissait laissa sur son esprit une forte impression. « Jamais on n'en vit de pareille, disait-il plus tard ; moi-même, à quatorze ans, je glissai quelques articles dans je ne sais quelle feuille obscure. » Il occuperait les livres et les emportait dans sa chambre, où personne n'avait le droit de venir troubler ses méditations. A Saint-Malo, chez sa sœur, il lisait beaucoup de romans et aimait à faire de la dentelle ; puis on le vit donner à l'écriture des journées entières, monter à cheval et nager jusqu'à l'épuisement.

(2) On a retrouvé dans ses papiers les vestiges de ces

Cette fiévreuse poursuite des fruits de la science ne lui faisait point négliger la lecture des Pères de l'Église, des docteurs, des historiens et des controversistes. Il vivait, pour ainsi dire, dans un état de conviction rationnelle sans pratique ; la foi religieuse ne s'éveilla en lui qu'assez tard, et ce ne fut qu'à vingt-deux ans qu'il fit sa première communion. Dès lors, et malgré des hésitations souvent renaissantes qu'il serait plus prudent d'attribuer à une espèce de mélancolie habituelle qu'à une passion profondément sentie, la vocation de La Mennais parut décidée. Il prit la tonsure en 1811, entra en même temps au petit séminaire de Saint-Malo, que son frère Jean avait fondé, et y donna des leçons de mathématiques. Toutefois il attendit encore quelques années avant de consommer le sacrifice de sa liberté ; lorsqu'il s'y résolut (1816), il parut céder à l'exemple de son frère, aux conseils de ses amis spirituels, peut-être même à l'exaltation qui était le fond de son caractère, bien moins qu'à un dessein mûrement réfléchi. « Ce n'est sûrement pas mon goût que j'ai écouté en me décidant à reprendre l'état ecclésiastique », écrivait-il le 14 décembre 1815 à sa sœur.

Jusqu'à ce retour complet à la religion, La Mennais avait essayé ses forces par la publication de quelques ouvrages aussi remarquables par la chaleur du style que par la rigueur excessive du raisonnement. Après avoir terminé une traduction pleine de douceur et de grâce du *Guide spirituel*, petit livre ascétique du bienheureux Louis de Blois, laquelle ne parut qu'en 1809, il jeta, dans les *Réflexions sur l'État de l'Église*, son premier cri de guerre contre l'indifférence religieuse. « A la persécution du glaive et du raisonnement, disait-il, a succédé une nouvelle espèce de persécution, plus dangereuse peut-être, la persécution de l'indifférence ; triste et funeste effet des doctrines matérialistes qui ont fini par étouffer entièrement le sens moral. » Il ne voyait de remède à ce fléau que dans l'initiative puissante du clergé, organisant librement des synodes, des conférences et des communautés. Cet appel au droit d'association, bien qu'il n'eût alors aucune chance d'être écouté, devint un acte répréhensible aux yeux d'un gouvernement qui proscrivait les *idologues* ; l'ouvrage fut saisi par la police impériale et immédiatement détruit. Trois ans plus tard La Mennais travaillait, avec son frère aîné, à la *Tradition sur l'Institution des Evêques*, publiée dans les premiers

études acharnées, entre autres une version de l'*OEdipe roi*, dont les marges sont couvertes de notes philologiques, un extrait du livre de Viger sur les principaux idiomes de la langue grecque, des *Règles sur les changements de points dans les noms masculins de l'hébreu*, un *Traité des Accents* d'après Buxtorf, un projet de grammaire arabe en date du 13 août 1812, etc. Il entretenait, pour se guider dans ses recherches, une assez active correspondance avec le professeur Gall, qui, en le traitant de *respectable ami*, le proclamait *digne de cultiver les Muses grecques*.

jours de la Restauration. C'était un recueil de recherches longues et érudites sur une question importante, et que plusieurs controversistes, MM. de Pradt, Grégoire et Tabaraud entre autres, avaient tranchée en ce sens que l'élection des évêques n'avait nul besoin d'être validée par le saint-siège.

Au commencement de 1814, La Mennais vint à Paris, vécut pauvre et ignoré dans une petite chambre de la rue Saint-Jacques, et applaudit, avec la joie d'une âme délivrée, à l'écroulement du despotisme impérial. Sous l'égide de la monarchie restaurée, il fulmina contre l'université un *factum* violent, où il se laissait aller jusqu'à dire en thèse générale que « étudier le génie de Bonaparte dans les institutions qu'il forma, c'était sonder les noires profondeurs du crime et chercher la mesure de l'humaine perversité ». Après de telles paroles, il pensa qu'au retour de Napoléon il serait prudent de quitter la France; menacé ou croyant l'être, il se déroba aux recherches, annonça son départ pour les colonies « afin d'essayer d'y faire quelques affaires » (il n'avait alors qu'un faible revenu de 4 à 500 francs), et se réfugia en réalité à Guernesey, où il demeura plusieurs mois, sous le nom supposé de Patrick Robertson. De là il passa en Angleterre. Recommandé à l'abbé Carron, prêtre français qui s'occupait à Londres de l'éducation des enfants des émigrés, il fut accueilli par lui avec bonté; et comme il se trouvait dans un entier dénûment, il accepta dans son pensionnat les modestes fonctions de maître d'études (1). En novembre 1815 il l'accompagna à Paris, et se fixa près de lui à la maison des Feuillantines, où, à part d'assez courtes absences, il devait passer les plus tranquilles années de sa vie (2). Sept mois de séjour au sein d'un pays protestant avaient affermi sa conviction religieuse, entretenue par l'abbé Carron, qu'il nommait son *père spirituel*, et il ne tarda pas à recevoir l'ordination sacerdotale des mains de l'évêque de Rennes; il était alors âgé de trente quatre ans.

A peu de temps de là l'humble prêtre devait en un seul jour « se trouver investi de la puis-

sance de Bossuet (1) ». Le premier volume de *l'Essai sur l'Indifférence* fut préparé dans l'exil et terminé aux Feuillantines (2); lorsqu'il parut (1817), il « fit l'effet au monde d'une brusque explosion, » et quarante années d'oubli n'ont pas encore éteint dans les âmes le retentissement de ce coup de tonnerre. C'est que, représentant avec plus d'éloquence et d'autorité l'œuvre de la restauration catholique commencée par MM. de Maistre, de Bonald et de Châteaubriand, La Mennais avait touché sans ménagement à la plaie vive de la société.

« Le siècle le plus malade, dit-il, n'est pas celui qui se passionne pour l'erreur, mais celui qui néglige, qui dédaigne la vérité... Religion, morale, honneur, devoir, les principes les plus sacrés, comme les plus nobles sentiments, ne sont qu'une espèce de rêves, de brillants et légers fantômes qui se jouent un moment dans le lointain de la pensée, pour disparaître bientôt sans retour. Non, jamais rien de semblable ne s'était vu, n'aurait pu même s'imaginer. Il a fallu de longs et persévérants efforts, une lutte infatigable de l'homme contre sa conscience et sa raison, pour parvenir enfin à cette brutale insouciance. Contemplant avec un égal dégoût la vérité et l'erreur, il affecte de croire qu'on ne les saurait discerner afin de les confondre dans un commun mépris; dernier degré de dépravation intellectuelle où il lui serait donné d'arriver (3). »

Se plaçant, aussi haut que possible, au point de vue unique de l'autorité et de la foi, il s'attache d'abord à prouver la folie et le crime de la théorie de l'indifférence religieuse, oppose au protestantisme et à la philosophie une démonstration puissante du christianisme; et, poussant la discussion à ses derniers termes, dénonce, comme sources traditionnelles du mal, le mépris de l'autorité et la suprématie de la raison individuelle. Cette polémique, si brillamment engagée, l'appelaient en quelque sorte aux honneurs de la vie publique. Il s'y produisit avec tout l'éclat du génie, et ne recueillit d'abord autour de lui que l'admiration et l'enthousiasme. Son humeur militante le poussa dans l'arène

(1) H. Lacordaire. *Considérations sur le Système philosophique de M. de L.*

(2) Nous trouvons dans les *Notes et Souvenirs* une rapide esquisse de cette retraite. « Là vivaient dans une sorte de communauté quelques femmes nobles, ferventes catholiques, royalistes quand même, ayant aidé la bonne cause dans les temps les plus difficiles : M<sup>lles</sup> de Lucnière, de Tremereuc et de Villers, qui étaient venues et restèrent par la suite les amies de La Mennais. Ce fut pour lui une famille d'élection. Les prêtres y venaient en foule, attirés par l'estime qu'on y faisait d'eux et par le crédit notoire dont jouissait l'abbé Carron auprès des princes et de la grande-annoblie. Qu'on n'allie pas se figurer que La Mennais fut séduit par une sottise idolâtrique dont il aurait été l'objet. Ses nouveaux amis étaient la plupart gens de trop de cœur et de trop de sens pour ne pas le contredire et même le reprendre quand il semblait s'égarer. Et La Mennais lui-même, à l'heure des premiers triomphes, écoutait avec une grande docilité les conseils qu'il savait inspirés par une amitié sincère. » (P. 20-24).

(3) *Essai sur l'Indifférence*, I, introd.

(1) Tous les biographes de La Mennais ont rapporté à son séjour à Londres une anecdote, d'après laquelle il serait allé « tremblant, le chapeau à la main, avec un habit usé, » se proposer comme précepteur chez lady Jennings, belle-sœur de lord Stafford, qui l'aurait renvoyé indignement sous prétexte qu'il avait *faït trop bête*. Quoi qu'il en soit, « cette première impression, dit M. Forgues, ne tarda point à s'effacer, et fit place chez la grande dame à une amitié dont les correspondances de La Mennais portent témoignage ».

(2) Sur les sollicitations de l'abbé Carron et de son frère, il était entré, en décembre 1815, au séminaire de Saint-Sulpice. « Là, il fut jugé par ses compatriotes à peu près comme il l'avait été par la grande dame anglaise. Ces messieurs lui firent une réputation d'imbécillité; car il avait eu le tort de ne se pouvoir plier au régime de leur maison, et au bout de quinze jours il revint aux Feuillantines, disant que le plus beau jour de sa vie était celui où il s'était senti libre sur le pavé de la rue de Pot-de-Fer. » (R. Robinet, *Études sur l'abbé de L.*, p. 17.)

politique. Il entra au *Conservateur*, journal fondé par MM. de Châteaubriand, de Villèle, de Bonald, de Frayssinous, de Castelbajac, etc., et dont toutes les forces étaient dirigées contre le ministère Decazes. Cependant, quoique lié avec les principaux défenseurs de la monarchie, il n'était pas, même alors, ce qu'on appelle un royaliste; moins dévoué à la cause du roi qu'à celle de la religion, il cherchait dans l'une des garanties de stabilité pour l'autre, et s'inquiétait bien plus, dans ses articles, de combattre le déisme que de défendre le trône et les principes légitimes. Aussi eut-il rarement quelques paroles flatteuses pour les divers gouvernements qui se succédèrent sous la Restauration (1); soit mécontentement, soit prévision de l'avenir, il les combattit tous. Ainsi, après avoir contribué à la chute de M. Decazes (1820), il passa, avec une partie de ses collègues qu'on appela « les incorruptibles, » au *Drapeau blanc*, qui fit au ministère Villèle une guerre impitoyable, continuée par lui dans le *Mémorial catholique*. Au dire des contemporains, nul n'apportait dans ces luttes quotidiennes une logique plus pénétrante et une forme plus acérée.

Cependant La Mennais avait donné la solution du grand problème de la foi, si hardiment posé dans le premier volume de l'*Essai*, et cette solution, peu comprise dès l'origine, avait violemment partagé les esprits. Le monde religieux se troubla et la Sorbonne fut scandalisée: prélats et philosophes s'unirent dans un concert de réprobation unanime; il y eut contre le novateur un déchaînement d'arguments scolastiques qui rappelait la grande querelle des réalistes et des nominalistes. Dans le second volume (1820), il repoussait le système de Descartes, qu'il s'appuyait sur l'évidence et la raison privée, remontait le flot des âges, suivait pas à pas la transmission de la vérité à travers les siècles et fondait la certitude sur l'autorité du genre humain; cela fait, il analysait la tradition humaine, la rapprochait du dogme catholique, établissait leur parfaite concordance, et arrivait à prouver que la vérité catholique se défuit non-seulement de la révélation, mais encore de l'autorité traditionnelle du genre humain (2). Dans les deux derniers volumes, publiés en 1824, il réunit les traditions éparses de chaque peuple, et en forma un redoutable faisceau, qui servit à démontrer que le christianisme seul possédait, à un degré éminent, le double caractère de perpétuité et d'universalité. Malgré d'amères diatribes et de nombreuses lacunes, malgré les fautes d'une érudition incomplète, quoique bien vaste, et parfois dépourvue de critique, cet ouvrage, écrit dans

un style sérieux, convaincu, pressant, est resté son plus beau titre de gloire. Frayant une voie nouvelle aux penseurs, la *théorie du sens commun* ébauchait l'alliance tant souhaitée de la raison et de la foi; peut-être, comme on l'a dit, contient-elle le programme de la future science chrétienne. Attaqué avec une violence inouïe par les deux adversaires qu'il avait cru mettre d'accord, applaudi par la partie vivace de l'Église, qui se voyait à la veille d'une renaissance, La Mennais, comme dans un mouvement d'impatience, rédigea en trois semaines la *Defense de l'Essai*, consacrée à de nouveaux développements de son système. M. de Maistre, qui professait pour lui une estime particulière, lui avait donné le conseil de « laisser coasser toutes ces grenouilles. » (1).

Sentant la nécessité de raffermir la situation si contestée que le haut clergé lui avait faite auprès de l'autorité pontificale, il se rendit en juin 1824 à Rome, et trouva dans le sacré collège beaucoup d'ennemis et dans le pape un admirateur (2). Léon XII le nomma le « dernier Père de l'Église, » et lui offrit le chapeau de cardinal; mais La Mennais refusa cette faveur, et employa son crédit à faire nommer à la nonciature de France le cardinal Lambruschini, qui devint par la suite un de ses ennemis les plus acharnés. De retour pendant l'hiver de 1825, après avoir publié la traduction si fraîche et si poétique de l'*Imitation*, il prit texte d'une ordonnance de M. Lainé, alors ministre de l'intérieur, qui prescrivait dans tous les séminaires l'enseignement des quatre articles de la déclaration de 1682, pour faire paraître le livre *De la Religion, considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et politique* (1825). Poussant jusque dans ses extrêmes conséquences l'opposition timide jadis tentée par Fénelon, comme l'a fait observer Ballanche, il rompit brusquement avec les légitimistes et les libéraux, et demandait à Rome, siège de la suprématie spirituelle, l'unique solution du problème social. Cette position fautive, où le plaçait une piété égarée autant que l'emportement d'une logique trop rigoureuse, eut pour premier effet d'attirer sur lui une condamnation pour désobéissance aux lois, prononcée le 22 avril 1826 par le tribunal correctionnel, malgré l'éloquente plaidoirie de M. Berryer (3). Dès lors commença

(1) Un écrivain ultramontain portait sur lui à cette époque le jugement suivant: « C'est, d'une part, le désordre d'une imagination ardente et d'un cœur flatte et superbe; et d'autre part, l'ironie, le sarcasme, non envers les choses, mais envers les personnes sociales. Son talent est de hasarder plutôt que de systématiser. C'est une sorte de *Diderot catholique*; et il continuait, nous le dirons qu'il ne devint l'autre. » (Madrolle, *Defense de l'œuvre social*; 1825.)

(2) Le portrait lithographié de l'auteur de l'*Essai* est un tableau de la Vierge ornant seuls l'appartement de Léon XII; son successeur, Pie VIII, conserva religieusement cette disposition. — Il parut, au salon de 1828, un beau portrait à l'huile de La Mennais, peint par Paulin Guérin, et qui attira vivement l'attention.

(3) Ce fut alors qu'a la fin d'une courte allocution, il

(1) Mévée rendait hommage à l'intégrité du caractère de La Mennais lorsqu'en passant on revint les principaux rédacteurs du *Conservateur*, il disait: « MM. de Châteaubriand et de Villèle veulent et auront le pouvoir; MM. de Bonald et de La Mennais, la satisfaction de leur conscience. »

(2) *Calorie des Contemp. illustres*, t. I.

contre La Mennais la persécution de l'épiscopat, laquelle se traduisait d'abord par de sourdes attaques dans les mandements et les lettres pastorales. Profondément dégoûté du gouvernement constitutionnel, qu'il appelait une *grande parade*, il s'obstina à chercher en dehors de lui, et dans le dogme catholique mieux approprié aux besoins du siècle, la pensée qui pût édifier l'avenir. La ruine imminente des Bourbons lui paraissait déjà un fait accompli; il se détacha par degrés de la monarchie en la voyant s'affranchir de plus en plus de l'Église. Lorsque 1830 éclata, il était tout résigné. Ce nouvel ordre de choses auquel on aspirait avec une si vive ardeur, ne l'avait-il pas annoncé, l'année précédente, dans les *Progrès de la Révolution et de la Guerre contre l'Église*? S'il fait encore appel dans cet ouvrage à une théocratie impossible, il y traite le pouvoir avec beaucoup d'irrévérence, et témoigne d'un progrès notable vers les doctrines de la liberté. « Nous le disons sans détour; dit-il: ce mouvement est trop général, trop constant pour que l'erreur et les passions en soient l'unique principe. Dégagé de ses fausses théories et de leurs conséquences, le libéralisme est le sentiment qui, partout où règne la religion du Christ; souève une partie du peuple au nom de la liberté. » La rigueur fatale de ses principes l'atténuaient ainsi, par des transformations successives, à mesure qu'il politique la souveraineté dans la loi de justice promulguée par la conscience universelle des peuples comme il l'avait placée en philosophie dans la tradition universelle du genre humain (1).

La révolution de Juillet permit à La Mennais, selon l'expression de M. Sainte-Beuve, de se produire politiquement dans une pleine lumière. Profitant de l'affranchissement de la presse; et voulant poser la première assise du catholicisme régénéré, il fonda *L'Avenir* (1<sup>er</sup> septembre 1830), et choisit, pour indiquer aux croyants la voie nouvelle; cette double épigraphe: *Dieu et Liberté*; — *le Pape et le Peuple*. Des disciples jeunes et ardents lui prêtèrent leur concours: nous citerons dans le nombre les abbés Gerbet et de Salinis, tous deux évêques aujourd'hui, Lacordaire, Combalot, Rohrbacher,

MM. de Coux, de Montalembert et d'Ortigue. Pendant un moment toutes ces plumes dévouées rendirent à la religion une popularité depuis longtemps perdue. Ce n'était pas sans un mélange d'admiration et de sympathie qu'on entendait des prêtres enseigner, avec des paroles brûlantes, le progrès et la liberté. La foi, se jetant au milieu des partis, devenait révolutionnaire; elle préparait, par le développement des lumières, la théocratie future, présentée, dans un avenir lointain, comme la forme définitive de la société. Aïen de hâter l'époque de cette évolution suprême, que demandait *L'Avenir*? Des réformes radicales dans l'ordre religieux et politique, réformes qu'une révolution nouvelle s'était trouvée impuissante à pratiquer, et dont le plan seul effraya le débile successeur des grands papes du moyen âge. Soumis sans restriction à l'autorité du saint-siège, *L'Avenir* réclamait l'abrogation du concordat, l'affranchissement de l'Église, la suppression du budget des cultes, la décentralisation administrative, l'extension des droits électoraux, la liberté de conscience pleine, universelle, sans distinction ni privilège, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse, la liberté d'association. Certes le parti démocratique d'alors était loin de ces hardieses.

Encouragé par les acclamations du peuple et du clergé inférieur, La Mennais rencontra dans les rangs de l'épiscopat la plus violente opposition, entretenue par de vieilles rançunes. Un grand nombre de prélats, à la tête desquels se mit le fougueux archevêque de Toulouse, M. d'Astros, dénoncèrent à Rome les hérésies du moderne Savonarole; la Compagnie de Jésus envenima habilement la situation. Au milieu de l'orage qui s'amassait de tous côtés, la publication de *L'Avenir* fut, de l'avis de tous les rédacteurs, suspendue le 15 novembre 1831. « Si nous nous retirons un moment, écrivait La Mennais, ce n'est point par lassitude, encore moins par découragement, c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israël, consulter le Seigneur en Silo. » Quelques jours après cette déclaration, il prit, en compagnie de MM. Lacordaire et de Montalembert, le chemin de la ville éternelle. Dès son arrivée, il fut laissé dans un isolement complet. À peine si on se doutait de quels terribles problèmes il venait chercher la solution. « Il nous importait d'obtenir une audience du pape même. Des intrigues se nouèrent pour l'empêcher. Elle nous fut accordée cependant; mais à la condition qu'il n'y serait parlé en aucune manière de ce qui nous amenait (1). » Après plusieurs mois d'attente, il s'était décidé à rentrer en France lorsqu'à son passage à Munich il reçut la lettre encyclique du 15 août 1832, dans laquelle Grégoire XVI condamnait, sans les désigner, les théories de *L'Avenir*. La liberté de conscience y était notée comme la source in-

lança ces fameuses paroles: *Je leur serai voir ce que c'est qu'un prêtre.* » M. Dupin, ajoute M. de Lomenie, plaçant pour *Le Constitutionnel* et invitait le ministère public à arrêter le développement des doctrines ultramontaines, y fit allusion en disant: « Faites-leur donc voir ce que c'est qu'un procureur général. »

(1) A propos de cet ouvrage, M. Affre, dans un *Essai sur la Suprematie temporelle du Pape*, traçait de l'auteur un portrait peu flatteur: « Dans son humeur guerroyante, M. de La Mennais, s'attaque à toutes les positions, à tous les partis, à toutes les opinions, lance des traits contre tout ce qu'il y a de plus humble et de plus élevé, à droite et à gauche, dans les directions les plus contraires: rois, peuples, ministres, évêques, séminaires, libéraux et royalistes, jésuites et jacobins, tous sont foudroyés par cet inflexible censeur, attaqué par ce vigoureux athlète, qui frappe sur tous à coups redoublés, et qui, après avoir combattu tout le monde, finit par se combattre lui-même. »

(1) *Affaires de Rome.*



fecte de l'indifférentisme, et la liberté de la presse flétrit des épithètes de *funeste*, d'*odieuse* et d'*exécrable*. La Mennais déclara immédiatement que le journal ne paraîtrait plus, et que l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse était dissoute. Cela ne parut pas suffisant : on exigea de lui une soumission dogmatique. De longs pourparlers s'engagèrent; deux adhésions furent repoussées, l'une comme incomplète, l'autre comme perverse dans ses réserves. On trouva peut-être « un plaisir trop humain à écraser la fierté de La Mennais sous le poids d'une autorité au nom de laquelle pendant longtemps il avait lui-même tyrannisé les esprits (1). » De guerre lasse, il se rendit enfin, « convaincu, écrivait-il à l'archevêque de Paris, qu'en signant cette déclaration il signait implicitement que le pape était Dieu, et tout prêt à le signer explicitement pour avoir la paix. » Toutefois il s'était réservé sa pleine liberté pour tout ce qu'il croirait intéresser son pays et l'humanité.

Puis il se retira à La Chênaie, et y composa en une semaine, dit-on, les *Paroles d'un Croyant*, qui ne virent le jour qu'en mai 1834, après un an de réflexion (2). De ce jour date sa rupture définitive avec le saint-siège et l'Église catholique, quoiqu'on puisse sans peine la faire remonter au moment où il quitta Rome avec l'amère conviction qu'il avait prodigué son cœur, sa foi, sa volonté à ressusciter un cadavre. Il hésita toute une année avant de se déclarer émancipé. Quel courage ne lui fallut-il pas pour cette transfiguration ! et quel martyre d'esprit que ce reniement de la première moitié de sa vie ! Mais, comme toutes les natures fières et originales, il avait soif d'une liberté fort étendue ; la règle et le mot d'ordre lui étaient un joug insupportable ; ne tenant compte ni du temps ni des obstacles, il ne se plaisait que dans l'avenir idéal qu'il pressentait ou rêvait sans cesse. Tout ce qu'il y avait en lui de passion, de tendresse et de colère s'exhala dans les *Paroles*. « Les deux qualités essentielles de La Mennais, la simplicité et la grandeur, se déployaient tout à leur aise dans ces petits poèmes où un sentiment exquis et vrai remplit avec une parfaite proportion un cadre achevé. Il créa avec des reminiscences de la Bible et du langage ecclésiastique cette manière harmonieuse et grandiose, qui réalise le

phénomène unique dans l'histoire littéraire d'un pastiche de génie » (1). A l'apparition de cet ouvrage, qui fut bientôt traduit dans toutes les langues, éclata une immense explosion d'enthousiasme et de haine. Les adhérents de *L'Avenir* se séparèrent avec éclat de leur maître; les vaincus et les vainqueurs de Juillet le chargèrent à l'envi de leurs fautes (2). Quant au pape, dans une nouvelle encyclique, datée du 7 juillet 1834, il condamna ce livre « petit par son volume, mais immense par sa perversité », et, revenant sur le passé, réprouva en même temps le « fallacieux système » à l'aide duquel on avait essayé de fonder sur une autre base que la révélation la certitude en matière de religion.

Réduit à recommencer sa vie, La Mennais accepta l'ingrate mission d'apôtre du peuple, et y apporta la même fougue et la même candeur qu'à l'époque encore récente où il défendait les droits de la tiare et de la couronne. Cette fois du moins il eut pour se justifier du nom d'apostat sa conscience pure et la certitude d'être dans la véritable voie. Après avoir écrit les *Affaires de Rome* (1836), où règne un ton de modération inaccoutumée et de mélancolie touchante, il s'adressa plus directement à la démocratie, dont il était en quelque sorte la sentinelle perdue, et fonda un nouveau journal, *Le Monde* (février 1837), destiné à vivre à peine quelques mois. Puis, de temps à autre, il entreprit une série de pamphlets politiques : *Le Livre du Peuple*, *L'Esclavage moderne*, *Religion*, *La Politique du Peuple*, qui sont plutôt des poèmes pleins de souffle et de vie que des théories élaborées avec réflexion. On l'y voit appeler de ses vœux la souveraineté populaire, exercée par le suffrage universel dans la forme républicaine et ayant pour triple dogme la liberté, l'égalité et la fraternité. En religion, il adopta ce que M. de Lamartine a nommé le *Christianisme législatif*. « Si les hommes, s'écrie-t-il, poussés par l'impérieux besoin de renouer, pour ainsi dire, avec Dieu,

(1) E. Renan, *Lamennais et ses Écrits*, dans la *Revue des Deux Mondes*, août 1887.

(2) Tandis que Lermier proclamait le déserteur de l'Église « le seul prêtre de l'Europe », Michaud disait des *Paroles* : « C'est vs qui fait ses pâques »; Châteaubriand : « C'est un club sans un clocher »; et J. L. Chevalier : « C'est l'évangile diabolique de la science sociale. » Au milieu du déluge de critiques violentes que souleva la publication de ce livre, on remarqua avec peine les deux lettres signées l'une Lacordaire, l'autre Combalot. Ce dernier, dont le dévouement pour *La Mennais* était allé jusqu'au fanatisme de la tendresse, écrivait ceci : « Il y a de l'aigle, du lion, du tigre peut-être dans vos entrailles; la douceur de l'agneau n'y fut jamais. Votre âme est périe de sarcasmes, Voltaire vous eût envié ce don... Écrivez le livre de vos rétractations, c'est le meilleur emploi que vous puissiez faire des quelques jours qui vous restent. » Et plus bas il ajoutait sur un autre ton : « Hélas ! j'ai blessé un cœur où je voudrais répandre des torrents d'amour, etc. » Au reste *La Mennais*, un des hommes de ce temps qu'on a le plus discutés, s'inquiétait peu des libelles qu'on a écrits par centaines contre lui; et, comme Fontenelle, il n'allait pas jusqu'à en faire collection, du moins il ne perdait pas son temps à les lire.

(1) Silvestre de Sacy, dans le *Journal des Débats*, juillet 1837.

(2) Il désignait ainsi les motifs qui l'avaient déterminé à la publication de ce livre. L'acte le plus important de sa vie : « 1° la conscience qu'en le faisant je remplis un devoir, parce que je ne vois de salut pour le monde que dans l'union de l'ordre, du droit, de la justice et de la liberté; 2° la nécessité de fixer ma position, qui aux yeux du public est maintenant équivoque et fautive; de laver mon nom, dans l'avenir, du reproche d'avoir conivé à l'horrible système de tyrannie qui pèse aujourd'hui sur les peuples. S'il faut souffrir pour ça, peu importe; je ne le regretterai pas. Il y a pour chaque position un genre de courage, dont il est honteux de manquer. »

relèvement chrétien, qu'on ne s'imagine pas que le christianisme auquel ils se rattacheront puisse être jamais celui qu'on leur présente sous le nom de catholicisme. » Aussi l'a-t-on accusé de professer le pur déisme avec morale évangélique. L'un de ces écrits du moment, *Le Pays et le Gouvernement*, motiva contre lui, le 26 décembre 1840, une condamnation en cour d'assises à un an de prison et à 2,000 fr. d'amende (1). De 1841 à 1846, il donna *l'Esquisse d'une Philosophie*, qui eut à son apparition un grand succès.

La révolution de 1848 apporta à La Mennais la même déception qu'il avait subie après 1830 ; il la salua avec une vive espérance, exigeant d'elle ce qu'il avait demandé à l'Église, un coup de baguette qui fit disparaître du monde l'oppression et l'injustice. Son rôle fut celui d'un homme sincère, ne prenant souci que du but, et le voyant plus proche qu'il n'était. Les hommes et les faits lui présentèrent des obstacles qu'il n'avait point prévus et qui l'irritèrent ; quatre mois après avoir fondé *Le Peuple constituant* (27 février—11 juillet), il s'arrêtait découragé. « Silence au pauvre ! » s'écriait-il dans un adieu désespéré (2). Cependant il était entré à l'Assemblée constituante comme un des représentants de la Seine, et son mandat lui fut renouvelé pour la législative. Nommé membre du comité de constitution, il s'empressa de lui communiquer dès la première séance un projet complet, rédigé avec une grande hauteur de vues, mais qui avait le défaut d'être trop radical et inexécutable dans certaines parties. Ne voyant pas jour à le faire admettre tel qu'il était par ses collègues, il ne voulut se prêter à aucune concession, et jugea inutile d'insister en faisant connaître sa pensée sur l'organisation de la république : il crut avoir payé sa dette à la démocratie. Depuis cette époque, on le vit pendant quatre ans assister régulièrement aux séances et protester de son vote silencieux contre les violences et les trahisons des partis. Le coup d'État du 2 décembre le jeta dans un abattement profond ; ses devoirs nouveaux l'abandonnaient-ils ? fallait-il aussi porter le deuil de la liberté comme il l'avait fait de la religion ? Il chercha dans l'étude un soulagement à cette

tristesse infinie, qui était devenue chez lui un mal chronique, et traduisit *La Divine Comédie* du Dante, pour laquelle il professait un enthousiasme remontant à ses plus jeunes années. Puis, ce travail achevé, « ne sentant plus en lui une idée qui pût le faire vivre », il mourut après quelques semaines de maladie (27 février 1854), se possédant lui-même jusqu'au dernier moment, sobre de paroles et tranquille dans la foi qu'il s'était faite (1). Ses obsèques eurent lieu le surlendemain, 1<sup>er</sup> mars, au milieu d'un immense concours de peuple ; la police, qui avait déployé un grand appareil militaire, ne permit qu'à huit personnes l'accès du cimetière du Père-Lachaise, où pas un mot ne fut prononcé sur sa tombe. Rien, ni croix ni pierre, n'indique la place où repose un des hommes qui de leur vivant ont su le plus remuer les passions de leurs contemporains.

En donnant la liste des ouvrages de La Mennais, dont M. Quérard a publié une *Notice* très-détaillée, nous n'y ferons pas entrer les nombreux opuscules, brochures, lettres ou réimpressions d'articles qui ont été, en grande partie, réunis dans les *Mélanges*. Pour la facilité des recherches, nous diviserons cette liste en trois parties comprenant les écrits ascétiques, la religion et la philosophie, et la politique.

ÉCRITS ASCÉTIQUES. — *Le Guide spirituel ou le Miroir des âmes religieuses*, trad. du latin de Lod. Blossius (Louis de Blois) ; Paris, 1809, pet. in-12, publié sans nom d'auteur, et réimpr. en 1820 dans la *Bibliothèque des Dames chrétiennes* ; — *L'Imitation de Jésus-Christ*, trad. nouvelle ; avec des réflexions à la fin de chaque chapitre ; Paris, 1824, in-18 ; 14<sup>e</sup> édit., 1845 ; la *Préface* et les *Réflexions* avaient déjà paru en 1820 en tête de la traduction de M. de Genoude. A. Barbier, dans son *Dictionnaire des Ouvrages anonymes* (2<sup>e</sup> édit., n<sup>o</sup> 21,863) prétend, sans donner aucune preuve de cette assertion, que le travail si remarquable de La Mennais n'est qu'une espèce de contrefaçon de celui que donna au dix-septième siècle le jésuite Lallemand ; — *Danger du Monde dans le premier âge* ; Paris, nouv. édit., 1827, in-18 de 36 p., imprimé d'abord dans le tome V de la *Bibliothèque des Dames*

(1) « Au plus haut de la prison de Sainte-Pélagie, sous les toits, dans une assez grande pièce basse, éclairée par quatre ouvertures étroites, La Mennais passa sa cinquante-neuvième année tout entière. Une fois entré dans ce cachot aérien, il n'en voulut jamais franchir le seuil. De nombreux amis y montaient chaque jour. Ouverte de tous côtés, cette cellule était glaciale en hiver, brûlante pendant les chaleurs. Sans doute il ne dépendait que de lui d'être ailleurs. Mais qui se figurerait, connaissant La Mennais, une demande pareille, signée de lui ? Inflexible et patient, il donna sa liberté comme il eût donné sa vie. » (Farges, *Notes et Souv.*, 106.)

(2) Ce journal, un des plus originaux de la presse républicaine, était rédigé par La Mennais, Pascal Duprat et Aur. Barbet ; la nouvelle loi sur le cautionnement le força de suspendre sa publication. Malgré les efforts de La Mennais pour attirer les poursuites contre lui-même, le gérant fut déclaré seul responsable et condamné, le 26 octobre 1848, à un mois de prison et 800 fr. d'amende.

(1) Il succomba à Paris, rue du Grand-Chantier, n. 13, aux suites d'une pleurésie. Dès qu'on sut qu'il avait pris le lit, on s'agita de tous côtés pour obtenir de lui, sinon une rétractation du passé, du moins un retour à la foi catholique. La mort de Grégoire avait déjà donné le triste spectacle de ces excès du zèle dévot. Mais le malade avait expressément défendu l'entrée de sa chambre aux personnes étrangères à sa famille ; il remit, dès le 16 janvier 1854, à chacun de ses exécuteurs testamentaires, MM. Aug. Barbet et Benoit-Champy, un exemplaire de l'écrit suivant :

« Je veux être enterré au milieu des pauvres et comme le sont les pauvres. On ne mettra rien sur ma tombe, pas même une simple pierre. Mon corps sera porté directement au cimetière, sans être présenté à aucune église. On n'enverra point de lettres de faire part.... Je défends très-expressément qu'on mette les scellés chez moi. »

Un procès-verbal de ses derniers moments fut rédigé par MM. Montanelli, A. Lévy, H. Carnot, F. Martin et Jallat, et communiqué aux journaux.

*chrétiennes, puis augmenté de cinq chapitres, sous le titre nouveau de Guide du Premier Age*; 1828, in-18; 1844, in-32; — *Journafe du Chrétien*; Paris, 1828, in-16; c'est un recueil des prières les plus touchantes que la piété chrétienne ait formulées; — *Recueil de Piété*; Paris, 1828, in-16 de 96 p.; — *Les Évangiles, trad. nouv., avec des notes et des réflexions à la fin de chaque chapitre*; Paris, 1846, in-12, réimpr. la même année avec beaucoup de luxe.

RELIGION ET PHILOSOPHIE. — *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle, et sur sa situation actuelle*; Paris, 1808, in-8°, réimpr. en 1814 et en 1819 (1); — *Tradition de l'Église sur l'Institution des Evêques, par M. l'abbé L\*\*\**; Paris, 1814, 3 vol. in-8°, ouvrage rédigé avec son frère, et qui n'a jamais figuré dans ses *Œuvres* (2); — *Influence des Doctrines philosophiques sur la Société*; 1816; — *Essai sur l'Indifférence en matière de Religion*; Paris, 1817-1823, 4 vol. in-8° (les trois premières éditions ne portent pas de nom d'auteur); 8° édit., 1825; la plus récente est de 1843-1844, 4 vol. in-12. Peu de livres ont eu un succès aussi rapide que le tome I<sup>er</sup> de l'*Essai*, dont quarante mille exemplaires s'écoulerent en peu d'années; il donna lieu à des attaques violentes publiées par MM. Baston, Bellugon, de Montlosier, Lucas, Bouchitté, Clausel de Coussergues, etc. (3); — *Mélanges religieux et philosophiques, premier recueil*; Paris, 1819, in-8°, impr. pour la première fois à la suite de la 3<sup>e</sup> édit. des *Réflexions sur l'état de l'Église*; on y a réuni trente opuscules; — *Observations sur la promesse d'enseigner les quatre ar-*

*ticles de la déclaration de 1682, exigée des professeurs de théologie par le ministre de l'intérieur*; Paris, 1818, in-8°; la 2<sup>e</sup> édit., de 1824, est signée; — *Sommaire d'un Système des Connaissances humaines*; vers 1820; brochure anonyme, qui n'a été réimprimée que dans les *Œuvres*, édit. 1844; — *Réflexions sur la nature et l'étendue de la soumission due aux Lois de l'Église en matière de discipline*; Paris, 1820, in-8° de 16 pag.; — *Défense de l'Essai sur l'Indifférence*; Paris, 1821, 1827, 1829, in-8°; réimpr. ensuite avec l'*Essai*; — *Défense de la vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, à l'occasion d'un écrit intitulé: Véritable histoire des Mômiers*; Genève, 1824, in-8°: écrit satirique signé C. P. et inséré dans *Le Mémorial catholique* deux mois plus tard; — *Du Projet de lois sur les Congrégations religieuses de Femmes*; Paris, 1825, in-8° de 32 p.; — *Quelques Réflexions sur le Procès du Constitutionnel et du Courrier, et sur les Arrêts rendus à cette occasion*; Paris, 1825, in-8° de 48 p.; — *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*; Paris, 1825-1826, 2 part. in-8°; 3<sup>e</sup> édit. de la 1<sup>re</sup> part., 1825. Dans cette exposition de la théocratie romaine, on trouve cette phrase, reprise et développée par les orateurs du dernier règne: « La religion en France est entièrement hors de la société politique et civile, et par conséquent l'État est athée. » — *Nouveaux Mélanges*; Paris, 1826, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1835, recueil de cinquante-et-un opuscules ayant paru dans la presse ou tirés à part; — *Première Lettre à Monseigneur l'archevêque de Paris*; Paris, mars 1829, in-8°; — *Deuxième lettre au même*; Paris, avril 1829, in-8°; — *Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*; Paris, 1829, in-8°; réimpr. la même année; — *Déclaration présentée au saint-siège par les rédacteurs de L'Avenir*; Paris, 1831, in-8° de 32 p.; elle porte les noms suivants: La Mennais, H. Gerbet, Rohrbacher, Lacordaire, de Caux, Bartels, Ch. de Montalembert, J. d'Ortigue, de Salinis, Harel de Tancred et Waille, gérant; — *Paroles d'un Croquant*; Paris, 1834, in-8°; des fragments de ce livre avaient d'abord paru dans la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris*; de nombreuses éditions en tons formats en ont été faites ainsi que des traductions en plusieurs langues; il a donné lieu à des imitations, des réfutations et des parodies de toutes sortes, et un magistrat, M. Duchapt, a inséré dans le *Journal de Bourges* la traduction en vers d'un chapitre: — *Troisièmes mélanges*; Paris, 1835, in-8°; qui renferment trente-huit opuscules, en partie connus; — *Affaires de Rome*; Paris, 1837, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1838, 2 vol. in-32: récit assez tardivement écrit du voyage que l'auteur fit à Rome en 1832 en compagnie de MM. Lacordaire et de Montalembert; — *Esquisse d'une Philosophie*; Paris, 1841-1846, 4 vol. in-8°, trad. en allemand; —

(1) On sait que la première édition, qui était anonyme, fut saisie et supprimée par la police impériale, malgré le tribut de reconnaissance que l'auteur avait payé au « grand homme ». Dans le court avertissement qui précède cette édition, on lit en effet ce passage enlevé plus tard: « Je me suis trouvé heureux, en défendant, ma foi, d'avoir à établir les principes fondamentaux du gouvernement qu'un grand homme a rendu à la France pour son bonheur. » Il y a loin de là à l'éloge pompeux dont parle Barbier dans son *Dictionnaire*, et qui ne s'est pas retrouvé aux pages indiquées par lui.

(2) « La *Tradition*, dit M. Sainte-Beuve, avait été composée, à partir de 1811, au petit séminaire de Saint-Malo, où M. de La Mennais était entré en prenant la tonsure. Il y enseignait les mathématiques, et c'est à ses heures de loisir, sur les cahiers de son frère, fondateur et supérieur du séminaire, qu'il rédigea cet ouvrage de théologie. » (*Portraits contemp.*, I, 146.)

(3) À ce sujet nous enregistrons pour mémoire une nouvelle accusation de plagiat portée contre l'illustre écrivain. « Il devait dominer les philosophes, dit M. Madrolle dans son *Histoire secrète*; il se laisse au contraire dominer par eux. J.-J. Rousseau est devenu de cette façon le maître du 1<sup>er</sup> vol. de l'*Essai*. Tout ce qu'il y a de vrai avait été dit mille fois avant M. de La Mennais: mieux que par lui, même par ses contemporains. Ses meilleures pensées sont prises, quelquefois copiées et décolorées, de M. de Maistre, de M. de Bonald, et même de M. de Châteaubriand. D'après M. Queraro, il aurait emprunté à ce dernier le chapitre X du t. 1<sup>er</sup>, qui traite de l'*importance de la Religion dans la Société*, et il existerait d'assez bonnes preuves (qu'il ne donne pas) que ce volume tout entier, en ce qu'il a de bon, est autant de M. Teissière, théologien de Saint-Sulpice, que de lui.

*Discussions critiques et pensées diverses sur la Religion et la Philosophie*; Paris, 1841, in-8° : feuilles éparses « qui n'étaient... » d'une sorte d'entretien secret avec «... » et où il examinait de près les importantes questions qui amènent un changement dans ses convictions; — *De la Religion*; Paris, 1841, in-32; — *Amaschaspands et Darreras*; Paris, 1843, in-8° : lutte des bons du bien et du mal, empruntée à la cosmogonie persane et qui présente un tableau animé de la société moderne; — *De la Société première et de ses Lois, ou de la Religion*; Paris, 1848, in-12 : partie inédite de l'*Esquisse d'une Philosophie*, et divisée en trois livres sur la société en général et la société spirituelle.

**POLITIQUE.** — *Du Droit du gouvernement sur l'Éducation*, Paris, 1817, broch. anonyme; — *Quelques Reflexions sur la Censure et l'Université*; Paris, 1820, in-8° de 16 p.; — un grand nombre de brochures, qui plus tard ont été réunies dans les divers *Mélanges* de l'auteur; — *Réponse à M. de Potter*; Paris, 1832 (n'a pas été réimpr. dans les *Œuvres complètes*); nous en citerons le passage suivant, qui résume la foi nouvelle de La Mennais : « C'est au peuple, au vrai peuple qu'il faut s'identifier : c'est lui seul qu'on doit voir; c'est lui qu'il faut amener à défendre sa propre cause, à vouloir, à agir. Tout mouvement moins profond sera stérile pour le bien, parce qu'il sera vicié dans son principe. » — *Le Livre du Peuple*; Paris, 1837, in-8°; diverses édit. in-32; — *Politique à l'usage du Peuple*; Paris, 1838, 2 vol. in-32; 4<sup>e</sup> édit. augmentée, 1839; recueil de 53 articles publiés dans *Le Monde* (10 février — 4 juin 1837), la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue du Progrès*, et précédé d'une préface; — *De la Lutte entre la Cour et le Pouvoir parlementaire*; Paris, 1839, in-32; — *De l'Esclavage moderne*; Paris, 1839, in-32; 2<sup>e</sup> édit., 1840; — *Questions Politiques et Philosophiques*; Paris, 1840, 2 vol. in-16 : réunion des articles fournis à *L'Avenir*, du 16 octobre 1830 au 15 novembre 1831, et qui avaient déjà paru en 1831 dans les *Mélanges Catholiques*, publiés par l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, dont La Mennais était président; — *Le Pays et le Gouvernement*; Paris, 1840, in-32 : violent pamphlet, qui amena la condamnation de l'auteur à un an de prison; — *Du Passé et de l'Avenir du peuple*; Paris, 1841, in-32; — *Une voix de prison*; Paris, 1846, in-32 : écrit composé en 1841, à Sainte-Pélagie; — *Projet de Constitution de la République française*; Paris, 1848, in-18; — *Projet de Constitution du Crédit social* (avec M. Barbet); Paris, 1848, in-18; — *Question du travail*; Paris, 1848; — *De la Famille et de la Propriété*; Paris, 1848 : ces quatre brochures sont des extraits du *Peuple constituant*, dont il était le principal rédacteur.

La réunion des *Œuvres complètes* de La Mennais a été l'objet de deux publications. La 1<sup>re</sup> date de 1836-1837, 12 vol. in-8°; autre, de 1844 et ann. suiv., 11 vol. in-18. Il faut citer en outre ses *Œuvres choisies et philo-sophiques*, 1837-1841, 10 vol. in-8°, 2<sup>e</sup> édit. posthume, et ses *Œuvres posthumes*, 1836 et ann. suiv., qui doivent comprendre la traduction en prose de la *Divina Commedia* de Dante (1836, 2 vol. in-8°), la *Correspondance*, 1838, 2 vol. in-8°, qui s'étend de 1818 à 1843, et quelques travaux inédits : le soin de cette dernière publication a été confié à M. Emme Forquer.

Comme éditeur, La Mennais a fait paraître les ouvrages suivants, qu'il a annotés ou survenus : *Bible ouïeque des Doms chétoennes*; Paris, 1810-1814, 20 vol. in-32, fig., collection qui renferme de lui plusieurs opinions (1); — *Lettres sur les quatre Articles dits du Clergé de France, par le cardinal Litta, nouv. édit. avec des notes*; Paris, 1826, in-12; — *Lettres d'Althus, ou considérations sur la religion catholique et le protestantisme, nouv. édit. avec quelques notes*; Paris, 1826, in-12, trad. de l'anglais; — *Mémoires pour servir à l'Histoire des Cacouacs, de J.-M. Morvan, suivis d'un supplément*; Paris, 1828, in-12; — *Nouvelle Journée du Chrétien, de l'abbé Letourneau*; Paris, 1830, in-18; — *De la Servitude volontaire, d'Éli. La Boétie*; Paris, 1835, in-8°; — *Collection des meilleurs Apologistes de la Religion chrétienne*, 24 vol. in-8°. Enfin, nous indiquerons, en terminant, les principaux journaux auxquels La Mennais a fourni des articles : *Le Conservateur* (1818), *Le Défenseur*, *Le Drapeau blanc* (1823), *Le Mémorial catholique*, *La Quotidienne*, *L'Avenir* (1836-1831), *La Revue Catholique* (1833), *La Revue des Deux Mondes* (1833-1838), *Le Monde* (1837), *La Revue du Progrès* (1839), *La Revue Indépendante* et *Le Peuple Constituant*; ce dernier journal, fondé par La Mennais en société avec MM. Pascal Duprat et Auguste Barbet, parut tous les jours depuis le 27 février jusqu'au 11 juillet 1848, où la loi sur le cautionnement en interrompit la publication. Depuis cette époque, l'éminent publiciste n'a fait insérer que de rares articles dans deux ou trois organes de la démocratie révolutionnaire.

Paul LOUISV.

Pagnel (abbé), *Examen critique des Opinions de l'abbé de L.*, 2<sup>e</sup> édit., 1828, 4 vol. in-8° — Manet, *Biogr. des Malouins célèbres*, 1824, in-8°. — Babbe, *Biogr. univ. et portat. de Contemp.*, III, 565 et suiv. — Gerbet (abbé), *Conférences de Philosophie cathol.*, 1839, in-8°; et *Mémoires sur la chute de M. de L.*, 1839, in-8°. — Maur

(1) « Vers 1820, il se fit libéraux en société avec M. Bins de Saint-Victor, d'abord sous la raison laïque, puis sous celle Bellin Mandar et Devaux. » Son associé abusé de sa confiance, et « Lamenais dut souscrire à M. Bellin-Mandar des billets en une fois pour 60,000 fr., qui ont entraîné sa condamnation, même par corps, à la requête de M. de La Boullerie. » (Querard, *Supplémentes littér.*, II, 422.)

Capellari (Grégoire XVI), *Triomphe du Saint-Siège et de l'Église, ou les vocateurs modernes*, trad. de Pitalien; 1832, 3 vol. in-8°. — Combalot (abbé), *Élém. de Philosophie cathol.*, 1838, in-8°, et *Lettres* (deux) de M. de L.; 1838, in-8°. — Blainbourg, *Du Rationalisme et de la Tradition*; 1834, in-8°. — P.-D. Boyer, direct. de Saint-Sulpice, *Examen de la Doctrine de M. de L.*; 1834, in-8°. — L.-H. Caron, *Démonstrations du Catho-licisme*, 1835, 4 vol. in-8°. — H. Laocardre, *Consid. sur le Système Philos. de M. de L.*; 1834, in-8°. — Ma-droille, *Hist. secrète du parti et de l'apostasie de M. de L.*; 1834, in-8°. — E. Lermier, *Les Adversaires de M. de L.*; dans la *Revue des Deux Mondes*, 1834. — Astron (D<sup>r</sup>), arch. de Toulouse, *Censures de 16 Proposit. extraites de div. écrits de M. de L.*; 1838, in-8°. — *Le Biographe et le Nécrologe*, 1838. — Guillon (abbé), *Hist. de la nouvelle Héresie du dix-neuvième siècle, ou résumés compl. des ouvrages de M. de L.*; 1838, 3 vol. in-8°. — Edm. Robinet, *Études sur l'abbé de L.*; 1838, in-8°. — *Galerie de la Presse*, 1<sup>re</sup> série. — G. Serrat et Saint-Édme, *Biogr. des Hommes du Jour*, 1<sup>er</sup> part. — *Galerie des Contemp. illustres*, I — Elias Regnault, *Procès de M. de L.*; suivi d'une *Notice*, 1841, in-8°. — *Biogr. du Clergé Contemp.*, par un *Solitaire*; 1841, t. 1<sup>er</sup>. — J. Si-mon, *De la Philosophie en France*, dans la *Revue des Deux Mondes*; 1843. — V. Gioberti, *Lettres sur les Doc-trines Philos. et polit. de L.*; 1843 in-8°. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*; 1844, I, p. 184-191. — Quérard, *Notice bibliogr. des Ouvrages de L.*; 1840, in-8° (extr. des *Supercheries littér.*, II, 360, 369). — *Moniteur univ.*, 1848-1851. — *L'Illustration*, mars 1854. — Silvestre de Sacy, *Variétés littér.*, 1858, II. — E. Ren-nan, *Lamennais et ses écrits*, dans la *Revue des Deux Mondes*, août 1857. — A. Blaizé, *Essai biogr. sur L.*; 1858, in-8°. — E. Fergues, *Notes et souvenirs*, en tête de la *Correspond.*, t. I. 1858. — Prévost-Paradol, deux art. dans la *J. des Débats*, 30 oct. et 5 nov. 1858. — Co-Quelle, art. dans *l'Univers*, janv. 1859.

LA MERVILLE (Jean-Marie DE). Voy. HEURTAUT.

LA MÉSANGÈRE (Pierre DE), littérateur français, né le 23 juin 1781, à Bauge, en Anjou (ou à La Flèche, d'après Quérard), mort le 25 février 1831, à Paris. Après avoir fait de bonnes études à Angers, il embrassa l'état ecclésiastique, et occupa la chaire de philosophie et de belles-lettres au collège de La Flèche jusqu'au moment où la révolution ferma cet éta-bissement. Il vint alors habiter Paris, et échappa, grâce à une retraite absolue, aux per-sécutions que pouvait lui attirer sa qualité de prêtre. En 1799 il prit la direction du *Journal des Dames et des Modes*, fondé deux ans au-paravant par Sellèque, et il le continua jusqu'à sa mort. « Il était assez piquant, dit un biogra-phe, de voir un ecclésiastique fort grave et de mœurs très-austères se livrer à un pareil tra-vail. C'était lui-même qui tenait les registres, faisait la rédaction et allait dans les spectacles et les lieux publics observer la toilette des da-mes. L'entreprise prospéra; La Mésangère y gagna une honnête fortune qui suffisait à la sim-plicité de ses goûts (1). » Il fut un des membres

(1) « Il sortait toujours sans parapluie, raconte M. Fnyolle; s'il venait à pleuvoir, il en achetait un. Il oubliait souvent sa tabatière, et dans ce cas il en achetait une autre. Chaque fois qu'il sortait, il achetait quelque chose, tantôt une paire de bas de soie, tantôt une paire de souliers, un habit ou un chapeau. Il avait toujours dans sa poche des pièces de quinze et de trente sous pour donner aux pauvres qu'il rencontrait dans la rue. A sa mort, on a trouvé, parmi ses effets, 1,000 paires de

du Lycée des Arts. On a de lui : *Le Voyageur à Paris, ou tableau pittoresque et moral de cette capitale*; Paris, 1789, 2 vol. in-12; 2<sup>e</sup> édit., augmentée, 1797, 3 vol. in-18; — *Géographie de la France d'après la nouvelle division en 83 départements*; ibid., 1791, in-8°; — *Géographie historique et littéraire de la France, contenant les détails sur l'origine, les productions, l'industrie, les édifices, statues, bas-reliefs, inscriptions, les anecdotes et singularités historiques, le caractère des hommes célèbres, etc.*; ibid., 1791, 4 vol. in-12; 4<sup>e</sup> édit., 1796; trad. en alle-mand; Dresde, 1795; les trois premières édi-tions sont anonymes; — *Nouvelle Bibliothèque des Enfants*; ibid., 1794, in-12; — *Histoire naturelle des quadrupèdes et des reptiles*; ibid., 1794, in-12; — *Journal des Dames et des Modes*; ibid., 1797-1829, 33 vol. in-8°, pl., recueil recherché, qui paraissait tous les cinq jours; on a réuni quelques exemplaires des planches (au nombre d'environ 2,700) sous le titre de *Costumes parisiens de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième*; — *Vie de Fr.-René Molé, comédien français*; ibid., au XI (1803), in-12; — *Dictionnaire des Proverbes français*; ibid., 1821; 3<sup>e</sup> édit., 1823, in-8°; cette dernière a été augmentée par l'auteur et porte seule son nom; — *Observations sur les Modes et les Usages de Paris, pour servir d'explication aux 115 caricatures publiées sous le titre de Bon genre, depuis le commencement du dix-neuvième siècle*; ibid., s. d., in-4° oblong; 2<sup>e</sup> édit., 1822, in-fol.; — *Galerie française des Femmes célèbres par leur talent, leur rang ou leur beauté* (anonyme); ibid., 1827, gr. in-4° avec 70 portr. col.; — *Costumes des Femmes de Hambourg, du Tyrol, de la Hol-lande, de la Suisse, etc.*; ibid., 1827, in-4°, avec 100 pl. col.; — *Costumes des Femmes du pays de Caux et de plusieurs autres parties de l'ancienne Normandie*; ibid., 1827, in-4°, avec 105 pl. col. La Mésangère a rédigé, sans les signer pourtant, le texte de ces deux re-cueils. Il a été aussi l'éditeur des *Voyages en France, en vers et en prose*; 1798, 4 vol. in-18, fig., auxquels il a ajouté des notes.

P. L.-Y.

*Journal des Dames*, 28 février 1831. — Henrion, *An-nuaire Biographique*, t. II. — Quérard, *La France lit-téraire*.

LA MESCHINIÈRE (Pierre DE), poète fran-çais, vivait à la fin du seizième siècle. Sous le singulier titre de *La Cecoyre*, Lyon, 1578, in-4°, il a publié des sonnets, des odes, des chansons, des épigrammes et des bergeries qui lui ont été inspirés par un amour malheureux. K.

LeLONG, *Biblioth. française*.

bas de soie, 2,000 paires de souliers, 6 douzaines d'habits bleus, 100 chapeaux ronds, 40 parapluies, 30 tabatières et 10,000 fr. en pièces de quinze et de trente sous. »

LA MESNARDIÈRE (*Hippolyte-Jules PILET* re), poète français, né en 1610, à Loudun, mort le 4 juin 1663, à Paris. Il s'adonna d'abord à l'étude de la médecine, fut reçu docteur à la faculté de Nantes, et se fit connaître par un *Traité de la mélancolie*, où il prétendait, contrairement à l'opinion de l'Écossais Duncan, que la possession des religieuses de Loudun n'était point l'effet d'un cerveau dérangé par la folie, mais la suite des maléfices employés à leur égard. Ce livre plut infiniment au cardinal de Richelieu, qui fit venir l'auteur à Paris et l'attacha à sa personne en qualité de médecin ordinaire; il remplit, par un hasard singulier, la même charge auprès de Gaston, duc d'Orléans. Mais il ne tarda point à abandonner l'exercice de sa profession pour se livrer entièrement à l'étude des lettres, et exerça successivement dans la maison du roi les fonctions de maître d'hôtel et de lecteur ordinaire de la chambre. Il fut reçu à l'Académie Française en 1655, en remplacement de Tristan L'Hermite. L'oubli où il est tombé depuis sa mort, en même temps que ses ouvrages, fait que l'on ignore la plupart des particularités de sa vie. Ses contemporains l'ont jugé diversement; Bussy l'appelle « un virtuose qui a fort bien écrit de toutes les manières ». Chapelain, dans sa *Liste de quelques Gens de Lettres français*, en parle ainsi : « Il écrit avec facilité et assez de pureté; son style est mou et étendu; quand il se veut élever, il dégénère en obscurité et ne fait paraître que de beaux mots qui ne font que sonner et ne signifient rien. » L'abbé d'Olivet, plus équitable, « avoue qu'on voit dans ses ouvrages plus d'imagination que de jugement et une continuelle envie de se faire admirer plutôt que d'instruire. » Enfin Éloy se contente de l'appeler « un bavard éloquent ». On a de La Mesnardière : *Traité de la Mélancolie, savoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les possédés de Loudun; La Flèche*, 1635, in-8°; — *Raisonnement sur la nature des Esprits qui servent au sentiment*; Paris, 1638, in-12; — *Panegyrique de Trojan*; Paris, 1638, in-4° : c'est moins une traduction qu'une paraphrase des plus libres; — *La Poétique*; Paris, 1640, in-4° : ouvrage laissé inachevé à cause de la mort du cardinal de Richelieu, qui avait engagé l'auteur à entreprendre ce travail. « Il donne, dit Nicéron, des préceptes et des exemples sur la tragédie et l'épique. Les préceptes sont empruntés des anciens, et il les expose, non pas avec une brièveté didactique, mais souvent avec un faste oratoire; pour les exemples, il les tire quelquefois de son propre fonds. » — *Le Caractère élégiaque*; Paris, 1640, in-4° : suite de *La Poétique*; — *La Pucelle d'Orléans*, tragédie, qui a été attribuée à Benserade; Paris, 1642, in-4°; — *Alinde*, tragédie, dont on a dit « qu'elle était ennuyeuse dans toutes les règles, car elles y étaient exactement observées »; Paris, 1643, in-4°; — *Lettres de Pline le consul*; Paris, 1643, in-12 : qui ne contiennent que la ver-

sion des trois premiers livres, version tellement littérale que l'auteur n'a presque rien laissé de cette facilité qui fait le mérite du style épistolaire; — *Les Poésies de Jules de La Mesnardière*; Paris, 1656, in-fol. : recueil de pièces latines et françaises; les épigrammes tirées de l'anthologie grecque sont à peu près ce qu'il y a de mieux; — *Lettre du sieur du Rivage contenant quelques observations sur le poème épique et sur le poème de La Pucelle*; Paris, 1656, in-4°. La Mesnardière s'est caché ici sous le nom du Rivage; — *Chant nuptial pour le mariage du roy*; Paris, 1660, in-fol. : poème d'environ sept cents vers; — *Relations de guerre contenant le secours d'Arras en 1654, le siège de Valence en 1658 et le siège de Dunkerque en 1658*; Paris, 1662 et 1672, in-12. P. LOUISY.  
Nicéron, *Mém. des Hommes illustres*, XIX. — Bussy, *Mémoires*. — Chapelain, *Liste de quelques Gens de Lettres vivants*. — Éloy, *Dict. de la Médecine*, III. — D'Olivet, *Hist. de l'Acad. Française*. — Viollet-Leduc, *Biblioth. Poétique*.

LAMET (*Adrien-Augustin DE BUSSY DE*), théologien français, né dans le Beauvoisis, en 1621, mort à Paris, le 20 juillet 1691. Il fut reçu en Sorbonne en 1646, et obtint le doctorat quatre ans plus tard. Paul de Gondi, cardinal de Retz, dont il était parent, l'attacha à sa personne. De Lamet suivit ce prélat en Angleterre, en Hollande, en Italie; confident intime du cardinal, il ne parait pas cependant avoir joué de rôle actif dans les intrigues qui occupèrent la plus grande partie de l'existence aventureuse de Paul de Gondi. Cette vie errante déplut enfin à Bussy de Lamet; il revint à Paris, et quoiqu'il n'eût pour toute fortune que les revenus de sa seigneurie de Serais (Maine) et ceux du prieuré de Saint-Martin de Brives, il se livra, dans la maison de Sorbonne, lieu de sa retraite, à l'étude, à la prière, à l'éducation de nombreux écoliers pauvres et à la direction de plusieurs maisons de religieuses. Il allait aussi visiter les prisons, consolant les détenus ou les exhortant au repentir. Sa piété sincère le fit choisir pour accompagner les condamnés au dernier supplice. Son ami Sainte-Beuve se l'associa pour la résolution des cas de conscience, et l'opinion de Lamet fut d'une grande importance dans la plupart des solutions qui furent données sur cette matière. On a de lui : *Résolutions de plusieurs Cas de Conscience* (ouvrage posthume), 1714, in-8°; réimprimé avec les résolutions de Fromageau, 1724, in-8°; revu et mis en ordre alphabétique par Saint-Michel-Treuvé, théologal de Meaux, et l'abbé Goujet, sous le titre de *Dictionnaire des Cas de Conscience*, etc.; Paris, 1733, 2 vol. in-fol. Les cas de conscience y sont traités suivant la morale, la discipline de l'Église, l'Écriture Sainte, les Conciles, les Pères, les canonistes et les théologiens. Cet ouvrage a été réuni à celui de Jean Pontas; Bâle, 1741, 5 vol. in-fol. A. L.

Moréri, *Le Grand Dict. Historique*.

**LAMETH**, ancienne famille française de la noblesse de Picardie, dont le représentant, au milieu du dix-huitième siècle, était officier général, chef d'état-major du maréchal de Broglie, dont il épousa la sœur. Il en eut quatre fils, qui tous se sont distingués dans les armées françaises et ont figuré dans nos assemblées législatives.

P. A. V.

**LAMETH** (*Augustin-Louis-Charles*, marquis de), homme politique français, né le 20 juin 1755, mort le 20 janvier 1837. Il ne prit aucune part aux événements de la révolution. Appelé au corps législatif en 1805, par le département de la Somme; il y siégea jusqu'en 1810.

Il eut deux fils, l'aîné, *Alfred*, né en 1784, entré au service militaire à l'âge de seize ans, doué d'une bravoure brillante, successivement aide de camp des maréchaux Soult et Murat, fut massacré en Espagne par un parti de guerillas; — le second, *Adolphe*, entré dans la marine à l'âge de quinze ans, après s'être distingué autant par son humanité que par sa valeur dans la guerre de Saint-Domingue, mourut de la fièvre jaune à Sainte-Lucie.

P. A. V.

*Arnault, Jay, Jony et Mortina, Biogr. nouv. des Contemp. — Dict. de la Conterp.*

**LAMETH** (*Théodore*, comte de), homme politique français, né à Paris, le 24 juin 1756, mort au château de Bussigny, près de Pontoise, le 19 octobre 1854. A l'âge de quinze ans il entra dans la marine, où il se distingua, comme enseigne de vaisseau, dans plusieurs campagnes qu'il fit sous de Guichen et d'Orvilliers. Il passa ensuite avec le grade de capitaine dans un régiment de cavalerie, et fit avec deux de ses frères, en 1778, la guerre d'Amérique, où il fut blessé au combat de La Grenade. De retour en France, il fut nommé colonel en second, puis colonel commandant un régiment de cavalerie, Royal-Étranger. « Il n'avait pas, comme beaucoup de ses compagnons d'armes, rapporté d'Amérique, dit M. Beugnot, l'engouement pour les institutions républicaines; et quoiqu'il adhéra avec chaleur aux idées de réforme qui, peu ou point contenues, firent explosion en 1789, il ne prit aucune part aux premiers événements de la révolution et ne s'occupa qu'à maintenir la discipline dans son régiment et l'ordre dans les villes où il tint garnison. Les habitants du département du Jura, pour reconnaître les services qu'il leur avait rendus, le nommèrent, en 1790, administrateur de ce département, et l'année suivante député à l'Assemblée législative. Il ne balança pas dans le choix de la place qu'il occuperait au sein de cette assemblée; il alla s'asseoir au côté droit, dans les rangs d'une minorité courageuse, qui, sans se faire d'illusion sur les vices de la constitution de 1791, ne croyait pas trouver ailleurs que dans l'exécution rigoureuse de cette constitution le moyen de sauver le roi. Il suffit d'ouvrir *Le Moniteur* et de parcourir les débats de cette tumultueuse assemblée pour rester convaincu qu'aucun membre de

ce côté ne put disputer à Théodore de Lameth la palme du courage que rien ne rebute ni n'infirmité, et qui choisit même dans des revers journaliers un surcroît d'énergie. Lameth ne se bornait pas à défendre le roi, la reine, sans cesse outragés, la constitution quotidiennement violée, il portait l'attaque dans les rangs de ses adversaires et les forçait souvent, par l'énergie de son langage et de son attitude, de reculer et de se défendre à leur tour. » Lorsque Pastoret proposa de déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne, Lameth fut un des sept députés qui votèrent contre le décret de l'assemblée. Il n'abandonna pas, comme presque tous ses collègues du côté droit, l'assemblée après le 10 août, et continua de lutter en désespéré. A l'époque des massacres de septembre 1792, il osa dénoncer ces horreurs à la tribune et conjura vainement ses collègues d'y mettre un terme. Charles de Lameth avait été arrêté à Rouen quelques jours après le 10 août; à la dernière séance de l'Assemblée législative, Théodore de Lameth obtint l'élargissement de son frère par un décret. Après la dissolution de l'Assemblée législative, il demeura à Paris, cachant ou faisant évader des personnes compromises, exigeant avec autorité des passe-ports de Danton. Il se décida à quitter la France quand il apprit que l'ordre de l'arrêter était donné. Il se réfugia en Suisse, où l'amitié de l'avoyer de Berne, Steiger, lui assura un asile paisible et honorable, qu'il quitta à regret, en 1798, quand les armées du Directoire vinrent révolutionner ce pays. Après un court séjour dans le nord de l'Allemagne, où il rejoignit son frère Charles et le duc d'Aiguillon; il profita de l'amnistie accordée à l'occasion du 18 brumaire, pour rentrer en France. Lebrun l'ayant présenté au premier conseil, celui-ci lui adressa quelques reproches peu mérités; Lameth les releva avec fierté. Cela suffit pour le brouiller avec Napoléon. Théodore de Lameth avait été nommé maréchal-de-camp par Louis XVI en 1791; il se trouvait donc en 1814, au moment de la restauration, le second par ancienneté du tableau des officiers-généraux de son grade; il espérait passer lieutenant général: il fut mis à la retraite. Le département de la Somme l'envoya à la chambre des représentants durant les Cent Jours. Il y fit peu parler de lui. Il ne prit aucune part aux affaires publiques ni sous la Restauration ni sous le gouvernement de Juillet. Il ne brigua point la députation et quoiqu'il fût attaché au parti libéral, il ne prit part à aucun acte d'opposition. A un âge avancé, il ne réservait pour lui qu'une faible partie de ses revenus, et venait au secours d'un grand nombre de malheureux. « Sa charité, dit M. Beugnot, était active, ingénieuse, non-seulement pour faire lui-même le bien, mais pour décider encore les autres à le faire. » Il avait en outre une clientèle nombreuse de solliciteurs d'emplois publics, pour lesquels il ne négligeait rien. Retiré chez sa nièce, M<sup>me</sup> la marquise de

Nicolas, il avait fini par professer des sentiments religieux dont son éducation, empreinte de la philosophie du dix-huitième siècle, l'avait longtemps tenu éloigné. On a de lui : *Observations de M. le général comte Th. de Lameth, relatives à des notions qui se trouvent dans la Biographie universelle sur ses frères Charles et Alexandre*; Paris, 1843, in-8°. J. V.

Comte Beugnot, *M. le comte Théodore de Lameth*, dans le *Journal des Débats* du 18 novembre 1844. — Arnault, Juy, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

**LAMETH** (Charles-Malo-François, comte de), homme politique français, né à Paris, le 5 octobre 1757, mort le 28 décembre 1832. Il figura honorablement, ainsi que ses deux frères Théodore et Alexandre, dans la guerre de l'indépendance américaine. Attaché au corps d'armée du général Rochambeau, en qualité d'aide-major général des logis, il fut blessé au siège d'Yorktown, ce qui lui valut le grade de colonel en second du régiment des dragons d'Orléans. De retour en France, il fut fait colonel des cuirassiers du roi, et devint gentilhomme d'honneur du comte d'Artois, place qui était alors un titre aux plus hautes faveurs de la cour. Il s'empessa cependant de la quitter, aussitôt qu'il eut été nommé député aux états généraux par la noblesse de l'Artois. Lors de la lutte des deux ordres privilégiés contre le tiers état, au sujet de la vérification des pouvoirs, il fut l'un des premiers de sa chambre à se réunir aux communes, et siégea constamment au côté gauche, après la réunion des ordres en Assemblée nationale. Opposant à l'institution du marc d'argent comme condition du droit d'éligibilité, parce que, selon lui, c'était favoriser l'aristocratie des richesses, il demanda la liberté de la presse et la liberté des cultes; il opina pour que l'armée fût appelée à voter sur la constitution, et pour que les affaires civiles et criminelles fussent soumises à la décision des jurés; il réclama la suppression des justices prévôtales, ainsi que celle des titres honorifiques, et l'abolition du droit de faire grâce, comme attribution du pouvoir royal. Au mois de mars 1790, Charles de Lameth ayant, en qualité de membre du comité de surveillance, fait une perquisition nocturne dans le couvent des Annonciades de Pontoise, pour y rechercher l'ex-garde-des-Sceaux Barentin, compromis par une dénonciation, Lameth traita tout le premier du rôle qu'on lui faisait jouer dans cette expédition; mais, sérieusement provoqué quelques mois après par le duc de Castries, il l'appela en duel, et en reçut un coup d'épée. Tandis qu'une députation de patriotes se portait chez le blessé pour lui adresser une harangue civique, la foule se rua sur l'hôtel de Castries, qu'elle mit au pillage. Lorsque vint la discussion sur le *livre rouge*, Charles de Lameth fit verser au trésor public 60,000 fr., dont il avait bénéficié par cette voie. Plus tard, il proposa de retirer au roi, pour l'attribuer à l'Assemblée, le droit de déclaration de guerre; il

combattit, le 28 juillet 1790, la motion de Mirabeau, tendant à faire déclarer le prince de Conde traître à la patrie; et le 11 décembre suivant, contrairement encore à l'opinion de Mirabeau, il demanda que, le roi et l'héritier presomptif exceptés, tous les autres membres de la famille royale ne jouissent d'aucun privilège en dehors de la loi commune; enfin, il provoqua la privation de toutes fonctions salariées à l'égard des prêtres insoumis aux décrets relatifs à la constitution civile du clergé. Après la fuite de Louis XVI, dans la nuit du 20 juin 1791, Charles de Lameth proposa : 1° de faire tirer le canon d'alarme; 2° de renouveler, par un acte législatif, le serment de fidélité à la nation; 3° de décréter d'arrestation le marquis de Bouillé, ainsi que tous les officiers suspectés d'aristocratie. Ces mesures furent adoptées. Le 5 juillet suivant, élu président de l'Assemblée nationale, il s'éleva fortement contre les opinions qui tendaient à la déchéance de Louis XVI, et soutint de tous ses efforts l'établissement du régime constitutionnel. A l'ouverture de la campagne de 1792, il commanda, en qualité de maréchal de camp, la division de cavalerie de l'armée du nord. A la suite des événements du 10 août, étant en congé, il se dirigeait avec sa femme et sa fille vers le Havre, lorsque, sur un ordre du ministre Clavière, il fut arrêté à Rouen, et retenu au secret pendant vingt-sept jours. Rendu à la liberté, et bientôt après dénoncé de nouveau, il parvint à se réfugier à Hambourg, où, rejoint, à la fin de 1795, par son frère Alexandre, tous deux, de concert avec le duc d'Aiguillon, leur ami, établirent une maison de commerce, où ils firent des gains considérables. Au mois de juin 1797, ils crurent pouvoir sans danger repartir en France; mais la catastrophe du 18 fructidor les força à s'expatrier de nouveau; enfin la révolution du 18 brumaire vint mettre un terme à leur exil. Charles de Lameth vécut dans la retraite jusqu'en 1809, où il reçut l'ordre de rejoindre, à Hanau, l'armée d'observation; à la fin de la campagne, il fut nommé gouverneur de Wurtzbourg. Rentré en France en 1810, envoyé en 1812, comme gouverneur, à Santona, sur la côte de Biscaye, il rendit cette place à Ferdinand VII, le 16 mai 1814, d'après les ordres de Louis XVIII. Le 22 juin suivant, il obtint le grade de lieutenant général. Il disparut alors de la scène politique jusqu'en 1829, où il fut envoyé à la chambre des députés par l'arrondissement de Pontoise, en remplacement de son frère Alexandre. Après avoir figuré en 1830 parmi les 221, il protesta contre les ordonnances du 25 juillet, et lutta ensuite contre les principes anarchiques qui tentaient à fausser les conséquences de la révolution faite en faveur des principes constitutionnels, avec non moins de persévérance qu'il en avait mis autrefois à combattre les abus du pouvoir royal. Dans la discussion sur l'hérédité de la pairie, il en vota le maintien, et ne cessa de prendre une part ac-



tive aux travaux de la chambre. [P.-A. VIEL-LARD, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Arnault, Jay, Jouy et Norvins. *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Dict. de la Convers.* — *Monsieur de 1790-1792.*

**LAMETH** (*Alexandre - Théodore - Victor comte de*), homme politique français, né à Paris, le 28 octobre 1760, mort dans la même ville, le 18 mars 1829. Il se distingua sous les ordres du général Rochambeau et dans la guerre d'Amérique. Il commanda, en qualité d'adjudant général, l'attaque contre la Jamaïque, et à son retour en France il fut fait colonel (3 mars 1785) des chasseurs de Hainaut (cavalerie). Député de la noblesse de Péronne aux états généraux de 1789, Alexandre de Lameth se réunit à la chambre du tiers état, et il fit partie, avec son frère Charles, de cette section de gauche de l'Assemblée nationale désignée sous le nom de *camp des Tartares*. Dans la célèbre nuit du 4 août 1789, où, selon l'expression pittoresque de Rivarol, il fut fait une *Saint-Barthélemy de privilèges*, Alexandre de Lameth se distingua par l'ardeur avec laquelle il fit l'abandon de ceux qu'il tenait de sa qualité de membre des états de l'Artois. Il ne mit pas moins de chaleur à poursuivre l'abolition de tous les privilèges dont jouissait le clergé. Dès le 8 août il demanda que les biens du clergé fussent affectés au paiement des créanciers de l'État, et qu'il fut privé de tous les avantages qui consacraient la prédominance de la religion catholique sur les autres cultes. En septembre suivant il combattit avec force l'opinion de Mirabeau en faveur du *veto* absolu. Le 3 novembre, un décret rendu sur sa proposition fit défense aux parlements de se rassembler, en prorogeant les pouvoirs des chambres des vacations. Dans la séance du 15 mai 1790, de concert avec son frère Charles et avec Barnave, il soutint le principe de l'intervention nationale dans le droit de déclarer la guerre. Au sortir de la séance, Barnave et Alexandre de Lameth reçurent une ovation populaire. Ce dernier ayant présenté un plan d'organisation militaire, d'après lequel le mérite et l'ancienneté étaient les seuls titres reconnus à l'avancement, ce plan fut accueilli avec acclamation par l'assemblée. Le 13 juin il fit la proposition d'abattre les statues des nations enchaînées aux pieds de Louis XIV, sur le monument de la place des Victoires. Il soutint le principe de la liberté illimitée de la presse appliquée aux journaux, et, tout en adoptant celui de la liberté des noirs, il demanda qu'elle ne fût réalisée que par un affranchissement progressif. Le 20 novembre 1790 il fut appelé au fauteuil de la présidence. Lorsque le roi eut été arrêté à Varennes, dans sa fuite vers la frontière, et que le parti, qui déjà aspirait au renversement du trône, eut fait au Champ-de-Mars un appel à l'insurrection, Alexandre de Lameth demanda qu'une députation de l'Assemblée nationale se rendit auprès de Louis XVI, afin de le garantir, ainsi que sa famille, des effets de

l'irritation populaire. Membre du comité de révision de l'acte constitutionnel, il y dénonça les manœuvres de Robespierre et des jacobins pour introduire dans l'armée l'esprit d'insubordination. Il insista aussi pour qu'après l'acceptation de la constitution par le roi l'assemblée continuât à siéger comme simple législature; mais cette sage proposition échoua contre les scrupules d'une imprévoyante majorité. A cette époque, un rapprochement eut lieu entre Louis XVI et Alex. de Lameth. Le faible monarque demanda au député des conseils, et ne suivit point ceux qu'il reçut de lui, entraîné par l'influence contraire du baron de Breteuil et d'autres encore. Lorsque la guerre eut été déclarée à l'Autriche, au mois d'avril 1792, Al. de Lameth, alors maréchal de camp, prit du service dans l'armée du nord, commandée par le maréchal Luckner, et il traça le camp de Maulde, qui plus tard fut occupé par Dumouriez. De l'armée de Luckner il passa à celle de La Fayette; après le 10 août, décrété d'accusation, en même temps que ce général, Lameth sortit de France avec lui, et pendant trois ans il partagea en Autriche sa captivité; enfin, à la suite d'un échange de prisonniers, il recouvra la liberté, grâce aux instances de sa mère, sœur du dernier maréchal de Broglie. Retiré à Londres, dans les derniers jours de 1795, il y fut accueilli avec le plus vif empressement par Fox, Grey et les autres chefs du parti whig. Mais Pitt, inquiet par sa présence, lui fit donner l'ordre de quitter l'Angleterre, d'où il passa à Hambourg, auprès de son frère.

Après la révolution du 18 brumaire, Al. de Lameth fut successivement appelé à administrer, comme préfet, les départements des Basses-Alpes (1802), de Rhin-et-Moselle (1805), de la Roër (1806), et du Pô (1809). A l'époque de la Restauration, il quitta le titre de baron de l'empire pour prendre celui de comte, fut promu au grade de lieutenant général et nommé préfet de la Somme. Au retour de Napoléon, il accepta de lui un siège à la chambre des pairs, et il y fit entendre ces belles paroles par lesquelles il repoussait les mesures de rigueur adoptées à la chambre des représentants contre les royalistes : « Cette révolution-ci passera comme les autres, mais les principes ne passent pas. Les lois d'exception ne sont jamais que des lois de partis. Aujourd'hui, on veut vous faire appliquer des lois rigoureuses aux royalistes; qui sait si, près comme nous le sommes de grands événements, on ne se prépare pas déjà à vous poursuivre avec des lois dont vous ne pourriez vous plaindre, puisque vous les auriez faites vous-mêmes? » Les événements qui survinrent donnèrent bientôt raison à ces paroles. La seconde Restauration amena la dissolution de la chambre des pairs formée par Napoléon. Al. de Lameth fut, en 1819, envoyé à la chambre des députés par le département de la Seine-Inférieure. Il y siégea pendant quatre sessions, et fit constamment partie de l'opposition

de gauche. Peu de discussions importantes eurent lieu sans qu'il y prit part, et souvent d'une manière remarquable. Dans la session de 1822, il signala la marche du ministère de Villèle, qui, selon lui, tendait ouvertement au renversement de la charte et à la destruction de l'ordre constitutionnel. Alexandre de Lameth ne vit point la révolution de 1830. Il avait été réélu député par le collège de Pontoise, à la fin de 1827. Avec moins d'ardeur que son frère, c'était un orateur plus distingué; ce fut surtout un habile administrateur. On a de lui : *Examen d'un écrit intitulé : Discours et réplique du comte de Mirabeau à l'Assemblée nationale sur cette question : A qui la nation doit-elle déléguer le droit de la paix et de la guerre*; Paris, 1790, in-8°; — *Rapport fait à l'Assemblée constituante sur l'avancement militaire, avec des Observations préliminaires*; Paris, 1818, in-8°; — *Opinion sur la loi des élections*; Paris, 1820, in-8°; — *Opinion sur le retranchement proposé par la commission du budget relativement à l'instruction primaire*; Paris, 1821, in-8°; — *Opinion dans la discussion du projet de loi sur les canaux*; Paris, 1821, in-8°; — *Un Electeur à ses collègues*; Paris, 1824, in-8°, 3 éditions; — *La Censure dévoilée*; Paris, 1824, in-8°; — *Considérations sur la garde nationale*; Paris, 1827, in-8°; — *Discours prononcé sur la tombe de Stanislas de Girardin*; Paris, 1827, in-8°; — *Histoire de l'Assemblée constituante*; Paris, 1828-1829, 2 vol. in-8°. A. de Lameth avait été l'un des rédacteurs du *Logographe* de 1790 à 1792; il a travaillé à la *Revue encyclopédique*, à la *Minerve française*, au *Précis des événements militaires*, par le général Dumas. [P.-A. VIELLARD, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France Littéraire*.

**LA MÉTHÉRIE** (Jean-Claude DE), médecin et naturaliste français, né à Clayette (Maconnais) le 4 septembre 1743, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1817. Il était fils d'un médecin, et reçut une bonne éducation. Destiné à l'état ecclésiastique, il vint suivre les cours de la Sorbonne, et prit les quatre ordres mineurs au séminaire de Saint-Louis. Sur ces entrefaites, son frère aîné étant venu à mourir, il obtint la permission de se livrer à la médecine, qu'il étudia pendant cinq années, et qu'il alla ensuite pratiquer dans sa ville natale jusqu'en 1780, époque à laquelle il vint à Paris. En 1778, il avait fait paraître une sorte de logique et de métaphysique où il prétendait indiquer les moyens de réduire les probabilités en calcul, parce qu'il avait inventé quelques signes pour en marquer les différents degrés; il y regardait le mouvement comme essentiel à la matière et attribuait la formation de tous les corps à la cristallisation. Il développa ces idées dans un nouvel ou-

vrage en 1781; mais ce livre n'eut aucun succès, et La Méthérie s'occupa alors des gaz, que les travaux de Priestley venaient de signaler à l'attention des savants. La Méthérie soutenait que l'oxygène n'est pas le principe de tous les acides. « Cette idée, dont le temps a démontré la justesse, dit Jourdan, parut alors paradoxale, et disposa mal, jusqu'à Lavoisier lui-même, à l'égard de l'auteur. » En 1785 il fut associé à la direction du *Journal de Physique*, travail dont il demeura seul chargé, la même année, après le départ de l'abbé Mongez le jeune pour l'expédition de La Peyrouse, et qu'il continua sans interruption jusqu'à sa mort. A partir de 1792, il se livra à l'étude de la minéralogie, de la géologie, et bâtit un système de cosmogonie; puis il s'occupa de physiologie. En 1812 il devint professeur adjoint des sciences naturelles au Collège de France. « La Méthérie fut un homme de bien, dans toute l'étendue de ce mot, ajoute Jourdan; mais il vécut plus sous l'empire de l'imagination que dans le monde des réalités, et se trompa souvent sur les hommes et sur les choses. Suivant lui, la création et l'annihilation sont impossibles; chaque partie de la matière a une force propre qu'elle ne perd jamais; dans les corps solides cette force est *in situ*; mais dans les fluides elle donne à chaque molécule un mouvement continu de rotation, d'ondulation et de vibration autour de son axe, différente dans chaque corps. C'est ce mouvement qui produit tous les phénomènes de la nature. La Méthérie croyait qu'on peut supposer tous les corps dans un état électrique ou magnétique... Il rapportait la vie à l'action galvanique... Il admettait que les corps organisés peuvent bien n'avoir pas commencé à la même époque, que par conséquent il peut y en avoir de perdus, et que tous sont susceptibles de perfectibilité ou de dégénérescence, suivant les circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Il croyait à l'existence dans les végétaux d'une véritable circulation, idée que des observations modernes ont justifiée. Il croyait que nous ne sommes qu'une certaine combinaison momentanée de molécules de matière affectée d'une forme déterminée par les lois générales de la nature. Il croyait l'excitabilité produite par l'action galvanique provenant de la superposition des fibres nerveuses et musculaires. Suivant lui, la chaleur animale n'est pas un produit de la respiration, mais elle est due en outre aux combinaisons diverses qui ont lieu dans l'habitude du corps pour former les différents produits solides ou liquides. L'homme n'est qu'un singe perfectionné par l'état social. L'espèce humaine ne se partage qu'en deux races, la nègre et la blanche. Elle a dû ne se trouver originairement que dans une contrée particulière et bornée. Son existence n'est pas postérieure à celle des autres animaux. La vertu est un amour de soi calculé de manière à procurer un bonheur durable. Tous les êtres sen-

sibles veulent le bien des autres êtres sensibles, et ne peuvent trouver le bonheur que dans la vertu. La somme des plaisirs du corps, de l'esprit et du cœur constitue la vraie volupté, celle sans laquelle il n'y a pas de bonheur, en un mot le souverain bien. » Livré bien plus aux idées spéculatives qu'à l'expérience et à l'observation, La Métherie était assez ignorant en mathématiques, et peu instruit dans l'histoire des plantes et des animaux; dans les parties qu'il connaissait le mieux, comme la chimie et la minéralogie, il avait des préventions qui nuisaient à la rectitude de ses jugements. Il combattit l'emploi exclusif de la cristallographie comme moyen principal de classification des minéraux, et contribua à faire connaître un grand nombre d'espèces minérales. Son style est sec, et il ne lie pas assez ses idées pour en former un système. Suivant Jourdan, « les travaux de La Métherie furent peu utiles, parce qu'il ne sut pas les faire valoir et qu'il ignora l'art si utile de l'intrigue, qui répugnait à son âme; aussi vécut-il presque inconnu, dans un état voisin de la gêne, où son bon cœur l'avait réduit, et dont nulle main secourable n'eut la générosité de l'aider à sortir. » On a de lui : *Essai sur les Principes de la Philosophie naturelle*; Genève, 1778, in-12; — *Vues physiologiques sur l'Organisation Animale et Végétale*; Amsterdam et Paris, 1781, in-12; — *Essai analytique sur l'Air pur et les différentes espèces d'Air*; Paris, 1786, in-8°; 1788, 2 vol. in-8°; — *Principes de la Philosophie naturelle*; Genève, 1787, 2 vol. in-8°; réimprimés sous ce titre : *De la Nature des Êtres existants, ou principes de la philosophie naturelle*; Paris, 1805, in-8°; — *Théorie de la Terre*; Paris, 1795, 3 vol. in-8°; nouv. édit., augmentée d'une *Minéralogie*; Paris, 1797, 5 vol. in-8°; — *Analyse des Travaux sur les Sciences naturelles pendant les années 1795-1797, contenant les principales découvertes sur l'astronomie, la physique, la chimie, les arts et les différentes branches de l'histoire naturelle, servant d'introduction au Journal de Physique de l'an VI*; Paris, 1798, in-4° : chaque année il continua ce travail, et plaça en tête de ce journal un résumé historique de ce qui avait été découvert ou observé dans l'année précédente; — *De l'Homme considéré moralement, de ses mœurs et de celles des animaux*; Paris, 1803, 2 vol. in-8°; — *Considérations sur les Êtres organisés*; Paris, 1805, 2 vol. in-8°; — *De la Perfectibilité et de la Dégénérescence des êtres organisés*; Paris, 1806, in-8° : ce travail forme la suite de l'ouvrage précédent; — *Leçons de Minéralogie données au Collège de France*; Paris, 1812, 2 vol. in-8°; — *Leçons de Géologie données au Collège de France*; Paris, 1816, 3 vol. in-8°. Il a inséré dans le *Journal de Physique* un grand nombre d'articles sur presque toutes les branches de la physique, de la chimie,

de la minéralogie, de la géologie et des autres parties de l'histoire naturelle. Enfin on lui doit une nouvelle édition, augmentée, de la traduction du *Manuel du Minéralogiste de Bergmann*; Paris, 1792. La plupart des ouvrages de La Métherie sont devenus rares. L. L.—T.

Jourdan, dans la *Biogr. médicale*. — Quérid; La France Littéraire.

LA METTRIE (Julien OFFRAY DE), médecin et philosophe français, né à Saint-Malo, le 25 décembre 1709, mort à Berlin, le 11 novembre 1781. Son père, riche négociant, ne négligea rien pour lui faire donner une brillante éducation. Il termina ses humanités à Paris, alla faire sa rhétorique à Caen chez les jésuites, et revint au bout d'une année dans la capitale, où il suivit les cours de l'abbé Cordier; il se prononça alors pour le jansénisme avec un ardeur extraordinaire. Après avoir achevé ses études, il retourna dans sa famille, et, suivant les conseils d'un ami, il embrassa la carrière médicale, contre le vœu de son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique. Il étudia l'anatomie pendant deux ans, et se fit recevoir docteur à Reims. En 1733 il se rendit à Leyde, auprès de Boerhaave, dont il traduisit plusieurs ouvrages. De retour dans sa ville natale, La Mettrie s'y occupa encore de traductions. Morand l'appela à Paris en 1742, et lui fit obtenir la place de médecin des gardes françaises. La Mettrie suivit ce corps à l'armée, et assista avec lui aux batailles de Dettingen et de Fontenoy. Il tomba malade pendant le siège de Fribourg, et, s'étant aperçu que durant sa maladie l'affaiblissement du moral avait suivi chez lui l'affaiblissement du physique, il en tira l'induction que la faculté de penser est le résultat de l'organisation, et que le moindre dérangement dans les ressorts de notre machine doit exercer une grande influence sur l'âme. L'ouvrage dans lequel il exprimait ces idées et une satire qu'il publia contre les médecins lui attirèrent les persécutions des prêtres et de ses confrères. Privé d'abord de sa place aux gardes, après la mort du duc de Gramont, son protecteur, il perdit aussi celle qu'il avait obtenue dans les hôpitaux des armées, et dut même, pour éviter la Bastille, se réfugier à Leyde, en 1746. Il écrivit dans cette ville une nouvelle satire contre les médecins, qui fut condamnée au feu par le parlement de Paris, et une sorte de code du matérialisme qui lui attira autant de désagréments de la part des réformés que son hétérodoxie lui en avait attirés de la part des catholiques. Ce second livre fut condamné à Leyde, et, se voyant sur le point d'être persécuté, La Mettrie accepta l'asile que le roi de Prusse, Frédéric le Grand, lui fit offrir par Maupertuis, à Berlin. Ce prince l'accueillit favorablement, comme une victime de l'intolérance; et lui accorda une pension avec le titre de son lecteur, et le nomma membre de l'Académie de Berlin. Thiébaud raconte que La Mettrie se mit sur un grand pied de familiarité

à la cour de Prusse; il entra, dit-il, dans le cabinet du roi comme chez un ami, et se couchait sans façon sur les canapés; lorsqu'il faisait trop chaud, il débouottonait sa veste, jetait son col et sa peffruque sans gêne en présence du roi. Il se laissa pourtant bientôt de cette vie, et pria Voltaire de négocier son retour à Paris. Voltaire écrivait à M<sup>me</sup> Denis, le 2 septembre 1751: « La Mettrie brûle de retourner en France. Cet homme si gai, et qui passe pour rire de tout, pleure quelquefois comme un enfant d'être ici. » Deux mois après, La Mettrie mourait d'une indigestion dans la maison de lord Tyrconnel, envoyé d'Angleterre à Berlin. « Nous avons perdu le pauvre La Mettrie, écrit Frédéric II à sa sœur, la margrave de Bayreuth, le 21 novembre 1751. Il est mort pour une plaisanterie, en mangeant tout un pâté de faisans...; il s'est avisé de se faire saigner pour prouver aux médecins allemands, qu'on pouvait saigner dans une indigestion; cela lui a mal réussi... Il est regretté de tous ceux qui l'ont connu. Il était gai, bon diable, bon médecin et très-mauvais auteur; mais en ne lisant pas ses livres il y avait moyen d'en être très-content. » D'un autre côté, Voltaire écrivait à M<sup>me</sup> Denis: « Il a prié mylord Tyrconnel, par son testament, de le faire enterrer dans son jardin... Les bien-séances n'ont pas permis qu'on y eût égard; son corps a été porté dans l'église catholique, où il est tout étonné d'être. » Le roi de Prusse se chargea lui-même de composer l'éloge de La Mettrie, et le fit lire à l'Académie par son secrétaire des commandements, Darget. « Les circonstances, plus qu'un mérite réel, dit Jourdan, furent la source de sa célébrité. Dans un siècle où la raison n'eût pas eu à disputer sur tous les points l'empire aux préjugés et aux institutions gothiques, La Mettrie n'aurait été remarqué ni parmi les savants ni même dans les cercles frivoles de la haute société; homme d'esprit, mais sans goût, sans instruction solide, et frondeur par caractère, il fut matérialiste, parce que son siècle jouait la dévotion. » Les philosophes eux-mêmes avaient peu d'estime pour les ouvrages de La Mettrie. D'Argens dit de lui: « Tous ses ouvrages sont d'un homme dont la folle paraît à chaque pensée et dont le style démontre l'ivresse de l'âme; c'est le vice qui s'explique par la voix de la démente: La Mettrie était fou au pied de la lettre. » Diderot le peint comme un auteur sans jugement, « dont on reconnaît la frivolité d'esprit dans ce qu'il dit, et la corruption du cœur dans ce qu'il n'ose dire; dont les sophismes grossiers, mais dangereux par la gaieté dont il les assaisonne, décèlent un écrivain qui n'a pas les premières idées des vrais fondements de la morale; dont le chaos de raison et d'extravagance ne peut être regardé sans dégoût, et dont la tête est si troublée et les idées sont à tel point décousues que dans la même page une assertion sensée est heurtée par une assertion folle, et une assertion

folle par une assertion sensée... La Mettrie, dissolu, impudent, bouffon, flatteur, était fait pour la vie des cours et la faveur des grands. Il est mort, comme il devait mourir, victime de son intempérance et de sa folie; il s'est tué par ignorance de l'état qu'il professait. »

On a de La Mettrie: *Traité du Vertige, avec la Description d'une Cataleptie hystérique*, Rennes, 1737, in-12; Paris, 1738, in-12; — *Lettres de M. D. L. M., docteur en médecine, sur l'Art de conserver la Santé et de prolonger la Vie*; Paris, 1738, in-12; — *Nouveau Traité des Maladies vénériennes*; 1739, in-12; — *Traité de la Petite Vérole, avec le traitement des plus habiles médecins*; Paris, 1740, in-12; — *Essai sur l'Esprit et les Beaux-Esprits*; Amsterdam, sans date (1740), in-12; — *Observations de médecine pratique*; Paris, 1743, in-12; il y décrit plusieurs maladies et y manifeste son penchant pour les remèdes violents, les fortes saignées, etc.; — *Saint-Côme vengé, ou critique du traité d'Astruc De Morbis veneris*; Strasbourg, 1744, in-8°; — *Histoire naturelle de l'Âme, traduite de l'anglais de Sharp, par feu H....*; La Haye, 1746, in-8°; Oxford, 1747, in-12; cet ouvrage n'est pas une traduction: il a pour auteur La Mettrie; — *Politique du Médecin, de Machiavel, ou le chemin de la fortune ouvert aux médecins, ouvrage réduit en forme de conseils, par le docteur Fum-Ho-Ham, et traduit sur l'original chinois, par un nouveau maître ès arts de Saint-Côme: première partie, qui contient les portraits des plus célèbres médecins de Pékin*; Amsterdam, sans date (1746), in-12: cet ouvrage fut condamné par arrêt du parlement de Paris du 9 juillet 1746 à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice; on dit que les matériaux de ce travail avaient été fournis à l'auteur par un homme qui aspirait à la place de premier médecin du roi; — *La Faculté vengée, comédie en trois actes*, par M<sup>me</sup> Denis, docteur régent de la faculté de Paris; Paris, 1747, in-8°; nouv. édit., posthume, sous ce titre: *Les Charlatans démasqués, ou Pluton vengeur de la société de médecine*, comédie ironique en trois actes; Paris et Genève, 1762, in-8°, avec la clef; — *L'Homme-machine*; Leyde, 1748, in-12: les magistrats de Leyde ordonnèrent de poursuivre l'auteur de cet ouvrage, et le chassèrent de Hollande; le livre fut brûlé en vertu d'un arrêt rendu par eux; La Mettrie l'avait fait précéder d'une dédicace au pieux Haller: celui-ci en témoigna une vive indignation; — *L'Homme-plante*; Potsdam, sans date (vers 1748), in-12; — *Ouvrage de Pénélope, ou le Machiavel en médecine*; Berlin et Genève, 1748, 2 vol. in-12; supplément avec la clef; Berlin, 1750, in-12: c'est une satire violente contre les plus illustres médecins de l'Europe: Boerhaave, Linné, Winslow, Astruc, Ferrein, etc., qui y sont attaqués avec cynisme; La Mettrie publia le livre sous le

nom d'*Aletheus Demetrius*; un anonyme en a fait imprimer un abrégé sous ce titre : *Caractères des Médecins, ou l'idée de ce qu'ils sont communément et celle de ce qu'ils devraient être, d'après Pénélope*; Paris, 1760, in-12. Les ouvrages de La Mettrie contre les médecins sont rares et recherchés; — *Les Animaux plus que machines*; Berlin, 1750, in-8°; — *Réflexions philosophiques sur l'Origine des Animaux*; Berlin, 1750, in-4°; — *Traité de l'Asthme et de la Dysenterie*; 1750, in-8°; — *L'Art de jouir*; Berlin, 1751, in-12; — *Vénus métaphysique, ou essai sur l'origine de l'âme humaine*; Berlin, 1752, in-12; — *Épître à mon Esprit*; Paris, 1774, in-8°. Les *Œuvres philosophiques de La Mettrie* ont été publiées à Londres (Berlin), 1751, in-4°; nouv. édition, précédée de l'*Éloge de l'auteur*, par Frédéric le Grand, Berlin, 1774, 2 vol. in-8°; Amsterdam, 1774, 3 vol. in-12; Berlin (Paris), 1796, 3 tomes en 1 vol. in-8°; celle-ci est la plus complète; elle contient l'*Éloge de La Mettrie*, par Frédéric II; *Discours préliminaire de l'auteur*; *Traité de l'Âme*; *Abrégé des systèmes pour faciliter l'intelligence du Traité de l'Âme*; *Système d'Épiculture*; *L'Homme-plante*; *Les Animaux plus que machines*; *l'Anti-Sénèque, ou discours sur le bonheur*; *Épître à M<sup>lle</sup> A. C. P., ou la machine terrassée*; *Épître à mon Esprit, ou l'anonyme persisté*; *La Volupté*, par M. le chevalier de M\*\*\*, capitaine au régiment Dauphin; *L'Homme-machine avec la dédicace à Haller*; *L'Art de jouir*. Ses œuvres de médecine ont été imprimées à Berlin; 1755, in-4°. Outre ces écrits, on doit à La Mettrie la traduction de sept ouvrages de Boerhaave, savoir : *Traité du Feu*; 1734; — *Système sur les Maladies vénériennes*; 1735; — *Aphorismes sur la Connaissance et la Cure des Maladies*; 1738; — *Traité de la Matière Médicale*; 1739; — *Institutions de Médecine*; 1740; — *Abrégé de la Théorie Chimique, tirée des écrits de Boerhaave*; 1741; — *Institutions et Aphorismes*, avec un commentaire; 1743. La Mettrie avait aussi traduit le *Traité de la Vie heureuse* de Sénèque, avec un discours du traducteur sur le même sujet; 1748. L. LOUVET.

Frédéric II, *Éloge de La Mettrie, et Correspondance*. — Diderot, *Essai sur les Règles de Claude et de Néron*. — D'Argens, traduction d'Ocellus Lucanus. — Voltaire, *Correspondance*. — Thibaut, *Souvenirs d'un Séjour à Berlin*. — Jourdan, dans la *Biogr. médicale*. — Virey, dans le *Dict. de la Convers.* — Artaud, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — Lamiron, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Philosophie du dix-huitième siècle*, tome 1<sup>er</sup>. — Quérard, *La France Littéraire*.

LAMEY (André), historien allemand, né à Munster en Alsace, le 20 octobre 1726, mort le 17 mars 1802. Il fut bibliothécaire et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Mannheim. On a de lui : *Codex Laureshamensis abbatæ diplomaticus, ex ævo maxime carolingico*; Mannheim, 1768-1770, 3 vol. in-4°; le troisième volume a paru séparément; *ibid.*, 1773-1777, 2 parties in-4°; — *Diplomatische*

*Geschichte der Grafen von Ravensberg* (Histoire diplomatique des comtes de Ravensberg); Mannheim, 1779, in-4°. Lamey a aussi fait paraître, dans les sept premiers volumes de l'*Historia et Commentationes Academiæ Theodoropalatinæ*, vingt-six dissertations, parmi lesquelles nous citerons : *Ad Lapidés quosdam romanos inventos ad Neccarum*; — *Pagi Lobodunensis sub Carolingis regibus Descriptio*; — *Pagi Wormatiensis sub Carolingis Descriptio*; — *Pagi Rhenensis sub Carolingis regibus Descriptio*; — *De legione I Adjutrice ad lapidem Maguntinum*; — *De insignium Palatinorum Origine et Variationibus*; — *Annales diplomatici Conradi I, Germaniæ regis*; — *Annales diplomatici Henrici I, Germaniæ regis*; — *Epistolæ Palatinæ, ex codice And. Masii, consilarii Palatini; præmissa hujus Masii vita*. Lamey a édité l'*Alsatia Diplomatica* de Schœpflin, son maître et son ami; il a ajouté à cet ouvrage deux préfaces étendues et plusieurs additions. E. G.

Rotterdam, Supplément à Jöcher. — Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. IV, p. 338.

LAMI (Jean), célèbre littérateur et antiquaire italien, né le 8 février 1697, à Santa-Croce, petite ville située près de Florence, mort le 6 février 1770. Il étudia la jurisprudence à Pise, et se fit recevoir docteur en droit en 1719. Il s'établit à Florence pour y exercer la profession d'avocat, mais il quitta bientôt le barreau; sur le conseil de Salvini, il se mit à étudier à fond la langue grecque, et à apprendre l'hébreu, l'espagnol et le français. En 1726 J. Luce Pallavicini l'appela auprès de lui à Gènes, et lui confia la garde de sa bibliothèque (1). Il accompagna ce seigneur à Vienne, où il vécut dans l'intimité d'Apostolo Zeno, de Garelli et autres savants, séjourna ensuite à Venise, et parcourut tout le nord de l'Italie. Les notes recueillies par lui pendant ce voyage ont été consignées dans un journal, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque Ricciardana. S'étant séparé de Pallavicini, Lami visita successivement Lyon et Marseille, continuant à fréquenter les bibliothèques et les collections d'antiquités. Les ressources lui manquant pour continuer ses voyages, il prit le parti de s'engager dans le régiment Royal-Italien, alors en garnison dans une ville de la Flandre. Il se mit en route pour aller le rejoindre, et arriva à Paris en novembre 1729. Il demanda l'annulation de son engagement, et il l'obtint, ayant présenté au roi un poème latin sur la naissance du dauphin. Entré en re-

(1) Un débat s'étant élevé entre François et Catherine Pallavicini, deux parents de Luce, sur la question de savoir si un homme savant et taciturne devait être préféré à celui qui n'ayant que peu d'instruction causerait beaucoup et avec agrément, Lami, choisi pour juge de cette contestation, se prononça pour l'affirmative, soutenue par François Pallavicini. Cela lui valut l'aversion de toutes les dames de Gènes, qui lui suscitèrent mille tracasseries.

lation suivie avec les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, il fit pendant deux ans à Paris des recherches sur diverses branches de l'érudition, telles que la diplomatique et la numismatique. De retour à Florence au commencement de 1732, il devint professeur d'histoire ecclésiastique au lycée de cette ville. Son livre *De Recta christianorum de Trinitate Sententia*, publié en 1733, fit suspecter son orthodoxie. Ses adversaires lui reprochaient surtout l'intitulé d'un des chapitres de l'ouvrage ainsi conçu : *De Joannis Evangelistæ Rusticitate et Imperitia*. Pour répondre aux insinuations de ses adversaires, Lami fit paraître en 1737 son traité *De Eruditione Apostolorum*, où il cherche à établir que les premiers chrétiens n'avaient aucune teinture des belles-lettres. Bientôt après, Lami fut entraîné dans une autre polémique, excitée par l'animosité qui régnait à Florence entre les jésuites et la société des Apatistes, dont il faisait partie. Les jésuites Cordara et Lagomarsini ayant publié les *Quinti Sectant Sermones*, où Salvini, Corsini et Lami étaient persillés, ce dernier répondit par ses *Pifferi di Montagna* et ses *Thymoleonis Menippea*, satires pleines de sel, qui eurent un grand succès. Il entreprit ensuite un journal littéraire, qu'il continua jusqu'à sa mort. Le ton de sa critique y devint bientôt acerbe et railleur, ce qui le brouilla avec plusieurs hommes de mérite, tels que Gori et le cardinal Quirini. Le principal mérite de Lami est d'avoir plus que tout autre contribué à débrouiller l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la Toscane. On a de Lami : *De Recta Patrum Nicænorum Fide*; Venise, 1730, et Florence, 1770, in-4°; — *De Recta christianorum in eo quod mysterium Trinitatis adinet Sententia*; Florence, 1733, in-4°; — *De Eruditione Apostolorum*; Florence, 1738, in-8°; la seconde édition, qui parut à Florence, 1766, 2 vol. in-4°, contient beaucoup d'additions, et a pour titre : *De Eruditione Apostolorum Liber, in quo multa quæ ad primitivorum christianorum literas, doctrinas, scripta, studia, conditionem, census, mores, ritus attinent, exponuntur; accedunt dissertationes de re vestiaria, de artibus, opificiis et ministeriis veterum christianorum*; — *Applausi poetici per le nozze del marchese Riccardi*; Florence, 1733, in-fol.; — *Delicæ Eruditorum, seu veterum anecdotorum opusculorum Collectanea*; Florence, 1736-1769, 18 vol. in-8°; cet ouvrage contient principalement des documents concernant l'histoire civile et ecclésiastique de la Toscane; quatre volumes renferment des observations de tous genres, recueillies par Lami pendant un voyage de Florence à Pise; — *J. Pifferi di montagna che audavano per sonare e furono sonati; satira in terza rime di Cesellio Filomastige*; Leyde, 1738, in-8°; — *Thymoleonis adversus improbos literarum osores Menippea*; Londres, 1738,

in-4°; — *Adversus Mutonium Lycoprestem Me-nippea II*; Londres, 1742, in-4°; — *Meursii Opera*; Florence, 1741-1763, 12 vol. in-fol.; cette excellente édition contient des notes savantes ajoutées par Lami aux travaux de Meursius; en tête se trouve une biographie étendue de ce dernier écrite par Lami; — *Dialoghi di A. Venecio in difesa e confutazione delle stolte lettere che contro il libro De Eruditione Apostolorum furono date in luce*; Roveredo, 1742, in-fol.; — *Observationes in bullam Benedicti XIV qua ritus sinici iterum damnantur*; Bologne, 1742, in-8°; — *Jos. Rigacci in sum primum epistolarum Colucci Salutati volumen Appendix*; Genève, 1742, in-8°; — *Novelle Letterarie*; Florence, 1740-1770, 30 vol. in-4°; les deux premières années de cette revue hebdomadaire furent publiées par Lami avec le concours de Gori, de Gentili et de Tartigioni; les suivantes furent rédigées par Lami tout seul; — *Memorabilia Italarum eruditione præstantium*; Florence, 1742-1748, 3 vol. in-8°; le troisième volume, qui ne renferme que les biographies de Rich. Rom. Riccardi et de Fr. Arriusius, contient beaucoup de détails intéressants sur l'histoire littéraire de Florence au seizième siècle; dans les deux premiers volumes se trouvent les biographies de cinquante-trois savants italiens alors vivants; — *Memorie per servire alla vita del P. Guido Grandi*; Massa, 1743, in-4°; — *In antiquam tabulam Atheneam, Decurionum nomina et descriptionem continentem, Observationes*; Florence, 1745, in-fol.; les conclusions tirées de cette inscription par Lami furent attaquées par Gori; — *Florentinorum codicum manuscriptorum decas I et II*; Florence, 1745-1746; — *Catalogus codicum manuscriptorum qui in bibliotheca Riccardiana adservantur, in quo multa opuscula anecdota in lucem passim profuerunt, et plura ad historiam litterariam completendam illustrandamque idonea, antea ignota, exhibentur*; Livourne, 1756, in-fol.; — *Sancitæ ecclesiæ Florentinæ Monumenta*; Florence, 1758, 3 vol. in-fol.; — *Lezioni d'Antichità Toscane*; Florence, 1766, 2 vol. in-4°; recueil de dix-huit mémoires sur les origines de Florence, sur l'histoire de cette ville sous la domination lombarde, et sur l'influence qui y fut exercée par l'hérésie des Patérini; — *Chronologia virorum eruditorum præstantium, a mundi ortu usque ad sæculum christianum XVI, Lami juvenilis lucubratio, opus posthumum*; Florence, 1770, in-8°. Lami a aussi donné une édition des *Carmina* d'Anacréon; Florence, 1742, in-12; il a encore publié divers opuscles et dissertations, entre autres *Sulle Ceste mistiche* dans le tome I des *Saggi dell' Accademia di Cortona* (Rome, 1735) et *Sopra il Serpent sacri*, dans le tome IV du même recueil. Lami laissa en manuscrit des matériaux pour une histoire de l'Église depuis le concile de Florence; ces manuscrits ainsi que

tous les autres, qui restent de lui, sont conservés à la bibliothèque Riccardiana à Florence; on y trouve aussi quarante volumes contenant la correspondance de Lami avec les principaux savants de l'Europe.

E. G.

*Lami Vita* (autobiographie dans le t. XV des *Deliciae Eruditorum*). — Fontani, *Elogio di Lami*; Florence, 1789, in-4°. — Fabroni, *Vita Latorum*, t. XVI. — Lombardi, *Storia della Letter. Ital.*, t. IV. — Brucker, *Pinarcolleca* (Décade IV, n° 8). — Strodtmann, *Beiträge zur Historie der Gelehrsamkeit*, t. I. — Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 490. — Tipallo, *Biogr.*, t. VII.

**LAMI** (Pierre-Remi CRUSSOLLE), littérateur français, né à Paris, le 1<sup>er</sup> août 1798, décédé à Saint-Mandé (Seine), le 17 juillet 1832. Élevé dans la maison et par les soins du savant Daunou, Lami, dès son plus jeune âge, prit du goût pour la philosophie et les lettres. Il avait à peine dix-sept ans lorsque l'Académie Française ayant mis au concours pour l'année 1816 l'*Éloge de Montesquieu*, il ne craignit pas de traiter ce sujet difficile, et son ouvrage fut envoyé à l'Académie, qui lui accorda une mention honorable. On sait que le prix fut décerné à M. Villemain. Le secrétaire perpétuel Suard dit dans son rapport que le discours auquel l'Académie accordait une mention honorable « renfermait des beautés réelles, et que l'analyse de l'*Esprit des Loix* y était surtout traitée d'une manière qui annonçait de l'esprit, des lumières et de bonnes études ». Mais Suard, déserteur de la philosophie du dix-huitième siècle, reprochait au jeune auteur des « opinions exagérées et quelques idées inconvenantes qu'un écrivain sage ne devait pas se permettre ». L'*Éloge de Montesquieu* par Lami n'a été imprimé qu'en 1829, in-8°. En 1810 il publia un *Éloge* (en vers) de la Clémence, ou *épître à Fenelon*, in-8°, adressé à la Société d'Émulation de Cambrai. En 1818 Lami inséra dans le *Magasin Encyclopédique* de Millin une notice étendue sur des traductions en espagnol des *Éléments d'Idéologie* et des *Principes d'Économie politique*, par Destut de Tracy. Il s'y montre partisan zélé de la philosophie de M. de Tracy. Le grand succès qu'obtint le *Résumé de l'Histoire de France* par Félix Bodin, ayant mis ces sortes d'ouvrages en vogue, Lami fut chargé par l'éditeur d'en composer deux, et ce fut ainsi qu'il publia, en 1824, le *Résumé de l'Histoire du Danemark*, et en 1825 le *Résumé de l'Histoire de Picardie*. Mais une plus vaste composition historique devait l'occuper : il avait conçu, avec MM. Augustin Thierry et Jarry de Nancy, le projet de publier une *Histoire de France traduite et extraite des chroniques originales, mémoires et autres documents authentiques*, en 30 vol. in-8°. Le plan qu'avait suivi M. de Barante pour son *Histoire des Ducs de Bourgogne* était celui que se proposaient d'adopter les jeunes auteurs. Leur prospectus parut en 1824. M. Mignet dut remplacer M. J. de Nancy dans cette entreprise, qui ne fut pas mise à exécution.

Au plus fort de la guerre des classiques et des romantiques, Lami lut, le 16 avril 1824, à l'Athénée des *Observations sur la Tragédie romantique* (Paris, 1824, in-8°), où il déclare préférer Corneille et Racine à Shakespeare, Goethe et Schiller. Lami a travaillé à plusieurs journaux politiques et recueils périodiques, particulièrement à *La Tribune*, dont il fut l'un des principaux collaborateurs avec Auguste Fabre, Marast, etc. Ses opinions politiques étaient fort avancées, sans aller toutefois jusqu'à la démagogie. Mort avant d'avoir accompli sa trente-quatrième année, il est loin d'avoir pu tenir toutes les promesses que faisait concevoir son ardent amour des idées généreuses et ses goûts littéraires.

A. TAILLANDIER.

*Documents particuliers.*

\* **LAMI** (Louis-Eugène), peintre français, né le 12 janvier 1800, à Paris. Élève de Gros et de M. Horace Vernet, il suivit, de 1817 à 1820, les cours de l'École des Beaux-Arts, et s'occupa d'abord de gravure et de lithographie; nous citerons dans ce dernier genre le *Voyage en Angleterre et en Écosse et Les Contre-temps*. Après la révolution de Juillet, il fut chargé d'enseigner le dessin à quelques-uns des princes de la famille d'Orléans. Depuis 1824 il a exposé aux salons annuels un grand nombre de tableaux de genre et d'histoire, parmi lesquels nous signalerons : *Études de Chevaux*; et le *Combat de Puerto de Miravento* (1824), acquis par le musée du Luxembourg, ainsi que *Charles 1<sup>er</sup> recevant une rose en se rendant à sa prison*; — *Un Bal aux Tuileries*; — *La Prise de Constantin*; — *La Scène du sonnet du Misanthrope*; — *L'Orgie* (1853); — *La Bataille de l'Alma* (1855); — et au musée de Versailles : *La Bataille de Cassano*; — *La Prise de Mästrich*; — *Le Combat de Hondschoote*; — *La Capitulation d'Anvers*, etc. Cet artiste a aussi rapporté beaucoup de dessins et d'aquarelles des voyages qu'il avait entrepris en Russie, en Espagne, en Italie, en Angleterre et en Grèce.

K.

*Dictionnaire universel des Contemporains, 1858. — Livrets des Salons.*

**LAMIA** (Λάμια), courtisane athénienne, fille de Cléanor, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Elle commença sa carrière comme joueuse de flûte sur le théâtre, et obtint une grande célébrité dans cette profession, qu'elle quitta cependant pour celle de courtisane. Elle se trouvait à bord de la flotte de Ptolémée dans la bataille navale de Salamine, en 306, et tomba entre les mains de Démétrius Poliorcète. Elle réussit à captiver le jeune prince, et garda son empire sur lui pendant plusieurs années. Elle devait ce pouvoir moins encore à sa beauté qu'à son esprit, souvent célébré par les poètes contemporains, et dont Athénée et Plutarque nous ont conservé plusieurs témoignages. Lamia se distingua aussi par ses pro-

tusique et la magnificence de ses banquets. Dans une circonstance elle fit un utile usage des richesses que Démétrius lui prodiguait avec une incroyable libéralité, en bâtissant pour les habitants de Siccyone un splendide portique. Entre autres flatteries que les Athéniens inventèrent pour flatter Démétrius, ils élevèrent un temple à Lamia sous le nom d'Aphrodite. D'après Athénée cette courtoisie eut de Démétrius une fille nommée Phila. Y.

Plutarque, *Demetrius*, 16, 19, 24, 26, 27. — Athénée, III, p. 104 ; IV, p. 128 ; VI, p. 253 ; XIII, p. 577 ; XIV, 618. — *Élien*, *Var. Hist.*, XII, 7 ; XIII, 9.

**LAMIA**, famille romaine de la maison (*gens*) *Ælia*. Elle faisait remonter son origine à une haute antiquité, et prétendait descendre du héros mythique Lamus, fils de Neptune et roi des Lestrygons. Aucun membre de cette famille n'est mentionné avant la dernière période de la république ; mais sous l'empire elle passait pour une des plus nobles familles romaines (Horace, *Carm.*, III, 17 ; Juvénal, IV, 154 ; VI, 385). Les membres historiques de cette famille sont :

**LAMIA (L. Ælius)**, magistrat du rang équestre, vivait vers 50 avant J.-C. Il aida Cicéron à réprimer la conspiration de Catilina. Ses services dans cette circonstance le signalèrent à la vengeance du parti populaire, et il fut banni sous le consulat de Gabinius et de Pison, en 58. Rappelé de l'exil, il épousa dans la guerre civile la cause de César, et obtint l'édilité en 45. L'année suivante il sollicita la préture, et Cicéron, qui était lié avec lui, recommanda vivement sa candidature à Brutus. On croit que Lamia réussit, et qu'il était préteur en 43, lors du meurtre de Cicéron. On pense aussi que ce Lamia est le même que L. Lamia, homme prétorien (*praetorius vir*), qui, placé comme mort sur le bûcher funèbre, reprit ses sens, et parla lorsque le feu déjà allumé ne permettait plus de le sauver des flammes. Lamia fut le véritable fondateur de sa famille, à qui il légua une grande fortune acquise dans des spéculations commerciales et financières. Y.

Cicéron, *Pro Sest.*, 12 ; *In Pison.*, 27 ; *Post red. in sen.*, 5 ; *Ad Att.*, XII, 21 ; XIII, 45 ; *Ad Fam.*, XI, 16, 17 ; XII, 22. — *Vélore Maxime*, I, 2. — *Plin.*, *Hist. Nat.*, VII, 22.

**LAMIA (L. Ælius)**, fils du précédent et ami d'Horace, fut consul en l'an 3 après J.-C. Tibère le nomma gouverneur de la Syrie, mais ne lui permit jamais de prendre possession de cette province. À la mort de L. Pison, en 32, il lui succéda dans la place de préfet de la ville. Il mourut l'année suivante, et fut honoré des funérailles d'un censeur. Deux des odes d'Horace, la 26<sup>e</sup> du 1<sup>er</sup> livre et la 17<sup>e</sup> du 3<sup>e</sup>, sont adressées à Lamia. Y.

Dion Cassius, VIII, 19. — *Tacite*, *Ann.*, VI, 37.

**LAMIA ÆMILIANUS (L. Ælius)**, appartenait originellement à la *gens Æmia*, et entra par adoption dans la *gens Ælia*. Il fut consul suppléant sous le règne de Titus en 80 après

J.-C. Il était marié avec Domitia Longina, fille de Corbulon. Domitien la lui enleva du vivant de Vespasien, la prit d'abord pour maîtresse, puis pour femme, et peu après son avènement au trône il fit tuer le mari. Le nom complet de Lamia était L. Ælius Plautius Lamia. Y.

Dion Cassius, LXVI, 3. — *Suetone*, *Domit.*, I, 10. — *Juvénal*, IV, 154. — *Marini*, *Att. degli frat. arc.*, I, table XXIII, 26, p. CXXX et 232.

**LA MILLETIÈRE (Théophile BRACHET DE)**, controversiste français, né vers 1596, mort en 1665. Fils d'un intendant de la maison de Navarre, il fit ses études à l'université de Heidelberg, et, de retour à Paris, prit la robe d'avocat ; mais, doué d'un caractère versatile, il se dégoûta du barreau, et approfondit, avec plus de zèle que de talent, les matières théologiques. Nommé ancien de l'église protestante de Charenton, il se fit remarquer dans les disputes religieuses du temps, fut député en 1670 par le consistoire de Paris à l'assemblée politique de La Rochelle, qu'il entraîna dans le parti de la résistance contre le gouvernement, et se rendit avec La Chapelière en Hollande, pour solliciter des secours des états généraux. Mêlé depuis cette époque à toutes les intrigues des réformés, il assista à l'assemblée de Millhau (1625), et fut arrêté à Paris comme agent du duc de Rohan (1627). Détenu pendant six mois à la Bastille, il fut envoyé à Toulouse et condamné à mort. Le roi lui fit la grâce de la vie, parce que les Rochelais menaçaient d'user de représailles envers un parent du P. Joseph. Au bout de quatre années de détention, La Milletière obtint une pension de mille écus à la condition de travailler de tout son pouvoir à la réunion des diverses Églises protestantes. Devenu l'instrument docile du cardinal de Richelieu, il entama de nombreuses controverses avec ses coreligionnaires, lesquelles, comme on devait s'y attendre, n'aboutirent à aucun résultat. En 1644, le consistoire de Charenton, considérant que depuis douze ans il s'était abstenu de la cène, lança contre lui une sentence d'excommunication, ce qui précipita sa conversion au catholicisme, qu'il accomplit publiquement le 2 avril 1645. Ce théologien a été l'objet, de la part de ses amis ou de ses adversaires, de jugements passionnés et contradictoires ; Grotius, Costar, l'abbé de Marolles louent son zèle pour la concorde ; Tallemant des Réaux en fait le portrait suivant : « C'est un homme d'esprit et qui sait, mais assez confusément ; bon homme, mais vain, et qui a quelque chose de démonté dans la tête. » Parmi ses nombreux écrits, on remarque : *Discours des vraies raisons pour lesquelles ceux de la religion en France peuvent et doivent, en bonne conscience, résister par armes à la persécution ouverte* ; 1622, in-8<sup>e</sup> ; livre devenu rare, parce qu'il fut condamné par la chambre de l'Édit à être brûlé de la main du bourreau ; — *Lettre à M. Rambours pour la*



*réunion des évangéliques aux catholiques* ; Paris, 1628, in-12 ; — *De universi orbis christiani Pace et Concordia per cardinalem duccem Richelium constituenda* ; Paris, 1634, in-8° ; trad. en français, 1635, in-4° ; — *Christianæ concordæ inter catholicos et evangelicos in omnibus controversiis instituendæ Consilium* ; 1636, in-8° : ouvrage où il donne raison à l'Église romaine sur beaucoup de points ; — *Le Moyen de la Paix chrétienne* ; Paris, 1637, in-8° : réponse à la réfutation que Daillé avait faite du livre précédent, qui faillit, sans l'opposition de Richelieu, subir une censure de la Sorbonne ; — *La Prédication de Jésus-Christ aux esprits captifs* ; Paris, 1638, in-8° ; — *Sommaire de la doctrine catholique du Franc-Arbitre, de la Grâce, de la Prédétermination, etc.* ; Paris, 1639, in-8° ; — *La Nécessité de la Puissance du pape en l'Église* ; *ibid.*, 1640, in-8° ; — *Le Catholique réformé* ; *ibid.*, 1642, in-8° ; — *Le Pacifique véritable* ; *ibid.*, 1644, in-8° : censuré par la Sorbonne à cause de cette proposition, « que dans le sacrement de la pénitence la satisfaction devait précéder l'absolution » ; — *Déclaration des causes de sa conversion* ; *ibid.*, 1645 ; — *L'Extinction du Schisme* ; *ibid.*, 1650 ; — *La Victoire de la Vérité pour la paix de l'Église* ; *ibid.*, 1651 ; — *Le Flambeau de la Vraie Foi* ; *ibid.*, 1654 ; — *Explication catholique de l'Eucharistie* ; *ibid.*, 1664.

P. L.—Y.

Renolt, *Histoire de l'Édit de Nantes*, II. — De Marolles, *Mémoires*. — Grotius, *Epistole*. — Bayle, *Dict. Hist.* — Tallemant, *Historiettes*. — Haag frères, *La France Protestante*.

**LAMIOT (Louis-Marie)**, missionnaire français, né vers 1765, dans le diocèse d'Arras, mort le 5 juin 1831, à Macao. Reçu en 1787 dans la congrégation de Saint-Lazare, il s'embarqua deux ans plus tard pour la Chine en compagnie des missionnaires Clet et Pené, fut ordonné prêtre à Macao, et se rendit à Pékin. Dans cette ville, où il résida pendant près de trente années, il eut la direction d'un séminaire, enseigna les mathématiques, et fut interprète du gouvernement pour les langues européennes. Ayant été accusé en 1819 d'entretenir des relations avec le P. Clet, qui prêchait l'Évangile dans la province de Ho-Nan, il fut confronté avec lui, assista à son supplice, et fut condamné, faute de preuves suffisantes, à être chassé de l'empire. Il s'établit à Macao, et y fonda un collège. K.

*Annales de la Propag. de la Foi.*

**LAMMA (Agostino)**, peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1636, mort en 1700. Élève d'Antonio Calza, il fut un des plus habiles peintres de batailles du dix-septième siècle, et se fit remarquer par la variété des expressions et la perfection des détails.

E. B.—N.

Melchiori, *Vite de Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticcozzi, *Dizionario*.

**LAMO (Pietro)**, peintre de l'école bolonaise,

né à Bologne, dans les premières années du seizième siècle, mort en 1578. Élève d'Innocenzio da Imola, il travailla beaucoup dans sa patrie. Il avait peint à fresque dans le cloître de l'église San-Francesco, où plus tard il devait trouver sa sépulture, divers traits de la vie du saint, dans lesquels il était facile de reconnaître le style de son maître. Il est plus connu encore par une description qu'il a laissée des peintures existant à Bologne. Ce manuscrit, qui a été mis à contribution par tous ceux qui lui ont succédé, est l'ébauche d'un livre qu'il écrivit en 1560 à la demande de Messer Pastorino, artiste siennois et pour l'instruction d'une dame qui désirait connaître les objets d'art de sa ville natale. Il donna à son ouvrage le nom bizarre de *Graticola* (le Gril), parce que dans son travail il avait divisé la ville en un certain nombre de carrés égaux, comme on le fait pour réduire un tableau, procédé que les Italiens appellent *graticola* et *graticolare*. E. B.—N.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticcozzi, *Dizionario*. — Guislandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Le même, *Tre Giorni in Bologna*.

**LAMOIGNON**, famille française, originaire du Nivernais ; elle remontait jusqu'au troisième siècle, où plusieurs Lamoignon se firent connaître dans les armes. Le premier qui soit entré dans la magistrature est Charles de LAMOIGNON, seigneur de *Basville*, né en 1514 et mort en 1572, au moment où l'opinion publique le désignait comme le successeur du chancelier L'Hôpital. Son dixième fils, Chrétien de LAMOIGNON, élève de Cujas, et conseiller au parlement de Paris, sut, par sa probité et son intelligence, gagner l'estime et la protection de Richelieu ; il ne craignit pas de compromettre son avenir en entrant dans les desseins de Marillac, qui voulait un gouvernement plus parlementaire. Richelieu, qui ne se vengeait que de ses grands ennemis, le fit nommer président à mortier en 1633. Ch. de Lamoignon mourut le 28 janvier 1636. Il avait épousé Marie de Landes, fille de Guillaume de Landes, conseiller au parlement. L'on peut dire que depuis Chrétien de Lamoignon cette famille fut considérée comme l'une des dynasties parlementaires. C'est son fils qui donna à ce nom de Lamoignon plus d'éclat et une bien autre renommée.

**LAMOIGNON (Guillaume de)**, premier président du parlement de Paris, né à Paris, en 1617, et mort le 10 décembre 1677, était élève du célèbre Jérôme Bignon, que Chrétien de Lamoignon lui faisait considérer comme le plus parfait modèle et qui lui fit connaître les doctrines parlementaires. Il remplit ensuite pendant dix ans les fonctions de conseiller au parlement, et fut nommé maître des requêtes en 1644. Ces positions diverses, relativement subalternes, ne présentaient point un aliment suffisant à son inquiète activité. « Je me souviens, dit-il, que j'étais impatient d'entrer dans les affaires pour

agir avec la même fermeté que mon père. » Il aurait voulu aussi marcher sur les traces de Jérôme Bignon, dont il ne parlait qu'avec enthousiasme. Il en était là lorsque arriva le mouvement politique de 1648. Il suivit d'abord l'impulsion de sa compagnie, qui résistait tout entière à Mazarin, et qui, sous le nom de *Vieille Fronde*, essaya une seconde fois d'établir, ou plutôt, suivant l'opinion de Bignon et d'Ormer Talon, de rétablir la monarchie parlementaire ou tempérée. Quand les seigneurs eurent fait dévier le mouvement politique, quand la Nouvelle Fronde, rompant entièrement avec les idées parlementaires, n'eut plus d'autre objet que de mettre Condé à la place de Mazarin, tantôt en trompant le peuple, tantôt en se livrant à lui au lieu de le diriger, Guillaume de Lamoignon se rallia au parti de la cour. La raison qu'il donne de ce changement dans ses opinions peint bien le véritable parlementaire, qui aurait voulu voir sa compagnie placée, comme pouvoir politique, entre la royauté et le peuple, mais qui redoutait l'anarchie plus encore que le pouvoir absolu. « Je me rangeai, dit-il, pour ne pas être soumis à la populace dont la tyrannie est plus extravagante et plus insupportable aux gens de bien que ne le seraient les princes les plus cruels. » Il rendit des services au gouvernement comme colonel de son quartier, qui était celui de la Cité, alors le plus redoutable. Dans les années qui suivirent, il plut à Louis XIV par la netteté des rapports qu'il lisait au conseil. C'est alors que Louis XIV dit ce mot : « Je n'entends bien que les affaires que M. de Lamoignon rapporte. » Du reste, il avoue lui-même que le besoin qu'il eut de la cour et la nécessité de ses affaires l'obligèrent de devenir courtisan. C'est alors que le premier président de Bellièvre mourut. Fouquet et Le Tellier, qui aspiraient tous deux au titre de chancelier, Mazarin, qui voulait avec adresse diriger le parlement, songeaient, chacun de leur côté, à lui donner un chef qui pût ensuite seconder, dans ses desseins particuliers, celui qui l'aurait élevé. Ce fut enfin Mazarin qui disposa de cette dignité en sa faveur ; mais ce qui montre que Lamoignon resta vertueux au milieu d'une foule d'intrigues, ce sont les paroles de Mazarin en lui annonçant sa nomination, le 20 octobre 1658 : « Vous serez premier président pour servir avec honneur et conscience ; jamais on ne vous demandera rien d'injuste... et si moi-même je vous le demandais, refusez-le moi ; nous travaillerons ensemble au soulagement du peuple. » C'était prendre le nouveau dignitaire par son faible, car si les parlementaires voulaient écarter le peuple des affaires, ils ne luttèrent le plus souvent contre les rois que pour le rendre plus heureux par la diminution de l'impôt. Ne pouvant corrompre Lamoignon, l'habile ministre le gagnait. De là encore ces mots qu'il lui dit, et que Louis XIV répéta ensuite publiquement : « Si j'avais connu un

plus honnête homme, je lui aurais donné votre place. » Mazarin réussit, car, le 4 août 1660, Lamoignon, en complimant avec sa compagnie Louis XIV sur son mariage et sur la paix, dit « que Dieu donnait les rois aux peuples pour être les causes universelles de tous leurs biens, » et que « les rois avaient institué le parlement uniquement pour rendre justice ». Tout en paraissant ainsi renoncer à la plus haute prérogative de sa compagnie, il en conservait avec soin la dignité extérieure. Dans un lit de justice le maître des cérémonies s'étant avancé pour saluer le parlement après les évêques, le premier président lui dit : « Saintot, la cour ne reçoit pas vos civilités. — Je l'appelle monsieur Saintot, dit alors le roi. — Sire, reprit le premier président, votre bonté vous dispense quelquefois de parler en maître, mais votre parlement doit toujours vous faire parler en roi. » Survint alors le procès de Fouquet, dont Lamoignon avait été d'abord l'ami, et avec lequel il s'était brouillé, sans doute parce qu'il n'approuvait pas les folles prodigalités du surintendant. On le força de présider la chambre de justice qui avait jugé ou plutôt condamné Fouquet. Colbert tremblait que ce dernier ne fût absous, parce qu'alors il était lui-même perdu ; il voulut savoir l'opinion du président : « Un juge, répondit Lamoignon, ne donne son avis qu'une fois et sur les fleurs de lys ». Jamais Colbert ne le lui pardonna. En le voyant incliner à l'avis de d'Ormesson, on mit à sa place pour présider la chambre le chancelier Seguier ; il en fut transporté de joie, et comme on le pressait d'y revenir comme simple juge, il répondit : *Lavavi manus meas, et quomodo inquinabo eas ?* En ce même temps tous les ministres songeaient à se signaler par des réformes dans la justice ; Colbert crut s'avancer vers cette dignité de chancelier, qui fut toujours son rêve, en préparant les deux ordonnances civile et criminelle.

Lamoignon avait eu un dessein bien plus vaste, celui de réunir en un seul code toutes les lois qui devaient régir la France. Voyant que Colbert travaillait en secret avec Pussort, sans paraître rien savoir, il alla parler au roi de ses projets d'une nouvelle législation. « M. Colbert emploie actuellement M. Pussort à ce travail, répondit le roi ; voyez M. Colbert, et concertez-vous ensemble. » C'est ainsi que Colbert fut obligé de communiquer ses desseins aux membres les plus éclairés du parlement, et que s'établirent ces fameuses conférences dont nous avons encore les procès-verbaux en partie imprimés, et où Lamoignon, Bignon, Ormer Talon, dépositaires des traditions les plus libérales, résistèrent souvent aux volontés absolues de Pussort, bien que leur avis n'ait pas toujours prévalu, et que cinquante ans plus tard chacun sentit la nécessité de remanier ces ordonnances. Lamoignon avait bien pris des parlementaires pour donner plus de perfection à cet ouvrage ; mais le parlement même en était

exclu. Il cherchait à contrarier les législateurs. Colbert n'en était pas fâché, parce qu'il aurait désiré que le roi supprimât la cinquième chambre. On insinua à Lamoignon qu'il faudrait aigrir les esprits, pour les pousser à quelque acte d'insubordination; il essaya de les adoucir au contraire, en repoussant avec mépris une somme d'argent qu'on lui offrait s'il réusissait; et tout porte à croire, malgré les paroles qu'on a vues plus haut, qu'au fond il aurait désiré pour le parlement, mais pour la grand'-chambre seulement, des prérogatives politiques, s'il n'avait vu qu'avec le droit de remontrance, cette compagnie ne pourrait qu'inquiéter inutilement la royauté, et empêcher quelquefois le bien que celle-ci désirait faire. Cette situation particulière d'un homme qui, avec des idées toutes parlementaires cependant, se rapprochait de la cour, où il trouvait des adversaires, ne pouvait troubler son calme habituel. Un jour que Colbert lui avait été encore plus contraire que de coutume : « Ne nous vengeons jamais sur l'Etat, dit-il à son fils, du chagrin que les ministres nous donnent. » Mais la discorde éclata à propos d'une question où Colbert l'emportait de beaucoup sur Lamoignon, une question de finance. Pour relever les finances du roi, épuisées par la guerre, deux partis se présentaient : un nouvel impôt, ou un emprunt. Colbert prétendait qu'on ne pourrait réaliser l'emprunt; Lamoignon soutint que rien n'était plus facile, et son avis l'emporta. En sortant du conseil le grand financier dit au premier président : « Vous triomphez, je le vois. Ne savais-je pas aussi bien que vous qu'on pouvait emprunter? Mais vous venez de précipiter le roi dans ce système déplorable de l'emprunt. Qui l'arrêtera maintenant? Vous en répondez à la postérité. »

Les années suivantes ne montrèrent que trop combien Colbert avait raison; mais, comme parlementaire, Lamoignon avait en horreur tout nouvel impôt. Il se tira avec plus d'honneur d'une discussion qu'il soutint avec le nonce du pape à propos d'une thèse condamnée à Rome, où l'on soutenait l'indépendance du roi et l'infaillibilité des seuls conciles œcuméniques. En même temps il recevait chez lui, à Basville, des littérateurs, Racine et Boileau, et, profitant d'une dispute qui avait amusé Paris pendant huit jours, il excitait ce dernier à composer le poème le plus parfait qui soit écrit en notre langue. Chacun prévoyait qu'il serait bientôt chancelier. « C'est un titre de royauté, dit-il à ceux qui lui en parlaient, mais la royauté n'est pas encore conquise. » Il voulait faire entendre que pour mériter de présider la justice, il fallait la réformer, et il travaillait toujours, avec Fourcroy et Auzanet, à former un recueil unique de lois qui pût servir de code à la France entière sur toutes les questions jugées différemment dans les parlements, c'est-à-dire sur presque toutes les questions civiles. Ses collaborateurs lui apportaient des mémoires; il dressait les

articles en style clair et précis. A peine la première édition de cet ouvrage eut-elle paru, qu'elle fut aussitôt épuisée. On ne trouve nulle part un simple particulier réussissant dans une semblable tentative; c'est un véritable code, et Daguesseau, qui s'en est beaucoup servi dans ses ordonnances, dit que « c'est l'ouvrage le plus propre à former cette étendue et cette supériorité d'esprit avec laquelle on doit embrasser le droit français, si l'on en veut posséder parfaitement les principes. » C'est là en effet ce qui recommande à la postérité le nom de Guillaume de Lamoignon, en nous faisant voir en lui l'un de ces magistrats laborieux et justes qui ont préparé cette grande codification de nos lois achevée seulement dans ce siècle. Guillaume de Lamoignon devança souvent le sien.

**LAMOIGNON** (*Chrétien-François DE*), fils aîné du précédent, naquit à Paris, le 26 juin 1644, et mourut le 7 août 1709. Son père avait voulu faire lui-même son éducation. Quoiqu'il se destinât à la magistrature, il débuta dans le barreau, où l'on remarqua en lui une éloquence facile, naturelle et débarrassée de citations latines et de faux brillants. Conseiller au Parlement en 1666, il fut chargé pendant la peste de Soissons d'établir une ligne sanitaire, dont l'effet fut heureux et intercepta toute communication. Successeur de l'illustre Bignon dans les fonctions d'avocat général, il les exerça pendant vingt-cinq ans (1673) avec tant de considération et de zèle qu'il conserva encore huit ans cette dignité après avoir été nommé président à mortier en 1690. Il fut l'un de nos plus grands avocats généraux. Il recevait à Basville les littérateurs les plus connus, Bourdaloue, Regnard, surtout Racine et Boileau. C'est à lui que Boileau adressa sa VI<sup>e</sup> épitre. Il devait être nommé membre de l'Académie Française; mais il refusa cet honneur, pour ne pas en exclure l'abbé de Chauvieu, qui ne put cependant être nommé. En 1704, il fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On parlait de lui à la cour comme d'un loyal caractère. Il avait accepté en dépôt des papiers plus importants, sous le rapport politique, qu'il ne l'avait d'abord pensé. Le roi voulut voir ces papiers : « Sire, répondit le président, je ne m'en serais pas chargé si j'eusse su qu'ils contiennent quelque chose de contraire au roi et à l'Etat; Votre Majesté me refuserait son estime si j'étais capable d'en dire davantage. » Il avait écrit la vie de son père, qui est perdue, aussi bien que ses plaidoyers; mais on les retrouverait sans doute en Angleterre; car c'est là que fut vendue plus tard la bibliothèque des Lamoignon, qui ne renfermait pas moins de quinze cent cinquante vol. manuscrits et huit cents cartons.

**LAMOIGNON DE BÉVILLE** (*Nicolas*, 1648-1724), quatrième frère du précédent, débuta comme avocat, avec succès. Devenu maître des requêtes et plus tard conseiller d'Etat, il obtint successivement les intendances de Montauhan,

de Pau, de Poitiers, enfin de Montpellier en 1685; il resta trente-trois ans (1634 à 1718) dans cette dernière, et n'y laissa qu'un souvenir d'effroi par les rigueurs qu'il exerça contre les protestants. Ruhléras a essayé de le justifier en prétendant « qu'il ne voulait que faire peur ». Cette explication ne saurait s'entendre de toutes les actions de Bâville, et le chancelier Daguesseau, qui l'avait connu en Languedoc, le représente comme partisan « des voies de l'autorité » et paraissant dans le Languedoc « comme s'il en eût voulu faire la conquête ». Ce qu'il y a d'étonnant c'est que dans un mémoire dont il est lui-même l'auteur, Bâville dit « qu'en religion il faut attaquer les erreurs, et que c'est là où elle réside ». Mais ce mémoire était écrit pour l'instruction du duc de Bourgogne, prince très-pieux. Ce qu'il y a de plus étonnant encore c'est que Bâville écrivait à son frère, le 18 avril 1708 : « Je n'ai jamais été d'avis de révoquer l'édit de Nantes. » Louvois fut alors le grand coupable; il s'était arrangé de manière à faire croire avant l'acte même de révocation qu'il n'y avait plus en France qu'une poignée de protestants et de séditeurs. De là l'impitoyable sévérité des intendants, qui croyaient d'abord en finir bien vite, surtout de Bâville, dont Louvois était le protecteur. Il est certain que Bâville se fit souvent aux yeux de Louvois plus inflexible qu'il ne l'était en effet. Toutefois, si la postérité doit faire retomber sur Louvois tant de crimes alors commis, elle ne saurait en absoudre ceux qui lui servirent d'instruments. Bâville finit sa vie dans une sorte de disgrâce; car après la chute de Louvois les nouveaux ministres refusèrent de le rappeler à la cour.

**LAMOIGNON (Guillaume II)**, seigneur de de BLANCHESNIL et MALESHERBES, second fils du président Chrétien-François, 1683-1772. Il exerça successivement les fonctions d'avocat général, de président à mortier au parlement, de premier président de la cour des aides, enfin de chancelier en 1750 où il succéda à d'Aguesseau. Il n'y joignait pas celles de garde des sceaux. C'était un homme honnête, mais d'un caractère faible. Il se trouva presque toujours dans une fautive position, entre l'autorité royale et la magistrature, et ne participait qu'à regret aux mesures de rigueur exercées envers elle. Il fut exilé en 1763, mais ne consentit qu'en 1768 à donner sa démission. Maupeou père, qui pendant ces cinq années avait eu le titre de vice-chancelier, lui succéda en 1762, pour faire place aussitôt à son fils, auteur de la destruction du parlement. Le célèbre Malesherbes était fils du chancelier de Lamoignon, et composa les épitaphes qu'on lit sur sa tombe dans l'église de Saint-Léu.

**LAMOIGNON (Chrétien-François II DE)**, arrière-petit-fils du président Chrétien-François, 1735-1789. Président à mortier dès 1758, il fut exilé avec tout le parlement en 1772. Il fut un des principaux collaborateurs de *La Correspondance*, satire contre le parlement Maupeou.

Nommé garde des sceaux pour remplacer Miroménil en 1787 pendant la première assemblée des notables, il travailla avec Loménie aux édits du timbre, de la subvention territoriale, à l'emprunt des 4,000,000, aux édits des bailliages et de la cour plénière, actes ou tentatives impopulaires que repoussait le parlement. Ainsi, dans la seconde moitié de sa vie, il fut l'adversaire d'une compagnie qu'il avait défendue dans la première. Les deux ministères se retirèrent au milieu de l'indignation générale en 1788, et Lamoignon, accablé de chagrin, mourut à Basville l'année suivante, victime d'un accident de chasse, qui donna lieu à des bruits de mort volontaire. Un de ses fils, pair de France sous la restauration, fut le dernier mâle de cette illustre famille. Son nom est réuni aujourd'hui à celui d'une branche de Ségor. A considérer dans son ensemble cette famille parlementaire, Charles de Lamoignon en fut le fondateur, Chrétien en fut la pensée politique dans sa formation, Guillaume la pensée législative, Chrétien-François la pensée littéraire, Bâville la pensée militante. Enfin Chrétien-François II la représente au moment où elle se consume en vaines efforts n'ayant plus ni assez de souplesse ni assez de puissance pour se transformer et se prêter à un nouvel ordre de choses.

FR. MONNER.

Louvet, *Éloge de P. P. de Lamoignon*; Paris, 1661. — Gaillard, *Vie de M. le p. président de Lamoignon*; Paris, 1761. — Flechier, *Oration funèbre du prest. de Lamoignon*. — Lamoignon-Bâville, *Mémoires*. — Cousin-Simon, *Mémoires*, IV et VII. — *Journal de Yvonne Barbier*. — D'Aguesseau, *Discours sur la vie et la mort de M. Henri d'Aguesseau*. — *Œuvres de M. le P. P. de Lamoignon*; Paris, 1707. — *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 1850, n° d'octobre, novembre et décembre.

**LAMOIGNON DE MALESHERBES. Voyez MALESHERBES.**

**LAMOLA (Jean)**, philologue italien, né à Bologne, vers 1400, mort à Rome, vers 1450. Il fit ses études à Vérone, sous Guarino, et devint ensuite précepteur des enfants de Pallo Struzzi, gentilhomme florentin. Il professa à Pavie, à Venise, à Bologne. Le produit de ses leçons ne suffisait pas à le faire vivre, il eut recours à la protection du pape Nicolas V, qui l'appela à Rome. Lamola mourut après son arrivée dans cette ville. On a de lui des dissertations et des discours latins, restés manuscrits. Son principal titre est d'avoir découvert, en 1427, dans la bibliothèque Ambrosienne à Milan, le meilleur manuscrit d'Aur. Cornelius Celsus. Y.

Orlandi, *Scrittori Bolognesi*.

**LA MONCE (Ferdinand DE)**, architecte français, né le 29 July 1678, à Munich, mort le 30 septembre 1756, à Lyon. Fils d'un artiste dijonnais, Paul de La Monce, qui mourut en 1708, premier architecte de l'électeur de Bavière, il reçut des leçons de son père, perfectionna son éducation à Paris, et visita ensuite les principales villes d'Italie. Durant son séjour à Rome, il fut chargé d'acquiescer, pour le compte de ses

d'Orléans, le cabinet du duc de Bracciano, qui avait appartenu à la reine Christine. En 1731, il s'établit à Lyon, où, sur sa réputation, on lui confia d'importants travaux; nous rappellerons notamment le frontispice et le portail de l'église de Saint-Just; la porte d'entrée du grand hôtel-Dieu avec les ailes, la coupole et une des façades; le plan du quai du Rhône; la chaire de l'église du collège de La Trinité; les plans et dessins de différentes parties de l'église des Chartreux ainsi que le dôme, etc. Obligé d'abandonner l'architecture à cause des infirmités incurables dont il était acablé, il composa des dessins pour la gravure, et ce fut d'après lui qu'on exécuta les planches de l'édition de l'*Essai sur l'homme* de Pope, publiée à Lausanne; et de la *Description de la chapelle des Invalides*. Il a aussi laissé en manuscrit des remarques critiques sur huit églises modernes bâties à Lyon (1747 et 1749).

P. L.—Y.

Péridaud et Bregnot du Lat, *Lyonnais dignes de mémoire*. — Bolloud-Mermet, *Hist. (inédite) de l'Académie de Lyon*.

**LA MONNOYE** (*Bernard de*), poète érudit et philologue français, naquit à Dijon, le 15 juin 1641, et mourut à Paris, le 15 octobre 1728. La particule que l'on remarque dans son nom n'était point pour lui un indice de noblesse; son père, *honorable* Nicolas de La Monnoye, n'avait d'autre profession que celle de marchand *patricier*. Une honnête fortune permit à ses parents de lui donner une bonne éducation, et il sut grandement la mettre à profit. C'est au collège des jésuites de Dijon qu'il commença ses études, et qu'il sentit se révéler en lui un penchant prononcé pour la poésie latine. De douze à seize ans il fit courir sur les bancs de sa classe des épigrammes dans la langue de Martial, et que Martial lui-même n'aurait pas toutes désavouées. A cet âge déjà, les littérateurs d'Athènes et de Rome n'avaient plus de secrets pour notre écolier, qui ne négligeait pas non plus la poésie française. Plongé avec délices dans ces occupations, La Monnoye atteignit ainsi son adolescence, moment critique que la plupart des hommes de talent ne traversent que comme une crise et en luttant le plus souvent contre la volonté paternelle. On n'avait pas été sans remarquer les riches aptitudes du jeune élève, et son brave homme de père, poussé par ses amis, songea avec orgueil au barreau, et l'envoya étudier le droit à Orléans. La Monnoye devint légiste par obéissance, et, de retour à Dijon, il fut reçu avocat au parlement, le 16 novembre 1662. Mais, contrarié de plus en plus de s'être laissé imposer cette carrière, il alléua l'affaiblissement de sa santé, et revint tout entier à ses travaux de poésie et de littérature. Dès ce moment, malgré sa jeunesse, il trouva des amis qui eurent pour lui la considération que méritaient ses talents. De ce nombre furent le président Bouhier, qui éditait la suite les *Noëls* de notre auteur, Lamare,

Lantin, Dumay, élégant traducteur bourguignon de l'*Énéide*, Legoux, Chevannes, Moreau de Mautour, l'abbé Nicaise, et le père Oudin, qui remplit plus tard la triste mission de chanter la mort de son ami. Ce cercle intime était tout pour La Monnoye, qui se trouvait heureux d'en recueillir les suffrages.

En 1671, l'Académie Française venait, pour la première fois, de proposer un concours de poésie. Le sujet était : *La Fureur des duels abolie par Louis XIV*. La Monnoye remporta le prix, et de cette année jusqu'en 1685 il réussit cinq fois à obtenir le même honneur. Dans l'intervalle, au mois de juin 1675, notre auteur avait épousé Claudine Henriot, fille de M. Henriot, officier en la chancellerie du palais près le parlement de Bourgogne. En 1700 et 1701, il publia ses *Noëls bourguignons*. Six ans plus tard, cédant aux instances de ses amis, il vint s'établir à Paris. Dès qu'il y fut installé, on le pressa de commencer les démarches nécessaires pour obtenir une place à l'Académie, en l'assurant qu'il y arriverait facilement. Cette prédiction se réalisa, et, en remplacement de l'abbé Regnier-Desmarais, l'érudit bourguignon fut unanimement élu, le 23 décembre 1713. Avant cette élection, trente-sept des quarante immortels n'avaient pour sièges que des chaises ordinaires. Trois d'entre ces derniers étaient les cardinaux d'Estrées, de Rohan et de Polignac, tous brûlant de donner leur voix au spirituel candidat, mais ne pouvant, grâce à la sévère étiquette, compromettre la dignité du chapeau rouge en se confondant dans la foule. Louis XIV proclama l'égalité académique... et le fauteuil, dont jusque alors le directeur, le chancelier et le secrétaire seuls avaient eu le privilège, fut donné à tous les membres, et depuis on n'a plus dit : avoir une place à l'Académie, mais y avoir un fauteuil. Le premier ouvrage que donna La Monnoye, après son entrée à l'Académie, fut la nouvelle édition du *Menagiana*, dont il s'occupait depuis longtemps. Tout ce que ses lectures variées, sa critique exacte et approfondie, sa connaissance particulière des langues, des livres et des auteurs, purent lui fournir d'inconnu, de nouveau, de curieux, d'original et de piquant dans tous les genres, il l'ajouta à cet ouvrage, qui eut ainsi 4 vol. au lieu de 2 (1715). Le commentateur obtint un grand succès; les curieux s'ameutèrent contre lui, et, sans le crédit du cardinal de Rohan, on ne sait trop de quelles tracasseries il aurait pu être victime. Certains passages, d'un ton sympathique à l'esprit de La Monnoye, avaient paru un peu libres. On demanda des suppressions; mais le malin auteur, apportant dans son travail une lenteur calculée, le nouveau *Menagiana* eut le temps de se débiter, presque en entier, sans cartons.

A cette époque de sa vie, un événement bien imprévu vint le frapper cruellement. Le système de Law, qui porta un coup si funeste à tant d'honnêtes familles, ruina entièrement La Mon-

noye. Pour venir à Paris, il avait vendu ses biens-fonds, dont il avait placé le prix à constitution de rentes sur l'État, et tous ses contrats lui furent remboursés en billets, qui ne tardèrent pas à devenir de nulle valeur. Il avait alors quatre-vingts ans!... Mais ce terrible revers ne l'abattit pas. Obligé de vendre jusqu'aux médailles de ses prix remportés à l'Académie, il eut le courage d'en plaisanter en quelques vers français et même en un distique en cette langue latine dont il avait si bien l'habitude. Cependant il ne resta pas longtemps dans cette gêne extrême, et des procédés aussi affectueux que généreux vinrent apporter de notables adoucissements à sa position. D'abord le duc de Villeroy lui fit, sur quelques mots du comte de Caylus, une pension de de cinq cents livres, qu'il porta presque aussitôt à six cents; une société de libraires de Paris lui acheta son commentaire des *Jugements des Savants* de Baillet moyennant une pareille pension; enfin M. de Saint-Port, avocat général au grand-conseil, lui acheta sa bibliothèque dix mille livres comptant et lui en laissa la jouissance pendant sa vie. Des pareils faits lui rendirent sa première tranquillité. Il se remit au travail, et prouva que le grand âge, qui avait affaibli sa vue, n'avait point affaibli ses idées. Un nouveau coup vint le frapper : le 20 janvier 1726, il perdit sa femme. L'auteur a laissé des stances vraies et touchantes sur ces événements (il avait alors quatre-vingt-cinq ans). Il ne sortait presque plus, mais il recevait toujours avec grand plaisir. Un de ses bonheurs de ce moment fut d'apprendre que son ami le président Bouhier venait d'être nommé membre de l'Académie Française. Au milieu de ces tranquilles événements, La Monnoye touchait insensiblement au terme de sa vie. Comme il se préparait depuis longtemps à la mort, il n'en fut point effrayé, et, plein d'idées douces et religieuses, il s'éteignit paisiblement, dans sa quatre-vingt-huitième année. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Sulpice, et Poncet de La Rivière lui succéda à l'Académie.

C'est avec intention que nous avons réservé ses *Noëls Bourguignons* pour en parler à la fin de sa biographie. Malgré le renom de savant et de critique de La Monnoye, ce recueil, où le philologue se délassa, sera de plus en plus son principal titre à nos yeux. Très-versé dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole, il en est une autre qu'il possédait magistralement aussi, et dans laquelle, en se jouant, il nous a tout simplement laissé son chef-d'œuvre; nous l'avons dit : cette langue, c'est le patois bourguignon; ce chef-d'œuvre, ce sont les *Noëls*. Je rapproche à dessein dans ma phrase ces deux mots *langue* et *patois*, parce que La Monnoye (autrement ici *Gué Barószai*), dans ses malins cantiques, a élevé le patois bourguignon à la hauteur d'une langue. Tout le convenu, tout le suindé de ses poésies françaises s'est changé là en un laisser-aller plein de verve, de trait et de finesse; il y a jeté à pleins complets le *sel bour-*

*guignon*, ce vrai sel attique de l'Athènes de la Bourgogne. Cette production, qui restera toujours en première ligne parmi celles de son genre, a été jugée à différents points de vue : les uns, effrayés d'y voir tant d'esprit, ont voulu à toute force y entrevoir de l'impénétrabilité; tandis que les autres ont bien de la peine à ne pas en proclamer chaque ligne œuvre pieuse. Il y a, certes, exagération des deux côtés. Un peu plus de malice que l'un n'en voit, un peu moins de hardiesse que l'autre n'en veut voir, telle est, nous croyons, la moyenne qu'il convient de prendre pour se faire une juste idée du recueil.

Les *Noëls*, dont La Monnoye dut l'idée à Aimé Piron, apothicaire et père du fameux Alexis, acquirent promptement une célébrité populaire, et leur auteur en ressentit en même temps deux contre-coups très-différents : pendant que ses refrains au langage rustique pénétraient jusqu'à la cour, où l'on s'amusa à essayer de parler le patois bourguignon, le vicaire Magnien tonnait, du haut de la chaire de Saint-Étienne à Dijon, contre ces mêmes refrains, et les délérait à la censure de la Sorbonne, qui eut le bon esprit de ne point censurer, une minorité de neuf docteurs ayant seule prononcé l'arrêt. *Gué Barószai* leur répondit par une *Épologie de Noëls*, qui est un chef-d'œuvre de plaisanterie et de raisonnement.

Ces *Noëls*, que Rigoley de Juvigny crut pouvoir se dispenser d'insérer dans les *Œuvres choisies* de La Monnoye, en sont aujourd'hui à leur 22<sup>e</sup> édition (les deux dernières sont la première et la deuxième de la traduction, que nous avons nous-même donnée de cette production locale si piquante et si pleine de saveur).

Les principaux ouvrages d'érudition de La Monnoye sont : *Remarques sur les Jugements des Savants* d'Adrien Baillet, in-4<sup>o</sup>; Paris, 1722, 7 vol.; et Amsterdam, 1725, in-4<sup>o</sup>, 8 vol., et in-12, 16 vol.; — *Lettre à M. l'abbé Conté, sur les principaux Auteurs français* (terminée à 1725; imprimée au tom. VII de la *Bibliothèque française*); — *Lettre à M. Bouhier, sur le prétendu Livre des Trois Imposteurs* (imprimée à la suite du *Menagiana*, tom. 4); — *Dissertation sur le Songe de Poliphile* (insérée dans le 4<sup>e</sup> volume du *Menagiana*); — *Dissertation sur le Moyen de parvenir*, dont il a révélé le véritable auteur; — *Commentarius in Stephani Baluzii carmen de laudibus J.-B. Brosard*, dans le goût de celui du docteur Mathanaeus; — *Notes et Préfaces* pour la *Pancharis* de Jean Bonnefons; — *Remarques sur le Pogiana*; — *Notes sur les Nuits de Straparoli*; — *Observations sur le Cimbabum Mundi*, et *Notes historiques et critiques* sur les *Contes ou Nouvelles Récréations et joyeux Devis* de Bonaventure des Perriers, etc. Parmi ses ouvrages non imprimés, on peut citer en première ligne ses *Lettres*, roulant sur des points intéressants de critique, et où il se montre très-agréable causeur. Viennent ensuite : *Remarques sur les Vies des*

jurisconsultes de P. Taisand; — *Remarques sur la farce de Pathelin*; — *Commentaire sur les Poésies de Mellin de Saint-Gelais*; — *Remarques, Additions et Corrections sur les Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de Du Verdier*. On pourrait encore citer sept ou huit ouvrages importants, auxquels il a contribué, puis les notes marginales dont il avait couvert tous les livres de sa nombreuse bibliothèque et qui ont donné un grand prix à certains exemplaires, qui en provenaient.

Les vers grecs et latins de La Monnoye ont été recueillis par d'Olivet dans les *Recentiores Poetæ Selecti*; — ses *Poésies françaises* ont été, en premier lieu, publiées à La Haye, 1716, in-8°, par Sallengre; mais sur des copies incorrectes et tronquées. Pour faire suite au vol. précéd., l'abbé Joly rassembla de nouvelles pièces, qu'il publia in-8°, à Dijon, 1748. Plus tard (1770), Rigoley de Juvigny donna les *Œuvres choisies* de La Monnoye, en 2 vol. in-4° ou 3 vol. in-8°; mais cette compilation est faite sans goût, et la chose la plus saillante qu'on puisse y remarquer, c'est, comme nous l'avons dit, l'absence des fameux *Nobles*. Des vingt-deux éditions des *Noëls bourguignons de Guy Barbazai* (qu'il serait oiseux d'indiquer ici en détail), on peut mentionner la 6<sup>e</sup>, 1720, où le Glossaire se trouve pour la première fois; la 16<sup>e</sup>, 1776, portant sur le titre *cinquième édition*; la 20<sup>e</sup>, 1817, donnée par M. Dubois, et dite édition de Châtillon; et, nous l'espérons, les deux nôtres, qui traduisent littéralement le texte patois et dont la 2<sup>e</sup> est illustrée de vingt-quatre dessins. F. FERTIAULT.

Rigoley de Juvigny, *Mémoire Historiq. sur la Vie et les Œuvres de La Monnoye*. — L'abbé Joly, *Poésies nouvelles de M. de La Monnoye*. — Dict. *Historiq.* — l'abbé d'Arigney, *Nouveaux Mémoires d'Hist. de Critiq. et Littérature*. — Amanton et Fetenot, *Virgille vers en burlesque*. — F. Fertiault, *Noëls bourguignons de Guy Barbazai, avec les vireaux au français, etc.* — Mignard, *Histoire de l'Idiome bourguignon*.

LA MONTAGNE (Pierre, baron DE), poète français, né en 1755, à Langon, dans le Bordelais, mort vers 1825. Il cultiva la poésie dès sa jeunesse, fit insérer plusieurs pièces de vers dans différents recueils, et publia entre autres : *Les Nouvellistes*, comédie en un acte et en vers; Bordeaux, 1780, in-8°; — *La Physicienne*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1781, in-8°; — *La Lévitte conquise*, poème en deux chants; Amsterdam et Paris, 1782, in-8°; — *La Théâtromanie*, comédie en deux actes et en vers; Amsterdam et Paris, 1783, in-8°; — *L'Enthousiasme*, comédie en deux actes et en vers, suivie de poésies fugitives; Paris, 1785, in-8°; — *La Visite d'été*, trad. de l'anglais, de Blower; 1788, in-8°; — *Mémoires relatifs à l'état de l'Inde*, trad. de l'anglais, de Hastings; 1788, in-8°; — *Cornelia Sedley*, trad. de l'anglais; 1789, in-8°; — *Poésies diverses*; Paris, 1789, in-8°; — *De l'influence des passions sur les maladies du corps*, trad. de l'anglais, de Falconner; 1791,

in-8°; — *Arabella et Allamont*, tragédie en trois actes et en vers; Paris, 1791, in-8°; — *Le Banquet de Xénophon*, trad. du grec et ajouté à la *Vie de Xénophon*, par Fortia d'Urban, 1793, in-8°; — *Éthelinde, ou la recherche du lac*, trad. de l'anglais, de Ch. Schmith, 1796, in-8°; — *Pape-lard, ou le tartuffe philosophe*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1796, in-8°; — *Histoire de Hollande*, trad. de l'anglais, de Gordon; 1808, in-8°; — *Laure et Pétrarque*, églogue héroïque, etc.; Paris, 1822, in-8°; dans une note, l'auteur soutient, sans donner de preuves, que Laure ne fut jamais mariée, qu'elle résida toujours à Vaucluse, qu'elle y naquit et mourut, qu'on ne connaît pas sa famille, etc.; — *L'Hyponozonisme, ou la nature animée*, ode; Paris, 1824, in-8°. G. DE F.

Louandre et Bourquetot, *La Littérature contemporaine*.

LA MORELLE (DE), auteur dramatique français et contemporain de Louis XIII. On manque de renseignements sur sa vie. On possède sous le nom de La Morelle deux pièces qui sont assez singulières et qui se ressentent complètement de la licence qui régnait alors au théâtre, et dont personne ne songeait à se choquer. C'est d'abord une tragi-comédie pastorale, *Endymion, ou le ravissement*, Paris, 1627, ensuite une pastorale, *Philine, ou l'amour contrarié*, Paris, 1630. D'après l'*Avis au lecteur*, cette première pièce, honorée du suffrage de M. de Malherbe, avait été représentée bien des fois sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne et dans les meilleures maisons de la France. Malgré le laisser-aller de certains passages, l'*Endymion* est dédié à la duchesse d'Orléans. G. B.

Bibliothèque du Théâtre-Français, t. I, p. 566-574. — Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Sointons, t. I, p. 218, et supplément, p. 19.

\* LAMORICIÈRE (Christophe-Louis-Léon JUCHAULT DE), général français, né à Nantes, le 6 février 1806. Il fit de bonnes études dans sa ville natale, et entra en 1824 à l'École Polytechnique. En 1826 il passa comme élève sous-lieutenant à l'école d'application de Metz. Lieutenant du génie en 1830, il fit partie de l'expédition d'Alger en qualité d'officier d'état-major de son arme. Nommé capitaine le 1<sup>er</sup> novembre 1830, il passa avec ce grade dans le deuxième bataillon des zouaves, à la création de ce corps, qui fut bientôt réduit à un seul bataillon. Quand la retraite du duc de Rovigo laissa le commandement intérimaire de l'Algérie au général Avizari, au mois de mars 1833, les relations avec les Arabes étaient encore soumises à l'intermédiaire d'interprètes, généralement peu instruits et prévenus. Pour donner plus de régularité aux rapports des Français avec les indigènes, le général Avizari institua un *bureau arabe*, qui devait concentrer toutes les affaires arabes, réunir et apprécier les documents originaux, et mettre chaque jour sous les yeux du général en chef la situation du pays et la traduction des lettres les plus importantes.

La direction de ce bureau fut confiée à M. de Lamoricière, qui s'était appliqué à comprendre et à parler les différents dialectes arabes. Ce jeune officier se mit aussitôt à parcourir les tribus des environs d'Alger : il leur apprit le but de sa mission, le désir sincère qu'il avait de connaître, de satisfaire leurs besoins réels, et leur donna l'assurance formelle qu'elles seraient à l'avenir traitées avec justice. Ces paroles conciliantes ramenèrent chez ces tribus la confiance que de sanglantes exécutions leur avaient ôtée. Les indigènes réapprovisionnèrent les camps et les marchés français. M. de Lamoricière se présentait seul aux Arabes, armé seulement d'une canne, ne dédaignant pas sans doute de s'en servir parfois sans recourir aux juges ni au chouchou, ce qui lui valut de la part des Arabes le surnom de *Bou-Aroua* (père du bâton). Lorsque l'occupation de Bougie fut résolue, M. de Lamoricière fut chargé de reconnaître la place : il y pénétra et n'en sortit pas sans peine. Il exagéra, dit-on, la facilité de l'entreprise ; mais il paya de sa personne à l'assaut de cette ville. Promu au grade de chef de bataillon des zouaves, le 2 novembre 1833, M. de Lamoricière garda le commandement supérieur de ce corps, comme lieutenant-colonel, le 31 décembre 1833, lorsque son effectif fut augmenté de nouveaux bataillons. Les zouaves, créés par le maréchal Clausel et commandés d'abord par M. Maumet et Duvier, étaient un mélange de Français, de Maures, d'Arabes, de Turcs, d'étrangers de toutes les origines, un corps où semblaient se donner rendez-vous des hommes de toutes les langues, des esprits aventureux, des enfants perdus de toutes les nations. Ils devinrent, sous le commandement de M. de Lamoricière, un corps d'élite. Le zouave, habillé à l'arabe, fut par excellence le soldat d'Afrique, l'homme des coups de main difficiles, le fantassin des longues marches, des nuits sans sommeil et des journées sans eau. Les Arabes le caractérisèrent en disant qu'il machait de la poudre depuis l'aube du jour jusqu'au coucher du soleil. Aussi employait-on les zouaves dans toutes les expéditions où l'on prévoyait de grandes fatigues et de rudes combats. Après la prise de Constantine, où il s'était particulièrement distingué, M. de Lamoricière devint colonel, le 11 novembre 1837, tout en restant à la tête des zouaves. En 1839 le ministre de la guerre l'appela à Paris ; l'année suivante il retourna en Afrique, et au mois de mai 1840 il assista à la prise du Teniah de Mouzaïa. Le 21 juin suivant, il fut élevé au grade de maréchal de camp, et le colonel Cavaignac le remplaça comme chef des zouaves. Bientôt après, M. de Lamoricière prit le commandement de la division d'Oran. Il se distingua dans l'expédition dirigée contre Tagdempt et Mascara, et le 5 juin 1841 le maréchal Bugeaud disait dans son rapport sur cette expédition : « Le général de Lamoricière m'avait rendu les plus grands services dans les préparatifs de la guerre ; il a prouvé que le soin si im-

portant des détails d'organisation et d'administration pouvait s'allier avec l'ardeur et le courage qu'il montre en toute occasion. » Pendant la campagne de l'automne de 1841, le général de Lamoricière parvint à ravitailler Mascara, après un combat opiniâtre et meurtrier contre les troupes d'Abd-el-Kader. En 1843, continuant cette guerre de surprises où l'adresse doit l'emporter encore sur le courage, il parvint à soumettre la grande tribu des *Flittas*, après d'héroïques razzias ; ce qui lui valut, le 9 avril, le grade de lieutenant-général. L'année suivante, le Maroc, soulevé par Abd-el-Kader, devint manifestement hostile à la France. Le général de Lamoricière se distingua le 30 mai dans un combat contre les Marocains, qui étaient venus attaquer le camp de Lalla-Maghrnia. A la bataille d'Isly, le 14 août 1845, il reçut encore les éloges du général en chef, et au mois de novembre ce fut à lui que le maréchal Bugeaud, s'en allant en France, remit le gouvernement intérimaire de l'Algérie.

En 1846, le général de Lamoricière, qui avait un système particulier relativement à la colonisation de l'Algérie, vint en France dans le but de se faire élire député, afin de pouvoir défendre son système à la tribune. Partisan de l'occupation générale, il croyait les indigènes susceptibles de se rattacher aux intérêts de la métropole, et demandait la colonisation libre par la formation de villages européens. Le maréchal Bugeaud ne croyait pas cette colonisation possible, et voulait le camp agricole, les colonies militaires. Le 2 août M. de Lamoricière se présenta devant les électeurs du premier arrondissement de Paris, comme candidat de l'opposition modérée, contre M. Casimir Périer, candidat ministériel. Dans une réunion préparatoire, tout en déclarant ne pas approuver la politique du gouvernement, il refusa de se prononcer pour la réforme électorale, qui ne lui paraissait pas nécessaire, et de s'expliquer sur la dotation du duc de Nemours, qui, disait-il, n'était pas demandée. Il échoua ; mais deux mois après il fut élu à Saint-Calais (Sarthe), à la place de M. Gustave de Beaumont, qui avait opté pour Marnes. Reparti pour l'Algérie, M. de Lamoricière organisa l'expédition qui fit tomber la smalah d'Abd-el-Kader aux mains du duc d'Aumale ; quelque temps après il réussit à envelopper l'émir et à le forcer de déposer les armes. Abd-el-Kader demanda à se rendre au duc d'Aumale. Ce prince, heureux d'en finir, consentit trop promptement à promettre à l'émir de lui faire obtenir l'autorisation d'aller en Égypte ou en Turquie ; mais le gouvernement refusa de ratifier cette promesse. D'abord le prince n'avait pas pu en prendre l'engagement formel ; il n'avait pas besoin d'accepter les conditions de l'émir, puisque celui-ci était cerné de toutes parts et ne devait guère espérer échapper à nos troupes. D'ailleurs Abd-el-Kader, qui avait tant de fois trompé les Français, pouvait redevenir dangereux pour la colonie naissante lorsqu'il se trouverait libre en Orient. Sa



liberté n'était donc possible qu'autant que le pays serait pacifié et qu'il y serait oublié, c'est-à-dire après un certain temps; c'est pourquoi il fut retenu captif en France.

Élu député au commencement de 1847, M. de Lamoricière se plaça dans les rangs de l'opposition constitutionnelle. Il parla dans la discussion des projets de loi relatifs à l'Algérie et sur l'avancement des lieutenants nommés à des fonctions spéciales. Quand la révolution de février éclata, Louis-Philippe le comprit dans ses dernières et vaines combinaisons ministérielles. Le 24 février au matin, le général Lamoricière, en colonel de la garde nationale, se rendit sur les boulevards, proclamant un nouveau ministère centre gauche, dont il faisait partie avec MM. Thiers et Odilon Barrot; un insurgé demanda la proclamation, la mit dans sa poche, et la barricade refusa de laisser passer le général ni de l'écouter. Celui-ci revint aux Tuileries. Le roi ayant abdicqué, le général de Lamoricière voulut en porter la nouvelle aux combattants de la place du Palais-Royal et proclamer la régence de la duchesse d'Orléans. Déjà le général Gourgaud avait échoué dans cette tentative; MM. Baudin, Merreau et Émile de Girardin n'avaient pas été plus heureux. M. de Lamoricière lança son cheval au milieu des balles: son cheval fut frappé et tomba. On enveloppa le général; on le menaça, un coup de baïonnette l'atteignit au bras; il voulut parler, personne ne l'écouta; on l'enleva alors, et on le conduisit à une ambulance de la rue de Chartres. Le soir même il allait à l'hôtel de ville et donnait son adhésion au gouvernement provisoire; mais, comme le général Bedeau, il refusa le ministère de la guerre. Envoyé par le département de la Sarthe à l'Assemblée constituante, il y fit partie du comité de la guerre. Lors des événements de juin, il fut chargé du commandement d'une des divisions de l'armée de Paris, et combattit l'insurrection sur les boulevards et dans les faubourgs Saint-Martin, du Temple, Popincourt et Saint-Antoine. Dans ces fatales journées, il eut trois chevaux tués sous lui. Devenu chef du pouvoir exécutif, le général Cavaignac appela le général de Lamoricière au ministère de la guerre. Au mois de septembre M. de Lamoricière fit voter un décret ouvrant un crédit de cinquante millions pour l'établissement de colonies agricoles en Algérie, décret qui provoqua un mouvement d'émigration prématuré vers l'Algérie, où rien n'était prêt pour recevoir ce surcroît de population trop peu appropriée. M. de Lamoricière fit beaucoup d'ailleurs pour l'Afrique. Il créa d'abord une commission de révision de la législation de l'Algérie, liquida les indemnités dues pour expropriation depuis la conquête, fonda la municipalité sur le sol africain, détacha du ministère de la guerre ce qui était du ressort des autres ministères, fixa le taux de l'intérêt légal, constitua la propriété communale, détermina la nature des revenus

de la commune, et mit les concessionnaires des mines en demeure de les exploiter ou de les abandonner; enfin, la réorganisation administrative de l'Algérie, la création de préfectures et de tout un système civil nouveau couronna ces premiers essais. Le général de Lamoricière s'occupa aussi de la question d'une réserve militaire qui eût ménagé les finances de la France sans en affaiblir la puissance; il proposa de substituer au remplacement militaire une exonération qui, payée à l'État, devait profiter aux soldats appelés sous les drapeaux; mais l'assemblée n'adopta pas les vues du ministre, qui avait été surtout combattu par M. Thiers. Du reste, le général de Lamoricière vota contre le droit au travail, contre les deux chambres, pour la proposition Râteau tendant à la prompte dissolution de l'assemblée, pour la loi contre les clubs, etc. Il s'était très-nettement prononcé contre la candidature du prince Louis-Napoléon à qui il déniait même le titre de citoyen français. Le 20 décembre il fut remplacé au ministère de la guerre. Aux élections générales pour l'Assemblée législative, le 13 mai 1849, il fut élu le sixième dans le département de la Seine, et le premier dans le département de la Sarthe. Il opta pour la Sarthe. Il vota la loi contre les clubs et l'autorisation de poursuites contre ses collègues arrêtés par suite de la journée du 13 juin. Dans ce même mois une fraction de la majorité parlementaire, qui soutenait la politique de M. Dufaure, forma une réunion qui prit le nom de *Cercle constitutionnel*, et qui déclara vouloir le maintien de la constitution dans toute sa rigueur. Le général de Lamoricière en fut élu le premier président. Peu de temps après, il accepta du gouvernement une mission extraordinaire auprès de l'empereur de Russie, dont les armées opéraient en Hongrie, conjointement avec l'armée autrichienne. Le général arriva auprès du czar au moment où les canons russes célébraient la chute de la nationalité hongroise. En apprenant la formation du ministère du 31 octobre et la chute du cabinet présidé par M. Odilon Barrot, M. de Lamoricière envoya sa démission au président de la république, et vint reprendre sa place à l'assemblée, où il vota l'amendement Grévy relatif à l'exploitation du chemin de fer de Lyon par l'État. Le 19 avril 1850, il prit part à la discussion du projet de loi relatif à la déportation. Amené à s'occuper du sort des derniers transportés de juin, le général de Lamoricière soutint que la transportation était un acte de clémence, puisque ceux à qui elle était appliquée auraient dû être traités plus rigoureusement par les tribunaux, ce qui n'était certainement pas exact pour tous les transportés. A ceux qui criaient: des juges! des juges! il répondit qu'à présent on se couvrirait certainement devant les juges du décret de transportation et qu'ainsi on échapperait à toute juridiction. De peur que le président de la république ne fût tenté encore de faire grâce aux der-

niers transportés et ne semblait s'arroger à lui seul la clémence, M. de Lamoricière proposa un amendement suivant lequel le président de la république n'aurait pu accorder de nouvelles grâces aux transportés sans le concours de l'assemblée; cet amendement ne fut pas adopté. Quelques jours après, le général faillit être maltraité par la foule amenée à l'occasion de l'abatage des arbres de la liberté. Reconnu dans sa voiture au carré Saint-Martin, il n'eut que le temps de se réfugier dans un cabinet de lecture du boulevard, d'où il put s'échapper par une fenêtre donnant sur la cour d'une maison voisine. Le 16 juillet, appuyant l'amendement de M. de Lasteysrie sur la permission de vendre librement les journaux sur la voie publique, le général de Lamoricière prononça un discours remarquable, dans lequel il retraça l'état des partis et les montra tous intéressés au maintien de la constitution. Le 22 juillet il fut élu un des vingt-cinq membres chargés de représenter l'assemblée pendant sa prorogation. Au mois de mars 1851, il parla en faveur de l'expédition de la petite Kabylie, proposa un ordre du jour motivé, et défendit le gouvernement des militaires en Afrique.

Arrêté chez lui dans la nuit du 2 décembre 1851, M. de Lamoricière fut conduit au fort de Ham, où il souffrit d'un violent accès de rhumatisme. Éloigné temporairement de France par le décret du 9 janvier 1852, il se retira en Prusse. Lorsque le nouveau gouvernement exigea le serment de tous les officiers qui voulaient rester en activité, le général de Lamoricière refusa ce serment par une lettre très-vive, que les journaux ont publiée au mois de mai 1852. Il habita successivement Coblenz, Mayence, Wiesbaden et Ems. Marié, en 1847, à M<sup>lle</sup> Marie-Amélie Gaillard d'Auber ville, M. de Lamoricière avait un fils à son retour de sa mission de Russie. Cet enfant mourut, âgé de quelques mois seulement, en mars 1850. Un second fils, placé dans un collège de Paris, fut atteint d'une maladie qui l'enleva en vingt-quatre heures, en novembre 1857. En apprenant que cet enfant était dangereusement malade, l'empereur avait donné par le télégraphe l'ordre d'autoriser la rentrée du général de Lamoricière en France, où il vit depuis dans la retraite. On a de lui : *Réflexions sur l'état actuel d'Alger*; Paris, 1836, in-8°; — *Projet de Colonisation de l'Algérie*; 1845; — *Rapport sur les Haras*; 1850, in-4°.

Un frère du général, **Joseph de Lamoricière**, mourut de la fièvre jaune, en 1838, à bord d'un vaisseau de la flotte française qui bloquait la Vera-Cruz. Il assistait à ce blocus en qualité de secrétaire de légation. L. LOUVER.

*Galerie Nationale des Notabilités contemporaines. — Dict. de la Conv. — Mars, Les Zouaves et les Chasseurs d'Afrique. — H. Casille, Portraits Hist. au dix-neuvième siècle.*

**LAMORIERE (Louis)**, chirurgien et naturaliste français, né à Montpellier, en 1696, mort en 1777. Il était membre de la Société royale des Sciences

de Montpellier et membre associé de l'Académie royale de Chirurgie de Paris. On a de lui un grand nombre d'*Observations* et de *Mémoires* insérés dans les recueils des Académies royales des Sciences de Paris et de Montpellier. Les principaux sont : *Nouvelle Manière d'opérer la Fistule lacrymale*; 1728; — *Sur les Causes qui empêchent le cheval de vomir*; 1733; — *Observations sur les Tumeurs qui ont paru participer à la fois des caractères variqueux et anévrismal*; — *Anatomie de la Sèche (sepia), et principalement des organes avec lesquels elle lance sa liqueur noire*; 1766; — *Sur un Epitoclèle hydatideux*; — *Sur l'Union qui se fait des Artères avec les Nerfs après les amputations, pour déterminer la cause mécanique des douleurs que l'on croit sentir dans plusieurs parties du corps qui en ont été séparées*; — *Sur les Rapports et les Différences du Tigre avec le Chat*; — *Sur les Suites de certains Pessaires trop longtemps retenus dans le Vagin.* L.—Z.—E.

*Recueil de la Société royale de Montpellier, ann. 1768-1778.* — Quérard, *La France Littéraire.*

**LA MORLIÈRE (Adrien de)**, antiquaire français, né à Chauny, vers la fin du seizième siècle. Il était chanoine de l'église d'Amiens, et consacra ses loisirs à l'étude des monuments historiques de ce diocèse; c'est un généalogiste exact, au dire de Ménage. Il a publié : *Bref État des Antiquités, Histoires et Choses les plus remarquables de la ville d'Amiens*; Amiens, 1621 (aussi 1622), in-8°; la seconde édition porte pour titre : *Premier Recueil des Antiquités d'Amiens*; Paris, 1627, in-8°, et la troisième, très-augmentée : *Les Antiquités, Histoires, etc.*; Paris, 1642, 2 tomes en 1 vol. in-folio; ouvrage recherché et d'un bon secours, quoique mal écrit; — *Recueil de plusieurs nobles et illustres Maisons dans l'étendue du diocèse d'Amiens*, Amiens, 1630, in-4°; réimprimé à la suite de la troisième édition des *Antiquités*. P. L.—Y.

Ménage, *Histoire de Sablé*; 1688, in-fol., p. 190. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire.*

**LA MORLIÈRE (Charles-Jacques-Louis-Auguste de La Rochette)**, chevalier de, littérateur français, né à Grenoble, en 1701, mort à Paris, au mois de février 1785. Il avait été mousquetaire, et portait le cordon de l'ordre du Christ. « Il s'était d'abord mis à la solde des amis d'un poète immortel, qui ne dédaignait pas les petits moyens pour s'assurer de grands succès, » dit un journaliste du temps. La Morlière commandait le camp volant de Voltaire, et se signala dans les petites guerres de théâtre; il avait entrepris de critiquer toutes les pièces, et offrait aux auteurs dramatiques son amour ou sa haine. Ce manège lui réussit; malheureusement, les auteurs n'étaient pas riches; quelques dîners, quelques louis empruntés sans terme de remboursement, une petite spéculation de finance sur les billets du parterre dont il avait la disposition, le sentiment de sa propre importance,

c'était tout son salaire. Il avait établi son quartier général au café Procope. « Dès qu'il paroissoit, nous apprend le même journaliste, un cercle de néophytes se formoit autour de lui; affable avec dignité, il accueilloit l'un d'un coup d'œil, faisoit rougir d'une vanité modeste celui à qui il adressoit la parole, les endormoit tous. Il jugeoit d'un trait l'ouvrage nouveau, annonçoit le succès ou la chute de la pièce de théâtre qu'on préparoit, racontoit l'anecdote du jour ou de la nuit, en faisoit quand il n'en savoit pas ou qu'il en avoit besoin pour ses vues; tranchant sur tout, il parloit avec la même familiarité d'un bon livre qu'il n'étoit pas en état de lire et d'un homme en place qu'il n'avoit jamais approché. Un ton moitié d'homme du monde, moitié d'homme de lettres, donnoit un certain poids à ses paroles... La troupe étoit composée de volontaires et de soudoyés; il commandoit ceux-ci, et dirigeoit ceux-là; mais les premiers étoient ceux sur qui il comptoit le plus. » Il développoit pour eux les principes d'une poétique qu'il variait suivant les circonstances. « Pendant la pièce, il donnoit le signal d'applaudir ou de murmurer, continue son biographe, et les échos qu'il avoit répandus avec art aux différents coins de la salle y répondoient fidèlement. Il avertissoit les voisins d'un beau vers qui alloit partir, ou teipoit une épigramme prête pour atténuer l'effet d'un trait applaudi. Comme on étoit un peu contraire sur la liberté de huer et de siffler ce qui déplaisoit, il s'étoit fait une manière de bâiller éclatante et prolongée, qui produisoit le double effet de faire rire et de communiquer le même mouvement au diaphragme de ses voisins. Un jour la sentinelle l'avertit de ne pas faire de bruit : Comment, mon ami, lui dit-il, vous qui paroissez un homme de sens et qui avez l'habitude du spectacle, est-ce que vous trouvez cela beau? — Je ne dis pas cela, lui répondit le soldat un peu radouci; mais ayez la bonté de bâiller un peu plus bas. » La Morlière s'étoit également imposé aux débutants et aux débutantes. Voyant qu'il tenait dans ses mains la destinée des pièces de théâtre d'autrui, il s'imagina qu'il pourroit assurer celle de ses propres ouvrages. Il composa plusieurs comédies, que les comédiens n'osèrent refuser. Malgré les plus habiles manœuvres de ses amis, soutenues par les efforts zélés de ses créanciers, elles tombèrent. Dès lors il perdit sa puissance. Peu à peu tout le monde l'abandonna. Avant de travailler pour le théâtre, il avait fait paraître quelques romans dans le genre libre et même licencieux. *Angola* avait eu un tel succès qu'on l'avait attribué à Crébillon fils. M. Édouard Thierry appelle cet ouvrage « le roman du siècle, le livre des jolis boudoirs, le manuel charmant de la conversation à la mode ». Une discussion qu'eut La Morlière avec Fréron lui enleva encore de son crédit. Accusé de vendre ses suffrages et ses censures, et d'être plus adroideux que brave, soupçonné d'avoir

des relations avec la police, il fut accablé de mépris. S'il faut en croire les *Mémoires* de Bachaumont, La Morlière étoit absolument décrié par son immoralité et même par ses escroqueries, qu'il exerçoit particulièrement sur des personnes du beau sexe, qu'il prétendoit former pour le théâtre. Sa famille le fit enfermer à Saint-Lazare pendant quelques mois. Il disparut alors, et à son retour personne ne le connoissoit plus. Il composa encore quelques ouvrages romanesques, et dédia un de ses livres à M<sup>me</sup> Du Barry, dont personne avant lui n'avait osé encenser les vertus et les talents. Il dut à cette dédicace le débit de son livre et l'honneur de souper avec cette femme célèbre. Vivant dans la plus obscure retraite, il tomba dans la plus profonde misère. Il perdit en 1772 une jeune personne dont il avait fait sa gouvernante, et qui seule lui étoit restée fidèle. « Depuis il traîna, dit M. Édouard Thierry, une vieillesse délaissée et quémandeuse, empruntant l'aumône, tirant de l'un et de l'autre un écu après un écu, se relayant peut-être avec le chevalier de Mouhy pour obtenir par importunité quelque pistole de Voltaire, et s'éteignit un peu après l'auteur de *La Mouche*, tous deux avec le même dégoût de leurs quatre-vingt-trois ans avilis. »

On a de La Morlière : *Le Chevalier de R...*, anecdotes du juge de Tournay; 1746, in-12; — *Angola, histoire indienne*; Paris, 1746, 2 vol. in-12; — *Milord Stanley, ou le criminel vertueux*; Cadix (Paris), 1747, 3 parties in-12; — *Les Lauriers ecclésiastiques, ou campagnes de l'abbé de T...*; Paris, 1748, in-12: livre obscène, défendu, très-cher et très-recherché par les libertins; — *Mirza Nadir, où se trouve l'histoire des dernières expéditions de Thamas Koulikan*; 1749, 4 vol. in-12; — *Très-humbles Remontrances à la cohue au sujet de la tragédie de Denys le Tyran*; 1749, in-12; — *Reflexions sur la tragédie d'Orreste, où se trouve placé naturellement l'essai d'un parallèle de cette pièce avec l'Electre de M. de C. (Crébillon)*; in-12; — *Lettre de Racine à M. M...* (Marmontel) et Réponse de ce dernier sur la tragédie des Héraclides; 1752; — *Observations sur la tragédie du Duc de Foix, de M. de Voltaire*; 1752, in-12; — *Le Gouverneur, comédie en trois actes et en prose, jouée en 1751, sur le Théâtre-Italien*; 1752; — *La Créole, comédie en un acte et en prose, jouée au Théâtre-Français, en 1754, non imprimée*; — *Lettre d'un sage à un homme respectable, et dont il a besoin, sur la Musique italienne et française*; Paris, 1754; — *Le Contre-poison des feuilles, ou lettres sur Fréron*; 1754, in-12: sans doute le même ouvrage que *Anti-feuilles, ou lettres à M<sup>me</sup> de \*\*\* sur quelques jugemens portés dans l'Année Littéraire de Fréron*; 1754, in-12; — *Analyse de la tragédie de L'Orphelin de la Chine*; 1755, in-12; — *L'Amant déguisé, comédie en deux actes et en prose, jouée en 1758, non im-*

primé; — *Le Fatalisme, ou collection d'anecdotes pour prouver l'influence du sort sur l'histoire du cœur humain*; Paris, 1760, 2 vol. in-12, dédié à M<sup>me</sup> Du Barry; — *Le Royalisme, ou les mémoires de Du Barry de Saint-Aumets et de Constance de Cezelle, sa femme, anecdote historique sous Henri IV*; 1770, in-8°.

L. L.—T.

*Tablettes d'un Curieux*, tome II, p. 64. — Baschaumont, *Mémoires secrets*. — Monselet, *Oubliés et Dédaignés*, tome I<sup>er</sup>, p. 231. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist.*, Crit. et Biogogr. — Ed. Thierry, *Moniteur*, du 6 Juin 1867.

**LAMORNAINI** (*Guillaume GERNEAU DE*), panegyriste belge, né dans le duché de Luxembourg, vers 1570, mort à Vienne (Autriche), le 22 février 1638. Il fit profession chez les jésuites en 1600, enseigna la théologie et la philosophie à Gratz, où il fut reçu docteur dans l'une et l'autre faculté. On le fit recteur du collège de cette ville, d'où il passa à Vienne au même titre, mais avec la direction de la maison professe. Lorsque Lamornaïni fut nommé provincial d'Autriche, l'empereur Ferdinand II le prit pour confesseur (1624). Ce Père doit donc être regardé comme l'inspirateur des mesures énergiques qui frappèrent les protestants au profit du catholicisme. « Ce fut, dit le P. Paquet, à la libéralité du monarque et aux soins du confesseur que les jésuites durent leur extension en Autriche et en Bohême, où ils fondèrent plusieurs maisons, collèges et séminaires. C'étoit un religieux fort attaché à la règle de son ordre et à sa prospérité, très-intelligent dans la conduite des affaires, et d'un courage à l'épreuve des plus fâcheux contretemps. Il seut dans un poste délicat acquiescer et conserver l'estime des grands. » On a de lui : *Oratio habita græce XXVIII marti anno M. DC. VIII, in funere Serenissimæ Mariæ, matris Ferdinandi II, imperatoris*; Gratz; — *Ferdinandi II, Romanorum imperatoris, Virtutes*, etc.; Vienne, 1638, in-4°; Anvers, 1638, in-4°; cet ouvrage, dans lequel la flatterie déborde, fut multiplié par l'intervention des jésuites, et parut à Cologne sous le titre d'*Idea Principis christiani*, 1638, in-16; il fut traduit en italien par le P. Jean-Jacques Curtzius, Vienne, 1638, in-4°; en français par le P. Jean Lévecheon. « Il est peu de princes, dit le traducteur, qu'on ait loués avec autant de fondement que Ferdinand II du côté de la religion et de la piété ». Le P. Lévecheon n'a pas osé ajouter « de la raison et de l'humanité ».

— R. P. *Nicolas Causini, e Soc. Jesu, aula impia Herodis : pia, Theodosti junioris II : et Caroli Magni Castra, impietatis victricia*, etc.; Cologne, 1644, in-12. A. L.

Alexandre, *Bibliotheca Scriptorum Soc. Jesu*, p. 100. — Solwell, *Bibl. Script. Soc. Jesu*, p. 315. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. V, p. 90-100.

**LAMORNAINI** (*Henri DE*), théologien belge, frère du précédent, et né comme lui dans le Luxembourg, mort aussi à Vienne (Autriche),

le 26 novembre 1647. Il se fit jésuite en 1596, et « se livra, dit Paquet, avec beaucoup de zèle aux exercices de la chaire et du confessionnal; mais une faiblesse qui lui survint dans les jambes (1625) l'empêcha de continuer ses travaux ». Alors il écrivit ou plutôt il traduisit jusqu'à sa mort. On a de lui : *Catechismus Controversiarum Guillelmi Baille, Societatis Jesu*; Vienne et Cologne, 1626, in-16; — *Modus disponendi se ad bene moriendum*; Vienne, 1641, in-16; — *Tractatus Amoris divini constantis, Libri XII*, trad. du français de D. Francisco de Sales, évêque et prince de Genève; Vienne, 1643, in-4°; une seconde édition, augmentée de la *Vie de saint François de Sales*, parut à Cologne, 1657, in-8°; — *De Virtute Patientiæ*, etc.; Vienne, 1644, in-4°. A. L.

Alexandre, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*, p. 175, 176 et 128. — Solwell, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*, p. 324. — Paquet, *Mém. pour servir à l'Hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 101-102.

**LA MOTHE** (*N.... Père*), plus connu sous le nom de *La Hode*, historien français, né vers 1680, dans la basse Normandie, mort vers 1740. Entré de bonne heure dans la Société de Jésus, il fut chargé de l'enseignement dans plusieurs collèges de son ordre, et vint enfin à Paris, où il était préfet au collège Louis-le-Grand quand le marquis d'Argenson y faisait ses études. Ayant acquis un certain talent pour la prédication, il prêcha avec éclat dans plusieurs villes, et s'étant permis de blâmer la marche du gouvernement dans un sermon qu'il prononça à Rouen, en 1715, il fut décrété de prise de corps; les jésuites de Paris s'empressèrent de désavouer leur collègue, et vinrent demander au régent ses ordres pour la punition du coupable : le duc d'Orléans leur dit qu'il s'en rapportait à la décision du parlement et de l'officialité de Rouen. Le Père La Mothe fut interdit et relégué par ses supérieurs dans leur petite maison de Hesdin, où il remplit les fonctions de procureur. De son exil, il demanda du travail à son ancien élève, le marquis d'Argenson, avec lequel il était resté en relation. Celui-ci avait préparé une *Histoire du Droit public ecclésiastique français*, qu'il devait lire à la Société de l'Entresol; il en envoya une copie au père La Mothe avec des livres sur le même sujet. Le père La Mothe s'enfuit quelque temps après en Hollande, où il essaya d'abord la pratique de la médecine, et publia l'ouvrage qui lui avait été confié, nonobstant les remontrances de l'auteur. Il se mit ensuite aux gages des libraires sous le nom de *La Hode*, et prit part, si l'on en croit d'Argens, à la *Correspondance historique, philosophique et littéraire*, publication périodique inspirée par le succès des *Lettres juives* de d'Argens, qui lui dédia un volume de ce dernier ouvrage par une épître ironique de *maître Nicolas, barbier de l'illustre don Quichotte de la Manche*. D'Argens attaqua encore La Mothe dans ses *Lettres cabalistiques*. Celui-ci avait oublié en Hollande des *Anecdotes*

historiques, galantes et littéraires qu'il avait attribuées à d'Argens. Lorsque La Hode mourut, il travaillait depuis dix ans à une *Histoire de Louis XIV*, que La Martinière fit paraître. L'auteur, d'après Voltaire, « était un jésuite chassé de son ordre, qui se fit secrétaire d'État de France en Hollande pour avoir du pain ». Si La Mothe n'avait pas été positivement chassé de son ordre, il avait du moins été forcé de travailler avec précipitation à cette *Histoire de Louis XIV*; il manquait de documents essentiels, et dut s'en rapporter à des écrivains mal informés; aussi lui reproche-t-on de graves erreurs. On a de La Hode : *Vie de Philippe d'Orléans, régent de France*; Londres (La Haye), 1736, 2 vol. in-12; — *Histoire des Révolutions de France, où l'on voit comment cette monarchie s'est formée et les divers changements qui y sont arrivés par rapport à son étendue et à son gouvernement*; La Haye, 1738, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12; — *Histoire de Louis XIV, rédigée sur les mémoires de M. le comte D...*; Bâle et Francfort (La Haye), 1740 et suiv., 5 vol. in-4°.

J. V.

*Mémoires de la Régence*; 1715. — Marquis d'Argenson. — *Mémoires*. — D'Argens, *Lettres juives et Lettres cabalistiques*. — Voltaire, *Des Mensonges imprimés et Siècle de Louis XIV*.

**LA MOTHE-HOUDANCOURT** (*Philippe*, comte de), duc de CARDONE, maréchal de France, né en 1605, mort le 24 mars 1657. Cornette de la compagnie des cheveu-légers du duc de Mayenne, il servit, en 1622, aux sièges de Négrepelisse, de Saint-Antonin, de Sommières, de Lunel et de Montpellier contre les protestants. En 1625, il se trouva au combat naval où le duc de Montmorency battit les Rochellois, le 15 septembre, et à la défaite des Anglais dans l'île de Ré, le 8 novembre 1627. En 1629 il assista aux sièges de Soyon, de Pamiers, de Réalmont, de Saint-Sever, de Castelnaud et de Privas. Il concourut à l'attaque de Pignerol en 1630, de Brignerat, du pont de Carignan, où il fut blessé, le 6 août, et se trouva à l'affaire de Castelnaudary, le 1<sup>er</sup> septembre 1632. Il obtint la même année le gouvernement de Bellegarde. Nommé mestre de camp d'un régiment d'infanterie qu'il leva en 1633, il assista au siège de Nancy, combattit à Avein, le 20 mai 1635, au siège de Louvain, et à la prise du fort de Schenk. Sergent de bataille en 1636, il servit en cette qualité dans l'armée de Bourgogne et secourut Saint-Jean-de-Losne, assiégé par le duc de Lorraine et par le général Galas. Maréchal de camp le 31 mars 1637, il commanda un corps séparé à l'armée d'Allemagne, et se signala à la tête de l'infanterie française au combat de Kintzingen. L'année suivante, il fut employé à l'armée de Bourgogne sous le duc de Longueville. Il battit un corps ennemi à Poligny. En 1639 il défit Savelli, et se rendit maître du château de Blamont. Fait lieutenant général en Bresse, le 20 avril, et capitaine d'une compagnie de gendarmes, il passa en Pié-

mont. A la mort du cardinal de La Valette, il prit le commandement de l'armée en attendant l'arrivée du comte d'Harcourt. Sur l'ordre de ce nouveau chef, La Mothe-Houdancourt s'empara de Quiers à la vue de l'armée espagnole, dans la nuit du 24 octobre. Pendant d'Harcourt éprouva quelques défaites, et l'armée, obligée de battre en retraite, eût essuyé de grandes pertes si La Mothe à l'arrière-garde n'eût soutenu seul pendant deux heures les attaques du marquis de Leganez, dont les troupes triomphantes étaient bien plus nombreuses. La Mothe se trouva en 1640 à la bataille de Casal, au siège de Turin et aux deux combats livrés devant cette place. Sa belle conduite dans les dernières affaires le fit désigner pour un commandement supérieur. Promu au grade de lieutenant général des armées du roi en 1641, il fut envoyé à l'armée de Catalogne sous les ordres du prince de Condé. Cette province, soulevée contre l'Espagne, s'était donnée à la France, sous la réserve de ses privilèges. La Mothe y mena cinq mille hommes de troupes, s'empara de Valz, de Lescouvette, du fort de Salo, de la ville et du fort de Constantin, et assiégea Taragone; mais cette ville ayant été ravitaillée par mer, il se retira. Au mois de septembre, il emporta d'assaut Tamarit, dans l'Aragon, revint devant Taragone, et marcha au secours d'Almenas, assiégé par les Espagnols, au commencement de novembre. Sa troupe étant moins forte que celle des assiégeants, il envoya dans la nuit cent chevaux avec toutes les trompettes et les tambours de son armée par les montagnes voisines, tandis qu'il débouchait avec ses soldats dans une vallée. Le bruit des trompettes attira les Espagnols du côté des montagnes, et les Français s'emparèrent de leur camp, de leurs canons et de leurs bagages. En 1642, La Mothe, après avoir pourvu à la sûreté de ses conquêtes en Aragon, revint en Catalogne. En marchant sur Villelongue, il rencontra un parti espagnol, qu'il défit. Pendant que le roi assiégeait Collioure, les Espagnols marchèrent au secours de cette place, le 24 mars. La Mothe les battit près de la rivière de Martorell, les surprit au passage d'un défilé, et le dernier jour de mars, secondé par du Terrail, il força un corps ennemi de trois mille six cents hommes à mettre bas les armes. En récompense, il fut créé maréchal de France le 2 avril. Au mois de mai il attaqua et prit d'assaut Tamarit. Nommé vice-roi de la Catalogne, sur la démission du maréchal de Brézé, le 25 juin, et duc de Cardone au mois d'octobre, La Mothe fit lever le siège de Lerida. Le 7 du même mois, Leganez s'avança pour le combattre avec vingt-cinq mille hommes; La Mothe, qui n'en avait que douze mille, prit position sur les hauteurs voisines, fit sept cents prisonniers aux Espagnols, qui perdirent en outre trois mille hommes tués ou blessés. Le maréchal fut reçu comme vice-roi à Barcelone au mois de décembre. Quoique inférieur en forces à l'armée espagnole, il se maintint en 1643; il obligea même

l'ennemi à lever le siège de Flix, de Mirabel et du Cap de Quiers. En 1644 les Espagnols, commandés par Philippe de Silvas, étant venus mettre le siège devant Lerida, La Mothe marcha contre eux ; mais le désordre se mit au milieu de ses troupes, et il fut battu le 15 mai. Lerida se rendit aux Espagnols le 31 août. On lui fit un crime de cette défaite. La vice-royauté de la Catalogne lui fut enlevée le 24 décembre, et arrêté le 28 du même mois, il fut enfermé au château de Pierre-Encise. On l'accusa de n'avoir pas profité de l'occasion qu'il avait eue de s'emparer du roi d'Espagne pendant une partie de chasse. Traîné devant plusieurs tribunaux, il fut enfin justifié par le parlement de Grenoble, et il sortit de Pierre-Encise au mois de septembre 1648, après quatre ans de détention. On attribua cette persécution à Le Tellier, qui avait succédé comme ministre de la guerre à Desnoyers, dont le maréchal était l'ami. La Mothe-Houdancourt se retira d'abord dans ses terres ; mais lorsque les troubles de la Fronde éclatèrent, il se rangea parmi les mécontents qui demandaient l'éloignement de Mazarin, en 1649. Le cardinal de Retz le représente comme « enragé contre la cour » ; La Mothe était du moins tout dévoué au duc de Longueville, qui lui faisait une pension depuis vingt ans, pension que La Mothe avait voulu retenir par reconnaissance, même après avoir été fait maréchal. « Le maréchal de La Mothe, ajoute le coadjuteur, avait beaucoup de cœur. Il étoit capitaine de la seconde classe ; il n'étoit pas homme de bon sens. Il avoit assez de douceur et de facilité dans la vie civile ; il étoit très-utile dans un parti parce qu'il y étoit très-commode. » Le 22 février 1649, la cour lui enleva ses régiments. Rentré dans le devoir, on lui rendit la vice-royauté de Catalogne, sur la démission du duc de Mercœur, le 15 novembre 1651, avec le commandement de l'armée et ses deux régiments. En outre son duché de Cardone fut érigé en pairie au mois d'avril 1652. Le 23 du même mois, il força les lignes de fortification élevées devant Barcelone, et se jeta dans cette place, où il se défendit pendant plusieurs mois : la disette l'obligea à se rendre le 13 octobre. La prise de Barcelone fit perdre la Catalogne à la France et au maréchal de La Mothe son duché de Cardone ; mais sa terre de Fayel fut élevée au titre de duché-pairie en janvier 1653. Au mois de mai, il se démit de la vice-royauté de Catalogne, du commandement de l'armée, et revint à Paris.

La Mothe-Houdancourt laissa de sa femme, Louise de Prie, trois filles ; l'une fut duchesse d'Aumont ; la seconde, duchesse de Ventadour, gouvernante de Louis XV et de ses enfants, mourut en 1744, à quatre-vingt-treize ans ; la troisième fut duchesse de La Ferté-Seneterre. Bussy-Rabutin n'en a ménagé aucune. Mais une lettre de ce caustique écrivain à sa cousine, M<sup>me</sup> de Sévigné, peut faire penser qu'il cherchait à se venger sur les filles de La Mothe-Houdancourt d'une pe-

tite rancune qu'il avait gardée contre leur père. Pendant le siège de Paris, Bussy-Rabutin avait fait redemander au maréchal des chevaux qui lui avaient été enlevés. Le maréchal n'avait sans doute tenu aucun compte de la réclamation. « Pour moi, écrivait Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné, je suis tout consolé de la perte de mes chevaux par les marques d'amitié que j'ai reçues de vous en cette rencontre. Pour M. de La Mothe, maréchal de la Ligue, si jamais il a besoin de moi, il trouvera un chevalier peu courtis. » C'est sans doute dans cette mauvaise disposition d'esprit que le célèbre choniqueur s'est occupé des filles du maréchal. L. L.—T.

Pinard, *Chronologie militaire*, tome II, p. 229. — D'Avrigny, *Mémoires*. — Dupietz et Grillet, *Hist. de France*. — De Quincy, *Histoire militaire*. — Anquetil, *Hist. de France*. — De Courcelles, *Dict. des Généraux Français*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.*, *Hist.*, *Crit.* et *Bibliogr.*. — Le cardinal de Retz, *Mémoires*.

LAMOTHE (Pierre Lambert de), célèbre prélat français, né à Bucherie, dans le diocèse de Lisieux, le 18 janvier 1624, mort à Siam, le 15 juin 1679. Avant de se consacrer aux travaux de l'apostolat, il avait exercé pendant plusieurs années les fonctions de conseiller-clerc au parlement de Rouen. Son mérite le fit remarquer parmi les ecclésiastiques qui s'associèrent, vers 1652, pour aller prêcher l'Évangile dans la Chine et les royaumes voisins et travailler à y former, selon les vues du saint-siège, un clergé indigène. Il fut sacré évêque de Bérythe, en 1660, à Paris, dans la chapelle des religieuses de la Visitation. Il partit le 13 juillet de la même année pour la Chine, avec M. Deydier, qui fut premier vicaire apostolique du Tonkin oriental, et M. de Bourges, qui devint le premier évêque du Tonkin occidental. A cause de la guerre, Lambert dut renoncer à faire le voyage sur les bâtiments de la Hollande, de l'Angleterre ou du Portugal. Il ne restait que la voie de la Méditerranée et de la Turquie. Le prélat s'embarqua à Marseille, le 27 novembre 1660, et s'arrêta dix-huit jours à Malte. Débarqué en Syrie au commencement de janvier 1661, il s'achemina par Antioche, Alep, Bassora, Chalzeran, Schiras, Ispahan, Lara, Surate, Malsulipatan, Tenasserim, Yalinga, Pram, Pifri, vers Jutlica, capitale du Siam, où il arriva, le 22 avril 1662. Il y trouva quinze cents chrétiens de différentes nations et deux églises administrées l'une par les dominicains et l'autre par les jésuites. La politique libérale de Phra-Narai, qui avait ouvert ses ports à toutes les nations, avait attiré dans le royaume de Siam un grand nombre d'étrangers, surtout des Hollandais et des Portugais. Bien accueilli d'abord de ces derniers, dont le chef lui procura une demeure dans le quartier qu'il habitait, La Mothe Lambert se vit ensuite de leur part en butte à de nombreuses vexations. Un grand-vicaire de Goa, qui se trouvait alors à Siam, vint le trouver dans sa maison, accompagné des principaux de la nation, et au nom de l'archevêque de Goa, qui prétendait être primat de toutes les Indes, il le somma

de lui montrer ses pouvoirs. L'évêque de Bérÿthe, en sa qualité de Français et de délégué du saint-siège, refusa de se soumettre à cette formalité ; mais il se crut obligé de changer de demeure et d'aller habiter dans le quartier des Portugais. En attendant l'occasion de partir pour la Chine, il s'appliqua à l'étude des langues et aux soins du ministère apostolique auprès de quelques Cochinchinois, prisonniers de guerre, et de plusieurs familles chrétiennes du Japon qui avaient abandonné leur patrie pour fuir la persécution. Cependant, au mois de juillet 1663, La Mothe s'embarqua avec deux missionnaires sur un vaisseau portugais qui faisait voile pour Canton. Une tempête l'obligea de retourner à Siam. Il se fit dans le quartier des Cochinchinois pour être plus en sûreté et plus à portée de les instruire. Les Portugais, que son départ avait réjouis, furent exaspérés de son retour. Ils prirent la résolution de s'emparer de sa personne et de l'envoyer en Portugal. Un aventurier nouvellement arrivé de Lisbonne se présenta à sa maison avec une nombreuse escorte et l'aurait infailliblement enlevé si les Cochinchinois ne fussent accourus pour le délivrer. Cette violence faillit coûter la vie à l'aventurier et à tous les Portugais établis à Siam. L'évêque de Bérÿthe se servit de son ascendant sur l'esprit des Cochinchinois pour calmer leur fureur et empêcher l'effusion du sang. Les Portugais n'en furent pas moins hostiles au prélat. Ils le traitaient d'hérétique, et menaçaient de l'inquisition tous les prêtres français venus aux Indes sans la permission du roi de Portugal. Ces insultes répétées, jointes au besoin pressant d'ouvriers apostoliques et de ressources pécuniaires, firent prendre à Lambert la résolution d'envoyer à Paris et à Rome un de ses missionnaires pour les intérêts de la mission et de la société. M. de Bourges quitta Siam, le 14 octobre 1663, et reprit le chemin de l'Europe. Le pape Alexandre VII étendit la juridiction des vicaires apostoliques sur les royaumes de Siam de Pégu, de Camboge, de Olampa, de Lao, du Japon, ainsi que sur les îles et les contrées voisines. Pallu du Parc, évêque d'Héléopolis, parti de Marseille le 2 janvier 1662, arriva à Siam le 27 janvier 1664, avec quelques missionnaires. Les deux vicaires apostoliques tinrent un synode où ils dressèrent, à l'usage des ouvriers apostoliques, des instructions qui furent approuvées par le saint-siège. La Mothe Lambert obtint ensuite du roi de Siam un terrain et des matériaux pour la construction d'une église. Siam devant être, dans les desseins du prélat, le centre de communication entre les différentes missions de l'extrême Orient, il y fonda un séminaire pour former des prêtres et des catholiques chinois, cochinchinois, siamois, tonkinois et japonais, un collège pour élever les jeunes gens de ces pays et un hôpital où les pauvres étaient secourus gratuitement. Le séminaire et le collège furent bientôt remplis d'é-

lèves. En 1668 La Mothe Lambert fut rejoint par M. de Bourges avec de nouveaux missionnaires, et l'amena avec lui au Tonquin. Au mois de mars 1670 il y célébra un synode, où il fit divers réglemens qui eurent l'approbation de Rome. Il visita deux fois la mission de Cochinchine, en 1671 et 1676. Il y fonda une congrégation de vierges et de veuves, qui, sous le titre d'*Amantes de la Croix*, furent destinées à l'éducation des jeunes filles. Dans son second voyage en Cochinchine, il eut une audience du roi Hien-Vuong, et en obtint la permission d'exercer ses fonctions, d'y laisser et d'y envoyer des missionnaires. Pallu du Parc, qui était allé à Rome faire approuver les décrets du synode de Siam, fut de retour dans cette dernière ville le 27 mai 1673. Il était porteur de lettres et de présents que Louis XIV et Clément IX envoyaient au roi de Siam. A cette occasion Phra-Narai reçut les évêques français avec des honneurs extraordinaires. De concert avec Lanneau, qu'il avait sacré évêque de Météopolis et vicaire apostolique de Siam et de Naakin, La Mothe Lambert continua de s'appliquer au gouvernement de toutes les missions fondées par les missionnaires français au Tonkin, en Cochinchine et dans le Camboge, missions dont il était le gouverneur général. A Tennasérim, à Phitsiok et à Bangkok, les conversions se multipliaient. Louis XIV, instruit de la réception brillante faite à son représentant à la cour de Siam, avait promis de témoigner à son tour aux ambassadeurs siamois qui seraient envoyés dans ses États son estime et sa reconnaissance. Ces témoignages et cette promesse de Louis XIV furent si agréables à Phra-Narai qu'il semblait déterminé à embrasser la religion chrétienne : il défendit à tous ses sujets d'aller aux temples des idoles, et punit les infractions de cette défense. Il voulut plusieurs fois entretenir La Mothe Lambert sur la religion. Il fit achever un grand corps de logis du séminaire, donna aux évêques une chaire dorée, déclara de nouveau publiquement qu'il permettait à ses peuples d'embrasser le christianisme, et ordonna à ses ministres de choisir, parmi les mandarins, ceux qu'ils jugeraient les plus propres pour l'ambassade de Rome et de France, qu'il méditait d'envoyer dès que la paix serait publiée en Europe. Tout ce zèle n'était qu'apparent comme le montrent les événements. On a de La Mothe Lambert des *Instructions à l'usage des Missionnaires et plusieurs lettres*, publiées dans le *Recueil des Lettres édifiantes*.

Son frère, mort en 1668, fut un des premiers directeurs du séminaire des Missions étrangères établi à Paris. Au mois de mars 1666, il s'embarqua à La Rochelle sur un vaisseau de la nouvelle Compagnie française pour aller à Siam partager les travaux de son frère. Il passa trois ans sur mer à Madagascar ou au Brésil. La longueur du voyage, les tempêtes fréquentes, les chaleurs excessives de la zone torride lui causèrent une

telle fatigue qu'il fut attaqué d'une fièvre violente et emporté en quelques jours, vers 1668. F.-X. T.

*Documenta inédits.* — *Relation de la Mission des Religieux français aux royaumes de Siam, de la Cochinchine et du Tonkin.* — De Bourges, *Relation du Voyage de l'évêque de Berythe.* — *Nouvelles Lettres édifiantes*, tom. VI. — *Gallia Christiana*, tom. VII. — *Luguet, Lettres à Mgr. l'évêque de Langres.* — *Pallegoix, Description du royaume Thai*, tom. II.

**LAMOTHE (Christophe-Suzanne DE)**, magistrat français, de la famille du cardinal Gailard de Lamothé, né à Toulouse, en 1719, mort à Saint-Félix, le 3 novembre 1785. Après avoir fait de brillantes études au collège de L'Esquille, il fut pourvu, en 1741, d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse. Exilé en 1771, avec ses confrères du parlement dont il avait partagé la résistance aux prétentions du chancelier Maupeou, il reprit ses fonctions avec sa compagnie en 1774. Un second exil pour la même cause l'amena, en 1782, à Saint-Félix, où il mourut bientôt. Il fut membre de l'Académie de Peinture de Toulouse et l'un des mainteneurs des Jeux Floraux. On trouve plusieurs écrits de lui dans le recueil de cette dernière académie. Il a laissé en manuscrit un *Traité sur l'Administration générale et sur celle particulière des Colonies*, quelques tragédies et comédies en vers, des traductions d'Horace, etc.

Son fils, **Marie-Joseph LAMOTHE**, né à Toulouse, le 11 septembre 1756, mort le 6 juillet 1794, fut aussi conseiller au parlement de Toulouse. La part qu'il prit en 1790 aux protestations énergiques de ce parlement et au refus d'enregistrer les lettres patentes qui supprimaient ce corps, ayant dévoué à l'échafaud ceux qui avaient souscrit à ces actes, M. J. de Lamothé fut traduit, en 1794, au tribunal révolutionnaire de Paris; il s'y rendit librement, et fut envoyé à l'échafaud.

G. DE F.

*Mogr. Toulousain.*

**LAMOTHE-LANGON (Le baron Étienne-Léon DE)**, littérateur français, fils du précédent, naquit le 1<sup>er</sup> avril 1786 (non en 1790, comme l'indique la *Biographie des Hommes du Jour*), à Montpellier, d'une famille issue de Guienne, où elle avait possédé la baronnie souveraine de Langon, et qui s'était établie depuis plusieurs siècles à Toulouse. Pendant la révolution, et quoiqu'enfance, il fut porté sur une liste d'émigrés, dont on eut beaucoup de peine à le faire rayer. A dix-sept ans il publiait des vers contre l'Angleterre et des chants dithyrambiques sur la gloire nationale. Il vint à Paris en 1807, et y fut accueilli par Deffille, Boufflers et Chénier. En 1809 l'empereur l'appela au conseil d'État en qualité d'auditeur; en 1811 il le nomma sous-préfet à Toulouse. Lamothé se signala dans ce poste, en apaisant, pendant la disette de grains de 1812, une sédition qui s'était élevée dans la ville de Villermur; il passa seul le Tarn, et ne craignit pas de se livrer aux insurgés; sa confiance les désarma, et par des mesures fermes et rapides il

leur procura en quelques heures le blé dont ils manquaient. En 1813 il passa à la sous-préfecture de Livourne, en Toscane, et se signala en diverses occasions, entre autres au combat de Viarregio, où il fut blessé, et à la défense de Livourne, où il se mit à la tête des employés civils pour aider à garnir les remparts. Lors de l'évacuation de l'Italie, il revint à Toulouse, où il refusa de donner à Wellington, maître de la ville, des renseignements sur la position de l'armée du maréchal Soult, qu'il venait de traverser. M. Lamothé-Langon ne fut point employé pendant la première restauration. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon lui confia la préfecture de l'Aude, qu'il quitta au retour des Bourbons. Nommé sous-préfet de Saint-Pons, il fut évincé avant d'entrer en fonctions. Revenu dans la vie privée, il se livra avec ardeur aux travaux littéraires. Il échoua dans une tragédie *Isabelle de Bavière*, commença un poème en vingt chants ayant pour sujet *Constantin, ou le triomphe de la religion*, et composa un grand nombre de romances. Doué d'une féconde imagination, il écrivit de nombreux romans, dont quelques-uns, entre autres *Monsieur le préfet*, eurent du succès. Enfin il fut un des écrivains qui mirent en vogue l'histoire anecdotique et les mémoires historiques, même apocryphes. Suivant M. Quérard (*La France littéraire*), le style négligé de ces mémoires aurait nécessité une révision dont l'éditeur avait chargé M. Amédée Pichot et quelques autres écrivains. M. Lamothé-Langon nous a affirmé que cette assertion était inexacte, et qu'il n'eut ni réviseur ni collaborateur.

Ses principaux ouvrages sont : *Ode sur la campagne de Prusse*; 1806, in-8°; — *Louis XVI dans sa prison*; 1808, in-8°; — *Légendes, Ballades et Fabliaux*; 1829, 2 vol. in-18; — *Les nouveaux Martyrs*, satire; 1829, in-8°; attribuée à Lamothé-Langon quoique publiée sous le nom de Baour-Lormian; — *Les Merveilles de la Nature*, poème; 1837, in-8°; — *Clémence Isaure et les Troubadours*; 1808, 3 vol. in-12; — *Les Mystères de la Tour Saint-Jean, ou les chevaliers du Temple*, traduction (supposée) d'Anne Radcliffe; 1818, 4 vol. in-12; — *L'Ermité de la Tombe mystérieuse*, traduction (supposée) d'Anne Radcliffe, 18.., 4 vol. in-12; — *Le Spectre de la galerie du château d'Estalens*, traduction (supposée) de l'anglais, par le baron G., 1819, 4 vol. in-12; — *Duranté, premier président au parlement de Toulouse* (publié sous le nom de Baour de Lormian); 1822, 4 vol. in-12; — *La Province à Paris*; 1825, 4 vol. in-12; — *Le 24 janvier ou la Malédiction d'un père*; 1825, 3 vol. in-12; — *Le Chancelier et les Censeurs*; 1828, 5 vol. in-12; — *Le Ventre, roman de mœurs*; 1829, 4 vol. in-12; — *La Princesse et le Sous-officier*; 1831, 4 vol. in-12; — *Le Diable*; 1832, 5 vol. in-12; — *Un Fils de l'Empereur*; 1832, 5 vol. in-12; — *Le Gamín de Paris*; 1833,



5 vol. in-12; — *Le Comptoir, la Plume et l'Épée*; 1834, 2 vol. in-8°; — *Les jolies Filles* (avec Touchard-Lafosse); 1834, 2 vol. in-8°; — *Le Roi et la Grisette*; 1836, in-8°; — *Monsieur et Madame*; 1837, 2 vol. in-8°; — *Bonaparte et le Doge*; 1838, 2 vol. in-8°; — *L'Espion russe* (sous le pseud. comtesse O. D.); 1838, 2 vol. in-8°; — *Marquise et Charlatan*; 1840, 4 vol. in-12; — *Mon Général, ma Femme et moi*; 1841, 2 vol. in-8°; — *Histoire de l'Inquisition en France*; 1829, 3 vol. in-8°; — *Une Semaine de l'histoire de Paris*; 1830, in-8°; — *Trois Mois de l'histoire de Paris*; 1831, in-8°; — *L'Exilé d'Holy-Rood* (sous le pseud. de Vic de Varieléry); — *Les Soirées de Louis XVIII*; 1835, 2 vol. in-8°; — *L'Empire, ou dix ans sous Napoléon*; 1836, in-8°; suivant M. Quérard (*France Littéraire*), cet ouvrage aurait été revu par Max. de Villemairest, qui y aurait ajouté quelques chapitres; — *Napoléon, sa famille, ses amis, ses généraux, ses ministres, ses contemporains, ou soirées secrètes du Luxembourg, des Tuileries, de Saint-Cloud, de La Malmaison, de Fontainebleau et de Paris*; 1838, in-8°, publié sous le nom de M. Le..., ex-ministre de S. M. Impériale et Royale; — *Mémoires historiques et anecdotes du duc de Richelieu*; 1829, 4 vol. in-8°; — *Mémoires et Souvenirs d'un pair de France* (le comte Fabre de l'Aude); 1829-1830, 4 vol. in-8°; suivant M. Quérard (*France Littér.*), les deux premiers volumes ont été refaits et publiés par M. Guillimard, avocat, et les deux derniers par M. L'Héritier; — *Mémoires d'une Femme de qualité depuis la mort de Louis XVIII jusqu'à la fin de 1829*; 1830, 2 vol. in-8°; — *Révélation d'une Dame de qualité sur les années 1830 et 1831*; 1831, 2 vol. in-8°. Ce sont ces quatre derniers ouvrages, qui, au rapport de M. Quérard, furent écrits avec tant de précipitation, que les éditeurs étaient obligés, avant de les mettre sous presse, d'en confier la révision à M. Amédée Pichot, qui aurait même intercalé quelques chapitres dans les deux premiers volumes des *Mémoires de Louis XVIII*. Le même bibliographe ajoute que M. Ch. Nodier rédigea aussi quelques chapitres pour ces deux volumes, et que la tâche de refondre ces *Mémoires* fut confiée à MM. Hinard, Grimaud et Ferrier; il cite comme refaits par ce dernier les chapitres qui concernent le divorce de Napoléon et le séjour de madame de Staël à Coppet; — *Mémoires sur Louis XVIII, recueillis et mis en ordre par M. le duc de D\**; 1832-1833, 12 vol. in-8°; — *Mémoires de Napoléon Bonaparte, recueillis et mis en ordre par le rédacteur des Mémoires de Louis XVIII*; 1834, 4 vol. in-8°: cet ouvrage, qui devait former 10 volumes, n'a pas été achevé. M. Lamothe a été le collaborateur de Jouy dans son *Hermite en province*, et a travaillé à beaucoup de recueils périodiques. GUYOT DE FÈRE.

*Documents particuliers. — Statistique des Gens de Lettres. — Quérard, La France Littéraire.*

**LA MOTHE LE VAYER** (*Félix DE*), magistrat français, né en 1547, mort le 25 septembre 1625. Il descendait d'une famille noble originaire du Maine. Il fut pendant longtemps substitut du procureur général du parlement. On a de lui : *Legatus, seu de legatorum privilegiis, officio ac munere libellus*; Paris, 1579, in-4°. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. françaises. — Moréri, Grand Dict. Histor.*

**LA MOTHE LE VAYER** (*François DE*), écrivain et philosophe français, fils du précédent, né à Paris, en 1588, mort en 1672. Son père lui fit apprendre les lettres, le droit et la morale. Lié avec plusieurs savants de l'époque, il fut admis dans la société de M<sup>lle</sup> de Gournay, qui lui laissa en mourant sa bibliothèque. En 1625 il succéda à son père dans la charge de substitut du procureur général au parlement. Il s'en défit bientôt pour se livrer tout entier à l'étude. L'Académie Française le choisit, le 14 février 1639, pour succéder à Bachel de Meziriac, Richelieu, qui l'estimait, satisfait de l'ouvrage que La Mothe Le Vayer venait de publier sur l'éducation d'un prince, le désigna en mourant pour être le précepteur du dauphin; mais la reine Anne le refusa, parce qu'il était marié. La Mothe fut néanmoins chargé de la direction des premières études du jeune duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans, frère du roi, en 1649. Les progrès de son élève frappèrent la reine, qui en 1652 confia à Le Vayer le soin de terminer l'éducation du roi. La Mothe accompagna Louis XIV en différents voyages, et le suivit à Reims pour la cérémonie du sacre, en 1654. Il cessa toute fonction auprès du roi à l'époque du mariage de Louis XIV, en 1660. Ayant perdu sa femme et son fils unique, La Mothe se remarria, à l'âge de soixante-dix-huit ans, avec M<sup>lle</sup> de La Haye, fille de l'ambassadeur de France à Constantinople, âgée de quarante ans, quoique, dit-on, il n'eût pas eu à se louer de son premier mariage. Bayle raconte que « La Mothe Le Vayer s'était un peu égaré après les plaisirs illégitimes pendant les feux de sa première jeunesse; mais il s'en délivra bientôt, et depuis il mena très-constamment une vie pure et qui le fit regarder comme un sectateur rigide de la plus belle morale; de sorte qu'il acquit par là une estime singulière. Quoi qu'il en soit, La Mothe a écrit fort librement sur des matières obscènes; on trouve des pensées gaillardes et des expressions sales, suivant l'expression de Bayle, dans les *Dialogues* et dans l'*Hexaméron*. Mais les autres livres de La Mothe Le Vayer ne contiennent rien de semblable, encore qu'en certains endroits il débite par citation ou sans citation quelques pensées un peu cyniques. » L'Académie Française le considérait, dit Vigneul-Marville, comme un de ses premiers sujets; mais le monde le regardait comme un bourgeois qui vivait à sa fantaisie et un philosophe sceptique. Sa physiologie et sa manière de s'habiller faisoient juger

quiconque le voioit que c'étoit un homme extraordinaire. Il marchoit toujours la tête levée et les yeux attachés aux enseignes des rues par où il passoit. Avant que l'on m'apprit qui il étoit, je le prenois pour un astrologue ou pour un chercheur de secrets et de pierre philosophale. » A la cour, La Mothe Le Vayer fut modeste. « Je ressemble ici, disoit-il, à la christophorane, qui se tient d'autant plus petite qu'elle est dans un lieu plus élevé. » Il avoit beaucoup lu et beaucoup retenu, et il fit usage de tout ce qu'il savoit. Balzac disoit de La Mothe Le Vayer : « Il vit en faisant le dégât dans les bons livres. » Son *Traité de la Vertu des Païens* eut d'abord peu de succès; le libraire s'en plaignoit : « Ne soyez point en peine, lui dit La Mothe, je sais un secret pour le faire vendre. » Il alla solliciter l'autorité de défendre la lecture de son écrit; à peine la défense fut-elle connue que chacun eut envie de le lire, et l'édition fut promptement épuisée. Dans son travail sur l'instruction d'un prince, il montre qu'il ne partageait pas les erreurs de son temps sur l'astrologie et la magie. Dans un écrit sur l'éloquence, il soutient la supériorité des anciens sur les modernes, la nécessité de l'étude du grec, et il indique les rapports de cette langue avec le français. Les relations des pays éloignés étoient, suivant Chevreau, un des amusements de La Mothe Le Vayer. Comme il avoit la mort sur les lèvres, Bernier, son ami, vint le voir. « Eh bien ! lui dit-il, quelles nouvelles avez-vous du grand Mogol ? » Ce furent presque ses dernières paroles.

A propos de la nomination de La Mothe Le Vayer à l'Académie Française, Balzac écrivait à Chapelain : « Je me réjouis de la nouvelle acquisition que l'Académie a faite du philosophe \*\*\*, qui en effet est un galand homme, et ne laisse pas d'avoir de l'esprit, quoy qu'il se serve la plus part du temps de celui d'autrui. » Suivant Bayle, « il avoit plus d'érudition et de lecture que la plupart de ses confrères; mais ils écrivoient presque tous plus élégamment que lui : car il n'avoit pas une grande politesse dans son style; et s'il avoit voulu se servir de sa mémoire et de sa lecture des livres latins beaucoup moins qu'il ne faisoit, il auroit été pourtant fort éloigné de la perfection en matière de langage. C'étoit un homme d'une conduite réglée, semblable à celle des anciens sages; un vrai philosophe dans ses mœurs, qui méprisoit même les plaisirs permis, et qui aimoit passionnément la vie de cabinet, et à lire et à composer des livres. Cette régularité, cette austérité, cette sagesse n'empêchèrent point qu'on ne soupçonnât qu'il n'avoit nulle religion. On se fendoit apparemment sur certains dialogues qu'il avoit faits et sur ce qu'en général il faisoit paroître dans ses ouvrages trop de prévention pour la sceptique ou pour les principes des pyrrhoniens. » En effet, Gui Patin écrivait en 1649 : « M. de La Mothe Le Vayer a été depuis peu ap-

pelé à la cour, et y a été installé précepteur de M. le duc d'Anjou, frère du roi. Il est âgé d'environ soixante ans, de médiocre taille, autant stoïque qu'homme du monde, homme qui veut être loué et ne loue jamais personne, fantasque et capricieux, et soupçonné d'un vice d'esprit dont étoient atteints Diagoras et Protagoras. » Bayle avoue que « il y a beaucoup de libertinage dans les *Dialogues* d'Orasius Tubero; mais, ajoute-t-il, qui en voudroit conclure que l'auteur n'avoit point de religion se rendroit coupable d'un jugement téméraire; car il y a une grande différence entre écrire librement ce qui se peut dire contre la foi, et la croire très-véritable. » Un jour, en passant dans la galerie du Louvre, La Mothe Le Vayer entendit quelqu'un dire, en le montrant : « Voilà un homme sans religion. — Mon ami, reprit le philosophe, j'ai tant de religion que je vous pardonne en pouvant vous faire punir. »

Dans ses ouvrages, La Mothe Le Vayer prétend enseigner la *sceptique chrétienne*, « laquelle forme des doutes sur tout ce que les dogmatiques établissent de plus affirmativement dans toute l'étendue des sciences, et cela ἀδοκαστως, *citra ullam opinionem*, et à cause qu'elle doute même de ses doutes... Je n'empêche personne, ajoute-t-il, d'être opiniaître si bon lui semble, mais qu'on me permette aussi de douter avec une simplicité innocente. » Il appelle sa doctrine *chrétienne* parce que « ce système a par préférence cela de commun avec l'Évangile qu'il condamne le savoir présomptueux des dogmatiques et toutes ces vaines sciences dont l'apôtre nous a fait tant de peur ». Le père Mersenne ayant traité de la musique, La Mothe Le Vayer écrivit aussitôt sur « cette charmante partie des mathématiques », s'efforçant de montrer qu'il n'y a rien de certain dans cette prétendue science, « et qu'ici comme ailleurs l'habitude se rend maîtresse, et que la coutume peut tout ». Dans un autre ouvrage, il développe trente-et-une propositions morales, « ébattements innocents d'un sceptique, propositions ordinairement accompagnées d'interrogation et de deux branches, le *non* et le *oui*, et dont le dénoûment est absolument impossible ». Dans les *Discours*, il montre que les doutes de la philosophie sceptique sont d'un grand usage dans les sciences, c'est-à-dire la logique, la physique et la morale. « Comme humainement parlant, dit-il, tout est problématique dans les sciences et dans la physique principalement, tout doit y être exposé aux doutes de la philosophie sceptique, n'y ayant que la véritable science du ciel, qui nous est venue par la révélation divine, qui puisse donner à nos esprits un solide contentement avec une satisfaction entière. » Ailleurs il soutient que Polybe s'est trompé en pensant que « la vérité est de l'essence de l'histoire; » il cherche à prouver que le vrai des choses ne parvient pas toujours jusqu'à nous; que l'histoire n'est très-souvent

que fable, et que les bonnes histoires sont de la nature de ces médicaments qui ne doivent être employés que longtemps depuis qu'ils sont préparés. « Patroule, dit-il, élevait Séjan jusqu'au ciel; Eusèbe écrivait les vertus de Constantin sans dire ses crimes; Éginard celles de Charlemagne, se taisant sur ses défauts. Si nous avions les Commentaires de Vercingétorix ou de Divitiacüs comme ceux de César, il s'y trouveroit des récits bien différents; et ces vieux Gaulois donneroient à leurs guerres des jours bien contraires à ceux où les fait voir vainqueur. » Les cinq *Dialogues* publiés dans la vieillesse de La Mothe Le Vayer « sont destinés, selon Bartholmess, à ses amis philosophes, et non au grand public, parce qu'il les a composés en philosophe ancien et païen, *in puris naturalibus*. En effet, Sénèque, Cicéron, Aristote même s'y trouvent cités à côté de Socrate. Plinè a fourni l'épigramme. Mais l'autorité qui domine à travers toute la publication, c'est Sextus Empiricus... Les dix motifs de doute développés par le sceptique grec lui font l'effet d'un autre décalogue. Sur les pas de Sextus, précédé de cette famille glorieuse qui a pour aïeux les sept sages, il s'attaque gaïement à ces Bellérophons de dogmatisme, à ces « sophistes pédants, ergotistes, philosophes cathédraux, asserteurs de dogmes et docteurs inébranlables, qui ne doutent de rien, pointilleux et critiques, *opinionissimi homines*. » Il se donne à la vérité pour philosophe ecclésiastique, pour « amateur de la secte élective qui faisoit choix de ce qui lui plaisoit dans toutes les autres, comme un agréable miel qu'elle composoit du suc d'une diversité de fleurs; » mais il n'est en réalité qu'un libre et spirituel commentateur de Sextus. Il n'a d'autre intention que d'atteindre le but proposé au philosophe par Sextus même, le repos et la tranquillité d'âme dans l'indifférence. C'est afin de procurer aux autres ce même bonheur que La Mothe Le Vayer composa ses cinq *Dialogues*. Dans le premier, il insiste sur la diversité et la contradiction des opinions, des coutumes et des mœurs des hommes. Dans le second, intitulé *Banquet sceptique*, il dépeint la différence des mets, des boissons, des usages aux repas, des idées relatives à l'amour et aux sexes. Dans le troisième il prône la solitude, dont les charmes durables nous dédommagent des biens imaginaires du monde, des joies inutiles et bruyantes de la foule. Dans le quatrième, il prononce l'éloge des *rare* et *éminentes qualités des ânes de son temps*. Dans le cinquième, il s'étend sur la différence des religions. La conclusion des cinq parties est résumée dans ces vers espagnols :

De las cosas mas seguras  
La mas segura es dudar.

La manière dont La Mothe Le Vayer applique son pyrrhonisme au problème de l'origine et de la nature des religions a fait demander s'il y avait enveloppé jusqu'au christianisme ? La Mothe Le

Vayer déclare à plusieurs reprises qu'il fait une exception en faveur de la religion fondée sur l'Antienne et la Nouvelle Alliance. Il va jusqu'à prétendre que sa sceptique sert admirablement la religion véritable, comme aussi que la véritable philosophie, précisément parce qu'elle ne saurait rien affirmer, a besoin du secours de la grâce divine. « — « Jene puis dissimuler, dit l'abbé d'Olivet, que la doctrine répandue dans les écrits de ce savant homme paroit tendre au pyrrhonisme; mais aussi rendons-lui cette justice qu'il prend toutes sortes de précautions, dans une infinité d'endroits, pour bien faire sentir qu'il ne confond nullement et qu'on ne doit nullement confondre la nature des connaissances humaines, dont il nie l'évidence, avec la nature des vérités révélées, dont il reconnoît la certitude. Peut-on, comme il le prétend, tenir en même temps pour douteux les objets de la raison et des sens, et pour certains les objets de la foi? Si ce n'est là une contradiction formelle, c'est du moins un étrange paradoxe. Mais je ne laisse pas de dire qu'en parlant d'un pyrrhonien de ce caractère il est juste d'observer, et pour son honneur et pour l'édification publique, qu'il n'a donné ou cru donner nulle atteinte à la religion... Au milieu de sa nombreuse bibliothèque, il se voyoit entouré de livres écrits en divers siècles, en diverses langues, dont l'un disoit blanc, l'autre noir. Frappé d'y trouver cette multiplicité, cette contrariété d'opinions sur tous les points que Dieu a livrés à la dispute des hommes, il en vint à conclure que la sceptique étoit de toutes les philosophies la plus sagesse. »

Les principaux ouvrages de La Mothe Le Vayer sont : *Discours de la Contrariété d'Humeur qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement la française et l'espagnole, traduit de l'italien de Fabricio Campolini*; Paris, 1636, in-8° : c'est une traduction supposée; — *Considérations sur l'Éloquence française*; 1638, in-12; — *De l'Instruction de monsieur le Dauphin*; 1640, in-4°; — *De la Vertu des Païens*; Paris, 1643, in-4°; 3° édit., 1647 : Arnauld réfuta cet ouvrage dans son *Traité de la Nécessité de la Foi en Jésus-Christ*; — *Jugement sur les Anciens et Principaux Historiens grecs et latins*; 1648, in-8°; — *Géographie, Rhétorique, Morale, Économique, Politique, Logique et Physique du Prince*, traités divers composés pour l'éducation du Dauphin et publiés de 1651 à 1656; — *En quoi la Piété des Français diffère de celle des Espagnols*; — *Petits Traités en forme de lettres*; 1659-1660, 4 vol.; — *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont d'un grand usage dans les sciences*; Paris, 1668; — *Du Peu de Certitude qu'il y a dans l'Histoire*; 1668; — *Hexaméron rustique, ou les six journées passées à la campagne*; Paris, 1671, in-12; — *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, par Horatius Tubero; Francfort, 1698, in-4°; 1716, in-12. Son fils, l'abbé Le Vayer, donna trois édi-

tions des œuvres de La Mothe Le Vayer; Paris, 1654, 1656, 2 vol. in-fol.; 1662, 3 vol. La meilleure édition de ces œuvres est celle de Dresde, 1756-1759, 14 vol. in-8°, faite sur les matériaux fournis par son neveu Roland Le Vayer de Boutigny. Montlimot a donné *l'Esprit de La Mothe Le Vayer*; 1763, in-12; Alliez a publié *Philosophie de La Mothe Le Vayer*; Paris, 1783, in-12.

L. LOUVER.

Moréri, *Grand Dict. Historique*. — Pellisson, *Hist. de l'Académie Française*. — Balzac, *Lettres*. — Gui Patin, *Lettres* — Naudé, *Dialogue de Mascurat*. — *Nouvelles de la République des Lettres*, oct. 1669. — *Mercurius Galant*; 1772. — *La Mothe Le Vayer, Lettres*. — Baillet, *Jugements des Savants*. — Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hist. et de Littér.* — Bayle, *Dict. Critique*. — Buhle, *Hist. de la Philosophie*. — Bartholinæus, dans le *Dict. des Sciences philosophiques*. — Du Roure, *Analecra Biblion*. — Etienne, *Essai sur La Mothe Le Vayer*; 1849, in-8°.

LA MOTHE LE VAYER (N..... DE), littérateur français, fils du précédent, né en 1629, mort en 1664. Il avait embrassé l'état ecclésiastique. Boileau lui a dédié une de ses satires. Il mourut, suivant Gui Patin, de ce que les docteurs Esprit, Brayer et Bodineau « lui ayant donné trois fois le vin émétique, l'envoyèrent au pays d'où personne ne revient ». On lui doit une édition estimée de Florus, 1661. J. V.

Gui Patin, *Lettres*. — Bayle, *Dict. Critique*.

LA MOTHE LE VAYER (Jean-François DE), juriconsulte français, de la même famille que le précédent, mort en 1764. Il était maître des requêtes. On a de lui : *Essai sur la possibilité d'un Droit unique*; 1764, in-12. J. V.

Chauvau et Delandine, *Dict. univ., Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LA MOTHE LE VAYER (Roland DE). Voy. BOURGNY.

LA MOTTE (Léonce DE), économiste et archéologue français, né à Bordeaux, le 21 septembre 1811. Il fut chef de bureau à la préfecture de la Gironde, et remplit aujourd'hui les fonctions d'inspecteur des établissements de bienfaisance du département. Ses principaux travaux sont : *Essai historique et archéologique sur l'Église cathédrale de Saint-André à Bordeaux*; Bordeaux, 1843, in-8°, et dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, année 1842; — *Choix des Types les plus remarquables de l'Architecture au moyen âge dans le dép. de la Gironde*; Bordeaux, 1846, gr. in-folio, avec planches gravées; — *Notice sur le Monastère Saint-Antoine-des-Feuillants, à Bordeaux*; Bordeaux, 1846, in-8°; — *Jouannet, sa Vie et ses Écrits*; 1846, in-8°; — *Essai de complément sur la Statistique du dép. de la Gironde* (avec M. Gust. Brunet); Bordeaux, 1847, in-4°; — *Des Moyens d'améliorer le Sort de la classe ouvrière*; 1849, in-8°; — *De l'Organisation des Sociétés savantes en France*; 1849, in-8°; — *Observations sur les Enfants trouvés, etc.*; 1850, in-8°, et dans les *Actes de l'Acad. de Bordeaux*; — *Études d'Économie charitable* (suite au travail publié en 1850); 1851, in-8°; extrait des *Actes de*

*l'Acad. de Bordeaux*; — *Les Théâtres de Bordeaux*, suivi de quelques vues de réforme théâtrale; 1854, in-8°. Comme secrétaire de la commission des monuments de la Gironde, M. Lamotte a rédigé et publié les comptes-rendus annuels des travaux de cette commission; 1848-1849, 1849-1850, 1850-1851, in-8°. Il a donné des notices et des articles aux *Actes de l'Acad. de Bordeaux*, au *Journal des Économistes*, au *Journal des Communes*, à *l'Écho de la Semaine* et aux journaux de Bordeaux. G. DE F. Documents particuliers. — *Journal de la Librairie*.

LA MOTTE (Dorléans DE). Voy. DORLÉANS.

LA MOTTE. Voy. MAUGUET (Guillaume).

LANOTTE DE LA PUYSSÈRE. Voy. ROCON (DE).

LANOTTE-MESSÈRE (François Le Poulcère, sieur DE), poète français, né vers 1540, à Mont-de-Marsan, mort en 1597. Tenu sur les fonts de baptême par François I<sup>er</sup> et sa sœur Marguerite, il prit part aux guerres de religion, et devint capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances d'Henri III. Il se retira en Lorraine, et y employa ses *honnêtes loisirs*, comme il dit, à retracer en vers les événements dont il avait été témoin. Il ne manquait pas d'instruction, et quoiqu'il écrive sans méthode et même, avoue-t-il,

... Sans sçavoir l'art, sans sçavoir les césures.

Ny, non plus, des mots longs que des briets les mesures, sa chronique rimée contient des particularités dignes d'être connues. On a de lui : *Les Sept Livres des Honnêtes Loisirs, intitulés chacun du nom d'une des planettes, qui est un discours en forme de chronologie, où sera véritablement discours des plus notables occurrences de nos guerres civiles, avec un mélange de divers poèmes, d'épigrammes, stances et sonnets*; Paris, 1587, in-12, avec une longue dédicace à Henri III; — *Les Passe-temps*; Paris, 2<sup>e</sup> édit., 1597, in-8°; mélange de vers et de prose en deux livres. D'après M. Viollot-Leduc, ce serait probablement dans le second livre de cet ouvrage que La Fontaine aurait puisé le sujet de *La Goutte et l'Araignée*, une de ses fables.

P. L—v.

Colletet, *Hist. génér. et partic. des Poètes français* (Mans). — *Bibliographie Poétique*. — *Man. du Libraire*.

LA MOTTE (Antoine Houdart DE), poète et critique français, né à Paris, le 17 janvier 1672, mort dans la même ville, le 26 décembre 1731. Il était fils d'un chapelier. Après avoir fait ses études chez les jésuites, il suivit les cours de droit; mais il ne tarda pas à laisser le barreau pour le théâtre. « Une comédie (*Les Originaux*, jouée en 1693), son coup d'essai, dit D'Alembert, tomba, et tomba au Théâtre-Italien, qui, n'étant alors qu'un théâtre de farce, ne laissait pas même à l'auteur infortuné la consolation de croire que les spectateurs avaient été difficiles. La disgrâce ne pouvait être plus mortifiante; elle affligea si vivement l'écrivain novice, qu'elle le

fit renoncer pendant quelques mois au théâtre, aux lettres et même aux hommes. Il alla se jeter à La Trappe, et se crut pénitent parce qu'il était humilié. Cette vocation n'était que le fruit malheureux et avorté de l'amour-propre mécontent; aussi ne dura-t-elle que le temps nécessaire pour le calmer et pour lui faire reprendre de l'espoir et des forces. Ce moine, si peu fait pour l'être, et que le dépit avait donné au cloître pour quelques moments, fut bientôt rejeté dans le monde, et ne prouva que trop, dès qu'il s'y fut replongé, à quel point sa ferveur était refroidie. Il fit le charmant opéra de *L'Europe galante*. Campra, qui n'avait fait encore que des messes et des motets pour la cathédrale de Paris, transfuge comme La Motte du sacré au profane, mit cet opéra en musique, et fut si enivré, ou plutôt si perverti par le succès, que l'Église, à laquelle il avait consacré ses talents, se vit aussi obligée, non sans douleur, de l'abandonner au théâtre. La Motte fit encore représenter, presque toujours avec succès, quinze autres opéras, opéras-comiques et ballets, qui lui valurent une grande réputation en ce genre, et entre lesquels les critiques du dernier siècle distinguaient *Le Triomphe des Arts*, *Issé* et *Sémélé*; mais les productions de Quinault, le maître du genre, ne se liaient plus aujourd'hui; à plus forte raison, a-t-on oublié celles de ses disciples. D'ailleurs La Motte, si on en croit La Harpe, n'avait rien de la mollesse quelquefois gracieuse de Quinault. « Un de ses défauts habituels, même dans ses opéras, dit ce critique, c'est la gêne des constructions; et le prosaïsme et la dureté s'y joignent encore trop souvent. Il s'en faut bien que sa pensée paraisse, comme dans tout auteur né poète, s'arranger d'elle-même dans sa phrase métrique. Le plus souvent il a l'air d'avoir pensé en prose et traduit sa pensée en vers. » La Motte s'essaya aussi, mais sans succès, dans la comédie. Il fut plus heureux dans la tragédie; il y porta quelques velléités d'innovations curieuses à rappeler aujourd'hui. Il osa attaquer les trois unités. « Il prouva d'abord (1), et la chose était facile, que dans nos meilleures pièces l'unité de lieu coûtait beaucoup à la vraisemblance; qu'il fallait des hasards impossibles pour amener toujours les différents personnages dans le même lieu qui sert aux entretiens du prince, au complot des conspirateurs, à la confidence des amants; puis il soutint que si les spectateurs se prêtaient à une première supposition qui les transportait dans Athènes et dans Rome, leur imagination ne résisterait pas davantage aux changements de lieu, d'acte en acte. L'unité de temps ne lui parut pas plus raisonnable; il dit tout ce que nous savons sur l'invraisemblance d'une intrigue complexe, nouée et dénouée en quelques heures, et sur l'ennui des récits préliminaires. » La Motte n'était hardi que dans ses préfaces. Il n'osa même

pas s'affranchir du préjugé qui voulait que chaque tragédie contiennent une intrigue d'amour. Dans ses *Machabées* il prêta à Misael, le plus jeune des Machabées, une passion partagée pour Antigone, la favorite d'Antiochus. Dans la préface de son *Romulus*, il exprima le désir qu'on donnât à la tragédie « une beauté qui semble de son essence, et que pourtant elle n'a guère parmi nous; » je veux dire ces actions frappantes qui demandent de l'appareil et du spectacle. « La plupart de nos pièces, dit-il, ne sont que des dialogues et des récits. » La pièce destinée à réparer ce vice du théâtre français, le *Romulus* « n'est, dit M. Villemain, qu'une parodie romaine enchevêtrée d'un amour le plus ridicule du monde. » « Mais, ajoute le même critique, dans un sujet moderne et d'un pathétique familier pour nous, dans *Inès*, La Motte trouva sans système quelques accents du cœur. Il ne devint pas grand poète, cette métamorphose était au-dessus de son art; mais lorsqu'au dernier acte *Inès* dit, en s'adressant tour à tour à ses deux enfants et au roi son persécuteur :

Embrassez, mes enfants, ces genoux paternels :  
D'un œil compatissant regardez l'un et l'autre;  
N'y voyez pas mon sang, n'y voyez que le vôtre.  
Pourriez-vous refuser à leurs pleurs, à leurs cris  
La grâce d'un héros, leur père et votre fils ?  
Puisque la loi trahie exige une victime,  
Mon sang est prêt, seigneur, pour expier mon crime.  
Épousez sur moi seule un sévère courroux;  
Mais cachez quelque temps mon sort à mon époux,

il y a là cette expression tendre et vraie qui fait la beauté du drame, et que ne remplacent ni la force des combinaisons ni l'éclat pompeux du spectacle. Cette lueur du naturel et de poésie ne brille qu'un moment sur *Inès*; mais elle a fait vivre l'ouvrage, et elle montre à l'esprit de système quelle source de nouveautés, toujours prête à s'ouvrir, est cachée dans le cœur. Malgré la faiblesse du style, *Inès* ravit les spectateurs. » Ce fut, dit-on, depuis *Le Cid*, le plus grand succès du Théâtre-Français. La Motte donna, trois ans après *Inès*, une tragédie d'*Œdipe*, qui n'eut que quatre ou cinq représentations. Il refit sa pièce en prose, et osa demander que désormais les tragédies ne fussent plus écrites en vers : il prétendait que des tragédies écrites en prose se rapprocheraient infiniment plus que les tragédies en vers de la simplicité et de la vérité de la nature; qu'un auteur tragique, délivré de la contrainte de la versification, serait obligé de mettre dans son ouvrage plus de mouvement et de vie. On reconnaît dans ces idées un esprit ingénieux, mais qui avait peu le sentiment de la poésie. Cette absence du sentiment poétique se trahit bien plus encore dans sa prétendue traduction de *l'Iliade* d'Homère. Engagé dans la querelle des anciens et des modernes, et partisan des modernes comme Perrault et Fontenelle, il écrivit contre Homère, et attaqua avec esprit le sujet, la marche et les détails de *l'Iliade*; mais il eut la malheureuse idée de traduire ce poème en l'abrégant et en le corrigeant à sa

(1) Villemain, *Litt. au dix-huitième siècle*, leçon 3.

manière. Cette misérable copie d'un admirable original est le sort qu'elle méritait; les rieurs, qui avaient été jusque là pour La Motte, se tournèrent en partie contre lui. Rousseau, son compétiteur malheureux à l'Académie Française, ne laissa pas échapper cette occasion de se venger, et lança à l'adresse de La Motte plusieurs épigrammes très-piquantes, entre autres celle-ci :

Le traducteur qui rima l'*Iliade*,  
De douze chants prétendit l'abrégé;  
Mais par son style aussi triste que fade  
De douze en sus il a su l'allonger.  
Or le lecteur, qui se sent affliger,  
Te donne au diable, et dit, perdant haleine  
« Eh! finissez, rimeur à la douzaine;  
« Vos abrégés sont longs au dernier point. »  
Ami lecteur, vous voilà bien en peine:  
Redonnez-les courts en ne les lisant point.

Un autre adversaire de La Motte, moins spirituel que Rousseau, mais plus savant, M<sup>me</sup> Dacier, répondit au discours préliminaire, et en réfuta les erreurs avec une rudesse digne d'un érudit du seizième siècle. La Motte répliqua, dans des *Réflexions sur la critique*, avec beaucoup de finesse, de grâce et de modération. « Alcibiade, avait dit M<sup>me</sup> Dacier, donna un grand soufflet à un rhéteur qui n'avait point lu les ouvrages d'Homère; que ferait-il aujourd'hui à un rhéteur qui lui lirait l'*Iliade* de M. de La Motte? » « Heureusement, répond La Motte, quand je récitai à M<sup>me</sup> Dacier un des chants de mon *Iliade*, elle ne se souvint pas de ce trait d'histoire. » Il compare les injures dont elle l'accabla à ces charmantes particules grecques qui ne signifient rien, mais qui ne laissent pas, à ce qu'on dit, de soutenir et d'orner les vers d'Homère. » Il ajoute que ces « injures ont toute la simplicité des temps héroïques, et toute l'énergie de celles que se prodigent les héros de l'*Iliade* ». Cette réponse adoucit un peu M<sup>me</sup> Dacier, et Valincourt réconcilia les deux adversaires.

Les *Fables* de La Motte, publiées quelques années après son *Iliade*, sont le seul de ses ouvrages poétiques qui ait encore du prix. On y trouve de l'invention, des pensées fines, exprimées d'une manière ingénieuse, et, ce qui est plus rare chez lui, des vers élégants et faciles. Ses *Épigrammes* et ses *Odes* offrent aussi des pensées ingénieuses; mais la versification en est généralement dure. Le principal mérite de La Motte consiste dans sa prose, qui est aussi fine et plus nette que celle de Fontenelle.

La vie de La Motte, en dehors de ses ouvrages, se réduit à quelques anecdotes. Il fut reçu le 8 février 1710 à l'Académie Française, à la place de Thomas Corneille. L'Académie le préféra en cette occasion à Rousseau, « par la raison très-essentielle, pour une société littéraire, dit D'Alembert, qu'il avait mérité des amis et que Rousseau n'en avait pas un ». Peu après, des couplets scandaleux, lancés contre les membres d'une petite réunion littéraire dont les deux poètes faisaient partie, donnèrent lieu à un procès. Rousseau (voy. ce nom), qui attribuait les

couplets à La Motte, fut condamné à l'exil. L'honnêteté de La Motte était trop connue pour que le public le regardât comme l'auteur des chansons grossièrement diffamatoires, et quoique Boindin, que Rousseau avait aussi désigné comme auteur des couplets, ait plus tard tout rejeté sur La Motte, on considère sa révélation comme une calomnie, que le caractère de l'accusé réfute suffisamment. La Motte devint aveugle dès sa jeunesse, et ce malheur, dont il prit courageusement son parti, ne nuisit pas à sa fécondité littéraire. Les infirmités qui s'y joignirent avec l'âge n'altérèrent point l'égalité de son humeur, et les injurieuses attaques de ses adversaires ne l'entraînèrent jamais à répliquer sur le même ton. Il supportait avec la même douceur des outrages d'un autre genre. Un jeune homme à qui, par mégarde, il marcha sur le pied dans une foule, lui ayant donné un soufflet : il se contenta de lui dire : « Monsieur, vous allez être bien fâché, je suis aveugle. » La Motte était un des habitués du salon de M<sup>me</sup> de Lambert, et sa principale amitié littéraire fut avec Fontenelle. Vers la fin de sa vie, en 1726, il entretint une correspondance avec la duchesse du Maine. Il avait cinquante-quatre ans et la duchesse en avait cinquante. « Le bel esprit aveugle, dit M. Sainte-Beuve, se mit à jouer l'amoureux, et M<sup>me</sup> du Maine la bergère et l'ingénue. Il s'agissait de faire entendre à une altesse sérénissime qu'on était amoureux d'elle sans prononcer le mot d'amour, de retourner cette idée galante en tous sens, de simuler une ardeur contenue encore dans les termes du respect, d'obtenir d'elle des faveurs enfin. » Cette correspondance n'est qu'un jeu prétentieux et fade. La Motte, malgré les galanteries de ses *Odes* et de ses *Épigrammes*, avait des mœurs irréprochables, et, avec une tournure d'esprit philosophique, il était religieux.

On a de lui : *Les Originaux*, comédie jouée en 1693 et insérée dans le *Théâtre-Italien* de Gherardi, t. IV; — *L'Europe galante*, ballet; Paris, 1697, in-4°; — *Isid*, pastorale héroïque; Paris, 1697, in-4°; — *Amadis*, tragédie lyrique; 1699, in-4°; — *Marthésie, première reine des Amazones*, tragédie lyrique; 1699, in-4°; — *Le Triomphe des Arts*, ballet; 1700, in-4°; — *Canente*, trag. lyr.; Paris, 1700, in-4°; — *Omphale*, trag. lyr., 1701, in-4°; — *Alicione*, trag. lyr.; 1706, in-4°; — *Sémir*, trag. lyr.; 1709, in-4°; — *Scanderberg*, trag. lyr.; 1735, in-4°; — *Le Carnaval et la Folie*, com. ballet; 1703, in-4°; — *La Vénitienne*, com.-ballet; Paris, 1705, in-4°; — *Le Ballet des Ages*, com.-ballet; dans l'édit. des *Œuvres* de La Motte, 1754, t. VII; — *Le Ballet des Fées*, com.-ballet; ibid.; — *Les Trois Gascons*, comédie (composée avec Boindin); — *La Matrone d'Éphèse*, com.; 1702, in-12; — *Le Port de Mer* (composé avec Boindin); 1704; — *Le Talisman*, com.; dans l'édit. des *Œuvres*, t. V; — *Richard Minutelo*, com.; dans l'édit. des *Œuvres*, t. V; —

*Le Magnifique*, com. en deux actes; dans l'édit. des Œuvres, t. V; — *L'Amant difficile*, com. en cinq actes; ibid., t. V; — *Les Machabées*, tragédie en cinq actes; Paris, 1722, in-8°; — *Romulus*, trag.; 1722, in-8°; — *Inès de Castro*, trag. en un acte et en vers; Paris, 1723, in-8°; — *Œdipe*, trag. en cinq actes et en vers, dans l'édit. de ses Œuvres de théâtre; Paris, 1730, 2 vol. in-8°; — *Odes, avec un discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier*; Paris, 1709, in-12; — *L'Illiade en vers françois et en douze chants, avec un discours sur Homère*; Paris, 1714, in-12; — *Réflexions sur la Critique, avec plusieurs autres ouvrages du même auteur*; Paris, 1715, in-12; — *Éloge funèbre de Louis XIV, avec une Ode sur sa mort et diverses autres pièces*; 1716, in-8°; — *Suite des Réflexions sur la Tragédie, où l'on répond à M. de Voltaire*; Paris, 1730, in-12; — *Œuvres de théâtre avec plusieurs discours sur la Tragédie*; Paris, 1730, 2 vol. in-8°; — *Œuvres*; Paris, 1754, 11 vol. in-12; — *Œuvres choisies*; Paris (Didot), 1811, 2 vol. in-18; — *Lettres de H. de La Motte, suivies d'un Recueil de Vers du même auteur pour servir de supplément à ses œuvres*, par l'abbé Leblanc; 1754, in-12.

L. J.

D'Alembert, *Histoire des Membres de l'Académie Française*, t. I et IV. — La Harpe, *Cours de Littérature*. — Hérisson, *L'Esprit des Poésies de Houdart de La Motte, avec quelques Notes, la Vie de l'auteur et des Remarques historiques sur quelques-uns de ses ouvrages*. — Villemain, *Cours de Littérature française au dix-huitième siècle*, t. I, lec. 2 et 3. — Rigault, *Querelle des Anciens et des Modernes*.

**LAMOTTE** (*Jeanne de Luz, de Saint-Remy, de Valois, comtesse de*), fameuse intrigante française, connue par le rôle qu'elle joua dans le procès du collier, née à Fontèze (Champagne), le 22 juillet 1736, morte à Londres, le 23 août 1791. Elle descendait, ainsi que son frère, Jacques baron de Valois, mort capitaine de frégate pendant le procès de la comtesse, et sa sœur, Marie-Anne de Saint-Remy, qui devint chanoinesse en Allemagne, d'un baron de Saint-Remy, fils naturel de Henri II et reconnu pour tel. « Mon père avait vu, dit le comte Beugnot, le chef de cette triste famille : il le peignait comme un homme de formes athlétiques, qui vivait de la chasse, de dévastations dans les forêts, de fruits sauvages et même du vol de fruits cultivés. Les Saint-Remy menaient depuis deux ou trois générations cette vie héroïque, qu'enduraient les habitants et les autorités, les uns par crainte, les autres pour quelque retentissement d'un nom longtemps fameux. Le Saint-Remy dernier du nom n'avait pas assez vécu pour conduire son fils sur ses traces. Il retomba avec ses sœurs, et comme tous les indigents, sous la tutelle du curé de la paroisse. » Le père de la comtesse de Lamotte était mort à l'hôtel-Dieu de Paris, le 16 février 1761. Une seule chose s'était conservée sous les derniers débris de la famille, c'était sa généalogie. Chérin, alors généalogiste des or-

dres du roi, certifia la descendance directe des Saint-Remy par les mâles du fils naturel de Henri II. Ce certificat leva tous les doutes, et alors le gouvernement intervint. Le roi accorda au baron de Valois le brevet d'une pension de 1,000 livres et l'admission gratuite à l'école de marine. Chacune des demoiselles reçut un brevet de 600 livres, et elles furent placées gratuitement à l'abbaye de Longchamps, près Paris. On espérait décider le baron à faire des vœux dans l'ordre de Malte, et ses sœurs à embrasser la vie religieuse; mais l'esprit aventureux de l'aînée des demoiselles de Saint-Remy renversa ce plan. Le frère était parvenu dans la marine au grade de lieutenant de vaisseau, et ses sœurs avaient déjà passé six ans à Longchamps, lorsqu'un beau matin elles s'évadèrent du couvent, et se rendirent à Bar-sur-Aube, où elles furent recueillies par une dame de Surmont. « M<sup>me</sup> de Lamotte était dénuée de toute espèce d'instruction, dit le comte Beugnot; mais elle avait beaucoup d'esprit, et l'avait vif et pénétrant. En lutte depuis sa naissance avec l'ordre social, elle en bravait les lois et ne respectait guère mieux celles de la morale. » Elle resta un an chez cette dame de Surmont, et finit par remarquer le neveu de son mari, nommé de Lamotte, qu'elle épousa. « Dénué de toute espèce de fortune, ajoute Beugnot, son mari avait cependant eu le talent de se noyer de dettes, et ne vivait qu'à force d'industrie et de la pension obligée de 300 livres que son oncle lui faisait pour le soutenir. » Un mois après son mariage, M<sup>me</sup> de Lamotte, qui prit alors le titre de comtesse, accoucha de deux garçons, qui ne véquèrent que quelques jours. M<sup>me</sup> de Surmont ne voulait plus garder chez elle les époux qui l'avaient trompée, et les renvoya. Leur position était bien gênée; alors M<sup>me</sup> de Lamotte résolut de venir tenter la fortune à Paris.

Avec un caractère si bien disposé à l'intrigue, M<sup>me</sup> de Lamotte obtint du cardinal de Rohan (voy. ce nom), grand-aumônier de France, une entrevue qu'elle réussit à renouveler; puis elle alla s'établir à Versailles. « A son arrivée à Versailles, raconte Beugnot, M<sup>me</sup> de Lamotte fut bien vite entourée de ces fripons patentés, qui, repoussés de toute carrière honnête, cherchent des intrigues à exploiter, en trouvent et en vivent tant bien que mal. M<sup>me</sup> de Lamotte apportait au jeu un nom et du malheur; les autres se chargeaient de tenir les cartes. Mais il faut placer ici une triste réflexion, et qui donne la clef du roman de M<sup>me</sup> de Lamotte. La reine avait alors une réputation de légèreté que sans doute elle n'a jamais méritée. On la supposait aux prises avec des besoins d'argent que provoquait son goût pour la dépense. On citait d'elle des traits, des paroles qui la faisaient descendre du rôle de reine à celui de femme aimable... Avant que parût M<sup>me</sup> de Lamotte, il ne manqua pas de femmes intrigantes pour exploi-

ter cette dangereuse disposition des esprits... Elle serna docement autour d'elle le mensonge de ses relations mystérieuses avec la reine. Le bruit en gissa jusqu'à M. le cardinal, que des exemples du passé disposaient à y croire. Elle soutint d'ailleurs cette partie de son roman par des apparences de discrétion et de retraites propres à en imposer... Le sentiment que M. le cardinal avait porté à M<sup>me</sup> de Lamotte dès les premières entrevues prit, par ces révélations, un caractère plus vif, et bientôt M. le cardinal eut tant d'intérêt à ce que les bruits que semait cette femme fussent vrais, qu'il finit par n'en plus douter... Le cardinal de Rohan était de tous les courtisans sans faveur celui que sa position rendait le plus malheureux; il ne cessait pas d'en être tourmenté. C'est de M<sup>me</sup> de Lamotte qu'il attendait sa réconciliation avec la souveraine... A l'époque où ses rapports avec M<sup>me</sup> de Lamotte étaient devenus intimes, une ardente ambition se confondait chez lui avec une affection tréfondre. Chacun de ces deux sentiments s'exaltait l'un par l'autre, et ce malheureux homme était livré à une sorte de délire. » Le cardinal, qui avait toujours été en défaveur auprès de la reine, avait le plus extrême désir de faire cesser cette disgrâce. Dès les premiers mois de 1784 M<sup>me</sup> de Lamotte lui faisait croire qu'elle amènerait cette princesse à se réconcilier avec lui, que déjà ses préventions s'étaient affaiblies, et le flattait de l'espoir d'une audience, qui n'arriva jamais. Elle imagina pour le mieux fasciner, une scène à peine croyable : elle lui promit de lui ménager une entrevue nocturne avec la reine. En effet au mois d'août 1784, vers l'heure de minuit, une demoiselle d'Oliva, qui ressemblait beaucoup à la reine, surtout par la tournure et la taille, se laissa conduire auprès du cardinal dans les bosquets de Versailles; elle eut à peine le temps de lui dire à demi-voix qu'il pouvait espérer que le passé serait oublié; le cardinal était à ses genoux, mais la comtesse de Lamotte les prévint aussitôt que Madame et la comtesse d'Artois se promenaient de ce côté. On entendit du bruit. Le prétendue reine s'enfuit en laissant tomber une rose dans la main du prince de Rohan comme gage de satisfaction; cet incident valut à l'événement le nom de *chute de la rose*, qu'on lui donna dans le temps. Cette scène rapide parut produire son effet sur l'esprit du cardinal. Quelques mois plus tard, suivant Georgel, secrétaire du cardinal de Rohan, M<sup>me</sup> de Lamotte se fit remettre par ce prélat cent vingt mille livres, dont la reine était censée lui demander l'avance pour des aumônes. Enfin, elle put tenter l'escroquerie du fameux collier. Deux joailliers, Böhmer et Bassege, avaient réuni à grands frais des diamants d'une rare beauté et en avaient composé un collier qu'ils voulaient vendre un million huit cent mille livres, mais qu'ils avaient en vain offert plusieurs fois à la reine. M<sup>me</sup> de Lamotte persuada au cardinal que la reine

désirait ardemment ce collier; que, voulant l'acquiescer à l'insu du roi et le payer successivement avec ses économies, elle donnerait une preuve de sa bienveillance au cardinal en le chargeant de faire cette emplette en son nom. Pour décider le prince de Rohan, il lui fit remis de faux billets d'autorisation signés du nom de la reine, et écrits par un nommé Releaux de Villette, qui était parvenu à contrefaire l'écriture de Marie-Antoinette. Le cardinal conclut le marché avec les joailliers, au prix de un million six cent mille livres, dont le paiement devait s'effectuer en quatre échéances, la première au 31 juillet 1785. Releaux de Villette écrivit en marge de chaque article de cet arrangement que M<sup>me</sup> de Lamotte avait dû montrer à la reine : *Approuvé*, et en bas la signature *Marie-Antoinette de France*. Le cardinal fit voir ces approuvés aux bijoutiers, et la parure lui fut livrée le 1<sup>er</sup> février 1785. Il s'empressa de la remettre aux mains de M<sup>me</sup> de Lamotte pour la porter à la reine; mais les pierres en furent démontées et vendues pour la plupart en Angleterre. Cependant il fallait entretenir le cardinal dans ses illusions. Il est étonnant que ces grands coupables n'aient pas cherché leur salut dans la fuite, surtout lorsque l'époque de la première échéance approchait. M<sup>me</sup> de Lamotte espérait sans doute profiter encore de l'enfantine crédulité du prince de Rohan, ou peut-être le croyait-elle assez compromis pour qu'il fût forcé de payer en silence. Le cardinal, toujours dans l'illusion, et qui avait déjà invité les joailliers à remercier Marie-Antoinette par écrit, les y engagea de nouveau; le 12 juillet, Böhmer envoya à la reine une lettre si embrouillée qu'elle n'y comprit rien et la jeta au feu. Cependant le premier terme de paiement approchait : M<sup>me</sup> de Lamotte annonça un retard, et ne donna qu'un faible à-compte. Böhmer vint le 3 août exposer sa position à M<sup>me</sup> Campan, première femme de chambre de la reine, pour obtenir son paiement. La reine le fit venir. On s'expliqua. Marie-Antoinette, indignée, dénonça au roi l'outrage dont elle était l'objet de la part du grand aumônier, et le 15 août 1785, jour férié, le roi fit arrêter le prince de Rohan à Versailles, et le fit conduire à la Bastille. Louis XVI soumit cette affaire au parlement de Paris, et grâce à l'esprit de malveillance qui régnait à cette époque contre la royauté, ce procès scandaleux ne manqua pas de tourner à la dérision du souverain.

M<sup>me</sup> de Lamotte fut arrêtée, le 18 août, à Bar-sur-Aube; son mari s'enfuit, et passa en Angleterre. Cagliostro (voy. ce nom), qui était lié avec le cardinal, fut aussi arrêté. Le cardinal s'était rejeté sur la scène du bosquet, qui, disait-il, avait été cause de ses erreurs : on obtint l'extradition de la demoiselle d'Oliva, qui s'était enfuie à Bruxelles avec son amant; plusieurs autres personnes furent encore arrêtées. Le cardinal avait réussi à faire brûler sa correspondance avec M<sup>me</sup> de Lamotte, laquelle en avait fait au-



tant de son côté. Rien ne se découvrait relativement aux fausses signatures de la reine. Il était reconnu qu'elles n'étaient pas de l'écriture de M<sup>me</sup> de Lamotte. Le hasard mit sur la voie de ce faux. Reteaux de Vilette, arrêté à Genève pour un autre fait, se crut dénoncé : il entra dans des révélations qui permirent d'en finir avec cette procédure. Le parlement n'en fit plus qu'une affaire d'escroquerie ; il ne vit qu'une dupe dans le cardinal, qu'il acquitta. Par son arrêt du 31 mai 1786, la cour condamna le comte de Lamotte, contumace, au fouet, à la marque et aux galères à perpétuité ; Reteaux de Vilette au bannissement perpétuel, sans fouet ni marque ; M<sup>me</sup> de Lamotte, *ad omnia citra mortem*, c'est-à-dire qu'elle serait fouettée et marquée par le bourreau sur les épaules, la corde au cou, et enfermée à l'hôpital pour le reste de ses jours ; M<sup>lle</sup> d'Oliva fut mise hors de cour, attendu que, quoique innocente au fond, il a été regardé comme juste qu'il lui fût imprimé cette tache pour le crime purement matériel qu'elle avait commis. Tous les autres prévenus furent déchargés de l'accusation. La cour de Versailles ne dut pas être satisfaite de ce jugement, qui acquittait celui qu'elle regardait comme le plus coupable. Aux yeux du public le châtimant infamant infligé à M<sup>me</sup> de Lamotte semblait trop fort. On ne tarda pas à dire que les débats étaient loin d'avoir éclairci toutes les questions. Ce qui est certain, c'est que ce procès eut le plus fâcheux résultat par le discrédit qu'il jeta sur les plus hauts personnages de la cour. Cependant, après quelques jours de délai, le parlement put faire exécuter son arrêt. Quand il en fut donné lecture à M<sup>me</sup> de Lamotte, elle se roula à terre en poussant des hurlements affreux. On eut toutes les peines du monde à la transporter dans la cour du palais, où elle devait subir sa peine. Il était six heures du matin, et peu de personnes se trouvaient présentes. Elle saisit l'exécuteur au collet, lui mordit les mains, et tomba dans des convulsions violentes. Il fallut déchirer ses vêtements pour lui imprimer les marques d'infamie, et l'un des fers chauds porta en partie sur son sein ; enfin on la jeta dans un fiacre, qui la conduisit à la Salpêtrière, où elle devint l'objet d'une curiosité inconvenante. Le jour même où elle fut flétrie on fit courir dans Paris ce quatrain, qui faisait allusion à la fleur de lis dont le fer du bourreau était marqué :

Lamotte, on n'en peut douter,  
Des Valois est bien la fille,  
Puisqu'on lui fait porter  
Les armes de la famille.

Marie-Antoinette, oubliant bientôt les chagrins que les intrigues de cette femme lui avaient causés, s'occupa d'en adoucir le sort. Pendant qu'on cherchait les moyens d'arrêter le mari en Angleterre, celui-ci menaçait de publier des mémoires où la reine ne serait pas ménagée, si l'on poursuivait sa femme avec rigueur. Ils parurent

en effet, et la police en acheta une édition entière, que l'intendant de la liste civile fit brûler à la manufacture de Sèvres en 1792 ; on en retrouva quelques exemplaires aux Tuileries après le 10 août. Cet ouvrage a reparu sous le titre de *Vie de Jeanne de Saint-Remy de Valois, comtesse de Lamotte, etc., écrite par elle-même* ; Paris, l'an 1<sup>er</sup>, 2 vol. in-8°. M<sup>me</sup> de Lamotte a encore publié : *Mémoires justificatifs de la comtesse de Valois de Lamotte, écrits par elle-même* ; Londres, 1788, 1789, in-8°. Dans ces mémoires elle accuse la reine d'avoir eu un goût particulier pour elle, de l'avoir souvent reçue la nuit à Trianon, de l'avoir élevée jusqu'à elle, de l'avoir chargée de remettre des lettres au cardinal, et d'avoir reçu par son intermédiaire celles du cardinal. Elle prétend que la scène de Versailles fut imaginée par la reine, qui, voulant savoir comment le cardinal se conduirait à son égard dans une entrevue qu'il sollicitait depuis longtemps, pensa à se faire représenter par quelque autre femme et à tout voir derrière un bosquet ; M<sup>me</sup> de Lamotte ajoute qu'ayant parlé de cette idée au comte de Lamotte, celui-ci découvrit M<sup>lle</sup> d'Oliva, laquelle fut agréée par la reine. Le cardinal fut averti par la comtesse du tour que voulait lui jouer la reine, et il se prêta à cette comédie. M<sup>me</sup> de Lamotte soutient que la reine se servait du cardinal pour correspondre avec les ennemis de la France, et qu'enfin elle l'avait employé pour l'achat du collier que le roi avait eu la lésinerie de lui refuser. M<sup>me</sup> de Lamotte raconte que la reine prit des arrangements particuliers avec le cardinal pour cette acquisition ; mais que, ne voulant pas signer les conventions et les joailliers exigeant sa signature, elle suggéra à la comtesse d'écrire elle-même un approuvé ; la comtesse en parla à Reteaux de Vilette, qui était venu dîner avec elle ; celui-ci écrivit en effet l'approuvé sans contrefaire son écriture, et du faux nom d'*Antoinette de France* pensant que le papier devait être seulement montré aux joailliers et brûlé ensuite. M<sup>me</sup> de Lamotte affirme que le collier a été remis chez elle à un valet de chambre de la reine par le cardinal lui-même. La comtesse de Lamotte prétend aussi que le cardinal était devenu insupportable à la reine aussitôt après l'acquisition du collier, et que Marie-Antoinette, voulant se débarrasser également de la comtesse, lui avait remis une boîte de diamants enlevés au collier, lesquels lui devenaient inutiles, parce qu'elle était dans l'intention de faire subir à ce bijou des changements qui ne permirent pas au roi de le reconnaître. Enfin M<sup>me</sup> de Lamotte explique toutes ses tergiversations et ses mensonges pendant son procès, ainsi que les dires vagues et contradictoires du cardinal, par leur préoccupation mutuelle de ne pas compromettre la reine. Comme pièces justificatives, elle joint à son mémoire sa généalogie et la prétendue correspondance entre le cardinal et la reine, avouant toutefois qu'elle n'a pas les ori-

ginaux dans ses mains, mais qu'avant de remettre les lettres dont elle était chargée aux personnes intéressées, elle les ouvrait, en prenait connaissance et les copiait. Ce trait suffit pour donner une idée de la moralité de cette femme et montrer le cas que l'on doit faire de ses explications.

On a pu croire, et avec raison, que l'évasion le 5 juin 1787 de la Salpêtrière de M<sup>me</sup> de Lamotte avait été favorisée : elle rejoignit son mari en Angleterre, où elle mourut, des suites d'une chute. Le comte de Lamotte lui a longtemps survécu. Poursuivi en Angleterre par les agents du gouvernement français, il revint en France quand la révolution eut éclaté. Il se mit en rapport avec Mirabeau, fut arrêté et enfermé à la Conciergerie, où il n'échappa que par un miracle aux massacres de septembre. En 1793 il fut arrêté à Bar-sur-Aube, où il s'était réfugié, et incarcéré à Troyes; le 9 thermidor lui rendit la liberté. Depuis, il trouva une existence misérable, tenta deux fois de se suicider, et entra enfin à l'hôpital de la Pitié. Il avait écrit l'histoire de sa vie, et ses mémoires furent rédigés deux fois; la première rédaction lui fut enlevée par la police, en 1825, et la seconde, qu'il communiqua à l'autorité, ne lui fut rendue que mutilée dans ses parties les plus importantes; ainsi tout ce qui regarde l'affaire du collier manque dans le manuscrit qu'a eu dans les mains M. L. Lacour et sur lequel il a fait paraître : *Affaire du collier. Mémoires inédits du comte de Lamotte-Valois sur sa vie et son époque (1754-1830), publiés d'après le manuscrit autographe, avec un historique préliminaire, des pièces justificatives et des notes*; Paris, 1858, gr. in-18.

L. LOUVET.

Comte Beugnot, *Mémoires*. — Georget, *Mém. pour servir à l'hist. des événements de la fin du dix-huitième siècle*. — M<sup>me</sup> Campan, *Mémoires*. — M<sup>lle</sup> Bertin, *Mém. sur la reine Marie-Antoinette*. — Penchet, *Mém. tirés des archives de la police*. — Louis Blanc, *Hist. de la Révol. franç.*, tome II. — MM. de Goncourt, *Hist. de Marie-Antoinette*. — Dufey de l'Yonne, *Dict. de la Convent.*, art. *Collier*.

**LA MOTTE-FOUQUÉ** (*Frédéric-Henri-Charles*, baron DE), poète allemand, petit-fils du général Henri-Auguste de Lamotte-Fouqué, est né à Brandebourg, le 12 février 1777, et mort à Berlin, le 23 janvier 1843. Il assista comme lieutenant de cavalerie aux campagnes de 1793, 1794 et 1795, et se retira, après la paix de Bâle, à la campagne pour s'y consacrer exclusivement aux belles-lettres. Pendant la mémorable année de 1813, il fit la guerre comme capitaine d'un régiment de cuirassiers brandebourgeois; mais, déjà malade avant la bataille de Leipzig, à laquelle il prit cependant part, il fut obligé de demander son congé au moment où les armées des alliés allaient franchir le Rhin. Depuis cette époque il vécut tour à tour à Paris, à Neunhausen, à Halle et en dernier lieu à Berlin.

La Motte-Fouqué s'était déjà fait connaître dans le monde littéraire sous le pseudonyme de *Pellegrius*. Élève et partisan de M. G. Schlegel, il

avait fait des vers dans le genre espagnol, traduit la *Numance* de Cervantes, publié des *Essais dramatiques*, le roman d'*Alwin* et celui qui porte le titre d'*Histoire du noble chevalier de Galmy et d'une belle duchesse de Bretagne*, enfin les *Funérailles de Schiller*, espèce de prologue dont la facture appartient en partie à Sophie Bernhardt. Mais ce n'étaient là que des préludes. Ses véritables succès ne datent que de 1815. Depuis plusieurs années, on commençait à s'occuper en Allemagne de littérature scandinave : des fragments traduits de l'*Edda* avaient paru; les *Nibelungen* fixaient de plus en plus l'attention des littérateurs. La Motte-Fouqué popularisa les légendes du Nord; il s'en inspira, et les reproduisit, refondues et mises à la portée du public, dans des romans ou dans des poèmes, tels que *Le Héros du Nord*, trilogie que notre auteur dédia au philosophe Fichte, et qu'il signa pour la première fois de son vrai nom. Vers la même époque il fit paraître le délicieux conte d'*Ondine* (Berlin, 1813, et souvent depuis), le seul de ses romans qui soit traduit en français (Paris, 1817), et sans contredit son chef-d'œuvre : c'est, d'après quelques critiques, une des créations les plus heureuses de la littérature allemande et qui démontre que Lamotte-Fouqué était véritablement poète. Toutefois il est du nombre de ces auteurs que l'on n'aime lire que dans la jeunesse. Il se plaisait presque exclusivement dans ce « patriotisme piétiste et teutonique » qui faisait tant rire Goethe, et ses héros « tout de fer et de sentiment, sans corps ni raison », comme disait H. Heine, sont maniérés, faux et le plus souvent ridicules.

On a de La Motte-Fouqué : *Dramatische Spiele* (Pièces dramatiques); Berlin, 1804; — *Die Zwerge* (Les Nains), drame; Leipzig, 1805 et 1816; — *Romanzen vom Thale Ronceval* (Romances de la vallée de Ronceval); Berlin, 1805; — *Sigurd des Schlangentöedter* (Sigurd le Tueur de Serpents), drame héroïque en six tableaux; *ibid.*, 1808, in-4°; — *Der Held des Nordens* (Le Héros du Nord); *ibid.*, 1810; — *Numancia*, tragédie en cinq actes, traduite de Cervantes; *ibid.*, 1810, in-12; — *Vaterländische Schauspiele* (Drames patriotiques); Berlin, 1811; — *Die Jahreszeiten* (Les Saisons de l'année); Berlin, 1811-1815, 4 parties; — *Taschenbuch der Sagen und Legenden* (Recueil de contes et légendes), publié en commun avec Caroline de La Motte-Fouqué et Amélie de Helwig; Berlin, 1812-1813, 2 vol.; — *Dramatische Dichtungen fuer Deutsche* (Poésies dramatiques pour les Allemands); *ibid.*, 1813; — *Gedichtevor und waehrend des Feldzuges* (Poésies avant et pendant la campagne); Berlin, 1813 et 1814, in-12; — *Kindermaerchen* (Contes pour les enfants); Berlin, 1816, 2 vol. in-12; — *Die Pilgerfahrt* (Le Pèlerinage), tragédie en cinq actes; Nuremberg, 1816; — *Gedichte aus dem Jünglingsalter* (Poésies d'un jeune homme);

Stuttgart, 1816; — *Gedichte aus dem Mannesalter* (Poésies de l'âge viril); ibid., 1817-1827, 2 vol.; — *Romansen und Idyllen* (Romances et Idylles); ibid., 1818; — *Karl's des Grossen Geburt und Jugendjahre* (La Naissance et la jeunesse de Charlemagne), poëme de chevalerie; Nuremberg, 1816; — *Der Zauberling* (L'Anneau magique); Nuremberg, 1816, 3 vol.; — *Saenger's Liebè* (L'Amour d'un Poëte); Tubingue, 1816; — *Die zwei Brueder* (Les Deux Frères), tragédie; Tubingue, 1817; — *Die wunderbaren Fahrten des Grafen Alathes von Lindenstein* (Les Aventures miraculeuses du comte Alathes de Lindenstein); Leipzig, 1817; — *Abendunterhaltungen zur Erheiterung des Geistes* (Récréations du soir), en commun avec Zschokke, Glatz et Pichler; Vienne, 1817; — *Altsaechsischer Bildersaal* (Tableaux de l'ancienne Saxe); Nuremberg, 1818-1820, 4 vol.; — *Heldenspiele* (Dramas héroïques); Stuttgart, 1818; — *Hieronymus von Stauff*, tragédie en cinq actes; Berlin, 1819; — *Der Leibeigene* (Le serf), drame en cinq actes; Berlin, 1820; — *Wahrheit und Luege. Eine Reihe politischer Betrachtungen in Bezug auf den Venderkrieg* (Vérité et Mensonge; une série de réflexions politiques touchant la guerre de la Vexidée); Leipzig, 1820; — *Der Refugee*; Gotha, 1823-1824, 3 vol.; — *Die Sage von dem Gunlaugur* (La Légende du Gunlaugur); Vienne, 1824, 3 vol.; — *Geschichte der Jungfrau von Orleans* (Histoire de la Pucelle d'Orléans); Berlin, 1826, 2 vol.; — *Biographie des General B. P. von Ruechel*; Berlin, 1828, 2 vol.; — *Der Saengerkrieg auf der Wartburg* (La Guerre des Poëtes sur la Wartbourg); Berlin, 1828; — *Der Mensch des Sudens und der Mensch des Nordens* (L'Homme du Sud et l'homme du Nord); Berlin, 1829; — *Jakob Boehme*, étude biographique; Greitz, 1831; — *Lebensgeschichte* (Autobiographie); Halle, 1840. La Motte-Fouqué surveilla lui-même une édition de ses œuvres choisies : *Ausgewählte Werke*; Halle, 1841-1846, 12 vol. R. LINDAU.

*Blätter fuer literarische Unterhaltung*; 1845, n° 322. — Matthison, *Literarischer Nachlass*, vol. IV, p. 60. — Horo, *Zur Geschichte und Kritik der schoenen Literatur Deutschlands*, p. 178. — Routerwerk, *Geschichte der Poësie und Beredsamkeit*, vol. XI, p. 477. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*. — Jul. Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur des XIXten Jahrh.*

**LA MOTTE-FOUQUÉ** (Caroline de), femme du précédent, née en 1773, morte le 21 juillet 1831, a publié plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ont été traduits en français. Voici les principaux : *Die Frau des Falkensteins* (La Femme du Falkenstein), roman; Berlin, 1810, 2 vol.; — *Romanbibliothek für Damen* (Bibliothèque de Romans pour les dames); Berlin, 1810-1817, 7 vol.; — *Feodora*, roman; Leipzig, 1814; — *Ida*; Berlin, 1820, 3 vol. : roman traduit en français par M<sup>me</sup> de Rongemont; Paris, 1821, 3 vol.; — *Die Herzogin von Montmorency*

(La duchesse de Montmorency); Leipzig, 1822, 3 vol.; — *Frauenliebe* (L'Amour des Femmes); Nuremberg, 1818, roman traduit en français sous le titre de *Claire, ou les femmes seules savent aimer*; Paris, 1820, 3 vol.; — *Briefe über den Zweck weiblicher Bildung* (Lettres sur le but de l'éducation des femmes); Berlin, 1811, etc. R. L.

V. Schmedel, *Teutsche Schriftstellerinnen des XIXten Jahrhunderts*. — Meusel, *Gedachtes Teutschland*, t. XIII, p. 404. — *Neuer Nekrolog der Teutschen*, année IX, t. II, p. 682.

**LA MOTTRAYE** (Aubry de), voyageur français, né vers 1674, mort en mars 1743, à Paris. Retiré depuis plusieurs années en Angleterre pour cause de religion, il entreprit un long voyage dans les pays du Nord, la Tartarie et la Turquie. A son retour, il obtint une pension du roi Georges, visita quelques contrées de l'Europe, et finit par rentrer en France. Voyageur véridique, mais observateur superficiel, il s'attacha dans ses relations à décrire les villes, les montons, les coutumes; il raconte des anecdotes curieuses, mais il se laisse trop souvent entraîner à des digressions sur des points de théologie. On a de lui : *Voyages en Europe, Asie et Afrique*; La Haye, 1727, 2 vol. in-8°, fig.; ouvrage publié dès 1723 en anglais et abrégé en allemand en 1783; — *Voyages en diverses provinces de la Prusse ducale et royale, de la Russie, de la Pologne, etc.*; ibid., 1732, in-8°, avec fig., dont 12 sont signées de Hogarth; trad. en anglais; Londres, 1732, in-8°; — *Remarques critiques sur l'Histoire de Charles XII composée par M. de Voltaire*; Paris, 1732, in-8°. K.

Eug. et Ém. Haag, *La France Protestante*, t. VI.

**LAMOURETTE** (Adrien), prélat français, né à Strevent, dans le Boulonnais, en 1742, mort à Paris, le 10 janvier 1794. Il entra dans la congrégation des Lazaristes, et après avoir été supérieur du séminaire de Toul, directeur à Saint-Lazare, il devint grand-vicaire d'Arras en 1789. Il était d'une piété sincère, tout en cherchant à allier la philosophie à la religion. Cette tendance le fit rechercher par Mirabeau, qui le chargea de la partie théologique de ses discours relatifs au clergé; cet ecclésiastique parait être réellement le véritable auteur de l'*Adresse au peuple français sur la constitution civile du clergé*, que Mirabeau présenta à l'Assemblée constituante. Ayant prêté le serment constitutionnel, Lamourette fut nommé à l'évêché de Lyon et sacré à Paris en 1791. Au mois de septembre suivant, il fut appelé à faire partie de l'Assemblée législative dont il fut un des membres les plus modérés. Il y parla contre la liberté des cultes, et demanda qu'on fit cesser les recherches relatives aux chefs de l'insurrection du 20 juin 1792. C'est à cette époque qu'il fit la célèbre motion qui tendait à réunir dans un même esprit tous les membres de l'assemblée. Cet appel à l'union et à la fraternité détruisit passagèrement les distinctions de partis : l'on vit Dumas et Bazire, Chabot et

Gentil, Jaucourt et Merlin, Pastoret et Condorcet, etc., se serrèrent mutuellement la main. Des plaintes appellèrent ce rapprochement *le baiser Lamourette*. Le terrible événement du 10 Août laissa Lamourette insensible, et lorsque Louis XVI eut été enfoncé au Temple, il demanda que toute communication fût interdite entre les membres de la famille royale. Le *Moniteur* ayant signalé M. Damourette, honnête cultivateur des Ardennes comme auteur de cette motion cruelle, ce député réclama contre l'assertion, et le *Moniteur* se rétracta, le 6 septembre 1792, en déclarant que « le véritable auteur de la motion était l'abbé Lamourette, de Lyon ». — Lamourette exprima l'horreur que lui inspiraient les massacres de Septembre, et, sur sa motion, l'assemblée décréta que la municipalité de Paris répondrait de la sûreté publique. Après la session il se retira à Lyon, où il se trouvait pendant le siège par les troupes de la Convention. Arrêté et conduit à Paris, il fut livré au tribunal révolutionnaire. Il était à table lorsqu'on lui apporta son acte d'accusation; il continua de s'entretenir tranquillement avec les autres détenus. « Faut-il donc s'étonner de mourir, dit-il, et la mort est-elle autre chose qu'un accident de l'existence? » Condamné à mort, il montra jusqu'à son dernier moment la plus grande fermeté. Lamourette est auteur des ouvrages suivants : *Pensées sur la Philosophie et l'Incrédulité, ou réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes religieux de ce siècle*; 1786, in-8°; — *Pensées sur la Philosophie de la Foi, ou le système du christianisme considéré dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain*; 1789, in-8°; — *Les Délices de la Religion, ou le pouvoir de l'Évangile pour nous rendre heureux*; 1789, in-12, trad. en espagnol, Madrid, 1795, in-8°; — *Désastre de la maison de Saint-Lazare*; 1789, in-8°; — *Le Décret de l'Assemblée nationale sur les biens du clergé justifié par son rapport avec la nature et les lois de l'institution*; 1789 et 1790, in-8°; — *Lettre pastorale, suivie de la Lettre au Pape*; Lyon, 1791, in-8°; — *Prône civique, ou le pasteur patriote*; 1790 et 1791, in-8°; — *Discours sur l'exposition des principes de la constitution civile du clergé, prononcé par Mirabrou à l'Assemblée nationale dans la séance du 14 novembre 1791*; Paris, 1791. Lamourette déclara publiquement qu'il avait rédigé ce discours ainsi que le *Projet d'adresse aux Français sur la constitution civile du clergé présenté par le comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale dans la séance du 14 janvier 1791*, publié en 1790, in-8°; — *Considérations sur l'Esprit et les Devoirs de la vie religieuse*; 1795, in-12, publiées après sa mort. G. DE Fkns.

Arsault, *Diogr. nouv. des Contemporains*, etc.

LAMOUREUX (Abraham-César), sculpteur, en 1674. Élève de Nicolas Coustou, il promettait un artiste digne de son maître, quand il fut enlevé

à la fleur de l'âge par un funeste accident : il tomba dans la Saône, et s'y noya. Il a travaillé pour quelques églises de Lyon; mais le plus considérable de ses ouvrages est le modèle du monument érigé à Copenhague en l'honneur de Christian V, statue équestre colossale de plomb doré ainsi que les figures symboliques qui l'accompagnent. E. B.—.

Cloagnar, *Storia della Scultura*.

LAMOUREUX (Jean-Baptiste-Justin), littérateur et biographe français, né à Nancy, le 19 septembre 1782. Il étudia le droit, débuta au barreau de Nancy, et entra ensuite dans la carrière administrative. Il était contrôleur principal des contributions indirectes à Bruxelles quand le traité de 1814 vint distraire la Belgique du territoire français; c'est alors qu'il reprit sa place au barreau. En 1821 il fut nommé substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance de Nancy, et en 1829 juge d'instruction au même siège. Le décret du 1<sup>er</sup> mars 1852 l'a fait passer dans le cadre de retraite, avec le titre de juge honoraire. Ses moments de loisir ont été et sont encore consacrés à la culture des lettres. On a de lui : *Mémoire pour servir à l'histoire littéraire du dép. de la Meurthe, ou tableau statistique des progrès des lettres, des sciences et des arts dans ce département, depuis 1789 jusqu'en 1803*; Nancy, 1803, in-8°; — *Notice des Travaux de la Société d'Émulation de Nancy*; Nancy, 1804, in-8°; — *De la Régénération des Juifs*; Nancy, 1806, in-8°; — *Notice biograph. sur A. Serrao, évêque de Potenza, dans le royaume de Naples*; Paris, 1806, in-8°; — *Notice histor. et littér. sur la vie et les écrits du comte François de Neufchâteau*; Nancy, 1843, in-8° (extrait des *Mém. de la Société Académique de Nancy*, ann. 1840); — des *Rapports et des Notices* dans les *Mémoires* de cette société; — des articles dans la *Décade Philosophique*, dans le *Mercur*, dans l'*Esprit des Journaux*, publié à Bruxelles; dans *Le Publiciste*. Enfin, M. Lamoureux a travaillé au *Dictionn. des Auteurs anonymes* de Barbier, à *La France Littéraire* et aux *Supercherches Littéraires* de M. Quérard, au *Bulletin du Bibliophile* et à la *Biographie Générale*. M.

*Statistique des Gens de Lettres du dép. de la Meurthe. — Doc. part.*

LAMOUREUX (Jean-Vincent-Félix), naturaliste français, né à Agen, le 3 mai 1779, mort le 26 mai 1825, à Caen. Il étudia de bonne heure les sciences naturelles, et fit des progrès si rapides qu'à peine âgé de dix-sept ans, il put suppléer Saint-Arnans, professeur de botanique à l'École centrale d'Agen. En 1805, il publia ses observations sur plusieurs espèces de *fucus* nouvelles ou peu connues. En 1807 il vint à Paris pour y étudier la médecine, et obtint en 1811 la place de professeur d'histoire naturelle à l'Académie de Caen. Il essaya de montrer le règne

animal sous une face particulière. Sans adopter la disposition de Cuvier, il réduisait à deux règles générales les diversités que présente l'organisation : il divisait les animaux en deux grands embranchements : l'un renfermant les animaux qu'il appelait *symétriques*, c'est-à-dire les mammifères, les oiseaux, les reptiles, et les poissons à squelette vivants; l'autre, composé des animaux *asymétriques*, tels que les annélides, les cirrhi-pèdes, les mollusques, les polypes à polypiers, les échinodermes, les acalèphes, les polypes nus et les infusoires. S'attachant à l'étude des plantes marines, il sentit la nécessité de les subdiviser beaucoup plus qu'elles ne l'avaient été jusque alors, et de faire cesser l'espèce de désordre qui subsistait dans leur disposition scientifique. En 1813 il faisait paraître son important essai sur les genres de la famille des thalassophytes inarticulés, sorte de *genera* composant vingt-sept genres distribués en six familles et renfermant toutes les espèces alors connues distribuées dans une classification nouvelle, qui fut adoptée par les botanistes français et étrangers. Ce travail, qui mit l'auteur au premier rang de nos botanistes, est devenu le point de départ des progrès de l'hydrophytologie, devenue une science par le mouvement qu'imprima Lamouroux à cette étude. Au nom de thalassophytes pour désigner les végétaux croissant dans les eaux de la mer, Lamouroux substitua le nom d'*hydrophytes*, comme plus général. Il avait l'intention de publier un *Specilegium* de toutes ces plantes. Sa mort a laissé ce travail inachevé.

Ce savant s'occupa ensuite des polypiers, et publia, en 1816, une histoire générale des polypiers coralligènes flexibles qui fit époque dans la science. L'auteur y divisa ces zoophytes en cinquante-six genres, dont vingt-quatre seulement étaient connus avant lui, et en plus de cinq cent soixante espèces, dont cent quarante étaient alors absolument inconnues. L'œuvre était loin d'être complète; Lamouroux se proposait d'en faire une révision avec Bory de Saint-Vincent, son ami; il voulait retirer de la classe des polypiers les genres que leur double constitution doit placer dans un règne nouveau, proposé sous le nom de *Psychodaires*. Bory de Saint-Vincent a continué ce travail. Sur le même sujet, on a de Lamouroux une exposition méthodique des genres de l'ordre des polypiers, où sont reproduites et augmentées les planches de l'*Histoire des zoophytes* de J. Ellis et Solander. Tous les polypiers vivants et fossiles y sont compris et classés en trois grandes divisions. Il était difficile de s'occuper des polypiers, êtres qui jouent un si grand rôle dans la composition de la croûte du globe, sans aborder l'étude de la géologie. Aussi Lamouroux s'en occupa-t-il longtemps d'une manière spéciale, sa place l'obligeant à faire un cours de géographie physique à la faculté des sciences et au collège de l'Académie de Caen. Après avoir communiqué à Cuvier

à Alex. de Humboldt et à d'autres savants un résumé de ce cours, il le livra au public dans un volume qui fut accueilli avec empressement.

Après avoir contribué à fonder la société Linnéenne du Calvados et le musée de Caen; après avoir propagé dans le département le goût des sciences naturelles, Lamouroux, qui méditait encore d'autres travaux utiles, mourut, à peine âgé de quarante-six ans, frappé d'apoplexie foudroyante. L'Institut l'avait admis au nombre de ses correspondants depuis environ dix ans. Une souscription s'ouvrit à Caen pour lui ériger un monument, qu'on voit dans le cimetière de Caen. Cette ville s'empressa d'acquiescer pour son Musée les précieuses collections qu'il avait laissées, les plus riches alors en hydrophytes et en polypiers.

Voici la liste des ouvrages de Lamouroux : *Dissertation sur plusieurs espèces de Fucus nouvelles ou peu connues*; Agen, 1805, in-4°, avec trente-six pl.; — *Essai sur les genres de la famille des Thalassophytes non articulés*; 1813, in-4°, avec sept pl.; inséré aussi dans les *Annales du Muséum d'hist. naturelle*, t. XX, avait été lu à l'Institut, le 3 avril 1812; — *Rapport sur le blé Lammas*, fait à la Société d'Agriculture du Calvados, le 28 mars 1813; Caen, in-8°. L'auteur y appelait l'attention des cultivateurs sur cette variété de blé que l'on cultivait pour ainsi dire comme essai depuis quelques années dans le département du Calvados et dont il a ainsi puissamment propagé la culture dans d'autres départements; — *Histoire générale des Polypiers coralligènes flexibles*; Caen, 1816, avec plus de cent cinquante fig., dessinées par l'auteur; — *Exposition méthodique des genres de l'ordre des Polypiers*; Caen, 1816, in-4°, avec sept pl.; — *Résumé d'un nouveau cours élémentaire de Géographie physique*; Caen, 1822, et 1829, in-8°, avec portrait; trad. en allemand sous le titre *Umriss eines elementar*. etc., par Lebrecht, Stuttgart, 1823; — *Notice sur le Bon-Sauveur* (institution de sourds-muets, à Caen); Caen, 1824, in-8°; — *Notice sur les aras bleus nés en France et acclimatés dans le dép. du Calvados*; Paris, 1828, in-8°. Lamouroux a rédigé jusqu'à la lettre E l'*Histoire naturelle des Zoophytes*, dans l'*Encyclop. méthodique*. Il a coopéré au *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle* du vol. I<sup>er</sup> au VII<sup>e</sup>; on y remarque surtout l'article qui traite de la géographie des *Hydrophytes* des eaux salées. On trouve de lui des notices dans les recueils suivants : *Décade Philosophique*, année 1802; — *Bulletin de la Société Philomatique*; 1800-1812; — *Journal de Botanique*; 1809; — *Annales du Muséum d'Hist. naturelle*; 1813-1814; — *Annales des Sciences phys.*, 1820; des *Rapports* dans les *Mém. de la Soc. d'Agricult. de Caen*; — une *Introduction à l'Histoire naturelle des Zoophytes*, dans le t. XIII,

année 1824, de la *Revue Encyclopédique*. Enfin, il a dirigé l'édition des *Œuvres de Buffon*, donnée par le libraire Verrière en 1824 et années suivantes.

Son frère, J.-P. LAMOUREUX, est l'auteur de quelques travaux de botanique. Il a donné pour l'*Encyclopédie portative* : un *Resumé complet de Botanique*; 1826, 2 vol. gr. in-32; la partie physiologique et pathologique est de M. Bailly de Merlieux; — un *Resumé de Phytophagie*, etc.; 1828, 2 vol. gr. in-32. Il a rédigé l'*Explication des Plantes de l'Iconographie des Familles Végétales* faisant aussi partie de l'*Encyclopédie portative* et publiée en 1828, deux cahiers gr. in-32. Enfin, il a publié une *Notice biographique sur J. V. F. Lamouroux*; Paris, 1829, in-8°. GUTOT DE PÈRE.

*Notices biographiques* par J. P. Lamouroux, son frère, 1829, in-8°. — *Ann. des Sc. naturelles*, t. V, juin 1828. — *Mém. de la Société Linneenne de Paris*, t. IV, ann. 1828. — *Dictionn. classique d'Hist. naturelle*, notice de Bory de Saint-Vincent, dans l'*Œuvrisme* en tête du t. VIII. — *Mém. de l'Acad. royale des Sciences de Caen*, 1839.

LA MOUSSAYE (*Louis-Toussaint*, marquis DE), diplomate français, né à Rennes, le 15 novembre 1779, mort au mois d'avril 1854. Appartenant à une des principales familles de la Bretagne, il faisait avec son frère aîné ses études au collège de Rennes lorsque la guerre civile éclata en Vendée en 1791. Son père émigra en Angleterre. Les deux jeunes gens le suivirent, et entrèrent dans un régiment royaliste qui se formait à Jersey, et qui vint débarquer à Quiberon en 1795. L'aîné y périt; Louis de La Moussaye retourna en Angleterre, subit les examens nécessaires pour entrer dans l'artillerie anglaise, et resta attaché à l'état-major de cette arme jusqu'en 1801, époque à laquelle il rentra en France. Tous les biens de sa famille avaient été confisqués. En 1806 La Moussaye demanda du service à l'empereur, et rejoignit le quartier général peu de jours après la bataille d'Iéna. Il le suivit à Berlin, et fut envoyé en Silésie. Après la paix de Tilsitt il fut nommé auditeur au conseil d'État; au mois d'avril 1809 il reçut une mission pour Vienne, et après la bataille de Wagram il devint successivement intendant de la haute Autriche, intendant de la Carinthie, puis de la Carniole. En 1812 il fut nommé résident et consul général à Dantzig. Des motifs de service l'appelèrent au quartier général durant la retraite de Moscou. En 1813 il rejoignit le ministre des affaires étrangères en Saxe, suivit les négociations qui s'ouvrirent à Dresde et à Prague, et assista aux batailles de Dresde et de Leipzig. En janvier 1814 il fut nommé préfet du Léman; il se rendit sous les murs de Genève, qu'occupaient les Autrichiens, et n'y put entrer. La Restauration replaça le marquis de La Moussaye dans les affaires étrangères. Premier secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, il devança dans cette résidence le comte de Noailles, ambassadeur. Napoléon, étant revenu de l'île d'Elbe, rappela en France

tous les agents diplomatiques français. Aucun n'obéit, et pour la seconde fois La Moussaye se vit condamner à mort par contumace, avec confiscation de ses biens. Après la bataille de Waterloo, le comte de Noailles revint à Paris; le marquis de La Moussaye resta chargé des affaires de France en Russie jusqu'au 15 mai 1816. Il résida ensuite successivement comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la France à Hanovre auprès du roi d'Angleterre et de Hanovre, auprès du roi de Wurtemberg, auprès du roi de Bavière, et durant trois ans auprès du roi des Pays-Bas. En 1816 le marquis de La Moussaye fut chargé, dit-on, à la suite de plusieurs entretiens avec l'empereur de Russie, Alexandre 1<sup>er</sup>, de faire comprendre de la part de ce prince à Louis XVIII que la politique suivie par le gouvernement du roi à l'intérieur pouvait compromettre le trône, et il s'acquitta avec courage de cette mission. Lorsque éclata la révolution belge, en septembre 1830, le marquis de La Moussaye engagea les résidents français à entrer dans la garde nationale, et il défendit le prince d'Orange au péril de sa vie. Quelques chefs de l'insurrection voulaient arborer le drapeau français à l'hôtel de ville de Bruxelles et proclamer la réunion de la Belgique à la France. L'assentiment du marquis de La Moussaye fut demandé; il le refusa. Quoique sa conduite eût été approuvée par le gouvernement, il fut bientôt rappelé. Pendant dix ans il avait représenté le département des Côtes-du-Nord à la chambre des députés. Le 11 septembre 1835 il fut élevé à la pairie. Partisan du gouvernement monarchique, il était ami des libertés publiques et de l'instruction populaire fondée sur la religion. En 1829 il avait refusé la présidence du collège électoral de Dinan, pour ne prêter aucun appui au ministère Polignac. J. V.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, t. I, p. 101.

LAMPADIUS (*Guillaume-Auguste*), chimiste allemand, né le 8 août 1772, à Hehlen, dans le duché de Brunswick, mort à Freiberg, le 13 avril 1842. Protégé par Lichtenberg, Kästner, Gmelin et Blumenbach, qui devinrent en lui le savant futur, il put, malgré la pauvreté de ses parents, faire ses études à l'université de Göttingue. En 1793 il accompagna le comte Joachim de Sternberg dans un voyage à travers la Russie, et plus tard il se fixa à Radnitz en Bohême, où il s'occupa de chimie et de météorologie. Appelé en 1794 à l'académie des mines de Freiberg, il y professa pendant près d'un demi-siècle la métallurgie, et rendit des services immenses à cette branche des sciences naturelles, dont il devint le véritable fondateur. Parmi ses découvertes chimiques nous signalons surtout celle du carbure de soufre. On a de lui : *Kurze Darstellung der vorzueglichsten Theorien des Feuers, dessen Wirkungen und verschiedene Verbindungen* (Description des princ-

pales théories du feu, etc.); Gœttingue, 1793, in-8°; — *Versuche und Beobachtungen ueber die Electricität und Wärme der Atmosphäre; Theorie der Luftelectricität nach den Grundsätzen des Herrn de Luc, und Abhandlung ueber das Wasser* (Expériences et Observations sur l'Électricité et la Chaleur atmosphérique; théorie de l'électricité atmosphérique d'après les principes de M. de Luc, et dissertation sur l'eau); Berlin et Stettin, 1793, in-8°; Leipzig, 1804, in-8°; — *Sammlung chemischer Abhandlungen* (Recueil de dissertations chimiques); Dresde, 1795-1799, tom. I-III; — *Handbuch zur chemischen Analyse der Mineralkörper* (Manuel d'Analyse chimique des corps minéraux); Freiberg, 1801, in-8°; *supplément*, ibid., 1818, in-8°; 2° *supplément*; Gœttingue, 1818, in-8°; — *Handbuch der allgemeinen Huetttenkunde, in theoretischer und praktischer Hinsicht entworfen* (Manuel de Métallurgie générale au point de vue théorique et pratique); Gœttingue, 1801-1809, 3 vol.; 2° édition, ibid., 1817-1818, 4 vol.; nouvelle édition avec des *suppléments*, 1818-1826. C'est le principal ouvrage de Lampadius; — *Beiträge zur Erweiterung der Chemie und deren Anwendung auf Huetttenwesen, Fabriken und Ackerbau* (Documents pour servir à agrandir le domaine de la Chimie et ayant rapport à l'application de cette science à la métallurgie, à l'industrie et à l'agriculture); Freiberg, 1804, in-8°; — *Systematischer Grundriss der Atmosphærologie* (Éléments systématiques d'Atmosphérologie); Freiberg, 1806, in-8°; — *Grundriss der Electrochemie* (Éléments d'Electro-Chimie); ibid., 1817, in-8°; — *Handwörterbuch der Huetttenkunde in theoretischer und praktischer Hinsicht entworfen* (Dictionnaire de Métallurgie au point de vue théorique et pratique); Gœttingue, 1817, in-8°; — *Beiträge zur Atmosphærologie* (Études Atmosphérologiques); Freiberg, 1817, in-8°; — *Chemische Briefe* (Lettres de Chimie); ibid., 1817, in-8°; — *Neue Erfahrungen im Gebiete der Chemie und Huetttenkunde* (Nouvelles Expériences de Chimie et de Métallurgie); ibid., 1816-1817, 2 vol.; — *Anleitung zum Studium des Bergbaues und des Huetttenwesens* (Introduction à l'étude de la Métallurgie et de l'Art d'exploiter les Mines); ibid., 1820, in-8°; — *Grundriss der Huetttenkunde* (Éléments de Métallurgie); Gœttingue, 1827: c'est l'ouvrage le plus répandu parmi les élèves des écoles des mines allemandes; — *Neue Erfahrungen im Gebiete der Landwirthschaft* (Nouvelles Expériences sur l'Agriculture); Freiberg, 1822. Enfin, il publia des éditions d'auteurs anciens, rédigea plusieurs journaux et revues scientifiques, et collabora notamment au Journal de Chimie pratique d'Erdmann: *Journal für praktische Chemie*.

R. LINDAU.

Gelehrtes Deutschland, t. XXIII. — *Neuer Nekrolog*

der Deutschen, t. XX. — Callaen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexikon*. — *Conv.-Lex.* — *Biographie Médicale*.

LAMPE (Frédéric-Adolphe), théologien protestant allemand, né à Detmold, dans le comté de Lippe, le 19 février 1683, mort le 3 décembre 1729. Il étudia à l'université de Francker et à Utrecht la théologie. Après avoir rempli les fonctions de pasteur successivement à Wees, Duisburg et Brême, il fut chargé en 1720 d'une chaire de théologie à Utrecht; sept ans après il alla professer la même science à Brême. On a de lui: *De Cymbalis veterum Libri tres*; Utrecht, 1703, in-12; — *Exercitationum sacrarum Dodecas, quibus psalmus XLV perpetuo commentario explanatur*; Brême, 1715, in-4°; trad. en hollandais, Dordrecht, 2 vol. in-8°; — *Geheimniss des Gnadenbundes* (Secret de l'alliance de grâce); Brême, 1723, in-12; trad. en hollandais, Amsterdam, 1727, in-8°; — *Commentarius analytico-exegeticus Evangelii secundum Johannem*; Amsterdam, 1724-1725, 3 vol. in-4°; — *De Insignibus Academiae Trajectinae*; Brême, 1727, in-4°; — *Delineatio Theologiae activae*; Utrecht, 1727, in-4°; — *Rudimenta theologiae elencticae*; Brême, 1729, in-8°. — Lampe a encore publié en allemand un grand nombre de sermons et d'ouvrages de piété, qui furent presque tous traduits en hollandais; il a aussi édité et mis dans un meilleur ordre l'*Historia Ecclesiae reformatae in Hungaria et Transylvania*, attribuée à Paul de Debrezin; Utrecht, 1728, in-4°. En collaboration avec Hase, il a fait paraître les trois premiers volumes de la *Bibliotheca Bremensis*, dans lesquels il a inséré plusieurs dissertations théologiques; il en a publié beaucoup d'autres dans divers journaux; elles furent recueillies avec ses discours et ses programmes, en deux volumes, publiés en 1737 à Amsterdam par les soins de Dan. Gerdes.

E. G.

Schumacher, *Memoria Lampii* (dans le tome II des *Miscellanea Duisburgensia*). — *Acta Eruditorum* (année 1732). — Kistner, *Bibl. Eruditor. Francofurt.* — Burmann, *Trajectinum eruditum*. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*.

LAMPE (Jean-Frédéric), compositeur et musicographe allemand, mort en 1756, à Londres. Il se rendit en 1725 à Londres, où son compatriote Haendel le fit entrer comme bassoniste à l'Orchestre de l'Opéra; en 1730 il fut engagé pour écrire la musique des pantomimes et des intermèdes représentés à Covent-Garden. On a de lui des opéras qui ont eu du succès, tels que *Le Dragon de Wantley*, *Margery*, *Amalia* (1732) et *Roger et Jean* (1739); — et des ouvrages théoriques: *A plain and compendious Method of teaching thorough bass after the most rational manners, with proper rules for practice*; Londres, 1737, in-4°; — *The Art of Music*; ibid., 1740, in-4°. K.

Gerber, *Lex. der Tonkünstler*, I, 718.

LAMPILLAS ou LLAMPILLAS (L'abbé François-Xavier), littérateur espagnol, né en Cata-

logne, en 1731, mort en 1810. Membre de la Société de Jésus, il professa quelque temps les belles-lettres à Barcelone, et fut exilé en 1767 avec les autres membres de sa Compagnie. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il vécut principalement à Gênes, occupé de travaux littéraires. Il écrivait l'italien avec assez de pureté, et composa dans cette langue divers ouvrages en prose et en vers. Le plus important, intitulé *Saggio storico-apologético della Letteratura Spagnuola*, Gênes, 1778-1781, 6 vol. in-8°, est une réfutation des attaques de Bettinelli et de Tiraboschi contre la littérature espagnole. Dans les dissertations séparées dont se compose cet ouvrage, Lampillas traite des poètes latins que l'Espagne fournit à Rome, dans la période qui suivit la mort d'Auguste; il essaye de prouver que la culture littéraire est plus ancienne en Espagne qu'en Italie, et qu'elle n'y a pas été moins féconde; il soutient que l'Espagne ne doit rien à l'Italie pour la renaissance des lettres, tandis que l'Italie a beaucoup emprunté à l'Espagne pour réformer sa théologie et sa jurisprudence; enfin, les deux dernières dissertations (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>) résument les titres de la poésie espagnole, et contiennent une apologie du théâtre espagnol depuis les Romains jusqu'au dix-huitième siècle. Toutes ces prétentions ne sont pas fondées, et la discussion n'est pas toujours conduite avec ordre et méthode; mais en somme l'ouvrage est intéressant, et avec les publications analogues de Arteaga, Clavigero, Eximeno, Andrés, il contribua à détruire les préjugés qui régnaient en Italie au sujet de la littérature espagnole. Bettinelli et Tiraboschi répondirent à Lampillas, l'un dans le XIX<sup>e</sup> vol. du *Diario* de Modène, l'autre dans un pamphlet séparé, qui a été réimprimé dans les différentes éditions de son *Histoire de la Littérature Italienne*. Lampillas riposta en 1781; sa réplique est faible; Tiraboschi l'inséra dans son *Histoire* sans daigner la réfuter autrement que par de courtes notes. En Espagne, le livre de Lampillas obtint un grand succès; une dame de quelque réputation littéraire le traduisit en espagnol, en 1789; le roi Charles III donna une pension à l'auteur, et son ministre, le comte de Florida Blanca, fit un pompeux éloge de cet ouvrage, dont il vanta non-seulement le savoir, mais aussi l'urbanité, « mérite qu'il nous est impossible d'y découvrir aujourd'hui », dit Ticknor. Z.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. IX. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III.

LAMPINET (Ferdinand), érudit français, né à Dôle, mort en 1720, à Besançon. Il était d'une ancienne famille de robe, et siègea comme conseiller au parlement de Franche-Comté. Amateur éclairé des belles-lettres, il forma une bibliothèque nombreuse, et laissa en manuscrit plusieurs ouvrages qui ont été consultés avec fruit, entre autres : *Histoire du Parlement de Franche-Comté*; in-fol.; — *Actes des Saints*

*de la province de Franche-Comté*, in-fol., sur lesquels l'abbé Trouillet a publié une bonne dissertation; — *Bibliothèque séquanais*, in-fol., qui se compose de plus de cinq cents articles; — *Dissertation sur le Didactisme de Ptolémée, la première ville des Séquanais*; in-4°. K.

Feller et Weiss, *Diet. historique*. — *Mém. de l'Acad. de Besançon*.

LAMPRECHT DES PFASSE (Lambert le prêtre), poète allemand, composa dans la seconde moitié du douzième siècle un poème sur Alexandre, que le savant Gervinus met au même rang que le *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach. Au début de sa romanesque composition, Lamprecht déclare s'être conformé fidèlement au récit d'un poète français, Albert de Besançon (*Elberich von Bisenzen*), et rejette sur lui toute responsabilité. « Que personne, s'écrie-t-il, ne m'accuse! Comme son livre dit, ainsi je dis aussi ». Cet Albert de Besançon est complètement inconnu, et dès lors il nous est impossible d'apprécier au juste le mérite de son imitateur, ne sachant pas dans quelle mesure il s'est écarté de l'original. En tous cas, il est à peu près certain que l'auteur de l'*Alexanderlied* ne doit rien au clerc de Châteaudun. Lambert le Court est, selon toute apparence, venu après Lamprecht, et il y a entre les narrations des deux homonymes des différences importantes. Dans l'écrivain allemand la première partie, celle qui suit de plus près l'histoire, est plus développée et, disons-le, beaucoup mieux traitée; dans la seconde, remplie, comme on sait, de prodiges et de merveilles, nous remarquons un épisode fort curieux qui ne se rencontre pas dans notre œuvre. Enlêé d'orgueil, Alexandre veut ajouter à ses conquêtes celle du paradis; il entraîne son armée à travers des périls sans nombre, brave impunément les fureurs de la nature et les monstres de l'enfer, et arrive à la porte du séjour des anges. Il y frappe impérieusement; mais les bienheureux, absorbés dans la contemplation de Dieu, dont ils chantent les louanges, ne font aucune attention au conquérant du monde. Un vieillard pourtant demande à Alexandre ce qu'il veut : « Que vous cessiez vos chants, répond-il fièrement, et que vous me payiez un tribut. » Le vieillard fait alors au roi de Macédoine une leçon d'humilité, qui n'est point perdue. Il lui fait comprendre le néant de la gloire, et le héros, converti, retourne sur ses pas : désormais il mettra un frein à son insatiable avidité, et n'aura plus d'autre ambition que de gagner le ciel en rendant ses peuples heureux. Telle fut sa conduite pendant douze ans, au bout desquels il mourut; Dieu lui avait pardonné. De la vie d'Alexandre ainsi racontée ressort le salutaire enseignement que Lamprecht en commençant avait promis à ses lecteurs : « Maître Albert, dit-il, en écrivant ce poème, pensait comme Salomon : *Vanitas vanitatum!* et moi je pense comme maître Albert » v. 19 et sqq. Cette



préoccupation morale et religieuse, qui domine toute l'œuvre du poète allemand, est complètement étrangère à Lambert le Court. Il est plus mondain, plus superficiel et plus léger; sa muse est facile et féconde, ses descriptions sont parfois brillantes, mais il n'atteint jamais à l'énergie et à la profondeur de son émule. Il serait intéressant et instructif de comparer certains morceaux des deux écrivains où le même sujet est traité; par exemple, le combat singulier d'Alexandre et de Porus (1). On verrait que si Lamprecht est inférieur en imagination, il l'emporte en vigueur, et l'on remarquerait dans son récit, parfois un peu sec, des traits dignes des *Nibelungen* ou du fameux chant de Hildebrand.

Il est regrettable que l'*Alexandre* d'Albert de Besançon soit perdu; mais, en l'absence de cette source à laquelle Lamprecht prétend avoir puisé, on peut affirmer que, soit directement, soit par l'intermédiaire de son modèle français, il a fait de très-grands emprunts au *Liber de Præliis*, traduit du grec en latin vers le milieu du dixième siècle par le prêtre Léon. Il doit l'idée de son expédition d'Alexandre pour la conquête du Paradis à un autre ouvrage latin, l'*Iter ad Paradisum*, que possède la Bibliothèque impériale sous le n° 8519; telle est du moins l'opinion de Gervinus, qui a consacré à notre personnage tout un chapitre de son excellente histoire de la poésie allemande. H. Weismann a publié une bonne édition de l'*Alexanderlied*; Francfort-sur-le-Mein, 2 vol. in-8°, 1850. On en possède deux manuscrits; celui de Strasbourg, en bas-allemand, est le plus complet. Alexandre PEY.

Karl Gœdeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter*, p. 878 et sqq. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*, 1<sup>re</sup> vol. p. 311-361. — H. Weismann, *Alexander, Gedicht des zwölften Jh. vom Pfaffen Lamprecht*.

**LAMPRECHT DE RATISBONNE**, poète allemand, vivait au commencement du quatorzième siècle. Nous n'avons d'autres renseignements sur ce Lamprecht que ceux qu'il nous fournit lui-même dans son unique ouvrage. Il nous y apprend qu'après avoir assez longtemps vécu dans le monde, il fut frappé de la vanité des choses humaines, et se décida à entrer dans le couvent des Franciscains à Ratisbonne. Là son provincial, frère Gerhard, l'engagea à composer un poème pieux dont il lui suggéra le sujet et même les principales idées (*von sinem munde er mir gab die materie und den sin*), et qu'il intitula la Fille de Sion « Die tochter von Sion ». La fille de Sion, c'est l'âme éprise de l'amour de Dieu; l'âme attachée au monde, c'est la fille de

Babylone. Les épreuves que l'âme dévote doit subir pendant la vie, sa lutte contre les passions, son triomphe et enfin sa récompense, tel est le sujet du poème de Lamprecht, qui se distingue des autres compositions du même genre et de la même époque par une certaine onction et une incontestable facilité de versification. Nous en avons deux manuscrits; l'un, à Lobris, daté de l'an 1314, l'autre à Giessen, un peu plus récent. Hoffmann a fait du premier une copie qui se trouve actuellement à la Bibliothèque de Berlin. A. P.

Karl Gœdeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter*, p. 340 et sq. — Weiker, *Heidelberg. Jahrbuch*, 1816, I, 713-730.

**LAMPREDI (Giovanni-Maria)**, publiciste italien, né le 6 avril 1732, à Ravazzano, près Florence, mort le 17 mars 1793, à Pise. Reçu docteur en théologie en 1756, puis avocat, il devint en 1763 professeur de droit public à l'université de Pise, et conserva cette chaire jusqu'à la mort. L'attachement qu'il avait voué à son pays lui fit à diverses reprises refuser les offres brillantes de plusieurs villes d'Italie. Vers la fin de sa vie, il reçut du grand-duc Léopold mission de rassembler les lois et coutumes de la Toscane, et d'en faire un code homogène. Il s'est appliqué dans ses ouvrages à développer avec une certaine indépendance les principes de Montesquieu et de Grotius sur la constitution des sociétés et le droit des gens. Nous citerons de lui : *Dissertazione storico-critica sulla Filosofia degli antichi Etruschi*; 1757; — *Governo civile degli antichi Toscani e delle cause della loro decadenza*; — *De Licentia in hostem*; — *Juris publici universalis, sive juris naturæ et gentium, Theoremata*; Livourne, 1776-1778, 3 vol. : le meilleur ouvrage de Lampredi, trad. en italien et abrégé par Sacchi sous le titre : *Diritto pubblico universale*; Milan, 1828; — *Commercio dei popoli neutrali in tempo di guerra*, réplique à l'abbé Galiani, mise en français et en allemand. P. L.—Y.

P. Ranucci, *Elogio di G.-M. Lampredi*; Florence, 1798. — *Giornale de' Letterati*, XXVI et XXVIII. — Gamba, *Serie dei Fasti di Lingua* (Venise, 1830), p. 624.

**LAMPREDI (Urbain)**, philologue italien, né à Florence, le 13 février 1761, mort à Naples, le 22 février 1838. Après avoir achevé ses études, il devint professeur au collège Nazzareno à Rome; de là il passa comme professeur de philosophie et de mathématiques au collège Tolomei de Sienne. Dans les événements qui suivirent l'invasion française en Italie, Lampredi se prononça pour les idées libérales. En 1799 il rédigea à Rome le *Monitore romano*, et donna des preuves de son esprit satirique en attaquant Faypoult et les autres commissaires français, et en écrivant contre En. Quir. Visconti un article intitulé : *Le Titante di Pasquino*. Mais bientôt la défaite de l'armée française et l'invasion des Napolitains forcèrent Lampredi de s'enfuir avec tous ceux qui avaient joué un rôle dans l'éphé-

(1) Dans le roman français, c'est un duel entre deux chevaliers du douzième siècle; dans le poème allemand, c'est une lutte furieuse entre deux sauvages guerriers francs : « Ils tirèrent leurs glaives et s'élançèrent l'un sur l'autre comme des sangliers en colère; le choc des épées retentissait au loin; les étincelles volaient quand les lames d'acier rencontraient le bord des boucliers, etc. » Voir le même passage dans Lambert le Court. Ed. Michelant, Stuttgart, 1844.

mère république romaine, et de se réfugier en France. Il obtint une place dans le collège de Sorrèze. En 1807 il quitta Sorrèze, dans l'espoir d'obtenir la chaire de mathématiques au collège militaire de Modène; mais en arrivant à Milan il apprit que la chaire avait été donnée à Ruffini. Il forma alors le projet de passer en Angleterre, et traversa l'Espagne pour aller s'embarquer à Lisbonne. Ce long voyage lui donna le temps de réfléchir. Il n'alla pas plus loin que Madrid, et revint à Sorrèze. Dans l'interval, la *Revue Littéraire* (ancienne *Décade*) publia une critique piquante du *Bardo della Selva Nera*, poème de Monti en l'honneur de Napoléon. L'article avait été rédigé par Biagioli, Gianni, Battura, et traduit en français par l'ex-conventionnel Barrère; mais Lampredi l'avait inspiré et en avait fourni les matériaux. Monti ne l'ignorait pas, mais des amis communs, Lambertini, Breislak, réconcilièrent les deux écrivains. Lampredi, appelé à Milan comme professeur de mathématiques des pages du vice-roi, fut le collaborateur de Monti au *Poligrafo*, et lui donna d'utiles conseils pour sa traduction de l'*Iliade*. Un article contre le conseiller d'État Compagnoni attira sur lui le mécontentement du vice-roi. Lampredi se rendit à Naples en 1812, comme professeur dans une riche maison. En 1821 un article de journal lui valut un nouvel exil. Il séjourna en France, en Angleterre, à Raguse, et obtint en 1825 la permission de revenir à Naples. Il dut le bien-être de ses dernières années à la protection de François Ricciardi, comte de Camaldoli. On a de Lampredi : *Osservazioni sopra il giudizio pronunziato in Firenze intorno ad alcune opere italiane*; Milan, 1811, in-12; — *Lettere filologiche e critiche seguite da un dialogo intorno all'opera del cavalier Vincenzo Monti, intitolata « Proposta d'alcune correzioni ed aggiunte al vocabolario della Crusca »*; Naples et Milan, 1820, in-8°; — *Lettere a Vincenzo Monti intorno alla sua traduzione dell'Iliade d'Oméro, con appendice di lettera di Quirino Visconti e di Angelo Mustoxedi*; Milan, 1827, in-8°; — *I Fenomeni e le Apparenze celesti di Arato Solitano, volti dal greco in esametri latini da M.-T. Cicerone coi supplementi del Grozio, ed un appendice di altri frammenti diversi di Cicerone, e tradotti de Oméro ad originali suoi, che ci sono rimasti: il tutto volto in endecasillabi*; Naples, 1831, in-8°. Z.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VII.

LAMPRIAS (Αλαμπριάς), fils de Plutarque, et, suivant Suidas, auteur d'une liste de tous les ouvrages de son père, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. La liste que Suidas lui attribue existe encore. Publiée pour la première fois par Hoeschel d'après un manuscrit florentin, elle a été ensuite réimprimée dans l'édition de l'ouvrage de Plutarque faite à Francfort en 1620. Fabricius l'a aussi donnée avec quelques chan-

gements, d'après un manuscrit de Venise. Bien que cette liste soit précédée d'une lettre où l'auteur s'appelle lui-même fils de Plutarque, elle ne peut être la production d'un contemporain et d'un proche parent de cet écrivain; car elle contient des ouvrages qui, au jugement de tous les critiques, ont été composés plusieurs siècles après lui. Cependant il est possible que Lamprias ait composé une liste des ouvrages de son père, et que cette liste ait été interpolée plus tard par l'addition d'ouvrages supposés.

Le grand-père et le frère de Plutarque s'appelaient aussi Lamprias. Y.

Suidas au mot Αλαμπριάς. — Fabricius, *Bibliotheca Graeca*, vol. V, p. 189. — A. Schiller, *Comment. de Libro Plu. Doctum. Oracl.*, p. 2.

LAMPRIDE (Ælius-Lampridius), un des six écrivains de l'*Histoire Auguste* (Scriptores Historiae Augustae), vivait vers 300 après J.-C. Son nom est placé en tête des biographies de Commode, d'Antonin Diadumène, d'Élagabale et d'Alexandre Sévère. La première et la troisième sont dédiées à Dioclétien, la quatrième est dédiée à Constantin et la seconde ne porte pas de dédicace. Dans le manuscrit palatin de l'*Histoire Auguste*, toutes les *Vies* depuis Adrien jusqu'à Alexandre Sévère inclusivement sont attribuées à Ælius Spartianus. De cette particularité, Saumaise a conclu que *Spartianus* ou *Spartien* sont le même personnage dont le nom entier était Ælius Lampridius Spartianus. Cette conjecture probable est jusqu'à un certain point confirmée par le fait que Yopiscus, dans son énumération des écrivains qui l'ont précédé, mentionne Trebellius Pollion, Jules Capitolin, Ælius Lampride, et ne dit rien de Spartien. D'un autre côté, les *Vies* de Commode et de Diadumène, examinées avec soin, paraissent être du même auteur que celles de Marc-Aurèle et de Macrin attribuées à Capitolin. Mais une discussion sur ce point serait inutile; on manque de preuves qui permettent d'assigner avec certitude les biographies de l'*Histoire Auguste* à leur véritables auteurs. Pour les éditions de l'*Histoire Auguste*, voy. CAPITOLIN. Y.

Vossius, *De Hist. lat.* — Fabricius, *Biblot. lat.* — G. de Moulins, *Mémoires sur les Écrivains de l'Histoire Auguste*, dans les *Mémoires de l'Acad. de Berlin*; 1700. — Heyne, *Opusc. Académ.*, vol. VI, p. 62.

LAMPRIDE. Voy. LAMPRIDIO.

LAMPRIDIO (Benedetto), poète latin moderne, né à Crémone, vers la fin du quinzième siècle, mort en 1540, ou, selon l'abbé Lazzari, en 1542. Il vint jeune à Rome, où il fut accueilli dans la maison de Paul Cortesi. De là il passa comme professeur au collège des Grecs, récemment fondé par le pape Léon X et dirigé par Jean Lascaris. Après la mort de Léon X, en 1521, il alla à Padoue, et pendant plusieurs années il y donna des leçons particulières avec plus de profit que de gloire, dit Paul Jove, qui l'accuse de vanité. Cette remarque ne paraît pas juste. Bembo, Sadolet, Negri, Paléarius attestent

son savoir et son succès comme professeur. Le duc de Mantoue, Frédéric de Gonzague, lui confia, en 1536, l'éducation de son fils François. Quoique fort occupé de l'éducation du jeune prince, Lampridio continua de donner des leçons particulières, entre autres, au fils de Bembo. Une mort prématurée l'enleva à ses élèves et aux lettres. On a de lui des poésies latines, odes, épîtres, élégies et épigrammes. Dans ses odes, qui constituent son principal titre poétique, il eut la hardiesse d'imiter Pindare. Paul Jove l'en reprend, et lui reproche d'être gonflé, dur et peu agréable à des oreilles habituées à la douceur de la poésie latine. « Il est certain, dit Tiraboschi, que Lampridio introduisit dans cette poésie des formes de mètres qui n'y semblent pas très-adaptées. Mais on ne peut nier que pour la noblesse des idées et l'essor de l'imagination, il n'ait heureusement imité Pindare, et qu'à ces qualités il ne joigne d'ordinaire beaucoup d'élegance. Il est encore digne d'éloge en ceci que le premier, parmi les poètes modernes, il osa imiter un si difficile modèle. » Les poésies de Lampridio, publiées à Venise, 1540, in-8°, ont été insérées dans divers recueils, entre autres dans les *Carmina illustrium Poetarum Italorum*; Florence, 1719, vol. VI. On a de lui trois lettres en italien, adressées au cardinal Bembo, et une lettre latine de félicitation au cardinal Polus, qui venait d'être élevé au cardinalat. Paléarius lui attribue une élégante traduction latine des *Œuvres d'Aristote*. Tiraboschi doute avec raison de l'existence de cette traduction. Z.

Arsi. *Compendia Litteraria*, vol. II, p. 96. — Paul Jove *Elogia*. — Paléarius, *Epistole*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Italiana*, t. VII, part. 8, p. 221.

LAMPROCLÈS, poète et musicien athénien, vivait vers 500 avant J.-C. On ne possède sur lui que de vagues renseignements, mais qui s'accordent à le représenter comme ayant pratiqué un style sévère en musique et en poésie. Plutarque lui attribue un perfectionnement du mode musical appelé le *mizolydien*, et d'après le scoliaste d'Aristophane, il composa l'hymne à Pallas, auquel il est fait allusion dans *les Nuées*. Le même scoliaste le dit fils ou disciple de Midon, tandis qu'un scoliaste de Platon fait de lui l'élève d'Agathocle et le maître de Damon. Z.

Plutarque, *De Music.*, 16, p. 1196. — Scoliaste de Platon, *Actio*, 1, p. 397, Bekker. — Scoliaste d'Aristophane, *In Nub.*, 767. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. II, p. 137. — Schmidt, *Diatribe in Dithyramb.*, p. 138-142. — Schneidewin, *Diact. Poet. Græca*, p. 462. — Burette, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XIX, p. 374. — G. Lueke, *De Græcorum Dithyrambis*; Berlin, 1820, in-8°, p. 64.

LAMPRUS, musicien grec, mentionné par Athénée (*Deipnosophtes*, liv. I et XI); il enseigna la danse à Sophocle. Il est question aussi chez divers auteurs anciens d'un poète dithyrambique grec nommé Lamprus, dont les ouvrages ont complètement péri. Fabricius croit qu'il ne s'agit que d'un seul personnage. Burette

en fait deux; la question est d'ailleurs bien peu importante. G. B.

Burette, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXIII, p. 189. — Lessing, *Ueber Lampridius Laryker*, dans sa *Leben der Sophokles* (Berlin, 1790) et dans ses *Sämmtliche Werke*, t. X, p. 198.

LAMPSON ou LAMPSONIUS (*Damianus*), poète latin et peintre flamand, né à Bruges, en 1532, mort à Liège, en 1609. Il s'attacha d'abord au service du cardinal Pole, qu'il suivit en Angleterre. Après la mort de ce prélat, il vint se fixer à Liège, en 1558, où il obtint un canonicat de la collégiale de Saint-Denis. Il fut successivement secrétaire intime de trois princes-évêques de Liège, Robert de Berg, Gérard de Groëbeek et Erneat de Bavière. Il contribua beaucoup à ramener Juste Lipse à la religion catholique, ainsi que le prouve leur correspondance publiée par Burmann. Un penchant naturel portait Lampson vers la peinture; ami de Lambert Lombard, il prit des leçons de ce grand artiste, et devint lui-même fort habile. Ses œuvres sont rares et estimées. Parmi les nombreuses poésies latines qu'il a composées on cite surtout : *Ode ad Ernestum Bavarum*; — *In Tabulam Cebetis Carmen*; — *Lamberti Lombardi, apud Eburones pictoris celeberrimi, Vita*; Bruges, Hub. Goltzius, 1565, in-8° (livre extrêmement rare); — *Elogia in Effigies Pictorum celeberrimorum Germaniae inferioris, carminibus*; Anvers, 1572, in-4°; — *Psalmi septem Penitentiales Syricis versibus redditi*; — *Domini Nicolai Lampsonii ac Nicolai Lampsonii fratrum selecta Poemata*; Liège, 1626, in-8°; — *Typus Vitae humanae*, que l'on trouve à la suite des *Poemata et Effigies trium fratrum Belgarum* de Grutius. — Deux autres pièces de poésie latine dans le t. III des *Dilectio Poetarum Belgarum*.

Son frère, Nicolas Lampson, mort à Liège, en 1635, dans un âge avancé, était protonotaire apostolique, chanoine et doyen de Saint-Denis de Liège. Il cultivait aussi la poésie latine, et plusieurs de ses pièces ont été imprimées avec celle de Dominique Lampson; Liège, 1626, in-8°.

L—2—2.

Burmann, *Sylloge Epist.*, p. 120-140. — Juste Lipse, *Epist.* — Comte de Beudantic-Bamal, *Biographie Liégeoise*, t. I, p. 282-284.

LAMPUGNANI (*Augustin*), poète et philologue italien, né à Milan, en 1528, mort dans la même ville, en 1608. Il entra dans l'ordre des Bénédictins, et publia un grand nombre d'opuscules en prose et en vers, qui obtinrent peu d'intérêt aujourd'hui, mais qui obtinrent un grand succès. Les plus célèbres académies de l'Italie se l'associèrent, et il parvint dans son ordre à la dignité d'abbé. Parmi ses écrits on remarque : *La Pestilanza seguita in Milano l'anno 1630*; Milan, 1634, in-4°; — *Lettera intorno alcune Difficoltà della Lingua Italiana*; Bologne, 1641, in-12; — *Cecilia predicante*, drame sacré; Bologne, 1643; — *Della Vita de santi*

*Redegenda*; Milan, 1648, in-4°; — *Lumi della Lingua Italiana*; Bologne, 1652, in-12; — *Dilectus academici*; Milan, 1653, in-8°.

Arcebid., *Bibliotheca Benedictino-Cassinense*. — Asperini, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, t. II.

**LA MURE** (Jean-Marie de), historien français, né à Roume, mort vers 1682. Il était chanoine de Montbrison, et descendait probablement de la famille du même nom connue dans le Forez depuis le treizième siècle. On a de lui : *Antiquités du Prieuré des religieuses de Beaulieu, ordre de Fontevraud*; 1654, in-12; — *Histoire ecclésiastique du Diocèse de Lyon, traitée par la suite chronologique des Vies des archevêques*; Lyon, 1671, in-4°; — *Histoire universelle, civile et ecclésiastique du Forez*; Lyon, 1674, in-4°. Les manuscrits de La Mure relatifs à l'histoire de son pays se trouvent dans la bibliothèque de Montbrison. P. I.—V.

Perracchi, *Lyonnais dignes de mémoire*, I, 114. — Aug. Burnard, *Histoire du Forez*, 1808 (préface). — *Annales du Lyonnais*, V, 171. — Bregbet du Lat et Périgoud aîné, *Catal. des Lyonnais*, 202.

**LAMPURE** (François-Bourguignon de Buzanac de), médecin français, né au Fort-Saint-Pierre de la Martinique, le 11 juin 1717, mort le 18 mars 1787. Il étudia la médecine à Montpellier, où il devint plus tard professeur. Ses principaux ouvrages sont : *Theoria Inflammationis*; Montpellier, 1743, in-8°; — *Quæstiones Medicæ XII*; Montpellier, 1749, in-8°; — *Conceptus Physiologicus*; Montpellier, 1751, in-4°; — *De Respirations*; Montpellier, 1752, in-4°; — *Præcis Linear Pathologicæ*; Montpellier, 1764, in-8°. Tous ces ouvrages ont été réunis en deux vol. in-12. G. de F.

*Biographie Médicale*.

**LAMY** (Guillaume), médecin français, né à Coustances, dans la première moitié du dix-septième siècle. Reçu docteur à Paris, en 1672, il pratiqua dans cette ville, fut un des premiers qui s'élevèrent contre les partisans de la transfusion, adopta sur l'âme les opinions du sensualisme, et soutint, à l'encontre d'Haller, qui le traite d'impie, que l'homme n'était pas le roi de la nature et que les bêtes, chacune dans leur espèce, étaient aussi bien organisées que lui. On a de lui : *Lettre à M. Marsau contre les prétendues utilités de la transfusion*, Paris, 1668, in-4°, suivie d'une seconde lettre, publiée dans la même année; — *De Principiis Heruæ Libri III*; ibid., 1669, in-12; — *Discours anatomiques*; ibid., 1675 et 1685, in-12; Bruxelles, 1679; — *Explication mécaniquè des fonctions de l'âme sensitive, où l'on traite de l'organe des sens, des passions et du mouvement volontaire*; Paris, 1677, in-12, réimprimé en 1681 et en 1687; — *Dissertation sur l'asthme*; ibid., 1682, in-12.

Un médecin du même nom, Alain Lamy, né à Com, et reçu docteur à Paris, en 1655, a laissé : *Ergo Phrenitidis Narcotica*; Paris,

1654, in-4°; — *Non ergo Angina Repellentia*; ibid., 1655, in-4°; etc.

Enfin on a d'un troisième Lamy (Honoré), originaire de Lyon, un *Abrégé Chirurgical, tiré des meilleurs auteurs*; Paris, 1644, in-12, K.

*Mag. Médical.*

**LAMY** (Don<sup>de</sup> François), écrivain ecclésiastique français, né au village de Montyreau, diocèse de Chartres, en 1635, mort en 1711. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, et eut des relations avec plusieurs hommes distingués de l'époque, entre autres avec Fénelon; pendant longtemps une correspondance assez suivie eut lieu entre ce prélat et lui. Don Lamy a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Conjectures physiques sur divers effets du Tonnerre*; 1689, in-12; une addition la même année; — *Traité de la Vérité évidente de la Religion chrétienne*; 1694, in-12; — *Le Nouvel Athéisme renversé, ou réfutation du système de Spinoza*, etc. (anonyme); Paris, 1698, in-12; — *Sentiments de piété sur la profession religieuse*; Paris, 1697, in-12; on accusa l'auteur d'avoir mis dans cet ouvrage un grand nombre de paradoxes et d'opinions systématiques; il entreprit de le défendre, et une longue polémique s'ensuivit; — *Leçons de la Sagesse et de l'engagement au service de Dieu*; Paris, 1703, in-12; — *La Rhétorique de collège traitée par son apologiste* (Gibert); Paris, 1704, in-12; — *Les premiers Éléments des Solécismes, ou entrée aux connaissances solides, en divers entretiens proportionnés à la portée des commençans, et suivis d'un Essai de logique*; Paris, 1706, in-12; — *L'incrédulité étendue à la Religion par la raison*; Paris, 1710, in-12; — *Traité de la Connaissance et de l'Amour de Dieu*; Paris, 1712, in-12; cet ouvrage posthume est estimé et rare; — plusieurs lettres dans la *Correspondance de Fénelon*, publiées à Paris, 1697-1699, 11 vol. in-8°. G. de F.

Le Cert., *Bibliothèque des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*. — *Mémoires de Nicéron*, t. X.

**LAMY** (Bernard), philosophe français, né au Mans, au mois de juin de l'année 1640, mort à Rouen, le 29 janvier 1718. Son père en compta Alain Lamy, sieur de la Fontaine; sa mère, Marie Mesnier. Ayant fait ses premières études chez les oratoriens du Mans, il fut admis dans leur congrégation à l'âge de dix-huit ans, et vint alors achever ses cours à Paris, à Saumur. Faute de l'enseignement de la grammaire, la rhétorique, la philosophie à Vendôme, au Mans, à Angers. C'est dans cette dernière ville que, par une action courageuse et même téméraire, Bernard Lamy fit connaître aux gens du monde son nom encore obscur. La Congrégation de l'Oratoire avait, on le sait, embrasé dès l'abord la cause de Descartes. Mais c'était alors que cause compromise : la faculté de Louvain, la Sorbonne, la congrégation

de l'Index, le pape Alexandre VII, toutes les autorités compétentes s'étaient prononcées contre les nouveautés cartésiennes, et les oratoriens eux-mêmes, pour échapper aux censures, c'est-à-dire aux persécutions des thomistes, avaient fini par adhérer à une sentence dont il n'était pas en leur puissance de faire changer les termes. Acte de déférence, de soumission, non de bonne foi. Aussi tous les professeurs oratoriens étaient suspects et surveillés. Bernard Lamy ne l'ignorait pas ; cependant on l'entendit, durant le cours de l'année 1674, proposer et soutenir au collège d'Anjou ses thèses les plus contraires au péripatétisme officiel. Le recteur de l'université d'Angers, nommé Rebous, était un ardent thomiste. Il dénonça Lamy, obtint du roi l'ordre de le poursuivre, et l'assigna devant tous les docteurs, tous les régents de la ville et des faubourgs d'Angers : c'était pour une cité de médiocre importance une affaire des plus considérables. Aussitôt clercs et laïcs, professeurs, magistrats, citoyens, tout le monde s'agite, parle, écrit : requêtes, placets, remontrances en prose, satires en vers paraissent à la fois et circulent dans toutes les mains : les esprits délicats se prononcent pour les cartésiens ; mais les thomistes aiment le vulgaire, et le poussent même à des actes de violence. Toute cette agitation ne fut terminée que par un arrêt du conseil d'État, rendu le 2 août 1675. Cet arrêt condamna Bernard Lamy. Pouvait-il l'absoudre ? Il ne le pouvait guère, puisque les intérêts de l'orthodoxie passaient alors bien avant les intérêts de la liberté. Pour ne reproduire qu'une des propositions dénoncées dans le cours du P. Lamy, il avait renouvelé la définition de la substance donnée par Descartes : or il est incontestable que cette définition renverse toute la théorie de la présence réelle. Les cartésiens qui ont nié cette conséquence ont manqué de sincérité. Après l'université d'Angers et le conseil d'État, la Sorbonne s'occupa de l'affaire du P. Lamy, et confirma la sentence rendue contre sa doctrine. Il fallut céder. Les supérieurs de l'Oratoire, qui avaient discrètement servi de toute leur influence leur régent accusé, se virent contraints de l'abandonner en public dès qu'il eut été condamné. Ils l'envoyèrent à Grenoble. Lamy partit d'Angers, le 8 décembre 1675, en laissant une protestation contre la perfidie de ses dénonciateurs entre les mains du lieutenant général de la sénéchaussée. On s'étonne sans doute de voir un fonctionnaire de cet ordre mêlé à une controverse dogmatique. Qu'on sache donc que les thomistes d'Angers, pour assurer le succès de leur entreprise, avaient signalé le P. Lamy non-seulement comme un damné cartésien, mais encore, ce qui devait être plus grave aux yeux de la cour, comme un factieux dont les discours tendaient à ruiner le principe de l'autorité royale. Lamy déclarait en partant qu'il était plein de respect pour la monarchie héréditaire, qu'il tenait

Louis XIV pour une véritable image de la Divinité, et qu'il voyait la main de Dieu même dans l'établissement et l'élection de MM. les lieutenants généraux de la sénéchaussée : il était alors admis qu'on pouvait sans cesser d'être un galant homme descendre jusque là. A Grenoble, Lamy trouva dans l'évêque de cette ville, le cardinal Le Camus, un protecteur éclairé. Les supérieurs de l'ordre, redoutant de le voir commettre quelque indiscretion nouvelle, lui avaient interdit d'enseigner la philosophie. Mais le cardinal Le Camus les pria lui-même de révoquer cette interdiction, et, à sa demande, Lamy fut admis dans la chaire de philosophie du collège de Grenoble. Il ne se contenta pas alors de professer : il publia des livres, de bons livres, qui furent très-favorablement accueillis et par les savants et par le public. Il s'abstint toutefois de traiter dans ses premiers écrits quelque question de logique, de métaphysique ou de politique : il n'y revint que plus tard, en l'année 1684, dans ses *Entretiens sur les Sciences* ; mais alors, comme pour s'indemniser d'un long silence, il mit au jour une enthousiaste apologie de Descartes, qu'il appela sans détour et sans mesure *le plus grand de tous les philosophes*, proposa de lui dresser un magnifique monument, et, jaloux d'y contribuer pour sa part en quelque chose, offrit des vers latins qui devaient être gravés sur le socle de la statue.

En cette même année 1684, il y eut à Grenoble un grand événement : le ministre Vignes, abjurant la confession de Calvin, se convertit au catholicisme, et, dans un écrit qu'il rendit public, remercia le P. Lamy d'avoir opéré sa conversion. Deux ans après, Lamy fut rappelé à Paris, et fut placé dans le séminaire de Saint-Magloire ; mais il n'y resta pas longtemps. Ayant violé un des statuts de sa congrégation en ne soumettant pas au général, le P. de Sainte-Marthe, un écrit d'ailleurs un peu libre, il fut exilé dans la ville de Rouen, en l'année 1689. C'est la dernière circonstance que nous ayons à rapporter de la vie du P. Lamy. S'il ne mourut pas en paix avec les thomistes, sa grande renommée le mit du moins à l'abri de nouvelles persécutions. On sait, d'ailleurs, que dans les dernières années du dix-septième siècle les thomistes se virent contraints d'abandonner la poursuite de Descartes et d'employer tous leurs efforts à lutter contre Jansenius.

Les ouvrages du P. Lamy, si nombreux qu'ils soient, méritent tous d'être désignés ici, et même avec quelques renseignements sur ce qu'ils contiennent. Les voici, dans l'ordre où ils furent publiés : *L'Art de parler, avec un discours dans lequel on donne une idée de l'art de persuader*, est le premier en ordre de date des ouvrages du P. Lamy. Il parut d'abord en 1675, in-12, et obtint ensuite au moins huit éditions : il a de plus été traduit en allemand, en italien, en anglais. C'était un livre très estimé

par Malebranche. Bayle, plus désintéressé dans les succès de P. Lamy, l'a lui-même honoré de ses suffrages. Les *Nouvelles Réflexions sur l'Art poétique* furent publiées en 1678. L'année suivante, l'éditeur ordinaire du P. Lamy, André Pralard, livrait au public un autre de ses opuscules : *Traité de Mécanique, de l'Équilibre des solides et des liqueurs*, petit in-12. C'est un abrégé méthodique des démonstrations de Robault et de Gaston Pardies, suivant le jugement porté sur ce livre par le P. Nicéron et par Chrétien Wolff. En 1680 parut le *Traité de la Grandeur en général, qui comprend l'Arithmétique, l'Algèbre et l'Analyse*. Le *Journal des Savants* a plusieurs fois loué cet ouvrage, dont le principal mérite paraît être une remarquable clarté. Il y a plus d'originalité, plus de véritable talent dans l'ouvrage intitulé : *Entretiens sur les Sciences, dans lesquels on apprend comme l'on doit se servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le cœur droit*; Lyon, 1684, in-12. J.-Jacques Rousseau, dans ses *Confessions*, livre VI, nous apprend qu'après avoir lu et relu cent fois cet ouvrage du P. Lamy, il résolut d'en faire son guide. C'est en effet un écrit où abondent les pensées justes et les bons conseils. Il n'y a rien, il est vrai, qu'on recherche moins de nos jours; mais n'est-ce pas assez pour la gloire de cet ouvrage qu'il ait été lu jusqu'à la fin du dix-huitième siècle et qu'il ait produit une si vive impression sur l'esprit de Rousseau? L'année suivante, 1685, vit paraître les *Éléments de Géométrie*, estimés par Leibnitz, et dans lesquels Rousseau, après avoir adopté le P. Lamy comme son maître, étudia cette science sans laquelle, dit Platon, il n'y a pas de philosophe. Nous mentionnerons encore : *Apparatus ad Biblia sacra*; Grenoble, 1687, que l'évêque de Châlons fit traduire en français sous le titre de : *Introduction à la Lecture de l'Écriture Sainte*. Tous les ans Lamy produisait quelque nouvel ouvrage : en 1688 : *Démonstration ou Preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne*, 2 vol. in-12; ouvrage ensuite augmenté par le P. Lamy, et dont la dernière édition a cinq volumes; — en 1689 : *Harmonia, sive Concordia quatuor Evangelistarum*, in-12. Ce dernier livre offre plusieurs conjectures historiques sur lesquelles on a beaucoup disputé; il fut attaqué d'abord par un curé de Rouen, nommé Bulteau. Lamy ayant essayé de justifier ses assertions dans une *Lettre* au P. Fourré, de l'Oratoire, publia cette lettre sans avoir sollicité l'agrément du P. de Sainte-Marthe; ce qui le fit exiler à Rouen. Jean Piénaud, professeur au collège d'Harcourt, et Lenain de Tillemont se joignirent alors aux censeurs de B. Lamy. Celui-ci publia, pour leur répondre : *Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs*; Paris, 1693, in-12. Ayant ensuite rencontré pour adversaires le P. Hardouin, le P. Mauduit, le P. Rivière, le P. Daniel, etc., etc.,

il les réfuta successivement dans six opuscules qui portent le titre commun de : *Suite du traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs*, ainsi que dans les traités suivants : *Réflexions sur le Système de Louis de Léon, et Tractatus de vinculis Joannis-Baptistae, methodo geometris usitata dispositus*. Les derniers ouvrages de Bernard Lamy sont : *Apparatus Biblicus, seu manu ductio ad sacram Scripturam*; Lyon, 1696, in-8°; — *Commentarius in Harmoniam evangelicam*; 1699, 2 vol. in-4°; — *Défense de l'ancien sentiment de l'Église latine touchant l'office de sainte Madeleine*; 1699, in-12; — *Réponse à la lettre de M. Du Chêne*; 1700, in-12; — *Démonstration par laquelle on prescrit la possibilité de l'immolation de l'agneau pascal*; 1700, in-12; — *Introduction à la Lecture de l'Écriture*; enfin, *Traité de Perspective, où sont contenus les fondemens de la peinture*; 1701, in-8°. Telle est la liste des ouvrages du P. Lamy qui ont été imprimés de son vivant. Après sa mort, le P. Desmolets publia *De Tabernaculo Fœderis, De Sancta Civitate Jerusalem et de templo ejus Libri septem*; Paris, 1720, in-fol. C'est un des principaux ouvrages du P. Lamy. Quelques-unes de ses lettres au P. André ont été récemment mises au jour par MM. Mancel et Charma, dans leur édition des ouvrages inédits du P. André. Nous en signalerons une autre, adressée au P. Nicaise, qui est encore inédite. Elle se trouve dans le num. 1968 (3) du supplément Fr., à la Bibliothèque impériale. B. H.

Elles Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclésiastiques*, t. XIX, édit. in-4°. — *Journal de tout ce qui s'est passé en l'innocence d'Angers*; 1678, in-4°. — Vie du P. Lamy, par le P. Desmolets, en tête du *De Tabernaculo Fœderis*. — F. Boullier, *Hist. du Carréisme*, t. II, — B. Bauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 147-168.

LAMY (Dom François), philosophe français, né à Montreseau (diocèse de Chartres), en 1636, mort à Saint-Denis, près Paris, le 4 avril 1711. Il suivit d'abord la carrière des armes, qu'il quitta en 1659, pour entrer dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur les-Fossés. Étranger à toute ambition, sa vie entière s'écoula dans son cloître : il la partagea entre l'étude et la charité. Il poussa cette vertu jusqu'à vendre ses instruments de physique pour en distribuer le produit aux pauvres : c'était assurément le plus grand sacrifice qu'il put faire. Dom Lamy passait en son temps pour le bénédictin qui écrivait le mieux en français; cependant son style est loin d'être exempt de défauts : quelquefois faible, souvent diffus, une certaine affectation y domine. Il réussissait mieux probablement dans la discussion, si l'on doit en croire le résultat d'une conférence qu'il soutint à La Trappe contre l'abbé de Ranoc. Il s'agissait des études monastiques; M<sup>me</sup> la princesse de Guise, duchesse d'Alençon, singulier juge dans un pareil débat, malgré son attachement au fondateur des trappistes, donna le prix de l'éloquence au bénédictin. Le P. Lamy

avait du reste un penchant décidé pour la politique et le paradoxe; aussi eussint-il de chaleureuses discussions contre Malesbranche, Arnauld, Nicole, l'abbé Duguet, Gilbert, Sillery, évêque de Soissons et quelques autres théologiens traduits. On a de lui : *Conjectures physiques sur deux colonnes de nuée qui ont paru depuis quelques années, et sur les plus extraordinaires effets du tonnerre, avec une application de ce qui s'est dit jusqu'ici des trombes de mer, et une nouvelle addition où l'on verra de quelle manière le tonnerre tombe nouvellement sur une église de Logni à imprimer sur une nappe d'azur une partie considérable du canon de la messe*; Paris, 1689, in-12; — *Vérité évidente de la Religion chrétienne*; Paris, 1694, in-12; — *De la Connaissance de soi-même*; Paris, 1694-1695, 6 vol. in-12; avec augmentations, Paris, 1700, in-8°; c'est le principal et le plus estimé des ouvrages de dom Lamy, et celui qui lui attire le plus d'adversaires. Dans son t. III, il avait attaqué le P. Malesbranche au sujet de son *Traité de la Nature et de la Grâce et de son système sur l'Amour désintéressé*. Malesbranche répondit par le *Traité de l'Amour de Dieu*. Lamy ne laissa pas ce nouvel écrit sans réponse, et il ne fit rien moins que l'intervention de ses supérieurs pour faire cesser cette lutte théologique, dans laquelle, on doit le dire, Lamy apporta plus de conviction que de calme. *Le Nouvel Athéisme renversé, ou réfutation du système de Spinoza, tirée pour la plupart de la connaissance de la nature de l'homme*; Paris, 1696, in-12. Bayle, Bossuet, l'abbé Duguet et Voltaire lui-même ont loué cet ouvrage. L'abbé Lenglet-Dufresnoy en a donné un extrait dans sa *Réfutation des erreurs de B. de Spinoza*, etc. 4 Bruxelles, 1731, in-12; — deux *Lettres d'un théologien à un de ses amis sur un libelle qui a pour titre : Lettre de l'abbé ... aux RR. PP. bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, sur le dernier tome de leur édition de saint Augustin*; 1699, in-12. Le roi crut devoir défendre aux bénédictins et aux jésuites de continuer cette dispute, qui menaçait de diviser tout le clergé; — *Les Saints Commencements de l'âme sur son éloignement de Dieu, la tyrannie du corps, premier sujet de pécher*; Paris, 1701, in-12; — *Les Leçons de la Sagesse sur l'engagement au service de Dieu*; Paris, 1703; — *Six Lettres Philosophiques sur divers sujets importants*; Trévoux et Paris, 1703, in-12; — *Les premiers Éléments des Sciences, ou entrée aux connaissances utiles, suivi d'un Essai de Logique, en forme de dialogue*; Paris, 1706, in-12. Cet ouvrage est clair et précis. L'auteur y rejette l'art des syllogismes, comme inutile; il développe surtout avec ordre et netteté les principales idées de Descartes et de Malesbranche; — *Huit Lettres Théologiques et Morales sur quelques sujets im-*

portants; Paris, 1708, in-12. L'auteur y développe l'excellence du culte intérieur sur le culte extérieur; — *L'Incrédulité amenée à la religion par la raison, ou quelques entretiens où l'on traite de l'alliance de la raison avec la foi*; Paris, 1710, in-12; cet ouvrage, devenu rare, est écrit avec force et solidité; l'auteur a eu le talent de rendre sensibles aux esprits, même vulgaires, des matières très-abstraites; — *Lettres Philosophiques sur divers sujets*; in-12; — *Réfutation du Système De la Grâce universelle (de Nicole)*; — *La Rhétorique de Collège traitée par son apologiste (contre Gilbert)*; in-12. Cet ouvrage est assez vil, et les expressions n'en sont pas toujours mesurées. Le sujet de la querelle étoit de savoir « si la connaissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion est d'un grand poids à l'orateur pour exciter celles qu'il veut dans le discours ». Le professeur Poutché avait soutenu l'affirmative; dom Lamy se rangea de son côté contre le rhétoricien Gilbert. On disputa longtemps, et chacun, se flattant d'avoir pour soi la vérité, demeura dans son opinion; — *De la Connaissance et de l'Amour de Dieu (posthume)*; Paris, 1712, in-12. A. L.

DOM TASSIN, *Méthode des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 336. — Dom Mabillon, *Œuvres posthumes*, t. 1<sup>er</sup>, p. 576 et suiv. — Dom Deforis, *Œuvres de Bossuet*, t. X, — Bayle, *Lettres*, p. 877. — Le même, *Biographes Historiques Critiques*. — Marcet, *Le Grand Dictionnaire universel*.

LAMY. Voy. LAMM.

LAMZWEERDE (*Jean-Baptiste*), médecin hollandais, né dans la première moitié du dix-septième siècle. Il étoit docteur lorsqu'il vint pratiquer la médecine à Amsterdam, où il fut, vers 1667, admis au Collège médical. Vers 1683, il abandonna cette ville pour aller remplir à Cologne une chaire de professeur extraordinaire d'anatomie. Repoussant toute nouveauté en philosophie, sous prétexte que les anciens n'avaient rien laissé à faire à leurs successeurs, il déclara une guerre acharnée à Descartes, et se fit, en quelque sorte, un devoir de s'efforcer comme un des plus mortels ennemis de ce novateur. On a de lui : *Explication de la Cause du Mouvement des Muscles*; Amsterdam, 1667, in-12; trad. en flamand du latin de Willis; — *Joannis Sculteti Aruamentarium Chirurgicum, exactum et illustratum*; ibid., 1671, in-8°; Leyde, 1693, in-8°; Amsterdam., 1761, in-8°; la part de l'auteur dans cet ouvrage consiste en cent-trois observations tirées de Pierre de Marchetti, qu'il s'a même pas nommé, ce qui l'a fait accuser de plagiat par Almeloveen; — *Respirationis Swammerdamianæ Exspiratio, una cum anatomia neologica Joh. de Rai*; Amsterdam, 1674, in-8°, fig., où il soutient que l'air s'insinue dans les poumons pour y remplir le vide; — *Œconomia animalis ad circulationem sanguinis breviter delineata*; Gouda, 1682, in-8°; — *Monita salutaria de*

*magna thesaurum et antiquarum usuum confirmata*; Cologne, 1684 et 1688, in-12; — *De Podagra*; ibid., 1686, in-fol.; — *Historia naturæ medicinalis uteri*; Leyde, 1690, in-12, fig., ouvrage où il combat d'absolues préjugés et qui fait beaucoup d'honneur à sa sagacité; — *Examén eucharisticum auriæ Harderianæ apologia*; Francfort, 1689, in-4°. E.

Notamment, Supplém. à Schœr — Sig. 20202020.

LANA (Ludovico), peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, en 1597, mort à Rome, en 1646. Fils d'un père ferrarais, il a été lui-même par quelques auteurs au nombre des maîtres de l'école de Ferrare. On croit qu'il fut élève de Scarsellini; mais il prit pour modèle le Guercin, dont il devint habile imitateur. La plupart de ses ouvrages sont restés dans sa patrie. Son chef-d'œuvre, conservé dans l'église del Voto, et représentant *Modène dévorée de la peste qui la désola en 1630*, est sans contredit un des meilleurs tableaux que possède cette ville, tant pour la force du coloris, le nombre, la variété et l'heureuse disposition des figures, et l'expression des têtes que pour le dessin, qui approche du grandiose et de la perfection des Carraches. On voit que Lana a réussi à imiter la touche du Guercin, tout en vivant à la hardiesse de pose de Tintoret, et en se formant pour le coloris et les airs de visage une manière qui lui est propre. La même église possède un *Christ sur la Croix avec la Vierge, les Saints Femmes et saint Jean*, tableau inachevé de Lana. On voit de lui à la galerie ducale une *Mort de Clorinde*; au musée de Ferrare est une *Mort d'Alphonse* due à son pinceau; enfin, parmi ses autres ouvrages, répandus dans les diverses galeries, on admire surtout certaines têtes de vieillards pleines de majesté et exécutées avec une hardiesse digne des grands maîtres. Lana fut directeur de l'Académie de Peinture de Modène. On a de lui quelques belles eaux-fortes. E. B.—n.

Trabacchi, *Notizie degli Artisti Modenesi*. — Verrini, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Modenesi*. — Scarselli, *Microcosmo della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Sossai, *Modena descritta*.

LANA (François Thérèse), naturaliste et physicien italien, né à Brescia, le 13 décembre 1631, mort le 26 février 1687. Leta d'une ancienne famille, il entra de bonne heure dans la Société des Jésuites, et y fut solennellement admis à Rome, en 1647. Après avoir achevé sa philosophie et sa théologie au collège romain, il alla enseigner les belles-lettres en diverses villes d'Italie. En 1652 il revint à Rome, où il fit quelques expériences de physique avec le père Kircher. En 1656 il professait la rhétorique à Terni. Les magistrats de cette ville, pour le récompenser des succès de son enseignement, lui donnèrent une place dans le conseil municipal. Il les remercia en composant un drame religieux sur le martyre de saint Valentin, patron de Terni. Les sciences l'attiraient pourtant davantage. En 1665, pendant

qu'il professait la philosophie à Brescia, il fit d'importantes observations avec le baromètre sur les montagnes de la Madelaine; trois ans après, il les répéta sur la tour degli Asinelli de Bologne, et, de retour dans le Brescien, il en parcourut les montagnes pour étudier leurs minéraux. Il chercha par des expériences le secret des cristallisations, et il essaya avec du nitre et d'autres sels d'imiter celles de la nature. Vers cette époque il inventa un ussoir pour éviter la perte du grain. Algherotti nous a conservé la description de cet instrument, qui a été perfectionné depuis. S'occupant surtout de physique et de mécanique, il réunît les matériaux d'un grand ouvrage qui devait renfermer tous les principes de la physique, contenir toutes ses découvertes et avoir neuf volumes; il en publia deux seulement; le troisième parut après sa mort; les autres n'ont jamais été imprimés. Lana avait de moins résumés ses recherches dans un *Protonome* publié dès 1670. D'une complexion délicate, souffrant de nombreuses infirmités, le père Lana revint à Brescia après avoir professé les mathématiques à Ferrare; il réunît autour de lui tout ce que sa ville natale possédait d'hommes éclairés et fonda l'Académie des *Filosofici* (*Academia Philosophicorum Natura et Artium*), qu'il présida, mais qui ne fut servécé pas.

On possède un portrait du père Lana, qu'on croit peint par lui-même. Comme plusieurs savants de son temps et de son ordre, le père Lana s'occupa de diverses parties de la science. Il proposa plusieurs machines tant pour l'élevation des eaux que pour d'autres usages; il fit des expériences sur l'accélération et l'impétuosité qu'acquerraient les choses pesantes dans leur chute naturelle; il inventa de nouvelles horloges, fort simples, et enseigna une manière de mesurer la profondeur de la mer; il studia le mouvement des corps projetés, qu'il montra n'être pas parabolique, et s'occupa du jet des bombes, de l'usage des mortiers et des canons. Il en décrivit de plusieurs sortes, et même d'une nouvelle façon avec lesquels on pourrait tirer sans poudre de petits boulets; il corrigea Galilée en plusieurs points relativement au mouvement sur les plans inclinés, et décrivit la vis d'Archimède ainsi que différentes sortes d'horloges. En traitant du mouvement qui procède de l'impétuosité imprimée aux corps mus par un autre mobile, il combattit l'opinion de Copernik sur le mouvement annuel et diurne de la Terre; il la réfuta par neuf démonstrations nouvelles, et il appliqua ces démonstrations à la navigation dans la recherche des longitudes, qu'il enseigna à trouver par plusieurs méthodes. En expliquant le mouvement circulaire, il donna la description de plusieurs nouveaux horomètres singuliers. Il distingua trois sortes de mouvements perpétuels, l'un qui est purement mécanique et artificiel, qu'il regardait comme absolument impossible, et les deux autres qui devaient dépendre en partie de l'art et



en partie de quelque *motion* naturelle et physique pour lesquels il proposait diverses machines et plusieurs inventions. Il imagina en outre une machine pour éteindre les incendies ; une de ses horloges marchait perpétuellement par le sable ; une autre était mue par la diminution de l'huile brûlée dans une lampe. Il proposa quatre moyens de fabriquer des oiseaux mécaniques volant et se soutenant en l'air comme la colombe d'Archytas ou l'aigle de Regiomontanus. Il imagina aussi une barque volante, suspendue à quatre globes composés de lames métalliques, desquels on aurait ôté l'air au moyen d'une pompe pour les rendre plus légers qu'un égal volume d'air atmosphérique. Sturmius parla de cette invention ; Leibnitz fit des calculs à ce sujet et approuva ceux du père Lana ; mais il émit des doutes sur le succès de l'expérience, qui ne fut pas même tentée par le savant jésuite, à cause de sa pauvreté monastique, comme il le dit lui-même ; la même raison et peut-être aussi son état valétudinaire l'empêchèrent de réaliser ses autres inventions, qui se portaient sur tout, même sur la peinture. Il fit encore des expériences sur l'élasticité de l'air, sur les effluves, sur les exhalaisons de la paille, etc. « On peut lui reprocher, dit M. Hoefel, d'être trop proluxe dans ses démonstrations. Il semble croire à la transformation du rubis, du saphir, etc., en diamant. Pour opérer ce phénomène, il conseille l'emploi de la limaille d'acier. On se rappelle sans doute que le manganèse, employé en proportion convenable, jouit de la propriété de décolorer les verres de couleur et de les transformer en un cristal ou une sorte de faux diamant. Sa nouvelle méthode de concentrer l'alcool consiste à faire passer les vapeurs spiritueuses à travers une membrane de vessie de porc ; le phlegme (eau) serait ainsi séparé de l'alcool. Le père Lana n'est pas toujours très-sévère dans le choix de ses propositions chimiques et accorde une créance trop facile aux secrets des alchimistes lorsqu'il rapporte par exemple : *Ex communi aere hydrargyrum sui argentum vivum prolicere* ; et : *Aere vel cuspidate acuto brachia vel crura perforare sine ullo dolore sensu*, etc. »

On a du père Lana : *Rappresentazione di S. Valentino, vescovo, martire et protettore di Terni* ; Terni, 1656, in-4° ; — *Prodomo ovvero saggio di alcune Inventioni nuove, premesso all' arte maestra, opera che prepara il P. Fr. Lana* ; Brescia, 1670, in fol. ; — *La bella Svelata in cui si scuoprono le bellezze dell' Anima* ; Brescia, 1681, in-8° : c'est un ouvrage mystique, dans lequel il compare l'âme qui suit voir ses beautés par les yeux du corps à une reine au balcon, et les plaisirs du corps par lesquels l'âme est enlevée à Dieu, à des philtres amoureux présentés à l'épouse du serviteur pour la porter à l'adultère ; — *Magisterium Naturæ et Artis* ; opus physico-mathematicum P. Fr. Tertii de Lanis, in quo occultiora naturalis

*philosophiæ principia manifestantur*, tome I<sup>er</sup> ; Brescia, 1684 ; tome II, Brescia, 1686 ; tome III, Parme, 1692, in-fol. ; — *Dissertazione sopra la Declinazione dell' Ago calamitato nel paese Bresciano*, publiée dans les *Acta novæ Academicæ Philexoticorum Naturæ et Artis* ; Brescia, 1687 ; — *Reflections concerning the Formation of Crystal* ; dans les *Philosophical Transactions*, n° 83 ; — *Saggio sulla Storia Naturale delle provincia Bresciana*, publié par Christophe Pilati ; Brescia, 1769. L. LOUVER.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana*, tome VIII, p. 216. — *Journal des Savants*, du 9 juillet 1688, n° XXI. — Sturmius, *Collectio Physicum experimentum*. — Leibnitz, *Hypothesis Physica nova*. — *Novæ Mandeliana raccolta d'opuscoli scientifici*, tome XI, p. 77. — F. Hoefel, *Hist. de la Chimie*, tome II, p. 278, 279, 282. — *Dict. de Physique*, art. *Aérostat*.

LA NAUZE (Louis JOUARD DE), érudit français, né le 27 mars 1696, à Villeneuve d'Agén, mort le 2 mai 1773. Admis dans la Société de Jésus, il professa quelque temps les humanités, et se chargea successivement de l'éducation du duc d'Antin et de celle de son fils, mort en 1757. Il fit partie, depuis 1729, de l'Académie des Inscriptions. Modeste autant qu'instruit, il apportait de la clarté et de la précision dans ses travaux, et plusieurs points de la plus haute antiquité furent éclaircis par lui avec beaucoup de pénétration. On a de lui : *Le Directeur des Ames religieuses*, traduit du latin de Louis Blossius ; Paris, 1726, in-18 ; — *Cinq Lettres adressées au P. Soucié sur le système chronologique de Newton et insérées dans les t. V et VI de la Continuation des Mémoires de la Littérature de Salengre* ; — et un grand nombre de mémoires fournis au *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, parmi lesquels nous citerons : *Recherches sur l'Histoire de Héro et Léandre* (t. VII) ; — *Sur les Années de Jésus-Christ* (t. IX) ; — *Sur les Chansons de l'ancienne Grèce* (t. IX) ; — *Histoire du Calendrier égyptien en 3 part.* (t. XIV et XVI) ; — *Deux Dissertations sur Pythagore* (t. XIV) ; — *De la Vie et des Actions de Balbus l'Ancien* (t. XIX) ; — *Mémoire sur la manière dont Pline a traité de la Peinture* (t. XXV) ; — *Le Calendrier romain, depuis les décevirs jusqu'à la correction de Jules César* (t. XXVI) ; — *Sur le Poids de l'ancienne Livre romaine* (t. XXX) ; — *Idée générale de la Géographie d'Hérodote* (t. XXXVI). K.

*Mém. de l'Acad.* — *La France Littéraire*.

LANÇAROTE, navigateur portugais, premier explorateur du Sénégal, vivait au quinzième siècle. Il était écuyer de l'infant don Henrique, et exerçait à Lagos, où il demeurait habituellement, la charge d'*Almozarise*. Sa fortune était assez considérable pour qu'il fit des armements pour son propre compte et que, sous l'impulsion du prince, il donnât l'exemple d'un zèle très-actif. En 1444 nous le voyons partir comme capitaine à la tête de six caravelles. L'armement de ces bâtiments dut lui coûter des sommes considérables, et à en juger par le récit

d'Azurara; ce fut un événement notable dans le port même où avaient lieu fréquemment ces sortes d'expéditions. Lançarote commandait non-seulement en chef, mais il avait décidé les principaux hommes de mer de Lagos à prendre la direction des bâtiments; parmi eux se remarqua surtout Gil Eannez. Bientôt Lançarote atteignit l'île *das Garças*, puis, se dirigeant vers l'île de *Naar*, dans le voisinage du cap d'Arguim, il détacha trente hommes montés sur six chaloupes, qui, opérant leur descente le long de la côte et notamment à Tider, parvinrent à s'emparer de soixante-cinq Maures; ces captifs furent amenés à Lançarote, et leur arrivée lui prouva fatalement, pour les peuples pasteurs de la côte, combien ils étaient peu en mesure de lui résister. Puis il gagna le cap Branco, dirigea lui-même plusieurs attaques de villages, et bientôt la flottille remit à la voile pour rentrer au port de Lagos. Lançarote n'hésita pas à offrir au prince don Henrique ce que l'on appelait alors le *gustat* de la prise, qui se montait en tout à cent quarante-cinq individus. Ces malheureux furent vendus publiquement sur la place de la ville; l'infant présida à ces déplorables transactions.

Après cette expédition, qui commença le commerce régulier des esclaves, Lançarote, que l'infant don Henrique avait créé chevalier, se reposa trois ans; au bout de ce temps, et peut-être alors qu'il était excité par son beau-père Suevo da Costa, alcaide de Lagos, personnage qui avait joué un rôle dans toutes les grandes expéditions européennes du temps, il reprit la mer. En 1447 nous le voyons à la tête d'une flotte de quatorze caravelles bien armées, et au mois d'août il quitte la côte en donnant aux siens pour point de ralliement le cap Branco; les navires ne purent marcher de conserve, et neuf d'entre eux seulement parvinrent au lieu indiqué. Le conseil tenu, il fut décidé que l'on ferait voile pour l'île *das Garças*, où la flotte se grossit de quatre bâtiments. Forte de treize navires, elle se porta sur l'île de Tider, où elle opéra un débarquement. Plusieurs Maures furent faits prisonniers et ces dernières prouesses remplirent d'une telle joie le camp des Portugais, qu'on vit se renouveler sur ce point ignoré de l'Afrique la cérémonie guerrière la plus solennelle qui marquât alors les grandes expéditions; ceux des chefs qui avaient la conduite la plus brillante voulurent recevoir l'ordre de chevalerie, et Suevo da Costa, qui avait combattu à la journée d'Azincourt, fut armé par un brave que l'on appelait Alvaroz de Freitas, celui-là même qui voulait que « le cas échéant, l'on allât jusqu'au Paradis terrestre ». Il est bon de le remarquer en passant, comme un fait qui n'avait pas encore eu lieu, que les Portugais se portèrent durant cette expédition sur le continent; ils s'avancèrent même jusqu'à sept lieues dans les terres et, parvenant à un village que l'on nommait *Tira*, firent de nouveaux prison-

niers : après le partage du butin, une partie de la flotte se dispersa, et Lançarote, résolu à de nouvelles découvertes, prit le parti de pousser jusqu'à la Guinée (1) : il voulait résoudre un grand problème, que se posait l'infant; il prétendait découvrir dans toute son étendue le cours du Nil. Ainsi diminuée, l'expédition continua son voyage, et parvint au delà des deux Palmiers, où s'était arrêté Diniz Dias, et où, à proprement parler, commençait la terre des noirs. La température de l'air, les parfums qu'exhalait le sol, les fruits que l'on se procura firent croire aux navigateurs qu'ils avaient atteint les régions baignées par le fleuve d'Égypte, et bientôt la vue du Sénégal leur persuada que le cours du Nil était découvert : c'était une preuve de plus de l'influence persistante qu'exerçait alors sur les navigateurs la géographie systématique des anciens : selon Pline, le Niger lui-même était un bras du Nil.

C'était beaucoup que d'avoir découvert un fleuve dont le cours arrose trois cent cinquante lieues de terrain : les rives du Canaga virent se renouveler les scènes déplorables qui marquaient partout le passage des Européens : on s'empara de deux jeunes noirs qui plus tard furent instruits par ordre de l'infant. Après diverses aventures, les capitaines avaient l'intention de poursuivre leur voyage le long du littoral; mais les vents contraires firent aborder Gomez Pirez au Cap Vert, où avait déjà été Diniz Dias. Quant à Lançarote, il se dirigea sur l'île de Tider, où, dans une seule escarmouche, il parvint à s'emparer de cinquante-six Maures. De retour à Lagos, il cessa de paraître dans l'histoire des autres expéditions (2) : ce fut Nuno Tristan qui continua ses découvertes le long des côtes du Sénégal. Ferdinand Denis.

Gomez Eanes de Azurara, *Conquista de Guinée*. — João de Barros, *Da Asia*, década 1<sup>a</sup>.

LANCASTER (Sir James), navigateur anglais, mort en 1620. L'un des premiers marins anglais qui pénétrèrent dans la mer des Indes, il mit à la voile de Plymouth le 10 avril 1591, avec trois vaisseaux : il en perdit un dans le canal Mozambique; il visita Ceylan et Sumatra, établit des relations avec les indigènes, et fit beaucoup de mal aux Espagnols et aux Portugais, qui possédaient alors tout le commerce de ces parages. Les combats, les tempêtes, l'insalubrité du climat, le réduisirent à rassembler ce qui lui restait de monde sur un seul vaisseau : il tenta alors de regagner sa patrie (8 décembre

(1) On serait dans l'erreur si l'on supposait que l'une des îles Canaries, connue sous le nom d'*Île de Lançarote*, prit son nom du navigateur portugais. Elle fut désignée ainsi d'après celui de Lancaet Maloyuel, aventurier français, qui vint dans ce pays en 1399, et qui faisait partie de l'expédition de Béthancourt.

(2) On peut supposer, avec quelque raison, qu'il eut un fils ou un frère, nommé João Lançarote, attaché en qualité de secrétaire à la personne de D. Pedro, duc de Gômbre. Ce personnage avait été déclaré infâme à la suite de la bataille d'Alfanobets; il y a à la Bibliothèque impériale une pièce qui le relève de cette condamnation.

1592). Il relâcha dans le golfe de Paris pour y prendre des vivres. Des vents contraires le poussèrent sur une île déserte des Antilles, où il débarqua avec vingt-et-un hommes. Le reste de l'équipage profita de l'absence de son chef pour mettre à la voile, et s'approprier ainsi le butin ramassé dans l'expédition. Tout semblait présager que ce crime resterait ignoré et que Lancaster et ses compagnons, demeurés sans ressources, périraient rapidement de faim et de misère. Il n'en fut pas ainsi ; un navire français recueillit les abandonnés, les conduisit à Saint-Domingue, puis à Dieppe, et enfin Lancaster débarqua à Rye, le 24 mai 1593.

Les mauvais succès de cette entreprise ne découragèrent pas Lancaster : l'année suivante, il conduisit une autre flotte ravager les côtes du Brésil. Il prit et pillà Pernambuco, et revint en Angleterre avec d'immenses richesses. En 1600, la Compagnie des Indes orientales, nouvellement constituée, lui confia sa première expédition. Le célèbre John Davis lui fut donné pour premier pilote. On partit de Torbay, le 18 avril 1601. Lancaster se montra digne de sa mission ; il passa des traités de commerce avec les princes d'Achen, de Sumatra, de Bantam et de Java ; il fonda même des comptoirs sur ces points importants. Le 20 février 1603, il se décida à revenir en Europe, et faillit, cette fois encore, périr dans le golfe de Mozambique. Cependant il gagna Sainte-Hélène y fit radouber ses navires, et le 11 septembre atterrit aux Dunes. La reine le crut chevalier, et dès lors il jouit paisiblement de sa fortune et de la grande considération qu'il avait acquise. Lancaster s'était toujours montré partisan de la croyance d'un passage au nord-ouest de l'Amérique et dans son dernier voyage il avait recueilli des documents précieux à l'appui de cette opinion. L'expérience d'un marin si consommé fut décisive pour encourager de nouvelles recherches ; aussi, plus tard, Baffin donna-t-il le nom de *Lancaster's Sound* à la baie qu'il découvrit par 74° lat. nord. Les voyages de sir Lancaster ont été insérés dans les recueils d'Hackluyt et de Purchas.

Alfred de LACAZE.

Hackluyt, *The principal Navigations, etc.*, t. III. — Purchas, *Pilgrimages*, t. I. — Rose, *Biographical Dictionary*.

LANCASTER (*Nathaniel*), poète anglais, né dans le Cheshire, en 1700, mort en 1775. Il était recteur de Stamford-rivers, près d'Ongar, dans le comté d'Essex. Le comte de Cholmondeley, son protecteur et son ami, l'introduisit dans le grand monde. Il y brilla par son esprit ; mais une certaine paresse l'empêcha de se faire parmi les écrivains du temps une place digne de son mérite. Il passa ses dernières années dans la retraite, et composa divers ouvrages que par son testament il ordonna de brûler. On a de lui : *Essay on Delicacy* ; 1748 : agréable poème, qui a été inséré dans les *Fugitive Pieces* de Dodsley ; un sermon intitulé : *Public Virtue, or the Love*

*of our country* ; 1746 ; in-4°, et un poème anonyme publié sous ce titre : *The old Serpent, or Methodism triumphant*, in-4°. Z.

*Gentleman's Magazine*, vol. LIV. — Hall, *Select Letters*, t. I, p. 7 ; II, p. 132. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LANCASTRE ou LANCASTRE (*Edmond le Bossu*, comte DE), fils puîné de Henri III, roi d'Angleterre, et d'Éléonore de Provence, né à Londres, en 1245, mort à Bayonne, en 1296. En 1253 il fut investi, au nom du pape, de la souveraineté future du royaume de Sicile. Il avait alors huit ans, et portait le nom de comte de Chester, auquel son père ajouta un peu plus tard celui de comte de Derby, et enfin de comte de Lancastre. Henri lui conféra en même temps les nombreuses propriétés conquisées sur la famille des Montfort. Ainsi furent posés les fondements de la première maison de Lancastre. Le comte de Lancastre partit pour la croisade en 1269, et revint en 1271. Il se trouvait en Angleterre à l'époque de la mort de son père, en 1272, et la fidélité qu'il montra à son frère aîné, Édouard I<sup>er</sup>, alors absent, lui valut de la part de ce prince de nombreuses marques de faveur. En 1293, à la suite d'un sanglant engagement entre des marins anglais et des Normands, sujets du roi de France, le parlement de Paris cita Édouard à comparaître. Le roi d'Angleterre envoya son frère à Paris pour y négocier un accommodement avec le roi de France Philippe le Bel. Le 1<sup>er</sup> janvier 1294 fut conclu un traité secret par lequel le duché de Guienne devait être remis au roi de France, qui promit de le restituer au bout de quarante jours. Le parlement rejeta la citation faite à Édouard. A l'expiration des quarante jours, le comte de Lancastre rappela à Philippe le Bel ses engagements, et ne put rien obtenir. « Philippe, dit Lingard, vint dans son parlement, réfutula les arguments des avocats d'Édouard ; et quoique la citation eût été retirée, il prononça un jugement contre Édouard pour défaut de comparution. Tel est le rapport fait par Edmond lui-même et inséré dans les *Acta de Rymer* ; il paraît que la substance en est exacte, d'après les récits des historiens français qui, en rapportant la cession de la Guienne, ne peuvent dire à quelle occasion elle eut lieu. » Ce manque de foi de la part de Philippe amena la guerre, et le comte de Lancastre fut chargé de reconquérir la province qu'il avait imprudemment cédée. Il débarqua en Guienne en 1295. Après quelques succès, il fut atteint d'une maladie violente, et mourut presque subitement. Le comte de Lancastre avait été marié deux fois ; il n'eut pas d'enfants de sa première femme, Aveline, fille de Guillaume, comte d'Albemarle. Il laissa de sa seconde femme, Blanche d'Artois, reine douairière de Navarre, trois fils : *Thomas, Henri, Jean*, et une fille. Z.

Dugdale, *The Baronage of England*. — Rymer, *Acta*, t. II, 619-620. — Lingard, *History of England*, c. xvi.

LANCASTRE (*Thomas*, comte DE), fils aîné du précédent, né vers 1275, mis à mort, le

23 mars 1322. Comte garsais du roi d'Angleterre Édouard II, premier prince du sang, héritier des trônes allemands de son père, Thomas de Lancastre seigneur et comte sa puissance et ses richesses en épousant, en 1311, Alica, fille unique de Henry de Lacy, comte de Lincoln. Il possédait à la fois les cinq comtés de Lancastre, de Lincoln, de Leicester, de Salisbury et de Derby. Lorsque les barons anglais se considérèrent, en 1312, contre Gaveston, favori d'Édouard II, ils choisirent pour chef le comte de Lancastre. A la nouvelle du danger qui le menaçait, Gaveston s'enferma dans le château de Scarborough, où l'armée des barons l'assiégea bientôt. Il se rendit, et malgré une capitulation qui lui assurait la vie sauve, les chefs des confédérés le condamnèrent à mort. Il fut décapité le 19 juillet en présence du comte de Lancastre. « Les annales du royaume, dit Lingard, ne formaient aucun exemple d'une pareille exécution depuis la conquête. Ceux qui l'ordonnèrent le regardant eux-mêmes comme une expérience très-hazardée, et c'est pour cette raison qu'ils avaient conduit le vicéme dans un lieu voisin à la juridiction du comte de Lancastre, qui, par sa grande puissance et par sa parenté avec le roi, sembla à l'abri de tout danger. Mais ils se trompèrent, et la mort de Gaveston fut vengée dans la suite par celle de son persécuteur. » Les confédérés arrachèrent à Édouard II le pardon de leur acte; mais, craignant que l'amnistie ne fût pas observée, ils restèrent en armes et refusèrent de se joindre à l'expédition que le roi convoquait contre les Écossais. Des séaux qui pendant plusieurs années ravagèrent l'Angleterre, la peste et la famine, portèrent au comble le mécontentement public, et Édouard fut forcé de mettre à la tête de l'administration le meurtrier de son favori. Le 3 mai 1316, le comte de Lancastre accepta la place de président du conseil, aux trois conditions suivantes, qui sont enregistrées dans les *Rôles du parlement* : il lui serait permis de se retirer si le roi refusait de suivre son avis; rien d'important ne serait fait sans qu'il eût été consulté; les conseillers intimes seraient congédiés par l'ordre du parlement. Ces précautions témoignaient du peu de confiance de Lancastre envers le roi, et la lutte recommença bientôt; elle se termina momentanément par le traité de Leek, le 9 août 1318. Un nouveau favori du roi, Hugues Spenser, que Lancastre lui-même avait placé auprès d'Édouard, ne tarda pas à exciter la jalousie des barons, qui réclamèrent l'assistance de Lancastre. Le 28 juin 1320, une convention fut signée par laquelle le comte et les seigneurs s'engagèrent mutuellement à poursuivre les deux Spenser, père et fils. Les confédérés commencèrent par piller les domaines des deux Spenser, et demandèrent leur bannissement. Le roi céda encore, et attendit avec impatience le moment de se venger. Un incident inattendu lui en fournit l'occasion. La femme d'un des

confédérés, lady Balflemora, refusa de recevoir la reine dans son château, et le roi demanda réparation d'une injure que réprovait sévèrement l'opinion publique. Lancastre, dont la popularité était déjà sur la décline, eut le tort de soutenir une mauvaise cause, et le tort non moins grave d'appeler à son secours les Écossais, les ennemis les plus redoutables de l'Angleterre. Édouard, averti de cette alliance, marcha, au mois de janvier 1322, contre les confédérés, déjà maîtres de Gloucester. A l'approche de l'armée royale, le comte de Lancastre se retira vers le nord; mais, avant d'avoir rejoint ses auxiliaires écossais, il fut enveloppé et forcé de se rendre. Édouard, qui n'avait oublié ni la mort de Gaveston ni l'exil de Spenser, résolut de faire un exemple. Le 23 mars, à Pontefract, le comte de Lancastre comparut devant le roi et plusieurs comtes et barons du parti royal. « Comme il ne pouvait y avoir aucun doute sur sa culpabilité, dit Lingard, on lui déclara qu'il était inutile de parler pour sa défense; et il fut condamné, comme traître, à être traité, pendu et décapité. En considération de son extraction royale, Édouard retrancha la partie ignominieuse du supplice; mais les assistants et les exécuteurs de la justice, pour faire preuve de loyauté, accablèrent d'outrages le malheureux condamné. Il fut conduit au lieu de l'exécution sur un petit cheval gris sans bride; un frère prêcheur qui l'avait confessé marchait à ses côtés; pendant la route, on lui jeta de la boue et on l'insulta en l'appelant *roi Arthur*, nom qu'il avait pris dans sa correspondance avec les Écossais. « Roi du ciel, s'écria-t-il, accorde-moi merci; car le roi de la terre m'a abandonné. » Le cortège s'arrêta sur une éminence hors de la ville, et le comte s'agenouilla, le visage dirigé à l'est; mais on lui ordonna de le tourner vers le nord, afin de regarder du côté où se trouvaient ses amis; et comme il était dans cette position, sa tête fut tranchée par un exécuteur de Londres. » Ainsi périt ce grand rebelle, qui, par ambition personnelle plus que par dévouement au bien public, continua la lutte des seigneurs contre la royauté, et défendit les franchises obtenues sous Jean sans Terre. Le peuple resta fidèle à la mémoire du comte de Lancastre, et Édouard II regretta de l'avoir fait mourir. Le jugement prononcé contre lui fut annulé en 1327, et Édouard III, sur la proposition du parlement, demanda sa canonisation à Rome. Le pape refusa. Le comte Thomas de Lancastre ne laissa pas d'enfant. Z.

*Rymr. Acta*, III, 287-228; 404-418; 646-698; 907-910. — *British Parliament*, I, 288, 289; III, 268, 269. — Knighton, *Compiatio de event. Anglia*. — Lingard, *History of England*, c. XVII.

LANCASTRE (*Henri*, comte de), né vers 1281, mort en 1345. Il s'appela d'abord *comte de Leicester*, et succéda au titre mais non aux biens de son frère. Il ne joua qu'un rôle secondaire dans les événements qui aboutirent à la chute et à la mort des deux Spenser (voy. ISABELLE DE FRANCE). Les vainqueurs lui restituèrent les do-

maines conquisés sur son frère, et lui consièrent la garde de leur captif Édouard II. L'attention qu'il mit à adoucir les souffrances de son prisonnier ne s'accordant pas avec les intentions de la reine et de Mortimer, on le lui retira pour le confier à Jean de Maltravers. Lancastre ne prit aucune part au meurtre d'Édouard, et il se mit bientôt en hostilité ouverte avec les deux instigateurs du crime, Isabelle et son amant Mortimer. Mais, malgré l'autorité que lui donnait son titre de président du conseil et de gardien du roi, il dut plier devant le favori en 1328. Il demanda pardon en présence des deux armées, et s'engagea « à ne faire ni faire aucun mal ou injure au roi, aux deux reines ou à toute autre personne élevée ou de basse classe, de leur conseil ou de leur maison ». Sa faiblesse ne l'empêcha pas d'être emprisonné en 1330, par l'ordre de Mortimer. Il fut remis en liberté l'année suivante après la chute du favori, et n'eut plus de part aux affaires publiques. Il laissa un fils et six filles.

Z.

Rymer, *Acta*, IV, 290-296. — *Revue Parisienne*, II, 22. — Knighton, *Compl. de l'histoire d'Angleterre*. — Lingard, *History of England*, c. XVII, XVII.

**LANCASTRE** (*Henri*, comte de DERBY et duc DE), fils du précédent, né vers 1310, mort en 1362. Il fit ses premières armes dans la guerre contre les Écossais, et reçut d'Édouard III, en 1337, le titre de *comte de Derby*. La même année il fut chargé de reprendre l'île de Cadsand, où les Français avaient mis garnison et qui gênait les communications de l'Angleterre avec la Flandre. Il débarqua dans l'île avec six cents hommes d'armes et deux mille archers, et culbata l'armée ennemie. Il fut blessé dans l'action, et eût péri sans le secours de son plus vaillant lieutenant, Gautier de Manni (1). Les vainqueurs s'emparèrent de l'île de Cadsand, qu'ils pillèrent et incendièrent, le 10 novembre 1337. En 1339 il accompagna Édouard dans la campagne de Flandre, et assista en 1340 à la bataille de L'Écluse, où la marine française fut détruite. En 1342 il eut le commandement d'une armée contre les Écossais, et en 1344 il fut envoyé en Espagne pour traiter avec Alphonse XI, roi de Castille. Au retour de sa mission, il fut nommé lieutenant du roi d'Angleterre en Aquitaine, et débarqua à Bayonne, le 6 juin 1345. Il réunit à ses Anglais la noblesse de la Gascogne et les milices de Bordeaux, et marcha sur Bergerac, où commandait le comte de L'Île-Jourdain, lieutenant du roi de France, Philippe VI, en Périgord, Limousin et Saintonge. « On vit dès la première rencontre, dit M. Henri Martin, toute la supériorité des archers anglais : les pauvres *bideaux* ou fantasins mal armés qu'avait ramassés le comte de L'Île-Jourdain furent balayés en un moment par les terribles *sagettes* (flèches) des ennemis, se

rejetèrent sur les gens d'armes et portèrent le désordre parmi eux ; les faubourgs de Bergerac furent enlevés de vive force. L'Île-Jourdain et ses gens d'armes défendirent bravement la ville ; mais, Derby ayant mandé de Bordeaux des nefs et harques pour donner l'assaut par terre et par eau, L'Île-Jourdain dut évacuer Bergerac et se retirer dans La Réole (26 août). Derby accorda merci aux habitants, reçut leur serment de féauté, au nom du roi son seigneur, et poussa vigoureusement sa pointe dans le Périgord, l'Agenais et la Lomagne..... Puis il vint se reposer à Bordeaux. » Les barons d'Aquitaine profitèrent de sa retraite pour assaillir le château d'Auberoche en Périgord, où le comte de Derby avait mis garnison. Le général anglais avec Gautier de Manni accourut, et mit l'armée franco-gasconne en pleine déroute, le 23 octobre 1345. Cette victoire valut aux Anglais tout le pays entre la Garonne et la Charente, excepté quelques places fortes comme Périgueux et Blaye. Si l'on en croit Froissart, Derby et Manni honorèrent leurs succès par leur humanité. Effrayé des avantages des Anglais, Philippe VI fit les plus grands efforts pour y mettre un terme. Il réunit dans Toulouse en 1346 « une armée de plus de cent mille hommes de têtes armées », dit Froissart. Le duc de Normandie, qui commandait cette armée, reprit Angoulême, Saint-Jean-d'Angely, et mit le siège devant la ville d'Aiguillon, défendue par Manni et Pembroke ; mais la bataille de Crécy (août 1346) le força de ramener ses troupes dans le nord, et de livrer le midi au comte de Derby, qui avait pris depuis la mort de son père le titre de *comte de Lancastre*. Les Anglais s'avancèrent jusqu'à la Loire, et revinrent à Bordeaux avec un immense butin. Le comte de Lancastre alla ensuite rejoindre Édouard devant Calais, et repoussa, le 27 juillet 1347, l'attaque de Philippe contre les lignes anglaises. Il fut un des premiers chevaliers de la Jarretière, et reçut, en 1352, le titre de *duc de Lancastre*. Il partit la même année pour la croisade ; mais il n'alla pas même jusqu'en Terre Sainte. La guerre entre la France et l'Angleterre recommença en 1356. Le duc de Lancastre, qui guerroyait en Bretagne contre le parti de Charles de Blois, envahit la Normandie, mais il évita de se mesurer contre les forces supérieures du roi de France Jean. Dans les années suivantes, il administra la Bretagne pour Édouard et Jean de Montfort. D'après Froissart, il décida par ses instances le roi d'Angleterre à faire la paix, qui fut conclue à Bretigny en 1360. Il mourut de la peste deux ans après ce traité, ne laissant que deux filles. Avec lui finit la première maison de Lancastre. Une de ses filles, *Blanche*, mariée à Jean de Gand, comte de Richmond, troisième fils d'Édouard III, fut la tige de la seconde maison de Lancastre. Z.

(1) Manni dans les éditions de Froissart. Mais le vrai nom est Manni ou Manu. Voy. A. Le Beau, *Dissertation sur le Siège de Calais*.

Froissart, *Chroniques*, 68-70, 216-241, 280-286. — Rymer, *Acta*, t. IV et V. — Knighton, *Compilation*. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. V, LXXX et XXX.

**LANCASTRE** (*Jean de Gand*, duc de), gendre du précédent, et troisième fils d'Édouard III et de Philippa de Hainaut, naquit à Gand, en 1339, et mourut en 1399. Il épousa en 1359 Blanche, fille de Henri de Lancastre, et succéda au titre de son beau-père en 1362. Il suivit le prince de Galles en Espagne, et se signala à la bataille de Najara (1367), qui remplaça Pierre le Cruel sur le trône de Castille. Après la seconde déchéance et la mort de ce prince, le duc de Lancastre, qui avait perdu, en 1369, sa première femme, épousa en 1370 la fille aînée de Pierre le Cruel. Il prit en même temps le titre de *roi de Castille et de Léon*. Ses prétentions irritèrent le véritable roi de Castille, Henri de Transtamare, qui s'allia étroitement avec le roi de France. En 1370, le comte de Lancastre conduisit quelques troupes à son frère, le prince Noir, qui lutait péniblement contre les forces du roi de France et l'insurrection des Aquitains, et au mois de janvier suivant il reçut du prince le commandement de l'armée anglaise et le gouvernement de la Guienne. Se trouvant trop faible pour agir, il alla chercher du secours en Angleterre au printemps de 1372. Une grande expédition préparée contre la France fut dispersée par la tempête, et Lancastre remit à l'année suivante ses projets d'invasion. Vers la fin de juillet 1373, il débarqua à Calais, et pénétra en Artois. Charles V et ses prudents lieutenants, du Guesclin et Clisson, se firent sur la défensive, et nul corps d'armée ne barra le chemin aux Anglais, qui franchirent successivement la Somme, l'Oise, l'Aisne, la Marne, l'Aube, la Seine, gagnèrent la haute Loire et se dirigèrent vers la Guienne par l'Auvergne et le Limousin, ravageant tout sur leur passage, et harcelés par les habitants et des corps détachés de l'armée française. « Les Anglais n'eurent mie toutes leurs aises en ce voyage », dit Froissart. Un automne froid et pluvieux les acheva, et le duc de Lancastre n'atteignit la Dordogne qu'avec les débris de son armée. Sur trente mille chevaux de selle ou de trait, débarqués à Calais, « les Anglais n'en purent pas mettre à Bordeaux six mille, dit Froissart, et bien avoient perdu le tiers de leurs gens et plus. On voyoit de nobles et illustres chevaliers, qui avoient de grands biens dans leur pays, se traîner à pied, sans armure, et mendier leur pain de porte en porte, sans en trouver. » Cette campagne désastreuse mit le duc de Lancastre hors d'état de rien entreprendre, et en 1374 il retourna en Angleterre pour n'être pas témoin de la perte de l'Aquitaine. Une trêve d'un an fut signée en juin 1375. Les Anglais ne gardèrent de leurs conquêtes que Calais. Il en résulta une vive impopularité pour le duc de Lancastre, que la maladie de son frère aîné et l'âge avancé de son père avaient autorisé à prendre les rênes de l'administration. Le prince Noir, qui se mourait et qui redoutait pour son fils Richard, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, la puissance de Lancastre, appuya l'opposition des communes,

qui réclamèrent énergiquement et obtinrent l'éloignement du duc. La mort du prince Noir (8 juin 1376), enleva toute force aux représentations des communes; le parlement fut dissous, et le duc de Lancastre reprit la première place dans l'administration. Il se servit de son pouvoir pour protéger Wycliffe contre la justice ecclésiastique et une émeute populaire. Édouard III mourut peu après (juin 1377), et Richard, son petit-fils, âgé de onze ans, lui succéda sans opposition. Le premier parlement du nouveau roi se composa en grande partie d'ennemis du duc de Lancastre, et, au lieu de conférer la régence à ce prince seul, il se contenta de lui donner place dans le conseil. La trêve avec la France était rompue; le duc de Lancastre conduisit, en 1378, une armée contre Saint-Malo, dont il ne put s'emparer, et revint en Angleterre à l'approche de l'hiver, sans avoir rien fait. Cet échec augmenta encore son impopularité, et une formidable insurrection, dirigée principalement contre lui, éclata dans l'été de 1381. Les rebelles qui avaient pris pour mot d'ordre « Le roi Richard et les communes », mais qui prétendaient détruire l'aristocratie (voy. RICHARD II), obtinrent d'abord des succès, et pillèrent plusieurs palais de Londres, entre autres celui du duc de Lancastre; mais, découragés par la mort de leur chef Tyler, ils se dispersèrent. Le duc de Lancastre était à cette époque sur les frontières d'Écosse, occupé à négocier avec les Écossais. Craignant d'abord que le roi ne fût d'accord contre lui avec les rebelles, il se retira à Édimbourg. Il ne tarda pas à être rappelé honorablement par son neveu. De graves soupçons s'élevèrent de nouveau dans l'esprit du roi contre le duc; tandis que celui-ci se trouvait sur le continent pour négocier une prolongation d'armistice avec la France, un de ses agents fut étranglé par Jean Holland, frère utérin du roi. Lui-même aurait été arrêté au retour s'il ne s'était réfugié dans son château de Pontefract. La guerre civile allait éclater lorsque la princesse de Galles, mère de Richard, parvint à réconcilier le jeune roi et son oncle en 1385. Vers le même temps, le roi de Portugal, Jean I<sup>er</sup>, sollicita les secours du duc de Lancastre contre leur ennemi commun, le fils et l'héritier de Henri de Transtamare. Le duc accueillit avec plaisir un projet qui pouvait le placer sur le trône de Castille, et Richard, charmé de trouver un prétexte d'éloigner son oncle, lui prodigua les ressources de l'Angleterre. L'hiver se passa en préparatifs, et le 6 juillet 1386 une flotte emportant une armée de vingt mille hommes fit voile pour l'Espagne. Le duc débarqua à La Corogne, conquit la Galice et fit sa jonction avec le roi de Portugal, qui, pour mieux cimenter leur alliance, épousa Philippa, fille aînée du duc de Lancastre et de sa première femme. La seconde campagne fut malheureuse, et le duc termina la lutte en mariant une de ses filles, Catherine, avec don Enrique, fils du roi d'Espagne. Il reçut de plus, pour prix de sa resou-

ciation au trône, deux cent mille couronnes et une annuité de cent mille florins. L'absence de Lancastré servit mal Richard, qui fut exposé aux projets ambitieux d'un autre de ses oncles, le duc de Gloucester. Lancastré, au retour, réconcilia le roi avec Gloucester. Richard, comme récompense, lui permit d'épouser une femme de petite noblesse, Catherine Rouet, dont il avait plusieurs enfants. Ces enfants furent légitimés sous le nom de *Beaufort*. Lancastré obtint peu après le souveraineté de la Gaucenne; mais il ne put faire reconnaître son autorité des Gascons, et la donation fut révoquée. Pour le dédommager, le roi créa en 1297 le comte de Derby, son fils aîné, duc de Hereford, et fit marquis de Somerset un autre de ses fils. — Le duc de Lancastré avait été marié trois fois. De son premier mariage avec Blanche de Lancastré il eut deux filles : 1<sup>o</sup> *Philippa*, mariée à Jean de Portugal; 2<sup>o</sup> *Elisabeth*, mariée à Jean Holland, comte d'Exeter; et un fils, *Henri*, d'abord comte de Derby, puis duc de Hereford et enfin roi sous le nom de Henri IV; de sa seconde femme, Constance, il eut une fille nommée *Catherine*, qui épousa Enrique ou Henri III, roi de Castille; de Catherine Rouet, il eut une fille, *Jeanne*, mariée au comte de Westmoreland, et trois fils : *Jean de Beaufort*, comte et marquis de Somerset; *Thomas de Beaufort*, duc d'Exeter; *Henri de Beaufort*, cardinal de Winchester. Henri, duc de Hereford, succéda aux titres et biens de son père. Avec lui commença cette grande lutte des maisons de Lancastré et d'York, qui agita l'Angleterre pendant le quinzième siècle (voy. HENRI IV).

Z.

Protesart. *Chroniques*. — *Chroniques de Saint-Denis*. — *Roiul. Parlem.*, II, III. — *Rymer, Acta*, V, VI. — *Walsingham, Historia brevis*. — *Dom Lobineau, Histoire de Bretagne*, t. XII. — *Emma Roberts, Memoirs of the royal houses of York and Lancastré*.

LANCASTRE (Dona Felippa de), reine de Portugal, fille du précédent morte le 18 juillet 1415. Son père se croyant des droits à la couronne de Castel, débarqua en 1386 à la tête d'une flotte puissante dans la Galice. Il passa en Portugal, et joignit ses forces à celles de João 1<sup>er</sup>, grand-maître de l'ordre d'Avis, auquel le peuple venait de décerner la couronne. Il annonçait avec lui ses deux filles Catherine et Felippa; le jeune souverain admira la beauté de cette dernière princesse, et fut surtout touché de ses vertus. La discipline ecclésiastique ne lui permettait pas néanmoins de l'épouser immédiatement : pour contracter ce mariage, il dut se faire relever des vœux qu'il avait prononcés comme grand-maître de l'ordre d'Avis. Le pape Urbain VI ayant accordé les dispenses nécessaires, Jean 1<sup>er</sup> de Portugal épousa solennellement à Porto la nièce du roi d'Angleterre, un samedi 2 février de l'année 1387. Jamais union avec une princesse étrangère ne fut plus honorable que celle-ci pour le Portugal. Dona Felippa transmet ses hautes qualités aux nombreux enfants qu'elle eut de son mariage, et qui illus-

trèrent la maison d'Avis. On ne saurait oublier qu'elle fut la mère de don Henrique, surnommé *le Navigateur*, de ce don Pedro d'Alfarrobeira, que les chroniqueurs de temps qualifient « d'homme presque divin (*homem quasi deus)* », et enfin de cet héroïque infant don Fernand, qui mourut dans les fers, pour conserver à son pays une cité qu'en regardait alors comme la clef de l'Afrique. Dona Felippa avait vingt-huit ans lorsqu'elle épousa don João. Elle perdit ses deux premiers nés, Dona Branca et don Alfonso. Don Duarte (Édouard), qui monta sur le trône et qu'on a surnommé parfois *le Roi éloquent*, lui dut cet esprit d'équité, cet amour persévérant pour les lettres, qui lui assignent un rang distingué dans l'histoire du Portugal. A l'époque où cette reine, à l'esprit viril et tendre à la fois, s'occupait avec tant de sollicitude du développement de ces nobles intelligences, le cour de Lisbonne offrait un assemblage de lumières et de vertus privées qu'on ne rencontrait dans aucun autre pays. Jamais chez dona Felippa l'affection maternelle ne prédomina au point qu'elle pût mettre en oubli l'honneur du pays, même quand elle pouvait redouter quelque grand péril pour ses fils. Lorsque l'expédition pour Ceuta fut résolue, elle fut la première à en préconiser les immenses résultats et à combattre que les jeunes princes aillent s'y former aux vertus guerrières, qui méritaient à l'un d'eux le titre de chevalier. Elle ne put jouir, toutefois, de la gloire qui couronna les premiers efforts des infants : la flotte qui devait les conduire en Afrique allait mettre à la voile, lorsqu'elle se sentit atteinte de la peste répandue alors dans la Péninsule. En vain le roi lui offrit-il d'ajourner son départ, dont le but d'ailleurs était cédé à tout le monde, elle ne voulut jamais consentir à un pareil retard. On affirme même qu'animée d'un esprit prophétique elle pressa le départ de l'armada, disant que les conquêtes réservées cette fois aux armes portugaises n'étaient que la faible début de la gloire dont la nation allait se couronner. Déjà attaquée par la maladie, dona Felippa avait quitté Lisbonne, et s'était fait transporter dans le bourg de Sacavem. Ce fut là qu'elle vit pour la dernière fois don João : ce prince ne se sentit pas la force d'assister à ses dernières angoisses; il la quitta en versant des larmes abondantes, et se retira plein de deuil à Albas Vedros. La reine expira la veille du jour où la flotte devait mettre à la voile pour Ceuta. Elle fut enterrée à Batalha.

Ferdinand Denis.

José Soares de Byles, *Memorias para a historia do Rey don João 1<sup>o</sup>*. — Barbosa, *Catalogo das Rainhas*. — Schaeffer, *Hist. de Portugal*. — Souza, *Historia genealogica*. — *Retratos e Elogios dos varões e damas*.

LANCASTRE (Dona Felippa de), religieuse et poète portugaise, petite-fille de la précédente, née à Coimbra, en 1437, morte à Odivellas, le 11 février 1493. Elle était fille du duc de Coimbra don Pedro d'Alfarrobeira. Au milieu des malheurs qui vinrent assaillir sa famille, elle de-

manda au cloître la paix qu'elle ne put rencontrer à la cour. Retirée au monastère d'Odivellas, elle traduisit du latin en portugais : *O Livro do Menosprecio do Mundo* de S. Laurent Justinien; elle fit suivre ce volume d'un ouvrage écrit en français : *Le Livre des Evangiles, suivi d'homélies pour tous les jours de l'année*, dont elle donna une version latine. Elle écrivit aussi en portugais des poésies fort supérieures à celles qu'on faisait alors, et qui rappellent un peu, par leur caractère passionné, celles de sainte Thérèse; elles n'ont jamais été imprimées; *L'Agriologia Lusitana* en donne un fragment. Dona Felippa, qui portait le titre de *recolhida* (recueillie), ne s'était pas complètement détachée du monde; toutes ses affections s'étaient portées sur un prince de sa famille; elle avait adopté, pour ainsi dire, l'enfant Alfonso, fils de Jean II, qui était destiné à monter sur le trône; elle entourait ce jeune prince de soins inspirés par la plus vive sollicitude. Lorsqu'un accident imprévu l'eut privé de la vie, sa tante ne fit plus que languir, et pour nous servir des expressions d'une religieuse, sa contemporaine, elle « s'endormit doucement au Seigneur ». Sa mémoire est encore en vénération à Odivellas; on y montrait naguère un livre d'un haut prix, qui prouvait combien la royale recluse avait su varier ses études. Ce livre était un évangélaire orné de peintures charmantes, exécutées toutes par la princesse. Ferd. Derya.

Cardoso, *Agriologia Lusitana*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Souza, *Historia da Geologia*.

LANCASTRE (D. João da), écrivain portugais, né en 1501, mort à Coimbra, le 22 août 1571. Il descendait de la famille royale, et avait pour père le dom Jorge, auquel Jean II destinait la couronne au préjudice d'Emmanuel; on le crut premier duc d'Aveiro et marquis de Torre-Novas. Il fut choisi pour accompagner de Castille en Portugal la fille de Charles Quint, lorsqu'elle dut épouser son cousin. Il fonda deux convents de chartreux dans la montagne d'Arrabida. Marié à dona Juliana de Lara, il eut d'elle plusieurs enfants, dont l'aîné fut tué à la bataille d'Alcázar Kebir. On a de dom João de Lancastre un livre devenu rarissime : *Palacio de Christo tirado dos quatro Evangelistas*; Liabonne, Luis Rodriguez, 1542, in-4°. C'est simplement une traduction latine du livre de Crispoldo Reslino, écrit en italien. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

LANCER (George), peintre anglais, né le 24 mars 1802, à Little-Easton, près de Colchester, exella dans la production des fruits, des fleurs et de la nature morte. Il est élève de H.-R. Haydon. Ses débuts l'encouragèrent à persister dans un genre où il n'avait pas de rivaux; depuis vingt ans, M. Lancer envoie aux expositions anglaises des tableaux de fruits qui sont recherchés par les plus riches amateurs. On cite particulièrement de lui de très-beaux tableaux de nature

morte, tels que le *Combat de héros* et *Le Paon inanimé*, et plusieurs tableaux de genre historique, entre autres, *Mélancthon doutant pour la première fois de l'Eglise*, œuvre qui remporta le prix décerné par l'académie de Liverpool en 1836, et *Le maréchal de Biron s'entendant reprocher sa trahison par sa sœur*. *Le Sénéchal* est une de ces toiles les plus estimées de M. Lancer. — *La Chasse au Sanglier*, de Valasquez, que l'on voit à la Galerie nationale, est en grande partie l'œuvre de M. Lancer, qui dut reprendre ce tableau à la suite d'un accident dont il avait souffert au rentoilage. Les œuvres de cet artiste se recommandent par une composition harmonieuse, une couleur pleine d'éclat, et une exécution d'un fini tellement minutieux que parfois l'effet général en est amoindri. Au jugement des Anglais elles peuvent soutenir la comparaison avec les meilleures productions de l'école hollandaise. Il y en avait quatre à l'exposition de Paris : *Des Fruits*; *un Singe coiffé d'une toque rouge*; *La Coquette du village*; et un singulier tableau intitulé : *La Vie et la Mort*, représentant, d'une part, des canards sans vie et des œufs frais, et, de l'autre, des carpes pâmées et des poissons rouges dans un bocal. E. COTTENET.

*The Art Journal*, 1857. — *Men of the Time*, 1857. — *Max. du Camp*, *Les Beaux-Arts à l'Exposition*.

LANCER (Adolphe-Etienne), architecte français, né à Littry (Calvados), le 3 août 1813. Il débuta sous les auspices de M. Visconti, fonda, en 1847, le *Moniteur des Architectes*, donna au *Siècle* un grand nombre d'articles sur les beaux-arts et l'archéologie, et dirige depuis 1852 l'*Encyclopédie d'Architecture*. En 1860 il fut attaché en qualité d'inspecteur des travaux publics aux travaux en cours d'exécution à l'église de Saint-Denis. Nommé architecte du gouvernement au mois d'octobre 1854, il fut chargé de la restauration des édifices diocésains de Sens et de Soissons. On a encore de M. Lancer : *Sur l'Assainissement des habitations*, travail publié en 1850 par la Société centrale des Architectes; — *Du Concours comme moyen d'améliorer l'état de l'Architecture et la situation des Architectes*; Paris, 1848; — des notices biographiques sur les architectes Achille Leclère, Abel Blouet, Letaurolly; — *Du Diplôme d'architecte*, etc.

Documents parés.

LANCIN, poète français, né à Laval, dans le dix-huitième siècle. On ne sait rien sur sa vie. Ses œuvres, peu dignes d'estime, sont : *Histoires secrètes du Prophète des Turcs*; 1754 et 1775, 2 vol. in-12; — *Le Triomphe de Jésus-Christ dans le Désert*, traduction libre du *Paradis reconquis* de Milton; 1755, in-12; — *La Callipédie, ou manière d'avoir de beaux enfants*, traduction également très-libre et très-médiocre de la *Callipédia* de Quillet; 1774, in-8°. B. H.

Martine Desportes, *Bibl. du Maine*. — R. Hamelin, *Hist. Littér. du Maine*, t. IV, p. 222.



**LANCELLOTI** ou **LANCILLOTTI** (Le P. *Secundo*), archéologue italien, né à Pérouse, en 1575, mort le 13 janvier 1643. Il entra en 1594 dans la congrégation du Mont-Olivet, et obtint une abbaye. Il visita les principales villes d'Italie, et fit connaissance à Rome avec Gabriel Naudé, qui l'emmena à Paris. Le père Lancelotti y mourut peu après son arrivée. « Lancelotti, dit Jacobilli, était un homme d'un talent élevé, d'une mémoire tenace, très-versé dans toutes sortes de connaissances. » On a de lui : *Historia Olivetana, sive congregationis S. Mariae-Montis-Olivetii*; Venise, 1623, in-4° : cette histoire de la congrégation du Mont-Olivet est estimée, et passe pour le meilleur ouvrage de Lancelotti; — *Il Battimeo cieco di Gierico*; Pérouse, 1626, in-4°; — *Il vestir di bianco di diverse religioni*; Pérouse, 1628, in-4°; — *Mercurius Olivetanus, sive dux itinerum per integram Italiam*; 1628, 2 vol. in-12; — *L'Hoggi di, ovvero gli Ingegni moderni, non inferiori ai passati*; Viterbe, 1630, in-4°; — *Hoggi di secondi*; Viterbe, 1632, in-4°; — *Farfalloni degli antichi storici*; Venise, 1638, in-8°; — *Chi l'Indovina è sario, ovvero la prudenza humana fallacissima*; Venise, 1640. Les *Farfalloni* ont été traduits en français par l'abbé Oliva, sous ce titre : *Les Impostures de l'histoire ancienne et profane*; Paris, 1770, 2 vol., in-12. Lancelotti laissa plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un *Acus nautica*, qui, selon Jacobilli, ne formait pas moins de vingt-deux grands volumes.

Z.

Ang. Oldoin, *Athenaeum Augustinum in quo Perusinorum scripta publica exponantur*. — Jacobilli, *Bibliotheca Umbria*.

**LANCELOT** ou **LADISLAS**, surnommé *le Victorieux* et *le Libéral*, roi de Naples et de Hongrie, né en 1375, mort à Naples, le 16 août 1414. Fils de Charles III dit *de la Paix*, auquel il succéda en 1387, et de Marguerite de Duras, il commença à régner sous la tutelle de sa mère, princesse ambitieuse, cruelle et astucieuse. Il avait hérité d'une partie des défauts de sa mère, et les événements contribuèrent beaucoup à développer sa mauvaise éducation. Louis II d'Anjou, investi du royaume de Naples, le 21 mai 1385, par le pape d'Avignon Clément VII, se portaît comme son compétiteur à la couronne, et en juillet 1387 le chassa de Naples après un combat opiniâtre; mais ce revers ne fut que de courte durée, et Otto de Brunswick rétablit le jeune Lancelot dans sa capitale. En 1388 le pape Urbain VI entreprit de se rendre maître du royaume de Naples, comme dévolu au saint-siège par l'excommunication de Charles III; il fut deux fois repoussé et obligé de battre en retraite. Cependant l'année suivante le parti de Lancelot se trouva tellement affaibli qu'il ne restait plus à ce prince que Capoue, Gaète et les châteaux de Naples (la ville était au pouvoir de Louis II). Le 29 mai 1390 Lancelot fut couronné solennellement à

Gaète par le cardinal de Florence, légat du nouveau pontife Boniface IX; mais le 20 juillet Louis II débarqua en Italie, et le 15 août il entra triomphalement dans Naples. Le 10 avril 1392, Lancelot envoya des troupes contre la maison puissante de San-Severini, l'un des plus fermes appuis du parti angevin. Elles furent battues et leurs deux généraux Otto de Brunswick et Albéric de Barbiano restèrent un nombre des prisonniers. Au mois de juin, Ladislas, désespéré, se mit pour la première fois à la tête de son armée. Il ramena la victoire sous ses drapeaux, prit Aquilée, obligea le duc de Sessa à se décider en sa faveur, et mit les Angevins en déroute à Monte Corvino. En avril 1395 il bloqua Naples par terre et par mer; mais quatre galères provençales mirent en fuite son escadre le 15 mai. Cet échec le força à lever le siège. De rapides conquêtes le dédormèrent de celle qu'il avait manquée. En 1399, les San-Severini, gagnés par Lancelot, trahirent Louis II en l'engageant à passer à Tarente pour empêcher cette ville de tomber au pouvoir de son rival. Louis y fut reçu avec de grands honneurs; mais dès le lendemain de son arrivée Raymond des Ursins vint l'assiéger. Charles d'Anjou tenait Naples en l'absence de son frère; le 9 juillet Lancelot entra dans le port avec sa flotte, traita avec les habitants, qui lui livrèrent leur ville. Charles n'eut que le temps de se retirer dans le château Neuf. Louis II, pressé dans Tarente par Raymond des Ursins, évacua cette place, comptant rentrer à Naples, mais il trouva qu'elle avait changé de maître. Alors, perdant courage, il proposa à Lancelot un traité qui laissa son rival maître de tout le royaume. Lancelot abosa de son triomphe, et exerça de cruelles vengeances contre les barons qui lui avaient été opposés, sans même faire grâce à ceux qui s'étaient ralliés à lui et lui avaient rendu de grands services. Son ambition ne connut plus alors de bornes : il éleva des prétentions sur la Provence, et prétendit au trône de Hongrie dont son père Charles III avait été couronné roi, le 31 décembre 1386. Il profita de la captivité de Sigismond (voy. ce nom) pour se faire reconnaître à Javarin, le 5 août. Mais bientôt Sigismond, délivré, le contraignit à reprendre la route d'Italie. A peine de retour, Lancelot apprend que le peuple romain s'est soulevé contre le pape Innocent VII. Aussitôt il accourt sous prétexte de défendre le pontife; au lieu de calmer la sédition, il l'anime clandestinement afin de rendre nécessaire un accommodement, qui eut lieu en effet le 27 octobre. S'il fut avantageux aux Romains, il ne le fut pas moins à Lancelot, qui mit garnison dans le château Saint-Ange, laissant seulement au pape le quartier Saint-Pierre et son château. En août 1405, à l'occasion d'une nouvelle émotion populaire, Lancelot envoya des troupes pour s'emparer du reste de Rome en l'absence du pontife, qui s'était retiré à Viterbe; ces forces furent mises en fuite par Paul des

Ursins. Innocent VII étant rentré dans sa capitale, le 13 mars 1406, procéda contre Lancelot, qu'il déclara déchu de son royaume et de tout privilège, comme perturbateur de Rome et de l'État ecclésiastique. Il fit en même temps assiéger le château Saint-Ange, ce qui engagea Lancelot à faire sa paix avec le saint-père, auquel il remit, le 9 août, la place assiégée, et dont il reçut pour compensation le titre de gonfalonier de l'Église. Le roi de Naples ne se tint pas pour satisfait, et le 21 avril 1408 ses troupes prenaient Rome, introduites par le gouverneur Paolo de' Ursini, qu'il avait corrompu. Lancelot fit son entrée le 25, établit un nouveau gouvernement, et repartit le 23 juin. Son éloignement lui fut préjudiciable. Paolo de' Ursini, changeant encore une fois de drapeau, se mit à la tête des forces du pape Alexandre V, et le 31 décembre 1409, après trois mois d'efforts, il chassa les Napolitains de Rome et de ses forteresses. En même temps Louis II retraits en Italie; le 20 septembre 1410 il était reçu dans la ville pontificale. Baldassare Cossa, qui occupait alors le saint-siège sous le nom de Jean XXIII, ne négligeait rien pour seconder ses armes. Le 19 mai 1411, Lancelot fut complètement défait à Rocca-Secca (ou Ponte-Corvo), sur les bords du Garigliano. C'en était fait de sa couronne et de sa vie si les vainqueurs eussent su profiter de leur succès; leur lenteur lui permit de rassembler une nouvelle armée, et bientôt Louis II fut obligé de quitter l'Italie pour toujours. Jean XXIII, demeuré seul, eut recours aux grands moyens. Par une bulle du 15 août, il cita Lancelot à comparaître personnellement en sa présence, comme hérétique et fauteur de schisme, et peu de temps après prêcha contre lui une croisade. Ces déclamations n'arrêtèrent pas les progrès du roi de Naples. De grosses sommes d'argent firent plus d'effet, et le 15 juin Lancelot consentit à la paix, promettant même de livrer à Jean XXIII son compétiteur à la tiare, le Vénitien Corario (Grégoire XII), dont il avait jusqu'alors soutenu les intérêts. Cette paix fut de courte durée. Lancelot laissa d'abord échapper Corario; puis, le 8 juin 1413, il se rendit maître de Rome par surprise. Il y commit des violences de tous genres, et obligea les Florentins à expulser de leur territoire Jean XXIII, qui se réfugia à Bologne. Lancelot marchait contre cette république lorsqu'il tomba subitement malade à Pérouse. Ramené à Naples, il y mourut peu après dans sa trente-neuvième année. S'il faut en croire plusieurs historiens italiens, la fille d'un médecin dont il était amoureux l'aurait empoisonné avec un philtre que son père aurait préparé, soit pour plaire au pape, aux Florentins et aux Bolognais, soit pour venger l'honneur de sa fille. Lancelot ne laissa pas d'enfants légitimes, quoiqu'il eût été marié trois fois : 1° le 5 septembre 1389, avec Constance de Clermont, qu'il répudia en mai 1392; 2° avec Marie, Mariette ou Marguerite de Lusignan, princesse de Chypre, morte le 4 sep-

tembre 1404; 3° avec Marie d'Enghien, princesse de Tarente. Sa sœur Jeanne II, dite *Jeanne*, lui succéda sur le trône de Naples et lui fit ériger un superbe mausolée dans l'église de Saint-Jean de Carbonara. A. d'E.—p.—c.

Muretort, *Annales*, t. VIII et IX. — *Giornale Napolet.*, t. XX. — Thierré de Niem, *Vita Joannis XXIII*; Francfort, 1680, in-4°. — Stémond, *Histoire des Républiques italiennes*.

LANCELOT (*Nicolas*), écrivain français, né à la fin du seizième siècle, dans l'île de France; on ignore l'époque de sa mort. Il habita longtemps le Dauphiné, où le retenait un modique emploi. On a de lui : *La Palme de Fidélité, ou récit véritable des amours de la princesse Orbellande et du prince Charmant*; Lyon, 1620, in-8°; — *Les Délices de la Vie pastorale de l'Arcadie*, traduction de Lope de Vega; Lyon, 1622 et 1624, in-8°; — *Nouvelles tirées des plus célèbres auteurs espagnols*; Paris, 1628; Rouen, 1641, in-8°; — *Le parfait Ambassadeur*, traduit de J.-A. Vera y Zuniga; Paris, 1635, in-4°; 1642, in-12; *jouxta la copie*; Hollande, Elzevier, 1642, in-12; Leyde, 1709, in-8°. G. DE F.

Barbier, *Dictionn. des Anonymes*.

LANCELOT (*Dom Claude*), célèbre grammairien français, né à Paris, vers 1615, mort à Quimperlé, le 15 avril 1696. Il était fils d'un tonnelier. Il entra à l'âge de douze ans dans la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où il se distingua par sa piété et son application à l'étude. L'abbé de Saint-Cyran le remarqua, et l'introduisit dans la société religieuse réunie autour du couvent de Port-Royal de Paris, et qui comptait parmi ses membres Le Maître, de Séricourt, Singlin. « Ils vivaient là, dit Nicéron, dans des appartements séparés, comme des chartreux, et n'étaient occupés que de la prière, de la méditation de l'Écriture Sainte et de la pratique de la pénitence. » L'emprisonnement de Saint-Cyran, qui fut mis au château de Vincennes en 1637 par l'ordre de Richelieu, dispersa les solitaires sans les désunir, et au bout de deux ans Lancelot retourna dans sa retraite. Saint-Cyran, après sa sortie de prison, eut l'idée de faire servir le savoir des solitaires à l'instruction de la jeunesse. La mort l'empêcha de réaliser ce projet, qui fut repris par ses pieux disciples. Ils établirent, en 1645, une école dans une maison proche de Port-Royal de Paris, dans l'impasse de la rue d'Enfer. Nicole y professa la philosophie et les belles-lettres, et Lancelot fut chargé de l'enseignement de la langue grecque et des mathématiques. Ces premières écoles durèrent peu. Les maîtres, accusés de jansénisme, durent se disperser de nouveau. Lancelot et quelques autres se retirèrent aux Granges près de Port-Royal des Champs; ils reformèrent leurs écoles, qui jouirent d'une grande réputation et exercèrent une influence notable sur l'éducation au dix-septième siècle. L'enseignement gardait encore les formes pénibles et pédantesques de la

colastique du moyen âge ; les maîtres de Port-Royal le rendirent plus facile en employant la langue française, et substituèrent des règles simples, clairement exprimées à la rédaction technique et barbare des anciens grammairiens. Lancelot eût la plus grande part à cette réforme. Ses *Méthodes* pour l'étude du grec, du latin, du français, de l'espagnol, ses *Racines Grecques*, sa *Grammaire générale* furent, pour le temps, des livres élémentaires excellents, égaux pour le fond et très-supérieurs pour la forme à ce que l'on possédait de mieux en ce genre. Les nouvelles écoles de Port-Royal furent interdites en 1680. La réputation de Lancelot le fit rechercher par des personnes considérables. Il fut chargé de l'éducation du duc de Chevreuse, puis de celle des jeunes princes de Conti. Il resta auprès de ses élèves jusqu'à la mort de leur mère, la princesse de Conti, en 1672, et renonça alors à l'enseignement pour se consacrer à la vie religieuse. Il se retira à l'abbaye de Saint-Cyran ; auprès de son ami, M. de Barcos, neveu de l'abbé de Saint-Cyran. Il y fit profession l'année suivante ; mais il se contenta du degré de sous-diacre, et par scrupule il ne se laissa pas élever à la prêtrise. La persécution religieuse, qui l'avait déjà atteint plusieurs fois, le troubla dans cet asile. Il fut relégué à Quimperlé en 1680. Il y mena le même genre de vie qu'à Saint-Cyran, et même, dans ses dernières années, il redoubla ses austérités. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Sainte-Croix à Quimperlé.

Grammairien instruit, tuteur judicieux et aimable, malgré les évêques doctrines pituées dans l'intimité de Saint-Cyran, Lancelot est une des figures les plus attachantes de l'histoire de Port-Royal. On a de lui : *Nouvelle méthode pour apprendre la Langue Grecque* ; Paris, 1655, in-8° ; l'auteur en donna plusieurs éditions corrigées et augmentées. Cet ouvrage est un bon résumé des grammairiens qui avaient expliqué dans les deux siècles précédents les règles de la langue grecque. Lancelot ne s'y montre ni helléniste profond, ni philologue original ; mais on ne peut lui refuser le mérite d'une exposition claire et d'une remarquable exactitude. On lui reproche, outre plusieurs erreurs difficiles peut-être à éviter de son temps, d'avoir adopté et fait prévaloir la détestable prononciation qu'Érasme et ses disciples avaient substituée à la prononciation encore usitée chez les Grecs modernes ; — *Abrégé de la Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Grecque* ; Paris, 1655, in-12 ; — *Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Latine* ; Paris, 1656, in-8°, 3<sup>e</sup> édition. La première édition, beaucoup moins complète, est de 1644. Comme pour sa première méthode, Lancelot a mis à profit les grammairiens précédents, Sanctius, Scoppius, Vossius ; il a heureusement résumé et coordonné leurs travaux, et il y a beaucoup ajouté. M. Leclerc a publié une savante édition de cet ouvrage encore bon à con-

salter, malgré les progrès de la science grammaticale ; — *Abrégé de la Nouvelle Méthode pour apprendre la langue latine* ; Paris, 1656, in-12 ; — *Le Jardin des Racines Grecques, mises en français* ; Paris, 1657, in-12. C'est un dictionnaire des mots simples de la langue grecque ; chaque mot grec et sa signification française composent un petit vers de huit syllabes. Cette forme rythmique, donnée à un dictionnaire, est d'autant plus bizarre que les vers rimés par de Sacy ; le pieux collaborateur de Lancelot, sont d'une extrême platitude ; mais elle est utile comme moyen mnémonique. Les *Racines Grecques* sont encore en usage dans les collèges. L'éditlon qu'en a donnée M. Regnier se recommande par une savante introduction, trop savante même pour un ouvrage élémentaire, et peu en rapport avec le but que se proposait Lancelot. Ce grammairien ajouta à ses racines grecques un *Recueil des mots français qui ont quelque rapport avec ceux de la langue grecque*. Cette partie de l'ouvrage est très-faible. « Tout ; selon Baillet, n'y est pas également juste ; mais Lancelot ne dit rien de lui-même, et il ne se rend pas toujours garant de ce que disent les autres. D'ailleurs son principal dessein étoit de faire une espèce de jeu de ces mots, afin qu'ils puissent servir à en retenir d'autres. » Le père Labbe attaqua rudement le *Recueil des mots français* dans ses *Étymologies de plusieurs mots français, contre les abus de la secte des nouveaux hellénistes de Port-Royal* ; et Goujet, à son tour, a réfuté le père-Jésuite. « De qu'on a jugé répréhensible, dit-il, et ce tout il est, en effet, difficile de donner de bonnes raisons, c'est que, quoique cet ouvrage ne lui soit, pour ainsi dire, qu'une répétition de celui de Claude Lancelot, le père Labbe prétend soutenir que cet auteur et ses amis n'ont travaillé, en donnant ce recueil, qu'à rhaïler le langage que nous avons reçu de main en main de nos ancêtres depuis douze ou treize siècles. Il est vrai qu'il ne prouve pas cette accusation ; mais il suppose que le crime est manifeste, et il en demande vengeance à l'Académie Française, à qui il s'adresse et à qui il s'efforce de faire regarder le procès qu'il intente aux prétendus criminels, comme un affaire de la dernière importance ; » — *Grammaire générale et raisonnée, contenant les fondements de l'art de parler, expliquée d'une manière claire et naturelle, les raisons de ce qui est commun à toutes les langues ; et des principales différences qui s'y rencontrent ; et plusieurs remarques nouvelles sur la langue française* ; Paris, 1660, in-8°. Le fond de cet ouvrage appartient à Arnauld et Nicole. Lancelot ne fit que rédiger et coordonner leurs pensées à ce sujet ; — *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la Langue Espagnole* ; Paris, 1660, in-8° ; — *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et*

en peu de temps la Langue Italienne; Paris, 1660; in-8°. Ces trois derniers ouvrages furent publiés par Lancelot sous le pseudonyme du sieur de Trigny; — *Chronologia Sacra*; ce travail, extrait en grande partie des *Annales* d'Usserius, fut publié pour la première fois à la fin de la grande Bible de Vitré; Paris, 1662, in-fol.; — *Nouvelle Disposition de l'Écriture Sainte, mise dans un ordre perpétuel, pour la lire tout entière, chaque année*; Paris, 1670; in-8°; — *Dissertation sur l'Hémine de vin, et sur la Livre de pain de saint Benoît, et des autres anciens religieux, où l'on fait voir que cette hémine n'étoit que le demi-setier, et que cette Livre n'étoit que de douze onces*; Paris, 1667, in-12; 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée. Avec la réponse aux nouvelles difficultés qui avoient été faites sur ce sujet, et une disquisition de l'année, du jour et de l'heure où est mort le glorieux patriarche saint Benoît; Paris, 1688, in-8°; — *Nouvelle Méthode pour apprendre parfaitement le Plain-Chant en fort peu de temps*; Paris, 1688; in-8°. On a encore de Lancelot la relation d'un voyage qu'il fit à Aleth, pour visiter Pavillon, évêque de cette ville. Il laissa en manuscrit des *Mémoires pour servir à la vie de Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran*, qui furent publiés à Cologne, 1738; 2 vol. in-12. N.

Vigneul-Marville. *Mémoires*, t. I, p. 132. — *Nécrologe de Port-Royal*. — Morel. *Le grand Dict. Historique*. — Chaulépia. *Dictionnaire Historique*. — Nicéron, *Mém. pour servir à l'Hist. des hommes ill.*, t. XXXV. — Saluste-Beuve, *Port-Royal*.

LANCELOT (Antoine), archéologue et historien français, né à Paris, le 4 octobre 1675, mort dans la même ville, le 8 novembre 1740. Tandis que sa famille le destinait à l'état ecclésiastique, il s'engagea dans l'armée française, qui faisait alors le siège de Namur. Il assista aussi à la bataille de Steinkerque. Bientôt, dégoûté du service militaire, il revint à Paris, où il fut placé par son père chez un conseiller au Châtelet nommé Herbinot, espèce de savant bizarre, « qui se laissa mourrir de faim, n'ayant besoin pour vivre, disait-il, que de ses racines grecques et hébraïques ». Comme on doit le croire, il soumettait sa maison au même régime, et l'estomac du jeune Lancelot eut beaucoup à souffrir durant le temps qu'il travailla avec Herbinot à la confection d'un *Dictionnaire Étymologique*. Lancelot ayant obtenu une place à la bibliothèque Mazarine fournit à Bayle des articles intéressants pour son *Dictionnaire Critique*, à Prosper Marchand sur le *Cymbolum Mundi* de Bonaventure Desperriers (Amsterdam, 1732, in-12), et étudia les anciens monuments avec dom Mabillon. Il fut attaché ensuite à Valbonnais, premier président de la chambre de Grenoble, et l'aida dans son *Histoire du Dauphiné*. Lancelot se trouvait trop près de l'Italie pour ne pas visiter cette terre classique : il y fit des amis parmi les savants, et

en rapporta de curieux documents. À son retour, il trouva la cour de France en grand effroi : les pairs se disputaient la préséance entre eux, et repoussaient les bâtarde royaux. D'un commun accord, les parties intéressées choisirent Lancelot pour arbitre. C'était une fort grosse affaire que de mettre d'accord tant d'amoureux propriétés. Il fallait éclaircir les titres, revendiquer les privilèges, suivre la déchéance des branches, et enfin compulser les archives de plusieurs siècles : Lancelot osa accepter cette rude tâche, et réussit si bien que les pairs se cotisèrent pour lui acheter une charge de secrétaire du roi (1719). La même année l'Académie des Belles-Lettres l'appela parmi ses membres. Il publia alors ses *Mémoires pour les Pairs de France, avec leurs preuves*; Paris, 1720, in-fol. En 1723 il vendit sa charge de secrétaire du roi, et en 1732 fut créé inspecteur du Collège royal et commissaire au Trésor des Chartes, dont il avança beaucoup la *Table Historique*. De 1737 à 1740, il fut chargé d'aller à Nancy faire l'inventaire des duchés de Bar et de Lorraine, récemment unis à la France. Il mourut peu de temps après son retour, laissant une fort belle bibliothèque; composée de sept mille ouvrages ou manuscrits précieux, qu'il légua à la Bibliothèque du Roi. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui la *Préface de l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* par le P. Anselme et Dufourny; — un grand nombre de bons mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, entre autres : *Remarques sur quelques anciennes inscriptions du pays de Comminges*, t. V; — *Discours sur les Sept Merveilles du Dauphiné*, t. VI : Lancelot réduisit ces merveilles à peu de chose; — *Recherches sur Gergonia et quelques autres villes de l'ancienne Gaule*, même volume; — *Explication d'un Monument de Gaius Julien le Conquérant*, t. VI et VIII; — *Dissertation sur Genabum*, t. VIII : l'auteur y reconnaît Orléans; — *Eclaircissements sur les premières années du règne de Charles VIII*; même vol.; — *Recherches sur Gai, dauphin du Vénétien*, même vol.; — *Remarques sur le nom d'Argentoratum, donné à la ville de Strasbourg*, t. IX; — *Description des figures qui sont sur la façade de l'église de la Madeleine à Châteaudun*, t. IX; — *Mémoire pour servir à l'histoire de Robert d'Artois*, t. X; — *Mémoire sur la vie et les ouvrages du président de Boissieu*, t. XII; — *Mémoire sur le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne*, t. XIII; — *Justification de la conduite de Philippe de Valois dans le procès de Robert d'Artois*, même vol.; — *Mémoire sur la Vie et les Ouvrages de Raoul de Presles*, même vol. On attribue à Antoine Lancelot l'*Esprit de Guy Patin*. Il fut éditeur des *Nauanaxana*, des *Pithagoré* et des *Antiquités gauloises* de P. Borel, ouvrage auquel il a fourni de nombreuses additions et des

corrections; — de l'*Abbrégé de l'Histoire universelle* de Claude Delisle; Paris, 1731, 7 vol. in-12, avec *Préface*; — des *Amours de Daphnis et Chloé* de Longus; Paris, 1731, in-8°, enrichi de savantes notes, dans lesquelles il corrige souvent la traduction d'Amoyt. L—z—E.

De Boze, *Éloge de Lancelot*. — Bourcenné de Valbonnais, *Œuvres*, t. V, p. 354. — G. Martin, *Catalogue de la Bibliothèque de A. Lancelot*; Paris, 1761, in-8°. — Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*.

LANCELOT. Voy. LA POPELINIÈRE.

LANCELOT ou LANCELOTI CASTELLO (Gabriel), prince de Torremuzza, archéologue italien, né à Palerme, en 1727, mort dans la même ville, le 27 février 1794. Sa vie fut consacrée à des travaux d'archéologie et d'économie politique. Il était membre de l'Académie du Buon Gusto, et laissa un riche cabinet de médailles, dont Salvator di Blasi a publié le catalogue à Palerme, 1794. On a de lui : *Dissertazione sopra una Statua scoperta in Aleza, e idea di una Raccolta delle antichità di Sicilia*; Palerme, 1749, in-4°. Cette savante dissertation fut composée au sujet d'une statue trouvée à Alèse, ville de Sicile, qu'il ne faut pas confondre, comme l'ont fait certains biographes, avec l'Alesia gauloise, assiégée par Jules César; — *Storia di Aleza, città di Sicilia*; Palerme, 1753, in-4°; — *Le antiche Iscrizioni di Palermo raccolte e spiegate*; Palerme, 1762, in-fol.; — *Siciliæ veterum populorum, urbium, regum et tyrannorum Numismata quæ Panormi exstant in ejus Cimelio*; Palerme, 1767, in-8°; — *Siciliæ et objacentium insularum veterum inscriptionum Nova Collectio, prolegomenis et notis illustrata*; Palerme, 1769, in-fol.; — *Alla Sicilia numismatica di Filippo Paruta, pubblicata da Sigel. Havercampo, correzioni ed aggiunta*; Palerme, 1770, in-8°; — *Seconda Aggiunta al Paruta*; 1771; — *Terza Aggiunta al Paruta*; 1772; — *Quarta Aggiunta*; 1773; — *Quinta Aggiunta*; 1774, in-8°; — *Siciliæ populorum et urbium, regum quoque et tyrannorum Veteri Nummi, Saracenorum epocham antecedentes*; Palerme, 1781, in-8°. Z.

*Nova Acta Eruditorum*, juin 1764, août 1770, décembre 1778. — Burmann, *Addenda ad Anthol. Latinam*, t. II, p. 181. — Sax, *Onomasticon*, t. VII, p. 131.

LANCELOTI ou LANCELOTUS (Jean-Paul), jurisconsulte italien, surnommé le Tribonien de Pérouse, né dans cette ville, en 1511, mort en 1591. Il était professeur de droit canon. On a de lui : *Institutiones Juris Canonici, quibus jus pontificum singulari methodo libris quatuor comprehenditur*.... par Jean-Baptiste Bartolino; Cologne, 1609, in-8°. A cette édition on a ajouté : 1° *Regulæ Cancellariæ*, et 2° *Index Decretorum concilii Tridentini*, avec des Notes de Doujat; Paris, 1685: cette édition est la meilleure; Venise, 1740, 2 vol. in-12. Ces *Institutes* ont aussi été publiées dans le *Corpus Juris Canonici notis illustratum, Gregorii XIII jussu editum*; Lyon, 1661, tom. II, in-4°. Lanceloti

dit positivement dans sa préface qu'il dressa le plan de son ouvrage par ordre du pape Paul IV, qui l'approuva. Durand de Maillane a traduit cet ouvrage de Lanceloti en français, sous le titre suivant : *Institutes du Droit Canonique traduites en français et adaptées aux usages présents de l'Italie et de l'Église gallicane par des explications qui mettent le texte dans le plus grand jour*; Lyon, 1770, 10 vol. in-12; — *De Comparatione Juris Pontificii et Cæsarei, ac utriusque interpretandi ratione. Prælectio in Rubricam ext. de Testamentis*; Cologne, 1609; — *Breviarium prætorium ac curiale et de Decurionibus de Substitutionibus*. R—r et A. L.

Terrasson, *Hist. de la Jurisprudence rom.*, pag. 422. — Camus, *Biblioth. des Livres de Droit*, tom. II, p. 248, n° 1187.

LANCELOTI (Robert), jurisconsulte italien du seizième siècle, frère du précédent, né à Pérouse, mort à Rome, en 1585. Il professa longtemps le droit dans sa patrie; plus tard il prit la carrière du barreau, et alla s'établir à Rome, où son talent comme avocat lui avait acquis une grande réputation. On a de lui : *De Appellationibus*; — *De Attentatis et Innovatis*; — *De Restitutione in integrum*. R—r.

Terrasson, *Hist. de la jurispr. rom.*, pag. 422.

LANCELOTZ (Cornelle), en latin Lancelotus, biographe et théologien belge, né à Malines en 1574, mort à Anvers le 20 octobre 1622. Son père était secrétaire du grand conseil; lui-même fit ses études à Anvers, et entra dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin à Malines, en 1591. Il parvint aux premiers emplois de son ordre, et fut successivement prieur des convents de Cologne, de Hasselt, et provincial en 1607. Il fonda le premier monastère d'Augustins à Anvers, et fut en 1622 nommé abbé des Prémontrés de Postel (Campine). La même année, il mourut d'une maladie contagieuse qu'il gagna en soignant des soldats espagnols blessés. On a de lui : *Nectar et Antidotum, confectum ex medullis operum sancti Augustini, digestum ordine alphabetico, contra quosvis sectarios*; 1612; — *Pancarpium Augustinianum, continens vitas SS. Patris Augustini, Monicæ, Nicolai Tolentinatis, beatæ Virginis Mariæ Encomium, et sodalitatibus corrigatæ Della Consolazione privilegia, cum Tractatu de Indulgentiis et quibusdam parergis*; Anvers, 1616, in-12; — *S. Aurelii Augustini, Hipponenensis episcopi, et S. R. E. doctoris, Vitæ, piis omnibus, nec non de vera fide, deque vitæ statu deliberantibus utilissima*; Anvers, 1616, in-12; — *Lucerna vitæ perfectæ, cum sacerdotalis, tum monachalis, juxta regulam D. Augustini, sanctis Scripturis, Patrum auctoritatibus et exemplis fusc illustratam* (œuvre posthume); Anvers, 1642, in-4°.

A. L.

Th. Gretiani, *Anastasi Aug.*, p. 60. — Sweert, *Biblio-*

*theca Belgica*, p. 190. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 182. — Elsius, *Encomiast. Augustin.*, p. 156.

**LANCELOTZ** (en latin LANCELOTTUS ou LANCELOTTUS) (Henri), théologien belge, frère du précédent, né à Mahines, en 1576, mort à Anvers, le 11 janvier 1643. Il entra dans l'ordre des Augustins, et à vingt-cinq ans fut élu prieur du couvent de Hasselt. Il exerça successivement les mêmes fonctions à Trèves, à Bruxelles, à Gand, à Anvers, et enseigna depuis 1617 la théologie à Louvain. Son ordre lui confia aussi la charge de définiteur de la province belge (ou de Cologne) et celle de commissaire général pour les provinces du Rhin et de Souabe. Il écrivit beaucoup, et se livra avec succès à la prédication. Le P. Mantellius le représente comme un prédicateur « dont l'éloquence était relevée par une bonne mine et une taille avantageuse ». Ses principaux ouvrages sont : *Pseudo-Ministerium Pseudo-Reformantium, hoc est de illegitima pretensa et subreptitia missione seu vocatione ministrorum pseudo-reformatæ Ecclesiæ lutheranorum, svinglanorum, anabaptistarum, calvinistarum, etc.*; Anvers, 1611, in-8°. Nicolas Hunnius, professeur luthérien de théologie, attaqua ce traité dans celui qu'il intitula : *Ministerii Lutherani divini adeoque legitimi Demonstratio*; Wittemberg, 1614, in-12. Le P. H. Lancelotz lui répondit par *Capistrum Hunnium, sive apologeticum pro demonstratione de illegitima missione, etc.*; Anvers, 1616, in-12; son adversaire repliqua par : *Capistrum Hunnio paratum Lancelotto injectum, hoc est evidens probatio demonstratione ministerii lutherani divini, adeoque legitimi, Henricum Lancelotum ita convictum et captum, ut ejus fundamenta toto suo Apologetico ne quidem tangere ausus fuerit*; Wittemberg, 1617, in-12; — *Anatomia christiani deformati; juxta epistolæ D. Judæ apostolici exegeticam præscriptionem theologiam, catholicam, moralem*; Anvers, 1613, in-8°; — *Hæreticum quare, per catholicum quia, in omni pene materia religionis clare solutum*; Gand, 1614, in-8°; trad. en français, par le P. Clément Le Marlier; en flamand, en anglais, en italien et en polonais; — *Abecedarium Luthero-Calvinisticum*; Anvers, 1617, in-12; — *Paralleli LXXIII Augustini romano-catholici, et Augustino-Magistis hæretici*; Anvers, 1618, in-12; — *De Libertate religionis e re publica christiana proscribenda*; Mayence, 1622, in-12; — *Blasphemium Calvini de Christi in cruce desperatione, pamarum inferni perpeffione, etc., obturatum*; c'est une réfutation de ce que Calvin avait écrit sur les souffrances du Christ crucifié (dans ses *Harm. Evangel. ad cap. XXVII, Matth.*). A. L.

Le P. Jean Mantellius, *Oratio in funere M. Lancelotti*. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 389, 390.

**LANCHARES** (Antonio), peintre espagnol, né à Madrid, en 1586, mort dans la même ville, le 20 juillet 1658. Il fut le plus distingué des élèves

de Patricio Caxex, et vit souvent ses ouvrages confondus avec ceux de son condisciple Eugenio Caxex. En 1620, il peignit dans la Chartreuse del Paular une *Ascension* et une *Pentecôte* qui le classent parmi les meilleurs fresquistes d'Espagne. En 1625, il exécuta pour le couvent des Carmes de Madrid une série de tableaux représentant la *Vie de saint Pierre Nolasco*. Les Jésuites de la même ville possédaient de Lanchares un tableau longtemps célèbre, aujourd'hui perdu : *L'Enfant Jésus au milieu d'une gloire d'anges*. Il a laissé aussi quelques dessins recherchés. Son principal mérite était le naturel et une simplicité bien entendue. A. DE L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quillet, *Dict. des Peintres espagnols*.

**LANCIOTTI** (Francesco), peintre de l'école florentine, né à Florence, vers la fin du quinzième siècle. Il peignait le paysage, excellait dans les effets de nuit, et paraissait s'être proposé pour modèle le Flamand Mostaert. Malgré le mérite incontestable de ses tableaux, Lanciotti est plus connu encore par un petit poème sur la peinture, qu'il composa, dit-on, sur mer pendant une tempête. L'édition de ce poème, fort estimée et devenu fort rare, porte cette indication : *Impressum Romæ anno MDVIII et di XXV de Zugno*. E. B.—n.

Siret, *Dict. Hist. des Peintres*.

**LANCINUS**, Voy. CURTIUS.

**LANCISI** (Jean-Marie), célèbre médecin italien, né à Rome, le 26 octobre 1654, mort dans la même ville, le 21 janvier 1720. Ses parents étaient d'honnêtes bourgeois, qui ne négligèrent rien pour développer les heureuses dispositions dont il faisait preuve. Il avait commencé, au sortir de ses études classiques, à suivre un cours de théologie, qu'il abandonna bientôt pour les sciences naturelles et médicales, vers lesquelles il se sentait attiré par une irrésistible vocation. Tels furent les progrès qu'il fit à l'université de Rome, dite *Collège de la Sapience*, qu'il y était reçu docteur en médecine et en philosophie dès 1672, n'ayant encore que dix-huit ans. Quatre ans plus tard il était nommé médecin assistant à l'hôpital du Saint-Esprit, où il se livrait avec ardeur à l'observation clinique. Mais comme les études d'érudition faisaient encore la base de l'éducation médicale, Lancisi songea à perfectionner son instruction théorique en se faisant recevoir au collège de Saint-Sauveur, où il passa cinq années consécutives dans l'étude des classiques, dont il s'appropriait la substance par de nombreux extraits. Déjà les talents précoces du jeune praticien et sa réputation de savoir étendu l'avaient placé au rang des médecins les plus distingués de Rome, lorsqu'il fut chargé d'enseigner l'anatomie au Collège de la Sapience. Doué d'une grande facilité d'élocution, servie par une connaissance approfondie de la matière, Lancisi s'acquitta pendant treize ans de ses fonctions avec un tel succès, qu'il eut fréquemment l'hon-

neur de compter parmi ses auditeurs des hommes en renom, entre autres Malpighi. Il n'avait guère plus de trente ans lorsque le pape Innocent XI lui donna un canonicat, et l'éleva au rang d'archidiacre. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, les succès de la renommée de l'éminent praticien ne firent que s'accroître. Appelé aux postes les plus élevés de l'Etat Romain, nommé successivement médecin du sacré collège et des souverains pontifes, faisant marcher du même front les soins d'une grande clientèle et les études du cabinet, il trouvait encore le temps de correspondre avec les savants de différents pays, et de participer activement aux travaux des sociétés savantes dont il était membre. Quoique d'une santé constante et d'habitudes très-régulières, Lancisi n'avait que soixante-cinq ans lorsqu'il succomba en quelques jours à une fièvre maligne compliquée de pleurésie. Voyant venir la mort avec sérénité, il avait demandé les secours de la religion, et dicté un testament par lequel il consacrait une partie de sa fortune à des fondations charitables. Le pape Clément XI, dont il était l'ami autant que le médecin, lui fit faire de splendides funérailles.

Ses biographes nous le représentent comme un homme de petite stature, d'une physionomie spirituelle et vive; éloquent en public, affable et même enjoué dans le monde sans cesse d'être digne; se faisant de nombreux amis par son esprit conciliant; *Vir eruditus et philanthropus, adjuvare merentes et lites componere amans*, a dit de lui le grand Haller. Lancisi eut la générosité de faire don de son vivant à l'hôpital du Saint-Esprit de la magnifique bibliothèque qu'il avait rassemblée, et qui ne comptait pas moins de 20,000 volumes, et un assez grand nombre de manuscrits. Il y joignit un cabinet de physique et un capital considérable, destiné à l'accroissement annuel de ces précieuses collections. L'inauguration s'en fit avec solennité en présence de Clément XI, et un ouvrage imprimé par Carughi consacra le souvenir de cet acte de munificence.

Les ouvrages de Lancisi, d'une latinité pure et élégante, dénotent un savoir aussi vaste qu'étendu. L'anatomie, la physique et les mathématiques étaient ses sciences favorites. Quoique partisan déclaré du iatro-chimisme, il savait, dans la pratique, subordonner ses idées théoriques aux données de l'expérience, et n'apportait jamais au lit du malade les utopies du sectaire. Lancisi a, comme anatomo-pathologiste et comme épidémiographe, des titres durables à l'estime de la postérité.

Son traité *De Subitaneis Mortibus* fut composé à l'occasion des morts subites qu'on comptait en assez grand nombre à Rome en 1705 et 1706 et dans le but de prouver que ces événements ne tenaient pas à des causes générales, mais à des états organiques individuels. Sans contester ce que cette doctrine a de fondé, nous ferons remarquer qu'on

ne saurait nier non plus l'influence de certains états atmosphériques sur les individus prédisposés à ce genre de mort par un état organique antérieur. Ainsi nous avons vu fréquemment des morts subites coïncider avec une diminution rapide et considérable de la pression atmosphérique. Dubamel avait déjà fait la même remarque (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1747). La suffocation par suite de lésions intéressant les voies respiratoires; l'apoplexie résultant d'une congestion subite ou lente du cerveau, la syncope occasionnée par des vices organiques du cœur ou des gros vaisseaux, telles sont les trois causes générales auxquelles Lancisi attribue ces événements. Il étudie les signes qui distinguent la mort apparente de la mort confirmée, indique ce qu'il y a à faire dans le premier cas, et donne des conseils aux individus pléthoriques pour se préserver de l'apoplexie; il insiste surtout sur les dangers de l'intempérance. Ces recherches, étayées d'observations intéressantes, eurent une heureuse influence sur la direction de la science en faisant mieux comprendre l'importance des investigations nécropsiques. Ainsi jusques là les morts subites, résultat d'une maladie du cœur, avaient été presque toujours confondues avec l'apoplexie.

Dans le traité *De Noxiis Paludum Effluviis*, qui parut dix ans après le précédent, Lancisi étudie les propriétés morbifiques des miasmes marécageux, dont aucun auteur n'avait jusque alors parlé *ex professo*. Il y donne, en outre, la relation de cinq grandes épidémies qui ravagèrent l'Etat Romain, et qu'il attribue à des émanations paludéennes. Il montre en observateur sagace qu'au commencement de l'été les fièvres de cet ordre sont des tierces simples, sans apparence de malignité; qu'à une époque plus avancée, et sous l'influence des grandes chaleurs, elles ont souvent une issue funeste; qu'enfin à l'équinoxe elles sont meurtrières et revêtent un caractère pestilentiel, laissant à leur suite, quand le malade y échappe, des congestions viscérales souvent accompagnées de fièvres quartes. Quant aux explications théoriques que l'auteur donne de ces faits, on comprend combien elles paraîtraient erronées de nos jours. L'assainissement des marais, des citernes et des canaux furent les moyens qu'il indiqua pour éviter le retour de ces calamités publiques. Il avait cru devoir aussi conseiller d'allumer de grands feux, conformément à la doctrine des anciens, à laquelle les progrès de la chimie moderne ne permettent plus d'ajouter foi. Mais l'ouvrage capital de l'auteur, celui pour la composition duquel il a le moins emprunté à ses devanciers, c'est le traité *De Motu Cordis et Aneurismatibus*. Dans le premier livre, il décrit, en anatomiste habile, la structure et les mouvements du cœur. Dans le second, il traite des anévrysmes de cet organe et de ceux des artères, qu'il divise en vrais ou spontanés, et faux

ou consécutifs. Plusieurs points de la symptomatologie du cœur y sont élucidés avec discernement. Il y donne le premier, pour signe de la dilatation des cavités droites, les pulsations des veines jugulaires. Il regardait l'altération des veines comme capable d'occasionner l'accroissement du cœur. Ce traité, enrichi d'observations très-curieuses, a ouvert la voie aux travaux des pathologistes modernes sur cette matière, en faisant voir qu'une foule de symptômes rapportés à des affections de la plèvre ou des poumons dépendent de lésions anatomiques des organes centraux de la circulation : *Occultæ multorum Morborum Causæ sunt investigandæ, quæ ipsi cordis vasis dilatatis vel obstructis repositæ sunt. Nonnulla suffocativa asthmata, pectoris hydropisis uno ex fonte pendent, inæqualibus videlicet vasibus cordis.*

Les ouvrages de Lancisi ont four titres : *De Subitaneis Mortibus Libri duo* ; Rome, 1707, in-4° : cinq édit. ; deux traductions allemandes ; — *De nativis atque adventitiis Romani cœli Qualitatibus, cui accedit historia epidemiarum rhumaticæ quæ per hyemem anni 1709 vagata est* ; Rome 1711, in-4° ; et Genève, 1713, in-12. L'auteur prouvait dans cette dissertation (qui eut un résultat important en hygiène publique, puisqu'elle provoqua plusieurs édits du pape pour l'assainissement des États romains) que les miasmes qui se dégagent sous l'influence de la chaleur des marais Pontins, que les inondations du Tibre et les eaux stagnantes de Rome y entretenaient des foyers perpétuels d'insalubrité, auxquels il fallait attribuer le caractère de malignité constaté dans l'épidémie dont l'auteur donne la relation ; — *De Noziis Paludum Effluviis, eorumque remedijs, Libri duo* ; Rome, 1717, in-4°. Ce traité comprend deux parties : dans la première, revenant sur les questions qu'il avait traitées dans l'ouvrage précédent, il étudie les causes et le traitement des maladies paludéennes ; dans la seconde, il décrit, comme nous l'avons dit, les épidémies dont il avait été témoin ; — *De Motu Cordis et Aneurismatibus, opus posthumum, in duas partes divisum* ; Rome, 1728, in-fol., avec planches : quatre édit. ; la première, d'une belle exécution typographique, est la moins complète. On trouve encore dans les œuvres de Lancisi un recueil de consultations, un traité de méthodologie médicale, quelques ouvrages sur les épi-zooties ; un cours d'anatomie classique ; une édition des tables anatomiques d'Eustache (voy. ce nom) avec le concours de Morgagni.

La bibliothèque Lancisienne du Saint-Esprit possède aussi quelques manuscrits de son célèbre donateur. Enfin les de Tournes publièrent, du vivant de l'auteur, une édition de ses œuvres sous le titre de : *S. M. Lancisii Opera quæ hactenus prodierunt omnia, dissertationibus nonnullis adhuadum ineditis locupletata* ;

Genève, 1718, 2 vol. in-4°. Mais ce n'est que dans l'édition suivante, publiée dix-neuf ans après la mort de l'auteur, qu'on possède ses œuvres complètes : *Opera varia in unum congesta, et in duas tomos distributa* ; Venise, 1739, in-fol. ; Rome, 1745, 4 vol. in-4°.

DE O. SACHSROTH.

*R. Assati, Vie de Lancisi, en tête du traité De Motu Cordis.* — E. Scazzari, *Œuvres complètes.* — Fabroni, *Vite Italorum*, etc.

LANCIUS L. VOY. LUCRÈS LANCIVAL.

LANCLUSE (François), écrivain du seizième siècle. On manque de renseignements sur sa vie ; on sait seulement qu'il avait embrassé avec zèle les opinions de la réforme et mis en vers français l'*Antithesis Christi et Antichristi, videlicet Papæ*, un des ouvrages les plus vifs que le calvinisme lançait alors contre la papauté. Ce livre avait le mérite de joindre aux injures du texte des images satiriques. Ce sont des figures sur bois, gravées avec habileté, qui amènent les bibliophiles à rechercher et à payer à un prix élevé ces vieux témoignages de colères aujourd'hui apaisées. Voici le titre d'une des éditions françaises : *Antithèse des faits de Jésus-Christ et du pape, mise en vers français, ensemble les traditions et décrets du pape opposés aux commandements de Dieu. Item la description de la vraie image de l'Antechrist avec la généalogie, la nativité et le baptême magnifique d'iceluy.* Le texte réimprimé et sans gravures reparut en 1612 et en 1620, sous le titre d'*Antithèse de Notre-Seigneur Jésus-Christ et du pape de Rome, dédié aux champions et domestiques de la Foy.* Lancluse jugea à propos de déguiser son nom sous une anagramme facile d'ailleurs à deviner. L'original latin est attribué à Simon Rosarius et avait paru pour la première fois à Genève en 1557.

G. B.

*Observations selectæ* ; 1700, tom. IV. — Schelhorn, *Amenitates litterariæ*, t. III, p. 181. — David Clement, *Bibliothèque curieuse*, t. VII.

LANÇON (Nicolas-François), seigneur de SAINTE-CATHERINE, archéologue français, né à Metz, le 17 mars 1694, mort dans la même ville, le 6 mars 1767. Il étudia le droit, et suivit quelque temps la carrière du barreau, devint conseiller au parlement de Metz, maître échevin de Metz, le 12 février 1758. Il consacra ses loisirs à des recherches historiques et archéologiques sur sa ville natale et le pays Messin. On a de lui : *Mémoire sur l'état de la ville de Metz et les droits de ses évêques avant l'heureux retour des trois évêchez sous la domination de nos roys* ; Metz, 1737, in-fol. ; — *Table chronologique des Edits, Déclarations, Lettres patentes et Arrêts du conseil, registrés au parlement de Metz depuis sa création jusqu'en 1740, ensemble des écrits et réglemens rendus par ladite cour*, etc. ; Metz, 1740, in-4° ; — *Usages locaux de la ville de Toul et pays Tulois, homologués et autorisés par lettres*



*patentes du 31 septembre 1746, ensemble le procès verbal de rédaction*; Metz, in-12. Les villes de Toul et de Verdun étaient tombées, depuis 1552, dans une jurisprudence incertaine, qui laissait un vaste champ à l'ignorance et à la mauvaise foi. Lançon, qui avait fait une étude approfondie de l'ancienne législation, s'appliqua à mettre en ordre tout ce qui pouvait concerner les coutumes des deux villes de Toul et de Verdun; — *Recueil des Loix, Coutumes et Usages des Juifs de Metz*, déposé au greffe du parlement, le 11 mars 1743. Le roi avait ordonné aux Juifs de Metz, par déclaration du 20 août 1742, de recueillir et traduire en langue française leurs coutumes et leurs usages en matière civile; mais ce travail fut tellement prolixe et rempli de tant de choses inutiles, que Lançon s'appliqua à en extraire tout ce qui offrit de l'intérêt. C'est à Lançon, son protecteur, que dom Joseph Cajot dédia son ouvrage des *Antiquités de la ville de Metz*. A. JADIN.

Dom Cajol, *Antiquités de Metz, épître dédicatoire*. — Duhamel (Bardou), *Mémoires historiques de M. Lançon, maître échevin de Metz*. — *Histoire de Metz*, tom. III, p. 336-337. — *Le temple des Messins*, p. 120. — *Essai philologique sur la Typographie*. — Bégin, *Biographie de la Moselle*.

LANCONELLO (*Cristoforo*), peintre de l'école bolonaise, né à Faenza, vivait au commencement du dix-septième siècle. On conserve de lui au palais Ercolani de Bologne une *Madone dans une gloire avec saint François, sainte Claire et deux autres saints*, dont le coloris plein de charme et la gracieuse expression font reconnaître dans l'auteur de ce beau tableau un élève ou au moins un bon imitateur du Baroque. On ne connaît aucun autre ouvrage qui puisse lui être attribué avec certitude. E. B.—N.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LANCRE (*Pierre de*), démoographe français, né à Bordeaux, mort en 1630. Sa famille appartenait à la magistrature, et lui-même était conseiller au parlement de sa ville natale, lorsqu'il fut envoyé comme commissaire extraordinaire dans le canton de Labour pour instruire les procès d'une foule de malheureux entassés dans les prisons et accusés de sortilèges. Il résulte de ses procès-verbaux qu'à la suite des tortures légales qu'il leur fit infliger, plus de cinq cents détenus se reconnurent sorciers, et furent brûlés vifs par suite de leurs aveux. Lancre fut récompensé de son zèle par une charge de conseiller d'État. On a de lui : *Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses*; Paris, 1611, in-4°; — *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*; Paris, 1613, in-4°. Ce livre est fort rare; les exemplaires les plus recherchés contiennent une représentation du sabbat des sorciers qui, quoique mal exécutée, ne manque pas d'originalité; — *Le Livre des Princes, contenant plusieurs notables discours*; Paris, 1617, in-4°; — *L'Incrédulité et Mescréance du sor-*

*tilège pleinement convaincue, etc.*; Paris, 1622, in-4° : l'auteur y traite de la fascination, de l'attouchement, etc. A. L.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique*. — Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 221.

LANCRENON (*Charles*), peintre français, né à Lods (Doubs), vers 1792. Élève de Girodet, il remporta le deuxième grand prix en 1816, exécuta divers tableaux d'histoire et de genre, qu'il exposa aux divers salons depuis celui de 1819. Il est aujourd'hui directeur du Musée de Besançon. Ses principaux ouvrages sont : *Tobie rendant la vue à son père* (Salon de 1819); — *Borée enlevant Orythie*, plafond (Salon de 1822); — *Le Fleuve Scamandre* (Salon de 1824 et exposition de 1851) : ce tableau a été ensuite placé au Musée du Luxembourg; — *Apothéose de sainte Geneviève* (Salon de 1827); ce tableau est aujourd'hui à l'église Saint-Laurent, à Paris; — *La Paix*, dans la quatrième salle du Conseil d'État au Louvre; — *Alphée et Aréthuse* (Salon de 1831 et exposition de 1855); — *Scène tirée de D. Juan de lord Byron* (Salon de 1833); — *Enfant jouant avec un chien* (Salon de 1845). M. Lancrenon a reçu une médaille au Salon de 1827.

G. DE F.

Doc. partic. — *Annuaire statistique des Art. franç.*

LANCRET (*Nicolas*), peintre français, né à Paris, en 1690, mort en 1743. Il eut pour maîtres Pierre Ulin et Gillot. Condisciple de Watteau, il suivit en tous points les conseils de son ami, et, aveuglé par le succès qui accueillait ses œuvres, il s'identifia tellement avec sa manière que, dans une exposition publique, on prit un tableau de Lancret pour un Watteau : ce succès amena la brouille entre les deux artistes. Cependant Lancret ne saisit que rarement la finesse de pinceau et la délicatesse de dessin de son émule. Les compositions de Lancret sont riantes et agréables, mais généralement affectées; sa couleur est faible et papillotée. Il eut néanmoins une grande réputation dans son temps, et fut nommé peintre du roi. En 1719 l'Académie de Peinture le reçut, sous le titre de *peintre de fêtes galantes*, titre assez curieux, et qui montre dans quel état étaient tombés les arts sous la régence. On connaît au moins quatre-vingts tableaux de cet artiste, presque tous reproduits par la gravure. On en voit plusieurs dans les galeries de Dresde, de Sans-Souci en Prusse, au Louvre de Paris, etc.

A. DE L.

Ballot, *Éloge de M. Lancret, peintre du roi*; 1743, in-12. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, livr. 91, n° 43 de l'École française.

LANÇUÇKI (*Jean*), mathématicien polonais, né vers 1450, mort vers 1520. On a de lui : *Algorithmus linealis cum pulchris conditionibus duarum Regularum de Fri : una de integris : altera vero de fractis : Reguisque socialibus, et semper exemplis idoneis adjunctis*. Cet ouvrage, publié pour la première

fois à Cracovie, en 1517, fut réimprimé en 1519, en 1538, en 1548 et en 1550. L. Cn.

*Amaciana*, vol. III. — F. Benkowski, *Hist. de la Littér. Polon.* — J. Chodźniński, *Les Polonois savants*, 1888.

**LANDA** (*Mathieu DE*) littérateur français, vivait au seizième siècle. Il appartenait à l'ordre des Carmes, et prenait le titre de docteur en théologie de la faculté de Paris. On a de lui : *Manuel des abus de l'homme ingrat, avec la copie des lettres de Martin Bucere de Strasbourg, envoyées audit F. Mathieu, et la réponse d'icelles*; Paris, 1544, in-8°, livre rare; — *Miroir du corps humain, où est décrit ses misères et calamités, aussi son excellence et dignité*; Rouen, 1553, 1563, in-8°, et Paris, 1584, in-16. K.

Tombier, *Essai sur la Typographie de Metz*.

**LANDA** (*Juan DE*), peintre espagnol, vivait à Pampelune de 1570 à 1630. Il peignait fort bien la fresque et l'histoire; les prix élevés accordés à ses productions sont une preuve de l'estime que l'on en faisait. En 1599, il décora le grand maître antel de Sainte-Marie de Tafalla, et reçut pour prix de ses travaux 70,460 réaux (environ 18,000 livres), somme considérable pour le temps. L'année suivante, il peignit pour la paroisse de Caseda un *Saint Michel* et une *Sainte Catherine*, qui lui furent payés 3,787 ducats. A cette époque les peintres de mérite ne dédaignaient pas de dorer et de colorier les sculptures. Lanza a étoffé de la sorte beaucoup de monuments religieux. A. DE L.

Quilès, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

**LANDAIS** (1) (*Pierre*), favori du duc de Bretagne François II, né à Vitré, pendu à Nantes, le 18 juillet 1485. Il était fils d'un tailleur, et lui-même exerça cette profession. Il devint valet de garde-robe du duc François II, et gagna la faveur de son maître, qui lui confia le pouvoir le plus absolu en Bretagne. « Il éleva, dit Mézeray, aux charges du pays des gens de sa sorte et surtout de ses parents, entre autres les Guibez, fils de sa sœur, à cause de quoy il y avoit beaucoup d'envie contre lui de la part des seigneurs, particulièrement depuis qu'il avoit fait mourir de cruelle faim dans la prison le chancelier Jean Chauvelin et Jacques de Lespinay, évêques de Rennes. » — « Avidé comme un parvenu, dit un autre historien, reportant toutes ses faveurs sur les siens, traitait cruellement quiconque ne pliait pas devant lui, il résista à la noblesse, qu'il méprisait, sut contenir le clergé, brava Louis XI, et porta continuellement le duc à se jeter dans l'alliance de l'Angleterre. Quant au peuple, il n'eut pas à se plaindre de l'administration de Landais. Soit haine des nobles, soit sympathie pour les hommes de sa classe, soit conscience instinctive de l'avenir, il favorisa la représentation des bourgeois aux états, protégea le commerce, fit abolir beaucoup de droits féodaux, et encou-

raça l'imprimerie. Cependant, les nobles, impatients de se venger de ses insolences, prirent les armes, et tentèrent de l'assassiner. Une première fois il déjoua leurs complots, et son crédit en devint plus grand que jamais. Il en profita pour engager son maître à donner asile au duc d'Orléans. Tous les ennemis de Landais crièrent contre son système politique. Une nouvelle ligue de nobles, soutenue par Charles VIII, l'attaqua alors, et cette fois elle réussit à soulever contre lui le peuple de Nantes. Il fut livré par le duc lui-même, dans la chambre duquel il avait cherché un asile. François II exigeait formellement de son chancelier François Chrestien qu'on épargnât les jours de Landais; mais les six commissaires qui instruisent son procès y mirent une telle diligence, qu'en peu de jours les exactions, les abus du pouvoir, les déprédations, les meurtres dont on l'accusait à tort ou à raison furent suffisamment constatés après que le prévenu eut subi la question. Il fut condamné à être pendu et exécuté sur-le-champ. « Le gibet, continue Mézeray, fut le dernier degré de son orgueil. » A. D'É.—C.

Mézeray, *Abregé chronologique de l'Histoire de France*, t. V, p. 7-18. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIV, p. 306-309, t. XV, p. 8 à 19. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

**LANDAIS** (*Napoléon*), grammairien et romancier français, mort à Paris, en 1852. On a de lui : *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français*, etc.; Paris, 1834, 2 vol. in-4°; cette première édition est pleine de fautes, indiquées à la fin du 2<sup>e</sup> volume; — *Grammaire générale et raisonnée de toutes les grammaires françaises*; 1836, gr. in-8°; — *Une Vie de Courtisane*; 1832, 3 vol. in-12; — *Une Femme du peuple*; 1834, 2 vol. in-8°; — *La Fille d'un Ouvrier*; 1836, 3 vol. in-8°, (sous le pseud. Eng. de Massy); — *Commentaires et Études littéraires*; 1849, in-8°.

G. DE F.

*Documents particuliers.* — *Journal de la Librairie*.

**LANDAZURI** (*Joachim*), historien espagnol, né à Vittoria, en 1724, mort dans la même ville le 12 janvier 1806. Il entra dans les ordres, et consacra sa vie à l'étude de l'histoire et de la géographie de sa province. Il fut admis dans l'Académie de Madrid, et reçut une pension du roi Charles III. On a de lui : *Historia ecclesiastica y politica de la Vizcaya*; Vittoria, 1752, 5 vol. in-4°; — *Geographia de la Vizcaya*; Vittoria, 1760, 2 vol. in-8°; — *Historia de la Ciudad de Vittoria*; Vittoria, 1780, in-4°; — *Historia civil de la Provincia de Alava*; Vittoria, 1798, in-4°. Z.

Frunet, *Manuel du Libraire*. — Arnault, Jouy, etc. *Blegr. des Contemporains*.

\* **LANDELLE** (*Charles*), peintre français, né à Laval (Mayenne), vers 1816. Il eut pour maître Paul Delaroche, et exposa pour la première fois au salon de 1841. Ses principaux ta-

(1) Ce nom est écrit quelquefois *Landays* et *Landols*.

bleaux sont : *Le bienheureux Angélique de Piesolle demandant l'inspiration à Dieu* (médaillon de deuxième classe au salon de 1842); — *La Charité* (salon de 1843); — *La Sainte Vierge et les saintes femmes allant au sépulcre* (médaillon de troisième classe au salon de 1845); — *Sainte Cécile* (salon de 1848, médaille de première classe); — *Jésus-Christ avec saint Pierre et saint Jean* (salon de 1850); — *Sainte Véronique* (même salon); — *Le Repos de la sainte Vierge*: ce tableau lui valut à l'exposition universelle de Paris, en 1855, une médaille de troisième classe. M. Landelle a reçu la croix de la Légion d'Honneur, le 14 novembre 1855.

*Documents particuliers.*

LANDEN (John), géomètre anglais, naquit en janvier 1719, à Peakirk, près Peterborough, et mourut le 15 janvier 1790, à Milton. Nous savons peu de chose sur sa jeunesse. Nous le trouvons travaillant au *Lady's Diary* en 1744. Il s'abandonna ensuite complètement aux spéculations mathématiques, et ses travaux, insérés pour la plupart sous forme de mémoires dans les *Transactions Philosophiques*, le firent nommer, en 1766, membre de la Société royale de Londres. Landen avait déjà publié : *Mathematical Lucubrations* (in-8°, 1755), renfermant plusieurs beaux théorèmes sur la rectification des lignes courbes, la sommation des séries et l'intégration des équations différentielles; et *The residual Analysis, a new branch of the algebraic art* (in-8°, 1764), exposition d'une méthode que l'auteur proposait de substituer à celle des fluxions, tentative malheureuse, qui fut cependant renouvelée par Kramp, par Arbogast et enfin par Lagrange, dans sa *Théorie des Fonctions analytiques*. « Cette analyse résiduelle, a dit un critique auquel nous nous associons pleinement, cette analyse résiduelle, dont les procédés embarrassants et compliqués font perdre au calcul différentiel ses principaux avantages mathématiques, avoir la simplicité et l'extrême facilité des opérations, doit être rangée aujourd'hui parmi toutes ces méthodes indirectes qui ont voulu usurper dans ces derniers temps la place du calcul infinitésimal et dont toute la valeur repose sur ce qu'elles empruntent implicitement, à leur insu, aux principes supérieurs de ce calcul. » Dans ses autres travaux, Landen eut le bon esprit de se servir des procédés newtoniens, et on ne peut que donner des éloges à ses recherches sur la sommation des séries, sur les lois du mouvement de rotation, etc. Une de ses plus belles découvertes est celle de l'égalité d'un arc d'hyperbole à la différence de deux arcs elliptiques assignables, vérité dont Legendre a donné depuis une démonstration plus simple, dans sa *Théorie des Fonctions elliptiques*.

Outre les ouvrages que nous venons de citer, on doit encore à Landen : *Animadversions on D<sup>r</sup> Stewart's Computation of the Sun's distance*

*from the Earth*; Landrea, 1771, in-8° (1). Son dernier ouvrage, intitulé *Mathematical Memoirs* (2 vol. in-4°), parut la veille de sa mort. Parmi les mémoires de Landen, publiés dans les *Philosophical Transactions*, les principaux sont : *An Investigation of some Theorems which suggest some remarkable properties of the Circle, and are of use in resolving Fractions, whose denominators are certain multinomials, into more simple ones* (année 1754); — *A Specimen of a new Method of comparing Curvilinear Areas, by which means such areas may be compared, as have not yet appeared to be comparable by any other method* (1768); — *A Dissertation concerning certain Fluxions, which are assignable by the Arcs of the Conic Sections, wherein are investigated some new and useful theorems for computing such Fluxions* (1771); — *An Investigation of a general Theorem for finding the Length of any Arc of any Conic Hyperbola by means of two Elliptic Arcs, with some other new and useful theorems deduced therefrom* (1790); etc. E. MERLEUX.

*Philosophical Transactions*, années 1764 à 1790. — Barynet, article Landen, dans le *Dictionnaire des Sciences Mathématiques* de Montferrier. — Chasic, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des Méthodes en Géométrie*.

LANDER (Richard), voyageur anglais, né en 1804, dans le comté de Cornwall, mort dans l'île de Fernando-Po, le 27 janvier 1834. Il exerçait la profession de typographe, lorsque le goût des voyages le décida à suivre le capitaine Clapperton dans son voyage de découvertes en Afrique. Arrivé avec lui à la baie de Benin, ils pénétrèrent jusqu'à Sakkaton, où Clapperton mourut (1). Richard Lander revint en Angleterre en 1828, et y publia le récit du capitaine ainsi que son propre journal (1829). Il s'offrit au gouvernement anglais pour continuer les explorations relatives au cours du Niger. Son offre fut acceptée, et, conjointement avec son frère John, il partit de Plymouth le 9 janvier 1830, sur le brick *Aleric*, et le 22 février suivant il débarqua à Const-Castle, l'un des principaux établissements anglais en Guinée. Après un séjour de trois semaines, les voyageurs se dirigèrent sur Badagy, où ils atterrirent le 22 mars. Ils y furent assez mal reçus par le roi Adouly, et, dit Lander, « si nous eussions trouvé parmi les Badagyotes un seul brave homme, nous aurions pris plaisir à proclamer ce fait; mais il n'en fut pas ainsi : ils exercèrent sur nous sans scrupule leurs mauvais penchants. Les Badagyotes, quoique mahométans, font encore des sacrifices humains aux démons. » Les frères Lander se hâtèrent de quitter ce si dangereux hôte, et le 17 juin ils arrivèrent à Bousa, où ils visitèrent l'endroit où

(1) L'erreur signalée par Landen avait déjà été reconnue et expliquée par Dawson, en 1769.

(2) Pour éviter des répétitions, nous renverrons nos lecteurs à l'article CLAPPERTON.

Mungo-Park et ses compagnons avaient trouvé la mort, en 1809; mais ils ne purent recueillir aucun détail sur la catastrophe qui termina la vie de ce courageux voyageur. Ils s'embarquèrent ensuite sur le Niger (Quorra dans le langage indigène), passèrent devant les villes de Songi, d'Inguazilligir, devant l'île de Pastastrie, et le 12 octobre ils descendirent à Rabba, capitale du roi des Eaux-Noires, qui les reçut cordialement. Ils visitèrent ensuite Damuggon, Eboe, et le 18 novembre ils entrèrent dans la principale branche du Quorra, appelée la rivière Nun, et mouillèrent à bord d'un brick anglais, qui les conduisit à Fernando-Po (1<sup>er</sup> décembre). Le 20 janvier 1831 il reprit la mer sur le *Cœnaracca*, mouillèrent à Rio-Janeiro, et le 9 juin jetèrent l'ancre à Portsmouth. Ce voyage n'avait eu d'autre résultat que de constater que le Niger se jette dans la baie de Benin par plusieurs bras.

En 1832, les frères Lander tentèrent une nouvelle expédition; ils entreprirent de remonter le Quorra sur un bateau à vapeur, faisant partie d'une expédition armée par des négociants de Liverpool. Ils entrèrent dans le Tschadda, qui se jette à Adda-Koudda, dans le Quorra, et construisirent un fort sur une petite île, qu'ils nommèrent *England-Island*. Le commerce qu'ils établirent avec les indigènes fut assez avantageux pour les exciter à en chercher l'extension, et en 1833 Richard Lander et quelques-uns de ses compagnons entreprirent une excursion dans le Brass, rivière qui fait partie du delta du Niger. A une distance de dix à onze myriamètres, leur petit navire s'ensabla, et ils furent tout à coup assaillis par les habitants des deux rives. Ils purent échapper en se jetant dans un canot; mais dans leur fuite Lander fut gravement atteint d'un coup de feu à la hanche. Il mourut des suites de cette blessure.

Son frère John, né en 1807, mort le 16 novembre 1839, avait comme lui débuté dans la typographie, et l'accompagna dans tous ses voyages. Il revint en Angleterre, où il obtint un emploi dans la douane; mais il mourut bientôt des suites de ses fatigues.

Les frères Lander ont publié : *Journal of an Expedition to explore the Course and Termination of the Niger*; Londres, 1832, 2 vol.; trad. en français par M<sup>me</sup> Louise Belloc, Paris, 1832, 3 vol. in-8°. A. DE L.

William Smith. *Collection choisie des Voyages autour du Monde*, t. IX, p. 415-439. — Ferd. Roefler, *Afrique centrale*, dans l'*Uniplex pictoribus*, p. 218-248.

LANDERER (Erdinand), dessinateur et graveur allemand, né en 1743 à Stein (Autriche), mort à la fin du dernier siècle. Il eut Schmutzer pour maître de gravure, enseigna le dessin au Collège militaire de Vienne, et fit partie de l'Académie impériale. Ses œuvres originales sont : *Hélodore au temple de Jérusalem*; — *Joseph de Kartz*; — une série de *scènes diverses* dans le style de Rembrandt; — *Paysage avec*

ruines; — *des niches* pour l'ouvrage intitulé : *Situationen*; Vienne, 1784, 2 vol. — *Samson et Dalila*; d'après Rembrandt; — d'après M. J. Schmidt : *Jésus-Christ guérissant les boiteux*; 1764; — *Le bon Samaritain*; 1760; *l'Astronome*; *Le Obscuriste*; *Le Joueur de violon*; — d'après E. Casanova : *Le Déchargement des Bagages et Les Vivandiers en repos*; — d'après Lœutherbourg : *deux Paysages avec figures et animaux*; d'après Rubens; — *Suzanne et les Vieillards et Diogène et Alexandre*. K.

G. Gandellini, *Notizie*, XI. — Poesell, *Künstler-Lex.*, 371. — Neuber, *Künstler-Lex.*, VII, 264. — Ch. Le Blanc, *Mém. de l'Imprimerie d'Etat*.

LANDES (Bierre), publiciste français, né en 1754, à Paris, mort le 28 novembre 1806, à Dijon. Beau avocat, il exerça sa profession au barreau de Dijon. Lorsque la révolution éclata, il prit la plume pour se combattre les principes, et soutint avec une certaine viracité la cause des parlements, qu'il ne séparait point de celle de la monarchie. La hardiesse de ses opinions faillit lui être fatale : arrêté dans les premiers jours de la terreur, on le conduisit à Paris lorsque plusieurs de ses amis, bien armés et masqués, s'embusquèrent sur la route et réussirent à le délivrer. Il gagna aussitôt la Suisse, où il entreprit une correspondance active avec le prince de Condé. L'invasion de l'armée française l'exposa à de nouveaux dangers; signalé comme un agent politique des plus dangereux, il fut jeté en prison, et allait être transféré à Paris; l'intervention de sa fille, enfant de sept ans, émut à un tel point le général en chef, qu'il lui fit grâce de la vie. Landes passa en Allemagne, s'y employa de nouveau au service des Bourbons, et profita en 1801 de l'amnistie accordée aux émigrés pour rentrer définitivement en France. On a de lui : *Journal de ce qui s'est passé à Dijon à l'occasion de la rentrée du parlement*; Kehl (Dijon), 1789, in-8°; — *Discours aux Welches, dans lequel on a inséré la justification des chambres des vacations des parlements de Rouen, de Metz, et particulièrement de Rennes, ouvrage dénoncé à l'Assemblée nationale*; Dijon, de l'impr. des Aristocrates, 27 mars 1790, in-8°; — *Nouveau Discours aux Welches, par Blaise Vadé, fils d'Antoine et neveu de Guillaume*; Paris, 1790; in-8° : ces deux écrits, qui causèrent beaucoup de sensation, furent publiés à l'occasion des tracasseries qui précédèrent la suppression des parlements; — *Principes de Droit politique mis en opposition avec ceux de J.-J. Rousseau sur le Contrat social*; Neuchâtel (Suisse), 1791, in-8°, réimpr. en 1801 à Paris; — *De la Nécessité d'un État monarchique en France*; ibid., 1795, in-8°; qui fut dit-on, écrit par ordre du comte de Provence; — *Lois de la Morale et de l'Honneur*; ibid., 1797, in-8°; — *Le Fugitif, ou les malheurs de la proscription* (ouvrage posthume); Paris, 1826, 4 vol. in-12. P. L.—Y.

Desessarts, *Siécles Littéraires. — Journal de la Librairie*, 1822.

**LANDESCHI** (*Giovanni-Battista*), agronome italien, né en 1725, en Toscane, mort en 1786. Destiné à l'état ecclésiastique, il devint curé à Montorzo, et s'appliqua, dans l'exercice de ces modestes fonctions, à perfectionner les procédés de l'agriculture dans la campagne de Florence ainsi qu'à défricher le haut pays. On a de lui des *Saggi di Agricoltura*; Florence, 1782 : traité fort utile et qui a eu de nombreuses éditions. K.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani*, VI.

**LANDI** (*Vergusio*), chef de parti italien, mort dans la première moitié du quatorzième siècle. Il était originaire de Plaisance et chef d'une famille gibeline qui s'était montrée fort attachée aux Visconti de Milan. Exilé de cette ville par Galeas Visconti, qui avait séduit sa femme, il s'associa aux Guelfes, et, soutenu par le légat Bertrand de Poët, s'empara par surprise de Plaisance (9 octobre 1322). Mais, malgré les nombreuses preuves de dévouement qu'il donna à son nouveau parti, il ne put maintenir son autorité dans cette ville, et en fut chassé l'année suivante par les Guelfes eux-mêmes.

P. L.—Y.

Sismondi, *Hist. des Républ. Ital.*

**LANDI** (Le comte *Costanzo*), philologue et numismate italien, né à Plaisance, en 1521, mort à Rome, le 25 juillet 1564. Il composa à l'âge de douze ans une élogie latine, qui fit beaucoup espérer de lui; mais la poésie ne l'empêcha pas de se livrer à des études plus sévères. Il suivit les cours du philologue Amaseo à Bologne, du savant jurisconsulte Alciat à Ferrare et à Pavie, et alla étudier en 1555 la médecine à Padoue. Quelques années avant, en 1545, un voyage à Rome et la vue des antiquités de cette ville éveillaient en lui le goût de l'archéologie et de la numismatique. Le désir de perfectionner ses connaissances en ce genre le ramena à Rome vers 1560. Il y mourut, à l'âge de quarante-trois ans. On a de lui : *Lusum pueritium Libellus*; Ferrare, 1545, in-8°; — *Oratio habita Tycini in Academia III. Hippolytæ marchisæ Malespinae cum ordiretur lectioem Vergitii, MDXL*; Ferrare, 1546, in-4°; — *Ad titulum Pandectarum de Justitia et Jure enarrationum Liber*; Plaisance, 1549, in-fol.; — *Carmina ad Venturinum Vasollum Fivizanensem*; Pavie, 1550, in-4°; — *In Epithalamium Catulli Annotationes*; Pavie, 1550, in-8°; — *Veterum Numismatum Romanorum miscellanæ Explicationes*; Lyon, 1560, in-4°. C'est le plus connu des ouvrages de Landi, et, malgré beaucoup d'erreurs, il mérite d'être encore consulté; une seconde édition parut sous le titre de *Selectiorum Numismatum præcipue Romanorum Expositiones*; Leyde, 1695, in-4°. Z.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II, p. 227. — Poggiali, *Storia Letteraria di Piacenza*, t. II, p. 190. — Ginguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. VII, p. 296.

**LANDI** (Le comte *Jules*), littérateur italien, né à Plaisance, vers 1500, mort vers 1580. Après avoir fait ses études dans sa ville natale et à Rome, il voyagea dans divers pays de l'Europe, et alla jusqu'à Madère, en 1530. De retour à Plaisance, il exerça des charges importantes. Un événement, resté ignoré, le conduisit dans les prisons de Rome, vers 1536. On ne sait à quelle époque il obtint sa liberté, et la seconde partie de sa carrière est encore plus obscure que la première. Au milieu des aventures d'une vie agitée, Landi publia plusieurs ouvrages qui attestent un savoir varié et une certaine facilité, mais ne s'élevèrent pas au-dessus du médiocre; en voici les titres : *Formaggiata di sere Stentato al serenissimo Re della Virtude*; 1542, in-8°; — *La Vita di Esopo tradotta ed adornata*; Venise, 1545, in-8°; — *La Vita di Cleopatra, reina d'Egitto, con una Orazione nel fine, recitata nell' Accademia degli Ignoranti in lode dell' ignoranza*; Venise, 1551, in-8°. Cette *Vie de Cléopâtre* est un roman ingénieux, et qui a été réimprimé plusieurs fois, entre autres par Molini, Paris, 1788, in-12; elle a été traduite en français par Bertrand Barrère, Paris, 1808, in-18; — *Le Azioni morali nelle quali, oltre la facile ed espedita introduzione all' Etica d'Aristotelo, si discorre molto risolutamente intorno al duello*; Venise, 1564, t. I<sup>er</sup>, in-4°; Plaisance, 1575, t. II, in-4°; — *La Descrizione dell' Isola della Madera*; Plaisance, 1574, in-12. Z.

Poggiali, *Memorie per la Storia Letteraria di Piacenza*, t. II, p. 196.

**LANDI** (*Hortensius*), érudit et littérateur italien, de la famille du précédent, né à Milan, au commencement du seizième siècle, mort vers 1560. Fils de Dominique Landi, professeur de droit, il étudia les belles-lettres à Milan et la médecine à Bologne. Il était, comme il l'avoue lui-même, d'un caractère très-irritable, et ménageait peu la susceptibilité d'autrui (1); aussi se fit-il de bonne heure un grand nombre d'ennemis, qui profitèrent de ce qu'il avait ouvertement manifesté en religion des sentiments assez peu orthodoxes pour lui faire quitter l'Italie. En 1534 il partit pour Lyon, et s'y lia avec le célèbre Étienne Dolet. Après avoir mené quelque temps une vie errante, il retourna dans sa patrie; il y fut secouru et protégé par Pic de La Mirandole, Carraciolo, évêque de Catane et Madruni, évêque de Trente. Mais son humeur inquiète et son désir d'habiter un pays libre lui firent de nouveau quitter l'Italie; il se retira en Suisse, d'abord dans le pays des Grisons, et en 1540 à Bâle. En 1543, il alla passer quelques mois à la cour de François I<sup>er</sup>, qui séjourna alors à Lyon. L'année suivante il parcourut l'Allemagne, et revint bientôt en Italie. Dépouillé par des voleurs, il fut accueilli à Brescia par M.-Antonio da Mula,

(1) Par antiphrase Landi fut inscrit parmi les membres de l'Académie des *Elevali* de Ferrare sous le nom de *Hortensius Tranquillus*.

gouverneur de cette ville. En 1545 il visita plusieurs parties de l'Italie, assieta au mois de décembre de cette année à l'ouverture du concile de Trente, et alla enfin se fixer à Venise, où il passa le reste de ses jours. Son savoir était varié, mais manquait de solidité, ce qui, joint à l'excentricité qu'il affecta constamment dans ses opinions philosophiques, religieuses et littéraires, a rendu ses ouvrages plutôt curieux que vraiment utiles. On a de lui : *Cicero relegatus et Cicero revocatus, Dialogi festivissimi*; Lyon, 1534, in-8°; Venise, 1534 et 1539; Leipzig, 1534; Naples, 1736, in-8°; se trouve aussi comme appendice dans les *Opera de Latinitate selecta*, de Vorstius (édition de Berlin, 1718); ouvrage écrit pour attaquer la renommée morale et littéraire de Cicéron; — *Forcianæ Quæstiones, in quibus varia Italorum ingenia explicantur, multaque alia scitu non indigna*; Naples, 1536; Bâle, 1544, et Francfort, 1616, in-8°; ce livre, publié sous le pseudonyme de *Philalèthes Polytopiensis*, contient des détails très-intéressants sur les mœurs et coutumes de diverses villes de l'Italie au seizième siècle; — *In D. Erasmi Funnus, Dialogus lepidissimus*; Bâle, 1540, sous le pseudonyme de *Philalèthes ex Utopia*; ce libelle injurieux contre la mémoire d'Érasme provoqua de la part de B.-J. Eraldo, professeur de médecine à Padoue, une réponse très-vive, insérée dans le tome VIII des *Opera* d'Érasme; — *Paradossi, cioè sentenze fuori del comun parere, opera non meno dotta che piacevole*; Lyon, 1543; Venise, 1544, et 1545, in-8°; Venise, 1563, in-8° (édition qui contient aussi l'ouvrage suivant); Bergame, 1594, édition incomplète; les *Paradossi*, au nombre de trente, contenaient non-seulement des opinions étranges en matière de philosophie et de littérature, mais aussi des attaques directes contre la religion; l'auteur crut devoir en atténuer l'effet fâcheux pour sa personne, en publiant lui-même, mais sous l'anonyme, une réfutation de son ouvrage, laquelle fut intitulée : *Confutazione del libro de' Paradossi*; Venise, 1545 et 1563, in-8°; ce livre contient peut-être encore plus d'idées bizarres et extravagantes que celui des *Paradossi*; — *Lettere di molte salorose donne*; Venise, 1548 et 1549, in-8°; ces lettres ont pour unique auteur Landi lui-même; — *Sermoni funebri di varj autori nella morte di diversi animali*; Venise, 1549, et Genève, 1559, in-8°; traduit en français par Cl. Pontour, Paris, 1570, in-16, et par Th. Timofille, Paris, 1576, in-16, traduit en latin par G. Canter, Leyde, 1590, in-8°, ce livre contient onze oraisons funèbres burlesques sur la mort d'un âne, d'un chien, d'un coq, etc.; — *La Sferza de' Scrittori antichi et moderni*; Venise, 1550, in-8°, sous le voile de l'anonyme; cet écrit, qui est une satire violente contre les plus célèbres écrivains, reçut l'approbation de l'Arétin, un des amis intimes de Landi; — *Oracoli*

*de' moderni ingeni si d'somini come di donne, ne quali unita si vede tutta la filosofia morale*; Venise, 1550, in-8°; — *Commentario delle più notabili e mostruose cose d'Italia e d'altri luoghi, di lingua aramese in italiana tradotta*; Venise, 1550, in-8°; *ibid.*, 1553, 1554 et 1569, in-8°; ouvrage rempli à dessein des assertions les plus fausses; — *Ragionamenti familiari di diversi autori, non meno dotti che faceti*; Venise, 1550, in-8°; ces soit-disant extraits de divers auteurs émanent tous de la plume de Landi; — *Vita del beato Ermodoro, da T. Cipriano scritta et nella volgar lingua tradotta*; Venise, 1550; — *Consolatorie di diversi autori*; Venise, 1550, in-8°; sous l'anonyme, ouvrage écrit tout entier par Landi; — *Miscellanæ Quæstiones*; Venise, 1550, in-8°, — *Quattro Libri de' Dubbj con le solutioni*; Venise, 1552, in-8°; cette édition contient les questions douteuses au sujet de la nature, de la morale et de la religion; le quatrième livre, qui renferme celles qui ont rapport à l'amour, ne fut publié que dans la seconde édition; Venise, 1556, in-8°; — *Sette Libri de' Cataloghi a varie cose appartenenti, non solo antiche, ma anche moderne*; Venise, 1552, in-8°; ouvrage rempli de plaisanteries mordantes et même de calomnies contre beaucoup d'écrivains; — *Varj Componimenti di M. Hortensio Lando: Quæsti amorosi con le risposte; Dialogo intitolato Ulisse; Ragionamento accorso tra un cavaliere ed un uomo solitario; Alcune Novelle; Alcune Favole; Alcuni Scrupoli, che sogliono occorrere nella cotidiana nostra lingua*; Venise, 1552, in-8°; *ibid.*, 1554 et 1555, in-8°; outre les *Novelle*, qui sont d'une lecture agréable, on remarquera dans ce recueil le *Ragionamento*, dans lequel l'auteur a exhalé toute sa haine contre le genre humain; — *Lettere di Lucrezia Gonzaga da Gazuolo*; Venise, 1552, in-8°; ces lettres, que Bayle a cru avoir été écrites en vérité par Lucrece de Gonzague, ont toutes été rédigées par Landi, qui, ainsi qu'on a pu le remarquer, aimait à exercer ce genre de supercherie; — *Due Panegirici, l'uno in lode della signora marchesa della Padula, l'altro in commendazione della signora Lucrezia Gonzaga di Gazuolo*; Venise, 1552, in-8°; — *Dialogo nel quale si ragiona della consolazione e utilità che si riporta leggendo la Sacra Scrittura, mostrandosi esser le Sacre Lettere di vera eloquenza e di varia dottrina alle pagane superiori*; Venise, 1552, in-8°; — *Una breve Pratica di Medicina per sanare le passioni dell'animo*; Padoue, vers 1553, in-4°. — Plusieurs lettres de Landi se trouvent dans les recueils de celles de l'Arétin et de divers écrivains du seizième siècle. On a attribué faussement à Landi divers ouvrages de théologie écrits par un certain Jérémie Landi, moine augustin apostat, qui vivait à la même époque que notre auteur. E. G.

Poggiali, *Memorie per la Storia Letteraria di Piacenza*, t. I, p. 171-207. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, pars II.

**LANDI** (*Étienne*), compositeur italien, né à Rome, vers la fin du seizième siècle; on ignore la date de sa mort. Après avoir rempli les fonctions de maître de chapelle à l'église du Saint, à Padoue, et à l'église de Sainte-Marie-in-Monte, Landi retourna à Rome, y obtint le titre de clerc bénéficié de Saint-Pierre du Vatican, et fut agrégé, en 1629, au collège des chapelains-chantres de la chapelle pontificale. Parmi les compositeurs de son époque, Landi s'est particulièrement distingué par ses connaissances étendues dans le chant ecclésiastique et dans le style ancien, ainsi que par son génie inventif dans les formes mélodiques, dans le rythme, et dans les modulations. Son drame religieux de *San Allassio*, écrit en 1634, offre une foule d'heureuses innovations sous ces divers rapports, et n'est pas moins remarquable par la variété et le pittoresque de son instrumentation, composée de trois parties distinctes de violons; de harpes, de luths, de théorbes, de basses, de violes et de clavecins pour la basse continue. C'est le premier drame lyrique dans lequel on trouve l'exemple d'un duo.

Ce musicien d'un rare mérite est connu par les ouvrages suivants : *Il primo libro di Madrigali a quattro voci*; Venise, 1619; — *Madrigali a cinque voci*; Rome, 1625; — *Poesie diverse in musica*; Rome, 1628; — *Missa in benedictione nuptiarum, sex vocum, auctore Stephano Landi, in basilica principis Apostolorum clerico beneficiato, nec non in ecclesia S. Mariæ-ad-Montes præfecto*, etc.; Rome, 1628; — *Arie ad una e due voci*, huit livres publiés à Rome, de 1628 à 1639; — *Salmi interi a quatre voci*; Rome, 1629; — *Il santo Allassio, dramma musicale dall' Emo. e Rmo. sig. card. Barberino fatto rappresentare al Ser. principe Alessandro-Carlo di Polonia*; Rome, 1634; — *Il primo libro delle Messe a capella a 4, 5 voci*; Rome, 1639; — *La Morte d'Orfeo*, pastorale; Rome, 1639. **DUC DENNE-BARON.**

Gerber, *Historisch-Biographisches Lexikon der Tonkünstler*, etc. — Adami de Boisena, *Osservazioni per ben regolare il coro della Capella Pontificia*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

**LANDI** (*Antoine*), littérateur italien, né à Livourne, de 1720 à 1730, et mort à Berlin, en 1783. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit son cours de théologie à Pise; mais il s'occupa plus de poésie dramatique que des études relatives à la profession qu'il allait embrasser. Il composa une tragédie lyrique, qu'il crut digne d'être mise sous les yeux de Metastase. Cet essai fut goûté par le Quinault italien, qui proposa le jeune abbé à Frédéric II, qui lui avait demandé un sujet capable de composer et d'arranger des opéras pour son théâtre de Berlin. Cette position, qui favorisait les goûts de Landi pour les exercices dramatiques, fut acceptée par lui avec empresse-

ment. À l'exemple de l'abbé Pellegrin, qui « dit-  
nait de l'aute et soupait du théâtre, » il ne re-  
nonça pas au sacerdoce. Quoique dans un pays  
protestant; il faisait tous les jours la messe; mais  
s'étant attiré des remontrances de la part du  
curé catholique sur le peu de régularité de ses  
mœurs, et même sur quelques aventures scan-  
daleuses qu'on lui attribuait, il renoua à l'exer-  
cice du ministère, et quitta même l'habit ecclé-  
siastique. Cette abdication lui valut le titre de  
conseiller de cour. L'abbé Landi avait composé  
en langue italienne une *Histoire des Empereurs  
saxons*. Il fut obligé de la faire traduire en alle-  
mand sur le manuscrit pour pouvoir la publier;  
aucun libraire n'ayant voulu se charger de l'im-  
pression de l'ouvrage original. Il fut plus heu-  
reux dans une autre entreprise: L'*Histoire de la  
Littérature italienne* de Tiraboschi avait produit  
dans l'Europe méridionale une assez vive sensa-  
tion; mais cet important ouvrage, dont la pre-  
mière édition s'élevait déjà à treize volumes  
in-4°; ne semblait destiné qu'à être lu ou con-  
sulté par les savants de profession. L'abbé  
Landi voulut en rendre la connaissance acces-  
sible à un plus grand nombre de lecteurs. Il  
s'occupa d'en faire une analyse en langue fran-  
çaise, et la publia sous le titre de *Histoire de la  
Littérature d'Italie, tirée de l'Italie de Ti-  
raboschi et abrégée par Antoine Landi*;  
Berne, 1784; 5 vol. in-8°. Le succès de l'ou-  
vrage dépassa ses espérances, « quoique le style;  
dit l'abbé Denina, ne fut rien moins que bon  
français; » mais sa critique lui-même n'écrivait  
pas avec beaucoup de correction dans une langue  
qui n'était pas la sienne: C'est par là surtout  
que péche l'abrégé de Tiraboschi, dont l'impres-  
sion négligée fourmille d'ailleurs de fautes ty-  
pographiques. C'est donc par erreur que le traduc-  
teur de l'*Éloge de Tiraboschi* par Lombardi  
(M. Boulard), a cru que l'ouvrage avait été  
publié en italien et traduit ensuite en français. Sa  
traduction italienne par le père Moschini n'a paru  
qu'en 1801 à Venise; 5 vol. in-8°. Parmi les ma-  
nuscrits laissés par l'abbé Landi se trouvaient  
un abrégé de Mezerai; en langue italienne et une  
autre de l'*Histoire de l'Amérique* de Robertson.

J. LIAMOURÉUX.

Denina, *La France Littéraire*, t. II. — Lombardi, *Éloge  
de Tiraboschi*, traduit par Boulard; 1802, in-8°. — Bar-  
bier et Dalisson, *Bibliothèque d'un Homme de goût*, t. IV.

**LANDI** (*Cav. Gaspardo*), peintre italien, né  
à Plaisance; en 1756, mort à Rome, le 24 février  
1830. Les Italiens le placent au nombre de leurs  
meilleurs peintres. Il étudia son art à Rome, où  
Battoni et Corvi furent successivement ses maî-  
tres. A vingt-cinq ans, il remporta le premier  
prix de l'Académie de Parme pour son tableau  
de *Sara*. Son nom se répandit alors à l'étranger  
et de nombreux tableaux lui furent demandés.  
En Bible, Homère, Virgile, Sophocle, le Dante,  
le Tasse; l'Arloste lui en fournirent les sujets. Il  
était depuis longtemps directeur de l'Académie

de Saint-Luc, lorsqu'en 1817 il en devint le président perpétuel. Les ouvrages de Landi se recommandent par une composition savante et variée, par le choix et la vérité de l'expression dans les personnages; son pinceau révèle une grande facilité, sa couleur est agréable, mais quelquefois peu naturelle. Comme peintre de portraits, Landi a aussi obtenu beaucoup de succès. Il passe avec Sabatelli, Camuccini, et Podesti pour l'un des restaurateurs de la peinture italienne moderne. Ses principaux ouvrages sont : *l'Assomption de la Vierge et La Vierge admise dans le ciel à s'asseoir à côté de Jésus*, qui décorent le dôme de la métropole de Plaisance; — *Jésus portant sa croix rencontré par les Saintes Femmes*, immense toile; — *Oédipe à Colonne*; — *Marie Stuart quittant la France*; — à Naples, un tableau représentant des Turcs, etc.

A. DE L.

L. C. Sayer, *Encyclopédie des Gens du Monde*. — *Dict. de la Conversation*.

**LANDINI (Taddeo)**, sculpteur et architecte florentin, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle, et mourut vers 1594. Il commença sa réputation par une excellente copie du *Christ* de Michel-Ange à la Minerva. Venu à Rome sous Grégoire XIII, il fut employé par le pontife et par ses successeurs Sixte V et Clément VIII à un grand nombre de travaux de marbre et de bronze, pour des tombeaux; des fontaines, des jardins, etc. Clément VIII venait de lui donner le titre d'architecte général avec la surintendance des édifices qu'il faisait élever, quand il fut frappé d'une maladie terrible, qui bientôt termina sa vie. Au Vatican; au-dessus de la porte de la chapelle Pauline, on voit un grand bas-relief de Landini représentant *le Christ lavant les pieds aux apôtres*. On lui doit aussi la statue de Sixte V placée au Capitole dans la salle des Conservateurs, et l'exécution sur les dessins de Giacomo della Porta de la charmante fontaine des *Tortues* qui orne la place Mattei.

E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Orinali, *Abbecedario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Bocchi, *Bellezze di Firenze*. — Baglioni, *Vite de' Pittori*, etc., del 1773 al 1843.

**LANDINO (François)**, célèbre organiste et compositeur italien, surnommé *Francesco Cieco*, parce qu'il était aveugle, et *Francesco degli Organi*, à cause de son talent sur l'orgue, naquit à Florence, vers 1325, et mourut dans la même ville en 1390. Fils d'un peintre distingué, qui descendait de l'illustre famille des Landini, il perdit la vue dans son enfance, par suite de la petite vérole, et chercha des consolations à son malheur dans la culture de la musique et de la poésie. Doué des plus heureuses dispositions naturelles, il parvint, sans le secours d'aucun maître, à jouer habilement de plusieurs instruments, et se fit bientôt une réputation comme organiste. Divers recueils du temps contiennent de ses poésies. Vers l'année 1364 Landino était à Venise,

et l'on rapporte que lors des fêtes qui furent données dans cette ville au roi de Chypre, qui s'y trouvait ainsi que Pétrarque, l'artiste aveugle fut couronné de laurier des mains mêmes de ce prince. Les auteurs contemporains, entre autres Philippe Villani, parlent de Landino comme ayant surpassé tous les musiciens florentins de cette époque. Il existe à la Bibliothèque impériale de Paris un manuscrit du commencement du quinzième siècle, in-4°, n° 535 du supplément, qui contient cent-quatre-vingt-dix-neuf chansons italiennes à deux et trois voix, parmi lesquelles se trouvent cinq chansons de Landino; ce sont les seules compositions que l'on connaisse de ce musicien. M. Fétis a publié un de ces morceaux en partition et en notation moderne dans le premier volume de la *Revue Musicale*, année 1827, p. 111 et suiv.; cette chanson justifie les éloges donnés à son auteur. D<sup>de</sup> DENNE-BARON.

Philippe Villani, *Vite d'illustri Fiorentini*. — Gerber, *Historisch - Biographisches Lexikon der Tonkünstler*, etc. — De Winterfeld, *Johannes Gabrieli und sein Zeitalter*, etc. — Fétis, *Biogr. univ. des Mus.*

**LANDINO (Christophe)**, philologue italien, né à Florence, en 1424, mort en 1504. Il fit ses premières études à Volterra, et pour obéir à son père, il s'appliqua à la jurisprudence; mais la protection de Cosme et de Pierre de Médicis lui permit bientôt de s'adonner librement à ses études de prédilection; la philosophie et les lettres anciennes. Il contribua activement à cette renaissance platonicienne qui honora Florence au quinzième siècle, et devint un des principaux membres de l'académie fondée par Cosme de Médicis. A partir de 1457, il occupa avec éclat la chaire de belles-lettres à Florence (1). Vers le même temps Pierre de Médicis le choisit pour achever l'éducation de ses deux fils, Laurent et Julien. Landino resta attaché à Laurent, qui lui montra toujours beaucoup d'amitié. Il fut nommé dans sa vieillesse secrétaire de la seigneurie de Florence et reçut en présent un palais dans le Casentino. A l'âge de soixante-trois ans, il renonça à sa chaire de belles-lettres, et se retira dans une maison de campagne à Prato-Vecchio, où il passa paisiblement les dernières années de sa vie. Les ouvrages de Landino, si on excepte son commentaire sur Dante, sont oubliés aujourd'hui parce qu'ils ne peuvent plus rien nous apprendre; mais au quinzième siècle ils furent justement célèbres; et Christophe Landino peut être regardé comme un des maîtres de la renaissance. On a de lui : *Disputationum Camaldulensium Libri IV, scilicet de vita activa et contemplativa liber primus; de summo bono liber secundus; in P. Virgilii Maronis allegorias liber tertius et quartus* (sans date, mais probablement Florence, 1480), in-fol.; — *Formulario de lettere volgare, con la proposta e riposta, e altre fiori de' ornati parla-*

(1) Cette chaire avait été créée spécialement pour commenter et interpréter les poésies de Dante. V.



*menti*; Rome, 1490, in-4°. Landino a laissé des commentaires sur Dante (*Commento sopra la Commedia di Dante*), Florence, 1481, in-fol. (1); sur Horace, Florence, 1482, in-fol.; sur Virgile, Venise, 1520, in-fol.; — une traduction de l'*Histoire naturelle* de Pline; Venise, 1476, in-fol.; — une trad. lat. de la *Sforziade* de Jean Simonetta; Milan, 1490, in-fol. — et des poésies latines dans les *Carmina illustrium Italorum*, t. VI.

Z.

Bandini, *Specimen literaturæ florentinæ sæculi XF.* — Negri, *Storia de Sorentini, Fioritiori.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI part. II, p. 370. — Ginguené, *Histoire de la Littérature Italienne*, t. III, p. 370. — Roscoe, *Life of Lorenzo de Medicis*, c. 2, append. XII.

**LANDO OU DE LANDAU** (*Conrad et Luctus*), aventuriers allemands, vivaient dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Originaires de la Souabe, ces deux frères s'engagèrent de bonne heure dans les bandes mercenaires qui servaient en Italie. Conrad, qui prenait le titre de comte, se distingua surtout dans la grande compagnie de *condottieri* qu'avait formée, dans un double but d'oppression et de brigandage, le chevalier de Montréal. Après la fin tragique de ce dernier, qui eut la tête tranchée à Rome, le 19 août 1354, par ordre du tribun Rienzi, il lui succéda dans le commandement de cette armée, composée en grande partie d'Allemands et ne dépendant d'aucun souverain, continua de faire la guerre pour son propre compte, pillant les faibles, levant des contributions et passant d'un camp dans un autre avec la plus insigne mauvaise foi. En 1358 les Siennois, qui brûlaient de tirer vengeance des Florentins, offrirent une solde au comte Lando pour l'attirer en Toscane sous condition qu'il passerait un mois sur le territoire de Pérouse afin de le ravager. Ce dernier, qui comptait sous son obéissance trois mille cinq cents cavaliers et une nombreuse infanterie, s'étant aventuré au milieu des Apennins, fut attaqué par un parti de montagnards, à qui ses exactions avaient mis les armes à la main, et complètement battu au passage de la Scaella; trois cents cavaliers furent tués, un plus grand nombre fut pris ainsi que plus de mille chevaux et un riche butin; enfin lui-même, blessé à la tête, fut fait prisonnier, et ne put s'échapper qu'en donnant une grosse rançon (24 juillet 1358). Cependant il rallia les débris de la grande compagnie, et l'année suivante se mit en marche contre Florence avec plus de vingt mille hommes; mais le

(1) Cette édition, ou ce livre, est un des plus rares et des plus curieux incunables. Elle compte un nombre de ces précieux monuments de la typographie, que se disputent à prix d'or les bibliomanes ou bibliophiles. Ce livre fut imprimé à Florence, par l'un des élèves de Gutenberg, nommé *Niccolò d'Ellamagna* (Nicolas d'Allemagne) ou le *Todesco*. C'est (après le *Monte santo di Dio* du même imprimeur) le deuxième ouvrage connu où l'art du gravure en estampe est associé à celui du typographe. Au commentaire de Landino sont jointes, dans cette magnifique édition, quelques planches gravées par Baccio Baldini, d'après les dessins du Botticello. V. DE V.

manque de vivres et aussi la ferme attitude de Toscane le déterminèrent à brûler son camp et à se retirer sur le territoire de Lucques. En 1363 il fut tué près de Novare.

Son frère *Luctus*, qui l'avait jusque là secondé dans ses entreprises, se mit alors à la solde des États qui voulaient l'employer, et rendit des services aux Florentins en 1376 et en 1377 pendant la guerre que ceux-ci soutinrent contre l'Église.

P. L.—v.

Villani, *Hist.*, VIII. — *Cronica Senese.* — Sismondi, *Hist. des Républ. italiennes*, VI et VII.

**LANDO**, de Sienne, architecte, sculpteur et orfèvre italien, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il avait été chargé, en 1337, d'ajouter à la cathédrale de Sienne une nef immense dont l'ancien édifice ne devait plus être que le transept. Cette entreprise gigantesque fut interrompue par la peste de 1348; mais ce qui en reste encore suffit pour donner une idée de ce qu'ent été le projet de Lando s'il eût reçu son entière exécution. Dans une charte de 1311, publiée par Muratori, Lando est ainsi désigné : *Magister Landus de Senis auriferus Henrici VII regis Italiae.*

E. B.—n.

Baldinucci, *Notizie.* — Cleonara, *Storia della Scultura.* — Romagnoli, *Comiti storico-artistici di Siena.*

**LANDOIS** (*Paul*), auteur dramatique français, vécut au dix-huitième siècle. On n'a aucun détail biographique sur cet écrivain obscur, qui est représenté dans un recueil comme « l'inventeur du genre bêtard » inauguré plus tard au théâtre par La Chaussée, Diderot, Beaumarchais, et continué avec succès par les dramaturges modernes. La seule pièce qu'il fit jouer par les acteurs de la Comédie Française avait pour titre : *La Sibylle* (17 août 1741), et pour sous-titre *tragédie bourgeoise*; elle était en un acte et en prose, et n'eut que deux représentations. L'auteur, qui en avait tiré le sujet du roman des *Illustres Françaises*, la livra néanmoins à l'impression l'année suivante.

K.

Pallissot, *Mém. Littér.*, IV, 497.

**LANDOIS.** Voy. LANDAIS.

**LANDOLINA** (*Saverto*), savant italien, né le 17 février 1743, à Catane, mort en 1813. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des antiquités et des sciences naturelles, et attira en 1780 l'attention du monde savant par la découverte qu'il fit à la fontaine Cyanée, sur l'Anapus, en Sicile, de l'ancien papyrus d'Égypte. Des feuilles de cette plante, transformées en bandes de papier, suivant les procédés indiqués par Pline, furent envoyées par lui à la plupart des musées et sociétés littéraires de l'Europe, avec l'inscription suivante : *Ferdinandi III, Siciliae regis, providentia artificium chartæ papyri texendæ multis ante sæculis obliteratum, Xaverius Landolina Nava Egyptio more ex scyrpo Cyanes Syracusarum fluminis indigena renovavit : Plinii leges variantibus codicibus collatis expertimentequè emendatis in integrum restituit MDCCCLXXX.* Cette découverte mit Lannolina

en rapport avec beaucoup d'hommes instruits, qui ont parlé de lui avec éloges, entre autres Heyne, Denon et Lalande, et les académies de Naples et de Göttingue l'admirent dans leur sein. Il est auteur de quelques mémoires disséminés dans les recueils scientifiques. K.

Denon, *Voyage en Sicile*. — Lalande, *Voy. en Italie*, IV.

**LANDOLPHE** (*Jean-François*), navigateur français, né le 5 février 1747, à Auxonne, mort à Paris, le 13 juillet 1825. Il s'embarqua comme mousse sur un bâtiment marchand armé pour Saint-Domingue. Après plusieurs voyages aux Antilles et à la côte occidentale d'Afrique, il se fit recevoir capitaine au long cours en 1775. Lors des hostilités entre la France et l'Angleterre, il obtint des lettres de marque, et plusieurs courses heureuses qu'il fit pendant la guerre lui procurèrent son admission dans la marine royale avec le grade de lieutenant de vaisseau. En 1786 il réalisa le projet qu'il avait soumis quelques années auparavant à David, ancien gouverneur du Sénégal, de fonder un comptoir sur un des points de la côte d'Afrique. Ayant sous ses ordres trois petits bâtiments légers, armés par MM. Marion et Brillantais, de Saint-Malo, il commença sur la rive gauche du Benin un établissement qui était en pleine voie de prospérité lorsque les événements de 1789 interrompirent les relations commerciales entre la France et la colonie. Landolphe y suppléa de son mieux en recevant tous les navires étrangers qui fréquentaient ces parages. Jaloux de ses succès, les Anglais lui tendirent des embûches, auxquelles il n'échappa qu'à grand-peine. Traîtreusement attaqué de nuit, par deux capitaines et un subrécargue de cette nation, qui dans la journée avaient été ses hôtes, il lui fallut se traîner, blessé, dans un fossé, où il avait de l'eau jusqu'au cou, et d'où il eut la douleur de voir brûler ses établissements. Recueilli par des nègres, et secouru par le roi du pays, qui pansa lui-même ses blessures, Landolphe prit passage, six mois après, sur un vaisseau français qui le transporta à La Guadeloupe. Après avoir aidé à préserver cette colonie des attaques des Anglais et des nègres insurgés, il fut chargé de diverses missions qui lui procurèrent les approvisionnements dont elle manquait. En revenant des États-Unis, il eut à soutenir un combat contre des forces anglaises, et devint prisonnier. Bientôt rendu à la liberté, et nommé capitaine de frégate, il fit diverses campagnes à Cayenne, à La Guadeloupe, dans la mer des Antilles, à la côte d'Afrique, revint à son ancien établissement, y prit quatre baleiniers anglais armés en guerre et chargés de marchandises, s'empara de l'île du Prince, dans le golfe de Guinée, fit éprouver au commerce anglais, dans toutes ces expéditions, des pertes énormes, et comprima une révolte des nègres. L'insalubrité du climat l'ayant forcé de s'éloigner, il était en croisière, en 1800, à la hauteur de Rio-Janeiro, lorsque, attaqué par une division anglaise, il fut une se-

conde fois fait prisonnier, dans un combat où il perdit un coffre renfermant toute sa fortune. Sa santé, profondément altérée par ses nombreuses blessures, ne lui permit plus de naviguer. La seule récompense de ses services fut une modique pension de 1,200 francs, à laquelle il aurait pu, il est vrai, ajouter les bienfaits du premier consul s'il avait voulu profiter des ouvertures que ce dernier lui avait faites. Landolphe employa une partie de ses loyers à écrire le récit de ses voyages, qui a été publié sous ce titre : *Mémoires, contenant l'histoire des voyages du capitaine Landolphe, pendant trente-six ans, aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques, rédigés sur son manuscrit, par J.-S. Quesné*; Paris, 1823, 2 vol. in-8° (3 pl.). Ces mémoires, malgré quelques inexactitudes ou exagérations, attachent par un récit candide et humain. Palisot de Beauvois, à qui Landolphe avait facilité, en 1786, les moyens de pénétrer fort avant dans les pays d'Oware et de Benin et qui, malade de la fièvre jaune, avait reçu ses soins personnels, lui a témoigné sa reconnaissance en donnant le nom de *Landolphia Owariensis* à une très-jolie plante des pays qu'il avait parcourus. P. LEVOT.

**LANDOLPHE**, *Voy. LANDOLPHE*.

*Mémoires de Landolphe*.

**LANDOLT** (*Salomon*), peintre suisse, né en 1741, à Zurich, mort en 1818, à Andelfingen. Fils d'un membre du grand conseil, il quitta l'école militaire de Metz pour aller à Paris étudier la peinture dans l'atelier de Le Paon; rentré dans sa ville natale, il siégea au tribunal municipal, et organisa le premier corps de tirailleurs cantonnaux qu'ait eu la Suisse. En 1776 il se rendit à Berlin, où Frédéric II, qui l'accueillit fort bien, l'engagea à lever pour lui un corps de troupes suisses, fut admis en 1777 au grand conseil, et obtint en 1778 le bailliage de Greifensee. Sa manière de rendre la justice était des plus expéditives; « elle ressemblait, dit un biographe, à celle d'un cadî turc, et le bâton y jouait un grand rôle ». Mais, tout en administrant comme un despote, il rendit des services réels, comme de faire des plantations, de dessécher les marais et d'améliorer les routes. Ses fonctions ayant cessé au bout de six ans, il se retira à la campagne, et vécut en compagnie de quelques artistes jusqu'au moment où éclata la révolution française. A cette époque il reprit l'épée, commanda un contingent de volontaires, et fut envoyé comme bailli à Egliens, sur les bords du Rhin. Peu de temps après, Landolt, dont le caractère impérieux s'accordait mal avec les principes démocratiques, favorisa l'arrivée des Russes et des Autrichiens, ce qui lui attira dans son bailliage quelques coups de fusil, auxquels il échappa par miracle. En 1799, il se rangea sous les drapeaux de l'archiduc Charles, et combattit vaillamment à Wiedikon et à Zurich. Après avoir séjourné pendant quatre ans en Souabe, il revint dans sa ville natale (1803), et, grâce à un mouvement de réaction, y

reçut le double titre de membre du grand conseil et de colonel de la réserve des tirailleurs. La dernière charge publique qu'il exerça fut celle de président du tribunal de Wiedikon. Comme peintre, cet artiste singulier a laissé un certain nombre de tableaux représentant des scènes de la vie militaire, des chasses et des paysages.

P. L.—V.

David Hess, *Fils de S. Landolt*; Zurich, 1890.

**LANDON** (*Charles-Paul*), peintre, critique et éditeur artistique français, né à Nonant (Normandie), en 1760, mort à Paris, le 6 mars 1826. Il montra de bonne heure du goût pour le dessin, et entra dans l'atelier de Regnault. Ayant remporté le grand prix de peinture à l'Académie, il passa cinq ans à Rome comme pensionnaire de la France. De retour à Paris avant la révolution, il s'occupa de littérature et de critique artistique. Plusieurs de ses tableaux furent remarqués aux salons sous l'empire. Parmi eux on cite *La Leçon maternelle*; *Le Bain de Paul et Virginie*; *Dédale et Icare*. Tous les trois ont été gravés; les deux derniers ont longtemps figuré dans la galerie du Luxembourg. Les peintures de Landon sont froides et néanmoins agréables; son dessin laisse à désirer; ses attitudes sont roides; mais son coloris avait de la fraîcheur et ses têtes de femme ont de la finesse. Il a beaucoup écrit sur les arts et publié de grandes et magnifiques collections gravées avec soin par divers artistes, qui répandirent ainsi le goût des bons modèles. Quoique gravées au trait seulement, en général les planches éditées par Landon sont très-estimées, à cause de la pureté du dessin. Il mourut d'épuisement. Il avait été peintre du cabinet du duc de Berry; il était correspondant de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur des tableaux du Musée royal du Louvre et de la galerie de la duchesse de Berry. On lui doit comme éditeur: *Explication des ouvrages de peinture et dessin, sculpture, architecture et gravure des artistes vivants exposés au Muséum central des Arts, le 15 fructidor an VIII*; Paris, an VIII (1800), in-12; — *Examen des ouvrages modernes de peinture, sculpture, architecture et gravure exposés au salon du Musée le 15 fructidor an IX*; Paris, an IX (1801), in-8°; — *Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts: recueil de gravures au trait d'après les tableaux des anciens maîtres et les monuments antiques exposés successivement dans la grande galerie du Musée de France, depuis sa formation jusqu'à ce jour; les principaux morceaux du Musée historique des monuments français; la galerie du Luxembourg et les principaux ouvrages de peinture, sculpture ou projets d'architecture qui aux expositions des artistes vivants ont remporté le prix, etc.*; Paris, 1801-1808, 17 vol. in-8°: on sait que Béranger travailla au texte qui accompagne cet ouvrage; — *Nouvelles des Arts, peinture, sculpture, architec-*

*ture et gravure*, tomes I-III; Paris, 1802-1803, 3 vol. in-8°, ornés de planches; recueil hebdomadaire qui parut d'abord sous le titre de *Précis historique des productions des Arts*; — *Vies et Œuvres des Peintres les plus célèbres de toutes les écoles: recueil classique contenant l'œuvre complète des peintres du premier rang, et leurs portraits, les principales productions des artistes de deuxième et troisième classe, un abrégé de la vie des peintres grecs, et un choix des plus belles peintures antiques, réédité et gravé au trait d'après les estampes de la Bibliothèque impériale et des plus riches collections particulières*; Paris, 1803 et ann. suiv., 25 vol. in-4°: on y trouve les œuvres complètes du Dominiquin et un choix de l'Albane, 3 vol.; les œuvres de Raphaël, 8 vol.; du Poussin, 4 vol.; de Michel-Ange, Baccio Bandinelli et Daniel de Volterra, 2 vol.; Le Sueur et un choix de Jouvenot, 2 vol.; les œuvres du Corrége, 2 vol.; de Léonard de Vinci, le Titien, le Guide et Paul Véronèse, 1 vol.; le choix des plus belles peintures antiques forme 3 vol.: après la mort du libraire Würtz, cessionnaire de Landon, MM. Firmin Didot ont acquis les planches de cet important ouvrage; — *Almanach des Arts, Peinture, Sculpture, Architecture et Gravure, pour les années XIII et XIV*, contenant l'indication des écoles et des concours, l'organisation des musées, le nom, l'adresse et les œuvres des artistes, et le titre des ouvrages relatifs aux arts qui ont paru dans les deux années; Paris, 1803-1804, 2 vol. in-18; — *Choix de Tableaux, Statues et autres Objets d'art conquis par les armées françaises en 1805 et 1806; les Antiquités de la villa Borghèse et les nouvelles Acquisitions du musée Napoléon*; Paris, 1805-1810, 4 vol. in-8°: complément des *Annales du Musée*; — *Payages et Tableaux de genre du Musée Napoléon, gravés à l'eau-forte: recueil pouvant faire suite aux Annales du Musée; et réunissant un choix de productions modernes, avec l'explication des planches*; Paris, 1805 et ann. suiv., 4 vol. in-8°, avec des planches ornées en taille-douce; — *Galerie historique des Hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations, contenant leurs portraits au trait d'après les meilleurs originaux, avec l'abrégé de leurs vies et des observations sur leurs caractères ou sur leurs ouvrages*, par une société de gens de lettres; Paris, 1805-1811, 13 vol. in-12; avec 936 portraits: Andrieux, Auger, Béranger, Bourdois, Cuvier, Delambre, Durdent, Feuillet, Landon, Le Breton, Quatremère de Quincy. MM. de Barante, Biot, etc., travaillèrent à la rédaction de cet ouvrage; — *Les Antiquités d'Athènes, d'après Stuart et Revett, texte traduit de l'anglais par Feuillet*; Paris, 1806-1823, 4 vol. in-fol.; — *Descriptions de Paris et de ses édifices, avec un précis historique et des observations* par Legendre;

Paris, 1806-1819, 2 vol. in-8°; — *Recueil des principaux Tableaux, Statues et Bas-reliefs exposés au Louvre depuis 1808 par les artistes vivants, et autres productions nouvelles et inédites de l'école française avec des notices descriptives, critiques et historiq.*; Paris, 1808 et ann. suiv., 15 vol. in-8° : savoir salon de 1808, 2 vol.; de 1810, 1 vol.; de 1812, 2 vol.; de 1814, 1 vol.; de 1817, 1 vol.; de 1819, 2 vol.; de 1822, 2 vol.; de 1824, 2 vol.; de 1827, 1 vol.; de 1831, 1 vol.; — *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, traduction d'Apulée par M. Feuillet, avec 32 planches au trait d'après Raphaël; Paris, 1809, in-fol.; — *Le saint Évangile*, in-4°, avec 51 planches au trait d'après Raphaël, le Dominiquin, le Poussin et l'Albane; — *Prix décennaux*: recueil des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, etc., cités dans le rapport du jury sur les prix décennaux, etc., exposés le 25 août 1810, dans le grand salon du Musée; Paris, 1810, in-8° : tiré des *Annales du Musée*; — *Description de Londres et de ses édifices*, par Barjand; Paris, 1810, in-8°, avec 42 planches; — *Choix de Biographie ancienne et moderne, à l'usage de la jeunesse, ou notices sur les hommes illustres des diverses nations, avec leurs portraits gravés au trait*; Paris, 1810, 2 vol. in-12, avec 144 portraits : extrait de la *Galerie historique*; — *Galerie Giustiniani*, ou catalogue figuré des tableaux de cette célèbre galerie transportés d'Italie en France; accompagnée d'observations critiques et historiques et de 72 planches gravées au trait; Paris, 1812, in-8° : se joint aux *Annales du Musée*; — *Atlas du Musée, ou catalogue figuré de ses tableaux et statues*; — *Galerie de M. Massias, ancien résident de France à Carlsruhe, ou catalogue figuré des tableaux de cette galerie, accompagné d'observations critiques et historiques, et de 72 planches gravées au trait, contenant plus de cent sujets des écoles italienne, française et allemande*; Paris, 1815, in-8°; — *Numismatique du Voyage du jeune Anacharsis, ou médailles des beaux temps de la Grèce, accompagnées de descriptions et d'un Essai sur la science des Médailles* par Dumersan; Paris, 1818, 2 vol. in-8°, avec 90 planches. En 1824 Landon entreprit une nouvelle édition des *Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts*, mises dans un meilleur ordre et classées par écoles et par maîtres, accompagnées de descriptions, d'observations critiques et historiques et d'un abrégé de la vie des artistes. La mort ne lui permit pas d'achever cette publication, dont il fit paraître seulement les tomes I à X. Fabien Pillet continua ce travail, qui a été publié dans l'ordre suivant : Peinture : école italienne, 3 vol.; écoles flamande et allemande, 4 vol.; école française ancienne, 3 vol.; école française moderne, 4 vol.; sculpture moderne, 2 vol.; sculpture antique, 3 vol.; architecture française,

1 vol.; galerie Giustiniani et galerie Massias 2 vol. Les libraires Treuttel et Wurtz entreprirent, pour faire suite à cet ouvrage, un recueil intitulé : *Choix de Tableaux et Statues des plus célèbres musées et cabinets étrangers*; Paris, 1821 et ann. suiv., 12 vol. in-8°. Landon avait été avec Lavallée et Villetterque un des collaborateurs du *Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature*, qui paraissait vers le commencement du dix-neuvième siècle. Il fut aussi un des propriétaires de la *Gazette de France*, où il rendit compte pendant longtemps des expositions des beaux-arts. Il est l'auteur de l'explication des monuments qui accompagne les grandes vues pittoresques des *Principaux Sites et Monuments de la Grèce*, de Casaux; Paris, 1812.

I. LOUVER.

Arnaud, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire*.

LANDOR (Walter-Savage), littérateur anglais, né à Ipsley-Court, dans le comté de Warwick, le 30 janvier 1776. Il fut élevé avec beaucoup de soin à Bugby-School, et ensuite à Oxford. En 1795, il débuta par un petit volume de poésies. De brillantes renommées occupaient alors l'attention publique, Crabbe, Burns, Coleridge, Rogers, et ce début n'eut pas un grand éclat. En 1802, profitant de la paix d'Amiens, il visita Paris. A son retour, ayant recueilli les vastes propriétés de sa famille, il en vendit la plus grande partie pour acheter des terres dans un autre comté, et se prit d'une telle ardeur pour améliorer et embellir qu'il y dépensa 70,000 livres sterl. La mauvaise gestion de quelques-uns de ses fermiers vint modifier tous ces plans. Il résolut, dans les premiers moments d'irritation, de vendre la plus grande partie de ses domaines, dont plusieurs étaient dans sa famille depuis sept cents ans, et de vivre en citoyen libre du monde (1806). A la première insurrection d'Espagne, il leva un petit corps de troupes à ses frais, et joignit Blake, qui combattait alors en Gallice avec les insurgés. Il soutint de son argent et de sa personne la cause de l'indépendance. La junte suprême lui adressa des remerciements publics, et lui conféra le titre de colonel dans l'armée espagnole. A la restauration de Ferdinand, la constitution qui avait été faite pendant la guerre de l'indépendance ayant été abolie par le roi, M. Landor renvoya son brevet de colonel, ainsi que la lettre officielle de remerciements, et déclara que « bien que tout disposé à seconder la nation espagnole pour la défense de ses libertés contre le dictateur de l'Europe, il ne voulait avoir rien à faire avec un parjure et un traître. » En 1815, à la chute de Napoléon, M. Landor alla s'établir en Italie. Pendant plus de sept ans il occupa le palais Medici à Florence, et acheta ensuite la célèbre villa du comte Gherardesca à Fiesole. Il s'était marié en 1811; ses enfants furent élevés en Italie. Il y fit une résidence de plus de trente ans, à peine interrompue par

quelques voyages et quelques visites en Angleterre. Il n'est revenu s'y fixer, à Bath, que dans ces dernières années. C'est pendant ce long séjour en Italie que ses travaux littéraires ont été les plus nombreux. En 1820 parut à Pise son ouvrage en latin intitulé : *Idyllia Heroica*, avec une dissertation latine sur les causes qui font que les poètes latins modernes sont si peu lus. De 1824 à 1829 parurent à Londres, en cinq volumes : *Conversations imaginaires de littérateurs et d'hommes d'État*, le plus remarquable et le plus original de ses ouvrages. Il donna une nouvelle édition de *Gebir*, du Comte Julien et de divers poèmes (1831). *Gebir* est un poème épique, qui originairement avait été écrit en latin, et qui a peu d'éléments de popularité. Le Comte Julien est une tragédie qui à son apparition reçut les plus grands éloges de Southey, lequel avait choisi le même sujet pour son poème de *Roderick*. Landor publia, de 1836 à 1839, *Lettres d'un conservateur, où l'on expose les seuls moyens de sauver ce qui reste de l'Église anglicane*; — *Une satire sur les satiristes et remontrance aux détracteurs*; — le *Pentaméron* et le *Pentalogue*; — *André de Hongrie* et *Jeanne de Naples*, drame. En résumé, M. Landor a montré plus de talent et obtenu plus de succès comme prosateur que comme poète. Son principal titre consiste dans les *Conversations imaginaires*, qui dès le début firent sensation par la nouveauté de la forme et la vive peinture des caractères. Il y montre un talent remarquable pour faire agir, parler et paraître les personnages célèbres du passé, tels qu'ils ont pu agir et parler dans leur temps; pour quelques-uns, la fidélité est parfaite. Mais tout en louant le style incisif et l'originalité des idées, on est souvent choqué par les paradoxes, les opinions singulières ou moroses, le manque de goût, les contradictions. Ainsi, M. Landor cherche à justifier les empereurs Tibère et Néron; il parle du ministre Pitt comme fort médiocre, de Fox comme d'un charlatan; il recommande aux Grecs, dans leur lutte avec les Turcs, de mettre de côté les armes à feu, et de revenir à l'usage de l'arc, etc. Pendant longtemps, il a été un des collaborateurs du journal hebdomadaire *The Examiner*, et depuis son retour en Angleterre il a donné assez souvent des articles qui, pour la vigueur et la verve, ne se ressentent nullement de la vieillesse. Ennemi déclaré de la tyrannie sous toutes les formes, il a saisi toutes les occasions de lui faire la guerre, et sa parole passionnée s'emporte souvent jusqu'à la menace pour les « tyrans couronnés ». Il a publié depuis dix ans les *Helleniques*, augmentées et complétées; — *Conversation imaginaire du roi Charles-Albert et de la princesse Belgiojoso sur les affaires et les espérances de l'Italie* (1848); — *Papauté anglaise et étrangère* (1851); — *Le dernier Fruit d'un vieil arbre*, recueil d'esquisses philosophiques (1853); — *Lettre*

d'un Américain (sous le pseudonyme de Pottinger); 1854. Dernièrement son nom a retenti d'une manière fâcheuse devant les tribunaux au sujet de lettres anonymes en vers et en prose, adressées à une lady avec laquelle il avait entretenu des relations d'amitié; ces lettres, taxées d'injurieuses, lui attirèrent une condamnation de 1,000 liv. sterl. (25.000 fr.). Il a quitté l'Angleterre pour aller vivre en Italie. J. CHANUT.

Chambers, *Cyclopædia of English Literature*. — *Biography* (*English Cyclopædia*). — *Men of the Time*. — *London Times*.

**LANDRÉ-BEAUVAIS** (*Augustin-Jacob*), médecin français, né à Orléans, le 4 avril 1772, mort en décembre 1840. Il étudia la chirurgie à Paris sous Desault en 1792, à Lyon sous Rey et A. Petit, en 1793 et 1794. Il fut chiu urgien en second de l'hôpital de Châlons-sur-Saône, puis revint à Paris, où lors de la création de l'École de Santé, en 1795, il fut reçu élève par concours. En 1799 il devint médecin de l'hospice de la Salpêtrière, et commença un cours de séméiotique et de pathologie interne qui lui attira un grand nombre d'élèves. On a de lui : *Doit-on admettre une nouvelle espèce de goutte, sous la dénomination de goutte asthénique primitive?* Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Séméiotique, ou traité des signes des maladies*; Paris, 1810, in-8°; 1813, in-8°; 1818, in-8°; cet ouvrage présente un bon résumé des travaux d'Hippocrate, de Leroy et de Gruner, enrichi de remarques propres à l'auteur; le tout coordonné d'après les principes nosographiques du professeur Pinel. Landré-Beauvais a donné des articles au *Dictionnaire des Sciences Médicales* et au *Dictionn. de Médecine*. G. DE F.

*Biographie Médicale*.

**LANDRI** (Saint), vingt-huitième évêque de Paris, occupa ce siège vers 650, sous Clovis II, entre Audebert et Chrodebert. Il montra son amour pour les pauvres, pendant la grande famine qui désola Paris en 651. Après s'être défat de tout ce qu'il possédait, il vendit même les vases de l'autel pour secourir les indigents. Une tradition, généralement reçue dans le diocèse de Paris et admise par les Bollandistes, attribue à saint Landri la fondation et la dotation de l'hôpital qui dans la suite a pris le nom d'*Hôtel-Dieu*. Le moine Marculfe dédia à Landri ses *Formules*, qu'il avait probablement recueillies à son invitation. On trouve le nom de ce prélat parmi ceux des vingt-quatre évêques qui souscrivirent la charte d'émancipation que Clovis II accorda, en 653, à l'abbaye de Saint-Denis, fondée par Dagobert I<sup>er</sup>. Le dernier bréviaire de Paris place la mort de saint Landri en 656 et sa fête au 3 juin. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, appelée alors *Saint-Germain-le-Rond*. F.-X. T.

Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, tom. II, III. — Dom Rita, *Flo de saint Léger*. — Lebeuf, *Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, tom. II, pag. XXXIII.

**LANDRI**, maître du palais sous Clotaire II,

roi de Neustrie, défendit ce prince contre les entreprises de Childeberr, roi d'Austrasie. En 593, un stratagème de Landri procura aux Neustriens une victoire éclatante sur les Austrasiens. Lorsque les deux armées étaient en présence, Landri pendant la nuit fit avancer vers le camp de Childeberr quelques troupes avec des ramées qu'elles plantèrent. Trompés par cet artifice, les soldats de Childeberr reposaient dans la plus profonde sécurité lorsqu'ils furent surpris et taillés en pièces. Landri passait pour l'ami de Frédégonde. Son courage ferait oublier ses galanteries, s'il n'avait été l'un des instigateurs du meurtre de Chilpéric. *Voy. CHILPÉRIC et FRÉDÉGONDE.* F.-X. T.

Amédée Thierry, *Histoire des Mérovingiens.*

**LANDRIANI (Paolo-Camillo)**, peintre de l'école milanaise, né vers 1570, mort vers 1618. Attaché à la cour ducale, il reçut le surnom de *Duchino*, sous lequel il est surtout connu. Élève d'Ottavio Semini et fort jeune encore à l'époque où Lomazzo écrivait son *Idea del tempio della Pittura*, il annonçait déjà ce qu'il serait un jour, et mérita d'y obtenir sa part d'éloges. Landriani a laissé dans sa patrie un grand nombre d'ouvrages dans lesquels il a su ajouter à la pureté du dessin et à la grâce de son maître une suavité de coloris et de contours qui semble empruntée à l'école de Parme. Parmi ses tableaux d'autels, les plus remarquables sont : *Saint Martin, saint Dominique et sainte Agnès à Saint-Enstorge, la Nativité de Jésus-Christ, à Saint-Ambroise*, et le même sujet peint en 1602 pour Santa-Maria-della-Passione. Il peignit la fresque d'une manière aussi franche que grandiose. E. B.—N.

Oretti, *Memoria*.—Borsieri, *Supplemento al Moriglia*.—Soprani, *Fite de' Pittori Genovesi*.—Lanzi, *Storia Pittorica*.—Orlandi, *Abbecedario*.—Ticozzi, *Dizionario*.

**LANDRIN (Armand-Pierre-Émile)**, homme politique français, né le 19 mai 1803, à Versailles. Après avoir fait ses études sous la direction d'un savant ecclésiastique, il fut reçu avocat, exerça d'abord près le tribunal de Versailles, et prit part à la révolution de 1830 en renouvelant le conseil municipal de cette ville. La même année il passa au barreau de la cour royale de Paris, et devint un des rédacteurs habituels de la *Gazette des Tribunaux*. Ses relations d'ancienne date avec le parti démocratique lui firent donner, dès le 26 février 1848, les fonctions de procureur près le tribunal civil de la Seine; en cette qualité, il apporta beaucoup de diligence et de fermeté à faire respecter les ateliers typographiques de *La Presse* et de *L'Assemblée nationale*, et s'associa aux menées du parti qui poussait M. Ledru-Rollin dans une voie plus révolutionnaire. Chargé avec M. Portalis d'ouvrir une instruction à l'occasion de la manifestation socialiste du 16 avril, il agit avec énergie, et s'entendit avec M. Causidière, préfet de police, pour l'exécution, difficile alors de quelques-uns des mandats d'ame-

ner; mais, la veille du 4 mai, le gouvernement provisoire arrêta l'action de la justice. M. Landrin ne fut pas plus heureux lorsqu'il s'occupa de rechercher les auteurs de la journée du 15 mai : ayant demandé l'autorisation de poursuivre M. Louis Blanc, il se vit désavoué par M. Crémieux lui-même, qui tenait le portefeuille de la Justice, et envoya le lendemain sa démission de magistrat (4 juin 1848); cette démission amena, à quelques jours de là, celle du ministre. Élu le 23 avril précédent représentant du peuple dans Seine-et-Oise, il siégea au bureau de l'Assemblée en qualité de secrétaire, et vota en général avec la gauche. D'accord avec MM. Peupin et Bérard, il fit adopter, le 30 juillet, l'ordre du jour motivé qui déclara la fameuse proposition de M. Proudhon « une atteinte odieuse aux principes de la morale, un encouragement à la « délation, ainsi qu'un « appel aux plus mauvaises passions ». Au mois d'avril 1849, il résigna son mandat et reprit sa place au barreau de Paris. P. L.—V.

*Diogr. des Représ. du peuple.* — *Rapport de la Commission d'enquête, août 1848.*

**LANDRY (Pierre)**, graveur français, né à Paris, vers 1630. Comme éditeur, il a publié des pièces gravées par P. Desvaulx, Fr. Langot, etc., et particulièrement des pièces hiéroglyphiques d'un immense format, qui d'ordinaire ne portent que son nom. Ses propres ouvrages indiquent une main ferme et beaucoup d'originalité; dans ce nombre on cite : *La Sainte Vierge assise avec l'Enfant-Jésus*; — *Saint Jérôme*; — *Abel Brunier, médecin du duc d'Orléans, 1661*; — *Jérôme Vavasseur, prieur des Carmes déchaussés, etc.* Il a encore gravé, d'après Ann. Carrecci : *La Sainte Famille, La Cananéenne, un Saint Jean-Baptiste*, en buste; — d'après Fr. Albano : *La Samaritaine*; — d'après Titien : *Les Pèlerins d'Emmaüs*; — d'après Ribera : *Le Martyre de saint Barthélemy*; — d'après J. François : *Louis XIV; L'Arbalétrier*, pièce très-rare, gravée dans la manière de Masson; et plusieurs portraits de personnages contemporains. K.

Basan, *Dict. des Graveurs*, I, 307. Gori Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori*, XI, 294. — Bruilhot, *Dictionn.*, II. — Nagler, *Künstler-Lexicon*, VII, 370. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'estampes*.

**LANDSBERG (Jean)**, surnommé *Le Juste*, écrivain ascétique allemand, né à Landsberg en Bavière, vers 1490, mort à Cologne, le 10 août 1539. Après avoir fait ses études à Cologne, il entra en 1509 chez les Chartreux de cette ville. Il se fit remarquer par une extrême austérité pour lui-même et une très-grande charité pour les autres. Chargé pendant plusieurs années d'instruire les novices à la Chartreuse de Cologne, il fut ensuite envoyé comme prieur à Cantavie près de Juliers. Il prêcha souvent à la cour du duc de Juliers, et devint plus tard visiteur de son ordre. En 1536 sa santé délabrée le força de se retirer à Cologne. Landsberg a écrit en

allemand et en latin un grand nombre d'ouvrages et d'opuscules ascétiques ainsi que de nombreux sermons, recueillis en 5 vol. in-4°; Cologne, 1630 et 1693. Parmi ces écrits, dont la plupart ont paru séparément nous citerons : *Sermones in præcipuis anni Festivitatibus*; Cologne, 1536, in-8°; — *Vita Servatoris nostri in 150 meditationes concinnata*; Cologne, 1537; — *Paraphrases in dominicales Epistolas et Evangelia*; Cologne, 1545, in-8°; Anvers, 1570 et 1575, in-8°; — *Enchiridion militiæ christianæ*; Paris, 1546; Anvers, 1576, et Cologne, 1607, in-12; — *Alloquia Jesu Christi ad fidelem animam*; Louvain, 1572; Cologne, 1590 et 1724, in-12; traduit en allemand, Cologne, 1747; en français, Paris, 1657, et Lyon, 1687, in-12; une nouvelle traduction en a été donnée par le P. Posson; Nantes, 1858; — *Enchiridion Vitæ spiritualis*; Paris, 1573; — *Phæstra divini Amoris ignitis aspirationibus referta*; Cologne, 1607, in-12; — *Dialogus inter militem lutheranum et Johannem monachum de Vita monastica*, en allemand; — *Apologia pro Monasteriis ad Carolum V imperatorem*, en allemand; — *Epistolæ paræneticæ ad diversos*. E. G.

Hartzheim, *Bibl. Coloniensis*. — Petreus, *Bibl. Carthusiana*. — Posevin, *Apparatus*. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**LANDSEER (John)**, graveur anglais, né en 1769, à Lincoln, mort le 29 février 1852, à Londres. Élève de Byrne, il se fit connaître en 1793 par la reproduction de quelques paysages de Luterbourg, et collabora à divers ouvrages à vignettes, entre autres à l'*History of England* de Bowyer et aux *Views of Scotland* de Moore. Il publia ensuite une excellente série d'animaux d'après les œuvres de Rubens, Snyders, Gilpin et autres artistes éminents. En 1806 il fit à Londres un cours de gravure qui fut imprimé l'année suivante et lui ouvrit les portes de l'Académie royale en qualité de membre associé. Après avoir fondé deux revues artistiques, qu'on eût qu'une existence éphémère, il s'occupa d'archéologie et d'esthétique, et donna à la Société des Antiquaires un mémoire sur les *Pierres gravées provenant de Babylone*, inséré dans l'*Archæologica*, 1817, t. XVIII. Ensuite il fit des leçons publiques sur les *Hieroglyphes gravés*, et publia *Sabson Researches*; Londres, 1823, et *Descriptive, explanatory and critical catalogue of the earliest pictures in the National Gallery*; ibid., 1834, in-8°. Comme graveur, il a donné : un portrait de *Nelson*; Londres, 1818, 4 vol. in-fol.; — d'après B. West : *Saint-Jean*; — d'après R. Smirke : *la Victoire du Nil*, grande pièce avec 15 portraits; — d'après Edwin Landseer, son fils : *le Rat à l'affût* et *les Chiens du mont Saint-Bernard*.

Oct artiste a laissé trois fils : *Thomas, Edwin*

(*voy. ci-après*) et *Charles*. *Thomas*, qui a suivi la profession paternelle, est surtout connu par les planches qu'il a gravées d'après son frère aîné, telles que *Un Chien de Terre-Neuve, Le Braque endormi, Dignité et Impudence*, etc. Dans ces derniers temps, il a reproduit un des bons tableaux de M<sup>lle</sup> Rosa Bonheur, *La Foire aux chevaux*. Un de ses ouvrages originaux, *Monkeyana, or men in miniature*, in-4°, a obtenu une grande popularité. Paul Louisy.

Rimes, *Annals of the Fine Arts*. — Nagler, *Künstler Lex.*, VII. — *The English Cyclopædia*.

**LANDSEER (Sir Edwin)**, peintre anglais, né à Londres, en 1803, fils aîné du précédent. Son talent se développa de très-bonne heure, et il exposa dès l'âge de quatorze ans, en 1817. A vingt-trois ans, il devint associé de l'Académie royale, et fut créé baronet en 1850. Sa réputation avait depuis longtemps traversé le détroit, lorsque l'exposition universelle de Paris vint la consacrer d'une manière éclatante : sir Landseer reçut alors une des dix grandes médailles d'honneur accordées aux artistes jugés dignes d'une récompense exceptionnelle. Aujourd'hui sir Edwin Landseer est le peintre le plus à la mode du royaume-uni, et son pinceau ne peut suffire à tous les portraits de chiens et de chevaux que lui commandent ses compatriotes; aussi sir Landseer comprend et représente les animaux autrement que d'autres peintres contemporains. Il ne se borne pas à dessiner le plus exactement possible leurs formes, à reproduire leur allure, et à en saisir l'expression générale de peur ou de colère que leur donne l'instinct de la conservation : il prétend rendre dans leur physionomie ou révéler dans leurs poses toutes les nuances des sentiments et des passions qui peuvent les agiter. Sir Landseer a beaucoup observé les animaux; il les connaît parfaitement, aussi est-il irréprochable dans ses tableaux simplement conçus; mais lorsqu'il lui arrive d'outrer son système, il tombe dans une exagération regrettable : ses compositions ne sont plus alors que des plaisanteries spirituelles, qui n'ont pas même la portée satirique des dessins de Grandville. Citons comme exemple le *Procès des chiens* et *Jack en faction*. La plupart des œuvres de sir Landseer ont été popularisées par la gravure. On remarque parmi ses tableaux exposés à Paris : *Le Soir, Le Matin, Le Sanctuaire, Animaux à la forge, Le Déjeuner, Les Conducteurs de bestiaux, Jack en faction, Le Bêlier à l'attache, Chiens au coin du feu, Islay et Macaw, Singes brésiliens*. Parmi ses autres tableaux exposés en Angleterre, nous citerons : *Highlanders au retour de la chasse; le Singe qui a vu le monde* (1827); diverses scènes des *Highlands* (1828); *La Musique écossaise; L'Attachement* (1830); *Braconniers à la chasse* (1831); *Chasse au Faucon* (1832); *Sir Walter Scott et ses chiens* (1833); *le Départ du Bowvier* (1835); *la Chasse à la Loure* (1844); *Van*

**Amburgh et ses animaux.** Sir Landseer excelle à reproduire les types de bergers et des joueurs de cornemuse écossais; il a peint avec beaucoup de sentiment et d'expression une *Scène pastorale* (1846); *Le Paix et la Guerre* (1846); il a déployé beaucoup d'imagination et de fantaisie dans une scène du *Songé d'une Nuit d'été* (1851).

M. **Charles LAMMENA**, frère de sir Edwin, et aussi membre de l'Académie royale, est connu comme peintre de genre. On cite parmi ses tableaux : *Charles II quittant le colonel Lane*; *Le Retour de la Colombe à l'arche*; *Clarisse Harlowe* et plusieurs compositions dont les sujets sont tirés des œuvres de Walter Scott et de l'histoire d'Angleterre. E. COURTNEY.

J. RUSKIN, *Modern Painters — Men of the Time*, 1837. — Max, *de Camp, Beau-arts à l'Exposition universelle*.

**LANDSPERG (Herrad DE)**, religieuse allemande, morte le 25 juillet 1195, au couvent de Saint-Occilie à Hohenburg dont elle était abbesse depuis le 22 juillet 1167; elle se livra à l'étude avec zèle, et elle fait preuve de connaissances fort étendues pour l'époque dans son *Hortus Deliciarum*, espèce d'encyclopédie composée d'extraits de la Bible et des Pères, de vers latins (accompagnés de musique), de notions sur les sciences, les arts, les coutumes de l'époque. Sous divers rapports, cet ouvrage est digne d'attention; on y trouve cités un grand nombre d'auteurs ecclésiastiques, et entre autres citations qui témoignent de la connaissance des écrivains profanes, il y est parlé d'Ulysse et des tyrènes. Divers savants modernes ont mis en lumière ce que pouvait offrir d'intéressant cette compilation remarquable, qui mériterait d'être publiée en entier avec les éclaircissements qu'elle réclame. G. B.

Engelhardt, *Hortus Deliciarum, Ein Beitrag zur Geschichte...*, Stuttgart, 1818, in-8°. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XIII, p. 388. — Lenoble, *Mémoire sur le Hortus Deliciarum*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*; Paris, t. I (1846).

**LANDULPHE SAGAX**, historien italien, vivait au neuvième siècle. On n'a sur lui aucun détail; on sait seulement, sur la foi d'un manuscrit, que c'est lui qui a romanié et continué l'*Historia Miscella* de Paul Diacre. Cet ouvrage, qui s'arrête à l'an 813, ne nous est pas parvenu dans la rédaction primitive de Paul Diacre. Outre que celui-ci est mort vers 799, les huit derniers livres contiennent des extraits nombreux d'une *Histoire Ecclésiastique* traduite du grec par Anastase le Bibliothécaire vers le milieu du neuvième siècle. Quelques-uns attribuent le travail de révision fait sur l'*Historia Miscella* à un certain Johannes Diaconus, qui vivait à Rome vers 875. Quant aux éditions de cet ouvrage, voy. l'article **PAUL DIACRE**.

Muratari, *Scriptores Rerum Italicarum*, t. I, p. 178. — Schell, *Hist. de la Littérature romaine*, t. III, p. 178.

**LANDULPHE**, surnommé *l'Ancien*, historien italien, né à Milan, vers l'an 1000, mort vers

1085. Ordonné prêtre, il prit part aux luttes animées qui s'engagèrent dans sa ville natale sous le pontificat de Grégoire VII, se trouva du côté des ennemis de ce pape, et se prononça ouvertement pour le mariage des prêtres. Il est l'auteur d'une *Historia Mediolanensis*, ouvrage écrit d'un style assez barbare, qui retrace les événements passés à Milan depuis les temps historiques jusqu'en 1085. Landulphe y manifeste une partialité injuste; il calomnie les adversaires de la cause qu'il avait soutenue, et leur prête souvent des discours supposés. Malgré ces taches, dont la plupart ont été relevées par Puricelli dans sa *Vita Herlembaldi*, l'ouvrage de Landulphe est cependant précieux, parce qu'il contient divers détails qui ne sont connus que par cette histoire. L'*Historia Mediolanensis*, que plusieurs érudits ont prise pour le *Chronicon*, que Darius, archevêque de Milan, était supposé avoir rédigé, a été publiée dans le tome IV des *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori. E. G.

Muratari, *Prefatio in Mediolanensem Historiam* (dans les *Scriptores Rer. Ital.*, t. IV, p. 46). — Argelati, *Scriptores Mediolanenses*, t. II, p. 771.

**LANDULPHE**, surnommé *le Jeune* ou de *Santo-Paulo*, historien italien, né à Milan, vers 1080, mort un peu après 1137. Son oncle Luitprand, riche ecclésiastique de Milan, était l'ami de Saint-Herlembald et de Saint-Ariald, et lutta avec eux contre le mariage des prêtres et la simonie. Le zèle qu'il déploya à cette occasion lui valut en 1075 d'être jeté en prison par ses adversaires et d'avoir le nez et les oreilles coupés. Relâché après la cessation des troubles, il fit usage de sa fortune pour rebâtir et orner magnifiquement l'église de la Trinité et celle de Saint-Paul, dont il fut autorisé, par charte impériale et métropolitaine, à laisser le gouvernement à ses héritiers. Il appela auprès de lui Landulphe son neveu, le fit ordonner acolyte et l'envoya vers 1102 à Orléans pour y continuer ses études. Landulphe y suivit les leçons d'Alfred et de Jacob, et vint en compagnie de son compatriote Anselme de Pusterla, plus tard archevêque de Milan, à Tours et à Paris, où il suivit les leçons de Guillaume de Champeaux. De retour dans sa ville natale vers 1106, il occupa pendant quelque temps un office à l'église Saint-Paul; en 1109 il repartit pour la France avec Anselme de Pusterla et Cécilien, vidame de Milan, et alla compléter ses études en théologie sous la direction du célèbre Anselme, ecclésiastique de Laon. L'année suivante, il revint en Italie, alla voir son oncle Luitprand, qui s'était retiré dans la Valteline, et prit possession de l'église de Saint-Paul, dont Luitprand lui laissa le bénéfice à sa mort, survenue en 1112. Mais en cette même année Landulphe s'étant déclaré contre l'archevêque Jordanus, qui l traitait de simoniaque, se vit enlever violemment tout ce qu'il tenait de la succession de son oncle. En 1116 il alla porter plainte de cette spoliation



après du concile du Latran, puis auprès du pape Calixte II; mais il ne put obtenir justice. L'avènement à l'archiépiscopat de ses deux condisciples, CÉRICUS et ANSELME de Pusterula, ne lui servit pas plus à rentrer dans ses droits; mais il fut promu successivement aux fonctions de scribe, d'écolâtre, de chef des secrétaires des consuls, et il fut enfin placé à la tête des chapelains de l'archevêque. En 1137 il s'adressa à l'empereur Lothaire pour obtenir la remise des biens dont il avait été dépourvu; l'empereur recommanda la cause de Landulphe aux consuls de Milan; mais Arnaldus, l'un d'eux, qui avait été l'ennemi juré de Luitprand, empêcha que la volonté de l'empereur fût écoutée. Landulphe termine son *Histoire*, où se trouvent consignés ces faits, en implorant la justice divine, désespérant de celle des hommes. Cet ouvrage, intitulé : *Historia Mediolanensis*, contient le récit des événements qui se sont passés à Milan depuis 1095 jusqu'en 1137; il est très-précieux à cause des nombreux détails qui s'y trouvent rapportés, par un témoin oculaire, sur les luttes animées engagées à cette époque dans la république naissante de Milan. Landulphe y a aussi relaté beaucoup de faits concernant l'histoire générale de l'Italie. L'*Historia Mediolanensis*, dont plusieurs fragments se trouvent dans le tome IV de l'*Italia Sacra* d'Ughelli, a été publiée avec des notes de Sassi dans le tome V des *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori.

E. G.

Sassi, *Præfatio in Historiam Mediolanensem* (dans le t. V des *Scriptores* de Muratori). — Argelati, *Scriptores Mediolanenses*, t. II, p. 379.

LANDULPHUS DE COLUMNNA (1), historien et théologien français, vivait au commencement du quatorzième siècle. Devenu chanoine de la cathédrale de Chartres, il écrivit les ouvrages suivants : *Breviarium historiale ut homines bonis præteritis discant vivere et malis exemplis sciant prava vitare*; Poitiers, 1479, in-4°; c'est le premier ouvrage imprimé à Poitiers; quelques fragments de ce *Breviarium* se trouvent dans le t. I de la *Bibliotheca nova* du P. Labbe; on ne sait pas si ce livre, qui s'arrête à l'an 1320 et dont un manuscrit existe à la bibliothèque d'Alby, est le même que l'*Historia Temporum Pontificum Romanorum*, que Landulphe avait, selon Volaterranus, dédié au pape Jean XXII; — *De Translatione imperii ad Græcos*, dans la *Sylloge de Jurisdictione Imperiali* de Schardius et dans le tome II du recueil de Goldast *De Monarchia imperiali*; — *De Statu et Mutatione Imperii romani*; cet ouvrage, dont il existe des manuscrits aux bibliothèques de Paris et de Strasbourg, est peut-être le même que le précédent; — *De Pontificali Officio* se trouvait en manuscrit dans la bibliothèque de Colbert; — *Super libros III et IV*

(1) Il a été souvent confondu avec Landulphe Sagax.

*Sententiarum*, en manuscrit à la bibliothèque de Bâle.

Oudin, *Scriptores Ecclesiastici*, t. III, p. 718.

LANE (Sir Richard), magistrat anglais, né dans le comté de Northampton, dans la dernière partie du seizième siècle, mort dans l'île de Jersey, en 1651. Il étudia le droit à Middle-Temple, et acquit une grande réputation comme avocat. Strafford, accusé de haute trahison, le choisit pour conseil en 1641; mais l'habileté du défenseur échoua devant le parti pris de la chambre des communes. Lorsque la guerre civile éclata, il rejoignit à Oxford le roi Charles I<sup>er</sup>, qui le nomma premier baron de l'échiquier et membre du conseil privé. A la fin de 1643, il fut un des commissaires royaux qui négocierent inutilement la paix avec le parlement à Uxbridge, et en 1645, après la mort de lord Lyttleton, il reçut les sceaux. Il fut encore un des commissaires qui traitèrent de la reddition d'Oxford en 1646, et peu après il se retira à Jersey, pour échapper aux persécutions des parlementaires. On a de lui : *Reports in the Court of Exchequer in the reign of king James*; 1657, in-fol. Z.

Wood, *Athens Oxoniensis*, vol. II. — Clarendon, *History of the Rebellion*. — Lloyd, *Memoirs*.

LA NEUFVILLE (Jacques Le Quien de), historien français, né le 1<sup>er</sup> mai 1647, à Paris, mort le 20 mai 1728, à Lisbonne. Appartenant à une ancienne famille de Picardie dont le nom patronymique était *Le Chien* ou *Le Quien*, suivant la prononciation du pays, il entra dès l'âge de quinze ans comme cadet dans les gardes françaises, régiment avec lequel il fit une campagne, et fut obligé, à cause de la faiblesse de sa santé, de renoncer à la carrière des armes. Il s'appliqua alors à la philosophie et au droit, et comme il avait conservé du goût pour les lettres, il dirigea ses études vers l'histoire. D'après les conseils de Pellisson, il se proposa d'écrire les annales du Portugal, qui manquaient en français. « Les préparatifs, dit Nicéron, en furent un peu longs; il lui fallut d'abord travailler à se rendre familières les langues espagnole et portugaise, dont il n'avait qu'une légère teinture, pour être en état de puiser dans les sources; il établit ensuite diverses correspondances pour tirer des archives du pays des copies ou des extraits des pièces manuscrites nécessaires à son dessin. » Cet ouvrage lui coûta plus de trente années d'efforts : la première partie, qui parut en 1700, fut jugée si remarquable qu'elle lui procura en 1706 la place d'associé à l'Académie des Inscriptions. Il travailla ensuite à l'*Histoire des postes*, entreprit celle de la Flandre française, qui n'a point paru, et accompagna en 1713 l'abbé de Mornay dans son ambassade de Portugal. Sa réputation l'avait précédé dans ce pays, où il passa le reste de ses jours, et le roi, en récompense de ses travaux, lui accorda l'ordre du Christ et une pen-

sion de 1,500 livres. On a de lui : *Histoire générale de Portugal*; Paris, 1700, 2 vol. in-4°; ce livre, laissé incomplet par son auteur, s'étend depuis les premiers temps jusqu'à la mort du roi Emmanuel I<sup>er</sup>, en 1521; il est bien écrit, mais inexact, ce que les académiciens de Lisbonne lui reprochent dans le tome I<sup>er</sup> de leurs *Mémoires*, en faisant observer qu'il est difficile à un étranger d'arriver jamais à cette perfection que l'on peut à peine attendre de l'élite des savants nationaux; — *Origine des Postes chez les anciens et chez les modernes*; Paris, 1708, in-12, réimpr. en 1734 sous le titre : *L'Usage des Postes*. P. L.—Y.

*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, VII. — *Chaussepote*, Dict. — Nicéron. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, XXXVIII.

LA NEUVILLE (Anne-Joseph DE), théologien français, né vers la fin du dix-septième siècle. Il faisait partie de la Compagnie des Jésuites, coopéra à la rédaction des *Lettres Édifiantes*, et a été confondu par quelques biographes avec les frères de Neuville, prédicateurs du dix-huitième siècle. On a de lui : *Morale du Nouveau Testament partagée en réflexions pour tous les jours de l'année*; Paris, 1722, 1758, 4 vol. in-12, imprimée d'abord sans nom d'auteur, et faussement attribuée par l'édition de 1782, 3 vol., au P. Charles Frey de Neuville; — *Morale des Familles chrétiennes, ou le livre de Tobie, avec des réflexions morales et des notes critiques*; Paris, 1723, in-12; d'après les *Mémoires de Trévoux*; ce commentaire devait être suivi du *Modèle des Veuves chrétiennes dans la personne de Judith*, et d'études semblables sur les autres livres historiques de l'Ancien Testament; — *La Vie de saint François Régis*; Paris, 1737, in-12, fig., et Liège, 1738. K.

Barbier, *Dict. des Anonymes*, n° 12146. — *Mémoires de Trévoux*, nov. 1739. — De Becker, *Bibliothèque des Écrivains de la Soc. de Jésus*.

LANFRANC, célèbre prélat français, né vers l'an 1005, à Pavie, mort le 28 mai 1089. Son père Hamald, qu'il perdit de bonne heure, était un des magistrats chargés de veiller à la garde des droits et des lois de la cité. Après avoir achevé ses premières études dans sa ville natale, il suivit à Bologne les cours de cette célèbre école de jurisprudence qui venait de s'y ouvrir, et bientôt il y professa lui-même. De retour à Pavie, il s'y fit remarquer comme avocat et comme jurisconsulte; puis, traversant les Alpes et la France, il alla, au fond de la Normandie, enseigner sa science favorite, et peut-être aussi les belles-lettres, dans la ville d'Avranches, où sans doute il porta quelques-uns des anciens et précieux manuscrits qu'on y conserve encore. Il avait environ trente-sept ans, lorsque, quittant Avranches pour se rendre à Rouen, il fut arrêté en route, son loin de Brionne, par une troupe de malfaiteurs qui le dévalisèrent, lui attachèrent les mains derrière le dos, lui jetèrent son capuchon sur les

yeux et l'entraînèrent au plus fort d'une forêt, où ils l'abandonnèrent. Tiré de ce mauvais pas par des voyageurs que ses cris avaient émus, il gagna un monastère qu'un noble chevalier, le bienheureux Herlme, bâtit alors dans le voisinage. Ce monastère, c'était l'abbaye bénédictine du Bec. Il y prit l'habit, en 1042, et en 1045, il en fut nommé prieur. Là il fonda cette école fameuse qui fut une des gloires de la Normandie et du moyen âge. A ses leçons, qui résumaient toute la science du temps, accoururent non-seulement de la province, mais encore de la Bretagne, de la Gascogne, de la France, des Flandres, de l'Allemagne et même de l'Italie, les enfants des plus grandes familles, des clercs déjà fameux, des maîtres renommés. Au nombre de ses disciples les plus honorés, on cite un évêque d'Aversa, Guitmond; deux évêques de Rochester, Hermoste et Gondulfe; un abbé de Caen, Guillaume-Bonne-Ame; saint Yves, évêque de Chartres; le pape Alexandre II, et enfin saint Anselme, de Cantorbéry. Entre les écolâtres qui étaient venus l'entendre, il en avait distingué un, Bérenger de Tours, qui se faisait remarquer par la subtilité et l'indépendance de sa pensée. Comme il s'entretenait volontiers avec lui de questions théologiques, Bérenger s'était cru autorisé à lui dédier un livre sur le mystère de l'Eucharistie, où il niait sans déguisement la présence réelle. Appelé à s'expliquer sur l'hérésie qu'on avait en quelque sorte mise sous son patronage, Lanfranc la réfuta, en 1050, à Rome d'abord, et ensuite au concile de Verceil, avec tant d'éloquence et de savoir, qu'on s'habitua dès lors à la regarder comme un des plus fermes soutiens de l'orthodoxie. C'était ainsi qu'il préludait au rôle important qui lui était réservé. Un autre incident, qui faillit aussi lui être funeste, fut pour lui l'occasion d'un autre triomphe. Guillaume le Bâtard avait, en 1053, pour mettre un terme aux querelles qui divisaient la Normandie et les Flandres, épousé, contrairement aux canons de l'Église, la fille de Baudoin le Pieux, sa cousine Mathilde. Rome s'était scandalisée de cette union, et les foudres de l'excommunication avaient frappé les conjoints. Lanfranc n'avait pas craint de se prononcer contre un mariage que les conciles prohibaient. Le duc l'apprend, et, dans un accès de colère, il ordonne que l'indiscret prieur soit chassé de la Normandie. Mais avant de partir pour l'exil il ose se présenter devant le prince irrité, plaide sa cause et la gagne. Guillaume, qui se connaissait en hommes, avait bien vite compris tout le parti qu'il pourrait tirer, s'il se l'appropriait, de ce talent qui l'avait désarmé, et, après l'avoir lié par ses faveurs et fasciné par ses caresses, il le mit sans délai à l'épreuve; ce sera lui qui sera chargé de réconcilier la papauté avec cette alliance qu'il avait lui-même si formellement condamnée. Nouveau succès pour l'habile négociateur! Nicolas II consent à fermer les yeux

sur cette infraction à la règle; les époux en seront quittes pour élever à Caen les magnifiques abbayes de Saint-Étienne et de la Sainte-Trinité, dont nous aduirons encore aujourd'hui les imposantes constructions. A partir de ce moment, Lanfranc devint le conseil le plus intime du maître qu'il avait si bien servi. Ma 1066, quand le duc quittait la Normandie pour conquérir un trône, Lanfranc fut appelé à Caen, où il acheva le monastère de Saint-Étienne, dont il devint le premier abbé et qu'il dota d'une école qui rivalisait bientôt avec celle du Bec.

En 1067, l'archevêque de Rouen, Maurille, étant mort, le peuple et le clergé désignèrent tout d'une voix l'abbé de Caen pour son successeur. Lanfranc refusa cet honorable fardeau avec une opiniâtreté que ne purent vaincre les plus vives instances, et il parvint à faire nommer à sa place un de ses anciens amis, Jean d'Avranches, pour lequel il alla demander à Rome le pallium, qu'il en rapporta en 1069. Mais il n'échappait à l'archevêché de Rouen que pour être porté à un siège plus éminent encore.

La victoire d'Hastings avait livré l'Angleterre à Guillaume; le duc s'était fait roi. Cette royauté que les armes avaient fondée, il ne pouvait l'affermir que par de fortes institutions. Aussi profond politique qu'intrépide guerrier, il comprit bien qu'une organisation puissante, dont il serait le centre, garantirait seule à son œuvre ce qu'il avait tant à cœur de lui donner, la durée; et comme il était maître absolu de ses comtes et de ses barons, qui avaient d'ailleurs le même intérêt que lui à contenir la nation vaincue, il ne lui restait qu'à s'assurer à un égal degré le concours de l'Église. C'est ici surtout que Lanfranc le pouvait utilement seconder. L'archevêque de Cantorbéry, Stigand, Saxon de sang et de cœur, avait osé marcher en armes à la rencontre du prince normand, et après la victoire il s'était refusé à le sacrer roi. Guillaume le fit déposer au concile de Winchester, et Lanfranc, nommé à sa place, rapporta bientôt de Rome le pallium qu'il était allé y recevoir des mains de son ancien élève, le pape Alexandre II. Aussitôt il se mit à l'œuvre. Avant tout il avait à soumettre un puissant rival, l'archevêque d'York, Thomas, qui se prétendait l'égal, dans la hiérarchie religieuse, de l'archevêque de Cantorbéry. Lanfranc, par son éloquence et ses subtilités, s'efforça d'abord d'établir, à Rome et en Angleterre, dans des assemblées solennelles tenues à ce sujet, le prétendu droit de son siège à la suprématie : mais la question ainsi prise ne se décidant pas, on eut recours à une argumentation plus efficace; on signifia au prélat récalcitrant que s'il ne se rendait point, on se verrait à regret, dans l'intérêt de la paix et de l'unité du royaume, contraint de confisquer ses biens et de l'expulser lui et les siens de la Normandie et de la Grande-Bretagne. Abattu par ces menaces, que l'effet aurait suivies de près, le

fier prétendant courba la tête, et l'Angleterre religieuse tout entière reconnut l'archevêque de Cantorbéry pour son prince spirituel; ce triomphe équivalait pour Lanfranc à la victoire remportée sur Harold par son maître : c'était sa bataille d'Hastings. Une fois en possession du pouvoir absolu, il plaça à la tête des évêchés et des maisons religieuses, tantôt par la persuasion, tantôt de vive force, les hommes sur lesquels Guillaume pouvait compter, conciliant, autant que possible, les intérêts de la royauté et ceux de l'Église; mais, avant toute chose, servant le maître temporel qu'il s'était donné et dont il fut toute sa vie l'instrument non moins intelligent que docile.

Cependant il rétablissait dans les monastères la discipline qui s'y était scandaleusement relâchée; il obligeait les prélats à donner aux populations de salutaires exemples; grâce à sa fermeté, le célibat des prêtres s'établissait définitivement; d'odieuses coutumes, celles entre autres d'échanger sa femme légitime contre celle d'autrui, étaient abolies; il relevait la cathédrale de Cantorbéry, reconstruisait l'abbaye de Saint-Alban, couvrait l'Angleterre d'hôpitaux et de léproseries. L'abbaye du Bec n'était pas oubliée au milieu de ses générosités, et nous le voyons consacrer lui-même, en 1077, sa modeste église, dont il avait, dix ans auparavant, en sa qualité de prieur, posé la seconde pierre. Ce n'était pas seulement comme primat et dans les affaires de l'Église qu'il secondait admirablement son roi; Guillaume avait en lui, pour toutes les branches de sa vaste administration, une confiance sans bornes, et lorsqu'il lui arrivait de quitter l'Angleterre, c'était à son clerc primat que ses pouvoirs étaient remis. Tant que Guillaume vécut, Lanfranc fit, sous sa haute direction, tout le bien qu'on pouvait attendre de son âme généreuse et de son dévouement à la cause à laquelle il était lié. Mais lorsqu'en 1087 le paisant monarque alla rendre ses comptes, comme on disait alors, à l'échiquier suprême, l'état des choses ne tarda pas à changer. Guillaume le Roux, que Lanfranc avait lui-même sacré roi pour obéir aux dernières volontés du Conquérant, s'engagea dans des routes où le sage conseiller ne pouvait le suivre; voyant ses aveu- tissements méconnus, ses avis mépriés, il tomba dans une profonde tristesse, qui sans doute abrégéa ses jours. Attaqué d'une fièvre ardente, qu'il ne voulut pas soigner, il mourut, comme il en avait souvent exprimé le désir, sans avoir un instant perdu ni la mémoire ni la parole, âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans. Sa perte fut vivement ressentie, universellement pleurée; il emporta surtout au tombeau les regrets de l'Église. Quoiqu'il n'ait pas été formellement canonisé, quelques hagiographes l'ont placé au rang des saints, et les Bollandistes ont inscrit son nom dans leur livre.

Lanfranc ne fut pas seulement un grand ar-

chevêque, un habile politique, ce fut encore pour son époque un remarquable écrivain. Nous avons trois éditions de ses œuvres; la première et la meilleure, en un volume in-fol., fut publiée à Paris, en 1648, par les soins d'un savant bénédictin, dom Luc d'Achery; la seconde, qui n'est guère qu'une réimpression de la première, fait partie du XVIII<sup>e</sup> volume de la *Bibliothèque des Pères* que Margarin de La Bèque éditait à Lyon en 1677; la troisième, en deux volumes in-8°, est du docteur Giles; elle a paru à Paris et à Oxford en 1844. Ce que ces publications contiennent de plus important, c'est sans contredit un *Livre sur le Corps et le Sang de Notre Seigneur*, où Lanfranc a reproduit les arguments sous lesquels il avait acablé l'hérésie de Bérenger, et une soixantaine de *Lettres* adressées à toutes les notabilités du temps, qui jettent une vive lumière sur l'état moral et religieux, à cette époque, de l'Angleterre et même de la chrétienté. N'oublions pas ce qu'il fit pour la culture intellectuelle des populations qui lui étaient confiées, en ouvrant partout des écoles, en multipliant les bons livres, qu'il faisait transcrire à grands frais et que quelquefois même il transcrivait de sa main; ses biographes mentionnent entre autres une copie, signée de lui, des *Dis Collations de Jean Cassien*, que l'on conserve encore aujourd'hui à la bibliothèque publique d'Alençon.

A. CHARNA.

*Mémoires Métriques de la France*, t. VIII, p. 303-305. — Bach, *Revue de Rouen*; 1857, 1<sup>re</sup> semestre, p. 58-62. — B. Haerens, *De la Philosophie scolastique*, t. I, p. 100-170. — A. Charma, *Lanfranc, notice biographique, Mémoires et philosophiques*, Paris, in-8°, 1832.

LANFRANC CIGALA, troubadour génois, né à Gênes, au commencement du treizième siècle. Crescimbeni prétend avoir vu dans cette ville, chez le vicomte Cigala, un portrait de notre personnage portant cette inscription : *Lanfrancus Cigala, consul, anno 1248, jurisconsultus, poeta egregius*. Nous ne savons si Lanfranc exerça réellement dans la république de Gênes les hautes fonctions de consul; mais le reste de l'inscription est parfaitement d'accord avec ce que dit de lui un biographe des troubadours : « Il appartenait à une famille noble; il étudia les lois, et fut juge et cavalier; mais il vécut plutôt en magistrat qu'en militaire (1). Il était galant et faisait volontiers des chants religieux (2). » Lui-même s'est peint dans une de ses pièces d'une manière bien peu flatteuse. Dans un accès de dévotion, il s'accuse d'avoir été menteur, envieux, convoiteux du bien d'autrui, voleur, médisant, rusé et fourbe quand il a trouvé quelqu'un à tromper. Nous espérons que dans cette confession, par trop sincère, il faut faire la part de l'amplification poétique, et nous sommes d'autant plus disposé à l'exonérer de quelques-uns des vices dont il se charge que

plusieurs de ses chansons respirent une morale assez pure. Il paraît surtout avoir été très-dévoilé en amour, si nous en jugeons par un tenson qu'il soutint contre une femme poète, dame Guilhelma, et où il se fit l'avocat du sentiment platonique et du dévouement désintéressé, tandis que son adversaire, malgré son sexe, professait des thèses passablement grossières. On peut supposer d'ailleurs dans sa vie deux époques distinctes et faire dater sa conversion de son mariage. Il épousa en effet une demoiselle de la maison génoise de Cibo, qu'il célébra dans plusieurs de ses poésies sous le nom de *Na* (abrév. pour *domina*) *Beltris*. Elle mourut avant lui, et il déplora sa fin prématurée d'une manière touchante. Doué, comme on voit, d'une certaine sensibilité, et fort susceptible d'enthousiasme, il se passionna pour les croisades, sans y prendre part il est vrai, et adressa de vives remontrances aux princes qui oublièrent Dieu « dans son besoin », c'est-à-dire qui négligeaient de prendre la croix. Il exhorta en particulier le roi d'Angleterre et le comte de Provence d'accompagner saint Louis quand celui-ci partit en 1248 pour l'Égypte. Malgré son zèle pour la religion, il était ardent gibelin, et l'on ne peut rien lire de plus énergique que ses satires contre le marquis de Montferrat, Boniface III, qui avait abandonné la cause de Frédéric II. Il l'accuse d'être avide et sans foi, et se changeant qu'on le croirait fils ou frère du vent. Pourquoi l'appelle-t-on *Boniface*, puisqu'il n'a jamais su faire en sa vie une bonne action?

Aus cret que fo fis o fraire de ven,  
Ten cambia ten son cor o son talen!  
En Bonifaz et clamava falsamen,  
Ca' anc bon feig non sap far a savia. »

Ce dernier jeu de mots est assurément de fort mauvais goût, et peu conforme à l'étymologie; mais on voit que les pièces de Lanfranc Cigala (ainsi que celle d'un grand nombre de troubadours) pourraient offrir un véritable intérêt historique. A cette époque où la presse n'était pas encore née, les chansons des poètes tenaient lieu de pamphlets politiques et de journaux; et c'est chez eux plutôt que dans les chroniqueurs qu'il faudrait chercher l'expression passionnée, mais fidèle, de l'opinion publique au moyen âge. Lanfranc, suivant les uns, mourut tranquillement dans sa ville natale; suivant Nostradamus, il périt assassiné en 1278, à son retour d'un voyage en Provence. Il a été souvent cité avec éloge par les écrivains des siècles suivants, et le cardinal Bembo met au nombre des titres de gloire de sa patrie l'honneur d'avoir donné le jour à Lanfranc Cigala. Nous possédons un assez grand nombre de ses chansons à la Bibliothèque impériale dans le manuscrit 7225, et dont quelques-unes ont été publiées par Raynouard dans son *Choix des Poésies des Troubadours*; Paris, 1816-1821.

Alexandre PEY.

(1) Et fo jugs e cavalliers, mas vida de juge me-mava.

(2) Era grans amador, et trebava volentiers de Dieu.

Émeric] Duval, *Histoire Littéraire de la France*, t. XIX. — L'abbé Millot, *Hist. des Troubadours*, t. II.

**LANFRANCO** (\*\*\*), architecte italien, commença en 1099 et dirigea jusqu'en 1106 la construction de la cathédrale de Modène, qui après sa mort fut achevée sur ses dessins. Ce monument, l'un des premiers qui annoncent l'aurore de la renaissance italienne, mérite à ce titre d'attirer l'attention de tous ceux qui aiment à étudier l'histoire de l'art. E. B.—N.

Carlo Borghi, *Il Duomo ossia cenni storici della cattedrale di Modena*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Sossaj, *Modena descritta*.

**LANFRANCO** ou **LANFRANC**, médecin et chirurgien italien, né à Milan, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Sa vie est très-peu connue, et on ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Les rares détails que l'on possède sur sa carrière scientifique se trouvent dans ses ouvrages. Disciple de Guillaume de Saliceto, il pratiquait et enseignait avec éclat la médecine et la chirurgie lorsqu'il fut victime des dissensions intestines de sa patrie. Chassé de Milan par ordre de Matteo Visconti, il se rendit à Lyon, où il s'arrêta quelque temps pour soigner l'éducation de son fils. Il voyagea ensuite dans diverses provinces de la France; mais il ne paraît pas qu'il ait professé à Montpellier. Son compatriote Passavant, doyen de la faculté de Paris, et Pitard, premier chirurgien de Philippe le Bel, l'appellèrent à Paris en 1295. Il pratiqua devant eux plusieurs grandes opérations, et fut très-satisfait de l'accueil qu'il reçut. Les élèves vinrent en foule s'instruire à son école, et les maîtres de la faculté lui donnèrent des marques si flatteuses d'estime et d'amitié que, selon ses propres expressions, trop modestes sans doute, « il n'était pas digne de la centième partie de celles dont on l'honora ». Il trouva la chirurgie dans le plus triste état. Il se plaint sans cesse de l'ignorance grossière de ceux qui exerçaient cet art à Paris. Ils étaient, si on l'en croit, illettrés, presque dénués de toute notion anatomique, et réduits à une pratique purement mécanique; simples barbiers auxquels il fallait pourtant avoir recours pour des opérations chirurgicales, dont eux seuls avaient quelque habitude. D'importantes réformes, conseillées par Lanfranc et exécutées par Pitard, renouvelèrent l'enseignement et la pratique de la chirurgie. Lanfranc contribua encore activement à cette rénovation par deux traités (*Chirurgia magna et parva*) qui devinrent le manuel des chirurgiens. « Cet ouvrage (*Chirurgia magna*) », dit la *Biographie Médicale*, joint aux leçons et aux exemples de Lanfranco, tira l'art chirurgical de l'état de barbarie dans lequel il languissait en France. On doit surtout remarquer la sage méthode de l'auteur, qui à la suite de chaque blessure donne l'anatomie de l'organe qu'elle atteint. Il indique les signes auxquels on peut distinguer une hémorragie artérielle d'une hémorragie veineuse; mais il ne

conseille encore d'autre moyen contre la première que de tenir le doigt pendant une heure sur l'ouverture du vaisseau, pour donner au sang le temps de former un caillot; cependant, si ce moyen, aidé de l'application de substances astringentes et styptiques, ne suffit pas, il propose la ligature, que lui-même dit avoir pratiquée avec succès dans un cas de blessure à l'artère brachiale. Il expose fort bien le danger des tentes, dont on faisait un si grand abus de son temps dans le pansement des plaies, et dont l'usage dura encore plus de quatre siècles, malgré la sagesse de ses avis. Les règles qu'il trace pour le traitement des plaies simples et des plaies envenimées sont excellentes; il veut qu'on réunisse les premières par première intention, et qu'on cautérise les secondes après les avoir ventousées. Le tableau qu'il trace des signes de la gravelle et de la pierre est fort exact; il indique les signes auxquels on peut distinguer la colique néphrétique de toute autre colique, et prévient qu'on ne rencontre souvent des graviers dans les fièvres ardentes, les fièvres tierces, les fièvres hémittérées et quelques autres maladies, sans qu'on puisse conclure de là que le sujet est atteint de la pierre, observation dont le temps a confirmé l'exactitude et la justesse. Cependant, au milieu des bonnes idées que Lanfranco répandit, on est surpris de le voir rejeter le trépan et condamner absolument la lithotomie, sous le vain prétexte que l'extraction des calculs urinaires rend les hommes impuissants. » Suivant Éloy, Lanfranc a puisé dans les ouvrages de Guillaume de Saliceto ce qu'il y a de mieux dans les siens. « Il ne nomme point, dit-il, ce grand maître, dont il adopte les maximes de préférence à celles de tout autre; mais c'était la coutume des écrivains de ce temps-là de se copier mutuellement sans en dire mot. » On a de Lanfranc: *Chirurgia magna et parva*; Venise, 1490, 1499, 1519, 1546, in-folio; 1553, in-fol. avec les ouvrages de Gui de Chauliac, de Roger, de Bertaglia, de Roland. Le traité de Lanfranc a été traduit en français par maître Guillaume Yvoire, Lyon, 1490, in-4°, et en allemand par Othon Brunfels, Francfort, 1566, in-8°. Montfaucon cite comme existant en manuscrit, un *Traité de Chirurgie de Lanfranc de Milan, écrit à Montpellier au mois d'avril l'an 1434*. L'auteur de ce traité est probablement fils du précédent. Z.

Van der Linden, *De Scriptis Medicis*. — Barth. Carthus, *De Medicis scriptoribus Mediolanensibus*. — Manget, *Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, t. III, p. 25. — Moutfaucon, *Bibliotheca Bibliothecarum*, t. I, p. 96; t. II, p. 960. — Portal, *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie*, t. I, 190-201. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie Médicale*. — Argiati, *Bibliotheca Mediolanensis*.

**LANFRANCO**, **LANFRANC** ou **LANFRANCHI** (*Giovanni*), peintre de l'école de Parme, né dans cette ville, en 1581, mort à Rome, en 1647. Issu d'une famille pauvre, il avait dû entrer comme page au service du comte Orazio Scotti

de Plaisance. Entraîné par sa vocation, il consacrait tous ses loisirs à dessiner sur le papier et souvent même sur la muraille. Son maître, ayant vu une grande frise qu'il avait dessinée tout entière au charbon dans une des salles du palais, fut étonné des dispositions qu'il reconnut dans cet enfant, et résolut de les seconder. Augustin Carrache travaillait alors à Ferrare pour le duc Rannuccio; Lanfranc lui fut confié. Ce fut sous la direction de ce maître qu'il peignit son premier tableau, une *madone*, qui fut placée dans l'église Saint-Augustin. Il étudia aussi les œuvres du Corrège, qu'il copia pour la plupart. Augustin étant mort, Lanfranc, âgé de vingt ans, alla à Bologne, où il travailla quelque temps dans l'atelier de Louis Carrache; mais bientôt il partit pour Rome, où il devint le disciple d'Annibal, qui peignait les merveilleuses fresques de la galerie Farnèse, travail dans lequel il fut aidé par son nouvel élève. Ce fut pendant cette période de sa vie qu'en compagnie de Sisto Badelocchio, il grava à l'eau-forte une partie des loges de Raphaël, qu'ils dédièrent à Annibal, leur maître commun. Grâce aux conseils de ce grand artiste, et à l'étude des chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël, Lanfranc se forma une manière qui tient à la fois des Carrache pour le dessin, du Corrège pour la composition, de Michel-Ange pour la hardiesse et le grandiose, de Raphaël pour l'expression des têtes et la noblesse des poses et des mouvements. Ce n'était point encore assez pour son génie, qui ne pouvait se renfermer dans la simple imitation même des principales qualités des grands maîtres; il sut y joindre des beautés qui lui sont propres, des masses d'ombre et de lumière habilement disposées, une science profonde des raccourcis, des groupes bien distribués, des draperies larges, nobles et riches. A tant de mérites divers Lanfranc unissait une facilité d'invention et une habileté de main qui lui permirent d'exécuter, tant à l'huile qu'à fresque, d'innombrables travaux dont l'énumération occuperait seule plusieurs colonnes de ce livre; nous devons donc nous borner à signaler les principaux. Après la mort d'Annibal, arrivée en 1609, Lanfranc revint à Parme, où il peignit pour le baptistère le *Martyre de saint Octave*, tableau aujourd'hui fort endommagé. L'année suivante, nous le trouvons à Plaisance exécutant pour la Madonna-della-Piazza un *Saint Luc*, tableau d'autel à l'huile et une coupole à fresque, imitation trop évidente de celle de Saint-Jean de Parme par le Corrège; enfin, pour la cathédrale, le beau tableau de *La Mort de saint Alexis*. Retourné à Rome, Lanfranc peignit pour les religieuses de Saint-Joseph un tableau qui lui valut une grande réputation et de nombreuses commandes, telles que *La Verge de Moïse changée en serpent*, et *Le Sacrifice d'Abraham*, frise exécutée dans le palais du Quirinal par ordre de Paul V et une *Madone* à Sainte-Marie-Majeure, enfin la coupole de San

Andrea-della-Valle, qui devait être son plus beau titre de gloire, et où il allait avoir à lutter contre le voisinage des admirables pendentifs, peints déjà par le Dominiquin.

Voulant éviter la possibilité d'une comparaison avec la coupole de la cathédrale de Parme du Corrège, dont il avait fait une esquisse dans sa jeunesse, Lanfranc adopta un parti tout différent; il consacra quatre années à ce grand travail, dans lequel il fut aidé par son élève Giovanni-Francesco Mengacci de Pesaro. Il y représenta par des figures de proportion colossale *Saint André montant au ciel au milieu d'une gloire inondée d'une lumière splendide et éclatante*. Il employa à dessein une touche large, brutale; on dit même que parfois il se servit d'une éponge au lieu de pinceau. Ainsi peinte, la coupole de Saint-André fait plus d'effet vue à distance que celle de Parme, qui a besoin d'être examinée de près comme un tableau. Lanfranc disait que pour ces grandes pages destinées à être vues de loin, « il fallait laisser à l'air le soin de les peindre ». Ce procédé, qu'il appliqua aussi à Naples à la coupole et aux pendentifs du Gesù-Nuovo, ainsi qu'à la coupole du trésor de Saint-Janvier, qu'avait commencée le Dominiquin, eut partout un égal succès, et depuis a inspiré presque tous les peintres de ces vastes compositions appelées en Italie *opere macchinose*. Lorsqu'il le voulait, Lanfranc savait aussi ne le céder à personne pour la délicatesse et le fini du travail; en ce genre on admire surtout la *Mort de la Vierge* de Macerata, le *Saint Roch* et *saint Conrad* de Plaisance.

Citons encore parmi les autres ouvrages de Lanfranc, qui se trouvent à Rome, un *Saint André d'Avellino* à San-Andrea-della-Valle; une *Sainte Thérèse* aux Capucins; à Saint-Pierre, la voûte et les lunettes à fresque de la chapelle della Pieta, *Saint Pierre* et *saint Jean*, le *Triomphe de la Croix*, et des sujets de la Passion, *Saint Pierre marchant sur les flots*, tableau qui, remplacé par sa copie en mosaïque, est placé maintenant dans la loge de la Bénédiction; à San-Giovanni-de' Fiorentini, deux tableaux, *le Christ au jardin des Olives*, et *le Christ succombant sous le poids de la croix*, et aussi la coupole à fresque de la chapelle où ils sont placés, coupole représentant *L'Ascension* et dont le Christ est un chef-d'œuvre de raccourci; une *Cléopâtre* au palais Sciarra; un *Saint Pierre* à la galerie Chigi; une *Sainte Dorothee*, un *Saint Pierre*, et *Le Repas à Emmaüs* au palais Doria; la *Cène* et *Saint Pierre en prison* au palais Colonna; une *Sainte Cécile* au palais Barberini; une loge à fresque à la villa Borghèse; *Lucille surprise par le monstre marin*, et *La Chasteté de Joseph* au palais Borghèse; un plafond au palais Mattei; *La Justice* et *la Paix* au palais Costaguti; *Saint Pierre en prison* au palais Corsini, enfin la coupole de San-Carlo-al-Catinari, son dernier ou-

vrage qu'accompagnent encore des pendentifs du Dominiquin; enfin, les fresques de la chapelle du Saint-Sacrement à Saint-Paul-hors-les-Murs.

Appelé à Naples par le général des jésuites, Lanfranc consacra dix-huit mois à peindre la coupole de leur église du Gesù-Nuovo ou de la Trinità-Maggiore; malheureusement cette coupole, où il avait retracé le paradis, a été détruite par un tremblement de terre en 1688, et il n'est resté que les *Évangélistes* des pendentifs, parmi lesquels on admire surtout *Saint Luc peignant la Vierge*, l'une des meilleures figures qui soient sorties du pinceau de Lanfranc. Il peignit ensuite à la coupole de la chartreuse de Saint-Martin *L'Ascension de Notre-Seigneur*, et aux côtés des fenêtres *les Douze Apôtres*, aussi variés de poses que d'expression. Lanfranc travaillait à l'église des Saints-Apôtres, où il a représenté aux pendentifs de la coupole les *Évangélistes*, à la voûte de la grande nef *Quatre martyrs*, aux arrière-vousures des fenêtres une *Suite de prophètes*; enfin, au-dessus de la porte principale *La Piscine probatique*, quand survint la mort du Dominiquin, qui laissait à peine commencée la coupole de la chapelle du trésor de Saint-Janvier. Lanfranc, ici, comme à San-Andrea-della-Valle, succéda au Dominiquin, né le même jour que lui, et dont, malheureusement pour sa mémoire, il avait été le rival et l'un des plus acharnés persécuteurs, et il faut avouer que là il s'est montré inférieur non-seulement à l'illustre maître bolognais, mais encore à lui-même. Dans la *Gloire de saint Janvier*, la composition de Lanfranc est encore grandiose, mais le coloris est terne et sans vigueur. Lanfranc avait peint aussi quelques fresques à la Nunziata; mais elles ont été détruites par un incendie, dans la nuit du 8 février 1757.

Parmi ses ouvrages conservés à Naples, mentionnons au musée : *Hermite couverte des armes de Clorinde*, *La Cène dans le désert*, *La Gloire de sainte Marie Égyptienne*, et *La Vierge délivrant une âme du purgatoire*, l'un des chefs-d'œuvre du maître. Lanfranc quitta Naples en 1646, chassé par la révolte de Masaniello, et revint à Rome, où, avant de mourir, il peignit, comme nous l'avons dit, la coupole de San-Carlo-ai-Catinari.

Voici une liste succincte des ouvrages de Lanfranc qui se trouvent dans les autres villes de l'Europe. Florence : Galerie publique, *La Madeleine*, *Saint Pierre repentant*, et *Saint Pierre au pied de la croix*; Galerie Pitti : *L'Assomption* et *Sainte Marguerite de Cortone*; Palais Capponi : une *Tête de Vieillard* et un *Saint Pierre*; Palais Corsini : *Le Père éternel*; Palais Brinuccini : une *Tête de Saint*. — Pistojie, à l'église du Saint-Sacrement : une *Resurrection*, qui passe pour un des meilleurs tableaux de la ville; et à Saint-Philippe-Neri une belle *Flagellation*; — Parme : un *Tableau de tous les*

*Saints*, à l'église qui leur est consacrée; — Bologne, au musée : *Le Christ mort*; — Pérouse, palais Cenci : *La Présentation au temple* et *La Dispute avec les Docteurs*; à San-Domenico : *La Vierge, saint Dominique et sainte Catherine de Sienna*; au Palais Sorbello : *Saint François d'Assises*; — Paris, musée du Louvre : *Agar dans le désert*, *Saint Pierre en prière*, *Le Couronnement de la Vierge*, *La Séparation de saint Pierre et saint Paul*, et *Pan offrant une toison à Diane*; — Lyon, au musée : *Saint Conrad en prière*; — Rouen, musée : *Mars et Vénus*; — Marseille, musée : *Le Père éternel*; — Londres, National-Gallery : une *Tête de Saint*; *Saint Pierre et saint Jude*. — Amsterdam, musée : *Saint Jean-Baptiste*; — Dresde, musée : *Quatre Vieillards* et *Saint Pierre repentant*. — Munich, Pinacothèque : *L'Ange indiquant la source à Agar*, *Jésus-Christ au jardin des Oliviers*, tableau sur ardoise, *Mater dolorosa*, médaillon sur cuivre. — Berlin, musée : *Saint André devant la croix*. — Darmstadt, musée : *La Charité romaine*. — Vienne, musée : *Apparition de la Vierge aux saints ermites Antoine et Paul*. — Madrid, musée : *L'Entrée de Constantin à Rome*, *Les Funérailles de César*, des *Soldats romains après une victoire*, un *Combat de Gladiateurs*, un *Simulacre de combat naval*, et *Un Empereur romain consultant les aruspices*.

Tant de travaux avaient valu à Lanfranc une des plus brillantes réputations. Protégé par Paul V, créé chevalier par Urbain VIII, comblé d'honneurs et de richesses, dont il jouissait largement, il mourut regretté de tous les amis des arts; mais, il faut le dire, il ne fut pas pleuré de ceux qui l'avaient connu; si son talent lui avait valu de nombreux admirateurs, son caractère hautain et envieux ne lui avait pas permis d'acquiescer un seul ami. Ses restes mortels furent déposés en grande pompe à Santa-Maria-in-Trastevere.

Lanfranc avait formé de nombreux élèves, dont le plus connu est Giacinto Brandi; il compte aussi parmi eux sa propre fille, et son frère Giovanni Egidio, qui fut habile sculpteur en bois.

E. BRETON.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticcozzi, *Dizionario*. — Winkelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. — Guislandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Bertaluzzi, *Guida per osservare le Pitture di Parma*. — Gambini, *Guida di Perugia*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

LANFRANI (Jacopo), sculpteur et architecte vénitien, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il eut pour maîtres Agostino et Agnolo de Sienna. Il sculpta en 1338, pour le cloître de Saint-Dominique de Bologne, le tombeau d'Andrea Calderini, et pour la même église, en 1347, l'élegant et précieux mausolée de Taddeo Pepoli, ancien seigneur de Bologne. Le sarcophage est orné d'un bas-relief qui a été publié

par Cicognara, et qui représente Pepoli rendant la justice à ses concitoyens, qu'il gouverna pendant dix années. Comme architecte Lanfrani donna les dessins de l'église Saint-François à Imola, et il sculpta les portes de bois de cet édifice, en y gravant son nom et la date de 1343. Il avait aussi construit à Venise l'église Saint-Antoine aujourd'hui détruite, et qui avait été terminée en 1349. E. B.—N.

Malvasia, *Pittura, Sculture ed Architettura di Bologna*. — Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbozzario*. — Cicognara, *Storia della Scultura*.

LANFREDINI (Jacques), prélat romain, naquit à Florence, le 26 octobre 1670, et mourut le 16 mai 1741. Auditeur civil du cardinal Camerlingue en 1722, il fut l'année suivante déclaré prélat domestique, membre de la congrégation consistoriale et référendaire de l'une et l'autre signature. Benoît XIII l'ordonna prêtre le 16 mars 1727. Clément XIII, son compatriote, le nomma, en 1730, à un canonicat de Saint-Pierre. Après avoir été successivement secrétaire de la congrégation du concile, votant de la signature de grâce, dataire de la pénitencierie, il fut, en 1735, promu au cardinalat et aux évêchés unis d'Osimo et de Cingoli dans la marche d'Ancone. On a de ce savant prélat : *Raccolta d'Orazioni sinodali e pastorali*; Jesi, 1740, in-4°; — *Lettere pastorali*, etc.; Turin, 1760, 2 vol. in-8°; — *Lettere scritte alla nobiltà ed agli Artisti*, in-8°. F.-X. T.

Guarnacci, *Vite et Ceste Pontificum Romanorum et Cardinalium*, tom. II, pag. 681. — Buonamici, *De claris Pontificiarum epistolarum Scriptoribus*, pag. 386.

LANG (Matthieu de WELLENBOURG), cardinal allemand, né en 1468, mort en 1540. Il devint successivement grand-prévôt d'Augsbourg, évêque de Gurck et ensuite de Carthagène, et cardinal en 1511. Plus tard il fut élu archevêque de Salzbourg. Une relation intéressante de ses voyages en Autriche, en Hongrie et en Tyrol, a été publiée par son chapelain Bartholinus, sous le titre de : *Odeporicon D. Matthei cardinalis*; Vienne, 1515, in-4° : au sujet de cet ouvrage, très-rare, consultez la *Dresdener Bibliothek*, de Götz, t. III, p. 37. E. G.

Vetth, *Bibliotheca Augustana* (Alphabet V, p. 28-116).

LANG (Charles-Nicolas), médecin et naturaliste suisse, né à Lucerne, le 18 février 1670, mort le 2 mai 1741. Après avoir étudié les belles-lettres à Fribourg en Brisgau, il alla suivre des cours de médecine à Bologne. S'étant fait recevoir docteur en 1692, à Rome, il se rendit à Paris pour compléter ses connaissances en médecine. Il s'y lia étroitement avec le célèbre Tournefort. De retour dans sa patrie, il y devint, en 1709, médecin ordinaire de Lucerne, et en 1712 membre du conseil de cette ville. On a de lui : *Idea historiae naturalis Lapidum figuratorum Helvetiae ejusque viciniae*; Lucerne, 1705, in-4°; — *Historia Lapidum figuratorum Helvetiae ejusque viciniae, in qua enarrantur omnia eorum genera, species et*

*vires, æneisque tabulis representantur, et adducuntur eorum loca nativa in quibus reperiri solent*; Venise, 1708, in-4°, avec cinquante-trois planches; cet ouvrage fut suivi d'un complément publié en 1735, à Einsiedlen, in-4°, sous le titre de : *Appendix ad historiam Lapidum Helvetiae de miro quodam achate qui imaginem Christi representat, et de aliis mirabilibus achatum quam aliorum Lapidum figuratorum, in quo disseritur utrum sint corpora marina a diluvio ad montes translata, vel an a seminis quodam e materia lapidescente in terram generentur*; Lucerne, 1709, in-4°; — *Methodus nova Testacea marina in suas debitas classes, genera et species distribuenda*; Lucerne, 1722, in-4°. Lang a laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages d'histoire naturelle concernant son canton; ces manuscrits sont conservés à la bibliothèque de Lucerne; il avait recueilli des collections d'objets d'histoire naturelle également conservées à Lucerne; il en a donné, en dix volumes in-4°, une description restée manuscrite, ornée de figures par son fils Bêat Lang. E. G.

*Museum Helveticum*; particula XII, p. 380. — Rotmund, *Supplément à Jöcher*.

LANG (Charles-Henri, chevalier DE), historien allemand, né le 7 juillet 1764, à Balgheim (Souabe), mort dans ses terres près d'Anspach, le 26 mars 1835. Il étudia le droit, passa quelques années à Vienne comme secrétaire de l'ambassade de Wurtemberg, et se fit d'abord connaître par son ouvrage : *Historische Entwicklung der deutschen Steuerverfassung* (Développement historique de l'Administration des Impôts en Allemagne); Berlin, 1793. Employé par le prince de Hardenberg, il assista au congrès de Rastadt, et obtint la place de directeur des archives du gouvernement de Munich. Ses principaux écrits sont : *Historische Pruefung des Alters der deutschen Landstände* (Examen historique de l'Antiquité des États en Allemagne); Gœttingue, 1796; — *Neuere Geschichte des Fuerstenthums Baireuth* (Histoire moderne de la Principauté de Baireuth); Gœttingue, 1798-1811, 3 vol.; — *Annalen des Fuerstthums Ansbach unter preussischer Regierung* (Annales de la Principauté d'Anspach sous le gouvernement prussien); Francfort, 1806; — *Baierische Jahrbuecher von 1779 bis 1294* (Annales de la Bavière de 1779 à 1294); Augsburg, 1816; 2<sup>e</sup> édit., 1824; — *Geschichte der Jesuiten in Baiern* (Histoire des Jésuites en Bavière); Nuremberg, 1819; — *Geschichte des bairischen Herzogs Ludwigs des Bärtigen* (Histoire de Louis le Barbu, duc de Bavière); ibid., 1821; — *Regesta Bavarica, seu rerum Boicorum autographa*; Munich, 1822-1828, 4 vol.; — *Baierns Gauen nach den drei Volksstämmen Alemannen, Franken und Bajaren* (La



Bavière d'après les trois races : Alemans, Francs et Bajars, qui la peuplent); *ibid.*, 1830; — *Baterns alle Grafschaften* (Les anciens comtés de la Bavière); *ibid.*, 1831. R. L.

*Conv.-Lex. — Resathr. Jahresh.*, VI, p. 18.

**LANGALLERIE** (*Philippe DE GENTILS*, marquis DE), militaire français, né à Lamotte-Charente, en 1656, mort à Vienne, le 20 juin 1717. Issu d'une ancienne famille de la Saintonge, il portait le titre de *premier baron de Saintonge*. Il se consacra de bonne heure à la carrière militaire, servit longtemps en France, où il se distingua par son courage. En 1672, au passage du Rhin, il était major. Quelques officiers et soldats s'étaient déjà noyés en voulant traverser le fleuve; mais Langallerie, à la tête de quarante matres, se précipite, rompt le courant et parvient le premier sur l'autre rive. Après vingt-deux campagnes, il obtint, en 1704, le grade de lieutenant général. Plein d'ambition, il ne voulait pas reconnaître de supérieur. Voici le portrait qu'en traçait le duc de Noailles dans une lettre adressée à Louvois : « C'est un homme enivré de lui-même, qui veut un commandement en chef; il n'est pas permis d'avoir un autre avis que le sien, sans s'exposer à ses emportements. Il se croit engagé à se justifier à tout le monde des mauvaises démarches que je fais, parce qu'il prétend que tout roule sur lui et que je ne dois rien faire que ce qu'il me propose. » On conçoit qu'avec un pareil caractère il devait être peu aimé de ses supérieurs; peut-être le desservit-on près de Chamillart, mais Langallerie, persuadé qu'il n'obtiendrait rien de lui, quitta l'armée, alors en Italie, et se retira à Venise. C'est à cette époque (1706) qu'il fit paraître un mémoire dans lequel il explique les motifs qui l'avaient forcé à quitter la France. Ayant appris qu'un courrier avait apporté un ordre du ministre pour le faire enlever, Langallerie entra dans l'armée de l'empereur comme général de cavalerie. Duclos dit, dans ses *Mémoires*, que tandis que ce général servait l'empereur, on instruisait son procès en France; qu'il fut condamné à être pendu, et que ses biens, d'abord confisqués, furent ensuite donnés à sa sœur. Il servit sous les ordres du prince Eugène au siège de Turin, et pendant les campagnes de 1707 et 1708 il donna de nombreuses preuves de courage; mais, selon son habitude, il se plaignit de son chef, l'accusa de s'être attribué à tort les succès dont l'honneur et le mérite appartenaient à lui seul. Il se fit ainsi un grand nombre d'ennemis parmi les officiers, et, voyant sa faveur décroître, il quitta l'armée autrichienne, et accepta du roi de Pologne le commandement de la cavalerie lithuanienne. Veuf depuis plusieurs années, Langallerie, en passant par Berlin en 1709 pour se rendre à son nouveau poste, fit la rencontre d'une de ses parentes qui, étant luthérienne, avait été obligée de quitter la France; il l'épousa, et l'emmena en Pologne. Mais bientôt, trouvant

que le roi Auguste ne tenait pas toutes ses promesses, il quitta son service et vint à Francfort-sur-l'Oder. Là, n'ayant rien à faire, il voulut convertir sa femme au catholicisme; mais loin de réussir à ébranler sa foi, ce fut au contraire la sienne qui chancela; il fit discuter devant lui des théologiens catholiques et des ministres protestants, et finit par embrasser le luthéranisme, dont il fit profession le 17 juillet 1711. Il parcourut ensuite Berlin, Hambourg, Brême, et, sur l'offre du prince héréditaire de Hesse, vint s'établir à Cassel. Le landgrave étant mort, Langallerie, qui s'ennuyait d'une vie inactive, s'en fut à La Haye; il se lia intimement avec l'aga turc envoyé près la cour de Hollande, qui conclut avec lui, au nom du grand-seigneur, un traité dont on n'a jamais bien connu les articles, mais dans lequel il paraît qu'il s'agissait d'une expédition que Langallerie devait commander et dont le but était de s'emparer de l'Italie. Il devait, pour prix de cette conquête, avoir la souveraineté d'une des îles de l'archipel. Quoi qu'il en soit, le mouvement qu'il se donna, ses démarches, ses dépenses éveillèrent des soupçons; on le surveilla, et au moment où il passait à Stade pour aller, dit-on, acheter à Hambourg des bâtiments de transport, il fut arrêté par ordre de l'empereur, et conduit à Vienne; de là on le transféra au château de Raab, où il mourut de chagrin, après un an de captivité. L'abbé Guillot de Marsilly, qui fit un voyage à La Haye dans l'espoir de ramener Langallerie à la religion catholique, et qui a publié en 1719 une *Relation historique et théologique* de ce voyage, dit qu'il est mort, le 18 septembre, de la fièvre chaude, et qu'il donna dans ses derniers moments des marques de repentir; la date du 20 juin est plus généralement adoptée. Il a paru sous son nom : *Manifeste de Philippe de Gentils, marquis de Langallerie, écrit par lui-même en 1706*; Cologne, 1707, in-4°; — *La Guerre d'Italie, ou mémoires historiques, politiques et galants du marquis de Langallerie*; Cologne, 1709, 2 vol. in-12; — *Mémoires du marquis de Langallerie, histoire écrite par lui-même dans sa prison à Vienne*; Cologne ou La Haye, 1743, in-8°. On prétend que ces mémoires apocryphes sont une spéculation, faite sur la réputation aventureuse du marquis.

A. JADIN.

Le comte de Gulche, *Relation du Passage du Rhin.* — Lambert, *Mémoires*, tom. IV, page 196 —  *Mercure : Histoire et clef du cabinet*, années 1718 et 1719. — Zedler, *Universal Lexikon.* — L'abbé Guillot de Marsilly, *Relation historique et théologique d'un Voyage en Hollande.* — Duclos, *Mémoires.* — De Siamondi, *Histoire des Français*, tom. XXV, p. 361.

**LANGBAINE** (*Gérard*), philologue anglais, né à Bartonkirke, dans le Westmoreland, vers 1608, mort à Oxford, en 1658. Après avoir reçu sa première éducation à Blencow, dans le Cumberland, il entra comme *serviteur pauvre* au collège de la Reine à Oxford. Plus tard il prit

les grades universitaires, et fut agrégé au collège de la Reine. En 1644 il fut nommé gardien des archives de l'université, et en 1645 prévôt de son collège. Il garda ces deux places jusqu'à sa mort. Habile helléniste et bon controversiste, il fut estimé de beaucoup d'hommes savants de son temps, entre autres d'Usher, avec qui il entretenait une correspondance littéraire. Sa prudente soumission aux pouvoirs établis le préserva de toute persécution pendant la guerre civile, et lui permit de rendre d'importants services à l'université et particulièrement au collège de la Reine. On a de lui : *Longinus, De grandis Eloquentia, sive sublimi dicendi genere, e græco latine redditus et notis illustratus*; Oxford, 1636, 1638, in-8°; — *Brief Discourse relating to the times of Edward VI, en tête du traité intitulé : The true Subject to the rebel de sir John Cheek*; Oxford, 1641, in-8°; — *Episcopal Inheritance... or the answers to nine reasons of the House of Commons against the votes of bishops in Parliament*; Oxford, 1641, in-4°; — *A Review of the Covenant : wherein the original, grounds, means, matter, and ends of it are examined*; Oxford, 1644; Londres, 1661, in-4°; — *Answer of the chancellor, master and scholars of the university of Oxford, to the petition, articles of grievance, and reasons of the city of Oxford*; Oxford, 1649, in-4°; — *Quæstiones pro more solemnè in Vespertis propositæ ann. 1651*; Oxford, 1658, in-4°; — *Platonicorum aliquot, qui etiamnum supersunt, Authorum, Græcorum imprimis, mox et Latinorum, Syllabus alphabeticus*; Oxford, 1667, in-8°, à la suite de l'Alcibi en *Platonicam philosophiam Introductio*, publiée par le D<sup>r</sup> Jean Fell. — *The Foundation of the University of Oxford, with a catalogue of the principal founders and special benefactors of all the colleges, and total numbers of students, mostly taken from the tables of John Scot of Cambridge*; Londres, 1651, in-4°; — *The Foundation of the University of Cambridge, with a catalogue, etc.* Il travailla à la *Chronologia sacra* de Usher, et traduisit du français en anglais la *Revue du Concile de Trente*; Oxford, 1638, in-fol. On trouve plusieurs lettres de Langbaine dans le *Recueil des Lettres de Usher*, publié par Richard Paw. On lui attribue aussi *A view of the New Directory; and a Vindication of the ancient Liturgy of the Church of England*; Oxford, 1645, in-4°.

Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Chauspé, *Nouveaux Dictionnaires Historiques*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LANGBAINE (Gérard), fils du précédent, né à Oxford, le 15 juillet 1656, mort dans la même ville, le 23 juin 1692. Il fit ses études au collège de l'université. « Quelqu'un y fut sous la conduite d'un très-bon maître, dit Wood, et devint, par la tendresse aveugle de sa mère pour lui,

un fainéant, ne s'occupant que de chevaux; il se maria, et dissipa une grande partie du bien qu'il avait hérité. Mais, comme il avait des talents, il revint à lui par la suite, et mena une vie fort retirée près d'Oxford; pendant quelques années, il cultiva le génie naturel qu'il avait pour la poésie dramatique, et écrivit, sans y mettre son nom, de petites pièces qu'il n'a jamais voulu avouer. » Plus tard il publia sous son nom les ouvrages suivants : *Momus triumphans*; Londres, 1688, in-4°; catalogue de comédies et de tragédies anglaises avec l'indication des plagiat. Cet essai réussit si bien que l'auteur le réimprima immédiatement sous le titre de : *A new Catalogue of English Plays, containing comedies, tragedies, etc.*; Londres, 1688, in-4°; cette édition servit de base à l'ouvrage, plus étendu, de Langbaine intitulé : *An Account of the English dramatick Poets*; Oxford, 1691, in-8°. Ce livre est généralement exact, et Langbaine n'avance rien que sur de bonnes autorités; mais il a eu le tort de citer les éditions qu'il avait sous la main, au lieu de remonter aux premières éditions, ce qui introduit dans son catalogue une grande confusion chronologique.

Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Warton, *History of Poetry*. — *Gentleman's Magazine*, vol. LXXVI. — *Biographia Dramatica* (édit. de 1812, p. LXXI). — Chauspé, *Nouveaux Dictionnaires Historiques*.

LANGBEIN (Auguste-Frédéric-Ernest), poète et romancier allemand, né le 6 septembre 1757, à Radeberg, près Dresde, mort à Berlin, le 2 janvier 1835. Il étudia le droit à Leipzig, et vint en 1820 s'établir à Berlin, où il remplisit les fonctions de censeur. Parmi ses nombreux travaux, dont plusieurs sont devenus populaires, nous citerons : *Gedichte* (Poésies); Leipzig, 1788; dernière édit., 1820; — *Neuere Gedichte* (Poésies nouvelles); Tubingue, 1812 et 1823, 2 vol.; — *Schwänke* (Facéties); Dresde, 1792, 2 vol.; 3<sup>e</sup> édit., Berlin, 1816; — *Festabend* (Récréations du soir); Leipzig, 1793-1794, 3 vol.; — *Der Ritter der Wahrheit* (Le Chevalier de la Vérité); ibid., 1805, 2 vol.; — *Thomas Kellerwurm*; ibid., 1806; — *Kleine Romane und Erzählungen* (Petits Romans et Contes); ibid., 1812-1814, 2 vol.; — *Unterhaltungen fuer muessige Stunden* (Passe-temps dans les heures de loisir); ibid., 1815; — *Deutscher Liederkranz* (Guirlande de chansons allemandes); ibid., 1820; et, 1830; — *Märchen und Erzählungen* (Légendes et Contes); ibid., 1821; — *Ganymeda*; ibid., 1823, et 1830 2 vol.; — *Herbstrosen* (Roses d'automne); ibid., 1829. Les œuvres complètes de Langbein ont paru à Stuttgart; 1835-1837, 31 vol. in-12.

R. L.—D.—U.

Conv.—Laz.

LANGDALE (Sir MARMADUKE), général anglais, né dans le comté de York, vers la fin du seizième siècle, mort le 5 août 1661. Il fut un des plus vaillants officiers royalistes dans la

guerre civile entre Charles I<sup>er</sup> et le parlement. En sa qualité de shérif du comté d'York, il mit le plus grand empressement à faire des levées d'hommes et d'argent pour Charles I<sup>er</sup>. Il leva à ses frais trois compagnies d'infanterie, à la tête desquelles il défit un corps d'Écossais à Corbridge dans le Northumberland. Envoyé avec deux mille hommes au secours du château de Pontefract, assiégé par Fairfax, il traversa les lignes ennemies, battit Fairfax, délivra Pontefract et revint à Oxford en retraversant les cantonnements des parlementaires. Ce brillant fait d'armes valut à Langdale le commandement de l'aile gauche de l'armée royale. A la bataille de Naseby, le 14 juin 1645, il fut opposé à Cromwell, qui conduisait la droite des parlementaires. Le combat, soutenu de part et d'autre avec une valeur opiniâtre, était encore incertain lorsqu'une imprudence du prince Rupert permit aux parlementaires de prendre en flanc les royalistes qui plièrent et s'enfuirent. Cette défaite ruina le parti royaliste. Charles n'ayant plus d'espoir que dans les Highlanders de Montrose, leur envoya, comme renforts, quinze cents cavaliers sous les ordres de Digby et de Langdale. Les deux généraux royalistes, après un premier succès, furent complètement battus, et se réfugièrent dans l'île de Man. Langdale passa de là sur le continent; il en revint à la nouvelle de la captivité de Charles I<sup>er</sup>, rassembla un corps de royalistes, et se joignit, en 1648, à l'armée écossaise, qui s'était déclarée pour le roi. Mais l'accord n'était pas possible entre les Écossais, partisans du covenant, et les Anglais, dévoués à leur Église nationale. Hamilton et Langdale se séparèrent, et se firent battre séparément. Langdale, fait prisonnier et enfermé dans le château de Nottingham, parvint à s'échapper, et alla rejoindre en Flandre Charles II, qui le créa baron. Il revint en Angleterre avec les Stuarts, et fut nommé lord-lieutenant du comté d'York. Marquise Langdale, malgré les malheurs de sa carrière militaire, laissa une grande réputation de courage et d'habileté. Lord Clarendon parle de lui avec admiration.

Z.

Lloyd. *Memoirs of Persons who suffered for their loyalty during the rebellion.* — Clarendon, *History of the Rebellion.*

LANGDARMA, roi du Tibet, né vers la fin du neuvième siècle, fut un des ennemis les plus ardents du bouddhisme, qu'il parvint à faire disparaître pour quelque temps, en renversant les temples et les statues consacrés à ce culte, et en persécutant les religieux. Mais ceux-ci, usant de leur influence, soulevèrent le peuple; Langdarma fut détrôné, et son frère Ralpatchan fut mis à sa place. Cependant les partisans de Langdarma ne tardèrent pas à reprendre courage, et le nouveau roi ayant été attiré dans une embuscade, loin de ses gardes, fut étranglé, et son frère rétabli sur le trône. La persécution contre les bouddhistes recommença alors avec

plus de rigueur encore qu' auparavant. Un autre frère de Langdarma, qui était entré dans l'ordre des religieux, indigné de la conduite du roi, revint à Lhassa, se joignit à ses confrères qui conspiraient, et l'on décida que Langdarma méritait la mort. Un jour qu'il faisait attention une inscription éctée sur une pyramide à la porte d'un temple, il tomba tout à coup percé mortellement par une flèche, et le meurtrier disparut aussitôt.

Ph. Ed. FOUCAUX.

Caoma, *Grammaire Tibétaine*, p. 178 et 181. — Oberg, *Alphab. Tibétain*, p. 300 et suiv.

LANGON (Paul), historien et historien allemand, né à Zwickau, en 1460, mort vers 1536. Il entra dans un couvent de Bénédictins, fut élève de Trithème, et entreprit de visiter les monastères germaniques pour recueillir des manuscrits et des titres. Il a laissé divers ouvrages, entre autres un *Chronicon Citiense* (inséré dans le premier volume du recueil de Pistorius *Scriptores Rerum Germanicarum*; 1726, 3 vol. folio); — un *Chronicon Numburgense*, publié par Menck ( *Scriptores rerum germanicarum, præcipue Saxoniarum*, 1728, t. II, p. 1-102 ); — un *Carmen de laudibus Saxonie*. Un petit poème qu'il avait écrit pour justifier les moines contre les attaques de Vimpelung est resté inédit. G. B.

J. C. Gruber, *Geschichtschreiber von Numburg und Zeitz*, p. 1-8. — Kreyzig, *Diplomatische Nachlese der Historie von Obersachsen*, t. XI, p. 88.

LANGE (Jean), médecin allemand, né en 1485, à Lemberg en Silésie, mort à Heidelberg, le 21 juin 1565. Après s'être fait recevoir en 1514 maître en philosophie, il fit pendant quatre ans des cours sur Proclus et sur Plin à l'université de Leipzig. En 1519 il passa en Italie; après avoir séjourné quelque temps auprès de Pic de La Mirandole, il suivit les cours de Leonicens à Ferrare. S'étant rendu à Bologne, il y étudia la médecine sous la direction de Louis de Leoni et de Jean Carpo; il partit ensuite pour Pise, où il se fit recevoir docteur en 1522. Quelque temps après, il s'établit à Heidelberg, et fut nommé en 1524 premier médecin de l'électeur palatin Louis V et ensuite de son fils Frédéric II, qu'il accompagna dans ses voyages d'Espagne, d'Italie et de France; il occupa le même emploi auprès des successeurs de ce prince. Lange était un homme érudit. Ses ouvrages méritent encore d'être consultés aujourd'hui; car il s'attache à y éclairer les médecins sur l'abus des excipients et sur l'avantage des boissons rafraîchissantes dans le traitement des maladies inflammatoires, en quoi il a précédé le célèbre Sydenham. On a de lui : *Medicinalium Epistolarum Miscellanea*; Bâle, 1654, in-4°; cette édition ne contient que quatre-vingt-trois lettres; la seconde, donnée à Francfort, 1589, in-4°, en contient cent cinquante-six; les suivantes, qui paraurent à Hanau, 1605, in-fol., et à Francfort, 1605, et 1689, in-8°, sont encore plus complètes; tout ce qui dans cet ouvrage a rapport au traitement des plaies a été inséré dans les *Scriptores de Chirurgia*

de Gouaner; — *De Symptomato et Ratione purgandi per vomitum, ex Aegyptiorum invento et formula*; Paris, 1572, et 1607, in-8°; — *De Scorbulo Epistolæ duæ*; Wittemberg, 1624, in-8°; — *Consilia quædam et Experimenta, dans les Consilia de Velschius*; Ulm, 1676, in-4°.

E. G.

Freher, *Theatrum Virorum erud. clar.*, pars. III, p. 1257. — Adam, *Vitzæ Germ. Medic.* — Teister, *Stages*, t. I, p. 287. — Nott, *Historia der medicinschen Gelehrtheit*, p. 121. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

LANGE (Jean), érudit et poète latin allemand, né à Freistadt, dans le duché de Teschea, en 1503; mort le 25 août 1567. Il commença ses études à Neissen. Son père, pauvre tailleur, ne pouvant lui fournir les moyens de les achever, Lange dut pour gagner quelque argent chanter dans les rues. Il alla suivre à Vienne des cours de philosophie et de belles-lettres. En 1530 il devint précepteur des enfants de cœur de la cathédrale de Bude. Dans la suite il fut nommé professeur au collège de Neisse, secrétaire et chancelier de l'évêque de cette ville. Député en ambassade auprès de l'empereur Ferdinand, il reçut de lui le diplôme de docteur en droit ainsi que le titre de conseiller et orateur impérial. Plus tard il fut envoyé en Pologne, chargé de diverses négociations. On a de lui : *Nicophori Callisti ecclesiasticæ historiæ Versio latina*; Bâle, 1553, et 1561, in-fol.; Paris, 1562, 1566, et 1573, in-fol. : cette traduction se trouve reproduite dans la collection du Louvre de la Byzantine; — *Justini philosophi Opera latine*; Bâle, 1585, in-fol.; cette traduction a été jointe à plusieurs éditions du texte de saint Justin; — *Carminum lyricorum liber*; Augsbourg, 1548, in-8°. Lange a encore publié quatorze poèmes latins sur des sujets religieux et autres, parmi lesquels on remarque : *De se ipso Elegia*; Cracovie, 1546, in-8°.

E. G.

Adam, *Vitzæ Germ. Jureconsult.*, p. 76. — Freher, *Theatrum Vir. erud. clar.*, pars II, p. 222. — Conrad, *Silesia togata*. — Sinap, *Schlesische Curiositäten*, t. II, p. 762. — *Biographische Nachrichten von schlesischen Gelehrten* (Grustkan, 1788). — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

LANGE (Joseph), philologue et mathématicien alsacien, né à Kaisersberg, mort vers 1630. Après avoir abjuré le protestantisme, il devint professeur de mathématiques et de langue grecque à Fribourg en Brisgau. On a de lui : *Adagia sive Sententiæ proverbiales in grec, latin et allemand*; Strasbourg, 1596; — *De Odæ Georgii Calumini Ode*; Strasbourg, 1607, in-4°; — *Florilegium*; Strasbourg, 1598, in-8° : recueil de sentences, de comparaisons, d'apophthegmes, fait sur des compilations fautive; — *Polyanthea nova*; Genève, 1600, in-fol.; Lyon, 1604; Francfort, 1607 et plusieurs autres fois : recueil du même genre que le précédent. La *Polyanthea novissima* et le *Florilegium magnum* de Thomasius, Francfort, 1621, 2 vol. in-fol., ne contiennent que de simples additions à l'ouvrage de Lange; ce dernier, n'ayant pas cité les sour-

ces où il avait puisé, fut qualifié à tort de plagiaire par Thomasius; — *Odæ Horatii in locos communes digestæ*; Hanau, 1605 et 1614, in-8°; — *Tyrocinium græcarum Litterarum*; Fribourg, 1607, in-8°; — *Elementare Mathematicum logicæ, astronomicæ et theoreticæ planetarum*; Fribourg, 1612 et 1627, in-4°; Strasbourg, 1625, in-4°, avec des notes et additions d'Isaac Hæbrecht. Lange a aussi donné une édition de Martial; Paris, 1601 et 1607, in-4° et 1617, in-fol., avec un *Index* très-complet, et une autre de Juvénal et de Perse, Fribourg, 1608, in-4°, dont un exemplaire avec des notes manuscrites de Nic.-Rigault se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris.

E. G.

Bayle, *Dict.* — Vossius, *De Scientiis Mathematicis*, cap. 64. — Morhof, *Polyhistor.*, t. I, cap. 21, § 28 et § 78.

LANGE (Guillaume), mathématicien et écrivain danois, né en 1622, dans l'île de Sélande, mort à Copenhague, le 12 mai 1682. Après avoir terminé ses études et visité l'Italie et la Hollande, il fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Copenhague. On a de lui : *De Annis Christi Libri duo*; Leyde, 1649, in-4°; — *De quatuor Monarchiis*; Copenhague, 1650, in-4°; — *Exercitationes Mathematicæ VII, de annua emendatione et motu apogæi Solis*; ibid., 1653; — *De Veritatibus Geometricis*; ibid., 1666, etc.

V—u.

Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

LANGE (François), juriconsulte français, né à Reims, en 1610, mort à Paris, le 11 novembre 1684. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il vint se fixer à Paris, et fut reçu, le 11 mai 1638, avocat au parlement. On lui attribue le *Praticien français*, qui, suivant Moréri et la *Biographie universelle* de Michaud, aurait paru pour la première fois sous le nom de Gastier. Mais la Bibliothèque impériale de Paris possède de l'une des premières éditions de cet ouvrage un exemplaire dont voici le titre : *Le Nouveau Praticien français, contenant une facile instruction de toutes les matières civiles et criminelles, bénéficiales et de finance, etc.; ci-devant rédigé par questions et réponses par maître Vincent Tagereau, avocat en parlement, et depuis revu, corrigé et augmenté par René Gastier, procureur en la cour du parlement de Paris*; Paris, 1662, in-4° (dédié à l'avocat général Denis Talon). Lange ne fit donc que refondre et améliorer, en le publiant sous le nom de Gastier, le travail de Tagereau. Les ordonnances de 1667 et 1670, en apportant de nombreuses modifications à la procédure civile et criminelle, exigèrent un remaniement complet de ce livre, souvent réimprimé. Après la mort de Lange, on trouva dans ses papiers deux ouvrages manuscrits, l'un sur le droit d'indult, et l'autre sur la jurisprudence ecclésiastique, qui furent ajoutés au *Praticien français*, dont la quinzième et dernière édition est intitulée : *Nouvelles Pratique civile, criminelle et bénéficiaire*.

*ciale ou le nouveau Praticien français, réformé suivant les nouvelles ordonnances, etc., avec un nouveau style des lettres de chancellerie, suivant l'usage qui se pratique à présent, par Pimont, conseiller référendaire à la Chancellerie; Paris, 1755, 2 vol. in-4°.*

E. REGNARD.

Moréri, *Le Grand Dict. Hist.* — Blanchard, *Liste des Avocats au Parlement de Paris*, manusc. de la bibl. de la cour de cassation. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale.*

**LANGE (André)**, jurisconsulte et poète allemand, né à Lubeck, le 15 janvier 1680, mort le 24 octobre 1713. Fils d'un commerçant, il étudia les belles-lettres et la jurisprudence à Helmstedt, Leipzig, Wetzlar et Utrecht, où il fut reçu docteur en 1704. Il visita l'Autriche, et à son retour, en 1705, dans sa ville natale, il devint membre du sénat. On a de lui : *De Equitate Juris Lubecensis*; Leipzig, 1703, in-4°; — *De Erroribus qui circa questiones per tormenta committuntur*; Utrecht, 1704, in-4°; — *Brevis Introductio in notitiam legum nauticarum et scriptorum juris rei que maritimæ*; Lubeck, 1713 et 1724, in-8°. Lange a encore publié en allemand huit ouvrages de poésie religieuse et de théologie mystique.

E. G.

Rotermund, *Supplément à Jöcher.* — Seelen, *Athens Lubecensis*, pars III, p. 49.

**LANGE (Jean-Michel)**, philologue et théologien allemand, né à Etzelwangen, près Sulzbach, le 9 mars 1664, mort à Prenzlau, le 10 janvier 1731. Il exerça le ministère évangélique successivement à Hohenstrass, Halle, Aldorf et Prenzlau. On a de lui cinquante-six ouvrages, dont la liste complète se trouve dans le Dictionnaire de Rotermund (t. III, p. 1227) et dont voici les principaux : *Aphorismi Theologici*; Aldorf, 1687; — *De Fabulis Mohamedicis*; ibid., 1697, in-4°; — *Exercitatio Philologica de differentiâ linguæ Græcorum veteris et novæ seu barbaro-græcæ*, 2° édit.; Aldorf, 1702; — *Decas I. disputat. theolog. exegeticarum cum positivo polemizarum numero sacro*; Aldorf, 1703, in-4°; — *De Alcorani prima inter Europæos editione arabica per Paganinum Brixiensem, sed jussu Pontif. Rom. abolita*; ibid., 1703; — *De Alcorano arabico et variis specimenibus atque novissimis successibus doctorum quorundam virorum in edendo Alcorano arabico*; ibid., 1704; — *De Alcorani Versionibus variis, tam oriental. quam occidental., impressis et avexditi*; ibid., 1705; — *Octo Dissertationes de Versione N. T. barbaro-græcæ*; Aldorf, 1705; — *Institutiones Pastorales*; Nuremberg, 1707; — *Philologia barbaro-græcæ, continens metalema de origine et progressu linguæ græcæ; grammaticæ barbaro-græcæ synopsis; glossarii barbaro-græci compendium*; Nuremberg, 1707-1708, 2 parties, in-4°. V—U.

Zeitner, *Flora Theolog.*; Aldorf., p. 468-469. — Wüll, *Leitner*, t. II, p. 304-306. — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

**LANGE (Joachim)**, grammairien allemand,

né le 26 octobre 1670, à Gardelegen, mort à Halle, le 7 mai 1744. Il fut depuis 1709 jusqu'à sa mort professeur de théologie à l'université de Halle, et publia une *Grammaire latine* (Halle 1707, dernière édition 1809), une *Grammaire grecque* (Halle, 1705, dernière édition, 1805), deux ouvrages qui pendant cent ans furent d'un usage général dans les écoles de l'Allemagne, et qui sont encore aujourd'hui très-connus sous le nom de *Halle'sche Grammatiken* (Grammaires de Halle). On doit en outre à Lange : *Locutionum ac sententiarum latinorum Flores; Anthologia Latinitatis et institutiones stilii latini*; Berlin, 1712; — *Colloquia latina*; Halle, 1705; — *Clavis hebræi Codicis*; ibid., in-8°; plusieurs éditions; — *Medicina Mentis, cum appendice logica et metaphysicæ vulgaris*; ibid., in-8°; plusieurs éditions; — *Sciagraphia sacra*; Halle, 1712; — *Isagoge exegetica generalis*; ibid., 1712; — *Repetita solida demonstratio Doctrinæ evangelicæ de vera illuminatione*; ibid., 1711; — *Exegesis Epistoliarum apostoli Petri*; ibid., 1712; — *Exegesis Epistoliarum Joannis*; ibid., 1713; — *Ehrendgedächtniss des Dr. Mart. Luther* (Panégyrique du docteur M. Luther); ibid., 1717; — *Commentatio historico-hermeneutica de Vita et Epistolis Pauli, isagogen generalem et specialem historico-exegeticam præbens in acta apostolorum et Pauli epistolas*; ibid., 1718; — *Historia ecclesiastica*; Halle, 1722. R. L.

Rotermund, *Supplément à Jöcher.* — Fabricius, *Historia Biblioth.*, p. 17, p. 200. — Heumann, *Conspectus Hist. Lit.*, c. I, § VII. — *Catalogue Biblioth. Bunar.*, t. I, vol. II, p. 179.

**LANGE (Samuel-Gothol)**, littérateur allemand, né en 1711, à Halle, mort le 25 juin 1781, à Laublingen, près Halle. Il étudia la théologie, vécut quelque temps à Berlin, et occupa enfin la place de pasteur de Lanbilingen, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ennemi de la rime, Lange combattit les principes de l'école de Gottsched, et tenta d'introduire dans la poésie allemande la métrique des anciens. Lessing s'en moqua impitoyablement. On a de Lange : *Thyrsis, und Damon's freundschaftliche Lieder* (Poésies amicales de Thyrsis et Damon); Zurich, 1745 : en société avec Pyra; — la traduction métrique des *Odes* d'Horace; Halle, 1752; un recueil de lettres remplies de renseignements curieux sur la vie des littérateurs de son temps : *Sammlung gelehrter und freundschaftlicher Briefe* (Recueil de Lettres savantes et amicales); Halle, 1769-1770, 2 vol. R. L.

Comp.—Les. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*, vol. IV, p. 65, 192, 193, 206.

**LANGEAC** ou **LANGHAC (Jean de)**, prélat français, né à Langeac (Auvergne), vers la fin du quinzième siècle, mort à Paris, en 1541. Issu d'une maison qui avait régné en Sicile, il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et fut bientôt pourvu de nombreux bénéfices; il fut presque en même temps précepteur de l'Hôtel-

Dieu de Langeac, curé de Coulange, comte de Brioude, doyen du chapitre de Langeac, archidiacre de Retz, chanoine de l'église du Puy, comte de Lyon, prévôt de Brioude, abbé de Saint-Gildas-des-Bois, de Saint-Lo, de Charti, d'Eu, de Pibrac, puis évêque d'Avranches, siège dont il se démit en faveur de Robert Cénéalis après six mois d'occupation, et prit possession de l'évêché de Limoges le 22 juin 1533. L'estime que lui portait François I<sup>er</sup> lui valut dans l'État des faveurs non moins grandes. Il fut protonotaire du saint-siège, conseiller au grand conseil, grand-aumônier du roi en 1516, maître des requêtes en 1518, ambassadeur en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Suisse, en Écosse, à Venise, à Ferrare, en Angleterre, enfin à Rome. Il fit élever à Limoges un palais épiscopal, répara la cathédrale, qu'il orna du magnifique jubé qui sépare le chœur de la nef, et s'occupa surtout du bien public; aussi sa mémoire est-elle vénérée à Limoges, où on l'appelle encore le bon évêque. Partout où il était envoyé, il défendit avec fermeté les intérêts et les droits du roi. A Rome même, il défendit avec force les libertés de l'Église gallicane. Ce prélat aimait et protégeait les lettres. Pendant son ambassade à Venise, il avait pour secrétaire Étienne Dolet, qui lui dédia trois de ses livres. Il n'existe de Jean de Langeac qu'un recueil des statuts synodaux de son diocèse; ce recueil est resté manuscrit. A. JADIN.

*Gallia Christiana.* — La Croix de Maine, *Bibliothèque française.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

LANGEAC (N. DE L'ESPINASSE, chevalier DE), poète français, né vers 1748, mort en 1839. Issu d'une famille noble originaire d'Auvergne, il prit le petit collet, et entra dans l'ordre de Malte; puis il remplit le poste de secrétaire d'ambassade à Vienne, à Saint-Petersbourg et à Moscou, où il fut chargé d'une mission secrète lors de l'insurrection de Pougatcheff. Ses opinions monarchiques le firent comprendre sur les listes d'exil dressées à la suite de la révolution du 13 vendémiaire (octobre 1795). Après avoir passé quelque temps en Italie, il reentra en France sous le consulat, et devint secrétaire intime de M. de Fontanes. Ce fut à la sollicitation de ce dernier qu'il dut sa nomination de conseiller ordinaire de l'université (1811). Toutefois, en 1814, il exprima son vœu pour la déchéance de Napoléon, à qui il n'avait point épargné les éloges, et reçut, en même temps que la croix d'honneur, la place de garde de la bibliothèque et des archives de l'université. Après 1830 il se retira dans la vie privée. Poète agréable, de Langeac s'occupa toute sa vie de littérature légère; il concourut plusieurs fois aux prix de l'Académie, et remporta celui de 1768, avec l'aide du parti Choiseul, contre La Harpe, que soutenaient les philosophes; sa traduction des *Bucoliques* de Virgile a jadis passé pour une des plus exactes qui aient été publiées. On a de lui : *Lettre d'un fils parvenu à son père, laboureur;*

Paris, 1768, in-8°, fig., pièce de vers qui obtint les suffrages de l'Académie; — *Épître d'un fils à sa mère*; Paris, 1768, in-8°; — *Éloge de Corneille*; Paris, 1768, in-8°, présenté à l'Académie de Rouen; — *Traduction d'un morceau de l'Iliade (Prière de Patrocle à Achille)*; 1778, in-7°; — *Suger, moine de Saint-Denis*; 1779, in-8°; — *Le Poème séculaire*, trad. d'Horace en vers français; Paris, 1780, in-8°; — *La Servitude abolie*, discours en vers; Paris, 1781, in-8°; — *Colomb dans les fers, à Ferdinand et à Isabelle*; Paris, 1782, in-8°: pièce qui remporta un prix à Marseille; — *Coralie et Blandford*, 1783, comédie en deux actes; — *Précis historique sur Crumwel* (sic), suivi d'un extrait de l'Éikon basilikè, etc.; Paris, 1789, réimpr. en 1822 à Genève; — *Les Bucoliques de Virgile*, traduites en vers français; Paris, 1806, in-4° et in-8°, trad. qui fut mise en 1810 au concours du grand prix décennal; — *Essai d'Instruction Morale, ou les devoirs envers Dieu, le prince et la patrie, la société et soi-même, à l'usage des jeunes gens élevés dans une monarchie*; Paris, 1812, 2 vol. in-4° et in-8°; 3<sup>e</sup> édit., 1813; le premier volume de l'édition in-4° est orné d'un portrait de Napoléon en costume impérial et assis sur le monde; — *Anecdotes anglaises et américaines, années 1776 à 1783*; Paris, 1813, 2 vol. in-8°; — *Réponse à un cuisinier*; Paris, 1814, in-8°; — *Le Bonheur que procure l'étude, par le chancelier L'Hospital, fragments*; Paris, 1817, in-8°; — *Ode sur la statue de Henri IV*; Paris, 1818. On a aussi du même poète différents morceaux dans l'*Almanach des Muses*. P. L.—Y.

Desessarts, *Les Siècles Littér.*, IV. — *Bibl. d'un Homme de Coût*, I. — Barbier, *Dict. des Anonymes.* — Quérard, *La France Litt.*

LANGEAIS (Raoul DE), prélat français, mort après l'année 1086. Son père, qui s'appelait Foulquoie de Langeais, appartenait à une noble race; son frère, aussi nommé Foulquoie, *Fulchredus*, était abbé de Charroux. Après avoir été doyen de l'église de Tours, Raoul fut élevé, par la majorité des suffrages, sur le siège métropolitain, vers l'année 1072. Mais cette élection ne se fit pas sans troubles. Toutes les églises des Gaules étaient alors en proie aux plus affreuses discordes. Pourquoi l'église de Tours aurait-elle joui d'une paix exceptionnelle? On accusa Raoul d'avoir corrompu les électeurs; ses adversaires, irrités par l'insuccès de leurs intrigues, allèrent même jusqu'à mettre au compte de ses mœurs un abominable crime: ils le dénoncèrent au pape comme ayant été l'amant de sa propre sœur. Sur cette dénonciation, Alexandre II ne se contenta pas de le déposer; il fit plus, il l'excommunia. Mais, quelque temps après, Raoul se rendit à Rome, plaida sa cause, et, comme il parait, se justifia, puisque le même pape le rétablit sur son siège. Cependant,

Alexandre II étant mort, Grégoire VII lui succéda. On le connaissait déjà peu facile à corrompre ou à tromper. Aussitôt on parla de soumettre au nouveau pape la cause de Raoul. Celui-ci, sans aucun retard, reprend le chemin de Rome, expose devant le redoutable pontife toute l'affaire de son élection, et obtint encore une fois une sentence favorable. Hugues de Saint-Maure et l'abbé de Beaulieu s'étaient montrés les plus ardents et les plus audacieux parmi les ennemis de Raoul; ils furent assignés devant le plus prochain concile. Mais ce fut une vaine menace à l'adresse de leurs adhérents. En effet, Raoul allant peu de temps après à l'abbaye de Marmoutiers pour entendre, suivant l'usage, la messe de Pâques dans l'église de cet illustre monastère, les portes de l'église se fermèrent à son approche : c'est ainsi que l'archevêque de Tours fait traité par une partie de son clergé, et surtout par les moines. Cependant Grégoire VII lui accordait chaque jour de nouveaux témoignages de sa bienveillance et de son estime. C'est ce que nous apprennent plusieurs lettres très-authentiques qu'il lui écrivit vers ce temps-là, le chargeant des plus importantes et des plus délicates commissions. La confiance d'un tel pape à l'égard d'un prélat aussi mal noté dura même si longtemps, et résistait à de si nombreuses épreuves, qu'on ne sait comment s'expliquer un fait aussi extraordinaire. En effet, en 1078, au concile de Poitiers, Langeais est accusé de simonie, et pour se défendre, à défaut, dit-on, de bonnes raisons, il fait envahir la salle du concile par une cohue de gens armés de haches, qui mettent en déroute tous les évêques assemblés. Ce scandale a lieu sous les yeux mêmes des légats pontificaux, qui s'empresment, dès qu'ils sont hors de péril, de faire connaître au pape toutes les circonstances du crime, et leur lettre, qui nous est parvenue, atteste de quels sentiments ils étaient animés, en l'écrivant, à l'égard de Raoul. Eh bien! sur cette lettre même, Grégoire VII ordonne qu'une nouvelle enquête soit faite à Tours sur l'élection toujours contestée de Raoul; mais en même temps il s'exprime sur son compte en des termes qui certainement le recommandent plus qu'ils ne l'accusent. Cette enquête eut-elle lieu? Quel en fut le résultat? On l'ignore. En 1079, tout parait apaisé. Grégoire VII écrit à Raoul qu'il veut de proclamer primat des Gaules Gébuin, archevêque de Lyon, et lui recommande de reconnaître cette primatie. Vers le même temps, le légat Amat convoque Raoul au concile de Bordeaux, et l'appelle son très-cher frère, la plus noble tête de l'Église, *religionis ecclesiasticae caput honorabilissimum*. Raoul se trouve même au concile de Bordeaux avec les légats du concile de Poitiers.

Mais voici d'autres épreuves pour notre archevêque. Après avoir censuré les mœurs de Foulques Rechin, comte d'Anjou, il a le courage d'excommunier ce puissant personnage. Gébuin, primat de Lyon, appuie Raoul dans cette affaire;

c'est assurément un valide soutien. Mais le roi Philippe, qui avait trouvé l'archevêque de Tours favorable au parti de Grégoire VII dans l'affaire des investitures, se déclare de son côté pour le comte d'Anjou. Aussitôt, sans plus de débats, la violence est employée : l'Angevin s'empare des terres épiscopales, et chasse l'archevêque de son siège. Enfin les ennemis de Raoul triomphent. L'historien doit-il à son tour se mettre de leur parti, et condamner un homme qui parait au dernier moment abandonné par tout le monde? C'est un conseil qui nous est donné par un libelle violent, composé contre Raoul par un chanoine de Saint-Martin. Tandis que notre infortuné prélat s'éloignait tristement de sa ville métropolitaine, allant chercher un toit où cacher sa tête prosaïque, les chanoines de Saint-Martin l'excommunièrent comme ennemi de Dieu : *fratrem Dei*; c'est le surnom que donnent à Raoul plusieurs diplômes. Mais l'a-t-il mérité? Voici Grégoire VII qui blâme en des termes plus véhéments encore le comte d'Anjou, ses partisans, les complices de tous ses crimes; voici les légats du concile de Poitiers, Hugues et Amat, qui, devenus les plus chauds défenseurs de Raoul, excommunient les chanoines de Saint-Martin à cause même de l'inique sentence qu'ils ont rendue contre leur archevêque; voici les évêques de la métropole de Lyon qui s'assemblent à la hâte et lancent d'autres foudres contre les moines de Marmoutiers, coupables, il paraît, du même méfait que les chanoines de Saint-Martin. Entre tant d'arrêts contradictoires l'historien a bien le droit d'hésiter. Il sait, d'ailleurs, que durant les périodes révolutionnaires les hommes les plus honnêtes, ceux qui ont les convictions les plus pures et les plus fermes, pèchent souvent dans leur conduite contre les règles de la stricte morale; il sait aussi que les partis acharnés les uns contre les autres ne se montrent pas alors avares d'hommages à l'égard des méchants qui les servent, et d'invectives à l'égard des bons qui ne sont pas de leur côté. On peut conclure de tout ce qui précède que Raoul, d'abord incertain entre le parti de Grégoire VII et celui de ses adversaires, offrit cependant alors même assez de gages à cet entreprenant réformateur pour que celui-ci crût utile de le ménager; et que plus tard, gagné par la bienveillance de Grégoire, Raoul devint un des plus vifs, un des plus téméraires de ses adhérents. C'est pour cela sans doute qu'il fut successivement dénoncé et protégé par les mêmes légats. Ses constants ennemis furent d'ailleurs ceux de Grégoire VII, le roi, les grands vassaux du roi, et la portion du clergé gallican qui redoutait et combattait les accroissements quotidiens de l'Église romaine. Raoul exerça dans un grand parti l'emploi périlleux de chef de cohorte. Voilà peut-être le plus grand de ses crimes. Quoi qu'il en soit, il paraît avoir, sur la fin de sa vie, obtenu quelque avantage sur ses adversaires; car plusieurs diplômes de l'Église de

Tours nous lemostré rétabli dans sa métropole durant les années 1084 et 1086. Si l'on ne sait la date précise de sa mort, c'est qu'il eut pour successeur un autre Raoul, frère de Jean, évêque d'Orléans. Ce Raoul, deuxième du nom parait les archevêques de Tours, occupait certainement le siège en l'année 1093. C'est donc une assertion manifestement erronée que celle des frères Sainte-Marthe inscrivant en l'année 1095 le décès de Raoul de Langeais. B. HAURÉAO.

J. Meas, *Soer. et Metr. occ. Turon. — Gallia Christ.*, t. XIV, col. 62.

**LANGEBECK (Jacob)**, historien danois, né le 23 juin 1710, dans le Jutland, mort le 16 août 1775, à Copenhague. Il était fils d'un ministre luthérien du diocèse d'Aalborg, et se destina d'abord à la même profession; en même temps qu'il suivit les cours de théologie, il étudia par goût les belles-lettres et les anciens idiomes du nord. Après avoir été réduit à exercer les humbles fonctions de maître d'école, il fut appelé en 1740 à Copenhague par le savant Gram, qui lui procura une place à la Bibliothèque royale. Depuis cette époque, s'occupant sans cesse de rechercher les monuments relatifs à l'histoire nationale, il fit, en Suède, en Allemagne et dans son pays, une riche collection de manuscrits, d'inscriptions et de pièces inédites, dont il tira le plus grand parti dans ses publications. Reçu membre de la Société royale des Sciences de Copenhague (1754), il fit aussi partie des académies de Stockholm et de Göttingue. En outre il fut appelé à des places lucratives, comme celles de garde des archives du royaume, de conseiller de justice et de conseiller d'État. « Peu flatteur et même assez caustique, dit un de ses biographes, Lungebeck était simple dans sa vie privée et communicatif pour les gens de lettres qui avaient recouru à ses lumières ou à ses richesses littéraires; aussi fut-il en commerce de lettres avec un grand nombre de savants de tous les pays. » On a de lui : *Danische Bibliothek* (Bibliothèque danoise); Copenhague et Leipzig, 1738-1739, 3 vol., ouvrage rédigé en allemand et continué par Olaus Möller; — *Danske Magazin* (Le Magazin danois); Copenhague, 1745-1752, 6 vol. in-4°, collection de pièces diverses sur l'histoire et la langue danoise, publiée sous les auspices de Christian VI et de Frédéric V, et avec le concours de quelques gens de lettres; — *Histoire de la Société royale de Danemark* (en latin); ibid., 1748, in-8°; — *Bidenskabernes Tab i Kong Christian VI Död* (Vie du roi Christian VI); ibid., 1748, in-8°; — *Vie du roi Frédéric IV*; ibid., 1747, in-4°; — *Norske Bergværkers Historie* (Histoire des Mines de Norvège); ibid.; 1758, in-4°, se trouve aussi écrite en latin, dans le tome VII des *Mémoires de la Société de Copenhague*; — *Intimatio de collectione latina scriptorum rerum Danicarum mediæ ævi*; ibid., 1771, in-4°; — *Drey Bardengesänge zu einer Aufklärung der Ges-*

*chichte unser Zeit* (Trois bardits pour l'éclaircissement de l'histoire de notre temps); ibid., 1773, in-4° (prospectus en allemand), de l'ouvrage suivant; — *Scriptores Rerum Danicarum mediæ ævi partim hactenus inediti, partim emendatius editi*; ibid., 1772-1776, t. I à IV, in-4°; le quatrième volume de cette importante collection fut édité par les soins de Frédéric Sahn, et la continuation, comprenant les tomes V-VII, 1783-1792, fut confiée à M. Schoning, qui en trouva la plupart des éléments dans les trois cents portefeuilles manuscrits laissés par Lungebeck. Ce savant avait aussi travaillé au lexique danois de Rostgaard et à l'*Atlas danois* commencé par Pontoppidan; il fut encore l'éditeur des *Epistolæ* d'Olaus Worm; 1761, 2 vol. in-8°. K.

*Notices en tête du t. IV. des Scriptores Rerum Danicarum. — Binchi, dans les Novelle letterarie. — Dansk, Litteratur-Lexikon.*

**LANGEBERNE. Voy. ANGLEBERNE (D').**

**LANGELANDE, LANGLANDE OU LONGLAND (Robert)**, poète anglais du quatorzième siècle. D'après une tradition fort répandue au seizième siècle, mais dont on ne trouve pas de traces avant cette époque, il naquit à Cleobary Mortimer, dans le Shropshire (1), entra dans les ordres, et devint agrégé du collège Oriel à Oxford (2). Il vivait sous les règnes d'Édouard III et de Richard II, et Bale prétend qu'il fut un des premiers disciples de Wycliffe. Langelande, suivant le même auteur, compléta sa *Vision* en 1369, quand Jean Chichester était maire de Londres. Le poème dont il est ici question, et dont Langelande est supposé l'auteur, porte le titre de *Vision of Piers ploughman*, se divise en vingt parties (*passus*, pauses, comme les appelle l'auteur), et forme une suite de visions séparées. Le poète, qui se donne pour le laboureur (ploughman) Piers ou Pierre, raconte comment un matin de mai, las d'errer, il s'étendit au bord d'un ruisseau et s'endormit. Dans son sommeil, il vit un puissant château sur une colline, avec un donjon, de sombres fossés, et au-dessous une vallée profonde. Devant le château s'étendait une place remplie d'hommes de tous les rangs et de tous les métiers, qui vquaient chacun à son occupa-

(1) Buchanan, on ne sait sur quelle autorité, revendique pour l'Écosse l'auteur de la *Vision*. « Robert Langland, dit-il, Écossais de nation, prêtre de profession, homme issu de parents obscurs, tout à fait pieux et ingénieux et rempli du zèle de la gloire divine; élevé chez les bénédictins de la cité d'Aberdeen, homme également remarquable par ses connaissances dans les belles-lettres et par son savoir médical, il écrivit en langue vulgaire un ouvrage pieux, qu'il intitula : *Vision de Pierre le laboureur*, et un traité en faveur du *Mariage des Prêtres*. Il florissait en 1369, sous le règne de David II d'Écosse. » Buchanan, *De Scriptoribus Scoticis*, ms. Bibl. Univ. Edin.

(2) L'auteur de la *Vision*, a eu jnger par sa connaissance des Écritures et des Pères, devait être un moine; cependant le révéreur parle de « Kytte, sa femme » et de « Calotte, sa fille »; mais il ne faut pas identifier le poète avec son personnage.



tion particulière. Tout à coup une belle dame apparut au laboureur, et lui révéla le mystère de ce qu'il voyait. Chaque vision commence ainsi par un récit des circonstances qui ont amené le sommeil du poète; une fois, entre autres, il nous apprend qu'il s'endormit en disant son chapelet. La *Vision de Pierre le laboureur* est une satire où figurent des personnages allégoriques tels que l'Avare, la Simonie, la Conscience, la Paresse; elle est particulièrement dirigée contre le clergé, et abonde en traits piquants et spirituels. Mais ces mérites d'imagination disparaissent presque pour les lecteurs modernes sous la vétusté du style et de la versification. L'auteur n'emploie pas la rime, et supplée à cet ornement par un procédé d'alliteration uaité dans l'ancienne poésie saxonne. Dans chaque distique, le premier vers contient deux mots principaux qui commencent par la même lettre, et cette lettre doit être l'initiale du premier mot sur lequel porte l'accent tonique dans le second vers. Comme échantillon de ce genre de versification, nous citons le début de la vision :

In a somer seson  
Whan softe was the sonne,  
I shoop me into shroudes  
As I a sheep weere,  
In habite as an hermite  
Unholy of werkes,  
Wente wide in this world  
Wondres to bere;  
Ac on a May morwenyng  
On Malverne hilles  
Me bifet a ferly,  
Of fairye me thoghte.

La *Vision de Pierre le laboureur* répondait au vague désir d'émancipation religieuse qui entraînait la foule vers Jean Wycliffe, et exprimait avec énergie les griefs des classes laborieuses; aussi elle obtint une grande popularité, qui durerait encore au dix-septième siècle. Pierre le laboureur était devenu en Angleterre, comme Jacques Bonhomme en France, le synonyme du travailleur honnête et opprimé, le représentant des agriculteurs. Il figure dans beaucoup de pamphlets du seizième siècle et du siècle suivant. Tandis que le peuple aimait le franc-parler et le robuste bon sens de Pierre le laboureur, les esprits cultivés appréciaient sous la rouille du temps ce précieux spécimen de la pure langue anglaise du moyen âge et de la versification saxonne. Selden mentionne l'auteur de la *Vision* avec éloge, et Hicker l'appelle « celeberrimus ille satyroglyphus, morum vindex acerrimus ». Chaucer, dans son conte du *Laboureur* (*Plowman's tale*), si ce conte, peu digne de lui, est son ouvrage, semble avoir copié Langelande; Spenser l'a aussi imité dans ses *Pastorales*, et Milton lui a peut-être des obligations. Dans les meilleurs manuscrits l'auteur est appelé William sans aucun surnom. Le nom de Longland ou Langlande repose entièrement sur l'autorité de Crowley, le premier éditeur de la *Vision*. Il y a deux versions distinctes de la *Vision of Piers*

*ploughman*, ou plutôt deux classes de manuscrits distinguées chacune par des leçons particulières. Sur les manuscrits de la première classe, Crowley donna en 1550 son édition princeps, suivie de deux autres dans la même année. Voici le titre de la seconde édition : *The Vision of Pierce ploughman, nowe the seconde time imprinted by Roberte Crowley, dwellynge in Elye rentes in Holburne. Whereunto are added certayne notes and cotations in the mergyne gevyng light to the reader*; Londres, in-4°. La réforme avait fait de la *Vision* un ouvrage de circonstance. Owen Rogers en donna d'après les mêmes manuscrits une autre édition : *The Vision of Pierce plowman, newlye imprinted after the authour's olde copy, with a brefs summary of the principall matters set before every part called Passus. Whereunto is also annexed the credes of Pierce plowman, never imprinted with the book before*; Londres, 1561, in-4°. Cette édition n'est pas paginée, et beaucoup d'exemplaires ne contiennent pas le second poème qui est annoncé sur le titre. Cet ouvrage (la profession de foi de Pierre le laboureur), est postérieur à la *Vision*, puisque Wycliffe, qui mourut en 1384, y est mentionné comme ne vivant plus. Il est écrit dans le même esprit et dans le même mètre que la *Vision*, et avait été publié pour la première fois par Raynold Wolfe (*Pierce the ploughman's Crede*), 1553. La première édition donnée d'après la seconde classe des manuscrits est celle du docteur Thomas Dunham Whitaker, *Visto Wilhelmi de Petro ploughman, item Visiones ejusdem de Dowel, Dobet, et Dobest. Or the Vision of William concerning Piers ploughman, and the Visions of the same concerning the origin, progress and perfection of Christian life*; Londres, 1813, in-4°. Dunham publia le *Crede*, l'année suivante. La *Vision* et le *Crede* ont trouvé un excellent éditeur dans M. Thomas Wright : *The Vision and Creed of Piers ploughman*; Londres, 1856, 2 vol. in-18.

L. J.

Bale, *Illustrés Majoris Britannie Scriptores*, cent. VI, p. 474 (édit. de Bale, 1800). — Percy, *Reliques*, II, 273 (édit. de 1794). — Ellis, *Specimen of Engl. Poet.*, I, 167, et les *Introductions* en tête des éditions de Whitaker et Wright.

LANGELIER (Nicolas), prêtre français, mort à Dinan, au mois de septembre de l'année 1595. Élevé sur le siège de Saint-Brieuc en 1564, il fut pourvu par Pie IV, le 5 août de cette année, et prêta serment au roi le 3 février 1565. Son administration fut pleine de troubles. Ayant, en effet, pris le parti de la Ligue, Langelier devint un des plus actifs conseillers du duc de Mercœur. Mais les citoyens de Saint-Brieuc et la meilleure part des clercs diocésains étaient restés fidèles à la cause du roi, et luttant de tout leur pouvoir contre les entreprises de leur évêque, ils lui rendirent la vie fort difficile. Langelier était cependant un prêtre distingué, qui connaissait à fond les questions canoniques. Il nous reste de lui un

écrit intitulé : *Notæ in Canones*, dont le manuscrit fait partie du fonds de Saint-Germain, à la Bibliothèque impériale, num. 370. B. H.

*Cast. Christ.*, t. XIV, col. 1102.

**LANGENBECK** (*Conrad-Jean-Martin*), anatomiste et chirurgien allemand, naquit le 3 décembre 1778, à Hornebourg, dans le royaume de Hanovre, et mourut à Göttingue, le 24 janvier 1851. Il fit ses études à Iéna et à Vienne, s'établit comme médecin pratique à Hornebourg, et vint en 1802 à Göttingue, où il ouvrit un cours d'anatomie. Nommé chirurgien en chef de l'armée hanovrienne, il assista à la campagne de Belgique; après la conclusion de la paix, il se livra de nouveau à l'enseignement. C'est Langenbeck qui fonda l'Institut de clinique et d'ophtalmologie de Göttingue, et qui y fit construire la nouvelle salle d'anatomie. On a de lui : *Ueber eine einfache und sichere Methode des Steinschnittes* (D'une méthode simple et sûre de l'opération de la pierre); Wurtzbourg, 1802; traduction hollandaise; Amsterdam, 1806; — *Ueber einige wichtige Erfordernisse zur Bildung eines Wundarztes* (De quelques qualités importantes nécessaires à un chirurgien); Göttingue, 1803; — *Tractatus anatomico-chirurgicus de nervis cerebri in dolore faciei consideratis*; Göttingue, 1805; — *Anatomisches Handbuch* (Manuel d'Anatomie); ibid., 1806; cet ouvrage a été traduit en suédois, Stockholm, 1818; — *Prüfung der Keratonyxis* (Examen de la Keratonyxis); Göttingue, 1811; — *Commentarius de structura peritonæi, testiculorum, testiculi, eorumque ex abdomine in scrotum descensu, ad illustrandam herniarum indolem*; ibid., 1817; — *Nosologie und Therapie der chirurgischen Krankheiten und Beschreibung der chirurgischen Operationen* (Nosologie et thérapie des maladies chirurgicales et description des opérations chirurgicales); Göttingue, 1822-1850, 5 vol.; — *Icones anatomiez*; Göttingue, 1826-1839, 8 vol.; — *Handbuch der Anatomie* (Manuel d'Anatomie); ibid.; 1831-1847, 4 vol., ouvrage auquel se rattache un Atlas avec des planches d'anatomie microscopique : *Anatomisch mikroskopische Abbildungen*; Göttingue, 1848-1851, 4 livraisons; — *Bibliothek fuer Chirurgie und Ophthalmologie* (Göttingue et Hanovre, 1806-1828, 8 vol.) etc.

**LANGENBECK** (*Max*), fils du précédent, professeur à l'université de Göttingue, s'est fait connaître par un recueil intitulé : *Klinische Beiträge aus dem Gebiete der Chirurgie und Ophthalmologie* (Documents de clinique ayant rapport à la chirurgie et à l'ophtalmologie); Göttingue, 1840-1850, 2 vol. D<sup>r</sup> L.

*Conv.-Laz.* — Callaen. *Medicinisches Schriftsteller Lexikon*.

**LANGENDYK** (*Pierre*), poète hollandais, né en 1662, à Harlem, où il est mort en 1735. Historiographe de sa ville natale, il s'occupa de tra-

vaux littéraires, qui se distinguent par cette sorte d'esprit que les Anglais appellent *humour*, se débattit presque toute sa vie contre le besoin, et termina ses jours dans un hospice. On a de lui des comédies originales : *Don Quichotte aux noces de Gamache*, composée à l'âge de seize ans, remaniée par lui, et qui resta longtemps au théâtre; — *Krellis Louwen, ou la noce villageoise*, traduite par J. Cohen; dans les *Chefs-d'œuvre de Th. Holland*; — *Les Mathématiciens*; — *Le Hableur, ou le Gascon*; — des tragédies imitées du français : *Jules César* et *Caton*; — un certain nombre d'*Épigrammes*; — *L'Énéide endimanché*, parodie bouffonne du quatrième livre de *l'Énéide* probablement inspirée par la lecture de Scarron; — enfin, une espèce de poème historique en pièces détachées intitulé : *Les Comtes de Hollande*. La collection des œuvres de Langendyk forme 4 vol. in-8°.

K.

Kothes et de Rivecourt, *Diet. Hist. de la Hollande*.

**LANGENN** (*Frédéric-Albert de*), historien et juriconsulte allemand, né à Mersebourg, le 26 janvier 1798. Il devint en 1835 gouverneur du prince Albert de Saxe et membre du conseil d'État. En 1845 il obtint la direction du ministère de la justice et en 1849 la présidence de la cour d'appel de Dresde. On a de lui : *Eroerterungen praktischer Rechtsfragen* (Explications de quelques Questions de Droit pratique); Dresde et Leipzig, 1829-1833, 3 vol.; — *Leben des Herzog Albrecht des Beherrsten* (La Vie du duc Albrecht le Courageux); Leipzig, 1838; — *Moritz, Herzog et Churfürst von Sachsen* (Maurice, duc et électeur de Saxe); Leipzig, 1841, 2 vol.; — *Christoph von Carlowitz*; Leipzig, 1854; — *Zuege aus dem Familienleben der Herzoginn Sidonie* (Traits de la vie de famille de la duchesse Sidonie); Dresde, 1852. R. L.

*Conv. Laz.*

**LANGENSTEIN** (*Hugo von*), poète allemand, natif de la Souabe, vivait à la fin du treizième et au commencement du quatorzième siècle; il fut chevalier de l'ordre Teutonique, et mourut, on ne sait exactement à quelle époque, dans son château situé sur le lac de Constance. Il a laissé, entre autres écrits, des *Vies* en vers de saint Gilles, de Sainte Martine et de sainte Élisabeth. Graff, Warkemayel et Grimm les ont insérées dans leurs recueils de poésies germaniques du moyen âge. G. B.

Gervinus, *Histoire de la Littérature germanique*, t. I, p. 486 (en allemand).

**LANGENSTEIN** (*Henri*), surnommé *Henricus de Hassia*, célèbre mathématicien, astronome, juriconsulte et théologien allemand, né à Langenstein, dans la Hesse supérieure, au commencement du quatorzième siècle, mort à Vienne en 1397. Il étudia à Paris, y devint maître en philosophie et en 1375 licencié en théologie. Pendant plusieurs années, il fit des cours à l'université de cette ville; il en fut plus tard élu vice

chancelier. En 1381, il fut appelé à Vienne comme recteur de l'université qui venait d'être fondée dans cette ville. En commun avec son ami Henri d'Oyta, il propagea en Allemagne l'étude des mathématiques et de l'astronomie. Il eut le mérite, rare à son époque, de s'élever avec force contre les rêveries astrologiques; en 1368 le roi Philippe de Valois ayant demandé à l'université si la comète qui venait d'apparaître annonçait des événements malheureux, Langenstein décida les docteurs à se prononcer pour la négative. Il se fit aussi remarquer par son zèle à signaler les abus introduits dans l'Église. Une de ses principales préoccupations fut de faire cesser le grand schisme, dont il dépeignit avec éloquence les effets désastreux. C'est lui qui le premier indiqua comme moyen de pacifier et reformer l'Église la convocation d'un concile général; et le premier aussi il avança en termes précis la suprématie d'un pareil concile sur le pape. Les ouvrages écrits par lui à ce sujet, souvent invoqués par ses célèbres disciples Gerson et Pierre d'Ailly, eurent une grande influence sur l'esprit de ses contemporains. On a de Langenstein : *Vocabularius terminos Bibliæ difficilis declarans*; 1473, in-fol.; — *Speculum seu Soliloquium Animæ*; 1507, in-4°, avec une préface de J. Wimpeling; réimprimé dans les *Orthodoxographi*; Bâle, 1555 et 1569; — *De quatuor novissimis sive cordiale*, etc.; in-4°, publié sans lieu ni date vers la fin du quizième siècle; — *De Arte prædicandi* (édité à la même époque par Gruminger); — *Sacerdotum Secreta circa missam*, publié sans lieu ni date dans les premiers temps de l'invention de l'imprimerie; — *De Eruditione Confessariorum*; Memmingen, 1483; — *Questiones XXXII de Contractibus et Ordine censuum*, inséré dans l'appendice des *Opera* de Gerson, édition de 1484; — *De Vitiis et Erroribus spiritualium*, publié à la suite du *De Erroribus christianorum* du chartreux Gruytrud; — *Consilium pacis de unione ac reformatione Ecclesie in concilio universalis querenda*; cet ouvrage, écrit en 1381, se trouve dans le tome II des *Acta concilii Constantiensis* de Hardt et dans le tome II des *Opera* de Gerson, édition d'Ellies du Pin; — *Dialogus de schismate* (voy. Baluze, *Histoire des Papes d'Avignon*, t. I, p. 1230); — *Adversus Telesphori eremita vaticinia de ultimis temporibus, fortuna paparum, cessatione schismatis*, dans le tome I des *Anecdota* de Pez. Langenstein a encore laissé un grand nombre d'ouvrages et d'opuscules qui sont restés inédits; on en trouve des manuscrits principalement dans les bibliothèques de Strasbourg, de Bâle, de Saint-Gall, de Vienne et d'Augsbourg; ces ouvrages ont surtout trait à des sujets de théologie et de morale. Langenstein a aussi écrit plusieurs traités sur l'astronomie, qui de même n'ont pas encore été publiés; voici les titres des principaux : *De Improbatione epicyclorum et concentrico-*

*rum*; — *Theoricæ Planetarum*; — *Contra Astrologos*. Langenstein a exposé longuement ses idées sur l'astronomie et le système du monde dans la première partie de ses *Commentaria in quatuor Genesis capitula*. E. G.

Du Boulay, *Hist. Académ. Paris.*, t. IV, p. 261. — B. Pez, *Anecdota*, t. II, *Dissert. Inauguralis*, p. 74. — Hardt, *Acta Concilii Constantiensis*, t. II, *Prolegomena*, p. 10. — Liebknecht, *De Hassia Mathematica*, p. 10. — Strieder, *Meiss. Gelehrten-geschichte Fortgesetzt von Juell*, t. XVIII, p. 210. — Fabricius, *Bibl. mod. et infamæ Latinæ*, t. III, p. 448. — *Heidelberger Jahrbücher*, année 1826, p. 971, article de Creuzer. — *Allgemeine Kirchen-zeytung*, année 1826, N° 180. — *Erzieh- und Gruber, Encyclopædie*, au mot HEINRICH VON HESSEN. — Voigt, *Ennen Schwab und sein Zeitalter*; Berlin, 1857, p. 150.

LANGERON (Andraul, comte de), général russe d'origine française, né à Paris, le 13 janvier 1763, mort le 4 juillet 1831. Il entra comme sous-lieutenant dans le régiment de Bourbonnais, et s'embarqua en 1782 sur la frégate *L'Atyle*, qui devait le conduire en Amérique. En arrivant dans ce pays, cette frégate soutint un combat contre le vaisseau anglais *L'Hector*, et s'échoua dans la Delaware. Langeron put rejoindre les troupes alliées, et il fit la campagne de 1783 sous les ordres de Viennessin. La paix ayant été signée, il revint en France, fut nommé capitaine au régiment de Comé dragons, colonel en second du régiment de Médoc en 1788, et colonel sur-noméraire du régiment d'Arzac en 1788. Il émigra à la révolution, et sollicita vainement du service dans l'armée autrichienne; il fut plus heureux du côté de la Russie, et au mois de mai 1790 il partit pour Saint-Petersbourg. Chargé du commandement d'une division de chaloupes canonnières, sous les ordres du prince de Nassau, dans la Baltique, il se signala dans plusieurs combats. La paix ayant été faite avec la Suède, Langeron se rendit en Besarabie, à l'armée du prince Potemkin. Le 21 décembre 1790, il tenta l'assaut d'Ismaïl, à la tête d'un bataillon de chasseurs de Livonie, après avoir traversé le Danube sous le feu de l'ennemi. Rejeté dans le fleuve, il fut blessé à la jambe, et reçut pour ce fait d'armes une épée avec cette inscription : *A la bravoure!* En mai 1791, il servit sous Repnia, en Moldavie, comme colonel, et se signala à Matchin. En 1793 il entra en qualité de volontaire dans l'armée du prince de Saxe-Teschén, qui opérait dans les Pays-Bas. Au mois de septembre, il fit avec les princes et l'armée du duc de Brunswick la campagne de Champagne. Cette armée ayant été forcée de se retirer, Langeron retourna à Saint-Petersbourg, d'où il revint avec le duc de Richelieu dans les Pays-Bas, et servit dans l'armée autrichienne, commandée par le prince de Saxe-Cobourg. Il se trouva aux batailles de Maubeuge, de Landrecies, de Lannoy, de Turcoing, de Tournay, et du camp de César, au combat de Rosendaël, aux sièges de Valenciennes, du Quesnoy et de Wattignies. Les Autrichiens ayant aussi été forcés à la retraite, Langeron retourna encore à Saint-Petersbourg, et reçut le commandement du régiment des gre-

adiers de la Petite-Russie. Promu brigadier en 1796, général major en 1797, et lieutenant général en 1799, il fut employé dans la Courlande et la Samogitie. L'empereur Paul I<sup>er</sup> le nomma inspecteur d'infanterie et comte de l'empire. En 1805 Langeron vint rejoindre Kutusof, et commanda une division de l'armée russe à Austerlitz. Sa division, qui devait tourner l'armée française, se trouva rejetée sur un lac glacé, et périt presque tout entière. On rejeta en partie l'insuccès de cette bataille sur Langeron, qui tomba en disgrâce; l'empereur de Russie lui ordonna même de quitter l'armée. Cependant, l'année suivante Langeron fut employé à Bucharest, sous les ordres de Michelson, et en 1807 il commanda l'aile gauche de Meyendorff en Bessarabie. Il combattit encore sous les murs d'Ismaïl. L'hiver suivant, il était sur la Pruth, dirigea l'aile gauche du prince Proxorowsky en Bessarabie, puis la réserve chargée de défendre la Valachie et le cours du Danube. Enfermé dans Bucharest à la tête de six mille hommes seulement, il battit l'avant-garde du grand-visir, forte de quinze mille hommes, à Fracina, la culbuta et la poursuivit jusqu'à Giurgewo, où captiva l'armée turque. Le grand-visir n'osa pas accepter le combat, et se retira. Au mois de juin 1810, Langeron s'empara de Sillistrie après sept jours de tranchée ouverte; il fit ensuite une excursion dans les monts Hémons, et fit capituler Routschouk et Giurgewo. Chef de la vingt-deuxième division militaire en 1811, il se trouva à la tête de l'armée de Moldavie en attendant Kutusof, sous lequel il combattit avec habileté; l'armée russe parvint à envelopper les Turcs, qui se rendirent à discrétion; en 1812 la paix fut conclue avec la Turquie.

Pendant l'expédition de Napoléon en Russie, Langeron commanda une colonne sous Tchitchagof, qui avait été chargé de mener l'armée de Valachie en Pologne et en Lithuanie pour prendre l'armée française en flanc et l'arrêter, mais qui ne put l'atteindre qu'après la retraite. Il assista à plusieurs combats sur le Don, à l'enlèvement du pont de Bostiof et au passage de la Bérézina. Il poursuivit l'armée française jusque sur la Vistule par Vilna, et dans cette retraite il montra de l'humanité pour les prisonniers français que les rigueurs de la saison livraient en nombre incalculable à leurs ennemis. En mars 1813 Langeron entra dans Thorn, qui se rendit après un siège de sept jours. Il marcha ensuite sur Bautzen, et attaqua le village de Königswarta, où il fit douze cents prisonniers. Il se retira bientôt sur Schweidnitz, et pendant l'armistice il commanda l'armée de Barclay. Mis à la tête d'un corps de 50,000 hommes, qui avec ceux de Sacken et du général York composaient l'armée de Silésie, sous les ordres du maréchal Blücher, il passa la Bober au mois d'août, et soutint la retraite lorsque Napoléon eut battu Blücher à Löwenberg. Langeron tint encore l'armée française commandée par Macdonald, après la bataille de Goldberg, où il dirigeait

l'aile gauche. Le 26 août, il contribua au gain de la bataille de la Katsbach. Au mois de septembre il passa l'Elbe avec Blücher, et marcha sur la Saale. Le 16 octobre, il se distingua sur les bords du Ruissau de Wetteritz. Le 18, à la bataille de Leipzig, où il était placé sous les ordres du prince de Suède, il passa la Parthe, et attaqua le village de Schöpfung; il parvint à s'y maintenir, et contribua ainsi à la victoire des alliés. Le lendemain il força la porte de Halle avec Sacken, et entra dans Leipzig. Le 1<sup>er</sup> janvier 1814 il passa le Rhin à Kaul, enleva Bingen et bloqua Mayence pendant deux mois. Il remit ensuite le commandement du blocus au duc de Saxe-Cobourg, et rejoignit Blücher en France. Il combattit à Soissons, à Laon, à Craonne, à Vitry, marcha sur Paris par Reims et Châlons, et traversa la Marne à Trilport; le 29 mars il s'empara du Bourget, et repoussa les avant-postes français sur la Villette; le 30 il se trouvait à l'extrême droite des alliés, s'étendant jusque vers Saint-Denis; à quatre heures du soir il emportait d'assaut la position retranchée de Montmartre, défendue par vingt-neuf canons, et à la nuit il était maître des barrières du Nord de Paris. Ce fait d'armes lui valut l'ordre de Saint-André, qu'il avait « trouvé, lui dit l'empereur Alexandre, sur les hauteurs de Montmartre ». On le soupçonna d'avoir fortement contribué aux dispositions qui se manifestèrent tout à coup dans le conseil de l'empereur de Russie en faveur des Bourbons. A son retour en Russie, Langeron eut le commandement d'un corps d'armée en Volhynie. En 1815 il marcha de nouveau sur le Rhin, et après la bataille de Waterloo, il prit position en Alsace et en Lorraine. Après la campagne, il fut chargé de diriger la marche rétrograde des troupes russes par Mannheim. Il quitta Paris au mois d'octobre 1815, et se rendit à Odessa pour remplir les fonctions gouverneur de Kherson, d'Ékaterinoslaw et de la Crimée, de chef des Cosaques du Don et de la mer Noire. En 1816 il vint à Saint-Petersbourg solliciter la franchise du port d'Odessa, et il l'obtint. Nommé gouverneur général de la Nouvelle Russie et protecteur du commerce de la mer Noire et de la mer d'Azof en 1822, il tomba en disgrâce l'année suivante, et ne revint en faveur qu'après l'avènement de l'empereur Nicolas, qu'il suivit à Moscou pour le couronnement. En 1828, Nicolas l'appela près de lui pendant la guerre contre la Turquie. Langeron se trouva au combat de Satounose, et accompagna le tsar devant Schoumla. A la fin de juillet, il fut chargé de la défense de la Valachie; avec peu de troupes, il surveilla les Turcs, et les battit en plusieurs rencontres. Le 27 octobre il vint mettre le siège devant Sillistrie; mais un ouragan violent le força à se retirer le jour même où devait s'ouvrir la tranchée. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à sauver son matériel. Au mois de novembre, l'armée russe prit ses quartiers d'hiver, et Langeron commanda toutes les troupes

cantonnées dans les principautés danubiennes. Il fit enlever la forteresse de Kalé et bombarder Tourno, qui se rendit. A ce dernier siège la gelée ayant rendu la terre trop dure pour la construction des batteries, on en forma avec de la neige battue. En récompense l'empereur donna au comte Langeron deux canons et le régiment de Miajsk. Diebitsch ayant été nommé général en chef de l'armée qui agissait contre la Turquie, Langeron, qui était plus ancien que lui, demanda à se retirer. Il passa deux ans à Saint-Pétersbourg, où il mourut du choléra, et fut inhumé dans l'église catholique d'Odessa.

Langeron s'était, dans sa jeunesse, passionné pour la littérature. Avant la révolution il avait fait jouer à Paris une comédie en un acte et en prose intitulée : *Le Duel supposé*; Paris, 1789, in-8°. Il travailla aux *Actes des Apôtres*, et il a laissé des Mémoires inédits, dont M. Thiers a pu profiter.

L. L—T.

*Biogr. des Hommes vivants.* — Arnault, Jay, Joy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire.*

**LANGES** (Nicolas DE), surnommé *Angelus*, magistrat français, né à Lyon, en 1525, mort dans la même ville, le 4 avril 1606. Papire-Masson et Du Cange prétendent que sa famille descendait en ligne directe des anciens empereurs de Constantinople de ce nom. Il fit ses études à Bologne et à Pavie, et, reçu avocat à Paris, suivit quelque temps le barreau de cette ville. En 1551 il fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial de Lyon, qu'il exerça en même temps que celle de conseiller au parlement de Dombes, qu'il tenait de son père. En 1570 il succéda à son parent de Pomponne-Bellièvre dans la charge de lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon. L'estime générale qu'il s'était acquise par ses lumières, sa sagesse et sa droiture, lui mérita de la part des calvinistes des éloges qu'ils n'accordaient qu'avec peine dans ce temps de troubles aux magistrats catholiques. On en a un témoignage authentique dans les *Mémoires de l'État de la France sous Charles IX*; l'auteur, calviniste, parlant du massacre de la Saint-Barthélemi, exécuté à Lyon le 22 février 1572, déclare formellement que toutes les autorités furent d'accord pour la tuerie « hormis le lieutenant de Langes, qui était opposé à ce malheureux massacre ». En 1574 Nicolas de Langes prêta serment à Henri III en qualité de premier conseiller de ville. En 1582 François de Mandelot, gouverneur de Lyon, le mena avec lui en Suisse pour s'aider de ses conseils dans la négociation dont il était chargé auprès des cantons; il contribua beaucoup au succès de cette mission. A son retour, de Langes fut fait premier président du parlement de Dombes, et deux fois ses concitoyens le choisirent pour consul. De Langes, ami éclairé des lettres, réunissait dans sa maison de Fourvières un certain nombre de littérateurs et de savants: il en forma une académie

qui dura longtemps. La médaille représentant A. de Langes se trouve dans *La France métallique* avec ces mots : *Veterum voluit monumenta virorum* (Virg.). Il a laissé de nombreux documents sur l'antiquité dont Paradin a su profiter pour son histoire.

L—z—E.

Papire-Masson, *Elogia.* — Du Cange, *Franc. Scriptor.* — L'abbé Pernetli, *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon*, t. 1, p. 408.

— **LANGETTI** (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école génoise, né à Gènes, en 1635, mort à Venise, en 1676. Il fut d'abord élève de Pierre de Cortone, puis du Cassana, excellent coloriste et son compatriote. Il alla jeunes établir à Venise, où il passa le reste de sa vie, travaillant peu pour les églises et pour les monuments publics, mais beaucoup pour les galeries particulières, qu'il enrichit d'un grand nombre de têtes de vieillards, d'anachorètes, de philosophes, peintes d'après nature. Doué d'une excessive facilité, il en faisait une par jour, aussi pouvait-il les donner à un prix peu élevé, qui les mettait à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. Parmi ses rares compositions, on remarque un *Crucifiement* peint pour l'église des Thérésiennes de Venise, et le *Supplice de Marsyas* du musée de Dresde. Son coloris est vigoureux et brillant, mais son style est peu élevé, et n'atteint jamais à la beauté idéale.

E. B—N.

Zanetti, *Della Pittura Veneziana.* — Boschini, *Carta del nasegno pittoresco.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — *Catalogue de Dresde.*

**LANGERMANN** (*Georges-Frédéric*), général polonais, né dans le grand-duché de Mecklembourg, le 27 octobre 1791, mort en Belgique, en 1840. Il servit d'abord dans la marine française. Fait prisonnier en 1809, par les Anglais, il put se sauver en 1812, et fit les campagnes de 1813 et de 1814 en Croatie et en Italie, et celle de 1823 en Espagne. Il devint aide-de-camp du général Lamarque pendant la guerre de la Vendée. En 1831 il concourut à la révolution de la Pologne, et en 1834 il entra au service de la Belgique, et publia quelques *Mémoires militaires*.

L. C.

J. Straszewicz, *Les Polonais du 29 novembre 1830.* — *Annales militaires de la Belgique.*

**LANGEVIN DE PONTAUMONT** (*Thomas*), historien français, né le 24 février 1658, à Carentan, dans le Cotentin, mort dans cette ville, le 19 décembre 1713. En 1701 il fit imprimer à Rotterdam un recueil d'épigrammes latines, qui fut suivi, douze ans plus tard, du *Galliarum historiae Tabula*, ouvrage dans lequel il semble avoir voulu resserrer dans un cadre étroit les faits principaux de l'histoire de la Gaule ancienne et de la Gaule romaine. Le style en est correct et la latinité facile.

Son frère aîné, LANGEVIN (*Léonor-Antoine*), docteur en Sorbonne, né à Carentan, le 1<sup>er</sup> janvier 1653, mort à Paris, le 14 juillet 1707, s'est fait connaître surtout par un ouvrage intitulé : *L'Infaillibilité de l'Eglise dans tous les actes*

de sa doctrine touchant la foi et les mœurs, etc.; Paris, 1701, in-12. G. DE F. *Ann. de la Manche*, 1888.

LANGEVIN (L'abbé Pierre-Gilles), historien français, né à Falaise, le 9 novembre 1755, mort le 19 août 1831. Il embrassa l'état ecclésiastique, et vécut fort retiré. Il est auteur de *Recherches historiques sur Falaise*, un vol. in-12. Il faut se garder, toutefois, d'adopter la plupart de ses conjectures sur l'origine de sa ville natale, à laquelle il donne pour marraines une chatte de Diane du nom de *Félé* et la déesse Isis. On a de Langevin un *Discours* (en vers) sur la Vertu et quelques autres poésies. G. DE F.

Boisard, *Notices biogr., littér. et critiques sur les hommes du Calvados*.

LANGY. Voy. BELLAY.

LANGFORD (Thomas), dominicain anglais, né dans le comté d'Essex, mort, suivant les historiens de son ordre, en 1314. On lui attribue divers ouvrages, dont aucun n'a vu le jour : *Chronica ab orbe condito*; — *Postilla super Job*; — *Sermones per totum annum*. B. II. *Échard, Script. Ord. Prædicatorum*, t. I, p. 522. — *Vossius, de Hist. Lat.*, p. 814.

LANGHAM (Simon de), prélat anglais, né vers 1310, mort à Avignon, le 22 juillet 1376. Il était probablement originaire de Langham (comté de Rutland), ville dont il prit le nom; après avoir été admis en 1335 dans le couvent de Saint-Pierre, à Westminster, il devint, en 1349, abbé de son ordre, et déploya la plus grande activité dans la répression des abus monastiques. Entre autres réformes, il réunit en code un ensemble de règlements et de mesures conçus dans un esprit plus élevé que ceux qui gouvernaient à cette époque les diverses obédiences religieuses. Edouard III, appréciant ses talents et son habileté, l'éleva en 1360 aux fonctions de lord trésorier et en 1364 à celles de chancelier; dans l'intervalle, il avait été nommé évêque d'Ely (1361), d'où il était passé à l'archevêché de Canterbury (1366). Le principal acte de son administration fut la destitution du fameux Wicief, que son prédécesseur avait placé à la tête d'un collège fondé à Oxford. Pour le contraindre à quitter ce poste, il mit sous le séquestre les revenus du collège. Wicief appela de cette décision au pape Urbain V, qui donna gain de cause à l'archevêque et lui envoya même, en septembre 1368, le chapeau de cardinal. Tombé dans la disgrâce du roi, qui dans cette dernière querelle avait appuyé la résistance de Wicief, Langham se rendit auprès du pape, et fut par lui comblé de dignités de toutes sortes. Il fut cependant encore employé dans les affaires politiques de son pays, tenta vainement d'opérer un rapprochement entre les cours de France et d'Angleterre, et ménagea la paix avec le comte de Flandre. Dans les derniers temps de sa vie, Grégoire XI le chargea des intérêts du saint-siège à Avignon, où il mourut, d'une attaque d'apoplexie. Son corps, ramené en Angleterre,

fut inhumé en grande pompe à l'abbaye de Westminster. P. L.—Y.

Wharton, *Anglia Sacra*. — Moser, *Life of Simon of L.*, dans l'*Europe Magazine*, 1797. — Th. Tanner, *Biblioth. Britannica*. — Baluze, *P'itis Pap. Aven.*, 1.

LANGHANS (Charles-Gotthard), architecte allemand, né à Landslut, en Silésie, mort en 1808. Après avoir étudié les belles-lettres et l'histoire, il s'appliqua aux mathématiques et au dessin, et se destina enfin à l'architecture. En 1759 il entreprit un voyage à travers toute l'Europe pour en visiter les principaux monuments. De retour dans son pays en 1775, il fut nommé conseiller au département des bâtiments à Breslau; en 1785 il fut appelé à Berlin comme chef de ce département. Il devint plus tard membre de l'académie de cette ville. Ses talents sont attestés par un grand nombre de monuments élevés par lui dans diverses villes de l'Allemagne, et parmi lesquels nous citerons : L'église des *Onze mille Vierges*, la *Bourse*, et le palais *Hatsfeld* à Breslau; à Berlin : le *Nouveau Théâtre*, et la *porte de Brandebourg*, l'œuvre capitale de Langhans. E. G.

Nagler, *Allgem. Künster-Lexicon*.

LANGHE, en latin LANGIUS (Charles de), philologue belge, naquit à Gand selon Sander, Sweert et Valère-André; à Bruxelles selon Juste Lipse, Aubert Le Mire et Paquot; mourut à Liège, le 29 juillet 1573. Son père, seigneur de Beaulieu, fut successivement secrétaire de Charles-Quint et de Philippe II. Le jenne de Langhe, instruit dans les belles-lettres, commença son droit à Louvain et le termina en Italie, où il se fit recevoir docteur. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat à Saint-Lambert de Liège. De Langhe laissa une fort belle bibliothèque, presque toute composée de manuscrits grecs et latins; il avait aussi des jardins et des serres remplies des plantes les plus curieuses d'Europe et des Indes. Le P. Schott dit de de Langhe « qu'il était très-savant en grec et en latin, fort bon poète, et l'un des plus judicieux critiques de son siècle ». Juste Lipse l'appelle « le plus docte et en même temps le plus homme de bien qui fût parmi les Flamands »; Montanus en parle dans le même sens. « Tous, enfin, ajoute Paquot, conviennent qu'il réunissait en lui une érudition extraordinaire et une vertu très-distinguée. » On a de lui : *Marci Tullii Ciceronis Officia, De Amicitia, ac De Senectute e membranis Belgicis emendata, notisque illustrata*; Anvers, 1563 et 1573, in-12; à la suite des *Observationes humanæ* du P. André Schott, Anvers, 1615, in-4°; — *Carmina lectoria: De Laudibus urbis Leodicensis*, etc.; Anvers, 1615, in-4°; — *Variante Lectiones in Plauti Comædiis*; Plantin, 1566, in-16; avec *Notes* de Turnèbe, d'Adrien Junius, Bâle, 1568, in-12. De Langhe a laissé en manuscrit : *Collectio variorum Diplomatum et Actorum Ecclesiæ et patriæ Leodicensis*; — des *Notes* sur Sénèque,

sur Solin, sur Suétone, sur Pline, sur Théophraste et sur Dioscoride. L—Z—E.

Le Mire, *Etiologia Belgica*, p. 161-163. — Chapeauville, *Gesta Pontificum Leodiensium*, etc., t. III, p. 170. — Sander, *De Gandavensibus*, p. 37. — Sweert, *Athen. Belg.*, p. 163. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 121.

**LANGHE-CRUYLS** (*Jean Van*), en latin *Langhe-Crucius*, canoniste belge, né à Hilverdenbeek (Campine), vers 1530, mort à Cassel, en 1604. Il fit ses études à Louvain, où il enseigna les belles-lettres durant quelques années, et fut élu président du collège de Winckelius en 1564. Il prit dans la même université le grade de licencié dans l'un et l'autre droit en mars 1566, et fit des cours sur le décret de Gratien. L'année suivante il succéda à Matthias Ruckebosche comme professeur extraordinaire de droit civil et chanoine du second rang dans la collégiale de Saint-Pierre de Louvain. Le 16 juin 1568, son parent Jean-Baptiste de Langhe lui résigna la riche prévôté de Saint-Pierre à Cassel. Selon Paquot, « c'étoit un prêtre appliqué à ses devoirs, ennemi du faste et de l'ambition. Ses ouvrages respirent partout la piété et montrent beaucoup de lecture et de jugement ». On a de lui : *De Majorum horum temporum Casus et Remediis*; Douai, 1584, in-4°; — *De Vita et Honestate Canonicorum*; Douai, 1588, in-8°; — *Flores spirituales*; Anvers, 1592, in-18; — *Precationes*; Anvers, 1601, in-12 (rare). A. L.

*Registres du collège de Winckelius*, lib. IV, esp. xxvii, n° 1. — Sweert, *Bibliotheca Belgica*, p. 441. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 333. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 671. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 75-80.

**LANGHEINRICH** (*Georges-Nicolas*), savant allemand, né à Hof, le 8 janvier 1650, mort en 1680. Il se fit recevoir en 1672 maître en philosophie à Leipzig, et devint quelques années après recteur du gymnase de Hof. On a de lui : *Quaestio an in copula possit esse tropus*; Leipzig, 1672, in-4°; — *De Sensu Plantarum*; ibid., 1672, in-4°; — *De Pontii Pilius Patria*; Hof, 1677, in-4°; — *De nomine Caesaris*; Hof, 1677, in-4°; — *Num cognitius Augusto Messias adventus fuerit*; Hof, 1678, in-4°; — *De Simulatione et Dissimulatione Tiberii*; Hof, 1678, in-4°; — *De Luthero cygno*; Hof, 1679, in-4°; — *Disputatio moralis atque historica de Anthropophagia*; Hof, 1680, deux opuscules, in-4°. E. G.

Pickenscher, *Gedichtes Bayreuth*, t. V. — Rotermund, *Supplément à Jocher*.

**LANGHEINRICH** (*Isaac-Frédéric*), érudit allemand, né à Hof, le 7 septembre 1698, mort en 1753. Il étudia à Leipzig, où il obtint en 1720 le grade de maître en philosophie; il y devint en 1722 prédicateur à l'église Saint-Paul. L'année suivante il fut nommé diacre à Delitzsch; en 1734 la duchesse douairière de Mersebourg le choisit pour son directeur. En 1738 il fut appelé aux fonctions d'archidiacre. On a de lui : *De Ty-mone syllographo ejusque fragmentis*; Leipzig, 1720-1723, trois opuscules, in-4°; — *De*

*authenticis et auctoritate codicis Ebraei*; Leipzig, 1721, in-4°; reproduit dans le tome I<sup>er</sup> de la *Critica sacra* de Carpov. E. G.

Pickenscher, *Col. Bayreuth*, t. V. — *Acta historica ecclesiastica* (Leipzig, 1784-1788), t. III, p. 463. — *Allgemein liter. Anzeiger*; Leipzig, 1796, p. 1128.

**LANGHORNE** (*Daniel*), antiquaire anglais, né à Londres, mort en 1681. Admis à l'université de Cambridge, il y reçut les diplômes de maître ès arts et de bachelier en théologie, y fit partie du corps enseignant, et obtint en 1670 un bénéfice dans le comté de Hertford. On a de lui : *Elenchus Antiquitatum Albionensium*; Londres, 1673, in-8°; augmenté d'un supplément en 1674; — *Chronicon Regum Anglorum*; Londres, 1679, in-8°; il devait en donner une suite, dont le manuscrit s'est conservé sous le titre de *Dan. Langhornii Chronici Anglorum Continuatio, vel pars secunda ab A. C. 800 ad 978*. P. L—Y.

Masters, *Hist. of coin. of Corpus-Christi*.

**LANGHORNE** (*John*), littérateur et poète anglais, né en mars 1733, à Kirkby-Steven (West-môreland), mort le 1<sup>er</sup> avril 1779. Il fit de bonnes études à l'école d'Appleby; mais comme il était trop pauvre pour les terminer à l'université, il se fit précepteur, et prit les ordres. D'abord vicaire à Dagenham (1761), puis à Londres (1764), il put déployer dans cette ville le remarquable talent dont il avait fait preuve de bonne heure pour l'étude des lettres, et surtout de la poésie. Sa collaboration à la *Monthly Review*, que dirigeait Griffiths, contribua à le placer parmi les écrivains distingués de l'époque; Smollett le traita avec égard, et Robertson, qui était à la tête de l'université d'Edimbourg, lui fit envoyer en 1766 le diplôme de docteur en théologie. Après avoir prêché deux ans à la chapelle de Lincoln's Inn, il acquit le bénéfice de Blagdon, dans le Somerset (1767), d'où il passa avec une prébende à la cathédrale de Wells. Langhorne, qui mourut jeune encore, a laissé un grand nombre d'écrits; il était d'humeur aimable, homme du monde et d'un caractère facile. L'élégance et la sensibilité sont les traits saillants de sa poésie; l'invention ne lui fait pas défaut, et il a fort souvent le mérite d'être original. Quant à ses écrits en prose, il a touché à tant de sujets qu'on a lieu d'admirer la fertilité de son imagination; mais il manque de fond, il est léger, amusant, plein d'imprévu quelquefois, mais il frappe si peu l'esprit que sa réputation, considérable jadis, semble usurpée et que ses ouvrages n'ont pas survécu à leur auteur, malgré l'engouement avec lequel ils étaient accueillis. Nous citerons de lui : *Poems*; Londres, 1804, 2 vol. in-12, édition donnée par son fils et dont les meilleurs morceaux, publiés séparément, sont : *Tears of the Muses*; 1760; — *The Visions of Fancy*, élégies; 1762; — *The Enlargement of the Mind*, poème philosophique; 1763-1765; — *Genius and Valour*; 1766; — *The Country Justice*, poème satirique.

riqué; 1774-1777; — *Letters on Religious Retirement*, Londres, 1782, in-8°, qui sont dédiés au savant Warburton; — *Solyman and Almena*; *ibid.*, 1762: fiction composée dans le goût des contes orientaux; — *The Letters passed between Theodosius and Constantia*; *ibid.*, 1763-1764; traduction française, Rotterdam, 1764, in-8°; — *Effusions of Friendship and Fancy*; *ibid.*, 1763, 2 vol. in-12; 1766, édition augmentée: ce livre, qui obtint une vogue considérable et fut traduit en français par Griffet de La Baume en 1787, offre un agréable mélange de sentimentalisme, d'humour et de satire, malheureusement déparé par un style irrégulier et trop fleuri; c'était une des plus heureuses imitations qu'avait fait naître le *Voyage sentimental* de Sterne; — *Sermons*; *ibid.*, 1764, 2 vol., dont le seul mérite est d'être fort courts; — *Letters on the Eloquence of the Pulpit*; *ibid.*, 1765; — *The fatal Prophecy*; tragédie médiocre insérée dans le recueil qu'il fit de ses vers en 1766; — *Frederick and Pharamond, or the consolations of human life*; in-8°; — *Letters supposed to have passed between M. de Saint-Evremond and Waller*: correspondance imaginaire assez habilement conduite; — *Plutarch's Lives*; Londres, 1770, 6 vol. in-8°, traduction devenue rapidement populaire et retouchée depuis par Wrangham; — *Fables of Flora*; 1771, in-4°; 5° édit., 1801; — *Owen of Carron*, conte.

LANGHORNE (William), frère aîné du précédent, né en 1721 et mort en 1772, fut chargé depuis 1754 de la cure de Folkestone. Il y a publié *Job*, poème, ainsi qu'une paraphrase poétique d'Isaïe, et a travaillé à la version anglaise de Plutarque donnée par son frère. P. L.—Y.

Notice biogr. (en tête de l'édit. des *Poems*, 1804). — Johnson et Chambers, *English Poets*, 1810.

LANGINI (Antonio), sculpteur italien, dit aussi *Antonio da Carrara*, parce qu'il était né à Carrara, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il passa la plus grande partie de sa vie à Palerme, où il exécuta pour le vice-roi de Sicile, le duc de Monteleone, de la maison Pignatelli, trois *Verges* qui furent placées sur les autels de la cathédrale de Monteleone en Calabre, et plusieurs autres figures qui restèrent en Sicile. Il enrichit le chœur de la cathédrale de Palerme de seize statues en marbre et d'une foule de bas-reliefs, d'arabesques et d'ornements de la plus grande beauté. Il excellait surtout dans l'exécution des draperies, et Michel Ange, qui savait l'apprécier, répondait à ceux qui lui demandaient une figure drapée : « Allez trouver le Langini en Sicile ».

Cet artiste laissa un fils, qui marcha dignement sur les traces de son père. E. B.—N.

Vasari, *Vite*.

LANGIUS. Voy. LANG et LANGHE.

LANGLADE, baron de SAUMIERES (Jacques de), historien français, né vers 1620, au château

de Larnesil (Périgord), mort au même endroit, en mai 1680. Il fut secrétaire du duc de Bouillon, et servit en 1649 les intérêts de la princesse de Condé. Ami du duc de La Rochefoucauld et de M<sup>me</sup> de La Fayette, de Langlade se vantoit d'être connu de tout ce que la botte renfermait d'illustre : c'était là sa manie. Il mourut, dit-on, de ce que le ministre Louvois, invité par lui à recevoir l'hospitalité dans son château, s'était borné à saluer en passant le généreux châtelain. On a de Langlade : *Mémoire sur la vie du duc de Bouillon de 1628 à 1642*; Paris, 1692, in-12.

A. D'E.—F.—C.

Simondi. *Histoire des Français*, t. XXII, p. 276. — *Dictionnaire Universel* (édit. de 1822).

LANGLADE. Voy. SERRE.

LANGLE (Jean-Maximilien de), écrivain protestant, né à Evreux, en 1590, et mort à Rouen, en 1674. Il fut nommé pasteur à Rouen en 1615. Il remplit ces fonctions pendant cinquante-deux ans; sept ans avant sa mort, il fut frappé de paralysie. Outre une dissertation en forme de lettre pour la défense de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, on a de lui : *Les Joies innarrables et glorieuses de l'âme fidèle, représentées en quinze sermons sur le huitième chap. de l'Épître de saint Paul aux Romains*; Saumur, 1669, in-8°; — un Sermon de jeûne imprimé à la fin des *Sermons faits un jour de jeûne célébré à Charenton le 11 avril 1636* par Mestrezat, Dreilincourt et Dailly; Genève, 1637, in-18; — *Sermons sur divers textes de l'Écriture*.

Son fils, Samuel, né à Rouen, en 1622, mort à Londres, en 1693, laissa quelques ouvrages inédits et une *Lettre sur les difficultés des épiscopaux et des presbytériens*, imprimée à la fin de l'ouvrage de d<sup>r</sup> Willingfleet sur le même sujet. M. N.

Bayle, *Diction. Historiq.*

LANGLE (Le chevalier Paul-Antoine-Marie FLEURIOT de), marin français, né le 1<sup>er</sup> août 1744, au château de Kerlouet (Côtes-du-Nord), mort le 11 décembre 1787, près de l'île de Maoua. Il entra dans la marine, comme garde, le 4 juin 1758. Lieutenant de vaisseau depuis 1778, il participa, sur le vaisseau *Le Solitaire*, au combat d'Ouessant, puis, en 1779, comme commandant de la corvette *Le Hussard*, à un autre combat contre le vaisseau anglais de soixante-quatre *Non such*, qui le força d'amener son pavillon. Il fut ensuite chargé du commandement des frégates *L'Aigrette* et *La Résolue*, ainsi que du vaisseau *L'Experiment*. Ayant sous ses ordres le vaisseau *Le Sagittaire* et deux frégates escortant une flotte de cent cinquante voiles, qui devait être employée à la conquête de la Jamaïque, il eut le bonheur, après avoir repoussé quelques croiseurs qui essayèrent d'entamer son convoi, de le conduire à bon port au Cap-Français. La défaite du comte de Grasse



ayant fait échouer l'expédition de la Jamaïque, La Pérouse (*voy. ce nom*) ayant sous ses ordres les frégates de trente canons *L'Astrée* et *L'Engageante*, commandées la première par de Langle, la seconde par M. de La Jaille, alla détruire les forts de Galles et d'York dans la baie d'Hudson. Le grade de capitaine de vaisseau et le brevet de membre de l'association de Cincinnatus furent la récompense des services que de Langle avait rendus pendant la guerre. Le sang-froid dont La Pérouse et de Langle avaient donné des preuves dans l'expédition de la baie d'Hudson déterminèrent Louis XVI à les charger simultanément d'exécuter le voyage d'exploration dont la direction supérieure fut confiée au premier. Le choix des deux chefs de l'expédition convenait parfaitement au but qu'on se proposait. Si La Pérouse, d'un esprit plus brillant et plus généralisateur que de Langle, était digne de la direction générale de l'entreprise, d'un autre côté, de Langle, par sa conception prompte, par son coup d'œil sûr et exercé, par sa force d'âme, qui savait dominer et écarter le danger, en était le véritable chef naval. Aussi M. de Lesseps, qui avait été le compagnon des deux amis pendant une partie de cette fatale expédition, fut-il l'écho fidèle des officiers de la marine, lorsque, présenté à Louis XVI, à son retour en France, et apprenant de la bouche de ce monarque la mort de de Langle, il lui dit ces paroles qu'il a depuis répétées à l'un des petits-fils de l'infortuné navigateur : « Sire, votre expédition est perdue ! » Un reste, de Langle, aussi modeste qu'habile, aurait refusé, s'il faut en croire une version assez accréditée, l'honneur du commandement en chef, que des instances royales l'auraient pressé d'accepter. Si cette version est exacte, son abnégation ne peut qu'ajouter à l'estime qu'il inspire à tant d'autres titres, et démontrer la sincérité de son attachement pour La Pérouse, dont il ne parle dans sa correspondance qu'avec un vif sentiment d'affection et d'admiration.

Des deux frégates *La Boussole* et *L'Astrolabe*, affectées à l'expédition, la première était commandée par La Pérouse, la seconde par de Langle. Elles firent un grand nombre de reconnaissances et de découvertes, celles, entre autres, d'une île très-escarpée sur la côte de Corée, et d'une baie dans l'île de Seghalien, qui reçurent l'une et l'autre le nom de *de Langle*; et vinrent mouiller, le 8 décembre 1787, en vue de la grande île de Maouna, dont les pics aigus, et étayés les uns au-dessus des autres, s'élevaient à l'ouest de l'Archipel des Navigateurs. Le lendemain elles jetèrent l'ancre et reçurent des insulaires un accueil cordial. Pendant qu'on faisait de l'eau dans une anse voisine du mouillage, de Langle découvrit, à une lieue plus à l'ouest, une autre anse, qui recevait une cascade de l'eau la plus limpide. Des symptômes de scorbut commençaient à se manifester sur *L'Astrolabe* : il pria

La Pérouse de lui permettre d'aller faire quelques barriques d'eau avant qu'on s'éloignât de l'île. La Pérouse ayant cédé aux instances de son ami, deux chaloupes et deux canots partirent de chaque bâtiment, le 11 décembre, à midi et demi, sous les ordres de de Langle, qui avait cru devoir diriger lui-même l'expédition, et armer, à tout événement, ses soldats et ses matelots. L'anse, qui la veille lui avait paru si belle, parce que la mer était haute, n'avait plus le même aspect; les chaloupes furent obligées de se tenir un peu au large; les canots avaient seuls assez d'eau pour flotter. Le premier mouvement de de Langle fut de se retirer, car un grand nombre d'insulaires étaient réunis sur le rivage; mais leur air paisible, la présence de leurs femmes et de leurs enfants, les branches d'arbres jetées à l'eau de toutes parts en signe d'amitié, et surtout le désir de se procurer de l'eau et des vivres frais, le déterminèrent à rester. Tout allait au gré de ses désirs, et vers trois heures les futailles avaient déjà pu être rembarquées, lorsque la foule grossissant à tout moment par l'arrivée de nouvelles pirogues (l'expédition de Dumont d'Urville a fait connaître qu'elles portaient des sauvages étrangers à l'île de Maouna), de Langle crut prudent de donner l'ordre de la retraite. Les nouveaux venus laissèrent les Français regagner leurs chaloupes, et quand ils eurent de l'eau jusqu'à la ceinture, s'avancant eux-mêmes à moins de six pieds des embarcations, ils saisirent les cablots avec une telle force que les soldats dont les fusils avaient malheureusement été mouillés dans le trajet firent d'inutiles efforts pour les repousser. Chaque minute de retard augmentait le danger. Un coup de fusil tiré en l'air, leia d'effrayer la foule, devint le signal d'une attaque générale. Une grêle de pierres, lancées avec autant de vigueur que d'adresse, fondit sur les Français. De Langle tomba de dessus sa chaloupe du côté des assaillants, qui le massacrèrent aussitôt à coups de massue et l'attachèrent immédiatement par un bras au-dessus de l'eau, pour profiter plus sûrement de ses dépouilles. Ainsi périt, à l'âge de quarante-trois ans, cet infortuné navigateur, laissant la réputation d'un marin accompli. Trois de ses petits-fils ont servi ou servent encore avec distinction dans la marine.

P. LEVOT.

*Archives de la Marine.* — Kerguelen, *Relation, etc.*, de la guerre maritime de 1778. — Fleurieu, *Découvertes des Français au sud-est de la Nouvelle-Guinée.* — Documents inédits.

LANGLE (*Jean-Marie-Jérôme Fleuriot de*) (1), littérateur français, né sur la paroisse Saint-Malo de Dinan, le 13 décembre 1749, mort à Paris, le 12 octobre 1807, qui se qualifiait très-improprement *marquis de Langle*, puisque cette seigneurie appartenait à la branche aînée de sa famille, fut admis en février 1767 au

(1) Et non pas Fleuriau (*Jérôme-Charlemagne*), comme écrivait quelques biographes.

nombre des pages que M<sup>me</sup> la dauphine faisait élever dans ses écuries, servit ensuite dans les mousquetaires noirs, et fit la guerre d'Amérique comme volontaire. A son retour en France, il sollicita vainement sa rentrée au service, et tourna alors vers la littérature son activité désordonnée. Avant son départ, des motifs qui ne nous sont pas connus l'avaient fait exiler pendant deux ans dans une ville de province. C'est cet exil, travesti en une longue détention dans des châteaux forts, qui en a fait un Mirabeau au petit pied. De Langle, par sa forfanterie et son besoin de faire parler de lui, n'importe à quel titre, contribua à accréditer cette opinion, tant il était fier d'être comparé à Mirabeau, auquel il ne ressemblait d'ailleurs que par sa laideur, sa causticité, et les désordres de sa vie privée; mais il était si superficiel et si médiocre écrivain, qu'un parallèle complet ne peut s'expliquer que par l'engouement dont de Langle devint l'objet lors des poursuites dirigées par le gouvernement contre son premier ouvrage. Exploitant la vogue que Beaumarchais avait su attacher au nom de Figaro, il avait publié sous ce pseudonyme l'ouvrage intitulé : *Voyage de Figaro en Espagne*; Saint-Malo (Paris), 1786, 2 vol. in-12. Grâce aux poursuites comme aux critiques qu'il provoqua, et dont il ne méritait certainement pas l'honneur, cet ouvrage fut traduit en anglais, en danois, en allemand, en italien, et il eut en France six éditions, dont la dernière parut sous ce titre : *Voyage en Espagne par L. M. de Langle, seule édition avouée par l'auteur*; Paris, Perlet, 1803, in-8°. Ce voyage est apocryphe; de Langle n'avait jamais mis le pied en Espagne. C'est en Suisse, dit Mercier, et d'après l'idée que lui suggéra ce dernier, qu'il le composa sous ses yeux, en compilant les diverses relations connues de l'Espagne. Le *Voyage de Figaro*, qui sans aucun doute aurait passé inaperçu en France, fit sensation au delà des Pyrénées. Le comte d'Aranda, organe de l'indignation qu'il avait soulevée parmi ses compatriotes, le réfuta dans sa *Dénonciation au public du Voyage d'un soi-disant Figaro en Espagne, par le véritable Figaro*; Londres et Paris, 1785, in-12. La vignette qui orne le frontispice de ce livre représente une poignée de verges en croix avec un fouet. Le gouvernement espagnol s'émut à son tour, et fit de la condamnation du *Voyage* une affaire diplomatique. Charles III dénonça l'ouvrage au ministère français, comme n'étant qu'une amère et injuste satire du gouvernement, de la religion et des mœurs de l'Espagne, menaçant, si justice n'était pas faite de ce libelle, de fermer à tous les Français l'entrée de son royaume. Le parlement de Paris, sur un long et virulent réquisitoire de l'avocat général Seguier (27 p. in-4°), ordonna, le 15 février 1786, qu'un exemplaire de chacune des trois éditions du *Voyage*, parues jusque alors, serait lacéré et brûlé à la main

du bourreau, comme livre impie, sacrilège, blasphématoire, destructeur des mœurs et de la religion, etc., etc. Transporté de joie d'avoir eu les honneurs d'un auto-da-fé, et amorcé par cette bonne fortune, de Langle publia presque immédiatement les ouvrages suivants : *Amours ou Lettres d'Alexis et de Justine, par M. \*\*\**; Neuchâtel, 1786, 2 vol. in-8°, ou 1797, 3 vol. in-18. Ce roman, qu'il ne faut pas confondre avec celui du trop fameux marquis de Sade, n'eut aucun succès, bien que de Langle dise, à la fin de la 3<sup>e</sup> édit. du *Voyage en Espagne*, que la frénésie de l'amour n'a jamais été rendue avec plus de chaleur, de volupté, et de chasteté, tout à la fois, que dans cet ouvrage; — *Le nouveau Werther, imité de l'allemand*; Neuchâtel, 1786, in-8°; — *Tableau pittoresque de la Suisse*; Paris, 1790, in-8°, ou Liège, 1790, in-12. Ce n'est guère qu'une réimpression du *Voyage en Espagne*, dont l'auteur se borna audacieusement à changer les noms de villes; ce qu'il y ajouta, il le prit au doyen de la littérature française en Suisse, le savant M. Philippe Bridel, qui s'est plaint de ces plagats dans une lettre adressée à M. Quérrard, le 20 mars 1834; — *Soirées villageoises, ou anecdotes et aventures, avec des secrets intéressants*; 1791, in-12, opuscule au-dessous de la critique.

A l'époque de la révolution, de Langle était réduit à d'assez tristes expédients. A sa sortie de la Force, où il avait été détenu six mois, par une méprise, disait-il, de la police correctionnelle, il vint révéler au ministre Bertrand de Molleville ce qu'il aurait appris pendant sa détention, et débuta par lui demander à manger, parce qu'il avait faim. Ce besoin satisfait, il présenta à M. de Molleville, comme échantillon de ses talents littéraires, son *Voyage en Espagne* et les deux premières pages du *Postillon de la guerre* (1), journal monarchique qu'il se proposait de publier. Après que le ministre lui eut avancé 300 francs pour les premiers frais d'impression, il en vint au sujet qui avait motivé son introduction, et dit avoir vu les prisonniers fabriquer de faux assignats qui auraient servi à payer les énormes dépenses des Jacobins. Par le conseil de M. de Molleville, de Langle dénonça ces faits à l'Assemblée nationale; mais le comité chargé de les examiner ne fit aucun rapport, et de Langle, bien qu'il se présentât chaque jour à la barre de l'assemblée, ne put réussir à s'y faire entendre. Cette affaire ne fût pas la seule dont il se mêla; les liaisons qu'il entretenait avec la maîtresse du mulâtre Raymond, agent des

(1) On voit dans la *Bibliographie des Journaux*, par M. Deschamps, qu'il a paru, du 26 avril au 12 août 1792, cent vingt-cinq numéros d'un journal intitulé : *Le Postillon de la guerre, ou gazette générale de l'Europe*; in-4°. M. Deschamps ne fait pas connaître les noms des rédacteurs de cette feuille, que MM. Lanier et Isidore Langlais reprintent, le 26 août, sous le second de ses titres, précédé, du 1<sup>er</sup> vendémiaire an IV à la fin de l'an V, de celui de *Messager du Soir*.

hommes de couleur de Saint-Domingue, lui permit d'avoir connaissance des mesures arrêtées par le comité des *Amis des Noirs* pour fomenter l'insurrection de Saint-Domingue, et la maîtresse de Raymond était à la veille de soustraire les pièces originales dont elle avait révélé l'existence, lorsque la catastrophe du 10 Août l'empêcha d'en faire la remise à de Langlé. Du reste, ce dernier gagnait consciencieusement les subventions qu'il recevait du ministre, qui déclara dans ses *Mémoires* que nul de ses agents n'était plus zélé ni plus exact.

Depuis le 10 août de Langlé s'était prudemment fait oublier, et personne ne songeait plus à lui, lorsque *Le Moniteur* du 25 fructidor an vi vint emphatiquement annoncer son projet de publier, au prix de 36 francs, payables d'avance, un *Tableau de la Suisse*, auquel quatre cents personnes avaient souscrit jusqu'en 1803, mais qui n'a jamais paru. Ce prospectus n'ayant pas suffisamment stimulé l'attention publique, de Langlé ne trouva rien de plus propre à la réveiller que la publication d'un pamphlet rempli d'invectives contre tous les auteurs dont les noms se présentaient à sa mémoire. Tel est l'esprit du livre intitulé : *Paris littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, Paris, an VIII (1800), in-12. Les trois autres parties ou n'ont jamais été faites, ou sont restées dans le portefeuille de l'auteur, qui a reproduit la première en l'an IX sous le titre de *L'Alchimiste littéraire, ou décomposition des grands hommes du jour*. Il se borna à faire recomposer les pages 2, 119, 120, et à mettre à la fin de *L'Alchimiste* ce qui était au commencement du *Paris littéraire*. Ces deux ouvrages, absolument semblables, ont été rebondus dans son *Nécrologe des Auteurs vivants*, par L. M. D. L<sup>xxx</sup>; Paris, 1807, in-18. Cette même année, il publia : *Mon Voyage en Prusse, ou mémoires secrets sur Frédéric le Grand et sur la cour de Berlin*; Paris, Freschet, 1807, in-8°. Comme dans ses autres ouvrages, l'auteur affecte un ton sententieux qui n'apprend rien et est très-fatigant. Il avait promis de donner tous les ans, ou même tous les six mois, un volume de supplément au *Nécrologe*; mais sa mort l'empêcha de fournir cette pâture à la malignité publique. De Langlé n'a pas laissé de postérité.

P. LEVOT.

*Mémoires secrets de Bachaumont. — Mémoires pour servir à l'histoire de la dernière année du règne de Louis XVI*, par Bertrand de Molleville. — *France littéraire et Supercherie littéraire* de Querard. — *Documents inédits*.

LANGLÉ (Henri-François-Marie), musicien, né à Monaco, en 1741, d'une famille originaire de Picardie, qui s'était établie en Italie vers la fin du dix-septième siècle, et mort le 20 septembre 1807, à Villers-le-Bel, près Paris. A l'âge de seize ans, ses parents l'envoyèrent à Naples, où il entra au conservatoire de la *Pieta de' Turchini*; il y étudia la composition sous la direction de Cafaro, et se fit bientôt remarquer

par des morceaux de musique qu'il écrivit pour les fêtes de Saint-Janvier et de Saint-Irénée, à la solennité desquelles concouraient tous les élèves du Conservatoire. Enfin, après être resté pendant huit années dans cet établissement, où il eut le titre de maître, c'est-à-dire de répétiteur, il se rendit à Gênes et séjourna quelques années dans cette ville en qualité de directeur du théâtre et du concert des Nobles. En 1768 Langlé vint à Paris, et y donna des leçons de chant, de clavecin et de composition. Possédant bien l'art du chant, qu'il enseignait d'après les principes de l'école napolitaine, la meilleure de cette époque, il ne tarda pas à se faire une réputation comme professeur. Un *Cantate Domino*, à grand chœur, et d'autres motets exécutés au Concert spirituel, ainsi que diverses cantates, entre autres celles d'*Alcide*, de *Sapho*, et de *Cirée*, qu'il fit entendre au Concert des Amateurs, en le faisant connaître comme compositeur, lui valurent le poème de l'opéra d'*Antiochus et Stratonice*, dont il écrivit la musique, et qui fut représenté en 1768, sur le théâtre de la cour, à Versailles. Déjà, en 1784, lors de la création de l'École royale de Chant et de Déclamation par le baron de Breteuil, Langlé avait été chargé de l'enseignement du chant dans cet établissement; il exerça ces fonctions jusqu'à la suppression de l'école, en 1791, et donna dans le courant de la même année à l'Académie royale de Musique *Corisandre*, opéra en trois actes qui, quoique repris l'année suivante, n'eut jamais beaucoup de succès. A l'époque de la formation du Conservatoire de Musique, en 1795, il fut nommé bibliothécaire et professeur d'harmonie; mais en 1802 il cessa de professer, et ne conserva que son emploi de bibliothécaire. Sur la fin de sa carrière, cet artiste s'était retiré dans sa maison de campagne de Villers-le-Bel, où il se plaisait à cultiver son jardin; il y mourut, à l'âge de soixante-six ans.

Outre les deux opéras d'*Antiochus et Stratonice* et de *Corisandre* que nous avons cités, Langlé a écrit les ouvrages dramatiques suivants : *Oreste et Tyndare*; — *Soliman et Éronime*, ou *Mahomet II* (1792); — *La Mort de Lavoisier* (1794); — *Le Choix d'Alcide* (1801); — *Médée*; — *Tancrede*; — *L'Auberge des volontaires*; — *Les Vengeances*. Ces ouvrages, dont plusieurs n'ont pas été représentés, existent à la bibliothèque du Conservatoire; on y trouve des mélodies faciles, mais elles manquent de chaleur et attestent peu de génie chez leur auteur. Langlé a écrit aussi pour la première édition du *soffège* du Conservatoire un certain nombre de leçons qui sont loin d'être les meilleures du recueil. Les travaux théoriques de ce musicien sont ceux qui ont le plus contribué à le faire connaître en France; en voici les titres : *Tratté d'Harmonie et de Modulation*; Paris, 1797. Cet ouvrage est un des premiers traités dans lesquels les accords n'étant plus considérés, comme précédemment, d'une manière isolée,

sont soumis aux lois de succession qui les régissent. Malheureusement Langlé n'avait pas saisi les vrais principes de la science de l'harmonie, et ses exemples pratiques sont remplis d'incorrections; — *Traité de la Basse sous le Chant*; Paris, Nadermann, 1798; — *Nouvelle méthode pour chiffrer les accords*; Paris, 1801; — *Traité de la Fugue*; Paris, 1805.

Dieudonné DENNE-BARON.

De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Vétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

LANGLÉ (Joseph-Adolphe-Ferdinand), auteur dramatique français, fils du précédent et cousin d'Engène Sue, naquit à Paris, le 21 novembre 1798. Élève du lycée Bonaparte, il étudia d'abord la médecine, et devint sous-aide-major attaché aux gardes du corps, sous le professeur Sue, son oncle. Il se livra alors à la culture des lettres, publia des livres de contes, écrivit dans les journaux politiques, littéraires et scientifiques et fit un grand nombre de pièces de théâtre, la plupart en collaboration. Il avait depuis longtemps quitté la médecine lorsqu'il entra dans l'administration des pompes funèbres, dont il est devenu directeur. On a de lui : *Appollon II, ou les Muses à Paris*, vaudeville épisodique en un acte (avec Romieu); Paris, 1825, in-8°; — *Les Biographes*, comédie en un acte et en prose (avec Dittmer et Cavé); Paris, 1826, in-8°; — *Les deux Étèves, ou l'éducation particulière*, comédie-vaudeville en un acte (avec Rochefort, Dittmer et Cavé); Paris, 1827, in-8°; — *Les Contes du gay savoir*; Paris, F. Didot 1828, in-8°; *Ballades, Tableaux et Traditions du moyen âge*, ornés de vignettes et fleurons imités des manuscrits originaux par Bouington et Monnier; Paris, 1828, in-8°; — *L'Historial du jongleur*; Paris, F. Didot 1829, in-8°; — *Un Tour en Europe*, cauchemar en quatre actes, avec prologue et épilogue (avec Charles de Livry et Leuven); Paris, 1830, in-8°; — *Le Tailleur et la Fée, ou les chansons de Béranger*, conte fantastique mêlé de couplets (avec M. Em. Van der Burch); Paris, 1831, 1832, 1839, 1845, in-8°; — *La Fée aux Miettes, ou les camarades de classe*, roman imaginaire mêlé de couplets (avec M. Gabriel); Paris, 1832, in-8°; — *Le Carnaval de lit*, comédie en deux actes mêlée de couplets (avec M. Em. Van der Burch); Paris, 1833-1834, in-8°; — *Le Procès du Cancan, ou la chasse aux Pierrots*, folie de carnaval en un acte mêlée de couplets (avec le même); Paris, 1834, in-8°; — *La Jacquerie*, opéra en quatre actes (avec M. Alboize); musique de M. Joseph Mainzer; Paris, 1839, in-8°; — *Les Maquignons, ou le Marché aux chevaux*, vaudeville en deux actes (avec M. Roquefort); Paris, 1840, in-8°; — *Funérailles de l'empereur Napoléon*; Paris, 1840-1841, in-8°; — *Un Bas bleu*, vaudeville

en un acte (avec M. F. Devilleuvre); Paris, 1842, in-8°; — *Le Lanquener*, comédie-vaudeville en un acte (avec M. Lockroy); Paris, 1845, in-8°; — *Une Sangsue*, vaudeville en un acte, aux Variétés (avec M. Villeneuve); Paris, 1854, in-8°; — *Maître Pathelin*, arrangé en opéra comique (avec M. de Leuven), musique de M. Bazin; Paris, 1856.

L. L.—T.

Quéraud, *Les Francs Littérateurs*. — Bourquelot, *Le Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Lefeuve, *Hist. du Lycée Bonaparte*, p. 306.

LANGLEBERME. Voy. ANGLEBERME.

LANGLET. Voy. LENGLET.

LANGLÈS (Louis-Mathieu), orientaliste français, né à Perenne, près Saint-Dizier, le 23 août 1763, mort le 28 janvier 1824. Après avoir achevé ses études, il obtint la charge d'officier près le tribunal des maréchaux de France, charge qu'avait occupée son frère. Dès son entrée en fonctions, il avait résolu de faire un jour partie de l'armée de l'Inde et de s'adonner ainsi à l'étude des nations orientales dont l'histoire et les coutumes avaient dès sa première jeunesse excité vivement sa curiosité. Ses rêves tardant à se réaliser, il abandonna la carrière militaire pour s'adonner exclusivement à celle des lettres orientales. A cet effet, il suivit les cours d'arabe et de persan du Collège de France, et se fit présenter à Silvestre de Sacy, qui le dirigea dans ses études. Le premier ouvrage de Langlès qui attira l'attention du public fut une édition française des *Instituts politiques et militaires de Tamerlan écrits par lui-même, en mogol*, et traduits sur la version persane d'Abou-Taleb-al-Hosséini, avec la vie de ce conquérant d'après les meilleurs auteurs orientaux, des notes et des tables historiques, etc.; Paris, 1787, in-8°, fig. (f). Cette publication valut à Langlès la protection du maréchal de Richelieu, qui lui fit obtenir, avant vingt-cinq ans, une des douze pensions destinées à récompenser le mérite. Vers la même époque, Langlès fut chargé par M. Bertin, ancien ministre-secrétaire d'État, de publier le lexique mandchou-français rédigé en Chine par le père Amiot. Avant de mettre au jour cet important travail, il fit paraître sous le titre de *Alphabet Tartare-Mandchou* (Paris, 1787, in-4°), un mémoire sur les éléments graphiques de l'écriture mandchoue et sur les moyens de les reproduire par l'impression en types mobiles. La découverte de ces éléments graphiques, à laquelle Langlès attachait une haute valeur, avait été faite depuis longtemps par tous ceux qui avaient su lire le mandchou, et elle avait paru d'une telle simplicité que nul n'avait songé à en parler et encore moins à s'en faire un titre scientifique. — Peu après parut le *Dictionnaire Tartare-Mandchou Français*, composé d'après un

(1) Il existait déjà une traduction anglaise de cet ouvrage, publiée sous le titre de : *Institutes political and military, written originally in the mogul language, etc.*, by major Davy, published by J. White; Oxford, 1789, in-4°, fig.

*Dictionnaire Mantchou-Chinois* par le père Amiot, rédigé et publié avec des additions et l'alphabet de cette langue; Paris, Fr.-A. F. Didot, 1789-1790, trois volumes in-4°. Un orientaliste distingué, Abel de Rémusat (1), s'exprime ainsi à propos de ce dictionnaire : « M. Langlès n'a jamais su le mandchou, assez du moins pour en lire une page dont il n'aurait pas connu le sens d'avance; mais il a donné une édition très-exacte du Dictionnaire d'Amiot; il a fait graver deux corps de caractère de cette langue; et il en a tant de fois vanté l'utilité et la facilité, qu'on peut le regarder, à plus juste titre encore que les missionnaires, comme étant celui qui en a introduit l'étude en Europe. » Le plus beau titre de Langlès à la postérité est d'avoir amené le gouvernement de la république française à créer, en 1795, l'École spéciale des Langues orientales vivantes, qui subsiste encore aujourd'hui. Il en fut nommé le premier administrateur, et professeur de langue persane. Il devait joindre à son enseignement celui du malay et du tartare-mandchou; mais ce projet parut n'avoir point été réalisé. Lors de la fondation de l'Institut, il fut compris au nombre des membres de la classe de littérature et beaux-arts, d'où il passa plus tard dans la classe d'histoire et de littérature ancienne qui devait reconstituer, en 1816, l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Plusieurs corps savants étrangers, et notamment les sociétés asiatiques de Londres et de Calcutta, lui avaient également conféré le titre de membre honoraire. Langlès peut être considéré comme l'un des savants qui ont le plus contribué à répandre en France le goût des langues et des littératures orientales; et on lui doit en grande partie l'impulsion qui fut donnée à ces études dans les premières années de ce siècle. Toutefois il ne participa point à la fondation de la Société Asiatique, à laquelle il parut toujours vouloir rester étranger; mais c'est à lui que l'on doit principalement l'institution de la Société de Géographie. Outre les ouvrages mentionnés ci-dessus, on a de Langlès : *Contes, Fables et Sentences*, tirés de différents auteurs arabes et persans; Paris, 1788, in-18; — *Fables et Contes indiens* nouvellement traduits, avec un discours préliminaire et des notes; Paris, 1790, in-fol.; — *Paroles du Sage*; 1790, in-18; — *Notice de trois magnifiques manuscrits orientaux rapportés d'Égypte* par Bonaparte et déposés par son ordre à la Bibliothèque nationale; Paris, an v (1797), in-8°; — *Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine et de la basse Égypte*; Paris, 1799, in-8°; — *Notice des ouvrages élémentaires manuscrits sur la langue chinoise* que possède la Bibliothèque nationale; Paris, an viii (1800), in-8°; — *Notices et Éclaircissements sur le voyage de Norden*,

tirés-principalement des écrivains arabes; Paris, 1802, gr. in-4°; — *Recherches sur la découverte de l'essence de rose*; Paris, Impr. impér., 1804, in-18; — *Observations sur les relations politiques et commerciales de l'Angleterre et de la France avec la Chine*; Paris, 1805, in-8°; — *Notes sur les Monnaies de Crimée*; Paris, Impr. impér., 1806, in-8°, fig.; — *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale*; Paris, 1806, in-8° (en collaboration avec A. Hamilton); — *Monuments anciens et modernes de l'Indoustan*, décrits sous le double rapport archéologique et pittoresque, et précédés d'une notice géographique, etc.; Paris, 1812-1821, 2 vol. in-fol., avec 144 planches et 3 cartes. Cette belle publication, la plus importante de celles qui portent le nom de Langlès, n'a jamais été terminée; — *Notice des travaux littéraires des missionnaires anglais dans l'Inde*; Paris, 1817, in-8°; — *Des Castes de l'Inde, ou lettres sur les Indous*; Paris, 1822, in-8°; — *Analyse des mémoires contenus dans le quatorzième volume des Asiatic Researches*, avec des notes et un appendice; Paris, 1824, in-4° (2 planches). Cet ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'auteur. — Langlès a également publié de nombreux articles dans les *Mémoires de l'Institut*, les *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, le *Magasin Encyclopédique*, la *Revue Encyclopédique*, et dans plusieurs autres recueils littéraires de son temps. On peut dire de Langlès qu'il fut l'orientaliste pour lequel on prodigua avec le plus d'exagération les éloges et les critiques. Il ne fut point un savant de premier ordre, mais il rendit, pour le répéter, des services incontestables aux études orientales par l'ardeur qu'il mit à les propager et surtout par la protection généreuse qu'il accorda à tous ceux qui voulurent s'adonner à cette laborieuse carrière.

L. LÉON DE ROSNY.

*Documents particuliers.* — Abel Rémusat, *Nouveaux Mélanges Asiatiques*, in-8°. — *Bulletin de la Société de Géographie*, in-8°. — Merlin, *Catalogue de la Bibliothèque de Langlès*, in-8°.

**L'ANGLAIS (Michel)**, en latin *Michael ANGLICUS*, poète latin belge, né à Beaumont (Hainaut), né vers 1470. Il étudia les belles-lettres et la langue grecque à Paris sous Hieronymus de Sparte et Tranquillus Andronicus de Dalmatie. Il entra ensuite dans les ordres. En 1495 L'Anglais, ayant eu sa famille ruinée par la guerre, se consacra à l'éducation particulière, et mettant à profit ses dispositions naturelles pour la poésie, dédia des pièces de vers à plusieurs personnes de marque. Il trouva des protecteurs dans Pierre de Courthardi, premier président du parlement de Paris, et dans le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans et de Thérouanne, qui lui donna une cure dans ce dernier diocèse. A la mort de Charles VIII (1498), L'Anglais, après une courte résidence en Savoie, passa en Italie, et étudia à Pavie les droits civil et cano-

(1) *Nouveaux Mélanges asiatiques*, tome II, pag. 317.

nique, qu'il professa à Paris, en 1507, avec une grande réputation. On a de lui : *Varia Opuscula* ; Pavie, 1505 et Paris, 1507, in-4°. Ce recueil contient quatorze pièces, parmi lesquelles une *Épître dédicatoire* à François de Luxembourg ; l'*Éloge du président Cowrthardis* ; une *Exhortation* à la vertu adressée à ses disciples lorsqu'il entreprit de leur expliquer les *Fastes d'Ovide* ; deux *Eglogues* ; un traité *De Mutatione Studiorum*, etc. Tous ces morceaux se recommandent par un bon style et un latin pur. C'est à tort que Vossius a confondu Michel Langlois avec Michel Biampain, Anglois de naissance et que Sweert, Valère André et Josias Simler lui ont attribué d'autres écrits que ceux que nous venons de citer. L—X—E.

G.-J. Voss. *Hist. Latini*, II, p. 88. — Sweert. *Biblioth. Belgicæ*, p. 288. — Val. André. *Bibliotheca Belgica*, p. 479. — Simler. *Epitome Bibliothecæ Casariæ*. — Don Lion. *Singularités Historiques et Littéraires*, t. I et III. — Paquot. *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. I, p. 69-71.

**LANGLOIS (Pierre)**, sieur de BELESTAT, littérateur français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il appartenait à une bonne famille de Loudun, et fut médecin de Henri III, alors qu'il portait le titre de duc d'Anjou. Quelques passages d'un de ses livres donnent à croire qu'il pratiquait la foi protestante. Il a écrit : *Discours des Hiéroglyphes des Égyptiens, emblèmes, devises et armoiries* ; Paris, 1583, en prose ; — *Tableaux Hiéroglyphiques pour exprimer toutes conceptions à la façon des Égyptiens, par figures et images des choses, au lieu de lettres, avec plusieurs interprétations des songes et prodiges* (vers et prose) ; *Ibid.*, 1584, in-4°, où l'on trouve beaucoup de choses utiles à ceux qui ont le goût des médailles ou qui étudient les anciens monuments. Ce livre est dédié au père du cardinal de Richelieu. K.

Dreux-Radier, *Hist. Littér. du Poitou*, II.

**LANGLOIS (Martin)**, échevin de Paris, est connu par sa fidélité au roi Henri IV. Ennemi des chefs de la ligue, dont il connaissait l'ambition, Langlois ne faisait pas mystère de ses sentiments. « Le mercredi 19 janvier 1594, dit Pierre de L'Estoile, le cardinal Pellevé ayant rencontré au Louvre le prévôt Langlois, lui dit : « On ne vous voit pas souvent à la messe des états, et vous y devez venir. — Je vais, répondit Langlois, à la messe de ma paroisse. — Vous ne faites pas votre charge, repliqua le cardinal. — Je pense, répartit Langlois, faire ma charge aussi bien et mieux que ne faites la vôtre. — Ne me reconnaissez-vous donc pas pour votre archevêque (1) ? lui demanda le cardinal transporté de colère ? — Mais que vous ayez, répondit Langlois, fait élection de l'un des deux archevêchés de Sens ou de Reims, alors je vous reconnaitrai pour tel, et non plus tôt. — Il faut vous déposer,

reprit le cardinal ; aussi bien vous connaît-on trop, et chacun sait le lieu d'où venez. — On me connaît, voirement pour homme de bien, dit Langlois ; et pour le regard du ciel, je veux que vous sachiez que je suis de meilleure maison que vous. Quant à me déposer, il n'est pas en votre puissance, ni d'homme qui vive ; il n'y a que le peuple qui n'a élu qui me puisse déposer. Au reste, je n'ai que faire de vous.... Et ainsi se départirent. » Deux mois après, Langlois, de concert avec le comte de Brissac, gouverneur de Paris, fit ouvrir à Henri IV les portes de cette capitale. Pendant la nuit du 21 au 22 mars, Langlois se porta lui-même en avant de la porte Saint-Denis pour donner accès aux troupes du roi. Henri IV entra cette nuit même dans Paris. Grâce aux mesures prises par de Brissac et Langlois, ce triomphe ne coûta la vie qu'à trois bourgeois et à un corps de garde espagnol. Pour le récompenser de ses services, le 28 mars, Henri IV nomma Langlois maître des requêtes et bientôt après prévôt des marchands. Marguerite de Valois employa Langlois pour la dissolution de son mariage. Suivant Sully, on eût trouvé difficilement un homme de plus d'esprit dans les affaires. F.-X. TERRAS.

Pierre L'Estoile, *Mémoires*. — De Thou, *Hist.*

**LANGLOIS (Jean)**, graveur français, né en 1649, à Paris. Après avoir appris les éléments de son art dans cette ville, il alla s'établir à Rome, où il fut reçu membre de l'Académie française de Peinture. Il reproduisit principalement les tableaux d'histoire, et ses œuvres, que recommande la fermeté du burin, ne sont pas sans mérite. Nous citerons : *La Vie de Jésus*, suite de seize planches gravées avec Audran et Simoneau ; — *La Ville de Paris remerciant Louis XIV*, pièce rare et curieuse ; — *Pierre Loisel, docteur de Sorbonne* ; — *Saint Luc faisant le portrait de la sainte Vierge*, de Raphael ; — *Jean Law* ; — *Tobie et l'Ange*, d'A. Carracci ; — *La Descente de Croix*, de Ch. Le Brun ; — *La Vierge apparaissant à saint Philippe de Neri*, de Guido Reni ; — *La Guérison du Paralytique*, de Bon Boullogne ; — *Le Maréchal de Villars*, de Rigaud.

Plusieurs graveurs français du nom de Langlois, qui semblent se rattacher à la même famille, ont laissé des ouvrages dignes de mention ; dans le nombre nous signalerons : *François LANGLOIS*, dit *Ciartres*, qui travaillait à Paris dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il a donné l'*Histoire de Psyché*, suite de treize planches d'après Raphael, et *Les Vertus théologiques et cardinales*, d'après les peintures de Fontainebleau. — *Nicolas LANGLOIS*, fils et élève du précédent, dont il continua le commerce d'estampes pendant le siècle dernier. Il était fort habile, et a gravé : une *Sainte Famille*, *Saint Paul* et *saint-Barnabé*, d'après

(1) Pellevé était archevêque de Sens, et, à ce titre, métropolitain de Paris, qui n'avait alors qu'un évêque.

Raphael, et *Saint Pierre repentant*, d'après Le Pautre. P. L.—Y.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Gori-Gandellini, *Intagliatori*. — Vuessli, *Kunstler-Lexik.* — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes*.

**LANGLOIS (Isidore)**, publiciste français, né à Rouen, le 18 juin 1770, mort à Paris, le 12 août 1800. Il rédigea pendant plusieurs années *Le Messager du Soir*. Déporté après le 18 fructidor, il parvint à s'échapper; mais arrêté en 1798, il fut renfermé au Temple et envoyé à Oléron. Rappelé après le 18 brumaire, il mourut l'année suivante. Il avait publié : *Des Gouvernements qui ne conviennent pas à la France*; 1795, in-8°; — *Appel à mes juges et à mes concitoyens*; 1795, in-8°. G. DE F. DESSARTS, *Siècles Littéraires de la France*.

**LANGLOIS (Pierre-Gabriel)**, graveur français, né en 1754, à Paris, mort vers 1810. Il fut élève de Simonet, collabora à la *Galerie de Florence*, au *Musée des Monuments français* de Lenoir et à l'édition des *Œuvres de Voltaire* publiée par Beaumarchais, et reproduisit un grand nombre des tableaux de l'école italienne et de l'école hollandaise. On peut citer de lui : *Le Silence*, d'Ann. Carracci; — *La Vierge et l'Enfant-Jésus*, de Tiffen; — *La Charité romaine*, de Pellegrini; — *Le Reniement de saint Pierre*, *L'Alchimiste*, *Le Fumeur et Le Rémouleur*, de David Teniers; — *Une Tabagie* d'Adrien van Ostade; — *La Leçon de violon*, de Netscher.

**LANGLOIS (Vincent-Marie)**, graveur français, frère du précédent et son élève, né en 1756, à Paris. On a de lui : *Le Repas chez Simon le pharisien*, de Philippe de Champaigne; — *Les quatre Évangélistes*, de Valentin; — *Les Musées*, de Lesueur, suite de cinq planches; — *Le Concert dans un jardin*, de Lavreince. P. L.—Y. Nagler, *Kunstler-Lex.* — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*.

**LANGLOIS DU BOUCHET (Denis-Jean-Florentin)**, marquis, général et écrivain français, né à Clermont (Auvergne), le 20 octobre 1752, mort à Paris, en octobre 1826. Sa famille était originaire de Normandie. Il entra à quinze ans dans le génie militaire, passa dans l'artillerie, et fit avec distinction la campagne de Corse (1769) dans le régiment d'infanterie de La Marche-Prince. En 1776 il alla combattre en Amérique dans les rangs des républicains. Sa valeur lui mérita le grade de général major après la victoire de Saratoga (1777). En 1780, Rochambeau, qui commanda les forces françaises dans l'Amérique septentrionale, le choisit pour son major général. De retour en France en 1783, Langlois du Bouchet reprit du service comme colonel. Déjà décoré de l'ordre américain de Cincinnati, il reçut la croix de Saint-Louis, et le prince de Condé se l'attacha en qualité d'aide-major général (camp de Saint-Omer, 1788). En 1791 il était adjudant-général chef d'état-major de la vingt-et-unième division militaire; mais il

émigra, et rejoignit le prince de Condé, qui lui confia le commandement de la compagnie de Guyenne et ensuite celui des chasseurs nobles. En 1795 Louis XVIII le créa maréchal-de-camp. En 1803 Langlois du Bouchet rentra en France, sollicita un emploi dans l'armée impériale, et commanda successivement Ypres (1809) et Breda (1810). Napoléon le nomma officier de la Légion d'Honneur; cependant Langlois acclama le retour des Bourbons, et se fit inscrire dans la maison royale comme garde de la Porte. En avril 1816, il prit sa retraite avec le grade de lieutenant général. On a de lui : *Tactique militaire*; 1785, in-8°; — *Histoire du prince Timur, contenant ce qui lui est arrivé pendant ses voyages dans les différentes parties du monde, et particulièrement en France après l'abandon et la trahison de son gouvernement dans le port de Lorient*; Paris, 1812, 4 vol. in-12. — *Anecdotes, Contes moraux et philosophiques et autres Opuscules*; Paris, 1821, 2 vol. in-12; — et quelques écrits sur la science militaire.

H. LESUEUR.

Bourquelot, *La Littérature Française contemporaine*.

— Norvins, Jay et Joug, *Biographie des Contemps*.

**LANGLOIS (Jean-Jacques-Jude)**, marin français, né le 28 octobre 1769, à Dieppe, mort le 17 juillet 1829, à Calais. Après avoir navigué pour le commerce, il fut nommé en 1793 enseigne de vaisseau, assista aux combats de Belle-Ile et de Groix, ainsi qu'à l'expédition d'Irlande, reçut le commandement de la corvette *Le Festin*, et croisa dans les mers du Nord. En 1799 il commandait *La Désirée* lorsque, le 19 messidor (7 juillet), cette frégate fut attaquée par les Anglais dans la rade de Dunkerque : tout l'équipage fut mis hors de service, et Langlois, qui avait reçu dix blessures, fut réduit à amener son pavillon. A la suite d'une captivité de plusieurs mois sur les pontons anglais, il fit partie de la flottille de Boulogne, et fut envoyé en 1804 dans la mer du Nord, où il réussit à capturer un grand nombre de bâtiments de commerce. Promu capitaine de frégate, il se trouva à bord de *L'Armide*, au malheureux combat du 27 septembre 1806 : il ne se rendit qu'à la dernière extrémité, ayant quatre cent quatre hommes tués ou blessés, toute sa mâture et son grément détruits. Tombé une seconde fois au pouvoir des Anglais, il passa six années sur les pontons, rentra en 1812 en France, et fut employé à la défense d'Amers, puis au commandement du *Tourville*, qui servait d'école aux élèves de la marine. K.

Guerin, *Hist. de la Marine française*. — *La France Maritime*.

**LANGLOIS (Eustache-Hyacinthe)**, anti-quinnaire, dessinateur et graveur français, né au Pont-de-l'Arche, en Normandie, le 3 août 1777, mort à Rouen, le 29 septembre 1837. Après avoir été élève des peintres Lemonnier et David, il fut, à la suite de la révolution, incarcéré sur de fausses dénonciations, et ne dut sa liberté

qu'à l'intervention de Dupont (de l'Eure), ami de son père. Atteint par la conscription, il se rendit sous les drapeaux; mais il obtint son congé par la protection de l'impératrice Joséphine. Vers 1816 il alla se fixer à Rouen. En 1828 la duchesse de Berry lui fit donner la place de professeur à l'École de Dessin et de Peinture de cette ville. Ses principaux écrits sont : *Notice sur l'Incendie de la Cathédrale de Rouen, occasionné par la foudre, le 15 octobre 1823, et sur l'histoire monumentale de cette église*, etc.; Rouen, 1823, in-8°, fig. : l'auteur donne une description exacte des monuments de cette basilique, sur laquelle il fait connaître une foule de détails intéressants; — *Essai historique et descriptif sur l'Abbaye de Fontenelle ou de Saint-Wandrille et sur plusieurs autres monuments des environs*; Paris, 1827, in-8°; — *Essai historique et descriptif sur la Peinture sur Verre ancienne et moderne, et sur les vitraux les plus remarquables de quelques monuments français et étrangers*, suivi de la *Biographie des plus célèbres peintres verriers*, etc.; Rouen, 1832, in-8°, fig.; — *Statues de la cathédrale de Rouen, avec une Notice sur la Vie et les Travaux de E.-H. Langlois*, par Ch. Richard; Rouen, 1838, in-8°, fig.; — *Essai sur les Énergies de Jemidès et sur quelques Décorations singulières des églises de cette abbaye*, suivi du *Miracle de sainte Baustreuch*; Rouen, 1839, in-8°, fig.; — *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les Danses des Morts*; Rouen, 1851, 2 vol. gr. in-8°. Cet ouvrage, qui est suivi d'une lettre de M. O. Leber et d'une note de Depping sur le même sujet, a été complété et publié par MM. André Pottier et Alfred Baudry. Langlois a inséré des notices dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, la *Revue de Rouen*, la *Revue Normande*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, les *Mémoires de la Société d'Émulation de Rouen*, et le *Journal de Rouen*. Il a été collaborateur anonyme du *Glossaire de la Langue Romane*, par Roquefort. — Son œuvre de graveur se compose de près de mille pièces. Son médaillon en bronze a été fait par le statuaire David.

E. REGHARD.

Gilbert. *Notice biographique sur M. E.-H. Langlois*; dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XV. — Ch. Richard, *Notice sur la Vie et les Travaux de Hyacinthe Langlois du Pont-de-l'Arche*. — *Journal de la Librairie*.

LANGLOIS (Jérôme-Marie), peintre français, né à Paris, en 1789, y est mort, le 28 décembre 1838. Il était élève de David, et remporta le prix de Rome en 18... Neuf mois avant sa mort, il fut admis à l'Académie des Beaux-Arts. Ses principaux ouvrages sont : *L'abbé Siocard instruisant les sourds-muets*, tableau exposé au salon de 1812; — *Cassandre aux pieds de la statue de Minerve*; ce tableau lui valut une médaille au salon de 1817; — *Ajax sur le ro-*

*cher*, même salon; — *Enlèvement de Déjanire*, même salon; — *Diane et Endymion*, exposé au salon de 1819, puis au musée du Luxembourg; ce tableau valut à l'auteur une nouvelle médaille; — *Saint Filaire écrivant contre les Ariens*, tableau exposé au salon de 1822 et qui est aujourd'hui dans la cathédrale de Bordeaux; — *Portrait en pied de Belzunce*, salon de 1824 : est au musée de Marseille; — *La Mort d'Hyacinthe*, salon de 1827. Il fut nommé en 1822 membre de la Légion d'Honneur.

G. DE F.

*Annuaire statistique des Artistes français*, 1830.

LANGLOIS (Simon-Alexandre), orientaliste français, né le 4 août 1788, mort le 11 août 1854, à Nogent-sur-Marne. Il fut d'abord professeur de rhétorique au Lycée Charlemagne, et plus tard inspecteur de l'Académie de Paris. En 1835 il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il s'est distingué par ses travaux sur la langue sanscrite et surtout par son grand ouvrage sur les livres sacrés des Hindous, qu'il venait de terminer lorsqu'il mourut. Voici les titres de ses écrits : *Monuments Littéraires de l'Inde, ou mélanges de littérature sanscrite*, etc.; Paris, 1827, in-8°; — *Chefs-d'œuvre du Théâtre-Indien, traduits de l'anglais de H.-H. Wilson*; Paris, 1828, 2 vol. in-8°; — *Harivansa, ou histoire de la famille Hari, ouvrage formant un appendice au Mahabharata et traduit sur un original sanscrit*; Paris et Londres, 1834-1836, 2 vol. in-4°; — *Souvenirs d'Aoutan*; 1841, in-8°; — *Rig-Veda, ou Livre des hymnes, traduit du sanscrit*; Paris, 1840-1852, 4 vol. in-8°; des articles dans la *Biographie générale*. G. DE F.

*Documents particuliers*. — Discours de M. Lenormand aux funérailles de A. Langlois.

LANGLOIS (Louis), juriconsulte et homme politique français, né en 1805, dans le département de l'Eure, mort au Goulet, près Gaillon, en avril 1855. Avocat à Paris depuis 1830, il prit part aux luttes électorales du département de l'Eure sous Louis-Philippe, et c'est sur sa protestation que l'élection de M. Charles Lafitte à Louviers fut plusieurs fois annulée. Après la révolution de février 1848, il fut envoyé à l'Assemblée constituante par le département de l'Eure. Il fit partie du comité de l'agriculture, vota avec le parti démocratique modéré, et repoussa la proposition Râteau. Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. On a de lui : *Des Institutions locales et municipales en France, et spécialement de la Nouvelle Organisation et des Attributions des Conseils généraux et d'arrondissement*; Paris, 1833, in-8°; — *Les Médecins doivent-ils être soumis au service de la garde nationale?* Paris, 1835, in-8°; — *Lettres sur le Crédit agricole*; Paris, 1848, in-8°; — *Mémoire sur les Droits des Sociétaires étrangers dans les Entreprises industrielles de la France*; — Paris, 1848, in-8°; — *Administrations locales*



de France et de Belgique comparées; Paris, 1846, in-8°; — *Du Crédit privé dans la société moderne et de la réforme des lois qui doivent le constituer. Réforme du Régime hypothécaire; Projet de Crédit foncier sans cours forcé*; Paris, 1848, in-8°. L. L.—T.

Le Sainnier, *Blog. des neuf cents Représ. à l'Assemblée nationale.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**LANGLOIS (Jean-Charles)**, peintre français, né à Beaumont en Auge (Calvados), le 22 juillet 1789. Élève de l'École Polytechnique en 1806, il en sortit en 1807, servit d'abord dans l'infanterie, et fit les campagnes de Dalmatie, d'Allemagne, d'Espagne et de Russie. Il fit celle de France dans la garde impériale. Sous la Restauration il entra avec son grade de capitaine dans le corps royal d'état-major à sa formation, et devint aide de camp du maréchal Gouvion Saint-Cyr lorsque celui-ci sortit du ministère. Nommé chef d'escadron d'état-major en 1830, M. Langlois parvint jusqu'au grade de colonel, et prit sa retraite en 1849. Passionné pour la peinture, il avait reçu des leçons de Girodet, de Gros et de M. Horace Vernet, et exposa successivement : en 1822, *La Bataille de Sediman*, qui lui valut une médaille d'or; — en 1824 : *Passage et Bataille de l'Arsobispo*; — *Prise de la Grande Redoute de la Moskova en 1812*; — *Passage du Lech en 1796 par le général Gouvion Saint-Cyr*; — *Vue d'une Cascade du mont Dore*; — en 1827 : *Passage de la Bérésina*; — *Bataille de Walls*; — *Combat de Bénouth*; — *Campillo de Las Arenas*; — en 1831 : *Combat de Navarin*, pour le ministère de la Marine; — *Bataille de Montereau*; — *Vue du Couvent du Mont-Serrat*; — en 1834 : *Combat de Sidi-Féruch*; — en 1836 : *Combat de Castalla*; — *Bataille de Polotsk*; — *Bataille de la Moskowa*; ces trois tableaux pour le musée de Versailles; — en 1839 : *Bataille de Smolensk*; — *Entrevue du général Maison et d'Ibrahim-Pacha à Navarin*; — en 1840 : *Combat de Champaubert*; *Bataille de Montereau*; — *Bataille de Toulouse* : tous trois pour le musée de Versailles; — en 1841 : *Combat de Krasnoe*; — en 1842 : *Combat de Naxels*; — en 1843 : *Combat de Polotsk*; — en 1849 : *Bataille de Hoff*; — *Combat de Wesen*; — en 1850, *Passage de la Linth*; — en 1855 : *Ruines de Karnac*; — *Prise et incendie de Smolensk*; — *Bataille de la Moskowa*. A la mort de Prévost (voy. ce nom), M. Langlois conçut le projet de faire servir les panoramas à la reproduction des principaux épisodes des grandes campagnes militaires de la France. Prévost employait des teintes plates pour ses panoramas, laissait pénétrer peu de lumière, et plaçait le spectateur sur une tour éloignée du lieu qu'il représentait. M. Langlois mit le spectateur au milieu de l'action, laissa pénétrer une plus grande lumière, et dut employer

les ressources de la grande peinture : les panoramas devinrent de véritables tableaux artistiques. Il loua un vaste terrain rue des Marais du Temple, y fit édifier une rotonde soutenue par un point d'appui au centre, et débuta par la bataille de Navarin : le mât central figura le mât d'artimon d'un vaisseau sur lequel le spectateur était censé placé et d'où il assistait au combat. Les panoramas d'Alger et de *La Bataille de la Moskova* eurent un succès immense. Le propriétaire exagéra ses prétentions : il fallut quitter; mais en 1838 M. Langlois obtint de la ville de Paris la concession pour quarante ans d'un terrain aux Champs-Élysées, et y fit élever une rotonde par M. Hittorf. Il y représenta le panorama de *l'Incendie de Moscou (1839)*; de la *Bataille d'Eylau (1843)*, de la *Bataille des Pyramides (1849)*, etc. Lors de l'exposition universelle de 1855, cet établissement, placé entre le palais de l'Industrie et le Cours la Reine fut exproprié; la salle servit à l'exposition des diamants et bijoux de la couronne, ainsi que des produits des manufactures impériales; ensuite elle fut démolie. En 1858, la ville de Paris a fait construire entre le palais de l'Industrie et l'allée des Veuves une autre rotonde concédée à M. Langlois, et dans laquelle il doit exposer la *prise de Sébastopol*. Il est auteur d'un *Foyage pittoresque et militaire en Espagne : Catalogne; accompagné de notes explicatives sur les batailles, communiquées par M. M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, les généraux Decaen, Lamarque, Souham, Petit, etc.*, Paris, 1826-1830, in-fol.; — *Panorama de la Bataille de la Moskowa*; 1835, in-4°; — *Notice sur le panorama de l'Incendie de Moscou*; 1839, in-8°; — *Relation du Combat et de la Bataille d'Eylau, précédée d'un précis historique*; 1844, in-8°; — *Relation de la bataille des Pyramides*; Paris, 1853, 1854, in-8°. L. L.—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle.* — *Livrets des Salons.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Rens. part.*

**LANGRISH (Browne)**, médecin anglais, né vers 1700, mort en 1759. On n'a pas de détails sur sa vie; mais ses ouvrages ont encore quelque intérêt. Il se fit le défenseur des théories mécaniques en physiologie et en médecine, et s'efforça par de nombreuses expériences de soutenir des doctrines qu'une étude plus approfondie de l'organisation animale a fait abandonner. « Il expliquait, dit la *Biographie médicale*, le mouvement musculaire par des esprits ébérés qui devaient augmenter la force contractile des éléments de la fibre charnue. On lui doit des tables particulières, mais sur la fidélité et l'exactitude desquelles il ne faut pas compter, des différentes proportions de la sérosité et de la partie solide du sang, etc. » On a de Langrish : *New Essay on muscular Motion, founded on experiments and Newtonian philosophy*; Londres, 1733, in-8°; — *The modern Theory and*

*Præctice of Physik*; Londres, 1738, in-8°. Ce traité a été traduit en français; Paris, 1749, in-8°. « On y remarque, d'après la *Biographie Médicale*, des expériences sur l'empoisonnement par l'acide hydrocyanique, et sur les traces qu'il laisse après la mort »; — *Croonian Lectures on muscular motion*; Londres, 1747, in-8°. Z.

Eloy, *Dict. Hist. de la Méd.* — Chalmers, *Gen. Biogr. Dict.* — *Biographie Médicale*.

**LANGSDORFF** (*Georges-Henri*, baron DE), voyageur et naturaliste allemand, né en 1774, à Laich en Souabe, mort le 3 juillet 1852, à Fribourg en Brisgau. Il étudia la médecine à l'université de Goettingue et accompagna en 1797 le prince Chrétien de Waldeck à Lisbonne. Durant son séjour dans le Portugal, il y introduisit le vaccin. Après la mort du prince, Langsdorff retourna en Allemagne, et se rendit de là à Copenhague, où Krusenstern se l'associa à son expédition scientifique entreprise sous les auspices du gouvernement russe. Plus tard Langsdorff entra au service de la Russie, et devint consul général au Brésil. Dans cette position il s'occupa activement de l'exploration scientifique des contrées qu'il habitait. Après son retour en Europe, il visita en 1823 les montagnes de l'Oural. Plus tard il retourna dans l'Amérique du Sud, et parcourut pendant quatre ans (1825-1829), en compagnie avec l'astronome Ruszow, les naturalistes Ridel et Ménétries et le peintre Rugendas, une grande partie de l'intérieur du Brésil. Il rapporta de ses voyages de belles collections, qui se trouvent actuellement au musée de Saint-Petersbourg. En 1831, il se retira à Fribourg en Brisgau, où il passa le reste de sa vie. On a de lui : *Plantæ recueillies pendant le voyage des Russes autour du monde. Expédition dirigée par M. Krusenstern*; Tubingue, 1810-1818, 2 vol. grand in-folio en français. F. Fischer a collaboré à cet ouvrage; — *Bemerkungen auf einer Reise um die Welt in den Jahren 1803-1807* (Observations faites pendant un voyage autour du monde durant les années de 1803 à 1807); Francfort, 1812, 2 vol.; — *Mémoire sur le Brésil pour servir de garde aux personnes qui désirent s'y établir*; Paris, 1820, en français; — plusieurs *Mémoires* insérés dans les Comptes rendus de l'Académie de Saint-Petersbourg, etc.

R. L.

*Convers.-Lectures.*

**LANGTOFT** (*Pierre*), chroniqueur anglais, né vers la fin du treizième siècle. Il était chanoine régulier de l'ordre des Augustins à Bridlington, dans le comté d'York. Il traduisit du latin en vers français la *Vie de Thomas Becket* d'Herbert Bosenham ou Boscam, et compila, également en prosodie française, une *Chronique d'Angleterre*; ces deux manuscrits ont été conservés à la Bibliothèque Cottonienne et à l'ancienne Bibliothèque royale du *British Museum*. La *Chronique* commence au siège de Troie et

s'arrête à la fin du règne d'Edward I<sup>er</sup>. Robert de Brunne en a donné une version métrique en anglais, laquelle a été éditée à Oxford, 1725, 2 vol. in-8° par les soins de Hearne. P. L.—Y.

Hearne, *Introd. to the Chronicle.* — Warton, *History of Poetry.*

**LANGTON** (*Étienne*), cardinal anglais, né vers le milieu du douzième siècle, mort le 9 juillet 1228, à Slindon, dans la province de Sussex. Ayant fait ses études à Paris, il y professa dans la suite la philosophie et la théologie, devint chanoine de Notre-Dame, ainsi que le rapporte le cartulaire de cette église, puis chancelier de l'université. Innocent III, qui l'avait eu pour condisciple aux écoles de Paris, le fit, vers l'année 1206, cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone. En cette année 1206, l'archevêché de Cantorbéry perdit son chef spirituel, et, prétendant avoir le droit de pourvoir à ce siège, les moines de Cantorbéry élurent clandestinement archevêque un de leurs confrères, nommé Reginald. A cette nouvelle le roi Jean, qui ne reconnaissait guère les libertés ecclésiastiques, s'emporta, menaça, et après avoir annulé l'élection de Reginald, il ordonna d'être Jean de Gray, alors évêque de Norwich. La terreur des moines fut grande. Ils obéirent au roi. Les évêques suffragants de la province de Cantorbéry protestèrent alors contre l'une et l'autre élection, alléguant qu'ils avaient le droit de participer au choix de leur métropolitain. De là grand débat, procès en forme, orateurs envoyés au saint-père par les deux parties. Innocent III confirma le droit des moines. Mais, admettant les objections du roi contre la personne de Reginald, et ne pouvant d'ailleurs accepter Jean de Gray, violemment imposé par la puissance civile, il enjoignit aux moines de faire une troisième élection, qui fut à la fois publique et libre, et leur recommanda l'un des plus éminents docteurs de toute l'Angleterre, le cardinal Étienne Langton. A son tour il fut élu par les moines, et consacré par le pape, à Viterbe, le 17 juin 1207. Le roi ne pouvait être satisfait de cette conclusion. Innocent III, qui le pensait bien, lui envoya plusieurs cadeaux, plusieurs lettres. Mais il ne réussit pas plus à le séduire qu'à le convaincre. Ayant alors commis pour se venger les plus odieuses violences, Jean fut excommunié par le pape. Pendant cette lutte, qui dura sept ou huit ans, Étienne Langton habita le monastère de Pontigny, en France. Quand enfin le roi Jean, vaincu par la fermeté d'Innocent III, parut céder, ce fut Étienne Langton qui, nouvellement établi sur son siège primate, proclama la solennelle réconciliation du roi pénitent et de l'Église miséricordieuse. Mais il n'y avait pas de paix durable avec un homme aussi lâche, aussi fourbe. Il souleva toute l'Angleterre par de nouveaux crimes, et la noblesse se joignant cette fois à l'épiscopat, le soulèvement fut général. Étienne Langton fut à la tête

des mécontents. Le roi, forcé de signer la grande chartre, ce fut en sa présence qu'il jura d'observer ces articles, dont il s'empressa bientôt de demander l'abrogation. Ce fut une erreur d'Innocent III d'intervenir dans cette affaire et de ratifier les trahisons du roi. Étienne Langton ne put, malgré sa déférence pour Innocent, lui obéir en cette circonstance. Aussi fut-il pendant quelques années exilé d'Angleterre et suspendu de ses fonctions métropolitaines. Henri III le rappela, et se fit couronner par lui en 1220.

Les ouvrages laissés par Étienne Langton sont assez nombreux. Il faut d'abord indiquer ses *Commentaires* sur l'Ancien Testament. Ils sont inédits ; mais il en existe de nombreuses copies dans les grandes bibliothèques. Les anciens et les nouveaux bibliographes mentionnent ensuite des Sermons, deux traités, *De Benedictionibus* et *De Malédictionibus*, un poème en vers hexamètres sous le titre de *Hexameron*, deux Sommes, l'une intitulée *Summa Theologiae*, l'autre *Summa de diversis*, des opuscules ou fragments d'opuscules ainsi désignés : *Repetitiones lectionum*, *Documenta clericorum*, *De sacerdotibus Deum nascentibus*, *De vera Penitentia*, *De Similitudinibus*, *Adam ubi est ?* Tous ces ouvrages sont inédits.

Fabrics, *Bibl. Med. Aevi*. — Tanner, *Biblioth. Britannico-Hibern.* — Oudin, *Comment. de Script. Eccles.*, t. II. — Cave, *Script. eccles. Hist. Litterar.*, t. II. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XVIII, p. 80. — Hurter, *Histoire d'Innocent III*, passim. — Ciaconius, *Vita Pontific. et Cardin.*, t. II. — Godwin, *De Præsulibus Angliæ Commentarius*.

**LANGUEDOC (Michel)**, érudit français, né le 3 novembre 1670, à Rennes, mort le 28 mai 1742, à Paris. Admis dans la Société des Jésuites en 1688, il professa pendant vingt ans la philosophie et la théologie, et fut attaché, de 1718 à 1728, à la bibliothèque de sa compagnie. « Il acquit beaucoup d'érudition, dit Moréri ; mais il se soucia peu de se faire connaître au public. » On a de lui : *Dissertation sur les Trirèmes, ou vaisseaux de guerre des anciens* ; Paris, 1721, in-4° ; — et des *Notes* sur les sept premiers tomes du *Nouveau Testament* du P. Lallemand, 1713-1716.

Un de ses parents, Gilles LANGUEDOC, greffier de la communauté de Rennes, composa un *Récueil historique* sur cette ville ; il mourut en 1731, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. K.

Moréri, *Dict. Hist.* — Morece de Kerdanel, *Écrivains de la Bretagne*.

**LANGUËT (Hubert)**, célèbre homme d'État et publiciste français, né en 1518, à Vitteaux en Bourgogne, mort à Anvers, le 30 septembre 1581. Son éducation fut confiée par son père Germain Languët (1), gouverneur de Vitteaux, à Jean Perelle, helléniste distingué ; dès l'âge de dix ans le jeune Hubert parlait le latin avec facilité et traduisait à livre ouvert les tragiques grecs. De

1536 à 1539, il étudia le droit à Poitiers, et se fit recevoir en 1548 docteur à Padoue. La lecture des *Loci communes theologiae* de Melancthon, qu'un Allemand lui avait prêtés à Bologne, le fit, en 1547, incliner à la religion protestante (1). Un point qui ne lui semblait pas assez élucidé, la question de la Cène, l'arrêta encore ; il résolut d'aller, en 1549, consulter Melancthon lui-même à Wittenberg. Satisfait des réponses du célèbre réformateur, il se lia avec lui et avec son gendre, Caspard Ponceur, et resta plusieurs années à Wittenberg pour jouir de leur commerce. En 1551 il parcourut la Poméranie et une partie de la Suède ; il visita Augsbourg trois ans après, et partit pour Rome en 1555. Recommandé par Melancthon au cardinal du Bellay, il reçut de ce dernier l'accueil le plus bienveillant, et fut mis en rapport avec la plupart des hommes marquants qui habitaient Rome à ce moment, le Titien entre autres, qui peignit son portrait. Il passa ensuite en France, s'arrêta quelque temps à Paris, où il eut des conférences avec les principaux huguenots, et revint à Wittenberg vers le milieu de l'an 1556. L'année suivante il fit un assez long séjour à Stockholm ; il y fut reçu avec distinction par le roi Gustave, qui, ainsi que ses fils, le consultait souvent sur des affaires importantes. Il parcourut dans la même année la Finlande, la Carélie, l'Ingrie, et il explora avec soin la Livonie et la Laponie. De retour en Suède, il y revint le roi, qui voulut le charger d'aller avec deux bâtiments à la recherche d'un passage dans les Indes orientales par les mers du Nord. Languët répondit que son désir était de visiter les contrées habitées et non celles qui sont désertes, et il déclina l'offre du roi. Ce prince alors lui donna mission d'engager en France pour le service de la Suède le plus grand nombre possible d'ouvriers habiles dans tous les genres d'industrie. Languët alla passer de nouveau quelques mois à Wittenberg, et repartit ensuite pour l'Italie, accompagnant le jeune Adolphe de Nassau, qu'il quitta en 1560 pour se rendre à Paris. Il voulait y observer les dispositions de la cour de France et l'état intérieur de ce pays, afin de tenir au conrant à ce sujet l'électeur de Saxe, auprès duquel il remplissait dès l'année précédente les fonctions d'agent diplomatique. Rappelé bientôt à Wittenberg, par la mort de Melancthon, qu'il

(1) Germain Languët est encore deux autres fils : l'aîné, seigneur de Saint-Cosme, premier camerlier de Catherine de Médicis, et Hubert Guy, archevêque d'Autun.

(1) Voici le récit de sa conversion adressé par lui-même à son ami Camerarius : « Je commençai dès l'âge le plus tendre à lire les livres de controverses religieuses ; mais, lisant sans choix et sans présentation tout ce qui se présentait, au bout de quelques années je m'aperçus que mes lectures n'avaient servi qu'à jeter de l'inquiétude dans mon esprit ; j'étais seulement choqué du fiel et de l'amertume qui régnaient dans ces discussions. Les *Loci communes* de Ph. Melancthon furent pour moi le fil d'Ariane, au milieu du labyrinthe où j'étais ; à la lecture de ce traité célèbre, je conçus plus d'estime pour son auteur que pour tous les docteurs de la foi ; il me paraissait être le seul qui cherchât sincèrement la vérité et la sainte religion, au lieu que je ne trouvais dans les autres que des âmes passionnées. »

aimait comme un fils, il revint à Paris en juin 1561. En relation continuelle d'une part avec les chefs du parti huguenot, dont il partageait les espérances, d'autre part avec des membres influents du gouvernement, auprès desquels il était chargé de négocier, il était à même d'obtenir sur les événements graves, qui se passaient alors en France, des renseignements précieux, qui se trouvent consignés dans la correspondance entretenue par lui d'abord avec Mordeisen, chancelier de l'électeur de Saxe et plus tard avec ce prince lui-même. Après un séjour de près de six ans en France, il accompagna, en 1567, l'électeur au siège de la ville de Gotha, alors occupée par le célèbre Grumbach (voy. ce nom), auquel, sur les instances réitérées de Languet, la cour de France venait de refuser tout envoi de secours. Après la prise de cette ville, il voulut reprendre son poste à Paris; mais les troubles qui agitaient alors la France ne lui permirent d'y pénétrer qu'après la paix de Longjumeau. Forcé bientôt, après par la reprise de la guerre civile, de s'éloigner de la capitale, il se retira en Allemagne; il y passa deux ans, et eut à y remplir, au nom de son électeur, plusieurs missions importantes. En septembre 1570, ce prince le chargea d'aller complimenter Charles IX au sujet de la paix, conclue récemment avec les huguenots, et de chercher à obtenir pour eux de meilleures conditions. Plusieurs princes protestants de l'Empire avaient dans le même but envoyé en France des ambassadeurs, au nom desquels Languet prononça, le 23 décembre suivant, devant Charles IX un discours hardi en faveur de ses coreligionnaires (1). Il resta ensuite près de deux ans à Paris, consacrant à l'étude et à des entretiens avec Ramus, Pibrac, Pierre Pithou, de la Place, le Tasse et autres hommes distingués, tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires. Dans la nuit de la Saint-Barthélemy, après être parvenu à sauver le savant imprimeur Wechel, chez lequel il demeurait, il sortit à la hâte pour venir au secours de Duplessis-Mornay, qu'il avait pris en affection depuis plusieurs années. Reconnu par la populace et fait prisonnier, il n'échappa à la mort que par l'intervention de Morvilliers, évêque d'Orléans. Un mois après il quitta Paris, et alla passer quelque temps à Francfort, où il fit la connaissance de Philippe Sidney, qui devint bientôt son ami. En mai 1573, l'électeur de Saxe le nomma son représentant auprès de la cour de l'empereur. Languet y résida près de quatre ans, au milieu des plus grands soucis. D'abord il eut à lutter contre de pressants besoins d'argent. Plein de désintéressement, il avait consacré tout son héritage maternel à soutenir la cause des huguenots; ce n'était que depuis 1567 qu'il recevait la modique somme de deux cents thalers d'appointements; les cinq

cents florins qu'on y ajouta depuis ne furent pas toujours payés régulièrement, et Languet se trouva plusieurs fois dans de cruels embarras. De plus, au lieu de lui tenir compte de son dévouement pour la cause du protestantisme, plusieurs envoyés extraordinaires de l'électeur lui firent éprouver des affronts sanglants : ils cherchaient à complaire au puissant conseiller Lindemann, qui faisait exécuter ou jeter en prison tous ceux qui, comme Languet, se montraient partisans des idées de Melancthon au sujet de la Cène. Poussé à bout, Languet demanda son rappel, qui lui fut accordé en février 1577; sa pension annuelle de deux-cents thalers lui fut maintenue. Tous ses biographes, les frères Haag exceptés, ont prétendu sans fondement que depuis ce moment il avait abandonné le service de l'électeur; il y resta au contraire attaché jusqu'à la fin de sa vie. Ce n'est qu'accessoirement qu'il intervint dans les affaires de Jean Casimir de Bavière, qu'il accompagna à Londres en janvier 1579, et quelque temps après dans celles du prince d'Orange, qui avait déjà consulté Languet plusieurs années auparavant. Vers le milieu de l'an 1579, il se rendit aux eaux de Bade, où il se lia avec le célèbre de Thou, auquel il confia un grand nombre de particularités sur les événements de son époque (1). Il alla ensuite s'établir à Anvers, qu'il ne quitta presque plus. En mai 1580 il se rendit une dernière fois en France, tant pour y recueillir les restes de son héritage paternel, que pour négocier, au nom du prince d'Orange, un traité secret avec le duc d'Alençon : il mourut bientôt après (2).

Languet est l'auteur d'un ouvrage où sont exposés des principes politiques qui eurent au seizième siècle une très-grande influence et furent plus tard repris par ceux qui ont ranimé la cause de la liberté et de la justice. Cet ouvrage a pour titre : *Vindicta contra tyrannos, sive de principis in populum populique in principem legitima potestate, Stephano Junio Bruto Cella auctore*; Bale, 1581, in-8° (l'édition porte la fautive indication d'Édimbourg, 1579); Francfort, 1608 et 1622, in-12; Paris, 1831, in-12; Leyde, 1643, in-18; Leipsig, 1846, in-8°, avec une vie de Languet par Treitschke;

(1) Dans ses *Mémoires*, de Thou raconte qu'il ne quittait plus Languet que lorsque celui-ci prenait ses bains, et il ajoute : « M. de Thou était charmé de sa franchise, de sa probité et de la solidité de son jugement, non-seulement par rapport aux belles-lettres, mais encore par rapport aux intérêts publics, qu'il avait traités toute sa vie auprès des princes avec une droiture qui a peu d'exemples. Il possédait si bien les affaires d'Allemagne qu'il en instruisait même ceux du pays. »

(2) Voici ses dernières paroles, qui nous ont été conservées par M<sup>me</sup> Duplessis-Mornay, qui l'assistait à son lit de mort : « Qu'il n'ait regret que de n'avoir pu revoir M. Duplessis, auquel il eust laissé son cœur s'il eust pu; qu'il avoit désiré de vivre pour voir le siècle amender; mais puisqu'il alloit toujours s'empiéter, il n'y avoit plus que faire; que les princes de ce temps estoient d'étranges gens; que la vertu y avoit beaucoup à souffrir et peu à gagner. »

(1) Ce discours a été recueilli dans les *Mémoires de l'État de France*, dans l'*Histoire de la Popélinière* et dans la *Vie de Hubert Languet* de M. Chevreul.

François Estienne en publia en 1581 une traduction française, due probablement à Duplessis-Mornay; elle parut en format in-12, sans lieu et sans nom d'imprimeur. On a longtemps varié sur l'auteur des *Vindiciæ*, qui ont été attribuées à Théodore de Bèze, à Hotman, à Duplessis-Mornay et à d'autres encore; ce fut Bayle, qui dans son *Dictionnaire* établit le premier qu'il fut cet ouvrage, qui a dû être écrit de 1574 à 1577, émane de Languet. Le fait est attesté entre autres par Tronchin, qui le tenait de Simon Goulart, l'ami de Duplessis-Mornay, et par d'Aubigné, qui, après avoir, dans la première édition de son *Histoire*, indiqué comme auteur des *Vindiciæ* Duplessis-Mornay, déclara dans la seconde que ce livre avait été rédigé par Languet. Dès leur apparition, les *Vindiciæ* produisirent la plus grande sensation; brûlé en Allemagne par la main du bourreau, cet ouvrage provoqua dans d'autres pays des controverses animées. Deux livres entiers du traité *De Regno* de Barclay sont consacrés à la réfutation des *Vindiciæ*, contre lesquelles Baricave publia en 1614 sa *Défense de la Monarchie françoise et autres Monarchies*. Voici un résumé de ce célèbre ouvrage, d'après l'analyse qu'en a donnée M. Janet, dans son *Histoire de la Philosophie morale et politique*; Paris, 1858. Languet puise son principe fondamental dans l'histoire sacrée, dans la Bible. Il commence par constater dans l'histoire juive l'existence de deux contrats passés lors de la constitution de la royauté, l'un entre Dieu d'une part, et le roi et le peuple de l'autre, obligeant solidairement ces deux derniers à l'observation fidèle de la vraie religion, le second entre le roi et le peuple séparément, d'après lequel le roi est tenu à garantir à son peuple un gouvernement équitable. L'auteur affirme ensuite le droit de résistance par les armes dans le cas où le premier de ces contrats ne serait plus observé par le prince. Ce droit, reconnu dans l'antiquité, devait au moyen âge être préalablement autorisé par la puissance ecclésiastique, qui déliait les sujets de leur serment de fidélité. Languet proclame que du premier instant où le contrat est violé le peuple a le droit de s'insurger; car, dit-il, le peuple est tenu de défendre Dieu contre le roi. Mais, obéissant à l'antipathie prononcée du calvinisme pour la démocratie, il a grand soin d'expliquer que par ce mot *peuple* il n'entend pas désigner la masse des citoyens, cette bête féroce sans entendement, comme il l'appelle, mais les magistrats et les représentants réguliers de la nation, les grands, *regum ephoros et optimates*. C'est à eux qu'appartient la tutelle du peuple quand le roi s'en rend indigne; c'est à eux qu'il appartient de le faire revenir de force à ses devoirs. Si par hasard la majorité des magistrats faisait cause commune avec le roi, cela n'empêche pas, selon Languet, que tout magistrat, toute ville n'ait le droit de donner le

signal de la révolte. Mais quant aux personnes privées, elles ne peuvent, à moins d'une mission divine toute spéciale, se soulever de leur propre autorité même contre le prince qui foulerait au pied la loi de Dieu; car comme individus elles ne sont pas parties au contrat.

Languet examine ensuite le cas de la violation faite par le prince du second contrat, qui assure au peuple la jouissance des droits naturels, et il admet de même péremptoirement la légitimité de l'insurrection. Sa manière de raisonner est neuve, hardie et nette. Avant lui il avait déjà été admis par les jurisconsultes romains et par ceux du moyen âge, que c'est le peuple qui a créé les rois. Mais, selon ces juristes, le peuple ne pouvait plus jamais revenir sur la cession de la souveraineté, qu'il était supposé avoir abandonnée une fois pour toutes en faveur du prince. A ce sophisme Languet répond avec force: « Il n'y a pas de prescription contre le peuple; le temps ajoute aux torts des rois, mais n'ôte rien aux droits du peuple. » La seule fin de l'institution du pouvoir civil, continue-t-il, est l'utilité publique, la défense de la nation contre les envahisseurs étrangers et l'administration de la justice. « *Imperium non honos, sed onus; non immunitas, sed munus; non vacatio, sed vocatio.* » Les rois ne sont autre chose que les gardiens et les conservateurs de la loi (1). Lorsqu'ils ne l'observent plus, le peuple doit leur refuser obéissance.

Le droit de résister aux violeurs du pacte social une fois établi, Languet examine comment il doit être exercé. Il distingue à cet effet, avec Barthole, deux espèces de tyrans : le tyran *absque titulo*, l'usurpateur sans aucun droit, et le tyran *ab exercitio*, qui, possédant le pouvoir à titre légitime, vient à en abuser. Contre le premier, dit Languet, même un homme privé peut prendre les armes et le tuer; mais contre le second le simple particulier n'a pas le droit d'entreprendre quoi que ce soit de son chef : il faut qu'il attende les mesures que sont appelés à prendre les magistrats et les grands ou au moins l'un d'entre eux. Et même lorsque les magistrats se décident à redresser les torts du roi, ils doivent le faire avec ménagement et employer tous les moyens de persuasion avant de recourir aux armes. Mais si le roi persiste dans son iniquité, Languet déclare aussi catégoriquement que saint Thomas d'Aquin et tous les scolastiques, que le prince prévaricateur doit être déposé par la force.

Voilà en résumé les principes politiques contenus dans les *Vindiciæ contra tyrannos*. On voit que si, d'une part, ils se rapprochent singu-

(1) Le pouvoir d'édicter les lois est attribué par Languet au roi conjointement avec les magistrats, les grands et les états du royaume. Quant à la participation du peuple il n'en est pas question. Les *Vindiciæ* en effet prononcent tout autant que la *Franco-Gallia* la prépondérance de l'aristocratie.

bièrement du système de Rousseau, sauf que Languet remettait la garde de la liberté non à la démocratie, mais à l'aristocratie, d'autre part ces principes s'écartent de ce qu'on appelle proprement la doctrine du tyranicide.

Les autres ouvrages de Languet sont : *Historica Descriptio suscepta a Casarea Majestate executionis contra Imperii romani rebelles et capitæ urbis Gothæ*; Gotha, 1567, in-4°; 1568 et 1569, in-4°; traduit en allemand et en français, et inséré dans le tome IV des *Scriptores* de Schard; — *Epistolæ politicæ et historicæ ad Ph. Sydnæum*; Francfort, 1633, in-12; Leyde, 1646, in-12; quatre-vingt-dix-sept lettres écrites de 1573 à 1580; — *Epistolæ ad Joachim Camerarium patrem et Joachim Camerarium filium*; Groningue, 1646, in-12; Leipzig et Francfort, 1685, in-12; — *Arcana seculi decimi sexti*; H. Languet *Epistolæ secretæ ad principem suum Augustum Saxoniam ducem*; Halle, 1699, in-4°: ce recueil, rempli de détails intéressants, contient plus de quatre cents lettres de Languet; le manuscrit en existe aux archives de Saxe; les frères Haag annoncent qu'ils en donneront prochainement une édition complète; six autres lettres de Languet se trouvent encore dans les *Decades tres Epistolarum Langueti, Camerarii, Cratonis et Pesceri*; Francfort, 1702, in-4°. Dans la collection Dupuy se trouvait au dix-huitième siècle un *Mémoire sur l'empire d'Allemagne*, que Languet avait rédigé pour le président de Thou; ce *Mémoire* a disparu de la Bibliothèque impériale de Paris. Ernest Gaucouac.

Bayle, *Dictionnaire*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXII. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — Philibert de la Mare, *Œuvres de Hubert Languet* (traduite en latin par Ludwig; Halle, 1700, in-12). — Chevreul, *Hubert Languet* (Paris, 1862, in-8°). — Haag, *La France Protestante*.

**LANGUET DE GERGY** (Jean-Joseph), français, né à Dijon, le 25 août 1677, mort à Sens, le 3 mai 1753. Compatriote et ami de Bossuet, il se consacra à l'état ecclésiastique, et devint supérieur de la maison de Navarre. Après avoir été reçu docteur en Sorbonne, il fut nommé évêque de Soissons en 1715; il s'était fait aimer dans ce diocèse par sa douceur et sa libéralité, lorsqu'il fut promu à l'archevêché de Sens, qu'il administra avec le même soin et la même générosité. Mais son zèle exagéré pour la constitution *Unigenitus* l'entraîna dans de perpétuelles controverses et dans des discussions avec des suffragants qui firent dans le temps beaucoup de bruit, et qui lui attirèrent de violentes inimitiés. Plusieurs de ses écrits furent condamnés par le parlement. Enfin, la publication de l'histoire de Marie Alacoque, contenant des puérilités et des détails ridicules, qu'il fut obligé de supprimer dans les éditions subséquentes, excita les railleries du public, et fit tort à sa réputation. Languet de Gergy fut nommé conseiller d'État en 1747. Il avait été reçu à l'Académie Française en

1721, à la place de M. d'Argenson, garde des sceaux. Il fut remplacé par Buffon; et il est à remarquer que ni son successeur ni le directeur de l'Académie ne parlèrent, dans leurs discours, de son talent et de ses ouvrages.

On a de Languet de Gergy un grand nombre d'écrits, dont voici la liste : *Traité du véritable Esprit de l'Eglise dans l'usage des cérémonies, ou réfutation du traité de Dom Claude de Vert, intitulé : Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise*; Paris, 1715, in-12; 1721, in-8°; — *Traité de la confiance en la Miséricorde de Dieu, pour la consolation des dames que la crainte jette dans le découragement*; Paris, 1725, in-12; deuxième édition, avec un *Traité du faux Bonheur des gens du monde et du vrai Bonheur de la vie chrétienne*, Paris, 1718, in-12; troisième édition, revue par l'auteur, 1720. Cet ouvrage a été souvent réimprimé; — *Mémoire pour l'évêque de Soissons contre les religieuses du Val de Grâce et les bénédictines de Saint-Corneille de Compiègne*; Paris, 1726, in-fol.; — *L'Office de la Semaine Sainte en latin et en français, avec des réflexions et des méditations, dédié à la reine pour l'usage de sa maison*; Paris, 1729, in-8° et in-12; — *Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, du monastère de Parray-le-Monial en Charolais (plus connue sous le nom de Marie Alacoque) morte en odeur de sainteté en 1690*; Paris, 1729, in-4°; nouv. éd.; Paris, 1830, in-12; Avignon, 1830, in-12, avec portrait; — *Catéchisme sur le Mariage pour les personnes qui embrassent cet état*; Paris, 1732, in-16; — *Catéchisme du diocèse de Sens*; 1737, in-16; — *Catéchisme pour la Tonsure* (ibid.); deux de ces catéchismes soulevèrent de nombreuses réclamations; douze avocats de Paris firent paraître une consultation en leur faveur; — *Mandement ou Instruction pastorale du 20 avril 1737 au sujet du nouveau Missel de Troyes*; Paris, 1737, in-4°. Ce mandement donna lieu à une longue discussion entre l'archevêque de Sens et l'évêque de Troyes, neveu de Bossuet; — *Instruction pastorale avec une nouvelle traduction des Psaumes de David selon la Vulgate*; Paris, 1744, in-12; — *Traité sur les moyens de commenter la vérité dans l'Eglise*; 1745, in-12; 1749, in-12; — *Lettre à M. le cardinal de Noailles sur les Immunités ecclésiastiques*; in-12; — *Remarques sur le titre du Père Pichon intitulé : De l'Esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise sur la fréquente communion*; Sens, 1747, in-4°, in-8°, in-12; — *Témoignage contre le schisme* (ibid.); — *Lettre pastorale de l'évêque d'Auxerre portant permission de manger des œufs dans le carême de 1750*; Paris, 1750, in-12; — *Lettre à un conseiller du parlement de Paris*; Paris, 1752, in-4°; — *Opera omnia*

*pro defensione constitutionis Unigenitus et adversus ab ea appellantes successive edita; in latinam linguam conversa a variis doctoribus et ab auctore recognita et emandata*, Sens, 1752, 2 vol. in-fol. A. JADIN.

*Bibliothèque Sacrée*, tom. XIV. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Hist.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LANGWEDEL (*Bernard*), médecin allemand, né à Hambourg, le 10 septembre 1596; mort dans cette même ville, le 10 février 1656. Il étudia la médecine à Giessen et à Padoue, parcourut l'Italie, la France et l'Angleterre, et vint exercer son art dans sa ville natale. On a de lui : *Carolus Piso enucleatus, sive observationes medicæ Caroli Pisonis, certis conclusionibus physico-pathologicis comprehensæ, rationibus firmis illustratæ et in epitomen redactæ*; Hambourg, 1639, in-8°; Leyde, 1639, in-12; — *Thesaurus Hippocraticus, sive aphorismi Hippocratis in classes et certos titulos ordine dispositi atque succinctis rationibus illustrati*; Hambourg, 1639, in-12; — *Hippocratis Defensio contra quoscumque petulos ejusdemque obtractores ac calumniatores suscepta*; Leyde, 1647, in-12; Amsterdam, 1661, in-12; — *Colloquium Romano-Hippocraticum inter Marforium et Pasquinum, patricios Romanos*; Leyde, 1648, in-12; Amsterdam, 1661, in-12. D<sup>r</sup> L.

Rotterdam, *Supplément à Jöcher*. — Möller, *Cimbria Litterata*; Hanau, 1744, t. I, p. 382.

LANIÈRE (*Nicolas*), peintre, graveur et musicien italien, né en 1568, en Italie, mort en novembre 1646, à Londres. Il passa en Angleterre au temps de Jacques I<sup>er</sup>, et devint un des favoris de Charles I<sup>er</sup>, qui l'employa dans l'acquisition de ses tableaux. « Il partageoit avec ce prince, dit Basan, un grand amour pour les beaux-arts. » Sa collection de dessins était considérable : il en a gravé quelques-uns à l'eau-forte, qui, joints à ceux qu'il fit graver par L. Vosterman le jeune, font une fort jolie suite. Il se connaissait en peinture, et comme il avait pleins pouvoirs du roi, il n'était guère ménager de son argent; un contemporain, Sanderson (*Graphice*, p. 16), l'accusa même de n'être pas assez scrupuleux dans ses choix, et de faire passer pour des originaux de faibles copies dont il noircissait et craquelait les couleurs. On a deux portraits de lui, l'un par Van Dyck, l'autre d'après lui-même; ce dernier est encore à l'école de musique d'Oxford. C'est principalement comme musicien que Lanière se distingua à la cour, où son goût et sa facilité lui acquirent une grande réputation. Charles I<sup>er</sup> le nomma, en 1626, maître de sa chapelle avec un traitement de 200 liv. sterl. Non-seulement il écrivit un grand nombre d'ariettes qui ont été insérées dans les recueils du temps, mais il écrivit la musique de plusieurs mascarades et intermèdes dans le genre italien; celle qui est intitulée : *Lumina-*

*ta, or the festival of light*, fut représentée à la cour le mardi gras de l'année 1637, et la reine y joua un personnage. On y trouve tous les éléments d'un opéra moderne : libretto, récitatif à l'italienne, chœurs, danses et mises en scène. La cantate de *Hero and Leander*, du même artiste, eut également beaucoup de succès, et le récitatif en est regardé comme un parfait modèle de déclamation musicale. P. L—Y.

Burnet, dans la *Rees's Cyclopædia*. — Walpole, *Anecdotes*. — *Diary of J. Pepys*. — Hawkins, *Hist. of Music*. — Basan, *Dict. des Graveurs*, II. — Chalmers, *General Dictionary*.

LANINO (*Bernardino*), peintre de l'école milanaise, né à Verceil, dans les premières années du seizième siècle, mort vers 1578. C'est cet artiste que Vasari a nommé par erreur *Bernardino del Lupino*. Il fut élève de Gaudenzio Ferrari, dont plus tard il introduisit le portrait dans sa belle fresque du martyr de sainte Catherine. Lomazzo le proclame avec raison le plus illustre imitateur de Gaudenzio; en effet, on pourrait attribuer à ce grand maître la *Préte* qu'il peignit en 1547 pour l'église Saint-Julien de Verceil, si ce tableau ne portait la signature de Lanino. C'est dans la cathédrale de Novare que se trouvent les chefs-d'œuvre de cet artiste, les *Traits de la Vie de la Vierge*, les fameuses *Sibylles*, le magnifique *Père éternel*, fresques si justement vantées par Lomazzo. Au même rang, il faut placer le *Martyre de sainte Catherine*, fresque qu'il peignit en 1546 dans l'église de Santa-Catarina presso San-Celso de Milan. Dans la même ville, on admire une *Cène* à Santo-Nazzaro-Grande, le *Christ souffrant secouru par deux anges* à Saint-Ambroise, fresque qui a été attribuée par Lanzi à Bernardino Luini, et par d'autres au Borgagnone, plusieurs *Traits de la Vie de saint Georges* également à fresque dans une chapelle de la même église, et au Musée de Brera : *La Vierge et sainte Anne, La Madone et plusieurs saints*.

A la fameuse église de Saronno, près Milan, il suffit à la gloire de Lanino de pouvoir dire que les sujets de la Genèse qu'il y a peints à fresque ne sont point écrasés par le voisinage des chefs-d'œuvre de Gaudenzio Ferrari et de Bernardino Luini. Le Musée de Berlin possède une *Sainte Famille* de Lanino. Vasari cite de ce maître plusieurs autres ouvrages qui n'existent plus ou dont on a perdu la trace, et entre autres des sujets tirés des *Métamorphoses* d'Ovide, dont il avait enrichi le palais Rabbia de Milan.

Les peintures de Lanino sont pleines d'effet, son dessin est correct, sa composition pleine de genre; ses draperies seules sont un peu négligées. Il était également recommandable par sa profonde instruction, l'élevation de son esprit et la noblesse de ses manières. Il eut pour élèves ses deux frères Gaudenzio et Girolamo, qui ne suivirent ses traces que de loin et lui furent surtout inférieurs par le dessin. On ne connaît que

deux de leurs ouvrages restés à Verceil, une toile de Gaudenzio dans la sacristie des Barnabites et une *Descente de Croix* de Girolamo dans une galerie particulière.

Bernardino laissa deux fils et une fille. L'un des fils, nommé *Pier-Francesco*, s'adonna à la peinture sous sa direction; *Laura*, sa fille, épousa le peintre *Giorgio Solero*. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Oriandi, *Abbecedario*. — *Memoria sull'insigne tempio di Nostra Signora presso Saronno*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

LANIS (DE). Voy. LANA.

LANJUINAIS (*Joseph*), littérateur français, né en Bretagne, vers le milieu du dix-huitième siècle, mort en 1808. Il entra d'abord dans l'ordre de Saint-Benoît, où il professa la théologie. Son esprit d'indépendance lui attira de la part de ses supérieurs quelques désagréments, qui lui firent abandonner son monastère. Il se retira à Moudon, en Suisse, où il embrassa la religion réformée, et devint maître d'école. On a de lui : *Le Monarque accompli, ou prodiges de bonté, de savoir et de sagesse qui font l'éloge de S. M. impériale Joseph II, et qui rendent cet auguste monarque si précieux à l'humanité, discutés au tribunal de la raison et de l'équité*; 1774, 3 vol. petit in-8°. L'éloge de Joseph II sert à Lanjuinais de thème pour exposer ses idées sur divers points de philosophie et d'économie politique. Condamné par un arrêté du parlement, du 7 mai 1776, le *Monarque accompli* fut réimprimé en 1777 et 1780; — *Manuel des Jeunes Orateurs, ou tableau historique et méthodique de l'éloquence*; 1777, 2 vol. in-12; — *Supplément à L'Espion anglais, ou lettres intéressantes sur la retraite de M. Necker, sur le sort de la France et de l'Angleterre et sur la détention de M. Linguet à la Bastille*, 1781, petit in-8°; plusieurs fois réimprimé; — *Éloge de Catherine II*; — *Esprit du pape Clément XIV, mis au jour par le R. V. B., confesseur de ce souverain pontife et dépositaire de tous ses secrets, traduit de l'italien par l'abbé C....*; 1775. Cette satire contre l'Église, publiée sous le voile de l'anonyme, est avouée par Lanjuinais dans la neuvième lettre du *Supplément à l'Espion anglais*. Ce livre fut défendu en France comme le *Monarque accompli*, dont il reproduisait les principes. Lanjuinais a donné une *Traduction des Méditations de Dodd*. F.-X. TESSIER.

Quézard, *La France Littéraire*. — Pidanzot de Malrabert, *L'Observateur anglais*, tom. XI.

LANJUINAIS (*Jean-Denis*, comte), homme politique et publiciste français, né le 12 mars 1753, à Rennes, mort le 13 janvier 1827, à Paris. Son père était avocat. Il fit de bonnes études au collège de sa ville natale; à seize ans il partageait les travaux de son père, s'occupant à la fois d'histoire, de droit ecclésiastique, de droit civil et de philosophie. Dès son enfance il s'était ardemment attaché aux croyances chrétiennes.

Reçu par dispense d'âge avocat et docteur en droit, il venait d'atteindre dix-neuf ans lorsqu'une chaire de droit fut mise au concours à Rennes; il obtint une nouvelle dispense pour être admis à ce concours, et déploya beaucoup de talent et de science dans les épreuves : il emporta le suffrage de ses concurrents et du public; mais les juges ne voulurent pas se donner un collègue si jeune : sa place resta du moins honorablement marquée au barreau. Se livrant à des études encore plus fortes, il puisa de nouvelles connaissances dans les livres des jurisconsultes allemands. En 1775 il se présenta à un concours ouvert pour une chaire de droit ecclésiastique. Il y parut avec une supériorité non contestée; si allait pourtant échouer, les uns le trouvant trop jeune, les autres le trouvant trop savant, lorsque Loloel, éclatant en vifs reproches contre ses collègues, déclara qu'il se croirait déshonoré s'il signait leur décision. Cet acte de vigueur ramena les esprits, et Lanjuinais obtint la chaire vacante. Sa réputation s'accrut dans sa chaire et au barreau. En 1779 il fut élu par les trois ordres l'un des conseils des états de Bretagne. « Lanjuinais, qui avait puisé dans l'Évangile autant que dans la philosophie contemporaine le principe de l'égalité entre les hommes, condamnait, dit son fils, les privilèges de la noblesse et du clergé. » Cette disposition d'esprit l'entraîna à laisser passer, dans une consultation imprimée en 1779, quelques paroles qui soulevèrent contre lui les deux ordres privilégiés. Il s'agissait du *droit de colombier*, c'est-à-dire d'avoir des pigeons, réservé par un article de la coutume à la seule noblesse en Bretagne. Lanjuinais soutenait qu'il ne suffisait pas de prouver ce droit par titre, mais qu'il fallait y joindre une possession ancienne. « Qu'il y ait eu, disait-il, de grands débats entre la noblesse et le tiers état au sujet des colombiers, que l'ordre de l'église ait pris le parti de la noblesse contre le tiers, ainsi qu'il fait presque-toujours, cette prépondérance de la noblesse sur le tiers par le moyen de l'Église ne prouve sûrement pas que notre article soit l'ouvrage de la raison saine et impartiale. » Ce mémoire fut dénoncé par le procureur général et supprimé par arrêté du parlement de Bretagne comme injuriant et calomniant les trois ordres de l'État. Le barreau de Rennes protesta contre cette décision, et déclara que le mémoire de Lanjuinais renfermait les principes que l'ordre entier s'engageait à soutenir. Lanjuinais gagna son procès; mais il renonça dès lors à la plaidoirie. Il se livra exclusivement aux travaux du cabinet et du professorat et produisit quatre volumes de consultations et deux traités généraux de droit canonique écrits en latin, mais qui n'ont pas été imprimés; l'un avait pour titre : *Institutiones Juris Ecclesiastici ad fori gallici usum accommodatæ*; c'était un abrégé de la législation canonique, reçue en France;



l'autre, intitulé : *Prælectiones Juris Ecclesiastici juxta seriem Gregorianæ Decretalium collectionis, et ad fort gallici usus accommodatæ*, était un traité général de droit canon suivant l'ordre des décrétales.

La convocation des états généraux en 1788 suscita de vives polémiques dans toute la France. Lanjuinais y prit part, et écrivit deux brochures sur les questions à l'ordre du jour : dans l'une, il disait : « Nous rejetons avec une égale horreur la démocratie, l'aristocratie et le despotisme ; mais nous chérissons cette forme mixte tant désirée des anciens politiques, tant applaudie par les modernes, où du concours du roi, des grands et du peuple agissant par ses représentants, sortiront des résultats d'une volonté générale et constante qui feront régner uniquement la loi sur toutes les têtes de l'empire. » Puis, attaquant les injustes prétentions de la noblesse, il ajoutait : « Imprudents, voulez-vous qu'on vous le dise, la noblesse avec ses privilèges n'est, dans son origine et dans sa nature, qu'une milice, armée trop souvent contre les citoyens, qu'un corps parasite vivant des travaux du peuple en le méprisant. Dans tous les États, elle a souffert et maintenu la tyrannie, pourvu qu'on lui laissât en partager les tristes avantages. Partout elle s'est rendue redoutable au prince et au peuple, selon ses intérêts : en un mot la noblesse n'est pas un mal nécessaire. » La noblesse de Bretagne n'écouta pas cet avis ; elle protesta contre la déclaration du roi qui accordait le doublement des députés du tiers, et refusa de nommer ses députés. Des troubles éclatèrent à Rennes, et la noblesse eut à se repentir de les avoir suscités. Le cahier des vœux de la sénéchaussée de Rennes fut le plus hardi de la France ; il demanda l'abolition des droits féodaux et même de la noblesse titulaire, et formula presque tous les grands principes proclamés plus tard dans la déclaration des droits et dans la constitution de 1791. Lanjuinais, qui avait été le principal rédacteur de ce cahier, fut un des députés chargés de le défendre aux états généraux. La députation de la Bretagne forma à Versailles le noyau du *Club breton*, auquel se joignirent les députés des autres provinces qui partageaient leurs opinions avancées. C'est là que se préparèrent les premiers actes de résistance de l'Assemblée nationale. Lanjuinais, l'un des fondateurs de ce club, parut des premiers à la séance du Jeu de paume. Quelques jours après la séance royale du 23 juin 1789, il censura sévèrement les formes impérieuses que le roi avait employées, et les mots *j'ordonne, je veux*, qui ne lui paraissaient plus devoir trouver place dans le langage constitutionnel ; bientôt il attaqua la noblesse de Bretagne, soutint les mesures prises contre les parlements, demanda l'abolition des privilèges, et réclama l'admission des hommes de couleur au libre exercice des droits civils et politiques. « Il ne faisait pas de longs discours, remarque M. Lanjuinais fils ; c'était par

des phrases vives et brèves, par des expressions toujours incisives et souvent véhémentes qu'il portait coup aux institutions vieilles, mais encore si vivaces de l'organisation féodale. » Il l'emporta une fois sur Mirabeau, qui avait présenté, le 6 novembre 1789, un projet de décret pour donner aux ministres voix consultative dans l'Assemblée. Lanjuinais rappela dans un discours les principes sur la division des pouvoirs, et la proposition de Mirabeau fut repoussée. Lanjuinais faisait partie du comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante. Dans l'église, des abus nombreux étaient à supprimer ; la France était couverte de bénéfices dont les titulaires vivaient dans l'oïveté, tandis que les prêtres des paroisses manquaient du nécessaire ; des prélats trop riches étaient des mœurs mondaines, les évêques étaient divisés en circonscriptions trop inégales ; les hauts offices ecclésiastiques ne s'obtenaient guère que par l'intrigue et par la faveur ; un tiers du sol français, possédé par des congrégations souvent inutiles, se trouvait frappé d'inaliénabilité et de stérilité par la mainmorte ; c'est dans le but de réformer ces abus que fut adoptée la constitution civile du clergé, à laquelle Lanjuinais eut une grande part. « Sincèrement attaché à la religion, assure M. Victor Lanjuinais, son seul désir avait été de raviver la foi par le retour à la discipline, trop oubliée, des premiers siècles. Ayant écarté avec soin tout ce qui, d'après les canons, ne pouvait être réglé par l'autorité temporelle, il n'imaginait pas que les réformes pussent engendrer un schisme et déchirer le sein de l'Église. » Ce fut pourtant ce qui arriva. Le haut clergé réprova la législation nouvelle, et entraîna à sa suite une grande partie du clergé inférieur. Les ennemis de la révolution trouvèrent dans une querelle religieuse un levier puissant pour agir sur les populations des campagnes ; les résistances furent vives, et engendrèrent d'affreuses persécutions. Chargé spécialement de la rédaction d'une loi pour la constatation de l'état civil des citoyens et le règlement des dispenses de mariage, Lanjuinais présenta à l'Assemblée un projet qui confiait aux officiers municipaux la rédaction et la conservation des actes de l'état civil, restreignait les empêchements de mariage à un petit nombre, et proposait d'abolir entièrement les dispenses. Dans son rapport, il établissait que les sacrements n'avaient rien de commun avec les actes de la vie civile, et stigmatisait le commerce simoniaque des dispenses. Son projet fut présenté à l'Assemblée constituante en juin 1791 ; elle en prononça l'ajournement, dans la crainte d'exciter encore les clameurs du clergé ; mais l'Assemblée législative reprit ce projet l'année suivante, et l'adopta avec quelques modifications ; ce système est entré dans le Code Civil de Napoléon, s'est maintenu dans la législation française malgré des tentatives opiniâtres, et est envié par bien des peuples.

Après la clôture de l'Assemblée constituante, Lanjuinais revint à Rennes, où il fut nommé officier municipal, et se remit paisiblement à ses travaux. Les élections à la Convention l'arrachèrent à ce repos : il y fut envoyé par le département d'Ille-et-Vilaine. A peine arrivé à Paris, il se présenta à la Société des Amis de la Constitution ; on mit à l'ordre du jour la prestation du serment de haine aux rois et à la royauté. Il combattit ce serment, et fit observer que, chargé de prononcer personnellement sur le sort du roi, il ne pouvait déclarer sa haine contre lui. Le serment fut voté malgré son opposition, et il se retira. A la Convention il prit la parole pour résister aux excès qui lui paraissaient devoir entraîner la perte de la révolution. Dès le 22 septembre il fit ajourner une proposition de Tallien tendant à faire renouveler en masse tous les fonctionnaires administratifs et judiciaires, que les démocrates ne trouvaient pas assez purs. Le 23 il appuya vivement l'établissement de la garde départementale, demandé par Kersaint pour protéger la Convention, et peu de temps après il joignit sa voix à celle de Louvet, qui accusait formellement Robespierre. Depuis lors il fut l'objet quotidien des injures de Marat dans *L'Ami du Peuple*. Lors des premiers débats du procès de Louis XVI, Buzot demanda qu'avant de juger le roi on exilât le duc d'Orléans et sa famille. Lanjuinais soutint cette proposition, qui ne fut pas adoptée. Il se déclara alors « étranger à tous les partis, isolé de toutes les sociétés, n'en connaissant d'autres que la Convention nationale ». Après la plaidoirie de Desèze, un débat tumultueux s'engagea dans la Convention sur la question de savoir si on ouvrirait la discussion ou si l'on procéderait de suite à l'appel nominal. Duham et Bazire demandaient que l'on décidât sur-le-champ si Louis subirait la peine de mort. Ils prétendaient que l'on condamnat d'abord, et que l'on renvoyât après le jugement à délibérer sur l'impression de la défense du roi. « Le temps des hommes féroces est passé, s'écria Lanjuinais en élevant la voix au-dessus des clameurs des tribunes ; il ne faut plus songer à nous arracher des délibérations qui pourraient déshonorer l'assemblée. Aujourd'hui, citoyens, on veut vous faire juger l'accusé sans vous donner le temps de méditer sa défense ; eh bien ! moi, je viens vous demander le rapport d'un décret barbare, qui vous a été ravi en peu de minutes et par voie d'amendement, celui qui vous a fait juges dans cette affaire. » L'orateur ajoutait que si la Convention voulait agir comme corps politique, elle ne pouvait prendre que des mesures de sûreté contre le ci-devant roi ; mais que si elle agissait comme tribunal, elle serait hors de tous les principes, car ce serait faire juger le vaincu par le vainqueur lui-même, puisqu'un grand nombre des membres présents s'étaient déclarés les conspirateurs du 10 août. « Nous ne pouvons, disait-il, être à la fois

dans la même affaire et législateurs, et accusateurs, et juges, surtout ayant publié d'avance nos avis, et quelques-uns avec une férocité scandaleuse. » Ce discours énergique, souvent interrompu par des injures et des cris de rage, ne put faire rapporter le décret de mise en jugement, mais du moins la discussion fut ouverte sur le procès. Lanjuinais n'y prit point de part orale, mais il publia son opinion, où il soutenait que le roi ne pouvait être jugé par la Convention, et demandait que l'appel au peuple précédât le jugement. Il ajoutait que si la Convention voulait juger, elle devait au moins suivre la proportion des suffrages exigée par la loi et voter au scrutin secret. « L'appel nominal qu'on vous a fait décréter, et qu'on ne me soupçonnera pas de redouter pour moi, disait-il, cet appel si terrible en cette salle, en cette ville, quand une faction puissante et audacieuse réclame le supplice avec tant d'éclat et de fureur, pourriez-vous y persister quand la loi la plus sage commande un scrutin secret et silencieux ? Vos contemporains, la postérité, le ciel et la terre vous le reprocheraient comme une lâcheté insigne et impardonnaable. » Après de longs débats les questions du procès furent posées en ces termes : « Louis Capet est-il coupable de conspiration et d'attentats contre la sûreté générale de l'État ? » Lanjuinais répondit : « Oui, sans être juge. » Sur la seconde : « Le jugement, quel qu'il soit, sera-t-il envoyé à la sanction du peuple ? » Lanjuinais opina ainsi : « Je dis oui si vous condamnez Louis à mort ; dans le cas contraire je dis non... J'entends dire que mon suffrage ne sera pas compté ; comme je veux qu'il le soit, je dis oui. » L'appel nominal sur ces deux questions avait absorbé toute la journée du 15 janvier 1793. La troisième question : « Quelle peine sera infligée ? » fut remise au lendemain. Au moment où l'appel nominal allait commencer, Lanjuinais tenta un dernier effort par ces paroles : « La première violation des principes fait toujours marcher de violation en violation : je pourrais vous en donner plusieurs exemples dans cette affaire même ; mais au moins soyez conséquents dans cette violation des principes, soyez d'accord avec vous-mêmes. Vous invoquez sans cesse le Code Pénal ; vous dites sans cesse : nous sommes jury ; eh bien, c'est le Code Pénal que j'invoque ; ce sont ces formes de jury que je demande et auxquelles je supplie de ne pas faire d'exception. Vous avez rejeté toutes les formes que la justice et l'humanité exigeaient ; la récusation et la forme silencieuse du scrutin, qui peut seule garantir la liberté des suffrages. On paraît délibérer ici dans une Convention libre, et c'est sous les poignards et les canons des factieux... » A ces mots une longue interruption éclata. Enfin Lanjuinais termina en demandant, au nom de la justice et de l'humanité, que la condamnation ne pût être prononcée que par les trois quarts des suffrages,

Danton prit ensuite la parole, et fit décréter l'ordre du jour. Lanjuinais formula ainsi son vote : « Comme législateur, considérant uniquement le salut de l'État et l'intérêt de la liberté, je ne connais pas de meilleur moyen de les préserver et de les défendre contre la tyrannie que l'existence du ci-devant roi. Au reste, j'ai entendu dire qu'il faut que nous jugions cette affaire comme la jugerait le peuple lui-même ; or le peuple n'a pas le droit d'égorger un prisonnier vaincu ; c'est donc d'après la voix et les droits du peuple que je vote pour la réclusion jusqu'à la paix et pour le bannissement ensuite. »

Après la condamnation de Louis XVI, les Girondins renouvelèrent le décret sur la poursuite des massacres de septembre. L'instruction produisait des preuves accablantes contre Danton et plusieurs montagnards. Une pétition signée dans les clubs et demandant la suspension des poursuites fut apportée à la Convention le 6 février ; Lanjuinais, sans craindre les menaces de la foule, parla avec véhémence contre les assassins des prisons, et demanda qu'ils fussent livrés à la sévérité des lois. La Convention vota la suspension des poursuites. Le 9 mars, des pétitionnaires se présentèrent pour demander la création du tribunal révolutionnaire. Carrier proposa de convertir cette pétition en décret. Lanjuinais, qui s'était déjà opposé dans l'Assemblée constituante à l'établissement d'un tribunal spécial, se leva, et s'écria : « Je m'oppose à ce qu'on vote un principe tel que celui-là. » Les murmures de la Montagne et des pétitionnaires couvrirent sa voix. Désespérant d'empêcher le décret : « Je propose, reprit-il, un amendement à ce décret, affreux par les circonstances qui nous environnent, affreux par la violation de tous les principes, affreux par l'abominable irrégularité de la suppression de l'appel en matière criminelle. Je demande que ce soit au seul département de Paris que s'étende cette calamité. » Guadet soutint cet amendement, qui fut rejeté, et la Convention décréta l'établissement d'un tribunal extraordinaire pour juger les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. Le comité de législation fut chargé de la rédaction du décret. Lanjuinais, qui était membre de ce comité, fut sommé de s'y rendre ; mais il refusa hautement d'y aller. Le 15 avril Pache vint lire à la barre une pétition contre vingt-deux membres du côté droit : elle fut déclarée calomnieuse, et la majorité y répondit en créant une commission de douze membres investie du pouvoir de poursuivre les complots tramés contre la république. Le 24 mai 1793, Lanjuinais dénonça la Commune de Paris à l'Assemblée, et demanda qu'il y eût dans la capitale une municipalité par chaque cinquante mille habitants ; ce discours fut envoyé, malgré la Montagne, à tous les départements. Mais la violence l'emporta bientôt sur la modération. Le 27 mai des pétitionnaires audacieux vinrent à la barre demander la dissolution de la commission

des douze et la mise en liberté des citoyens arrêtés par ses ordres ; envahissant les bancs de l'Assemblée, ils votèrent eux-mêmes ce décret. Le lendemain, Lanjuinais demanda la nullité de ce décret et le rétablissement de la commission des douze. De violents murmures l'accueillirent. Il parvint enfin à se faire entendre, et dit à l'Assemblée : « Vous protégez des hommes de sang. » A ce mot Legendre, dominant le tumulte, s'écria : « Si Lanjuinais ne cesse de parler, je me porte à la tribune, et je le jette en bas. » Lanjuinais continua, et le décret fut rapporté. Le 30 Lanjuinais défendit encore la commission des douze. Le 31 l'émeute entraîna la Convention, qui céda à la menace et prononça la dissolution de la commission des douze ; mais elle refusa l'arrestation de plusieurs de ses membres. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juin, le tocsin, la générale et le canon d'alarme se font entendre dans Paris. La salle de la Convention fut entourée d'hommes armés. La séance s'ouvre ; en arrivant, Lanjuinais s'élança à la tribune, et demanda la parole. « A bas ! à bas ! s'écria-t-on ; on veut amener la guerre civile. — Tant qu'il sera permis de faire entendre ici sa voix, reprit le courageux orateur, je ne laisserai pas avilir dans ma personne le caractère de représentant du peuple ; je réclamerai ses droits et sa liberté. ... Jusque ici vous n'avez rien fait, vous avez tout souffert ; vous avez sanctionné tout ce qu'on a exigé de vous. Une assemblée insurrectionnelle se réunit, nomme un comité chargé de préparer la révolte, un commandant pour l'exécuter ; et cette assemblée, ce comité, ce commandant, vous souffrez tout cela. — Descends de la tribune, Lanjuinais, lui cria le boucher Legendre, ou je vais t'assommer ! — Fais décréter que je suis bœuf, répondit Lanjuinais, et tu m'assommeras. » Cette épigramme rétablit le silence, et Lanjuinais continua son discours. « On m'accuse de calomnier Paris ! reprit-il ; non Paris est pur, Paris est bon, Paris est opprimé par les tyrans qui veulent du sang et de la domination. » A ces mots quelques montagnards s'élançèrent à la tribune les pistolets à la main, et voulaient en précipiter Lanjuinais ; des Girondins volèrent à son secours ; il se crampona à la tribune, et acheta son discours en demandant la dispersion des assemblées révolutionnaires et la mise hors la loi de tous ceux qui voudraient s'arroger une autorité nouvelle et contraire aux lois. Il avait à peine fini, que la députation des autorités révolutionnaires de Paris présenta une pétition qui demandait la mise en arrestation des factieux de la Convention. La Convention renvoya cette pétition au comité de salut public ; le peuple court aux armes. Bientôt Barrère annonça qu'il était prêt à faire son rapport, et, s'appuyant sur l'état politique et moral de la Convention, il proposa la suspension volontaire des députés désignés dans la pétition. Isnard, Lanthenas, Fauchet et Dusaulx se soumièrent. Lanjuinais refusa en ces

termes: « Si j'ai montré jusqu'à présent quelque courage, je l'ai pulsé dans l'ardent amour qui m'anime pour la patrie et la liberté. Je serai fidèle à ces mêmes sentiments, je l'espère, jusqu'au dernier souffle de ma vie; ainsi n'attendez pas de suspension. » Interrompu à ces mots, il reprit : « Je dis à mes interrupteurs, et surtout à Chabot, qui vient d'injurier Barbaroux : on a vu orner les victimes de fleurs et de banderoles, mais le prêtre qui les immolait ne les insultait pas. » Puis, profitant d'un moment de silence produit par cette magnifique apostrophe, il ajouta : « J'ai encore la faculté de faire entendre ici ma voix. Eh bien, j'en userai pour vous donner un conseil digne de vous, qui peut vous couvrir de gloire et sauver la liberté. Osez manier avec vigueur le sceptre des lois déposé en vos mains; cassez en ce moment toutes les autorités que les lois ne connaissent pas, défendez à toutes personnes de leur obéir; énoncez la volonté nationale : ce ne sera pas en vain; les factieux seront abandonnés des bons citoyens, qu'ils abusent... Si vous n'avez pas ce courage, c'en est fait de la liberté. Je vois la guerre civile, qui déjà est allumée dans ma patrie, étendre partout ses ravages et déchirer la France en petits États; je vois l'horrible monstre de la dictature ou de la tyrannie, sous quelque nom que ce soit, s'avancer sur des monceaux de ruines et de cadavres, vous engouffrer successivement les uns les autres et repousser la république. » Bientôt la Convention se trouva cernée de toutes parts. Couthon proposa de décréter l'accusation et l'arrestation des vingt-deux membres dénoncés par la pétition, des membres de la commission des douze, et des ministres Lebrun et Clavière. L'assemblée décréta que les membres dénoncés seraient gardés à vue chez eux. Cette proposition fut adoptée par la montagne et une partie de la plaine; le côté droit s'abstint de voter. Lanjuinais avait excité l'enthousiasme par son courage. Quoique surveillé chez lui par un gendarme, il reçut des témoignages éclatants d'admiration. Les villes de Rennes et de Saint-Malo lui votèrent des adresses de félicitation. Il publia encore un récit de l'insurrection, et provoqua le peuple à sauver la liberté; mais tout cela fut inutile : la terreur dominait les âmes. Le 3 juin Lanjuinais demanda sa mise en jugement, par une lettre adressée à la Convention; mais, voyant les mesures de rigueur que prenait le parti dominant, il consentit à s'échapper. Il avait peu de temps auparavant rendu quelques services au marquis de Châteaugiron, qui, en revenant de Prusse avec son fils, avait failli être traité comme émigré. Le marquis lui procura le moyen de s'évader. Le 23 juin, l'abbé Baron, précepteur de Châteaugiron fils, vint faire une courte visite à Lanjuinais; celui-ci, feignant de le reconduire, sortit après lui; le gendarme de garde le voyant nu tête et en costume de chambre ne

conçut aucun soupçon. L'abbé Baron le fit monter dans une voiture qui les attendait et qui les conduisit à la campagne de Châteaugiron, au Marais, près d'Argenteuil. Lanjuinais y resta deux jours, et, muni d'un passeport où il était désigné *Jean Denis, écrivain*, il arriva à Caen, où plusieurs de ses collègues proscrits essayaient d'organiser la résistance. Après vingt-quatre heures de repos, Lanjuinais partit pour Rennes, où il fut reçu au milieu des acclamations générales. Il y publia une brochure dans laquelle il attaqua la constitution rédigée par Hérault de Séchelles. L'arrivée de Carrier à Rennes obligea Lanjuinais à se cacher dans sa propre maison, dans un petit grenier, dont la lucarne était à demi bouchée par un fagot, et qui communiquait avec une autre chambre par un trou pratiqué au niveau du sol et recouvert par une tapisserie. Il vécut là dix-huit mois, exposé aux intempéries de l'air, et ne dut son salut qu'au dévouement de sa femme et d'une servante. Carrier fit des recherches actives contre Lanjuinais, mais elles demeurèrent infructueuses. Des garnisaires restèrent continuellement placés dans sa maison. La loi des suspects atteignit la famille de Lanjuinais : sa mère, son frère, sa sœur, sa fille, encore enfant, furent jetés en prison. M<sup>me</sup> Lanjuinais n'avait qu'un moyen d'échapper à la proscription, c'était le divorce; elle y recourut le 12 novembre 1793. Cet acte adoucit l'humeur soupçonneuse du comité révolutionnaire. M<sup>me</sup> Lanjuinais conserva ainsi sa liberté et la jouissance de ses biens personnels; les biens de son mari avaient été confisqués. Enfin arriva le 9 thermidor. Lanjuinais ne fut pas libre aussitôt. Il travailla de sa retraite à faire sortir ses parents de prison, et n'y réussit qu'après plusieurs mois. Sa maison fut encore investie et fouillée par la troupe; mais sa femme avait eu le temps de le faire cacher dans une alcôve. Au mois de brumaire an III (novembre 1794), Lanjuinais adressa à la Convention une pétition dans laquelle il demandait des juges. Bientôt il envoya une seconde adresse à la Convention, et le 18 frimaire (8 décembre) cette assemblée rendit un décret qui rappelait à la vie civile les députés mis hors la loi par suite de l'insurrection du 2 juin. Trois mois plus tard ils furent réintégrés dans leurs fonctions de représentants du peuple. Aussitôt que Lanjuinais eut recouvré sa liberté, il s'empressa de faire annuler son divorce. Il allait partir pour Paris lorsqu'il fut adjoint aux représentants chargés de la pacification des chouans. Il se rendit aux conférences de La Mabitaine, et y exerça une grande influence. Le traité conclu, il vint reprendre son poste à la Convention. Il y fut accueilli avec enthousiasme par ses collègues dans les premiers jours de floréal. Il fut nommé membre de la commission des onze, qui rédigea la constitution de l'an III, et fut élu président de la Convention le 19 prairial (7 juin). Insulté par les insurgés dans la journée

du 1<sup>er</sup> prairial, il appuya la proposition de Lesage, qui demandait le renvoi des députés compromis devant les tribunaux ordinaires; mais ce fut en vain, la Convention renvoya tous les chefs de la rébellion devant une commission militaire. Le 18 floréal, Lanjuinais avait demandé avec chaleur la restitution des biens confisqués sur les condamnés révolutionnairement, soutenant qu'innocents ou coupables ils n'avaient pas été jugés, mais assassinés. Sa motion, appuyée par Boissy d'Anglas, fut adoptée. Il demanda ensuite l'abrogation des lois qui frappaient les parents des émigrés. Il combattit Fréron, qui proposait d'annuler tous les certificats de résidence des individus qui s'étaient enfermés à Toulon, ce qui était les livrer à la mort; la proposition ne fut pas adoptée. Dans beaucoup d'autres circonstances, il professa les mêmes principes d'humanité, et parvint à faire rayer des listes de proscription un grand nombre d'émigrés et de prêtres déportés. Enfin, il persuada ses collègues de restituer au culte les édifices qui lui étaient nécessaires, et les comités de salut public, de sûreté générale et de législation le chargèrent de présenter à ce sujet un projet, que l'assemblée adopta. Par cette conduite, Lanjuinais se compromit à la fois auprès des montagnards et des thermidoriens. Le 13 vendémiaire, il voulut s'opposer à ce que la Convention appellât les anciens terroristes à sa défense, et appuya la proposition de Gamon, qui voulait qu'on parlementât avec les sectionnaires. Quelques jours après, il fut accusé par Tallien de complicité avec les royalistes. Lanjuinais dédaigna de répondre; mais il fut défendu par Louvet, Sieyès et l'ancien boucher Legendre. A cette époque il fréquentait la société la plus recherchée, M<sup>me</sup> de Staël, M<sup>me</sup> de Beauharnais; les généraux Hoche et Moreau étaient ses amis. Lorsque après l'acceptation de la constitution directoriale, on procéda à la nomination des députés aux nouvelles législatures, Lanjuinais fut élu par soixante-treize départements, et dans presque tous le premier de la liste. Appelé par le sort au Conseil des Anciens, il s'opposa avec force aux lois d'exception et à toutes les mesures inconstitutionnelles. Ses fonctions législatives cessèrent le 1<sup>er</sup> prairial an 7 (20 mai 1797): il retourna à Rennes; mais cette ville était devenue royaliste, et Lanjuinais rentra dans la vie privée. Nommé professeur de législation à l'école centrale de Rennes, il imprima à son enseignement une direction utile. La chaire de grammaire générale devint vacante, il s'en chargea bénévolement. Au milieu de ses occupations, il trouvait encore le moyen de dénoncer les intrigues royalistes dans le *Journal de l'Ouest*; mais il pensait que la république ne devait employer contre ses ennemis que des moyens légaux, et il désapprouva la révolution du 18 fructidor. Après le 18 brumaire, Lanjuinais fut présenté au sénat par le corps législatif; le 22 mars 1800 il fut élu membre de ce corps. Il s'y distingua par son

indépendance. Ainsi il s'opposa aux proscriptions dirigées à la fois contre les démocrates et les émigrés à la suite de l'explosion de la machine infernale. En 1802 il combattit avec énergie l'élevation de Bonaparte au consulat à vie, et en 1804 son elevation à l'empire. Mais ensuite il se condamna au silence, et se contenta de protester par son vote contre les mesures despotiques sanctionnées par le sénat. Néanmoins lorsque tous les sénateurs reçurent un titre nobiliaire Lanjuinais fut créé comte de l'empire en 1808; il prit pour devise de ses armoiries *Dieu et les lois*. Le sénat donnait peu d'occupation. Lanjuinais ayant dû renoncer à sa profession d'avocat, incompatible avec sa haute dignité, fonda avec Target, Portalis, Malleville, etc., une académie de législation, qui ne tarda pas à se faire remarquer. Chargé de rédiger les programmes d'enseignement de cette nouvelle académie, il fit porter le nom des chaires à quatorze, et se chargea de la chaire de droit romain. Ses leçons, quoique faites en latin, étaient recherchées. M. Dupin aimé les fréquenta. La création des écoles de droit en 1804 entraîna la chute de cette école libre. Lanjuinais se jeta alors dans l'étude des théologies orientales, et publia, dans le *Magasin Encyclopédique* et dans le *Moniteur*, des articles sur les langues, les mœurs et les religions de l'Asie. En même temps il donnait aux *Mémoires de l'Académie Celtique* des notices d'archéologie et d'histoire. Le 16 décembre 1808, la classe d'histoire de l'Institut l'accueillit parmi ses membres à la place de Bitaubé.

Lorsque Paris fut investi par les troupes étrangères, Lanjuinais se réunit à Grégoire, Lambréchts et quelques autres sénateurs pour aviser aux mesures à prendre. Le sénat, entraîné par eux, prononça la déchéance de Napoléon, et nomma un gouvernement provisoire. Créé pair de France, le 4 juin 1814, il parut à la tribune pour défendre les droits de la liberté. Il y combattit la loi de censure du 21 octobre et la proposition du maréchal Macdonald relative à l'indemnité à accorder aux émigrés. Lanjuinais ne s'opposait pas à ce qu'on donnât des secours aux personnes nécessiteuses; mais il soutenait que l'État ne devait point établir des classes d'infortunes privilégiées, surtout au profit d'hommes qui possédaient les plus grands biens du pays, et qui, après s'être enrichis des faveurs de l'empire, occupaient déjà tous les postes éminents de la monarchie. Après le retour de Napoléon au 20 mars 1815, Lanjuinais se retira à la campagne, et refusa de prêter les nouveaux serments qu'on lui demandait comme membre de l'Institut et commandant de la Légion d'Honneur. Il ne fut pas compris dans la chambre des pairs impériale; mais il fut élu à la chambre des représentants par la ville de Paris et par le département de Seine-et-Marne. Au premier tour de scrutin, il fut élu président par cette assemblée. L'empe-

reur ne voulait point sanctionner ce choix ; Carnot l'engageait à l'accepter. Auparavant l'empereur fit venir Lanjuinais, et lui demanda : « Êtes-vous à moi ? — Je n'ai jamais été à personne ; je n'ai appartenu qu'à mon devoir, » répondit Lanjuinais. — Me servirez-vous ? — Oui, sire, dans la ligne du devoir. — Me haïssez-vous ? — J'ai eu le bonheur de ne haïr jamais personne. » Napoléon l'embrassa, et donna son acceptation. Le rôle passif de président empêcha Lanjuinais de participer autrement que par son vote aux délibérations de la chambre des représentants. Il prit seulement part à la discussion de l'adresse, où il fit substituer le mot de *héros* à celui de *grand homme*, appliqué à l'empereur, en faisant observer que l'expression de *grand homme* supposait des vertus dont celle de héros pouvait plus aisément se passer.

Dans la nuit du 21 juin, il assista à un comité tenu aux Tuileries pour délibérer sur l'abdication provoquée le matin à la chambre par Jay et La Fayette, et il appuya la base de délibération proposée par Thibaudéau, qui disait qu'on sacrifierait tout pour la patrie, excepté la liberté constitutionnelle et l'intégrité du territoire. Lanjuinais appuya aussi la proposition tendant à l'abdication de l'empereur ; mais elle ne fut pas adoptée. Le lendemain Napoléon envoya à la chambre une abdication en faveur de son fils. L'abdication fut acceptée par la chambre, mais sans condition. Lanjuinais porta le décret aux Tuileries, et sur l'observation de Napoléon que cet acte ne parlait pas de son fils, Lanjuinais répondit : « La chambre n'a délibéré que sur le fait précis de l'abdication ; je me ferai un devoir de lui rendre compte du *vœu* de Votre Majesté pour son fils. » Napoléon comprit, et dit qu'il recommandait son fils à la chambre. Peu de jours après, les étrangers étaient maîtres de Paris. Les portes de la chambre furent fermées et occupées militairement. Quatre-vingts représentants repoussés se réunirent chez leur président, signèrent avec lui un procès-verbal constatant la violence qui mettait fin à leur mandat. Une nouvelle chambre des députés ayant été convoquée, Lanjuinais fut nommé par le roi président du collège électoral de Rennes. Il eut à soutenir une lutte très-vive contre le parti ultra-royaliste. De retour à Paris, il combattit à la chambre des pairs un projet de loi présenté par le ministère concernant les mesures de sûreté contre les inculpés d'attentats politiques, par lequel la liberté individuelle était suspendue, les fonctionnaires administratifs autorisés à faire arrêter et détenir arbitrairement tous les citoyens pendant un temps indéfini. Lanjuinais prononça un discours énergique, qui excita la fureur de ses adversaires ; la loi passa. Lanjuinais fit imprimer son discours ; le 3 novembre, le duc de Saint-Aignan l'accusa d'avoir voulu par cette publicité exciter au mépris d'une loi votée par la chambre, et demanda la censure contre lui. La proposition du duc de

Saint-Aignan fut prise en considération ; Lanjuinais répondit par un mémoire justificatif, et l'affaire n'eut pas de suite. La chambre des pairs ayant été saisie du jugement du maréchal Ney, un pair demanda qu'il fût interdit à l'accusé d'invoquer dans ses moyens de défense la capitulation de Paris qui le couvrait. Lanjuinais s'opposa seul à cette interdiction : « La convention de Paris, dit-il, a été stipulée précisément pour les délits politiques, et il s'agit dans ce moment d'un militaire illustre ! Cette convention fournit une exception non pas seulement judiciaire, mais péremptoire, puisqu'elle détruit l'accusation. Les exceptions péremptoires peuvent s'opposer à toutes les périodes de la procédure, jusqu'à ce qu'il y ait condamnation ; cela est reconnu, écrit dans tous les livres, reçu dans tous les temps, admis dans tous les pays. » Le maréchal ayant refusé de se défendre, la chambre passa au vote. Trois questions de fait furent posées et résolues contre le maréchal par plus des deux tiers des voix. Lanjuinais refusa de voter, alléguant qu'il ne pouvait juger en conscience, attendu le refus qu'on avait fait à l'accusé d'entendre sa défense sur la convention du 3 juillet. MM. D'Aligre et de Nicolai adhérèrent à sa protestation. Sur l'application de la peine, Lanjuinais prit la parole, et motiva ainsi son vote : « Il n'y aurait point de chambre des pairs, ou il ne devrait pas y en avoir, si en fait de crimes d'État elle n'était pas un grand jury politique, astreint principalement aux considérations d'utilité publique. Ainsi, considérant, 1° la conviction où je suis qu'il y a des vices majeurs dans l'instruction ; 2° l'article 12 de la convention de Paris, qui s'applique à l'accusé ou à personne, et qui a été rejeté sans l'entendre dans ses moyens de défense ; 3° les circonstances atténuantes que chacun connaît ; 4° redoutant pour ma patrie l'abîme de malheurs qui peuvent naître de la multiplication des supplices pour des crimes politiques, multiplication que je verrais appeler par celui de l'accusé ; j'accède à l'avis pour la peine de la déportation. » Dix-sept pairs votèrent pour la déportation, cent trente-neuf pour la mort.

Lanjuinais continua de s'opposer au débordement réactionnaire de la chambre introuvable. Il combattit successivement la proposition de restituer au clergé ses biens non vendus et de lui permettre d'en acquérir indéfiniment de nouveaux ; la résolution relative à la suppression des pensions des prêtres mariés ; le projet de loi pour le rétablissement des cours prévôtales ; la prétendue loi d'amnistie qu'il appela *loi de proscription*, etc. L'ordonnance du 5 septembre 1816 changea la direction de la politique générale. Lanjuinais cessa son rôle d'opposition. Il appuya les projets ministériels, et particulièrement la loi des élections de 1817 et la loi de recrutement de 1818. Il attaqua pourtant dans une brochure la constitution du conseil d'État, et signala le danger de soumettre

à une commission amovible les questions électo-  
rales. Dans toutes les occasions, il demanda  
le rappel des proscrits, la réintégration des  
vingt-neuf pairs qui avaient siégé dans la chambre  
des Cent Jours, et le paiement arbitrairement  
suspendu des pensions de Grégoire, de Mongé  
et de quelques autres sénateurs. Il appuya vi-  
vement le ministère dans la discussion de la pro-  
position Barthélemy contre la loi électorale. Il  
dénonça les menées des royalistes exagérés,  
et excita un orage en signalant à la tribune  
l'existence de l'armée de l'ouest, ses dépôts  
de matériel, ses assemblées secrètes et sa co-  
carte verte. Cette dénonciation lui valut un rap-  
pel à l'ordre. L'année suivante, le duc Decazes  
changea de politique, et il était entré dans ce  
système surnommé *de bascule*, lorsque le duc de  
Berry périt assassiné. Le duc Decazes dut quitter  
le ministère après avoir présenté trois projets de  
loi restrictifs de la liberté individuelle et de la li-  
berté de la presse, et modifiant la loi électorale.  
Lanjuinais rentra dans l'opposition, et combattit  
pied à pied toutes les tentatives rétrogrades des  
cabinets Richelieu et Villèle. En même temps il  
publiait des travaux qui doivent le ranger parmi  
nos premiers publicistes. Attaché aux libertés  
de l'Église gallicane, il attaqua à la chambre des  
pairs et dans la presse les entreprises ministériel-  
les qui tendaient à faire revivre les anciens con-  
cordats, à retablier des tribunaux ecclésiastiques,  
à multiplier les couvents avec certains privilèges,  
et à soumettre la puissance temporelle à l'au-  
torité spirituelle. Rappelant que le royaume de  
Dieu n'est pas de ce monde, il rejetait les pré-  
tentions des papes au gouvernement absolu de  
l'Église et leur infallibilité. Adversaire des jé-  
suites, admirateur des philosophes de Port-  
Royal, il passait pour janséniste; mais il était  
loin cependant d'admettre les opinions théologi-  
ques attribuées à Jansenius sur la grâce. Sincè-  
rement attaché à la religion catholique, mais  
sans intolérance, sans esprit de prosélytisme, il  
admettait et aimait la discussion même en ma-  
tière religieuse; c'est ainsi qu'il eut pendant vingt-  
cinq ans des relations amicales avec Volney et  
des rapports suivis avec H. Wronsky, Fourier  
et Saint-Simon. En 1822 il s'opposa à la dispo-  
sition de la loi sur la presse qui qualifiait délit  
*l'outrage aux religions reconnues*. « Le monde,  
disait-il, ne se règle pas comme un couvent,  
ni comme un séminaire... Les apôtres n'ont pu  
établir l'Évangile sans outrager de paroles, no-  
n obstant les édits des Tibère, des Néron et des  
Dioclétien, les mystères de Bacchus, ceux de  
Sérapis et de la mère des dieux. Votre loi n'est  
qu'un édit de Tibère, de Néron et de Dioclé-  
tien. » En 1825 il prononça ces mots contre la  
loi du sacrilège : « Tout révolte les esprits et les  
cœurs dans ce projet de rouvrir les charniers  
de l'intolérance. » Les loisirs que lui laissaient  
la politique et la religion, il les consacrait à la  
littérature, à la philosophie et à l'étude des

langues orientales. Atteint en 1826 des premières  
atteintes d'un anévrisme au cœur, il parut encore  
à la tribune de la chambre des pairs, et y com-  
battit le droit d'aïnesse et les substitutions. Le  
11 janvier 1827 une inflammation cérébrale se  
manifesta. Deux jours après il mourut.

Dans son éloge, le comte de Ségur caractérisa  
ainsi Lanjuinais : « Plus célèbre encore par sa  
constante vertu que par sa vaste érudition,  
vertu rigide, et dont aucun souffle de la calomnie  
n'a pu, n'a même essayé de ternir sa pureté;  
homme éminemment de bonne foi, soit qu'il se  
trompât ou non, sans s'occuper de ce qui pou-  
vait plaire aux différents partis, ou les cho-  
quer, et par cette bonne foi toujours respec-  
table, même dans les écarts de son imagination,  
il exprimait sans ménagement toute opinion qui  
lui paraissait juste et conforme à l'intérêt gé-  
néral... Ceux même dont il combattait les opinions  
rendaient hommage à la pureté de ses intentions,  
à cette verdeur de vieillesse qui étonnait la jeu-  
nesse la plus ardente, à cette franchise sans  
bornes qui ne lui permettait de contenir aucune  
de ses pensées, et qui donnait à ses discours  
quelquefois impétueux une empreinte d'origina-  
lité qui peignait fidèlement son caractère. Cette  
tête si vive était d'ailleurs toujours animée par  
une bonté de cœur inatfétable. » A ce portrait  
Julien de Paris ajoutait : « Ami de la liberté,  
ami de la justice, toujours animé des principes  
de la charité et de la tolérance dans sa vie pu-  
blique et dans sa vie privée; doué d'une piété  
sincère, d'un patriotisme ardent mais supérieur  
à l'esprit de parti, actif et infatigable pour le  
bien; distingué comme professeur dans nos  
écoles de droit, comme défenseur des libertés  
publiques dans nos assemblées nationales,  
comme publiciste profond, judicieux et éclairé,  
dans les rangs de nos écrivains politiques,  
comme savant laborieux dans nos académies,  
comme excellent dans ses relations domestiques  
et sociales, Lanjuinais a mérité l'estime et les  
réspects de ceux qui n'ont point partagé ou qui  
ont combattu ses opinions. »

On a de Lanjuinais : *Mémoire sur l'origine,  
l'imprescriptibilité, les caractères distinctifs  
des différentes espèces de Dîmes, et sur la  
présomption légale de l'origine ecclésiastique  
de toutes les Dîmes tenues en fief*; Rennes  
et Paris, 1786, in-8°; — *Préservatif contre  
l'Avis à nos compatriotes*; Rennes, 1788,  
in-12; — *Réflexions patriotiques sur l'arrê-  
té de quelques nobles de Bretagne du 25 août  
1788*; Rennes, 1788, in-12; — *Rapport sur la  
nécessité de supprimer les dispenses de ma-  
riage, de supprimer ou de modifier les ob-  
stacles qui le retardent ou l'annulent, enfin  
d'établir une forme purement civile pour  
constater l'état des personnes*; Paris, 1791,  
1815, in-8°; — *Discours sur la question de  
savoir s'il convient de fixer un maximum de  
population pour les communes de la répu-*

bligue; Paris, 1793, in-8°; — *Dernier Crime de Lanjuinais aux assemblées primaires sur la constitution de 1793*; Rennes, 1793, in-8°; — *Rapport sur l'effet rétroactif des lois du 12 brumaire, du 17 nivôse an II*; 1795, in-8°; — *Notice sur l'ouvrage de l'évêque et sénateur Grégoire intitulé: De la Littérature des Nègres*; Paris, 1808, in-8°; — *Christophe Colomb, ou notice d'un livre italien concernant cet illustre navigateur*; Paris, 1809, in-8°; — *Proposition faite au Sénat le 26 avril 1814*; Paris, 1814, in-8°; — *Opinion sur la loi concernant des mesures de sûreté contre les inculpés d'attentats politiques*; Paris, 1815, in-8°; — *Mémoire justificatif pour le comte Lanjuinais, pair de France... dénoncé par quatre de ses collègues pour avoir imprimé et publié son opinion sur le projet de la loi nouvelle concernant des mesures de sûreté générale, avec des notes sur un libelle intitulé: Réfutation de l'opinion de M. le comte de Lanjuinais, etc.*; Paris, 1815, in-8°; — *De l'initiative des Chambres; opinion de M. le comte Lanjuinais prononcée en la chambre des pairs le 24 février 1816, à l'occasion du projet de loi sur la formation de la chambre des pairs en cour de justice criminelle*; Paris, 1816, in-8°; — *Opinion contre la résolution de la chambre des députés relative aux libéralités et immeubles territoriaux au profit du clergé, prononcée le 5 mars 1816 à la chambre des pairs*; Paris, 1816, in-8°; — *Opinion contre la résolution pour supprimer les pensions des prêtres mariés*; Paris, 1818, in-8°; — *Appréciation du projet de loi relatif aux trois Concordats, avec les articles du dernier Concordat, ceux du projet de loi et une Revue des ouvrages sur les Concordats*; Paris, 1817, in-8°; 4<sup>e</sup> édition, 1818; — *Opinions de M. M. les comtes de Boissy d'Anglas, Lanjuinais et le duc de Broglie relatives au projet de loi sur la liberté individuelle*; Paris, 1817, in-8°; — *Du Conseil d'État et de sa compétence sur les droits politiques des citoyens, ou examen de l'article de la loi sur les élections du 6 février 1817*; Paris, 1817, in-8°; — *Notice de la Dissertation de feu M. Baradère, curé, sur l'usure*; Paris, 1817, in-8°; — *Des Dépenses et des Recettes de l'État pour l'an 1818, et du Crédit public*; Paris, 1818, in-8°; — *Constitution de la nation française, avec un essai de traité historique et politique sur la Charte, et un recueil de pièces corrélatives*; Paris, 1819, 2 vol. in-8°; — *La Charte, la Liste civile et les Majorats*; Paris, 1819, in-8°; nouv. édition, augmentée d'un fragment sur les inconvénients des majorats pour l'État et les familles; Paris, 1819, in-8°; — *Opinion sur la proposition de substituer une autre peine à celle de la déportation*; Paris, 1819, in-8°; — *Examen du système de M. Flaugergues établissant la*

*dictature du roi et des chambres ou leur pouvoir de changer la constitution sans observer aucune forme spéciale*; Paris, 1820, in-8°; — *Cinq discours prononcés à la chambre des pairs pour faire conserver: 1<sup>o</sup> la liberté individuelle; 2<sup>o</sup> la liberté de la presse ou des journaux; 3<sup>o</sup> la loi des élections du 5 février 1817*; Paris, 1820, in-8°; — *Contre les privilèges de surséance légale au paiement des dettes privées*; Paris, 1820, in-8°; — *Discours sur le nouveau projet de loi sur les élections*; Paris, 1820, in-8°; — *Histoire abrégée de l'inquisition religieuse en France, suite de l'Opinion contre le projet relatif aux pensions ecclésiastiques, autrement à l'érection de trente évêchés nouveaux*; Paris, 1821, in-8°; — *Mémoires sur la religion, avec des tableaux de la discipline et des mœurs du temps présent dans les différentes communions; premier mémoire: Des officialités anciennes et nouvelles*; Paris, 1821, in-8°; — *De l'organisation municipale en France, et du projet présenté aux chambres en 1821 par le gouvernement du roi sous l'empire de la charte*; Paris, 1821, in-8° (avec M. Kératry); — *Vues politiques sur les changements à faire à la constitution d'Espagne afin de la consolider, spécialement dans le royaume des Deux-Siciles*; Paris, 1820, 1821, in-8°; — *Discours prononcé le 26 décembre 1820 sur la compétence de la chambre des pairs en crime d'attentat à la sûreté du roi et des membres de sa famille*; Paris, 1821, in-8°; — *Contre le nouveau projet de loi relatif aux délits de la presse*; Paris, 1822, in-8°; — *Études biographiques et littéraires sur: Ant. Arnauld, P. Nicole, et Jacq. Necher, avec une Notice sur Christ. Colomb*; Paris, 1823, in-8°; — *La Religion des Indous selon les Védh, ou analyse de l'Oupnekhat publié par Anquetil du Perron en 1802*; Paris, 1823, in-8°; — *Contre un article du projet de loi de timbre et d'enregistrement qui suppose les congrégations religieuses assez bien autorisées; leur attribution des privilèges en matière d'impôts, etc., avec des Réflexions sur le nouveau projet de loi relatif aux maisons religieuses de femmes*; Paris, 1824, in-8°; — *Tableau général de l'état politique intérieur de la France depuis 1814 et de l'Angleterre depuis 1716, ou discours de M. le comte Lanjuinais contre la septennalité*; Paris, 1824, in-8°; — *Examen du huitième chapitre du Contrat social de J.-J. Rousseau, intitulé De la religion civile*; Paris, 1825, in-8°; — *La Bastonnade et la Flagellation pénales considérées chez les peuples anciens et chez les modernes*; Paris, 1825, in-8°; — *Contre le Rétablissement des Péchés de Sacrilège dans le Code criminel*; Paris, 1825, in-8°; — *Les Jésuites en miniature, ou le livre du Jésuitisme* (de M. de



Pradt), analysé, avec quelques mots sur des *Réflexions nouvelles de M. l'abbé de la Menais, et sur la vie de Scipion Ricci, évêque de Pistojé*; Paris, 1826, in-18; — *Discours contre le projet de rétablir et d'aggraver les privilèges d'atnesse, de masculinité, de substitution*; Paris, 1826, in-8°; nouv. édit., augmentée du discours spécial du même orateur sur les *Substitutions*; Paris, 1826, in-8°.

Lanjuinais a fourni aux *Mémoires de l'Académie Celtique* un morceau intitulé : *Des Langues et des Nations celtiques* extrait du *Mithridates d'Adelung* (dans les tomes IV et V) et une *Notice sur la Grammaire du dialecte slave par de Zoïs* (dans le tome V). Il est auteur du *Discours préliminaire sur l'histoire de la Grammaire générale* et des notes d'une nouvelle édition de l'*Histoire naturelle de la parole* de Court de Gebelin; 1816; et d'un *Fragment historique sur le 31 mai* imprimé à la suite de l'*Histoire de la Convention nationale* de Durand de Maillane; 1825. On a encore de lui deux opuscules, l'un *Sur la Langue chinoise*, l'autre *Sur les Vases murhins*. Il a enfin fourni des articles en grand nombre aux *Annales Encyclopédiques* (1817); à la *Chronique Religieuse*, qu'il avait contribué à fonder pour la défense des libertés de l'Eglise gallicane (1818-1821); à la *Revue Encyclopédique* (1819-1826); au *Mercur de France*; aux *Annales de Grammaire*, au *Journal de la Société Asiatique*, à l'*Encyclopédie moderne* de Courtin, etc. Peu de temps avant de mourir, il acheva la traduction du poème sanscrit le *Baghavadgita*, et composa un *Mémoire historique sur la célèbre maxime de l'édit de Pistes de 884 : Lex At consensu populi et constitutione regis*. Longtemps après sa mort on a publié : *Opinion de M. le comte Lanjuinais sur le Divorce, prononcée à la chambre des pairs en 1816*; Paris, 1832, in-8°. — Son fils, M. V. Lanjuinais, a publié une édition des *Œuvres complètes du comte Lanjuinais*; Paris, 1832, 4 vol. in-8°, avec portrait. L. LOUYER.

Victor Lanjuinais, *Notices historiques sur J.-D. Lanjuinais*; Paris, 1833, in-8°, et en tête des *Œuvres de Lanjuinais* publiées par son fils. — Comte de Ségur, *Éloge de M. le comte Lanjuinais*, lu à la chambre des pairs, le 1<sup>er</sup> mars 1837. — M. A. Julien (de Paris), *Notice biographique et littéraire sur M. le comte Lanjuinais*, dans la *Revue encyclopédique*, tome XXXV, juillet 1837, p. 27 et suiv., avec un portrait lithogr. — Dupin aîné, *Notices sur Lanjuinais*; Paris, 1837, in-12. — Dacier, *Notices sur la Vie et les Ouvrages de Lanjuinais*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 3<sup>e</sup> série, histoire, t. IX, p. 159. — Quézard, *La France littér.* — *Moniteur*, 1799-1837.

\* LANJUNAIS (Victor), économiste et homme politique français, fils du précédent, est né à Paris, le 13 novembre 1802. Il fut nommé député par l'arrondissement de Nantes, le 15 février 1838. Dans la session de 1847, il vota pour la proposition relative à la réforme électorale; mais il refusa d'assister aux banquets politiques. Après la révolution de 1848, il fut élu membre

de l'Assemblée constituante. Sans cacher ses regrets pour la monarchie constitutionnelle, il accepta sincèrement et servit loyalement la république. Membre et secrétaire du comité des finances, il y combattit les opinions socialistes, et contribua à y faire prévaloir les doctrines économiques de l'école libérale. Il s'opposa surtout à l'emploi de la trop facile et dangereuse ressource du papier monnaie, et proposa de combler le déficit par la consolidation des bons du trésor et des livrets des caisses d'épargne, et par l'émission d'un emprunt de deux cents millions en rentes sur l'État. Cette mesure, appuyée par M. Jules de Lasteyrie et M. Berryer, fut vivement combattue, et les partisans du papier-monnaie étaient sur le point de l'emporter, lorsque M. Lanjuinais, qui s'était assuré à l'avance de l'assentiment du gouverneur de la banque de France et du syndic des agents de change, demanda que le comité ne prit sa décision qu'après avoir entendu ces fonctionnaires. L'autorité de leur témoignage formel en faveur de la proposition décida la majorité du comité. L'ensemble de ces mesures financières, adopté bientôt après par l'Assemblée constituante, a été le point de départ de la restauration d'un crédit public. M. Lanjuinais fut ensuite chargé de plusieurs rapports sur les caisses d'épargne et les bons du trésor et sur les propositions relatives à la création de nouvelles banques. Il fut aussi membre de la commission d'enquête nommée pour rechercher les auteurs des insurrections du 15 mai et du 23 juin 1848. Il fit partie de la majorité de cette commission, et prit une part assidue à ses travaux. Lorsque après le vote de la constitution M. Râteau et plusieurs autres représentants demandèrent la dissolution de l'Assemblée constituante, le côté gauche repoussait avec violence cette proposition et paraissait disposé à prolonger indéfiniment ses pouvoirs, tandis qu'au dehors une réaction passionnée et de sourdes intrigues menaçaient l'Assemblée d'une dissolution violente. Dans ces circonstances, M. Lanjuinais fit une proposition dont les dispositions conciliantes, exposées avec de grands égards pour tous les partis, obtinrent la majorité en faveur d'une dissolution volontaire de l'assemblée après le vote de la loi électorale, et prévirent une collision qui semblait inévitable. Lors de la nomination de l'Assemblée législative quelques meneurs légitimistes habilement organisés dans le département de la Loire-Inférieure et maîtres des élections par leur influence sur les électeurs illettrés des campagnes, écrivirent aux représentants de ce département qu'ils ne seraient portés sur les listes qu'à la condition de prendre des engagements en faveur du rétablissement de la royauté légitime. M. Lanjuinais refusa de se soumettre à cette injonction, et ne fut pas réélu dans le département qu'il représentait depuis onze ans. Il se retira à la campagne. Il y était à peine arrivé, qu'une dépêche télégraphique du 2 juin 1849 lui apprit qu'il était ap-

pelé, comme ministre du commerce et de l'agriculture à faire partie du cabinet présidé par M. Odilon Barrot. Au mois de juillet suivant, treize réélections ayant eu lieu à Paris, il fut nommé le premier de la liste, et entra à l'Assemblée nationale. Comme ministre du commerce, il prit part à une mesure importante, la suppression de l'ancien et abusif système des quarantaines du Levant. Il ordonna aussi la suppression du monopole de la boulangerie parisienne; mais sa décision, rendue dans les derniers jours de son administration, fut révoquée par son successeur avant d'avoir été exécutée. Chargé pendant trois mois de l'intérim du ministère de l'instruction publique, il eut à statuer sur la question délicate de la tenue des synodes provinciaux, que les évêques voulaient soustraire à l'autorisation du gouvernement. Il résolut cette difficulté en obtenant du président de la république l'autorisation collective des synodes qui seraient tenus pendant le cours de l'année 1849, en réservant au gouvernement l'intégrité des droits qui lui ont été attribués par la loi organique du concordat. Le ministère dont M. Lanjuinais faisait partie fut révoqué avec éclat le 31 octobre, au moment où il avait l'adhésion de toutes les nuances de la majorité, et où il ne comptait plus d'adversaires que dans le parti de la Montagne. Il refusa d'entrer dans aucune des combinaisons mises en avant. Au milieu des divisions croissantes et habilement excitées de l'Assemblée nationale, M. Lanjuinais prit part aux travaux de plusieurs commissions importantes, telles que la commission d'enquête de la marine et celle des boissons; il fut en outre nommé président et rapporteur de la commission d'enquête sur la production et la consommation de la viande de boucherie. Il a écrit pour la première de ces commissions un rapport spécial sur l'inscription maritime et le recrutement de l'armée navale, et fait au nom de la seconde le rapport général sur la consommation de la viande de boucherie en France. Le 2 décembre 1851, M. Lanjuinais, repoussé de l'Assemblée nationale avec MM. Daru, Barrot, de Tocqueville, etc., se rendit avec eux à la mairie du dixième arrondissement, y prit part à toutes les délibérations, fut arrêté et transféré à Vincennes, puis relâché le 5 décembre. Il est resté depuis ces événements étranger aux affaires publiques. Les travaux économiques de M. Lanjuinais ont été publiés en 1852 par M. G. Hubbard.

X.

*Documents particuliers.*

**LANKRINK (Prosper-Henri)**, peintre allemand, né en 1628, mort en août 1692. Fils d'un colonel qui avait pris du service dans les Pays-Bas, il fut destiné par sa mère à l'état ecclésiastique; mais il obtint d'elle, quoique avec beaucoup de répugnance, de suivre son goût pour la peinture, et entra à l'académie d'Anvers. Ses progrès furent rapides, surtout dans le paysage; il choisit pour modèles Titien et Salvator Rosa.

La mort de sa mère l'ayant mis en possession d'une modeste fortune, il passa en Angleterre, où deux amateurs éminents, l'amiral Edward Sprag et sir W. Williams, le prirent sous leur protection. Malheureusement la galerie de ce dernier devint la proie des flammes, de sorte qu'il resta fort peu de tableaux achevés de Lanrink, dont l'œuvre n'était pas déjà trop nombreuse. Pierre Lely, peintre de la cour, l'employa souvent dans la décoration des palais dont il fut chargé. Les paysages de cet artiste distingué sont remarquables par l'invention, l'harmonie et la couleur; on cite de lui le plafond qu'il peignit pour Richard Leat, à Causham, dans le Wiltshire. Il laissa après sa mort une précieuse collection de tableaux, de dessins et d'objets d'art, dont la plupart avaient été réunis à l'étranger.

P. L.—Y.

*Walpole. Anecdotes. — Nagler, Künstler-Lexicon.*

**LANNEAU DE MAREY (Pierre-Antoine-Victor de)**, fondateur de Sainte-Barbe, né à Bard, près Sémur (Côte-d'Or), le 24 décembre 1758, mort à Paris, le 31 mars 1830. Issu d'une famille noble de Bourgogne, il fit ses études au collège de La Flèche, puis à l'École-Militaire, à Paris. La mort d'un de ses frères l'obligea de changer sa carrière. Il prit les ordres, entra chez les théâtrins pour se consacrer à l'enseignement, et fut envoyé à Tulle comme principal du collège. Privé de cet emploi par la révolution, il se rendit à Autun, prêta serment à la constitution civile du clergé, et resta comme grand-vicaire près de l'évêque constitutionnel. Il devint administrateur de la fonderie du Creuzot et maire de la ville d'Autun. Élu député suppléant à l'Assemblée législative, en 1794, il fut dénoncé et incarcéré dans la prison du Luxembourg, d'où il fut tiré par Carnot, son compatriote. De Lanneau s'éloigna de Paris, et n'y revint qu'après le rétablissement du calme. Il sollicita un emploi, et obtint la sous-direction du Prytanée français, en 1797. Non loin de cette institution étaient les bâtiments vacants du collège de Sainte-Barbe, qui avaient été vendus comme domaine national. Ils allaient être démolis lorsque de Lanneau, qui eut quelque temps Mielle pour associé, y rétablit; en 1798, le 4 décembre, l'ancien collège, dont la réputation n'avait pas été oubliée. Ouvert sous le titre de *Collège des Sciences et des Arts*, le collège reprit plus tard l'ancienne dénomination de *Sainte-Barbe*. Habilement dirigé et réunissant des professeurs d'élite, il ne tarda pas à reprendre son ancienne splendeur. Victor de Lanneau a été, au commencement de ce siècle, un des plus actifs organisateurs de l'instruction publique; les règlements de Sainte-Barbe furent appliqués aux nouveaux Lycées par ordre de M. de Fontanes, qui appela de Lanneau l'universitaire de l'université. Les élèves distingués qu'il a produits ont consacré son souvenir par une association qui célèbre chaque année, dans une réunion, le collège et son digne chef, en

l'honneur duquel ils ont fait frapper une médaille, en 1825, par Gatteaux, un de leurs condisciples. De Lanneau, cherchant à étendre les bienfaits de l'instruction, établit dans les bâtiments de son collège une école gratuite pour les enfants pauvres du douzième arrondissement. Sa générosité s'étendit même à un nombre notable de ses élèves dont les parents avaient perdu leur fortune, et qu'il garda près de lui comme des enfants d'adoption.

Sous la restauration on se souvint qu'il avait reconnu la constitution civile du clergé, et qu'il s'était marié. Aux reproches qui s'élevaient contre lui il opposait vainement un bref du pape qui l'avait relevé de ses vœux lors de son mariage; il fut obligé de quitter la direction de Sainte-Barbe, qu'il confia à son gendre et plus tard, après la mort de celui-ci, à M. Ad. de Lanneau, son fils aîné. Néanmoins, il conserva jusqu'à sa mort la surveillance de l'établissement.

De Lanneau écrivit quelques ouvrages d'éducation. Quelques fragments de sa correspondance, précédés d'une notice par M. L. Quicherat, ont été publiés par un de ses fils : cet ouvrage, distribué à quelques amis et tiré à 160 exemplaires numérotés, l'a grandi dans le souvenir de ceux qui l'ont connu. Voici les titres des ouvrages de Victor de Lanneau : *Cours ou Leçons pratiques de Grammaire française*; 1824, in-12; — *Grammaire des enfants*; 1824, in-12; plusieurs éditions; — *Grammaire élémentaire*; 1824, in-12; — *Grammaire à l'usage des premières classes de latin*; 1824, in-12; — *Dictionnaire de poche de la Langue Française*; 1827, gr. in-32; 2<sup>e</sup> édit., 1829; — *Dictionnaire poétique des rimes françaises*; 1828, in-32; — *Dictionnaire de poche Latin-Français*; 1829, in-32.

GYOT DE FÈRE.

*Recueil de lettres de V. de Lanneau*, publié par E. de Lanneau, en 1881, in-8°. — *Notes particulières*. — L. Quicherat, *Notices sur V. de Lanneau*.

**LANNEL** (Jean de), seigneur de Chaintreau et d'Imbert, historien et romancier français, se fit connaître, au commencement du dix-septième siècle, par la publication d'un assez grand nombre d'ouvrages; mais on ignore la date et le lieu de sa naissance et de sa mort : on sait seulement qu'élevé par les soins de son oncle, M. de Hillerin, conseiller d'État, trésorier de France, il fut attaché à la personne du maréchal Cossé de Brissac, et qu'après la mort de ce protecteur, arrivée en 1621, il passa au service du duc de Lorraine, près duquel il avait trouvé un appui dans la personne de Louis de Lorraine, fils naturel du cardinal de Guise, tué à Blois, et qui, devenu le beau-frère du duc, avait été créé prince de Phalzbourg. Ce dernier, qui habitait souvent Paris, avait formé dans son hôtel une espèce d'académie, où il réunissait quelques beaux esprits du temps, et parmi lesquels figurait Jean de Lannel.

Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire Historique*, n'a donné sur Lannel qu'un article de huit lignes, et assure qu'il n'a pu recueillir à son sujet aucun autre renseignement; mais il s'en dédommage amplement par huit colonnes serrées de notes ayant un rapport plus ou moins direct aux ouvrages de l'écrivain, qui serait tombé dans l'oubli le plus profond, s'il n'eût attaché son nom à un roman qui obtint, lors de sa publication, un succès auquel les penchants malins du public eurent plus de part que le mérite de l'œuvre. Marchand de loin sur les traces de l'auteur de *L'Euphormion*, Jean de Lannel dans son *Roman satirique* (Paris, Jean du Bray, 1624, in-8° de 1113 pag.), essaya de présenter le tableau des désordres et de la corruption qui régnaient en France au commencement du règne de Louis XIII; il met en scène, sous des noms supposés, un assez grand nombre de personnages qui avaient joué un certain rôle sur le terrain mouvant de la politique, de la guerre et des aventures amoureuses. L'abbé d'Artigny, dans ses *Mémoires*, a dévoilé les noms véritables de quelques-uns d'entre eux; mais il est à regretter qu'il n'ait pas donné la clef de beaucoup d'autres, dans la crainte, dit-il, de devenir ennuyeux. Les auteurs de la *Bibliothèque des Romans* ont été plus explicites : à la suite d'un long extrait du *Roman satirique* on trouve, sous le titre de *Notes historiques et interprétatives*, des conjectures plus ou moins plausibles sur l'attribution qui peut être faite de ces noms déguisés à plusieurs personnages d'un rang élevé qui avaient figuré dans les intrigues politiques ou galantes de la cour. Ces noms, ridiculement forgés, ne prêtent souvent à l'interprétation que des similitudes syllabiques. Qui pourrait reconnaître, par exemple, le prince de Gonzague dans le mot *Gonzanvert*, Condé dans le prince de *Rocando*, la maréchale d'Ancre dans la duchesse de *Confortliche*, etc.? Ce qui porterait à penser que la perspicacité maligne du public avait pénétré le secret de plusieurs de ces déguisements, c'est le soin que prit l'auteur de publier l'année suivante une nouvelle édition de son livre sous le titre de *Roman des Indes*, Paris, Toussaint du Bray, 1625, in-8°, à laquelle il ne fit d'autres changements que de transporter de la Galatie dans les Indes le lieu de la scène, et d'imposer de nouveaux noms à ses personnages, de manière à les rendre plus méconnaissables encore. Au surplus, nous ne pouvons donner une entière adhésion au jugement trop avantageux que les auteurs de la *Bibliothèque des Romans* portent de cet ouvrage; suivant eux, « il est plein de mouvement, de caractères, de situations piquantes et d'imagination ». On ne peut constater, il est vrai, au romancier un certain talent de narration qui attache le lecteur, alors qu'il devrait être rebuté par l'in vraisemblance ou la bizarrerie des situations; mais un défaut plus grave tient au peu d'intérêt qu'inspire le héros

du roman. Nouvel Amadis, il s'escrie d'estoc et de taille contre tous venants, et sort vainqueur des lutttes les plus périlleuses. Parmi tant d'exploits, il en est d'une nature bien extraordinaire. Déguisé sous les habits de l'autre sexe, il partage à diverses reprises la couche de plusieurs femmes charmantes qu'il aime, et qui sortent de ces épreuves aussi pures qu'auparavant. Les bornes assignées à un simple article biographique ne nous permettent pas de nous livrer à un examen plus étendu du *Roman satyrique*. Il a été réimprimé à Paris en 1637. Quoique devenu rare, les amateurs des curiosités bibliographiques le recherchent peu.

Les autres ouvrages de Jean de Lannel sont : *Histoire de la Vie et de la Mort d'Attilisme*; Paris, 1622, in-12; — *Histoire de don Jean, deuxième roy de Castille, recueillie de divers auteurs*; Paris, 1622, 1640, et Rouen, 1641, in-8°. Cette histoire a été attribuée aussi au cardinal de Richelieu, qui, pour faire ressortir le danger que les princes pouvaient courir en se livrant à des favoris aurait tracé le tableau de l'élévation et de la chute d'Alvarez de Luna, connétable de Castille, de manière à provoquer toute comparaison avec la haute fortune du connétable de Luynes, en France; mais cette conjecture de Claude Joly et de Le Laboureur, éditeur des *Mémoires de Castelnaud*, n'a pas été accueillie; — *Recueil de plusieurs harangues, remontrances, discours et avis d'affaires d'Etat de quelques officiers de la couronne et d'autres grands personnages*; Paris, 1622, in-8°. On trouve dans cette collection, qui comprend des pièces datées de 1453 à 1618, vingt harangues du maréchal de Brissac, des discours et des lettres de Villeroi, l'arrêt rendu contre Jacques Cœur, un discours des obsèques et de l'enterrement de Charles IX, roi de France, lequel a été tiré séparément, etc. L'éditeur a eu le tort « de se donner beaucoup de peine pour retoucher le style de ces pièces, dont il n'a changé que les paroles sans altérer en rien les choses. » Prosper Marchand compare avec raison « ces changements de mots aux altérations et rognures d'espèces »; — *Vie de Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine, roy de Jérusalem*; Paris, 1625, in-8°. Ce n'est pas une réimpression du roman de Godefroy, ainsi que l'a conjecturé un savant philologue de nos jours (M. Weiss). Elle n'a ni la même forme ni la même étendue. Elle se trouve jointe quelquefois à la traduction faite par le même auteur de l'ouvrage du cardinal Bellarmin : *De Officio Principis christiani, et qu'il a imitée : Le Monarque parfait, ou le devoir d'un prince chrétien*; Paris, 1625, in-8°. Pellisson, dans son *Histoire de l'Académie Française*, dit que cette traduction est due à Guillaume Colletet, qui la publia sous le nom de Lannel. Aucun autre document bibliographique n'est venu confirmer cette assertion; — *Lettres de Jean de Lannel*;

Paris, 1626, in-8°. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* regardent ces lettres comme curieuses pour la connaissance du temps où vivaient leur auteur.

J. LAMOUREUX.

Prosper Marchand, *Dictionnaire Historique*, tome II, p. 9. — *L'Artigny. Nouveaux Mémoires d'histoire, de Critique et de Littérature*, t. VI. — *Bibliothèque des Romans*, septembre, 1738. — LeLONG et FONTETTE, *Bibliothèque Historique de la France*, tome III.

LANNES (Jean), duc DE MONTERELLO, maréchal de France, né à Lectoure (Armagnac), le 11 avril 1769, mort à Vienne, le 31 mai 1809. Fils d'un simple garçon d'écurie, il dut les premiers éléments de l'instruction à un vieux père qui lui apprit à lire et à écrire. A quinze ans, il entra en apprentissage chez un teinturier d'Auch, nommé Dufau. Il exerçait encore cette profession lorsqu'en 1792 il s'enrôla dans un bataillon de volontaires nationaux du département du Gers. Fait aussitôt sergent major, il alla servir à l'armée des Pyrénées orientales. Le bouillant courage qu'il déploya le fit bien vite remarquer; et après avoir passé rapidement par tous les grades intermédiaires, il devint chef de brigade en 1795. Le représentant du peuple Aubry, président du comité militaire, chargé en 1795 de présenter à la Convention un travail pour la réforme de l'armée, comprit Lannes dans les officiers supérieurs à congédier. Lannes s'indigna du repos auquel cette résolution le condamnait; et lorsque Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, fit un appel aux braves en disponibilité, Lannes s'empressa de l'aller joindre comme simple volontaire, décidé à recommencer sa carrière. Le général Bannet, qui connaissait sa bravoure, le présenta à Bonaparte, et celui-ci eut bientôt l'occasion d'apprécier le mérite de Lannes. Dans la campagne de 1796, Lannes se fit remarquer en plusieurs combats, et après celui de Millesimo, il reçut sur le champ de bataille le commandement d'une demi-brigade de ligne dont le chef avait été tué pendant l'action. A Dego il contribua à repousser l'ennemi, qui avait surpris les Français. Le 17 mai les Français franchirent le Pô vis-à-vis de Plaisance, et repoussèrent deux escadrons de husards; Beaulieu envoya un corps de 6,000 hommes et de 2,000 chevaux pour arrêter ce mouvement; les Autrichiens se retranchèrent dans le village de Fombio; les Français les culbutèrent et les poursuivirent jusque sur l'Adda. Un autre corps autrichien de 5,000 hommes arriva de Casal, et fut battu près de Cadogno, où le général La Harpe (voy. ce nom) perdit la vie. « Le chef de brigade Lannes, aussi brave qu'intelligent, disait le général Bonaparte dans son rapport, est le premier qui ait mis pied à terre. Le succès du combat de Fombio est dû en grande partie au courage du chef de brigade Lannes. » Au passage du pont de Lodi, le 10 mai, Lannes fut un des officiers généraux qui, en se précipitant à la tête des colonnes françaises, contri-

buèrent par leur exemple à exciter le courage des soldats et à les rendre maîtres de la position. Lors du mouvement insurrectionnel qui éclata en Lombardie, et dont le centre était à Pavie, Bonaparte, marchant contre cette ville, envoya le chef de brigade Lannes brûler le village de Binasco. Lannes concourut ensuite à la prise de Pavie, qui fut enlevé d'assaut. Ses services furent alors récompensés par le grade de général de brigade. Le général en chef ayant ordonné, au mois de juin, l'investissement et le siège de la forteresse de Mantoue, Lannes, qui servait à l'avant-garde, commandée par le général Dallemagne, se porta sur le faubourg Saint-Georges, l'enleva de la baïonnette, et se rendit maître de la tête de pont. Emporté par un excès d'audace, Lannes voulait enlever Mantoue; mais le général en chef lui donna l'ordre de s'arrêter. Quand on montra aux soldats les batteries dont les remparts de Mantoue étaient hérissés, ils répondirent : « Il y en avait bien davantage à Lodi. » Lannes fut encore cité avec éloge pour sa conduite à la bataille de Bassano, le 8 septembre. Le 23 septembre, il fut blessé au combat du pont de Governolo. Le 14 novembre suivant, il reçut deux coups de feu à la bataille d'Arcole. Souffrant de ses blessures, il apprend le lendemain 15 que le combat continue devant le pont d'Arcole; il se fait aussitôt donner ses armes, monte à cheval, se précipite au milieu des balles et de la mitraille, et reçoit à la tête du pont un coup qui le jette par terre sans connaissance. A peine guéri, Lannes se distingua encore à la bataille de Rivoli, le 14 janvier 1797. Il marcha ensuite avec l'armée qui se portait sur Rome, et arriva le premier à Imola, dont il enleva les retranchements. La prise de cette ville décida le souverain pontife à se soumettre et à conclure un traité avec le gouvernement français (19 février 1797). Le pape ayant écrit au général en chef de l'armée française, Bonaparte envoya Lannes à Rome. Pie VI lui fit un accueil distingué. Lannes eut ensuite le commandement d'une colonne mobile de 1,200 hommes, avec laquelle il entra dans les fiefs impériaux voisins de la république de Gènes. Il y prit de vive force le bourg d'Argenta, dispersa un grand nombre d'insurgés, fit arrêter et fusiller plusieurs chefs, et par cette rigueur, qu'il étendit jusqu'à Tortone, il ramena le calme dans cette contrée. Après la signature de la paix à Campo-Formio, Lannes revint à Paris, et obtint le commandement des départements de la Drôme, de l'Aère, de l'Ardeche et du Gard.

L'expédition d'Égypte ayant été résolue en 1798, Lannes, désigné pour en faire partie, fut employé dans la division de Kleber, se trouva à la prise de Malte, et prit part aux divers combats qui furent livrés aux manuels avant la prise du Caire. Il poursuivit Ibrahim-Bey, et fit partie de l'expédition de Syrie. A la tête d'une division, il concourut à chasser les

troupes d'Abdallah des hauteurs et de la ville de Gaza, le 25 février 1799, et contribua à l'investissement et à la prise de Jaffa, le 7 mars. Le 15 du même mois, à l'affaire de Kakoum, il culbota les ennemis, et leur tua beaucoup de monde. Il se distingua au siège de Saint-Jean d'Acre, et conduisit le 8 mai sa division à l'assaut général donné à cette place, sur la brèche de laquelle il monta un des premiers. Il fut grièvement blessé à cet assaut, qui échoua. Lors de la retraite des Français sur l'Égypte, Lannes protégea la marche de l'armée, par sa vigilance et ses bonnes dispositions. A la bataille d'Aboukir, le 24 juillet, il fut dangereusement blessé, en attaquant une redoute, dont il emporta les retranchements. Chargé de la conduite du siège du fort de cette place, il le conduisit avec tant de vigueur que les Turcs durent se rendre à discrétion le 2 août. Lannes quitta l'Égypte le 22 septembre, avec Bonaparte, revint en France, et contribua pour une part importante au succès de la journée du 18 brumaire (9 novembre 1799). Il avait alors le grade de général de division, et commandait le quartier général établi aux Tuileries. Il fut ensuite envoyé à Toulouse, où il apaisa quelques troubles, et resta chargé du commandement des neuvième et dixième divisions militaires. Le 16 avril 1800, un arrêté du gouvernement le nomma commandant en chef et inspecteur de la garde consulaire. A la formation de l'armée de réserve destinée à agir en Italie, sous les ordres du premier consul, Lannes eut le commandement de l'avant-garde. Le 17 mai il avait déjà pénétré jusqu'à Saint-Pierre, par le col Major, et il commençait à gravir le mont Saint-Bernard. Aucun obstacle ne put l'arrêter; à peine arrivé à Étroubles, il dirigea plusieurs bataillons et quelques pièces d'artillerie contre les Autrichiens, qui se trouvaient dans la vallée d'Aoste. Il les débusqua de tous les points qu'ils occupaient, et le 20 mai il était sur la route d'Ivrée. Il attaqua cette ville et sa citadelle, que défendaient 4,000 Autrichiens, s'en rendit maître par escalade le 25, et marcha rapidement sur Turin. Il cotoya ensuite le Pô, et repoussa tous les partis ennemis qui se présentèrent pour passer le fleuve. Le 7 juin, il s'empara de Pavie, et y trouva 200 pièces de canon. Ayant passé le Pô à Belgiojoso, il enleva aux Autrichiens la position de Stradella. Il se porta le 9 juin sur Casteggio, et contribua puissamment à la prise de ce point important ainsi qu'au succès de la bataille de Montebello : « Ce jour-là, disait-il lui-même en parlant de cette affaire, les balles claquaient sur les os de mes soldats comme la grêle sur des vitrages. » A Marengo, Lannes commanda, en qualité de lieutenant général du premier consul, les divisions Watrin et Mainoni. La garde des consuls fut placée en réserve derrière ce corps d'armée. Dans cette journée, Lannes soutint durant sept heures les efforts de l'armée autrichienne

et de quatre-vingt pièces de canon dirigées contre l'avant-garde qu'il commandait. Les conseils lui décernèrent un sabre d'honneur pour sa belle conduite dans cette mémorable affaire. De retour à Paris après cette campagne, Lannes reprit le commandement en chef et l'inspection générale de la garde des consuls. Un arrêté du gouvernement le nomma, le 14 novembre 1801, ministre plénipotentiaire en Portugal. Il comprit mal le caractère de ces nouvelles fonctions, et traita si cavalièrement les autorités portugaises, que l'on fut obligé de le rappeler. Il prétendait notamment faire entrer dans le Tage des vaisseaux de marchandises sans payer aucun droit. Junot le remplaça.

Devenu empereur, Napoléon nomma Lannes maréchal de l'empire, le 19 mai 1804. Le 1<sup>er</sup> février 1805 il reçut le grand-cordon de la Légion d'Honneur avec le commandement de la neuvième cohorte. La même année le prince régent de Portugal lui envoya l'ordre du Christ. Lannes commanda l'avant-garde de la grande armée qui marcha contre l'Autriche à la fin de septembre 1805. Il passa le Rhin à Kehl, le 25 du même mois, et se trouva dès le 6 octobre à Neresheim. Il traversa le Danube le 8 à Donawerth, et contribua au succès du combat de Wertingen, et à la reddition d'Ulm. Il s'empara ensuite de Braunau, marcha sur Linz, et y entra en vainqueur. Arrivé l'un des premiers à Vienne, il marcha sur l'armée russe, et combattit son avant-garde à Holabrunna, le 16 octobre. A la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre, il commanda l'aile gauche de l'armée, composée des divisions de Suchet et de Cafarelli. Il eut une grande part au succès de cette journée, dans laquelle deux de ses aides de camp furent tués à ses côtés. S'étant jeté, après la bataille, sur la route de Wischau, il enleva avec Murat les bagages de l'ennemi. A la suite de l'armistice signé le 7 décembre, Lannes occupa la Moravie. A l'ouverture de la campagne de 1806 contre la Prusse, il continua de commander l'aile gauche de l'armée française, et battit le 9 octobre l'avant-garde du prince de Hohenlohe, commandée par le prince Louis de Prusse, qui fut tué près de Saalfeld. A la bataille d'Éna, le 14 octobre, Lannes commanda le centre de l'armée : un biscaien déchira son habit. Le 21, il s'empara de la forteresse de Spandau. Il fit ensuite la campagne contre les Russes, marcha sur Thorn, que l'ennemi abandonna, et se porta sur Varsovie, où il entra le 30 novembre. Il battit les Russes à Pultusk le 26 décembre, et les chassa de cette ville. Blessé dans ce combat, Lannes dut retourner à Varsovie pour se rétablir. Lorsqu'il fut guéri, l'empereur lui donna le commandement du corps de réserve, composé des grenadiers aux ordres d'Oudinot, et le chargea de soutenir les opérations du dixième corps, qui faisait le siège de Dantzig. Après la prise de cette ville, le 24 mai 1807, Lannes retourna à la grande armée, et participa au combat de Hella-

berg, le 10 juin. Le 14, il commanda le centre de l'armée à la bataille de Friedland. A la suite de cette campagne, Lannes fut nommé colonel général des Suisses. En 1808 il suivit Napoléon en Espagne, et prit le commandement d'un corps formant la gauche de l'armée française. Il battit complètement les généraux Castanos et Palafox à Tudela, le 22 novembre. Le 21 janvier 1809 il prit la direction des opérations du siège de Saragosse. Dès le 27, et après des actions très-meurtrières, une partie de la ville était envahie par les troupes françaises. « A partir de ce moment, dit de Courcelles, il s'établit dans la place un nouveau genre de guerre entre les assiégeants et les assiégés. Ces derniers étaient renfermés dans des maisons bien barricadées et crénelées, de sorte que pour continuer à avancer, il fallait faire le siège particulier de chacune d'elles. De tels obstacles, sans cesse renaissants, fatiguaient les soldats français, et bientôt le maréchal Lannes eut besoin de toute la fermeté de son caractère pour lutter contre une opposition morale, qui de la part de ses troupes était peut-être plus fâcheuse que la résistance opiniâtre des Espagnols. Ranimés par les allocutions vigoureuses et par l'exemple de leur chef, les Français continuèrent cependant à pousser successivement leurs travaux. Chaque jour on enlevait quelques maisons; et enfin, le 20 février, la junte de Saragosse envoya proposer une capitulation, qui fut signée, et à la suite de laquelle les Français occupèrent le 21 tous les postes de la ville. Ainsi fut terminé l'un des sièges les plus mémorables dans l'histoire ancienne et moderne. La tranchée fut ouverte pendant cinquante-deux jours, dont vingt-neuf pour entrer dans la place, et vingt-trois autres pour combattre de maison à maison. La garnison fut faite prisonnière de guerre, et l'on trouva dans la place cent treize bouches à feu. »

Napoléon ayant organisé une armée pour repousser l'invasion des Autrichiens en Bavière, le maréchal Lannes, créé depuis *duc de Montebello*, reçut l'ordre de quitter l'Espagne et de se rendre à la grande armée d'Allemagne. A la bataille d'Abensberg, le 20 avril 1809, il culbota une division autrichienne. Il prit une part active à la bataille d'Eckmühl, le 22, et se trouva à la prise de Ratisbonne le lendemain. Il marcha en avant-garde sur Vienne, battit l'arrière-garde autrichienne à Amstetten le 5 mai, et se trouva à Moak le 6. Le 10 Napoléon parut aux portes de Vienne avec le corps du duc de Montebello; cette ville fut bombardée, et capitula le 12. Lannes combattit encore avec valeur à Essling le 21, et la division Boudet, placée sous ses ordres, défendit avec fermeté ce village. Le lendemain Lannes fut chargé par Napoléon de couper en deux l'armée autrichienne en traversant son centre. Lannes s'avança dans le meilleur ordre, à la tête de la division Saint-Hilaire, ayant à sa gauche les troupes du général Ou-

dinot, à sa droite la division Boudet, derrière lui une masse de cavalerie placée dans les intervalles de l'infanterie, son front garni d'une nombreuse artillerie sous les ordres du général Lariboisière. Tous les efforts des troupes autrichiennes commandées par l'archiduc Charles ne purent arrêter la marche du maréchal Lannes, et bientôt la ligne autrichienne fut rompue, culbutée et mise en déroute. Tout à coup on apprit que les ponts jetés sur le Danube venaient d'être rompus par les bateaux chargés de pierres que les Autrichiens avaient lancés contre eux. L'armée française se trouvait coupée. Napoléon fit arrêter le mouvement. L'archiduc reprit l'offensive et attaqua vigoureusement les villages d'Aspern et d'Essling. Les Français, privés de leurs munitions, ne se servaient plus que de la baïonnette. Lannes, pour maintenir ses soldats exposés à un feu épouvantable, se plaça sur le front de sa ligne. Un boulet l'atteignit et lui enleva la jambe droite tout entière et la jambe gauche au-dessus de la cheville. Douze grenadiers le transportèrent sur leurs fusils dans l'île de Lobau, où il subit une double amputation; et de là on le porta à Vienne, où il mourut neuf jours après. Napoléon, apprenant la blessure du maréchal Lannes, s'avança au-devant des grenadiers qui le portaient, et se précipitant sur le maréchal qui était presque évanoui par la perte de son sang, lui dit d'une voix presque étouffée par les larmes : « Lannes, mon ami, me reconnais-tu?.. C'est l'empereur... C'est Bonaparte... C'est ton ami... » A ces mots, suivant les uns, le maréchal, entr'ouvrant ses paupières, revint à lui, fit quelques efforts et voulut parler; mais il ne put que lever ses bras affaiblis et les passer au cou de Napoléon. Suivant d'autres historiens, Lannes aurait répondu à l'empereur : « Dans quelques heures vous aurez perdu un homme qui meurt avec la consolation et la gloire d'avoir été votre meilleur ami. » D'autres prétendirent que Lannes avait éclaté en reproches amers contre la folle et meurtrière ambition de l'empereur. Un biographe rapporte du moins qu'après les premiers mots d'affection rapportés plus haut, il y eut une conversation entre le maréchal et Napoléon d'où la suite de ce dernier fut écartée, « mais où les yeux, à défaut des oreilles, purent juger, à la vivacité des gestes du maréchal, qu'il profitait des droits de son agonie et de son trépas pour faire entendre de graves conseils à l'homme pour lequel il périssait mutilé. » On raconte d'ailleurs que le maréchal, en partant pour sa dernière campagne, avait pleuré en quittant sa femme, ses enfants et sa belle retraite de Maisons, qu'il venait d'acquérir. Était-ce le pressentiment qu'il ne les reverrait plus, ou l'amour du foyer domestique qui s'était emparé de lui? Quoi qu'il en soit, son corps fut rapporté d'abord à Strasbourg, puis à Paris, où il fut inhumé aux Invalides. L'année suivante, le 6 juillet 1810, anniversaire

de la bataille de Wagram, il fut porté solennellement au Panthéon, où Lannes, disait Napoléon à Sainte-Hélène, lorsque je le pris pour la première fois par la main, n'était qu'un *ignorant-tactico*. Son éducation avait été très-négligée; néanmoins il fit beaucoup de progrès, et pour en juger il suffit de dire qu'il aurait fait un général de première classe. Il avait une grande expérience pour la guerre; il s'était trouvé dans cinquante combats isolés et à cent batailles plus ou moins importantes. C'était un homme d'une bravoure extraordinaire; calme au milieu du feu, il possédait un coup d'œil sûr et pénétrant, prompt à profiter de toutes les occasions qui se présentaient, violent et emporté dans ses expressions, quelquefois même en ma présence. Il m'était très-attaché. Dans ses accès de colère, il ne voulait permettre à personne de lui faire des observations, et même il n'était pas toujours prudent de lui parler lorsqu'il était dans cet état de violence. Alors il avait l'habitude de venir à moi et de me dire qu'on ne pouvait se fier à telle et telle personne. Comme général il était infiniment au-dessus de Moreau et de Soult. « Une autre fois Napoléon disait encore du duc de Montebello : « Chez Lannes, le courage l'emportait d'abord sur l'esprit. L'esprit montait chaque jour pour se mettre en équilibre. Il était devenu très-supérieur quand il a péri. Je l'avais pris pygmée, je l'ai perdu géant. » Lannes avait reçu les surnoms de *Ajax* et du *Roland* français. Montebello dit de lui : « Il était sage, prudent, audacieux, devant l'ennemi d'un sang-froid imperturbable. Il avait peu d'éducation. La nature avait fait tout pour lui. Napoléon, qui avait vu les progrès de son entendement, en marquait souvent sa surprise. Il était supérieur à tous les généraux de l'armée française sur le champ de bataille pour manœuvrer vingt-cinq mille hommes d'infanterie. Il était encore jeune, et se fit perfectionner; peut-être fut-il devenu habile pour la grande tactique, qu'il n'entendait pas encore. »

Après la révolution de Juillet, les habitants de Lectoure élevèrent une statue en marbre au maréchal Lannes.

Avant son élévation, Lannes avait épousé une demoiselle Méric; mais plus tard il fit annuler ce mariage. Devenu maréchal, il épousa une demoiselle de Guéhéneuc, fille d'un ancien commissaire des guerres, laquelle lui survécut jusqu'en 1856. Après la mort du maréchal, un fils de sa première femme, qui réclamait une part dans sa succession, fut déclaré adultère par les tribunaux.

L. LOBVEY.

René Perin, *Vie militaire de J. Lannes*; Paris, 1810, in-8°. — *Moniteur universel*, 1798-1810. — De Courcelles, *Dict. histor. et biogr. des Généraux Français*. — Las Cases, *Mémoires de Sainte-Hélène*. — Monstrolon, *Mémoires pour servir à l'Hist. de France sous Napoléon*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — Rabbe, *Vieilles de Boissillon et Sainte-Preuve, Biog. univ. et portat. des Contemp.* — A. Genevay, dans le *Dict. de la Conversation*. — Thiers, *Hist. de la*

*Revol. et Hist. du Consulat et de l'Empire.* — Norvins.  
*Hist. de Napoléon.* — Marmont, *Mémoires.*

**LANNÉS** (*Napoléon-Auguste*), duc de MONTEBELLO, diplomate et homme politique français, fils aîné du maréchal, est né en 1802. Créé pair de France par Louis XVIII en 1815, il prit possession de son siège en 1827. L'année suivante, il fit un voyage aux États-Unis. En 1829 il était attaché à l'ambassade de Châteaubriand à Rome. Après la révolution de Juillet, il parla dans la discussion du projet de loi sur les journaux; en 1831 il parla et vota contre le projet de loi relatif à l'abolition de l'hérédité de la pairie; en 1832, il prit la parole sur la contrainte par corps, sur le budget et sur l'avancement dans l'armée. La même année il se rendit à Madrid, et en 1833 il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin. A la chambre des pairs il appuya l'amendement de M. Cousin dans la discussion du projet de loi sur l'abrogation du deuil du 21 janvier. En 1835, il proposa à la chambre de traduire à sa barre le gérant du journal *La Tribune*, et appuya le projet de loi sur la presse. A la fin de l'année, il fut nommé ambassadeur de France près de la confédération helvétique, à la place du général Rumigny. Par une note du 18 juillet 1836, il demanda l'éloignement des réfugiés, et plus tard il reclama également des Cantons suisses l'expulsion du prince Louis-Napoléon, domicilié à Arenenberg. Nommé ambassadeur près du roi des Deux-Siciles à la fin de 1838, il fut appelé, le 1<sup>er</sup> avril 1839, à remplacer le comte Molé au ministère des affaires étrangères dans le cabinet provisoire formé par Louis-Philippe après le succès de la coalition dans les élections. L'émeute du 12 mai amena la création d'un ministère parlementaire, et M. le duc de Montebello remit son portefeuille au maréchal Soult. Dans la session suivante, il parla à la chambre des pairs sur la propriété littéraire, sur la Légion d'Honneur, sur l'emprunt grec et sur le projet de loi relatif au travail des enfants dans les manufactures. Il partit ensuite pour Naples, où il négocia, en 1844, au nom du roi et de la reine, le mariage du duc d'Aumale avec la princesse Caroline-Auguste de Salerne. En 1847, il remplaça le baron Mackau comme ministre de la marine et des colonies, et fit adopter en cette qualité divers projets destinés à préparer l'émancipation des esclaves, ainsi que la loi relative à la juridiction des cours d'assises aux colonies. Il parla à la tribune sur le budget, sur les défrichements des bois, sur l'enseignement et l'exercice de la médecine et de la pharmacie, etc. Il présenta au roi deux rapports importants : l'un sur l'affranchissement des esclaves aux colonies, l'autre sur les corps de l'administration du contrôle et de la comptabilité de la marine. La révolution de février 1848 le trouva encore ministre, et il fut compris dans les poursuites ordonnées contre le dernier ministère du roi Louis-Philippe à la demande du procureur gé-

néral près la cour d'appel de Paris, Portalis, poursuites qui se terminèrent par un arrêt de non lieu. Au mois d'avril 1849, M. le duc de Montebello fut élu membre de l'Assemblée législative par le département de la Marne. Il se fit peu remarquer dans cette assemblée, et vota avec la majorité. En 1850 et 1851, il fut élu membre de la commission de vingt-cinq membres dite de prorogation, qui se réunissait pendant les vacances de l'assemblée. Au 2 décembre 1851, il essaya de résister comme Molé et quelques-uns de ses collègues. Il se tenait éloigné de la vie publique lorsque, le 15 février 1858, il accepta l'ambassade de Russie, que le décès du comte de Rayneval laissait vacante. Arrivé au mois de mai à Saint-Petersbourg, il y représenta encore aujourd'hui Napoléon III. M. de Montebello est propriétaire de vignobles considérables, qui produisent une grande partie des vins de Champagne les plus renommés. L. L.—T.

*Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législative.* — *Dict. de la Concurr.* — *Moniteur*, 1827 à 1858.

**LANNES DE MONTEBELLO** (*Gustave-Olivier*), général français, frère du précédent, né vers 1804, embrassa de bonne heure la carrière militaire. Il fit partie de l'expédition d'Alger, et quitta en 1831 la France pour aller servir en Pologne contre la Russie. De retour dans sa patrie, après la défaite des Polonais, il fut nommé lieutenant-colonel de dragons en 1844; il était colonel d'un régiment de chasseurs en 1851. Devenu aide de camp de Louis-Napoléon après le coup d'État du 2 décembre, il a été nommé général de brigade, puis général de division le 28 décembre 1855. L. L.

*Annuaire militaire.*

**LANNO** (*François-Gaspard-Aimé*), statuaire français, né à Rennes (Ille-et-Vilaine), en janvier 1800. Élève de Cartellier, il remporta à l'École royale des Beaux-Arts le second grand prix en 1825, et le premier grand prix en 1827 sur le sujet de *Mutius Scaevola*, conjointement avec M. Jaley. Il envoya de Rome : en 1830, un bas-relief de *Pandore chez Epiméthée*; — en 1831, une figure ronde-bosse en plâtre de *Samson*; — en 1832, une autre figure ronde-bosse en plâtre de *Lesbie*, et un groupe (esquisse) de *Bélisaire*; — en 1833, l'exécution en marbre de sa *Lesbie*, qu'il exposa au salon de 1834, et qui est aujourd'hui au musée de Rennes. Depuis, il exécuta successivement : *La Chalotais*, statue en marbre, exposée au musée de 1836; — *Montagne*, statue en bronze, érigée à Périgueux, exposée au salon de 1838; le modèle en plâtre a fait partie de l'exposition de 1855; — *Fénelon*, statue en bronze exposée au salon de 1840, érigée à Périgueux; — *Le Maréchal Brune*, statue en bronze, inaugurée en 1841 à Brive-la-Gaillarde; modèle en plâtre, exposé au salon de 1843 et de 1855, et qui fait aujourd'hui partie du musée à Versailles; — *Majour*, statue en bronze, à Brive-la-Gaillarde; — *Fénelon*, statue en



Pierre, qui décore la fontaine de la place de Saint-Sulpice, à Paris; — *Sainte Geneviève*, statue en pierre, église de la Madeleine à Paris; — *La Récolte des Fruits et la Récolte des Fleurs*, statues en fer qui décorent la place de la Concorde; — *Pascal, Fléchier, Le Génie de l'Art égyptien*, trois statues placées au nouveau Louvre; — *L'Université*, grand bas-relief en marbre, au tombeau de l'empereur; — *Bertrand d'Argentré*, figure en pierre, au palais de justice de Rennes; — *Apollon et les neuf Muses*; ces dix statues décorent la salle de spectacle de Rennes. *Philippe le Long, l'Amiral Bonnivet, le Duc d'Orléans, fils de Charles VI*, Bustes historiques; au musée de Versailles; — *Montaigne*, pour l'École normale; — *Étienne*, pour l'Opéra-Comique. G. DE F.

*Documents particuliers.*

LANNOY (Guillebert DE), diplomate et voyageur français, né en 1386, mort le 22 avril 1462. Il était sire de Villerval et de Tronchiennes: le duc de Bourgogne l'admit au nombre de ses favoris en le créant d'abord chancelier, puis chambellan. Lannoy se distingua en 1413 dans plusieurs combats contre les Polonais. Profitant des loisirs de la paix, il parcourut la Lithuanie, et, à la suite d'un vœu à saint Patrice, passa en Angleterre. Retenu prisonnier, il employa son temps à étudier les mœurs du pays (1414). De retour chez lui, il devint gouverneur de L'Écluse, et fut mandé à la fameuse assemblée de Troyes (1421). Il en partit aux ordres d'Henri V d'Angleterre, pour aller tenter la restauration d'un gouvernement chrétien à Jérusalem. Il traversa la Prusse, la Pologne et la Hongrie. A Constantinople, il congédia ses serviteurs, et gagna la Syrie, où il recueillit un grand nombre de renseignements relatifs au vaste projet rêvé par le souverain qui l'envoyait. Il écrivit la relation de son voyage sous ce titre: *Les Pelerinaiges de Surye et de Egypte*, et en fit faire deux copies, qui furent présentées l'une au duc de Bourgogne, l'autre au roi d'Angleterre. C'est alors (1429) qu'il fut nommé chevalier de la Toison d'or.

Le manuscrit offert au duc de Bourgogne a disparu en 1797: celui du roi d'Angleterre existe encore aujourd'hui, et a été publié dans le tome XXI de l'*Archæologia*. Mais Guillebert avait écrit pour son propre usage le récit plus complet de ses voyages. Une copie de ce livre a été retrouvée heureusement dans ces dernières années et publiée par les soins de la Société des Bibliophiles de Mons; en voici le titre exact: *Les Voyages et Ambassades de messire Guillebert de Lannoy* (1399-1450); Mons, 1842. On y retrouve entièrement les *Pelerinaiges*. Les défauts de l'édition de Mons, qui sont nombreux, ont été réparés par M. Lelewel dans son livre intitulé: *Guillebert de Lannoy et ses Voyages en 1413, 1414 et 1421, commentés en français et en polonais*; cette brochure parut en 1844 à

Posen, dans la seconde de ces langues, et fut suivie d'une édition française publiée à Bruxelles (1845).

LOUIS LACOUR.

*Bibliothèque de l'École des Chartes*, série B, t. II, p. 377.

LANNOY (Marie-Antoine DE), architecte français, né le 28 juin 1800, à Paris. Après avoir fréquenté les ateliers de Vaudoyer, de Delesspine et de M. Hippolyte Lebas, il remporta en 1826 un second prix d'architecture et en 1828 le grand prix de Rome sur ce sujet: *une Bibliothèque publique*. Pendant son séjour en Italie, il envoya le *Temple d'Antonin et une Étude de l'Île Tibertine*, qui a figuré à l'exposition universelle de 1855. Il a été chargé de la direction de quelques constructions publiques et attaché à la Banque jusqu'en 1849. On a de lui: *Projet d'agrandissement de la Bibliothèque royale*; 1827; — *Études architecturales en Italie*; — *Études artistiques dans la régence d'Alger*; 1835-1837; — *Tombeau de Robert de Naples*; 1852. K.

*Livrets des salons.*

LA NOUE (François DE), dit *Bras de fer*, célèbre capitaine français, né en 1531, aux environs de Nantes, mort le 4 août 1591, à Moncontour. Il appartenait à une ancienne famille de gentilshommes de Bretagne, et dès son jeune âge il voyagea en Italie, où il fit ses premières armes. A son retour en France, il embrassa les doctrines de la réforme, qui s'était depuis plusieurs années propagée en Bretagne; les calvinistes n'avaient rien négligé pour attirer à eux ce guerrier, qui, suivant l'expression de Mezerai, « valait seul toute une armée. » Lorsque la guerre fut rallumée, ce fut lui qui, à la tête de quinze cavaliers, s'empara d'Orléans par un coup de main et en chassa le gouverneur catholique, qui s'était réfugié à la porte Banière (28 septembre 1567). Il conduisit en 1569 l'arrière-garde à la bataille de Jarnac, devint prisonnier à celle de Moncontour, et fut gouverneur de Mâcon. Puis, ayant pris le commandement d'une petite armée, il parcourut le Poitou et la Saintonge, et prit plusieurs petites places. Au siège de Fontenay, un coup d'arquebuse l'atteignit au bras gauche; l'amputation en fut faite à La Rochelle, mais un ouvrier habile lui fabriqua un bras de fer avec lequel il put manier la bride de son cheval. De là le surnom de *Bras de fer* que lui donnèrent les soldats. En 1571 il fut envoyé avec Genlis dans la Flandre, où il surprit Valenciennes. Après la perte de Mons (1572), qu'il fut contraint de rendre à la suite d'une défense énergique, La Noue se trouvait à Cambrai lorsque Charles IX, qui avait su apprécier sa probité, sa valeur et sa sagesse, jeta les yeux sur lui pour amener les habitants de La Rochelle à un accommodement. La Noue ne se chargea de cette mission qu'avec beaucoup de répugnance; mal accueilli d'abord, il accepta, après de longues hésitations, le commandement en chef des troupes rebelles, et, tout en assurant les moyens

de prolonger la résistance, il ne cessa d'employer toute son autorité pour le bien de la paix. A cette occasion, le ministre Laplace, homme des plus exaltés, le poursuivit un jour jusque dans sa propre maison, l'accabla d'injures, et finit par lui donner un soufflet. La Noue eut la générosité de pardonner cette grave offense, et se contenta de dire : « Qu'on ramène ce fou furieux à sa femme, afin qu'elle le tempère et en prenne soin. » Après avoir reconnu l'impossibilité de conclure un arrangement, il sortit de la ville avec quelques officiers, tenant au roi la promesse qu'il avait faite d'y ramener l'ordre ou de la quitter (1573). Cependant, avant la fin de cette année il se vit forcé de changer de système : convaincu qu'il n'y avait plus pour son parti d'autre sûreté que dans une guerre ouverte, il se remit à la tête des Rochelais, et les engagea à faire cause commune avec tous les autres réformés. Pendant quatre ans il déploya toutes les ressources de son génie pour maintenir la ville en état de défense, ayant sans cesse à lutter contre les prétentions de la noblesse réfugiée, les méfiances du peuple et l'indifférence des marchands. Plusieurs expéditions qu'il fit hors des murs eurent des résultats heureux : ainsi il s'empara successivement de Royan, du Brouage et de l'île de Ré, places dont l'occupation assurait les subsistances de La Rochelle, puis de Marennes, de Lusignan, de Melle et de Fontenay.

A peine la paix venait-elle d'être conclue par le roi de Navarre que La Noue se rendit en Flandre pour prendre la charge de grand-maréchal de camp, que lui avaient offerte les états (1578). Ses premiers exploits, la défaite de la garnison de Louvain et la prise de Bruges et de Cassel lui valurent le rang de général en chef. Disposant alors de forces plus considérables, il surprit Ninove (1580), où il fit prisonnier le comte d'Egmont; mais à quelque temps de là, atteint au village d'Iseghem, il tomba à son tour aux mains des Espagnols, qui l'enfermèrent dans le château de Limbourg et le traitèrent avec une barbare cruauté. Ce ne fut que cinq ans plus tard que Philippe II consentit à échanger le redoutable capitaine huguenot contre le comte d'Egmont, non sans lui imposer de dures conditions (28 juin 1585) : il dut laisser, pour garantie de sa promesse, son fils Théophile en otage entre les mains du duc de Lorraine, qui se porta généreusement sa caution ainsi que le roi de Navarre et le duc de Guise. Au commencement des troubles de la Ligue, il se retira à Genève; nommé, en 1588, l'exécuteur testamentaire du comte Guillaume-Robert de La Marck, il ne négligea rien pour rétablir les affaires de cette famille, et vint se joindre à l'armée royale, un peu avant l'assassinat de Henri III. Il continua ses services sous le Béarnais, prit part aux deux sièges de Paris, combattit à Arques et à Ivry, et défendit Château-Thierry. Envoyé en 1591 dans

la Bretagne, il mit le siège devant Lamballe; comme la place s'était trouvée plus forte qu'on ne le supposait, il monta sur une échelle pour examiner l'état de la brèche; atteint d'une balle à la tête, il chancela, perdit l'équilibre et tomba. Quoique la blessure eût été d'abord jugée peu grave, il mourut quinze jours après, à Moncontour, où il avait été transporté. Ainsi finit « le dernier de ces héros amis et compagnons de Coligny, qui avaient si longtemps, dit Sismondi, soutenu une lutte désespérée, non par ambition, non par esprit d'intrigue, comme la plupart de ceux qui leur succédèrent, mais par une profonde conviction, pour continuer à professer et à défendre ce qu'ils croyaient la vérité. » En apprenant la mort de La Noue, Henri IV s'écria : « Nous perdons un grand homme de guerre et encore plus un grand homme de bien. » Ce capitaine fut également regretté des protestants et des catholiques; tous les écrivains du temps s'accordent à reconnaître qu'il unissait à la plus grande bravoure à une expérience consommée et à une rare prudence, la pureté des mœurs, le désintéressement, la modération, l'urbanité même. On a de lui : *Discours politiques et militaires*; Bâle, 1587, in-4°; réimpression à La Rochelle, 1590, in-12, et souvent depuis; trad. en allemand, Francfort, 1592, in-4°; en anglais, Londres, 1597, in-4°. Ces discours, composés pour occuper les tristes loisirs de sa captivité, l'ont placé parmi les prosateurs les plus éminents de son siècle; ils sont au nombre de vingt-six, et traitent principalement des guerres civiles, de l'éducation de la noblesse, de la tactique militaire et de la politique des rois chrétiens. Le dernier, qui est en même temps le plus étendu, renferme sous le titre d'*Observations sur plusieurs choses advenues aux trois premiers troubles*, le récit, tracé avec autant d'impartialité que de modestie, des événements qui se sont passés en France de 1562 à 1570. Ces *Mémoires* ont été reproduits séparément dans plusieurs collections historiques; — *Déclaration de F. de La Noue pour la prise d'Armes et la défense de Sedan et de Jamets*; Verdun, 1588, in-8°; — *Observations politiques et morales sur l'Histoire de Guicciardini*, imprimées en marge de la traduction française donnée par Jérôme Chomedei; Genève, 1593, 2 vol. in-8°; — *Correspondance de François de La Noue*, Gand et Paris, 1854, in-8°, publiée par les soins de M. Kervyn de Volkaersbeke. La Noue avait encore composé un *Abregé des Vies de Plutarque avec des annotations*, qui n'a point vu le jour. P. L.—Y.

Amyraut, *Vie de F. de La Noue*; Leyde, 1601, in-4°. — Brantôme, *Vies des grands Capitaines*. — De Thou, *Historiarum sui temporis Lib. LVII*, t. V. — Mezerai, Daniel, Duplex, *Hist. de France*. — Davila, *Hist. des Guerres civiles de France*. — Le P. Strada, *Hist. de la Guerre de Flandre*. — Moréri, *Dict. Hist.* — Haag frères, *La France Protestante*. — Arcère, *Hist. de La Rochelle*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXVII à XXXI.

LA NOUE (Odet de), seigneur de TILIGNY,

fijs aîné du précédent, mort à Paris, au mois d'août 1618. Il fit ses premières armes dans les Pays-Bas, sous les ordres de son père, et tomba, en 1584, entre les mains des Espagnols, qui le transportèrent, gravement blessé, dans un château de Tournay; il ne recouvra la liberté qu'en 1591. Étant allé rejoindre l'armée de Henri IV, il contribua à la prise de Paris (1). Il prit ensuite une part très-active aux travaux des assemblées qui négocierent l'édit de Nantes, et servit à diverses reprises en Hollande, où en 1617 il se rendit une dernière fois en qualité d'envoyé extraordinaire. A l'époque de sa mort, il réunissait les titres de conseiller du roi, de chambellan ordinaire et de maréchal-de-camp. Il cultiva la poésie avec quelque succès; mais la plupart de ses œuvres ne sont pas arrivées jusqu'à nous. On cite de lui : *Paradoxe que les adversitez sont plus nécessaires que les prosperitez et qu'en tre toutes l'estat d'une estroite prison est le plus doux et le plus profitable*; La Rochelle, 1588, in-8°; discours philosophique en vers; — *Poésies chrestiennes de messire Odet de La Noue, nouvellement mises en lumière par le sieur de La Violette*; (Genève), 1594, petit in-8°; ce recueil, composé ainsi que la pièce précédente pendant la captivité de l'auteur à Tournay, se compose de cent cinquante sonnets, de cantiques, d'odes et de stances. Au jugement de l'abbé Goujet, toutes ces poésies « sont vraiment dignes d'un chrétien, et elles font honneur à la piété du jeune auteur, à la bonté de son cœur, à son zèle pour le roi et même à son esprit; » — *Dictionnaire des Rimes françoises selon l'ordre des lettres de l'alphabet, auquel deux traités sont ajoutés, l'un des conjugaisons, l'autre de l'orthographe*; (Genève), 1596, in-8°, et Cologne, 1624, in-8°; cette compilation anonyme est donnée à La Noue par Sorel, La Monnoye et Le Duchat. On lui attribue aussi, peut-être avec raison : *Vive Description de la Tyrannie et des Tyrans, avec les moyens de se garantir de leur joug*; Reims, 1577, in-16. Enfin, on conserve de lui deux manuscrits sur la fortification de Genève aux Archives de cette ville. P. L.—T.

D'Aubigné, *Hist. univ. de son temps*. — Simonet, *Hist. des François*, XXI. — Goujet, *Biblioth. franç.*, III. — Mencke, *Biblioth. Doctorum Miltum*.

**LANOUE (Jeanne de)**, fondatrice de l'ordre des Sœurs hospitalières de la Providence, née à Saumur, en 1666, morte dans la même ville, le 16 août 1736. Ses parents étaient marchands, et elle commença par tenir la boutique de son père, se montrant âpre au gain et dure aux pauvres. Un changement subit s'opéra dans sa conduite

vers 1693, année de famine où les pèlerins abondaient aux Arpillers. Une pauvre réfugiée qu'elle outrageait lui ayant reproché ses torts, elle la recueillit, et s'éprit tout d'un coup de cette vie de dévouement et d'austérité qu'elle ne quitta plus. Sa maison était remplie d'indigents ou de malades qu'elle entretenait à grand peine de rares aumônes, quand le 15 septembre 1702 le coteau au pied duquel elle était bâtie et qui domine tout le faubourg de Fenet, s'ébranla. Elle avait eu le temps à peine de sortir avec quelques vêtements, que le roc s'affaissa sur onze maisons du quartier. Ses protégés furent engloutis sous les décombres; un seul enfant y périt. Ainsi ruinée, elle s'adressa aux Oratoriens, qui lui refusèrent même une écurie pour abriter son monde, mais à grand prix lui louèrent une maison voisine. A force de quêtes et d'emprunts, elle parvint à payer son loyer et ses dettes. En 1704, elle s'associa plusieurs filles pour soigner les pauvres, et leur donna un habit tel à peu près qu'elles le portent encore, robe et tablier de laine bleu pâle, voile noir, le rosaire à la ceinture, le crucifix sur la poitrine. L'institut invoquait pour patronne sainte Anne; mais le peuple lui a retenu le nom de la Providence, sous lequel il existe encore. En 1709 les sœurs commencèrent à faire des vœux; en 1710 l'évêque d'Angers approuva leur règle. Trente ans plus tard trois cents pauvres femmes, filles et enfants, dont plus de cent folles, étaient recueillies à Saumur; mais l'hospice vivant des aumônes de chaque jour, la misère y était quelquefois si grande, que la soupe y manquait « faute de sel ». Avant la fin de sa vie, Jeanne de Lanoue put voir des maisons de son ordre s'établir à Brezé, Nantes, Châtillon-sur-Indre, Le Blanc, Le Puits-Notre-Dame, Le Lude, Mazé, Josselin, L'Isle-Bouchard. Depuis la Révolution, la maison mère a été transférée à Notre-Dame-des-Ardilliers, dans les bâtiments mêmes de l'Oratoire. Les sœurs ont transporté dans la chapelle le corps de leur fondatrice.

Célestin Port.

*Discours sur la Vie et les Forts de la vénérable mère Jeanne de Lanoue*; Angers, Louis Dubé, 1743. — *Archives de l'hôpital de Saumur*, III, E, 1.

**LANOUE**. Voy. SAUVÉ.

**LANOUE (René-Joseph de)**, général français, né vers 1740, en Bretagne, exécuté à Paris, le 15 avril 1793. Il embrassa de bonne heure la carrière militaire, fit la guerre de Sept Ans et fut nommé lieutenant général à l'époque de la révolution. Employé en cette qualité sur la frontière du nord à la fin de 1792, il fut arrêté par ordre des représentants du peuple en mission, sous prétexte qu'il n'avait point voulu marcher au secours de Lille. Acquitté néanmoins à l'unanimité par le tribunal criminel, il se rendit au camp de Dumouriez, qui faisait de lui une estime particulière, et obtint le commandement d'une division d'infanterie établie le long de la Roer.

(1) « Comme La Noue gardoit encore la porte Saint-Denis, raconte d'Aubigné, son équipage fut saisi et enlevé par les sergents du Chastelet, notamment pour la dette des poudres dont son père s'estoit obligé en allant au secours de Senlis. Le pis fut qu'en venant supplier le roy qu'il fist cesser cette rudesse pour un temps, il eut pour réponse : « La Noue, quand il me faut payer mes dettes, je ne me vas point plaindre à vous. »

Attaqué, le 1<sup>er</sup> mars 1793, par un corps d'armée considérable, il n'eut pas le temps de rallier ses soldats, disséminés sur une ligne de quatorze lieues, et opéra sa retraite dans un grand désordre. On le rendit responsable de cette défaite, à laquelle il n'était pas en son pouvoir de s'opposer : arrêté de nouveau, il fut traduit, ainsi que le général Steingel, qui servait sous ses ordres, à la barre de la Convention dans la séance du 28 mars 1793. Ce fut l'avocat Jean de Bry, président, qui procéda à son interrogatoire. Malgré l'intervention bienveillante de Danton, qui obtint de l'assemblée que les comités fissent un rapport plus complet sur l'ensemble de cette affaire, Lanoue, ramené en prison, comparut, le 12 avril suivant, devant le Tribunal révolutionnaire et monta, trois jours après, sur l'échafaud.

P. L.—r.

Demouriez. *Mémoires*. — *Monteur univ.*, 1798.

LANOUE (Félix-Hippolyte), peintre français, né à Versailles (Seine-et-Oise), le 14 octobre 1812. Élève de Victor Bertin et d'Horace Vernet, il remporta en 1841 le premier grand prix de paysage sur le sujet d'*Adam et Ève chassés du Paradis terrestre*. Ce paysagiste a reproduit différents sites de la forêt de Fontainebleau et des environs de Versailles, exposés à divers salons, depuis 1835. On a surtout remarqué de lui : au salon de 1833, une *Vue de la Seine à Rouen*; au salon de 1835, une *Vue des Aqueducs de Buc*; à ceux de 1837 et 1839, une *Vue prise à Sassenage (Isère)*; à celui de 1844 : une *Vue de Terracine (États Romains)*; en 1847, les *Tombeaux étrusques (environs de Naples)*; en 1848 : une *Vue prise dans l'île de Capri (golfe de Naples)*; en 1852 : une *Vue prise dans le bois de La Haye (Hollande)*; en 1854 : *Saint Benoît dans les solitudes de Subiaco*, tableau qui est dans l'église Saint-Étienne-du-Mont; en 1865 : une *Vue prise à Pont-Rousseau, près de Nantes*, et une autre des *Bords de la Neva*. G. DE F.

*Archives de l'École imp. des Beaux-Arts.*

LA NOURAIS (Prosper-Alexandre DE), économiste français, né le 27 juillet 1810, à Saint-Léonard, près de Saint-Malo. Après ses études classiques, il suivit les cours de l'École de Droit de Paris, et fut reçu avocat au barreau de Paris. Il s'adonna alors spécialement à l'étude des langues modernes et à l'histoire. Après avoir donné une traduction du célèbre ouvrage de Hammer, *l'Histoire de l'Ordre des Assassins*, il voyagea en Suède, en Danemark, surtout en Allemagne, dont il s'est parfaitement appropriée la langue, et plus tard en Angleterre et en Belgique. On a de lui : *Histoire de l'Ordre des Assassins*, par Hammer, trad. de l'allemand et augmentés de pièces justificatives, avec J.-J. Hellert; Paris, 1833, in-8°; — *La Confédération et la Diète germaniques*; Paris, 1836, in-8°; — *L'Association des douanes allemandes, son passé, son avenir*; Paris, 1840, in-8°; cet ouvrage a été traduit en alle-

mand; — *Les Chemins de Fer et les Chambres, ou observations sur les chemins de fer votés dans les précédentes sessions par la Chambre des Députés*; Paris, 1841, in-8°; — *De l'Association douanière entre la France et la Belgique*; Paris, 1842, in-8°; — *Étude sur les moyens les plus propres à amener la réduction du prix de la viande, et par suite de la condition de la meilleure alimentation chez les peuples*; Paris, 1857, in-8° (extrait du journal *L'Ami des Champs*). Depuis 1835 il fut un des rédacteurs de la *Revue Germanique*, à laquelle il a fourni un grand nombre d'articles sur l'économie politique, la statistique, le droit public, l'histoire et l'agriculture de l'Allemagne. Depuis la même époque il est aussi l'un des rédacteurs de la *Revue française de l'Éducation et d'Économie politique*. Enfin il a fourni de nombreux articles d'histoire, de commerce et d'industrie à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, au *Journal des Économistes* et à divers autres recueils périodiques. G. DE F.

*Documents particuliers.*

LANSAC (François-Émile DE), peintre français, né en 1805, à Tulle (Corrèze). Il étudia la peinture dans les ateliers de MM. Langlois et Ary Scheffer, s'adonna d'abord au genre historique, puis au portrait, et obtint du jury des expositions deux médailles d'or en 1836 et en 1838 et une mention honorable à la suite du concours universel de 1855. Nous citerons de lui : *Épisode du Siège de Missolonghi*; — *La jeune Fille à la fontaine*; — *Trait de courage du Commandant Daru*; 1842; — *Sujet tiré des Confessions de J.-J. Rousseau*; 1846; — *Chasseurs au marais*; 1852; — *L'Aumônier du régiment et le Trompette des Guides*; 1855; — *Chevaux en liberté*; 1857. Parmi ses portraits équestres, on remarque ceux de *Napoléon I<sup>er</sup>*, *d'Olivier de Clisson*, *du duc d'Orléans* et *du prince Louis-Napoléon*. K.

*Livrets des Salons.*

LANSBERG (Mathieu). Voy. LANSBERG.

LANSBERGHE DE MEULEBEECKE (Philippe VAN), mathématicien belge, né à Gand, le 25 août 1561, mort à Middelbourg, le 8 novembre 1632. Ses parents, fuyant en 1566 la persécution des catholiques, l'emmenèrent en France, puis en Angleterre, où il fit ses études. De retour dans les Pays-Bas, il fut nommé ministre à Anvers; mais cette ville étant retombée au pouvoir de Philippe II, le 17 août 1585, van Lansberghe dut se réfugier dans les Provinces-Unies, et l'année suivante fut installé dans la chaire évangélique de Ter-Goes (Zélande), qu'il remplit, exerça durant vingt-neuf années (1). En 1615, ayant été déclaré émérite, il se retira à Middelbourg, où il ne s'occupa plus que d'astronomie et de mathématiques. On a de lui : *Sermones LII*

(1) C'est ce long séjour qui a fait écrire à Vossius et à Bayle que Philippe van Lansberghe était né en Zélande.

in cathesin religionis christianæ, quæ in Belgii et Palatinatus Ecclesiæ docetur; — *Chronologiæ sacræ Libri VI*, in quibus annorum mundi series, ab orbe condito, ad eversa per Romanos Hierosolyma, nova methodo ostenditur; Amsterdam, 1626, et Middelbourg, 1645, in-4°; cette chronologie a été peu suivie; — *Cyclometrix novæ Libri duo*; Middelbourg, 1628, in-4°; — *Progymnasmatum Astronomiæ restitutæ Liber primus*, De Motu Solis; Middelbourg, 1629, in-4°; — *Commentationes in Motum Terræ diurnum et annuum, et in verum adspectabilis cæli typum, in quibus ἐπισημαντικῶς ostenditur diurnum annuumque motum, qui apparet in sole et celo, non deberi soli aut celo sed soli terræ; simulque adspectabilis cæli typus ad vivum exprimitur*, etc.; Middelbourg, 1630, in-4°; trad. en français par David Goubard, Middelbourg, 1633, in-fol. Lansberghe se déclare vivement pour l'hypothèse de Copernik, qu'il se proposait de perfectionner; — *Uranometriæ Libri III*; Middelbourg, 1631, in-4°; — *Triangulorum geometricum libri IV*; Middelbourg, 1631, in-4°; — *Introductio in Quadrantem, tum astronomicum, tum geometricum, necnon in Astrolabium*; Middelbourg, 1633, in-fol.; trad. en flamand par Goubard, Middelbourg, 1650, in-4°; — *Horologigraphia nova, in qua omne genus Sciotericorum Horologiorum ostenditur*; — *Tabulæ Motuum caelestium perpetuæ, ex omnium temporum observationibus constructæ*: l'auteur travailla quarante années à ces tables; — *Observationum astronomicarum Thesaurus*; trad. en français par D. Goubard, sous le titre de *Les Tables perpétuelles de Philippe Lansbergue*, etc.; Middelbourg, 1633, in-fol. Les *Opera omnia* de Philippe van Lansberghe ont été publiés à Middelbourg, 1663, in-fol. L—Z—E.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 778. — Smallegang, *Chronyk van Zeeland*, p. 387. — Bayle, *Dictionnaire*, I, p. 284. — Lutsclus, *Algemeen woordenb.*, I, 90. — Lelong, *Bibliotheca Sacra*, p. 821. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 1025-1026.

LANSBERGEN (Pierre), théologien hollandais, fils du précédent, né à Ter-Goës (Zélande), mort à Middelbourg, vers 1660. Il exerça d'abord le pastorat dans sa ville natale; mais de nombreuses diatribes théologiques l'en dégoûtèrent; il apprit alors la médecine, qu'il pratiqua à Middelbourg. Il a écrit en flamand les ouvrages suivants: *Découverte des Turpitudes de M. Apollonius, dans les excuses qu'il fait des calomnies qu'il a débitées contre Pierre Lansbergen*; Middelbourg, 1647, in-12; — *Liste des Fautes commises en 1613 par les ministres de Zélande dans leur écrit contre Philippe et Pierre Lansbergen*; Middelbourg, 1648, in-12; — *Avis contre les insâmes mensonges débités nouvellement sous le nom emprunté d'Ymant Vellepoter*; Middelbourg, 1648, in-12. On attribue à Pierre Lansbergen: *Bel-*

*lum germanicum Gustavi Magni*; Rotterdam 1652, in-12. L—Z—E.

Balen, *Beschr. van Dordrecht*, p. 1118-1119.

LANSBERGEN (Jacques), médecin, ingénieur et mathématicien hollandais, frère du précédent, né à Ter-Goës, vers 1590, mort en 1657. Il se fit recevoir docteur en médecine. En 1640 il entra dans la régence de Middelbourg en qualité de conseiller, fut plusieurs fois échevin et devint bourgmestre en 1649. Mais, suspecté de vouloir attenter aux droits des *kiezeren* (électeurs), il fut exclu de la régence, et se retira en Hollande, où il termina ses jours. Le portrait de Jacques Lansbergen a été peint et gravé en 1734. Jacques Cats y a joint un éloge en vers dans lequel il vante l'habileté du savant zélandais comme médecin et mathématicien. On a de Lansbergen: *Disputatio de Moscho, conversus medicos Mittelburgenses* (ces médecins étaient Corneille Herls, David Ultræus et Jérôme Smallegang), dans les *Tractatus varii de Moscho*; Middelbourg, 1613, 1614, in-8°; — *Apologia pro Commentationibus Philippi Lansbergii in Motum Terræ diurnum et annuum* contre Libert Froidmont, Jean-Baptiste Morin, et Pierre Bartholin; Middelbourg, 1633, in-4°. C'est une réponse à la *Solutio problematis de Telluris Motu vel Quietate* de J.-B. Morin (Paris, 1631, in-4°), dans laquelle celui-ci attaqua le système des copernicains. Morin riposta par *Responsio pro Telluris Quietate*, etc.; Paris, 1634, in-4°. Herls écrivit aussi contre l'*Apologie* de Lansbergen. L—Z—E.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VIII, p. 379-381.

LANSBERGHE (Jacob van), historien hollandais, né à Hulst, vers 1650. Il fut échevin de sa ville natale en 1682 et bourgmestre de 1685 à 1688. On a de lui: *Beschryvinge van de stad Hulst, behelzende haer oude opkomst, tegenwoordige, toelands, in veelvulgevalen*, etc. (Description de la ville de Hulst, contenant son origine, ses accroissements et les principaux événements qui y sont arrivés, etc.); La Haye, 1687, in-8°; Rotterdam, 1692, in-8°.

Paquot, *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VIII, p. 381.

LANSDOWNE (Henri Petty Fitz-Maurice, troisième marquis de), homme d'État anglais, né le 2 juillet 1780. Lord Henri Petty (il a porté ce nom jusqu'à la mort de son demi-frère en 1809) est le second fils et le seul survivant du premier marquis de Lansdowne, homme d'État illustre, plus connu sous le nom de comte de Shelburne. Il fut d'abord envoyé à Westminster-School, passa dès 1795 quelques années à l'université d'Édimbourg, et vint achever son éducation à Cambridge, où il prit son diplôme de maître ès arts en 1801. C'est surtout à Édimbourg qu'il fit les fortes études qui formèrent son esprit et développèrent ses talents naturels. Placé sous les soins immédiats de Dugald Stewart, il puisa dans sa société et ses leçons les doctrines

les plus libérales et les plus éclairées en histoire, en politique et en philosophie, et non pas simplement l'amour du gouvernement constitutionnel et de la liberté, mais le goût le plus vif pour la littérature et les sciences, goût qui a donné à sa vie sociale et privée un cachet de distinction particulière, et qui pendant près d'un demi-siècle a fait de sa maison l'asile et le rendez-vous de la société littéraire la plus distinguée de son époque. C'est à Édimbourg qu'il connut Broogham, Horner, Jeffrey, Sidney Smith et autres, alors jeunes gens pleins d'espérance, et devenus plus tard hommes célèbres, les uns par l'éclatante supériorité de leurs talents, les autres par la vivacité d'esprit, la profondeur de savoir et la haute intelligence de critiques. Après avoir, suivant l'usage des jeunes lords anglais, fait un voyage dans plusieurs États du continent, il se disposa à entrer dans la vie publique, et l'influence de son père le fit nommer membre du parlement pour le bourg de Calne dans le comté de Wilts (1802). Il ne se pressa point de prendre part aux discussions de la chambre des communes; il observait et étudiait le caractère des orateurs et de l'assemblée, et poursuivait en silence ses études du passé. En 1804, il fit son premier discours sur une question irlandaise. Le parti tory, dirigé par Pitt, était alors au pouvoir, et d'après l'acte de restriction sur les banques les Irlandais étaient menacés de désastres sérieux, à cause de l'émission excessive de papier-monnaie qu'avaient faite les banques privées du pays. Le discours que prononça le jeune lord à cette occasion, discours tout à fait opposé aux vues du ministère, était remarquable par la clarté et la rectitude des idées qu'il développa sur la question générale de circulation et les vrais principes d'économie politique. L'année suivante, il ajouta à sa réputation de *debater* parlementaire par son discours sur une accusation de péculat portée contre lord Melville. Pitt, qu'excitaient à la fois les exigences de son parti et son amitié privée, défendit avec beaucoup de chaleur son collègue sur l'accusation de corruption officielle; lord Henri Petty, dont le caractère loyal et élevé ne comprenait pas qu'on pût s'exposer même à un soupçon d'improbité politique ou de concussion privée, lui fit une réponse aussi forte que sévère. Le premier ministre étant mort quelques mois après, et le parti tory ayant été désorganisé, les whigs parvinrent au pouvoir sous Grenville et Fox, qui nommèrent lord Petty chancelier de l'Échiquier, poste occupé naguère par Pitt, auquel il succéda aussi comme représentant de l'université de Cambridge (1806). Il prit alors souvent la parole, particulièrement sur des sujets de finances. Mais ce ministère Grenville ne dura pas assez pour donner à lord Petty l'occasion de montrer l'étendue de ses talents politiques et financiers, et le temps de se faire une grande réputation (1807). Il inspira cependant une haute opinion de sa ca-

pacité comme homme d'État. Pour qu'elle se montrât dans tout son éclat, il fallait des chances favorables dans l'avenir, et ce ne fut que vingt ans après que son parti parvint de nouveau au pouvoir. Il ne resta pas inactif pendant ce long intervalle; son nom est associé à toutes les principales mesures du parti libéral. Telle fut, entre autres, l'abolition de l'esclavage, qu'il défendit dès 1807 et plus tard en 1814 et 1821 par des motions spécifiques. Admis à la chambre des pairs, comme *marquis de Lansdowne*, à la mort de son demi-frère (1809), il se montra le défenseur constant des droits et de la liberté des nations étrangères. En 1807 il avait commencé à battre en brèche les lois pénales contre les catholiques d'Irlande; il continua à soutenir leurs droits avec autant de chaleur que d'éloquence, et quelques-uns de ses meilleurs discours furent inspirés par cette cause. Après avoir été dix-huit ans en dehors de l'administration, il devint ministre de l'intérieur à l'avènement de Canning comme premier ministre (1827), et des affaires étrangères sous la courte administration de son successeur, lord Goderich. Il prit la plus noble part à l'importante question de l'émancipation des catholiques, qu'il fit enfin triompher. Il fut dans les rangs de l'opposition, sous le ministère du duc de Wellington (1829-30), et devint président du conseil dans le ministère whig de lord Grey (1830-34). Il prit un rôle actif dans les débats sur le bill de réforme, bill dont il avait défendu le principe pendant tout le cours de sa vie politique. Sorti du ministère en novembre 1834, il y reentra en avril 1835, et en fit partie jusqu'à la retraite de lord Melbourne (sept. 1841). A l'avènement de sir Robert Peel, cette même année, lord Lansdowne devint le chef reconnu de l'opposition dans la chambre des lords, et dans cette position sa dignité et sa politesse lui concilièrent le respect et l'estime même de la part de ses adversaires. A une connaissance profonde de tous les sujets de débats, passés et présents, il joint une éloquence facile, et une parfaite égalité de caractère, que ne peuvent troubler les attaques les plus violentes. En 1846, sous le ministère de lord John Russel, il redevint ministre président du conseil et chef des whigs dans la chambre haute. Il sortit de l'administration en 1852 avec le premier ministre, et en se retirant prononça un discours plein d'une touchante dignité, et qui a laissé un long souvenir. A la retraite du comte de Derby (décembre 1852), il fut invité par la reine à prendre les rênes de l'administration; mais il refusa, et se contenta d'occuper un siège dans le cabinet, sans fonctions déterminées, sous le comte d'Aberdeen et ensuite sous lord Palmerston. Lord Lansdowne est le Nestor de la chambre haute, et il jouit au plus haut degré de l'estime universelle de toutes les classes de la nation anglaise. J. CHAMUT.

*English Cyclopædia.*

LANSDOWNE (Viconte). Voy. GRANVILLE.

**LANSEL** ou **LANSSÉLIUS** (*Pierre*), érudit flamand, né en 1580, à Gravelines, mort le 16 août 1632, à Madrid. Admis de très-bonne heure dans la Société de Jésus, il s'appliqua à l'étude des langues orientales ainsi qu'à la critique sacrée et parcourut l'Allemagne, dont il explora avec soin les plus riches bibliothèques. Sa réputation d'érudit était si bien acquise que Philippe IV, roi d'Espagne, l'appela à Madrid pour y occuper une chaire d'hébreu. On a de lui : *S. Dionysii Areopagitæ Opera omnia quæ exstant*; Paris, 1615, in-fol., édition reproduite dans la *Bibliotheca magna Patrum*, t. 1<sup>er</sup>, et à laquelle Lansselius a ajouté d'anciennes scolies grecques et une *Disputatio apologetica* sur la vie et les écrits de Denys; — *Biblia sacra Vulgatæ editionis Sixti V*; Anvers, 1624-1625, 2 vol. in-fol.; supplément aux scolies de Jean Marianna et d'Emmanuel Sa, augmenté des *Correctiones* de François Luc, de Bruges; — *Disputio Calumniarum quæ S. Justino martyri inuruntur ab Isaaco Casaubono*; Paris, 1636, in-fol. K. Sotwel, *Biblioth. Scriptorum Sec. Jæu.* — *Jöcher, Allg. Gelehrten-Lexikon.*

**LANTARA** (*Simon-Mathurin*), célèbre peintre et dessinateur français, né à Oncy, près Milly, le 24 mars 1729, mort à l'hôpital de la Charité de Paris, le 22 décembre 1778 (1). Il était fils de Françoise Malvilain, fille non mariée; mais, à la suite d'un procès difficile, l'enfant fut reconnu par Simon-Mathurin Lantara, ouvrier tisserand, qui épousa Françoise Malvilain, le 25 février 1732 (2). Il ne reçut dans son enfance d'autres leçons que celles du magister de son village, et cette première instruction s'arrêta bien vite; car à l'âge de huit ans, ayant perdu sa mère, le jeune homme fut contraint d'abandonner l'école et d'entrer comme gardien de bestiaux au château de La Renommière, appartenant à Pierre Gillet, échevin de la ville de Paris. Ce fut dans cette fraîche campagne, au milieu de sites pittoresques et gracieux, que le jeune père sentit se révéler en lui ce goût de la représentation de la nature qui devait le placer au rang des premiers paysagistes. Bientôt la passion du peintre s'empara de Lantara : il traçait avec un bout de branche, sur le sable ou sur les rochers, le plan de ses tableaux agrustes qu'il nuancait ensuite avec des couleurs naturelles, des feuilles vertes, des brias de mousse, des petits cailloux. Un jour le fils du seigneur de La Renommière,

M. Gillet de Laumont, étant venu au château de son père, fut frappé des dispositions artistiques du jeune vacher. Il l'emmena à Versailles et le plaça chez un peintre dont on ne sait pas le nom : Lantara quitta ce premier maître pour entrer au service personnel d'un autre artiste de Paris, qui lui paya ses gages en leçons de peinture. Se sentant assez fort pour se passer de guide, Lantara quitta l'atelier, et vint se loger rue Saint-Denis dans une pauvre mansarde, d'où il pouvait à peine entrevoir le ciel. Il travaillait peu et rêvait beaucoup. Dans sa maison était une fruitière nommée Jacqueline, fille d'une marchande aux halles, qui chantait plus qu'elle ne vendait. La mansarde et le rez de chaussée firent bientôt connaissance; tous deux jeunes, insoucians et pauvres, ils associèrent leur gaîté et leur misère. Avec son talent et son heureuse facilité, Lantara eût pu acquérir de l'aisance; mais artiste par le génie, il l'était aussi par la paresse, et la pauvreté était la véritable muse inspiratrice du paysagiste. Puis, enfant de la nature, il ne dessinait jamais si bien qu'en bras de chemise et sans cravate. Ce laisser-aller ne pouvait lui faire trouver de protecteurs; il ne plaçait donc ses productions qu'à des marchands et à vil prix. Pour son complet malheur, Jacqueline mourut; c'était la seule personne dont il eût été compris et aimé. Il ne chercha pas à se remarier : il se mit à hanter le cabaret pour oublier un amour aussi constant que sincère. Cependant Lantara ne fut point le bohème, le fainéant, l'ivrogne qu'il a plu aux vaudevillistes de mettre en scène. Assurément il allait au cabaret; mais il y allait pour prendre ses modestes repas, comme la majeure partie des écrivains et des artistes de son temps. Alexandre Lenoir, qui l'avait connu, le montre pauvre et heureux dans sa misère; des crayons, sa palette, ses pinceaux et une luppe qu'il chérissait, formaient tout son mobilier. « Avec de grands talents il avait l'insouciance et la naïveté d'un enfant. Ce Lantara, ajoute-t-il, avait les bonnes et les mauvaises qualités d'Arlequin; il était, comme le Bergamasque, naïf, spirituellement bête et habilement maladroit. » Il le peint plus gourmand qu'ivrogne. Il aimait mieux un bavarois au chocolat qu'une bouteille de vin, et tous ceux qui l'entouraient abusèrent de ce défaut et de son insouciance en lui faisant faire des dessins, même des tableaux, pour un dîner, un gâteau d'amandes, une tourte ou quelque friandise (1). Quand il avait bien bu, bien mangé, il allait rêver dans les champs, sans souci de la gloire, ni de la fortune. Il aimait la splendeur des astres, les mystères du crépuscule et le silence de la nuit. « Souvent, dit M. Charles Blanc, on le voyait le soir, immobile sur le Pont-

(1) La plupart des biographes ont toujours parlé de cet artiste sans donner le moindre détail sur son existence. Les uns le font naître à Montargis ou à Challettes, village près de cette ville; les autres lui donnent pour patrie Melun, Fontainebleau ou Achères. L'époque de sa naissance variait depuis 1710 jusqu'en 1748. Grâce aux recherches de M. Émile Bellier de La Chavignerie, nous pouvons donner sur Lantara des renseignements inédits et certains.

(2) M. Ch.-F. Lapièrre, dans *Les Hommes Illustres de l'Orléanais*, le fait fils d'un peintre d'enseignes et d'une marchande de toilettes. Le même écrivain le fait mourir à trente-trois ans.

(1) Alexandre Lenoir eût le limonadier Talbot, placé près du Louvre, comme ayant obtenu une belle suite de dessins de Lantara, dont il tira un grand bénéfice, avec les bavarroises et le café à la crème qu'il lui donnait à ses déjeuners.

Neuf, à regarder, dans une sainte extase, le soleil descendant les arches des autres ponts et se maintenant en rayons brisés sur l'eau du fleuve; il pleurait d'admiration. Une fois rentré dans son gilet et on remis au fond de son café, Lantara peignait de mémoire les effets qui l'avaient ému, ou bien il dessinait à la lueur d'un quinquet, sur papier bleu, avec des rebuts de crayon blanc, tantôt des clairs de lune tranquilles et mystérieux, tantôt des levés de soleil dont il savait par cœur les teintes, les oppositions et les accidents. »

Vers la fin de sa vie, Lantara avait acquis de la réputation. Quelques amateurs éclairés tâchèrent de l'attirer chez eux. Mais il semblait que la dépendance éteignit son génie; au milieu des séductions du luxe et du confortable, l'inconstant artiste ne savait rien produire; et il retournait vite à son cabaret de la rue du Chantre. Un financier voulut être son protecteur : Lantara mangea et but quelque temps chez lui, puis il s'ennuya, et revint à l'auberge en disant : « J'ai secoué mon manteau d'or ». Un de ses *Glairs de lune* lui fut payé par le comte de Caylus cent écus. Lantara, surpris de se voir autant d'argent, emporta chez lui son trésor. Mais, comme le savetier de la fable, il eut peur des voleurs; il consulta ses amis, et, après mûre délibération, il fut décidé qu'on boirait les cent écus pour qu'ils ne fussent pas volés. Il avait une profonde aversion pour les figures, et n'en mettait jamais dans ses tableaux. M. Charles Blanc affirme qu'il savait si peu faire ce qu'il appelait des *bonshommes*, que Tannay, Demarne, Barré, Bernard et surtout Joseph Vernet lui prêtèrent souvent leur concours pour animer ses paysages. Un jour un certain marquis lui avait commandé la vue extérieure d'une église avec ses environs; le peintre n'y mit pas un seul personnage. Le marquis lui fit observer cette absence. « Ils sont à la messe, dit Lantara en montrant l'église. — Eh! bien! je prendrai votre tableau quand ils en sortiront, répliqua l'amateur. »

La misère et l'inconduite minèrent rapidement la santé de Lantara, qui dut chercher un refuge à l'hôpital de la Charité. Le supérieur le soigna, et parvint même à le faire travailler en mettant son penchant; il lui promettait pour chaque dessin une visite à la cave. Lantara appelait cela « la carte à payer ». Sorti une première fois de l'hospice, il ne tarda pas à y rentrer : c'était le 22 décembre 1778 à midi; à six heures il avait cessé de vivre; il avait quarante-neuf ans. A son dernier moment, l'aumônier chourla à lui peindre les joies du paradis : « Vous êtes bien heureux, mon fils, lui disait-il, vous allez voir Dieu en face pendant l'éternité! — Quoi, mon père, reprit le moribond, toujours de face? Jamais de profil! » Et il expira. Un bel esprit du temps composa et fit graver au bas du portrait de Lantara le quatrain suivant qui nous semble assez bien résumer la vie du grand artiste :

Je suis le peintre Lantara.  
La Fol m'a tenu lieu de livre,  
L'Espérance me faisait vivre  
Et la Charité m'échoua.

Malgré la rapidité et le désoin de sa vie, Lantara est resté l'un des premiers paysagistes français. Sa manière rappelle celle de Claude Lorrain. Il excellait dans la perspective aérienne; il rendait d'une manière merveilleuse les différentes heures du jour; les clés de ses tableaux sont d'un ton vaporeux et fin et d'une exquise légèreté de touche : ses points du jour ont toute la fraîcheur du matin; ses couchers de soleil, chauds et lumineux, n'ont pas moins de vérité; ses clairs de lune sont d'un ton argentif, plein de mélancolie. Ses eaux sont toujours mobiles, transparentes et naturelles. Lantara a laissé peu de tableaux, parmi lesquels son portrait, mais beaucoup de dessins au crayon noir tehaussé de blanc. On cite entre autres un *Orage* et deux *Vues de Neuves avec des ruines* (1766) dans le genre de Joseph Vernet, qui probablement en a fait les personnages. Duret a gravé d'après Lantara *La Rencontre fâcheuse*; *Le Pêcheur amoureux*; *L'heureux baigneur*; *Le Berger amoureux* en quatre pièces. Piquenot a reproduit *La Nappe d'eau* et *Les Chasse-Maree*, deux pièces. Le Bas a gravé le premier livre des *Vues des Environs de Paris*, douze feuilles en long. Les œuvres de Lantara, signées de lui, sont fort recherchées. Le buste de ce maître, dû au ciseau de Guersant, a été solennellement inauguré le 6 juin 1852, par les soins de M. Émile Bellier de La Chavignerie. Une charmante pièce de Barré, Picard, Radet et Desfontaines, intitulée *Lantara ou Le Peintre au cabaret*, a obtenu en 1807, au Vaudeville, un succès populaire.

A. DE LACAZE.

Charles Blanc. *Histoire des Peintres*, n° 40, *École française*, n° 40. — Ch.-F. Lapierré, dans *Les Écrivains illustres de l'Orléanisme*, t. 1<sup>er</sup>, p. 84-90. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — Émile Bellier de La Chavignerie, *Notice sur S.-M. Lantara*. — Eugène Dauriac, dans *Le Siècle*, n° du 30 octobre 1858.

LANTERI (Francesco), littérateur italien, né en 1801, à Briga, mort le 15 janvier 1843, à Turin. Reçu docteur en 1823, il professa d'abord les belles-lettres à Casal, puis la littérature italienne à l'université de Turin; en 1840 il échangea cette chaire contre celle d'éloquence latine. On a de lui : *Il Mattino d'estate*; Turin, 1821, in-8°; — *I due Cantici di Mosè ed altre Poesie sacre*; ibid., 1827, in-8°; — *Vocabolario Italiano e Latino, accresciuto di molte aggiunte*; ibid., 1833, in-4°; — *Storia della Monarchia di casa Savoia*; ibid., 1835, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1838; — et plusieurs pièces de vers insérées dans les recueils périodiques. K.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani Illustrati*, IX.

LANTERNAS (François), homme politique et publiciste français, né dans le Forez, vers 1740, mort en 1799. Médecin obscur à Paris au commencement de la révolution, il acquit une cer-



taine notoriété par la publication de quelques brochures démocratiques, et fut admis dans l'intimité de la famille Roland. Il devint chef de division au ministère de l'intérieur sous Roland, et fut élu en 1792 député à la Convention nationale par le département de Rhône-et-Loire. Il vota la mort de Louis XVI, mais d'une manière conditionnelle, et motiva ainsi son vote : « Louis a mérité la mort; je l'y condamne, à condition de suspendre l'exécution, et de l'exiler si les ennemis nous laissent en paix, lorsque la constitution sera bien établie; de proclamer cette suspension avec ses motifs; d'abolir ensuite la peine de mort, en exceptant Louis, si ses parents ou amis envahissent le territoire. » La liaison de Lanthenas avec les Girondins faillit lui être fatale. Son nom fut porté sur la liste de proscription du 31 mai. Marat l'en fit rayer. « Tout le monde sait, dit-il, que le docteur *Lanternas* est un pauvre d'esprit. » Lanthenas traversa obscurément la Convention et le conseil des Cinq Cents. A sa sortie du conseil, en 1797, il reprit l'exercice de la médecine. On a de lui : *Inconvenients du Droit d'Attesse*; Paris, 1789, in-8°; — *De la Liberté indéfinie de la Presse*; Paris, 1791, in-8°; — *Des Sociétés populaires considérées comme une branche essentielle de l'Instruction publique*; Paris, 1791, in-8°; — *Théorie et Pratique des Droits de l'homme*, trad. de l'anglais de Thomas Paine; Paris, 1792, in-8°; — *Nécessité et Moyens d'établir la Force publique sur la relation continue de la service militaire et de la représentation nationale, sur la représentation exacte du nombre des citoyens*; Paris, 1792, in-8°; — *Motifs de faire du 10 Août un jubilé fraternel, une époque solennelle de réconciliation entre les républicains*, etc.; Paris, 1793, in-8°; — *Déclaration des Devoirs de l'homme*, imprimée par ordre de la Convention; 1794, in-8°; — *Bases fondamentales de l'Instruction publique*; Paris, 1795, in-8°; — *Décadence et Chute du système des finances de l'Angleterre*, trad. de l'anglais de Thomas Paine; 1796, in-8°; — *Religion civile proposée aux républiques*; Paris, 1798, in-12. Z.

M<sup>me</sup> Roland, *Lettres et Mémoires*. — Oudard, *La France Littéraire*. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie des Contemporains*.

LANTHENÉE (Le RATZ DE), mathématicien belge, né dans le pays de Liège au commencement du dix-huitième siècle. Il cultiva les sciences, et resta si obscur, malgré ses ouvrages, qu'on n'a aucun détail sur sa vie. On croit qu'il est mort vers 1770. Il a publié : *Éléments de Géométrie, ou principes de la mesure de l'étendue expliqués par démonstrations, la plupart nouvelles*, et surtout sans le secours des proportions; Paris, 1738, in-8°, traité écrit avec clarté et précision, d'après le *Journal de Trévoux* (mai 1739); — *Lettre à M. de Voltaire sur son écrit intitulé : Réponse aux objections contre*

la philosophie de Newton; 1739, in-8°; — *Examen et Réfutation de quelques opinions sur les causes de la Réflexion et de la Réfraction*; Paris, 1740, in-8°, dirigé surtout contre les idées émises par Jean de Banières, zélé cartésien; — *Nouveaux Essais de Physique*; ibid., 1750, in-12; — *Essai sur une méthode de rendre les aéromètres ou pèse-liqueurs comparables*; ibid., 1769, in-12, où l'auteur n'indique d'autre moyen que l'aéromètre de Fahrenheit, décrit depuis longtemps dans les recueils scientifiques. P. L.—Y.

Beccelievre - Ramal, *Mag. Littéraire*, t. II. — *La France Littéraire*, édit. de 1784.

LANTIER (Étienne-François DE), écrivain français, né à Marseille, le 1<sup>er</sup> octobre 1734, mort dans cette même ville, le 31 janvier 1826. Il fit ses études chez les jésuites, et au sortir du collège suivit la carrière militaire. Il parcourut, avec le grade de sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois, la Corse, la France et l'Espagne. Puis il retourna à Marseille, menant joyeuse vie et forçant plus d'une fois son père à le faire enfermer pour huit jours à Notre-Dame-de-la-Garde. Il composa dès cette époque la comédie de *L'Impatient*; mais peu jaloux des succès de province, il vint à Paris. Une petite pièce de vers sur Choiseul, assez galamment tournée pour qu'on la mit sur le compte de Delille et même de Voltaire, lui valut les faveurs du ministre, douze cents livres de pension et un secrétariat d'ambassade à Dresde. Mais six mois après, Choiseul disgracié quittait Paris pour Chanteloup, et d'Aiguillon était à Lantier place et argent. Il se consola en rooyant *L'Impatient*, qui ne fut joué pourtant qu'en 1778. L'auteur avait alors quarante-quatre ans. Grâce au talent de Molé et à quelques vers spirituels, la pièce fut bien accueillie, et les salons s'ouvrirent devant l'auteur; le maréchal de Sainville, frère de Choiseul, M<sup>me</sup> de Boufflers, M<sup>me</sup> de Brancas l'admirent dans leur société; il se lia avec François de Neufchâteau, Cerutti, Dorat, La Harpe. Un brevet de capitaine, récompense de quelques fadeurs en vers adressés au comte d'Artois, et un peu plus tard la croix de Saint-Louis, lui permirent de se présenter sur un certain pied dans le grand monde, où il devint à la mode. *Le Flatteur*, comédie en cinq actes et en vers, jouée en 1782, eut assez de succès pour faire-oublier celui de J.-B. Rousseau. Lantier fut dès lors ce qu'il a été toute sa vie, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans, bel-esprit de salon, aimable et spirituel, mais frivole, et s'il nous présente aujourd'hui quelque intérêt c'est seulement pour avoir transporté, à travers la révolution, en plein dix-neuvième siècle, les légèretés érotiques et les bouquets à Chloris un peu fanés du dix-huitième. Ses *Contes en vers et en prose* que la camaraderie indulgente de La Harpe plaçait au premier rang de la littérature française, immédiatement après ceux de Voltaire et de La Fontaine; ses poésies légères publiées

sous le nom de *l'abbé Nouche*; son *Erminie*, en trois chants, son *Geoffroy Rudel*, qu'il composa plus que nonagénaire, n'ont pu maintenir le nom de Lantier. On lit à peine son chef-d'œuvre, le *Voyage d'Antéonor en Grèce*. Le fameux comte de Saint-Germain prétendait avoir vécu deux mille ans. Lantier eut l'idée de lui faire peindre les siècles qu'il avait dû traverser dans les diverses phases de son existence. Il commença par les Grecs, et n'alla pas plus loin : telle est l'origine d'*Antéonor*. L'auteur y travailla pendant la révolution, et le fit paraître en 1798. L'ouvrage eut un succès prodigieux, malgré les vives attaques de Dussault et de Fôlets. Il n'a pas en moins de seize éditions. Müller le traduisit en allemand, Brand en anglais, Calzava en espagnol, Vasconcellos en portugais, Herow en russe; il fut aussi traduit en italien et en grec moderne. On ne saurait y méconnaître de l'entrain, de la grâce, et un certain mérite de style; mais les mœurs grecques, même sous le côté érotique que l'auteur semble affectionner, y sont grandement défigurées, et le titre d'*Anacharis des Boudoirs*, qu'on a donné à Lantier, ne doit pas être pris comme un éloge.

Lantier quitta Paris en 1814, et alla achever sa carrière dans sa ville natale. Il y vécut dans une grande considération, fondée sur la vogue encore récente de son dernier livre, et aussi sur ses qualités d'homme privé, auxquelles tous ses biographes, et notamment la princesse de Salm, ont rendu d'unanimes hommages. Il était de l'Académie de Marseille depuis 1786, des Arcades de Rome, et de la Crusca de Florence. Il ne voulut jamais se mettre sur les rangs pour l'Institut. « J'aime mieux, disait-il, que l'on demande pourquoi je n'y suis pas, que pourquoi j'y suis. » Il avait aussi fait partie de la société du Caveau moderne.

On a de Lantier : *L'Impatient*, en un acte et en vers; 1776, in-8°; traduit en italien par Capocelli; — *Le Flatteur*, comédie en cinq actes et en vers, 1782, in-8°; — *Travaux de l'abbé Nouche*; 1784, in-12; — *Erminie*, poème en trois chants, 1788, in-12; — *Les Rivaux*, comédie en un acte, représentée sans succès au théâtre Feydeau, à la fin de 1798; — *Voyage d'Antéonor en Grèce et en Asie avec des notions sur l'Égypte*; 1798, in-8°, réimprimé sous divers formats; la 16<sup>e</sup> édition est de Paris, 1823, in-18; — *Contes en prose et en vers suivis de pièces fugitives et du poème d'Erminie*; 1801, 1806, 1809, in-8°; — *Les Voyageurs en Suisse*; 1803, et 1817, in-8°; traduit en anglais, 6 vol. in-12; — *Voyage en Espagne du chevalier Saint-Gervais, officier français*; 1809, et 1820 in-8°; — *Correspondance de mademoiselle Suzette-Césarine d'Arly*; 1814, in-8°; 1815, in-12 : souvenirs d'un voyage fait par l'auteur en Italie avant la révolution; — *Recueil de Poésies*; 1817, in-8°; — *Geoffroy Rudel, ou le troubadour*, poème en huit chants;

1825, in-8°; — *Le jeune Métastase à Naples*, comédie; — *L'Inconsequent*, com. en trois actes et en vers; — *Le Conflant*, com. en cinq actes et en vers. On a publié en 1836 les *Œuvres complètes de E.-F. de Lantier, etc., précédées d'une notice biographique et littéraire par M. Gaston de Flotte*; Paris, 1836, in-8°. On a à tort attribué à Lantier *Lucette* (1785), *Les Coquettes rivales* (cinq actes et vers, 1782), *Le Faquir*, conte, et *Les Réflexions sur le plaisir par un célibataire*; ce dernier ouvrage est de Grimod de La Reynière. Charles Deronon.

*Préface de l'édition de 1836.* — Rabbe, Vielh de Boutein et Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative des Contemporains.* — Ch. du Rozoir, *Dictionnaire de la Conversation.*

LANTIN (Famille de), appartenant à la magistrature de Bourgogne et dont plusieurs membres se distinguèrent dans la littérature : les plus connus sont :

LANTIN (*Jean-Baptiste*), né à Châlons-sur-Saône, le 13 décembre 1572, mort à Dijon, le 15 décembre 1652. D'abord avocat, il exerça ensuite les fonctions de conseiller au parlement de Bourgogne jusqu'au 16 janvier 1641. On a de lui plusieurs poésies latines insérées avec divers ouvrages; un *Recueil des Arrêts du Parlement de Dijon* (resté manuscrit) et un *Traité des Bailliages de Bourgogne* (idem).

LANTIN (*Jean-Baptiste*), fils du précédent, né à Dijon, le 9 novembre 1620 (1). Après avoir fait des études très-variées et appris les langues hébraïque, grecque, latine, italienne et anglaise, il visita une grande partie de l'Europe. De retour à Dijon, il fut reçu conseiller aux requêtes du palais en 1650, et conseiller au parlement en 1652, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1695. On a de lui des lettres et des poésies latines et françaises insérées dans divers ouvrages ou recueils du temps, et en manuscrits : le premier livre des *Éléments d'Euclide* en vers techniques; — une traduction latine *De Numeris*, et *De Arithmetica* de Pappus d'Alexandrie; — *Dissertation sur le Geranium noctu olens*; — des *Épigrammes grecques et latines*; — des *Poésies italiennes*; — des *Remarques sur l'Origine des Arts*; — des *Notes sur Diogène Laërce*; — un *Traité de la Joie et de la Douleur*; — une *Traduction de Léonard Arétin*; — plusieurs psaumes de David traduits en vers latins. J.-B. Lantin a mis en musique plus de trente *Odes* d'Horace; l'*Aïty* de Catulle et quelques autres pièces. Le conseiller Legoux a fait un recueil des bons mots, pensées ingénieuses, etc., de J.-B. Lantin, sous le titre de *Lantiniana*.

LANTIN (*Jean-Baptiste*), second fils du précédent, né à Dijon, le 13 janvier 1674, mort le 10 décembre 1709. Il a laissé des *Contes* en vers français, des *Épigrammes*, des *Chansons*, plusieurs *Ballades* et autres poésies publiées dans

(1) Et non en 1619, comme l'écrivit Moréri.

le *Mercuré Galant* et dans le *Nouveau Choix de Poésies*; La Haye, 1715. Parmi ses manuscrits, on cite la traduction en vers français de plusieurs *Psalmes* et de fragments de Sénèque, une traduction en prose de l'*Âne d'Or* d'Apulée et des vers latins fort bien tournés.

**LANTIN DE DAMERÉY** (*Jean-Baptiste*), neveu du précédent, né à Dijon, vers 1680, mort dans la même ville, le 21 septembre 1756. Il fut doyen du parlement de Bourgogne et membre honoraire de l'académie de Dijon. On a de lui : *Supplément au Glossaire du Roman de la Rose*, contenant des *Notes critiques, historiques et grammaticales*, etc.; Dijon, 1737, in-12; — *Éloge de Pouffier*, fondateur de l'académie de Dijon, etc.; Dijon, 1754, in-12. L.—Z.—g.

Le P. Jacob, *De claris Scriptor. Cabill.*, p. 105. — *Guljenhorum Opera*, p. 122 et suiv. — Musnier, *Antiquités d'Autun*, préface, p. xv. — Papiillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, t. I, p. 280-286. — De La Monnoye, *Journal des Sçavans*, p. 800. — Moreau, dans le *Mercuré de Juin 1698*, p. 22. — Legoux, *Éloge de J.-B. Lantini*, dans l'*Ouvrage des Spéculs*, février 1696, p. 206. — Huet, *Commentarius de vita sua*, p. 274 et 284. — Bayle, *Lettres*, t. II, p. 380. — *Menagiana*, t. III, p. 259. — *Journal Historique de Verdun*, mars 1787, p. 17 et suiv. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*.

**LANTZ** (*Jean*), mathématicien allemand, né à Tettingen, sur le lac de Constance, mort en 1638, à Munich. A l'âge de vingt-cinq ans, il devint agrégé à la Société de Jésus, et fut appelé en 1601 à Ingolstadt pour y enseigner les mathématiques et les langues orientales. On a de lui : *Institutionum Arithmeticarum Libri IV, cum appendice fractionum et altera de utriusque calendarii canonibus et veris epactarum æquandarum fundamentis*; Munich, 1616, in-4°; Augsbourg, 1617, et à Cologne, 1621, in-8°; — *Euclidis Elementorum Geometricorum Libri VI priores*; Ingolstadt, 1617, in-8°; le livre premier a été inséré dans l'*Ærarium Philosophiæ mathematicæ* du P. Bettini, en 1648. K.

Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu.* — Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

**LANUSSE** (*François*), général français, né à Habas (Landes), le 3 novembre 1772, tué à Alexandrie (Égypte), en mars 1801. Entré au service en 1792 comme volontaire dans le bataillon de la Haute-Vienne, il fut choisi par ses camarades pour chef de bataillon en second. Nommé commandant du même corps peu de temps après, il fut appelé à faire partie de l'armée des Pyrénées orientales, sous les ordres de Dugommier. Blessé à la cuisse à la prise d'une redoute dite le *Tombeau des Français* devant Figuières, il fut promu au grade d'adjudant général chef de brigade sur le champ de bataille. La paix ayant été signée avec l'Espagne, Lanusse passa à l'armée d'Italie, et fut d'abord employé dans l'état-major. Il se signala particulièrement aux batailles de Montenote, le 22 germinal an iv, de Millesimo, le 24, et de Dego, le 26 (15 avril 1796). Le général Bonaparte lui attribua eu partie le succès de cette dernière affaire. « Il était

deux heures, dit-il dans son rapport au Directoire, et rien n'était encore décidé; déjà je faisais former en colonne la quarante-neuvième demi-brigade, commandée par le général de brigade Victor, lorsque l'adjudant général Lanusse rallia la huitième demi-brigade d'infanterie légère, et se précipita à sa tête sur la gauche de l'attaque. Un instant ses troupes chancelèrent, mais il les décida par son intrépidité. Ce brave officier a eu, pendant le combat, une épaulette emportée par une balle; il s'est depuis la guerre distingué par son activité, son courage et ses connaissances. Je vous demande pour lui la place de général de brigade, vacante par la mort du général Cause. » Le 3 floréal, Lanusse, blessé de nouveau à Mondovi, ne voulut pas cesser de combattre. Commandant les carabiniers, le 19, au combat de Loabit, il fit dea prodiges de valeur, et le 21 il franchit le premier, à leur tête, le pont de Lodi sous le feu de l'ennemi. Bonaparte lui remit après cette affaire le brevet de général de brigade. Investi du commandement de Pavis à l'époque des troubles qui agitérent cette ville, Lanusse parvint à y rétablir l'ordre. Bientôt après il fut chargé du commandement d'une brigade de la division d'Augereau, et se couvrit de gloire sous ce général. Le 28 thermidor an iv, il reçut un sabre d'honneur. Le 15 brumaire an v, Lanusse attaqua avec impétuosité les Autrichiens sur la Brenta, les mit en déroute, les poursuivit à la tête d'un escadron de hussards, et leur fit un grand nombre de prisonniers; mais, chargé à son tour par le régiment de Wurasser, il se trouva entouré, et tomba frappé de trois coups de sabre. Fait prisonnier, il fut conduit à Vienne, où il se rétablit promptement. Rendu à la liberté, il prit un commandement dans la division de Victor, fut chargé de l'organisation des municipalités du Padouan, et reçut ensuite l'ordre de serrer le blocus de Venise. Après le traité de Campo-Formio, il se rendit aux eaux de Barèges, puis il fut appelé à l'armée d'Angleterre. Bonaparte, en partant pour l'Égypte, lui envoya l'ordre de le rejoindre. A son arrivée à Toulon, la flotte avait levé l'ancre; Lanusse s'embarqua sur un aviso, et débarqua à Alexandrie huit jours avant le combat d'Aboukir. Il prit le commandement de la province de Menouf, l'organisa avec habileté, en tira une remonte et un impôt considérable, et content les habitants. Pendant la campagne de Syrie, Bonaparte lui confia le commandement du Delta, en ne lui laissant qu'une colonne mobile de 250 hommes et quelques chasseurs. Plusieurs tribus arabes vinrent l'attaquer; il prit l'offensive, les tailla en pièces, s'empara de leurs troupeaux, courut délivrer la garnison de Rahmanié, et la ville de Darnahour fut incendiée. L'activité déployée par Lanusse dans la répression de cette révolte lui valut le surnom de *Abou-Rhad* (Père du Tonnerre). Bonaparte, avant de quitter l'Égypte, lui donna le commandement d'une division. Kleber ayant

voulu rappeler Menou, gouverneur d'Alexandrie, et le remplacer par Lanusse. Menou tenta de soulever les troupes, Lanusse les maintint dans le devoir; mais après la mort de Kleber, Menou remplaça Lanusse par Friant. Lanusse revint au Caire, et blâma le système de concentration adoptée par son supérieur, qui laissait les côtes dégarnies. Les Anglais débarquèrent à Aboukir. Malade de la fièvre, Lanusse rejoignit ses troupes, et fut blessé d'un coup de biscaïen à l'épaule dans les opérations préliminaires; il n'en continua pas moins son service, et commanda l'aile gauche de l'armée à la dernière bataille d'Aboukir, dont il avait tracé le plan. Il ramenait au combat la colonne du général Valentin lorsqu'il fut frappé mortellement à la cuisse par un biscaïen. Il tomba en s'écriant : « Je suis perdu, et l'Égypte aussi; je suis heureux de ne point survivre à la défaite. » Ramené à Alexandrie, il y mourut, des suites de sa blessure. Ainsi périt à vingt-huit ans « un des généraux les plus estimables que la révolution ait donnés à la France, dit un historien. Brave, d'un sang-froid imperturbable sur le champ de bataille, juste et sévère envers les troupes, actif, ayant le coup d'œil prompt, etc. » Napoléon disait de lui à Sainte-Hélène : « Lors du débarquement des Anglais en Égypte, une masse de 12,000 à 13,000 hommes furent intrépidement attaqués par Lanusse, qui n'en avait que 3,000. Brûlant d'ambition et ne désespérant pas d'en venir à bout à lui seul, il ne voulut attendre personne; d'abord il renversa tout, fit un carnage immense, et succomba. S'il eut eu seulement 2 à 3,000 hommes de plus, il remplissait son projet... Le général Lanusse avait le feu sacré. » L. L.—T.

V. Lacaine et Charles Laurent, *Biogr. et Nécol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome III, p. 245. — Arnault, Jay, Jony et Norville, *Biogr. nouv. des Contemp.* — C. Muller, *Biogr. des célèbr. militaires*. — Lacaze, *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Napoléon, *Correspondance*. — Thiers, *Hist. de la Révol.* — *Moniteur*, 1798-1801.

**LANUZA** (Vincent-Blasco de), historien espagnol, né à Sallent, petite ville du diocèse de Jacca en Aragon, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il entra dans les ordres, et devint professeur de théologie à Jacca, puis à Saragosse. On a de lui : *Historias ecclesiasticas y seculares de Aragon*; Saragosse, 1622, 2 vol. in-fol.; — *Peristephanon, seu de coronis sanctorum Aragonensium, vita, morte, miraculis Petri Arbuesii canonici Cesar Augustani et primi inquisitoris*, libri V; Saragosse, 1623, in-8°. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*.

**LANZA**, troubadour, appelé communément Lanza le marquis; il ne reste de ses écrits qu'une pièce de vers dirigée contre un autre troubadour, Pierre Vidal. G. B.

Rainoard, *Choix des Poésies des troubadours*, t. V, p. 208. — *Histoire lit. de la France*, tom. XVII, p. 469.

**LANZANI** (Andrea), peintre de l'école milanaise, né à Milan, vers la moitié du dix-septième siècle, mort à Vienne, en 1712. Il reçut d'abord

les leçons du Scaramuccia. Son maître ayant quitté Milan, Lanzani partit pour Rome, où il travailla sous Carlo Maratta, et étudia les ouvrages de Lanfranc. De retour à Milan, il surprit tous les connaisseurs par la *Gloire de saint Charles*, qu'il exécuta pour la cathédrale, et par un *Traité de la vie du Cardinal Orderio Borromeo*, qui fut placé dans la bibliothèque Ambrosienne. On voit dans la même ville un assez grand nombre d'autres ouvrages de Lanzani, tels qu'une *Ascension* à fresque à San-Nazzaro-Grande; à Saint-Ambroise, le *Saint recevant le viatique*, une de ses meilleures toiles; à Saint-Joseph, une *Sainte Famille*; à San-Pietro-in-Gessate, *Saint Pierre marchant sur l'eau*; enfin, plusieurs peintures au palais Archinti. Appelé à Vienne par l'empereur, qui le créa chevalier, il y fut chargé de travaux importants, et y passa le reste de sa vie. Le talent de cet artiste était assez inégal. Dans ses bons ouvrages on reconnaît beaucoup de facilité, une grande franchise de pinceau, un coloris souvent plein de charme, et une bonne disposition des ajustements et des draperies. E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzani, *Storia Pittorica*. — Tirzoli, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexikon*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

**LANZANI** (Polydoro), dit *Polydore de Venise*, peintre de l'école vénitienne, né à Venise, vers 1515, mort en 1565. Élève du Tintin, il peignit avec talent des madones, des saints, des enfants dans des paysages; s'il n'obtint pas toute la réputation qu'il méritait, il faut en accuser le voisinage écrasant de tant de grands maîtres ses contemporains. On voit de lui une *Sainte famille* au musée de Vienne, une autre *Sainte famille* et un *Mariage de sainte Catherine* au musée de Dresde. E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Ridolfi, *Vite de' Pittori Ferenziani*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — Catalogue des Musées de Vienne et de Dresde.

**LANZI** (L'abbé Louis), érudit italien, né en 1732, à Monte del Olmo, non loin de Ferrone, mort à Florence, le 31 mars 1810. Après avoir reçu de son père, médecin distingué, sa première éducation, il acheva ses études au collège des jésuites à Ferrone. Entré dans la compagnie de Jésus en 1749, il fut chargé pendant trois ans d'enseigner les belles-lettres dans diverses maisons de son ordre. Il séjourna ensuite quatre ans à Rome, pour y compléter ses connaissances en théologie. Dans les années suivantes il professa de nouveau les humanités dans les collèges de la société. Après la suppression de cette dernière, il fut nommé, en 1773, sur la recommandation de Fabroni, sous-directeur de la galerie de Florence. Ayant voulu donner une description détaillée des médailles conservées dans cette collection, il en fut empêché par la jalousie du directeur en chef Pelli; il s'occupa dès lors de la langue et des antiquités des Étrusques, et fit de nombreux voyages pour recueillir les documents ayant rapport à ce sujet. En 1789 il publia son *Saggio di Lingua*

*Etrusca*, ouvrage qui lui valut la réputation de profond érudit et de critique habile, et le fit nommer en 1790 à l'office d'archéologue du grand-duc. Il entreprit ensuite de réunir pour la première fois dans un tableau d'ensemble toutes les notices éparses qui existaient sur les diverses écoles de peinture en Italie. Il parcourut ce pays dans tous les sens, afin de juger par lui-même du mérite des tableaux des différents maîtres. En 1792 il mit au jour le résultat de ses patientes et judicieuses recherches, dont on avait attendu avec impatience la publication. Pendant le reste de ses jours il s'occupa assidûment, malgré le mauvais état de sa santé, de divers travaux archéologiques; il écrivit aussi vers la fin de sa vie plusieurs ouvrages de dévotion. On a de lui : *Descrizione della Galleria di Firenze*; Pise, 1782, inséré dans le tome XLVII du *Journal des Savants* publié dans cette ville; — *Saggio di Lingua Etrusca e di altre antiche d'Italia per servire alla storia de' popoli, delle lingue e delle arti*; Rome, 1789, 3 vol. in-8°. Depuis la publication de ce livre, la découverte de plusieurs inscriptions importantes et les progrès de la philologie comparée ont permis de pénétrer beaucoup plus avant dans la connaissance de la langue étrusque; mais il ne faut pas oublier que l'ouvrage de Lanzi, rempli, du reste, de renseignements précieux et d'aperçus ingénieux, a pour la première fois établi quelques principes solides pour l'étude de cette langue. Les conclusions de Lanzi furent attaquées avec violence par L. Coltellini; Lanzi les défendit avec habileté dans sa *Dissertazione sopra un' Urnetta toscana*, insérée dans le *Giornale di Venezia* (année 1799); — *Storia pittorica della Italia dal risorgimento delle belle arti fin presso al fin del XVIII secolo*; Florence, 1792; Bassano, 1799 et 1806, 6 vol. in-8°; cet ouvrage, aussi instructif qu'intéressant, fut traduit en anglais par Th. Peouose, et en français par M<sup>me</sup> Dieudé; Paris, 1824, 5 vol. in-8°; — *De' Vasi antichi dipinti chiamati Etruschi, Dissertazioni tre*; Florence, 1806, in-8° : dans cet opuscule Lanzi s'élève contre la qualification d'étrusque donnée à tous les vases antiques trouvés en Toscane; il donne aussi des détails intéressants sur les *Bacchanales* des anciens, et il termine par la description d'un vase où se trouve figuré le combat de Thésée avec le Minotaure; — *Saggio delle Lingue Italiane antiche*; Florence, 1806, in-8°; — *Inscriptionum et Carminum Libri tres*; Florence, 1807; — *Hesiodi Opera et Dies, con cinquanta codici riscontrata emendata la versione latina aggiuntavi Pitaliana in terze rime, con annotazioni*; Florence, 1808, in-4°; — *Illustrazione di due Vasi fittili ed altri Monumenti recentemente trovati in Pesto*; Rome, 1809, in-fol.; — *Opere postume*; Florence, 1817, 2 vol. in-4°. E. G.

Zameoni, *Elogio storico di Lanzi*; Florence). — M. Boni, *Saggio di studj di Lanzi*; Venise, 1813, in-8°.

traduit dans les *Annales encyclopédiques*, année 1827, t. IV. — On. Boni, *Elogio di Lanzi*; Florence, 1814, in-4°. — Al. Cappi, *Biografia di Lanzi*; Forlì, 1816, in-8°. — Tibaldi, *Biogr. degli Ital. Illustri*, t. VIII, p. 448.

LANZONE, chef de parti italien, vivait au milieu du onzième siècle. Quoique étant d'une famille noble de Milan, il se fit admettre parmi les membres de la *Motta*, la confédération des francs bourgeois de cette ville, et il en devint un des capitaines. En 1041 un vassal de l'archevêque ayant frappé de sa canne un artisan, la *Motta* s'insurgea contre le caste entière des nobles. Lanzone, chargé du commandement suprême, prit une à une les demeures fortifiées que les nobles occupaient dans la ville, et les fit toutes démolir. Les nobles se retirèrent dans leurs châteaux situés aux environs et entreprirent le siège de la ville. Après avoir résisté avec succès pendant trois ans, Lanzone, craignant que le manque de vivres ne mit les bourgeois à la merci de leurs ennemis, alla trouver l'empereur Henri III pour l'intéresser au sort de ses concitoyens. Henri promit d'envoyer une armée de quatre mille cavaliers au secours des Milanais. Lanzone, de retour en Italie, fit prévenir les nobles de l'intervention prochaine de l'empereur, en leur représentant combien il serait utile aux deux partis de se réconcilier avant l'arrivée des troupes allemandes. L'archevêque Héribert, qui avait eu beaucoup à souffrir de la part des Allemands, engagea vivement ses vassaux à s'entendre avec Lanzone; et ce dernier parvint à faire conclure un traité de paix avantageux pour la *Motta*. C'est à lui que les bourgeois de Milan durent l'affermissement de leur indépendance jusque alors toujours menacée. E. G.

Aramphus, *Historia Mediolanensis*, l. II, ch. 18. — Landolphus senior, *Hist. Mediolan.*, l. II, ch. 25.

LANZONI. Voy. CROS.

LANZONI (Joseph), médecin et philologue italien, né à Ferrare, le 26 octobre 1663, mort dans la même ville, le 1<sup>er</sup> février 1730. Il fut appelé en 1696 à la chaire de philosophie dans l'université de Ferrare, place qu'il garda jusqu'à sa mort. Il était plus érudit que médecin et donnait plus de temps à l'archéologie qu'à l'art de guérir. « Comme la plupart de ceux qui avaient pris pour guide un véritable esprit philosophique, dit la *Biographie Médicale*, il n'avait pas grande confiance dans le pouvoir de la médecine. » Parmi ses ouvrages on remarque : *De Balsamatione cadaverum*; Ferrare, 1693, in-12; — *Delle ghirolande ed unguenti ne' conviti degli antichi*; Ferrare, 1698, in-12; — *De usu Tabacii et animæ Affectioibus*; Ferrare, 1702, in-12. Les ouvrages de Lanzoni ont été réunis sous le titre suivant : *Opera omnia medico-physica et philosophica, tum edita hactenus, tum inedita*; Lausanne, 1738, 3 vol. in-4°. Z.

Vie de Lanzoni en tête de ses *Opera omnia*. — Tibaldi, *Biografia degli Italiani Illustri*, l. I. — Eloy, *Diction. Historique de la Médecine*. — *Biog. Médicale*.

**LAODICE** (Λαοδίκη). On connaît dans l'histoire grecque quatorze princesses de ce nom. La plus ancienne était femme d'Antiochus, général distingué au service de Philippe de Macédoine, et mère de Séleucus, fondateur de la monarchie grecque de Syrie. Cinq cités au moins, fondées par Séleucus dans différentes provinces de son empire, portèrent le nom de Laodicée (Justin, XV, 4; Appien, *Syriaca*, 57). Parmi les autres princesses du nom de Laodice, les principales sont :

**LAODICE**, femme d'Antiochus II Théos, roi de Syrie, et mère de Séleucus Callinicus, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Suivant Esèbe elle était fille d'Achaëus, et probablement sœur d'Antiochus, mère d'ATHALE I<sup>re</sup>, roi de Pergame. Polyen, au contraire, dit qu'elle était fille d'Antiochus Soter. Par la paix conclue entre Antiochus et Ptolémée Philadelphes en 248 avant J.-C., il fut stipulé que le premier épouserait Bérénice, sœur du monarque égyptien; Antiochus devait répudier Laodice, et déclarer illégitimes les enfants qu'il avait d'elle. Le roi de Syrie se conforma au traité pendant la vie de Ptolémée; mais, après la mort du prince égyptien, il se hâta de rappeler Laodice et ses enfants. Cette satisfaction n'apaisa point la princesse, qui, craignant peut-être un second changement, empoisonna Antiochus, en 246, et fit proclamer roi son fils Séleucus. Elle étendit sa vengeance sur Bérénice, et la fit tuer avec son enfant encore au berceau, dans le bois sacré de Daphné. Ces crimes, qui furent suivis de nombreuses exécutions, excitèrent l'indignation du peuple. Une révolte éclata, et Ptolémée Evergète, accourant pour venger le destin de sa sœur, ravagea la Syrie. Si on en croit Appien, Laodice elle-même tomba entre les mains du monarque égyptien et fut mise à mort, tandis que Plutarque la représente comme survivant à cette invasion et poussant dans la suite le plus jeune de ses fils, Antiochus Hierax, à la révolte contre son autre fils Séleucus. Outre ces deux fils, Laodice eut deux filles, appelées toutes deux Laodice, et qui épousèrent l'une Mithridate IV, roi de Pont, l'autre Ariarathe, roi de Cappadoce. Y.

Esèbe, *Chronicon*, édit. de Mai, p. 164. — Polyen, XIII, 50. — Athénée, XIII, p. 692. — Appien, *Syr.*, 65, 66. — Justin, XXVII, 1. — Plutarque, *De fratrum Amore*, 12, p. 409. — Valère Maxime, IX, 14. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 10. — Froelich, *Ann. Regn. Syriac.*, p. 26. — Clinton, *Fasti Hellenici*, III, p. 310-301. — Niebahr, *Kleine Schriften*.

**LAODICE**, fille d'Antiochus IV Épiphane, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Héraclide, dans le dessein de faire prévaloir les prétentions de l'imposteur Alexandre Balas contre Démétrius Soter, gagna Laodice, et la conduisit à Rome. Le sénat, dupe ou complice de cette ruse, rendit un décret en faveur de Laodice et de son frère supposé Alexandre. On pense que cette princesse partagea le trône avec lui après la défaite de Démétrius, et quelle fut mise à mort

par Ammonius, ministre d'Alexandre. Visconti et Millingen ont supposé sans preuve que la Laodice mise à mort était une femme de Démétrius d'ailleurs inconnue. Y.

Polybe, XXVIII, 14, 16. — Titus Live, *Epitome*. — Visconti, *Iconographie grecque*, II, p. 204. — Millingen, *Ancient Coins of cities and kings*, p. 78.

**LAODICE**, sœur de Mithridate Eupator et femme d'Ariarathe VI, roi de Cappadoce, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Son mari fut assassiné en 96 par Gordius, à l'instigation de Mithridate. Afin d'éviter un sort semblable pour elle-même et ses deux enfants, elle se jeta dans les bras du roi de Bithynie, Nicomède, qu'elle épousa et mit en possession de la Cappadoce. Mais Nicomède ne put se maintenir sur le trône, que deux fils d'Ariarathe, soutenus l'un par Mithridate, l'autre par les Cappadociens, occupèrent successivement. Après la mort des deux princes, Mithridate voulut donner la royauté de la Cappadoce à un de ses fils, tandis que Nicomède réclamait le trône pour un prétendu troisième fils d'Ariarathe VI et de Laodice. Cette princesse se rendit complice de l'imposture, et alla à Rome attester qu'elle avait eu trois fils d'Ariarathe. Mais le sénat, rejetant les demandes de Mithridate et celles de Nicomède, rendit la liberté aux Cappadociens. Y.

Justin, XXXVIII, 1, 2.

**LAODICIA DI PAVIA**, peintre de l'école milanaise, contemporaine d'Andrino d'Edesia, vivait à Pavie dans la première moitié du quatorzième siècle. Elle est citée par Lomazzo comme ayant joui d'une grande réputation au temps de Giotto et de Pétrarque. Son nom fait penser qu'elle pourrait bien avoir été Grecque ou au moins fille de quelqu'un de ces maîtres grecs qui travaillèrent en Italie avant la renaissance des arts. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzl, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

**LAONIC**. Voy. CHALCONDYLE.

**LAO-TZE** ou **LAO-KIUN**, célèbre philosophe chinois, vivait vers le milieu du sixième siècle avant l'ère chrétienne : il est regardé comme le patriarche de la secte religieuse des Taoïse, rivale du bouddhisme. L'histoire fournit peu de données certaines sur cet homme éminent, dont la doctrine, interprétée de mille manières différentes par les siècles postérieurs, a exercé une influence considérable, tantôt salutaire, tantôt pernicieuse sur les destinées de l'empire chinois. Les Annales historiques de So-ma-tsiên, qui ont paru vers l'an 70 avant J.-C., sont le monument le plus ancien où se trouve la biographie de ce philosophe; or, voici en résumé ce qu'ils nous en apprennent : *Lao-tze*, ayant pour nom de famille *Li*, pour petit nom *Celi* et pour nom posthume *Tan*, naquit dans le royaume feudataire de *Tsou*, et remplit les fonctions d'archiviste à la cour des Tchéou. Confucius alla le voir, et lui

demanda ce qu'il pensait des rites : Lao-tze fit une réponse qui donna de lui une très-haute opinion à son interlocuteur. Il continua ensuite à vivre dans l'isolement, tout adonné à la méditation de la vérité et de la vertu, jusqu'à ce que, voyant les désordres de la dynastie Tcheou, il abandonna la cour pour vivre dans la retraite. Arrivé à une passe dans les montagnes, l'officier de garde le pria d'écrire pour lui un livre instructif. Lao-tze composa alors le Tao-tè-king, puis il se retira et alla finir ses jours on ne sait dans quelle solitude.

De ce récit laconique on peut tirer deux conséquences : la première, que Lao-tze a dû se trouver à la cour des Tchéou sous les empereurs King-ouang et Keng-ouang entre les années 530 et 510 avant J.-C., puisque c'est à cette époque que Confucius a fait des voyages pour son instruction : la seconde, que de son vivant Lao-tze n'a pas formé d'école, encore moins une secte religieuse ayant le moindre rapport avec celle des Tao-se, qui l'ont cependant pris pour patriarche en lui attribuant une origine et des qualités surhumaines.

A cet égard, nous avons découvert, il y a quelque temps déjà, dans le dictionnaire *I-ouen-péi-lan* (voyez le caractère *Lai* de huit traits, sous la classification *Tsao*, plantes), une rectification historique que je m'étonne de n'avoir vu signalée par aucun sinologue, et qui a cependant une assez grande importance, si tant est qu'elle repose sur des données authentiques. Au dire de cet ouvrage, il aurait existé à la même époque dans le royaume de Tsou deux auteurs du nom de *Lao* ayant également *Li* pour nom de famille : l'un serait le philosophe qui nous occupe, l'auteur du traité de morale intitulé *Tao-tè-king*; l'autre, plus généralement connu sous le nom de Lao-tai-tze, aurait composé le livre *Tsing-tao-tè-king*, où sont formulées les doctrines creuses de l'ensorcellement, et serait par conséquent le véritable fondateur de la secte des Tao-se. Dans les commencements, ces deux *Lao* auraient été reconnus pour des personnages parfaitement distincts; mais peu à peu on les aurait confondus en un seul, et le plus célèbre des deux, le Lao-tze du *Tao-tè-king*, aurait fini par absorber la réputation et les droits de son homonyme tombé depuis dans l'obscurité et presque dans l'oubli. Les écrivains *Tao-se*, fiers de se donner un maître illustre, auraient puissamment contribué à propager cette confusion de personnes, en publiant sur le véritable philosophe Lao-tze des légendes mythologiques entièrement conçues dans l'esprit de leur religion. La plus curieuse de ces légendes a été écrite vers le milieu du troisième siècle de notre ère par un nommé Ko-houng, que les Tao-se modernes placent au rang des immortels. Elle donne à Lao-tze une origine céleste, le fait naître doué de la raison et de la parole, lui suppose trois cents ans d'existence pendant lesquels il aurait

voyagé en Occident et converti une foule de royaumes à sa doctrine; en un mot, elle le transforme en une véritable divinité faisant des miracles et enseignant aux hommes tous les secrets de l'art magique.

Un simple aperçu du célèbre ouvrage *Tao-tè-king*, seul témoignage authentique que nous ayons des idées personnelles de Lao-tze, suffit pour démontrer que les théories de ce grand penseur ne visent à rien de surnaturel ni de merveilleux, et qu'elles ont quelque analogie avec celles des philosophes de l'école de Confucius, pour ne pas dire aussi avec celles des grands philosophes de la Grèce.

Selon Lao-tze, il existe un Être immatériel, origine de toutes choses, dont l'homme ne peut comprendre la nature ni mesurer l'étendue, soit en immensité, soit en petitesse. Son action s'exerce sur toutes les créatures avec une bienveillance infinie; aucune ne peut échapper à sa toute puissance; mais cette action est insensible aux yeux, imperceptible dans ses mouvements et prend sa source dans une éternelle et parfaite quiétude. La perfection, pour l'homme, consiste à s'identifier en toutes choses avec cet Être invisible, à ne poursuivre avec ardeur rien de ce qui est terrestre et à se tenir dans un état de calme et d'inaction intérieure qui ne permette jamais ni à la volonté ni aux sens d'être entraînés malgré lui. Quelle est l'entité infinie qui remplit ainsi l'univers de son essence? Lao-tze dit qu'il ne le sait point, et il lui donne un nom de convention, celui de *Tao*, qui signifie ordinairement Voie ou Raison, mais que nous croyons plus rationnel de traduire par le mot *Vérité* pris dans une acception abstraite et la plus étendue possible qui implique l'idée de Dieu lui-même (1).

Du reste, ce terme de pure convention n'est point particulier à Lao-tze. Confucius l'a souvent employé aussi, et en a donné une définition presque identique à celle qui résulte de l'ensemble du *Tao-tè-king*, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le passage suivant extrait d'un entretien que le *Li-ki* rapporte avoir eu lieu entre Hai-koung, prince du royaume de Lou, et Confucius :

« Koung ajouta : Oserai-je vous demander pourquoi le Sage fait un si grand cas de la Vérité céleste (du *Tao*)? — Confucius répondit : On en fait grand cas parce qu'elle est sans fin, semblable au soleil et à la lune, qui se suivent sans jamais s'arrêter; telle est la Vérité céleste (le *Tao*). Rien ne peut mettre obstacle à sa perpétuité : telle est la Vérité céleste. Elle n'agit pas (en apparence), et les êtres se forment : telle est la Vérité céleste. Les êtres, une fois formés, apparaissent clairement, telle est la Vérité céleste. » (*Li-ki*, ou *Mémorial des Rites*; Turin et Paris, 1853, chap. XXII, page 142).

(1) Voyez à ce sujet notre traduction commentée du *Mémorial des Rites*, page 142, note 1.

Les disciples immédiats de Confucius ont aussi parlé du *Tao* dans des termes très-élevés; mais, pen enclins à admettre une entité psychologique qui résume en elle tous les êtres visibles et invisibles, ils font du *Tao* comme un être de raison, et, se rapprochant davantage du sens naturel de Voie, Chemin, ils les prennent le plus souvent dans l'acception de Devoir, Rectitude, le devoir étant en effet le chemin direct que l'homme est tenu de suivre toute sa vie s'il veut arriver au but de sa destinée, qui est sa perfection morale. A l'instar de Lao-tze, Confucius admet également qu'on se tienne dans l'humilité, l'abnégation et le recueillement, sans courir après l'éclat, le pouvoir ou les plaisirs; mais il recommande l'exercice direct de la vertu par des efforts volontaires et persévérants, ce qui exclut la théorie de l'abstention absolue préconisée par Lao-tze.

Ce système de passivité imperturbable, au milieu du tourbillon des choses créées, offre beaucoup d'analogie avec ceux des Brahmes et des Bouddhistes hindous, qui font consister la perfection divine et humaine dans un état de non-agir, de non-être et de suspension extatique de toutes les facultés. Aussi a-t-on supposé que Lao-tze a eu des rapports avec l'Inde, et qu'il n'a fait que modifier, d'après ses vues personnelles, les idées fondamentales qui lui venaient de ce pays révéur. Quelques missionnaires jésuites du temps de Louis XIV ont aussi cru retrouver dans le traité de Lao-tze la notion du vrai Dieu et jusqu'au mystère de la Trinité, et ils en ont conclu à des relations directes entre ce philosophe et les théologues de l'Occident. Mais sans prétendre qu'il ait été impossible aux grandes idées de la divinité émises par la Bible de pénétrer jusqu'en Chine en passant par l'Inde ou par la haute Asie, nous croyons que la raison humaine pouvait par ses lumières naturelles s'élever aux conceptions abstraites du Tao-tè-king, sans aucune révélation étrangère.

Quant au passage où Lao-tze dit (livre II, chap. 42) : « Le *Tao* a engendré un; un a engendré deux; deux ont engendré trois; trois ont engendré toutes choses, » il serait en effet susceptible d'une interprétation chrétienne si on s'en tenait à la lettre; mais pour peu qu'on se rappelle les principes cosmogoniques de l'ancienne philosophie chinoise, on est forcé de convenir que dans sa forme de logographe ce passage n'est autre chose qu'une application de la théorie des *pa-koua* ou lignes dinatoires de Fou-hi. La ligne entière *an* représente le principe actif *yang* identifié avec le ciel; la ligne brisée, *deux*, représente le principe *in* identifié avec la terre; et ces lignes réunies, donnant une figure géométrique, constituent l'harmonie des deux principes créateurs, par la combinaison desquels surgissent tous les êtres. Dans plus d'une circonstance déjà nous avons eu occasion de dire que la théorie bizarre du diagramme de Fou-hi, telle qu'elle a été commentée par Ouen-

ouang, Tchéou-koung et Confucius dans le livre canonique I-king, exerce sur toute la philosophie chinoise une influence profonde qu'on ne peut méconnaître sans tomber dans des appréciations radicalement erronées.

A la restauration des lettres par la dynastie Han, le livre de Lao-tze, retrouvé avec beaucoup d'autres dans des tombeaux, des cavernes ou de vieux murs, devint un objet d'études sérieuses de la part des philosophes, et chacune des écoles ou des sectes religieuses qui se partageaient la croyance publique cherchait à l'interpréter dans le sens de ses doctrines de prédilection. Les Tao-se, qui dès le deuxième siècle avant J.-C. commençaient à faire beaucoup de prosélytes, affectèrent d'y trouver l'art des prodiges qui donne tant de merveilleux à leur religion; le premier commentaire publié sous Han-ouen-ti, par un des leurs nommé Ho-chang-koung, est encore de nos jours l'œuvre la plus complète en ce genre, ce qui n'a pas empêché un grand nombre d'auteurs *Tao-se*, parmi lesquels on compte cinq ou six auteurs, de chercher sans cesse de nouvelles interprétations au texte primitif.

Les bouddhistes ont lu et commenté avec une partialité évidente le Tao-tè-king, parce qu'ils ont cru reconnaître le dieu Fo dans le Tao et leur propre doctrine du quietisme absolu dans l'inaction prêchée par Lao-tze; sous ce rapport ils sont peut-être plus dans le vrai que les Tao-se, qui ne pourront jamais faire constater dans l'œuvre de leur patriarche d'adoption ni la recette du breuvage d'immortalité, ni le secret de guérir toutes les maladies, ni le moyen de monter au ciel tout vivant, ni celui de maîtriser les démons. Enfin, les lettrés de l'école de Confucius se sont aussi fort occupés du Tao-tè-king, et on ne compte pas moins de quarante commentaires publiés par eux; mais leurs efforts ont généralement tendu à prouver que dans toutes ses parties intelligibles et conformes à la saine logique la doctrine de Lao-tze ne diffère pas de celle de leur maître, tandis que quand elle semble s'en écarter, c'est qu'elle se contredit elle-même ou qu'elle se fonde sur des principes qui n'ont pas le sens commun.

Cette sévérité d'appréciation tient à deux causes: 1° à la rivalité qui a toujours existé entre les deux écoles et dont le germe se retrouve dans les entretiens qu'on raconte avoir eu lieu entre Confucius et Lao-tze; 2° à la répugnance insurmontable qu'éprouvent les lettrés purs à admettre la préexistence d'un seul Être infini et immatériel comme celui dont les attributs sont décrits dans le Tao-tè-king. Il est juste, cependant, de convenir que si cette œuvre d'un génie éminent renferme de hautes conceptions et des maximes d'une saine morale, empruntées, ce semble, aux livres sapientiaux, on n'y trouve pas moins une foule de passages où l'auteur n'a évidemment visé qu'à l'antithèse des mots, laissant



au lecteur le soin de débrouiller la contradiction des idées. Ce défaut, signalé avec beaucoup de raison par le célèbre critique Tchou-hi, est très-apparent dans le texte chinois; il l'est beaucoup moins dans une traduction quelconque, mais celle-ci n'en devient pas pour cela plus intelligible. — Le Livre de Lao-tze se divise en deux parties, le *Tao-king* et le *Tèè-king*, dont la réunion a formé le *Tao-tèè-king* complet, renfermant quatre-vingt-un chapitres et un peu plus de cinq mille caractères. On chercherait en vain dans le sens du texte le motif qui a dicté ces divisions, fort anciennes à la vérité, mais aussi incertaines d'origine; dans tout le cours de l'ouvrage, le dogme et la morale se trouvent également mêlés, et ne sont soumis à aucune forme didactique.

Sous le rapport du style, le *Tao-tèè-king* diffère notablement de celui des autres livres de la même époque, dont il n'a ni la clarté ni l'élégance; ce n'est pourtant pas, comme on l'a dit, à son extrême concision qu'est due l'incontestable obscurité qui enveloppe le sens; on doit plutôt l'attribuer à sa phraséologie, qui semble avoir été combinée tout exprès pour favoriser l'équivoque. Le *Chou-king* et le *Tchouen-tsiéou*, par exemple, sont des ouvrages très-concis, qui expriment beaucoup d'idées en fort peu de mots; mais ils présentent des formes littéraires soumises à des règles qui ne permettent pas de se méprendre sur ce qu'ils veulent dire. Le *Tao-tèè-king*, au contraire, renferme un grand nombre de phrases qui peuvent être coupées d'autant de manières qu'il y a de mots, et présenter ainsi autant de significations différentes. La nature abstraite et souvent discutible du sujet prête encore au vague de l'interprétation, et il en résulte que tout en ayant sous les yeux des caractères fort simples et d'un emploi courant, on est dans l'impossibilité d'affirmer avec certitude qu'ils expriment un sens plutôt qu'un autre. C'est pour cela que nombre d'écrivains de l'école confucienne, Tchou-hi entre autres, ne craignent pas de dire que le *Tao-tèè-king* n'a par lui-même aucune valeur intrinsèque, et qu'avec un peu d'esprit on peut lui faire dire tout ce qu'on veut. Il est sorti en 1842 des presses de l'Imprimerie royale, sous le nom de M. Stanislas Julien, une traduction du texte original du *Tao-tèè-king* et de quelques commentaires, avec le titre de « Livre de la Voie et de la Vertu ». A cette occasion, un autre orientaliste, M. Pauthier, publia un pamphlet, *Vindictæ Sinicæ*, où il accusait le traducteur d'avoir dérobé ce travail d'un manuscrit que lui-même avait présenté à l'Imprimerie royale pour en obtenir l'impression gratuite, et que la direction, en vue de s'éclairer, avait soumis à l'examen de M. Julien. Ce dernier riposta par l'impossibilité qu'il y aurait eu de soustraire une bonne traduction chinoise à un homme « qui en était encore à apprendre les premiers éléments du chinois, et qui dans l'espèce n'avait pas entendu une seule phrase du livre

qu'il avait essayé de traduire ». Des répliques suivirent de part et d'autre; mais la science sinologique n'y gagna rien, et les deux champions perdirent à s'échanger des personnalités plus de temps et de peine qu'il n'en aurait fallu pour traduire paisiblement tous les Kings de la Chine. Au reste, pour que la traduction du *Tao-tèè-king* ait toute la fidélité que son extrême concision permet d'atteindre, il est indispensable qu'elle se borne religieusement à rendre la lettre du texte, sans en forcer l'interprétation dans le sens d'un système préconçu, car si on adopte, comme on l'a déjà fait, les commentaires des Tao-se ou ceux des Bouddhistes, on tombe dans un mysticisme indéfini qui enlève à l'œuvre du grand philosophe tout caractère pratique, tandis que le contraire aurait lieu si on s'arrêtait exclusivement aux commentaires des lettrés matérialistes. J. M. CALLERY.

*Annales de Se-ma-tsién. — Tao-tèè king.*

**LAPACCI** (*Bartolommeo*), prêtre italien, né vers 1396, à Florence, où il mourut, le 21 juin 1466. Admis dans l'ordre de Saint-Dominique, il reçut en 1427 le diplôme de docteur, et fut au concile de Florence un des dix théologiens qui dressèrent les articles de l'union de l'Église grecque avec l'Église latine; le pape Eugène IV le récompensa de ses services en le nommant en 1439 maître du Sacré Palais à la place de Torquemada, qui venait d'être créé cardinal. Envoyé en 1443 en Grèce, en compagnie de F. Condemmerio, il devint évêque d'Argoli. Deux ans après, il était à Constantinople, où il disputa publiquement avec Marc d'Éphèse; à cette époque, il occupait le siège de Coron, abandonna cette ville lorsque les Turcs s'en furent rendus maîtres, et se retira à Florence. On a de lui : *De sensibilibus Delictis Paradisi*; Venise, 1498, et des traités manuscrits sur plusieurs points de théologie, des sermons, etc. K.

Échard, *Script. ord. Prædicat.*, I. — Moret, *Dic. Hist.*

**LAPÈNE** (*Blaise-Jean-François-Édouard*), général français, né en 1790, mort à Saint-Gaudens, en mai 1854. Élève à l'École d'Application d'Artillerie en 1809, il devint capitaine le 28 juin 1813, et fit les dernières campagnes de l'empire. Sous la restauration, il devint sous-directeur de la manufacture d'armes de Tulle. Chef d'escadron après la révolution de Juillet, il servit en Afrique, et fut nommé commandant supérieur de Bougie. Lieutenant-colonel en 1839, colonel en 1843, il passa général de brigade après la révolution de Février. On a de lui : *Événements militaires devant Toulouse en 1814*; Paris, 1822; Toulouse, 1834, in-8°; — *Conquête de l'Andalousie, campagnes de 1810 et 1811 dans le midi de l'Espagne*; Paris, 1823, in-8°; — *Campagnes de 1813 et de 1814 sur l'Èbre, les Pyrénées et la Garonne, précédées de considérations sur la dernière guerre d'Espagne*; Paris, 1823, in-8°, avec cartes; — *Vingt-six Mois à Bougie, ou collection de mémoires*

sur sa conquête, son occupation et son avenir; notice historique, morale, politique et militaire sur les Kabyles; Saint-Gaudens et Paris (1846), in-8°; — *Tableau historique de l'Algérie, depuis l'occupation romaine jusqu'à la conquête par les Français, en 1830*; Toulouse et Metz, 1845, 2 parties in-8°; — *Tableau historique moral et politique sur les Kabyles*; Metz, 1846, in-8°. Le général Lapène a en outre publié dans les *Mémoires de l'Académie de Metz un Rapport sur un Projet de Remonte de la Cavalerie de M. Fréd. Lenfant* (1842-1843), et un *Tableau historique de la Province d'Oran depuis le départ des Espagnols en 1792 jusqu'à l'élévation d'Abd-el-Kader, en 1831*. L. L.—T.

Quérard, *La France littéraire*. — Bourquelot, *La Littérature Franç. contemp.* — *Annuaire milit.*

LA PÉRELLE (Auguste JURÉ, baron DE). Voy. JURÉ.

LA PÉROUSE (1) (Jean-François DE GALAUP, comte DE), célèbre navigateur français, né au Gao, près Albi, le 22 août 1741. Il était fils de Victor-Joseph de Galaup et de Marguerite de Resseguier. Sa première éducation le prépara de bonne heure à devenir un marin distingué, et son inclination pour cette profession se fortifia à mesure que ses connaissances acquirent de l'étendue. Il avait à peine quinze ans lorsqu'il fut reçu garde de la marine, le 19 novembre 1756. Il servait en cette qualité sur *Le Formidable*, et faisait partie de l'escadre du maréchal de Conflans lorsqu'elle fut attaquée par la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Hawke. Le combat se livra le 20 novembre 1759, à la hauteur de Belle-Isle : il fut acharné, mais désastreux pour les Français. *Le Formidable* dut se rendre après une glorieuse défense, et le jeune La Pérouse, grièvement blessé, fut conduit prisonnier en Angleterre. Sa captivité ne fut pas de longue durée : rendu à sa patrie, il fit avec distinction plusieurs autres campagnes, qui lui méritèrent le grade d'enseigne (1<sup>er</sup> octobre 1764) et celui de lieutenant de vaisseau (4 avril 1775). Durant les quatorze années de paix qui s'écoulèrent de 1764 à 1778, La Pérouse ne resta pas oisif; il parcourut les parties du globe les plus éloignées,

apprit la pratique de son métier, et devint un officier expérimenté. Lorsque la guerre se ralluma, il fut appelé au commandement de la frégate *L'Amazone*, qui comptait dans la flotte du comte d'Estaing, lorsqu'il combattit si brillamment en Amérique contre l'amiral anglais Byron (voy. ce nom). Pendant cette campagne, La Pérouse s'empara de la frégate *Ariel*, et contribua à la prise du vaisseau *Experiment*. An mois d'avril 1780, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau. A bord de *L'Astrée*, il se rendit sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, et ayant rallié *L'Hermione*, commandé par La Touche-Tréville, il attaqua près de l'île Royale une frégate ennemie et cinq bâtiments d'un rang inférieur. La frégate et un autre navire durent amener pavillon. La Pérouse amena ses prises au Cap-Français. Le cabinet de Versailles ayant formé le projet de détruire les établissements de la Compagnie anglaise de la Baie d'Hudson, chargea La Pérouse de cette mission difficile. Les préparatifs furent faits avec activité, et le 31 mai 1782 il sortit de la rade du Cap-Français, portant son pavillon sur le vaisseau *Le Sceptre* (de 74), et suivi de la frégate *L'Astrée* et de la corvette *L'Engageante*. Le 17 juillet l'escadre pénétra dans le détroit d'Hudson; malgré les glaces et les brumes, le 8 août, La Pérouse détruisit le fort du Prince de Galles, situé à l'embouchure de la rivière Churchill, par environ 59° de latitude nord. Le 21 il rasa également le fort d'York, élevé sur une pointe qui sépare la rivière Nelson de la rivière des Haies. L'humanité du vainqueur égala sa bravoure. Instruit que plusieurs Anglais avaient fui dans les bois, et restaient exposés, après son départ, à périr de faim ou sous le tomahawk des sauvages, il eut la générosité de leur laisser à terre des armes et des vivres. La paix de 1783 termina cette campagne, qui, peu connue, n'a pas rapporté à La Pérouse toute la gloire qu'il devait en recueillir.

Le gouvernement français, voulant compléter les travaux de Cook et de Clarke, résolut d'envoyer une expédition sur les traces des explorateurs anglais pour rechercher le passage au Nord qu'ils n'avaient pas trouvé. C'était d'ailleurs le meilleur moyen de continuer les découvertes de Bougainville. Louis XVI dressa lui-même le plan du voyage, et La Pérouse fut choisi pour l'exécuter. Il devait reconnaître les terres restées inconnues, recueillir des données certaines sur la pêche de la baleine dans l'Océan méridional au sud de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance, sur la traite des pelleteries dans le nord-ouest de l'Amérique, explorer soigneusement les côtes, encore peu connues, de la Tartarie et de l'Amérique occidentale, les mers de Chine et du Japon, les îles de Salomon, la bande sud-ouest de l'Australie, rechercher dans tous ces lieux les plantes, les minéraux utiles, en étudier les divers peuples, et ouvrir au commerce de

(1) Ce nom était celui d'une petite propriété située près d'Albi; cette terre lui fut donnée par suite d'arrangements de famille, et, suivant un usage très-général alors, il ajouta ce nom à celui qu'il portait déjà. Dans le pays on écrivait indifféremment le nom de cette terre tantôt *La Pérouse* et tantôt *La Peyrouse*; mais J.-Fr. de Galaup adopta la première de ces orthographes, et depuis elle a été conservée dans sa famille. Le célèbre navigateur dont nous parlons ici se maria le 17 juin 1788, avec Louise-Éléonore Branden, née à Nantes, il ne naquit pas d'enfants de ce mariage; le nom de La Pérouse se serait donc éteint si une ordonnance royale du 21 février 1818 n'avait autorisé les maris des deux sœurs du navigateur, MM. Dalmas de Labessière et de Barthez, à joindre le nom de *La Pérouse* au leur et à transmettre ces noms à leurs descendants. C'est ainsi qu'il existe aujourd'hui deux familles, l'une *Dalmas de La Pérouse*, l'autre *Barthez de La Pérouse*, dont le nom se rattache à celui du navigateur. (Note de M. Herold.)

nouveaux débouchés. Deux frégates furent armées à Brest pour accomplir cet immense projet. La Pérouse prit le commandement de *La Boussole*, et le capitaine De Langle celui de *L'Astrolabe*. Le 1<sup>er</sup> août 1785, et après avoir doublé le cap Horn, elle remonta, le 23 juin 1786, jusqu'au mont Saint-Élie, situé vers le 60° de latitude septentrionale sur la côte nord-ouest de l'Amérique. C'est de ce point, d'où Cook avait toujours été repoussé par les gros temps et les courants, que devait commencer la mission de La Pérouse. Il parcourut la côte pendant plusieurs jours, et y découvrit une baie qu'il nomma *baie Monti*, du nom de l'officier qu'il avait chargé de son exploration. Le 2 juillet, par 58° 36' de latitude nord et 140° 31' de longitude, il entra dans une nouvelle baie, échappée aux investigations de Cook; elle reçut le nom de *port des Français*. Il ne restait plus que quelques sondes à y faire; trois embarcations furent envoyées pour les terminer. Entraînées au milieu des brisants, deux d'entre elles furent brisées et vingt et une personnes parmi lesquelles six officiers périrent dans les flots: De ce nombre étaient les deux frères de La Borde (*voy.* ce nom). La Pérouse donna le nom d'*Île du Cénotaphe* au petit îlot qui s'élevait dans la baie et sur lequel il fit construire un monument commémoratif de ce déplorable accident. Du reste, il ne put fixer que la position de quelques points de la côte; il éprouva les mêmes difficultés naturelles que Cook; les rares habitants se montrèrent inhospitaliers, et d'ailleurs son itinéraire ne lui permettait de passer là que six semaines (1). Il mit donc le cap sur les îles Sandwich, et le 5 novembre, à environ cent lieues dans le nord-ouest, sous le tropique du Cancer, il découvrit une petite île déserte, qu'il appela *île Necker*. Il mouilla le 3 janvier 1787, dans la rade de Macao, et environ un mois plus tard il faisait route pour les Philippines. Après avoir reconnu l'île Quelapaert, il se dirigea à l'est vers le Japon. Le 23 juin il relâcha dans une baie qui reçut le nom de *Ternat*. Le 27 il reprit la mer; mais d'épaisses brumes retardèrent sa marche. Le 4 juillet il entra dans une grande baie où se versaient les eaux d'un fleuve d'environ quarante mètres de largeur: elle reçut le nom de *baie Suffren*. La Pérouse continua ensuite à s'avancer vers le nord. Bientôt il s'aperçut qu'il naviguait dans un canal qui paraissait se rétrécir à mesure que les frégates avançaient. Le 12 juillet les navigateurs mouillèrent près d'une anse qu'ils nommèrent *baie De Langle* en l'honneur du capitaine de *L'Astrolabe*. On se dirigea ensuite au nord-ouest, vers les côtes de la Tartarie chinoise, louvoyant sous les basses voiles, à cause des brumes continuelles qui environnaient les navires. Le 19, par une

éclaircie, on aperçut la terre au fond d'une magnifique baie, celle d'*Estaing*. Le 28 les frégates se trouvèrent sur la côte de Tartarie, à l'ouverture d'une nouvelle baie (*baie de Castries*), qui par sa position, au fond d'un golfe, assure un excellent mouillage aux bâtiments du plus fort tonnage. La Pérouse appareilla le 2 août 1787, et, par 45° 10' de latitude au sud du cap Crillon, il découvrit le détroit qui porte aujourd'hui son nom. Jusqu'à cette époque la côte orientale de l'Asie n'était connue que par les récits de quelques missionnaires, qui confondaient sous la dénomination de *Jesso* toutes les terres au nord du Japon. La Pérouse reconnut que ces terres forment deux îles, dont l'une, l'île Ségalien, est détachée de la Corée par le détroit de *La Pérouse*, et l'autre, l'île Chika, est séparée de la grande île du Japon par le détroit de Sangaar. Après avoir relevé les îles des États, de la Compagnie, des Quatre-Frères et de Malikan, il donna dans le canal de *La Boussole*, qui lui permit de se rendre au Kamtschatka, où il relâcha à Petropaulowsk, le 7 septembre 1787. L'impératrice de Russie, Catherine II, avait donné des ordres pour que les voyageurs fussent reçus avec hospitalité. On remit à La Pérouse des dépêches venant de France, parmi lesquelles il s'en trouvait une qui l'élevait au grade de chef d'escadre. Ce fut aussi de là qu'il expédia par la voie de terre M. de Lesseps, chargé d'apporter à Paris les journaux, notes, cartes, plans et dessins recueillis dans le voyage.

La Pérouse quitta la baie d'Avatcha le 29 septembre, et fit route au sud. Après avoir coupé la Ligne pour la troisième fois, il entra dans l'archipel des Navigateurs, et le 8 décembre relâcha à Maouda. Un affeux malheur vint l'y attrister. Son ami, De Langle, le capitaine de *L'Astrolabe*, étant entré avec sa chaloupe dans une petite anse entourée de récifs pour faire aiguade, fut attaqué et massacré par les indigènes avec onze de ses compagnons, parmi lesquels le savant naturaliste Robert de Paul Lamanon. La plupart des autres Français revinrent blessés grièvement. La Pérouse eut hâte de quitter ce lieu de désolation, remettant à un autre temps une juste vengeance. Le 14 décembre il leva l'ancre, et fit route pour Oyojava, et ensuite pour Pola. Le 20 il eut connaissance des îles des Cocos et des Traîtres. Il entra ensuite dans l'archipel des Amis. Le 27 il fut en vue de Vavao, le 31 il passa Tonga-Tabou, et après s'être arrêté à l'île Norfolk, atterrit le 26 janvier 1788 à Botany-Bay. C'est de ce port, et du 7 février, qu'est datée la dernière lettre écrite par La Pérouse au ministre de la Marine. Dès lors un voile funeste est jeté sur la destinée de l'expédition. Les navigateurs devaient arriver à l'île de France en 1788; deux années s'écouleront sans qu'ils parussent. L'intérêt qui s'attachait au sort de La Pérouse et de ses compagnons se fit jour au milieu même des agitations de la révolution. La

(1) Cette reconnaissance a été refaite depuis par Vancouver, qui ne l'a terminée qu'après trois années de travaux.

Société d'Histoire naturelle de Paris éleva sa voix jusqu'à l'Assemblée nationale, et Louis XVI fut prié d'ordonner des recherches (1).

Le contre-amiral d'Entrecasteaux reçut l'ordre d'armer deux navires et de visiter tous les points où devait toucher La Pérouse après son départ de Botany-Bay; mais ses recherches, d'ailleurs mollement faites, n'eurent aucun résultat. Ainsi resta inconnu le sort de cette malheureuse expédition jusqu'en mai 1826, époque où le lieu de son naufrage fut découvert par le capitaine anglais Peter Dillon, qui, naviguant au nord des Hébrides, trouva sous l'eau, au milieu des récifs qui environnent l'île de Vanikoro, des débris de navires et une quantité d'objets tels que canons, pierriers, saumons de plomb, ancre, etc., qui ont évidemment appartenu aux naufragés de *La Boussole* et de *L'Astrolabe*, et qui sont aujourd'hui déposés au Musée naval du Louvre. Il paraîtrait même, au rapport des vieillards du pays, que quelques hommes des équipages français auraient survécu longtemps à leur désastre. En 1828 le capitaine Dumont d'Urville, sur sa corvette *L'Astrolabe*, visita Vanikoro lors de son voyage scientifique autour du monde: il recueillit encore quelques débris du naufrage, et reconnut l'exactitude des faits signalés par le capitaine Dillon. Il ne voulut pas s'éloigner de ce lieu, si tristement célèbre, sans payer un tribut de regrets à la mémoire de La Pérouse et de ses compagnons d'infortune. Il leur consacra un monument funéraire, le 14 mars 1828. C'est un mausolée en pierres brutes, surmonté d'un obélisque quadrangulaire, sur lequel on lit cette inscription:

A la mémoire  
de La Pérouse  
et de ses compagnons.  
*L'Astrolabe*,  
14 mars 1828.

Alfred de LACAZE.

Gérard, *Vies et Campagnes des plus célèbres Marins français* (Paris, 1826, in-12, fig.), p. 197-200. — Peter Dillon, *Voyages aux îles de la mer du Sud, en 1800 et 1807, et Relation de la découverte du sort de La Pérouse* (Paris, 1826, 2 vol. avec cartes et planch.). — Dumont d'Urville, *Voyage pittoresque autour du Monde*. — Dromey de Rieux, *Océanie, dans l'Univers pittoresque*, t. III, p. 560-607. — Van Tencac, *Histoire générale de la Merina*, t. IV, p. 262-264. — Quoy et Paul Gaimard, *Voyage de la corvette L'Astrolabe*. — William Smith, *Collection des Voyages autour du Monde*, t. VI, p. 3 et 368. — *Le Moniteur universel* du 28 février 1847. — Théogène Page, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — *Documents particuliers*.

LA PERRIÈRE (Guillaume de), poète et historien français, né en 1499, à Toulouse, mort vers 1565. Il appartenait à une famille de petite noblesse, et avait fait des études de droit, puisqu'il prenait le titre de licencié. Sa vie s'écoula probablement tout entière dans sa ville natale, où ses

nombreux ouvrages lui avaient acquis une réputation de savoir, qui ne s'est pas maintenue. En 1552 le conseil municipal le chargea de rédiger pour cette année les annales de Toulouse; mais il ne paraît pas qu'il ait poussé bien loin ce travail. Il vivait encore en 1560. La plupart de ses écrits sont en vers, et portent, suivant l'usage du temps, des titres bizarres; nous citerons: *Invective satyrique, tissue et composée par maître Guillaume de La Perrière, licencié ès droits, contre les suspects monopoles de plusieurs crimineux, satellites et gens de vie réprouvée*; Toulouse, 1530, in-4°: un des écrits les plus rares de l'auteur, qui s'est plu à l'accompagner de notes en latin, *ex purissimo*, dit-il, *sacrarum literarum fonte manans*; — *Le Théâtre des bons Engins, auquel sont contenus cent Emblèmes moraux*; Lyon, sans date, in-8°: suite de cent dizains sous autant d'emblèmes, dédiés à Marguerite, reine de Navarre. Ce recueil de moralités obtint une vogue singulière, peut-être à cause des cent figures en bois qui en corrigèrent la fadeur depuis l'édition de Paris, 1539, petit in-8°; il fut réimprimé à Angers, 1545; à Lyon, 1547, 1549 et 1553; à Paris, 1550, 1554, 1580, etc.; — *Les Annales de Foix, jointes à celles les cas et faitz dignes de perpétuelle recordation, advenuz tant aux pays de Bearn, Commyngne, Bigorre, Armygnac, Navarre, que les lieux circumvoisyns, depuis le premier comte de Foix Bernard jusques à Henry, à présent comte de Foix et de Navarre*; Toulouse, 1539, petit in-4°, fig. On a prétendu que l'histoire des comtes de Foix, écrite originairement en langue basque, par Arnaud Squarres, avait été mise en latin par Bertrand Hélie, de Pamiers, et que c'était cette dernière version que La Perrière avait à son tour fait passer en français; mais Rigoley de Juvigny, dans son édition de la *Bibliothèque de La Croix du Maine* (I, 339), a prouvé que cette opinion, émise par le P. Lelong et La Monnoye, n'avait aucun fondement; — *Les cent Considérations d'Amour*; Lyon, 1543, in-16, fig.; — *Le petit Courtisan, avec la Maison parlante, et le Moyen de parvenir de pauvreté à richesse, et comment le riche devient pauvre*; Lyon, 1551, in-16; — *Les Considérations des quatre Mondes, a savoir est: divin, angélique, céleste et sensible; comprinses en quatre centuries de quatrains, contenant la cresse de divine et humaine philosophie*; Lyon et Toulouse, 1552, in-8°, avec le portrait de l'auteur. Dans la quatrième centurie, il raconte fort sérieusement qu'il a vu une paire de mandragores effigées à la face humaine, masculine et féminine, qui avait été achetée trois cents livres par un évêque de Rieux; — *La Morosophie, contenant cent emblemes moraux, illustrés de cent tetraques latins, réduits en autant de quatrains françois*; Lyon, 1553, petit in-8°, fig.: ce

(1) Nos lecteurs trouveront aux articles DILLON (Peter), DUMONT D'URVILLE et D'ENTRECASTEAUX les détails les plus circonstanciés et les plus exacts sur les résultats obtenus par les diverses expéditions envoyées à la recherche de La Pérouse. Reproduire ces détails ici serait faire un double emploi.

livre de *folle sagesse* est encore un recueil de moralités, auquel les vignettes en bois ajoutent du prix ; — *Le Miroir politique, œuvre non moins utile que nécessaire à tous monarques, rois, princes, seigneurs, etc.*; Lyon, 1555, in-fol., et Paris, 1567, in-8°; — *Dialogue moral de la lettre qui occit et de l'esprit qui vivifie; interlocuteurs Engins: humains, Franc Vouloir, Bon Conseil, Glose confuse, etc.* La Perrière a corrigé et augmenté la traduction française anonyme de l'ouvrage de Nicolas Bertrand : *Les Gestes des Tholosains*, qui avait paru en 1517, in-4°. Paul LOUISY.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* — Lelong, *Biblioth. franç.* — *Biogr. Toulousaine*, I, 373-74. — Brunet, *Man. du Libraire*. — Viollet-Leduc, *Biblioth. Poétique*.

**LA PERRIÈRE DE ROIFFÉ** (*Jacques-Charles-François DE*), physicien français, né à Surgères (Saintonge), en 1694, mort à Paris, en 1776. Issu d'une des premières familles du Nivernais, il fit ses premières études à Saint-Jean-d'Angély, et les termina au collège de Pont-le-Voy. Il s'acquit une certaine célébrité en consacrant son temps et sa fortune surtout à la physique et à l'astronomie. Mais il adopta des opinions qui heurtaient les systèmes de Descartes et de Newton. Il accusait Lemonnier et Lalande de lui avoir dérobé l'idée des réfractions écliptiques : aussi se brouilla-t-il avec presque tous les savants de son temps, et finit par être entièrement délaissé. On a de lui : *Mécanisme de l'électricité et de l'univers*; Paris, 1755, 1756, in-12 avec fig.; — *Arrêt burlesque*; 1770, in-12; — *Extrait du Nouveau Système*; 1761, in-12; — *Nouvelle Physique céleste et terrestre à l'usage de tout le monde*; Paris, 1766, 3 vol. in-12; en tête de cet ouvrage est le portrait de l'auteur, au-dessous duquel on lit ces vers :

De Descartes et de Newton  
Osant attaquer les systèmes,  
De la nature il prit le ton  
Et découvrit les lois suprêmes;  
Et de leur lumineux flambeau  
Il éclaira son système nouveau.

G. DE F.

Ringuet, *Biogr. Saintongeais*.

**LA PERRIÈRE** (*Michel-Gabriel*). *Voy. PERDOUX.*

**LA PÉRUSE** (*Jean-Bastier DE*), poète français, né vers 1530, mort dans les environs de Poitiers, en 1555. Les auteurs ne sont point d'accord sur le lieu de sa naissance. La Croix du Maine et Goujet le font naître à Angoulême; du Verdier de Vauprivas le dit Poitevin; Colin l'inscrit parmi les littérateurs limousins. Il est probable, dit Vitrac, qu'il naquit à La Péruse en Angoumois, mais dans le diocèse de Limoges. On a peu de renseignements sur sa vie, quoique ses contemporains lui aient adressé de nombreux éloges. Il fit ses premières études à Paris, et joua en 1552, au collège Boncour, la *Cléopâtre*

de Jodelle. De Paris il se rendit à Poitiers, où il dut suivre un cours de droit.

Paris (dit-il) à nos jeunes ans;  
Puis lorsque nous sommes grands,  
On nous achemine  
De Paris en autre endroit,  
Pour la guerre, pour le droit,  
Pour la médecine.

Les poésies de La Péruse ont été recueillies par deux de ses amis, Jean Boiceau et Guillaume Bouchet, qui les firent imprimer; Poitiers, 1556, in-4°; édition de Claude Binet, Paris, 1573, in-16. Elles se composent de *Médée*, tragédie en cinq actes, imitée et traduite de Sénèque; revue et corrigée par Sainte-Marthe.....

Tu vins après (Jodelle), encoeuré Péruse,  
Espoisonné de la tragique muse,

dit Ronsard, etc... Le mélange des rimes masculines et féminines y est rigoureusement observé. Cette pièce valut à son auteur d'être appelé par Talsureau *le premier tragique de France*. Sainte-Marthe ajoute : « Si la mort ne se fût opposée aux desseins de La Péruse, ce poète eût sans doute été, au jugement des doctes, l'Euripide français. » Pasquier ne poussait pas aussi loin l'admiration : « La *Médée* n'était point trop déconvenue, dit-il; toutefois, par malheur, elle n'a été accompagnée de la faveur qu'elle méritait. » Le reste consiste en cinq odes, diverses épigrammes, quelques sonnets, six élégies, quatre chansons amoureuses et de petites pièces sous le titre de *Mignardises, d'étrennes, d'amourette, etc.* Dans l'une de ses odes La Péruse, poète après tout médiocre, se flatte d'aller à l'immortalité, et vante en ces termes sa fécondité :

J'ai caché dix mille vers,  
Pleins de grâces non pareilles,  
Qui ne seront découverts  
Que pour les doctes oreilles :  
La vulgaire populace  
Ne mérite telle grâce, etc...

Martial AUBOIN.

La Croix du Maine, *Bibl.* — Du Verdier de Vauprivas, *Bibl.* — Pasquier, *Recherches*, liv. 7, chap. VI. — Scévole de Sainte-Marthe, *Éloge de Robert Garnier*. — Vauquelin de La Fresnaye, *Art poétique*. — *Hist. du Théât. franç.*, t. III. — Collin, *Lem. milit.*, p. 62. — *Bibliothèques du Poitou*, t. V. — Goujet, *Bibl. franç.*, t. XII, p. 87 et suiv. — Vitrac, *Fessil. hebdom. du Limousin*, 1771.

**LA PEYRÈRE** (*Isaac DE*), littérateur français, né en 1594, à Bordeaux, mort le 30 janvier 1676. Il commanda une compagnie au siège de Montauban, et accompagna en 1644 l'ambassadeur français La Thuillière en Danemark, où il s'occupa de réunir les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur l'Islande et le Groënland. A son retour, il s'attacha à la fortune du prince de Condé, qui fut chargé par lui d'une mission particulière en Espagne, et le suivit plus tard dans les Pays-Bas. Ce fut en Hollande qu'il fit paraître, sous le voile de l'anonyme, son fameux livre des Prédamites, intitulé : *Prædamitæ, sive exercitatio super versibus 12, 13 et 14 capituli V Epistolæ D. Pauli ad Romanos, quibus indicantur*

*primi homines ante Adamum conditi*; 1655, in-4°; 1656, in-12. Il y établit deux créations, faites à des intervalles fort éloignés : de la première, qui est la création générale, sortit le monde physique, pourvu, dans toutes ses parties, d'hommes et de femmes; la seconde n'est autre que la formation d'un peuple particulier, le peuple juif, dont Adam fut le chef. En outre, il soutient que le déluge ne submergea que la Judée; que toutes les races ne descendent pas de Noé; que les gentils, issus de la première création, ne commettaient point de péchés parce qu'ils n'avaient point reçu de loi positive; que les Chaldéens, les Égyptiens et les Chinois sont bien plus anciens qu'Adam, etc. Cette hypothèse, hardie pour le temps où elle fut émise, suscita une polémique des plus violentes. L'auteur, après avoir vu le parlement de Paris condamner son livre au feu, fut arrêté à Bruxelles en 1656, par l'ordre de l'archevêque de Malines; mis en liberté, il se rendit à Rome, et signa entre les mains du pape Alexandre VII un acte de rétractation en même temps que l'abjuration de la foi calviniste. Il fut ensuite nommé bibliothécaire du prince de Condé, et se retira, vers la fin de sa vie, au séminaire de Notre-Dame-des-Vertus, près Paris, où il mourut. « C'était, dit Nicéron, un homme d'un esprit fort égal, et qui avait la conversation fort agréable. » Son érudition était médiocre, et son style souvent bas et plein d'enflure. On a encore de lui : *Traité du Rappel des Juifs*; Paris, 1643, in-8°, où il affirme que tous les Juifs finiront par se convertir au christianisme, et seront rétablis par un roi de France dans la Terre Sainte; le moyen qu'il donnait de hâter cette conversion, comme de réunir toutes les sectes chrétiennes, était d'en revenir à la formule apostolique, la foi en Jésus-Christ; — *Relation du Groënland*; Paris, 1647, 1651, in-8°, adressée à La Mothe Le Vayer et réimpr. dans le t. 1<sup>er</sup> du *Recueil des Voyages au Nord*; — *La Bataille de Lens*; Paris, 1649, in-fol.; — *Systema Theologicum ex Præadamitarum hypothesi, pars prima*; 1655, in-4°; — *Epistola ad Philotinum, qua exponit rationes propter quas ejuravit sectam Calvinianam, quam profitebatur, et librum de Præadamitis, quem ediderat*; Rome, 1657, in-4°; Francfort, 1658, in-4°; trad. en français, Paris, 1658, in-8°, et réimpr. sous le titre d'*Apologie de La Peyrère faite par lui-même*; Paris, 1663, in-12; — *Recueil de lettres écrites au comte de La Suse pour l'obliger sur raison à se faire catholique*; Paris, 1661-1662, 2 vol. in-12; — *Relation de l'Islande*; Paris, 1663, in-8°. On attribue en outre à La Peyrère des *Notes sur la Bible* française de l'abbé de Marolles, dont l'impression fut arrêtée par ordre supérieur; et un roman intitulé : *Alix Pierce, maîtresse d'Édouard III, roi d'Angleterre*.

Son frère cadet, Abraham de LA PEYRÈRE, fut avocat au parlement de Bordeaux, et y jouit

d'une grande réputation; il a écrit : *Décisions sommaires du palais et Arrêts de la cour du parlement de Bordeaux, illustrés de notes et d'arrêts de la cour du parlement de Grenoble*; Bordeaux, 1675, in-4°; 7<sup>e</sup> édit., Paris, 1808, 2 vol. in-4°.

Paul LOUISY.

Boyle, *Dictionnaire Histor. et Crit.*, t. IV. — Nicéron, *Mémoires*, t. XII et XX. — Le Long, *Biblioth. Sacra*, t. I, p. 231. — Vigneul-Marville, *Mélanges*, t. I, p. 144. — Eug. et Em. Haug, *La France protestante*. — *Dictionn. des Hérésies*; 1833, t. 1<sup>er</sup>.

LA PEYRONIE (François GIGOT DE), chirurgien français, né à Montpellier, le 15 janvier 1678, mort à Versailles, le 25 avril 1747. A sa sortie du collège des Jésuites, il se consacra à la chirurgie, profession de son père. En 1714 il fut appelé à Paris pour donner ses soins au duc, depuis maréchal de Chamille. Il enseigna l'anatomie à Saint-Côme, fut nommé démonstrateur au Jardin du Roi, et reçut, en 1717, la survivance de la charge de premier chirurgien du roi, dont il devint titulaire en 1733. Louis XV lui accorda en 1721 des lettres de noblesse. Les chirurgiens étaient à cette époque confondus avec la corporation des barbiers; La Peyronie obtint en 1743 des lettres royales qui donnaient aux chirurgiens de Paris les mêmes privilèges que ceux des régents et des docteurs de l'université. Possesseur d'une immense fortune, par son testament il en donna une grande partie aux établissements consacrés à la chirurgie, tant à Paris qu'à Montpellier, légua sa bibliothèque au Collège des Chirurgiens de Paris, et fonda des prix annuels pour l'Académie de Chirurgie, que Louis XV avait créée en 1731 sur sa proposition. Il en était le président, et appartenait aussi comme associé libre à l'Académie des Sciences. On a de lui : *Observations sur les Maladies du Cerveau, par lesquelles on tâche de découvrir le véritable lieu du cerveau dans lequel l'âme exerce ses fonctions*, lu dans l'assemblée publique de la Société royale des Sciences de Montpellier en 1708; ce mémoire a paru d'abord par extrait dans le *Journal de Trévoux*, en 1707; il fut augmenté de plusieurs observations et inséré sous une forme nouvelle dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris*, année 1741; — dans le 1<sup>er</sup> volume de la *Société des Sciences de Montpellier* (Lyon, 1766, in-4°) : *Observation sur une Expérience de la Matrice*; — *Sur la dernière phalange du pouce arrachée avec tout le tendon de son muscle fléchisseur et une partie de ce muscle*; — *Sur une grande Opération de chirurgie*; — *Description anatomique de l'Animal qui porte le Musc*; dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences de Paris*, année 1731; — dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, année 1743: *Observations sur la Cure des Hernies avec gangrène*; — *Sur quelques Maladies qui s'opposent à l'Éjaculation naturelle de la Semence*; — *Sur l'Étranglement de*

*l'intestin causé intérieurement par l'adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau; etc.*

G. DE F.

*Hist. de l'Acad. des Sciences, année 1767. — Mém. de l'Académie royale de Chirurgie, année 1774, t. IV, 601. in-12.*

**LA PEYROUSE** (*Philippe Picot*, baron de), naturaliste français, né à Toulouse, le 30 octobre 1744, mort dans la même ville, le 18 octobre 1818. Son père, Picot de Buissazon, négociant, avait été anobli par le capitoulat. Après des études brillantes, le jeune Picot entra dans la magistrature, et fut en 1768 pourvu d'une charge d'avocat général près la chambre des eaux et forêts du parlement de Toulouse. La réforme de Manpeou, en 1771, le porta à donner sa démission. Il put dès lors se livrer tout entier à l'étude de l'histoire naturelle, pour laquelle il avait du goût, et ce ne fut pas sans regret qu'il reprit ses fonctions lors du rappel des parlements en 1774. La mort de son oncle, le baron de La Peyrouse, qui lui légua avec son titre une fortune considérable, lui permit de quitter sa charge et de reprendre ses études favorites. Il explora d'abord les Pyrénées, étudiant à la fois la structure des montagnes, les végétaux qui les recouvrent et les animaux qui les habitent. Il servit de guide à Dolomieu sur les montagnes qui environnent Barèges, et lui sauva la vie sur le pic de l'Hiéris. Les ouvrages que La Peyrouse publia le firent connaître dans le monde savant. La convocation des états généraux en 1789 l'arracha encore à ses paisibles occupations. Il fut chargé de rédiger les cahiers de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, et publia pour les députés de la province un écrit sur l'administration diocésaine du Languedoc. Plus tard il fut élevé à la présidence de l'administration du district de Toulouse. Il donna sa démission en 1792, et fut presque aussitôt arrêté. Le 9 thermidor lui rendit la liberté. Nommé bientôt après inspecteur des mines, il préféra la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale de Toulouse. Son cours attira de nombreux élèves. Placé en 1800 à la tête de la municipalité de Toulouse, il marqua son administration par d'utiles mesures, comme le rétablissement des revenus de la ville, la dotation des hospices, la fondation d'une école de peinture, d'un observatoire, d'un cabinet de physique et de chimie, etc. Il enrichit le jardin botanique, les bibliothèques, le musée, et établit pour la ville un système d'embellissement qui a été suivi par ses successeurs. Pour subvenir à tant de dépenses, il laissa s'établir à Toulouse un trop grand nombre de maisons de jeu, et sur les plaintes de Puymaurin il dut donner sa démission. La Peyrouse remplit la chaire d'histoire naturelle à l'école des sciences de Toulouse, qu'il avait fait créer; et à la fondation de l'université impériale, il occupa les mêmes fonctions à la faculté des sciences de Toulouse, dont il fut aussi nommé doyen. Il devint successivement officier

de l'université, baron de l'empire, correspondant de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Toulouse depuis 1811, mainteneur de l'Académie des Jeux floraux, etc. En 1815, dans les Cent Jours, il fut nommé président du collège électoral de la Haute-Garonne, puis élu membre de la chambre des représentants. Il ne prit aucune part aux débats de cette assemblée, et après la seconde restauration il revint dans sa ville natale finir tranquillement ses jours. On a de lui : *Description de plusieurs nouvelles espèces d'Orthocératites et Ostracites* (en français et en latin); Erlangen, 1781, in-fol. avec pl. col.; — *Traité des Mines et Forges à fer du comté de Foix*; Toulouse, 1786, in-8°; — *Réflexions sur les Lyocées*; Toulouse, 1791, in-8°; — *Flore des Pyrénées, avec des descriptions, des notes critiques et des observations*; 1<sup>re</sup> décade, 1795; 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> décades, 1801, grand in-fol., dessins de Boudot; cet ouvrage, qui devait contenir 200 planches, n'a pas été continué; — *Tables méthodiques des Mammifères et des Oiseaux observés dans le département de la Haute-Garonne*; Toulouse, 1799, in-8°; — *La Monographie des Saxifragées*; 1801; — *Histoire abrégée des Plantiers des Pyrénées et Itinéraire des botanistes dans ces montagnes*; Toulouse, 1813, in-8°, avec un supplément: La Peyrouse a joint à cet ouvrage une notice des auteurs qui ont voyagé dans les Pyrénées et qui ont écrit sur la botanique de cette contrée ainsi qu'un extrait des manuscrits laissés par Tournefort; — *De quelques espèces d'Ombres des Pyrénées*; Toulouse, 1818, in-8°; réimprimé dans les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, tome II. La Peyrouse a fourni des matériaux précieux à Mauduit pour le *Dictionnaire des Oiseaux de l'Encyclopédie méthodique*. Sa *Statistique agricole du canton de Mont-Astruc* a été couronnée par la Société centrale d'Agriculture de Paris. Avant 1781, La Peyrouse avait fait imprimer dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse* une *Histoire naturelle du Lagopède* et diverses recherches sur les minéraux des Pyrénées; plus tard il donna dans le même recueil des mémoires sur les productions de ces montagnes; des *Recherches sur les Organes du Chant dans les cygnes*; des *Descriptions de la Barge aux pieds rouges* et du *Traquet montagnard*. On cite en outre la *Relation d'un Voyage au Mont-Perdu* et un *Mémoire sur des silex* que La Peyrouse avait trouvés dans cette montagne. Comme secrétaire perpétuel de l'Académie de Toulouse, il a rédigé différents éloges et discours qui sont restés manuscrits. A la fin de sa vie, il s'occupait d'une *Monographie des Pins*: il avait rassemblé dans son parc les plus belles espèces de ce genre, principalement celles qui croissent dans les Pyrénées.

L. L—T.

Durozoir, dans le *Dic. de la Cons.*, 1<sup>re</sup> édition.

Jourdan, dans la *Biographie Médicale*. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LA PEYROUSE.** Voy. BONFILS, LA PÉROUSE, PICOT ET ROCBON.

**LAPHAËS** (Λαφαῖς), de Phlius, statuaire grec, appartenait à la période primitive de l'art grec (huitième ou neuvième siècle avant J.-C.). Pausanias mentionne sa statue d'*Hercule* (en bois) à Sicyone, et il lui attribue, d'après la ressemblance des styles, une statue colossale d'*Apollon* (en bois) à Égire en Achaïe. Y.

Pausanias, VII, 24.

**LAPIE** (Niccolo), peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1661, mort en 1732. Il fut élève de Luca Giordano, qu'il aida sans doute dans ses travaux de la galerie Riccardi. Dans ses nombreux ouvrages, pleins de facilité, il est facile de reconnaître l'imitation du style de son maître. On trouve à Florence plusieurs fresques de Lapie, telles qu'une petite coupole avec plusieurs saints et *Saint Michel terrassant le diable* à San-Michele-Visdomini, le *Jugement de Paris*, plafond du palais Capponi, plusieurs traits de la vie de saint Dominique au cloître de Saint-Marc, et quelques saints accompagnant un crucifix sculpté à Saint-Étienne-et-Sainte-Cécile. La galerie de Florence possède de lui une *Transfiguration* et son portrait peint par lui-même. Son tableau de l'église Saint-Laurent, le *Saint retirant des âmes du purgatoire*, est justement estimé. E. B.—n.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantuzzi, *Guida di Firenze*.

**LAPIE** (Lorenzo-Maria), poète et théologien italien, né dans le bourg de San-Lorenzo en Toscane, le 9 août 1703, mort le 16 octobre 1754. Il fit ses études au séminaire de Florence; mais il s'occupa moins de théologie que de littérature. Reçu membre de l'Académie degli Apatisti, il y lut une satire où les moines n'étaient pas épargnés. Le père Accetta, moine augustin, défendit les religieux, et Lapie ne poussa pas la polémique plus loin. Il entra peu après dans les ordres, et fut nommé professeur de théologie morale au séminaire de Florence. On a de lui : *Theologia scholastica, elegiacis versibus expressa*; Florence, 1728; — *Istruzione, in cui brevemente si spiegano le cose piu necessaria e più utili per vivere cristianamente*; Florence, 1748, in-12; — *Compendio della Dottrina Christiana*; 1749, in-12; — *Traduzione in versi toscani di alcuni inni sacri*; 1753, in-12. Z.

Rotermund, *Supplément à Jocher*.

**LAPICCOLA** (Niccolo), peintre de l'école napolitaine, né à Crotona, dans la Calabre ultérieure, en 1730, mort à Rome, en 1790. On ignore quel fut son premier maître; il reçut à Rome quelques leçons de Fr. Mancini; mais il conserva toujours dans son coloris les traditions de son école nationale. Il a donné les dessins des mosaïques de l'une des chapelles de Saint-Pierre, et a fait quelques peintures pour les

églises de Rome et des autres villes des États pontificaux, et principalement de Velletri. On voit de lui à la villa Albani plusieurs fresques représentant : la *Délivrance d'Andromède*, *Mercur* recevant la pomme pour la porter à Paris, et les *Noces de Thétis et de Péleus*, d'après un dessin de Jules Romain. E. B.—n.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**LAPIDE.** (A.) Voy. STEEN.

**LAPIE** (Pierre), géographe français, né à Mézières, le 11 août 1779, mort à Paris, le 30 décembre 1850. Admis à l'école du génie en 1789, il fut mandé à Paris, en 1793, par le ministre Bouchotte, qui le plaça au dépôt de la guerre comme ingénieur géographe. De là il passa au cabinet topographique du comité de salut public, et à celui du Directoire; puis il entra au dépôt de la guerre après le 18 fructidor. Appelé avec le rang de capitaine à l'armée des Alpes, il fut blessé dans la retraite d'Italie; il fit plus tard les campagnes de Marengo, du Tyrol et d'Austerlitz. Après cela il prit part à la rédaction des importants travaux exécutés au dépôt de la guerre. Nommé en 1814 directeur du cabinet topographique du roi, il exerça ces fonctions jusqu'à la suppression de ce cabinet; il fut alors promu chef d'escadron au corps d'état-major, et chargé de la direction des levés de la carte de France exécutée par le dépôt de la guerre. Lieutenant-colonel en 1829 et colonel en 1832, il prit sa retraite en 1839; mais il resta attaché au dépôt de la guerre, dont il dirigeait les travaux de gravure et d'impression. On a de lui : *Atlas complet pour le Précis de la Géographie universelle de M. Mallet-Brun*; Paris, 1812, gr. in-4°; — *Mémoire sur le Cadastre de la France, ou moyen de perfectionner cette opération tout en obtenant une diminution de vingt ans sur sa durée et de cent millions sur sa dépense*; Paris, 1816, in-4° et in-8°; — *Atlas classique et universel de Géographie ancienne et moderne, dressé pour l'instruction de la jeunesse, et servant à l'intelligence tant de l'histoire que des voyages dans toutes les parties du monde*; 1817, 1824, 1830, in-fol.; — *Atlas universel de Géographie ancienne et moderne, précédé d'un abrégé de Géographie physique et historique*; Paris, 1828, in-fol.; 2° édit., avec M. Lapie fils; Paris, 1842, in-fol.; — *Nouvel Atlas classique de géographie, enrichi d'un traité complet de géographie universelle et d'une description de chaque État en particulier*; Paris, in-fol.; ouvrage publié par M. Poisson; le texte gravé sur les marges de chaque carte est de MM. Sarrat et Depping. On doit en outre au colonel Lapie une *Carte générale de la Turquie d'Europe* en quinze feuilles; Paris, 1822-1824; — une *Carte de la Macédoine*, jointe au *Journal d'un Voyage dans la Turquie d'Europe* par M. Viquesnel; — une *Carte de la Perse* dans le *Voyage en Perse* de M. Am. Jaubert; 1819;



— une *Carte de la Russie d'Europe, avec l'empire d'Autriche, la Suède, le Danemark et la Norvège, la Prusse et le grand-duché de Varsovie*, gravée par Tardieu; — une *Carte réduite de la Méditerranée, de la mer Noire*; 1840; — une *Carte de la colonie d'Alger, avec le tracé de la régence de Tunis et de la partie septentrionale de l'empire de Maroc*; — des *Cartes de la Grèce, de Candie, de l'Asie occidentale*, cartes qui accompagnent les *Itinéraires des Anciens* publiés par le marquis de Fortia-d'Urban. On a encore du colonel Lapie : *Mémoire sur les Voyages exécutés dans l'océan Glacial arctique, au nord de l'Amérique*, avec une carte; — *Mémoire sur la carte de la partie nord-est de l'Afrique, pour servir à l'intelligence du Voyage Della Colla dans la Cyrénaïque*.

Son fils, M. *Alexandre-Émile LAPIE*, lieutenant-colonel d'état-major, s'est fait connaître en aidant son père dans ses travaux et comme chef d'une brigade topographique de la carte de France du Dépôt de la Guerre. L. L.—T.

Serrat et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 1<sup>re</sup> partie, p. 487. — Lacine et Laurent, *Biogr. et Nérol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome II, p. 331. — Biraque, *Annuaire Hist. et Biogr.*, 1848, 2<sup>e</sup> partie, p. 91. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot, *La Littér. Franç. contemp.*

**LA PIERRE (Corneille DE)**. Voy. MOREL et STEEN.

**LA PIONNIÈRE (François DE)**, littérateur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Après avoir passé quelque temps dans la Compagnie de Jésus, il se convertit au protestantisme, et fut obligé de chercher un refuge d'abord en Hollande, puis en Angleterre, où il fut accueilli avec bienveillance par l'évêque Hoadly. On ignore l'époque de sa mort. Il a publié : *L'Athéisme découvert par le P. Hardouin, jésuite, dans les écrits de tous les Pères de l'Église et des philosophes modernes*; 1715, in-8°; réimpr. en 1716, par Saint-Yacinthe dans ses *Mémoires littéraires*; — *L'Abus des Confessions de foi*; 1716, in-8°; — *An Answer to the R. D. Snape's Accusation containing an account of his behaviour and suffering amongst the Jesuits*, espèce d'autobiographie; Londres, 1717, in-8°; traduit en latin en 1718; — *Défense des Principes de la Tolérance*; Londres, 1718, in-8°; — *Further account of himself*; ibid., 1729, in-8°. En outre, il a traduit l'*Essai sur la Critique* de Pope, 1717; — *La République de Platon*; 1725; in-8°; — *L'Histoire des dernières Révolutions d'Angleterre* de Burnet; La Haye, 1725, 2 vol. in-4°, et Londres, 3 vol. in-12; nouv. édit., La Haye, 1735; — des ouvrages de l'évêque Banger et du chevalier Steele. P. L.—Y.

Adelung, *Suppl. à Jöcher*. — Eug. et Em. Haag, *La France Protestante*, t. VI.

**LA PINLIÈRE (Guérin DE)**, poète français,

né à Angers, vers 1605, mort à Paris, vers 1640. A vingt ans à peine, il se fit connaître par un petit livret écrit de vers contre les ridicules de ses confrères en poésie sous le titre de : *Le Parrasse, ou le critique des poètes*, dédié à monseigneur le marquis Du Bellay, Paris, 1635, in-12. Il y a quelques pages d'excellent esprit comique « contre les galants des dames poètes et ces petits messieurs qui importunent de leurs fades productions les comédiens du Marais ou de l'hôtel de Bourgogne ». La même année il publia une tragédie d'*Hippolyte*, imitée de Sénèque, avec un prologue en vers libres, dédiée à M. de Bauru (Paris, 1635, in-8°). Le volume se termine par quelques autres de ses poésies. En tête du livre, parmi les vers à la louange de l'auteur, se trouve une pièce de Pierre Corneille qui ne parait jamais avoir été reproduite.

I

C. P.

*Vie de Costar*, à la suite de Tallemant des Réaux, 1<sup>re</sup> édit., t. VI, p. 276. — *Catalogue de la Bibliothèque de M. de Sointaine*, t. I, p. 333. — *Bibliothèque des Théâtres*, t. II, p. 331. — De Beauchamps, *Recherches sur les Théâtres français*, p. 148, t. II. — Les frères Parfait, t. V, p. 108. — *Lettres de Costar*, t. I, p. 85.

**LAPINI. Voy. GLICINO.**

**LAPIS (Gaetano)**, peintre de l'école romaine, surnommé le *Carracello*, né à Cagli, dans l'Ombrie, en 1704, mort en 1776. Après avoir étudié le dessin sous un maître inconnu, il entra dans l'atelier de Sébastien Conca, et sut y conserver une manière originale. A l'église Santo-Bernardino de Pérouse, on voit de lui un tableau justement estimé, *La Madone avec saint Jean-Baptiste, saint André et saint Bernardin*. Cagli possède plusieurs ouvrages de Lapis entre autres une *Cène*, une *Nativité* et un *Saint André d'Avellino* dans la cathédrale, et des *Madones* aux églises de Saint-François, Saint-Pierre et Saint-Nicolas. Ces peintures montrent, par la correction du dessin, que Lapis avait fait une sérieuse étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité; malheureusement les figures manquent quelquefois de grâce. Il n'en est pas ainsi du plafond qu'il a peint à fresque à Rome dans le palais Borghèse; il y a représenté la *Naissance de Venus* avec un talent qui lui eût assuré un rang distingué parmi ses contemporains si sa timidité excessive lui eût permis de lutter avec des rivaux audacieux et intrigants. E. B.—X.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandri, *Memorie originali di Belle Arti*. — Gambini, *Guida di Perugia*.

**LAPISE (Joseph DE)**, seigneur de Marcort, etc., historien français, né à Orange, vers 1589, mort le 8 mai 1648. Il fut notaire, garde des archives, secrétaire du prince et greffier en la cour du parlement de cette ville. Profitant des matériaux laissés par son père (*Jacques*), qui avait rempli les mêmes fonctions que lui, il publia : *Tableau de l'Histoire des Princes et Principauté d'Orange, divisé en quatre parties selon les quatre races qui y ont régné*

depuis l'an 793, etc. ; La Haye, 1640, in-fol. ; orné de cinq blasons des maisons d'Orange, de Baux, de Châlons et de Nasseau, d'une carte de la principauté et du Venaissin ; de gravures représentant les antiquités les plus remarquables d'Orange ; des quatre tableaux généalogiques des princes de ce pays et des portraits de René de Châlons, de Guillaume IX de Nasseau et de Frédéric-Henri. Cet ouvrage, que déparent de fastidieuses digressions, est recherché à cause de sa rareté : il contient les dessins les plus nombreux de l'arc de triomphe d'Orange. On trouve à la Bibliothèque d'Orange un manuscrit intitulé : *Décade de Lapise contenant l'Histoire d'Orange* de 1030 à 1640.

G. DE F.

Milin, *Voyage dans les Départements du midi de la France*, t. III, p. 147. — *Histoire de la Ville d'Orange*, par A.-P. de Gasparin. — Barjavel, *Dictionnaire des hommes remarquables du dép. de Vaucluse*.

**LAPISSE (Pierre-Belou)**, baron de **SAINTE-HELENE**, général français, né le 25 novembre 1762, à Lyon, mort le 30 juillet 1810. D'abord soldat dans le régiment d'Armagnac, il fit de 1780 à 1783 les campagnes d'Amérique ; sous la république, il servit en Corse et en Italie, et prit à l'armée du Danube le commandement de la 36<sup>e</sup> demi-brigade. A la bataille de Zurich, il fut chargé d'effectuer le passage de la Linth, et porta le désordre dans les rangs des Russes par un feu de mousqueterie des mieux nourris ; ce fait d'armes lui valut sa promotion au rang de général (27 vendémiaire an VIII). Il eut encore l'occasion de déployer ses talents au combat de Castel-Franco, où il eut un cheval tué sous lui en enlevant les positions de l'ennemi. Appelé à faire partie de la grande armée, il fit la guerre de Prusse, fut élevé au rang de général de division (30 décembre 1806), servit l'année suivante en Pologne, passa en Espagne, et obtint en 1808 le titre de baron avec l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Sainte-Hélène* ; cette distinction lui fut accordée pour la bravoure dont il fit preuve au siège de Madrid. Le 28 juillet 1810, après avoir combattu avec la plus héroïque abnégation à Talavera, il fut blessé mortellement, et expira le surlendemain. Napoléon ordonna que sa statue serait placée sur le pont de la Concorde : Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

K.

*Victoires et Conquêtes des Français. — Fastes de la Lég. d'Honneur.*

**LA PLACE (Josué DE)**, en latin *Placcus*, célèbre théologien protestant, né vers 1605, dans la Bretagne ; et mort à Saumur, le 17 août 1665. Sa famille comptait de nombreux ministres de l'Évangile. Après avoir terminé ses études à Saumur, il y enseigna la philosophie. En 1625 il fut nommé pasteur de l'église de Nantes. Il quitta ce poste en 1633 pour retourner à Saumur, où il fut appelé à une chaire de théologie. L. Cappel et Moïse Amyraut furent nommés en même temps que lui professeurs à cette

école, et ces trois hommes distingués, se partageant le champ de la théologie, essayèrent d'y introduire un esprit nouveau, plus en harmonie avec les exigences de l'époque et de la raison. La Place, attaquant le dogme calviniste de l'imputation du péché d'Adam à toute sa postérité, chercha à montrer qu'il est contraire à la bonté de Dieu et incompatible avec sa justice. Le péché originel selon lui n'est imputé aux hommes que d'une manière indirecte, et chacun n'est responsable devant Dieu que de son péché personnel. L'orthodoxie calviniste se souleva en masse contre cette nouvelle théorie. Sur la proposition de Garissoles, le synode national réuni à Charenton, en 1644, la condamna, sans désigner cependant nominativement son auteur. Les écoles de Sedan, de Genève, de la Hollande la repoussèrent comme une hérésie et une impiété. Mais, d'un autre côté, elle eut pour elle tous les esprits modérés. Un grand nombre de synodes provinciaux trouvèrent que les membres du synode national de Charenton avaient mis un trop grand empressement à condamner une doctrine qu'on n'avait pas eu encore le temps de bien étudier ni de discuter, et ils refusèrent positivement de recevoir leur sentence jusqu'à ce qu'un nouveau synode national eût prononcé. Cependant La Place, par amour pour la paix, garda le silence, quoique harcelé sans relâche par Desmarets, Rivet et d'autres théologiens orthodoxes. Il ne se décida à répondre qu'après avoir attendu pendant dix ans la convocation du synode qui devait trancher la question. On a de La Place : *Discours en forme de dialogue entre un père et son fils sur la question : Si on peut faire son salut en allant à la messe, pour éviter la persécution* ? Quevilly, 1629, in-8°, plusieurs éditions ; réimprimé aussi sous ce titre : *Entretiens d'un père et de son fils sur le changement de religion* ; Saumur, 1682, in-12 ; trad. allemande peu fidèle, Bâle, 1665, in-8° ; — *Examen des Raisons pour et contre le sacrifice de la Messe* ; Saumur, 1639, in-8° ; — *Suite de l'Examen des Raisons pour et contre le sacrifice de la messe* ; Saumur, 1643, in-8° ; — *De locis Zachariæ XI, 13, XII, 10, Malachia III, 1* ; Saumur, 1650, in-4° ; — *Exposition et Paraphrase du Cantique des Cantiques* ; Saumur, 1650, in-8° ; à la fin du volume se trouvent un *Traité sur l'Invocation des Saints* et une *Dissertation sur la Défense faite par la loi mosaïque de manger du sang* ; — *Explication typique de l'histoire de Joseph*, composée par La Place en latin, traduite et publiée en français par Rosel, pasteur de Tours ; Saumur, 1658, in-8° ; — *De argumentis quibus efficitur Christum prius fuisse quam in utero beatæ Virginis secundum carnem conciperetur* ; Saumur, 1649, in-4° ; — *De Testimoniis et Argumentis ex Veteri Testamento petitis, quibus probatur Dominum nostrum Jesum-Christum esse*

*Deum, præditum essentia divina*; Saumur 1651, in-4°; — *Disputationum pro divina Domini nostri Jesu-Christi essentia, Pars tertia*; Saumur, 1657, in-4°. Les deux ouvrages précédents forment les deux premières parties; le tout est dirigé contre les sociniens. A ces trois écrits il faut joindre *Catechesis pro conversione Judæorum*; Saumur, in-4°; — *Theses Theologicae de statu hominis lapsi ante gratiam*; Saumur, 1640, in-4°; publié aussi dans le *Synagoga Thesium Salmuriensium, Pars prima*, page 205 et suiv. C'est dans cet écrit qu'est présentée la doctrine condamnée à Charenton en 1644; — *De Imputatione primi peccati Adami*; Saumur, 1655, in-4°. On cite une édition de 1661; nous ne l'avons jamais vue. Cet ouvrage est une défense de sa théorie de l'imputation contre les nombreuses attaques dont elle avait été l'objet; — *Opuscula, nonnulla*; Saumur, 1656, in-8°; — *Synagoga Thesium theologiarum in academia Salmuriensi variis temporibus disputatarum sub præsidio L. Capelli, Mosis Amyraldi et Jos. Placæi*; Saumur, 1660, 3 part. in-4°, et une 4<sup>e</sup> partie, 1664. Ce recueil contient, outre le traité *De statu hominis lapsi ante gratiam*, plusieurs dissertations de Josué de La Place; — *Opera omnia*; Franeker, 1699 et 1703, 2 vol. in-4°. Cette collection comprend tous ses écrits; ceux qu'il avait publiés en français s'y trouvent traduits en latin. Michel NICOLAS.

Mosheim, *Histoire Ecclésiastique*, édit. de Maestricht, tom. V, p. 384 et 414. — Aymon, *Synodes nationum*, t. II, pag. 690 et 700. — MM. Haag, *La France Protestante*. — *Revue de Théologie* par T. Colnal, 1868, octobre. — Bartholmæus, *Discours sur la vie et le caractère de J. de La Place*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 1858.

LAPLACE (Pierre-Simon marquis de), célèbre géomètre, astronome et physicien français, naquit le 23 mars 1749, d'une famille de pauvres cultivateurs de Beaumont-en-Auge, village de basse Normandie, appartenant aujourd'hui au département du Calvados, et mourut le 5 mars 1827. On ignore comment il fit ses premières études, car plus tard Laplace, parvenu aux honneurs, eut la faiblesse de vouloir cacher l'humilité de son origine. On sait cependant qu'il se distingua de bonne heure et que sa prodigieuse mémoire lui fut d'un puissant secours. Il suivit comme externe les cours de l'École militaire de Beaumont, puis il devint professeur provisoire à cette école. Mais il sentit bientôt l'impérieux désir d'aller à Paris. Précédé de recommandations nombreuses, il se présente chez D'Alembert; il n'est pas reçu par l'illustre encyclopédiste. Il lui adresse alors une lettre remarquable sur les principes généraux de la mécanique. Le jour même, D'Alembert fit appeler Laplace, et lui dit: « Monsieur, vous voyez que je fais assez peu de cas des recommandations; vous n'en aviez pas besoin. Vous vous êtes fait mieux connaître; cela me suffit: mon appui vous est

Jû. » Peu de jours après, Laplace était, grâce à son protecteur, nommé professeur de mathématiques à l'École militaire de Paris. « Lors ce moment, dit Fourier, livré sans partage à la science qu'il avait choisie, Laplace donna à tous ses travaux une direction fixe, dont il ne s'est jamais écarté; car la constance imperturbable des vues a toujours été le trait principal de son génie. Il touchait déjà aux limites connues de l'analyse mathématique; il possédait ce que cette science avait de plus ingénieux et de plus puissant, et personne n'était plus capable que lui d'en agrandir le domaine. Il avait résolu une question capitale de l'astronomie théorique (1), et forma le projet de consacrer ses efforts à cette science sublime, qu'il était destiné à perfectionner, et pouvait l'embrasser dans toute son étendue. Il médita profondément son glorieux dessein; il a passé toute sa vie à l'accomplir avec une persévérance dont l'histoire des sciences n'offre peut-être aucun autre exemple. L'immensité du sujet flattait le juste orgueil de son génie. Il entreprit de composer l'*Almageste* de son siècle: c'est le monument qu'il nous a laissé sous le nom de *Mécanique céleste*; et son ouvrage immortel l'emporte sur celui de Ptolémée autant que la science analytique des modernes surpasse les éléments d'Euclide. » Laplace et Lagrange ont souvent été mis en parallèle. « Il y avait, dit Poisson, entre leurs génies une différence qui aura été remarquée par tous ceux qui ont étudié leurs ouvrages, que ce fût la libration de la lune ou un problème sur les nombres; Lagrange semblait le plus souvent me voir dans les questions qu'il traitait que les mathématiques dont elles étaient l'occasion, et de là vient le haut prix qu'il mettait à l'élégance des formules et à la généralité des méthodes, pour Laplace, au contraire, l'analyse mathématique était un instrument qu'il plaçait aux applications les plus variées, mais toujours en subordonnant la méthode spéciale au fond même de chaque question. Peut-être la postérité jugera-t-elle que l'un fut un grand géomètre, et l'autre un grand philosophe, qui cherchait à connaître la nature en y faisant servir la plus haute géométrie. » Cette philosophie, dans tous les cas, n'était pas pratique. L'appréciation suivante de Fourier nous paraît être plus juste: « Lagrange n'était pas moins philosophe que grand géomètre. Il l'a prouvé, dans tout le cours de sa vie, par la modération de ses désirs, son attachement immuable aux intérêts généraux de l'humanité, par la noble simplicité de ses mœurs et l'élévation du caractère, enfin par

(1) Dans son *Mémoire sur les solutions particulières des équations différentielles et sur les inégalités orbitales des planètes* (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1773), Laplace démontre que, bien que les distances moyennes des planètes au Soleil pendant un nombre de révolutions successives varient, la moyenne des moyennes est invariable.

la justesse et la profondeur de ses travaux scientifiques. » Ces quelques lignes, empruntées à l'éloge de Laplace, ne renferment-elles pas, dans la stricte mesure de ce qu'autorise l'éloge académique, une critique sévère de sa vie politique? Et puisqu'il nous faut absolument en dire quelques mots, hâtons-nous de le faire pour n'avoir plus à nous occuper que des travaux du savant (1).

Laplace avait à peine vingt-quatre ans lorsqu'il entra à l'Académie des Sciences, comme membre adjoint. Peu d'années après, il succédait à Bezout dans les fonctions d'examineur des élèves du corps royal d'artillerie et en 1785 il devenait membre titulaire de l'Académie, en remplacement de Leroy. En 1801 la Société royale de Turin, celle de Copenhague, l'Académie des Sciences de Göttingue se l'associent; en 1802, celle de Milan; en 1808, celle de Berlin; en 1809, la première classe de l'Institut de Hollande; et en 1816, l'Académie Française l'appelle dans son sein. Ce n'est certes pas nous qui le blâmerons d'avoir été comblé d'honneurs de ce genre, qui lui étaient dus et qu'il eut d'ailleurs plutôt à accepter qu'à rechercher. S'il est nommé professeur d'analyse aux Écoles normales en 1794, s'il devient ensuite membre, puis président du Bureau des Longitudes, si, en 1816, Louis XVIII lui confie la présidence de la commission pour la réorganisation de l'École Polytechnique, nul n'est plus digne de tous ces titres, et nous ne voyons dans ces distinctions, amplement méritées, qu'une faible récompense pour tant de services rendus à la science. Mais sur le terrain politique l'illustre géomètre, entraîné par une inquiète ambition, nous montre le déplorable exemple d'une versatilité dont aurait dû le préserver l'élevation de son esprit. Il n'eut pas l'attitude de convenance et de réserve que surent garder d'autres personnages, amenés, comme lui, par les vicissitudes politiques, à occuper des fonctions publiques sous des régimes opposés. Républicain avec Lacépède, il devient, après le 18 brumaire, ministre du premier consul, son ancien collègue de l'Institut: le portefeuille de l'intérieur demandait, en ces temps difficiles, un plus habile administrateur; au bout de six semaines, Laplace est remplacé par Lucien Bonaparte, et son court passage aux affaires ne lui attire qu'une appréciation sarcastique de Napoléon (2). Sénateur ensuite, puis

chancelier du sénat, il nous offre le singulier spectacle d'un astronome présentant un rapport pour le rétablissement du calendrier grégorien. Plus tard enfin, devenu grand-officier de la Légion d'Honneur, grand-officier de l'ordre de la Réunion, comte de l'empire, il signe l'acte de déchéance, et, marquis de la restauration, il va siéger à la chambre des pairs, où le poursuit l'ironie vengeresse de P.-L. Courier. Cette *son-plesse*, comme l'appelle bénévolement un de ses biographes, se retrouve dans ses écrits. Ainsi la première édition de l'*Exposition du Système du Monde*, dédiée au Conseil des Cinq Cents, se termine par ces mots: « Le plus grand bienfait des sciences astronomiques est d'avoir dissipé les erreurs nées de l'ignorance de nos vrais rapports avec la nature, erreurs d'autant plus funestes que l'ordre social doit reposer uniquement sur ces rapports. *Vérité, justice*, voilà ses bases immuables. Loin de nous la dangereuse maxime qu'il peut être quelquefois utile de tromper ou d'asservir les hommes pour mieux assurer leur bonheur! De fatales expériences ont prouvé dans tous les temps que ces lois sacrées ne sont jamais impunément enfreintes. » Mais en 1821 le marquis de Laplace supprime cette péroraison, et finit ainsi son livre: « Conservons avec soin, augmentons le dépôt de ces hautes connaissances, le délice des êtres pensants. Elles ont rendu d'importants services à la navigation et à la géographie; mais leur plus grand bienfait est d'avoir dissipé les craintes produites par les phénomènes célestes et détruit les erreurs nées de l'ignorance de nos vrais rapports avec la nature, erreurs et craintes qui répareraient bientôt si le flambeau des sciences venait à s'éteindre. » L'ambition qui égara Laplace ne lui fit cependant jamais désertir le culte de la science. Pendant plus d'un demi-siècle, ce fécond génie fit paraître une série non interrompue de travaux sur les questions les plus ardues, sur les théories les plus abstraites. Retiré dans sa maison d'Arcueil, dont les jardins touchaient à ceux de Berthollet, il existait entre lui et l'illustre chimiste une communauté d'idées que décèle la lecture comparative de l'*Exposition du Système du monde* et de la *Statique chimique*.

Laplace mourut le 5 mars 1827, après une courte maladie. On rapporte qu'à ses derniers instants, quelqu'un lui rappelant ses plus éclatantes découvertes, il répondit: « Ce que nous connaissons est peu de chose; ce que nous ignorons est immense. » On a remarqué que Laplace

(1) « Nous avons séparé, dit plus loin Fourier, l'immortel auteur de la *Mécanique céleste* de tous les faits accidentels qui n'intéressent ni sa gloire ni son génie. En effet, qu'importe à la postérité, qui aura tant d'autres détails à oublier, d'apprendre ou non que Laplace fut quelques instants ministre d'un grand État? Ce qui importe, ce sont les vérités éternelles qu'il a découvertes; ce sont les lois immuables de la stabilité du monde, et non le rang qu'il occupa quelques années dans le sénat appelé *conservateur*. »

(2) « Géomètre du premier rang, Laplace ne tarda pas à se montrer administrateur plus que médiocre: dès son premier travail, nous reconnûmes que nous nous étions

trompés. Laplace ne laissait aucune question sous son véritable point de vue; il cherchait des subtilités partout, n'avait que des idées problématiques, et portait enfin l'esprit des *infinitésimés* dans l'administration. » Telles sont les paroles mises dans la bouche de Napoléon par le rédacteur des *Mémoires de Sainte-Hélène*.

est mort, à quelques jours près, un siècle juste après Newton (1), dont il a terminé l'édifice scientifique.

Il est difficile de classer systématiquement les travaux de Laplace : souvent un mémoire appartient à la fois aux mathématiques pures, à l'astronomie et à la physique. C'est pourquoi nous donnons ici la liste de ses travaux dans l'ordre de leur publication : *Mémoire sur les Solutions particulières des Équations différentielles et sur les Inégalités séculaires des Planètes* (inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1772) (2); — *Recherches sur le Calcul intégral et sur le Système du Monde* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1772); — *Recherches sur le Calcul intégral aux différences partielles* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1773); — *Mémoire sur les Suites récurro-récurrentes et sur leurs usages dans la Théorie des Hasards* (*Recueil des Savants étrangers*, t. VI, 1774); — *Sur la Probabilité des Causes par les Événements* (*Rec. des Sav. étr.*, t. VI, 1774); — *Recherches sur plusieurs points du Système du Monde* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, deux parties, publiées en 1775 et 1776); — *Recherches sur l'intégration des Équations différentielles aux différences finies, et sur leur usage dans la Théorie des Hasards, sur le principe de la Gravitation universelle et sur les Inégalités séculaires des Planètes qui en dépendent* (*Rec. des Sav. étr.*, t. VII, 1776); — *Sur l'Inclinaison moyenne des Orbites des Comètes, sur la Figure de la Terre, et sur les fonctions* (*Rec. des Sav. étr.*, t. VII, 1776); — *Sur les Usages du Calcul aux différences partielles dans la théorie des Suites* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1777); — *Sur la Précession des Équinoxes* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1777); — *Sur l'Intégration des Équations différentielles par approximation* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1777); — *Sur les Probabilités* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1778); — *Sur les Suites* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1779); — *Sur la Détermination des Orbites des Comètes* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1780); — *Sur la Chaleur* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1780), en collaboration avec Lavoisier; — *Sur l'Électricité qui absorbe les corps qui se réduisent en vapeurs* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1781), avec Lavoisier; — *Sur les Approximations des Formules qui sont fonctions de très-grands nombres* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*; deux mémoires publiés en 1782 et 1783); — *Théorie des Attractions des Sphéroïdes, et de la Figure des Planètes* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1782); — *Sur la Figure de la Terre* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1783); — *Essai pour connaître la Population du*

*royaume et le nombre des habitants de la campagne* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, années 1783 à 1788), avec Du Séjour et Condorcet; — *Sur les Inégalités séculaires des Planètes et de leurs Satellites* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1784); — *Théorie du Mouvement et de la Figure elliptique des Planètes*; Paris, 1794, in-4°, imprimé à deux cents exemplaires aux frais de Saron; — *Sur les Naissances, les Mariages et les Morts à Paris, depuis 1771 jusqu'à 1784* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1785); — *Théorie de Jupiter et de Saturne* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 2 parties, 1785 et 1786); — *Sur l'Équation séculaire de la Lune* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1786); — *Sur la Théorie de l'Anneau de Saturne* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1787); — *Sur les Variations séculaires des Orbites des Planètes* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1787); — *Théorie des Satellites de Jupiter* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 2 parties, 1789); — *Sur le Flux et le Reflux de la Mer* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1790); — *Leçons d'Analyse (Séances des Écoles normales*, t. VI, 1795); — *Exposition du système du monde*; Paris, 2 vol. in-8°, 1796; 4<sup>e</sup> édition, 1813, in-4° ou 2 vol. in-8°; 5<sup>e</sup> édition, revue et augmentée, 1824, in-4° ou 2 vol. in-8°; 6<sup>e</sup> édition, précédée de l'éloge de l'auteur par le baron Fourier, 1835, in-4° ou 2 vol. in-8°); — *Mémoire sur la Détermination d'un Plan qui reste toujours parallèle à lui-même dans le mouvement d'un système de corps agissant d'une manière quelconque les uns sur les autres, et libres de toute action étrangère* (*Journal de l'École Polytechnique*, t. II, 1798); — *Sur la Mécanique* (*Journ. de l'Éc. Polyt.*, t. II, 1798); — *Sur le Mouvement des Corps célestes autour de leur centre de gravité* (*Mémoires de l'Institut, section des sciences mathématiques et physiques*, t. I, 1798); — *Sur les Équations séculaires du Mouvement de la Lune, de son Apogée et de ses Nœuds* (*Mém. de l'Inst.*, t. II, 1799); — les deux premiers volumes du *Traité de la Mécanique céleste*, renfermant les cinq premiers livres; Paris, 1799, in-4°; réimprimés en 1829 et 1830); — *Sur le Mouvement des Orbites des Satellites de Saturne et d'Uranus* (*Mém. de l'Inst.*, t. III, 1801); — *Sur la Théorie de la Lune* (*Mém. de l'Inst.*, t. III, 1801); — le 3<sup>e</sup> volume de la *Mécanique céleste*, renfermant les livres VI et VII (1802); le 4<sup>e</sup> volume du même ouvrage, renfermant les livres VIII, IX et X (1805); — *Sur divers points d'analyse* (*Journ. de l'Éc. Polyt.*, t. VIII, 1809); — *Sur le Mouvement de la Lumière dans les milieux diaphanes* (*Mém. de l'Inst.*, 1809; *Recueil de la Société d'Arcueil*, même année); — *Sur les Approximations des Formules qui sont fonctions de très-grands nombres, et sur leur application aux Probabilités* (*Mém. de l'Inst.*, 1809); — *Théorie analytique des pro-*

(1) Mort le 20 mars 1787.

(2) Plusieurs de ces mémoires ont été réimprimés dans différents recueils, notamment dans la *Connaissance des Temps*.

*habilités*; Paris, 1812, in-4°; 3<sup>e</sup> édition, 1820, in-4°, avec 4 suppléments; — *Essai philosophique sur les Probabilités*; Paris, 1814, in-4°; 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> éditions, 1814, 1816, 1819, 1825, toutes in-8°; — second *Mémoire sur la Figure de la Terre* (*Mém. de l'Inst.*, 1817); — *Additions* à ce second mémoire (*Mémoire de l'Inst.*, 1818); — second *Mémoire sur le Flux et le Reflux de la Mer* (*Mém. de l'Inst.*, 1818); — *Mémoire sur le développement vrai de l'anomalie du rayon vecteur elliptique en séries ordonnées suivant les puissances de l'excentricité* (*Mém. de l'Inst.*, 1823); les livres XI et XII de la *Mécanique céleste* (1823); les livres XIII, XIV et XV (1824); le XVI<sup>e</sup> et dernier, terminant le V<sup>e</sup> volume de la *Mécanique céleste* (1825); — *Sur les Oscillations de l'Atmosphère* (*Connaissance des temps*) (1).

En 1842 il était devenu presque impossible de se procurer les plus importants de ces ouvrages. Pour les rééditer, M<sup>me</sup> de Laplace se disposait à vendre un petit domaine qu'elle possédait près de Pont-l'Évêque, non loin des lieux qui avaient vu naître son mari, lorsque les chambres rendirent un juste hommage à la mémoire de l'illustre géomètre en votant une somme de 40,000 francs pour la réimpression de ses œuvres (2). L'édition du gouvernement est composée de 7 volumes in-4°. Les cinq premiers sont consacrés à la *Mécanique céleste*; le sixième renferme l'*Exposition du Système du Monde*, et le septième la *Théorie analytique des Probabilités*. Ces ouvrages résument en effet les travaux les plus importants de Laplace, et c'est leur analyse que nous allons essayer de présenter.

La *Mécanique céleste*, nous l'avons déjà dit, est divisée en seize livres, auxquels il faut ajouter quatre suppléments. Voici la disposition de ce traité : 1<sup>re</sup> PARTIE, Livre I : *Des Lois générales de l'équilibre et du Mouvement*; — Livre II : *De la Loi de la Pesanteur universelle, et du Mouvement des Centres de gravité des Corps célestes*; — Livre III : *De la Figure des Corps célestes*; — Livre IV : *Des Oscillations de la mer et de l'Atmosphère*; — Livre V : *Des Mouvements des Corps célestes autour de leurs propres centres de gravité*; — II<sup>e</sup> PARTIE, Livre VI : *Théorie des Mouvements planétaires*; — Livre VII : *Théorie de la Lune*; — 1<sup>er</sup> Supplément : *Sur les deux grandes Inégalités de Jupiter et de Saturne*; — Livre VIII : *Théorie des Satellites de Jupiter, de Saturne et d'Uranus*; — Livre IX : *Théorie des Comètes*; —

Livre X : *Sur divers points relatifs au Système du Monde* (1); — 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Suppléments, formant la *Théorie de l'action capillaire*; — Livre XI : *De la Figure et de la Rotation de la Terre*; — Livre XII : *De l'Attraction et de la Répulsion des Sphères, et des Loix de l'Équilibre et du Mouvement des Fluides élastiques*; — Livre XIII : *Des Oscillations des fluides qui recouvrent les Planètes*; — Livre XIV : *Des Mouvements des Corps célestes autour de leur centre de gravité*; — Livre XV : *Du Mouvement des Planètes et des Comètes*; — Livre XVI : *Du Mouvement des Satellites*; — 4<sup>e</sup> Supplément : *Sur le Développement en série du Radical qui exprime la distance mutuelle de deux planètes*.

Dans les deux premiers volumes de la *Mécanique céleste*, Laplace commence par donner les principes généraux de l'équilibre et du mouvement de la matière. Leur application aux mouvements célestes le conduit sans hypothèse, et par une série de raisonnements géométriques, à la loi de la gravitation universelle, dont la pesanteur n'est qu'un cas particulier. En considérant ensuite un système de corps soumis à cette grande loi de la nature, Laplace parvient, au moyen d'une analyse singulière, aux expressions générales de leurs mouvements, de leurs figures et des oscillations des fluides qui les recouvrent, expressions d'où il fait découler tous les phénomènes observés du flux et du reflux de la mer, de la variation des degrés et de la pesanteur à la surface terrestre, de la précession des équinoxes, de la libration de la Lune, de la figure et de la rotation des anneaux de Saturne, et de leur permanence dans le plan de son équateur. Il en déduit les principales inégalités des planètes, et spécialement celles de Jupiter et de Saturne, dont la période embrasse plus de neuf cents années, « et qui, n'offrant aux observateurs que des anomalies dont ils ignoraient les lois et la cause, ont paru longtemps faire exception à la théorie de la pesanteur : plus approfondie, elle les a fait connaître, et maintenant ces inégalités en sont une des preuves les plus frappantes ». Laplace développe donc les variations des éléments du système planétaire, qui ne se rétablissent qu'après un très-grand nombre de siècles. Au milieu de tous ces changements, il reconnaît

(1) Ce X<sup>e</sup> livre renferme les neuf chapitres suivants : I. *Des Réfractions astronomiques*. — II. *Des Réfractions terrestres*. — III. *De l'Extinction de la Lumière des astres dans l'atmosphère, et de l'atmosphère du Soleil*. — IV. *De la Mesure des hauteurs par la baromètre*. — V. *De la Chute des corps qui tombent d'une grande hauteur*. — VI. *Sur quelques cas où l'on peut rigoureusement obtenir le mouvement d'un système de corps qui s'attirent*. — VII. *Sur les Altérations que le mouvement des Planètes et des Comètes peut éprouver par la résistance des milieux qu'elles traversent, et par la transmission successive de la pesanteur*. — VIII. *Supplément aux Théories de Jupiter, de Saturne et de la Lune*. — IX. *Sur les Masses des planètes et des satellites. Sur les Tables astronomiques*.

(1) Il existe plusieurs traductions des œuvres de Laplace en diverses langues. L'une des plus estimées est la version anglaise de la *Mécanique céleste* par Bowditch.

(2) M<sup>me</sup> de Laplace a fondé une rente perpétuelle, dont l'Académie des Sciences dispose, pour donner chaque année au premier élève sortant de l'École Polytechnique la collection des œuvres de Laplace.

la constance des moyens mouvements et des distances moyennes des corps de ce système « que la nature semble avoir disposé primitivement pour une éternelle durée, par les mêmes vues qu'elle nous paraît suivre si admirablement sur la terre, pour la conservation des individus et la perpétuité des espèces. Par cela seul que ces mouvements sont dirigés dans le même sens et dans des plans peu différents, les orbites des planètes et des satellites doivent toujours être à peu près circulaires et peu inclinés les uns aux autres. Ainsi, la variation de l'obliquité de l'écliptique à l'équateur, renfermée constamment dans d'étroites limites, ne produira jamais un printemps perpétuel sur la Terre. » Laplace prouve que l'attraction du sphéroïde terrestre, ramenant sans cesse vers son centre l'hémisphère que la Lune nous présente, transporte au mouvement de rotation de ce satellite les grandes variations séculaires de son mouvement de révolution, et dérobe pour toujours l'autre hémisphère à nos regards. Enfin, il démontre sur les trois premiers satellites de Jupiter deux théorèmes remarquables, connus aujourd'hui sous le nom de lois de Laplace : 1° *Le moyen mouvement du premier satellite, plus deux fois celui du troisième, est rigoureusement égal à trois fois celui du second*; 2° *La longitude moyenne du premier, vue du centre de Jupiter, moins trois fois celle du second, plus deux fois celle du troisième, est exactement et constamment égale à 180°*. De ce second théorème, il résulte que les trois premiers satellites de Jupiter ne peuvent jamais être à la fois éclipsés.

La seconde partie de la *Mécanique céleste* est spécialement consacrée à la perfection des tables astronomiques. Laplace y considère particulièrement les perturbations du mouvement des planètes et des comètes autour du Soleil, de la Lune autour de la Terre, et des satellites autour des planètes qu'ils accompagnent. Jamais problème plus complexe n'avait été soumis à une analyse victorieuse. Newton lui-même, après avoir énuméré les forces si multipliées qui devaient résulter des actions mutuelles des planètes et des satellites de notre système solaire, s'était arrêté comme saisi de vertige en présence de ce dédale où il fallait démêler des variations continuelles de vitesse, de forme, de distance, d'inclinaison. Cette extrême complication avait amené Newton à supposer que le système planétaire ne renfermait pas en lui-même des éléments de conservation indéfinie; et il croyait que l'intervention périodique d'une main puissante était nécessaire au maintien de l'ordre. Mais Laplace, tout en établissant que les ellipses planétaires sont perpétuellement variables, et que les plans de ces courbes n'offrent pas plus de fixité, Laplace, disons-nous, reconnut que le grand axe de chaque orbite resté constant, et conséquemment la durée de la révolution de chaque pla-

nète, cette dernière quantité est celle qui aurait dû principalement varier si les préoccupations de Newton eussent été fondées. « Si la pesanteur universelle, dit Arago, suffit à la conservation du système solaire; si elle le maintient dans un état moyen sans jamais lui permettre de s'en écarter que de petites quantités; si la variété n'entraîne pas le désordre; si le monde offre des harmonies, des perfections dont Newton lui-même doutait, cela dépend de circonstances que le calcul a dévoilées à Laplace, et qui, sur de vagues aperçus, ne sembleraient pas devoir exercer une si grande influence. A des planètes se mouvant toutes dans le même sens, dans des orbites d'une faible ellipticité, et dans des plans peu inclinés les uns aux autres, substituez des conditions différentes, et la stabilité du monde sera de nouveau mise en question, et, suivant toute probabilité, le chaos naîtra.... Quoique depuis le travail que nous venons de citer, l'invariabilité des grands axes des orbites planétaires ait été démontrée d'une manière encore plus complète, et en poussant plus loin les approximations analytiques (1), elle n'en reste pas moins une des admirables découvertes de l'auteur de la *Mécanique céleste*. »

Cette découverte de Laplace ne permettait plus de considérer l'attraction newtonienne comme une cause de désordre dans notre système solaire. Mais on pouvait supposer que d'autres forces venaient se mêler à celle-là et produire les perturbations graduellement croissantes dont Newton s'était inquiété. Ces craintes étaient justifiées par des faits positifs, notamment l'accélération du mouvement moyen de la Lune. Halley avait, le premier, remarqué ce singulier phénomène, en calculant une éclipse de lune observée à Babylone, et rapportée par Ptolémée dans son *Almageste*. Cette éclipse, qui, réduite au calendrier Julien, revient au 9 mars de l'an 720 avant l'ère vulgaire (c'est la plus ancienne de toutes les observations connues), commença, d'après l'astronome grec, plus d'une heure après le lever de la Lune et fut totale. Ces circonstances remarquables permettaient de fixer à peu près le moment du milieu de l'éclipse post Babylone; le calcul de Halley, exécuté d'après les meilleures tables, indiqua le commencement de l'éclipse pour trois heures plus tôt: le mouvement de la Lune s'était donc accéléré depuis cette époque. La même méthode appliquée à deux autres éclipses du moyen âge, observées au Caire par Ibn-Junis, le conduisit à la même conséquence. Dunthorn parvint à un résultat identique en discutant un plus grand nombre d'éclipses (2), et il fit voir clairement que la différence du calcul avec l'observation décroît à mesure que l'on approche de son époque,

(1) On peut voir sur cet objet deux très-beaux mémoires de Lagrange et de Poisson.

(2) *Transactions philosophiques*, 1740 et 1750.

ainsi que cela devait avoir lieu dans l'hypothèse de Halley. Lalande et Meyer ajoutèrent une nouvelle force à ces conclusions. Or, dire d'un astre que sa vitesse augmentait de siècle en siècle, c'était déclarer en termes équivalents qu'il se rapprochait du centre du mouvement. La Lune devait donc, dans un temps plus ou moins éloigné, se précipiter sur la Terre. La cause de cette accélération inquiétante fut longtemps vainement demandée aux géomètres : les uns l'attribuaient à la résistance de l'éther, d'autres aux perturbations occasionnées par les comètes; ceux-ci préféreraient admettre une retardation dans le mouvement diurne de la Terre, retardation dont ils allaient chercher l'origine dans l'action continue des vents d'est contre les montagnes dirigées du nord au sud. L'Académie des Sciences, espérant jeter quelque jour sur la question, proposa pour prix de 1768, 1770, 1772 et 1774, la théorie de la Lune. Euler et Lagrange entrèrent dans la lice, et ils déclarèrent que l'équation séculaire du mouvement de la Lune ne saurait être produite par les forces de l'attraction. D'Alembert et Bernoulli ne furent pas plus heureux dans leurs tentatives. Laplace échoua une première fois. Mais le 19 décembre 1787 il annonça à l'Académie qu'il avait trouvé la cause du phénomène qui l'occupait depuis tant d'années : «... Cependant, dit-il dans cette importante communication, la correspondance des autres phénomènes célestes avec la théorie de la pesanteur est si parfaite et si satisfaisante, que l'on ne peut voir sans regret l'équation séculaire de la Lune se refuser à cette théorie, et faire seule exception à une loi générale et simple, dont la découverte, par la grandeur et la variété des objets qu'elle embrasse, fait tant d'honneur à l'esprit humain. Cette réflexion m'a déterminé à considérer de nouveau ce phénomène; et, après quelques tentatives, je suis enfin parvenu à en découvrir la cause. L'équation séculaire de la Lune est due à l'action du Soleil sur ce satellite, combinée avec la variation de l'excentricité de l'orbite terrestre. Pour se former de cette cause la plus juste idée que l'on puisse avoir sans le secours de l'analyse, il faut observer que l'action du Soleil tend à diminuer la pesanteur de la Lune vers la Terre, et par conséquent à dilater son orbite, ce qui entraîne un ralentissement dans sa vitesse angulaire. Quand le Soleil est au périhélie, son action, devenue plus puissante, agrandit l'orbite lunaire; mais cette orbite se contracte lorsque le Soleil, étant vers son apogée, agit moins fortement sur la Lune. De là naît dans le mouvement de ce satellite l'équation annuelle, dont la loi est exactement la même que celle de l'équation du centre du Soleil, à la différence près du signe, en sorte que l'une de ces équations diminue quand l'autre augmente. L'action du Soleil sur la Lune varie encore par des nuances insensibles, relatives aux altérations que l'orbite de la Terre éprouve de la part des planètes. On sait que l'attraction

de ces corps change à la longue les éléments de l'ellipse que la Terre décrit autour du Soleil. Son grand axe est toujours le même; mais son excentricité, son inclinaison sur un plan fixe, la position de ses nœuds et de son aphélie, varient sans cesse; or, la force moyenne du Soleil pour dilater l'orbite de la Lune dépend du carré de l'excentricité de l'orbite terrestre; elle augmente et diminue avec cette excentricité : il doit donc en résulter dans le mouvement de la Lune des variations contraires, analogues à l'équation annuelle, mais dont les périodes, incomparablement plus longues, embrassent un grand nombre de siècles. Maintenant que l'excentricité de l'orbite terrestre diminue, ces inégalités accélèrent le mouvement de la Lune; elles le ralentiront quand cette excentricité, parvenue à son minimum, cessera de diminuer pour commencer à croître. Les mouvements des nœuds et de l'apogée de la Lune sont pareillement assujettis à des équations séculaires d'un signe opposé à celui de l'équation du moyen mouvement, et dont le rapport avec elle est de 1 à 4 pour les nœuds, et de 7 à 4 pour l'apogée. Quant aux variations de la moyenne distance, elles sont insensibles, et n'influent pas d'une demi-seconde sur la parallaxe de ce satellite; il n'est donc point à craindre qu'il se précipite un jour sur la Terre, comme cela aurait lieu si son équation séculaire était due à la résistance de l'éther, ou à la transmission successive de la pesanteur (1) ». « L'inégalité séculaire du mouvement de la Lune, dit plus loin Laplace, est périodique, mais il lui faut des millions d'années pour se rétablir. L'excessive lenteur avec laquelle elle varie l'aurait rendue imperceptible depuis les observations anciennes, si sa valeur en s'élevant à un grand nombre de degrés ne produisait pas des différences considérables entre les mouvements séculaires de la Lune observés à diverses époques. Les siècles suivants développeront la loi de sa variation; on pourrait même dès à présent

(1) Laplace fait allusion à l'hypothèse qu'il avait émise dans ses *Recherches sur l'intégration des équations différentielles aux différences finies, et sur leur usage dans la théorie des hasards, sur le principe de la gravitation universelle et sur les inégalités séculaires des planètes qui en dépendent*. Reconnaisant que la résistance de l'éther serait une cause insuffisante pour produire l'accélération observée dans le mouvement moyen de la Lune, il en cherche une autre explication, et il la trouve dans une modification à faire à la loi de l'attraction newtonienne, qui consiste à admettre qu'elle n'agit pas également sur un corps déjà en mouvement et sur un en repos. Il faut admettre que la pesanteur soit l'effet de l'action d'un fluide ou d'une émanation corporelle quelconque, agissant par des coups répétés; un corps déjà mis en mouvement par plusieurs de ces coups répétés pourra se dérober à l'action complète des autres. Il pourra même se mouvoir avec une telle rapidité qu'il n'en éprouverait plus aucune action appréciable. Laplace remarque que cette explication doit satisfaire ceux qui, admettant qu'on n'a encore donné aucune explication satisfaisante de la pesanteur, prétendent que ce n'est pas une raison pour croire qu'il n'en est aucune.



la connaître et devancer les observations si les masses des planètes étaient bien déterminées (1). En même temps que Laplace faisait cette brillante découverte, il reconnaissait que si l'action de la gravitation sur les astres n'est pas instantanée, il faut supposer qu'elle se propage au moins cent millions de fois plus vite que la lumière, dont la vitesse est déjà si considérable (2). Il concluait également de sa théorie que le milieu dans lequel les astres se meuvent n'oppose à leur cours qu'une résistance pour ainsi dire insensible.

Les perturbations de la Lune ont fourni à Laplace une riche moisson de vérités astronomiques. Ainsi il a pu en conclure que le mouvement de rotation de la Terre sur son axe est invariable, ou, du moins, que la durée du jour n'a point changé de la centième partie d'une seconde depuis deux mille ans. Ainsi encore les perturbations lunaires lui ont donné la mesure de notre distance au Soleil et de l'aplatissement de notre planète. Pour déterminer la distance du Soleil à la Terre, Laplace partit de cette considération, que certaines perturbations de la Lune étaient intimement liées à cette distance; que ces perturbations diminueraient si la distance augmentait, et réciproquement. Il sut dévoiler la relation mathématique

(1) « Si pour les usages astronomiques on réduit l'expression de l'équation circulaire de la Lune dans une suite ordonnée par rapport aux puissances du temps, le terme proportionnel au carré du temps représentera l'équation séculaire que les astronomes emploient dans les tables de la Lune, en supposant qu'ils l'aient bien déterminée par les observations. Pour comparer la théorie avec leurs résultats, j'ai porté l'approximation jusqu'aux cubes des temps, ce qui est nécessaire pour un aussi grand intervalle que celui qui sépare les observations modernes de celles des Chaldéens. En nommant  $t$  le nombre des siècles écoulés depuis 1700, et en adoptant les masses des planètes données par M. de La Grange dans sa *Théorie des inégalités séculaires* (*Mémoires de Berlin*, année 1763), à l'exception de la masse de Vénus, que j'ai déterminée de manière à réduire à cinquante secondes la variation séculaire de l'obliquité de l'écliptique, j'ai trouvé l'équation séculaire de la Lune égale à

$$11'' + 135.62 - 0'' + 0.0398 t^3,$$

4 devant être supposé négatif pour les siècles antérieurs à 1700. Cette formule peut, sans erreur sensible, s'étendre aux observations les plus anciennes des égyptiens, et à mille ou douze cents ans dans l'avenir. Il peut y avoir une seconde d'erreur dans le coefficient de  $t^2$ , à cause de l'incertitude qui existe sur les masses de Vénus et de Mars. » (*Sur l'Équation séculaire de la Lune*, dans la *Connaissance des Temps pour l'année 1790.*)

(2) Pour cela, il cherche l'équation séculaire que peut produire dans les mouvements planétaires la transmission successive de la gravité, en la supposant produite par l'impulsion d'un fluide; cette équation est d'autant moindre que la vitesse du fluide gravifique est plus considérable. Si l'on voulait attribuer à cette cause l'équation séculaire de la Lune, Laplace fait voir qu'il faudrait donner au fluide gravifique une vitesse sept millions de fois plus grande que celle de la lumière; et comme il a démontré précédemment que cette équation est due, au moins presque en totalité, à la diminution de l'excentricité de l'astre terrestre, il s'ensuit que la transmission successive de la gravité ne peut y contribuer que pour une portion extrêmement petite; ce qui supposerait un fluide gravifique une vitesse au moins cent millions de fois plus grande que celle de la lumière; en sorte qu'on peut regarder sa transmission comme tout à fait instantanée.

de ces divers éléments, et, le problème une fois mis en équation, il n'eut plus qu'à y substituer les valeurs numériques fournies par l'observation. Il trouva de cette manière pour la distance moyenne du Soleil à la Terre un résultat peu différent de celui qu'on avait déduit de tant de voyages pénibles et dispendieux. Quant à l'aplatissement de la Terre, Laplace remarqua que la marche de la Lune étant soumise à l'action de notre planète, et celle-ci ne devant pas attirer comme une sphère parfaite, cette marche devait porter l'empreinte de l'aplatissement terrestre. Il reconnut enfin deux perturbations, nettes et caractéristiques, qui répondaient parfaitement à son attente. Traitant alors ce problème, comme il avait fait pour celui de la parallaxe solaire, il parvint à l'expression de l'aplatissement général du globe; avantage inappréciable, car les immenses travaux géodésiques exécutés jusque alors n'avaient pu donner que l'aplatissement de tel ou tel lieu. Après avoir résumé ces admirables découvertes, Arago ajoute: « Un géomètre observateur qui jamais depuis sa naissance ne serait sorti de son cabinet de travail, qui jamais n'aurait aperçu le ciel qu'à travers l'ouverture étroite et invariablement orientée, dans le plan vertical de laquelle se meuvent les principaux instruments astronomiques; à qui jamais rien n'eût été révélé concernant les astres roulant au-dessus de sa tête, si ce n'est qu'ils s'attirent les uns les autres suivant la loi newtonienne, serait cependant arrivé, à force de science analytique, à découvrir que son humble, que son étroite demeure, reposait sur un globe aplati ellipsoïdal, dont l'axe équatorial surpassait l'axe des pôles ou de rotation de un trois cent sixième; il aurait trouvé aussi, lui isolé, lui toujours immobile, sa véritable distance au Soleil. »

Nous avons déjà cité les travaux de Laplace sur les grandes inégalités de Jupiter et de Saturne, sur la libration des satellites de Jupiter, sur le flux et le reflux de la mer, etc. Disons quelques mots de ses recherches sur l'anneau ou plutôt les anneaux de Saturne (*voyez William HERSCHEL*). A l'époque où Laplace en fit l'objet de ses recherches, on ignorait complètement si l'anneau de Saturne était immobile, ou doué d'un mouvement de rotation. Les observateurs n'avaient aperçu ni tache ni protubérance propre à les tirer de ce doute. « Par quel mécanisme, se demanda Laplace, ces anneaux se soutiennent-ils autour de cette planète? Il n'est pas probable que ce soit par la simple adhérence de leurs molécules; car alors, leurs parties voisines de Saturne, sollicitées par l'action toujours renaissante de la pesanteur, se seraient à la longue détachées des anneaux, qui, par une dégradation insensible, auraient fini par se détruire, ainsi que tous les ouvrages de la nature qui n'ont point eu les forces suffisantes pour résister à l'action des causes étrangères. Ces anneaux se maintiennent donc sans effort, et par les seules lois de l'équi-

libre; mais il faut pour cela leur supposer un mouvement de rotation autour d'un axe perpendiculaire à leur plan, et passant par le centre de Saturne, afin que leur pesanteur vers la planète soit balancée par leur force centrifuge due à ce mouvement. » Comme toujours, Laplace avait recouru à la puissance du calcul. Supposant qu'une couche fluide infiniment mince, répandue sur leur surface, y serait en équilibre en vertu des forces dont elle est animée, c'est d'après la condition de cet équilibre qu'il détermine la figure des deux parties de l'anneau. Pour y parvenir, il conçoit chaque partie de l'anneau comme engendrée par la révolution d'une figure fermée, telle que l'ellipse, mue perpendiculairement à son plan autour du centre de Saturne, placé sur le prolongement de l'axe de cette figure. Introduisant ces circonstances dans l'équation du second ordre aux différences partielles, relative aux attractions des sphéroïdes, et supposant les dimensions de l'anneau très-petites, par rapport à sa distance au centre de Saturne, il en déduit une équation intégrale, qui est la même que si la surface annulaire était un cylindre d'une longueur infinie; et l'on voit en effet que ce cas est à fort peu près celui de l'anneau, lorsque le point attiré est près de sa surface. Mais cette première approximation n'est pas suffisante en général; Laplace donne le moyen d'en obtenir de plus en plus exactes, et il fait voir que pour les obtenir il suffit de connaître les attractions des anneaux sur des points placés dans le prolongement de l'axe de leur figure génératrice. Considérant en particulier le cas où cette figure est une ellipse, il donne les valeurs de ces attractions, tant sur un point éloigné des anneaux que sur un point de leur surface. Il suppose ensuite que l'anneau soit une masse fluide homogène et que la courbe génératrice soit une ellipse; l'équation générale de l'équilibre lui fait connaître, dans cette hypothèse, le mouvement de rotation de l'anneau et l'ellipticité de la courbe génératrice. Laplace en déduit encore les limites du rapport de la moyenne densité de Saturne à celle de l'anneau; enfin, il obtient ce résultat remarquable, que le mouvement de l'anneau est le même que celui d'un satellite qui serait autant éloigné du centre de la planète que l'est le centre de la figure génératrice de l'anneau. La vitesse, ainsi calculée, est égale à celle que des observations extrêmement délicates firent plus tard reconnaître à Herschel. Laplace fait voir ensuite que la théorie précédente subsisterait encore dans le cas où l'ellipse génératrice varierait de grandeur et de position dans toute l'étendue de la circonférence de l'anneau, qui pourrait ainsi être supposé d'une largeur inégale dans ses diverses parties, ce qui paraît avoir lieu dans la nature. Bien plus, il démontre que cette inégalité est nécessaire, parce que si l'anneau était parfaitement semblable dans toutes ses parties, les centres de la planète et de l'anneau se repousse-

raient mutuellement, pour peu qu'ils cessassent de coïncider, ce qui devrait nécessairement arriver par les attractions étrangères. Le centre de l'anneau décrirait donc alors une courbe convexe vers le centre de la planète, et l'anneau finirait par atteindre la surface de Saturne, à laquelle il se réunirait. Il faut donc, pour la stabilité de son équilibre, que ses figures génératrices soient dissemblables et que son centre de gravité ne coïncide pas avec son centre de figure. Laplace remarque encore que sans la rotation et l'aplatissement de Saturne les anneaux, en vertu de l'attraction du Soleil et du dernier satellite de leur planète, cesseraient d'être dans un même plan; mais l'action de Saturne les maintient toujours à fort peu près dans le plan de son équateur, ainsi que les orbites des six premiers satellites. L'examen attentif des phénomènes du système solaire conduit Laplace à une hypothèse cosmogonique, qui consiste à considérer les planètes comme des condensations de l'atmosphère solaire. De même les satellites et les anneaux seraient formés par les zones que les atmosphères de leurs planètes respectives ont successivement abandonnées à mesure qu'elles se sont resserrées en se refroidissant. Comme système de philosophie naturelle, la *Mécanique céleste* amène à cette conclusion que la nature tient en réserve des forces conservatrices et toujours présentes, qui agissent aussitôt que le trouble commence, et d'autant plus que la perturbation est plus grande. Cette puissance préservatrice qui régit dans toutes les parties de l'univers nous en garantit l'ordre, la perpétuité et l'harmonie.

L'*Exposition du Système du Monde* est divisée en cinq livres : Livre I. *Des Mouvements apparents des corps célestes*; — Livre II. *Des Mouvements réels des corps célestes*; — Livre III. *Des Lois du mouvement*; — Livre IV. *De la Théorie de la pesanteur universelle*; — Livre V. *Précis de l'histoire de l'astronomie*. C'est l'*Exposition du Système du Monde* qui ouvrit à son auteur les portes de l'Académie Française. Voici le jugement qu'en porte Arago : « L'*Exposition du Système du Monde* de la *Mécanique céleste* débarrassée de ce grand attirail de formules analytiques par lequel doit indispensablement passer tout astronome qui, suivant l'expression de Platon, désire savoir *quels chiffres* gouvernent l'univers matériel; c'est dans l'*Exposition du Système du Monde* que les personnes étrangères aux mathématiques puiseront une idée exacte et suffisante de l'esprit des méthodes auxquelles l'astronomie physique est redevable de ses étonnants progrès. Cet ouvrage, écrit avec une noble simplicité, une exquise propriété d'expression, une correction scrupuleuse, est terminé par un abrégé de l'histoire de l'astronomie, classé aujourd'hui, d'un sentiment unanime, parmi les beaux monuments de la langue française (1). »

(1) Selon M. A. Maury (*Athenæum*, 27 avril 1853), des

La *Théorie analytique des Probabilités*, outre une introduction qui se termine par une note historique sur le calcul des probabilités, renferme deux livres et quatre suppléments : Livre I. *Des Calcul des Fonctions génératrices* ; — Livre II. *Théorie générale des Probabilités* ; — 1<sup>er</sup> supplément. *Sur l'Application du calcul des Probabilités à la philosophie naturelle* ; — 2<sup>e</sup> supplément. *Sur l'Application du calcul des Probabilités aux opérations géodésiques, et sur la Probabilité des résultats déduits d'un grand nombre d'observations* ; — 3<sup>e</sup> supplément. *Application des formules géodésiques de Probabilité à la Méridienne de France* ; — 4<sup>e</sup> supplément. *Sur les Fonctions génératrices*. C'est dans cet ouvrage que Laplace exposa sa belle théorie des fonctions génératrices. Leibnitz, ayant adapté à sa caractéristique différentielle des exposants pour exprimer des différentiations répétées, avait été conduit à l'analogie des puissances et des différences ; analogie que Lagrange avait suivie, par voie d'induction dans tous ses développements. La théorie des fonctions génératrices étend cette analogie à des caractéristiques quelconques, et la montre avec évidence. Toute la théorie des suites et l'intégration des équations aux différences découlent de la considération de ces fonctions.

Laplace ne se serait pas moins distingué dans les questions de haute physique que dans celles d'astronomie ; mais cette dernière science le captiva presque exclusivement. Il avait cependant fait avec Lavoisier une série d'expériences sur les dilatations des substances solides, expériences à l'occasion desquelles ils inventèrent le *calorimètre de glace*. Outre ces travaux sur la chaleur, les recherches de Laplace sur les réfractions, sur la capillarité, sur les mesures barométriques, sur les propriétés statiques de l'électricité, etc., attestent que rien dans l'investigation de la nature ne pouvait lui être étranger. Guidé par la pénétration de son génie, il vit dans la constitution moléculaire des corps matériels comme autant d'univers nouveaux qui restaient encore à soumettre aux lois de la mécanique générale. « Sortes de systèmes, dit M. Biot, non moins merveilleux que le monde planétaire, mais d'une complication infiniment supérieure, où des myriades de particules agissant et réagissant à la fois les unes sur les autres, à des distances imperceptibles, offrent au calcul des difficultés incomparablement plus grandes que les mouvements réguliers et simples qui s'opèrent dans la solitude des cieux. » L'application de la mécanique à la physique corpusculaire, entrevue par Descartes, essayée par Newton, a été réellement préparée à toute son extension future par Laplace.

Nous terminerons cet article en empruntant

fautes graves sont glissées dans l'impression de la nouvelle édition, faite par l'État, de la *Mécanique céleste*, et l'issent ainsi à la première toute sa rareté et tout son prix.

encore à Fourier quelques lignes dans lesquelles il caractérise le génie de Laplace : « On ne peut pas affirmer qu'il lui eût été donné de créer une science entièrement nouvelle, comme l'ont fait Archimède et Galilée ; de donner aux doctrines mathématiques des principes originaux et d'une étendue immense, comme Descartes, Newton et Leibnitz ; ou, comme Newton, de transporter le premier dans les cieux et d'étendre à tout l'univers la dynamique terrestre de Galilée ; mais Laplace était né pour tout perfectionner, pour tout approfondir, pour reculer toutes les limites, pour résoudre ce que l'on aurait pu croire insoluble. Il aurait achevé la science du ciel, si cette science pouvait être achevée. »

E. MENJEAUX.

Poisson et Biot, *Discours prononcés aux funérailles de Laplace*. — Fourier, *Éloge historique de Laplace*. — Arago, *Rapport présenté à la chambre des députés au nom de la Commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la réimpression des œuvres mathématiques de Laplace* (Monteur universel du 19 mai 1842).

\* LAPLACE (Charles-Émile-Pierre-Joseph, marquis DE), général et sénateur français, fils du précédent, né à Paris, le 15 avril 1789. Admis à l'École Polytechnique, le 1<sup>er</sup> octobre 1805 il passa le 1<sup>er</sup> octobre 1807 à l'école d'application d'artillerie et du génie de Metz. Nommé lieutenant le 19 juin 1809, il devint capitaine en 1812, et fut appelé à faire partie de la maison militaire de l'empereur en qualité d'officier d'ordonnance. M. de Laplace fit la campagne de 1809 à l'armée d'Allemagne, celles de 1812 en Russie, de 1813 et 1814 en Saxe et en France, et obtint le 5 mars 1814 le grade de chef de bataillon. L'année suivante il suivit le duc d'Orléans à Lyon et à Lille. Le 27 janvier 1818, il passa avec son grade dans l'artillerie à pied de la garde royale, devint lieutenant-colonel le 25 octobre 1820, et prit rang de colonel le 2 février 1826. Le 19 avril 1827 il fut admis à siéger à la chambre des pairs à titre héréditaire. Maréchal de camp depuis le 11 octobre 1837, il fut nommé commandant de l'école d'artillerie de La Fère, et appelé à Vincennes, en 1840, avec le même titre. Lieutenant général et membre du comité de son arme depuis le 9 avril 1843, M. de Laplace, qui avait été maintenu sur les cadres de l'armée par le gouvernement provisoire, fut admis, en 1853, dans le cadre de réserve de l'état-major général, en conservant ses fonctions de membre du comité d'artillerie ; il reçut peu de temps après celles de membre de la commission mixte des travaux publics. Le 31 décembre 1853 il fut élevé à la dignité de sénateur.

SICARD.

*Archives de la guerre. — Documents particuliers.*

\* LAPLACE (Cyrille-Pierre-Théodore), navigateur français, né le 7 novembre 1793. Entré à l'âge de seize ans comme élève dans la marine impériale, il devint successivement enseigne en 1812, lieutenant de vaisseau en 1819, capitaine de corvette en 1828, capitaine de frégate en 1830, capitaine de vaisseau le 6 janvier 1834, contre-amiral le 12 juillet 1841, et vice-amiral le 11 juin

1853. Sous le gouvernement de juillet il fut chargé de deux importantes expéditions scientifiques. De 1844 à 1847 il commanda la station navale des Antilles. Préfet du quatrième arrondissement maritime à Rochefort en 1848, il devint membre du conseil d'amirauté en 1854, et préfet maritime du deuxième arrondissement à Brest en 1855. Il a été admis dans la section de réserve, le 7 novembre 1858. On a de lui : *Voyage autour du Monde, par les mers de l'Inde et de la Chine, exécuté sur la corvette de l'État La Favorite, pendant les années 1830, 1831 et 1832*; Paris, 1833-1835 et 1839, 5 vol. in-8°, avec atlas : le tome V, qui renferme la partie relative à l'histoire naturelle, a été rédigé par MM. Eydoux et Baume, chirurgiens de la marine attachés à l'expédition; l'atlas historique a été gravé par les soins de M. de Sainson; — *Campagne de circumnavigation de la frégate L'Artémise, pendant les années 1837, 1838, 1839 et 1840, sous le commandement de M. Laplace, publiée par ordre du roi*; Paris, 1845-1848, 4 vol. in-8°. L. L.—r.

Bouquet et Maury. *La Littérat. Franç. contemp.* — Vapereau. *Dict. univ. des Contemp.* — *État général de la Marine et des Colonies.*

LA PLACETTE (Jean), théologien et moraliste protestant français, né le 19 janvier 1639, à Pontac (Béarn), et mort à Utrecht, le 25 avril 1718. Il reçut sa première éducation de son père, qui était pasteur, et après avoir terminé ses études à l'académie protestante de Montauban, il fut en 1660 nommé pasteur à Orthez, et quatre ans après à Nay, dans la même province. Ses talents pour la prédication engagèrent le consistoire de Charenton à l'appeler dans cette église. Il refusa ce poste pour continuer à desservir la petite communauté de Nay. Peu de mois avant la révocation de l'édit de Nantes, il demanda et obtint la permission de sortir du royaume, et de passer en Hollande. Renonçant au dessein qu'il avait formé de se fixer dans ce pays, il alla en Prusse, sur l'invitation de l'électeur, qui lui fit offrir une place de pasteur dans l'église française de Königsberg. L'année suivante (1686), il accepta la place de pasteur de l'église française de Copenhague. Il l'occupait jusqu'en 1711. Son grand âge et ses infirmités ne lui permettant plus de remplir ses fonctions de prédicateur, il donna sa démission, et se retira d'abord à La Haye, et deux ans après à Utrecht, auprès de sa fille unique, mariée au colonel d'Apremont.

La Placette était un homme instruit, doux, tolérant. Il est regardé comme le Nicole des protestants; il faut reconnaître cependant qu'il est inférieur à ce célèbre moraliste pour la profondeur et l'étendue des idées. On a de lui : *De insanabili romana Ecclesiæ Scepticismo*; Amsterdam, 1686 et 1696, in-4°; trad. en franç. par Nic. Chalaire sous ce titre : *Traité du Pyrrhonisme de l'Église romaine*; Amsterd., 1723, in-12; en allem., Francfort et Leipzig, 1751, in-8°; et en anglais par

extraits, Londres, 1688, in-4°. Cette dissertation n'est qu'un fragment d'un ouvrage plus étendu qu'on trouva dans ses papiers, après sa mort, et qui est resté inédit; — *Discours sur la Négligence du Salut*; Genève, 1692, in-12; — *Traité de l'Orgueil*; Amsterdam, 1692, in-12, plus. édit.; — *Nouveaux Essais de Morale*; Amsterdam, tom. I, 1692, et tom. II, 1693, in-12; 2° édit., augmentée de deux volumes, Amsterdam, 1697, 4 vol. in-12; — *Nouveaux Essais de Morale qui peuvent servir de suite aux autres Essais du même auteur*; La Haye, 1715, 2 vol. in-12, réimprimés avec les précédents; Amsterd., 1732, 6 vol. in-12; trad. en allem.; Iéna, 1719 et 1728; et en holland., 1715. Ces 6 vol. ne renferment pas un traité de morale proprement dit, mais une suite de dissertations sur quelques-unes des questions les plus importantes de la science des mœurs. On reconnaît généralement avec Nicéron que les préceptes que donne La Placette sont fort sensés et également éloignés d'une excessive rigueur et d'un funeste relâchement; — *Traité de la Conscience*; Amsterdam, 1695 et 1696, in-12; trad. en angl., Londres, 1750, 2 vol. in-12; en allem., Francfort, 1703, in-8°; en holland., 1714; — *La Mort des Justes, ou la manière de bien mourir*; Amsterdam, 1695, in-12; — *La Communion dévote, ou la manière de participer saintement et utilement à l'eucharistie*; Amsterdam, 1695, in-12; 4° édit., corrigée et augmentée d'une 2° partie, Amsterdam, 1699, in-12; — *La Morale chrétienne abrégée et réduite à trois principaux devoirs : la repentance des pécheurs, la persévérance des justes et les progrès dans la piété*; Cologne (Amsterdam), 1695, in-12; plusieurs autres édit. augmentées; trad. en allem., Saint-Gall, 1702, in-8°. La Placette regardait cet ouvrage comme sa meilleure production; — *De la Restitution*; Amsterdam, 1696, in-12; Genève, 1714, in-8°; trad. en allem., Lemgo, 1775, in-8°; — *De la Foi divine*; Amsterdam, 1697, in-12; Rotterdam, 1716, in-12; — *Divers Traités sur des matières de conscience*; Amsterdam, 1697, in-12. On loue l'ordre, la méthode et la netteté d'exposition de cet ouvrage. Parmi ces traités se trouve le *Traité des Jeux de Hasard*, réimprimé plus tard à part, La Haye, 1714, in-12, et destiné à soutenir, contre le sentiment de Joncoort, que ces sortes de jeux n'ont en soi rien de contraire à la morale, et que s'ils doivent être défendus, c'est à cause des abus qu'ils entraînent; — *Des bonnes Œuvres en général*; Amsterdam, 1700, in-12; — *De l'Autorité des Sens contre la Transsubstantiation*; Amsterdam, 1700, in-12; — *Du Serment*; La Haye, 1700 et 1701, in-12; — *De l'Aumône*; Amsterdam, 1699, in-12; trad. en allem. Francfort, 1717, in-8°. Ce traité est suivi d'une dissertation dans laquelle La Placette démontre que les thérapentes dont parle Philon n'étaient pas des chrétiens; — *Réflexions chrétiennes sur divers sujets*; Ams-

terdam, 1701, in-12; et 1707, trad. en allem., Schaffhouse, 1711, in-8°; — *Dissertations sur divers sujets de Morale et de Théologie*; Amsterdam, 1704, in-12; — *Réponse à deux objections qu'on oppose de la part de la raison à ce que la foi nous apprend sur l'origine du mal et sur le mystère de la Trinité, avec une addition où l'on prouve que tous les chrétiens sont d'accord sur ce qu'il y a de plus incompréhensible dans le mystère de la prédestination*; Amsterdam, 1707, in-12: contre les objections de Bayle sur l'origine du mal; — *Réponse à une objection qui tend à faire voir que si Dieu a résolu les événements, on peut négliger les soins qui paraissent les plus nécessaires*; Amsterdam, 1709, in-12; — *Éclaircissement sur quelques difficultés qui naissent de la considération de la liberté nécessaire pour agir moralement, avec une addition où l'on prouve, contre Spinoza, que nous sommes libres, pour servir de suite à la Réponse aux objections de M. Bayle*; Amsterdam, 1709, in-12; — *Nouvelles Réflexions sur la Promotion physique et sur les Jeux de Hasard*; La Haye, 1714, in-12; — *Avis sur la manière de prêcher*; Rotterdam, 1733, in-12: cet ouvrage posthume, publié par Castier de Saint-Philippe, qui le fit précéder d'une notice biographique de La Placette, n'est qu'une ébauche à laquelle l'auteur n'eut pas le temps de mettre la dernière main; trad. en allem., avec des remarques par Ranft, Leipzig, 1739, in-8°; — *De la Justification*; Amsterdam, 1733, in-12. On lui attribue aussi un traité sur l'*Eucharistie* dont l'archevêque de Cantorbery fit traduire le manuscrit en anglais et qu'il publia sous cette forme. On croit que ce traité a été également publié en français.

Michel NICOLAS.

*Vie de La Placette*, par Carrier de Saint-Philippe, en tête de l'*Avis sur la manière de prêcher*. — Nicéron, *Mémoires*, tom. II. — *Europe Savante*, t. XVIII. — *Nouvelles Littéraires*, juillet 1718. — MM. Haag, *La France Protestante*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Sayons, *Hist. de la Littér. franç. à l'étranger*, t. II, pag. 311-320.

**LAPLAGNE-BARRIS** (*Raymond-Jean-François-Marie LACAYE*), magistrat français, frère de Lacave-Laplagne (*voy.* ce nom), né le 21 décembre 1786, à Montesquiou, mort dans la même ville, le 14 octobre 1857. Héritier du président Barris, son oncle maternel, il ajouta ce nom au sien. Nommé juge auditeur au tribunal de la Seine, le 19 mai 1808, il devint successivement conseiller auditeur et substitut du procureur général près la cour impériale de Paris, procureur général à la cour royale de Metz en 1820, et avocat général à la cour de cassation le 24 août 1824. Le 28 janvier 1844, il fut nommé président de la chambre criminelle de la cour suprême. Le 3 octobre 1837, le roi l'avait élevé à la pairie. En 1846, Laplagne présenta à la cour des pairs le rapport sur l'affaire de Joseph Henry, espèce de fou, qui le 29 juillet avait tiré du jardin des Tuileries

un coup de pistolet sur Louis-Philippe au moment où il paraissait au balcon du palais. En 1835 le roi avait chargé Laplagne-Barris de l'administration des domaines laissés au duc d'Aumale, par le prince de Condé. En 1850 Louis-Philippe le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires. « La réunion d'une science sans limite et d'une raison sans défaillance est le signe, dit M. de Marnas, de la véritable supériorité. Ce fut celle de M. Laplagne-Barris. Il apportait dans les délibérations de la cour de cassation des connaissances universelles et mûries: droit et jurisprudence, il avait tout épuisé; une parole nette et dénuée de prétention, une vaste mémoire, qui fournissait sans effort les ressources nécessaires à chaque décision, des trésors d'expérience et un esprit remarquablement sûr. Sans rechercher les lointains horizons, il s'attachait aux difficultés à résoudre pour ne les abandonner qu'après leur avoir surpris leur secret. » Malade depuis longtemps déjà, Laplagne-Barris, surmontant ses douleurs, voulut remplir les devoirs de ses fonctions jusqu'au dernier moment. L. L.—r.

M. de Marnas, *Discours de rentrée de la Cour de Cassation*, du 3 novembre 1857. — Cuvillier-Fleury, *Le président Laplagne-Barris*, dans le *Journal des Débats*, du 4 décembre 1857, et dans les *Dernières Études hist. et litt.*, tome II, p. 312. — Aylies, *L'Audience*, 15 oct. 1857.

**LA PLANCHE** (*Louis RÉCNIER*, sieur de), capitaine et historien français, mort vers 1580. Son père, Pierre Régnier, était lieutenant général au siège présidial de Poitiers; il fut un des premiers habitants de cette ville qui se convertirent aux doctrines de Calvin, et mourut en 1570, après s'être marié deux fois. Issu de la première union, Louis, destiné à la magistrature, avait pris ses degrés lorsque, à la suite d'un duel, il fut obligé de chercher un refuge en Allemagne. L'affaire ayant été étouffée par le crédit du comte de Montmorency, qui « l'aimait fort pour sa grande connaissance des lettres et affaires de France », il s'attacha au fils aîné de son protecteur, et le servit en mainte occasion contre l'ombrageux pouvoir des Guise. Il fut nommé mestre de camp d'un régiment d'infanterie et capitaine de cent hommes d'armes. Après la conjuration d'Amboise, il fut appelé à la cour par Catherine de Médicis, qui lui adressa plusieurs questions sur la cause des troubles du royaume; le cardinal de Lorraine assistait, dit-on, à l'entrevue, caché derrière une tapisserie du cabinet. La Planche répondit, avec une brusque franchise, que selon lui l'éloignement des Guise était le seul moyen de ramener la paix; la reine mère parut irritée de ce conseil, et lui ordonna de révéler la retraite des prisonniers qui s'étaient évadés de Tours et de Blois; sur son refus, formulé avec indignation, elle le fit arrêter sur-le-champ comme complice. Heureusement, par l'influence du maréchal de Montmorency, il réussit à se tirer bientôt de ce mauvais pas. Ce gentilhomme fut très-versé dans les affaires

de son temps; plusieurs fois on se servit de lui pour conduire des négociations difficiles. Ses contemporains le citent avec éloges. De Thou lui reconnaît beaucoup d'habileté; d'après Mézeray, il avait un esprit droit, pétillant et malin; La Popelinière lui reproche d'avoir été plus mondain que consciencieux; enfin, Tabaraud dit de lui: « Cet auteur est grave, sérieux, souvent théologien et plus souvent moraliste. Il est croyable sur les faits, parce qu'il était très-honnête homme et qu'il a été lui-même employé dans les affaires dont il parle. » On a de La Planche: *Du grand et loyal Devoir, Fidélité et Obéissance de MM. de Paris envers le roi et couronne de France*; 1565, in-8°; 1567, in-16; selon La Croix du Maine, cet opuscule était aussi connu sous le titre de *Livre des Marchands*, parce que l'auteur y met en scène plusieurs marchands qui discutent sur les services des Montmorency et les desseins ambitieux des Guise; — *Respons à l'épître de Charles de Faudemont, cardinal de Lorraine jadis prince imaginaire des royaumes de Jérusalem et de Naples, duc et comte, par fantaisie, d'Anjou et de Provence, et maintenant simple gentilhomme de Hainault*; 1565, in-8°; satire extrêmement vive, qui « vient, dit Bayle, d'une plume mieux taillée que la réponse de l'apologiste du cardinal »; — *La Légende de Charles, cardinal de Lorraine, et de ses frères de la maison de Guise*; Reims, 1576, in-8°; réimpr. dans le t. VI des *Mémoires de Condé*, et signée *François de L'Isle*; — *Histoire de l'Etat de France, tant de la république que de la religion sous François II*; (s. l.), 1576, in-8°; Paris, 1836, 2 vol. in-8°. « Cette histoire, disent MM. Haag, la meilleure que nous possédions sur ce règne, enferme un grand nombre de pièces intéressantes, d'actes authentiques, d'analyses des écrits publiés par les deux partis; le style en est clair, animé et si correct, que pas une expression, pour ainsi dire, n'en a vieilli. »

Paul LOUISY.

Haag frères, *La France Protestante*, t. VIII, 461-463.  
— Drexel du Radier, *Biblioth. du Poitou*.

**LA PLANCHE** (Étienne DE), latiniste français. Il était, dans le seizième siècle, avocat au parlement de Paris, et n'est connu que par une traduction des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite; Paris, 1548, 1555 et 1581, in-4°. Les cinq autres livres furent traduits par Claude Fauchet.

L.—Z.—E.

Pasquier, liv. XIX, lett. III. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques Françaises*.

**LAPLANE** (Henri-Pierre-Félix DE), archéologue français, né le 26 février 1806, à Sisteron (Basses-Alpes). Il étudia le droit à Aix, et se fit inscrire au tableau des avocats de la cour de Grenoble; peu de temps après, il fut nommé juge auditeur au tribunal de Tarascon (1826). La révolution de Juillet brisa sa carrière; il renonça à la magistrature, et vint s'établir dans le Pas-de-Calais, où il se consacra,

comme avait fait son père, à l'étude des chartes et des anciens monuments. Aux élections de 1846, il accepta le mandat de Sisteron, et remplaça le général Laidet à la chambre des députés; jusqu'en 1848 il y siégea parmi les membres de la majorité conservatrice. Il fait partie de la Société des Antiquaires de la Morinie. Nous citerons de lui: *Notices bibliographiques sur deux ouvrages imprimés au seizième siècle*; Paris, 1846, in-8°; — *L'Église de Sisteron*; ibid., 1846; — *Les Abbés de Saint-Bertin*; Saint-Omer, 1854, in-8°.

P. L.—Y.

*Biogr. des Députés, 1846. — Littér. Franç. contemp.*

**LAPLONO-RICHETTE** (E.), généalogiste français, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui: *Histoire généalogique des Dieux des anciens*; Tournon, 1606, in-8°; Lyon, 1623, in-8°. L'épître préliminaire adressée à Just-Louis de Tournon contient des détails d'une médiocre exactitude sur la généalogie de la maison de Tournon.

A. DE L.

LeLONG, *Biblioth. Hist. de la France. — Recherches inédites sur l'Hist. de l'imprimerie à Tournon*.

**LAPO** ou **JACOPO**, architecte que l'on croit avoir été Allemand, vivait en Toscane au treizième siècle. Il était attaché à l'empereur Frédéric II, quand peu de temps après la mort de saint François, frère Élie, général du nouvel ordre des Franciscains, le demanda à ce prince, et le chargea d'élever la triple basilique d'Assise. Ces travaux acquirent à l'architecte allemand une telle renommée qu'il fut appelé à Florence, où il reçut l'accueil le plus flatteur. Ce fut alors que, suivant l'usage italien, il changea son nom de *Jacopo* en celui de *Lapo*, abréviation qui devint le nom de sa famille; c'est donc à tort qu'on le désigne souvent sous celui de *Jacopo di Lapo*, qui n'est qu'un pléonasme. Lapo fut chargé à Florence de travaux aussi nombreux qu'importants. Il débuta en 1218 par les piles en pierre du pont Alla Carraja, qui, achevé en bois, reçut alors le nom de *Ponte Nuovo*. En 1221 il commença l'église de *San-Salvatore* et celle de *San-Michele*, qui depuis a été rebâtie sur les dessins de Matteo Nigetti. Il construisit ensuite le pont *Rubaconte* ou *Alle Grazie*, dalla les rues de Florence jusque là pavées en briques, donna le modèle du *palais du Podestat* et celui du *tombeau de l'empereur Frédéric II* pour l'abbaye de Monreale en Sicile. On lui doit aussi l'*évêché d'Arezzo* et le *palais Poppi* dans le Casentino. Malgré tant de travaux importants, le plus beau titre de gloire de Lapo est d'avoir été le père et le maître d'Arnolfo di Lapo (voy. ce nom).

E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Tieozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

**LAPPO** (diminutif de *Jacopo*) (CASTIGLIONCIBIO), humaniste et canoniste italien, né dans la première moitié du quatorzième siècle, mort à Rome, le 27 juin 1381. Il étudia à Bologne les belles-lettres et la philosophie, et il y obtint le grade de docteur ès arts. Il se mit avec ardeur à recher-

cher dans la poussière des bibliothèques les auteurs de l'antiquité depuis si longtemps négligés; et il découvrit entre autres les *Institutes oratoires* de Quintilien, le discours *Pro Milone* et les *Philippiques* de Cicéron, ouvrages qu'il s'empressa d'envoyer à son ami Pétrarque. Celui-ci essaya en vain d'obtenir de Lapo qu'il se consacrat entièrement à la littérature. Après avoir pris ses grades en droit canon, Lapo fut chargé, en 1457 d'expliquer les Décrétales à l'université de Florence. Dans les années suivantes il fut envoyé par la république, comme ambassadeur, successivement auprès des papes Urbain V et Grégoire XI ainsi qu'auprès des cités de Gènes, Sienna et Lucques. Il eut aussi à remplir plusieurs fois l'office de conseiller et de secrétaire des priars, et fut nommé à différentes reprises capitaine des guelfes, dont il sauvegarda souvent le parti dans de grands périls. Mais le 21 juin 1378 les gibelins étant parvenus à s'emparer complètement du pouvoir, ils brûlèrent les maisons de plusieurs chefs de leurs ennemis, et entre autres celle de Lapo, qui n'échappa qu'avec peine à la mort. Relégué pendant un an à Barcelone, il se rendit en 1379 à Padoue, où il obtint une chaire de droit canon, qu'il abandonna l'année suivante pour accompagner à Rome Charles de Durazzo. Il agit avec tant d'habileté auprès de la cour pontificale en faveur de ce prince, qu'Urbain VI dit publiquement que c'était à Lapo que Charles devait la couronne de Naples. En récompense de ses services, Lapo fut promu à l'office de conseiller du roi de Naples et de solliciteur de ce prince auprès du pape, qui le nomma avocat consistorial et sénateur de Rome. On a de lui : *Allegationes juris*; Lyon, 1537 et 1571; Florence, 1568; — *De Hospitalitate*, dans le t. XIV du *Tractatus Tractatus*, publié par Ziletti; — *De canonica portione et quarta*, dans le t. XV du même ouvrage; — *Epistola*, publié en 1753 par l'abbé Mehus, avec une excellente notice sur la vie de Lapo; ce dernier a encore laissé en manuscrit : *Chronica in Dantem*; *Orationes in legationibus habitas*; *Epistola apologetica pro Simone Lamberto, nobili Florentino, qui artem militarem reliquerat, ut litterarum studia sectaretur*, et des traductions latines de quelques *Dialogues* de Lucien, des *Caractères* de Théophraste, de deux *Discours* d'Isocrate, du  *récit de la mort des Macchabées*, par Josèphe, et de plusieurs autres ouvrages grecs. E. G.

Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. V. — Fabricius, *Bibl. medix et infime Latinitatis*.

<sup>2</sup> LAPOINTE (Savinien), poète français, né à Sens (Yonne), en 1812. Fils d'un cordonnier que l'invasion de 1814 avait chassé vers Paris, il prit le métier de son père. Bientôt il sentit en lui le germe poétique, et, nourri de la lecture de quelques poètes, et entre autres de Béranger, il composa, bien jeune, des vers remarquables par la vivacité et l'originalité de la forme. Ses pre-

miers essais furent accueillis dans la *Revue populaire*. En 1830 il combattit dans les rangs du peuple, prit part aux émeutes qui agitérent le gouvernement de Louis-Philippe, et en 1848 il se fit remarquer parmi les démocrates avancés. Il a publié : *Une Voix d'en bas, poésies, précédées d'une préface par Eugène Sue, et suivies de lettres adressées à l'auteur par Béranger, Victor Hugo, Léon Gozlan, etc.*; Paris, 1844, in-8°, avec 18 grav. et portraits; — *Les Protestations, satires* (avec M. Ch. Deslys); Paris, 1848, in-8° (Extrait du journal l'*Organisation du Travail*); — *La Baraque à Polichinelle, petites scènes de la vie morale et politique* (en vers); Paris, 1849, in-8°; — *Il était une fois, chants du foyer*; Paris, 1853, in-32; — *Contes de Savinien Lapointe, précédés d'une lettre adressée à l'auteur par P.-J. de Béranger*; Paris, 1856, in-18; — *Mémoires de Béranger; souvenirs, confidences, anecdotes, lettres, recueillis et mis en ordre par Savinien Lapointe*; Paris, 1857, grand in-8°, avec une photographie. M. Lapointe a été un des rédacteurs de l'*Almanach républicain* de 1850, de *La Ruche populaire* et de la *Revue indépendante*.

G. DE F.

*Documents partiels. — Journal de la Liberté.*

LAP0IX DE FRÉMINVILLE (Edme de), juriconsulte français, né à Verdun, en Bourgogne, en 1680, mort à Lyon, le 14 septembre 1773. Il était bailli de la ville et marquis de La Palisse, et composa plusieurs ouvrages estimés sur les droits seigneuriaux, la police et les communautés d'habitants. Les principaux sont : *Pratique nouvelle sur la rénovation des terres et des droits seigneuriaux*; Paris, 1748; et 1752, 5 vol. in-4°; — *Traité général du gouvernement des biens et affaires des communautés d'habitants des villes, bourgs, villages et paroisses*; 1759, in-4°; cet ouvrage peut être regardé comme la suite du précédent; — *Traité historique de l'origine et de la nature des Dixmes*; Paris, 1752, in-12; — *Traité de la Police*; Paris, 1758, in-12; — *Dictionnaire du Traité de Police générale des villes, bourgs et seigneuries, etc.*; Paris, 1758 et 1759, in-4°; — *Indication générale pour régénérer une grande terre seigneuriale*; 1760, in-8°; — *Les vrais Principes des Fiefs, en forme de dictionnaire*; Paris, 1769, 2 vol. in-4°.

G. DE F.

Quérad, *La France Littér.* — *Docum. part.*

LAPONNERAYE (Alber), historien français, né à Tours, le 8 mai 1808, mort à Marseille, dans les premiers jours de septembre 1849. Seul soutien de sa mère et de sa sœur, restées sans fortune, il ouvrit d'abord une institution. En 1848, il fonda à Marseille, sous le titre de *La Voix du Peuple*, un journal destiné à soutenir les idées démocratiques; mais une mort prématurée arrêta ses travaux. On a de lui : *Histoire de l'amiral de Coligny*; Paris,

1830, in-8°; — *Cours publics d'Histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1830*; Paris, 1831-1834, in-8°; — *Commentaire sur les droits de l'homme*; 1832, in-8°; — *Lettres aux prolétaires*; Paris, 1833, in-8°; — *Dictionnaire historique des Peuples anciens et modernes, leurs coutumes, leurs lois, leur gouvernement, les principaux faits de leur histoire, etc.*; Paris, 1835-1836, 2 vol. in-8°; — *Biographie des Rois, des empereurs et des papes*; 1837-1838, 2 vol. in-8°; — *Catéchisme républicain*; 1836, in-32; — *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1840*; Paris, 1840, 3 vol. gr. in-8°, avec 25 grav. — *Stéphanowa, histoire russe*; Paris, 1840, in-8°; — *Histoire des rivalités et des luttes de la France et de l'Angleterre depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours* (avec M. Hipp. Lucas); Paris, 1846-1847, 2 vol. in-8° avec pl.; — *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'à Louis-Philippe*, par Laponneraye; suivie de la Révolution de 1848, par F. Barthez, 1852, in-18. Laponneraye a laissé inachevée une *Histoire universelle depuis les premiers âges du monde*, qui devait avoir 20 vol. in-8° : il n'en a paru que 7 et les premières feuilles du tom. VIII, 1845-1846. Il a édité les *Œuvres de Maximilien Robespierre*, 1842, 3 vol. in-8°.

G. DE F.

Docum. parl. — *Journal de la Librairie*.

**LA POPELINIÈRE** (**Henri Lancelot-Voisin de**), historien français, mort en 1608, dans un âge avancé. On a de lui une *Histoire des Troubles et Guerres civiles en France pour le fait de la religion, depuis 1555 jusqu'en 1581*; La Rochelle, 1581, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, après suppression de ce qui y est défavorable au catholicisme, a été mis à profit par Jean Le Frère de Laval et Paul Piguette. Lancelot-Voisin a traduit de l'italien en français le livre des *Ruses de guerre*, Paris, 1571, in-8°, et celui des *Trois Mondes*, Paris, 1582, in-4° et in-8°. Il a laissé en manuscrit un *Traité du premier Langage usité chez les François ou Gaulois, et des changements d'iceelui*, etc. G. de F.

Nicéron, *Mém.*, t. XXXIX, p. 280. — La Croix du Maine, *Biblioth. franç.***LA POPELINIÈRE. Voy. LE RICHE.**

**LA PORTE** (**Raoul de**), théologien français, né au bourg d'Allaines-en-Passais, vers la fin du quatorzième siècle, mort à Paris, en 1438. Admis au collège de Navarre en 1406, après avoir déjà dirigé quelques enfants confiés à sa tutelle, il se fit bientôt remarquer parmi les savants hôtes de cette illustre maison. Il y professait la théologie en 1411. Quelque temps après il en fut élu principal. Raoul de La Porte n'était pas seulement un des habiles théologiens de son temps; on le compte encore au nombre des plus vaillants champions des prérogatives universitaires. En 1417, désigné par l'université comme son orateur dans le parlement, il défend les droits

de l'Eglise et conteste ceux du roi en des termes qui le font incarcérer au Louvre. On le félicite d'avoir préservé le collège de Navarre d'une ruine complète, après qu'il eut été envahi par les Bourguignons, en l'année 1418. Il mourut doyen de la faculté de théologie. C'était un grand ami de Nicolas de Clémence, qui lui a écrit plusieurs lettres. B. H.

Jean de Launoi, *Reg. Navar. Gymn. Hist.* — B. Haureau, *Hist. Litt. du Maine*, t. I, p. 176.

**LA PORTE** (**L'abbé Joseph de**), critique et littérateur français, né à Béfort, en 1713, mort à Paris, le 19 décembre 1779. Il quitta l'ordre des Jésuites, où il s'était engagé, et vint à Paris. Un premier ouvrage de critique littéraire, qu'il publia sous le titre de *Voyage au séjour des ombres*, ayant eu quelque succès, il commença en 1749 une feuille périodique, intitulée *Observations sur la Littérature*, dans laquelle il s'attachait à louer tout ce que Fréron critiquait et à déchirer tout ce que celui-ci exaltait. Il offrit bientôt sa plume à Fréron lui-même, et eut part aux quarante premiers volumes de l'*Année Littéraire*. Il faisait la moitié du travail; mais, suivant le traité, il ne recevait que le quart de son produit. Les deux journalistes s'étant brouillés, l'abbé de La Porte commença une nouvelle publication périodique, en forme de lettres, sous le titre de *l'Observateur Littéraire*. Cet ouvrage réussit peu, malgré l'appui des philosophes, que l'auteur louait parce que son antagoniste les censurait. Mais il eut plus de succès avec sa *Revue des Feuilles de Fréron*, dans laquelle il donnait d'un côté la liste des auteurs que Fréron avait loués, de l'autre celle des auteurs qu'il avait déchirés, en montrant ainsi que les premiers étaient les écrivains les plus obscurs et les auteurs déjigrés les chefs de la littérature. De La Porte ayant abandonné son journal, créa un atelier de compilations, et y déploya une merveilleuse activité, qui lui valut cette épigramme de Fréron :

Fréron de La Porte diffère;  
Voici leur devise à tous deux :  
L'un fait bien, mais est paresseux;  
L'autre est diligent à mal faire.

Parmi les compilations de l'abbé de La Porte, la plus importante et la plus connue est son *Voyageur français*, collection où les aventures romanesques sont mêlées aux récits historiques, et qui, écrite en général avec soin, plut aux gens du monde. On a reproché à de La Porte d'avoir poussé ses spéculations littéraires jusqu'à s'approprier des ouvrages publiés en province; du moins l'abbé Chaudon l'en accuse dans son *Dictionnaire Historique*. Chaudon avait fait imprimer à Avignon, en 1772, la *Bibliothèque d'un Homme de Goût*; de La Porte s'en empara pour faire, sous le même titre, une compilation indigeste. Il parut, du reste, que ses travaux furent lucratifs; car



à sa mort il avait, dit-on, dix mille livres de rente. Les titres de ses principaux ouvrages sont : *Voyage au Séjour des Ombres*; Paris, 1749, in-12 : ce livre de critique a été réimprimé sous le titre de *Voyage dans l'Autre Monde*; 1751, 2 vol. in-12; — *Observations sur la Littérature moderne*; La Haye (Paris), 1749 et suiv., 9 vol. in-12; — *L'Antiquaire*, comédie en trois actes et en vers; Londres, 1751, in-8°; — *Observations sur l'Esprit des Lois, ou l'art de lire ce livre, de l'entendre et de le juger*, 2<sup>e</sup> édit., Amsterdam, 1751, in-8°; 3<sup>e</sup> édit., Londres et Paris, 1752, in-12; — *Les Spectacles de Paris, ou calendrier historique et chronologique de tous les théâtres*; depuis 1751 jusqu'en 1778 inclusivement; Paris, 28 vol. in-24; — *Esprit de l'abbé Desfontaines, ou réflexions sur différents genres de sciences et de littératures*; Londres (Paris), 1757, 4 vol. in-12; — *Tableau de l'Empire Ottoman*, Paris, 1757, in-12; et de nouveau sous le titre : *Almanach turc, Tableaux de l'Empire Ottoman*, 1760, in-12 : cet ouvrage est copié sur celui qui a pour titre : *La Cour ottomane, ou l'interprète de La Porte*, par A. D. S.; Paris, 1673, in-12; — *L'Observateur Littéraire* (ouvrage mensuel); Paris, 1759-1761, 15 vol. in-12; — *Almanach chinois, ou coup-d'œil sur la religion, les sciences, les arts, le commerce et les usages de l'empire de la Chine*; Paris, 1761, in-24; — *Esprit de Bourdaloue, tiré de ses Sermons et de ses Pensées*; Paris, 1762, in-12; — *Esprit, Saillies et Singularités du P. Castel*; Paris, 1763, in-12; — *Esprit, Maximes et Pensées de J.-J. Rousseau*; Paris, 1763, in-12; Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12; souvent réimprimés; — *École de Littérature, tirée de nos meilleurs écrivains*; Paris, 1763, 2 vol. in-12; 1767, avec augmentation; — *Esprit des Monarques philosophes : Marc-Aurèle, Julien, Stanislas, Frédéric*; Paris, 1764, in-12; — *Bibliothèque des Génies et des Fées*; Paris, 1765, 2 vol. in-12; — *Les Philosophes en querelle, entretiens encyclopédiques pour l'année 1765*; Leipzig (Paris), 1765, in-16, sous le pseudonyme de Duplain; — *Le Voyageur français, ou connaissance de l'ancien et du nouveau monde*; Paris, 1765-1795, 42 vol. in-12; extrait en forme de lettres de tous les voyages connus; cet ouvrage fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. De La Porte n'est auteur que des vingt-six premiers volumes; Fontanelle et Aug. Domairon en ont fait la suite; — *Ressource contre l'Ennui, ou l'art de briller dans la conversation*; Paris, 1766, 2 vol. in-12; réimprimé sous le titre *Magasin récréatif*, etc., 1771, 2 vol. in-12; — *L'Esprit de l'Encyclopédie, ou choix des articles les plus curieux, les plus agréables, les plus piquants*, etc.; Paris, 1768, 5 vol. in-12; — *Recueil de Contes moraux*; 176.., in-12; — *Histoire*

*littéraire des Femmes françaises* (avec La-croix de Compiègne); Paris, 1769, 5 vol. in-8°; — *Anecdotes dramatiques* (avec Clément); Paris, 1775, 4 vol. in-8°; — *Dictionnaire dramatique*; Paris, 1776, 3 vol. in-8°; Chamfort a rédigé la partie didactique; — *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût, ou Tableau de la Littérature ancienne et moderne, étrangère et nationale, dans laquelle on expose le sujet et l'on fait connaître l'esprit de tous les livres qui ont paru dans tous les siècles*, etc.; Paris, 1777, 4 vol. in-12. A. A. Barbier et Desessarts en ont commencé, en 1808 et 1809, une nouvelle édition, qui n'a pas été terminée. L'abbé de La Porte a pris à divers ouvrages, entre autres : au *Recueil A. B. C. D.*, etc.; 1745-1762, 24 vol. in-12; à *l'Année Littéraire*, du 1<sup>er</sup> au 50<sup>e</sup> vol.; au *Choix des Mercuries et anciens journaux*, depuis le 60<sup>e</sup> vol. jusqu'à la fin; au *Mercur de France*, depuis 1760 jusqu'en 1776; aux quatre premiers volumes de *La France Littéraire* de 1769, dont il a fait seul le *Supplément*. Comme éditeur, il a publié : les *Pensées de Massillon*; 1748, in-12; — les *Poésies de l'abbé de Lalleignant*; 1757, 4 vol. in-12; — les *Œuvres de J.-J. Rousseau*; 1764-1779, 10 vol. in-12; — les *Œuvres de Legrand*; 1770, in-12; — les *Œuvres de Regnard*; 1770, 4 vol. in-12; — le *Théâtre de Diderot*; 1772, 2 vol. in-12; — le *Théâtre de Crébillon*; 1772; — les *Œuvres de Sainte-Foix*; 1778, 6 vol. in-12; — les *Œuvres de Pope*; 1779, 8 vol. in-12. G. DE F.

Desessarts, *Siècles Littér. de la France*. — Chamfort et Delandine, *Dict. Universel*.

LA PORTE DU THEIL (François-Jean-Gabriel), helléniste français, né à Paris, le 13 juillet 1742, mort le 28 mai 1815. Fils d'un habile diplomate qui avait représenté la France au congrès d'Aix-la-Chapelle et négocié le traité qui céda la Lorraine à la France, il entra à l'âge de quatorze ans dans la maison militaire du roi. Il passa ensuite dans le régiment des gardes françaises, et fit les dernières campagnes de la guerre de Sept Ans. Mais jusque dans les camps il continua d'étudier les lettres anciennes, et plus d'une fois il se délassa d'une longue marche ou d'un combat par la lecture d'Homère. La paix lui permit de se consacrer tout entier aux lettres, et l'Académie des Inscriptions l'admit dans son sein en 1770, bien qu'il n'eût encore rien publié. Il justifia le choix de l'Académie par ses traductions de l'*Oreste* d'Eschyle et des *Hymnes* de Callimaque, travaux plus distingués par l'érudition que par le talent d'écrire. « On y remarqua avec plaisir, dit Dacier, le savoir et le goût d'un homme qui connaissait les nuances les plus délicates et les plus légères de la langue des Grecs et toutes les ressources de la sienne, et avec regret les traces trop fortement marquées des efforts d'un écrivain qui, cherchant à

s'élever à une perfection qu'il est presque impossible d'atteindre, affaiblit ou décolore trop souvent, à force de travail, la pensée et l'expression de l'auteur original. » Il partit en 1776 pour l'Italie avec une mission littéraire du gouvernement, et trouva dans le cardinal de Bernis, ministre de France auprès de la cour de Rome, un protecteur généreux et éclairé. Grâce au crédit du cardinal, il put rechercher dans les différentes bibliothèques et particulièrement dans les archives du Vatican, dont l'accès avait été jusque là sévèrement interdit, tout ce que ces riches dépôts pouvaient contenir de pièces et de documents authentiques, inédits ou incomplètement connus, concernant l'histoire ecclésiastique et civile de la France. Le résultat de ses longues investigations fut une collection de près de dix-huit mille pièces, presque toutes propres à éclairer l'histoire générale de l'Europe dans les treizième et quatorzième siècles. De retour à Paris en 1786, La Porte du Theil fut chargé avec Bréquigny de publier la collection des chartes, actes et diplômes relatifs à l'histoire de France; et il résolut d'y insérer de nombreuses lettres historiques des papes extraites des archives du Vatican ou découvertes dans d'autres dépôts. Trois volumes de ce recueil parurent en 1791. Le premier était commun aux deux académiciens; le deuxième et le troisième étaient de La Porte du Theil seul, et contenaient les lettres inédites d'Innocent III. Cette publication, si intéressante pour l'histoire de France, fut interrompue par la révolution; mais les matériaux rassemblés par La Porte du Theil ne furent pas perdus, et ils sont aujourd'hui déposés à la Bibliothèque impériale. Forcé par les événements de renoncer à ses travaux sur le moyen âge, La Porte du Theil revint à l'antiquité. Il avait publié de concert avec Rochefort une nouvelle édition du *Théâtre grec* par le P. Brumoy, et il y avait inséré une traduction complète d'Eschyle, accompagnée de notes courtes et substantielles. L'auteur jugeant ce travail très-imparfait le refit en grande partie. Il voulait y joindre un commentaire étendu; il avait déjà fait imprimer un volume d'observations; mais un certain dégoût des travaux d'érudition et une grande défiance de lui-même le décidèrent à abandonner cette œuvre. Il renonça aussi à un commentaire sur Athénée et à une traduction des *Fragments* de Ménandre, à laquelle il attachait d'autant plus de prix qu'il se flattait d'avoir reconstruit presque entièrement une des comédies perdues de Ménandre. C'était sans doute une illusion. Cependant on doit regretter que sa traduction n'ait pas été publiée. Il s'était aussi occupé d'une traduction du *Satyricon* de Pétrone; elle devait former deux volumes, et était déjà imprimée en partie, lorsque Sainte-Croix représenta à La Porte du Theil qu'elle pouvait être préjudiciable aux mœurs. Le traducteur se rendit à cette observation, et brûla son manuscrit

avec tous les exemplaires de l'édition (1). Peu de temps après, il fut chargé par le gouvernement de traduire en français avec Gosselin et Corai la *Géographie* de Strabon, et d'y joindre tous les éclaircissements nécessaires pour en faciliter l'intelligence. La Porte du Theil se dévoua avec beaucoup de zèle à cette tâche, qu'il n'eut pas le temps d'achever. A l'époque de sa mort, des dix-sept livres dont se compose l'ouvrage de Strabon, neuf seulement avaient paru. « Mais ils suffiraient seuls, dit Dacier, pour acquérir aux trois savants traducteurs des droits certains à l'estime des hommes éclairés de tous les pays; et on peut avancer sans crainte que leur traduction, devenue classique avant d'être terminée, et même dès sa naissance, est un des plus beaux et des plus utiles monuments de l'érudition française au commencement du dix-neuvième siècle. » On a de La Porte du Theil : *Oreste, ou les Choéphores, tragédie d'Eschyle, trad. nouvelle avec des notes*; Paris, 1770, in-8°; — *Hymnes de Callimaque, nouvelle édition avec une version française et des notes*; 1775, in-8°; — *Les Amours de Léandre et de Hérodote, par Musée, traduits du grec en français*; 1784, in-12; — *Théâtre d'Eschyle, traduit du grec en français*; 1794, 2 vol.; — *Géographie de Strabon, traduite du grec en français*; 1805-1815, 3 vol. in-4°. La Porte du Theil a inséré des mémoires dans divers recueils. Les principaux sont : *Recherches sur les Fêtes Carnéennes, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXIX; — *Recherches sur les Thesmophories*; *ibid.*, id.; — *Recherches sur les différentes fêtes instituées chez les Grecs, en l'honneur de Pallas*; *ibid.*, id.; — *Exposé des Recherches littéraires relatives à l'histoire de France, faites à Rome, depuis le mois d'octobre 1776 jusqu'au mois d'août 1783*; *ibid.*, t. XLVI; — des notices et extraits; dans les *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. I-IX; — *Mémoire sur les relations qui existaient au douzième siècle entre le Danemark et la France*; dans les *Mémoires de l'Institut, section des Sciences morales et politiques*, t. IV; — *Sur l'état de l'Église de Messine dans la hiérarchie catholique jusqu'au treizième siècle*; *ibid.*, id. La Porte du Theil a publié comme éditeur, en société avec Bréquigny : *Diplomata, Chartæ, Epistolæ et alia documenta ad res Francicas spectantia*; Paris, 1781, 3 vol. in-fol.; — et seul : *Liber ignium ad*

(1) Quelques exemplaires sur papier vélin échappèrent seuls à la destruction. Un de ces exemplaires faisait partie de la bibliothèque de M. Roissonade. (Poy. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. III, p. 713, édition de 1843, et le *Catalogue de la Bibliothèque Roissonade*, Paris, 1830). Cette édition a pour titre : *Titii Petronii Arbitri Satyricon, quotquot hodie supersunt fragmenta, ad duorum optimæ notæ manuscriptorum codicum nec non ipsiusmeti Tragutiani libri fidelem, recensita*; Paris, Baudouin, 1798-1800, gr. in-8°, de 820 p.

*comburendos hostes, auctore Marco Græco*; Paris, 1804, in-4° (broch. introuvable). N.

Stivestre de Sacy, *Notice sur la Plé et les Ouvrages de M. de La Porte du Theil*; Paris, 1816, in-8°. — Ducler, *Éloge de La Porte du Theil, dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, nouvelle série, t. V.

LAPORTE (Hippolyte, marquis DE), littérateur français, né à Paris, en 1770, mort en janvier 1852. Fils du dernier intendant de la province de Lorraine, il fut élevé au collège de Juilly, émigra en Italie au commencement de 1792, et y resta jusqu'en 1797. Rentré en France à l'époque du 18 fructidor, il ne put parvenir à se faire rayer de la liste des émigrés, et dut se retirer à Hambourg. Revenu après le 18 brumaire, il s'adonna entièrement à la culture des lettres. On a de lui quelques traductions ou imitations de nouvelles allemandes d'Anguste de La Fontaine et d'un petit roman anglais imprimées dans la *Nouvelle Bibliothèque des Romans* de 1803 à 1805; — *La Forêt de Hohenzelbe*, roman traduit de l'anglais; Paris, 1807, 5 vol. in-12; — *Notice nécrologique sur M. le baron d'Autigny*; Paris, 1822, in-8°; — *Chronologies historiques de la Suisse, des rois de Sardaigne, des républiques de Gènes et de Venise, des États de Milan, Mantoue, Parme, Plaisance et Modène*; dans la 3<sup>e</sup> partie de *l'Art de vérifier les dates* publiée par de Courcelles et le marquis de Fortia; — *Notices sur M<sup>me</sup> Geoffrin, sur le duc de Vendôme, sur Villaviciosa*; dans le *Plutarque français*; — *Notice sur Ripparol*; in-8°; — *Notices sur quelques Femmes de la société du dix-huitième siècle*: M<sup>me</sup> de Montrope, Thiroux d'Arconville et de La Tour-Franqueville; in-8°; — *Notice sur l'Arcade Saint-Jean faisant partie de l'hôtel de ville de Paris*; dans les *Souvenirs du vieux Paris*; — *Ivelina*; Paris, 1830, 3 vol. in-12; — *Apparitions historiques*; Paris, 1832, 1834, in-8°; — *Souvenirs d'un Émigré, de 1797 à 1800*; Paris, 1843, in-8°; — *Notice sur le dernier des maréchaux de Brissac*; Paris, 1851, in-8°. Laporte a donné un grand nombre de notices dans la *Biographie des Hommes vivants*, et on doit à ses soins la publication de deux ou trois opuscules des *Mélanges de la Société des Bibliophiles*. L. L.—T.

*Biog. des Hommes vivants*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LA PORTENELLE. Voy. GAILLARD.

LA POYPE DE VERTRIEU (Jean-Claude DE), prélat français, né en 1655, mort le 3 février 1732, aux environs de Poitiers. Issu d'une ancienne famille du Poitou, il était vicaire de M. de Saint-Georges, archevêque de Lyon, lorsqu'il fut nommé, en 1702, au siège épiscopal de Béziers; il le refusa, et devint la même année évêque de Poitiers. En 1716, il fut du nombre des prélats qui signèrent la lettre écrite au pape des explications sur la bulle *Unigenitus*. Il est en

partie l'auteur d'un ouvrage estimé, qui parut sous ce titre: *Compendiosæ Institutiones Theologiae*; Poitiers, 1708, 2 vol. in-8°; les questions y sont traitées avec beaucoup de précision, et il régit dans la distribution des matières une grande méthode. K.

Dreux du Radier, *Hist. Lit. du Poitou*. — *Journal des Savants* (Suppl.), janv. 1708.

LAPPE (Charles), poète allemand, né le 24 avril 1774, à Winterhansen près Wolgast. Élève de Kosegarten, et plus tard précepteur des enfants de ce poète, il occupa, depuis 1801 jusqu'en 1817, une place de professeur au collège de Stralsund. Les poésies de Lappe sont populaires en Allemagne. Elles ont pour titres: *Blaetter* (Feuilles); Stralsund, 1824; Berlin, 1829; — *Friedhofskraenz* (Couronnes mortuaires); Stralsund, 1831; — *Kein's und Gulliver's wunderbare Reisen* (Les Voyages miraculeux de Klein et de Gulliver); ibid., 1832; — *Die Insel Felsenburg* (L'île de Felsenbourg), une robinsonade; Nuremberg, 2<sup>e</sup> édit., 1834; — *Blueten des Alters* (Poésies d'un Vieillard); Stralsund, 1841. Ses œuvres complètes ont été publiées deux fois: *Saemmtliche poetische Werke*; Rostock, 1836, 1841, 5 vol. R. L.

Cons.-Lex.

LAPPEN VAN WAVEREN (Gisbert VAN DER), en latin *Lappius a Waveren*, grammairien hollandais, né à Wesep, près Amsterdam, en 1511, mort à Utrecht, le 4 janvier 1574. Il fit ses études à Naerden, sous Lambert Hortensius, et enseigna quelque temps la grammaire à Ziricée (Zélande). Il suivit à Louvain les cours de médecine de Reyner Gemma, et se fit recevoir docteur en cette science à Bologne, le 10 octobre 1545. De retour en Hollande, il exerça sa profession d'abord à Kempen (Over-Yssel), puis à Utrecht, où il mourut. On a de lui: *Institutiones Grammaticæ*; Anvers, 1539, in-12; — une *Épique* en tête du commentaire de Hortensius sur l'*Énéide*, 1559, et quelques autres poésies latines.

LAPPEN VAN WAVEREN (Gisbert VAN DER), historien hollandais, petit-fils du précédent, né à Utrecht, vers 1595, mort dans la même ville, vers 1650. Il fit ses études à Louvain et à Douai, et prit à Paris le grade de docteur en droit. Il se fixa ensuite dans sa ville natale, où il passa sa vie à rassembler les antiquités historiques de sa patrie. On a de lui: *Corpus Historiæ Trajectinæ*; Utrecht, 1643, in-fol. C'est un résumé complet et précis de tous les ouvrages publiés avant lui sur l'évêché d'Utrecht; — *Observationes de morte Alberti Pighii*; insérées dans l'*Hypodigma* de Barthold Nihusius; 1648; — *Epistola Johanni-Isaacio Pontano*; dans les *Syll. Epistolarum* de A. Mattheus. Van Lappen a beaucoup aidé Valère André dans la rédaction de sa *Bibliotheca Belgica*. L.—S.—E.

Burmann, *Trajectum eruditum*, p. 172, 173. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 290. — Paquet, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. I, p. 177-181.

LAPPENBERG (Jean-Martin), historien

allemand, né à Hambourg, le 30 juillet 1794. Il étudia d'abord la médecine et la jurisprudence, et séjourna quelque temps en France et en Angleterre. De retour à Hambourg en 1823, il fut nommé archiviste du sénat de cette ville. En 1850 il représentait Hambourg à la diète de Francfort. On lui doit un grand nombre de travaux historiques, estimés pour leur exactitude. En voici les principaux : *Geschichte von England* (Histoire d'Angleterre) ; Hambourg, 1834-1837, 2 vol. Le premier volume de ce travail a été traduit en anglais par Thorpe ; Londres, 1845 ; — *Urkundliche Geschichte des Ursprungs der deutschen Hansa* (Histoire authentique de l'origine de la Confédération Hanseatique de l'Allemagne) ; Hambourg, 1830, 2 vol. ; — *Ueber den ehemaligen Umfang und die Geschichte Helgolands* ( De l'ancienne grandeur et histoire de l'île de Helgoland ) ; *ibid.*, 1831 ; — *Hamburgisches Urkundenbuch* (Recueils des documents relatifs à l'histoire de la ville de Hambourg) ; Hambourg, 1842, 1<sup>er</sup> vol. ; — *Zeitschrift des Vereins fuer Hamburger Geschichte* (Journal de la Société historique de Hambourg) ; Hambourg, 1841-1851, 3 vol. ; — *Hamburger Rechtsalterthümer* (Documents anciens de droit Hambourgeois) ; Hambourg, 1845 ; — *Geschichte der Buchdruckerkunst in Hamburg* (Histoire de l'Imprimerie à Hambourg) ; Hambourg, 1840 ; — *Hamburger Chroniken* (Chroniques Hambourgeoises) ; *ibid.*, 1852 ; — *Quellen zur Geschichte des Erzbisthums und der Stadt Bremen* (Sources pour servir à l'histoire de l'archevêché et de la ville de Brême) ; Brême, 1841 ; — *Reliquien des Fraquelein C. S. von Klettenberg* (Reliques de la noble demoiselle C. S. de Klettenberg) ; Hambourg, 1849. M. Lappenberg a édité : *Gesta Hamburgensij Ecclesie d'Adam* et les *Œuvres de Thietmar de Mersebourg*, deux travaux qui font partie de la magnifique collection des *Monumenta Germ.* de Periz. R. L.

## CONS.—LAT.

**LAPPOLI** (*Matteo*), peintre de l'école florentine, né à Arezzo, vers 1450, mort en 1504. Issu d'une famille riche et noble, il n'en suivit pas moins la vocation qui l'entraînait vers la peinture, et il ne dédaigna pas même d'aider dans ses travaux son maître Bartolommeo della Gatta. On trouve dans ses ouvrages un faire soigné, des pensées morales et une composition bien entendue. Il a laissé à Arezzo un grand nombre de tableaux, parmi lesquels on remarque un *Saint Bernard* et un *Saint Sébastien*. Il a peint la miniature avec un égal succès. E. B.—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzl, *Storia Pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — O. Brizzi, *Guida di Arezzo.* — Siret, *Dict. Hist. des Peintres.*

**LAPPOLI** (*Giovanni-Antonio*), peintre de l'école florentine, fils du précédent, né à Arezzo, en 1492, mort en 1552. Ayant perdu de bonne

heure son père, il reçut les premières notions de son art de Domenico Pecori ; mais bientôt il le quitta pour entrer dans l'atelier du Pontormo. S'étant lié d'amitié avec le Rosso et Pierino del Vaga, il devint leur imitateur, et travailla avec eux tant à Florence qu'à Rome. Il a laissé peu de grandes toiles religieuses ou historiques, mais en revanche un grand nombre de tableaux de chevalet, qui ne manquent pas de mérite, mais qui accusent dans leur auteur l'absence d'étude sérieuse du dessin. Lappoli se trouvait à Rome en 1527, lors du sac de cette ville par les bandes du connétable de Bourbon ; il perdit dans cette catastrophe tout ce qu'il possédait, et fut fait prisonnier par les Espagnols. Étant parvenu à leur échapper, il revint finir ses jours dans sa patrie. E. B.—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzl, *Storia Pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

**LAPRADE** (*Pierre-Marin-Victor-Richard* ne), poète français, né à Montbrison, le 13 janvier 1812. Il fit ses études à Lyon, et débuta en 1839 par un petit poème dont les vers harmonieux et mélancoliques annonçaient un nouveau disciple de M. de Lamartine. Il mit ensuite des scènes de l'Évangile en vers et écrivit une légende spiritualiste. En 1845, le comte de Salvandy lui donna une mission en Italie, pour faire des recherches dans les bibliothèques de cette contrée. Découré à son retour, il fut nommé en 1847 à la chaire de littérature française de la faculté des lettres de Lyon, place qu'il occupa encore. En 1856, l'Académie Française désigna M. de Laprade pour le grand prix impérial à décerner par l'Institut. L'Institut préféra couronner les recherches de M. Fizeau sur la vitesse de la lumière ; mais l'Académie Française dédommagea M. de Laprade en lui accordant un prix Montyon. « L'enthousiasme du beau, disait M. Villemain dans son rapport, ne peut-il pas donner l'inspiration comme la charité donne l'héroïsme ? Ainsi nous ont frappé les *Symphonies* de M. de Laprade, œuvre de méditation et de candeur, mélange d'inductions métaphysiques, de sentiments austères avec tendresse, et de vives émotions empruntées au spectacle de la nature, et rapprochées toujours des grandes vérités inscrites au cœur de l'homme comme sur la voûte des cieux. Ah ! sans doute, cet ouvrage ne pouvait utilement concourir avec tel ou tel produit de l'intelligence appliquée, tel ou tel résultat de l'observation scientifique. Il n'y avait point là de mesure commune. Au calcul qui vérifie par un procédé nouveau la vitesse de la lumière sur la zone terrestre, on ne saurait comparer le libre et pur essor de l'âme vers le créateur de la lumière et des mondes. A telle expérience sur la matière éthérée on ne saurait opposer cette aspiration d'amour qui donne des ailes à la pensée, selon la parole de Platon. Mais qu'en dehors du cadre factice d'un parallèle impossible, on lise ces poésies variées de sujet et de

forme sous une seule passion, l'amour de l'idéal dans l'homme, de l'ineffable dans Dieu, on se sentira comme touché d'un souffle bienfaisant, on aimera cette pureté d'âme parée d'imagination autant que d'innocence; on la goûtera comme la plus poétique des vérités et la plus vraie des poésies, une poésie presque au delà des paroles, indépendante de quelques fantes et de quelques négligences, et conforme au cœur de l'homme parce qu'elle en vient. » En 1857, M. de Laprade échoua d'une voix contre M. Émile Augier pour un fauteuil à l'Académie Française. Le 11 février 1858, il fut élu pour succéder à Alfred de Musset. On a de M. de Laprade : *Les Parfums de Magdeleine*, poème; Lyon, 1839, in-8° : imprimé d'abord dans la *Revue du Lyonnais*; — *La Colère de Jésus*, poème; Lyon, 1840, in-8°; — *Des Habitudes intellectuelles de l'avocat*; Lyon, 1840, in-8°; — *Psyché*, poème; Paris, 1841, in-18; 1857, in-18; — *Odes et Poèmes*; Paris, 1844, in-18; — *Le Génie littéraire de la France*, discours prononcé à l'ouverture du cours de littérature française à la faculté des lettres de Lyon, en 1847; Lyon, 1848, in-8°; — *L'Age nouveau*; Lyon, 1847, in-8°; — *Du Sentiment de la Nature dans la poésie d'Homère*; Paris, 1848, in-8°; — *Poèmes évangéliques*; Paris, 1852, in-18; — *Les Symphonies*; Paris, 1856, in-18; — *Notice sur Alexandre Dufieux, poète*; Lyon, 1858, in-8°; — *Idylles héroïques*; Paris, 1858, in-18; — différentes pièces de vers dans la *Revue Aptésienne*, dans la *France littéraire* et dans la *Revue du Lyonnais*. On trouve de lui : dans la *Revue des Deux-Mondes* : *Elcuis* (1<sup>er</sup> juillet 1841); *Le Précurseur* (1<sup>er</sup> avril 1847); *Le Bûcheron* (15 juin 1847); *La Tentation* (1<sup>er</sup> mars 1848); dans la *Revue de Paris* : *Au pied des Alpes*; — dans la *Revue indépendante* : *De la Question*; *La Coupe*; *Le Baptême de la Cloche*. Il est enfin l'auteur *Du Principe moral de la République*; et de *Balanche, sa vie et ses écrits*. I. L.—T.

Bourqueiot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — G. Planche, *Revue des Deux-Mondes*; 1854. — Villemain, *Rapport sur les Prix décernés par l'Acad. franç.* en 1854. — Cuvillier Fleury, dans le *Journal des Débats* du 19 déc. 1863. — A. de Pontmartin, *Nouv. Causeries du samedi*, p. 264. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**LA PRIMAUDAYE (Pierre de)**, littérateur français, né vers 1545. Issu d'une des premières familles protestantes de l'Anjou, il a écrit quelques ouvrages qui ont joui, de son temps, d'une grande réputation, et où il traite, avec beaucoup d'érudition et de clarté les questions les plus diverses. Il paraît avoir résidé pendant plusieurs années à la cour. Sous Henri III il eut la charge de gentilhomme de la chambre de Monsieur et sous Henri IV les titres de conseiller et de maître d'hôtel. L'époque de sa mort est inconnue. On a de lui : *L'Académie française, divisée en dix-huit journées*; en laquelle

*quatre jeunes gentilshommes angevins sont introduits sous noms hébreux...., discours élégamment et traitant de ce qui concerne le bien et heureusement vivre en tous états et conditions*; Paris, 1577, in-fol.; — *Suite de l'Académie française, en laquelle il est traité de l'homme.... de la création, matière, composition, forme, nature, utilité et usage de toutes les parties du bastiment humain, et des causes naturelles de toutes affections, et des vertus et des vices*; Paris, 1580, in-fol.; — *La Philosophie chrétienne de l'Académie française, des vrais et seuls moyens de la vie bienheureuse*; Genève, 1594, in-8°, et Paris, 1598, in-12; — *Cent Quatrains consolatoires*; Paris, sans date, in-4° et Lyon, 1582, in-8°; ces quatre ouvrages ont été plusieurs fois réimprimés sous le titre général d'*Académie française*, notamment à Cologne, 1617, 3 vol. in-8°; — *Examen de la réponse de Sponde*; 1595, in-12; — *Avis sur la nécessité et forme d'un concile pour l'union des églises chrétiennes en la foy chatholique*; Saumur, 1611, in-12. P. L.—T.

Haag, *La France Protestante*. — La Croix du Maine, *Biblioth. Française*.

**LA PROVOSTAYE (Ferdinand Hervé de)**, physicien français, né le 15 février 1812, à Redon (Ille-et-Vilaine). D'abord maître surveillant à l'école normale, puis chargé d'un cours scientifique au collège de Louis le Grand, il occupa en 1840 la chaire de physique à la faculté de Rennes et en 1844 celle du collège Bourbon. Nommé inspecteur de l'Académie de Paris en 1847, il fut élevé en 1850 au rang d'inspecteur général des études. Il reçut en 1840 le diplôme de docteur es sciences. On a de lui de nombreux mémoires sur la cristallographie, l'optique et la chaleur, la plupart composés en société avec M. Paul Desains; nous rappellerons les suivants : *Théorie des Anneaux colorés de Newton, obtenus sous des incidences obliques* (*Annales de physique et de chimie*, 3<sup>e</sup> série, XXVII); — *Sur la Chaleur latente de fusion de la Glace* (*ibid.*, VIII); — *Sur la Variation des Pouvoirs émissifs* (*ibid.*, XXII); — *Sur la Réflexion régulière et la Diffusion de la Chaleur* (*ibid.*, XXII, XXVI et XXVII); — *Sur l'Absorption de la Chaleur provenant des sources lumineuses par les corps athermanes* (*ibid.*, XXX); — *Sur Les lois du Refroidissement dans le vide et dans les gaz* (*ibid.*, XVI et XXII); — *Sur la Polarisation de la Chaleur* (*ibid.*, XXII, XXVIII et XXX); — *Action de l'acide sulfureux sur l'acide hypo-azotique*; — *Théorie de la fabrication de l'acide sulfureux*; 1840; — *Notes sur des recherches cristallographiques*, insérées également dans les *Annales de chimie*. K.

*Dictionn. univ. des Contemporains*, 1858.

**LA QUINTINIE (Jean de)**, célèbre agronome français, né à Chabanais (Angoumois),

en 1626, mort à Versailles, en 1688. Envoyé jeune à Poitiers, il y fit de bonnes études, sous les jésuites, et y suivit les cours de droit. Il vint ensuite à Paris, où il se fit recevoir avocat. « Une éloquence naturelle, accompagnée des autres talents qui forment les grands orateurs, le fit briller dans le barreau, dit l'abbé Lambert, et lui concilia l'estime des premiers magistrats. » Sa réputation se répandit dans tout Paris. M. Tamboneau, président en la chambre des comptes, lui fit les offres les plus avantageuses pour l'engager à se charger de la conduite de son fils. « La Quintinie, qui se trouvoit malheureusement assez mal partagé du côté de la fortune, ne fit aucune difficulté, ajoute l'abbé Lambert, d'accepter le parti qu'on lui proposoit. Quoiqu'il fit sa principale occupation du soin qu'il devoit à l'éducation de son jeune élève, cependant comme son emploi lui laissoit bien des moments de libres, il les consacra tous à l'étude de l'agriculture, pour laquelle il avoit la plus forte inclination. Columelle, Varon, Virgile, et généralement tous les autres auteurs, anciens et modernes, qui ont écrit sur cette matière furent les sources dans lesquelles ce grand homme puisa ce fonds de science qui l'a mis en état de porter au plus haut degré de perfection l'art dans lequel il a excellé. L'avantage qu'eut de La Quintinie d'accompagner son jeune élève en Italie lui procura de nouvelles lumières. Aucun des beaux jardins de Rome et des environs qui ne lui offrit quelque objet digne d'attention, et sur lequel il ne fit de savantes et utiles observations. Il ne lui manquoit plus que de joindre la pratique à la théorie, et c'est ce qu'il fit dès qu'il fut de retour en France. M. Tamboneau, qui ne cherchoit que les occasions de l'obliger, se fit un plaisir de lui abandonner le jardin de sa maison, en lui permettant d'y faire tous les arrangements qu'il jugeroit les plus convenables. » Maître de disposer à sa guise le jardin de l'hôtel que le président Tamboneau venait de faire bâtir à Paris, en 1641, dans un terrain de l'université, au commencement de la rue de ce nom, La Quintinie commença par faire de nombreuses expériences; ainsi il planta dans un même jour plusieurs arbres de la même espèce, et les arracha ensuite l'un après l'autre de huit jours en huit jours. Cette expérience lui fit découvrir qu'un arbre transplanté ne reçoit point de nourriture par les racines qu'on lui a laissées, qui se séchent et se pourrissent ordinairement; mais que tout le suc nourricier qu'il tire lui vient uniquement des nouvelles racines qu'il a poussées depuis qu'il a été planté, d'où il suit qu'on doit débarrasser un arbuste qu'on transplante du plus grand nombre possible des racines qu'il possède avant de le remettre en terre. La Quintinie s'aperçut aussi que tout arbre fruitier, par une sorte d'inclination naturelle, porte toute sa sève sur les grosses branches et donne dès lors peu de fruits, et que par le retranchement de ces grosses branches la

sève vient dans les petites branches, qui donnent du fruit. A ces découvertes il en joignit beaucoup d'autres, qu'il consigna dans un traité qui n'a été publié qu'après sa mort. Non content de sa propre expérience, il s'était mis en relation avec tous ceux qui s'occupaient des progrès de l'agriculture, et à la fin de sa vie il se vanta d'être depuis plus de trente ans en correspondance avec tous ceux qui s'étaient rendus célèbres dans cet art en France ou à l'étranger. Son caractère franc et expansif avait fait de lui comme le centre où aboutissaient toutes les découvertes des plus savants agronomes.

Le prince de Condé, qui se faisait un plaisir de l'agriculture, voulut que La Quintinie lui donnât des leçons de son art. Le roi d'Angleterre, Jacques II, traita La Quintinie avec beaucoup de distinction dans deux voyages que ce savant agronome fit en Angleterre. Ce prince lui offrit même une pension considérable s'il vouloit se fixer à Londres. La Quintinie refusa. Le roi de France résolut de se l'attacher. Louis XIV, voulant ajouter l'utile à l'agréable, imagina de joindre un superbe potager aux magnificences de Versailles. On songea d'abord à profiter d'un ancien jardin qui existait près du parc du temps de Louis XIII; mais la stérilité du sol sembloit reposer tout essai de culture, et on alla se décider à porter le potager royal à Saint-Cloud, lorsque La Quintinie fut appelé. Il dut d'abord se servir de ce sol discrédité; et par des soins appropriés, il en obtint de si beaux produits que le roi le chargea de chercher un emplacement pour créer un potager digne de ses talents. La Quintinie avait déjà fixé son choix; mais le hasard en décida autrement. A un retour de chasse, des dames de la cour déterminèrent Louis XIV à placer le potager dans l'endroit où l'on s'était arrêté. Les charmes de la position avaient décidé la question, bien plus que la qualité du sol, qui était extrêmement défecueux. D'abord, comme La Quintinie nous l'apprend lui-même, il fallut combler un étang avec de la terre qui se trouvait aux environs, laquelle était « une espèce de terre franche qui se réduisoit en bouillie par la pluie et qui se pétrifioit, pour ainsi dire, par la sécheresse. » La dépense avait été énorme; le roi avait payé 1,800,00 fr., tandis que 300,000 fr. eussent suffi si l'on eût adopté le terrain d'un sol meilleur et d'une meilleure exposition proposé par La Quintinie. Dans le but de multiplier les murs et par conséquent les espaliers, La Quintinie avait fait distribuer le terrain en un carré de douze arpens, entouré de trente jardins d'un arpent chacun. Pour parer ensuite à la stérilité dont le sol était menacé par l'excès d'humidité ou de sécheresse, il remença à faire apporter de nouvelles terres, et se débarrassa des eaux superflues au moyen d'un aqueduc construit sur toute la longueur avec des branches latérales. Il disposa la surface du terrain de chaque carré en plan incliné. Le sol devint fer-

tile. « Le succès, ajoute-t-il, a été fort bon et la dépense très-petite. » Le roi fut très-content de cette sorte de création. Il s'amusait à aller voir La Quintinie jardinier. Selon Pluche, « Louis XIV, après avoir entendu Turanne ou Colbert, s'entretenait avec La Quintinie, et se plaisait souvent à façonner un arbre de sa main. » La Quintinie mettait à profit ces conversations pour faire sa cour au roi. Ainsi Louis XIV lui ayant fait connaître que la figue était son fruit de prédilection, La Quintinie mit tous ses soins à en perfectionner la culture. La Quintinie commença ce potager en 1678, et mit cinq ans à le terminer. Lui-même nous apprend qu'il envoyait à la table du roi des asperges et de l'oseille nouvelle en décembre; des radis, des laitues et des champignons en janvier; en mars, des choux-fleurs conservés dans la serre à légumes; des fraises dès les premiers jours d'avril; des pois en mai, et des melons en juin. Il ne cultivait en espalier que les fruits les plus beaux et les plus recherchés. Les produits en figuraient dans les fêtes de Louis XIV; ou n'en formait pas « de brillantes pyramides fort à la mode alors, dont l'honneur était de s'en retourner toujours saines et entières; elles étaient remplacées par des corbeilles dont l'honneur consistait à s'en retourner toujours vides. » Dès 1673, La Quintinie était intendant des jardins à fruits du Roi. Le 25 août 1687 il reçut le brevet de directeur général des jardins fruitiers et potagers de toutes les maisons royales. La particule de précédait son nom, et il la joignit dès lors à sa signature. Le roi avait en outre augmenté son traitement, et lui avait fait bâtir une maison commode. Quelques jours après la mort de La Quintinie, Louis XIV dit à sa veuve : « Madame, nous venons de faire une perte que nous ne pourrions jamais réparer. » Outre le potager royal de Versailles, La Quintinie avait tracé celui de Chantilly pour le prince de Condé, celui de Rambouillet pour le duc de Montausier, celui de Saint-Ouen pour Boisfranc, celui de Soeaux pour Colbert, celui de Vaux pour Fouquet.

La Quintinie avait composé sur son art un ouvrage qui était encore inédit à sa mort; il parut sous ce titre : *Instructions pour les Jardins fruitiers et potagers, avec un traité des orangiers, suivi de quelques réflexions sur l'agriculture par le feu sieur de La Quintinie*; Paris, 1690, 2 vol. in-4°. Il est enrichi du portrait de l'auteur, gravé par Vermeulen, de vignettes élégantes en tête de chaque livre, représentant quelques-unes des opérations qui y sont décrites, et de dix planches relatives à la culture des jardins. On y a joint un poème latin de Santoni, intitulé *Pomona*, dans lequel sont célébrés les travaux de La Quintinie à Versailles, et une idylle de Charles Perrault en l'honneur du même artiste. Les *Instructions pour les Jardins* sont divisées en six livres: le premier, formant introduction, se termine par un vocabulaire des termes de jardinage usités alors; le second,

troisième, quatrième et cinquième traitent des arbres fruitiers, de la taille, de la greffe, etc.; le sixième s'occupe du potager et indique mois par mois les opérations à pratiquer: c'est un almanach du jardinier. Dans son traité des orangiers, La Quintinie cherche à prouver que leur culture est plus facile qu'on ne croit. Enfin, dans ses réflexions sur l'agriculture, il présente des théories à l'appui de la pratique qu'il a enseignée. Son style est coulant, mais souvent négligé, parfois concis, d'autres fois d'une diffusion extrême. La Quintinie attaqua l'opinion qui dominait à cette époque parmi les jardiniers, selon laquelle il fallait consulter les phases de la lune pour toutes les opérations de jardinage, non qu'il nût les influences de cet astre sur la terre; mais il en repossait l'observation pour les pratiques de détail. Il admettait l'effet de la lune rousse ou de mars sur l'atmosphère, et il croyait que les melons commençaient à nouer dans le premier quartier de la lune de mai ou la pleine lune, etc. Il convient du reste, dans sa préface, qu'il a beaucoup d'obligations non-seulement à d'anciens auteurs, mais encore à quelques modernes. Le privilège de l'impression des *Instructions pour les Jardins* était accordé au sieur de La Quintinie, bachelier en théologie. L'abbé de La Quintinie étant mort peu de temps après, ne put surveiller les nouvelles éditions du livre de son père, qui se répandit promptement, et auquel les éditeurs firent des additions étrangères. En 1692, une contrefaçon parut à Amsterdam en un volume. En 1695, Barbin donna à Paris la seconde édition des *Instructions pour les Jardins*, auxquelles il ajouta une *Instruction pour la culture des Fleurs*, qui n'appartient pas à l'auteur. La seconde contrefaçon parut à Amsterdam avec un *Traité anonyme des Melons*. La compagnie des libraires donna plusieurs éditions du livre de La Quintinie de 1715 à 1756: celle de 1730 renferme un *Traité des Arbres fruitiers de Venetie*, qui avait paru anonyme en 1683, et dont les idées sont sous bien des rapports en opposition avec celles de La Quintinie. Bien des auteurs ont copié La Quintinie, les uns sans le citer, comme l'abbé de La Châtaigneraie, et le chartreux François le Gentil; les autres en le nommant avec éloges, comme Dabron, Pluche et Decombe. Le père d'Ardenne l'appelle le *père des jardins*, savant et habile jardiniste, mot qu'il avait créé pour distinguer les écrivains ou amateurs de jardinage des simples ouvriers jardiniers. Duhamel parle peu de La Quintinie; mais Le Berrys nomma son *Traité des Jardins de Nevers* La Quintinie, et en intitula l'abrégé *Le petit La Quintinie*. D'autres, comme l'abbé Roger Schahol, La Bretonnerie et Butret, attaquèrent les doctrines de La Quintinie. Suivant Charles Perrault, des lettres adressées par La Quintinie à des seigneurs anglais sur des questions de jardinage auraient été imprimées à Londres; on ne retrouve la trace que d'une seule

lettre de cet auteur adressée en 1668 à Oldenbourg, traduite en anglais par ce secrétaire de la Société royale, et insérée par extrait dans les *Philosophical Transactions*, n<sup>os</sup> 45 et 46. Elle traite de la culture des melons. L. LOUYER.

Charles Perrault, *Galerie des Hommes Illustres du dix-septième siècle*. — Abbé Lambert, *Histoire Littéraire du règne de Louis XIV*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 140. — Pivche, *Spectacle de la Nature*, tome II. — Briquet, *Éloge de La Quintinie*, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Niort*, 1807, in-8<sup>o</sup>, p. 223. — Père d'Ardenne, *Année Champêtre*, 1769. — *Journal des Savants*, mai 1691.

\* **LARABIT (Marie-Denis)**, sénateur français, né à Roye (Somme), le 15 août 1792. Il n'était encore que lieutenant lorsqu'en 1814 il suivit Napoléon à l'île d'Elbe. Il devint capitaine à la restauration en 1816, et cessa de figurer dans l'*Annuaire militaire* dès 1837. Le collège électoral d'Auxerre l'envoya à la chambre des députés en 1831, et lui renouvela son mandat à l'expiration de chaque session législative. Il y siégeait sur les bancs de l'opposition. M. Larabit faisait encore partie de la chambre des députés au moment de la révolution de 1848, et était alors membre du conseil général de l'Yonne. Il représenta ce département à l'Assemblée constituante et à la Législative, et devint sous le gouvernement provisoire secrétaire général du ministère de la guerre. Le 24 juin 1848, M. Larabit fut l'un des représentants qui reçurent de leurs collègues la mission d'aller arrêter l'effusion du sang; fait prisonnier par les insurgés, au faubourg Saint-Antoine, il se chargea d'aller transmettre leurs propositions au président de l'Assemblée nationale, jura de revenir se remettre en leur pouvoir, et tint parole. Il appartenait à la réunion de l'Institut et du comité électoral de la république modérée, et faisait partie dans l'Assemblée nationale du comité de la guerre : y vota contre les deux chambres et pour le vote à la commune, contre la suppression du remplacement militaire, pour la proposition Râteau, tendant à la dissolution de l'Assemblée constituante et pour l'ordre du jour en faveur du ministère dans la discussion sur les affaires d'Italie, etc., etc. M. Larabit fut appelé à siéger, au sénat par décret impérial du 4 mars 1853. SICARD.

*Biographie des 900 Députés à l'Assemblée nationale ; 1848. — Biographie des 700 Représentants à l'Assemblée législative ; 1849.*

\* **LARADE (Bertrand de)**, poète languedocien, né en 1581, mort vers 1630. On sait fort peu de chose sur sa vie; et c'est dans ses écrits qu'on puise surtout le peu de renseignements qu'on a sur son compte. Il publia, jeune encore, deux volumes de poésie *La Margalide gasconne* (la Marguerite gasconne), Toulouse, 1609, et la *Muse piranese*, Toulouse, 1609. Ces ouvrages ne s'élevaient pas au-dessus du médiocre. La *Muse gasconne* contient trois pastorales, dont une mythologique (*les Amours de Benus et Adonis*); ce sont des pièces dénuées de plan,

d'intrigue et de sel. Les *Sonnets* et les *Chants royaux* de Larade valent mieux; ses *Chansons* ont de la naïveté, mais peu d'invention; elles roulent toutes sur les peines de l'amour; de temps à autre on y rencontre une expression assez heureuse de tendresse et de mélancolie. Quoiqu'il eût obtenu un prix aux Jeux floraux en 1610, Larade se déclare inhabile à tout autre genre que la poésie vulgaire; il parait, d'après ce qu'il répète souvent, avoir eu des démêlés avec ses compatriotes. A Toulouse, il fut l'ami de Goudelin, qui écrivit en son honneur une *odelette*. Plein de la bonne opinion qu'en général les rimeurs ont d'eux-mêmes, il termina son dernier écrit par un quatrain où il se dit abreuvé

Deu nectar deu Parasseo, en tout em nou beau pas.

Les écrits de Larade sont restés presque inconnus; ils ont eu le sort des anciens livres patois; complètement négligés lors de leur apparition, ils sont devenus fort rares, et les exemplaires qui se montrent de loin en loin sont chèrement payés par des bibliophiles jaloux de les posséder. G. B.

Neulet, *Essai sur l'histoire littéraire des Patois du midi de la France*, 1833, p. 44-49 (extrait de la *Revue de l'Académie de Toulouse*).

**LA RAMÉE**, faux prince français, né à Paris, où il fut pendu, en place de Grève, le 8 mars 1596. Ce personnage, qui ne prétendit à rien moins qu'à la couronne de France, a été oublié par tous les historiens modernes. C'était un jeune homme âgé de vingt-trois à vingt-quatre ans, qui se disait fils naturel de Charles IX, et qui, en cette qualité, s'était rendu à Reims pour y demander d'être sacré roi. Il était natif de Paris, et prétendait avoir été nourri secrètement chez un gentilhomme breton, à trois lieues de Nantes. L'Estoile, qui alla le voir pendant qu'on instruisait son procès, en parle ainsi : « Quand il fut pris, on lui trouva une écharpe rouge dans sa poche, sur laquelle le président Riant l'ayant interrogé, dit que c'était pour montrer qu'il était bon et franc catholique et ennemi juré des huguenots, desquels il en tuerait autant qu'il pourrait et les poursuivrait à feu et à sang. Sur quoi M. le président lui ayant demandé en quelle autorité il prétendait faire cette exécution, lui répondit qu'il la ferait comme fils du roi Charles, son père, qui avait commencé la Saint-Barthélemy, laquelle il acheverait si jamais Dieu lui faisait la grâce de rentrer en possession de son royaume, qu'on lui avait volé; avec plusieurs autres bots propos qu'il tint; et entre autres de certaines révélations qu'il avait eues par un ange. » Il était aussi accusé d'avoir voulu attenter à la personne de Henri IV. « Quand Sa Majesté eut entendu cette histoire, ajoute L'Estoile, elle se prit à rire, et dit qu'il y venait trop tard et qu'il fallait se hâter pendant qu'il était à Dieppe. »

Paul LOUISY.

*Journal de L'Estoile* (coll. Michaud), II, 271-272



**LARAUA** (*Jean-Louis*), philologue français, né à Paris, le 8 mars 1793, mort dans la même ville, le 29 septembre 1825. Après avoir fait d'excellentes études au lycée Napoléon et à l'École Normale, il professa la rhétorique au collège d'Alençon. Nommé en 1815, à vingt-trois ans, maître de conférences à l'École Normale, et chargé spécialement de l'enseignement des langues anciennes et de la grammaire générale, il garda cette chaire jusqu'à la suppression de l'école. Larauza se délassait de ses graves fonctions par la culture des arts et surtout de la musique. L'amour des arts l'attira en Italie, et des recherches d'érudition le retinrent dans les vallées des Alpes. Il recueillit dans un examen attentif des lieux des données pour résoudre le problème de l'itinéraire d'Annibal. En général les opinions à ce sujet se partageaient entre le petit Saint-Bernard (Alpes Graiennes) et le mont Genève (Alpes Cottiennes); Larauza se décida pour le mont Cenis. Trois nouveaux voyages aux Alpes l'affermirent dans son hypothèse, qui selon lui avait l'avantage de concilier les récits de Polybe et de Tite-Live; il l'exposa dans un mémoire qui devait être lu à l'Académie des Inscriptions. Mais avant qu'un jour eût été fixé pour cette lecture, Larauza fut enlevé prématurément aux lettres. Le plus intime de ses amis, M. Viguier, publia son mémoire sous le titre de *Histoire critique du passage des Alpes par Annibal, dans laquelle on détermine la route qu'il suivit depuis les frontières d'Espagne jusqu'à Turin*; Paris, 1826, in-8°. L'hypothèse de Larauza est assez plausible et très-ingénuement soutenue; cependant elle n'a pas prévalu. Les derniers historiens d'Annibal, Niebuhr, Arnold, Bötticher, ont préféré le petit Saint-Bernard. M. Hofer, dans une note à l'article Annibal, de la *Nouvelle Biographie générale*, a émis l'idée nouvelle et préférable du passage par le Saint-Gothard (*voy. ANNIBAL*).

L. J.

Viguier, *Notice sur Larauza*, en tête de l'*Histoire critique*, etc. — Cousin, *Fragments Littéraires*. — Mabius, *Annales Biographiques*, année 1806, p. 206. — *Revue Encyclopédique*, t. XXXI, p. 481, 567.

**LA RAVARDIÈRE** (*Daniel de LA TOUSCHE*, sieur DE), voyageur et homme de guerre français, né en Poitou, vers 1570, mort après 1631. Il appartenait à une bonne famille, alliée, dit-on, aux Montgomery, et fut élevé dans le protestantisme. De bonne heure il embrassa la carrière des armes, et servit contre le prince de Parme. Il navigua ensuite, et explora pour la première fois les côtes du Maranham, probablement vers 1609. Dès cette époque il était lié avec Razilly, l'un des plus habiles et des plus braves capitaines de son temps; il s'unit à lui pour aller peupler le beau pays qu'il avait visé récemment, et qui était alors délaigné par les Portugais. La Ravardière fit les premières démarches pour effectuer ce projet important; mais il n'eut d'abord que le commandement en second. L'en-

treprise excita un vif intérêt, et le jeune de Pizieux, cousin germain de la princesse de Condé, voulut en faire partie avec nombre de gentils-hommes français. L'entreprise souriait à la cour; elle était même presque autant religieuse que politique, et Marie de Médicis y donnait hautement son approbation. La Ravardière et Razilly n'eurent pas de peine à en réunir les éléments. Trois navires largement approvisionnés furent confiés aux deux marins (1), et on leur adjoignit plusieurs officiers habiles. Quatre religieux, du grand couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré à Paris, furent embarqués à bord de cette flottille pour commencer des missions dans le nord du Brésil. L'expédition partit de Cancale; mais bientôt, après avoir fait deux cents lieues environ, une tempête violente la dispersa, et les chefs se virent contraints de relâcher à Plymouth. Partie définitivement d'Angleterre, la flottille poursuivit assez heureusement son voyage; mais elle mit près de cinq mois pour accomplir une traversée qu'on fait aujourd'hui en vingt jours. L'escadre relâcha d'abord à l'île de Fernando de Noronha, où elle trouva une sorte de Robinson qui vivait solitaire avec dix-huit Indiens, et où l'un des bons religieux eût bien voulu demeurer, car elle lui parut toute semblable au paradis terrestre; quelques jours plus tard, les trois navires abordèrent une île voisine du continent; ils lui imposèrent le nom de *Sainte-Anne*, en l'honneur de la duchesse de Guise. On aborda ensuite l'île de Maranham, qui n'est séparée, comme on sait, du continent que par un petit détroit; la messe fut célébrée solennellement, et le nom du roi saint Louis fut donné à la bourgade naissante qui allait s'élever sur ces rivages déserts. Cet événement capital avait lieu au commencement de 1612. La Ravardière commença par se fortifier dans le lieu éminemment avantageux qu'il avait choisi; puis il appela de cent et même deux cents lieues à la ronde les Indiens Tupinambas, qui voulaient habiter parmi les Français. La première loi qui leur fut imposée portait qu'ils renonceraient à l'anthropophagie. En quelques mois quatre forts s'élevèrent, puis on construisit le couvent de Saint-François. Bien qu'il appartint à la religion réformée, le lieutenant général pour le roi était d'un caractère trop sensé et trop loyal pour ne pas aider de tout son pouvoir les bons religieux; des sources d'eau vive furent découvertes, des fontaines s'élevèrent; là où rien de semblable n'existait, des constructions considérables furent commen-

(1) Les provisions royales, datées de l'année 1611, qui provoquent au profit du roi très-chrétien la colonisation de cinquante lieues de terrain le long des côtes du Maranham, ne mentionnent comme devant effectuer cette colonisation que La Ravardière; il est probable que ce dernier, n'ayant pas les fonds suffisants, s'associa le sieur de Saunoy et le sieur de Razilly, seigneur des Haumelles. Voy. les pièces contenues dans la *Colleção de Noticias para a historia das nações ultramarinas e Santarom quadro elemental*.

cées, et tandis que M. de Razilly, quittant momentanément le Brésil, s'en allait vers Paris avec six jeunes Tupinambas, qui devaient émerveiller la cour et se marier avec des Françaises (1), La Ravardière s'unissait plus étroitement que jamais avec les Indiens du continent. Il était aidé puissamment dans cette œuvre par les deux interprètes Dieppois Minagno et Turçou. Ce n'était rien à ses yeux que de peupler l'île de Maranham, il voulait connaître cette partie magnifique du continent d'où venaient ses alliés. Oubliant les fatigues de ses anciennes campagnes, dédaignant l'ardeur du climat, il s'avança de son propre aveu à trois cents lieues dans la terre, et il envoya à la découverte dans une autre direction M. de Piseux. La Ravardière était instruit en cosmographie; il était familier avec l'usage des instruments nautiques; il avait pris de nombreux dessins des lieux lointains visités par lui : c'est une perte bien fâcheuse pour la science que celle de ses papiers, et elle est d'autant plus regrettable que, ne se contentant pas d'avoir exploré le Maranham, il ne fut pas plus tôt remis d'une maladie dangereuse, qu'il se transporta au Para avec plusieurs Français, et commença en règle l'exploration du fleuve des Amazones. Cette ardeur de découvertes lui devint en réalité fatale. Parvenu dans ces parages, il excita l'inquiétude de Martin Soares, qui était accrédité par le gouvernement espagnol pour examiner le fleuve et s'opposer aux entreprises que les étrangers du nord pourraient former par cette voie contre le Pérou; l'alarme fut immédiatement donnée. Interrompant brusquement son exploration, La Ravardière dut revenir dans la cité naissante, et s'abriter sous le fort de Saint-Louis; il en donna le commandement à M. de Piseux, lieutenant général, et se réserva le commandement de la flottille qui était mouillée devant l'île de Maranham; il était prêt de prendre ces précautions, mais elles devaient être inutiles.

C'était l'époque où D. Diogo de Menezès, premier comte d'Ericeira, avait pourvu à la colonisation du Piauí et du Ceara avant de retourner en Europe; toutes ces régions du nord, délaissées d'abord, préoccupaient le gouvernement espagnol. Diogo de Campos et Hieronymo d'Albuquerque reçurent l'ordre d'effectuer la conquête de la colonie naissante fondée par les Français. Après mille difficultés, nées surtout d'une marche forcée à travers une région déserte, ils opérèrent leur jonction au mois d'août 1614, devant l'île de Maranham; mais ayant été abandonnés par beaucoup d'Indiens et voyant de quelles ressources militaires pouvaient disposer les Français, ils résolurent de temporiser et bâtirent le

fort de Guaxenduba, dans le but très-probable de bloquer la nouvelle colonie. Inquiet de ce voisinage inattendu, La Ravardière résolut d'attaquer les Portugais et de les déloger de leur position: A la tête de deux cents Français et de quinze cents Indiens de la nation des Tupinambas, il présenta le combat à Jeronymo d'Albuquerque, dans la matinée du 19 novembre 1614. Les forces de ce dernier étaient moins considérables que les nôtres, et toutefois, malgré des prodiges de valeur, les Français succombèrent. Voyant que l'avantage de la journée ne leur demeurerait pas, leurs sauvages alliés, battant des mains, selon leur antique coutume, s'enfuirent dans les forêts en entonnant le chant lugubre de la retraite. Le jeune de Piseux, qui avait commandé l'attaque si valeureusement, venait d'être tué, et les Français avaient perdu avec lui cent quinze hommes, tandis que les Portugais ne comptaient de leur côté que onze morts. Comprenant, trop tard, qu'il ne pouvait se maintenir dans sa position, La Ravardière entama immédiatement des négociations avec Albuquerque et Campos; il s'agissait simplement d'abord d'enterrer les morts. Bientôt des rapports de courtoisie du caractère le plus chevaleresque s'établirent entre les deux camps; il fut convenu entre Albuquerque et La Ravardière que pour l'occupation définitive du pays, on s'en rapporterait à la décision des deux couronnes; le capitaine de Pratz partit pour Paris en compagnie de Gregorio Fragoso, qui avait reçu ses instructions du capitão mor, et Diogo de Campos se dirigea sur Lisbonne avec un officier français nommé Mathieu Maillard (1). Quelques mois s'étaient écoulés, lorsque Jeronymo d'Albuquerque, ayant reçu de nouveaux renforts, intimait à La Ravardière l'ordre de lui remettre les ouvrages militaires qu'il avait élevés dans l'île de Maranham; sentant probablement qu'il ne serait pas soutenu par la cour, puisque déjà du vivant de M. de Piseux il était question de substituer cet officier catholique au vieux soldat protestant, La Ravardière se décida à ne pas prolonger plus longtemps son séjour dans la colonie, qu'il ne pouvait plus défendre. On était au milieu de l'année 1615. La Ravardière demanda un délai de cinq mois pour s'éloigner définitivement du Brésil, et stipula qu'il recevrait une indemnité pour les constructions qu'il laissait dans l'île, où en effet des bâtiments considérables s'étaient déjà élevés. Ces conditions ayant été acceptées, il remit immédiatement à l'autorité portugaise le fort d'Itapary ou de S.-Jozé, qui s'élevait devant le fort de Guaxenduba. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que l'arrivée subite de Diogo de Campos, avec sept navires et neuf cents hommes de débarquement, hâta la sortie des

(1) Voy. à ce sujet les lettres de Malherbe et la correspondance manuscrite de Petreac; l'arrivée des Tupinambas et leur baptême furent un véritable événement.

(1) Le capitaine Maillard, qui s'était distingué à la journée du 19 novembre 1614, était de la ville de Saint-Malo; par l'ordre de La Ravardière il avait exploré l'intérieur du Maranham.

Français de l'île. Ils durent évacuer la colonie naissante, avec la vie sauve et en conservant les biens qu'ils avaient pu acquérir; l'embarquement général des troupes et des colons eut lieu le 3 novembre 1615, et le fort de Saint-Louis, qui a imposé son nom à la capitale du Maranhão, venait d'être remis solennellement à Alexandre de Moura, qui se trouvait alors investi du commandement supérieur.

L'ancien lieutenant général de Louis XIII dans les terres antarctiques ne s'embarqua pas avec ses compatriotes. Au commencement de 1616, il accompagna Alexandre de Moura à Pernambuco, et de là passa à Lisbonne, d'où il fit voile pour la France (1). La Ravardière résidait parfois à Saint-Malo, où probablement il prenait part aux expéditions maritimes qui sortaient de ce port. En 1621 il fut nommé par ceux de La Rochelle vice-amiral de la flotte protestante. Il avait conservé les relations les plus intimes avec Razilly : il était en 1629 vice-amiral de ce brave marin, lorsqu'il alla tenter au Maroc le rachat des esclaves chrétiens. Ferdinand Denis.

Adolfo de Varnhagen, *Historia geral do Brasil*; Madrid, 1854, t. I. — Warden, *L'Art de vérifier les dates*. — Diogo de Campos, *Memória para a Historia do Maranhão*, dans la *Colleção de Noticias*, t. I. — Aheon et Lima, *Synopsis*. — Ferdinand Denis, *Brest*. — Laurent Fréjus, *Poyage au Maroc*. — Yves d'Évreux, *Poyage au Brest*. — Claude d'Abbeville, *id.* — Santarem, *Quadro elementar*. — Le Mercure français. — Haag, *La France Protestante*, au mot *Latouche*.

LARBER (Giovanni), médecin italien, né en 1703, à Crespano, mort le 14 mai 1761, à Bassano. Sa famille était originaire du Tyrol méridional. Il étudia la médecine à Padoue et à Rome, et l'exerça depuis 1737 à Bassano. Ses principaux ouvrages sont : *Trattato sopra le molte Acque che da' monti discendono in Brenta*, inséré dans l'*Atlante storico* d'Albrizzi; — *Discorsi epistolari sopra i fuochi di Loria*; Venise, 1756, in-4°; — *Anatomia Chirurgica*; Venise, 1758, 3 vol., fig., traduite de Palfin d'après l'édition d'Antoine Petit; — *Principii di Chirurgia*; *ibid.*, 1755, in-12, trad. de La Faye; — *La Chirurgia completa secondo il Sistema de' moderni*; Bassano, 1758, 2 vol. in-12; 5° édit., *ibid.*, 1824; trad. de La Faye. Entre autres œuvres inédites, il a laissé un *Corso completo di Medicina pratica*.

Son fils, LARBER (Antonio-Nicolo-Alvaro), né en 1739, à Bassano, où il est mort, en 1813, a également pratiqué la médecine, et a publié : *Ricerche sopra le Febbri*; Bassano, 1787, 3 vol. in-8°, trad. de l'anglais de W. Grant avec des observations originales. K.

(1) La Ravardière ne put jamais complètement oublier les régions magnifiques de l'Amazonie, qu'il avait jadis explorées, et il prétendit, quelques années plus tard, aller fonder une nouvelle colonie dans le voisinage du Para. Le Bib. imp. de Paris renferme, sous le n° 9360, des pièces positives, qui attestent un commencement d'exécution; c'est une lettre patente de Louis XIII nommant MM. La Ravardière et Lendriero ses lieutenants généraux depuis le Ruyve des Amazonas jusqu'à l'île de La Trinité.

*Vita e Opere di Antonio Larber*; 1826. — A. Albrizzi, *Atlante storico*, XXI. — B. Gamba, *Bassanese illustr.* —  *Nuovo Dizionario Storico*, IX.

LARCHANT (Nicolas DE GRIGNONVILLE), poète latin moderne, né vers 1666, à Bayeux, mort en mars 1736, à Vaux-sur-Seuille. Peu après qu'il eut été ordonné prêtre, il fut nommé principal du collège de Bayeux (1690); il composait la plupart des tragédies latines et françaises que ses écoliers représentaient à la fin des classes, et ce fut même la liberté qu'il se donna de caractériser les chanoines et l'évêque de Bayeux qui le fit, en 1706, interdire de ses fonctions. Il alla prendre alors possession de la cure de Vaux, située aux environs de cette ville. On a de lui : *Philotanus*, s. d. (1720), in-12, trad. en vers latins du fameux poème de l'abbé de Gréssourt; — une *Géographie ancienne*, la *Vie des Saints* en vers latins, des *Sermons* et quantité de pièces fugitives inédites. K.

Morlet, *Dict. Histor.* — Quérard, *La France Littér.*

LARCHER (Pierre-Henri), helléniste français, né à Dijon, le 12 octobre 1726, mort à Paris, le 22 décembre 1812. Issu d'une ancienne famille de robe et fils d'un conseiller au bureau des finances, il fut destiné à la magistrature; mais sa vocation l'entraîna vers une autre carrière. Après avoir terminé ses humanités chez les jésuites de Pont-à-Mousson, il vint, vers l'âge de dix-huit ans, s'établir à Paris, dans le collège de Laon, où il poursuivit tranquillement ses études. Il avait perdu son père de bonne heure. Sa mère, qui blâmait sévèrement sa détermination, ne lui faisait qu'une pension de cinq cents livres. Il vivait sur cette modique somme, et trouvait même moyen de satisfaire ses goûts de bibliophile. Quelques années plus tard, voulant visiter l'Angleterre, il vendit ses livres pour subvenir aux frais du voyage. Il savait très-bien l'anglais, et de 1750 à 1762 il traduisit divers ouvrages de Pope, de Swift, de Pringle, de Home. Plus avide de savoir que de réputation, il publia ces traductions sous le voile de l'anonyme. Il ne se nomma pas non plus en tête de sa version, peu élégante, mais exacte, de *l'Électre* d'Euripide. Sa remarquable traduction des *Amours de Chérès et de Callirhoé* parut aussi anonyme. Ce travail annonçait un helléniste distingué. Si le style manque de légèreté, les notes sont toujours instructives et souvent agréables; on y lit avec plaisir la traduction des épigrammes grecques publiées pour la première fois par d'Orville dans son commentaire sur Chariton. Larcher semblait tout entier à ses paisibles études sur l'antiquité grecque, lorsqu'il se trouva engagé dans une polémique avec Voltaire, qui venait de publier la *Philosophie de l'Histoire*. Quelques ecclésiastiques, amis de Larcher, le pressèrent de réfuter les assertions hasardées ou tout à fait fausses dont ce livre est rempli; il y consentit, et fit paraître son *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, opuscule excellent pour le fond, mais lourdement écrit. Voltaire, qui ne pouvait contester

l'érudition de son adversaire, l'accablait de sarcasmes plus grossiers que piquants, dans une facétie intitulée : *Défense de mon Oncle*. Larcher répliqua par une *Réponse à la Défense de mon Oncle*; puis il eut le bon esprit de comprendre que pour la plaisanterie sarcastique il ne pouvait lutter contre Voltaire, et il cessa brusquement la polémique. Voltaire reconnut plus tard ses torts, et désira les réparer en sollicitant pour Larcher une place à l'Académie des Inscriptions. Des amis communs le prièrent de s'abstenir d'une démarche inutile : le savoir de Larcher suffit pour lui ouvrir l'Académie, le 10 mai 1778. Trois ans plus tôt cette compagnie avait couronné son *Mémoire sur Venus*, travail remarquable, digne de figurer à côté des belles études de Heyne et de Winckelmann, sur l'archéologie mythique. Sa traduction de l'*Anabase* ou l'*Expédition du jeune Cyrus de Xénophon*, publiée un peu plus tard, n'a que le mérite d'une exacte intelligence du texte; elle ne rend ni la grâce facile ni l'élégante simplicité de l'original. Ces deux ouvrages de courte haleine avaient été pour Larcher comme le délassement d'une œuvre beaucoup plus importante. Invité par des libraires de Paris à revoir une traduction manuscrite d'Hérodote, laissée par l'abbé Bellanger, il trouva cette version si imparfaite, qu'il résolut d'en faire une nouvelle. Il se prépara par de longues études à cette difficile entreprise. Il commença par collationner le texte d'Hérodote sur les manuscrits de la Bibliothèque royale; puis il recueillit dans les écrivains anciens, dans les voyageurs et les critiques modernes, tout ce qui pouvait éclaircir les obscurités de cet auteur. Enfin, après quinze ans de travaux préparatoires, il fit paraître en 1786 sa traduction accompagnée d'un volumineux commentaire, qu'il enrichit encore et corrigea dans une seconde édition. La géographie et la chronologie avaient été surtout l'objet de ses minutieuses recherches. Cet ouvrage, d'abord trop loué, aujourd'hui trop dédaigné, est un des monuments les plus considérables de l'érudition française au dix-huitième siècle. Sans doute la traduction, quoique généralement exacte, laisse beaucoup à désirer. Le style lourd et terne de Larcher est tout l'opposé de la diction vive et naturellement élégante d'Hérodote, et ne permet pas même de soupçonner ce délicieux mélange de naïveté et de finesse qui constitue l'originalité de l'historien grec. Mais telle est la difficulté de faire passer en français cette antique beauté, qu'il faut être indulgent pour un traducteur qui, incapable de rendre la forme de son auteur, nous en a du moins fidèlement transmis le sens. Son commentaire est encore bon à consulter quoique une connaissance plus complète de l'Orient et de l'Égypte ait jeté sur les récits d'Hérodote une lumière inattendue. Si sa critique manque de profondeur et de nouveauté, elle est judicieuse et appuyée sur un savoir étendu et scrupuleux. Pendant que Lar-

cher s'occupait de la révision de son Hérodote, la révolution éclata. Il eut peu à souffrir de la tourmente. Malgré ses opinions religieuses et politiques très-opposées au nouvel état de choses, il fut un des hommes de lettres qui reçurent du gouvernement républicain des secours et des encouragements. Le décret du 3 janvier 1795 lui alloua une somme de 3,000 livres. S'il ne fut pas compris dans la première formation de l'Institut, il y entra presque aussitôt (juillet 1796) à la place de M. Silvestre de Sacy, démissionnaire. Lors de la réorganisation de l'Institut, sous le consulat, il fit partie de la troisième classe, qui correspondait à l'ancienne Académie des Inscriptions. Quand l'université impériale fut constituée, le grand-maître Fontanes le nomma, 6 mai 1809, professeur de littérature à la Faculté des lettres. Comme le vieil helléniste s'excusait sur son grand âge, Fontanes le dispensa de faire son cours, et, sur sa demande, lui donna Boissonade pour suppléant. Larcher écrivait à cette occasion à son ami Wyttenbach : « Vous me demandez comment je me porte, et ce que je deviens. Je me porte aussi bien que peut se porter un homme de quatre-vingt-quatre ans. Apprenez de plus que je viens d'être fait docteur ès arts dans la nouvelle université impériale; mais il me faut vous avertir qu'il y a grande différence entre docte et docteur, et que l'on peut être fort bien l'un sans l'autre. Si vous en doutez, regardez-moi. En même temps j'ai été nommé professeur de littérature grecque, et comme je ne puis exercer par moi-même, l'on m'a donné un suppléant. » Cette vieillisse honorée et paisible se prolongea encore trois années, et Larcher s'éteignit presque sans souffrance, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

On trouve dans les *Variétés littéraires* de M. de Sacy quelques traits qui achèveront de peindre la physionomie du vénérable helléniste : « J'ai connu M. Larcher dans les derniers temps de sa vie, dit M. de Sacy. Je crois le voir encore avec son costume antique, son air sévère et le siècle presque entier qui pesait sur sa tête. Qu'il me paraissait vieux ! On était sûr de le rencontrer tous les jours, à la même heure, assis au pied d'un même arbre dans les jardins du Luxembourg, en compagnie de sa bonne, presque aussi vieille que lui. Ancien universitaire, M. Larcher, par une simplicité que j'aime, avait conservé l'habitude de se donner congé tous les jeudis; et ce jour de congé il le passait dans les magasins de MM. de Bure, à causer avec eux des nouvelles de la république des lettres, ou à fuireter, tant que ses forces le lui permettaient, dans leurs rayons chargés de vieux livres. Les jours de jeûne et de pénitence, M. Larcher, devenu très-bon catholique, avait inventé un moyen de se mortifier qui ne pouvait être bon que pour lui seul. Ces jours-là il ne lisait pas de grec, et se réduisait au vil latin. » On a de Larcher : une traduction de l'*Électre* d'Euripide; Paris, 1751,

in-12; — une traduction du *Discours* de Pope sur la *Poésie pastorale*; dans les *Lettres d'une Société*; Paris, 1751, in-12; — trad. des *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres* (avec Roux, Buffon, Daubenton); dans le second volume de la *Collection Académique*; Paris, 1755; — trad. du *Martinus Scriblerus* de Pope et d'un discours de Swift; Paris, 1755; — trad. des *Observations sur les Maladies des Armées* de Pringle; Paris, 1755, 1771, in-; — trad. de l'*Essai sur le Blanchiment des Toiles* de Home; Paris, 1762, in-12; — trad. de *Chéréas et de Callirhoé*, de Chariton; Paris, 1763, 2 vol. in-12; réimprimée dans les tomes VIII et IX de la *Bibliothèque des Romains grecs*; — trad. de l'*Essai sur le Sénat romain*, de Chapman; Paris, 1765, in-12; — *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*; Paris, 1767, in-8°; — *Réponse à la Défense de mon Oncle, suivie de l'Apologie de Socrate*, traduite de Xénophon; 1767, in-8°; — *Mémoire sur Vénus*; Paris, 1775, in-; — trad. de l'*Anabase* de Xénophon; Paris, 1778, 2 vol. in-12; — *Histoire d'Hérodote*, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un *Essai sur la chronologie d'Hérodote*, et une *table géographique*; Paris, 1786, 7 vol. in-8°; *Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, à laquelle on a joint la Vie d'Homère attribuée à Hérodote, les extraits de l'histoire de Perse et de l'Inde de Ctésias, et le traité de la malignité d'Hérodote, de Plutarque, le tout accompagné de notes*; Paris, 1803, 9 vol. in-8°; — *Remarques critiques sur les Éthiopiennes d'Héliodore*; Paris, 1791, in-18. On a encore de lui dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions: Sur les Vases Théricléens; Sur les vases Myrrhins* (tome XLIII); — *Sur quelques Époques des Assyriens*, en deux parties; — *Sur les Fêtes des Grecs omises par Castellanus et Meursius; sur une fête particulière aux Arcadiens* (t. XLV); — *Sur l'Époque de l'expédition de Cyrus le jeune; sur Phidon, roi d'Argos, où l'on concilie la chronique de Paros avec la chronologie d'Éusèbe; sur l'Archontat de Créon* (t. XLVI); — *Sur les principaux Événements de l'histoire de Cadmus; de l'Ordre équestre chez les Grecs; — Sur Hermias, avec l'Apologie d'Aristote; sur quelques Fêtes des Grecs omises par Castellanus et Meursius; sur la Nocesacrée, ou la Fête du mariage de Jupiter avec Junon* (t. XLVIII); — *Remarques étymologiques sur l'Etymologicum magnum* (partie hist. du XLVII°); — *Mémoire sur le Phénix, ou recherches sur les périodes astronomiques et chronologiques des Égyptiens* (*Académie des Inscriptions* (nouvelle série), t. I, 1815); — *Sur l'Authenticité de la harangue de Démosthène en réponse à la lettre de Philippe* (t. II); — *Sur l'Authenticité de*

*l'origine de Rome telle qu'elle est rapportée par Varron et par les écrivains grecs et romains* (t. II); — *Sur les Observations astronomiques envoyées à Aristote par Callisthène* (t. IV).

L. J.

Boissouade, *Notices sur Larcher*, en tête du *Catalogue de sa Bibliothèque*, 1813. — Dacler, *Éloge de Larcher*; dans les *Mém. de l'Acad. des Inscrip.* (nouv. série), t. V.

LARCHEVÈQUE (N<sup>me</sup>), sculpteur français, né en 1721, mort à Montpellier, en 1778. Il passa seize années de sa vie à Stockholm, où en 1760 on lui avait demandé le modèle de la statue de *Gustave Wasa*, destinée à être élevée devant la cathédrale. Ce n'était qu'une figure pedestre, mais bientôt son auteur fut chargé d'un groupe plus important, la statue équestre de *Gustave-Adolphe* qui décore la place du château. Ces deux statues colossales ont été fondues par un Suédois nommé Meier. Ces travaux et les services qu'il avait rendus à l'art suédois en formant plusieurs élèves de mérite lui valurent l'ordre de l'Étoile polaire, et lorsqu'il revint en France, en 1770, il reçut le cordon de Saint-Michel. Il ne jouit pas longtemps de cette distinction, étant mort deux ans après.

E. B—x.

Archives de l'Art français.

LARDIER (Jean), théologien français, né à Châteaugontier, le 26 novembre 1601, mort au même mois de l'année 1661. L'histoire de sa vie nous est bien peu connue : tout ce que nous en savons, c'est que, reçu profès de l'ordre de Fontevrault, le 17 août 1622, il exerça plus tard dans sa congrégation la charge de visiteur. C'était un infatigable travailleur : il ne dormait, dit-on, qu'une nuit sur trois. Le recueil de ses ouvrages, restés tous inédits, et, nous le croyons du moins, tous perdus aujourd'hui, occupait soixante-trois volumes in-folio. Est-ce une perte digne de grands regrets? Le t. XVIII des manuscrits d'Étienne Housseau (Bibl. impér.) nous offre un long catalogue des œuvres de Lardier, qu'il nous paraît peu utile de reproduire ici : il suffit d'indiquer où il se trouve. Nous y remarquons une *Apologie* pour Robert d'Arbrissel, dont le P. de La Mainferme et le P. Soris ont, dit-on, fait usage. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que cette *Apologie* aurait pour nous moins d'intérêt qu'un *Inventaire des titres du collège de La Flèche*, en trois vol. in-fol., compilation qui contenait sans doute de très-utiles renseignements sur quelques points obscurs de l'histoire d'Anjou.

B. H.

Notes manuscrites de l'abbé Drouin pour une *Hist. du Coll. de Navarre* (Bibl. impér.). — B. Hauréan, *Hist. Litt. du Maine*, t. IV, p. 29.

LARDIZABAL (Manuel DE), homme politique espagnol, né vers 1750, en Biscaye, où il est mort, à la fin de 1823. Après avoir fait partie du conseil suprême de Castille sous le règne de Charles IV, il encourut l'inimitié du fameux Godoi, tomba en disgrâce, et ne fut rétabli dans ses titres et emplois qu'en 1808, lors de l'avènement de Ferdinand VII. Il accompagna et

prince à Bayonne, où il fut contraint, comme membre de la junte nommée par Napoléon, d'adhérer à la constitution qui établissait la royauté de Joseph Bonaparte. Il ne tarda pas à se joindre à l'insurrection, et déploya, soit à Madrid, soit à Aranjuez, beaucoup d'énergie pour soutenir et organiser la résistance; mais quand il vit des idées de révolution s'introduire parmi ses compatriotes, il rompit avec les cortès, se retira à Alicante, et y publia en 1811 une brochure intitulée : *Le Gouvernement et la Hiérarchie d'Espagne vengés*. L'apologie qu'il y fit des principes absolutistes faillit lui être fatale : après avoir échappé à la colère du peuple, qui s'était ameuté contre lui, il fut arrêté, conduit à Cadix et destitué de ses fonctions de conseiller. Il resta dans cette situation jusqu'à la restauration de 1814; à cette époque, Ferdinand VII le rappela à la cour et lui donna le ministère des Indes. Impliqué peu de temps après dans une intrigue de palais, il fut arrêté par ordre du roi, ainsi que ses amis Abadia et Calomarde, et détenu pendant longtemps dans la citadelle de Pampelune.

Un général du même nom et appartenant à la même famille, *Joseph LARDIZABAL*, embrassa avec ardeur la cause de l'indépendance, et se signala au siège de Sagonte. Fait prisonnier en 1812 à la prise de Valence, il fut envoyé en France, et subit une détention rigoureuse à Vincennes. Il mourut quelques mois après son retour en Espagne (1815), à l'âge de trente-sept ans.

P. L.—Y.

Arnault, Jay, Jouy et Norvina, *Biogr. nouv. des Contemp.*

**LARDNER (Nathaniel)**, théologien anglais, né en 1684, à Hawkhurst, dans le comté de Kent, mort dans la même ville, le 24 juillet 1768. Il appartenait à une famille de dissidents, et fit son éducation à Londres, sous le docteur Joshua Oldfield, presbytérien zélé. Il alla ensuite compléter ses études dans les universités étrangères, et passa trois ans à Utrecht, où il suivit les leçons de Grævius et de Burmann. Il retourna en Angleterre en 1703, et se consacra dès lors presque uniquement aux études théologiques. A l'âge de vingt-cinq ans, il débuta dans la chaire évangélique, et fut successivement chapelain dans la famille de lady Treby et prédicateur de la chapelle de la Vieille-Juiverie. Il obtint peu de succès à la chaire; mais ses traités lui valurent la réputation d'un des premiers théologiens de son temps. Son principal ouvrage, intitulé *Credibility of the Gospel History*; 1727-1733-1735-1743, 5 vol. in-8°, est un des plus solides réfutations des objections élevées contre l'authenticité des Évangiles. Parmi ses autres traités on remarque : *A Letter concerning the question: whether the logos supplied the place of the human soul in the person of Jesus-Christ?* 1759 : l'auteur y professe nettement les doctrines unitariennes ou sociniennes; — *The History*

*of the Heresies of the first two centuries after Christ, containing an account of their time, opinions, and testimonies to the books of the New Testament; to which are prefixed general observations concerning heretics*; 1780. Les Œuvres complètes de Lardner ont été publiées par Kippis; 1788, 11 vol. in-8°. Z.

Kippis, *List of Nat. Lardner*, en tête de ses Œuvres complètes. — Chalmers, *General Biogr. Dict.*

**LARDNER (Dionysius)**, mathématicien et écrivain scientifique anglais, né à Dublin, le 3 avril 1793. Fils d'un procureur (*solicitor*), il fut placé à l'âge de quatorze ans dans l'étude de son père pour s'y former aux affaires. Mais, cédant à son goût pour les sciences, il entra à *Trinity College*, à Cambridge, et prit ses degrés en 1817, en continuant de résider à l'université, comme un de ses membres, jusqu'en 1827. Dans cet intervalle, il publia plusieurs traités de mathématiques dans l'*Encyclopédie d'Edimbourg* et l'*Encyclopédie Métropolitaine*. Il donna devant la Société royale de Dublin une série de *Lectures* ou leçons scientifiques, pour lesquelles, outre la rétribution d'usage, il obtint une médaille d'or. En 1828 il retoucha ces leçons, et les publia en un volume sous le titre de « *Traité de l'Application de la Vapeur* » (*Lectures on the Steam-Engine*). Cet ouvrage, le premier exposé populaire des moyens découverts et employés en mécanique, eut beaucoup de succès, et, amélioré d'année en année d'après les progrès de la science, il est aujourd'hui à sa neuvième édition. Dans l'une des plus récentes il réfute une assertion que les journaux d'Angleterre et d'Amérique avaient largement propagée, à savoir, que le docteur Lardner avait affirmé en 1828 qu'il serait impossible de traverser l'océan Atlantique à l'aide de la vapeur; il établit que justement il avait dit le contraire. En 1827, lors de l'établissement de l'université de Londres, le docteur Lardner, sur l'invitation de lord Brougham (qui bien que déjà célèbre n'était pas lord à cette époque), accepta la chaire de physique et d'astronomie, et alla s'établir à Londres, où il publia un *Discours* ou dissertation sur les avantages de la physique, et un *Traité analytique de Trigonométrie plane et sphérique*. Il conçut alors le projet d'une vaste encyclopédie populaire, à laquelle devaient collaborer les écrivains les plus distingués dans les diverses branches de la science, des arts et des lettres. Il obtint le concours des premiers hommes d'Angleterre, Scott, Southey, Mackintosh, Moore, Herschell, Brewster, Powell, Lindley, etc., et l'entreprise commença en 1830. C'est de tous ces travaux réunis qu'est résultée la collection connue sous le titre de *Lardner's Cabinet Cyclopædia*, 135 vol. in-12, 1830-1844, dont plusieurs ouvrages sont du premier mérite et très-populaires. Le docteur Lardner y fournit divers traités sur l'*Hydrostatique*, la *Pneumatique*, la *Chaleur*, l'*Arithmétique* et la *Géomé-*

irie. De 1830 à 1840 il fut souvent employé, par des compagnies de chemins de fer, à préparer des rapports qui devaient être soumis au parlement; ce qui ne l'empêcha pas de fournir de temps en temps des articles scientifiques à la *Revue d'Édimbourg* et autres publications périodiques. En 1840 survint dans sa vie un événement fâcheux. Un procès lui fut intenté pour l'enlèvement d'une femme mariée. Il fut condamné à payer au mari une somme très-considérable, 8,000 liv. st. (200,000 fr.), et, en raison du scandale et de la publicité, obligé de quitter l'université de Londres. Après avoir passé quelque temps en France, il résolut de faire un voyage aux États-Unis. Sa réputation scientifique l'y avait précédé, et il fut accueilli avec distinction. Il commença par donner à Boston une série de lectures ou leçons sur diverses branches des sciences; à cinq dollars pour chaque souscripteur. L'affluence fut considérable; car les Américains, avec leur esprit pratique, ont le goût le plus vif pour les expositions scientifiques. Il parcourut ensuite toutes les villes un peu importantes de l'Union, variant suivant les localités, la nature de ses leçons, et partout il obtint le plus grand succès de réputation et d'argent. L'auteur de cette notice se trouvait alors à New-York, et le nombre des auditeurs dépassait douze cents pour un de ces cours. Comme ils furent répétés souvent dans les grandes villes de commerce ou de manufactures, le produit total a dû atteindre un million de francs (200,000 dollars). Recueillies plus tard, et publiées à New-York en deux gros volumes, ces lectures ont eu plusieurs éditions successives.

À son retour en Europe, en 1845, M. Lardner s'établit à Paris, où depuis il a toujours résidé. Ses travaux n'y ont rien perdu de leur activité. En 1850 il publia un ouvrage très-soigné sur les chemins de fer, intitulé : *Railway Economy*. En 1851 il écrivit pour le *London Times* une série d'articles relatifs à la grande exposition, réunis depuis en volume. Il entreprit ensuite une série de cours élémentaires, sous le titre de : *Manuel de Physique et d'Astronomie*, dont la seconde édition en 6 volumes a paru en 1855. Il commença en 1853, sous le titre de : *Museum of Science and Art*, une autre série de petits volumes à très-bon marché sur les diverses parties de la science et leurs applications aux arts et à l'industrie. Cette série est complète aujourd'hui, en 12 volumes in-12, et il y traite successivement des planètes, comètes, tremblements de terre, volcans, télégraphie électrique, horlogerie, chemins de fer, navires à vapeur, machines etc., et, sous le titre de *Common Things*, il y développe diverses questions de physique sur l'air, l'eau, la chaleur, etc. « C'est un des ouvrages, dit sir David Brewster dans la *North British Review*, les plus intéressants et les plus utiles qu'on ait publiés pour l'instruction scientifique de toutes les classes de la société. » De 1854 à 1856, le

D<sup>r</sup> Lardner a publié, en format in-8°, les traités suivants, anciens ou nouveaux, avec un grand nombre d'illustrations : *Manuels de Physique, de Pneumatique, d'Hydrostatique, de la Chaleur, d'Optique, de Mécanique, d'Électricité, de Magnétisme et d'Acoustique*. Le docteur Lardner est un des savants qui ont le plus contribué à populariser la science. J. CHANT.

*Men of the Time. — Biography (English Cyclopædia. — Notes particulières.*

LA RENAUDIÈRE (René Baron de), chirurgien français, né à Thouars, vers la fin du seizième siècle. Il exerça sa profession dans sa ville natale, et écrivit un ouvrage curieux intitulé : *Anatomie, en vers français, contenant l'Oséologie, Myologie et Angéologie*; Chiron, 1688, in-12, et publié par les soins de son fils. « On ne peut qu'être étonné, dit Jouyneau de Loges à ce sujet, de la patience de l'auteur à faire cinq ou six mille vers, tels quels, mais tous alexandrins, pour décrire toutes les parties de la frêle et compliquée machine humaine. Je me contenterai de résumer qu'il y compte 244 os, savoir 59 dans la tête, 61 dans le tronc, 62 aux deux bras, et autant aux deux jambes. » René Brion prétend, dans sa préface, que les élèves peuvent apprendre une science plus facilement en vers qu'en prose, les préceptes se gravant mieux dans la mémoire. P. L.—r.

*Hist. Littér. du Poitou*, III, 331-332.

LA RENAUDIE. Voy. RENAUDIE et FRANÇOIS II, roi de France.

LA RENAUDIÈRE (Philippe-François de), géographe français, né à Vire, en Normandie, dans l'année 1781, mort en février 1845. Il s'adonna d'abord à la poésie, et Chateaubriand inséra dans son *Génie du Christianisme* un morceau extrait d'une *Description de la Fête-Dieu au hameau*, que La Renaudière avait composée bien jeune encore. Il devint président du tribunal de Vire, et cessa ses chants poétiques. S'étant lié avec Malte-Brun, il prit, dans ses relations avec ce célèbre géographe, le goût de la géographie, et quitta la magistrature pour s'adonner à cette science. Ses principaux écrits sont : *Dissertatio de Alpibus ad Annibale superatis*; Paris, 1823, in-8°; sur un passage de Tite-Live; — *Notice sur la rivière de Mexico*, suivie d'un *Coup-d'œil historique sur les derniers événements qui s'y sont succédés depuis 1810*; Paris, 1824, in-8°; — *Voyage dans le Timani, le Kouranko et le Soulimana*, par le major G. Laing, trad. de l'anglais (avec Eyriès); 1826, in-8°. Il a mis en tête de cette traduction un *Essai sur les Progrès de la Géographie de l'intérieur de l'Afrique et sur les principaux Voyages de Découvertes qui s'y rattachent*; — *Voyages et Découvertes dans le nord et dans les parties centrales d'Afrique*, par Denham, trad. de l'anglais (avec Eyriès); 1826, 3 vol. in-8°; — *Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*.

depuis le golfe de Benin jusqu'à Sackatou, trad. de l'anglais de Claperton (avec Eyriès); 1829, 2 vol. in-8°; — *Coup-d'œil sur l'état actuel de la Littérature anglo-saxonne*, par Th. Wright, trad. de l'anglais (avec le même), 1836, in-8°; — *Mexique*; 1843, in-8°: fait partie de l'*Univers pittoresque*. — Il a rédigé, avec MM. Balbi et Huot, l'*Introduction historique*, suivie d'un *Aperçu de la Géographie ancienne*, qui précède l'*Abrégé de géographie universelle* de Malte-Brun; 1837 et 1842, in-8°. Il a coopéré à la *Décade philosophique* et au *Publiciste*, et a été, avec MM. Eyriès, Malte-Brun, Klaproth, Walkenaër et Al. de Humboldt, l'un des principaux rédacteurs-directeurs des *Annales des Voyages* depuis 1823; 1826-1839, 54 vol. in-8°. On remarque de lui dans cet important recueil une *Description de Poulo-Pinang*; (t. XIII); — une *Notice sur le royaume de Ké-dah* (ibid.); — une *Notice sur le royaume de Mexico* (ibid.); — un *Tableau de la Boucharie* (t. XXVI). Ses articles dans la *Galerie Historique* sont signés Ph., Ph. L. R. et D. L. Secrétaire de la Société de Géographie, La Renaudière a dirigé le *Bulletin* de cette société, dans lequel il a inséré des analyses d'ouvrages. Il collabora à la *Revue britannique*, et il a fourni des notes au *Voyage de Christophe Colomb*, traduit de Navarette par MM. Ch. de Verneuil et de La Roquette.

GUYOT DE FÈRE.

*Documents particuliers.* — Quérard, *La France Litt.*

**LAREVELLIÈRE DE LÉPEAUX** (1) (*Louis-Marie DE*), célèbre homme politique français, né à Montaigne, en bas Poitou, le 25 août 1753, mort à Paris, le 27 mars 1824. Il était le dernier des trois enfants du maire de Montaigne. Son frère aîné, qui au moment de la révolution de 1789 était conseiller au présidial d'Angers, prit ouvertement, mais avec beaucoup de mesure, le parti de cette révolution, entra dans la nouvelle magistrature, et périt sur l'échafaud à Paris, pendant la terreur, comme convaincu devant le tribunal révolutionnaire de fédéralisme et de modérantisme. A la même époque, leur sœur, catholique ardente et royaliste dévouée, se faisait remarquer de son côté par le courage avec lequel elle exposait sa fortune et sa tête pour sauver une foule de chefs vendéens et de prêtres compromis dans la guerre civile de l'Ouest. Pour lui, attaché dès sa jeunesse aux idées philosophiques et républicaines, disciple fervent de J.-J. Rousseau, admirateur de la liberté anglaise et de la nouvelle société américaine, il était destiné à jouer un rôle dans la révolution française par cela même qu'elle éclatait avant qu'il eût accompli le projet qu'il avait formé d'aller vivre

en Suisse ou aux États-Unis, pour y chercher un état social plus conforme à ses opinions et à ses sentiments. Bien qu'entouré d'affection dans sa famille, l'enfance de Larevellière ne fut pas heureuse. Né faible et maladif, il eut le malheur d'être confié, pour la première éducation, aux soins d'un prêtre d'un extérieur doux, mais d'un caractère irritabile, qui frappait souvent son élève, enfant intelligent, mais opiniâtre: son épine dorsale se déforma, et il devint contrefait. Après avoir poursuivi et terminé ses études au collège de Beaupréau, en Anjou, et chez les oratoriens d'Angers, et fait son droit dans cette dernière ville, il vint à Paris avec son frère aîné pour suivre le barreau, et se mit à travailler chez un procureur. Mais son dégoût insurmontable pour la procédure, et en général pour la jurisprudence, fut favorisé par l'indulgence de son patron et encouragé par le dévouement de son frère, qui travaillait pour deux et gagnait ainsi leur double pension. Les langues vivantes, la philosophie, les arts furent à la fois l'objet de ses actives préoccupations, et au bout de quelques années il retourna dans sa province, l'intelligence agrandie et cultivée, mais sans s'être fait un état. Ce désavantage, joint à son peu de fortune et à l'irrégularité de sa taille, ne l'empêcha pas de faire en Anjou, où il se fixa, un mariage honorable et assez avantageux. Sa femme n'était qu'une cadette, et ne lui apporta pas une grosse dot; mais elle avait une instruction solide et variée, et lui donna le goût de l'histoire naturelle, qu'elle cultivait avec ardeur, et à laquelle il était jusque alors resté étranger. Ils vivaient à la campagne et dans une obscurité assez complète, lorsqu'une société d'amateurs, dont Larevellière faisait partie, l'engagea à faire à Angers un cours public de botanique. Ce cours fit événement, moins par le fond de l'enseignement que par le talent de parole qu'il revéla chez le professeur. Il se vit dès lors désigné aux suffrages des électeurs; car la convocation des états généraux approchait. Le tiers état de la sénéchaussée d'Angers l'élut au même titre et au même temps que Volney. Arrivé à Versailles, Larevellière se fit remarquer dès les premiers jours par sa vive opposition au parti de la cour, et vota à peu près constamment avec la gauche de l'Assemblée constituante jusqu'à sa dissolution. Cependant on a remarqué plus tard une prédiction singulière, contenue dans un discours où son penchant pour les institutions républicaines était, du reste, fort clairement indiqué. « Le jour, disait-il, où la France perdra son roi, elle perdra aussi sa liberté. »

Larevellière se lia dès les premières séances de l'Assemblée constituante avec un député de la Picardie, De Buire (1), ancien officier, homme

(1) D'après son acte de naissance, que nous avons sous les yeux, il se nommait *De Larevellière*. Ses parents, pour le distinguer de son frère aîné, lui donnèrent, selon l'usage du temps, le nom de *Lépeaux*, qui était celui d'un petit domaine de sa famille. A partir de la révolution, il signa *Larevellière-Lépeaux*.

(1) Louis-Marie-Nicolas Pincepré de Buire, né à Péronne, le 15 février 1780, mort à Paris, le 23 avril 1816, était fort jeune dans un régiment d'artillerie, et assista, à l'âge de dix-sept ans, au siège et à la prise de Berg-op-Zoom par



âgé et d'un aspect vénérable, qui, prévoyant dès lors les déchirements et les procriptions qui n'arriveront que trop vite, et remarquant l'ardeur de son ami, lui prédit qu'il serait proscrit et le somma de venir alors lui demander asile, ou de renoncer pour toujours à son amitié. Pendant l'Assemblée législative Larevellière fut élu juré à la haute cour nationale, plus tard adjoint général des gardes nationales dans l'ouest, puis administrateur du département de Maine-et-Loire. Il fit en cette qualité des tournées patriotiques dans la Vendée en fermentation, que lui et ses amis politiques essayèrent vainement par leurs discours de rallier à la cause de la révolution. La Convention vint : Larevellière y fut élu, ainsi que ses deux plus intimes amis, Pilastré et Leclerc (de Maine-et-Loire), qui déjà avaient siégé près de lui aux états généraux. Quoique plein d'admiration pour les talents oratoires des Girondins et de sympathie pour les qualités aimables de beaucoup d'entre eux, Larevellière ne s'associa cependant pas à leur politique, si l'on peut dire qu'ils en eussent une. Son attitude fut plus franchement révolutionnaire : il fit décréter, par représailles contre le manifeste du duc de Brunswick, que le peuple français viendrait en aide à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté, et croyant fermement Louis XVI coupable de parjure et de trahison, il n'hésita pas, dans le procès du roi, à voter pour la mort, sans appel et sans sursis. Adversaire dès l'origine de la commune de Paris et de ce qu'il appelait l'*exécrable députation* de cette ville, il croyait qu'on ne pouvait combattre la Montagne avec succès qu'en lui disputant le privilège de l'énergie dans la défense de la révolution, et en effet, au 10 mars 1793, lors du premier essai des montagnards pour se saisir du pouvoir exécutif, il s'attaqua corps à corps à Danton avec une heureuse audace, et fit échouer à lui seul sa tentative. Mais ce succès fut éphémère ; les propositions de la Montagne furent bientôt reproduites et votées ; deux mois et demi plus tard, lors de la chute des Girondins, Larevellière, qui se joignit à Lanjuinais avec la plus grande énergie contre ce coup d'État populaire, fut réduit à protester en s'écriant : « Nous irons tous, tous en prison ! » Journellement reproduites après le 31 mai, ces protestations, qu'il ne pouvait plus faire à la tribune qu'appuyé sur les bras de ses deux amis, épuisé qu'il était par la maladie et les émotions, amenèrent bientôt contre lui un décret d'arrestation, presque aussitôt converti en mise hors la loi.

Proscrit et fugitif, Larevellière trouva un premier asile à l'ermitage de Sainte-Radegonde, dans la forêt de Montmorency, chez le naturaliste

Bosc, courageux ami de M<sup>me</sup> Roland et de tous les Girondins, dont le dévouement ne se démentit pas dans ces moments terribles. Bientôt, sommé par De Boire de tenir sa promesse, il alla chercher un autre refuge chez ce vieillard généreux, et n'y parvint qu'à travers mille périls. La femme et la fille de Larevellière étaient alors dans l'ouest, dans une position non moins critique. La réaction qui suivit le 9 thermidor les sauva d'abord, les réunit plus tard à Paris, et plus tard encore ramena Larevellière dans la Convention. Plein d'éloignement et de défiance pour les thermidiens et non moins hostile à la réaction royaliste, Larevellière out dès sa rentrée dans la vie publique l'occasion de défendre contre les excès de cette double influence ses anciens persécuteurs de la Montagne. Nommé membre de la commission des onze, qui rédigea la constitution de l'an III, il s'y lia avec Daunou, dont il resta jusqu'à sa mort l'admirateur et l'ami. L'un des derniers présidents de la Convention, et premier président du Conseil des Anciens, Larevellière, quand eut lieu l'élection des membres du Directoire exécutif, fut nommé à l'unanimité moins deux voix (1). Il hésita beaucoup devant la responsabilité du pouvoir ; mais une fois qu'il l'eut acceptée, il voulut rester à son poste jusqu'au bout, et ce ne fut qu'avec une peine infinie qu'on put lui arracher sa démission au 30 prairial an VII, journée qui près de quatre ans plus tard vint terminer la véritable existence du Directoire. Les deux points auxquels on rattache le plus habituellement le nom de Larevellière dans la politique de ces quatre années sont la *théophilanthropie* et le 18 fructidor. La première ne fut qu'une tentative avortée pour réaliser dans un culte public les principes de la religion naturelle, et cette tentative ne pouvait guère manquer de se produire, à titre de réaction provoquée par les saturnales du culte de la raison. Aussi eut-elle lieu bientôt après le 9 thermidor et avant l'installation du Directoire. Elle fut l'œuvre d'hommes en général assez obscurs, et dont l'un au moins mérite d'être plus connu : c'était le frère du célèbre minéralogiste Haüy, et l'inventeur des procédés actuels d'éducation des jeunes aveugles. Lorsque la constitution de l'an III eut créé un gouvernement en apparence stable et régulier, les fondateurs du nouveau culte se tournèrent vers le nouveau pouvoir pour en obtenir un appui, sans lequel rien ne semble avoir le droit d'exister en France. Ils n'auraient rencontré que dédain ou indifférence à peu près complète sans Larevellière. Mais aux yeux de celui-ci la république ne pouvait se fonder que sur la famille, la famille que sur une morale austère, et il ne pouvait méconnaître que cette morale elle-même n'avait de sanction possible que dans le sentiment religieux, exprimé en commun

le maréchal de Lowendahl. Larevellière donne dans ses *Mémoires* d'intéressants détails sur cet homme respectable.

(1) La sienne et celle de Pilastré, qu'il avait prié de ne point voter pour lui.

par le culte. Ce culte il l'eût voulu aussi simple que possible, redoutant, autant ou plus encore que tous les hommes de cette époque, l'influence d'un clergé fortement et hiérarchiquement constitué, qui fait corps dans l'État, et qui devient l'arbitre de tout ce qui ne rentre pas dans les intérêts purement matériels de la société.

Cette sorte de rationalisme politique, comme on l'eût appelé plus tard, se trouve développé dans un écrit qu'il lut à la classe des Sciences morales et politiques de l'Institut, où il avait été appelé dès la formation de ce corps, et qui fut à la fois très-remarquable, comme émanant d'un membre du gouvernement, et fort mal accueilli, tant par les amis de l'ancien régime que par ceux de la révolution, presque tous plus ou moins attachés à la philosophie matérialiste du dix-huitième siècle. Quant aux théophilanthropes, qui semblaient mettre cette doctrine en pratique, Larevellière, étranger à la rédaction de leurs petits livres, ne leur donna ni direction ni conseils, et se contenta de les favoriser en leur faisant accorder la jouissance de quelques édifices publics pour leur culte, et en leur faisant obtenir des secours sur les fonds de la police secrète, qui n'ont pas toujours eu, sous nos divers gouvernements, une destination aussi exclusivement immorale que bien des gens le supposent. Les églises de Paris, abandonnées et fermées depuis la terreur, souvent converties en magasins de fourrage ou d'effets militaires, n'avaient pas encore été rouvertes. Saint-Sulpice et quelques autres d'entre elles devinrent le lieu des réunions décadaires des théophilanthropes, dont les progrès furent peu rapides, et que le gouvernement consulaire supprima par un arrêté, au moment où ils semblaient prendre quelque essor en présence du rétablissement officiel de la religion de l'ancienne monarchie.

La théophilanthropie devint à l'égard de Larevellière la source d'une foule de calomnies, grossies de toute la puissance du ridicule. Il était membre d'un gouvernement peu respecté, comme tous ceux qui en France ont dû laisser discuter leurs actes et affronter l'assaut journalier d'une presse qui n'était qu'irrégulièrement comprimée. Aussi, à grand renfort de caricatures, on fit de lui un illuminé, un rival du pape, et le grand-prêtre d'une théocratie nouvelle; car il offrait peu de prise d'autre part, par la fermeté de son attachement à la république, sa probité, et la simplicité de sa vie. C'était en effet au Jardin des Plantes, dans la famille patriarcale des Thotin, qu'il passait le peu de moments que les Directeurs pouvaient dérober aux affaires publiques; car une activité excessive leur fut longtemps imposée par l'épouvantable désorganisation dans laquelle ils avaient trouvé la France.

La constitution de l'an vi avait établi sur le papier une république symétrique et rationnelle: la pratique vint bientôt prouver que les rouages n'en étaient pas assez fortement trempés pour

supporter l'effort des passions violentes qui devaient s'agiter dans ce cercle. Une lutte s'établit entre la majorité du Directoire et la majorité des Conseils. La dernière, modifiée par les élections, dérivait rapidement vers la monarchie; la première, par devoir comme par intérêt, tenait très-haut le drapeau de la révolution. Rien de moins sûrement établi cependant que cette majorité du Directoire. Si Larevellière et Rewbell en faisaient la base, elle n'était maintenue que par le concours de Barras, dont la défection eût fait pencher la balance vers les Clichien s'il s'était réuni à Carnot et Barthélemy. C'est dans cette situation violente et périlleuse, où les deux partis méditaient l'un contre l'autre une agression extra-constitutionnelle, le pacte social n'offrant point d'issue à ce conflit, que le coup d'État du 18 fructidor fut résolu. Il réussit comme tous les autres ont réussi, mais comme palliatif et non comme remède: car s'il fit vivre la révolution menacée, il ne pouvait sauver la liberté. Larevellière était alors président du Directoire, et la cheville ouvrière du gouvernement. Rewbell et lui se défilèrent au plus haut point de Barras, sans pouvoir s'en passer. Celui-ci, d'accord avec eux sur la nécessité de prévenir l'attaque imminente des Conseils, insistait pour soulever les faubourgs, ce qu'ils repoussaient d'une manière absolue. Ce fut Larevellière qui fit prévaloir l'emploi de la force militaire, non qu'il l'aimât, mais comme le seul instrument dont on pût régler l'action et la restreindre au but qu'on voulait atteindre. Aussi cette journée fut la première, après tant de luttes sanglantes, où tout se passa sans désordre matériel; mais le prestige, si faible qu'il fût, de l'inviolabilité constitutionnelle demeura anéanti, et le courant se reporta vers les passions anarchiques avec la même rapidité qu'il s'était dirigé jusques là vers les maximes et les intérêts de l'ancien régime. La corruption de Barras, les désastres de l'Italie, la stérile turbulence du Conseil des Cinq-Cents amenèrent la journée du 30 prairial. La chute de Treillard, Merlin de Douay et Larevellière en fut la conséquence. Moins de cinq mois après, le 18 brumaire arriva. Comme il est d'usage quand une autorité est renversée, une accusation fut intentée contre les Directeurs déchus. Larevellière y répondit avec une grande fermeté, et soutint qu'assaili avec violence par les royalistes d'abord et par les anarchistes ensuite, le Directoire avait eu le droit et le devoir de défendre contre eux la république. Il termina sa justification en disant que « dans aucune circonstance de sa vie il ne plierait son langage et ses actions au gré des partis, ni pour obtenir leurs faveurs ni pour sauver sa tête. » Les dénonciations furent rejetées, et Larevellière reentra dans la vie privée. Il était resté membre de l'Institut, où une sorte d'opposition philosophique et libérale s'était maintenue sous le consulat, quoique dans le remaniement de ce corps

la classe des Sciences morales et politiques eût été supprimée. Quand vint l'empire et que le serment était demandé, Larevellière le refusa, fut déclaré démissionnaire, et se retira avec une fortune des plus modiques dans une petite propriété qu'il acheta dans les landes de la Sologne (1). Il y passa plusieurs années, occupé de l'éducation de son fils, ayant l'histoire naturelle pour distraction, et recevant de temps en temps la visite de quelques amis éprouvés, tels que le poète Ducis. Revenu à Paris vers 1810 pour surveiller les études de son fils, il reçut de l'empereur, par l'intermédiaire de Fouché et de Daunou, l'offre d'une pension, qu'il refusa. Dans sa constante opposition à Napoléon, n'ayant pas voté l'acte additionnel dans les Cent Jours, il ne fut point atteint comme conventionnel par la loi de bannissement de 1816, et mourut paisiblement, dans sa soixante-onzième année. Le musée d'Angers, fondé par Larevellière, possède un très-beau portrait de lui, ouvrage de son ami le peintre Gérard. Le ciseau de David (d'Angers), qui avait épousé sa petite-fille, a aussi reproduit ses traits dans sa vieillesse.

Larevellière a laissé des *Mémoires* importants, qui n'ont pas encore été publiés, et qui manquent à l'histoire de la république directoriale, histoire encore à faire malgré plus d'une publication récente. MM. Thiers et de Lamartine en ont néanmoins connaissance, et les citent dans *l'Histoire de la Révolution* et dans celle des *Girondins*. Outre un petit nombre d'articles donnés aux journaux, Larevellière a publié : *Réflexions sur le Culte, sur les Cérémonies civiles et sur les Fêtes nationales, lues à l'Institut le 12 floréal an V*; Paris, an v, in-8°; — *Essai sur les moyens de faire participer l'universalité des spectateurs à tout ce qui se pratique dans les fêtes nationales, lu à la classe des Sciences morales et politiques de l'Institut national le 22 vendémiaire an VI*; Paris, an vi, in-8°; — *Discours prononcé à la fête de la république, le 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI*; in-8°; — *Discours prononcé à la cérémonie funèbre exécutée en mémoire du général Hoche, au Champ de Mars, le 10 vendémiaire an VI*; in-8°; — *Du Panthéon et d'un Théâtre national*; Paris, frimaire an vi, in-8°. Des exemplaires de ces cinq opuscules ont été réunis à divers écrits de J.-B. Leclerc, avec un frontispice portant : *Opuscules moraux de L.-M. Revellière-Lépeaux et de J.-B. Leclerc*; — *Réponse de L.-M. Revellière-Lépeaux aux dénonciations portées au Corps législatif contre lui et ses anciens collègues*; 15 thermidor an vii, in-8°. Larevellière a fourni aux *Mémoires de l'Académie celtique* : *Notice des Monuments celtiques visités dans le département de Maine-et-Loire, par Larevellière-Lé-*

*paux, J.-B. Leclerc et Urbain Pilastre, en octobre 1806* (tom. II); — *Lettre sur une hache de pierre et autres monuments druidiques* (ibid.); — *Notice du Putois vendéen, suivie de Chansons et d'un Vocabulaire vendéens* (tom. III). Enfin, les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle* contiennent de lui une *Notice sur divers objets trouvés dans une tourbière de la commune de Buire [Somme]*, (tom. IX, 1807).

Son fils unique, *Ossian*, né à Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1797, n'a exercé aucune fonction publique. S'étant présenté en 1820 devant la cour royale de Paris pour prêter le serment d'avocat, le premier président Seguier et le procureur général Bellart, égarés par leurs passions politiques, s'opposèrent à son admission, sous l'étrange prétexte que son prénom ne pouvait être porté légalement. Le garde des sceaux de Serre laissa sans réponse la réclamation qui lui fut adressée à ce sujet, et la censure ne permit pas aux journaux de parler de cette affaire. Après s'être occupé de l'étude des langues vivantes et d'histoire naturelle, notamment de botanique et de géologie, M. Ossian Larevellière a fait de nombreux voyages en Europe, et a visité l'Inde anglaise, où il se trouvait lorsque la nouvelle de la révolution de 1848 y parvint. Il a travaillé aux journaux littéraires *Le Miroir* et *La Pandore*, et il a pris une part très-active à la rédaction du journal politique *L'Impartial*. Il a donné d'importants articles à *l'Encyclopédie des Gens du Monde*, et dans la *Nouvelle Biographie générale* les notices sur le général Foy et le ministre anglais Huskisson. Il a revu l'impression de la traduction anonyme de *l'Examen historique de la Révolution espagnole*, d'Edward Blaquière, Paris, 1823, 2 vol. in-8°, et écrit la *Préface de La Belgique et la Révolution de Juillet*, de M. Lefebvre de Bécour; Paris, 1835, in-8°. Enfin, il a mis en français deux ouvrages de son ami le général O'Connor, gendre de Condorcet, qui les avait écrits en anglais, et qui a publié, sous son nom seul, le travail du traducteur : *Lettre au général La Fayette, sur les causes qui ont privé la France des avantages de la révolution de 1830*; Paris, F. Didot, 1831, in-8°; — *Le Monopole, cause de tous les maux*; Paris, F. Didot, 1849-1850, 3 vol. in-8°. M. Ossian Larevellière, qui a montré pour la monarchie constitutionnelle un attachement aussi constant que désintéressé, vit retiré dans l'Anjou.

Son neveu, *Victorin*, fils de son frère aîné, né à Angers, le 9 avril 1791, a été pendant longtemps maire d'Avrillé. Il a fait partie du conseil général de Maine-et-Loire, et il a été, de 1830 à 1838, plusieurs fois élu membre de la chambre des députés, où il votait habituellement avec la majorité qui soutenait M. Guizot. Après le coup d'État du 2 décembre, il a renoncé à toute fonction publique.

E. REGNARD.

(1) La Rousselière, commune d'Ardon, arrondissement d'Orléans.

Tiers, *Histoire de la Révolution française*. — *Maubert, Annuaire Nécrologique*, année 1824. — Notice sur Larevellière-Lépeaux, dans le *Journal de Matus-et-Loire* du 7 février 1823. — Guépin, *Flore de Maine-et-Loire*; Angers, 1824, pag. XII. — *Le Jardin des Plantes & Angers et les Progrès de la botanique en Anjou*, dans la *Revue de l'Anjou*, 1<sup>re</sup> année, pag. 41. — Notice par Lapprecchi, dans les *Œuvres complètes du baron de Stasart*; Bruxelles, 1824, in-8°, pag. 288. — Quéraud, *La France Littéraire*. — Larevellière-Lépeaux, *Mémoires*. — *Épigrammes particulières*.

LA REYNIÉ (Nicolas-Gabriel DE), célèbre magistrat français, né à Limoges, en 1625, mort le 14 juin 1709. Il appartenait à une famille ancienne du Limousin et recommandable dans la magistrature. Après avoir terminé ses classes à Bordeaux, il étudia le droit, se fit recevoir avocat, s'exerça quelques années dans cette carrière, puis l'abandonna pour entrer dans la magistrature. Il était président au présidial de Guémené, lorsque, sous les agitations de la Fronde, il vit piller et saccager sa demeure. Lui-même ne dut son salut qu'à la fuite. Il se retira auprès du duc d'Épernon, qui le présenta à la cour comme un sujet de fidélité à toute épreuve. Le roi le retint à sa suite, et le nomma maître des requêtes en 1661. Le 15 mars 1667 le roi créa la charge de lieutenant de police, et la donna à de La Reynie, lui recommandant surtout trois choses : *netteté, clarté et sûreté*. Dès lors la malpropreté des rues disparut, des réverbères furent placés de distance en distance. Le guet, négligé depuis les guerres civiles, fut rétabli. Huit exempts, trente-neuf archers à cheval, cent archers à pied, parcourent en tous sens la capitale durant la nuit, et il y eut défense faite aux gens de livrée de porter cannes et épées. On rapporte que de La Reynie voulut avoir Bignon, depuis membre de l'Académie, pour adjoint dans les plus délicates fonctions de la police, et qu'il en parla à Louis XIV à l'insu de Bignon. Louis XIV, moins crédule que le lieutenant de police sur la vocation qu'on supposait à un savant, voulut s'assurer d'un tel fait, et ses soupçons se trouvèrent fondés. Bignon refusa. De La Reynie ayant reçu l'ordre de surveiller la presse et de poursuivre les rédacteurs et distributeurs de pamphlets anonymes connus sous le nom de *Nouvelles à la main*, plusieurs auteurs placèrent leurs écrits sous son patronage, entre autres Barême, qui, trouvant la prose trop commune pour lui dédier le *Livre des Comptables*, composa ces vers, en dépit des Muses :

Au grand de La Reynie j'ai fait ma dédicace  
Pour avoir sa protection,  
C'est là tout mon désir et mon ambition  
D'obtenir de lui cette grâce.  
Si des livres mauvais il est persécuteur,  
Des bons il sera protecteur,  
Il soutiendra ma cause : elle est bonne, elle est juste ;  
Je sers tout le public en travaillant pour moi.  
Qui ne peut donc choquer ayant pouvoir du roi,  
Ayant pour protecteurs les deux aimés d'Auguste.

Nommé conseiller d'État en 1680, de La Reynie devint bientôt commissaire rapporteur, puis président de la chambre ardente. Le grand nombre

des crimes par empoisonnement dans la classe élevée avait nécessité cette nouvelle chambre. Il fit subir des interrogatoires à la marquise de Brinvilliers, à la nécrumancieenne Voisin, à la duchesse de Bouillon, Anne de Mancini, accusée de consulter les devins. Ayant demandé à cette dernière si elle n'avait pas vu le diable, elle lui répondit : « Je le vois en ce moment ; il est fort laid et fort vilain ; il est déguisé en conseiller d'État. » De La Reynie eut encore à faire exécuter dans Paris les ordres de Louis XIV, lors de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Ce fut le dernier acte important de sa vie : il avait quitté en 1697 les fonctions de lieutenant de police (1). Le 22 mars 1850 la commission municipale provisoire de Paris décida qu'une statue représentant Nicolas de La Reynie serait placée à la façade principale de l'hôtel de ville.

Martial ADOIN.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, ch. 26. — *Hist. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VII, p. 264, *Éloge de Bignon*. — Lobineau, *Hist. de Paris*, tom. I, p. 411. — *Causés célèbres*, t. II et IX. — Boileau, *Satire XI*. — *Mercur*, juin 1709. — Larroque, *Gazette*, 1669. — Nieéron, *Mém. Rep. des Lett.*, t. XIV, p. 376. — *Banquet, Hist. des Ouv. des Savants*, mai 1694, art. 16. — *Barême, Livre des Comptables*, préface. — De Vernich-Poirasseu, *Hist. d'Aquitaine*, an. 1667.

LARGETEAU (Charles-Louis), astronome français, né à Moullieron-en-Pareds (Vendée), le 22 juillet 1794, mort à Paris, le 11 septembre 1857. Il était membre libre de l'Académie des Sciences et membre du Bureau des Longitudes. Il prit part à plusieurs travaux géodésiques, et notamment à l'opération de la jonction en longitude des deux observatoires de Paris et de Greenwich. Il appartenait au corps des ingénieurs géographes. Il a été un des calculateurs et des rédacteurs les plus actifs de la *Connaissance des Temps*. On a de lui : *Table de précession, d'observation et de mutation pour les Étoiles principales (Connaissance des Temps pour 1833)*; Paris, 1839; — *Tableau des plus grandes Marées pour 1835 (ibid., 1836)*; — *Tableau des plus grandes Marées pour 1836 (ibid., 1837)*; — *Rapport sur la délimitation de la longueur de l'Arc du Méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et de Formentera (ibid. pour 1834)*; Paris, 1841; — *Table pour le calcul des Syzygies écliptiques ou quelconques (ibid. pour 1846)*; Paris, 1843. Il a donné dans le tome XXII des *Mémoires de l'Académie des Sciences*, des *Tables abrégées pour le calcul des Équateurs, des Solstices et des Syzygies*. Enfin, il a publié, en 1854, les

(1) De La Reynie vient de dicton si connu autrefois à Limoges : « Un Limousin a policé Paris et tout Paris ne policerait pas Limoges. » Boileau proclama en ces termes la puissance du lieutenant de police :

Du premier des Césars on vante les exploits ;  
Mais dans quel tribunal, jugé suivant les lois,  
Êt-il pu disculper son étrange manie ?  
Qu'on livre son parole en France à La Reynie,  
Laissons trois jours nous verrons le phénix des guerriers  
Dans sur l'échafaud sa tête et ses lauriers.

*Tables de Réfractions astronomiques de V. Cailliet, qu'il a fait précéder d'un Rapport au Bureau des Longitudes, in-8°. G. DE F.*

*Cosmos, 2 octobre 1887. — Journal de la Librairie.*

**LARGILLIÈRE** (*Nicolas*, surnommé le *Van Dick* français), peintre français, né à Paris, le 2 octobre 1656, mort dans la même ville, le 20 mars 1746. Son père était un négociant établi à Anvers, et la première jeunesse de Largillière se passa en Belgique. Il avait à peine dix ans lorsqu'il fut envoyé en Angleterre, où il séjourna deux années et prit le goût du dessin. De retour à Anvers, il manifesta un tel désir d'étudier la peinture que son père le fit entrer dans l'atelier d'Antoine Gœbauw. Quand Largillière sut un peu manier le pinceau, son maître l'employa à exécuter, dans ses propres tableaux, les fleurs, les fruits, les poissons, les légumes et les autres accessoires de ses compositions. Mais Largillière, jaloux de parvenir, peignit secrètement sur un papier huilé une *Sainte Famille* qui tomba sous les yeux de Gœbauw. Le maître lui demanda où il avait pris le sujet de sa composition : Largillière répondit que son inspiration seule l'avait guidé. Gœbauw comprit alors le génie de son élève, et, après l'avoir dirigé sérieusement dix-huit mois encore, il lui déclara qu'il n'avait plus rien à lui apprendre. Largillière retourna en Angleterre, où il fut bien accueilli de Pierre van der Faës (plus connu sous le nom de Lely), premier peintre de Charles II, qui lui confia la restauration de plusieurs tableaux de maîtres au château de Windsor. Largillière y réussit si bien que le roi l'attacha à sa personne; mais les querelles religieuses qui survinrent forcèrent le jeune artiste à abandonner la cour de Londres. En 1678, il revint en France, et par la protection du célèbre François van der Meulen, peintre historiographe de Louis XIV, il obtint la commande de quelques portraits, qu'il exécuta avec un grand succès. Charles Lebrun le prit aussi en amitié et le décida à se fixer à Paris. Lancé dans la haute bourgeoisie et dans la noblesse de robe, Largillière, malgré la promptitude de sa main, ne pouvait suffire à toutes les demandes : on porte à plus de quinze cents le nombre de portraits qu'il exécuta en quelques années. En 1684 Jacques II le rappela près de lui. Largillière se rendit à Londres pour la troisième fois. Dans son court séjour, il y peignit le roi, la reine, le prince de Galles *James-François-Édouard*, sir *John Warner*, *Pierre van der Meulen* et *Sybrecht*. Le 30 mars 1686 l'Académie de Peinture de Paris lui ouvrit ses portes; il y fut nommé successivement professeur, recteur, directeur et chancelier, fonctions qu'il remplissait encore quelque temps avant sa mort. La municipalité de Paris le chargea d'exécuter trois grands tableaux représentant le *Repas donné à Louis XIV* en 1667; le *Mariage du duc de Bourgogne* en 1697 et, pour l'église de

Sainte-Geneviève, un ex-voto destiné à acquitter le vœu fait par la ville en 1694 après deux années de disette. De ces trois tableaux magnifiques de composition et de couleur, les deux premiers ont été déchirés et brûlés pendant la révolution; le troisième, qui se voit aujourd'hui à Saint-Étienne-du-Mont, aurait éprouvé le même sort si Alexandre Lenoir ne l'eût fait à temps placer dans son musée historique des Petits-Augustins. Largillière mourut à quatre-vingt-dix ans, dans le bel hôtel qu'il s'était fait construire rue Geoffroy-l'Angevin, et qu'il avait orné de paysages, de fruits, de fleurs, de plusieurs centaines de portraits et de quelques sujets religieux. « Jamais peintre, dit Mariette, n'a été plus universel que M. de Largillière. Il a donné des preuves de son habileté dans tous les genres de peinture, histoire, portraits, paysages, animaux, fruits, fleurs, architecture. Il composait avec la plus grande facilité, et jamais il n'y eut de plus grand praticien. Ses portraits de femmes sont surtout remarquables. » Il savait démêler dans leur physionomie les traits qui constituent à la fois la beauté et le caractère. Il savait sans s'écarter de la nature y découvrir des grâces inaperçues et faire valoir des beautés apparentes de façon qu'on les trouvait ressemblantes avant de les trouver belles. Chez lui la vérité du coloris, la fraîcheur du ton, la légèreté de la touche sont presque sans égales. Ses draperies sont jetées avec un rare bonheur; elles ont de l'ampleur, de la souplesse, l'aspect de la réalité même. Ses têtes et ses mains sont dignes des plus grands maîtres. Outre les portraits déjà cités, les plus remarquables sont ceux de *Louis XIV en habit militaire*; — de *Charles Lebrun* (au Louvre); — du *cardinal de Noailles*; — de *Michel Colbert*, archevêque de Toulouse; — de *Pierre-Daniel Huet*, évêque d'Avanches; — de *l'abbé de Lurois*; — de *Charles Gobinet*, proviseur du collège du Plessis; — du *président Lambert de Thorigny*, de sa femme (*Marie L'Aubépine*) et de leur fille *Hélène Lambert* (M<sup>me</sup> de Motteville); — du *lieutenant général Magalotte*; — de *Geoffroi père et fils*; — de *Claude Bourdaloue*; — de *Mlle Duclos* de la Comédie Française; — de *Bertin*; — du graveur *van der Bruggen*; — de *Jean Forest*, peintre du roi; enfin lui-même s'est peint à différents âges. La plupart de ces portraits ont été gravés par Desplaces, Drevet le père, Édouard Linck, van Schuppen, etc. Parmi ses œuvres historiques on cite une magnifique *Erection de Croix* gravée à l'eau-forte par Joseph Rostiers; — *l'Assomption de la Vierge*; — *Une Fuite en Égypte*, etc. Ses principaux élèves furent van Schuppen, le chevalier Descombes, Meunier fils et Oudry.

A. DE LACAZE.

Mariette. Notes manuscrites sur l'*Abecedarium* du P. Orlandi. — Horace Walpole, *Anecdotes of Painting*. — Alexandre Lenoir, *Musée des Monuments français*, 6 vol. in-8°. — D'Argenville, *La Vie des Peintres français*. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, liv. 100 p.

*École française, n° 81. — Oudry, Réflexions sur le Coloris, passim.*

**LARGUS.** Voy. SCAMMONUS.

**LARI (Giovanni)**, dit le **TOZZO**, architecte et peintre siennois, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il excella surtout dans les figures de petite proportion. On trouve plusieurs de ses ouvrages dans les galeries particulières de Sienna; mais il est difficile de les distinguer de ceux du Bigio, tant est grande la conformité du style de ces deux artistes. Ils ont peint ensemble un *chœur d'anges* dans la cathédrale de Sienna.

E. B.—N.

Deila Valle, *Lettere Senesi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticciati, *Dizionario.* — Romagnoli, *Conti storico-artistici di Siena.*

**LA RIBOISIÈRE (Jean-Ambroise BASTON, comte DE)**, général français, né en août 1759, à Fougères (Ille-et-Vilaine), mort à Königsberg, le 29 décembre 1812. Issu d'une noble et ancienne famille de la Bretagne, il entra au service comme lieutenant en 1781. Nommé capitaine en 1791, il fut chargé de l'armement de Mayence. En 1793 il faisait partie de la garnison qui, sous les ordres des généraux Doyré et Aubert Dubayet, défendit cette place contre les armées combinées. Nommé colonel après cette défense, il eut successivement la direction des parcs d'artillerie des armées d'Angleterre, de Suisse, du Rhin et du Danube. Pendant la bataille d'Austerlitz, il commandait en qualité de général de brigade l'artillerie du quatrième corps; ce fut lui qui fit briser à coups de canon la glace de l'étang de Menitz sous laquelle tant de Russes furent engloutis. La Riboisière, acharné à la poursuite de Blücher à la bataille d'Iéna, jeta un pont sur l'Elbe à Tangermünd en présence de l'ennemi. A Lubeck, malgré une blessure grave, il n'en continua pas moins à commander l'artillerie, ce qu'il fit pendant toute cette campagne, et pendant celle de Pologne. Nommé par l'empereur général de division et commandant de l'artillerie de la garde, il prit une part glorieuse à la bataille d'Eylau, dirigea ensuite les opérations si difficiles du siège de Dantziak, et se signala aux batailles d'Heilberg et de Friedland. La paix de Tilsit le fit nommer gouverneur du Hanovre; on a conservé le souvenir de sa sage et prudente administration dans ce pays. Au commencement de la guerre d'Espagne en 1808, il fut chargé du commandement de l'artillerie, et se distingua à la bataille de Sommo-Sierra et à la prise de Madrid. Peu après, appelé à la grande armée, ce fut lui qui en très-peu de temps fit jeter neuf ponts sur le Danube et fortifia l'île de Lobau. On le retrouve encore à la fameuse bataille de Wagram commandant l'artillerie, qui joua un si grand rôle dans cette sanglante affaire: une flotte anglaise étant venue menacer Toulon vers 1811, La Riboisière fut nommé inspecteur général de l'artillerie. Napoléon préparait cette grande expédition de Russie; il fallait pour cette entreprise gigantesque un matériel immense; ce fut

La Riboisière que l'empereur chargea de le réunir. Pendant la campagne il rendit les plus grands services; la veille de la bataille de la Moskowa, il alla reconnaître les dispositions de l'ennemi, et détermina les points sur lesquels les redoutes devaient être attaquées. On sait avec quel soin le service de l'artillerie avait été organisé pour cette grande bataille, où soixante mille boulets furent envoyés à l'ennemi et remplacés aussitôt. Mais un grand malheur vint frapper le général La Riboisière dans cette affaire; son second fils, officier au premier régiment de carabiniers, qui avait fait en qualité de page de l'empereur les premières campagnes d'Espagne en 1809, fut frappé d'une balle et mourut des suites de sa blessure après avoir reçu la croix de la Légion d'Honneur. Ce coup fut terrible pour le général; en apprenant cette perte il s'écria: La balle qui a tué mon fils va priver la patrie de deux bons serviteurs! Ce pressentiment ne devait pas tarder à se réaliser. Cependant, le général surmonta la douleur d'un père, et continua à remplir les devoirs que réclamaient les besoins de l'armée. Arrivé à Moscou, il arma le Kremlin, répara toutes les pertes de l'artillerie; mais, hélas, pendant la fatale retraite qui suivit il lui fut impossible de la sauver, et vingt pièces seulement, sur neuf cent cinquante, purent être conservées. Resté en arrière pour faire sauter les fortifications de Smolensk, il rejoignit l'armée après avoir couru de grands dangers; doublement affecté par les revers des armes françaises et par la perte de son fils Ferdinand, il tomba malade à Wilna, fut transporté à Königsberg, où il mourut en donnant des ordres pour l'évacuation de l'artillerie. Le général La Riboisière cultivait les lettres et était membre de plusieurs sociétés savantes. A. JADIN.

*Biographie des Hommes du Jour, tom. IV. — Revue générale Biographique.*

**LA RIBOISIÈRE (Honoré-Charles BASTON, comte DE)**, sénateur français, fils du précédent, né à Fougères, le 22 septembre 1788. Sorti en 1809 de l'École d'Application de Metz, il prit part, comme lieutenant, à la bataille de Wagram. Après la paix de Vienne, il fut chargé de missions en Westphalie et en Pologne, rentra en France, et devint aide-de-camp de son père. Il l'accompagna à Toulon, où la présence d'une flotte anglaise dans la rade d'Hyères l'avait appelé, le suivit en Russie, assista à la bataille et à la prise de Smolensk, à la bataille de la Moscowa, où son frère fut atteint d'une blessure mortelle, et ne quitta le Kremlin avec son père que lorsque l'armée l'eut entièrement évacué. Promu au grade de capitaine, il prit part aux batailles de Malo-Jaroslavetz et de Krasnoï, et combattit au passage de la Bérézina, où il eut un cheval tué sous lui. Revenu en France à la fin de 1812, il était employé à la direction d'artillerie de Paris, lorsque l'empereur l'attacha à sa personne en qualité de chambellan. Au retour de l'île

d'Elbe, Fougère lui rendit le titre de chambellan, et le nomma l'un de ses officiers d'ordonnance. Envoyé en mission dans les départements de l'ouest, M. La Riboisière alla rejoindre l'armée du nord, et prit part à la bataille de Waterloo. Il quitta le service sous la seconde restauration. Appelé à la chambre des députés par les électeurs d'Ille-et-Vilaine, lors de la session de 1829, il siégea sur les bancs de l'opposition, et fut l'un des signataires de l'adresse dite des 221. A la révolution de 1830, il devint successivement colonel de la cinquième légion de la garde nationale parisienne et membre du conseil général de son département, fonctions qu'il occupa encore aujourd'hui. Élu deux fois par les arrondissements de Fougères et de Vitry, il siégea dans la chambre élective jusqu'au 11 septembre 1835, époque à laquelle le roi Louis-Philippe l'éleva à la dignité de pair de France. Retiré dans ses terres après la révolution de Février, il fut appelé, en 1849, à siéger à l'Assemblée législative, fit partie de la commission consultative créée le 13 décembre 1851, et fut nommé sénateur le 26 janvier 1852. M. de La Riboisière est grand-officier de la Légion d'Honneur. SICARD.

*Biographie des Hommes du Jour*, Paris, 1857. — *Biographie des Membres du Sénat*, Paris, 1882.

LA RIVE (Pierre-Louis DE), peintre suisse, né le 21 octobre 1753, à Genève, mort dans cette ville, le 7 octobre 1815. Il prit de bonne heure le goût des peintres flamands, et reproduisait leur manière dans ses tableaux. Pour se perfectionner, il se mit à voyager; à Dresde il vit Casanova; mais c'est surtout à Rome, où il séjourna dix-huit mois, qu'il fit de grands progrès dans son art. La plupart de ses ouvrages sont en Allemagne, en Russie et en Angleterre. On cite surtout une *Vue du Mont-Blanc, prise à Salenche*, qui fut acquise par le prince Galitzin. Il a donné à la Société d'Encouragement des Arts, de Genève, une grande composition d'un ton chaud et vigoureux, qui orne la salle des séances de cette société. Une atteinte de paralysie, qu'il éprouva en 1812, nuisit à ses travaux, et ce qu'il fit depuis porte l'empreinte de la décadence de son talent. G. de F.

Arnault, etc., *Blog. nouvelles des Contemp.*

LA RIVE (Charles-Gaspard DE), chimiste et physicien suisse, né, le 14 mars 1770, à Genève, où il mourut, le 18 mars 1834. Il fit ses premières études au collège de cette ville. Destiné au barreau, il se vit obligé en 1794, par suite des troubles qui désolaient son pays, d'abandonner ses études de droit, et d'aller, après une détention de quelques mois, chercher un asile sur une terre étrangère. Suivant dès lors une autre carrière, il se livra à l'étude de la médecine et des sciences dans la ville d'Édimbourg. Il se distingua bientôt assez pour être nommé président de la Société royale de Médecine de cette ville. Pendant son séjour à Édimbourg, il fut attaché comme médecin à l'un des plus

grands dispensaires de cette ville. De retour à Genève en 1799, il fut chargé du soin de l'hospice des aliénés, emploi qui lui convenait d'autant plus qu'il avait fait en Angleterre une étude profonde des maladies mentales. Associé à l'Académie de Genève dès 1802, comme professeur honoraire de chimie pharmaceutique, il fut aussi nommé membre des sociétés des Arts et des Sciences naturelles. Des cours de chimie générale, une coopération active à la rédaction de la *Bibliothèque Britannique*, des recherches expérimentales faites dans le laboratoire créé par lui : telles furent jusqu'en 1814 ses principales occupations scientifiques. Le 31 décembre 1813, il se joignit aux anciens magistrats de Genève, qui proclamèrent la république. Il fut un des commissaires diplomatiques chargés de négocier avec les puissances étrangères pour consolider l'existence politique de cette république. En 1816 il était membre du gouvernement, président de la direction générale; en 1817 il fut appelé à la tête de l'administration comme premier syndic, et présida les deux conseils. En 1818, profitant du calme dont jouissait son pays, il donna sa démission de conseiller d'État, pour reprendre ses occupations favorites. Cependant il fut encore appelé, à deux époques différentes, par le suffrage presque unanime de ses concitoyens, à siéger au conseil représentatif. Il fut un des fondateurs de la Société de Lecture, du Musée d'Histoire Naturelle et du Jardin botanique de Genève. Il faisait alors, avec quelques-uns de ses collègues, des cours au Musée. Nommé en 1823 recteur de l'Académie, il donna une impulsion nouvelle aux études scientifiques, et jusqu'à sa mort il remplit les fonctions de membre du conseil de l'instruction publique. Les principaux travaux de La Rive sont : une thèse sur la *Chaleur animale*, écrite en latin et publiée à Edimbourg vers 1798; — *Observations sur les causes présumées de la Chaleur propre des animaux*; dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, tome XV; — *Sur l'usage de l'acide nitreux comme corps désinfectant*; t. IV, dans la *Bibliothèque Britannique*; — *Traitement de la vaccine*; même recueil, t. XII. C'est lui qui le premier fit connaître, dans la *Bibliothèque Britannique*, les grandes découvertes scientifiques faites en Angleterre, particulièrement celle de Davy sur les effets de la pile de Volta. La plupart de ses travaux sont imprimés dans la *Bibliothèque Britannique* et dans la *Bibliothèque universelle* de Genève; nous citerons : *Note sur un procédé pour constater la présence de l'arsenic mêlé dans d'autres substances* (*Bibl. Brit.*, t. XLI); — *Observations sur la Conversion de l'Amidon en Sucre* (*ibid.*, t. XLIX); — *Mémoire sur le système de Dalton sur la Composition chimique* (*ibid.*, t. XLVI). Il donna en 1820, dans de longs articles (*Bibl. Univ.*, t. XI, XII et XIV), l'analyse de l'ouvrage de Berzelius intitulé : *Essai sur la*

*théorie des Proportions chimiques et sur l'Influence chimique de l'Électricité.* C'est un des morceaux les plus clairs et les plus complets qu'on ait faits sur le sujet difficile des proportions déterminées. Il y expose ses doutes sur quelques points de la nouvelle théorie du savant suédois, et en particulier de la théorie électro-chimique. Il avait déjà fait connaître plusieurs autres travaux de Berzelius, entre autres un *Mémoire sur la composition des Fluides animaux*, dont il publia la traduction dans la *Bibliothèque Britannique*, t. LIV. Il avait lui-même travaillé à l'*Analyse comparative du Sang en état de santé et en état de maladie* (*ibid.*, t. LIII).

En s'attachant aux lois générales de la chimie, il ne négligeait pas l'occasion de s'occuper des applications de cette science. Il avait examiné tout ce qui concerne le traitement des métaux précieux, et avait donné aux fabricants de bijoux des procédés avantageux. Il publia des détails sur ce point de chimie appliquée, en rendant compte d'un *Mémoire* de Darcey sur l'*Affinage* (*Bibl. Univ.*, t. XL), et analysa un autre *Mémoire* de M. François Sur la *Traîsse des Vins* (*ibid.*, t. XLII). Dans le nombre de ses recherches d'analyse chimique, on doit citer encore une *Note sur l'effet du Tremblement de terre du 19 février 1822 et sur les Eaux thermales d'Aix en Savoie* (*ibid.*, t. XX). Parmi ses travaux relatifs à la physique, on remarque un *Mémoire sur les Sons produits dans les tubes par la flamme du gaz hydrogène* (*Journal de Physique*, t. IV, et *Biblioth. Univ.*, t. IX); mais de toutes les parties de la physique, celle qui a excité le plus constamment son intérêt, c'est l'électricité voltaïque. Déjà, à l'époque des découvertes de Davy sur la décomposition par la pile des terres et alcalis, il avait lu dans une séance académique, à Genève, un discours ayant pour objet l'*Exposition historique des Progrès qu'avait faits depuis son origine l'Électricité voltaïque*. Peu de temps après il adressa à la *Bibliothèque universelle* (t. XLVI) une *Lettre sur un nouveau Galvanomètre*, procédé qu'il imagina pour mesurer l'énergie galvanique d'une pile par la quantité d'eau décomposée dans un temps donné, et pour rendre compte de quelques phénomènes curieux qu'il avait observés dans le passage des courants électriques au travers des différents liquides. Témoin en 1818, à Londres, des magnifiques effets de la pile que Davy avait fait construire, il s'était hâté, à Genève, d'établir, sur le même modèle, une pile de cinq cents couples, avec laquelle il put répéter les belles expériences qu'il avait vues et en ajouter de nouvelles. Cette pile fut la première de cette importance qui ait été construite sur le continent. La Rive était occupé à étudier les moyens de mesurer avec exactitude les effets de la pile voltaïque et de rechercher les circonstances

qui influent sur leur intensité, quand la découverte d'Ersted vint donner, en 1820, une nouvelle direction à ses recherches. Il fut un des premiers à constater l'action causée par un courant électrique sur l'aiguille aimantée. Arago, alors présent à Genève, en rendit compte dans les *Annales Chimiques*, t. XIV, et donna des détails sur les expériences faites par de La Rive, qui suivait pas à pas les progrès rapides qu'imprimaient à cette branche de la physique les Ampère, les Arago, les Faraday, etc. Il y apporta lui-même quelques faits nouveaux : l'invention de plusieurs appareils ingénieux, entre autres les flotteurs électriques, et l'étude qu'il fit de l'action qu'ils exerçaient sur les aimants et le globe terrestre, furent l'objet d'un *mémoire* inséré dans la *Bibliothèque universelle*, t. XVI. C'est en examinant de près cette action qu'il fut conduit à découvrir des phénomènes qu'il était impossible de concilier avec la théorie d'Ampère, telle qu'elle était alors présentée, et dont il ne trouvait l'explication que dans le fait du mouvement rotatoire des courants autour des aimants, qui fut découvert peu de temps après par Faraday. Aussé accueillit-il avec empressement cette découverte qu'il fit connaître aussitôt dans la *Bibliothèque Universelle*, t. XVII, en l'accompagnant de ses propres expériences et de ses réflexions. En étudiant les expériences d'Ampère et la théorie de ce physicien, La Rive avait été frappé de la difficulté d'expliquer le fait de la direction qu'affecte un courant électrique, par l'influence du globe terrestre. Il exposa ses doutes en les accompagnant de quelques faits nouveaux, dans une *Lettre à Arago*, insérée dans les *Annales de Chimie et de Physique*, t. XX. En 1820 il communiqua à la Société des Sciences naturelles de Genève un *mémoire* qui a pour objet de décrire les appareils de son invention propres à mesurer l'intensité galvanique par ses effets calorifiques et chimiques, et de donner les résultats de plusieurs observations faites avec ces instruments. En 1849 il communiqua encore à la même société des recherches sur les vapeurs considérées comme conductrices du fluide électrique, et sur l'électricité atmosphérique en général. GUYOT DE FÈRE.

*Bibliothèque univ. de Genève*, t. LV, ann. 1834.

† LA RIVE (Auguste DE), physicien genevois, fils du précédent, né à Genève en 1790. Il étudia les sciences, particulièrement la physique et la chimie sous la direction de son père. Il est professeur à l'académie de Genève, correspondant de l'Institut de France. Ses principaux écrits sont : *Mémoire sur la composition des Fluides des animaux*, trad. du suédois de Berzelius, 1814, in-8°; — *Mémoire sur les Causatives*; Genève, 1824, in-8°; — *Esquisses historiques des principales Découvertes faites dans l'Électricité depuis quelques années*; Genève, 1833, in-8°; extrait de la *Bibliothèque*



*universelle*); — *Recherches sur les causes de l'Électricité voltaïque*; Genève, 1836, in-8° (extrait des *Mém. de la Soc. de Physique et d'Hist. Naturelle de Genève*); — *A. P. de Candolle, sa Vie et ses Travaux*; Genève, 1851, in-12 (avait déjà paru en 1811 dans la *Biblioth. universelle*); — *Traité de l'Électricité théorique et appliquée*; 1854, t. 1<sup>er</sup>; 1855, t. II; 1856, t. III, 3 vol. in-8°. De 1830 à 1831, il a été directeur de la *Bibliothèque universelle de Genève*, dans laquelle il publia diverses notices, entre autres : *Sur un nouveau Procédé d'Hydrométrie* (avril 1825); — *De l'Électricité développée par le frottement des métaux* (1835, t. II); — *Théorie de la Pile voltaïque* (1835, t. IV); — *De quelques Circonstances qui influent sur la pile de Volta* (même vol.); — *Sur les nouvelles Recherches relatives aux Effets électriques du contact, de M. Bescherelle*; 1839, t. XX, nouvelle série); — *Recherches sur l'Arc voltaïque* (*Archives physiques de la Biblioth. universelle*; *ibid.*, 1847, t. IV, 4<sup>e</sup> série). M. de La Rive a été l'un des directeurs des *Archives de Physique et des Sciences naturelles*, supplément à la *Bibliothèque universelle*; ses principaux travaux dans ce recueil sont : *Sur la Chaleur latente de fusion*, année 1848; t. IX; — *Notes sur les Mouvements vibratoires qu'éprouvent certains corps magnétiques sous l'influence des courants électriques*; idem des *corps non magnétiques*; même vol.; — *Sur les Variations diurnes de l'aiguille aimantée et sur les Aurores boréales*, année 1849, t. X; — *Explication de la théorie des Aurores boréales*; même année, t. XII; une lettre de M. de La Rive à Arago sur le même sujet avait été communiquée à l'Académie des Sciences de Paris et insérée dans les *Annales de Chimie et de Physique*, t. XXIX, 3<sup>e</sup> série. M. de La Rive inséra une autre notice sur les *Aurores boréales* dans la *Biblioth. de Genève (Annales de Physique)*, année 1853, t. XXIV. Il avait publié dès 1836, dans la *Biblioth. de Genève*, t. III, une *Notice sur l'origine de la Grêle et de l'Électricité atmosphérique*, dans laquelle il attachait aux mêmes causes la production de l'aurore boréale; quelques expériences électriques faites par lui le convainquirent que cette origine était électrique, idée souvent mise en avant, notamment par Arago. La notice des *Archives de Physique* a paru aussi dans les *Mémoires de la Société de Physique de Genève*, t. XIII, 2<sup>e</sup> partie; — *Relation des Expériences entreprises par M. Regnaud*, dans la *Bibl. de Genève (Archives de Physique)*, t. X et XII; ces recherches sont relatives aux lois de la dilatation et de la compressibilité des fluides électriques et de la mesure des températures; — *De l'Action de l'Aimant sur les corps*; *ibid.*, 1850, t. XIII; — *Analyse des recherches de MM. Tyndall et Knoblauch sur les propriétés optico-magnétiques des Cristaux*; *ibid.*, 1850,

t. XVI; — *Observations sur les recherches de M. Masson sur la Lumière électrique*; même vol.; — *Sur l'Apparition et la Disparition successives des grands Glaciers*; *ibid.*, 1851, t. XVIII; — *Variations annuelles de la Déclinaison Magnétique à différentes périodes du jour*; *ibid.*, t. XIX; — *Échauffement des fils métalliques par les courants voltaïques*; *ibid.*, 1853, t. XXIV; — *Tableau général des Phénomènes dus au pouvoir magnétique*; *ibid.*, 1854, t. XXV; — *Décomposition de l'Eau par la pile et Loi des équivalents électrochimiques*; *ibid.*, t. XXVI; — *Le Courant de la pile peut-il traverser l'eau sans la décomposer?* *ibid.*, 1856, t. XXXVIII; — *Sur l'Influence des décharges électriques*; *ibid.*, 1858, nouv. série, t. II. M. de La Rive a fourni à la *Bibliothèque universelle de Genève* un grand nombre d'analyses d'ouvrages scientifiques, et a inséré des mémoires dans le *Recueil de la Société des Sciences physiques de Genève*, entre autres : *Expériences pour servir à l'histoire de l'Acide Muriatique* (avec M. Macaire), t. II; — *Sur quelques Faits relatifs à l'action des Métaux sur les Gaz inflammables*; *ibid.*; — *Sur le Mode de distribution de l'Électricité dynamique dans les corps qui lui servent de conducteurs*, t. III; — *Sur une Propriété particulière des Conducteurs métalliques de l'électricité*, t. IV; — *Sur la Conductibilité relative pour le Calorique de différents bois*, t. IV; — *Sur l'Électricité voltaïque* (en 3 parties, t. IV, VI, VII); — *Sur les Courants magnéto-électriques*, t. VIII; — *De l'Action combinée des courants d'induction et des courants hydro-électriques*, t. XI, etc.

GUYOT DE FERR.

*Documents particuliers. — Biblioth. univ. de Genève.*

LA RIVE (Jean MAUDUIT DE), tragédien et auteur dramatique français, né le 6 août 1747 (et non le 6 décembre 1744), à La Rochelle, mort à Montlignon (dans la vallée de Montmorency), le 30 avril 1827. Il s'enfuit à l'âge de neuf ans de la maison paternelle, et alla se réfugier chez les religieux de Sept-Fonts, dans le Bourbonnais. Ramené chez son père, il fut bientôt après embarqué pour les colonies. Après un séjour de quatre à cinq années à Saint-Domingue, il s'échappa pour revenir en France. C'est alors qu'ayant pris du goût pour le théâtre, il se présenta chez Lekain, en se donnant comme Américain, et lui récita, tant bien que mal, le rôle de Zamore. C'est dans ce rôle qu'il débuta à la Comédie-Française, le 3 décembre 1770, sous les auspices de M<sup>lle</sup> Clairon, et fut reçu le 29 avril 1775. La mort de Lekain le mit en possession des premiers rôles, qu'il remplit pendant dix ans, avec un succès quelquefois contesté. Ses avantages physiques contribuaient pour beaucoup à l'effet qu'il produisait sur la scène. Sifflé dans le rôle d'Orosmane, l'un de ceux qu'il préférait jouer, il déclara qu'il renonçait à sa profession.

Ses camarades, à l'exception de Molé, tentèrent en vain de le faire changer de résolution. « Les infâmes ne me reverront plus ! » s'écriait-il avec une emphase comique. Cependant deux ans après il rentrait par le rôle d'*OEdipe* (4 mai 1790). Cette réapparition n'eut toutefois qu'une courte durée. Le déplaisir qu'il eut de voir la faveur publique se tourner vers Talma influait d'une manière évidente sur son jeu, devenu chaque jour plus inégal. Incarcéré, en 1793, avec la plupart de ses camarades, quoiqu'il eût adopté, avec modération, les idées nouvelles, La Rive ne recouvra sa liberté qu'à la chute de Robespierre. Il se réunit à la fraction des Comédiens français qui jouaient à la salle Louvois, sous la direction de M<sup>lle</sup> Raucourt, jusqu'à la suppression de ce théâtre par l'autorité. En 1804 La Rive professait publiquement un cours de déclamation. Nommé, en 1808, lecteur ordinaire du roi Joseph, il revint en France lorsque ce roi échangea sa couronne de Naples contre le sceptre espagnol. Il se retira dans une campagne qu'il possédait à Montlignon, et devint maire de cette commune. On ne parlait plus de cet acteur depuis longtemps, lorsqu'une idée regrettable le fit prendre part, âgé de soixante-neuf ans, à une représentation extraordinaire donnée au Théâtre-Italien, le 25 avril 1816. Il y parut dans le rôle, mal approprié à son âge, de *Tancredé*, dans lequel il ne dut les quelques applaudissements qui l'y accueillirent qu'au souvenir du passé. Correspondant de l'Institut depuis la formation de la classe des beaux-arts, La Rive employa ses loisirs à écrire sur son art. Il est auteur d'un *Cours de Déclamation divisé en douze séances*; Paris, 1804, in-8°; — *Cours de Déclamation prononcé à l'Athénée de Paris*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°. Ce travail, assez informe dans le principe, fut confié par La Rive à Ginguené, qui le mit en état de paraître sous les yeux du public. Il avait publié antérieurement : *Réflexions sur l'Art théâtral*; Paris, an ix, br. in-8°. Parmi les quelques anecdotes qu'il rapporte dans cet opuscule, il s'en trouve une qui pourrait être racontée avec plus d'exactitude. Avant d'être attaché à la Comédie-Française, La Rive appartenait au théâtre de Lyon, où il jouissait de la faveur publique. Il vit donc avec un déplaisir extrême Lekain venir y donner quelques représentations. Un jour que ce dernier jouait *Vendôme*, La Rive, sans avoir prévenu personne, parut sous l'habit de *Nemours*. Son apparition inattendue provoqua des applaudissements assez vifs, pour rendre sensible l'impression qu'ils produisirent sur Lekain. Les premiers mots que dit Nemours, sont : « Où me conduisez-vous ? — Devant votre vainqueur, lui répond Vendôme. Cette réponse, d'une application facile, passant par la bouche de Lekain, fut la foudre tombant dans la salle, tant elle produisit d'effet. Mais ce que ne dit pas La Rive, c'est qu'il fut très-déconcerté; — *Moyens de régé-*

*nérer les Théâtres, de leur rendre leur moralité et d'assurer l'état de tous les comédiens, sans dépenses pour le gouvernement*; Paris, 1806, in-4°; — *Pyrame et Thisbé*, scène lyrique; Paris, 1784, in-8°, et 1791, in-18. Cette scène, représentée le 2 juin 1783, reproduisait fidèlement la fable d'Ovide, et formait un tableau assez dramatique. — M. Quérard attribue, mais à tort, croyons-nous, à La Rive un roman intitulé : *Thama, ou le sauvage civilisé, histoire d'un Taïtien* (roman entièrement refondu et publié par J.-L.-Melchior Porthmann); Paris, 1807 et 1812, 2 vol. in-12.

E. DE MANNE.

*Mémoires de Mlle Gairolon. — Correspondance de Grimm. — id. de La Harpe. — Documents particuliers.*

LARIVEY (Pierre DE), auteur comique et traducteur français, naquit à Troyes, vers 1550, et mourut vers 1612, suivant la plupart des biographes, qui n'ont donné sur son compte que des renseignements inexacts et incomplets. Il semble, d'après divers indices, que la date de sa naissance doit être reculée de plusieurs années, de dix au moins. En effet, dans la dédicace à M. de Pardessus de sa traduction de la *Philosophie et institution morale* d'Alexandre Piccolomini, en 1580, il parle de l'*humble service que depuis vingt ans il a commencé à lui faire*; s'il était né en 1550, ce serait donc à l'âge de dix ans qu'il aurait commencé ce service, ce qui ne semble guère probable. En outre, son collègue C. Thorelot, chanoine en l'église Saint-Urbain de Troyes, le traite, en 1603, de *vénérable vieillard*, dans un sonnet inséré en tête d'une de ses traductions. Traiterait-on de *vénérable vieillard* un homme de cinquante-trois ans? Suivant son compatriote Grosley (*Œuvres inédites*, publiées par Patris-Debreuil, Paris, 1812, in-8°, t. 1<sup>er</sup>, p. 19), Pierre de Larivey « étoit fils d'un *Giunti*, Florentin, venu à Troyes, soit en compagnie des artistes florentins qui nous ont laissé tant de monuments de leurs études sous Michel-Ange, soit pour y suivre, à l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, des affaires de commerce ou de banque. » Cette indication, d'après laquelle son nom ne serait qu'une traduction française du nom italien *giunto* (arrivé, l'arrivé (1)) expliquerait, mieux encore que l'influence des comédiens italiens qui jouaient dès lors à Paris, le penchant qu'il montra toujours à imiter la *commedia dell'arte* et son goût persévérant pour la littérature italienne. Le peu de renseignements authentiques que nous avons sur Larivey sont épars dans ses œuvres. Sur le titre et dans le privilège de sa prétendue traduction de l'*Humanité de Jésus-Christ*, par Pierre Arétin, traduction qui n'est qu'un rajeunissement de celle de Jean de Vauzelles, on trouve la confirmation d'un fait peu connu, bien qu'indiqué par Grosley dans l'ouvrage cité plus haut :

(1) Guillaume Le Breton écrit son nom ainsi : *L'Arrivé*, dans un sonnet en tête de ses six premières comédies.

il était chanoine en l'église royale et collégiale de Saint-Etienne de Troyes. La même année, le titre d'un autre de ses ouvrages : *Les Veilles de Barthélemy Arnigio*, lui donne la qualité de prestre. Ainsi ce n'était pas un simple chanoine séculier. Il était même greffier de son chapitre, et le dimanche 30 novembre 1605 on le voit signer le procès-verbal de translation d'une relique de l'église Saint-Etienne en l'église paroissiale (1).

Nous avons déjà vu qu'en 1580 il remplissait des fonctions indéterminées chez M. de Pardessus, « conseiller du roi en la cour du parlement à Paris ». Il semble faire entendre plus loin, dans la même dédicace, que sa traduction de Piccolomini avait été composée dans la maison et imprimée aux dépens de ce conseiller.

Larivey eut un certain nombre de poètes, surtout de poètes dramatiques, pour amis ; par exemple Guillaume Le Breton, qui en plusieurs circonstances lui adressa des vers louangeurs, signés de sa devise : *Mas honra que vida* ; Louis Le Jars, qui lui fit un sonnet pour sa traduction de *Straparole* ; François d'Amboise, à qui Larivey dédia tout son théâtre, et qu'il appelle le meilleur de ses meilleurs amis. Peut-être influèrent-ils sur lui pour lui faire aborder le théâtre. Quoi qu'il en soit, il avait vingt-neuf ans lorsqu'il s'y décida, ou plutôt environ quarante, si l'on pense avec nous qu'il faut reculer d'une dizaine d'années la date de sa naissance. Il était versé dans la littérature transalpine au moins autant que dans les littératures grecque et latine. Ce fut ce qui détermina son choix. Il forma le projet de transporter sur la scène française, comme avait déjà fait Jacques Grévin dans les *Esbahis*, les caractères, les intrigues et les tableaux de mœurs de la Comédie-Italienne. Ce fut en 1579 qu'il publia ses six premières pièces, qui furent accueillies avec une très-grande faveur. Ces six pièces, comme les trois autres qu'il donna ensuite en 1611, étaient toutes, non pas seulement imitées, non pas tout à fait traduites, mais arrangées de l'italien. Larivey arrangeait, en francisant le dialogue, grâce surtout à l'emploi des locutions populaires, en modifiant le plan, en changeant le lieu de l'action, les noms des personnages ; en supprimant des scènes et même des rôles ; en faisant, en un mot, tout ce qu'il jugeait nécessaire pour rendre la pièce intéressante à un public français ; mais il ajoutait rarement. Dans la dédicace de ses pièces, il met sur la voie de ses emprunts, en disant qu'il a bâti son ouvrage sur le patron de plusieurs bons auteurs italiens, « comme Laurent de Médicia, François Grassin, Vincent Gabian, Jherosme Razzi, Nicolas Bonnepart, Loys Dolce et autres ». Complétant ces indications par ses recherches, M. Jannet a indiqué, dans sa récente

édition de Larivey, les neuf pièces italiennes que celui-ci a habillées à la française dans ses neuf comédies. *Le Loquais* est tiré du *Ragazzo* de L. Dolce ; *La Veuve*, de la *Vedova* de Nicolo Buonaparte ; *Les Esprits*, de l'*Aridosio* de Lorenzino de Médicia, que Larivey a confondu avec Laurent de Médicia, père de Léon X : c'est une des pièces où il a fait le plus de changements. *Le Morfondu* n'est guère qu'une traduction de *La Gelosia* de Grazzini ; comme *Les Jaloux*, de *I. Gelosi* de Vincent Gabbiani, et *Les Escolliers*, de la *Zecca* de Razzi. *La Constance* est tirée à peu près littéralement de *La Costanza* de Girolamo Razzi ; *Le Fidèle*, du *Fedele* de L. Pasqualigo ; *Les Tromperies*, de *GI Ingannati* de N. Sechi. Larivey a même copié à peu près tous les prologues. On voit si la *Biographie* Michaud a raison de dire que les pièces de Larivey sont de son invention. Il semble, en outre, qu'il ait joint à ces imitations modernes l'imitation des anciens, principalement de Térence, fondant comme lui ses intrigues sur des stratagèmes que ses valets, à la façon des Davus et des Syrus, mènent à terme avec une impudéce habileté ; comme lui encore, entremêlant ses pièces de nombreux *a parte*, de tirades et sentences morales, etc.

Les comédies de notre auteur furent-elles représentées publiquement ? On n'a aucun document qui le prouve d'une façon certaine, et l'on ne peut tirer mille conjectures des prologues, puisque ces prologues sont pris de l'auteur italien. Cependant ces pièces sont évidemment composées pour la scène : Larivey a soin d'y transporter le lieu des événements en France, et d'y mettre le moins possible de rôles de femmes, qui étaient alors remplis par des hommes, au grand préjudice de l'illusion théâtrale. En outre, un sonnet de G. Chasblé, adressé à notre auteur, et qu'on trouve en tête de sa traduction de Piccolomini, semble le faire entendre. S'il n'a pas été joué sur des théâtres réguliers, il l'a du moins été certainement sur des scènes particulières. Quoi qu'il en soit, ses six premières comédies avaient eu un succès incontestable, malgré la nouveauté de la tentative. On n'était pas encore habitué aux pièces en prose, quoique Louis Le Jars eût déjà composé sa *Lucelle* (1574) ; mais ce n'avait été là qu'une tentative isolée, tandis que Larivey publiait une œuvre considérable, et que son innovation était systématique et raisonnée : « Non que je veuille inférer, dit-il dans la dédicace à M. d'Amboise, que je sois le premier qui fais voir des comédies en prose, car je sçay qu'assez de bons ouvriers en ont traduit quelques-unes ; mais aussi puis-je dire cecy sans arrogance que je n'en ay encore veu de françaises, j'enten qui ayent esté représentées comme advenues en France. Or, si je n'ay voulu en ce peu contre l'opinion de beaucoup, obliger la franchise de ma liberté de parler à la sévérité de la joy de ces critiques qui veulent que la comédie soit un poëme subject au

(1) Desguerrois, *La Sainteté chrétienne*. etc. ; Troyes, 1637, in-4°, fol. 324.

nombre et mesure des vers (ce que, sans me vanter, j'eusse pu faire), je l'ay fait parce qu'il m'a semblé que le commun peuple, qui est le principal personnage de la scène, ne s'estudie tant à agencer ses paroles qu'à publier son affection, qu'il a plutôt dicté que pensé. » Il développe ensuite et appuie d'exemples cette observation, souvent répétée depuis, sous d'autres formes, par les partisans de la même idée.

Le succès de ce premier recueil, attesté par d'assez nombreuses éditions, ne l'empêcha pas de rester trente ans avant d'en publier un nouveau. Ce ne fut qu'en 1611 que parurent ses trois dernières comédies, qu'il venait de retrouver, dit-il, dans ses vieux papiers, et il annonça en même temps l'intention d'en publier trois autres, projet dont l'exécution ne fut probablement empêchée que par sa mort.

Maintenant, si nous voulons juger le théâtre et apprécier le talent de Larivey, il ne faut pas perdre de vue, comme restriction nécessaire à tous nos éloges, que nous n'avons affaire qu'à un simple arrangeur.

Les pièces de Larivey se recommandent d'abord à l'attention par l'influence qu'elles ont exercée sur la scène française, influence suffisamment attestée par les emprunts de Molière et de Regnard, qui ont pris, par exemple, à la comédie des *Esprits*, l'un le monologue où l'avare réclame sa cassette, l'autre la scène du *Retour imprévu* où Merlin persuade à Géronte que sa maison est hantée par des revenants (1). Nulle part non plus on ne trouvera une plus curieuse et plus complète collection des types de notre vieille comédie : le valet bouffon, le pédant, le matamore, le vieillard amoureux, la femme d'intrigue, qu'il appelle d'un nom beaucoup plus énergique. Il multiplie les vieillards dans ses pièces, et les rend volontiers ridicules, tendance qui n'est pas rare dans les comédies. On y rencontre aussi beaucoup de maris dupés, de filles séduites, de femmes perdues, de valets fripons. La licence n'y manque pas, mais une licence ou plutôt une crudité purement matérielle : c'est le langage qui est grossier, et non le sentiment qui est corrompue chez lui. Dans beaucoup de scènes, Larivey est monté jusqu'au vrai comique. Son dialogue est d'ordinaire assez vif, et surtout naturel et vrai; son style, la seule chose peut-être dont on ne puisse lui contester le mérite, est plein d'une verte saveur et d'une vigoureuse franchise. Enfin, indépendamment des locutions familières de la vieille langue, des proverbes et images populaires, dont on trouve souvent la trace et l'origine chez lui, il abonde en détails curieux sur la vie et les mœurs du

seizième siècle. Comme art, son théâtre est insuffisant : sa comédie est, avant tout, une comédie d'intrigue et d'intrigue amoureuse, se déroulant à travers un *imbroglio* presque toujours compliqué, sans empêcher toutefois les échappées plus ou moins nombreuses sur la comédie de mœurs et de caractère. L'action se morcèle sans cesse, et le plan se dérobe aux regards; la scène reste souvent vide, et l'attention est obligée de se fractionner et de changer continuellement de personnages et de lieux. Joignez à tout cela l'absence du bon goût dans un grand nombre de ses plaisanteries, et vous aurez les principaux défauts de notre auteur.

Voici la liste des œuvres de Larivey, ou plutôt de ses traductions; car c'est à cela que se réduisaient presque toutes ses œuvres : *Les facétieuses Nuits du seigneur Straparole*, traduction du 2<sup>e</sup> livre, réunie à celle du 1<sup>er</sup> livre par Jean de Louveau; 1573. Ces deux volumes furent réimprimés plusieurs fois. En 1580, le libraire Abel L'Angelier obtint un privilège pour imprimer les deux livres de *Straparole*, le 2<sup>e</sup> traduit par Larivey, et le 1<sup>er</sup> traduit par J. Louveau, mais revu, corrigé et augmenté de sonnets et chansons par le même Larivey. C'est ce travail qu'a reproduit le libraire Jannet dans sa récente édition de *Straparole* (1857). Notre auteur y a donné pleine carrière aux libertés de son imagination; il ne se fait même pas faute de substituer aux énigmes et aux contes originaux des contes qu'il a empruntés ailleurs; et des énigmes probablement composées par lui-même, et qui luttent d'indécence avec celles de *Straparole*; — *Deux livres de Philosophie fabuleuse*, dédiés à René de Voyer, vicomte de Paulmy, seigneur d'Argenson, 1577; le 1<sup>er</sup> de ces livres est tiré des discours d'Ange Firenzuola, Florentin; et le second des traités de Sandebar Indien; réimpr., à Lyon, 1579, et Rouen, 1620. Dans la dédicace il parle à ce seigneur de vers qu'il avait faits sur la mort de monseigneur son père; suivant Du Verdier, ces vers ont été imprimés, mais ils nous sont inconnus; — *Les six premières Comédies facétieuses de Pierre de Larivey, Champenois, à l'imitation des anciens Grecs, Latins et modernes Italiens*, Paris, Abel L'Angelier, 1579, in-12; réimpr. à Lyon, 1597; Rouen, 1600, 1611; — *La Philosophie et Institution morale d'Alexandre Piccolomini*, trad. par P. de Larivey, 1581, 1585, Abel L'Angelier, gr. in-8°; — *Les divers Discours de Laurent Capellani*, trad. par le même; Troyes, 1595, in-12, avec une dédicace à M<sup>r</sup> de de Luxembourg, qui n'est que la reproduction, à peu près mot pour mot, de celle de la *Philosophie fabuleuse* à M. de Voyer d'Argenson, tant notre auteur aimait peu à fatiguer son imagination; — *L'Humanité de Jésus-Christ*, par Pierre Arétin, trad. par le même; Troyes, 1604, in-8°; — *Veilles de Earthélemy Arnigla*; Troyes, 1608, in-12; — *Trois nouvelles Comé-*

(1) *L'Avare* s'est encore inspiré d'une scène de *La Feste*, et *Le Morfondu* contient le premier germe de l'idée qui fait le fond de *L'École des Femmes*. De même, on trouve plus d'une fois dans Larivey les précurseurs des *Frosine* et des *Scapin*, comme des *Panrace* et des *Marphurins*.

*diès de Pierre de Larivey, Champenois*, impr. à Troyes, et se vendant à Paris, 1611, in-12. Il n'y en a qu'une édition malgré des différences dans le titre général et même dans le titre particulier de chaque pièce, selon le libraire à qui était destiné le tirage. M. Jannet a consacré les tomes V, VI et le commencement du tome VII de son *Ancien Théâtre Français* à la reproduction du théâtre complet de Larivey, dont il a fait aussi un tirage à part, en deux volumes de sa *Bibliothèque elzevrienne*. C'est dans l'excellente notice qu'il a mise en tête de cette édition que nous avons trouvé la plupart des faits et des dates de cet article.

Victor FOURNEL.

Grosley, *Mémoire pour servir à l'histoire de Troyes*. — Saint-Marc Girardin, *Analyse de son Cours*, dans le *Journal général de l'Instruc. publ.*, 1834, n° 7 et 11. — Jannet, *Avertissement* en tête de son édition du théâtre de Larivey. — V. Fournel, article dans l'*Athénæum français* du 3 nov. 1888.

**LA RIVIÈRE** (*Perrette DE*, dame de La Roche-Guyon), née vers la fin du quatorzième siècle, morte après 1463. Fille de Bureau de La Rivière, principal ministre ou favori des rois Charles V et Charles VI, elle épousa, avant 1408, un chevalier normand, nommé Guy de La Roche, seigneur de Berneville ou Bernienville et de La Roche-Guyon, qui fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. Perrette, avec trois enfants en bas âge, vivait retirée à la Roche-Guyon lorsque ce château, situé sur la Seine, entre Mantes et Vernon, fut assiégé en 1419, par le comte de Warwick, ayant sous ses ordres Guy Le Bouteillier, chevalier français, rallié au parti des envahisseurs. Après divers assauts infructueux, Guy le Bouteillier conseilla au comte de miner la forteresse et de la faire sauter. La dame de La Roche fut réduite à capituler. Henri V, roi d'Angleterre, fit don du château à Guy Le Bouteillier. Il offrit en outre à la châtelaine de lui conserver sa protection royale, à la condition de prêter serment de fidélité au vainqueur, et d'épouser Guy Le Bouteillier. La dame de La Roche rejeta cette offre et rendit la place. Dénuée de tout, elle vint, suivie de ses trois enfants, trouver le dauphin, depuis Charles VII, qui l'attacha à sa cour avec le titre de dame d'honneur de la reine.

Perrette de La Rivière, en 1436, reçut, au nom de la reine, Marguerite d'Écosse, débarquée à La Rochelle. Perrette accompagna Marguerite à Tours, où, le 24 juin suivant, la princesse d'Écosse épousa le dauphin (Louis XI). Le 2 janvier 1440, le roi, à la suite de la *Praguerie*, fit-présent à madame de La Roche-Guyon de la terre de Saint-Maixent, qui venait d'échoir au roi par forfaiture. Peu de temps après, Charles VII lui reprit ce don, et lui conféra en échange la garde de Corbeil, avec 1,500 livres de pension, dont elle jouissait en 1444 et 1446. Le 19 mai 1440, Perrette de La Roche-Guyon accompagnait comme gouvernante, à Reims, Catherine de France, lorsque cette princesse vint dans cette ville épouser Charles le Téméraire, alors comte

de Charolais et fils aîné de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Charles de France, frère de Louis XI, étant né à Tours, le 28 décembre 1446, la dame de La Roche-Guyon le tint sur les fonts en qualité de marraine, avec la femme du premier ministre et trois des principaux personnages du royaume. Le 3 septembre 1449, le château de La Roche-Guyon fut repris sur les Anglais par les troupes de Charles VII. Le roi, qui dirigeait les opérations de la guerre, commit immédiatement, comme gouverneur, à la garde de la place, Guy de La Roche-Guyon. Ce Guy, chevalier, conseiller et chambellan du roi dès 1431, était le fils de Guy, mort à la bataille d'Azincourt et de Perrette de La Rivière. Il avait grandi sous la protection de Charles VII, et combattait lui-même, à l'attaque du château de La Roche-Guyon, contre les Anglais. Ce domaine héréditaire reentra ainsi dans la famille de ses possesseurs.

Perrette de La Rivière occupa le poste de première dame d'honneur de la reine Marie d'Anjou, jusque vers la mort de cette princesse (1). En 1463, elle vendit ses terres d'Auneau et de Rochefort en Normandie. Perrette ne vivait plus en 1475.

VALLÉ DE VERVILLE.

*Chronique* de P. de Cagny, chap. 138. — Manuscrits, supplément français, n° 178, 3, et 2430, folio 722. — Titres généalogiques. — Jean Chartier, édition elzevrienne, à la table. — Religieux de Saint-Denis, édition Bellaguet, in-4°, à la table. — J. des Ursins, dans *Godofroy, Charles FI*, 1683, in-folio, page 357. — Monstrelet, 599 l'année 1418. — Anselme, *Histoire Généalogique*, t. VIII, p. 682 et 697. — *Moniteur universel* du 3 octobre 1863, feuilleton, colonne 10. — *Athénæum français* du 29 mars 1866, page 323.

**LA RIVIÈRE** (*Polycarpe DE*), érudit français, mort vers 1640. Originaire d'Avignon suivant les uns, ou du Puy en Velay, suivant les autres, il fut admis, en 1608, à la Grande Chartreuse, devint ensuite prieur des maisons de Sainte-Croix et de Bordeaux, et dirigea en la même qualité, de 1631 à 1638, le monastère de Bonpas. Dès qu'il eut été déchargé de ces fonctions incompatibles avec ses études littéraires, il partit pour les eaux de Digne ou de Balaruc, et ne reparut plus. Malgré l'assertion de De Lamoignon, qui l'accusa de s'être dérobé au monde pour secouer le joug de la foi catholique, il est plus que probable qu'il fut assassiné en route par le valet qui l'accompagnait. Dom Polycarpe, dont l'instruction était fort étendue, entretenait un commerce de lettres avec les principaux savants de son temps, tels que Gassendi, Bouche, Peiresc, Savaron, Guichenon, le P. Sirmond, etc. On a sous son nom trois traités de piété sur la fin du monde, la Rédemption et les excellences de l'âme; mais c'est surtout par ses travaux sur la Provence qu'il a mérité la réputation d'érudit. On possède à Carpentras 3 vol. manusc. in-folio, qui lui sont attribués; les tomes I et II, rédigés en latin, portent le titre : *Annales Avenionen-*

(1) La reine mourut le 29 nov. 1443.

*sium Episcoporum seu Annales Ecclesie, civitatis et comitatus Avinionensis* (1); le tome III, en français, est consacré à l'*Histoire d'Avignon*. Dom Polycarpe avait eu aussi le projet, mentionné par le P. Le Long, de composer une histoire de tous les évêques de France, à l'instar de la *Gallia christiana*. P. L.

Claude Robert, *La Gaule chrétienne*. — H. Bouche, *Hist. de Provence*, t. 200. — Gassendi, *De Vita Peirescæ*, lib. VI. — *Mémoires de Trévoux*, avril 1734. — Le Long, *Biblioth. Hist. de la France*, n° 2910 et 3024. — Barjavel, *Bibliogr. vaucuisienne*.

**LARIVIÈRE** (*Pierre-François-Toussaint*), pédagogue français, né en 1762, à Sézéc, en basse Normandie, mort à Montargis (Loiret), en 1829. Il suivit la carrière ecclésiastique, devint grand-vicaire en 1790, et professeur de philosophie au collège royal de Clermont. Il fut ensuite proviseur du collège d'Orléans, et inspecteur d'académie à Strasbourg. On a de lui : *Principes de Grammaire générale et de grammaire latine*, 1800, in-8°; — *Notice historique sur C.-F.-J. Dugua, général de division*, etc.; 1812, in-8°; — *Grammaire française classique*, 1819, in-8°; — *Logique classique*; 1819, in-8°; réimprimée avec des addit. en 18..; — *Observation critique sur la Grammaire de M. Pelletier*; Paris, 1823, in-8°. Secrétaire perpétuel pendant quinze ans de l'Académie de Caen, il a publié trois volumes des *Mémoires* de cette académie. G. de F.

F. Boarquelot et A. Maury, *Littérature contemp.*

**LARIVIÈRE** (*Pierre-François-Joachim-Henri de*), législateur et magistrat français, né à Falaise, en Normandie, dans l'année 1761, mort à Paris, le 3 novembre 1838. Il était avocat dans sa ville natale lorsqu'éclata la révolution. L'ardeur qu'il montra, comme partisan des intérêts populaires, le fit élire en 1791 député à l'Assemblée législative. Il se lia avec les membres du parti de la Gironde, et se fit remarquer d'abord à l'occasion d'un mouvement royaliste qui eut lieu en décembre 1791 dans la Normandie; il demanda qu'on exerçât des poursuites sévères contre ceux qui en étaient signalés comme les principaux auteurs. Dans la séance du 10 mars 1792, il attaqua vivement le ministère et appuya la demande de Brissot pour la mise en accusation de De Lessart, ministre des Affaires étrangères. Il sollicita un prompt rapport sur le projet de déclaration de guerre à l'Autriche. Lors de la discussion que les agitateurs élevèrent contre la garde des Sceaux Dupont du Tertre, il était un des membres qui, dans la séance du 4 avril, s'opposèrent à ce qu'il lui fût donné communication des pièces et des chefs d'accusation présentés contre lui. Le 14 du même mois, il dénonça les soldats suisses comme insultant des citoyens paisibles dans le jardin des Tuileries,

(1) Gassendi, dans la *Vie de Peiresc*, dit que cet ouvrage pouvait être comparé aux travaux d'Hercule, tant cet écrivain avait surmonté des difficultés et préparé des matériaux.

quoique ces soldats n'eussent chassé que des vendeurs de pamphlets contre le roi et la reine. Dans la séance du 26 mai, il invoqua l'autorité des philosophes anciens et modernes, et surtout celle de J.-J. Rousseau, pour prouver que les opinions religieuses doivent être libres, et que, dès lors, on n'avait pas le droit d'exiger à cet égard de serment d'un citoyen, prêtre ou laïque. Ses concitoyens l'appelèrent à faire partie de la Convention. Il se prononça dès la première séance contre les abus du pouvoir usurpateur de la Commune de Paris, et dans une autre séance, il fit décider que son président serait mandé à la barre de l'Assemblée pour rendre compte de sa conduite. Le 24 septembre, il appuya avec force la proposition du serment de haine à la royauté, en jurant que « il ne souffrirait jamais qu'un monarque, français ou étranger souillât la terre de liberté ». Vers la même époque, il se prononça aussi pour l'expulsion des Bourbons. Son ardeur républicaine le fit choisir pour un des commissaires chargés d'examiner les pièces trouvées aux Tuileries dans l'armoire de fer. Dans son rapport, il signala spécialement, en lisant une des pièces, Lameth et Barnave comme dévoués à la royauté. Ces deux anciens députés furent décrétés d'accusation; mais lorsque l'acte d'accusation fut présenté, Henri Larivière chercha à atténuer la déclaration qu'il avait faite.

Lorsque la Convention agita la question de la mise en jugement du roi, Larivière déposa un vote affirmatif. Néanmoins, dans le cours du procès, il parut vouloir sauver la vie de l'infortuné monarque. Ainsi, sur la question de culpabilité, il déclare qu'il ne croit pas devoir cumuler les fonctions de législateur et de juge, « qu'il ne peut voter que le renvoi au souverain (le peuple) ». Sur la peine à infliger à Louis XVI, il dit : « Ce ne peut être par humanité qu'on épargne un coupable. La pitié pour les scélérats est une cruauté pour les gens de bien. Je n'ai jamais douté que Louis ne fût un grand criminel, et si je ne l'ai pas ainsi prononcé par le fait, c'est qu'il m'a paru injuste d'être à la fois législateur et juré. Mais à présent qu'il s'agit d'appliquer contre Louis une mesure politique, et que je puis comme législateur prononcer sur son sort, je déclare en cette qualité, et d'après ma conscience, qui m'élève au-dessus de tous les dangers, que l'intérêt de la patrie exige que Louis soit détenu pendant la guerre et exilé à la paix. » Enfin, après la condamnation à mort, faisant un dernier effort, il demanda, mais en vain, un sursis.

Le 18 mai 1793, Henri Larivière fut nommé membre de la commission des Douze chargée de vérifier les actes de la Commune et de prendre des mesures contre ceux de ses membres qui conspiraient contre la Convention. Cette commission fit arrêter Hébert et plusieurs jacobins. De telles mesures provoquèrent la fureur des montagnards.

Larivière essaya vainement de lutter dans l'assemblée contre l'orage qui s'éleva à ce sujet. La commission fut dissoute, et après la victoire que les démagogues remportèrent, le 31 mai, il fut décrété d'accusation. On l'arrêta dans son domicile le 2 juin, ainsi que les autres députés atteints par le coup d'État. Mais il parvint à s'échapper, et se réfugia dans le Calvados. Là, avec quelques-uns de ses collègues, il cherchait à exciter un mouvement insurrectionnel. Cette tentative, qui fut sans succès, fit prononcer la mise hors la loi contre Henri Larivière et contre les Girondins qui y avaient pris part. Plus heureux que Guadet, Sales, et Barbaroux, il réussit à se soustraire aux recherches. Après s'être tenu caché jusqu'à la chute de Robespierre, il adressa alors sa réclamation à la Convention, qui le rappela dans son sein. Son ressentiment contre les membres de la Montagne et ceux du comité de salut public auxquels il avait dû huit mois de dangers et de souffrances, se manifesta en toute occasion. Il alla même jusqu'à attaquer, mais en vain, des républicains irréprochables, comme Carnot et Robert Lindet. Néanmoins, il fut élu secrétaire de l'Assemblée, puis membre du comité du salut public. Différents actes, entre autres son opposition à l'arrestation des prêtres réfractaires, le rendirent suspect; il sortit du comité, mais n'en continua pas moins ses motions réactionnaires. Lors de l'émeute du 4 prairial (20 mai 1795), il montra une grande énergie; deux fois il manqua d'être assassiné en faisant lecture du décret de la Convention au poste du Palais-Égalité. Nommé membre du nouveau comité de salut public, le 3 juin, il adopta un système entièrement opposé à celui de la majorité de l'assemblée. Abandonnant les rangs des républicains, il devint un des orateurs les plus véhéments parmi ceux qui, sous le prétexte de punir les agents coupables de la faction vaincue le 9 thermidor, attaquèrent réellement le gouvernement établi et sapèrent successivement toutes les bases du système républicain. En octobre 1795, il contribua à faire accepter l'échange de la fille de Louis XVI, restée au Temple, contre plusieurs prisonniers français alors en Autriche. Dans le même mois, lorsque les sections de Paris s'étaient insurgées contre la Convention, il fut accusé d'avoir excité les troubles, mais cet incident n'eut pas de suite. Il fut encore compromis dans la conspiration royaliste de Lemaître; cependant, appuyé par un parti puissant, et surmontant tous les obstacles, il fut appelé à faire partie du Conseil des Cinq Cents. Il y devint un des principaux chefs du parti dit de Clichy, et se prononça dans toutes les circonstances contre le Directoire exécutif. Il fut chargé de plusieurs rapports sur les finances et les colonies. Lorsque le ministre de la justice dénonça la conspiration de Babeuf, il soutint que c'était là une réaction de Tallien et des thermidoriens, et s'écria qu'il fallait sévir

contre tous ces factieux, et, interpellant vivement plusieurs de ses collègues, il leur reprocha de ne voir d'ennemis de la république que dans les royalistes et d'épargner les jacobins. Dans une autre séance, s'élevant contre le projet d'amnistie pour les délits relatifs à la révolution, il s'écria: « Ce serait nous rendre des voleurs, des dilapidateurs, et jusqu'à ces bêtes féroces qui ont plongé le couteau dans le sein de leurs concitoyens désarmés, ceux-là qui cinq jours encore avant le 2 septembre se disaient le matin: *Où va-t-on tuer?* ». Puis il demanda le rapport de la loi qui avait exclu les parents des émigrés de toutes fonctions publiques, en faisant observer que la première magistrature, le sceau de l'État étaient remis au frère d'un homme qui était dans les camps ennemis. « Si la loi n'est pas appliquée à Barras, ajoute-t-il, elle ne peut l'être à personne. » Il demanda aussi, dans un discours remarquable, la mise en liberté des prêtres détenus pour refus de serment; à cette occasion, signalant avec énergie l'indignation qu'ont excitée dans les familles les mesures prises contre eux, il met dans leur bouche ces paroles prophétiques: « Tu as proscrit en masse: tu seras proscrit à ton tour. Ton titre de membre de la Convention deviendra un anathème, comme tu rends le nom de prêtre un titre à la proscription! » Le 8 décembre il appuya la demande de Pastoret en faveur de la liberté de la presse. Lorsqu'on découvrit la conspiration royaliste de Brotier, DuVerne de Presles et La Ville-Heurinois, dont il parait certain qu'il faisait secrètement partie, il s'efforça d'en diminuer l'importance. Une sorte d'apologie, qu'il fit même alors des royalistes, excita une violente explosion dans l'assemblée; néanmoins il fut élu secrétaire et peu de temps après président (19 juin 1797). Il attaqua de nouveau le Directoire, et lorsque la lutte entre le pouvoir exécutif et le Corps législatif fut portée au dernier degré de violence, lorsque tout semblait annoncer un coup d'État, Larivière appuya vivement toutes les mesures proposées par Pichegru pour donner au Corps législatif une force indépendante du Directoire, et qui eût pu même renverser ce dernier. Mais la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797) assura le triomphe du Directoire. Henri Larivière fut inscrit un des premiers sur la liste de déportation. Il se sauva en Allemagne, et de là se rendit près du comte d'Artois, à Londres. Les relations qu'il avait conservées en France lui permirent d'être utile à la cause royale.

Les intrigues qui eurent lieu à cette époque firent naître par la suite un procès scandaleux entre lui et Fauche-Borel relativement à certaines sommes qui étaient destinées à y être employées; ce procès fut gagné par Larivière. En 1814 Louis XVIII récompensa ses services en le nommant avocat général à la cour de cassation, fonctions qu'il reprit après les Cent Jours et

qu'il remplit avec une modération très-louable à une époque où dominaient l'esprit de parti. En novembre 1818 il fut appelé aux fonctions de conseiller à la même cour. Après la révolution de 1830, ayant refusé de prêter serment au nouveau roi, il se retira d'abord à Londres, ensuite à Nice. En 1837 il fut appelé par quelques affaires à Paris, où il mourut, l'année suivante. On lui a attribué quelques ouvrages qui sont de l'économiste Méroier de Larivière. On a du conventionnel quelques morceaux de poésie insérés dans divers recueils. GUYOT DE FÈRE.

Arnault, *Biogr. des Contemp.*

**LA RIVIÈRE.** Voy. BARBIER (Louis).

**LARIVIÈRE** (Charles-Philippe), peintre français, né à Paris, en 1805. Il a étudié la peinture sous Girodet et Gros, et remporta le premier grand prix de Rome (histoire) en 1824. Ses principaux ouvrages sont : *Un Prisonnier au Capitole*, exposé au salon de 1824 ; — *La Peste de Rome sous Nicolas V*, grande composition remarquée au salon de 1831, et qui fit aussi partie de l'exposit. universelle de 1855 ; — *Le Tasse malade au monastère de Saint-Onufre*, exposé au même salon ; — *des Religieux en méditation*, même salon ; — portraits du *maréchal Mortier* et du *maréchal Gérard* (pour la Salle des Maréchaux aux Tuileries, exposés aux salons de 1831 et 1835 ; — *Le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume arrivant à l'Hôtel de Ville, le 30 juillet 1830*, tableau de très-grande dimension, exposé au salon de 1836 et placé au musée de Versailles ; — *Bataille des Dunes*, gagnée par Turenne sur les Espagnols, tableau exposé au salon de 1837 et placé au musée de Versailles ; — *Bayard blessé à la prise de Brescia*, salon de 1838, musée de Versailles ; — *Bataille de Cocherel*, gagnée par Du Guesclin, salon de 1839, musée de Versailles ; — *Bataille de Castillon*, gagnée par Charles VII, même salon, même musée ; — *Bataille de Mons-en-Puelle*, gagnée par Philippe le Bel, salon de 1841, même musée ; — *Levée du siège de Malte, en 1555*, salon de 1843, même musée ; — *Bataille d'Ascalon, en 1177*, salon de 1844, même musée ; — *Saint Vincent, martyr*, salon de 1857 ; — portraits du *maréchal de Vauban*, du *maréchal de Rochambeau*, de *l'amiral Roussin*, du *maréchal d'Erton*, du *maréchal Bugeaud*, du *bey de Tunis*, d'*Ibrahim Pacha*, pour le musée de Versailles ; — ceux du *maréchal Exelmans*, du *maréchal Magnan*, de *l'amiral Mackau*, du *maréchal Leroy de Saint-Arnaud*, du *général Chéron*, de *l'amiral Parseval-Deschênes*, du *maréchal Baraguey-d'Hilliers*, etc. Il a exécuté les cartons des vitraux de la cathédrale de Dreux. M. Larivière est décoré depuis 1836. G. DE F.

*Annuaire stat. des Artistes, année 1866. — Livrets des Expositions. — Notes particulières,*

**LARNESSEIN**, père et fils, graveurs français. Voy. ARNÉSIN.

**LARNAG** (François), poète français, né le 20 juillet 1760, à Nîmes, mort le 28 octobre 1840, à Uzès. Il fit ses études à Genève, prit le grade de licencié en droit à Montpellier, et travailla quelque temps chez un procureur de Nîmes. En 1791 il se retira à Uzès, où il occupa ses loisirs à des travaux littéraires. On a de lui : *Thémistocle*, tragédie ; Paris, an VI, in-8° ; représentée avec succès à l'Odéon et réduite par l'auteur de cinq à trois actes ; — *Le Dévouement héroïque de Rotrou*, poème ; Paris, 1816, in-8° ; — et quelques fragments poétiques insérés dans le recueil de l'Académie du Gard.

Son fils, *Émile Larnag*, conseiller à la cour d'appel de Nîmes, a publié une notice sur ses travaux. K.

M. Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes*. — Barjavel, *Bibliogr. vaucloisienne*, II.

**LARNAC** (Marie-Gustave), littérateur et homme politique français, né à Nîmes, en 1793. Il fit ses études au lycée de sa ville natale, et entra dans l'université. En 1823, il professait la rhétorique au collège royal de Lyon lorsqu'il fut appelé par le duc d'Orléans à faire l'éducation de son second fils, le duc de Nemours. L'éducation du prince terminée, M. Larnac resta auprès de lui comme secrétaire des commandements. Au mois de septembre 1845, il fut élu député par le collège de Saint-Sever (Landes). Réélu en 1846, il parla dans la discussion sur la prise en considération de la proposition de M. de Rémusat tendant à éloigner de la chambre un plus grand nombre de fonctionnaires publics, et défendit les députés attachés à la maison du roi. La révolution de février 1848 le rendit à la vie privée. On a de lui : *Rêves et souvenirs, poésies morales et philosophiques* ; Paris, 1844, in-8° ; il y célèbre les merveilles de la paix, les charmes de la propriété, les douceurs de l'amitié, etc. L. L.—r.

*Biogr. statistique de la Chambre des Députés* ; 1846. — Bourquet et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

**LA ROCHE** (Alain de), théologien français, né vers 1428, en Bretagne, mort le 8 septembre 1475, à Zwoll. Il entra jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, étudia la philosophie et la théologie à Paris, et fut envoyé en 1459 dans les Pays-Bas. Après avoir été lecteur dans les couvents de Lille et de Douai, il professa la théologie à Gand (1466) et à Rostock (1470) ; ce fut dans cette dernière ville qu'il prit le degré de docteur. Alain, connu sous le nom d'*Alanus de Rupe*, vécut en saint, et fut qualifié de bienheureux après sa mort ; mais ses lumières étaient loin d'égalier sa vertu. Entraîné par un zèle exagéré, il travailla sans relâche à établir la dévotion du Rosaire, et n'employa pas toujours à cet effet des moyens convenables. Cette dévotion, pratiquée dès le treizième siècle, était connue en France sous le nom de *Patenostre* ; Alain imagina la coutume d'attacher à chaque dizaine la méditation de



quelqu'un des mystères de la Bédemption; en outre il fut le premier qui prêcha sur cette matière, entremêlant ses sermons d'histoires merveilleuses, qu'il avait inventées pour la plupart. On a publié ses écrits plus d'un siècle après sa mort: *Beatus Alanus de Rupe redivivus, de Psalterio, seu Rosario Christi et Mariæ, tractatus, in V partes distributus*; Fribourg, 1619, in-4°; cet ouvrage, édité par le P. Jean-André Coppenstein et réimprimé à Cologne, 1624, et à Naples 1630, contient des traités et des sermons en partie remaniés; — *La Confrérie du Psautier de Notre-Dame de Paris*; Paris, 15... in-16; — *Speculum peccatricis Animæ, sive orationes ad Desiparam XV*; Anvers, 1635, in-12, rempli de prétendues révélations, dit le P. Échard, contraires à la véritable légende de Saint-Dominique; — *Expositio in regulam S. Augustini*, manuscrit. Paul Louisv.

Trithème, *De Script. ecclies.*, c. 820. — Choquet, *Script. Belg. Ordinis Prædicat.*, p. 208-218. — Échard, *Script. Ord. Prædicat.*, t. I, p. 840-882. — Paquet, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. III, p. 144-150.

LA ROCHE (Michel DE), littérateur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il pratiquait la religion protestante, et fut obligé, dans sa jeunesse, de chercher un refuge en Angleterre. Il ne nous est connu que par ses ouvrages, dont voici les titres: *Bibliothèque anglaise ou Histoire Littéraire de la Grande-Bretagne*; Amsterdam, 1717-1727, 15 vol. in-12, continuée depuis le t. VI par Armand de La Chapelle, un de ses coreligionnaires; — *Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne*; La Haye, 1720-1724, 16 tomes en 8 vol. in-12, suite du recueil précédent; — *Memoirs of literature for the years 1725-1727*; Londres, 1725-1727, 6 vol. in-8°; — *Literary Journal, or a continuation of the Memoirs of literature*; Londres, 1730, 2 vol. in-8°. En outre il a traduit de l'anglais les *Lettres* de Clarke, qui ont été insérées dans le *Recueil de diverses pièces sur la philosophie*; Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12; et il a abrégé l'ouvrage suivant de Gérard Brandt: *History of the Reformation in the Low Countries*; Londres, 1725, 4 vol. in-8°. K.

Eug. et Em. Haag, *La France protestante*, t. VI.

LA ROCHE (L'abbé Jean-Baptiste-Louis DE), polygraphe français, né au commencement du dix-huitième siècle, mort à Paris, en 1780, est auteur ou éditeur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque: *Les Psaumes de David*, traduits et distribués pour chaque jour du mois, 1725, in-12; une traduction de l'*Office des œuvres mêlées*, où l'on trouve un *Discours* sur le but que s'est proposé Virgile dans la composition des *Bucoliques*, et une traduction en vers français des *Églogues* du même poète; Paris, 1732, in-12; — *Panegyrique de sainte Geneviève*; 1737, in-4°; — *La belle Vieillesse, ou les anciens quatrains des sieurs de Pibrac, Du Faur et*

*Mathieu sur la vie, la mort et la condéite des choses humaines*, nouvelle édition enrichie de notes; 1746, in-12; — *Eloge funèbre de M. le duc d'Orléans*; 1753, in-4°; — *Cosmographie pratique*, in-12; — *Année dominicale*, 8 vol. in-12; — *Lettres littéraires sur divers sujets*, 2 vol. in-12; — *Mémoires historiques et curieux*, in-12. On peut voir dans le *Dictionnaire des Anonymes* la liste complètes des ouvrages qui sont attribués à l'abbé de La Roche. F.-X. T.

Quézard, *La France litt.* — *Nouvelle Bibliothèque d'un Homme de Gout*, t. I, 90.

LA ROCHE DU MAINE (Jean-Pierre-Louis LUCHET, marquis DE), littérateur français, né à Saintes, le 13 janvier 1740, mort à Paris en 1792. Il suivit d'abord la carrière militaire comme officier de cavalerie, donna sa démission, et épousa M<sup>lle</sup> Delon, belle et spirituelle, fille d'un négociant de Genève, peu fortuné. Le marquis de Luchet essaya d'une exploitation de mines; mais il y fut si malheureux qu'il dut se réfugier à Lausanne pour éviter les poursuites de ses créanciers (1775-1776). Là il fonda un journal qui n'eut aucun succès. Heureusement Voltaire lui vint en aide, et le plaça comme bibliothécaire auprès du landgrave de Hesse-Cassel. Ce prince confia au marquis de Luchet la direction du théâtre français de sa cour, mais il ne put le fixer près de lui. De Luchet passa au service du prince Henri de Prusse, qui lui fit une pension de six mille francs (1786-1789). Il rentra ensuite en France. C'était au moment de la révolution. Il en accepta les principes, fonda le *Journal de la Ville*, que Rivarol attaqua souvent, et mourut peu après. Il était secrétaire perpétuel de la Société des Antiquités de Cassel, membre de l'Académie de Marseille, de l'Institut de Bologne, etc. Il a composé de nombreux ouvrages, parmi lesquels on cite: *Les Nymphes de la Seine*; Paris, 1763, in-12; — *Analyse raisonnée de la Sagesse*, de Charron, en deux parties; Amsterdam (Paris), 1763, 2 parties in-12; Londres, 1789, 2 vol. in-18; — *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre, et Essais sur les principaux événements de l'histoire de l'Europe, sur les régnes d'Elisabeth et de Philippe II*; Londres (Paris), 1765, in-12; 1766, 2 vol. in-8°. Grimm écrivit que cet ouvrage « n'était qu'un tissu de platitudes »; — *Histoire de l'Orléanais, depuis l'an 703 de la fondation de Rome jusqu'à nos jours*; Amsterdam (Paris), 1766, in-4°, ouvrage vivement critiqué par Daniel-Charles Jousse, dans sa *Lettre d'un Orléanais*, etc.; — *La Reine de Bennis*, nouvelle historique; Amsterdam et Paris, 1766, in-12; — *Tablettes de Zéphé*; 1766; — *Parallèle entre le siècle dernier et le siècle présent*; 1775, in-12; — *Nouvelles de la République des Lettres à dater de juillet 1775*; Lausanne, 1775, et ann.

univ. 8 vol. in-12; — *Dissertation sur Jeanne d'Arc, vulgairement nommée la Pucelle d'Orléans*; 1776, in-8°; — *Histoire de MM. Paris (de Montmartel et Deverney)*, ouvrage dans lequel on montre comment un royaume peut passer dans l'espace de cinq années de l'état le plus déplorable à l'état le plus florissant; Lausanne, 1776, in-12; — *Pensées diverses sur les Princes*; Lausanne, 1776, in-8° (avec Frédéric II, landgrave de Hesse-Cassel); — *Recueil de Poésies*; Londres (Cassel), 1777, in-12; — *Eloge de M. de Haller*; Cassel, 1778, in-8°; — *Eloge de M. de Voltaire*; Cassel, 1778, in-8°; — *Essai sur la Minéralogie et la Métallurgie*; Maestricht, 1779, in-8°; — *Le Pot-Pourri*; 1781, 4 vol. in-8°; — *Journal des Gens du Monde*; 1782-1785, 10 vol. in-8°; — *Histoire littéraire de M. de Voltaire*; Cassel (Paris), 1782, 6 vol. in-8°; — *Petit Tableau de Paris*; 1783, in-12; — *Le Temple de la Postérité*, intermède, fête donnée à Cassel pour l'inauguration de la statue élevée à Frédéric II, landgrave de Hesse, le 14 août; Cassel, 1783, in-8°; — *La comtesse de Tessen, ou l'insuffisance de la vertu*; 1783, in-12; — *Le Vicomte de Barjac, ou mémoires pour servir à l'histoire de ce siècle*; Dublin et Paris, 1784, 2 vol. in-12; — *Paris en miniature*, d'après les dessins d'un nouvel Argus; Londres et Paris, 1784, in-12; — *Olinde*; Genève, 1784, 2 vol. in-8° et in-18; — *Mémoires de M<sup>lle</sup> de Baudouin*; 1784, in-12; — *Les Folies philosophiques*, par un homme retiré du monde; 1784, 2 vol. in-8°; — *Amusements des Gens du Monde*; 1785, 2 vol. in-8°; — *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro*; 1785, in-8°; — *Mémoires de M. de B., pour servir à l'histoire de l'année dernière*, etc.; 1786, in-12; — *Mémoires de M<sup>me</sup> la duchesse de Morheim, ou Suite des Mémoires du vicomte de Barjac*; Dublin, 1786, 2 vol. in-18; — *Mémoires pour M<sup>me</sup> Kormann*, par M. S.; 1788, in-8°: ce *Mémoire*, que Beaumarchais crut de M. Suard, attira à ce dernier une violente diatribe; — *La Galerie des États Généraux*; 1789, 2 part. in-8° (avec le comte de Mirabeau et Choderlos de Laclos); — *Journal de la Ville*; 1789 et 1792, in-8° et in-4°; — *Essai sur la secte des Illuminés*; 1789, in-8°; 3<sup>e</sup> édition, augmentée par le comte de Mirabeau; 1792, in-8°; ces trois éditions n'en forment qu'une seule, rajoutée au moyen de nouveaux titres; — *Les Contemporains de 1789 et de 1790, ou les opinions débattues pendant les premières législatures, avec les principaux événements de la révolution*; Paris, 1790, 3 vol. in-8°; — *Histoire de la Vie et de la Mort de Bianca Capello*, traduit de l'allemand de Meissner; 1790; — *Une seule Faute, ou les Mémoires d'une demoiselle de qualité*; Strasbourg et 1788 et 1790, 2 vol. in-12; — *Mémoires*

*pour servir à l'histoire de l'année 1789*; Paris, 1790, 4 vol. in-8°; — *La Galerie des dames françaises, pour servir de suite à la Galerie des États Généraux*; Londres, 1790, in-8° (avec Choderlos de Laclos et autres). E. DEANES.

Voltaire, *Correspondance*, lettre du 16 avril 1775. — *Ortman, Correspondance*. — *Barbier, Dict. des Anonymes*. — *Quérad, La France littéraire*.

LAROUCHE (Benjamin), publiciste, poète et traducteur français, né le 3 germinal an v (23 mars 1797), mort à Paris, le 8 janvier 1852. Il fut pendant longtemps professeur de langues modernes dans différents établissements publics. Il avait déjà publié plusieurs opuscules lorsqu'il fit paraître un petit ouvrage intitulé : *Lettres de l'abbé Grégoire*, et pour lequel il fut condamné par défaut à six ans de prison et 6,000 francs d'amende. Laroche sut se soustraire à l'effet de cette condamnation, et se refugia en Angleterre, où pour vivre il donna des leçons de français. Il ne savait pas un mot d'anglais en quittant la France, et en très-peu de temps il s'assimila cette langue d'une manière remarquable. Laroche se lia en Angleterre avec les hommes les plus distingués, et notamment avec ceux qui avaient entrepris de faire abolir la traite des noirs, question qui l'intéressait vivement. En 1827 Laroche put revenir en France, où il s'occupa de traductions d'auteurs anglais, qui ont eu du succès, et qui le méritaient autant par la fidélité que par l'élégance. On a de lui : *Le Cri des Patriotes français sur la loi des élections*, etc.; Paris, 1819, in-8°; — *Les Funérailles de la Liberté*, messénienne; Paris, 1820, in-8°; — *Les Singes économistes, ou qu'est-ce que la liberté du commerce?* (Extrait de la *Revue de Westminster*); Paris, 1832, in-8°. Il a traduit de l'anglais : *Œuvres poétiques de G. Canning*, en vers français; 1827; — *Forester*, de Miss Edgeworth, précédé d'un avant-propos sur l'application de la méthode Jacotot à l'étude de l'anglais; 1829; — *La Vicairie de Wakefield*, de Goldsmith; — *De la Réforme financière en Angleterre*, par sir H. Parnell; — *Diontologie, ou la science de la morale*, par J. Bentham, 2 vol.; — *Voyages et aventures du capitaine Bonneville à l'ouest des États-Unis d'Amérique, au delà des montagnes Rocheuses*, par W. Irving; — *De la Société américaine*, par miss Martineau; — *Œuvres complètes de Shakespeare*; 6 vol.; — *Œuvres de Cooper*, 6 vol.; — *Œuvres complètes de lord Byron*; 4 vol.; — *Œuvres de Sheridan*; — *Lucretia, ou les enfants de nuit*, par Bulwer; — *Œuvres complètes de W. Scott*; — *La Maison de Dombey père et fils*, de Ch. Dickens. Benjamin Laroche a été l'un des rédacteurs de *La Tribune nationale* (1848), de *La Tribune du Peuple* (id.), de *la Tribune, journal de l'ordre et de la liberté* (id.), du *Persifleur, journal mensuel*

de la République démocratique et sociale (1848).

G. DE F. et L.—r.

Documents particuliers. — F. Bourquelot et A. Maury, La Littérature Franç. contemporaine.

\* LA ROCHE-AYMON, nom d'une ancienne famille française, que la tradition fait remonter aux fameux quatre fils Aymon (voy. AYMON). L'héraldique établit l'ascendance directe du chef actuel de cette maison jusqu'à Guillaume de La Roche-Aymon, qui vivait en 1031 (1). Les membres les plus connus de cette famille sont :

LA ROCHE-AYMON (Le bienheureux Raoul DE), archevêque de Lyon, né vers 1160, mort à Lyon, le 5 mars 1236. Il s'associa de bonne heure à la vie édifiante des moines de Clteaux. D'abord abbé d'Igny dans le diocèse de Reims, il fut jugé digne en 1224 de succéder à saint Bernard à Clairvaux. Après avoir occupé pendant huit ans ce siège abbatial, il fut appelé à gouverner l'église d'Agén, d'où Grégoire IX le transféra, en 1235, à la métropole de Lyon. Le *Martyrologe gallican* et le *Ménologe cistercien* s'accordent avec les Bollandistes pour célébrer sa mémoire le 5 mars, en n'hésitant pas à le qualifier de bienheureux.

LA ROCHE-AYMON (Guillaume DE), seigneur de Tournelle, fut maréchal de France en 1220.

LA ROCHE-AYMON (Hugues DE) fut capitaine général sous le roi Jean, grand-maréchal de la cour du pape et gouverneur du comtat Venaisin.

*Titres et Mémoires pour servir à l'histoire des archevêques de Lyon* (M. de la Bib. imp.). — *Coppendium Sanctorum ordinis Cisterciensis, auctore Joanne de Crey*; 11)on, 1481. — *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon*; Lyon, 1858, in-fol. — *Légende du bienheureux Raoul de La Roche-Aymon par le prince A. Gallizin*; Lyon, 1888. — *Études sur les abbayes cisterciennes par d'Arbois de Jubainville*; Paris, 1888, p. 179.

LA ROCHE-AYMON (Jean DE), seigneur de Saint-Maixent, né au commencement du seizième siècle, mort à Paris, en 1575. Sénéchal en 1568 de la haute et basse Marche, il y fut chargé de « l'extirpation des erreurs, mauvaises opinions, assemblées illicites et ports d'armes ». Les archives du château de Mainat possèdent une lettre missive de Charles IX relative à cette mission (2).

(1) *Gallia Christiana*, t. II, prevea, col. 173 et s.

(2) Voici les termes de ce titre de famille, qui à la valeur d'un document historique du plus grand intérêt; cette lettre fait supposer que les remords de la Saint-Barthelemy ont réellement empoisonné, comme l'a signalé Bossuet, les derniers jours de Charles IX et même hâta la fin de sa vie. « Monsieur le Sénéchal, je ne fais point de doute que jusques icy vous n'ayez entendu ce qui s'est passé touchant l'émotion dernièrement advenue en ceste ville de Paris par la mort du feu Sr de Chastillon, amiral de France et d'aucuns ses complices et adhérens, lesquels estoient bien prouvez avoir conspiré à l'encontre de moi et de mon Estat et de ceux que je tiens suprés de moi comme mes plus chers. Je vous l'ay assez amplement escript et à tous les gouverneurs et lieutenants en mes pays et provinces; et à fin qu'aucuns de mes subjectz ne pressent cause ou occasion de ce que dessus pour entrer en quelque doute ou mesiance, j'ay bien voulu faire sçavoir et entendre par tout

*Archives des châteaux de Mainat et d'Arfeuille. — Dépôt de l'ordre du Saint-Esprit, v. 100 des sceaux in-fol., 1218. — Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, VII, 298.*

LA ROCHE-AYMON (François DE), né le 16 janvier 1553, mort en son château de La Roche-Aymon, près d'Évaux (Creuse), le 8 octobre 1606, fut gouverneur du Bourbonnais sous Henri IV, l'accompagna au siège de Loudun, l'assista dans beaucoup de rencontres, et contribua grandement à la tranquillité de sa province.

LA ROCHE-AYMON (Claude DE), né à Meinas, en 1658, mort au Puy, en 1720, fut chanoine et vicaire général de Mende et évêque de Puy, sacré

mon royaume la bonne et droicte intension que j'ay evers tous mes dictz subjectz, et comme je ne desire rien tant que d'y voir toutes choses réglables en bon repos. Ce n'a jamais esté ni n'est ma volenté que ceux qui ne sont point coupables de la susdicte malheureuse conspiration, eheores qu'ils fassent profession de la religion prétendue réformée, en souffrent ni ne peussent aucun dommaige ni desplaisir, ainsi qu'ils soyent conservés en tous leurs biens et droicts, ains qu'ils que mes autres subjectz; et je m'assure qu'avec le temps ils se conformeront à ma diete volente, après avoir icelle entendue tant par la présente que par la déclaration qui en a esté publiée par tous les baillages et sénéchaussées de mon royaume, dont vous trouverez copie avec la présente, pour en faire telle semblable publication dans tous les lieux et endroits de vostre sénéchaussée, à fin que mes dictz subjectz soyent et demeurent entièrement assurés. Je ne veulx toutes-foiz, comme il est expressément porté par la diete déclaration, que d'ores en avant ne fassent aucuns presches ni assemblées par ceux de ladite religion, pour quelle occasion que ce soyt, tant en maisons des gentilshommes qu'ailleurs, ainsi qu'il a esté-devant permis par les édicts de pacification, et ce à fin d'obvier à plusieurs scandales et mesiances qui pourroyent en advenir parmi mes dictz subjectz; par qu'y, par vostre regard, vous ferez sur ce faire les inhibitionz et défenses en tel cas requises, à ce que mon intension soit en cest endroit observée. Et pour ce que journellement j'ay advisé que sous couleur de la diete émotioe se commencent en plusieurs lieux de mon royaume infinis meurs et exactions contre plusieurs de mes subjectz par aucuns qui sous prétexte de mon service se sont d'aux-mêmes licenciez à prendre les armes et s'assembler, allant par les champs piller les maisons d'aucuns gentilshommes et autres mes subjectz, disant contre verité que par moi leur a esté ainsi permis, je vous prie, sur tout le service que vous desirez me faire, que vous donniez ordre dans tous les lieux et endroits de vostre charge où il y aura gens en armes, qu'ils ayeal à venir à vous en cas qu'ils en soyent près, à ce qu'ils vous fassent entendre pour quelle cause et par quelle autorité ils les eurent prinses; et en cas qu'ils en soyent éloignés, envoyez vers eux gentilshommes capables de s'en expliquer avec eux. S'ils ne sont gens de mes ordonnances ou qui aient charge par escript de moi ou de mon frère le duc d'Anjou, mon lieutenant général, et disposés à me faire service, faites leur mettre bas les dictes armes incontinent. S'ils estoient si téméraires que de ne vouloir à l'instant obéir au commandement que vous leur en ferez de ma part, donnez ordre de les rompre et taillier en pièces tellement que la force m'en demeure. Je veulx aussi que vous fassiez promptement faire la plus grande et exemplaire justice qui vous sera possible d'une infinité de voleurs et brigands qui font plusieurs pilleries et ransonnements par les villaiges et maisons estant aux champs; car je desire que tels malfacteurs soyent punis et châtiés exemplairement, pour qu'ils ne prennent racine plus avant; et m'assurant que vous y metrez incontinent l'ordre qui est requis, je ne vous ferai la présente plus longue; priant Dieu, Monsieur le Sénéchal, vous avoir sa sainteté et digne garde. Escrict à Paris le dix-sept jour de septembre l'an M.C.C.C.C.C. LXXII. CA-

en 1703; il a laissé la réputation d'un homme savant et pieux.

Son frère, *Pierre-François*, né à Mainvat, en 1660, fut tué à la bataille de Stafarde, en Piémont, le 18 août 1690; il était chevalier de l'ordre de Malte, et commandait le régiment de Montgommery-cavalerie.

**LA ROCHE-AYMON (Paul de)**, connu sous le nom de *chevalier de la Roche-Aymon*, né le 27 septembre 1683, mort le 22 mars 1759, fut lieutenant général des armées du roi. Après avoir été attaché à l'artillerie depuis 1701, il commanda en chef l'artillerie dans plusieurs batailles, notamment à celle de Fontenoy.

*Généalogie historique et critique de la Maison de La Roche-Aymon*, Paris, 1776, in-fol., p. 110 et 120. — *Histoire de Malte*, III, 22. — *Chronologie historique et militaire publiée en 1783*, V, 264. — *Barbier, Journal*, t. 1.

**LA ROCHE-AYMON (Le cardinal Charles-Antoine de)**, né au château de Mainvat, le 17 février 1687, mort à Paris, le 27 octobre 1777. Il fut d'abord chanoine de Saint-Pierre de Mâcon et vicaire général de Limoges avant d'être sacré évêque de Sarepte *in partibus*, le 5 août 1725. Il occupa successivement les sièges de Tarbes (1729), de Toulouse (1740) et de Narbonne (1752), avant d'être nommé à la grande aumônerie, le 13 juillet 1760, et à l'archevêché de Reims, le 5 décembre 1762. Chargé de la feuille des bénéfices et créé cardinal en 1771, pourvu, l'année suivante, de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il sacra Louis XVI le dimanche de la Trinité 11 juin 1775, ayant eu antérieurement l'honneur de le baptiser, de lui avoir fait faire sa première communion, de le confirmer et de bénir son union avec Marie-Antoinette d'Autriche. Il présida toutes les assemblées du clergé de France depuis 1760 jusqu'à 1775, après avoir assisté à toutes les précédentes assemblées depuis 1735, soit comme député, soit comme second président. Il est mort doyen de l'épiscopat français ayant pour coadjuteur Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, depuis archevêque de Paris. Sa piété modeste et son extrême bienfaisance ne l'ont pas mis à l'abri des épigrammes des faiseurs de Mémoires du siècle dernier.

*Généalogie de la famille*. — *Liste des archevêques de Reims*, par M. Bausin (*bibl. de Reims*). — *Mémoires de Bachmann*, Paris, 1820, II, 200. — *Mémoires de Ducloux*, éd. Barrière, 20, 22, 419, 420, 421. — *Documents particuliers*.

**LA ROCHE-AYMON (Colette-Marie-Paule-Hortense-Bernardine de BRAUVILLIERS, marquise de)**, née le 20 août 1749, morte à Paris, en juin 1830. Mariée en 1771 au marquis de La Roche-Aymon, cousin du Dauphin depuis Louis XVI, et nommée dame du palais de la reine en 1775, elle lui montra, quand virent les mauvais jours, un admirable dévouement; elle partagea avec elle toutes ses angoisses, ne la quitta que lorsque l'on fit sortir du Temple les dames qui l'y avaient accompagnée; fut jetée alors dans la prison de l'abbaye, puis dans celles de la terreur, et ne fut sauvée de l'échafaud que par la mort de

Robespierre. Depuis lors elle consacra à Dieu tout ce que sa nature renfermait de mâle courage, et a légué à sa famille des exemples au-dessus de tout éloge. P<sup>ce</sup> Augustin GALITZIN.

*Documents de famille*.

**LA ROCHE-AYMON (Antoine-Charles-Étienne-Paul, marquis de)**, général et écrivain militaire français, né à Paris, le 28 février 1772, mort dans la même ville, en 1840. Fils du marquis de La Roche Aymon, cousin de Louis XVI, il entra comme surnuméraire dans les gardes du corps en 1794, et quatre ans plus tard dans le régiment de Foix. En 1789 il partit pour Naples à la suite de l'ambassadeur baron de Talleyrand, et prit du service à la solde de cette puissance. Peu de temps après il quitta cette position, voyagea en Italie, visita Rome et Florence, et alla rejoindre son père à Coblenz. Il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et au licenciement, il s'établit à Altona, puis à Hambourg, où il travailla pour un libraire. En 1794 il entra au service de Prusse en qualité d'aide de camp du prince Henri, frère du grand Frédéric. Il demeura près de ce prince jusqu'au jour de sa mort, en 1802; alors il passa comme major à la suite des hussards du corps en garnison à Berlin. En 1806 il passa dans les hussards noirs, dont il devint commandant en second. Après la guerre il contribua à la réorganisation de l'armée prussienne, fut chargé de la rédaction de l'ordonnance sur le service des troupes légères, et plus tard il rédigea avec Borstell l'ordonnance concernant le service de la cavalerie. Colonel en 1810, il rentra en France en 1811, sur l'ordre de Napoléon. On lui offrit du service dans l'armée française; mais, prévoyant qu'une guerre avec la Prusse était imminente, il refusa, et quitta la France après avoir promis de ne plus servir à l'étranger. Revenu à Berlin, il donna sa démission, et se retira avec le grade de général major. Rappelé en France en 1812, il refusa encore d'entrer dans l'armée, et fut mis sous la surveillance de la police jusqu'à la fin de l'année. Alors il obtint un passe-port pour revenir sur la terre qu'habitait sa femme dans la vieille Prusse. Il resta en dehors des événements jusqu'à la restauration; cependant, lors de la retraite de Moscou, il recueillit plusieurs officiers chez lui. De retour dans sa patrie au mois d'août 1814, il fut nommé maréchal de camp par Louis XVIII. Pendant les Cent Jours, il se retira dans le département de la Creuse. A la seconde restauration, il fut créé pair de France et chargé du commandement militaire du département de la Loire, où il resta jusqu'en novembre 1816, époque à laquelle il vint prendre séance à la chambre des pairs. Il ne siégea pas dans le procès du maréchal Ney. En 1817 il passa au commandement du département des Deux-Sèvres; en 1818 il commandait le département de l'Eure, en 1819 le département de Seine-et-Oise, enfin en 1820 il fut placé dans le cadre des inspecteurs de cavalerie. A la

chambre des pairs, il prononça un discours sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée en 1818, et combattit les enrôlements à prime : « Lâches pour la plupart, disait-il, les soldats mercenaires ne connaissent ni l'honneur du drapeau ni l'amour de la patrie. » En 1823 il prit part avec son frère à l'expédition d'Espagne, et fut fait lieutenant général après l'affaire de Molina del Rey. Membre de la minorité libérale à la chambre des pairs, il reconnut le nouveau gouvernement issu de la révolution de Juillet. La révolution de Février le rendit à la vie privée. On a de lui : *Introduction à l'étude de l'Art de la Guerre*; Weimar, 1802-1804, 4 vol. in-8°, avec atlas : cet ouvrage, très-rare aujourd'hui, composé pendant que l'auteur était auprès du prince Henri, et publié à la fois en français et en allemand, fut attribué au prince Henri lui-même; M. Martin de Brettes l'a réimprimé sous le titre de *Mémoires sur l'art de la guerre*; Paris, 1857, 5 vol. in-8° avec atlas; — *Manual du Service de la Cavalerie Légère en campagne*; Paris, 1821, in-8°; *ibid.*, 1822, in-12; 1831, in-32; — *Des Troupes Légères, ou Réflexions sur l'organisation, l'instruction pratique et la tactique de l'infanterie et de la cavalerie légère*; Paris, 1817, in-8°; — *Quelques Observations sur les rapports de MM. Roy et Laffitte relatifs à la loi des finances de 1817*; Paris, 1817, in-8°; — *Opinion sur le projet de loi relatif au Recrutement de l'armée*; Paris, 1818, in-8°; — *De la Cavalerie, ou des changements nécessaires dans la composition, l'organisation et l'instruction des troupes à cheval*; Paris, 1828-1829, 3 vol. in-8°; — *Observations historiques et critiques sur les remontes*; Paris, 1835, in-8°. Le général de La Roche-Aymon a coopéré au *Dictionnaire de la Conversation*, et a laissé plusieurs pièces inédites.

L. L.—T.

Sarrat et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> partie, p. 290. — Birague, *Annuaire Historique et biographique*, 1844, 3<sup>e</sup> part., p. 54. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LA ROCHEFOUCAULD**, famille française, une des plus anciennes, des plus illustres et en même temps des plus nombreuses, puisqu'elle a fourni jusqu'à quinze branches. Originaire de La Rochefoucauld, petite ville de l'Angoumois, à quelques lieues d'Angoulême, cette famille y était établie avant le onzième siècle; mais on n'a sur elle que des données vagues et incertaines jusqu'au douzième siècle : une vieille tradition la fait descendre des Lusignan, dont elle a en effet conservé les armes.

Ses principaux membres sont :

**LA ROCHEFOUCAULD (Foucauld 1<sup>er</sup>, seigneur de La Roche, baron de)**, vivait vers l'an 1026, sous le règne de Robert le Pieux. Il est qualifié dans une charte d'une abbaye d'Angoulême du titre de *vir nobilissimus Fulcaudus*.

Sa munificence envers plusieurs abbayes fit toute sa réputation.

**LA ROCHEFOUCAULD (Foucauld II, baron de)** servit Philippe-Auguste, dans la guerre contre Richard Cœur de Lion. Fait prisonnier à la bataille de Gisors, en 1198, il assista après sa mise en liberté au mariage de Jean sans Terre avec Isabelle d'Angoulême. J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et gend. de la Maison de France, des Pairs, etc.* — Moréri, *Grand Diction. Historique*.

**LA ROCHEFOUCAULD (François 1<sup>er</sup>, baron puis comte de)**, issu au seizième degré de Foucauld 1<sup>er</sup>, mort en 1517. Conseiller et chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, il tint en 1494 sur les fonts de baptême le prince qui devait être François 1<sup>er</sup>, à qui il donna son prénom. François 1<sup>er</sup> étant monté sur le trône, nomma La Rochefoucauld son chambellan ordinaire, et érigea en 1515 la baronnie de La Rochefoucauld en comté, « en mémoire, disent les lettres patentes, des grands, vertueux, très-bons et très-recommandables services qu'icelui François, notre très-cher et aimé cousin et parrain, a faits à nos prédécesseurs à la couronne de France et à nous ». Depuis lui tous les aînés de sa famille ont pris le nom de François. J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et gend. de la Maison de France, des Pairs, etc.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**LA ROCHEFOUCAULD (François II, comte de)**, prince de Marsillac, fils du précédent, soutint dignement la réputation de son père. Il épousa en 1528 Anne de Polignac, veuve du comte de Sancerre, tué à la bataille de Pavie, en 1525. Elle reçut en 1539 l'empereur Charles Quint avec les enfants de France en son château de Verteuil. Ce prince fut tellement frappé de la dignité de ses manières qu'il dit hautement « n'avoir jamais entré en maison qui sentit mieux sa grande vertu, honnêteté et seigneurie que celle-là ». Conformément aux volontés testamentaires de son mari, Anne de Polignac acheva la magnifique chapelle de La Rochefoucauld, qui fut un des plus beaux morceaux d'architecture de son temps.

Un des trois fils de François II, Charles, fondateur de la branche de Bandan, ayant fait profession de la religion réformée, servit sous Henri III avec la plus grande distinction. J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et gend.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**LA ROCHEFOUCAULD (François III, comte de)**, comte de Roccy, prince de Marsillac, tué à Paris, dans la nuit du 24 août 1572. Fils de François II de La Rochefoucauld et d'Anne de Polignac, il apprit le métier des armes en Piémont, en 1551. L'année suivante il se distingua au siège de Metz. Lieutenant de la compagnie du duc de Guise, il fit la campagne de 1555, et continua à servir contre les Espagnols jusqu'à la bataille de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier. Conduit à Genep dans le Hainaut, il ne recouvra la liberté que moyennant

çon de 30,000 écus. Devenu veuf de sa première femme, Sylvie Pic de La Mirandole, en 1556, il épousa en secondes noces Charlotte de Roye; mariage qui le rendit beau-frère du prince de Condé et le rapprocha des Bourbons. Il était sur le point de fuir en Allemagne lorsque le roi François II mourut. A la réception de la lettre de Catherine de Médicis, qui l'appela au secours « de la mère et des enfants », il se mit à la tête de trois cents gentilshommes, et prit la route d'Orléans. Condé le renvoya en Poitou pour lever de nouvelles troupes. Après une vaine démonstration contre La Rochelle, La Rochefoucauld prit d'assaut Pons, le 2 octobre 1562, et alla mettre le siège devant Saint-Jean d'Angely; mais il dut renoncer à s'emparer de cette ville, et se retira à Orléans. Il combattit vaillamment à Dreux, se rendit maître de Saint-Aignan et de Gergeau, et accompagna Coligny en Normandie. Dans la seconde guerre civile, il se distingua au siège de Chartres. La paix ayant été signée, il se retira dans ses terres. Condé vint bientôt chercher un refuge près de lui. La Rochefoucauld combattit avec intrépidité à Jarnac, à La Roche-Abeille, au Port de Piles, au siège de Lusignan. Une maladie grave le força de quitter l'armée qui assiégeait Poitiers. Il resta à La Rochelle lorsque Coligny partit pour le midi. En 1570 La Rochefoucauld surprit Marennais, s'empara de Brouage, emporta le château de Soubise et soumit aux protestants tout le littoral, depuis la Charente jusqu'à la Gironde, excepté Royan. La paix conclue, La Rochefoucauld se rendit à Paris pour assister aux noces du roi de Navarre. Malgré les avertissements qu'il reçut qu'il se traitait quelque chose contre les réformés, il ne voulut pas quitter la capitale. Il abandonna même son logement pour venir habiter celui qu'un des maréchaux des logis de Charles IX lui assigna près de l'hôtel qu'occupait Coligny, lorsque le roi, pour plus grande sûreté du dit amiral, fit avertir tous les seigneurs et gentilshommes huguenots de se venir loger près de lui. Le samedi veille de la Saint-Barthélemy, La Rochefoucauld passa la soirée à folâtrer avec Charles IX. Ce prince voulut le retenir au Louvre. « Foucauld, lui dit-il, ne t'en vas pas, il est déjà tard, nous halivererons le reste de la nuit. — Cela ne se peut, répondit le comte, car il faut dormir et se coucher. — Tu coucheras avec mes valets de chambre, reprit le roi. — Les pieds leur puent, répliqua La Rochefoucauld; adieu, mon petit maître. » Il rentra chez lui. « A peine venoit-il de s'endormir, raconte Crespin, qu'il fut resveillé par six masquez et armes, qui entrèrent dans sa chambre : entre lesquels cuidant le roy estre qui vinst pour le fouëtter à jeu, il prioit qu'on le traistast doucement, quand après lui avoir ouvert et saccagé ses coffres, un de ces masquez le tua. » J. V.

Crespin et Goulard, *Hist. des Martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile*. — P. Anselme,

*Hist. Chron. et Gênéal.* — Haag, *La France Protestante*.

**LA ROCHEFOUCAULD** (François IV, comte de), fils du précédent, mort le 15 mars 1591. Sauvé du massacre de la Saint-Barthélemy par Lansac, chez qui son gouverneur l'avait conduit, il dut sans doute suivre les exercices du culte catholique. En 1575 on le retrouve aux côtés du prince de Condé, avec lequel il fit en 1585 la campagne contre le duc de Mercœur. A la paix, il suivit le duc d'Anjou dans les Pays-Bas. En 1587, le comte de La Rochefoucauld servit au siège de Fontenay comme colonel de l'infanterie. En 1589, il marcha avec Châtillon à la défense de Tours, attaqué par Mayenne, qui fut repoussé. En 1591, étant devant la petite ville de Saint-Yrieix-la-Perche, il tomba au pouvoir des ligueurs, qui le poignardèrent. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Haag, *La France Protestante*.

**LA ROCHEFOUCAULD** (François V, comte, puis duc de), né le 5 septembre 1588, mort le 8 février 1650, à son château de La Rochefoucauld. Il fut gouverneur du Poitou et de Château-Randan. S'étant laissé convertir au catholicisme, il assista en 1610 au couronnement de la reine Marie de Médicis, femme de Henri IV. Louis XIII lui donna le collier de ses ordres en 1619, et érigea le comté de La Rochefoucauld en duché-pairie en 1622. Le duc prit part au combat de l'île de Ré, lors de la reprise de La Rochelle, en 1628.

Un de ses enfants, Louis, né en 1615, fut tenu sur les fonts de baptême par Louis XIII et la reine, devint évêque de Lectoure et abbé de Saint-Jean d'Angely, et mourut le 5 décembre 1654. J. V.

P. Anselme, *Hist. Chron. et Gênéal.* — Moréri, *Grand Dict. Historique*.

**LA ROCHEFOUCAULD** (François VI, duc de, prince de MARSILLAC), célèbre écrivain et moraliste français, né le 15 décembre 1613, mort le 17 mars 1680. Il ne reçut qu'une éducation très-incomplète. Il n'avait que neuf ans lorsque son père fut créé duc et élevé à la pairie. Le nouveau duc, impatient de profiter pour son fils de la faveur royale, ne le laissa pas achever ses études, et le fit entrer au service militaire. A seize ans, il assista au siège de Casal comme mestre de camp du régiment d'Auvergne. Bientôt son père, compromis dans la révolte de Gaston d'Orléans, fut exilé à Blois, en 1632. Lui-même, devenu suspect pour quelques propos contre le cardinal de Richelieu et à cause de sa liaison avec deux amies de la reine, M<sup>lles</sup> d'Hauteport et de Chemerault, partagea cette disgrâce. Pendant son séjour à Blois, il épousa M<sup>lle</sup> de Vivonne, dont on ne sait rien de plus sinon qu'il eut d'elle cinq fils et trois filles. Vers le même temps (1637), il se lia avec la duchesse de Chevreuse, alors reléguée à Tours, d'où elle entretenait une correspondance avec la reine et la cour d'Espagne. Jeune et romanesque, il entra avec

ardeur dans ces intrigues de femmes contre le cardinal, et obtint la permission de revenir à Paris au moment où la reine, accusée d'être d'intelligence avec l'Espagne, était soumise à une sorte d'instruction judiciaire. « Dans cette extrémité, dit-il, abandonnée de tout le monde, manquant de toutes sortes de secours, et n'osant se confier qu'à M<sup>lle</sup> d'Hautefort et à moi, elle me proposa de les enlever toutes deux et de les emmener à Bruxelles. Quelque difficulté et quelque péril qui me parussent dans un tel projet, je puis dire qu'il me donna plus de joie que je n'en avais eu de ma vie. J'étais dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvais pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la reine au roi son mari et au cardinal de Richelieu, qui en était jaloux, et d'ôter M<sup>lle</sup> d'Hautefort au roi, qui en était amoureux. » Il avait déjà fait des préparatifs pour ce double enlèvement lorsque les affaires de la reine prirent une meilleure tournure. Mais M<sup>me</sup> de Chevreuse, qui n'avait pas été prévenue de ce changement, s'enfuit en Espagne, et Marsillac, coupable d'avoir favorisé sa fuite, fut mis à la Bastille. Après huit jours de captivité, il obtint la permission de se retirer dans sa terre de Verteuil. Il reparut à l'armée en 1639. Le cardinal lui offrit le grade de maréchal de camp; « mais, dit-il, la reine désira instamment que je ne reçusse pas de grâce du cardinal qui me pût ôter la liberté d'être contre lui quand elle se trouverait en état d'être ouvertement son ennemie ». Il retourna donc à Verteuil (1640), et y demeura un temps considérable, dans une sorte de vie inutile, et qu'il aurait trouvée trop languissante, si la reine, qui avait réglé sa conduite, ne lui eût ordonné de la continuer. Cependant, sa vie ne fut pas tout à fait inactive. Il correspondit avec les ennemis de Richelieu, eut quelque part aux projets de Cinq-Mars et de Thou, et favorisa la fuite de Montésor, complice de la conspiration. En même temps il menait la vie d'un riche gentilhomme de campagne, grand amateur de chiens et de chevaux et ne négligeant pas la vente de ses vins (1). Il revint à la cour

anséant après la mort de Richelieu (décembre 1643). La mort du roi suivit à cinq mois d'intervalle (mai 1643). La reine fut régente avec Mazarin pour premier ministre, et ne se montra pas très-empressée de récompenser ses anciens amis. Marsillac eut pour sa part de belles promesses. « La reine, dit-il, me donnait beaucoup de marques d'amitié et de confiance; elle m'assura même plusieurs fois qu'il y allait de son honneur que je fusse content d'elle, et qu'il n'y avait rien d'assez grand dans le royaume pour me récompenser de ce que j'avais fait pour sauver sa vie. » Mais quand il demanda le gouvernement du Havre, il ne put l'obtenir. La reine et le ministre l'amusèrent encore par des espérances éloignées jusqu'à ce que, perdant patience, il se rapprocha du parti des importants, que conduisaient deux anciens amis de la reine aussi mal récompensés que lui, le duc de Beaufort et M<sup>me</sup> de Chevreuse. Mazarin détruisit la cabale des importants en faisant arrêter Beaufort (2 septembre 1643). M<sup>me</sup> de Chevreuse fut éloignée. Marsillac se piqua de lui rester fidèle malgré les ordres de la reine. Si on l'en croit, il fut mal payé de sa fidélité. « Je ne trouvais, dit-il, dans la suite guère plus de reconnaissance de son côté pour m'être perdu cette seconde fois, afin de demeurer son ami, que je venais d'en trouver dans la reine; et M<sup>me</sup> de Chevreuse oblia dans son exil aussi facilement tout ce que j'avais fait pour elle, que la reine avait oublié mes services quand elle fut en état de les récompenser. » Disgracié, irrité et résolu de « chercher des voies périlleuses pour témoigner son ressentiment à la reine et au cardinal Mazarin », il songea à s'attacher au duc d'Enghien, et pensa que le meilleur moyen d'obtenir la faveur du duc était de se faire aimer de sa sœur, la duchesse de Longueville, alors (1646) dans tout l'éclat de la beauté. Il est piquant de voir dans les *Mémoires* de La Rochefoucauld quels motifs intéressés l'engagèrent dans cette liaison. Il raconte qu'un de ses amis, Miossens, courtisait la duchesse dans des vues aussi peu désintéressées. « J'eus sujet de croire, ajoute-t-il, que je pourrais faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de madame de Longueville : je l'en fis convenir lui-même. Il savait l'état où j'étais à la cour; je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendrait toujours, et que je n'essayerais point à prendre des liaisons avec M<sup>me</sup> de Longueville, s'il ne m'en laissait la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière; mais il se repentit de me l'avoir donnée, quand il vit les suites de cette liaison. » Peu de temps après, M<sup>me</sup> de Longueville se rendit à Munster, où son mari négociait le traité de Westphalie, et Marsillac qui venait d'acheter le gouvernement du Poitou, suivit le duc d'Enghien à l'armée. Il reçut trois coups de feu au siège de Mardik,

(1) La Société de l'Histoire de France a publié, dans le premier volume de son *Bulletin*, une lettre de François V de La Rochefoucauld, qui prouve que son fils, le prince de Marsillac, l'auteur des *Maximes*, faisait le commerce des vins pour se consoler de l'exil auquel le condamnait Richelieu; nous la reproduisons ici; elle est adressée à M. de La Ferté, « ambassadeur pour le roy en Engleterre ».

« Monsieur, il y a deux ou trois ans que mon fils de Marsillac continue un petit commerce, en Engleterre, « qui luy a réussi jusqu'à cette heure, et il espère encores « mieux sous vostre protection le succès qu'il en désire, « qu'ay est de pouvoir tirer des chevaux et des chiens pour « du vin qu'il envoie. Son adresse ordinaire est à monsieur Graf; mais dans l'incertitude du lieu où il sera, « il ose prendre la liberté de vous supplier, par moy, de « commander à quelqu'un des vostres de prendre soin de « ce porteur, qu'il envoie pour la conduite des chevaux et des chiens qu'il espère tirer du pris de ses « vins... »

« A La Rochefoucauld, ce 20 février 1642.

— LA ROCHEFOUCAULD. »

et revint à Paris. Pendant sa convalescence, qui fut longue, il vit se préparer les troubles de la Fronde. Quand ces troubles éclatèrent, il était dans son gouvernement, disposé à servir le ministre à condition qu'on accorderait « à sa maison les mêmes avantages qu'à celles de Rohan et de la Trémouille ». Le cardinal lui manqua encore de parole, et la duchesse de Longueville lui écrivit que tout était prêt pour la guerre civile. Il accourut à temps pour être un des chefs de cette prise d'armes, qui amena le blocus de Paris par Condé, et se termina par la pacification du 11 mars 1649. A la guerre ouverte succéda une lutte d'intrigues. Marsillac, ambitieux et sans principes, était là dans son élément, et son pouvoir sur la duchesse de Longueville lui aurait permis d'exercer une grande influence sur les événements, s'il eût eu lui-même plus de suite dans ses projets. Un de ses amis, Matha, disait de lui : « Il fait tous les matins une brouillerie et tous les soirs il travaille à un rhabillemeut. » Il ne fut donc qu'un aventurier de plus dans le sanglant imbroglio de la seconde Fronde. Après l'arrestation des princes de Condé, Conti et duc de Longueville (janvier 1650), il accompagna la duchesse de Longueville en Normandie. Les deux fugitifs se séparèrent à Dieppe, et Marsillac alla dans son gouvernement, où il disposa tout pour la guerre. Il se joignit ensuite au duc de Bouillon, et tous deux marchèrent sur Bordeaux, où ils entrèrent, le 31 mai 1650, avec la princesse de Condé. Le cardinal de Mazarin et le maréchal de La Meilleraie vinrent bientôt assiéger la ville. Le duc de La Rochefoucauld (il portait ce titre depuis la mort de son père) défendit avec courage le faubourg de Saint-Surin, mais ne put empêcher le parlement de Bordeaux de traiter avec le ministre (1) (octobre 1650). La Rochefoucauld, relégué dans son gouvernement, et fort mécontent de la paix, revint secrètement à Paris, et du fond de l'hôtel de la princesse palatine forma de nouveaux troubles. La reine s'appuya alors sur la première fronde contre la seconde, et opposa Retz à Condé. Les deux factions furent sur le point d'en venir aux mains dans la grande salle du parlement, le 21 août 1651, et à la faveur du désordre La Rochefoucauld tenta de faire assassiner le cardinal de Retz (2). Enfin

(1) Pendant les négociations du traité, il échappa à La Rochefoucauld un mot souvent cité, et qui révélait le moraliste dans le frondeur. Comme il se trouvait avec le duc de Bouillon et le conseiller d'État Lenet, dans le carrosse du cardinal de Mazarin, le ministre se mit à rire en disant : « Qui aurait pu croire, il y a seulement huit jours, que nous serions tous quatre aujourd'hui dans un même carrosse ? » « Tout arrive en France, » répartit La Rochefoucauld ; et « pourtant il était loin encore d'avoir vu tout ce qui pouvait y arriver, » remarqua M. Bazin dans son *Histoire de Mazarin et la Fronde*.

(2) La Rochefoucauld, dans ses *Mémoires*, tâche d'atténuer l'odieuse de cette action ; mais son explication est fort équivoque. Le récit de Retz est confirmé par Joly, M<sup>me</sup> de Motteville, la duchesse de Nemours, « Comme je sortais de la grande chambre, dit Retz, je rencontrai dans le parquet des huissiers M. de La Rochefoucauld

l'ancienne fronde resta maîtresse de Paris, et Condé partit pour Bordeaux avec toute sa famille. La Rochefoucauld le suivit, mais il perdit dans le voyage un des principaux motifs qui l'attachaient aux Condé. La duchesse de Longueville, lassée d'une liaison qui durait depuis cinq ans, le quitta pour le duc de Nemours. Lui, suivant une fine remarque de M. Sainte-Beuve, « saisit avec joie, une occasion d'être libre en faisant l'offensé (1). Il fut donc bien aise, mais non pas sans mélange ni sans des retours amers : « La jalousie, il l'a dit, naît avec l'amour ; mais elle ne meurt pas toujours avec lui ». Le bâtiment de ces sortes de liaisons, c'est qu'on souffre également de les porter et de les rompre. Il voulut se venger, et manœuvra si bien, que M<sup>me</sup> de Châtillon reconquit M. de Nemours sur M<sup>me</sup> de Longueville, et qu'en veine de triomphe, elle fit encore perdre à celle-ci le cœur et la confiance du prince de Condé, qu'elle s'attacha également. Entre M<sup>me</sup> de Châtillon, M. le Prince et M. de Nemours, La Rochefoucauld, qui était l'âme de cette intrigue, s'approuvait cruellement. » Pendant que ces liaisons se nouaient et se dénouaient, la guerre civile redoublait ses ravages. Nemours et Beaufort, opposés aux troupes royales, occupaient les bords de la Loire, et se compromettaient par leur discorde. Condé, prévenu de ces dissensions, partit d'Agen le 24 mars 1652, avec La Rochefoucauld et huit autres personnes. La présence du prince donna pour un moment l'ascendant à ses troupes, mais Turenne ne tarda pas à relever les affaires de l'armée royale. Après plusieurs mois d'escarmouches les deux partis en vinrent aux mains aux portes de Paris, dans le faubourg Saint-Antoine (1<sup>er</sup> juillet). La Rochefoucauld reçut au visage un coup de feu, qui le priva de la

qui rentrait. Je n'y fis point de réflexion, et j'allai dans la salle pour prier mes amis de se retirer. Je revins après leur avoir dit, et comme je mis le pied sur la porte du parquet, j'entendis une fort grande rumeur dans la salle de gens qui criaient aux armes ; je voulus retourner pour voir ce que c'était, mais je n'en eus pas le temps, parce que je me saisis le cou pris entre les deux battants de la porte que M. de La Rochefoucauld avait fermée sur moi, en criant à MM. de Coligny et de Ricouisse de me tuer.... » Retz fut sauvé par M. de Champlatreux, fils du président Mathieu Molé. « En rentrant dans la grande chambre, continue-t-il, j'ajoutai que M. de La Rochefoucauld avait fait tout ce qu'il avait été en lui pour me faire assassiner. Il me répondit ces propres paroles : « Traître, je me soucie peu de ce que tu deviennes. » Je lui répétai ces propres mots : « Tout beau, notre ami La Franche (nous lui avions donné ce sobriquet dans notre parti) ; vous êtes un poltron (je mentais, car il est assurément fort brave), et je suis prêt. Le duel nous est défendu. » M. de Brissac, qui était immédiatement au-dessus de lui, le menaça de coups de bâton ; il menaça M. de Brissac de coups d'épéon.... » *Mémoires du cardinal de Retz*, p. 298, édit. Michaud et Poujoulat.

(1) La Rochefoucauld, se souvenant sans doute de sa liaison et de sa rupture avec la duchesse de Longueville, dit dans une *maxime* : « On a bien de la peine à rompre, quand on ne s'aime plus ; et dans une autre : « Quand nous sommes las d'aimer, nous sommes bien aises qu'on nous devienne infidèle pour nous dégager de notre fidélité ».



vne (1); lorsqu'il la recouvra après de longues souffrances, les affaires avaient complètement changé de face. Le roi était à Paris, Comdé avait passé aux Espagnols, et une amitié couvrait les autres chefs de la Fronde restés en France.

Dès lors commença pour La Rochefoucauld une vie de repos et de réflexions. Il eut le plaisir de voir grandir sa famille dans la faveur royale, lui-même fut traité avec affection par Louis XIV; mais personnellement il renonça aux projets ambitieux. A la brillante et orageuse passion de M<sup>me</sup> de Longueville succédèrent l'amitié calme et raisonnable de M<sup>me</sup> de Sablé, puis un commerce délicat avec M<sup>me</sup> de La Fayette; les intrigues et les violences des factions furent remplacées par de fines et subtiles conversations avec deux ou trois femmes du plus grand monde, lassées elles-mêmes des agitations du monde. « Quand les femmes ont l'esprit bien fait, dit-il, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes : on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre pas parmi nous, et il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. » On voit dans la correspondance de M<sup>me</sup> de Sablé qu'il la consultait sur ses écrits, et que souvent il déferait à ses avis. Un des premiers fruits de sa retraite fut la composition de ses mémoires. Il ne les avait pas encore achevés lorsqu'une copie lui en fut dérobée et publiée à Cologne en 1662. Ce livre, où l'auteur ne ménage personne, pas même lui, souleva de si violentes colères, qu'il crut prudent de le désavouer. Un autre ouvrage dont il s'occupait beaucoup vers la même époque, les *Maximes*, courut aussi manuscrit et s'imprimait en Hollande, lorsque l'auteur prit les devants, et publia ses *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* en 1665. Ce n'était qu'un volume de cent cinquante pages, contenant trois cent soixante pensées et un avis au lecteur. Selon Voltaire, c'est un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation et à lui donner un esprit de justesse et de précision. « Quoiqu'il n'y ait, dit-il, presque, qu'une vérité dans ce livre, qui est que l'amour-propre est le mobile de tout, cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante : c'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoutuma à penser et à renfermer ses pensées dans un tour vif,

précis et délicat. C'était un mérite que personne n'avait eu avant lui, en Europe, depuis la renaissance des lettres. » Cet incontestable mérite littéraire n'est ni le seul ni le principal qui recommande à la postérité le livre des *Maximes*. Elles se distinguent surtout par la finesse et l'étendue de l'observation morale. Le point de vue de l'auteur a paru exclusif. On sait que l'ouvrage repose sur ce principe que l'intérêt personnel, l'amour-propre, comme on disait au dix-septième siècle, est le mobile de toutes les actions humaines, même de celles qui paraissent désintéressées; car « nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés ». La vertu n'est qu'un nom de convention donné à l'intérêt. Ce point de vue est-il vrai? Non, sans doute, si on le prend à la rigueur, car dans cette supposition le principe moral, de quelque nom qu'on l'appelle, vertu, conscience, amour, idéal, Dieu, serait absolument étranger à l'âme humaine, et il faudrait pour être conséquent aller jusqu'au fatalisme de Hobbes. La Rochefoucauld n'allait point jusque là, et il se souciait peu de se contredire. Il a écrit ces belles maximes qui réfutent toutes les autres : « Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé. » — « Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par leurs crimes. » — « Quelque méchants que soient les hommes, ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu; et lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fausse, ou ils lui supposent des crimes. » — « L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. » Si la vertu n'est qu'un mot, si elle n'a aucune puissance réelle sur le cœur de l'homme, pourquoi les méchants la combattent-ils, et pourquoi avant de la combattre commencent-ils par la calomnier et la défigurer? Pourquoi les hypocrites se parent-ils de ses apparences? Mais il serait pédantesque et futile d'instituer une controverse en forme contre un livre exquis et raffiné, qui n'a pas la prétention d'être un traité de morale et de philosophie. Ces maximes prises séparément, avec leurs contradictions, sont vraies (1), mais il ne faut pas les réunir en système. Ce ne sont pas les éléments d'une doctrine, ce sont des traits acérés qui en perçant les sottises humaines aiguissent et excitent la pensée chez les esprits justes. La société à laquelle s'adressaient les *Maximes* ne les accepta pas sans se récrier. M<sup>me</sup> de Sévigné déclarait qu'elle ne les comprenait pas toutes. M<sup>me</sup> de La Fayette, l'amie intime

(1) La Rochefoucauld, parodiant, dit-on, à cette occasion, les deux vers suivants de du Ruyr :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,  
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux,  
S'écria en pensant à M<sup>me</sup> de Longueville,

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,  
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

On cite la même parodie avec cette variante :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,  
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

(1) La Rochefoucauld nous indique un bon moyen de nous assurer de la vérité de ses *Maximes*, c'est de ne les appliquer qu'aux autres, jamais à nous-mêmes. « Le meilleur parti que le lecteur ait à prendre, dit-il, est de se mettre dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces *Maximes* qui le regarde en particulier, et qu'il en est seul excepté, bien qu'elles paraissent générales. Après cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire, et qu'il croira qu'elles font encore grâce à un cœur humain. »

des dernières années de La Rochefoucauld (voy. LA FAYETTE) s'affigeait de ses idées de corruption générale, et elle le ramenait docement à des pensées moins amères. « Il m'a donné de l'esprit, disait-elle plus tard; mais j'ai réformé son cœur. » En effet cet homme politique dont la conduite avait été déplorable dans la Fronde, ce moraliste si chagrin dans son livre, était dans la vie privé un homme excellent, aimable, sensible même, lui qui a dit pourtant : « Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout. La compassion n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite : elle ne sert qu'à affaiblir le cœur, et on doit la laisser au peuple. » A cette dure sentence opposons quelques passages de la correspondance de M<sup>me</sup> de Sévigné : « Il a perdu sa mère, dont il est véritablement affligé : je l'en ai vu pleurer avec une tendresse qui me le faisait adorer. Le cœur de M. de La Rochefoucauld pour sa famille est une chose admirable. » Sa grande épreuve fut en 1672, lors du passage du Rhin. L'un de ses fils, chevalier de Malte, fut tué, et son fils aîné grièvement blessé. Mais ce ne furent pas là ses seuls motifs de douleur, ni les plus cruels. « N'oubliez pas, mandait M<sup>me</sup> de Sévigné à sa fille, d'écrire à M. de La Rochefoucauld sur la mort de son chevalier, et sur la blessure de M. de Marillac. N'allez pas vous fourvoyer; voilà ce qui l'afflige. Hélas ! je mens : entre nous, ma fille, il n'a pas senti la perte du chevalier, et il est inconsolable de celui que tout le monde regrette. » Celui que tout le monde regrette, c'était le jeune duc de Longueville, né durant la première guerre de Paris, brillant jeune homme, l'idole de sa mère, et de celui qu'on désignait tout bas comme son père. Dans l'admirable lettre où elle raconte l'effet de cette mort sur M<sup>me</sup> de Longueville, M<sup>me</sup> de Sévigné ajoute : « Il y a un homme dans le monde qui n'est guère moins touché; j'ai dans la tête que s'ils s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes, que l'on aurait redoublés de bon cœur. » AUX douleurs morales se joignaient les souffrances de la goutte, M<sup>me</sup> de Sévigné, que l'on ne se lasse pas d'entendre sur son ami, écrit : « Je fus hier chez M. de La Rochefoucauld : je le trouvai criant les hauts cris; ses douleurs étaient à un tel point que toute sa constance était vaincue, sans qu'il en restât un seul brin; l'excès de ses douleurs l'agitait de telle sorte, qu'il était en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. Il me fit une pitié extrême; je ne l'avais jamais vu dans cet état. Il me pria de vous le mander, et de vous assurer que les roués ne souffrent point en un moment ce qu'il souffre la moitié de sa vie; et qu'ainsi il souhaite la mort comme le coup de grâce. » Le 15 mars 1680, elle écrit : « Je crains bien que nous ne perdions M. de La Rochefoucauld : sa fièvre a continué; il a

reçu hier Notre-Seigneur, mais son état est une chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait; mais du reste c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question : il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé... » ; et quelques jours après : « Croyez-moi, ma fille; ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie : il s'est approché de telle sorte de ses derniers moments, qu'ils n'ont rien eu de nouveau ni d'étranger pour lui (1). » Il fut assailli à ses derniers instants par Bossuet.

La Rochefoucauld a fait son propre portrait, agréable et pas trop flatté; mais il n'a pas tout dit sur lui-même, ou tout osé dire. Le trait essentiel de son caractère lui a échappé; ce trait, au contraire, a été finement saisi et admirablement rendu par le cardinal de Retz. Voici cette page si vive et si judicieuse; c'est le jugement d'un ennemi impartial. « Il y a toujours eu du je ne sais quoi en M. de La Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qu'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires, et je ne sais pourquoi : car il avait des qualités qui eussent suppléé en tout autre celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée; mais son bon sens, très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation, et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devait récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution : elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais

(1) M. Vinet, qui croit peu au christianisme de La Rochefoucauld, pense qu'il est permis de conclure de ces paroles qu'il mourut, comme on a dit plus tard, avec bienséance. M<sup>me</sup> Deshoulières, dans une ode à M. de La Rochefoucauld, l'engageait en beaux vers à ne pas redouter la mort :

Où ! soyez alors plus ferme  
Que ces vulgaires humains,  
Qui près de leur dernier terme  
Ite vaines terreurs sont pleins.  
En sage que rien n'offense,  
Livrez vous sans résistance  
A d'inévitables traits;  
Et d'une démarche égale  
Passez cette onde fatale  
Qu'on ne repasse jamais.

On voit que La Rochefoucauld répondit dignement à cette mâle exhortation.

été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité, que vous lui voyez dans la vie civile, s'était tourné dans les affaires en air d'apologie; il croyait toujours en avoir besoin : ce qui, joint à ses maximes, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître, et de se réduire à passer comme il eût pu pour le courtisan le plus poli et le plus honnête homme à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siècle. » On ne saurait mieux décrire cette réserve, cette indécision, cette inaptitude à l'action qui fut le défaut de La Rochefoucauld et le principe de son talent. Là est tout le secret de sa philosophie. Homme de beaucoup de sens et d'esprit, il comit dans la vie publique les fautes les plus graves, et plus tard dans la retraite, méditant finement sur les actions des autres, il arriva à des conclusions sévères qui l'excusèrent d'avoir si mal agi et le consolèrent de n'avoir pas réussi.

Les *Mémoires de La Rochefoucauld* parurent pour la première fois sous ce titre : *Mémoires de M. D. L. R. sur les brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et de Guyenne, et la guerre des princes*; Cologne, 1662, in-4°. Cette première édition, promptement épuisée, fut suivie de deux autres, en 1663 et 1664, in-12. L'auteur les désavoua dans ces termes : « Les deux tiers de l'écrit qu'on m'a montré, et qu'on dit qui court sous mon nom, ne sont pas de moi, et je n'y ai nulle part. L'autre tiers, qui est vers la fin, est tellement changé et falsifié dans toutes ses parties, et dans le sens, l'ordre et les termes, qu'il n'y a presque rien qui soit conforme à ce que j'ai écrit sur ce sujet-là : c'est pourquoi je le désavoue, comme une chose qui a été supposée par mes ennemis, ou par la friponnerie de ceux qui vendent toutes sortes de manuscrits, sous quelque nom que ce puisse être. » Ce désaveu n'est pas sincère, et en comparant les premières éditions avec les manuscrits les plus authentiques, on trouve que les éditeurs de Cologne n'ont commis qu'un petit nombre d'altérations. La Bibliothèque impériale contient huit manuscrits des *Mémoires*, mais aucun n'est autographe. Celui qui porte le n° 352, fonds de Harlay, est du dix-septième siècle, et présente un grand nombre de corrections d'une écriture différente, qui ne paraît pas être celle de l'auteur; le manuscrit ne renferme aucun passage inédit. M. Renouard le reproduisit dans son édition en 1804, in-18; mais en 1817 il découvrit et publia une autre version de la première partie des *Mémoires*. Dans ce nouveau texte, l'auteur en parlant de lui se sert de la première personne tandis que dans le texte imprimé il emploie la troisième. Il y raconte les aventures de sa jeunesse et les intrigues auxquelles

il prit part contre le cardinal de Richelieu. Dans le texte imprimé, il glisse rapidement sur les faits qui lui sont particuliers et s'appesantit davantage sur les événements publics. Il est probable que les deux rédactions sont de La Rochefoucauld. Il dut commencer par celle qui fut découverte en 1817; puis, la trouvant trop intime, il y substitua le texte publié à Cologne. Les *Mémoires* avec la double rédaction ont été insérés dans la collection de Peillot et dans celle de Michaud et Poujoulat.

Il existe cinq éditions originales des *Maximes* : la première parut en 1665, in-12, sous ce titre : *Réflexions ou Sentences et Maximes morales, avec un Discours sur les Réflexions* (attribué à Segrais) et un *Avs au lecteur*, qui disparut dès la seconde édition. La première édition renferme trois cent dix-sept maximes, en comptant la dernière sur la mort, qui ne porte pas de numéro. La seconde (1666) n'en contient que trois-cent-deux. Celle de 1671 en renferme trois cent quarante-et-une, et celle de 1675 quatre cent treize : c'est dans cette édition qu'on lit pour la première fois l'épigraphe : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés. » Enfin, l'édition de 1678, la dernière que l'auteur ait revue, contient cinq cent quatre maximes. Une sixième édition fut publiée chez Claude Barbin, en 1693; elle renferme cinquante pensées nouvelles attribuées par l'éditeur à La Rochefoucauld, « et qui lui appartiennent très-probablement, dit M. Aimé Martin, puisque la famille ne fit alors aucune réclamation... Au reste les cinquante pensées nouvelles ne sont pas indignes des anciennes : on y reconnaît les mêmes doctrines exprimées dans le même style. » Depuis la mort de La Rochefoucauld ses *Maximes* ont été souvent réimprimées, mais presque toujours avec des altérations, et l'ordre en a été plusieurs fois bouleversé. Suard poussa l'infidélité plus loin que les éditeurs précédents. Dans sa célèbre édition, Paris, 1778, in-8°, qui a servi de base à la plupart des éditions publiées jusqu'en 1822, plus de cinquante maximes ont été déplacées, altérées et défigurées; le style de l'auteur est corrigé d'après les règles grammaticales du dix-huitième siècle; enfin, vingt-quatre maximes que La Rochefoucauld avait rejetées ont été réintroduites dans l'ouvrage. Brotier s'éleva avec force contre les falsifications de Suard, et donna en 1789, in-8°, une édition basée sur la dernière de l'auteur; mais il laissa échapper d'assez nombreuses négligences. Aimé Martin suivit plus fidèlement cette même édition de 1678, dans son édition, fort estimée, de 1822, in-8°. Il y joignit un commentaire, qui l'est beaucoup moins. L'édition et le commentaire, judicieusement abrégé, font partie de la collection des classiques français, publiée par MM. Didot. M. Gratet-Duplessis avait préparé pour la Bibliothèque elzévirienne une excellente édition des *Maximes*; elle a paru par les soins de M. Sainte-Beuve; 1853, in-16. L. J.

*Mémoires de La Rochefoucauld.* — Retz, *Mémoires.* — M<sup>me</sup> de Sévigné, *Lettres.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Suard, *Notice sur La Rochefoucauld.* — Vimet, *Essais de Philosophie morale.* — Sainte-Beuve, *Études sur La Rochefoucauld, dans ses Portraits de Femme,* et en tête de l'édition de 1852. — Victor Cousin, *Mme d'Hautefort; Mme de Longueville; Mme de Sablé; La fin de la Fronde.*

**LA ROCHEFOUCAULD (François VII, duc DE)**, prince de Marsillac, né le 15 juin 1634, mort le 12 janvier 1714. Fils de François VI de La Rochefoucauld, il suivit Louis XIV en Franche-Comté et fit en 1667 la campagne de Flandre. Il assista au siège de Landroedes, prit une part active aux victoires de Torcy, de Lille, de Cambrai, et se distingua au passage du Rhin en 1672, où il fut blessé. Le roi le nomma grand-veneur de France, grand-maître de la garde-robe et chevalier de ses ordres. Louis XIV aimait son esprit et sa probité. Après la disgrâce de Lauzun, le roi offrit le gouvernement du Berry à La Rochefoucauld; celui-ci le refusa d'abord en disant : « Je n'étais point ami de M. de Lauzun; que Votre Majesté ait la bonté de juger si je dois accepter la grâce qu'elle me fait. » Le roi insista et le força de prendre ce commandement en lui conservant une pension de 12,000 livres que La Rochefoucauld lui voulait rendre. « J'admire la différence, dit alors Louis XIV en se tournant vers ses ministres; jamais Lauzun n'avait daigné me remercier du gouvernement du Berry, et voilà un homme pénétré de reconnaissance. » Un jour La Rochefoucauld paraissait soucieux; Louis XIV lui demanda le sujet de son inquiétude. La Rochefoucauld avoua qu'elle provenait de ses dettes. « Que n'en parlez-vous à vos amis, » reprit Louis XIV, et il lui envoya 50,000 écus. En lui annonçant une grâce importante, ce prince écrivit un jour à La Rochefoucauld : « Je me réjouis, comme votre ami, de la charge de grand-maître de la garde-robe que je vous ai donnée comme votre roi. »

P. Anselme, *Hist. Chron. et Géog.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Hist., Critique et Bibliogr.* — Saint-Simon, *Mémoires.*

**LA ROCHEFOUCAULD (François VIII, duc DE)**, duc de La Roche-Guyon et marquis de Liancourt, fils de François VII, né le 17 août 1663, mort à Paris le 22 avril 1728. Il succéda à son père comme grand-veneur de France et comme grand-maître de la garde-robe, charges dont il avait obtenu la survivance; mais il ne conserva que la dernière. Il assista au siège de Luxembourg, aux batailles de Fleurus, de Neerwinde, etc., comme colonel du régiment de Navarre. En récompense de ses services, Louis XIV érigea en sa faveur le comté de La Roche-Guyon en duché, et le nomma en 1724 chevalier de ses ordres. Il avait épousé la fille du marquis de Louvois dont il eut huit enfants.

J. V.

P. Anselme, *Hist. Chron. et Géog.* — Morel, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Hist. Crit. et Bibliogr.*

**LA ROCHEFOUCAULD (Alexandre, duc DE)**, fils de François VIII, né le 29 septembre 1690,

mort le 4 mars 1762. Il porta d'abord le titre de comte de Montignac, puis celui de duc de La Roche-Guyon. Garde marine en 1707, il passa par différents grades, obtint en 1712 le régiment de son frère Michel-Camille, qui était décédé, et fut un des officiers les plus distingués des escadres du comte de Forbin. Il fit les campagnes d'Allemagne, se trouva aux sièges de Donau, du Queanoy, à la prise de Landau et de Fribourg. Nommé en 1719 brigadier des armées du roi, il servit en cette qualité dans la guerre d'Espagne pendant la régence. Il succéda à son père comme grand-maître de la garde robe du roi. L'activité qu'il déploya pendant la campagne de 1744, dont l'invasion des Pays-Bas fut le résultat, excita la jalousie de quelques courtisans, qui travaillèrent à sa disgrâce; mais la véritable cause de cette disgrâce fut la fermeté avec laquelle, lors de a maladie du roi à Metz, en août 1744, le duc de La Rochefoucauld insista pour être admis à faire son service auprès du monarque et sa persistance à éloigner M<sup>me</sup> de Châteauroux. Il fut exilé dans sa terre de La Roche-Guyon; mais plus tard le roi lui permit de revenir à Paris, et se borna à lui interdire l'entrée de la cour. Avec lui s'éteignit la descendance masculine de l'auteur des *Maximes*. Il avait eu deux filles, qui épousèrent des collatéraux appartenant à la branche des La Rochefoucauld de Roye. L'aînée, duchesse d'Enville, fut mère du duc de La Rochefoucauld assassiné en 1792 (voy. ci-après). De la seconde naquit le duc de Liancourt, qui prit le titre de duc de La Rochefoucauld après la mort de son cousin, qui n'avait point d'enfants.

J. V.

P. Anselme, *Hist. Chron. et Général.* — Morel, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit. et Bibliogr.*

**LA ROCHEFOUCAULD (François DE)**, prêtre français, né à Paris, le 8 décembre 1558, mort dans la même ville, le 14 février 1645. Fils de Charles 1<sup>er</sup> de La Rochefoucauld, comte de Randan, et de Fulvie Pic de la Mirandole, dame d'honneur de la reine, il fut destiné au sacerdoce par un de ses oncles, abbé de Marmoutier et maître de la chapelle du roi, et fit de brillantes études au collège de Clermont. A l'âge de quinze ans il se trouva pourvu par le cardinal de Guise de la riche abbaye de Tournus; à peine avait-il atteint sa vingt-septième année que Henri III le nomma à l'évêché de Clermont. Partisan de la Sainte-Ligue, il essaya de soulever l'Auvergne contre le roi; mais les habitants de Clermont se révoltèrent contre leur évêque, qui dut se réfugier dans son château de Mozun. Excité par sa mère et favorisé par son frère, le comte de Randan, gouverneur d'Auvergne, l'évêque de Clermont convoqua, en 1689, une assemblée des états de sa province dans le collège de la petite ville de Billom. Les villes attachées au parti du roi ne s'y firent pas représenter. La Rochefoucauld ouvrit la séance par un discours véhément, dans

lequel il accusait le roi d'être d'intelligence avec les protestants. Sa conclusion avait pour but de déterminer l'assemblée à embrasser le parti de la sainte union. Son frère, qui gouvernait pour la ligue, fut tué en 1590, dans un combat près d'Issoire. Henri IV abjura quelques années après. L'évêque de Clermont se soumit, et composa un ouvrage sur l'autorité spirituelle des papes, dans lequel il gardait le silence sur le temporel. La fortune et les dignités vinrent récompenser ce changement de conduite. Quelque temps après, Marthe Brossier (voy. ce nom) excitait l'étonnement du monde crédule. François de La Rochefoucauld et son frère Alexandre, abbé de Saint-Mesmin, en tirèrent parti, la promènèrent de ville en ville, interrogeant les diables, dont on la disait possédée, sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Le médecin Marescot et Miron, évêque d'Angers, attaquèrent ces processions ridicules. Enfin, un arrêt du parlement, du 24 mai 1599, enjoignit aux deux frères La Rochefoucauld de cesser les exorcismes qui causaient du trouble dans Paris, et de conduire à leurs frais Marthe Brossier dans sa famille, sous peine de voir leur temporel saisi. François de La Rochefoucauld se soumit à l'arrêt; mais son frère Alexandre, loin de céder, conduisit cette fille à Rome. Le parlement, pour le punir de sa désobéissance, déclara contre lui prise de corps, le 3 mai 1600, tandis que le roi, pour récompenser la soumission de l'évêque de Clermont, l'éleva, en 1607, à la dignité de cardinal et lui donna l'évêché de Senlis. En 1618 il fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France et en 1619 de l'abbaye de Sainte-Geneviève. En 1622 François de La Rochefoucauld fut nommé président du conseil d'État et commis pour la réforme des abbayes de France. Cette réforme l'occupa le reste de sa vie. Il termina ses jours dans son abbaye de Sainte-Geneviève, où on lui éleva un superbe tombeau. Les jésuites, dont il s'était montré zélé partisan, voulurent avoir son cœur. Plein de zèle pour les lettres, le cardinal de La Rochefoucauld enrichit diverses bibliothèques de manuscrits grecs et latins. On a de lui : *Statuts synodaux pour l'église de Clermont*; 1599; — *Statuts synodaux pour l'église de Senlis*; Paris, 1621; — *Raison pour le désaveu fait par les évêques de ce royaume d'un livret publié avec ce titre : Jugements des Cardinaux, Archevêques, etc.*; cet ouvrage est dirigé contre le docteur Richer; — *De l'Autorité de l'Église en ce qui concerne la Foi et la Religion*; Paris, 1603, 1604, in-12.

Son frère, *Jean-Louis DE LA ROCHEFOUCAULD*, comte de Randan, gouverneur de l'Auvergne pour la ligue, tué à Issoire, en 1590, laissa une fille, *Marie-Catherine DE LA ROCHEFOUCAULD*, comtesse de Randan, dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche et gouvernante de Louis XIV dans son enfance. Elle mourut en 1677. Elle avait épousé le marquis de Sénecey,

dont elle eut une fille, mariée au comte de Fleix, de la maison de Foix. L. L.—r.

Père La Mortinière, *Fils du cardinal de La Rochefoucauld*. — Père Frison, *Callis Purpurata*. — Mezzera, *Abrégé chronol.* — De Thou, *Hist. sui temp.* — Morel, *Grand Dictionnaire Historique*.

**LA ROCHEFOUCAULD (Frédéric-Charles DE)**, comte de Roze et de Roucy en France, comte de Lifford en Angleterre, général français, né en 1633, mort aux eaux de Bath, le 9 juin 1690. Il appartenait à une branche cadette de cette maison, issue de François III (voy. ci-dessus). Il fit ses premières armes comme volontaire aux sièges de Landrecies, de Comdé, de Saint-Guilain et de Valenciennes. Nommé en 1657 colonel d'un régiment de cavalerie légère, il se trouva au siège de Saint-Venant, à Ardres, à la bataille des Dunes et à la prise de Dunkerque. En 1659 le comte de Roze fut créé mestre de camp lieutenant du régiment royal-étranger. En 1664 il assista au siège d'Erfurt, et l'année suivante il fit partie des troupes auxiliaires que le roi de France envoya aux Hollandais contre l'évêque de Munster. Brigadier en 1667, il fut employé aux sièges d'Ath, de Tournay, de Douai et de Lille. En 1672 il fit la campagne de Hollande, et l'année suivante il servit au siège de Maëstricht. Maréchal de camp en 1674, il combattit en Allemagne sous Turenne, et après la victoire de Sintzheim, il fut chargé de la poursuite de l'ennemi. Blessé l'année suivante à Altenheim, il fut créé lieutenant général en 1676, fit la campagne d'Allemagne sous le maréchal Luxembourg, et contribua au succès de la journée de Kochersberg et à la prise de Montbéliard. De 1677 à 1679, il servit sous le maréchal de Créqui, assista à la défaite de Charles de Lorraine, à la prise de Fribourg et de Seckingen, à l'assaut de Kehl et à la prise de Lichtenberg. Protestant zélé, il obtint en 1683 la permission de servir le roi de Danemark, qui le nomma grand-maréchal de ses armées. Trois ans après, il se retira à Hambourg, et en 1688 il passa en Angleterre, où il fut nommé feld-maréchal de la cavalerie de la Grande-Bretagne, grand-maître de l'artillerie d'Irlande, et pair d'Irlande sous le titre de comte de Lifford.

Le fils aîné du comte de Roze abjura en 1685, et reçut une pension de douze mille livres. Deux autres de ses fils entrèrent au collège Louis-le-Grand, et en sortirent catholiques. Trois filles abjurèrent également, après avoir été enfermées dans un couvent. L'une d'elles épousa Pontchartrain, et fut mère du comte de Maurepas, ministre sous Louis XV et Louis XVI. Un fils et deux filles restèrent fidèles à la religion réformée : Frédéric-Guillaume avait suivi son père en Danemark, et lui succéda dans sa pairie; la reine Anne le fit colonel d'un des régiments français qu'elle envoya en Portugal, et il y s'éleva au grade de major général; Charlotte devint en 1724 gouvernante des enfants de Georges II; Henriette épousa le comte de Stafford. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Haag, *La France Protestante*.

**LA ROCHEFOUCAULD (Frédéric-Jérôme DE ROYE DE)**, prélat français, né le 16 juillet 1701, mort le 29 avril 1757. Il était fils de François de La Rochefoucauld de Roye, comte de Ronncy, lieutenant général et commandant de la gendarmerie de France. Il embrassa l'état ecclésiastique, et en 1729 fut appelé à l'archevêché de Bourges. Élu coadjuteur de l'abbaye de Cluny en 1738, il en devint abbé titulaire en 1747, par la mort du cardinal d'Avvergne. La même année il reçut le chapeau de cardinal, et l'année suivante il fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur. En 1755 le roi le nomma à l'abbaye de Saint-Vandrilie, et le chargea en même temps de la feuille des bénéfices. Il présida les assemblées du clergé en 1750 et 1755. En 1756 Louis XV éleva le cardinal de La Rochefoucauld à la dignité de grand-aumônier, place dont il ne jouit pas longtemps. C'était un prélat d'un caractère modéré et conciliant. On a de lui : *Ordonnances synodales depuis 1738 jusqu'en 1744*; Bourges, 1738 et ann. suiv. in-4°; — *Rituel du diocèse de Bourges*; Bourges, 1746, in-4°.

J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.*

**LA ROCHEFOUCAULD D'ENVILLE (Louis-Alexandre, duc de LA ROCHE-GUYON DE)**, homme politique français, né le 11 juillet 1743, tué à Gisors, le 14 septembre 1792. Il suivit d'abord la carrière des armes; puis il se livra aux sciences, les servit par ses travaux et un généreux emploi de sa fortune, et fut appelé par l'Académie des Sciences à prendre place parmi ses membres en 1782. Membre de l'Assemblée des notables en 1787, et député de la noblesse de Paris aux états généraux en 1789, il fut un des premiers membres de la noblesse qui se réunirent au tiers état. Le 27 juin 1789 il mit à l'ordre du jour la question de la liberté des noirs. Dans la discussion sur la constitution, il demanda, pour tempérer l'entraînement d'une assemblée unique, la création d'un conseil examinateur ayant le droit de faire seulement des observations, et dans le cas de veto du roi, que la question fût résolue par de nouveaux députés. Le 30 octobre il insista pour qu'on rendît le décret sur les biens du clergé. Le 25 novembre, il rendit compte de l'adresse des amis de la liberté de Londres, et fit charger le président d'écrire à lord Stanhope pour lui témoigner la reconnaissance de l'assemblée. Le 26 janvier 1790 il combattit la proposition qu'aucun membre de l'assemblée ne pût accepter des emplois publics. Il vota ensuite l'abolition des ordres religieux, et appuya la proposition de dom Gerle tendant à déclarer nationale la religion catholique. Il se déclara pour les mesures prises par Bouillé contre la garnison insurgée de Nancy, et demanda que l'assemblée approuvât la conduite de ce général. En 1791 il fit un rapport

sur les travaux des comités des contributions et fit rendre un grand nombre de décrets sur cette matière. Il réclama aussi la liberté indéfinie de la presse. Dans la discussion relative au cas où le roi serait censé avoir abdiqué, il demanda qu'on fixât un délai dans lequel le monarque sorti du royaume serait tenu d'y rentrer. Après la session, il devint membre et président du département de Paris, et en cette qualité il parut à la barre de l'Assemblée législative, et lui adressa, le 7 octobre, un discours de félicitation. En novembre 1791, il signa l'arrêté du département par lequel le roi était prié d'opposer son veto au décret rendu contre les prêtres, et ensuite l'arrêté du 6 juillet 1792, qui suspendait de leurs fonctions Pétion et Manuel, maire et procureur de la commune de Paris, pour avoir autorisé ou au moins souffert les attentats commis le 20 juin contre le roi. Poursuivi dès lors par les sections et les sociétés populaires de la capitale, il dut donner sa démission; cela ne suffit pas pour calmer l'effervescence populaire. Ayant voulu se rendre aux eaux de Forges, et passant à Gisors, il y fut massacré à coups de pierres sous les yeux de sa mère et de sa femme. On avait prévenu M<sup>me</sup> de La Rochefoucauld que son mari serait assassiné en route, et on lui demanda 25,000 fr. pour le sauver. Elle les donna, et le duc de La Rochefoucauld n'en périt pas moins. Cet homme de bien, qui eut pour amis Franklin et La Fayette, fut un des plus honnêtes et des plus sincères patriotes de 1789. On trouve de lui dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* quelques observations astronomiques (1782 et 1783); — un *Examen d'un sable vert cuivreux du Pérou*, avec Baumé et Fourcroy (1786); et dans le second volume des *Mémoires des Savants étrangers*, un *Mémoire sur la génération du Salpêtre dans la craie* (1789). On lui doit la traduction des *Constitutions des treize États-Unis de l'Amérique* (1783) et plusieurs articles dans le *Journal de la Société* de 1789.

J. V.

Séguir, *Tableaux Historiques et Politiques.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quéret, *La France Littéraire.*

**LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (François-Alexandre-Frédéric, duc DE)**, philanthrope et homme politique français, né le 11 janvier 1747, mort le 27 mars 1827, à Paris. Il était fils du duc d'Estissac, qui mourut en 1783, et de Marie, seconde fille du duc Louis-Alexandre de La Rochefoucauld. Sa première éducation fut assez négligée. Il prit d'abord du service dans les carabiniers, et se maria fort jeune, en 1764. En 1768 le duc d'Estissac, son père, grand-maître de la garde-robe du roi, obtint pour lui la survivance de sa charge. Le duc de Choiseul sut apprécier le jeune duc de Liancourt (c'est ainsi qu'on l'appelait alors); mais celui-ci déplut à M<sup>me</sup> Du Barry. Jugeant donc sa présence inutile à Versailles, il n'y fit que de très-

courtes apparitions ; il visita l'Angleterre en 1789, et vint mettre en pratique, dans sa terre de Liancourt, les améliorations industrielles et agricoles qu'il avait étudiées dans son voyage. Son premier soin fut d'établir une ferme modèle, à l'aide de laquelle il chercha à propager la culture des prairies artificielles, à supprimer le système des jachères, et à élever des bestiaux venus de Suisse et d'Angleterre. Il fonda en même temps à Liancourt une école d'arts et métiers en faveur des enfants des militaires pauvres. Cette institution, à laquelle l'*École des Arts et Métiers* de Châlons doit son origine, prit bientôt une grande extension. Le roi Louis XVI l'honora de sa protection, et en 1788 elle compta jusqu'à cent trente élèves. Elle reçut alors le nom d'*École des Enfants de la Patrie*. Le duc de Liancourt interrompit ses travaux pour aller visiter la Suisse, et en 1786 il accompagna Louis XVI dans un voyage en Normandie, et lui fit les honneurs de tous les établissements industriels et agricoles de cette contrée, en même temps que le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, bénissait le roi d'avoir entrepris ce voyage pour cause d'*utilité publique*. Lorsque les états généraux furent convoqués, le duc de La Rochefoucauld fut élu par la noblesse du bailliage de Clermont en Beauvoisis. Sa position à l'Assemblée constituante fut celle d'un défenseur tout à la fois de la royauté et des libertés publiques. Un écrit qu'il fit paraître à cette époque, sous le titre de *Finances et Crédit*, prouva qu'il avait approfondi les causes qui devaient bientôt bouleverser la France. Le 12 juillet 1789 le duc de Liancourt, qui était l'ami sincère du roi, mais non courtisan, parut à Versailles, et rendit compte de l'agitation qui régnait dans la capitale. « Mais c'est donc une révolte ? s'écria Louis XVI étonné. — Non, sire, lui répondit gravement le duc, c'est une révolution. » Deux jours après, la Bastille tombait au pouvoir du peuple. Le 18 juillet le duc de Liancourt fut investi de la présidence de l'Assemblée nationale. Ses discours et ses votes, comme député, portèrent toujours l'empreinte de sentiments généreux et philanthropiques. L'Assemblée accueillit avec faveur ses rapports sur la mendicité, sur l'état des hôpitaux du royaume, sur la formation d'ateliers de secours pour les indigents, etc. Il s'opposa de toutes ses forces à la loi contre les émigrants, qui n'en fut pas moins adoptée. Il éleva la voix en faveur de la liberté de conscience et de la liberté individuelle. Le premier, il proposa l'abolition du supplice de la corde. Ses travaux législatifs ne l'empêchèrent pas de poursuivre le cours de ses essais industriels ; en 1790 il fonda à Liancourt des ateliers pour la filature du coton, où de nouveaux procédés furent mis en œuvre.

Après la session de l'Assemblée nationale, il fut chargé, en sa qualité de lieutenant général, du commandement d'une division militaire en Normandie, et sut y maintenir le repos, au mi-

lieu des agitations du reste de la France. Lors des premiers excès de la révolution, il engagea Louis XVI à venir chercher un refuge à Rouen ; mais n'ayant pu le décider à accepter cette offre, il parvint au moins à le servir de sa bourse, et mit à sa disposition une somme de 150,000 livres, ce qui fit une brèche considérable à sa fortune. Le 10 août porta bientôt un coup mortel à la monarchie. Profitant d'un avis officieux, le duc de Liancourt prit la fuite. Un pêcheur le fit passer en Angleterre, où il fut accueilli par le célèbre Arthur Young. Ses ressources étaient fort restreintes : une vieille demoiselle anglaise, qui ne le connaissait que sur son honorable réputation, lui légua par testament toute sa fortune ; mais le duc de Liancourt ne l'accepta que pour en faire la remise aux héritiers naturels de la testatrice. Exilé et proscrit, il voulut encore être utile à son malheureux roi : lors de son procès, il écrivit à Barrère, président de la Convention, pour lui demander à témoigner en sa faveur ; mais cette démarche n'eut aucun succès. Après la mort de Louis XVI, le duc de La Rochefoucauld (il avait pris ce nom depuis la mort tragique de son cousin) quitta l'Europe, et passa aux États-Unis, qu'il parcourut en observateur sérieux. Il poussa ses excursions scientifiques jusque chez les Indiens du haut Canada. Vers cette époque, Louis XVIII, du fond de sa retraite, lui écrivit pour lui redemander, comme s'il avait été déjà sur son trône, la charge de grand-maitre de la garde-robe, que son père avait payée 400,000 livres. Le duc répondit aussitôt par un respectueux refus, et telle fut sans doute l'origine de la disgrâce dans laquelle il tomba bientôt sous la restauration. En 1799, ne pouvant plus supporter son existence nomade, il revint en France, et vécut quelque temps à Paris, dans la plus profonde retraite, et cherchant néanmoins à doter l'humanité de nouveaux bienfaits. Il fut un des premiers propagateurs de la vaccination, et passe même pour avoir à cette époque apporté la vaccine en France. Lorsque sa radiation de la liste des émigrés fut prononcée, le duc de La Rochefoucauld fonda un comité de vaccine, exemple que le gouvernement imita. Sous le consulat, il ouvrit aussi une souscription pour l'établissement d'un dispensaire, qui rendit depuis de si grands services aux malheureux de la capitale. Une bien douce satisfaction était réservée à tant de louables efforts. Quand le duc parut à Liancourt, il retrouva ces institutions dans l'état où il les avait laissées : tous les gouvernements issus de la révolution, en proscrivant l'homme utile, avaient respecté ses créations. L'empereur donna même à leur fondateur la décoration de la Légion d'Honneur ; mais il affectait de le traiter en manufacturier, et ne lui rendit pas de titre nobiliaire. Peu jaloux, du reste, des faveurs impériales, le duc de La Rochefoucauld, retiré à Liancourt s'occupait surtout de littérature.

En 1800, seulement, Napoléon, mieux inspiré, lui rendit ses grandes entrées à la cour. Le duc de La Rochefoucauld n'en profita que rarement, et attendit dans sa retraite la restauration, qui ne lui restitua pas sa charge, reprise par Louis XVIII pendant l'émigration, et qui se contenta de lui ouvrir les portes de la chambre des pairs, où il entra avec tous les anciens titulaires de duché-pairie. Pendant les Cent Jours, le duc de La Rochefoucauld, fidèle au parti des libertés constitutionnelles, consentit à siéger dans la chambre des représentants. Mais au retour de Louis XVIII il reprit sa place parmi les pairs, et y resta l'ami de la royauté, tout en appuyant les progrès d'une sage liberté. Nommé en 1816 membre du conseil général des hôpitaux, il s'occupa activement de ses nouvelles fonctions. Le 20 novembre 1821 il inaugura, en qualité de président, les séances de la Société de la Morale chrétienne, dont il dirigea longtemps les travaux, et qui ne cessa de réclamer l'abolition de la traite des noirs et la suppression des loteries et des jeux. Pendant vingt-trois ans l'École des Arts et Métiers, dont il était le fondateur, et qui avait été depuis transférée à Châlons sous les auspices du gouvernement, le conserva en qualité d'inspecteur général. Il remplissait en même temps les fonctions de membre du conseil général des manufactures, du conseil d'agriculture, du conseil général des prisons, du conseil général des hospices, et de président du comité de vaccine. En 1823 le ministère, pour le punir de son opposition éclairée, lui retira à la fois huit fonctions publiques, mais gratuites. N'osant pas lui enlever son titre de président du comité de vaccine, on supprima ce comité lui-même. Mais, pour venger cette injustice, l'Académie des Sciences s'empressa de l'admettre dans son sein, et l'Académie de Médecine l'appela dans la commission destinée à remplacer le comité de vaccine. La disgrâce du duc de La Rochefoucauld n'eut d'autre effet sur lui que d'exalter son zèle; il fit à Liancourt les premiers essais de l'enseignement mutuel, qui prit une si rapide extension, et fonda la première caisse d'épargne, qui servit de modèle à celles de toute la France. Le 23 mars 1827 le duc de La Rochefoucauld siégeait à la chambre des pairs, lorsqu'il fut subitement atteint de la maladie qui l'enleva quatre jours après. Le jour de ses funérailles, les anciens élèves de l'École des Arts et Métiers, s'étant rendus en foule à l'église, et ayant voulu porter son cercueil sur leurs épaules, furent tout à coup chargés, dans la rue Saint-Honoré, par la gendarmerie : le cercueil tomba dans la boue, ainsi que les insignes de la pairie qui le décoraient. Une enquête fut commencée par la chambre des pairs, mais étonnée presque aussitôt. Le duc de La Rochefoucauld avait témoigné le désir d'être enterré à Liancourt; il fut accompagné à sa dernière demeure par les populations dont il avait été si

longtemps le bienfaiteur. [Déodat, dans l'Encycl. des G. du M.]

On a de lui : *Finances, Crédit*; 1789, deux parties in-8°; — *Notice sur l'Impôt territorial foncier en Angleterre*; Paris, 1790, 1801, in-8°; — *Plan du travail du comité pour l'Extinction de la Mendicité, présenté à l'Assemblée nationale en conformité de son décret du 21 janvier 1790*; 1790, in-4°; il a donné des plans analogues sur les prisons et les hôpitaux; — *Travail du Comité de Mendicité contenant les rapports faits à l'Assemblée nationale*; 1790, in-8°; — *Des Prisons de Philadelphie, par un Européen*; Philadelphie et Paris, 1796, in-8°; 2<sup>e</sup> édition, augmentée de renseignements ultérieurs sur l'administration économique de cette institution et de quelques idées sur les moyens d'abolir en Europe la peine de mort; Amsterdam, 1799, in-8°; 1800, in-12; 1819, in-8°; — *État des Pauvres, ou histoire des classes travaillantes de la société en Angleterre, depuis la conquête jusqu'à l'époque actuelle, etc.*, extrait de l'ouvrage publié en anglais par sir Morton Eden; Paris, au VIII (1800), in-8°; — *Voyage dans les États-Unis de l'Amérique fait en 1795, 1796, 1797 et 1798*; Paris, 1800, 8 vol. in-8°; — *Notes sur la Législation anglaise des Chemins*; Paris, au IX (1801), in-8°; — *Recherches sur le Nombre des Habitants de la Grande-Bretagne*, traduit de l'anglais d'Eden; 1802; — *Système anglais d'Instruction, etc.*, traduit de l'anglais de Lancaster; 1815; — *Le Bonheur du Peuple, almanach à l'usage de tout le monde, ou avis du père Bonhomme aux habitants de la campagne sur les avantages de la Caisse d'Épargne*; Paris, 1819, in-8°; — *Dialogue d'Alexandre et Benoît sur la Caisse d'Épargne*; 1819; — *Réflexions sur la Translation à Toulouse de l'École royale d'Arts et Métiers de Châlons*; Paris, 1823, in-8°; — *Aux Habitants des départements de l'Oise et de la Somme*; Paris, 1825, in-4°; — *Statistique industrielle du canton de Creil, à l'usage des manufacturiers de ce canton*; Senlis, 1826, in-8°. Outre ces ouvrages, on a encore du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, des *Opinions prononcées à l'Assemblée nationale en 1789, 1790 et 1791*; des *Discours, Rapports et Comptes-rendus à l'École de Châlons*, à la Société de la Morale chrétienne, à la Caisse d'Épargne et autres établissements; des opinions prononcées à la chambre des pairs. Il a encore eu part au *Recueil de Mémoires sur les Établissements d'Humanité*, traduits de l'allemand et de l'anglais, 1799. J. V. Gaétan de La Rochefoucauld, *Fils du duc de La Rochefoucauld-Liancourt*. — Villenave, *Notice sur le duc de La Rochefoucauld-Liancourt*, dans la *Biogr. des Hommes utiles*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

\* LA ROCHEFOUCAULD (François, duc DE), fils aîné du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, né à Paris, le 8 septembre 1765. Colonel



de dragons avant la révolution, depuis maréchal de camp, il devint commandeur de la Légion d'Honneur et entra à la chambre des pairs par droit d'hérédité, le 3 mai 1827. Il continua de siéger à la chambre des pairs après la révolution du Juillet.

Son fils aîné *François*, duc de LIANCOURT, fut menin du duc d'Angoulême, et administrateur des hospices.

Son frère le comte *Hippolyte*, né à Liancourt, en 1814, a été ministre de France à Darmstadt.

J. V.

\* *Moniteur*, 1837.

**LA ROCHEFOUCAULD** (*Alexandre*, comte DE), second fils du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, né en 1767, mort à Paris, le 2 mars 1841. Il prit en 1792 du service dans l'armée de La Fayette, mais il fut bientôt déclaré hors la loi, à cause des tentatives qu'il avait faites, de concert avec son père et son frère, pour sauver le roi et la reine. Afin d'échapper à la mort, il prit la fuite, et vécut dans la retraite jusqu'au moment où Bonaparte vint mettre fin au gouvernement révolutionnaire. Il avait, en 1788, épousé la fille du comte de Chastulé, officier aux gardes françaises, riche propriétaire de Saint-Domingue, allié à la famille de Joséphine. Napoléon, qui avait apprécié le mérite du comte de La Rochefoucauld, saisit toutes les occasions pour l'attacher à son gouvernement. Sous l'empire, M<sup>me</sup> de La Rochefoucauld devint dame d'honneur de l'impératrice, et plus tard l'empereur maria la fille aînée du comte au frère du prince Aldobrandini Borghèse, qui avait épousé la princesse Pauline, sœur de Napoléon. Le comte de La Rochefoucauld fut nommé en 1800 préfet du département de Seine-et-Marne; il devint en 1801 chargé d'affaires en Saxe, en 1805 ambassadeur à Vienne en remplacement de Champagny, en 1808 ambassadeur en Hollande. Dans ces diverses missions diplomatiques, sa loyauté, sa fermeté et sa prudence apaisèrent bien des difficultés. La réunion de la Hollande et de la France étant opérée, le comte de La Rochefoucauld se fixa à Paris, renonça aux affaires, et ne s'occupa plus que de répandre ses inépuisables bienfaits parmi les malheureux. L'estime générale qu'il avait si légitimement acquise se manifesta par le suffrage unanime de ses concitoyens, qui le porta à la députation en 1822, en 1828, en 1830 et en 1831. Le 19 novembre 1831, il fut élevé à la pairie, dignité dont l'avait revêtu Napoléon dans les Cent Jours, et qu'il avait perdue à la seconde restauration.

Marquis de Pange, *Éloge funèbre du comte Alexandre de La Rochefoucauld*, prononcé à la chambre des pairs.

**LA ROCHEFOUCAULD** (*Alexandre-Jules*, comte DE), duc d'ESTISSAC, fils du comte Alexandre de La Rochefoucauld, né à Mello (Oise), le 23 janvier 1796, mort à Paris, le 21 avril 1856. Il entra en 1812 à l'école militaire de Saint-Ger-

main. En 1814 il passa comme officier dans un régiment de chasseurs à cheval, prit part aux dernières luttes de l'empire, et se distingua en 1815 dans les divers engagements qui eurent lieu sous les murs de Paris. Pendant le ministère du maréchal Gouvion Saint-Cyr en 1819, il fut chargé, pour le dépôt de la guerre, d'écrire l'histoire de la campagne d'Allemagne. En 1828 il fut attaché au duc d'Orléans comme aide-de-camp : Charles X hésita longtemps à signer cette nomination. En 1829 le comte Jules de La Rochefoucauld perdit son beau-père, le général Dessolles, et quoique la pairie du général, qui ne laissait pas d'enfant mâle, lui eût été promise, il ne put l'obtenir. Au mois de juillet 1830, il était à quinze lieues de Paris lorsqu'il apprit les ordonnances qui amenèrent la révolution; dès le 29 il se rendit auprès du duc d'Orléans à Neuilly, et ne quitta plus ce prince. Le roi Louis-Philippe le garda auprès de lui avec le même titre. En 1830 il fut nommé député par le collège d'Orléans à la place de M. de Cormenin, et de 1831 à 1837 par l'arrondissement de Pithiviers. A la chambre des députés, il demanda que les membres de l'Institut fussent électeurs, à la condition de payer la moitié du cens électoral; il appuya l'augmentation du traitement des ambassadeurs, vota les lois contre les crieurs, contre les associations et pour la suppression de la presse. Le 7 novembre 1839 il fut élevé à la dignité de pair de France. La révolution de Février le rendit à la vie privée.

J. V.

Sarrut et Saint-Eôme, *Biogr. des Hommes du Jour* t. V, 2<sup>e</sup> partie, p. 224. — *Biogr. et Nécrol. réunis*, t. II, p. 231. — *Journal des Déb.* 23 avril 1836.

**LA ROCHEFOUCAULD** (*Polydore*, comte DE), second fils du comte Alexandre de La Rochefoucauld et frère du comte Jules de La Rochefoucauld, mort à Paris, le 18 avril 1855. Il avait été, sous Louis-Philippe, ministre de France à Weimar, et lorsque le roi eut résolu de faire bâtir une chapelle à l'endroit où saint Louis est mort, le comte Polydore de La Rochefoucauld fut chargé d'en aller reconnaître l'emplacement sur la côte d'Afrique.

J. V.

*Journal des Débats*, 30 avril 1835.

\* **LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT** (*Frédéric-Gaëtan*, marquis DE), dernier fils du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, né à Liancourt, le 15 février 1779. Il fut nommé sous l'empire à la sous-préfecture de Clermont (Oise), puis à celle des Andelys (Eure). A la première Restauration, il se montra partisan zélé des Bourbons, et quitta la France à l'époque du retour de Napoléon, en 1815; il fut alors chargé par Louis XVIII d'une mission sur les frontières de la Suisse. Nommé député par le département du Cher, il siégea sur les bancs de l'opposition libérale, se montra un des ardents défenseurs de la liberté parlementaire, et soutint, dans la séance du 13 février 1828, que la souveraineté réside essentiellement dans la chambre des députés. Constamment réélu sous le gouvernement de Louis-

Philippe, il rentra dans la vie privée après la révolution de Février. A la chambre des députés, il avait combattu le système pénitentiaire et pris une part active à la discussion sur l'émancipation des noirs, dont il était zélé partisan. Il est président de la Société de la Morale chrétienne. On a de lui : *Cent Fables*, en vers ; 1800, in-18 ; — *Jérôme Spirituel, ou les Scudérys*, vaudeville anecdotique en un acte ; Paris, an vin (1800), in-8° ; — *Midi, ou un coup d'œil sur l'an VIII* ; vaudeville en un acte, en société avec G. Duval ; 1801, in-8° ; — *Esprit des Écrivains du dix-huitième siècle, extrait de l'Histoire de la Langue et de la Littérature françaises* ; Paris, 1809, in-8° : cet ouvrage a été défendu par la police du temps ; — *Églogues de Virgile, traduites en vers français* ; 1812 ; — *Notice historique sur l'arrondissement des Andelys* ; 1813, in-8° ; — *Pensées d'un Français en 1814* ; Paris, 1814, in-8° ; — *Histoire du Congrès de Vienne* ; Bruxelles, 1815, in-8° ; — *Mémoires sur les Finances de la France en 1816* ; Paris, 1816, in-8° ; — *Du Pardon accordé par les révolutionnaires aux royalistes* ; Paris, 1817, in-8° ; — *De la Répression des Délits de la Presse* ; Paris, 1817, in-8° ; — *La Révolution française et Bonaparte, ou les Guises du dix-huitième siècle*, tragédie en cinq actes ; Paris 1818, in-8° ; — *Le duc d'Angoulême en Espagne*, stances irrégulières ; Paris, 1823, in-4° ; — *Mémoires de Condorcet sur la Révolution française, extraits de sa correspondance et de celle de ses amis* ; Paris, 1824, 2 vol. in-8° ; — *Œuvres complètes de La Rochefoucauld, avec des notes et variantes, précédées d'une notice biographique et littéraire* ; 1825, in-8° ; — *Consolations et Poésies diverses* ; Paris, 1825, in-32 ; 1838, in-8° ; — *Vie du duc de La Rochefoucauld-Liancourt* ; Paris, 1827, in-8° ; — *Supplément à la Généalogie de la Maison de La Rochefoucauld* ; Paris, 1827, in-4° ; — *Des Attributions du Conseil d'État* ; Paris, 1829, in-8° ; — *Chants des Troubadours, imités des anciens fabliaux, romances, musique de madame la marquise de La Rochefoucauld* ; Paris, 1831, in-4° ; — *Notice historique sur la vie de Williams Wilberforce, membre du parlement anglais* ; Paris, 1833, in-8° ; — *Quelques articles sur l'Abolition de la Peine de Mort*, extraits du *Journal de la Morale chrétienne* ; Paris, 1838, in-8° ; — *Examen de la théorie et de la pratique du Système Pénitentiaire* ; Paris, 1840, in-8° ; — *Conséquences du Système Pénitentiaire* ; Clermont-sur-Oise, 1842, in-8° ; — *Agrippine*, tragédie en cinq actes ; Paris, 1842, in-8° ; — *Réponse à M. le préfet de Police sur le Pénitencier des jeunes Détenus* ; Paris, 1843, in-8° ; — *Examen du Rapport du 5 juillet 1843, sur le projet de loi de la réforme des prisons* ; Paris, 1844, in-8° ; — *De la Mortalité cellulaire, dernier document présenté à la chambre des députés* ; Paris, 1844, in-8° ; — *Documents relatifs au Système Pénitentiaire*, extraits du *Journal de la Morale chrétienne* ; Paris, 1844, in-8° ; — *Discours prononcés à la Chambre des Députés dans la discussion du projet de loi sur la réforme des prisons, suivis de l'Examen du Rapport de M. Berenger, pair de France, sur les travaux de la Société de Patronage des jeunes Libérés* ; Paris, 1845, in-8° ; — *Achille à Troie*, poème en vingt-quatre chants ; Paris, 1848, in-8° ; — *Études inédites de Racine sur la Littérature, la Morale et l'Histoire* ; Paris, 1856, in-8°. L. L.—r.

Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franc. contemp.* — Ed. Thicry, *Moniteur* du 15 avril 1846.

LA ROCHEFOUCAULD SURGÈRES (Alexandre-Nicolas DE), marquis de Surgères, né le 29 janvier 1709, mort le 29 avril 1760. Il prit la carrière des armes. Mousquetaire de la garde du roi en 1728, ensuite guidon de la compagnie des gendarmes d'Anjou, il fut nommé capitaine lieutenant des chevau-légers de la reine en 1734, brigadier en 1743, maréchal de camp en 1745, et lieutenant général en 1748. Il se fit remarquer par la délicatesse de son esprit et les agréments de son caractère. On a de lui : *L'École du Monde*, comédie en un acte et en vers, 1739, pièce imprimée avec celles de l'abbé de Voisenon, en 1753. Il a abrégé les romans de La Calprenède :

*Cassandre*, 3 vol. in-12 ; — *Pharamond*, 4 vol. in-12. Ant. Serieys a publié à Paris, en 1802, en 1 vol. in-8°, les *Œuvres de La Rochefoucauld-Surgères*, contenant ses *Traité sur la Guerre*, sur les *Gouvernements*, sur la *Morale*, son *Parallèle entre Alexandre et César*, son *Voyage en Hollande*, etc., imprimées sur les originaux inédits, revus et publiés avec des notes. J. V. Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Des Essarts, *Siècles Littéraires de la France*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA ROCHEFOUCAULD (Jean-Frédéric, vicomte DE), comte de Suckaux, homme de lettres français, fils du précédent, naquit en 1734, et mourut en 1788. Il a fait paraître un ouvrage intitulé : *Ramassis* ; Sens, 1783-1785, 3 vol. in-12. Ces trois volumes contiennent divers traités de morale qui étaient imprimés à petit nombre et distribués aux amis de l'auteur. La collection complète contient les dix-huit ouvrages suivants : *De l'Éducation* ; 1785 ; — *Du Bon Ton* ; — *De l'Égoïsme* ; — *De la Discrétion* ; — *De l'Amabilité* ; — *De l'Éducation par rapport à la Probité* ; — *De l'Ambition* ; — *De l'Amitié* ; — *Sur le Soleil, par quelqu'un qui n'est pas physicien, à l'usage de ceux qui ne le sont pas* ; — *De l'Amour* ; — *Sur la Dispute* ; — *Sur l'Humeur et la Colère* ; — *De la Crapule* ; — *De la Fatuité* ; — *Lettres d'un oncle à son neveu* ; — *Lettres* ; — *Lettre pour servir à l'éloge de M. le comte de Maurepas* ; — *A ma nièce, qui copiait une M<sup>me</sup> de Saint-Mathieu*.

Le marquis Gaëtan de La Rochefoucauld possède un autre manuscrit du vicomte Jean-Frédéric, intitulé : *Le Rebut*. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

**LAROCHEFOUCAULD - SURGÈRES DOUBRAUVILLE.** Voy. DOUBRAUVILLE.

**LA ROCHEFOUCAULD (Dominique de)**, comte de SAINT-ELPIE, prélat français, né en 1713, à Saint-Elpie, dans le diocèse de Mende, mort à Munster, le 2 septembre 1800. Il était issu d'une branche pauvre et ignorée de la maison de La Rochefoucauld, que l'évêque de Mende, de Choiseul, découvrit dans une de ses visites pastorales. Frédéric-Jérôme de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, averti de cette découverte, se chargea de diriger les études du jeune Dominique; il le plaça au séminaire de Saint-Sulpice, en fit par la suite un de ses grands-vicaires, et lui fit donner l'archevêché d'Alby en 1747. Membre des assemblés du clergé en 1750 et 1755, ce prélat défendit avec énergie les droits de l'Église gallicane, et fut pourvu de l'abbaye de Cluny en 1757; deux ans après il fut transféré au siège de Rouen, et promu au cardinalat en 1778. Élu député du clergé du bailliage de Rouen aux états généraux en 1789, il s'y prononça fortement contre les principes de la révolution, présida d'abord la chambre du clergé, ensuite la minorité de cet ordre. Lorsque la majorité se fut réunie au tiers état, il conduisit, le 27 juin, d'après une invitation du roi, le reste de cette chambre dans la salle commune des états généraux. Le 2 juillet, il lut à l'Assemblée nationale un arrêté par lequel cette partie du clergé se réservait le droit de se retirer dans une salle séparée pour délibérer sur des objets particuliers. A la suite de l'insurrection du 14 juillet, il déclara qu'il cessait de se croire lié par son mandat, et qu'il se réunissait aux travaux de l'Assemblée pour défendre les droits de la nation. Il fut ensuite un des signataires de la protestation du 12 septembre 1791 contre les innovations faites par l'Assemblée nationale en matière de religion. Au mois d'avril précédent il avait publié une instruction pastorale que le tribunal de Rouen fit lacérer et brûler comme contraire aux lois de l'Assemblée constituante. Après le 10 août 1792, le cardinal de La Rochefoucauld se retira en Allemagne. J. V.

Charodon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Biog.*

**LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS (François-Joseph de)**, prélat français, né à Angoulême, en 1735, assassiné à Paris, le 2 septembre 1792. Évêque de Beauvais en 1772 et à ce titre pair de France, il fut député du clergé du bailliage de Clermont en Beauvoisis aux états généraux qui devinrent l'assemblée constituante; il y défendit les privilèges du clergé. Chabot l'ayant dénoncé à l'Assemblée législative comme faisant partie d'un comité anti-révolutionnaire, il s'enfuit avec son frère, l'évêque de Saintes, chez

leur aïeul, abbé de Soissons. Pour ne pas la compromettre, ils quittèrent cet asile, et prirent la route de Paris. Arrêtés, ils furent enfermés aux Carmes, et périrent dans le massacre des prisons. J. V.

Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Encycl. des Gens du Monde*.

**LA ROCHEFOUCAULD - BAYERS (Pierre-Louis de)**, prélat français, frère du précédent, né en 1744 dans le diocèse de Périgueux, réaffecté à Paris, le 2 septembre 1792. Pourvu en 1770 du prieuré commendataire de Nanteuil par le cardinal de La Rochefoucauld, qui disposait de ce bénéfice comme abbé de Cluny, il fut nommé en 1775 agent général du clergé, office qu'il remplit jusqu'en 1780. En 1782 il fut appelé à l'évêché de Saintes. Envoyé aux états généraux par la sénéchaussée de Saintes, il vota à l'Assemblée nationale avec la minorité. S'étant enfui avec son frère, l'évêque de Beauvais, il périt avec lui à Paris, dans la prison des Carmes. J. V.

Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Encycl. des Gens du Monde*.

**LA ROCHEFOUCAULD (Marie-Charlotte de)**, sœur des précédents, née en 1732, morte à Soissons en 1804. S'étant consacrée à la vie religieuse, elle devint d'abord abbesse au Paraclet, d'où elle passa en 1778 à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons. Elle cacha un instant ses frères, et il s'en fallut peu qu'après avoir été torturée de toutes les manières par les soldats qui pénétrèrent dans son monastère pour chercher les deux évêques proscrits, elle n'expiait sur l'échafaud son dévouement. Elle quitta sa communauté avec une pauvre religieuse infirme et à sa charge, passa quinze années dans la plus profonde misère, et mourut aveugle. J. V.

*Encyclop. des Gens du Monde*.

**LA ROCHEFOUCAULD - BAYERS (N..... baron de)**, général français, né le 27 juin 1757 au château de Boislivière (Vendée), mort le 1<sup>er</sup> février 1834. Il s'était déjà distingué en qualité d'officier de cavalerie lorsque la révolution le fit émigrer. Admis dans l'armée de Condé, il y remplit les fonctions d'aide major général et de chef d'état-major général. Revenu en France en 1802, il se vit persécuté par la police impériale. Arrêté en 1804, à l'époque de la mort du duc d'Enghien, sous la prévention de correspondance avec Louis XVIII, il subit une détention de neuf mois, et ne fut rendu à la liberté que sur les sollicitations de sa parente la comtesse de La Rochefoucauld, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine. En 1806 Napoléon fit offrir au baron de La Rochefoucauld le grade de général de division et la restitution d'une somme de 700,000 francs qu'il réclamait, s'il voulait prendre du service; le baron refusa. Le gouvernement de la restauration le nomma successivement pair de France, lieutenant général, directeur du dépôt de la guerre, inspecteur général de cavalerie, gouverneur de la douzième division militaire, etc. En 1830 il tomba en paralysie en apprenant la

fausse nouvelle de la mort de son fils, capitaine dans la garde royale lors des événements de Juillet. Il envoya sa démission de pair en 1832, et traîna le reste de sa vie dans la souffrance. Propriétaire de bois considérables dans l'Aude, il contribua de ses deniers à l'ouverture d'un grand nombre de routes dans ce pays.

Son fils, le comte ALBERT DE LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS, né en 1800, officier dans la garde royale à la révolution de Juillet, est mort à son château de La Potherie (Maine-et-Loire), au mois de janvier 1854. J. V.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, t. II, p. 381. — *Biogr. et Nécol. réunis*, t. I, p. 46.

LA ROCHE-GUILHEM (M<sup>lle</sup> DE), femme auteur française, née vers 1640, morte en 1710, en Angleterre. Fille de Charles de Guilhem, sieur de La Roche, elle appartenait à une bonne famille protestante et habitait Paris à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes; elle se réfugia en Hollande, d'où, en 1697, elle passa en Angleterre. Ayant réussi à emporter dans l'exil une somme assez considérable, elle put, sans se préoccuper de l'avenir, se livrer à son goût pour les lettres. Elle a composé plusieurs romans, qui sont tombés dans un oubli aussi profond que ceux de son modèle, M<sup>lle</sup> de Scudéri. Nous citerons d'elle : *Arioviste, histoire romaine*; Paris, 1674, 2 vol. in-12; — *Almanzaide*; Paris, 1674, in-12; — *Astérie, ou Tamerlan*; Paris, 1675, 2 vol. in-12, attribué par erreur à M<sup>me</sup> de Vilodieu; — *Histoire des Guerres civiles de Grenade*; Paris, 1683, 3 vol. in-12; — *Le grand Scanderbeg*; Amsterdam, 1688, in-12; — *Zingis, histoire tartare*; La Haye, 1692, in-12, réimpr. dans les *Histoires tragiques et galantes*; 1751; — *Nouvelles historiques*; Leyde, 1692, in-12; — *Histoire chronologique d'Espagne, tirée de Mariana*; Rotterdam, 1695, 3 vol. in-12; — *Les Amours de Néron*; La Haye, 1695 et 1713, in-12; — *Histoire des Favorites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes*; Amsterdam, 1697, 1700, 1703 et 1708, in-12, espèce de roman historique dont le fond est emprunté aux *Galanteries des Rois de France*; — *Jacqueline de Bavière*; *ibid.*, 1702, in-12, inséré en 1749 dans la *Bibliothèque de Campagne*; — *L'Amitié singulière*; *ibid.*, 1708, in-12; — *Dernières œuvres contenant des Histoires galantes*; *ibid.*, 1708, in-12; — *Aventures grecques*; *ibid.*, 1710, in-12. P. L.—Y.

Lesorte, *Hist. Littéraire des Femmes françaises*, III. — Desmaseaux, *Notes sur les Lettres de Bayle*.

LA ROCHEGUYON. Voy. LA RIVIÈRE (Perrelle DE).

LA ROCHEJAQUELEIN (Henri DU VERGER, comte DE), chef des armées vendéennes, né au château de La Darbellière, le 3 août 1772, mort à Nouaillé, le 4 mars 1794. Fils du marquis de La Rochejaquelein, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, il n'émigra pas. En 1791 il

était officier dans la garde constitutionnelle du roi. Après la journée du 10 août, il rejoignit M. de Lescure (voir ce nom), son parent, qui habitait le château de Clisson. Une partie de la Vendée était déjà soulevée; le moment était arrivé où il fallait se prononcer, car l'ordre de marcher contre les insurgés ne pouvait tarder à venir. Une délibération eut donc lieu dans la famille; Henri, qui était le plus jeune, parla le premier; il déclara que jamais il ne prendrait les armes contre les paysans, qu'il aimait mieux périr; tout le monde fut de cet avis. Henri avait alors vingt ans et il était du nombre de ceux qui devaient tirer à la mitraille; un jeune paysan lui dit : « Monsieur, on veut nous faire accroire que vous irez dimanche tirer à la mitraille à Boismé; c'est-il bien possible? pendant que nos paysans se battent pour ne pas tirer! Venez avec nous, Monsieur; tout le pays vous désire et vous obéira. » Henri déclara à ce paysan que le soir même il serait avec eux. M. de Lescure voulait le suivre; il s'y opposa. Lorsqu'il rejoignit les insurgés vers Chollet et Chermillé; ils venaient d'éprouver une défaite. Les principaux chefs regardaient la partie comme perdue; Henri lui-même croyait tout désespéré. Mais les paysans vinrent le supplier de se mettre à leur tête, l'assurant que le lendemain il aurait dix mille hommes. En effet, dans la nuit plusieurs paroisses se soulevèrent, et dix mille hommes se trouvèrent au rendez-vous. Mais ces dix mille soldats n'avaient pas deux cents fusils. Henri, avant de leur donner le signal du départ, leur dit : « Mes amis, si mon père était ici vous auriez confiance en lui; pour moi je ne suis qu'un enfant, mais par mon courage je me montrerais digne de vous commander. Si j'avance, suivez moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi! » Puis s'élançant sur le village des Aubiers, dont le général Quéineau s'était emparé la veille, il attaqua les bleus, qui font aussitôt un mouvement pour se mettre en bataille. Henri cria à ses soldats : « Mes amis, les voyez-vous, ils s'enfuient ». A ces mots, les paysans sautent par dessus les haies en criant « Vive le roi! » les républicains, surpris, prennent la fuite en abandonnant deux pièces de canon et laissant soixante-dix morts sur le terrain. Bressuire ayant été évacué, la famille de Lescure se trouva délivrée, et Henri poursuivit sa marche vers Thouars, qui fut pris le 5 mai. Il se distingua dans tous les combats qui eurent lieu jusqu'à la prise de Chantonay; mais ces victoires partielles affaiblissaient chaque jour l'armée vendéenne, et pendant ce temps l'armée républicaine prenait une attitude plus formidable : deux cent quarante mille hommes entouraient le Bocage. Les Vendéens en étaient réduits à défendre leurs foyers. Les chefs vendéens redoublèrent d'énergie, et obtinrent quelques succès au combat de Martigné. Henri de La Rochejaquelein avait eu le pouce brisé par une balle, ce qui l'avait obligé de quitter momentanément sa division; mais il

en reprit le commandement le 8 octobre; dix mille Vendéens avaient péri en peu de temps: le reste, assailli à Beaupréau, n'échappait au massacre que par la fuite. Bonchamp était frappé mortellement; d'Elbée était criblé de blessures; le marquis de Lescure allait succomber au coup qu'il avait reçu à La Trambahaye, lorsque le 19 octobre les débris de l'armée ayant repassé la Loire, de Lescure désigna Henri de La Rochejaquelein pour le remplacer. Un conseil de guerre assemblé à cet effet le proclama général en chef. Dès le 21 il s'empara de Candé et de Château-Gontier; le lendemain il attaqua les républicains devant Laval; ce fut dans ce combat que Henri, qui portait toujours le bras droit en écharpe, depuis le combat de Martigné, se trouva seul dans un chemin creux aux prises avec un fantassin: il le saisit au collet de la main gauche, et gouverna si bien son cheval avec ses jambes, qu'il le mit hors d'état de lui faire aucun mal. Les Vendéens accoururent et voulurent tuer ce soldat; mais Henri ordonna qu'on le laissât aller. « Retourne vers les républicains, lui cria-t-il, et dis-leur que tu t'es trouvé seul avec le général des brigands, qui n'a qu'un bras et point d'armes, et que tu n'as pu le tuer. Le 27 il remporta une victoire signalée sur les troupes de Léchelle, soutenu par Kleber et Marceau, devant le bourg d'Entrames. Henri de La Rochejaquelein attaqua de front et repoussa les bleus, qui essayèrent de se rallier dans la ville de Château-Gontier. Il s'écria en voyant ses soldats s'arrêter: « Eh bien, mes amis, est-ce que les vainqueurs coucheront dehors et les vaincus dans la ville? » A ces mots les Vendéens reprirent leur élan, enlevèrent la batterie qui défendait le pont, et poussèrent l'ennemi jusqu'à huit lieues du point où la bataille avait commencé. Le 2 novembre, il s'empara de la ville d'Ernée, et le 6 de Fougères; il se dirigea ensuite sur Granville, comptant y trouver des secours promis par les Anglais; la place ayant refusé de se rendre, il fallut l'attaquer. Le 14 novembre il s'empara des faubourgs; mais un transfuge républicain ayant fait entendre ce cri: « Sauve qui peut, nous sommes trahis! » la terreur s'empara des assaillants. En vain La Rochejaquelein, dans trois attaques successives, chercha par son exemple à ranimer la confiance de ses soldats; trois fois ils furent repoussés avec une perte considérable, et refusèrent enfin de le suivre à un dernier assaut. Il fallut se décider à la retraite. Son arrière-garde, harcelée par les républicains, pressée entre le Loir et le feu meurtrier de l'ennemi, était menacée d'une destruction certaine, lorsque La Rochejaquelein choisit quinze cents hommes d'élite, passa à leur tête le Loir à un gué distant de deux lieues de sa colonne, se jeta sur La Flèche, et s'empara de cette ville. Ce mouvement hardi sauva l'armée vendéenne; mais le 13 décembre cette petite armée, assaillie dans la ville du Mans par toutes les troupes des généraux Westermann,

Muller, Marceau et Tilly, fut mise en déroute complète. Plus de quinze mille hommes périrent dans cette déroute. Étant parvenu à rallier les débris de son armée, La Rochejaquelein se porta, le 16 décembre, sur Ancenis pour passer la Loire; il s'était jeté avec de La Ville-Beaugé et Stofflet dans une petite barque, suivis par un autre bateau qui contenait dix-huit Vendéens. Mais au moment où La Rochejaquelein s'empara de quatre grandes barques chargées de foin, un détachement républicain vint les attaquer. Les soldats furent bientôt dispersés et les chefs furent obligés de s'enfoncer dans les bois; en même temps une chaloupe canonnière s'embossa au milieu du fleuve et coula les radeaux qu'on préparait. Ainsi séparée de son chef, l'armée vendéenne fut attaquée sur l'autre rive, et tout ce qui put échapper au feu des républicains s'enfuit dans ses foyers. La Rochejaquelein, après avoir erré toute la nuit, parvint à gagner la paroisse de Saint-Aubin, et reprit l'offensive; il fit des courses sur les postes républicains, leur livra quelques combats dans lesquels il eut souvent l'avantage. Mais le 4 mars 1794, à la suite d'un avantage qu'il venait de remporter à Trémentine, il se portait sur Nonaillé, lorsqu'un grenadier auquel il venait de sauver la vie se releva et le tua d'un coup de fusil. Il avait vingt-deux ans.

A. JADIN.

M<sup>me</sup> La marquise de La Rochejaquelein, *Mémoires*. — Crétineau Joli, *Épisodes des Guerres de la Vendée — Histoire des Généraux au chef vendéens*. — *Histoire de la Vendée militaire*. — Théodore Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest*. — *Histoires de Bonchamps, de Cathelineau, de La Rochejaquelein, de Charrette, et de Cadoudal*. — Alfred Nettement, *Vie de la marquise de La Rochejaquelein*. — De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*.

LA ROCHEJAQUELEIN (Louis DE VERCAZ, marquis DE), général français, commandant en chef de la dernière armée vendéenne, né le 30 octobre 1777, mort le 4 juin 1815, au Pont-des Mathis. Frère du précédent, il servait en Amérique à l'époque de la révolution, et fit cinq campagnes contre les nègres insurgés de Saint-Domingue en qualité de capitaine de grenadiers. A son retour en France, il cessa de servir, et épousa, en 1802, la veuve du marquis de Lescure. Le gouvernement de Napoléon surveillait de près cette famille, et fit plusieurs démarches près de La Rochejaquelein pour l'engager à prendre du service. Mais voulant conserver l'indépendance de sa position, celui-ci refusa toujours. Vers 1808, l'abbé de Pradt, alors évêque de Poitiers, faisant une visite pastorale dans son diocèse, vint coucher à Clisson; le lendemain il eut un entretien particulier avec M. de La Rochejaquelein, et lui dit qu'il fallait qu'il s'attachât au gouvernement et qu'il prit une place quelconque. Comme La Rochejaquelein ne paraissait pas convaincu de cette nécessité, M. de Pradt ajouta: « Choisissez la place qui vous conviendra; mettez-vous à prix, Monsieur. » La Rochejaquelein refusa en prétextant les soins à

donner à sa famille. M. de Pradt, devant les motifs de ce refus, s'écria en élevant la voix de façon à ce que M<sup>me</sup> la marquise de La Rochejaquelein pût l'entendre de la chambre voisine : « Vous voulez résister à l'empereur, monsieur ! tombez à ses pieds comme toute l'Europe ; vos princes ne sont qu'une vile matière. » La Rochejaquelein résista à toutes les séductions. Après la retraite de Moscou, il fut prévenu par de Latour, l'un des agents du comité royaliste de Bordeaux, que S. M. Louis XVIII comptait sur lui pour soulever la Vendée. Il partit aussitôt, et parcourut le Poitou, l'Anjou et la Touraine, afin de se concerter sur les mouvements ultérieurs avec les autres chefs royalistes. Il revint ensuite dans le Médoc, où il fut sur le point d'être arrêté, mais où grâce à M. Lynch, maire de Bordeaux, il put s'échapper et s'embarquer à Royan, le 17 février 1814, pour rejoindre à Saint-Jean-de-Lux le duc d'Angoulême, dont il rapporta les instructions dans la nuit du 10 mars. Le drapeau blanc ayant été arboré sur le clocher de Saint-Michel dans la matinée du 12, La Rochejaquelein obtint du duc d'Angoulême la permission de lever une compagnie de cavalerie sous la dénomination de *volontaires royaux de La Rochejaquelein*. Le même jour il se porta sur La Teste, reprit possession de ce poste, où il resta huit jours, sur l'avis donné par M. de Suzannet que tout était préparé dans l'ouest pour un soulèvement général. Il résolut de se rendre dans la Vendée pour prendre le commandement ; mais le 10 avril l'autorité du roi ayant été reconnue dans la capitale, de La Rochejaquelein fut envoyé pour prendre les ordres du roi. Il arriva à Calais un instant avant Louis XVIII. Quand le duc de Duras le lui présenta, le roi dit : « C'est à lui que je dois le mouvement de ma bonne ville de Bordeaux. » Il lui remit en même temps le brevet de maréchal de camp, la croix de Saint-Louis, et le chargea de la formation et du commandement de la compagnie des grenadiers à cheval de la maison du roi. Après le 20 mars 1815, lorsque la maison du roi fut licenciée, le marquis de La Rochejaquelein passa en Angleterre, et y rassembla un convoi de poudre et d'armes, qu'il débarqua à Croix-de-Vic sur les côtes de la Vendée, le 15 mai ; le lendemain il appela les Vendéens, et, leur rappelant le dévouement et le courage de leurs pères, leur dit : « Essayant de marcher sur les traces de mon frère, je ne ferai que vous répéter ses paroles, qui surent si bien enflammer vos cœurs généreux : Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi. » Ce discours électrisa les Vendéens ; mais toutes leurs forces réunies ne s'élevaient guère qu'à quinze mille hommes, dont le tiers seulement était armé ; de La Rochejaquelein fut nommé généralissime. Attaqué le 2 juin par les troupes du général Grosbon, qui, en battant en retraite, fut tué par un tirailleur vendéen,

le marquis, qui protégeait le débarquement d'un second convoi d'armes et de munitions envoyé par les Anglais, craignant d'être investi sur la plage par l'armée du général Travot, fit suspendre le débarquement, et se porta le 3 à Saint-Jean-de-Monts avec tout ce qui avait pu être débarqué ; mais le 4, à la pointe du jour, il fut attaqué par la colonne du général Estève au Pont-des-Mathis, et fut atteint d'une balle dans la poitrine au moment où il cherchait à rallier ses soldats. Il expira aussitôt. A. JADIN.

M<sup>me</sup> la marquise de La Rochejaquelein. *Mémoires.* — De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux Français.* — Théodore Muret, *Histoire des Généraux vendéens.* — Alfred Nettement, *Vie de M<sup>me</sup> la marquise de La Rochejaquelein.*

LA ROCHEJAQUELEIN (*Marie - Louise-Victoire de DONNISSAN, marquise de*), femme du précédent, née le 3 octobre 1772, à Versailles, morte en 1857, à Orléans. Fille unique du marquis de Donnissan et filleule de madame Victoire, tante du roi Louis XVI, elle épousa à dix-sept ans le marquis de Lescure, son cousin germain. A la suite de la journée du 10 août, elle accompagna son mari en Vendée, et partagea toutes ses fatigues et tous ses dangers. Ce fut elle qui distribua dans ces contrées les premières cocardes blanches. Blessé mortellement à la bataille de Chollet, Lescure expira entre ses bras ; mais cette perte cruelle ne put l'arracher à ce qu'elle regardait comme un noble devoir. Elle ne quitta l'armée vendéenne qu'au moment de la déroute de Savenay, et parvint, à force de courage et de sang-froid, à échapper aux soldats républicains chargés de son arrestation. Reentrée en France après l'amnistie de 1795, elle se retira dans son château de Citran, près de Bordeaux, et y vécut dans la retraite jusqu'à la révolution de fructidor, qui la força de nouveau à s'expatrier. Le marquis de La Rochejaquelein devint son mari, à son second retour, à l'époque du consulat. Le 20 mars 1815 la rejeta encore une fois sur la terre étrangère, et elle ne rentra en France que pour apprendre la mort de son second époux et pour consacrer ses loisirs à la publication de ses *Mémoires* (Bordeaux, 1815, in-8°, plusieurs fois réimprimés depuis), dans lesquels elle se plait à retracer les titres glorieux des deux héros dont elle a porté le nom. (DÉADÉ, dans l'*Encycl. des Gens du M.*, avec addit.)

Ses *Mémoires.* — A. de Nettement, *Vie de M<sup>me</sup> de La Rochejaquelein* ; 1820, 2 vol. in-8°. — *Oraison funèbre de M<sup>me</sup> de La Rochejaquelein*, par l'évêque de Poitiers.

LA ROCHEJAQUELEIN (*Henri-Auguste-Georges de VERGEN, marquis de*), sénateur français, fils de Louis, né le 28 septembre 1805, au château de Citran (Gironde). Élève à l'École militaire de Saint-Cyr, il en sortit en 1823, et entra comme sous-lieutenant dans le dix-huitième régiment de chasseurs à cheval, avec lequel il fit la campagne d'Espagne, et passa ensuite dans le premier régiment de grenadiers à cheval de la garde royale. En 1825, il avait été nommé pair de France

en souvenir des services éclatants rendus par sa famille à la cause des Bourbons. En 1828 il fit avec distinction, dans l'armée russe, la campagne de Turquie en qualité de volontaire. Après la révolution de juillet 1830, M. de La Rochejaquelein, le jour où il atteignait l'âge prescrit pour siéger à la chambre des pairs, adressa sa démission au président de cette assemblée. Les électeurs de l'arrondissement de Plérmel (Morbihan) l'envoyèrent, en 1842, à la chambre des députés; il y siégeait sur les bancs de l'extrême droite. A la révolution de février 1848, M. de La Rochejaquelein offrit son concours à la nouvelle république: il devint membre de la Constituante et de l'Assemblée législative. Ses opinions lui attirèrent alors l'animosité la plus vive de la part du parti légitimiste officiel. En butte à des outrages qui eurent un grand retentissement et dans lesquels le nom du comte de Chambord se trouvait mêlé par des lettres autographes, il vint offrir ses services à l'étu de la nation. Dévoué aux intérêts et à la prospérité du pays, M. de La Rochejaquelein s'est rallié franchement à la politique de Napoléon III, qui l'a élevé à la dignité de sénateur par décret du 31 décembre 1852.

SICARD.

*Biographie des neuf cents Députés à l'Assemblée nationale; Paris, 1848. — Biographie des sept cent cinquante Représentants à l'Assemblée législative; Paris, 1842. — Notes communiquées. — L'Album de la Semaine; Paris, 1853.*

**LA ROCHEPOSAY (Antoine CHASTEIGNIER DE)**, poète français, né le 2 janvier 1530, à La Rocheposay (Poitou), tué le 23 juin 1553, à Thérourne. Issu d'une famille noble et ancienne du Poitou, il fut d'abord destiné à l'Église et pourvu de l'abbaye de Nanteuil et du prieuré de Marignac. Il fit ses études à Padoue et à Ferrare, guerroya quelque temps avec La Mirandole, et tomba aux mains des Espagnols. De retour en France, il résigna ses bénéfices à l'un de ses cadets pour embrasser tout à fait l'état militaire; nommé enseigne de la compagnie d'André de Montalembert, qui défendait Thérourne contre l'armée de Charles Quint, il périt sous les murs de cette place, au moment où il venait d'enlever un drapeau à l'ennemi. Il a laissé un volume de poésies qui contient des odes, des sonnets et des étreunes aux dames de la cour. Ronsard lui a adressé deux odes, et a célébré dans une longue pièce la mort prématurée du jeune poète. P. L.—Y.

A. Duchesne, *Hist. de la Maison de Chasteignier*, 239 et suiv.

**LA ROCHEPOSAY (Louis CHASTEIGNIER DE)**, seigneur d'ABAIN, diplomate français, frère du précédent, né le 15 février 1535, à La Rocheposay, mort le 9 septembre 1595, à Moulins. Il eut pour maîtres particuliers Adrien Turnèbe, Jean Daurat et Joseph Scaliger, qui formèrent son esprit à la connaissance de la philosophie et des langues anciennes, et compléta son éducation par un voyage en Italie. Dès 1562 il embrassa le parti des armes, reçut de Charles IX le col-

lier de Saint-Michel, et assista aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac et de Moncontour. Pourvu en 1573 de l'emploi de gentilhomme ordinaire de la chambre, il suivit le duc d'Anjou en Pologne, et fut, à l'avènement de ce dernier au trône de France, envoyé à Rome avec le rang d'ambassadeur. Rappelé cinq ans après (1581) et comblé de faveurs par Henri III, il passa en 1585 en Poitou pour s'opposer aux progrès de la Ligue, et obtint en 1588 le duc d'Aumale à évacuer la Picardie. L'année suivante il se rallia à Henri IV, qui lui donna le gouvernement de la Marche, et s'employa efficacement à apaiser les troubles du Poitou, du Limousin et de la Franche-Comté. La plupart des savants de cette époque, avec lesquels il entretenait des relations d'amitié, notamment de Thou, Chrétien, Scévole de Saiate-Marthe, Muret et Scaliger se sont plu à célébrer son érudition, sa valeur et sa probité. Scaliger, qui fut son précepteur, resta pendant trente ans dans sa maison, où il composa une grande partie de ses ouvrages, et lui dédia son commentaire sur Varron. Tout instruit qu'il était, Louis Chasteignier n'a rien publié; ce qu'on a de lui se borne à un recueil de lettres (in-folio manuscrit), écrites à Henri III et à Catherine de Médicis pendant son ambassade à Rome.

P. L.—Y.

A. Duchesne, *Hist. de la Maison de Chasteignier*, 200-205.

**LA ROCHEPOSAY (Henri-Louis CHASTEIGNIER DE)**, prélat français, fils du précédent, né le 6 septembre 1577, à Tivoli (Italie), mort le 30 juillet 1651. Élevé par le célèbre Scaliger, avec lequel, malgré la différence de religion, il entretenait toujours des relations amicales, il reçut à Rome les quatre ordres mineurs (1596) et la prêtrise à Paris des mains de Henri de Gondi, qui fut depuis cardinal de Retz. Coadjuteur de Geoffroi de Saint-Blin, évêque de Poitiers, il lui succéda en 1611, et témoigna, trois ans plus tard, de sa fidélité au roi en s'opposant à l'entrée du prince de Condé et de ses troupes: en cette circonstance, il fit dans Poitiers l'office de gouverneur de place, « non pas en camail ni en bonnet carré, dit un contemporain, mais avec une pique à la main, armé et cuirassé, et en capitaine résolu de faire le gendarme et de garder la ville ». Les portes furent fermées, les chaînes tendues, les habitants prirent les armes, et l'accès de la ville fut refusé au prince. La conduite du prélat parut peu conforme aux canons et donna lieu, de la part du célèbre Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, à une défense aussi ingénieuse que paradoxale: *Apologie pour messire Henri Chasteignier de La Rocheposay contre ceux qui disent qu'il est défendu aux ecclésiastiques de prendre les armes en cas de nécessité; 1615, in-8°*. Il y avait sans doute beaucoup de complaisance à rédiger un pareil livre; mais l'auteur était excusable à cause de l'amitié dont l'honorait l'évêque,

auprès duquel il remplit pendant quelque temps la charge de grand-vicaire. La Rocheposay assista à l'assemblée des notables qui se tint en 1627 à Rouen sous la présidence de Gaston de France, puis au synode de Bordeaux et à l'assemblée générale du clergé en 1628. Il s'occupait avec beaucoup de zèle de purger le Poitou des erreurs de Calvin, et crut arriver à ce but en établissant sur plusieurs points de la province des congrégations religieuses d'hommes et de femmes. Ce fut sous son épiscopat qu'eut lieu à Poitiers le procès d'Urbain Grandier (voy. ce nom), durant lequel il fit voir une animosité bien éloignée des principes évangéliques. On a même été jusqu'à dire que ce malheureux prêtre avait été sa victime avant de devenir celle du cardinal de Richelieu. On a de La Rocheposay : *Recueil des Axiomes de Philosophie et de Théologie*; — *Nomenclator S. R. E. cardinalium qui ab anno 1000 commentati sunt, seu ab eo tempore quo pontificis electione ad eos tantum ob cleri multitudinem revocata, maximus illis honos, qualem videmus haberi captus est*; Toulouse, 1614, in-4°; Rouen, 1653; nomenclature incomplète, malgré les recherches nombreuses que l'auteur fit à Rome, des cardinaux qui ont écrit; — *Remarques françaises sur saint Matthieu*; Poitiers, 1619; 1623, in-4°; — *Exercitationes in Marcum, Lucam, Joannem et Acta Apostolorum, etc.*; Poitiers, 1626, in-4°, qui avaient d'abord paru séparément; — *In Genesim*; 1628; — *In Librum Job*; 1628; — *In Exodum et in libros Numerorum, Josue et Judicum*; 1629, in-4°; — *In Prophetas majores, et minores*; 1630; — *Dissertationes ethico-politicæ*. P. L.—Y.

Duchesse, *Hist. de la Maison de Chastaignier*, 446. — A. de Sainte-Marthe, *Éloge de la Famille de Chastaignier*. — Loisel, *Histoire de notre temps*, ann. 1614, p. 57. — Drex du Radier, *Hist. littér. du Poitou*; 1628, I, 287-288.

**LAROMIGUIÈRE (Pierre)**, célèbre philosophe français, naquit le 3 novembre 1758, à Livignac-le-Haut, ancienne province de Rouergue, aujourd'hui département de l'Aveyron, et mourut à Paris, le 12 août 1837. Élève de la congrégation des *Doctrinaires*, il fit ses études au collège de Villefranche-sur-Aveyron, et lorsqu'il les eut terminées devint lui-même membre de cette savante congrégation. De dix-sept à vingt ans, il fut successivement régent des classes de grammaire ou d'humanités aux collèges de Moissac, de Lavaur, au collège de l'Esquille à Toulouse, puis, de 1777 à 1783, professeur de philosophie à Carcassonne, à Tarbes, et à l'École militaire de La Flèche. Lorsque éclata la révolution française, il occupait depuis 1784 la chaire de philosophie au collège de Toulouse, qu'il quitta en 1790, alors que, par un décret du 13 février, la Constituante eut supprimé les congrégations religieuses. Il ouvrit alors à Toulouse un cours libre de philosophie, qu'il interrompit bientôt pour venir à Paris, où il ne tarda pas à être

remarqué par quelques hommes qui s'étaient distingués parmi les membres les plus éminents de l'Assemblée nationale, et notamment Sieyès. Lorsque la Convention s'occupait de rétablir les études publiques, et que s'ouvrit à Paris en 1795 une grande école normale, destinée à former des professeurs d'après les méthodes nouvelles, Laromiguière devint l'un des disciples de cette école, qui comptait alors parmi ses professeurs Lagrange, Haüy, Laplace, Monge, Berthollet, Volney, Bernardin de Saint-Pierre, La Harpe, et il y suivit plus particulièrement les leçons de Garat, qui avaient pour objet l'analyse de l'entendement (1). En l'an IV (1795), Laromiguière fut nommé professeur de logique aux écoles centrales et attaché au Prytanée français; mais il n'exerça que dans ce dernier établissement (aujourd'hui lycée Louis-le-Grand), et un an après il fut adjoint, en qualité d'associé non résidant, à la classe de l'Institut qui portait le nom de *Classe des Sciences morales et politiques*. Quelques jours après son élection, il communiqua à cette Académie deux mémoires, l'un sur *l'Analyse des Sensations*, l'autre sur la *Détermination du mot Idée*, que l'Académie a publiés dans son recueil. Il prit part aux travaux de cette section de l'Institut jusqu'à sa suppression en 1803. Pendant les premiers temps qui suivirent l'établissement du consulat en 1799, il entra dans la vie politique pour en sortir presque aussitôt. Il aurait pu, dit-on, être nommé sénateur; il accepta d'être tribun (du 25 décembre 1799 au 22 septembre 1802), parce qu'il y trouvait plus de liberté. Il se fit remarquer dans le Tribunal par un esprit de sagesse et de droiture des plus honorables. « Il ne fut pas un tribun broyant, il fut encore moins un ambitieux empressé (2). » Lorsque les décrets impériaux eurent organisé l'université, Laromiguière, nommé professeur de philosophie à la faculté des lettres de Paris, commença, en avril 1811, une série de leçons, qui obtinrent les suffrages d'un auditoire d'élite. Tout ce qu'il y avait à Paris d'hommes célèbres dans la philosophie, dans la littérature, dans les sciences, se pressait à son cours. Ces leçons ne durèrent que deux ans (1811 et 1812), et désormais Laromiguière, tout en conservant le titre de professeur, se fit suppléer dans son enseignement, et se renferma dans ses fonctions de conservateur de l'ancienne bibliothèque du Prytanée, devenue bibliothèque de l'Université. La renommée, après

(1) Un jour, Garat reçut d'un de ses auditeurs des observations critiques, dont il admira la finesse et l'expression. Le lendemain, il commença sa leçon par ces mots : « Il y a tel quelqu'un qui devrait être à ma place. » L'auteur de ces observations, M. Laromiguière, ne prit point la place de Garat, mais il ne retourna plus à Toulouse. » (Mignet, *Notices historiques sur la Vie et les Travaux de M. Laromiguière*, luc à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques du 5 janvier 1864.)

(2) Mignet, *ibid.*



laquelle courent tant hommes, vint d'elle-même le chercher; car jamais il n'alla au-devant d'elle, et sa constante devise était cet axiome de l'antique sagesse : *Bene qui latuit, bene vixit*. A deux reprises, il put être appelé dans les rangs de l'Académie Française. La seconde fois, Cuvier, dont il était l'ami, était parvenu à vaincre ses irrésolutions, et Laromiguière, assuré des suffrages de la savante compagnie, avait déjà commencé à composer son discours de réception, quand tout à coup il se désista. Ancien associé non résidant de la classe des Sciences morales et politiques, et, après la suppression de celle-ci, membre correspondant de la classe d'Histoire et de littérature anciennes, il fut, en 1833, élu membre titulaire de la nouvelle Académie des Sciences morales et politiques (1). Il mourut quatre ans après, à l'âge de quatre-vingt-un ans. « Sa vie avait traversé, innocente et paisible, les orageuses vicissitudes de notre époque; il s'éteignit au sein de la vénération publique, en possession d'une belle et pure renommée. » Tel est le témoignage qui lui fut rendu au bord de sa tombe par un membre de l'Académie des Sciences morales, éloquent organe des regrets de l'Université et de l'Institut (2).

Les ouvrages de Laromiguière ont pour titres : *Projets d'Éléments de Métaphysique*, broch. in-8°, publiée à Toulouse en 1793. Ce travail, qui n'a jamais été réimprimé, et dont les exemplaires sont aujourd'hui fort rares, contient les deux premiers livres d'un ouvrage qui devait avoir dix livres, et où Laromiguière se proposait de traiter toutes les grandes questions de la philosophie. Deux chapitres surtout méritaient d'être remarqués : celui où l'auteur démontre que les sentiments ne sont pas dans les organes du corps, mais dans l'âme, et celui où il entreprend la réfutation du matérialisme; — *Leçons de Philosophie sur les principes de l'Intelligence, ou sur les causes et sur les origines de nos idées*. Cet ouvrage, adopté pour l'instruction publique (3), a eu, de 1815 à 1858, sept éditions (4). La sixième se préparait quand la mort frappa l'auteur. Mais, conformément à sa volonté, le soin de cette édition et des éditions suivantes fut laissé à celui de ses amis qui plus d'une fois avait été consulté pour les éditions précédentes (5). En tête de cette sixième édition

(1<sup>re</sup> posthume), ainsi que de la septième, ont été imprimés les actes officiels (1) par lesquels l'Université a voulu constater les sentiments qu'elle professe pour les *Leçons de Philosophie*, ce livre consacré, ainsi que l'a appelé M. Cousin dans un discours prononcé sur la tombe de Jouffroy (2). Aux *Leçons de Philosophie* se trouvent réunis, dans ces deux dernières éditions, plusieurs autres écrits de Laromiguière, à savoir : *Discours sur l'identité dans le raisonnement*; — *Discours sur le Raisonnement*, à l'occasion de la *Langue des Calculs de Condillac*, ouvrage qui avait déjà obtenu un grand succès sous le titre de *Paradoxes de Condillac*; — *Note placée à la suite de la Langue des Calculs de Condillac* (3). On peut considérer ces trois morceaux comme le complément du *Discours sur la Langue du Raisonnement*, prononcé en 1811, à l'ouverture du cours de philosophie de la faculté des lettres de Paris, et qui, à la différence des trois écrits précédemment cités, avait déjà trouvé place, comme leçon d'introduction, dans les éditions antérieures des *Leçons de Philosophie*. On trouve joints encore aux deux dernières éditions le dixième chapitre de l'*Art de penser* de Condillac, le seizième de la *Langue des Calculs*, le *Discours de la Méthode de Descartes*, le chapitre où Malebranche traite des règles qu'il faut observer dans la recherche de la vérité, enfin un extrait des *Pensées* de Pascal sur l'art de démontrer les vérités déjà trouvées et sur l'art de persuader. Le tome 1<sup>er</sup> des sixième et septième éditions est orné d'un portrait authentique de Laromiguière, et contient un *fac-simile*, également authentique, d'une lettre de M. de Fontanes. La septième édition (édition de luxe) se recommande par quelques améliorations : un plus grand nombre de renvois, des tables plus complètes y facilitent davantage les recherches et les rapprochements. De plus, l'éditeur y a placé, immédiatement après l'*Avertissement*, et en forme d'introduction, un certain nombre de passages textuellement extraits des deux parties des *Leçons*.

p. 20, de la *Notice* mentionnée : « Cet ami est le même qui fut chargé par l'illustre professeur de revoir la cinquième édition des *Leçons*. M. Laromiguière lui légua en mourant le soin des éditions suivantes, et il en a déjà publié une sixième, dont M. Cousin a fait un si complet et si juste éloge dans la séance de l'Académie des Sciences morales et politiques du 27 juillet 1844. »

(1) Les actes dont nous parlons ici sont au nombre de huit, et relatifs au concours qui eut lieu en 1841 et en 1842, sur *Le mérite des Leçons de Philosophie*. Dix-sept mémoires furent envoyés au concours. Le prix fut décerné à M. Saphary, l'un des anciens et fidèles disciples de Laromiguière, qui exerçait alors les fonctions de professeur de philosophie au collège Bourbon, aujourd'hui lycée Bonaparte. Le mémoire couronné portait le n<sup>o</sup> 2. Une mention honorable fut accordée à l'auteur du mémoire n<sup>o</sup> 2, qui désira d'abord garder l'anonymat, mais qui depuis s'est fait connaître : M. Tissot, professeur à la Faculté des lettres de Dijon.

(2) Voir le *Moniteur universel* du 6 mars 1842.

(3) Sur ces trois écrits de Laromiguière, consulter les détails bibliographiques, p. 227-228 du t. 1<sup>er</sup> de la septième édition.

(1) Rétablie le 26 octobre 1832.

(2) Voy. ce discours dans M. Cousin, *Fragments philosophiques*, t. II, p. 463, de l'édition de 1838. Voir également le discours prononcé le même jour par M. V. Leclerc, doyen de la faculté des lettres de Paris.

(3) Le 1<sup>er</sup> volume de la 1<sup>re</sup> édition des *Leçons* parut en 1815, et le second en 1818. Dès son apparition, cet ouvrage fut autorisé pour l'instruction publique. La 6<sup>e</sup> édition (1<sup>re</sup> posthume) a été, par un arrêté spécial du 16 juillet 1844, jointe à la liste des livres classiques de philosophie, arrêtée le 12 août 1842.

(4) La 1<sup>re</sup> édit. de 1815 à 1818, la 2<sup>e</sup> en 1820, la 3<sup>e</sup> en 1823, la 4<sup>e</sup> en 1828, la 5<sup>e</sup> en 1838, la 6<sup>e</sup> en 1844, la 7<sup>e</sup> en 1858. Six de ces éditions sont en 2 vol. in-8°. La sixième seule est en 2 vol. in-11.

(5) Voici comment s'exprime à cet égard M. Miguet,

Les *Leçons de Philosophie* ont pour objet les principes de l'intelligence, c'est-à-dire les causes et les origines de nos idées. Dans la doctrine de Laromiguière, toutes nos idées ont leur origine dans nos diverses manières de sentir, et leur cause dans l'action de nos facultés intellectuelles. Quelles sont donc, d'une part, ces facultés? Quelles sont, d'autre part, nos diverses manières de sentir? La réponse à cette double question constitue dans le livre de Laromiguière une double théorie : Théorie des facultés de l'âme, théorie de l'origine des idées.

Les facultés de l'âme sont partagées par Laromiguière (1) en deux ordres : facultés de l'entendement, facultés de la volonté. Ces facultés s'engendrent les unes les autres, et sont toutes originellement engendrées d'une seule, l'attention, qui devient ainsi, dans ce système, le premier mode de l'activité de l'âme. « Par l'attention, nous nous faisons, de toutes les qualités et de tous les points de vue d'un objet, autant d'idées bien exactes, bien précises. Mais l'exactitude et la précision des idées ne suffisent pas ; il faut des analogies, des liaisons, des rapports ; c'est la comparaison qui découvre les rapports. La science n'existe pas encore : elle ne méritera son nom qu'après s'être élevée, de rapport en rapport, jusqu'au rapport où tout commence. C'est le raisonnement qui nous conduit ainsi jusqu'aux principes, comme de ces principes il nous mène aux conséquences les plus éloignées. Attention, comparaison, raisonnement, voilà toutes les facultés qui ont été départies à la plus intelligente des créatures. Une de moins, et ce ne pourrait être que le raisonnement, nous cesserions d'être hommes ; une de plus, nous ne saurions l'imaginer (2) ». Telles sont les facultés de l'entendement. Si l'on demande à Laromiguière pourquoi aucune place n'est laissée dans cette théorie à la sensibilité, à la mémoire, au jugement, à la réflexion, à l'imagination, il répond que la sensibilité est une simple capacité, une propriété passive, et non une faculté ; que la mémoire n'est que le résultat de l'action, divisée ou réunie, de l'attention, de la comparaison et du raisonnement ; que le jugement est le résultat de la comparaison ; que l'imagination n'est que la réflexion combinant des images ; qu'enfin la réflexion, se composant elle-même de raisonnements, de comparaisons et d'actes d'attention, n'est pas une faculté distincte de ces facultés. Arrivant ensuite aux facultés de la volonté, Laromiguière les voit toutes sortir du désir, qui lui-même est la direction des facultés de l'entendement sur un objet dont la privation nous fait souffrir. « Cette direction des facultés de l'entendement sur l'objet dont nous sentons le besoin, c'est le désir. Or, lorsque l'âme désire, elle juge qu'un seul objet peut satisfaire ses be-

soins, ou bien elle juge que plusieurs objets sont propres à les satisfaire. Dans ce dernier cas, il arrive souvent qu'elle prend une détermination, c'est-à-dire que l'action des facultés, qui se partageait entre deux ou plusieurs objets, cesse de se partager ainsi pour se porter tout entière vers un seul : l'âme le choisit, elle le veut, elle le préfère. Cette préférence, qui naît du désir, va donner elle-même naissance à une nouvelle faculté, sans laquelle il n'y aurait ni bien ni mal moral sur la terre, à la liberté.... Il y a deux manières de choisir, de vouloir : l'une a lieu avant l'expérience du repentir ; l'autre quand nous en avons éprouvé les tourments... L'expérience du repentir fait que bien souvent nous ne préférons pas ce que nous eussions préféré sans cette expérience... Préférer ou vouloir, ou se déterminer, après délibération, est une manière de préférer ou de vouloir qui prend un nom particulier. Nous appelons cette manière de vouloir *liberté* (1) ». Laromiguière, résumant alors en quelques mots le système entier des facultés de l'âme, réunit sous la dénomination d'*entendement* l'attention, la comparaison, le raisonnement, et sous celle de *volonté* le désir, la préférence, la liberté. La volonté et l'entendement sont, à leur tour, réunis sous la dénomination, plus générique encore, de *pensée*.

Tel est, dans les *Leçons de Philosophie*, le système des facultés de l'âme. Une leçon spéciale (2) est consacrée à son exposition ; et, pour employer ici les propres expressions de l'auteur, « les leçons qui ont précédé celle-ci étaient destinées à en préparer et à en faciliter l'intelligence ; celles qui l'ont suivie à la développer et à la défendre (3) ». Dans l'impossibilité où nous sommes d'analyser toutes les leçons qui composent cette première partie, nous signalerons surtout à l'attention du lecteur celles qui ont pour objet les définitions (4) et la méthode (5).

Les facultés intellectuelles exercent leur première action sur les données de la sensibilité. Laromiguière distingue quatre manières de sentir : sensation, sentiment de l'action des facultés de l'âme, sentiment de rapport, sentiment moral. De la première sortent, par le travail de l'attention, les idées sensibles ; de la seconde, par le travail de la même faculté, les idées des facultés de l'âme ; de la troisième, par le travail de la comparaison et du raisonnement, les idées de rapport ; de la quatrième, par l'action, séparée ou réunie, de l'attention, de la comparaison et du raisonnement, les idées morales. Car, ainsi que le dit Laromiguière, il ne suffit pas que le sentiment recèle les sources de l'in-

(1) Part. I, leçon IV.

(2) T. 1<sup>er</sup>, p. 77-78, de la septième édition.(1) T. 1<sup>er</sup>, p. 81.(2) 1<sup>re</sup> part., leçon IV.(3) 1<sup>re</sup> part., leçon XIV.(4) 1<sup>re</sup> part., leçon XII et XIII.(5) 1<sup>re</sup> part., leçon I.

telligence ; il faut encore que l'activité de l'âme pénètre dans ces sources pour en faire jaillir les idées. Il existe donc quatre origines et trois causes de nos idées. « La nature, en nous donnant quatre espèces de sentiments, a mis en nous quatre sources de connaissances. Nous pouvons discerner les qualités des corps, nous faire une idée des facultés de l'âme, savoir en quoi consiste la moralité de nos actions, percevoir enfin les rapports de toute espèce. Toutes ces connaissances, il est vrai, laissent beaucoup à désirer ; elles peuvent recevoir, elles pourront sans cesse recevoir de nouveaux développements ; mais elles sont, elles seront toujours appuyées sur autant de sentiments dont elles dérivent (1) ». Laromiguière établit, en outre (2), que ces quatre origines ne sauraient être ramenées à une seule, et que leur distinction n'est pas arbitraire, mais fondée sur la nature même. A cet effet, il étudie les différentes manières de sentir au moment même de leur naissance, et il montre que le sentiment-sensation naît à la suite d'une impression produite sur nos organes, le sentiment de l'action des facultés de l'âme à l'instant même qu'elles agissent, le sentiment de rapport à la présence simultanée des idées, le sentiment moral à la suite de l'impression que fait sur nous un agent auquel nous attribuons une volonté libre. Chaque espèce de sentiment naît donc à part ; chacune a sa nature propre, et par conséquent ces quatre sources de connaissances ne peuvent se ramener à une source unique. « Il est vrai que, dans notre constitution présente, le sentiment-sensation doit s'être montré d'abord pour que les autres sentiments se montrent à leur tour. Il y a entre nos quatre manières de sentir, un ordre successif, qui commence par la sensation. Mais il ne suffit pas d'un ordre successif pour établir l'unité de nature entre des choses qui se succèdent ; il est nécessaire que cet ordre soit en même temps et de succession et de génération (3) ». Après avoir résolu ainsi la question de l'origine des idées, et montré que les quatre espèces de sentiments d'où dérivent quatre espèces d'idées ont chacune une nature qui leur est propre, Laromiguière expose et discute les principaux systèmes sur l'origine des idées, et notamment ceux de Descartes et de Locke (4) ; il étudie l'idée dans son rapport à l'image, au souvenir, au jugement (5) ; enfin, par une lumineuse et féconde distinction (6), il établit que *sentir* et *connaître* ne sont pas une seule et même chose, attendu que, pour sentir, il suffit à l'âme d'être passivement affectée, au lieu que, pour connaître, il faut qu'elle agisse, par ses facultés intellectuel-

les, sur quelque sentiment ou sur quelque idée. Ces considérations sont accompagnées, dans cette seconde partie, d'excellents chapitres sur la distribution des idées en différentes classes (1), et notamment sur les idées abstraites (2) et sur les idées générales (3).

Après la théorie, l'application. Étant une fois résolu le problème qui a pour objet la manière dont se forme l'intelligence, Laromiguière se pose (4) un second problème, relatif à la réalisation de l'intelligence, c'est-à-dire à la manière dont il faut s'y prendre pour former des idées. Il prend pour exemples trois idées qui embrassent toutes les autres, et qui sont celles des corps, de l'âme, et de Dieu. Comment l'âme se formera-t-elle une idée des corps ? Comment pourra-t-elle se connaître elle-même ? Comment s'élèvera-t-elle jusqu'à l'Être infini ? Où sera pris le point de départ de l'intelligence travaillant à la formation des trois idées prises en exemple ? Là où la nature elle-même l'a placé, c'est-à-dire dans le sentiment, où toutes nos connaissances prennent leur origine (5). En partant donc du sentiment, et en lo suivant dans ses progrès, on s'élève du sentiment-sensation aux idées sensibles, c'est-à-dire aux idées des corps. Joignez-y le sentiment des rapports, et vous aurez les conditions premières de la connaissance du monde physique et du spectacle de l'univers. De même, le sentiment de l'action des facultés de l'âme nous mène à l'idée de l'âme elle-même en tant que substance spirituelle. La connaissance de cette spiritualité nous vient du sentiment qu'a notre âme de sa propre activité et de sa simplicité. Il en est de même de l'idée de Dieu. Du sentiment de sa dépendance, du sentiment que produit en lui le spectacle de l'ordre régulier de la nature, du sentiment de ce qu'il fait lui-même quand il dispose ses actions pour les élever à un but, en d'autres termes, du sentiment de cause finale, du sentiment enfin du juste et de l'injuste, l'homme ne s'élève-t-il pas, par un raisonnement inévitable, à l'idée de puissance sans bornes, d'ordonnateur souverain, d'intelligence infinie, de juge suprême ? C'est ainsi que chacune des formes du sentiment peut fournir matière à un argument spécial de l'existence de Dieu ; c'est ainsi, comme le dit Laromiguière, que notre sensibilité tout entière tend vers la Divinité. Mais c'est surtout dans le sentiment de notre activité propre que Laromiguière voit l'origine de l'idée de Dieu. « L'idée de cause nous vient primitivement du sentiment de notre propre force, joint au sentiment des modifications qui sont produites par cette force. Elle nous vient d'un sentiment de rapport entre des choses qui sont en nous. Mais bientôt nous voyons

(1) Part. II, p. 66.

(2) Part. II, lec. IV.

(3) Part. II, p. 68.

(4) Part. II, lec. VI et IX.

(5) Part. II, lec. V.

(6) Part. II, lec. VII.

(1) Part. II, lec. X.

(2) Part. II, lec. XI.

(3) Part. II, lec. XII.

(4) Part. II, lec. XIII.

(5) Part. II, lec. XIII, sect. 2.

des forces et des causes hors de nous et dans toute la nature... Et ces causes, qui sont partout, n'agissent pas séparément et isolées les unes des autres : elles sont liées, au contraire, de telle manière qu'elles forment comme une chaîne immense, dont chaque anneau est tout à la fois cause et effet. Or, une série de causes et d'effets, dans laquelle chaque cause est en même temps effet, et chaque effet en même temps cause, remonte nécessairement à une cause qui n'est pas effet, c'est-à-dire à une cause première. Ainsi, de l'idée de cause, qui a son origine immédiate dans le sentiment d'un rapport entre des manières d'être de notre âme, le raisonnement nous conduit au milieu des choses, d'où il nous élève à l'idée d'une cause première, d'une cause qui, dans son universalité, embrasse toute la nature. Le raisonnement fera plus : dans l'idée de cause première, il nous montrera l'idée d'un être souverainement parfait, l'idée même de Dieu (1). » Laissons, en terminant, l'auteur résumer lui-même en quelques mots les deux parties de son ouvrage : « L'analyse de la pensée et l'analyse du sentiment forment deux théories qui tendent vers le même but. L'une fait voir comment agit notre âme, l'autre comment notre âme est affectée : réunies, elles nous enseignent comment notre âme connaît (2)... Avec des sentiments et ses facultés, l'homme fait une intelligence, il fait son intelligence : grossière et terrestre, quand il prend ses matériaux dans les sensations ; céleste et presque divine, s'il la forme avec les éléments les plus purs de la sensibilité (3) ».

Telles sont les *Leçons de Philosophie* de Laromiguière. Il était difficile de revêtir de formes plus attrayantes des discussions métaphysiques, et de faire parler à la philosophie un langage plus digne d'elle. Toujours parfaitement lucide, le style de Laromiguière prend en maint passage de son livre un remarquable caractère d'élévation. Ainsi, par exemple, lorsque, dans quelques pages qui sont restées et qui resteront dans le souvenir de tous, il met en parallèle le monde des corps et le monde des esprits (4), ou lorsqu'il compare entre eux les plaisirs des sens, les plaisirs de l'esprit et les plaisirs du cœur (5), mais surtout dans l'admirable démonstration qu'il donne de l'existence de Dieu (6), Laromiguière s'élève à une noblesse et à une gravité de langage qui rappelle la manière de Malebranche et de Pascal.

C. MALLET.

Damiron, *Essai sur l'Histoire de la Philosophie en France au dix-neuvième siècle* (1898) : *Leçons de Philosophie de Laromiguière jugées par MM. Cousin et Maine de Biran* (1879). — Danou, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Laromiguière* (1890). — Valette,

*Laromiguière et l'Éclectisme* (1812). — Saphary, *L'École éclectique et l'École française* (1844). — Ferrard, *Logique classique d'après les principes de Laromiguière, et Résumé de Philosophie* (1844). — C. Mallet, *Mémoire sur Laromiguière, inséré dans le Compte rendu des Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, tome III, de l'année 1847. — Id., *Revue de l'Instruction publique*, n° du 30 décembre 1858. — Tissot, *Appréciations des Leçons de Philosophie de Laromiguière* (1858). — Mignet, *Notice historique sur la Vie et les Écrits de M. Laromiguière* (1866). — Taine, *Les Philosophes français du dix-neuvième siècle* (1867). — P. Jannet, dans *La Liberté de penser*, t. 1<sup>er</sup>, nos 3 et 4 février et mars 1848. — Ch. Jourdain, *Journal général de l'Instruction publique*, n° du 24 novembre 1858.

LARON (Jourdain DE), ou LORON, évêque de Limoges, mort en 1052. Il fut d'abord prévôt de Saint-Léonard, et il occupa cette charge en 1024, quand mourut Girard, évêque de Limoges. Plusieurs compétiteurs prétendaient à la succession de Girard. Les suffrages des électeurs réunis à Saint-Junien désignèrent Jourdain de Laron, et aussitôt le duc d'Aquitaine le conduisit triomphalement dans sa ville épiscopale. Il n'était encore que sous-diacre ; mais en deux jours il fut ordonné diacre, prêtre, évêque, par Islon, évêque de Saintes, assisté de l'archevêque de Bordeaux et de Boson, Arnould, Isambert, ses suffragants. On ne se gênait guère au onzième siècle pour précipiter ainsi la collation des grades ecclésiastiques. Cependant cette ordination s'était faite sans la participation de l'archevêque de Bourges, qui avait Limoges dans sa province. L'archevêché de Bourges était alors occupé par Gauslin, prélat de grande maison, puisqu'il était fils naturel de Hugues Capet, et conséquemment frère du roi Robert. Jourdain n'avait-il pas affecté quelque mépris pour sa personne, ou pour ses droits ? Jaloux de voir au plus tôt décider cette question, Gauslin rassemble un concile, auquel le roi Robert vient assister lui-même, et ce concile excommunie non-seulement Jourdain, mais tout son diocèse : *ipsamque totum Lemovicinum excommunicavit* : ce sont les termes exprès de l'historien Adhémar de Chabannes. Comme foudroyé par cette sentence, Jourdain fut alors contraint de déclarer les raisons de son étrange conduite. Elles étaient graves. S'il s'était écarté des règles canoniques, s'il avait sollicité les services d'un autre métropolitain que le sien, c'est qu'il n'avait pas voulu être consacré à prix d'argent par un prélat simoniaque. Cependant, malgré cette justification de sa démarche irrégulière, justification qui ne paraît pas avoir été contredite, Jourdain ne put recouvrer son titre d'évêque et rendre la paix à son église qu'après avoir subi la rude pénitence qui lui fut imposée par Gauslin : il se rendit à Bourges avec une suite de cent clercs ou moines, et clercs, moines, évêque, tous, les pieds nus, s'acheminèrent vers le palais archiépiscopal allant demander un pardon que Gauslin daigna leur accorder. Jourdain fit ensuite un voyage à la Terre Sainte. A son retour, en 1028, il fit consacrer sa cathédrale. En 1031, nous le voyons

(1) Part. II, p. 34-47.

(2) Part. II, p. 378.

(3) Part. II, p. 346-347.

(4) Part. II, p. 22-24.

(5) Part. II, p. 81-82.

(6) Part. II, p. 342-349.

au concile de Bourges, où il fait un discours contre les bandes armées qui dévastaient les campagnes. Consacrant les conclusions de ce discours, les évêques assemblés maudirent ces execrables pillards, *maledicta arma eorum et caballi eorum*, ajoutant que par leurs brigandages ils avaient appelé sur leurs têtes la même peine que Judas le traître et Cain le fratricide. Des écrits qu'il nous a laissés, le plus important est une lettre au pape Benoît VIII touchant l'apostolat de Saint-Martial. Jourdain soutient que cet apostolat n'est qu'une fable imaginée par l'abbé de Saint-Martial au profit de sa vanité. La lettre de notre prélat a été publiée dans le tome II du *Gallia Christiana*, instr., col. 161. On sait que l'Église romaine n'a pas sanctionné cette opinion, et que Jean XVIII s'est au contraire prononcé pour la thèse de l'abbé de Saint-Martial.

B. H.

*Gallia Christ.*, t. II, col. 814, et instr. — *Hist. litt. de la France*, t. VII, col. 481.

\* **LA RONCIÈRE LE NOURY** (Camille-Adalbert-Marie, baron CLÉMENT DE), marin français, né à Turin, le 31 octobre 1813. Entré à l'école navale en 1829, il en sortit l'année suivante, fit des campagnes dans les mers du Sud, au Brésil, devint enseigne de vaisseau en 1834, et lieutenant de vaisseau en 1843. Aide-de-camp de l'amiral La Susse, il remplit plusieurs missions en Angleterre, et commanda *La Vedette* à Constantinople, de 1847 à 1849. Secrétaire et rapporteur de la commission qui a rédigé le décret organique sur le service à la mer du 15 août 1851 et les règlements qui y sont annexés, il était chef d'état-major du ministre de la marine en 1851, capitaine de frégate le 4 septembre de la même année, et chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée en 1852. Commandant *Le Roland* en 1853 et 1854, il fit sur ce bâtiment la campagne de Crimée jusqu'en janvier 1855; — *Le Roland* entra le premier dans la baie de Kamiesch, et ouvrit ainsi une voie de communication entre l'armée et la marine; il força sous le feu de l'ennemi la baie de Strelitzka, qui fut également d'un grand secours à l'expédition. Capitaine de vaisseau le 3 février 1855 et membre du conseil d'amirauté, il reentra en France, et fut nommé membre du jury international de l'exposition universelle de 1855 et secrétaire rapporteur de la troisième classe sur la marine. En 1856, il commanda sur *La Reine-Hortense* l'expédition du prince Napoléon aux mers arctiques. Il y lutta avec succès contre toutes les difficultés inhérentes à la navigation dans ces parages. Rentré à son retour dans le conseil d'amirauté, il a été appelé au mois de mars 1858 au commandement de la division navale de Terre-Neuve, qu'il quitta pour remplir d'importantes missions diplomatiques. M. de la Roncière est un des officiers les plus distingués de la marine française.

L. L.—T.

*Documents particuliers.*

**LA ROQUE** (S.-G. DE), poète français, né vers 1565, à Clermont en Beauvoisis, mort vers 1615. Il connaissait le latin et l'italien, imita dans ses vers l'école de Ronsard, et s'inspira également d'Ovide et de l'Arioste. On a de La Roque, sous le titre d'*Œuvres*, Paris, 1619, in-12, trois livres de poésie amoureuse, des odes adressées à Henri IV, au dauphin, à Sully, etc., des élégies, *La Chaste bergère*, pastorale, et des œuvres chrétiennes. Une partie de ces pièces avaient déjà paru isolément, puis dans les *Premières Œuvres*; Paris, 1590, in-8°, augmentées en 1596 et en 1608.

K.

Viollet Le Duc, *Biblioth. Poétique.*

**LA ROQUE** (Jean DE), littérateur français, né en 1661, à Marseille, mort le 28 décembre 1745, à Paris. Fils d'un négociant de Marseille, il fut attaché à la maison de Bouillon, eut occasion de voyager, et parcourut en 1689 la Syrie, le mont Liban et quelques autres pays. En 1715 il s'établit à Paris, et y mourut dans un âge fort avancé. On a de lui : *Voyage dans l'Arabie heureuse, fait de 1708 à 1710 par l'Océan oriental et le détroit de la mer Rouge, avec la relation d'un voyage fait du port de Moka à la cour d'Yemen de 1711 à 1713*; Paris, 1716, in-12, fig., contenant à la fin un mémoire très-curieux sur l'arbre et la culture du café; — *Voyage fait, par ordre du roi, dans la Palestine, suivi de la Description de l'Arabie, d'Ismaël Abulféda, trad. en français avec des notes*; Paris, 1717, in-12, fig.; — *Voyage en Syrie et au mont Liban*; Paris, 1722, 2 vol. in-12; — *Marseille savante, ancienne et moderne*; Paris, 1726, in-12, écrit inséré, dix ans auparavant, dans les *Mémoires de Trévoux*. Il est encore auteur d'un *Voyage dans la basse Normandie*, qui a paru, en forme de lettres, dans *Le Mercure* (1726-1733).

**LA ROQUE** (Antoine DE), frère du précédent, né en 1672, à Marseille, mort le 3 octobre 1744, à Paris. Ayant obtenu le privilège de continuer le *Mercur*, il le rédigea, avec Fozelier et Dufresnoy, depuis le mois de juin 1721 jusqu'à sa mort. Il donna au théâtre deux opéras, et deux tragédies en cinq actes attribuées à l'abbé Pellegrin, l'une intitulée *Médée et Jason*, l'autre *Théonée*; 1715.

P. L.—Y.

*Mercur de France*, oct. 1744 et déc. 1745. — Tilton du Tillet, *Suppl. au Parnasse franç.* — Moréri, *Dict. Hist.*

**LAROQUE** (Gilles-André), sieur de LA LOUTHÈRE, généalogiste français, né à Cornelles, en Normandie, dans l'année 1598, mort à Paris, en 1686. Il s'adonna à l'étude de la science héraldique et de la généalogie, et se fit connaître d'abord par une *Histoire des Maisons de Touchet, de Brossart et du Fay*; Caen, 1654, in-fol. : ce n'est guère qu'une compilation, très-aride, de titres divers. — Il donna ensuite une *Histoire généalogique de la Maison d'Hanovre*; Paris, 1762, 2 vol. in-folio. Parmi d'autres écrits on remarque son *Traité du Ban et de*

*l'arrière-Ban*, et surtout le *Traité de la Noblesse*, dont il y eut plusieurs éditions. Suivant l'abbé de Laporte, il avait travaillé pendant trente ans à l'histoire de sa province natale, histoire qui n'a point été publiée. Il eut le titre d'historiographe du roi et de chevalier de l'ordre de Saint-Michel. G. DE F.

Boissard, *Biogr. des Hommes remarquables du Calvados*.

LA ROYÈRE (Julien DE). Voy. JULES II.

LA ROYÈRE (Éléonore DE). Voy. GONZAGUE.

LARRA (Mariano-José DE), pamphlétaire et auteur dramatique espagnol, né à Madrid, le 4 mars 1809, mort le 13 février 1837. Son père, médecin renommé, s'attacha au roi Joseph, et quitta l'Espagne avec ce prince à la fin de la guerre de la péninsule. Larra, alors âgé de quatre ans, fut envoyé à l'école en France, et quand sa famille obtint de revenir en Espagne, en 1817, il avait presque entièrement oublié sa langue maternelle. Il répara bien vite cette lacune de son éducation, et plus tard il se distingua comme écrivain par la pureté de sa diction espagnole et son aversion pour les gallicismes. Enfant, il se montra studieux et posé; mais son caractère changea avec les années. Il rompit avec son père, qui voulait lui faire étudier le droit, et chercha des ressources dans la littérature. Sous Ferdinand VII, les livres étaient fort mal payés, et leur publication était soumise aux formalités les plus gênantes. La censure ne laissait guère passer que des ouvrages insignifiants, et ceux que Larra publia à cette époque n'ont pas été recueillis dans l'édition qu'il donna de ses œuvres. Enfin, en 1832 les restrictions qui enchaînaient la presse furent un peu relâchées; Larra en profita pour publier *El pobrecito Hablador* (Le pauvre Jaseur), pamphlet périodique que l'autorité arrêta au quatorzième numéro. Dans une forme qui rappelle *Le Spectateur* d'Addison, Larra osa, sous l'œil soupçonneux de Ferdinand VII, en présence de l'ombrageuse censure du ministère Zéa, froder les ridicules de la société et les abus de l'administration. *El pobrecito Hablador* est sous forme épistolaire. Le bachelier don Juan Perez de Mungeria, bon Espagnol, mais qui a des doutes et des scrupules sur certaines choses, entretient une correspondance avec son ami Andrés Niporeas, type robuste et naïf de l'immobilité espagnole. Les deux amis échangent leurs réflexions au sujet des hommes et des choses du pays des Batuecas, et la bonhomie avec laquelle ils exposent les abus les plus énormes devient une sanglante ironie. La liberté de presse concédée par la régente Christine permit à Larra d'exprimer ses appréciations satiriques d'une manière moins détournée. Il commença dans la *Revue espagnole*, et continua dans le journal *Le Monde*, sous le pseudonyme de *Figaro*, une série d'études de mœurs dans le genre de *L'Hermite* de Jouy, mais qui, par la vigueur de la

pensée, la force poignante de l'observation, et la vivaocité du style laissent ce modèle bien loin derrière elles. Larra écrivit vers le même temps un roman, un drame et traduisit plusieurs pièces du français. Le nom du spirituel pamphlétaire s'étendit rapidement en Espagne et en franchit les frontières. En 1835 Larra fit un voyage en Portugal, en Angleterre, et en France, et reçut partout un accueil flatteur. Mais au milieu de ses succès il était poursuivi par une vague et amère tristesse. « Si j'osais, disait-il, me citer en compagnie de Molière et de Moratin, j'avouerais franchement que, comme eux, c'est dans mes moments de mélancolie que j'ai contribué à l'amusement du public (1). » Après une absence de dix mois, il revint brusquement à Madrid, parce que, dit-il, il ne pouvait vivre « sans soleil et sans chocolat ». L'état de l'Espagne n'était pas de nature à le réjouir. La guerre civile sévissait au nord et à l'ouest. Les ministères se succédaient sans amener au pouvoir aucun homme d'énergie et d'intelligence supérieure. Larra, dans sa mauvaise humeur, s'en prit surtout aux ministères, et alla jusqu'à excuser la justice sommaire que la population de certaines villes exerçait contre les carlistes. « Quoi d'étonnant, dit-il, que la société assaillie en masse se défende en masse? Quoi d'étonnant que, ne pouvant étouffer d'une fois l'ennemi dans ses bras, le peuple se rue sur la fraction la plus faible quand elle est à sa portée? Celui-là seul peut être généreux qui est déjà vainqueur. S'il est donné au gouvernement de juger et de condamner avec les formes légales, c'est qu'il est hors de cause, c'est qu'il représente l'impartiale justice; mais voudrait-on que de deux athlètes au plus fort de la lutte, l'un continuât de combattre à outrance son ennemi, tandis que l'autre se contenterait de dire : « Attends un peu, ne me tue pas, car je vais appeler la justice, qui est de mon parti, pour quelle te pende! ».... Le gouvernement n'a pas su contenir la population à temps et donner une issue légale à ses justes colères, et son successeur ose se plaindre, de quoi? De ce que les peuples ne sont pas de carton, comme les uns et les autres l'avaient cru! » Ces cruelles paroles attestent l'exaspération maladroite de l'esprit de Larra. Des chagrins intimes s'ajoutant aux malheurs publics portèrent au paroxysme cette maladie

(1) Dans un de ses meilleurs essais, le *Jour des Morts* de 1836, Larra exprime plaisamment sa mélancolie habituelle. « Un homme qui croit à l'immortalité, dit-il, et qui parvient à la voir en dedans, un ingénu qui s'est amouraché d'une coquette, un porteur de bons des cortés, une veuve à qui l'on a assigné une pension sur le trésor espagnol, un militaire qui a perdu une jambe pour l'estatuto et qui est resté sans jambe et sans estatuto, un général constitutionnel poursuivant Gomez, image fidèle de l'homme qui court après le bonheur sans pouvoir l'atteindre, un rédacteur du *Monde* emprisonné en vertu de la liberté de la presse, un ministre d'Espagne et un roi constitutionnel, enfin, sont tous des êtres joyeux et folâtres par comparaison à la mélancolie qui m'accablait ce jour-là. »

morale. N'ayant pas trouvé le bonheur dans un mariage contracté à l'âge de vingt ans, il l'avait cherché dans une liaison avec une femme mariée. Des rapports entre lui et cette personne existaient depuis cinq ans, lorsqu'elle exprima la volonté bien arrêtée de les faire cesser. Une dernière entrevue eut lieu dans la demeure de Larra, le 13 février, et se termina par une rupture déclarée. Quelques moments après, la fille du malheureux pamphlétaire entrant dans sa chambre le trouva étendu mort sur le parquet devant son miroir. Il venait de se tirer un coup de pistolet. La fin sinistre du spirituel railleur émut profondément la population de Madrid, et le lendemain une foule immense suivit son char funèbre, que surmontait une couronne de laurier. A la fin de la cérémonie, un jeune homme de dix-huit ans, Zorilla, alors à ses débuts, lut une pièce de vers qui fut accueillie avec enthousiasme et fit espérer aux assistants une compensation pour la perte que les lettres avaient faite. Le *Probre-cito Hablador* et les essais publiés sous le nom de Figaro, quoiqu'ils n'aient plus aujourd'hui le charme de l'à-propos, ont gardé leur intérêt et plutôt gagné que perdu en popularité. Il n'en est pas de même de son *Doncel de don Enrique el Doñente*, imitation médiocre et ennuyeuse de Walter Scott. Ce roman est fondé sur l'aventure du poète galicien du quinzième siècle, Macías l'Amoureux, tué par le mari d'une dame qu'il courtisait. Larra composa sur le même sujet un drame beaucoup plus animé que son roman. Ses autres pièces sont traduites ou imitées du français. Une des dernières portait ce titre remarquable quand on le rapproche de la fin de l'auteur : *Ton amour ou la mort* (*Tu amor o la muerte*). Les œuvres complètes de Lara ont paru à Madrid, 1843, et à Paris, 1848, 2 vol. in-8°.

L. J.

*Notices sur Larra*, en tête de l'édition de ses Œuvres. — Gustave d'Alam, *Le Pamphlet en Espagne*; dans la *Revue des Deux Mondes*, juillet, 1847.

**LARRAGA** (*Apollinario*), peintre espagnol, né à Valence, mort en 1728. Il se forma d'après les ouvrages de Pedro Orrente, et réussit à imiter ce maître dans la peinture de genre et dans celle des animaux. Il a laissé beaucoup d'ouvrages dans les couvents de Valence. Il possédait à un haut degré l'emploi du clair-obscur.

**LARRAGA** (*Josefa-Maria*), peintre espagnole, fille du précédent, vivait vers 1738. Elle fut élève de son père, et, quoiqu'elle eût les mains difformes, réussit à manier avec adresse le crayon et le pinceau. On cite d'elle à Valence un *Reliquaire de la Vierge* et un *Saint Thomas de Villeneuve* peints avec grâce et pureté; mais elle se distingua surtout dans la miniature. Elle fonda à ses frais et dirigea plusieurs années une académie d'où sortirent de bons élèves. A. DE L.

*Las Constituciones y Actas de la Academia de Valencia*. — Quillet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

**LARRAMENDI** (*Manuel de*), philologue espagnol, né dans le Guipuscoa, vers la fin du

dix-septième siècle, mort en 1756, embrassa la règle de Saint-Ignace, professa la théologie au collège de Salamanque, et fut le confesseur de la reine Marie-Anne de Neuhourg, veuve de Charles II. Après avoir habité quelque temps la cour, le P. Larramendi alla finir ses jours dans sa province natale, consacra sa vie à l'étude de la langue basque, dont il a fait connaître les richesses et les règles fondamentales. Le P. Larramendi a laissé : *La Antiquedad y Universalidad del Bascuence en Espagna*; Salamanque, 1748, in-8°. L'auteur veut y prouver que le castillan et ses différents dialectes sont dérivés de la langue basque; — *El imposible venido Arte de la Lengua Bascongada*; ibid., 1729, in-8°. Dans l'épître, où l'auteur dédie cet ouvrage à la province de Guipuscoa, il dit que « seul de toutes les langues le basque n'a eu ni enfance ni imperfections. Il a été créé immédiatement de Dieu, dans sa perfection actuelle, lors de la division des langues, et le basque est une des soixante-douze premières langues mères; » — *Discurso historico sobre la antiqua famosa Cantabria*; Madrid, 1736, in-8°. — *Dictionnaire trilingue del Castellano, Bascuence y Latin*; Saint-Sébastien, 1745, 2 vol. in-folio. Ce dictionnaire est précédé d'un discours où Larramendi relève les erreurs et les omissions de la plupart des grammairiens espagnols. Il juge sévèrement le célèbre Mayans, qui, de son côté, se reconnaît l'auteur de tout ce que Larramendi a écrit de raisonnable sur la langue basque. F.-X. TASSAN.

Gregorio Mayans, *Specimen Bibliothecae Hispano-Manzanianae*.

**LARREY** (*Isaac de*), sieur de GRANCHAMP et de COURMÉNIL, historien français, né à Montvilliers, le 7 septembre 1688 selon Nicéron, ou le 25 janvier 1639 d'après le *Dictionnaire de la Noblesse*, mort à Berlin, le 17 mars 1719. Il appartenait à une famille noble du bailliage d'Ailençon, qui avait embrassé le protestantisme. Resté de bonne heure orphelin, il fit ses études à Caen, où il composa un petit poème latin sur l'abdication de la reine Christine de Suède. Ses humanités achevées, il revint dans sa ville natale, alla faire son droit dans une autre académie, retourna prendre ses degrés à Caen, et entra chez un avocat de Harfleur, pour se familiariser avec la coutume de Normandie. Il exerça ensuite la profession d'avocat à Montvilliers, et s'acquit une grande réputation par ses connaissances en matières bénéficiales. Sa fille aînée n'eut pas plus tôt atteint sa douzième année, que, séduite par quelques dames de la ville, elle quitta le toit paternel et se réfugia dans un couvent pour se faire catholique. Les édits la protégeaient; Larrey n'essaya pas de faire une opposition qu'il savait inutile, mais pour soustraire ses autres enfants aux influences du prosélytisme, il résolut de quitter la France. Il obtint un passeport d'un an, et se rendit à Berlin, en 1683, pour implorer la protection de Frédéric-Guillaume. Ce

prince ordonna à son chargé d'affaires à Paris d'employer tout son crédit en faveur de Larrey; mais les démarches de l'envoyé de Brandebourg restèrent sans résultat. Larrey se décida à se sauver secrètement. Arrêté au Havre avec sa femme et ses quatre enfants, il fut jeté en prison. Tout ce que ses amis purent obtenir fut qu'il se retirerait à Montvilliers sous la surveillance des magistrats. Il finit cependant par avoir la permission d'habiter Rouen. Cherchant toujours l'occasion de fuir, il finit par trouver un capitaine de vaisseau qui consentit à le transporter en Hollande avec sa famille. Libre alors, mais sans ressources, il dut recourir à sa plume pour trouver des moyens d'existence, et il composa quelques ouvrages historiques. Les états généraux, sur le rapport de Hirsching, le nommèrent leur historiographe, et peu de temps après l'électeur de Brandebourg l'attira à Berlin, en lui donnant le titre de conseiller aulique et de légation avec une pension considérable. La reine Sophie-Charlotte le choisit, de son côté, pour lecteur, et le logea à Charlottenbourg. Il consacrait tous ses loisirs à la culture des lettres, et conserva jusqu'à la fin de sa vie une grande vivacité d'esprit, une mémoire excellente, une certaine vigueur de tempérament et de la brusquerie dans le caractère. Il travaillait avec facilité, se fiait trop à sa mémoire, citait souvent les livres sans les ouvrir, ce qui explique les inexactitudes qu'on est en droit de lui reprocher.

Son fils, Henri LARREY, devint major général au service des états généraux, et fut créé par l'empereur d'Allemagne comte du Saint-Empire en 1739. Thomas-Isaac LARREY, né en 1703, fils d'Henri, grand-sénéchal du comté de Kniphhausen, fut envoyé comme ambassadeur des Provinces-Unies auprès de la cour de Versailles.

On a d'Isaac Larrey : *Histoire d'Auguste, contenant les plus particuliers événements de sa vie, avec l'idée générale de son siècle et le plan de sa politique et de son gouvernement*; Rotterdam (Berlin), 1690, in-8°; réimprimée à la suite de l'*Histoire des deux Triumvirats*, par Citry de La Guette; Amsterdam, 1715, in-12; — *Histoire d'Éléonore de Guienne*; Rotterdam, 1691, in-12; réimprimé sous ce titre : *L'Héritière de Guienne*; Rotterdam, 1692, in-8° et in-12; nouv. édition, augmentée d'un supplément et de notes par Cusacq; Paris, 1788, in-8°; — *Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande avec un abrégé des événements les plus remarquables arrivés dans les autres États*; Rotterdam, 1697-1713, 4 tomes in-fol.; — *Réponse à l'Avis aux Réfugiés*; Rotterdam, 1709, in-12; — *Histoire des Sept Sages*; Rotterdam, 1713-1716, 2 parties in-8°; Rotterdam (Rouen), 1714-1716, 2 parties in-12; nouv. édition, augmentée par La Barre de Beaumarchais; La Haye, 1734, 2 vol. in-8°; — *Histoire de France sous le règne de Louis XIV*; Rotterdam, 1718-1722, 3 vol. in-4° et 9 vol. in-12; Liège; 1723, 9 vol.

in-12; réimprimée avec des notes de L.-F. J. de La Barre; Rotterdam (Rouen), 1733-1738, 9 vol. in-12; la mort ne lui laissa pas le temps d'achever cet ouvrage, qui fut continué à partir de 1701 par Bruzen de La Martinière. Larrey a traduit en français la *Censure du Commentaire de Pierre-Jean Olive sur l'Apocalypse avec la conjecture de Nicolas de Cusa touchant les derniers temps*; Amsterdam et Paris, 1700, in-8°. L. L.—T.

Nicéron, *Mém. pour servir à l'Hist. des Hommes Ill. dans la République des Lettres*, tome I, p. 1. — Lachenay Desbois, *Dict. de la Noblesse*. — Haug, *La France Protestante*. — Ch. Weiss, *Hist. des Protestants réfugiés*. — *Nouvelles Littéraires*, tome X, p. 458. — *Biblioth. Germanique*, tome I, p. 222.

LARREY (Claude-François-Hilaire), chirurgien français, né en 1774, à Baudéan, mort à Nîmes, en octobre 1819. Après avoir achevé ses études médicales dans l'école spéciale que son oncle avait formée à Toulouse, il obtint au concours une place de chirurgien major dans un régiment en 1793, et fit en cette qualité plusieurs campagnes. Nommé ensuite chirurgien en chef de l'hôpital militaire et civil de Nîmes, « Larrey, dit M. Bégin, faisait dans son hôpital des cours d'anatomie, et se livrait à l'enseignement de la chirurgie clinique; ses succès dans la pratique des opérations les plus importantes et les plus difficiles lui acquirent une grande réputation dans toute la contrée. Il exécuta entre autres une opération césarienne avec un tel bonheur que l'enfant survécut et que la mère ne mourut que longtemps après, d'une maladie étrangère à la division de l'abdomen, dont elle avait été parfaitement guérie. » Larrey s'était fait recevoir docteur à Montpellier en 1803. Il contribua de toutes ses forces à la propagation de la vaccine dans son département. Quoique très-occupé, il donnait encore des soins aux malades pauvres des environs. On a de lui : *Réflexions particulières sur l'art des Accouchements*; Nîmes, 1799, in-8°; — *Larrey aux habitants de Nîmes*; Nîmes, 1801, in-8°; écrit en faveur de la vaccine; — *Discours sur les Précautions que doivent prendre les Mères pour procurer une bonne constitution à leurs Enfants, suivi de quelques réflexions sur les accouchements*; Nîmes, 1802, in-8°; — *Discours sur la prééminence et la certitude de la médecine opératoire*; Nîmes, 1802, in-8°; — *Dissertation sur l'application du Trépan à la suite de quelques lésions du crâne, et sur l'utilité en général des préparations dans les grandes opérations, fondée sur l'observation*; Montpellier, 1803, in-8°; thèse qu'il soutint pour le doctorat. Outre ces écrits, Larrey fit plusieurs rapports à l'Institut du Gard, dont il était membre. L. L.—T.

Bégin, dans la *Biogr. Médecins*.

LARREY (Dominique-Jean, baron), célèbre chirurgien militaire français, frère du précédent, né à Baudéan, près Bagnères de Bi-



gorre, en juillet 1766, mort à Lyon, le 25 juillet 1842. Orphelin dès son bas âge, il fut appelé à Toulouse par son oncle, Alexis Larrey, fondateur de l'école spéciale de chirurgie de cette ville, sous les auspices duquel il fit ses études. Venu à Paris en 1787, il fut bientôt après désigné, à la suite d'un concours, pour faire partie de médecins auxiliaires attachés à la marine. Lorsqu'il fut arrivé à Brest, un nouvel examen le fit choisir pour une expédition dans l'Amérique septentrionale, et il s'embarqua en qualité de chirurgien major sur la frégate *La Vigilante*, qui allait à l'île de Terre-Neuve protéger la pêche de la morue. Licencié à son retour, au mois d'octobre, Larrey revint à Paris, obtint au concours une place de chirurgien interne aux Invalides, et reprit le cours de ses études sous Desault et Sabatier : bientôt la guerre s'alluma. « Le 1<sup>er</sup> avril 1792, dit Pariset, Larrey était à Strasbourg avec les fonctions de chirurgien major des hôpitaux de l'armée du Rhin. Dès les premiers pas, c'est-à-dire dès les premières victoires de cette valeureuse armée, Larrey fut frappé de l'imperfection du service chirurgical ; c'était à une lieue du champ de bataille que se tenaient les ambulances ; la bataille terminée, ces ambulances rencontraient dans leurs mouvements des milliers d'obstacles, et vingt-quatre, trente, trente-six heures s'écoulaient avant que le blessé reçût aucun secours : saisi de pitié, Larrey conçut le dessein d'une ambulance aussi légère, aussi mobile, aussi rapide que l'artillerie volante. Quelques essais portèrent cette ambulance à sa perfection. Elle fit sur l'âme du soldat la même impression que fit autrefois sur toute une armée la seule présence d'Ambroise Paré. Sûr d'être promptement secouru, le soldat se crut invincible, et plus d'une fois Larrey a recueilli lui-même les heureux fruits de sa belle invention. » Napoléon appréciait ainsi cette innovation dans ces termes : « Dans nos premières campagnes républicaines tant calomniées, le département de la chirurgie éprouva la plus heureuse des révolutions, laquelle s'est répandue depuis dans toutes les armées de l'Europe ; or, c'est en grande partie à Larrey que l'humanité est endettée de ce bienfait : aujourd'hui les chirurgiens partagent les périls du soldat ; c'est au milieu du feu qu'ils viennent prodiguer leurs soins. Larrey a toute mon estime et ma reconnaissance. » Les premières ambulances volantes restèrent attachées aux avant-gardes de l'armée commandée par Desaix. Larrey fut récompensé du service qu'il venait de rendre par le titre de chirurgien principal. Pendant la campagne, il se livra à des recherches rigoureuses pour reconnaître les véritables causes de la mort qui frappe souvent les soldats sans laisser à la surface du corps aucun signe de lésion ; il éclaira aussi plusieurs points de chirurgie militaire, et obtint de l'Académie de chirurgie un accessit au grand prix. Au mois d'avril 1794, Larrey reçut l'ordre de se

rendre à Paris pour organiser des ambulances volantes dans toutes les armées françaises ; la guerre ne lui en laissa pas le temps. Une expédition ayant été projetée pour reprendre la Corse aux Anglais, il en fut nommé chirurgien en chef ; il se rendit à Toulon ; mais l'expédition n'eut pas lieu, et Larrey fut appelé à diriger le service chirurgical à l'armée des Pyrénées-Orientales. Larrey se rendit en Catalogne, assista à la prise de Figuières, à la mort de Dugommier, au siège de Roses. « Les combats, les assauts, la terrible explosion des redoutes espagnoles et le froid lui-même produisirent, selon Pariset, des morts, des brûlures, des gangrènes et des plaies à profusion. Une seule journée de cette courte guerre en donna près de sept cents, dont deux cents très-graves. Dans les douze premières heures, opérations et pansements, tout fut achevé par Larrey, secondé de quelques aides. » La paix conclue avec l'Espagne, Larrey revint à Paris. Un nouvel ordre le renvoya à Toulon, et il fut chargé de l'inspection et de la direction des hôpitaux militaires de Toulon, d'Antibes et de Nice. Il profita des loisirs que lui laissait la lenteur des préparatifs militaires pour établir à Toulon une école de chirurgie et d'anatomie. En 1796, il fut attaché comme professeur à l'école militaire de médecine et de chirurgie qu'on venait de créer au Val-de-Grâce. Bientôt le général Bonaparte le demanda pour organiser les ambulances de l'armée d'Italie. Larrey arriva au moment de la signature des préliminaires de la paix. Sa présence en Italie ne fut pourtant pas sans résultats ; il organisa les écoles de médecine de Padoue, de Milan et d'Udine. Il rendit encore un service à ce pays en étudiant une épizootie qui ravageait le Frioul vénitien, et parvint à en arrêter les progrès. En 1798 il fut attaché avec Desgenettes à l'armée d'Angleterre comme chirurgien en chef. Bientôt tous deux reçurent l'ordre de se rendre à Toulon, et Larrey s'embarqua avec le général Bonaparte pour l'Égypte, où il eut tant d'occasions de signaler son zèle infatigable et son dévouement. A Saint-Jean-d'Acre, il exposa plusieurs fois sa vie, et fut grièvement blessé. A la bataille d'Aboukir, il se fit de nouveau remarquer par son intrépidité et son sang-froid, et opéra plusieurs blessés sous le feu de l'ennemi, entre autres le général Fugières. Au siège d'Alexandrie, Larrey imagina de faire de la chair du cheval une nourriture pour les blessés, et sacrifia ses chevaux les premiers. Dans cette campagne, le danger ne se bornait pas aux champs de bataille ; en deux mois le service de santé militaire perdit dans l'hôpital de Jaffa quatorze chirurgiens, onze pharmaciens et trois médecins. « Depuis son entrée en Égypte, nous apprend Pariset, d'Aboukir à Héliopolis, Larrey semblait créer d'une parole des ambulances, des hôpitaux, des appareils, des écoles et des cours de chirurgie militaire ; s'arrêtant sur des champs de bataille tout fumants de carnage, ou se jetant sous le coup

meine qui venait de frapper Caffarelli, Lannes, Arrighi, Beauharnais et tant d'autres; s'identifiant avec toutes les douleurs pour en assoupir la violence par de doux pansements, pour en abrégier la durée par ces grandes opérations dont la seule image effraye, et que la gravité du mal ne permet pas de différer; enfin, pour en adoucir l'amertume aux braves soldats, aux braves généraux dont il recevait les derniers sours; tellement menacé lui-même qu'il voyait tomber autour de lui ses collaborateurs; ayant à lutter d'ailleurs contre toutes les privations, contre un ciel de feu, contre des vents meurtriers, contre la plus insidieuse et la plus cruelle des maladies, contre la peste. »

De retour en France, en 1802, Larrey fut nommé par le premier consul chirurgien en chef de la garde consulaire et de l'hôpital de cette garde en 1804. En lui donnant la croix d'officier de la Légion d'Honneur aux Invalides, Bonaparte lui dit : « C'est une récompense bien méritée. » En 1805 Napoléon nomma Larrey inspecteur du service de santé des armées. Larrey remplit ces fonctions avec celles de chirurgien en chef de la garde impériale pendant les campagnes d'Allemagne, de Prusse, de Pologne et d'Espagne. A Austerlitz, il dirigea le service des pansements au milieu même des combattants. A Eylau il sauva un grand nombre de blessés par sa bravoure. A la bataille d'Esling, isolé de l'armée avec ses blessés dans l'île de Lobau, il fit faire du bouillon de cheval pour ses blessés. En Espagne, il partagea ses soins entre les Français et les Anglais, au milieu desquels il contracta le typhus nosocomial; il reçut le titre de baron sur le champ de bataille de Wagram. Au mois de mars 1812 Larrey fut nommé chirurgien en chef de la grande armée, à laquelle il resta attaché jusqu'à l'abdication de Napoléon en 1814. La bataille de la Moskowa vit se multiplier ses efforts en raison des pertes qu'il faisait chaque jour de ses aides; les résultats qu'il obtint sont d'autant plus remarquables qu'il opérait en plein air, sous l'influence d'un froid intolérable. La retraite de Moscou doubla encore son activité. « Que ne puis-je, s'écrie Pariset, vous arrêter à chacune de ses stations; vous verriez Larrey visiter ici les blessés des deux nations, choisir parmi les nôtres ceux qui peuvent rejoindre ou qu'on peut transporter, et en assurer le transport, réunir les autres aux blessés russes, leur fournir à tous quelques vivres, et attacher à leur service des officiers de santé français; à recevoir les remerciements des officiers russes qu'il a opérés et qui sont guéris; les secourir de quelques dons et recommander à leur gratitude ceux de nos compatriotes que leur triste sort retient encore dans les hôpitaux; plus loin, passer des nuits soit à parcourir des ambulances, soit à panser d'anciens blessés ou des blessés échappés à un combat de la veille

ou du matin, soit à opérer des malheureux dont les membres fracturés n'ont pu être conduits à la guérison; soit enfin à arracher aux flammes des malades affaiblis qu'il faut ensuite abandonner. Telles sont les fatigues et les douleurs que Larrey eut à souffrir, tels sont les tristes soins dont il fut occupé, tantôt seul et réduit à lui-même, tantôt avec le secours de quelques femmes généreuses et surtout de quelques hommes excellents... Voilà ce qu'il a fait depuis la sortie de Moscou jusqu'à la catastrophe de la Berezina. » Le mal ne fit pourtant qu'empirer; à Wilna, à Kowno, il fallut encore abandonner les blessés à l'humanité des ennemis. Les campagnes suivantes ne furent pas moins pénibles. Le premier mois de la campagne de Saxe donna vingt-deux mille blessés aux ambulances; la bataille de Dresde et ses suites en ajoutèrent treize mille. « Outre le soin, suivant Pariset, que prenait Larrey de préparer à l'avance et de tenir en bon état les hôpitaux; outre le soin d'en assurer le service par le nombre et le choix des chirurgiens, le plus souvent, la veille de ces journées malheureuses, il passait la nuit à préparer les appareils, et le jour, après avoir distribué ses ambulances, à faire panser, à panser lui-même sur place tous les blessés, se réservant toujours les cas les plus difficiles, et faisant transporter sur-le-champ les malades dans les villes les plus voisines. » A cette campagne se rattache un épisode qui fit honneur à Larrey. Un grand nombre de blessés avaient les doigts tronqués et les mains percées. On disait qu'ils s'étaient blessés volontairement. L'empereur voulait faire un exemple. Larrey soutenait que l'œil le plus exercé ne pouvait distinguer une blessure volontaire d'avec une autre, et que l'imputation était une calomnie. Il était seul de son avis; une enquête fut ordonnée, et un jury composé de quatre chirurgiens et de deux officiers supérieurs fut formé sous sa présidence. Après l'examen le plus attentif, le jury se rangea de l'avis de Larrey. Justice fut rendue aux accusés, et Napoléon, contrarié d'abord, finit par remercier son chirurgien en chef, qui rétablissait l'honneur de l'armée. « Un souverain est bien heureux, lui dit-il, d'avoir un homme tel que vous. » Larrey reçut le soir même un portrait de l'empereur enrichi de diamants, 8,000 fr. et une pension de 3,000 fr. : cette pension lui fut retirée par la loi de finances de 1817; mais une loi spéciale la lui rendit l'année suivante. La retraite traînait avec elle le typhus. Au moment de l'invasion, Larrey passa l'inspection de douze villes de la frontière du nord, assura le service des ambulances et rejoignit l'armée, avec laquelle il fit la campagne de France. C'était la vingt-quatrième de Larrey. Jamais il ne se montra plus dévoué. Enfin, après l'abdication de Napoléon à Fontainebleau, le licenciement de l'armée lui donna quelque repos. Les Cent Jours le ramenèrent à Water-

loo. Dans cette journée, il se jeta au milieu de la mêlée, fut blessé et fait prisonnier. Dépouillé et chargé de liens, il fut conduit de poste en poste et sur le point d'être fusillé; reconnu par le chirurgien prussien qui lui mettait le bandeau sur les yeux, il fut amené à Blücher, dont il avait sauvé le fils autrefois; mis alors en liberté et protégé par une escorte, il fut envoyé à Louvain, d'où il se rendit à Bruxelles, où il se rétablit et donna ses soins aux malades de toutes les nations. Le 15 août 1815 il revint à Paris, où il était rappelé par l'empereur Alexandre. Honoré de toute l'Europe, il finit par l'être aussi de la Restauration, qui le nomma chirurgien en chef de l'hôpital de la garde royale au Gros-Caillou; lors de la création de l'Académie de Médecine, il fut nommé membre titulaire de cette société savante. A la suite d'un voyage en Angleterre, il communiqua à l'Académie des Sciences les études qu'il y avait faites sur son art, et bientôt cette compagnie le choisit pour remplacer le professeur Pelletan.

Après la révolution de juillet, Larrey fut appelé à faire partie du conseil supérieur de santé comme chirurgien inspecteur. Il fit un voyage dans les Pays-Bas, dans une partie de l'Italie et dans le midi de la France, s'occupant d'une ophthalmie épidémique et du choléra, qu'il attribuait à des nuées d'insectes imperceptibles transportés par l'air. Il croyait la peste contagieuse et originaire de la basse Égypte et de la Syrie. Il pensait aussi que la plique était héréditaire et contagieuse. En 1842 il fut chargé d'inspecter les hôpitaux de l'Algérie. Il emmena son fils avec lui, et en cinq semaines il visita toutes les villes du littoral, toutes les villes de l'intérieur et tous les hôpitaux. A Bone il pratiqua sur un Arabe l'amputation de l'avant-bras. Ce fut sa dernière opération. Pendant son voyage de retour, il fut atteint d'une pneumonie. Il voulut se hâter de revenir à Paris; le mal s'aggrava, et la mort le frappa en route. « Ainsi disparut du monde, ajoute Pariset, cet homme intrépide, laborieux, vigilant, infatigable, qui ne respirait que pour être utile aux hommes : cœur généreux, cœur ouvert, qui se donnait tout entier aux malheureux, sans autre intérêt que le bonheur d'exercer son inépuisable pitié. » Dans son testament, Napoléon lui avait laissé cent mille francs, en y joignant ces paroles : « L'homme le plus vertueux que j'aie rencontré : il a laissé dans mon esprit l'idée du véritable homme de bien. » Ailleurs l'empereur disait encore : « Si jamais l'armée élève un monument à la reconnaissance, c'est à Larrey qu'elle doit le consacrer. » Ce monument lui a été élevé en 1850, dans la cour du Val-de-Grâce. C'est une statue en bronze due au ciseau de David d'Angers. Une autre statue de Larrey orne la salle des séances de l'Académie de Médecine.

« Au milieu de la vie la plus occupée et des

campagnes les plus pénibles, dit M. Bégin. Larrey a composé un grand nombre d'écrits, recueilli une foule d'observations remarquables, et établi un assez grand nombre de préceptes importants et utiles dans la pratique. Dans un mémoire resté inédit et que l'Académie de Chirurgie a couronné, il a puissamment contribué à fixer la forme que doivent avoir les aiguilles à suture. Plus tard, il fit connaître, le premier, que les bubons pestilentiels n'ont pas leur siège dans les ganglions lymphatiques, mais qu'ils se développent au milieu du tissu cellulaire qui avoisine les ouvertures des grandes cavités splanchniques. A l'occasion de l'ophthalmie dite d'Égypte, il établit, contre l'opinion des médecins et des voyageurs, que cette maladie n'est pas causée par le vent ou le sable, mais bien par la fraîcheur extrême et l'humidité des nuits qui succèdent à la chaleur brûlante du jour. Dans un mémoire sur le tétanos traumatique, il fit observer que la situation de la blessure détermine, suivant les nerfs qui sont irrités, tantôt l'opisthotonos, tantôt l'emprosthotonos, etc. Il a communiqué à ce sujet à la Société Médicale d'Émulation un mémoire peu connu sur la division que l'on peut établir entre les principaux nerfs de la vie de relation. On doit à Larrey des observations intéressantes sur les effets spéciaux que produisent les altérations ou les blessures des différentes parties de l'encéphale. Le premier il a eu l'idée de pratiquer des contre-ouvertures au crâne, afin d'extraire les projectiles arrêtés sous les méninges à une distance plus ou moins grande du point de leur entrée... Il a établi une méthode nouvelle pour le traitement des plaies pénétrantes de poitrine, ainsi que des préceptes pour l'extraction des projectiles perdus dans cette cavité. Il a émis des idées neuves sur le mécanisme suivant lequel s'opère la guérison après l'opération de l'empyème. Larrey a imaginé pour la guérison de l'hydrocèle un procédé que recommandent de nombreux succès... Son procédé pour l'amputation du bras à l'article est un des plus faciles et des plus favorables à une prompt guérison. La manière dont il procède à l'amputation dans l'articulation coxo-fémorale est préférable à tout ce qui a été fait depuis. Il a imaginé de couper la jambe dans l'épaisseur des condyles du tibia et en désarticulant le péroné. Enfin, indépendamment des recherches auxquelles il s'est livré concernant le sarcoécèle, les plaies de la vessie et l'exécution de l'opération de la taille, les plaies des intestins, etc., il a présenté des remarques importantes sur les anévrysmes, sur les luxations du fémur, et surtout sur la carie des os, soit que cette maladie affecte les vertèbres, soit qu'elle ait son siège dans les articulations profondes des membres. Il a fait connaître par des faits nombreux l'efficacité du moxa contre ces maladies terribles, ainsi que dans les cas de phthisie pulmonaire, d'hépatite

chronique, de paralysie, etc. » Pariset, après avoir résumé toutes les inventions de Larrey, ajoutait : « Peut être n'est-il pas une seule maladie chirurgicale qu'il n'ait vue, étudiée, traitée, pas une seule qui ne lui ait suggéré quelques vues neuves et quelques procédés plus parfaits. Comment présenter cette suite presque infinie de faits curieux, singuliers, étonnants, et ces inventions ingénieuses, et ses pratiques heureuses et hardies qui font tout ensemble le charme et le prix de ses mémoires ?... La postérité le bénira surtout d'avoir créé ses ambulances; d'avoir tranché sans retour, entre Faure et Boucher, la question fondamentale touchant l'excellence de l'amputation primitive dans les grandes plaies par les armes à feu; d'avoir tiré de l'oubli les appareils inamovibles, et d'avoir enseigné par l'emploi du feu que le comble de l'art serait de déplacer à souhait les principes des maladies et de leur ouvrir à l'extérieur une issue qui en dissiperait les éléments. »

On a de Larrey : *Mémoires sur les Amputations des membres à la suite des coups de feu, étayés de plusieurs observations*; 1797, in-8°; Paris, 1808, in-8°; — *Relation historique et chirurgicale de l'Expédition de l'Armée d'Orient en Égypte et en Syrie*; Paris, 1803, in-8°; cet ouvrage, divisé en dix sections dans lesquelles sont placés les principaux événements de l'expédition, présente le tableau de toutes les maladies qui se sont manifestées pendant le séjour de Larrey en Égypte, telles que l'ophtalmie, le tétanos, la peste, etc.; — *Mémoires de Chirurgie militaire et campagnes de D.-J. Larrey*; Paris, 1812-1817, 4 vol. in-8°; — *Considérations sur la Fièvre jaune*; Paris, 1821, 1822, in-8°; — *Recueil de mémoires de Chirurgie*; Paris, 1822, in-8°; — *Mémoire sur une nouvelle manière de réduire ou de traiter les Fractures des membres compliquées de plaie*; Paris, 1825, in-8°; — *Discours prononcé sur la tombe de M. Pellenan*; Paris, 1829, in-4°; — *Clinique chirurgicale exercée particulièrement dans les camps et les hôpitaux militaires depuis 1792 jusqu'en 1836*; Paris, 1829-1836, 5 vol. in-8°, avec atlas; — *Mémoire sur le Choléra-morbus*; Paris, 1831, in-8°; — *Notice sur l'épidémie du choléra-morbus indien qui a régné dans les ports méridionaux de la Méditerranée et dans toute la Provence pendant les mois de juillet et d'août 1835*; 1835, in-4°; — *Relation médicale de Campagnes et Voyages de 1815 à 1840, suivie de notices sur les fractures des membres pelviens, sur la constitution physique des Arabes, et d'une statistique chirurgicale des officiers généraux blessés dans les combats et pansés sur les champs de bataille*; Paris, 1841, in-8° avec pl. Il a donné dans le *Recueil des Savants étrangers* de la Classe des Sciences de l'Institut : *Mémoire sur la Plaque* (1811); — dans les *Mé-*

*moires de l'Académie de Médecine* : *Mémoire sur les plaies pénétrantes de la poitrine* (tome 1<sup>er</sup>, 1828); — *Observations sur une Luxation grave du genou* (tome IV, 1835); — dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* : *Sur les avantages d'un procédé opératoire particulier que nous avons imaginé pour la cure radicale de l'Hydrocèle, suivi d'une notice sur l'hydrocèle vésiculeuse ou hydatique* (tome XII, 1833); — *Sur les effets consécutifs des Plaies de tête et des Opérations pratiquées à ses différentes parties* (tome XIV, 1838); — *Sur la Chorée ou Danse de Saint-Guy* (tome XVI, 1838); — *Nouvelles Réflexions sur la manière dont la nature procède à l'occlusion ou à la cicatrisation des Plaies de la Tête avec perte de substance aux os du crâne* (tome XVI, 1838); — *Notice sur l'efficacité du Moxa et sur les inconvénients du Galvanisme dans certaines névroses ou affections paralytiques* (tome XVIII, 1842); — *Sur l'extirpation des Glandes salivaires nécessitée par l'engorgement scrofuleux et squirreux de ces glandes* (tome XVIII, 1842). Larrey avait prononcé sur la tombe de Dupuytren un discours qui a été imprimé dans l'*Essai historique sur Dupuytren* par Vidal (de Cassis). Un mémoire de Larrey *Sur les Scrofules* ainsi que quelques *Réflexions sur le traitement du Cancer* ont été imprimées à la suite de la traduction du *Traité de la Maladie Scrofuleuse* d'Hufeland, en 1820. Larrey a fourni des articles aux *Mémoires* et au *Bulletin de la Société Médicale d'Émulation*, aux *Actes de la Société de la Faculté de Médecine*, au *Dictionnaire des Sciences Médicales*, et à d'autres recueils scientifiques. Enfin, il a travaillé à l'*Encyclopédie moderne* au *Dictionnaire de la Conversation* et à l'*Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Égypte*. Il avait fait partie de l'Institut d'Égypte.

L. LOUVER.

Pariset, *Éloge de Larrey*, prononcé à l'Académie de Médecine, le 25 novembre 1848. — Reveillé-Parise, *Notice biographique sur Larrey*; dans le *Moniteur* du 18 janvier 1848. — J. Saint-Amour, *Notes nécrologiques sur Larrey*. — Roux, *Discours prononcé au nom de l'Académie des Sciences à l'occasion de l'érection de la statue de Larrey au Val de-Grâce*. — Sarrut et Saint-Édme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome 1, 1<sup>re</sup> partie, p. 200. — Lomèze, *Galerie des Contemp. illustres*, tome V. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Mauzy, *La Littér. Franç. contemp.* — *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Bégin, dans la *Biographie Médicale*.

LARREY (Félix-Hippolyte, baron), chirurgien français, fils du précédent, né vers 1810. Il embrassa la carrière chirurgicale militaire, et fut reçu docteur à Paris en 1832. Pendant le choléra, il fut chargé du service médical à l'hôpital de Picpus, et assista comme aide major au siège d'Anvers. M. H. Larrey suivit son père dans son voyage en Angleterre, et l'accompagna comme secrétaire dans son inspection en Algérie. Il était encore avec son père lorsque celui-

ci mourut, à Lyon. Professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris, en 1835, il devint successivement médecin militaire principal de première classe, chirurgien du Val-de-Grâce, professeur de pathologie chirurgicale à l'école d'application de médecine et de pharmacie militaire en 1841, et sous-directeur de la dite école. Chirurgien ordinaire de Napoléon III, il a été nommé médecin inspecteur de l'armée le 13 janvier 1858, à la place de Baudens, décédé, et au mois de juillet de la même année, il fut envoyé à Toulouse pour observer des accidents graves produits dans la garnison de cette ville par des essais de revaccination. On a de M. H. Larrey *Relation chirurgicale des événements de juillet 1830 à l'hôpital militaire des Gros-Cailloux*; Paris, 1830, in-8°; 2° édit., précédée du Rapport de Dupuytren à l'Institut; Paris, 1831, in-8°; — *Histoire chirurgicale du siège de la citadelle d'Anvers*; Paris, 1832, in-8°; — *Traitement des Fractures des membres par l'appareil inamovible; quel est le meilleur traitement des fractures du col du fémur?* Paris, 1835, in-8°; — *De la Méthode Analytique en chirurgie*, discours prononcé au Val-de-Grâce pour une distribution de prix; Paris, 1841, in-8°; — *Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Bichat à Bourg*; Paris, 1843, in-8°; — *Notice sur Ernest Cloquet*; 1856; — *Deux cas d'Anévrisme poplité guéris par la compression*; Paris, 1858, in-8°. — *Rapport sur l'état sanitaire du camp de Châlons, sur le service de santé de la garde impériale et sur l'hygiène des camps*; Paris, 1858, in-8°; — *Sur les Perforations et les Divisions de la Voûte Palatine*; Paris, 1859, in-4°. M. Larrey a en outre donné dans les *Mémoires de l'Académie de Médecine: Mémoires sur les Plates pénétrantes de l'Abdomen compliqués d'issue de l'épiploon* (tome XI); — et *Mémoire sur un Kyste pileux de l'ovaire, compliqué d'une fistule urinaire vésico-abdominale et d'un cal dans la vessie* (tome XII). Il a fourni des articles au *Dictionnaire de Médecine usuelle*, à la *Clinique*, à la *Gazette des Hôpitaux*, à la *Gazette médicale*, etc.

L. L.—r.

Sachalle, *Les Médecins de Paris*. — Bourquetel et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

**LARRIVÉE (Henri)**, célèbre chanteur français, né à Lyon, le 8 septembre 1733, mort le 7 août 1802, au château de Vincennes, où on lui avait donné comme retraite l'emploi de garde-consigne. Il avait commencé par être perruquier, et ce fut une circonstance fortuite qui le fit changer d'état. On raconte qu'un jour, à la place de son maître, il était allé pour coiffer Rebel, alors directeur de l'Opéra : il toussa, et quoiqu'il y mit de la discrétion, il n'en fit pas moins trembler les vitres. Rebel se retourna, et vit une figure qu'il ne connaissait pas. « Toussez, jeune homme, toussiez encore, lui dit-il; j'aime beaucoup les rhumes de cette espèce-là. » Il lui fit ensuite

chanter une chanson à boire, que Larrivée entonna à pleins poumons. Rebel, enthousiasmé d'une pareille rencontre, enrôla immédiatement l'apprenti perruquier dans les cadres de l'Opéra, où ce chanteur jouit depuis 1754 jusqu'à sa retraite, en 1786, d'un succès qui n'éprouva jamais d'interruption. Noblesse, dignité, énergie, voix brillante et sonore, telles étaient les qualités éminentes que tous les critiques lui reconnurent. Il conserva fort longtemps ses précieuses facultés, puisqu'en 1797 (20 avril), ayant reparu dans *Iphigénie en Aulide*, il y retrouva un succès tel, qu'il fut obligé de donner une deuxième représentation. Il est vrai que le rôle d'*Agamemnon* avait toujours été son triomphe.

Une particularité remarquable, c'est que le jour de sa mort, son frère aîné, qui était concierge du château de Meudon, fut atteint de la même maladie que lui, et, cessa de vivre au même jour, à la même heure. Ed. DE M.

*Almanach des Spectacles. — Biographie des Musiciens.*

**LARRIVÉE. Voy. LARIVÉE (Pierre).**

**LARROQUE (Mathieu de)**, célèbre théologien réformé, né en 1619, à Lairac, près d'Agen, et mort à Rouen, le 31 janvier 1684. Orphelin fort jeune et presque sans fortune, il sentit le besoin d'une application soutenue dans les études qu'il fit pour se préparer au ministère évangélique à Montauban. En 1643, il fut chargé de la petite église de Poujoh; mais l'année suivante le syndic du clergé lui contesta le droit d'y exercer ses fonctions. Larroque se rendit à Paris pour présenter ses réclamations au conseil du roi. Pendant le séjour qu'il y fit, la duchesse de la Trémoille l'ayant entendu prêcher à Charanton, lui fit offrir l'église de Vitry, qu'il accepta et qu'il dirigea pendant vingt-six ans. Il publia pendant ce temps plusieurs ouvrages de controverse qui le firent avantageusement connaître. En 1669 il fut appelé comme pasteur de Charenton; le gouvernement s'opposa à cette nomination, malgré les instances du marquis de Ruvigny, député général des églises protestantes. Il fut dans le même temps appelé à Sauron comme pasteur et professeur. Voisin, intendant de l'Anjou, ne voulut pas lui permettre de s'établir dans cette province; il retira, il est vrai, plus tard son opposition, sur les vives et pressantes sollicitations du consistoire. Mais Larroque, se rendant à l'avis de Conrart, ne crut pas devoir accepter des fonctions dans une ville dont l'autorité supérieure avait des préventions contre lui. Peu de temps après, il reçut plusieurs vocations des principales églises protestantes du royaume; il se décida pour celle de Rouen, qu'il dirigea jusqu'à la fin de ses jours.

Larroque joignait à des talents naturels une érudition solide. « Il était, dit Bayle, l'homme du monde le plus ennemi des fausses pensées et des remarques inutiles; il allait serré, sans digressions, sans superfluités. » Il aimait le tra-

vail, et il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart roulent sur les points controversés entre les catholiques et les protestants, et dont les principaux ont pour titres : *L'Histoire de l'Eucharistie*; Amsterdam, 1669, in-4°; 2<sup>e</sup> édit., 1671, in-8° de 22 et 900 pag. Cette histoire fut reçue très-favorablement par les protestants, qui s'accordent à la regarder comme un des meilleurs traités sur ce sujet; — *Dissertatio duplex de Photino heretico et de Liberio pontifice romano*; Genève, 1670, in-8°; — *Observationes in Ignatianas Pearsonii vindicias et in annotationes Beveregii in Canones Apostolorum*; Rouen, 1674, in-8°. C'est une défense du livre de Daillé sur les épîtres d'Ignace et les canons apostoliques contre Pearson et Beveridge. Celui-ci répondit à Larroque pour soutenir l'authenticité des canons apostoliques; Larroque avait préparé une réplique; mais il la supprima, sur le conseil de ses amis, et par amour de la paix; — *Réponse au livre de M. l'évêque de Meaux, De la Communion sous les deux espèces*; Rotterdam, 1685, in-12; — *Nouveau Traité de la Régale*; Rotterdam, 1685, in-12; ouvrage destiné à prouver le droit des rois de France à pourvoir aux églises vacantes; — *Adversariorum sacrorum Libri III*; Leyde, 1688, in-8° de 654 pag., publié après la mort de l'auteur par son fils, qui y ajouta une dissertation sur la légion fulminante. Ces trois livres de remarques diverses sur l'histoire ecclésiastique faisaient partie d'une histoire ecclésiastique que Matth. Larroque se proposait de publier, mais qu'il n'avait poussée que jusqu'au quatrième siècle, au moment de sa mort. Daniel Larroque détacha du corps de l'ouvrage, qui n'était pas en état d'être publié, ces observations diverses qu'il traduisit lui-même en latin et qu'il fit imprimer. On loue avec raison la saine érudition qui se trouve dans ces remarques.

Michel NICOLAS.

La Vie de Matth. Larroque par son fils, en tête des *Adversariorum sacrorum Libri III*. — Son éloge dans les *Nouvelles de la République des Lettres*; 1684, mars, article 5. — Bayle, *Dict. Hist.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXI. — *Hist. des Ouvrages des Savaants*, 1688, avril. — MM. Haag, *La France Protest.*

LARROQUE (Daniel), écrivain, fils du précédent, né vers 1660, à Vitry, et mort à Paris, le 5 septembre 1731. Il étudia la théologie, et à la révocation de l'édit de Nantes il se retira d'abord à Londres, où il exerça pendant quelques mois le ministère évangélique, puis à Copenhague, où on lui promettait un établissement avantageux. Ses espérances ayant été trompées, il passa en Hollande, où Bayle, qui était malade, le chargea pendant les premiers mois de 1687 de la rédaction des *Nouvelles de la République des Lettres*. En 1690 Larroque rentra en France, et bientôt après il fit profession de catholicisme. Cette abjuration ne l'enrichit pas. Forcé de chercher dans ses talents des moyens d'existence, il se mit aux gages d'un libraire, et en 1693 il con-

sentit à écrire une préface pour un pamphlet dans lequel on accusait le gouvernement de n'avoir pris aucune mesure pour prévenir la famine qui sévissait alors en France. L'ouvrage fut saisi au moment même qu'il sortait de la presse; le libraire fut pendu, et Larroque, enfermé d'abord au Châtelet, fut conduit quelques mois après au château de Saumur. Il y était depuis cinq ans, quand l'abesse de Fontevrauld, touchée de compassion pour un homme qui s'était converti au catholicisme, obtint, après de longues sollicitations, son élargissement, et le fit entrer, en qualité de traducteur de l'anglais et du hollandais, dans les bureaux du marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères. La délicatesse et la capacité avec lesquelles il remplissait cet emploi le firent nommer par le régent secrétaire du conseil de l'intérieur. Le conseil ayant été supprimé peu de temps après, Larroque reçut comme récompense de ses services une pension de quatre mille livres. Il consacra le reste de sa vie à l'étude. Il était loin de posséder l'érudition étendue de son père, mais il avait le goût et les connaissances littéraires qui avaient manqué à celui-ci. Ses amis, parmi lesquels il faut citer en première ligne d'Olivet et l'abbé Fraguier, l'estimaient autant pour la douceur et l'amabilité de son caractère que pour ses talents.

On a de Larroque : *Le Prosélyte abusé, ou fausses vues de M. Brueys dans l'examen de la séparation des protestants*; Rotterdam, 1684, in-12; — *Les Véritables Motifs de la Conversion de l'abbé La Trappe, avec quelques réflexions sur sa vie et sur ses écrits*; Cologne, 1685, in-12. Cet ouvrage, attribué par quelques bibliographes au P. Boissard, chartreux à Paris, est une satire fort vive contre l'abbé de Rancé, qui y est peint comme un ambitieux; — *Nouvelles Accusations contre Varillas, ou remarques critiques contre une partie du premier livre de son Histoire de l'hérésie*; Amsterdam, 1687, in-12; — *Remarques générales sur un livre qui a pour titre : Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades*; Paris, 1709, in-12; — *Vie de François-Eudes de Mézerai, historiographe de France*; Amsterdam, 1620, in-12. « C'est dit l'abbé d'Olivet, un ouvrage romanesque, altéré dans le fond et forcé dans les circonstances. » Cette vie est une des productions de la jeunesse de l'auteur; — *De Legione fulminatrice*; dans les *Adversariorum sacrorum Libri III* de son père; — une traduction de la *Vie de Mahomet* par Prideaux; Amsterdam, 1698, et Paris, 1699, in-12. Il laissa inédite une traduction de l'*Histoire romaine* de Laurent Échard, traduction qui, revue par l'abbé Desfontaines et continuée par l'abbé Guyon, fut publiée à Paris, 1744, 16 vol. in-12. Il avait composé des *Anecdotes du règne de Charles II*, dont l'abbé Fraguier avait le manuscrit. L'abbé d'Olivet le

suppose, mais à tort, l'auteur de l'*Avis important aux Réfugiés sur leur prochain retour en France*; Amsterdam, 1690, in-12; ouvrage que Jurien, avec plus de raison, ce semble, avait attribué à Bayle. Michel NICOLAS.

Lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier; Paris, 1789. — Quérard, *La France Littér.*

**LARRUGA** (*Eugenio*), économiste espagnol, mort en 1804. Il commença, sous le règne de Charles III, une publication de longue haleine, intitulée : *Memorias políticas y economicas sobre la Industria, las Minas, etc., de España*, et destinée à faire connaître les richesses du sol, du commerce et de l'industrie de son pays. Cet ouvrage, qui contient d'une façon diffuse un grand nombre de matériaux utiles, fut interrompu à la mort de l'auteur; il en avait alors paru 48 vol. in-8°. K.

*Dict. de l'Économie polit.*, II.

**LARTIGAUT** (\*\*\*) , grammairien français, mort à Paris, en janvier 1716. Il essaya vainement de réformer l'orthographe française en la faisant concorder avec la prononciation usuelle. On a de lui : *Progrès de la véritable Orthographe, ou l'Orthographe française fondée sur les principes, confirmée par démonstrations*; Paris, 1669, in-12; — *Principes infailibles et Règles de la Prononciation de notre langue*; Paris, 1670, in-12; — *La Sphère historique, ou explication des signes du zodiaque, des planètes et des constellations par rapport à l'histoire ancienne des diverses nations, etc.*; Paris, 1716, in-12. L—Z—E.

Quérard, *La France litt.*

**LARTIQUE** (*Joseph*), ingénieur hydrographe français, né le 26 mai 1791, à Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Ancien capitaine de vaisseau, il a publié : *Description de la Côte du Pérou, entre 19° et 16° 20' de latitude sud, et renseignements sur la navigation des côtes occidentales d'Amérique, du cap Horn à Lima, recueillis pendant la campagne de La Clorinde, commandée par le baron de Mackau*; Paris, 1827, in-8° (carte); — *Instruction nautique sur les Côtes de la Guyane française*; Paris, 1827, in-8° (carte). La partie hydrographique de ce travail est précédée de six chapitres sur les vents, les pluies, les courants en général, ceux du fleuve des Amazones, ceux qui ont lieu près de terre, et ceux qu'on remarque entre les Canaries et les Antilles; — *Exposition du Système des Vents*; Paris, 1840, in-8°, avec deux cartes indiquant la direction des principaux courants d'air : travail d'une haute portée, dans lequel l'auteur, après avoir réuni et discuté tout ce que les navigateurs les plus habiles ont publié de leurs journaux, établit que les vents polaires et les vents alisés entraînent l'atmosphère jusqu'à une très-grande élévation, et que les contre-courants, qui ont été observés à diverses hauteurs, sur les montagnes, n'occupent qu'un espace peu considérable, tandis que les vents

polaires suivent leur cours naturel à une certaine distance au-dessus de ces mêmes montagnes; » — *Observations sur les Brises de Jour et de Nuit, faites dans quelques parties des Pyrénées, pendant les mois de juillet, août et septembre 1842* (dans les *Annales Maritimes*, t. 82). P. LEVOT.

*Annales Maritimes.*

**LA RUE** (*Charles de*), prédicateur français, né en 1643, à Paris, où il est mort, le 27 mai 1725. Après ses premières études, il entra chez les Jésuites, et prit l'habit en 1659. Doué d'un esprit brillant et élevé, il professait les humanités lorsqu'il se fit connaître en 1667 par un poème latin sur les conquêtes de Louis XIV, travail qui fut traduit en français par Pierre Corneille, et qui attira sur le jeune auteur la bienveillance du roi. Brûlant d'ardeur de visiter d'autres pays que la France, il demanda plusieurs fois à s'engager dans les missions du Canada; mais ses supérieurs le croyant utile à d'autres emplois, il dut borner son zèle à prêcher dans les provinces, entre autres dans les Cévennes, où il ramena plusieurs calvinistes à la foi catholique. Cependant, son attrait pour les belles-lettres l'emportait toujours, et ce fut pour favoriser ses inclinations qu'on le chargea de la chaire de rhétorique au collège de Louis-le-Grand; il l'occupa pendant de longues années avec les plus brillants succès. Il fut aussi choisi pour professeur de la dauphine et du duc de Berry. Le P. de La Rue se fit une grande réputation par son éloquence; il était le prédicateur de son siècle qui débitait le mieux et savait varier sans effort son talent et ses moyens suivant les circonstances. Un courtisan, qui s'était aperçu de son penchant à l'affectation et à la recherche, lui dit : « Mon père, nous vous écouterons avec plaisir tant que vous nous présenterez la raison, mais point d'esprit; tel de nous en mettra plus dans un couplet de chanson que la plupart des prédicateurs dans tout un carême. ». Il était aussi aimable dans la société qu'austère dans l'exercice de ses fonctions : « Il avait, dit Moréri, la conversation belle, riche, féconde, et ayant du goût pour tous les arts, il pouvait parler de tout à propos. » On a du P. de La Rue : *Idylle*; Rouen, 1669, in-12; réimpr. depuis 1688 sous le titre : *Carminum Libri IV*, 6<sup>e</sup> édit.; Paris, 1754. La plupart des pièces contenues dans ce recueil avaient paru séparément; nous citerons les suivantes : *De Victoris Ludovici XIV*; Paris, 1667, poème trad. en vers français par P. Corneille; — *Cyrus restitutus*; 1673, tragédie latine; — une *Ode grecque sur l'Immaculée Conception*, 1670, qui a remporté le prix à Caen, et des pièces adressées à Corneille. Le premier de ces quatre livres contient les tragédies; le second, les panégyriques; le troisième, des devises et des emblèmes avec explication; le quatrième, des morceaux de différents genres; — *Lysimachus*, tragédie fran-

çaise; Caen, 1670, représentée au collège des jésuites et traitée d'une autre manière que celle qu'il lui avait donnée en latin sous le même titre; — *P. Virgiliti Maronis Opera, interpretatione et notis, ad usum Delphini*; Paris, 1675, in-4°; le travail de l'auteur, augmenté et retouché par lui, a été reproduit dans des éditions très-nombreuses; la plus récente est celle de Lyon, 1831, 3 vol. in-12, mais la plus estimée est celle qui a été revue par N. Heinsius; Paris, 1682, in-4°; l'*Index* qui se trouve à la fin est en grande partie l'œuvre de l'abbé Lezeau, qui s'en est déclaré l'auteur, en 1714, dans la traduction des *Fastes d'Ovide*; — *Gabrielis Cossartii Orationes et Carmina*; Paris, 1675, in-12; — *Sermons du P. de La Rue*; Paris, 1719, 4 vol. in-8° et in-12; 4° édit., Lyon, 1736, souvent réimprimés depuis et insérés en 1847 dans la *Collection des Orateurs sacrés* de l'abbé Migne. On distingue dans ce recueil les *Oraisons funèbres du maréchal duc de Luxembourg* (1695), de *Louis de Bourbon, prince de Condé* (1686), et du *Dauphin* (1712), qui sont regardées comme ses chefs-d'œuvre, et ses *Sermons sur les Évangiles du Carême* (1706); — *Sylla*, tragédie en cinq actes, imprimée en 1728 pour la première fois, à la suite de la *Grammaire Française* du P. Buffier: cette belle tragédie, attribuée longtemps à P. Corneille et réimprimée en 1745 sous le nom de Mallet de Brème, qui voulut injustement se l'approprier, était représentée dès 1671 dans les collèges. Les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne se disposaient secrètement à la jouer; mais l'auteur employa son crédit pour s'y opposer, et il y réussit facilement. Il n'arrêta pas toutefois la représentation de deux comédies, dont on le croit l'auteur: *L'Andrienne* et *L'Homme à bonnes fortunes*, qui passèrent l'une et l'autre sous le nom de son ami, le célèbre Baron; — *Panegyriques des Saints, avec quelques autres sermons sur divers sujets*; Paris, 1740, 2 vol. in-12; — une édition d'*Horace*, avec notes; — des *Discours* latins prononcés en diverses occasions. P. L—Y.

*Mercur de France*, juin 1788. — Baillet, *Jugements des Savants*. — *Journal des Savants*, 1696, 1706, 1719, 1788 et 1740. — *Dict. des Prédicateurs*. — Le Long, *Bibl. Hist.* — Moréri, *Dict. Hist.*, IX. — Desessarts, *Stèles Litt.*, V. — *Bibl. des Écrivains de la Compagnie de Jésus*, 689-695.

**LA RUE (Charles DE)**, érudit français, né le 12 juillet 1684, à Corbie (Picardie), mort le 5 octobre 1739, à Paris. Il fit profession dans l'abbaye bénédictine de Saint-Faron de Meaux, et s'appliqua surtout à l'étude du grec et de l'hébreu. Le savant Montfaucon l'associa à ses travaux littéraires, et le chargea de donner une édition exacte des ouvrages d'Origène, à l'exception des Hexaples. Mais il ne put en donner que les deux premiers volumes, qui parurent en 1733, et surveilla l'impression générale du troisième.

**LA RUE (Vincent DE)**, neveu du précédent,

né en 1707, à Corbie, et mort en 1762, à Paris, fit aussi partie de l'ordre de Saint-Benoît, et continua l'édition d'Origène, dont la fin fut publiée en 1759. On a encore de lui : *Bibliorum sacrorum latinæ versionis antiqua, seu versio vetus italica*; Reims, 1743-1749, 3 vol. in-fol.: cet ouvrage avait été commencé par dom Pierre Sabathier. K.

*Mercur de France*, déc. 1789. — Moréri, *Dict. Hist.*

**LA RUE (François)**, en latin *Rueus*, naturaliste flamand, né à Lille, vers 1520, mort dans la même ville, en 1585. Il pratiqua longtemps la médecine dans sa patrie. Il avait cultivé soigneusement les belles-lettres, l'hébreu et surtout l'histoire naturelle. On a de lui : *De Gemmis aliquot, iis præsertim quarum divus Joannes apostolus in sua Apocalypsi meminit: de aliis quoque quarum usus hoc ævo apud omnes percrebuit, Libri duo, theologis non minus utiles quam philosophis, et omnino felicioribus ingenii per jucundi, e non vulgaribus utriusque philosophiæ adytis deprompti*, etc.; Paris, 1547, in-12; Zurich, 1565, in-12; et avec la *Philosophie sacrée* de François Vallesius, Lyon, 1588, 1595 et 1652, in-12; avec divers opuscules sur toutes les espèces de fossiles, Francfort, 1596, in-12; avec les *Similitudines ac Parabolæ*, etc. (de Læv. Lemnius); Francfort, 1626, in-16. L—Z—E.

Le P. LeLong, *Biblioth. Sacr.*, p. 928. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 240. — Mercklin, *Lindanius renov.*, p. 297, 304.

**LA RUE (Pierre DE)**, littérateur hollandais, né en 1695, à Middelbourg. Conseiller en la cour des comptes du comté de Zélande, il composa des poésies et deux recueils estimés sur les hommes distingués de son pays natal : *La Zélande Littéraire*, Middelbourg, 1734, in-4°; 2° édit., augmentée, 1741, destinée aux écrivains, aux savants et aux artistes; — *La Zélande Politique et Militaire*; ibid., 1736, in-4°; — *Recueil d'Épigrammes ou d'inscriptions en vers*; 1731; — *Des Amplifications rimées du Symbole des Apôtres et de l'Oraison Dominicale*; une traduction des *Sonnets* de Dreilincourt; des poésies édifiantes, etc. K.

De Vries, *Hist. des Poètes holl.*, II, 120.

**LARUE (Isidore-Étienne, CHEVALIER DE)**, homme politique et historien français, né à La Charité-sur-Loire, en 1758, mort le 12 août 1830. Nommé en 1795 député de la Nièvre au Conseil des Cinq Cents, il fut membre de la commission dite des *Inspecteurs*, avec Pichegru et Willot, puis proscrit avec eux au 18 fructidor, et déporté à la Guyane. Il revint en France après le 18 brumaire. Ses relations avec Pichegru, et surtout avec Hyde de Neuville, dont il avait épousé la sœur, le firent mettre en surveillance dans le département de la Nièvre. Sous la restauration, il devint maître des requêtes et garde général des archives du royaume. On a



de lui une *Histoire du 18 fructidor*; Paris, 1821, in-8°.

Henrion, *Annuaire Biographique*.

LA RUE, voy. RUE.

**LARUETTE (Jean-Louis)**, acteur français et compositeur dramatique, né à Paris, le 7 mars 1731, et non à Toulouse, mort dans la même ville, le 10 janvier 1792. Il se destinait d'abord à l'enseignement musical; mais comme il se sentait du penchant pour le théâtre, il délaissa le professorat, et débuta, en 1752, à la foire Saint-Laurent, où était alors l'*Opéra-Comique*, dans les rôles d'*amoureux*. L'expression vieillotte de sa figure et la faiblesse de sa voix l'empêchèrent de réussir dans ce genre de personnages. Ayant eu le bon esprit de comprendre qu'il n'était pas fait pour eux, il changea d'emploi, et prit celui des *pères* et des *tuteurs*, dans lequel il se fit promptement une réputation. Lorsque l'*Opéra-Comique* fut réuni, en 1762, à la Comédie-Italienne, Laruette fit partie des acteurs conservés, et pendant dix-sept années il ne cessa de faire les délices du public jusqu'à sa retraite, qui eut lieu à la clôture de 1778. Grétry parle de cet acteur avec de grands éloges. Laruette a composé la musique de plusieurs pièces à ariettes, dont voici les titres : *Le Docteur Sangrado*; 1758; — *Le Médecin de l'Amour*; 1748; — *L'heureux Déguisement*; 1758; — *L'Ivrogne corrigé*; 1759; — *Cendrillon*; 1759 (pièces jouées à l'ancien Opéra-Comique); — *Le Dépit amoureux*; 1761; — *Le Guy de Chêne*; 1764; — *Les deux Compères*; 1772 (ces dernières représentées à la Comédie-Italienne). ED. DE MANNÉ.

Grétry, *Essai sur la Musique*. — *Correspondance de Grimm*. — *Journal des Spectacles*, de Lefuel de Méricourt.

**LA SABLIERE (Antoine DE RAMBOUILLET, sieur DE)**, financier et poète français, né à Paris, le 17 juin 1624, mort dans la même ville, le 3 mai 1679. Élevé dans la religion protestante, il reçut une bonne éducation. Fils du financier Rambouillet, un des titulaires des cinq grosses fermes, qui avait élevé à grands frais à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine un célèbre hôtel à travers lequel se trouve aujourd'hui percée la rue qui porte son nom, il devint comme lui conseiller du roi et des finances et un des régisseurs des domaines de la couronne. En 1669 il prêta 40,000 écus au prince de Condé. Il avait l'aptitude aux affaires au goût des lettres et à un grand penchant aux plaisirs. Il se maria en 1654; mais l'esprit, le savoir, la beauté, les grâces de sa jeune femme ne purent le fixer. Riche, beau, bien fait, spirituel, il dut rencontrer peu de cruelles. Il a exposé lui-même ses principes dans ces vers :

J'aime bien quand je suis aimé  
Mais je ne puis être enflammé  
Des belles qui sont inhumaines :  
Je ne subis jamais la loi,  
Et ne souffre jamais de peines  
Qu'autant qu'on en souffre pour moi.

Aussi toutes sortes d'objets  
Ne peuvent être des sujets  
Pour forcer mon cœur à se rendre,  
Et si l'on veut me posséder,  
Il faut des charmes pour me rendre  
Et des faveurs pour me garder.

Si l'on en croit une note manuscrite d'un contemporain trouvée par le baron Walckenaër dans un exemplaire des *Madrigaux* de La Sablière, ce financier serait mort du chagrin d'avoir perdu une maîtresse. Il s'était attaché à M<sup>lle</sup> Manon Van Ghangel, sœur aînée de M<sup>lle</sup> Charlotte Van Ghangel, laquelle épousa de Nyert. Le père de ces deux beautés était un Hollandais qui s'était fixé à Paris depuis que La Sablière, fermier des domaines du roi, l'avait intéressé dans cette administration. « Le temps, dit Walckenaër, n'avait fait qu'accroître cette passion. C'est pour cette jeune beauté que M. de La Sablière a composé presque tous les madrigaux qui nous restent de lui, et dont Voltaire a loué la finesse et le naturel. Cet objet d'une affection si tendre et si constante mourut subitement, à la fleur de l'âge. M. de La Sablière en apprit la nouvelle inopinément et au moment où il s'y attendait le moins; il en fut si frappé que dès lors il resta plongé dans une sombre mélancolie, à laquelle il succomba un an après. »

On a de La Sablière un recueil de madrigaux publiés après sa mort par son fils, et qui ont eu plusieurs éditions. La première parut à Paris, en 1689, in-12, et fut contrefaite en Hollande la même année. En 1758 l'abbé Sèpher en donna une nouvelle édition à Paris, in-16, avec une notice sur l'auteur. La dernière édition en a paru à Paris, en 1825. L. LOUVET.

Abbé Sèpher, Notice en tête de son édition des *Madrigaux de La Sablière* — Walckenaër, *Hist. de la Vie et des Ouvr. de La Fontaine*, tome I, p. 278; tome II, p. 64. — HARR, *La France Protestante*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Tallemant des Reaux, *Hist.*

**LA SABLIERE (Marguerite HESSEIN, M<sup>me</sup> DE)**, femme du précédent, Française savante et charitable, morte à Paris, le 8 janvier 1693. « Parmi ce grand nombre de femmes charmantes, douées des dons de la beauté et de l'esprit, qui exercèrent une si forte influence sur la perfection de la littérature et des arts dans le siècle de Louis XIV, nulle ne fût plus remarquable, dit Walckenaër, que M<sup>me</sup> de La Sablière. Elle était aussi réservée, aussi modeste que savante : non-seulement elle entendait parfaitement la langue du siècle d'Auguste, et savait par cœur les plus beaux vers d'Horace et de Virgile, mais elle n'était étrangère à aucune des connaissances humaines cultivées de son temps. Sauveur et Roberval, tous deux de l'Académie des Sciences, lui avaient montré les mathématiques, la physique et l'astronomie. Le célèbre Bernier, son ami particulier, et qui, comme La Fontaine, logeait chez elle, lui avait enseigné l'histoire naturelle et l'anatomie, et l'avait initiée aux plus sublimes spéculations de la philosophie; c'est pour elle qu'il fit un excellent abrégé des ouvrages de Gassendi. Tant de science

dans M<sup>me</sup> de La Sablière ne nuisait en rien aux charmes de son sexe ; sa maison était le séjour des grâces, de la joie et des plaisirs. Son mari joignait à une grande fortune les talents du poète, la politesse de l'homme du monde, le don de plaire et l'habitude de la plus aimable galanterie. Les seigneurs de la cour les plus dissipés, tels que Lauzun, Rochefort, Brancas, La Fare, de Foix, Chauvieu, aimaient à se réunir chez M. de La Sablière avec les étrangers les plus illustres, les hommes les plus éminents dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, les femmes les plus remarquables par leurs attraits et leur esprit, et M<sup>me</sup> de La Sablière, par sa conversation toujours variée, par sa politesse exquise, par sa gaieté naturelle, était l'ornement, le lien et l'âme de ces cercles brillants. » On y jouissait sans doute d'une grande liberté, ainsi qu'on peut en juger par une chanson de Chauvieu improvisée à un des repas de M<sup>me</sup> de La Sablière en l'honneur du duc de Foix, où l'on trouve :

Qu'il est doux d'être la maîtresse  
De ce jeune voluptueux !

La Sablière, qui avait beaucoup à se faire pardonner, eut le bon esprit de ne pas se montrer jaloux, et malgré leurs écarts maternels, les deux époux paraissent avoir vécu en bonne intelligence. « Les nombreuses infidélités du mari décidèrent bientôt celles de la femme, dit M. Jancières. Belle, riche, aimable, M<sup>me</sup> de La Sablière fut vivement recherchée. Ses plus beaux jours s'écoulèrent dans cette galanterie décente qui fut la vie de la plupart des grandes dames au dix-septième siècle. » On raconte qu'un oncle de M<sup>me</sup> de La Sablière, grave magistrat, voulant un jour lui faire de la morale, lui dit : « Eh, madame ! toujours des amourettes?... On n'entend parler que de cela dans cette maison... Mettez au moins un intervalle : les animaux eux-mêmes n'ont qu'une saison pour cela. — C'est que ce sont des bêtes, » répondit M<sup>me</sup> de La Sablière. Lauzun donna au frère de M<sup>me</sup> de La Sablière la charge de secrétaire des dragons ; et mademoiselle de Montpensier eut quelque jalousie contre « cette petite femme de la ville nommée La Sablière », ainsi que l'appelait Rochefort. Quoique M<sup>me</sup> de La Sablière n'ait composé aucun ouvrage, sa réputation s'était répandue même à l'étranger : en parlant d'un livre que Bernier avait dédié à cette dame, Bayle disait en 1685, dans les *Nouvelles de la République des Lettres* : « Madame de La Sablière est connue partout pour un esprit extraordinaire et pour un des meilleurs ; M. Bernier, qui est un grand philosophe, ne doute pas que le nom illustre qu'il a mis à la tête de ce traité-là n'immortalise son ouvrage plus que son ouvrage n'immortalisera son nom. » Après la mort de Marguerite de Lorraine, bienfaitrice de La Fontaine, M<sup>me</sup> de La Sablière recueillit le célèbre fabuliste chez elle. Elle l'y garda tant qu'elle vécut, même après qu'elle eut abandonné sa maison pour le

service des pauvres. Pendant vingt ans elle lui épargna les tracasseries de la vie. « Elle pourvoyait, dit d'Olivet, à tous ses besoins, persuadée qu'il n'était guère capable d'y pourvoir lui-même. » La Fontaine devint une partie inséparable de sa maison : « J'ai renvoyé tout mon monde, disait-elle un jour, je n'ai gardé que mon chien, mon chat et La Fontaine. » Le fabuliste célèbre sa protectrice chaque fois qu'il le peut. Dans un endroit il fait d'elle ce portrait :

Je vous gardois un temple dans mes vers...  
Au fond du temple éût été son image,  
Avec ses traits, son souris, ses appas,  
Son art de plaire et de n'y penser pas,  
Ses agréments à qui tout rend hommage.  
J'aurois fait voir à ses pieds des mortels  
Et des héros, des demi-dieux encore,  
Même des dieux : ce que le monde adore  
Vient quelquefois parfumer ses autels.  
J'eusse en ses yeux fait briller de son âme  
Tous les trésors, quoique imparfaitement ;  
Car ce cœur vif et tendre infiniment  
Pour ses amis, et non point autrement,  
Car cet esprit, qui, né du firmament,  
A beauté d'homme avec grâce de femme,  
Ne se peut pas comme on veut exprimer.  
O vous Iris, qui savez tout charmer ;  
Qui savez plaire en un degré suprême  
Vos que l'on aime à l'égal de soi-même  
(Ceci soit dit sans nul soupçon d'amour,  
Car c'est un mot banni de votre cour.)

Mais La Fontaine n'était pas seul à louer cette femme d'esprit ; tous les écrits, tous les mémoires du temps font son éloge. Boileau la peignit pourtant dans sa *Satire sur les Femmes* sous les traits de

..... Cette savante  
Qu'estime Roberval et que Sauver fréquente.  
D'où vient qu'elle a l'esprit trouble et le teint si terni ?  
C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,  
Un astrologue en main, elle a dans sa gouttière  
A suivre Jupiter passé la nuit entière.

Mais cette satire ne parut qu'après la mort de M<sup>me</sup> de La Sablière. Boileau avait voulu se venger de ce qu'à propos des vers de sa cinquième épître :

Que l'astrolabe en main un autre aille chercher  
Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,  
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallèle,

elle avait dit du satirique qu'il parlait de l'astrolabe sans le connaître. « On croit, dit Perrault dans son *Apologie des Femmes*, que le caractère de la savante ridicule a été fait pour une dame dont le mérite extraordinaire ne devait lui attirer que des louanges. Cette dame se plaisait, aux heures de son loisir, à entendre parler d'astronomie et de physique, et elle avoit même une très-grande pénétration pour ces sciences, de même que pour plusieurs autres que la beauté et la facilité de son esprit lui avoient rendues familières. Il est encore vrai qu'elle n'en faisoit aucune ostentation, et qu'on n'estimoit guère moins en elle le soin de cacher ces dons que l'avantage de les posséder. »

Parmi les jeunes gens qui fréquentaient la maison de M<sup>me</sup> de La Sablière et qui lui faisaient une cour assidue, il y en eut un surtout qui parvint à lui plaire : c'était le marquis de La

Fare ( voy. ce nom ). Walckenaër fait remonter cette liaison à 1670. Ce ne fut cependant qu'en 1677 que La Fare vendit sa charge de sous-lieutenant des gendarmes du dauphin au fils de M<sup>me</sup> de Sévigné pour se livrer entièrement à l'amour de celle qui occupait alors toutes ses pensées. La Fare avait trente-trois ans d'âge; M<sup>me</sup> de La Sablière avait vingt-trois ans de mariage! La Fare n'eut pourtant pas même la patience d'attendre la conclusion de la paix : il croyait que sa passion serait éternelle, et il écrivait :

Je sers une maîtresse illustre, aimable et sage,  
Amour, tu remplis mes souhaits :  
Pourquoi me laissais-tu dans la fleur de mon âge  
Ignorer ses vertus, ses grâces, ses attraits ?

Sans doute à cette époque La Sablière affichait son attachement pour M<sup>lle</sup> Van Ghangel, et sa femme put prendre plus de liberté. La Fare passait des jours entiers chez M<sup>me</sup> de La Sablière. Telle était la force de l'amour qu'éprouvait le marquis, qu'on crut, d'après M<sup>me</sup> de Sévigné, que la belle La Sablière manquerait plus tôt de persévérance que son amant. « D'abord ils ne se quittaient pas, dit M. Sainte-Beuve; ils passaient douze heures ensemble, puis après quelques mois ce ne fut plus que sept ou huit heures; puis il fut évident que l'amour du jeu se glissait comme une distraction à la traverse. » « M<sup>me</sup> de Coulanges maintient, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le 8 novembre 1679, que La Fare n'a jamais été amoureux; c'était tout simplement de la paresse, de la paresse, de la paresse, et la bassette a fait voir qu'il ne cherchait chez M<sup>me</sup> de La Sablière que la bonne compagnie. » L'année suivante, M<sup>me</sup> de Sévigné revient sur cette rupture : « Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et M<sup>me</sup> de La Sablière : c'est la bassette : l'eussiez-vous cru? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée; c'est pour cette prostituée de bassette qu'il a quitté cette religieuse adoration : croiroit-on que ce fut un chemin pour le salut de quelqu'un que la bassette? Ah! c'est bien dit; il y a cinq cent mille routes qui nous y mènent. M<sup>me</sup> de La Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain, où il jouoit, les ennuis, les ne savoir plus que dire; enfin quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qu'elle lui a coûté; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même; et sans avoir quitté sa maison, où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonceroit à tout, elle se trouve si bien aux Incorables qu'elle y passe

quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit : elle les gouverne tous; ses amis vont la voir; elle est toujours de très-bonne compagnie. »

Le jeu n'étoit pas la seule cause de l'abandon de M<sup>me</sup> de La Sablière par La Fare, qui s'étoit pris de goût pour la Champmeslé, ainsi qu'on le voit par une lettre de La Fontaine à cette actrice : « Que font vos courtisans? lui écrivait-il dans l'été de 1678; car pour ceux du roi je ne m'en mets pas autrement en peine. Charmez-vous l'ennui, le malheur au jeu, toutes les autres disgrâces de M. de La Fare? » On avait blâmé La Fare d'avoir quitté brusquement le service pour sa passion. M<sup>me</sup> de Coulanges l'avait probablement défendu alors; mais après l'abandon de M<sup>me</sup> de La Sablière, elle disoit : « La Fare m'a trompée, je ne le salue plus. » Le goût des actrices et des amours faciles lui resta, et plus tard La Fare ne craignit pas de dire :

De Vénus-Uranie en ma verte jeunesse,  
Avec respect j'encensai les autels;  
Et je donnai l'exemple au reste des mortels  
De la plus parfaite tendresse.  
Cette commune loi qui veut que notre cœur  
De son bonheur même s'ennuie  
Me fit tomber dans la langueur  
Qu'apporte une insipide vie.  
Amour, viens, vote à mon secours,  
M'écriai-je dans ma souffrance;  
Prends pitié de mes derniers jours.

M<sup>me</sup> de La Sablière s'étoit convertie au catholicisme. « Le roi, dit Sourches, donna une pension de 2,000 livres à M<sup>me</sup> de La Sablière, femme qui n'étoit pas de grande naissance, mais qui étoit connue par son bel esprit et qui s'étoit convertie. » Elle avait eu vraisemblablement des embarras d'affaires; ainsi que peut le faire présumer cette lettre qu'elle écrivait au père Rapin : « Il me semble que j'ai bien à vous entretenir; je suis bien aise que le monde croye que je vais estre heureuse parce que je suis bientôt à bout de mes affaires, et je fais tout ce que je puis pour faire croire que cela est ainsi; mais à vous, à qui j'ay toujours dit tout ce que j'avois sur le cœur, je ne m'auserai point de me déguiser sur l'estat où je suis. Je ne puis jamais estre heureuse après la perte que j'ay faite d'une personne que j'aimois tendrement et qui m'aimoit d'une manière à ne devoir point en faire finesse à une personne qui a l'esprit fait comme vous l'aûés. » La mort de La Sablière augmenta encore le penchant de M<sup>me</sup> de La Sablière pour la dévotion. « Après avoir été les délices d'un monde où elle avait brillé avec tant d'éclat, dit Walckenaër, elle en devint par son repentir et sa piété l'admiration et le modèle. » Elle s'occupait dès lors beaucoup moins de La Fontaine, qui ne profitait guère de ses leçons. Le poëte continua pourtant d'habiter la maison de sa protectrice, maison située dans la rue Saint-Honoré sur la paroisse de Saint-Roch. La Fontaine loua publi-

quement M<sup>me</sup> de La Sablière le jour de sa réception à l'Académie Française. Il conservait pour elle une vive reconnaissance, et plusieurs fois ses vers et sa correspondance célébrèrent le nom de sa bienfaitrice. Mais elle était devenue indifférente à la louange même la plus délicate, et ne rêvait plus que la conversion du fabuliste. Elle venait peu chez elle, d'où elle avait écarté doucement tous ses amis. Retirée tout à fait aux inébranlables, où elle soignait les malades, elle y mourut. La Fontaine accepta alors l'hospitalité d'Hervart. M<sup>me</sup> de La Sablière a laissé quelques pensées chrétiennes qui ont été plusieurs fois imprimées à la suite des *Pensées* de La Rochefoucauld. — M<sup>me</sup> de La Sablière avait eu trois enfants : 1° *Nicolas*, sieur du Plessis et de Lancy, né le 10 février 1656, homme très-instruit, qui était en correspondance avec Bayle, et qui fut enfermé à la Bastille lors de la révocation de l'édit de Nantes; sorti de prison, il s'enfuit à Londres, où il devint directeur de l'hôpital français; il a publié les *Madrigaux* de son père; une de ses filles, détenue d'abord dans un couvent, devint la femme de Trudaine, prévôt des marchands; — 2° *Anne*, mariée en 1672 à Jacques Nuisson; — 3° *Marguerite*, née en 1658, qui épousa, en mai 1678, Guillaume Scot, marquis de La Mésangère, conseiller au parlement de Rouen. « M<sup>lle</sup> de La Sablière est une fort aimable personne, disait le *Mercur Galant* en annonçant ce mariage. Elle est belle, bien faite, et partage les avantages de sa famille, qui est tout esprit. » La Fontaine lui dédia *Daphnis* et *Alcimadure*, petit poème imité de Théocrite, qu'il imprima avec ses fables :

Aimable fille d'une mère

A qui seule aujourd'hui mille vœux font la cour....  
Je louerai seulement un cœur plein de tendresse,  
Ces nobles sentiments, ces grâces, cet esprit :  
Vous n'aurez en cela ni maître ni maître.  
Sans cela dont sur vœux l'éloge réjaillit.

Neuf ans après la publication du poème de La Fontaine, Fontenelle dédia à M<sup>me</sup> de La Mésangère son ouvrage sur *La Pluralité des mondes*. Suivant Trublet, c'est elle que Fontenelle a prise pour interlocutrice dans ce livre sous le nom de marquise de G\*\*\*, afin d'avoir l'occasion de lui adresser des compliments pleins de finesse et de grâce. Trublet ajoute que c'était une très-belle brune, et que Fontenelle fit sa marquise blonde afin de la déguiser un peu. Aussi La Beaumelle nous apprend que « Madame la marquise de La Mésangère ne put jouir qu'en secret de la partie qui lui était due dans les applaudissements aux *Soirées* de Fontenelle ». M<sup>me</sup> de La Mésangère épousa en secondes noces, en 1690, contre le vœu de sa mère et de tous les siens, le comte de Nocé ou Noçay, seigneur de Fontenay, fils du sous-gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent, avec lequel il avait été élevé et qui fut dans son enfance comme dans sa jeunesse le trop constant compagnon des plaisirs de ce prince

L. LOUVET.

Perrault, *Apologie des Femmes*. — D'Olivet, *Histoire de l'Académie Française*. — Fontenelle, *Éloge de Sauréour*. — M<sup>lle</sup> de Montpensier, *Mémoires*. — Chauville, *Œuvres*. — La Fare, *Mémoires, Poésies*. — La Fontaine, *Fables, Épîtres et Lettres*. — M<sup>me</sup> de Sévigné, *Lettres*. — Marquis de Sourches, *Mémoires secrets de la Cour de France*. — Walckenaër, *Histoire de la Vie de La Fontaine*. — Joneières, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Haag, *La France Protestante*. — Sainte-Beuve, *Le marquis de La Fare, dans le Mémorial du 10 août 1844*. — Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle*. — *Mercur galant*, mai 1678. — La Beaumelle, *L'Esprit*. — Titeau du Tillet, *Parnasse Français*.

LASAGNA ou LASAGNI (*Giovanni-Pietro*), sculpteur milanais, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Il concourut alors à la décoration de la façade de la cathédrale de Milan, où il fit des caryatides et des bas-reliefs représentant *Sisora* et *Joël*; *Le Puits de Jacob*, et la *Vision de Daniel*; il travailla aussi aux bas-reliefs de la chapelle de Saint-Charles. On voit encore à Milan, à la porte de l'église Saint-Paul, des *Anges* de Lasagna; à celle du grand hôpital, quelques ornements et des statues; enfin sur la colonne de la place Sainte-Euphémie une statue de *sainte Hélène* due également à son ciseau. E. B.-N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Provana, *Guida di Milano*.

LASAGNI (*Bartolomeo-Vincenzo-Joseph*), magistrat français, né à Rome, le 23 août 1773, et mort dans la même ville, le 21 octobre 1857. Il appartenait à une honorable famille de négociants des États-Romains. Lorsqu'en 1798 le Directoire chercha à reconstituer la république romaine, un frère aîné de Lasagni fut investi des fonctions de colonel de la garde nationale de Rome. Celui dont nous esquissons la vie étudia le droit, et travailla sous le patronage de l'un des avocats les plus distingués de sa ville natale; il devint ensuite adjoint du prélat espagnol, membre du tribunal de la rote, et à ce titre il instruisait et rapportait des affaires soumises à ce tribunal (1); mais il ne fut pas auditeur de rote, comme on l'a cru quelquefois. Les Français ayant repris Rome en 1809, la grande réputation que Lasagni s'était faite comme jurisconsulte le fit nommer conseiller à la cour impériale que l'on venait de créer en cette ville. On sait qu'il traitait dans la politique de l'empereur Napoléon d'appeler aux hautes fonctions de la magistrature ou de l'administration française les hommes les plus éminents nés dans les pays conquis nouvellement réunis à la France. Ce fut ainsi que Daniels fut appelé des provinces rhénanes pour être avocat général à la cour de cassation. Buschop fut emprunté à la Belgique. Botton de Castellamonte au Piémont, Lasagni à Rome, et furent nommés *conseillers* en la même cour. Lorsque la proposition fut faite à ce dernier de

(1) Chaque membre de la rote avait un conseil composé d'un *adjoint* et de plusieurs *secrétaires*, dont l'office consistait à instruire et à rapporter les affaires.

venir prendre rang dans la première magistrature de France, la crainte de quitter sa patrie et sa famille le fit hésiter; mais le baron Dunoyer (Coffinhal), alors en mission à Rome, le pressa si vivement d'accepter qu'il se rendit à ses sollicitations. Le nom de Lasagni fut présenté par l'empereur au Sénat, qui à cette époque nommait les membres de la cour de cassation, et il fut élu en cette qualité dans la séance du 27 avril 1810. Il prêta serment le 2 juillet suivant.

Lasagni ne tarda pas à montrer toute sa science. Il acquit une grande renommée dans le corps auquel il fut attaché pendant quarante ans. Ses principaux rapports, publiés dans les recueils de MM. Sirey et Dalloz, justifient la réputation de leur auteur. Le premier président Henrion Pansey disait à des justiciables qui s'adressaient à lui pour le choix d'un rapporteur : « Je vous ai désigné M. Lasagni; je n'en connais pas de plus capable que lui. » Nommé président en 1846, Lasagni resta à la chambre des requêtes, à laquelle il appartenait depuis son entrée à la cour. En 1850 Lasagni, voulant mettre, comme il le disait lui-même, un intervalle entre la vie et la mort, demanda et obtint sa mise à la retraite. Il retourna alors à Rome, et y rejoignit sa famille. Il n'avait jamais voulu remplir de fonctions politiques. Sous la monarchie de Juillet, on lui offrit plusieurs fois de lui donner des lettres de grande naturalisation et de le nommer pair de France; mais il refusa constamment, pour consacrer tout son temps à ses fonctions judiciaires. Seulement, lors des discussions religieuses de 1828, Lasagni, sur la proposition du comte Portalis, garde des Sceaux, fut chargé auprès de la cour de Rome d'une mission qu'il remplit à la grande satisfaction du gouvernement qui la lui avait confiée. Depuis sa retraite Lasagni, qui s'occupait exclusivement de théologie et de philosophie religieuse, envoya en France une brochure qui fut imprimée au Mans et publiée à Paris sous le titre de *Méditation d'un Philosophe catholique, apostolique, romain, sur la raison humaine et la foi divine*, par B. Lasagny (sic), ancien magistrat (in-8°, 87 pages). Destinée seulement à quelques amis, elle ne fut pas vendue. Le titre indique assez dans quel esprit elle était conçue.

A. TAILLANDIER.

M. Dupin, *Réquisitoires*, t. X, p. 30. — *Discours prononcés par M. de Maras, premier avocat général à la cour de cassation, dans l'audience de rentrée de cette cour, du 3 novembre 1837*. — *Documents particuliers*.

LA SALCETTE (*Jean-Jacques-Bernardin* COLAUD DE), général français, né le 27 décembre 1758, à Grenoble, mort le 3 septembre 1834. Entré en 1775 comme cadet au régiment de l'Île de France, il était capitaine à l'époque de la révolution. Pendant la première campagne d'Italie (1795), il arrêta au combat de Saint-Bernoulli la marche des Piémontais, qui cherchaient

à gagner le pont du Var, et leur fit un grand nombre de prisonniers. Kellermann jugea cette action si importante qu'il lui fit accorder le grade de général de brigade (7 brumaire an IV). Au blocus de Mantoue, il commanda par intérim la division Sérurier. A la suite du traité de Campo-Formio, il passa dans les Îles Ionniennes, où il fut chargé par le général Chabot de la défense de Prevesa, sur la côte d'Albanie; n'ayant à sa disposition que quatre cent cinquante hommes contre une armée de onze mille Turcs et Russes commandée par Ali-Pacha, il fut réduit à capituler, et subit à Constantinople la détention la plus dure. Il entra en France en l'an X, et gouverna le Hanovre. Pendant les Cent Jours, on le nomma général de division (22 mars 1815); cette promotion, annulée par les Bourbons, fut reconuée après la révolution de Juillet. Le nom de La Salcette figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile. K.

*Les Archives de l'Honneur. — Fastes de la Légion d'Honneur*, III.

LA SALE OU LA SALLE (*Antoine DE*), écrivain français, né vers 1398, mort après 1461. On a peu de détails sur sa vie. Il fit, jeune encore, le voyage d'Italie. Lui-même nous apprend qu'en 1422 il se trouvait à Rome. Là vivait toute une génération de littérateurs spirituels et sceptiques, qualités qui se reflètent sensiblement dans les écrits de La Sale. Parmi ces écrivains, nous signalerons surtout le Pogge, auteur des *Factes*, imité par La Sale dans la cinquantième des *Cent Nouvelles nouvelles*, et si souvent mis à contribution dans l'ensemble de ce recueil. En 1424, après son retour en France, La Sale remplissait dans les états de Louis III, duc d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence, l'office de viguier d'Arles. Il était en outre attaché à ce prince à titre de secrétaire. En 1425 il accompagnait de nouveau le roi de Sicile à Naples. Louis III étant mort en 1434, La Sale continua ses services auprès de René d'Anjou, frère et successeur de Louis. Il devint écuyer, chambellan de ce prince, et précepteur de Jean d'Anjou, duc de Calabre (fils aîné de René), qui vit le jour en 1427. Il composa pour l'instruction de son élève, entre les années 1438 et 1447, une piquante compilation intitulée *La Salade*, parce que « en la salade se met plusieurs bonnes herbes (1) ». Ce titre de *Salade* rappelait aussi le nom d'une pièce d'armure ou coiffure militaire à l'usage des gentilshommes, et enfin le nom de l'auteur. En avril 1447 René d'Anjou donna un tournoi à Saumur. Antoine de La Sale fut au nombre des quatre juges chargés de décerner aux vainqueurs les prix de cette lutte à lances courtoises.

Les comptes domestiques et originaux de René d'Anjou mentionnent à plusieurs reprises Antoine de La Sale comme ayant bouche et

(1) Dédicace à Jean d'Anjou, duc de Calabre.

cour auprès de ce prince pendant les années 1447 et 1448. L'une de ces pièces, restées inconnues jusque ici, se rapporte au mois de juin 1448 (1). Elle indique sans doute l'époque où Antoine de La Sale quitta la maison d'Anjou, pour se rendre en Bourgogne.

Nous savons effectivement que les talents d'Antoine de La Sale lui valurent les bonnes grâces de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul. Ce seigneur emmena La Sale dans son pays de Flandre, et le présenta lui-même à la cour de Philippe le Bon. Antoine de La Sale devint précepteur des enfants du comte de Saint-Paul. C'est probablement à la même époque (de 1448 à 1456), qu'Antoine de La Sale composa *Les Quinze Joes de Mariage*. On connaît sous ce titre une satire pleine de sel, qui a été souvent réimprimée depuis le quinzième siècle.

Du temps où vivait Antoine de La Sale, parmi les prières en français qui se trouvaient jointes aux offices et qui terminaient les livres d'Heures, figurait une oraison ou composition pieuse, intitulée *Les Quinze Joes de Notre-Dame, mère de Dieu*. Antoine de La Sale, par une irrévérence dont lui et ses pairs étaient coutumiers, emprunta ironiquement cette forme de dénomination pour en faire le titre de son livre. *Les Quinze Joes de Mariage, ou la Nasse*, forment une suite de *litanies* dans laquelle sont longuement énumérées, avec le *respons*, le final invariable :

Ainsi vivra en languissant toujours  
Et finira misérablement ses jours,

les tribulations infinies de l'homme marié.

Un manuscrit de la bibliothèque de Rouen, signalé en 1837 par le savant bibliothécaire, M. Pottier, contient le texte des *Quinze Joes de Mariage*. Ce texte ou transcription, datée de 1464, se termine par un huitain énigmatique, construit, selon les mœurs littéraires du temps, pour intriquer le lecteur. Dans ce huitain, Antoine de La Sale se révèle et se déguise en même temps comme l'auteur de ce hardi pamphlet, dont les traits atteignaient à la fois et le mariage et les gens d'église.

On ne peut douter que *Les Quinze Joes de Mariage* aient été écrites avant 1456 : car cet ouvrage est cité dans *Les cent nouvelles Nouvelles* (1). Or, *Les cent Nouvelles nouvelles* sont, comme chacun sait, un recueil de contes badins et d'un goût souvent plus que grivois, composés à Genèpe en Brabant, sous les yeux du dauphin qui fut depuis Louis XI. Cette retraite de Louis auprès de son oncle Philippe, duc de Bourgogne, eut lieu en 1456. Elle se termina à l'an 1461, date de l'avènement du dauphin à

la couronne de France. Le Pogge, qu'A. de La Salle avait connu en Italie, a fait les frais d'invention non-seulement du cinquantième conte, qui porte le nom d'Antoine de La Sale, mais d'une partie notable de tout le recueil.

La Sale composa, dans le même lieu et vers le même temps, un autre livre dont le mérite littéraire ne le cède à aucun des précédents. *L'Hystoire et plaisante Cronique du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles-Cousines, sans autre nom nommer*, s'ouvre, dans les manuscrits, par une épître dédicatoire. Cette épître est signée Antoine de La Sale et datée de Genèpe, le 25 septembre 1459. L'auteur, dans ce préliminaire, dédie son œuvre, qui est son chef-d'œuvre, à ce même Jean d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine, dont il avait été le précepteur. Les éditeurs et les historiens ou biographes de La Sale n'ont pas tenu assez de compte, ce nous semble, de cette dédicace. Jean d'Anjou, quoique bien jeune encore (1), avait déjà l'expérience du mariage, du monde et des grandes dames ; il était veuf de Marie de Bourbon, morte en 1448. Pour éclaircir les allusions que présente *Le Petit Jehan de Saintré*, on peut consulter notre article sur LALAIR (*Jacques de*). Au près de sa propre femme, la duchesse de Calabre, Jean d'Anjou avait pu connaître et observer la conduite de sa *belle cousine*, Marie de Clèves, duchesse d'Orléans (2). La fin romanesque par laquelle cette princesse termina sa carrière, en épousant le sire de Rabodange, peut être comparée à la chute qui dans *Le Petit Jehan de Saintré* forme le dénouement de ce roman historique. Ces deux femmes, Marie de Bourbon et Marie de Clèves, sont comme deux types que l'histoire contemporaine fournissait à la Sale.

A la suite du *Petit Jehan de Saintré*, les manuscrits et quelques éditions imprimées présentent une nouvelle œuvre d'Antoine de La Sale, composée également pendant son séjour dans les États de Philippe, duc de Bourgogne. Elle a pour titre *Addicion extraite des Chroniques de Flandres*. On y trouve la relation d'une victoire remportée en 1340 par Eudes, duc de Bourgogne, sur Robert d'Artois, et les lettres de défi envoyées par Édouard III, roi d'Angleterre, à Philippe VI, roi de France. Enfin, La Sale termina en 1461 un dernier ouvrage, intitulé *La Sale*, qu'il dédia au comte de Saint-Paul. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède deux exemplaires manuscrits (3) de cet ouvrage, qui est demeuré inédit jusqu'à ce jour. Nous n'en connaissons le contenu que par une analyse qu'en a publiée Legrand d'Aussy (4).

(1) Mandements financiers du roi de Sicile. A la date du 19 juin 1448 : *Item Antonio de Salla, nostro scutifero et familiar, forenos centum, quos eidem gracie dedimus dum novissimo a domo nostra discussit.* Comptes de René. Registre de la section F, n° 1389. Direction générale des Archives.

(2) Édition Le Roux de Lincy, 1841, t. I, p. 297.

(1) Il était âgé de trente-deux ans en 1459.

(2) Voir notre article au mot *Clèves*, t. X, col. 886 et s.

(3) L'un de ces manuscrits contient, dit-on, une belle miniature, où l'auteur s'est fait représenter offrant son œuvre au comte de Saint-Paul.

(4) Voy. les sources à la fin de cet article.

Tels sont, à la fois, le peu de faits qui nous sont connus touchant la vie d'A. de La Sale, et la liste des ouvrages que nous pouvons lui donner avec certitude. On lui attribue également une comédie en vers, très-célebre et à juste titre : *La Force de Patelin*. Cette opinion, émise par M. Génin, ne nous paraît pas invraisemblable. Entre l'auteur, quel qu'il soit, de *Patelin*, et l'auteur de *Saintre*, ainsi que des *Quinze Joies*, il y a en effet une grande analogie, tant pour le fond que pour la forme. Quel qu'il en soit, cette question est à nos yeux une de celles qui demandent de nouvelles lumières pour être définitivement résolues.

**Bibliographie.** — *La Sale* a été imprimée 1° à Paris, Michel Lenoir, 1521 (1522 nouveau style), in-fol.; 2° Philippe Lenoir, 1527 (1528), in-fol. — *Les quinze Joies de Mariage*, manuscrit de Rouen, Y, 15-13. Imprimés : 1° petit in-folio gothique sans lieu ni date, à deux colonnes (Lyon, 1480 à 1490? Brunet); 2° sans lieu ni date, 46 feuillets; 3° Paris, Jean Trepperel, vers 1499, in-4, 36 ff.; 4° Paris, sans date, gothique, 48 ff. in-8; 5° Lyon, Nourry, 1529, in-4 (suivies de plusieurs autres réimpressions); 6° édition retouchée ou altérée par Fr. de Rosset, Paris, 1620, in-12 de 248 pages; 7° autre édition, augmentée et annotée par Le Duchat, La Haye, 1726 ou 1734 in-12; 10° édition donnée par M. Pottier, sur celle de Trepperel, avec les variantes du ms. de Rouen, Paris, Techener, in-16. La dernière est celle qu'a publiée M. P. Jamet dans la *Bibliothèque Elzevrienne*; Paris, in-16, 1853. *Le Petit Jehan de Saintre*, manuscrits: Bibliothèque de la rue Richelieu à Paris; 1° ancien fonds français, n° 7569 (1); 2° Saint-Germain, n° 1676; 3° Sorbonne, n° 445. Imprimés : 1° Paris, Michel Lenoir, 1517 (1518), in-folio; 2° autres éditions gothiques, 1520 à 1553 (*voy. Brunet, Manuel du Libraire*, 1843, t. II, p. 715); 3° édition donnée par Guenette, Paris, Bienvenu, 1724, 3 vol. pet. in-12; 4° réimpression en caractères gothiques, Paris, Firmin Didot, édition de luxe et tirée à petit nombre. La dernière, produite et annotée avec beaucoup de goût et d'intelligence par un érudit enlevé très-jeune à la carrière des lettres, M. J.-Marie Guichard, a paru en 1843, à Paris, chez Gosselin, in-18 anglais, dans la *Bibliothèque d'Étite*.

#### VALET DE VIRIVILLE.

Comptes de René d'Anjou, direction générale des archives, pp. 289. — *La Force de Patelin*, édition Génin; Paris, 1864, in-8°. — *La Force de Patelin*, nouvelle édition, donnée par le bibliophile Jacob, Paris, De la Haye, 1869, in-16 et in-18. — Articles critiques sur la publication de M. Génin, insérés par M. Ch. Magnin dans le *Journal des Savants*, décembre 1855, janvier et février 1856. — *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, etc., article de Legrand d'Aussy, t. V, p. 293 et suivantes. — Villeneuve Bergemont, *Histoire de René d'Anjou*; 1828, in-8°, t. II, p. 26. — *Le Bulletin du Bouquiniste*, n° du 1<sup>er</sup> janvier 1859, p. 8 à 7.

(1) Un autre manuscrit précieux et contemporain de La Sale a été possédé par M. Barrois, auteur de la *Bibliothèque prototypographique*.

**LASALE ou LASALLE (Robert CAVELIER, seigneur de)**, célèbre voyageur français, né à Rouen, dans la première moitié du dix-septième siècle, mort le 20 mars 1687. Il fit des études chez les jésuites, et passa tout jeune encore, vers 1668, au Canada, soit pour s'y enrichir par le commerce, soit pour tenter des découvertes. Résolu à se faire de la Nouvelle-France une seconde patrie, il acheta, à son arrivée, une habitation, qu'il nomma *La Chine*, pour rappeler le projet, depuis longtemps conçu, de chercher un passage à la Chine ou au Japon par l'ouest du Canada. Quelques opérations heureuses et une bienveillante assistance lui procurèrent bientôt les moyens d'établir des comptoirs sur le cours supérieur du Saint-Laurent. En même temps il s'exerçait à la navigation des mers intérieures de l'Amérique, et faisait des excursions chez les tribus indiennes, pour étudier leurs habitudes, leurs mœurs, leurs ressources et leurs diverses langues. Le gouverneur, M. de Frontenac, et l'intendant Talon goûtaient ses projets; et le premier, après avoir remonté le Saint-Laurent au sud jusqu'au lac Ontario, avait fait élever, à l'embouchure de ce lac se jette dans le fleuve, un fort dont il avait confié la garde à Lasale, et qui était destiné tout à la fois à arrêter les courses des Iroquois et à détourner vers Québec, situé à cent lieues de là, le commerce de pelleteries que ces Indiens pouvaient faire avec la Nouvelle-York et les Anglais. Les choses en étaient là quand un autre explorateur, nommé Jolyet, arriva à Québec, apportant la nouvelle que lui, le P. Marquette et quatre ou cinq autres Français avaient rencontré le Mississippi jusqu'à Chicagon, sur le lac Michigan, point où Lasale, d'après une carte dressée par le même Jolyet, aurait parvenu antérieurement, mais par une autre route. Le récit de Jolyet confirma Lasale dans l'idée que le Mississippi devait avoir son embouchure dans le golfe du Mexique, et qu'en remontant ce fleuve par le Nord, il pourrait découvrir le premier objet de ses recherches. Séduit par la perspective de compléter la découverte de Marquette et de Jolyet, en même temps que par l'espoir de faire celle qui le préoccupait depuis longtemps, il se décida, d'après le conseil et avec l'appui de M. de Frontenac, à passer en France.

Selgneul, alors ministre de la marine, accueillit les projets de Lasale : il lui fit concéder le gouvernement, la propriété même du territoire de Cataracoy, sur lequel Frontenac avait élevé le fort qui portait son nom. Lasalle fut en outre investi de pouvoirs très-étendus relativement au commerce, aux découvertes qu'il pourrait entreprendre, et aux moyens de défense qu'il jugerait convenable d'employer. Ce qui peut contribuer à donner une idée de la confiance qu'il inspirait, c'est qu'un de ses protecteurs, le prince de Conti, lui demanda, comme une grâce, d'associer à ses projets un brave officier, alors

sans emploi, le chevalier Tonti, fils du banquier italien qui avait imaginé les placements en rentes viagères appelés, de son nom, *tontines*. Partis de La Rochelle, le 14 juillet 1678, emmenant avec eux trente hommes tant pilotes que matelots et charpentiers, et emportant des munitions et agrès, Lasale et son compagnon arrivèrent heureusement à Québec. Après avoir remboursé à Frontenac les dépenses qu'il avait faites pour la construction du fort de Cataracony, il se rendit à cet établissement, protégé jusque là par de simples pieux, y ajouta des travaux sérieux destinés à en faire un poste avancé qui couvrit ses opérations ultérieures et servit d'entrepôt pour le commerce à établir avec les régions qu'il allait reconnaître; puis, s'avancant jusqu'au Niagara, il y construisit un autre fort que trente hommes, commandés par Tonti, furent chargés de défendre. Sachant bien que la complète exécution de ses projets exigeait des ressources qui lui manquaient, il s'attacha à se les procurer ou à en préparer l'acquisition, en employant toute une année à parcourir à pied les territoires occupés par des tribus indiennes et à y faire des achats de pelleteries dont le fort de Niagara devint l'entrepôt; Tonti en faisait autant sur d'autres points. Enfin, le 7 août 1679, Lasale, accompagné d'une trentaine d'hommes, dont trois religieux récollets, montés comme lui sur *Le Griffon*, brigantin de 60 tonneaux, qu'il avait construit à l'entrée du lac Érié, traversa ce lac, entra le 10 août dans celui de *Saint-Clair*, qu'il nomma ainsi en raison de la fête du jour, et pénétra dans le lac Huron. Assailli alors par une tempête d'une violence extraordinaire dans ces parages, il la conjura, dit-on, en faisant le vœu d'élever une chapelle à Saint-Antoine de Padoue, patron des navigateurs; mais il fut abandonné d'une partie de son équipage, que Tonti rencontra sur un autre point, et dont il parvint à se faire accompagner.

Lasale, arrivé le 27 août à Michilimackinac, entra le 2 septembre dans la Baie Verte. Pendant ce temps, ses créanciers, le regardant comme perdu, faisaient vendre à Montréal tout ce qu'il possédait. A cette nouvelle, il expédia de Niagara *Le Griffon*, porteur d'un chargement de pelleteries dont le produit devait désintéresser ses avides créanciers. Bien qu'en expédiant son brigantin à Québec, il eût prescrit de le lui renvoyer au plus tôt, le départ de ce navire mécontenta ses compagnons et ranima le courage des Iroquois, à qui son apparition sur les lacs avait causé beaucoup d'effroi. Quant à lui, poursuivant, sur un simple canot, sa route par le lac Michigan, il parvint, le 1<sup>er</sup> novembre, à l'embouchure de la rivière de Miami, où il avait donné rendez-vous à Tonti, qui l'y rejoignit effectivement. Après avoir construit un petit fort en cet endroit, il se dirigea vers le portage ou terrain entre les eaux, aboutissant à la rivière des Illinois, qui s'unit au Mississipi, au sud, par

la rive gauche. Parvenu, vers la fin de décembre, après cent vingt lieues de navigation sur cette rivière, au plus grand village des Illinois, composé d'environ quatre à cinq cents cabanes pouvant contenir chacune cinq ou six familles, il le trouva complètement abandonné. Ayant repris sa route le 1<sup>er</sup> janvier 1680, il atteignit quatre jours après le camp que cette peuplade avait établi, à trente lieues plus bas, sur les deux rives du lac Peoria ou Pioria. A son arrivée il put se convaincre que sa situation était critique. Les Illinois avaient été prévenus et excités contre lui par les Iroquois, qui leur avaient fait essayer un rude échec dont n'avait pu les préserver Tonti, trop faible pour les secourir. Cette impuissance de Tonti à venir en aide aux Illinois, jusque là bien disposés pour les Français, avait été exploitée par leurs ennemis communs, les Iroquois, qui lui avaient donné la couleur d'une trahison. Lasale sentit qu'il fallait ramener à lui une peuplade dont le concours était si essentiel au succès de ses projets ultérieurs. S'inspirant donc, mais avec des intentions pacifiques, de l'exemple des Cortez et des Pizarre, il se décida à frapper l'imagination des sauvages par une démonstration audacieuse. Pour traverser le camp, où plus de trois mille d'entre eux étaient réunis, il mit en bataille sa petite troupe composée de vingt hommes seulement, plaça ses canots de manière à occuper toute la largeur, de la rivière fort étroite, et s'avança en dehors du lac jusqu'au pied du camp. Les Illinois, parmi lesquels les premières dispositions des Français avaient déjà jeté la confusion, détachèrent alors trois des leurs portant le calumet de paix. A la vue de celui que leur montra Lasale, qui l'avait caché jusque là pour écarter tout soupçon de crainte, ils furent transportés de joie, et l'accueillirent avec ses vingt compagnons dans leur camp. Lasale, voulant se les attacher d'une manière durable, leur paya le blé dont il s'était emparé en passant par leur village. Ces bons procédés eurent les résultats qu'il en attendait; d'hostiles qu'ils étaient, les Illinois devinrent des alliés fidèles. Dans le camp se trouvait une éminence facile à défendre; il y éleva un fort qu'il nomma *Crève-Cœur*, par allusion aux chagrins qu'il avait déjà éprouvés et à ceux qu'il pressentait, mais qui, d'après le témoignage de Tonti, n'ébranlèrent jamais son âme fortement trempée.

Inquiet de ne point voir *Le Griffon* revenir, et redoutant pour lui quelque catastrophe, Lasale, pour en avoir des nouvelles certaines, retourna à Cataracony, situé à cinq cents lieues de là; il fit cet incroyable trajet avec trois Français et un Indien, sur les glaces des rivières et des grands lacs. Avant de s'éloigner, il avait préposé Tonti à la garde du fort *Crève-Cœur* et avait détaché le P. Hennepin (*voy. ce nom*) avec un autre Français, nommé Dacan, à la rencontre du Mississipi pour en découvrir la source



du côté du nord, se réservant de continuer lui-même la recherche de la mer à la dérive du fleuve. En passant, à son retour, par le village des Illinois, qu'il avait précédemment trouvé désert, il aperçut un endroit qui lui semblait très-favorable à la construction d'un fort, et Tonti vint immédiatement, d'après ses ordres, y élever le fort de *Saint-Louis*. A son arrivée à *Catacoony*, il apprit que *Le Griffon* et sa cargaison, estimée 10,000 écus, avaient été détruits, que l'équipage avait été massacré par la peuplade des *Outaonais*; qu'un bâtiment expédié de France, et porteur de plus de 22,000 fr. d'objets pour son compte, avait fait naufrage dans le golfe *Saint-Laurent*; qu'enfin ses ennemis, pour consommer sa ruine, avaient répandu le bruit que lui-même et tous ses compagnons avaient péri. Bien d'autres eussent fléchi devant tant d'obstacles accumulés; lui, il y puisa un redoublement d'énergie. Étant retourné, au printemps de 1681, au fort *Crève-Cœur*, il apprit qu'au mois de septembre de l'année précédente, pendant que Tonti était occupé de la construction du fort de *Saint-Louis*, la garnison du premier avait pillé cet établissement, avait fait subir le même sort à celui de *Miami*, et avait étendu ses déprédations jusqu'à *Michilimackinack*; qu'enfin les *Iroquois*, à l'instigation de ces forsbans, avaient recommencé leurs hostilités. Bien résolu à punir les auteurs de ces ravages, *Lasale*, revenu à *Catacoony*, y laissa les ordres nécessaires pour préparer une expédition contre eux, et suivit de cinquante-quatre personnes, du nombre desquelles était Tonti, il s'embarqua, le 28 août 1681, sur le fleuve *Erié*, afin d'accomplir sa découverte. Lorsque l'expédition arriva, le 3 novembre, à la rivière de *Miami*, Tonti et le P. *Zéno*, récollet, furent envoyés en avant dans des canots, avec la plus grande partie de l'équipage, le long de la rive sud du *Michigan*, jusqu'à l'embouchure de la *Chicago*, qui, glacée alors, dut être franchie sur des traîneaux improvisés. *Lasale* et les quelques autres hommes de l'équipage, portant leurs canots, leurs bagages et leurs provisions, gagnèrent par terre la rivière des *Illinois*, qu'ils trouvèrent également glacée; puis, côtoyant cette rivière sur une étendue de près de quatre-vingts lieues, ils arrivèrent ainsi au fort *Crève-Cœur*, où les eaux, toujours libres, permirent de faire usage des canots. Parvenu, le 6 février 1682, à l'embouchure de la rivière des *Illinois*, nommée d'abord *Seignelay*, comme le *Mississippi*, où elle se décharge, fut nommé *Colbert*, et bientôt après *Saint-Louis*, *Lasale* entra dans le *Mississippi*, reconnu à l'ouest la grande rivière du *Missouri*, laissa à six lieues au sud-est des marques de son passage dans un village d'Indiens *Tomaroas*, et trouva, à quarante lieues de ce village, l'embouchure de l'*Ohio*, où il construisit un fort qu'il appela *Prud'homme*, du nom d'un de ses compagnons, égaré dans les environs. S'étant rembarqué, il parvint, le

14 mars, à quarante-cinq lieues au-dessous de l'embouchure de l'*Ohio*, au pays des *Arkansas*, où il planta une croix et arbora les armes de France, en signe de prise de possession; puis, poursuivant sa route le long du fertile territoire des *Indiens Taensas*, il arriva chez les *Natchez*, avec lesquels il noua des relations d'amitié, et où il fit également acte de prise de possession au nom de la France. A six lieues de là, le fleuve, se partageant en deux branches parsemées d'îlots, il fit, dans le canal de droite, un trajet de quatre-vingts lieues, au terme desquelles trois embranchements de ce canal s'offrirent à lui. Wantant les reconnaître tous les trois, il divisa ses gens en trois bandes, se réserva l'exploration de l'embranchement de l'ouest, envoya un sieur d'Autray dans celui du sud, et Tonti dans celui du milieu. Tous les trois conduisaient au but des recherches de l'intrépide découvreur. Enfin, le 9 avril, après plus de trois cent cinquante lieues de navigation sur une simple barque, seulement depuis sa sortie de la rivière des *Illinois*, et à travers des pays totalement inconnus jusque là aux Européens, il reconnut avec une joie indicible que le *Mississippi*, dont la vaste embouchure s'offrait à ses regards, l'avait conduit des plus lointaines contrées septentrionales du *Nouveau Monde*, au beau golfe du *Mexique*, vers le milieu de la côte ouest de l'*Amérique*. Pour consacrer à la France la possession de ses découvertes, il éleva une colonne portant le nom de *Louis le Grand*, puis il donna au *Mississippi* le nom de *Saint-Louis*, et aux pays adjacents celui de *Louisiane*. « C'est ainsi, dit éloquentement M. *Léon Guérin*, qu'avec une poignée de monde, tantôt se couchant à de fragiles esquifs, tantôt passant les glaces d'un pas audacieux, ici traversant les rivières sur des branches d'arbre entrelacées d'un hord à l'autre, là se déchirant aux cailloux et aux ronces du chemin, chargeant souvent sur ses épaules, comme on l'a vu, jusqu'à son canot, ne vivant sur une route impraticable de quinze cents lieues que des produits de la chasse, n'ayant pour se diriger dans de vastes déserts, dans d'impénétrables forêts, sur les lacs, les rivières et les fleuves, que l'aiguille aimantée, la connaissance des étoiles et des vents, et surtout son génie, le grand *La Sale*, car on peut à bon droit lui donner ce surnom, accomplit par terre une découverte devant laquelle avaient échoué par mer les *Ponce de Léon*, les *Pamphile de Narvaez* et les *Ferdinand de Soto*, qui avaient péri à la tâche avec des troupes nombreuses, et ayant entre leurs mains tous les moyens d'atteindre leur but. En considérant la difficulté jointe à l'importance de la découverte de *Lasale*, on ne peut se défendre de s'écrier avec orgueil : Français, voilà ce que faisaient vos pères! »

En revenant sur ses pas, *Lasale*, qui avait déjà reconnu le confluent de l'*Ohio* et du *Missis-*

sipi, établi, par la première de ces rivières, la communication du Canada avec la Louisiane, dont il venait d'ouvrir les chemins; et après une année de séjour, soit chez les Illinois, soit sur les lacs supérieurs, où il avait failli succomber à une maladie causée par les fatigues et les privations, il était de retour à Québec dans le courant de l'automne de 1683. Le légitime désir de faire connaître à la France les richesses dont il l'aurait dotée, si elle avait su les utiliser, ou seulement les conserver, suffisait pour le déterminer à repasser la mer. Mais d'autres motifs l'y conviaient encore. Ses découvertes en appelaient de nouvelles, et il était jaloux, à juste titre, de n'en laisser l'honneur à aucun autre; il avait d'ailleurs été desservi auprès du ministre par le gouverneur, M. de La Barre, qui, sans examen, l'avait d'abord représenté comme ayant provoqué les Iroquois à faire la guerre aux Français, et avait ensuite taxé de mensonges ses découvertes, faisant de Lasale un vagabond, rânchant du souverain au fond d'une baie, rançonnant Indiens et Français, à la faveur d'un privilège expirant heureusement le 12 mai 1683, époque où il lui faudrait bien revenir à Québec et payer à ses créanciers les trente mille écus qu'il leur devait. L'honneur obligeait donc Lasalle à revenir en France. Se disculper fut une chose fort simple; il n'eut qu'à exposer les faits et à prier Seignelay de les faire vérifier par qui bon lui semblerait. Le ministre sentit bien que si Lasale avait soulevé du mécontentement par quelques torts, presque inévitables au milieu des traverses et des dégoûts dont il avait été abreuvé, une basse envie leur avait donné d'étranges proportions. Il ne tint conséquemment aucun compte des rapports qui lui avaient été adressés, et voulant lui fournir les moyens, non-seulement de chercher par mer l'embouchure du Mississipi, mais encore d'y fonder un établissement, il lui délivra une commission portant que les Français et les naturels habitant les contrées situées depuis le fort Saint-Louis jusqu'à la Nouvelle-Biscaye seraient placés sous son autorité. A ces pouvoirs il joignit, au nom du roi, le don du *Joly*, navire de guerre de quarante canons, auquel furent ajoutés trois autres bâtiments commandés par M. de Beaujeu, subordonné pendant la route à Lasale, qu'il devait ensuite secourir de tous ses moyens. L'expédition, composée de quatre à cinq cents soldats et colons, dont le choix fut malheureusement loin d'être irréprochable, partit de Rochefort le 1<sup>er</sup> août 1684, et elle n'avait pas encore atteint Saint-Domingue que Lasale avait éprouvé, de la part de Beaujeu, impatient de son infériorité de position, des contrariétés dont il fut assez impressionné pour tomber malade. La funeste méintelligence des deux chefs devenait plus forte que jamais lorsque l'expédition arriva, le 28 décembre 1684, devant les côtes de la Floride, que Lasale voulait explorer. Mais, sur l'assurance qui lui fut donnée que les

courants du golfe du Mexique l'avaient porté à l'est, et qu'il n'était parvenu qu'à la baie d'Apalache, tandis que l'embouchure du Mississipi était au sud-ouest, il fit route dans cette direction, et ne tint malheureusement aucun compte de quelques indices qui auraient dû lui faire reconnaître cette embouchure lorsque, passant devant elle, le 10 janvier 1685, il s'en croyait encore fort éloigné. Quand peu de jours après, soupçonnant son erreur, il voulut rétrograder, le capitaine Beaujeu s'obstina à faire route à l'ouest jusqu'à l'entrée de la baie de Saint-Bernard, où Lasale, voyant qu'il ne pourrait rien gagner sur l'esprit de son compagnon, se décida à débarquer les hommes de l'expédition, et une faible partie de ses munitions, Beaujeu ayant poussé le mauvais vouloir jusqu'à appareiller pour la France avant que les munitions eussent été entièrement déchargées.

Réduit ainsi à suppléer par lui-même aux ressources qui lui manquaient, Lasale montra encore dans ces circonstances l'énergie de son caractère et sa fertilité d'expédients. Frappé, dès ses premières communications avec les naturels, de l'analogie de leur constitution physique et de leurs mœurs avec celles des sauvages qu'il avait précédemment rencontrés en descendant le Mississipi, il en conclut qu'il n'était pas éloigné de ce fleuve; ses conjectures se fortifièrent quand il examina les canots qu'il avait sous les yeux et qui lui parurent identiques à ceux qu'il avait aussi vus antérieurement. Malheureusement, il n'avait aucun moyen de s'assurer par mer si ses conjectures étaient fondées. Il lui fallut donc de toute nécessité se résigner à faire ses recherches par l'intérieur des terres. Avant de les commencer, il construisit (et cette expression est rigoureusement exacte, car il mit lui-même la main à l'œuvre), il construisit deux forts, l'un à l'entrée de la rivière, l'autre à deux lieues dans les terres, près la Rivière-aux-Bœufs, sur un coteau dominant de vastes prairies, et où les ressources de la chasse se joignaient à celles de la pêche. Les avantages qu'offrait la position de ce second fort firent bientôt abandonner le premier, où les maladies et les incursions des sauvages avaient amené la perte d'un grand nombre d'hommes. Ces avantages n'étaient toutefois que relatifs. Lasale avait vainement tenté des essais de culture. La sécheresse, les ravages des bêtes féroces et les fréquentes agressions des peuplades voisines avaient fait avorter ses projets, et les colons étaient réduits à vivre, soit de racines, soit des produits variables de la chasse et de la pêche. La misère entretenait, développait même parmi eux l'esprit de révolte, dont l'exemple de Beaujeu avait jeté les premières semences. Aigri de son côté par ses succès répétés et par l'ingratitude pour ses efforts continus, se croyant d'ailleurs le droit d'être pour les autres aussi dur qu'il l'était pour lui-même, Lasale, au lieu de chercher à ramener les esprits par la douceur, ne sou-

gea qu'à se faire craindre. Ses compagnons, en quittant la France, s'étaient attendus à trouver à leur débarquement une situation bien différente. Aussi n'était-ce pas sans murmurer que pendant cinq mois ils avaient suivi Lasale dans ses pénibles excursions pour reconnaître les contrées voisines, les rivages de la baie Saint-Bernard, et chercher le cours du Mississipi. Deux de ses excursions dans lesquelles il avait découvert la Rivière aux-Cannes, le Rio-Colorado, la Sablonnière et la Maligne, avaient réduit à trente-sept le nombre des colons. Désespérant alors de triompher de leur irritation, bien convaincu d'ailleurs de son impuissance à rien entreprendre de solide et de durable avec de tels auxiliaires, Lasale se décida, le 12 janvier 1687, à gagner par terre le pays des Illinois, et de là le Canada. Sa petite troupe, composée de son frère, de deux de ses neveux, de deux missionnaires, et de douze colons, marchait par groupes, pour trouver plus sûrement les moyens de se nourrir. Les liens de l'obéissance au chef de l'expédition, déjà si distendus au départ, se rompirent tout à fait. La caravane n'était plus qu'à une distance de quarante lieues du pays des Cenis, quand trois des hommes, qui avaient eu dans la journée du 16 mars, une altercation avec Moranget, l'un des neveux de Lasale, massacrèrent ce jeune homme et ses deux domestiques dans la nuit suivante. Le 20 au matin, Lasale, ne voyant pas revenir son neveu, eut un pressentiment de son triste sort, et pour s'en assurer, il rétrograda, avec le P. Anastase, vers le campement des assassins qui, l'ayant vu s'approcher, s'embusquèrent. Dubaut, l'un d'eux, lui tira un coup de fusil qui l'atteignit à la tête et l'étendit raide mort. Si ses deux complices, Larchevêque et Liotot ne tirèrent pas eux-mêmes, ce qui aurait eu lieu cependant d'après une relation manuscrite de la catastrophe, du moins participèrent-ils à ce crime en souillant le cadavre de leur victime.

P. LEVOT.

*Archives de la Marine. — Les dernières Découvertes de La Salle dans l'Amérique septentrionale* (ouvrage attribué au chevalier Tonti, qui l'a désavoué); Paris, 1807, in-12. — *Journal historique du dernier Voyage que feu M. de La Salle fit dans le golfe du Mexique pour trouver l'embouchure du Mississipi*, par Michel (Sur les pas de Joutel); Paris, 1798, in-12, avec une carte. — *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix. — *Histoire de l'Amérique septentrionale*, par Bacqueville de La Potherie; Paris, 1722, 4 vol. in-12. — *Les diverses relations du P. Hennepin. — Histoire générale des Voyages. — Les Navigateurs français*, par M. Léon Guérin. — *États-Unis d'Amérique*, dans l'*Univers pittoresque*, par M. Roux de Rochelle.

LA SALLE (Jean DE), poète latin moderne, né à Furnes (Flandre), vers la fin du seizième siècle. Après avoir étudié le droit et la théologie à Louvain, il reçut la prêtrise et fut pourvu en 1626 de la cure de Thieldonck, village où il mourut, vers 1658. On a de lui : *Confutatio Joannæ papissæ, una cum B. Virginis Mariæ laudibus, deque militantis Ecclesie statu*, etc.; Louvain, 1633, in-12 : recueil de petits poèmes,

dédié à l'archevêque de Malines. Les règles de la quantité et de la grammaire y sont fort négligées; celles du décorum n'y sont pas observées avec plus de soin. D'après Paquet, « il demanda aux protestants, qui rejettent le mérite des bonnes œuvres, s'ils s'imaginaient pouvoir entrer au paradis sans prendre la peine de quitter leurs hauts-de-chausses. Il dit que Luther, à force de se gorger de vin, pissait tant qu'il éteignait les flammes du purgatoire :

« Hinc mare tam vastum diffusa urina creavit  
Ut bona purgantæ stinxerit unda rogas. »

K.

Foppens, *Bibl. Belgica.* — Paquet, *Mém. pour servir à l'hist. des Pays-Bas*, XVIII, 182-185.

LA SALLE (Jean-Baptiste DE), religieux français, fondateur de l'institut des frères des écoles chrétiennes, né à Reims, le 30 avril 1651, mort dans la maison de Saint-Yon, à Rouen, le 7 avril 1719. Fils d'un conseiller au présidial de Reims, il fit ses études dans l'université de cette ville, et vint, en 1670, les achever au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Chanoine de la cathédrale de Reims à l'âge de dix-sept ans, il fut reçu docteur de l'université de cette ville, et à vingt ans ordonné prêtre. Il assura d'abord le succès de l'établissement des sœurs de l'Enfant-Jésus, fondé à Reims par Roland, théologal de cette église, en obtenant les lettres patentes nécessaires. L'ignorance profonde de la religion dans laquelle croupissaient les classes laborieuses excitèrent son zèle, et il résolut de fonder une congrégation dont les membres se consacraient spécialement à l'instruction des enfants pauvres. Il commença en 1679 par ouvrir des classes dans deux paroisses de la ville de Reims; il réunit ensuite ses disciples dans une maison particulière, et après bien des peines et des contradictions, il parvint à les faire recevoir à Retbel et à Guise. Pour donner l'exemple, il se démit de son canonicat en faveur d'un pauvre ecclésiastique, et se dépourvra de son patrimoine en faveur des malheureux; il tint lui-même école, et sobit mille tracasseries. Les maîtres d'école de Paris et d'autres villes lui intentèrent de nombreux procès; La Salle fut un instant forcé de quitter la capitale. Quelques supérieurs ecclésiastiques se prononcèrent même contre lui. Il parvint cependant à vaincre toutes les difficultés. Il acheta dans le faubourg de Saint-Sever, à Rouen, la maison de Saint-Yon, dont il fit la maison centrale de son institut, et à sa mort les frères étaient établis à Reims, à Paris, à Rouen et dans les principales villes de France. Son institut fut approuvé par Benoît XIII, en 1725, six ans après la mort du fondateur. Les frères des écoles chrétiennes font les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance; mais ces vœux ne sont pas perpétuels. La Salle ne voulait pas qu'aucun prêtre fût jamais reçu parmi eux. Leur habit se compose d'une robe noire, semblable à une soutane avec un petit collet ou rabat blanc, des bas noirs

et de gros sepliers, un manteau de bure noire comme la robe, à manches pendantes, et un chapeau à bords très larges relevés en triangle. Leur institution s'est largement développée; ils sont aujourd'hui répandus dans le monde entier. En 1854 ils comptaient plus de sept mille membres occupés en France, en Algérie, aux Etats-Unis, en Italie, etc. Pour diriger ce corps nombreux, l'institut est divisé en huit districts, à chacun desquels est proposé un frère assistant. Le supérieur général a donc pour conseil permanent et ordinaire huit assistants outre son secrétaire général et le procureur général. « La méthode que leur prescrit leur règle, rapporte M. de Carné, c'est la méthode simultanée. Ils apprennent aux enfants à lire le français et le latin, les livres imprimés et les manuscrits; ils leur apprennent en outre à écrire, l'histoire sainte, les éléments de la langue française et de l'arithmétique. Depuis 1831 la géométrie appliquée au dessin linéaire a été introduite dans les classes, ainsi que la géographie et l'histoire. Chaque jour, à la fin de la classe du soir, une demi-heure est consacrée à l'explication de la doctrine chrétienne. » Le pape Grégoire XVI béatifié le vénérable abbé de La Salle, qui a été canonisé par le pape Pie IX. L'abbé de La Salle a écrit pour l'instruction des enfants des livres qui n'ont cessé d'être réimprimés et qui sont encore en usage dans les classes des frères : *Les Devoirs du Chrétien envers Dieu, et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter*; — *Les Règles de la Bienveillance et de la civilité chrétiennes*; — *Instructions et prières pour la Sainte Messe*; — *Conduite des Écoles Chrétiennes*; — *Les douze Vertus d'un bon Maître*. On lui attribue des *Méditations sur les Évangiles de tous les dimanches et sur les principales fêtes de l'année*, à l'usage des frères des écoles chrétiennes, et dont le frère Philippe, supérieur général de cette congrégation a donné une nouvelle édition en 1858, Versailles, in-8°. L. L.—v.

Abbé Carron, *Vie de J.-B. de La Salle*. — Garreau, *Vie de J.-B. de La Salle, l'ami de l'Enfance, ou vie de J. B. de La Salle. — Le Véritable Ami de l'Enfance, ou abrégé de la vie et des vertus du vénérable serviteur de Dieu J.-B. de La Salle*. — Abbé Tresvaux, *Vie des Saints*.

**LA SALLE DE L'ÉTANG** (*Simon-Philibert DE*), agronome français, né vers 1700, à Reims, mort le 20 mars 1765, à Paris. Il exerça la charge de conseiller au présidial de Reims, et fut député à Paris par le conseil de cette ville. On a de lui : *Des Prairies artificielles, ou moyens de perfectionner l'agriculture dans toutes les provinces de France*; Paris, 1756, 1758, 1763, in-8°; la 3<sup>e</sup> édit. a été augmentée; — *Dictionnaire Galibî, précédé d'un Essai de Grammaire*, par D. L. S.; Paris, 1763, in-8°; — *Manuel d'Agriculture pour le Laboureur, le Propriétaire et le Gouvernement*; Paris, 1764, in-8°, fig.; dans cet ouvrage, fruit d'une expérience de trente années, il combattit avec force

la routine locale, préconisa un des premiers l'utilité des prairies artificielles et critiqua vivement les méthodes de Tull, de Duhamel et de Patule. L'auteur entreprit en 1765 de le réfuter en écrivant une *Défense de plusieurs ouvrages sur l'agriculture*. K.

Desobry, *Stèles Littéraires*, VI.

**LA SALLE ou LASSALLE** (*Philippe DE*), dessinateur et mécanicien français, né à Seyssel, le 23 septembre 1723, mort à Lyon, le 27 février 1804. Il reçut les premières leçons de dessin de Daniel Sarrahat, peintre d'histoire à Lyon, et fut ensuite élève de Boucher; il s'attacha surtout à la décoration, et était en chemin pour Rome lorsqu'un négociant de Lyon l'associa à son commerce et lui donna sa fille en mariage. Il se rendit bientôt célèbre par son talent pour peindre les fleurs et les faire exécuter en étoffes brochées, et obtint en 1753, avec les éloges du gouvernement, une pension de 600 livres. Ce fut lui qui créa le genre rapidement propagé des étoffes en soie pour meubles et qui fit à la navette des tableaux d'animaux ainsi que les portraits de *Louis XV* et de *l'impératrice Catherine II*. Il donna une grande impulsion à cette nouvelle branche d'industrie en imaginant de conserver les formes de chaque dessin, qu'on était obligé de remonter à chaque commande, et réduisit ainsi à quelques minutes un travail qui n'exigeait pas moins de deux mois (1). Frappé de tous les avantages de cette invention, Turgot fit accorder à La Salle 6,000 fr. de pension et le cordon de Saint-Michel. Sous le ministère de Necker, il fut permis à La Salle de disposer, au château des Tuileries, les premières navettes volantes pour la fabrication des gazes et autres étoffes de toute largeur, invention qui fut plus tard reproduite comme d'origine anglaise. Les perfectionnements qu'il ne cessa d'apporter à la construction de son métier lui valurent, en 1783, la grande médaille d'or destinée aux travaux les plus utiles au commerce. Pendant le siège de Lyon (1793), ses ateliers furent pillés, et il fut forcé de vendre ses meubles pour reconstruire ses machines, seule perte qu'il eût regrettée. Dans les derniers temps de sa vie, il inventa un lit propre à faciliter le pansement des blessés, et améliora le tour et le moulin à soie. K.

Grogner, *Notice sur Jacquard*, p. 48. — *Bulletin de Lyon*, 16 ventôse an XII. — *Le Moniteur univ.*, 3 avril 1806.

(1) L'art des étoffes brochées, tel qu'on le pratiquait alors, avait un inconvénient grave. Il fallait employer plusieurs mois pour disposer les fils avec lesquels on tève certaines parties de la chaîne, afin de passer les diverses trames colorées; puis on fabriquait le nombre d'aunes d'étoffe que l'on croyait pouvoir débiter, et le métier était démonté. Si une demande nouvelle ou plus forte arrivait, il fallait recommencer entièrement le travail. La Salle imagina une manière de conserver toutes les cordes dans le même état et de les remettre en place en peu de minutes au moyen de planchettes de dimensions parfaitement égales que l'on appliquait au métier en un instant. Les dessins numérotés avec toutes leurs cordes correspondantes, arrangés et prêts à opérer, restaient déposés dans un magasin (*Monteur*).

**LASALLE** (*Antoine-Charles-Louis*, comte de), général français, né à Metz, le 10 mai 1775, mort à Wagram, le 6 juillet 1809. Issu d'une ancienne famille de Lorraine, il était arrière-petit-fils du maréchal Fabert. Le 25 mai 1791 il fut nommé sous-lieutenant dans le 24<sup>e</sup> régiment de chasseurs. Mais bientôt exclu, comme noble, des grades de l'armée, il s'engagea soldat dans le 22<sup>e</sup> de chasseurs le 1<sup>er</sup> germinal an II (21 mars 1794). Il était maréchal des logis et se trouvait à l'armée du nord, lorsqu'à la tête de quelques chasseurs il attaqua et prit une batterie d'artillerie. L'an III, il fut nommé lieutenant, et devint aide de camp du général Kellermann père, le 17 floréal, et le suivit à l'armée d'Italie. Ayant été employé comme adjoint à l'adjutant général Kellermann fils, le 1<sup>er</sup> prairial an IV, il fut nommé capitaine le 17 brumaire an V. A la fin du mois de thermidor an IV, enfermé dans Brescia, il fut pris par le corps d'armée de Quasdanowich et conduit au quartier général de Wurmser. Interrogé par le vieux général autrichien, il lui répondit avec insouciance et fermeté. Celui-ci lui ayant demandé quel âge pouvait avoir Bonaparte qui venait de remporter tant de victoires : « L'âge qu'avait Scipion lorsqu'il vainquit Annibal », répondit le jeune officier. Wurmser, flatté de cette comparaison, renvoya Lasalle sur parole. Au mois de frimaire suivant, il fut nommé chef d'escadron dans le 7<sup>e</sup> régiment de hussards, à la bataille de Rivoli. Désigné pour enlever un plateau occupé par les Autrichiens, il les charge, les poursuit, et revient avec leurs étendards, qu'il dépose aux pieds du général en chef. « Reposez-vous sur ces drapeaux, Lasalle, lui dit Bonaparte, vous l'avez bien mérité. » Après la paix de Campo-Formio Lasalle passa à l'armée d'Égypte. A la bataille des Pyramides les Turcs, rassurés par la retraite facile que leur offrait Embetch-Vergioh, résistèrent aux efforts de l'armée française; Mourad-Bey renouvelait ses attaques lorsque tout à coup Lasalle s'élança à la tête d'un faible escadron, coupe la retraite à l'ennemi, et décide ainsi la victoire. A la suite de cette affaire, il fut nommé chef de la 22<sup>e</sup> demi-brigade de chasseurs. Au combat de Salahyeth, en chargeant contre les mameluks, il laissa tomber son sabre dans la mêlée; sans s'en souvenir, il met pied à terre, ramasse son arme, remonte tranquillement à cheval, et continue à combattre. Au combat de Souagy, dans la haute Égypte, à ceux de Sohéidja et de Rahtah, à la bataille de Samboud, Lasalle, à la tête de l'avant-garde de la cavalerie, sous les ordres de Davoust, exécuta les charges les plus brillantes. Il commandait un petit corps d'armée, dans les environs de Tahta, lorsqu'il apprend que le chef de brigade Pinon est menacé dans Sionth; il vole à son secours, le dégage et revient à sa résidence; mais l'ennemi s'en était emparé et avait soulevé tout le pays. Lasalle, qui n'avait avec lui qu'un bataillon de la 88<sup>e</sup> demi-brigade, son régiment de chasseurs et une pièce de canon, arrive

à Gehemi, et fait cerner toutes les issues par sa cavalerie. Les Arabes, enfermés dans un grand enclos crénelé, se défendent longtemps; mais rien ne peut résister aux soldats commandés par Lasalle: l'enclos est enlevé et plus de trois cents Arabes sont tués, et parmi eux le neveu du scribe. Lasalle continua de suivre avec son régiment tous les mouvements du corps de Davoust, et força Mourad-Bey à se jeter dans le désert. Rentré au Caire, le 22<sup>e</sup> régiment de chasseurs fut placé à Belbéys pour assurer les communications jusqu'à Suez, place occupée par une garnison française et menacée par l'ennemi. Dans cette campagne, Lasalle eut l'honneur de sauver la vie à son général; c'était à l'affaire de Rémediéh, le 28 nivôse an VII (17 janvier 1799). Davoust se défendait contre plusieurs Arabes; Lasalle accourt: il abat d'un coup de sabre les deux mains de celui qui était le plus près du général, renverse plusieurs mameluks, rompt son sabre sur la tête d'Osman-Bey, et, ses deux pistolets briaés, prend le sabre d'un dragon blessé, rallie sa troupe, et poursuit l'ennemi jusque dans le désert. Après la convention d'El-Arisch, conclue entre le général Desaix et les pléni-potentiaires turcs, le 5 pluviôse an VIII, Lasalle quitta l'Égypte, et revint en Italie. Par décision du 17 thermidor suivant, le premier consul lui décerna un sabre et une paire de pistolets d'honneur, comme témoignage de la satisfaction du gouvernement. Le 7 fructidor de la même année, un arrêté des consuls lui confia le commandement du 10<sup>e</sup> régiment de hussards; à la tête de ce corps, le 27 nivôse an IX, il eut trois chevaux tués sous lui. Il fut créé commandant de la Légion d'Honneur, le 25 prairial an XII. Nommé général de brigade le 12 pluviôse an XIII, il eut, le 11 ventôse suivant, le commandement d'une brigade de dragons stationnée à Amiens. C'est avec cette troupe qu'il prit part à la campagne d'Austerlitz. Le 26 octobre 1806, l'armée française, après avoir traversé en sept jours les défilés de la Franconie, passa la Saale et l'Elbe, poursuivait les débris de l'armée prussienne, qui cherchait à se réunir; le prince de Hohenlohe, avec un corps de six mille hommes de cavalerie, protégeait la retraite; Lasalle le rejoignit, et, sans s'inquiéter de son énorme supériorité, le charge, bouleverse sa division et la poursuit dans les défilés qui se trouvent à la sortie du village de Zehdnick. Le 28 il se porte sur Prentzlau, et bientôt le prince de Hohenlohe est obligé de capituler avec seize mille hommes d'infanterie, presque tous de la garde royale ou des corps d'élite, quarante-cinq drapeaux ou étendards, et soixante-cinq pièces d'artillerie attelées. Napoléon fit citer Lasalle à l'ordre du jour. Mais un fait d'armes plus étonnant encore devait mettre le comble à la gloire du vaillant général. A la tête de deux régiments de hussards, il se présente le 29 devant Stettin, forteresse en bon état, bien approvisionnée, armée de cent soixante pièces de canon et ayant six mille hommes de garni-

son ; il s'annonce comme l'avant-garde de l'armée française, somme la place de se rendre, et quelques heures après le commandant de la ville apporte au chef de quelques cavaliers français les clefs de sa forteresse. Ce fait d'armes, un des plus curieux et des plus extraordinaires qu'on puisse citer, est représenté dans le beau portrait du général de Lassalle par le baron Gros. Général de division le 30 décembre 1806, il fut, au commencement de 1807, nommé commandant de la cavalerie légère de la réserve. Le 12 juin, à la bataille de Heilsberg, le prince Murat s'étant aventuré, se trouvait entouré de douze dragons russes ; Lasalle, qui l'aperçoit, arrive seul, tue l'officier et met en déroute les dragons ; quelques instants après, Lasalle se trouve enveloppé à son tour, Murat vient le délivrer, et, lui serrant la main, il lui dit : « Général, nous sommes quittes. »

Au mois de février 1808 Lasalle passa à l'armée d'Espagne avec la cavalerie qu'il commandait, et au mois de juin, à Torquemada, il défait complètement un corps nombreux d'insurgés espagnols. Après avoir reçu de la main de l'évêque les clefs de Palencia, Lasalle, se faisant appuyer par une colonne d'infanterie sous les ordres du général Merle, marcha sur Valladolid. Au village de Cabezon, trois lieues avant Valladolid, il rencontre un corps de troupes régulières, d'environ sept mille hommes ; il l'attaque, le reverse, et entre le même jour dans Valladolid, où il rétablit l'ordre. A la bataille de Medina del Rio Secco, le 14 juillet, douze mille Français, sous les ordres du maréchal Bessièrès, attaquèrent quarante mille Espagnols commandés par les généraux Cuesta et Blake ; Lasalle, par une charge des plus brillantes, décida la victoire ; huit mille Espagnols restèrent sur le champ de bataille, et six mille prisonniers, avec tous les bagages de l'ennemi, tombèrent au pouvoir des Français. Après cette affaire, il reçut la croix de grand-officier de la Légion d'Honneur. L'armée ayant fait un mouvement rétrograde sur Vittoria, Lasalle fut pour la première fois chargé du commandement de l'arrière-garde, et il continua l'ennemi par d'habiles manœuvres. Le 10 novembre, à la bataille de Burgos, suivi de deux régiments de chasseurs, il força la division ennemie à mettre bas les armes, et s'empara de douze canons et de dix-sept drapeaux ; peu de jours après, à Villavieja, il défait encore l'ennemi ; à la fin du mois de mars, il passe le Tage, nettoie toute la rive gauche de ce fleuve, et vient prendre part à la bataille de Médélin. L'armée espagnole, bien plus nombreuse que celle des Français, enveloppait pour ainsi dire ces derniers, ne leur laissant pour retraite que le long pont de Médélin. Lasalle voit le danger, s'élançe à la tête du 26<sup>e</sup> dragons, attaque un carré de six mille hommes, taille en pièces tout ce qui lui résiste, et donne ainsi à l'armée française le temps de marcher sur l'ennemi, qui fut culbuté sur tous les points.

Rappelé en Allemagne à l'époque de la campagne de 1809, il se montra partout digne de lui-même. A Altembourg, à Esaling, à Raab, on le vit toujours au premier rang. A la célèbre bataille de Wagram, le 6 juillet 1809, les généraux Lasalle et Marulaz, commandant la cavalerie légère, furent chargés de couvrir la marche des divisions qui s'avancèrent sous la conduite de Massena pour se rapprocher du Danube. Au moment où ces masses imposantes avaient définitivement arrêté le mouvement offensif de l'armée autrichienne, dans une de ces charges brillantes que depuis le matin Lasalle exécutait avec sa cavalerie, il fut atteint d'une balle au front. Un décret impérial de 1810 ordonna que la statue de Lasalle serait placée sur le pont de la Concorde ; une rue de Metz porte son nom, et son portrait fut placé dans un des salons de l'hôtel de cette ville.

A. JADIN.

*Monteur, 1792, an VIII, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810. — Victoires et Conquêtes des Français, t. VI, VIII, IX, X, XVI, XVII, XVIII, XIX et XXV. — Pigault-Lebrun, Éloge historique du général comte de Lasalle. — Dictionnaire des Sièges et Batailles, t. II, III, IV. — Les Fastes de la Gloire, t. I, II, V. — Biographie nouvelle des Contemporains, t. XI. — Montgallard, Histoire de France, t. IX. — Bégin, Biographie de la Moselle. — Mullié, Bibliographie des Célébrités militaires. — Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire, t. X, liv. XXXV. — Archéus du dépôt de la guerre. — Documents particuliers.*

**LASALLE (Antoine de)**, philosophe et moraliste français, né à Paris, le 18 août 1754, mort le 21 novembre 1829. Adopté par le prince et la duchesse de Tingry, il fut mis en pension chez un armateur de Saint-Malo nommé Grand-Clos-Meslé. Celui-ci l'embarqua à bord, l'un de ses bâtiments destiné à aller pêcher de la morue sur le banc de Terre-Neuve. Parti de Saint-Malo le 25 mars 1771, il était de retour l'année suivante. En 1772 il entreprit un second voyage. Ce fut encore à Saint-Malo qu'il s'embarqua ; il visita les ports de Saint-Dominique, et en 1773 il était de retour à Paris. Après avoir entrepris quelques excursions en France, il partit sur *Le Superbe*, commandé par le chevalier de Vigny, pour l'extrême Orient ; il visita successivement Java, Macao, Wampow, Canton, Sunatra, Sainte-Hélène. De tous ses voyages, c'était celui qui avait laissé dans son esprit les souvenirs les plus durables ; les rites du bouddhisme, qu'il avait été à même d'observer furent toujours pour lui l'objet d'un examen philosophique. L'un des premiers il constata l'analogie frappante qui existe entre certaines formes extérieures du culte de Bouddha et celles du catholicisme. Il quitta bientôt la carrière de la marine, et se prit d'une passion réelle pour l'étude de l'arabe. Mais tout à coup, en 1779, les langues orientales furent mises de côté, et il entreprit de parcourir à pied la France, la Suisse et l'Italie. Ce fut durant son voyage à Rome et à Naples qu'il devint par ses expériences l'émule de Spalanzani, et qu'inventant une machine fort ingénieuse qu'il désigna sous le nom de *pantographe*

il vit, à son grand désappointement, cet utile instrument suppléant par le *physionotrace*, qui n'en offrait qu'un perfectionnement très-problématique. De retour à Paris en 1780, Lasalle se livra avec ardeur aux études les plus variées, et publia son premier traité de philosophie morale sous ce titre : *Le Désordre régulier, ou avis au public sur les prestiges de ses précepteurs et sur ses propres illusions*; Berne (Paris), 1784, in-18. Ce livre lui suscita plusieurs inimitiés, entre autres celle de Buffon. Deux ans plus tard, il donna un grand ouvrage philosophique, dont le titre fait assez bien comprendre la tendance; il l'intitula : *La balance naturelle, ou essai sur une loi universelle, appliquée aux sciences, arts et métiers et aux moindres détails de la vie commune*; Londres (Paris), 1788, 2 vol. in-8°. Ce traité philosophique renferme en germe la théorie de M. Azais; il fut imprimé aux frais de Héraut de Séchelles, et ne précéda que d'un an *La Mécanique Morale, ou essai sur l'art de perfectionner et d'employer ses organes propres et acquis*; Paris, 1789, 2 vol. in-8°. Ces deux derniers ouvrages valurent plus tard à leur auteur le titre de chef de l'école physico-morale. Une note autographe que nous avons sous les yeux fait monter de 120 à 130 volumes les ouvrages dont il s'occupa à partir de 1790 jusqu'à 1807. En 1793 Lasalle émigra, et fit imprimer à Rome cinq opuscules *monocratiques*, ce sont ses propres expressions, que nul ne voulait éditer à Paris. Il revint bientôt en France; c'est retiré à Semur qu'il traduisit les *Œuvres de François Bacon*, en les accompagnant de notes critiques, etc.; Dijon, an VIII (1800), 15 vol. in-8° (1). Lasalle vécut durant vingt-cinq ans dans la plus déplorable misère, et mourut à l'hôtel-Dieu.

Ferdinand Denis.

J. B. M. Gence, *Notice biographique et littéraire du philosophe français Ant. Lasalle*; Paris, 1857, in-8°. — Documents particuliers.

**LASALLE (Henri)**, publiciste français, né à Versailles, en 1765, mort en 1833. Après le 18 brumaire, il fut nommé commissaire de police à Brest; mais s'étant mis en opposition avec les autorités locales, il fut rappelé, et resta sans fonctions. Il écrivit alors quelques brochures, et fut attaché au *Journal des Débats*, où ses

articles étaient signés S. Pendant les Cent Jours, Napoléon le nomma commissaire général de police dans les départements de l'est. La rentrée des Bourbons mit fin à ses fonctions, et il reprit ses travaux littéraires. On a de Lasalle : *De l'Arrêté des consuls du 24 thermidor, relatif aux lois des prévenus d'émigration*; Paris, 1801, in-8°; — *Sur le Commerce de l'Inde*; Paris, 1802, in-8°; — *Des Finances de l'Angleterre*; Paris, 1803, in-8°; — *Le Secret de M. Lebrun-Tosca, ou lettre à l'auteur de Non-Révélation sur des variantes qui existent entre le manuscrit de M. Lebrun-Tosca et le manuscrit de Conaxa*; 1811, in-8° : brochure en faveur d'Étienne dans la discussion à l'occasion de la comédie des *Deux Gendres*; — *Sur le Concordat de 1817*; Paris, 1818, in-8°; — *Georges III, sa cour et sa famille*; 1822, in-8°; cet ouvrage forme aussi le 7° vol. de *l'Histoire d'Angleterre* de Bertrand Molleville; — *Maison hospitalière, ou projet d'un établissement destiné à recevoir les femmes domestiques aux époques où elles sont sans place*; Paris, 1827, in-8°; — *Du prix du pain à Paris, moyen d'en arrêter le renchérissement*; Paris, 1829, in-4°. G. DE F.

Daniel de Saint-Antoine *Biographie des Seigneurs et Ois.*  
**LASALLE (Adrien-Nicolas)**, marquis de, général et littérateur français, né le 11 février 1735, à Paris, où il est mort, le 23 octobre 1818. Fils d'un conseiller au Châtelet, il embrassa la carrière des armes, et prit part comme officier de cavalerie à la guerre de Sept Ans, pendant laquelle il eut occasion de se produire avec assez d'éclat. Après avoir deux fois quitté le service, il fut, le 14 juillet 1789, nommé commandant de la milice parisienne et élevé, en récompense de son patriotisme, au grade de maréchal de camp pour retraite (1<sup>er</sup> mars 1791). Cependant il partit, l'année suivante, pour Saint-Domingue, y remplit par intérim les fonctions de gouverneur général, et fut contraint, à sa rentrée en France, de subir une détention de quatre mois à Brest. Par la suite, on lui donna le commandement d'une compagnie de vétérans, et lorsqu'on le priva de cet emploi (1810), sa pension fut portée à 4,000 francs. Dans les derniers temps de sa vie, il tomba en démence, et fut enfermé à Charenton. On a de lui des romans et des pièces de théâtre, la plupart écrits avant la révolution; nous citerons : *Eudaxe*; 1765, tragédie en cinq actes; — *Les Pécheurs*; 1768, comédie en prose; — *L'Officieux*; 1780, comédie en trois actes; — *Chacun a sa folie, ou le conciliateur*; 1781, comédie en deux actes et en vers; — *Sophie Francourt*; 1783, comédie en quatre actes et en prose; — *L'Oncle et les Tantes*; 1786, com. en trois actes et en vers; — *Le Maladroit, ou lettres du comte de Gauchemont*; Paris, 1788, 2 part. in-12; — *Suzanne et Gerseuil, histoire véritable*; Paris, 1801, in-18; — *L'Anneau de Salomon*; Paris,

(1) C'est cet immense travail qui a paru de nouveau dans le *Pantheon Littéraire*, avec d'étranges modifications sous le titre suivant : *Œuvres philosophiques, morales et politiques de François Bacon, avec une notice biographique*, par J.-A.-C. Buchon; Paris, 1836, gr. in-8°. Le malheur a poursuivi Ant. de Lasalle par delà le tombeau; car son nom a disparu du titre de cette réimpression. Dans les notes manuscrites que nous avons sous les yeux, le traducteur de Bacon assigne le terme de neuf ans entiers employés à la version des *Œuvres complètes*; mais nous savons que son premier travail, commencé vers 1780, avait disparu. Il fut obligé de recommencer à Semur la traduction du traité *De Augmentis Scientiarum*, dont le manuscrit fut très-probablement perdu ou confondu parmi les papiers de Héraut de Séchelles. Aucune des déceptions douloureuses qui peuvent assaillir un auteur ne fut épargnée à Lasalle.

1812, 4 vol. in-12. On doit encore au marquis de Lasalle plusieurs autres pièces qui n'ont pas été imprimées, ainsi que des ouvrages traduits de l'anglais, tels que : *Lucy Wellers* (1766) ; — *Clara Leonax* (1798) ; — *Andronica, ou l'épouse fugitive* (1799), et *Mémoires du règne de Georges III* (1800), de Belsham. P. L.—v.

*Fastes de la Lég. d'Honn.*, v. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LA SANTE** (Gilles-Anne-Xavier de), poète latin moderne, né le 22 décembre 1684, près Redon (Bretagne), mort en 1762, à Paris. Admis dans la Compagnie de Jésus, il occupa différentes chaires en province, et fut appelé par ses supérieurs à Paris pour y enseigner les belles-lettres au collège de Louis-le-Grand. Digne émule du P. Porée, il forma un grand nombre d'élèves distingués, parmi lesquels on compte Turgot et Lemierre. L'abbé Desfontaines le proclame un savant et ingénieux latiniste, et vante « sa précision épigrammatique, sa vivacité antithétique, ses peintures quelquefois brusques et toujours spirituelles ». On a de La Sante : *Orationes* ; Paris, 2<sup>e</sup> édit., 1741, 2 vol. in-12 ; réimpr. en 1753, recueil qui renferme, entre autres morceaux, le *Parégyrique de saint François Régis*, l'*Oraison funèbre de Louis XIV* prononcée au collège de Caen, et le *Discours sur la prééminence des Français dans les lettres* ; — *Musæ rhetorices, seu carminum libri VI* ; Paris, 1732, in-12, en 1745, 1805 et 1800, avec des additions. Réimpr. Les qualités principales de cet ouvrage sont la grâce et l'élégance ; il contient les origines des jeux de l'enfance, des sujets tirés de la Bible, de l'histoire ancienne et de la mythologie, des pièces à la louange du roi et de sa famille, etc. ; — *Ferum, carmen* ; Bourges, 1707, in-8<sup>e</sup>, trad. en vers français par Montfleury, chanoine de Bayeux ; — *Poème sur la maladie et la guérison du Roy*, en 1728, in-4<sup>e</sup>. Le P. de La Sante est encore l'auteur de quelques vaudivilles ingénieux, tels que *Le Sauvage à la Foire*, *Le Montreur de Lanterne magique*, etc., qui eurent beaucoup de succès, et de deux tragédies latines manuscrites représentées au collège de Louis-le-Grand ; — *Agapitus, martyr*, en trois actes et en vers, avec les chœurs français par le P. Porée ; et *Les Héritiers*, en trois actes avec prologue. P. L.—y.

Quétif et Échard, *Script. Soc. Jesu.* — M. de Kerdanet, *Écriv. de la Bretagne*, 318. — Quérard, *La France Littéraire*. — Solenne, *Biblioth. dram.*, 1.

\* **LASAUZE** (Ernest de), archéologue et philologue allemand, né le 16 mars 1805, à Coblenz. Fils d'un architecte distingué, il fit ses études à Bonn et à Munich, visita Vienne, Rome, Athènes, Constantinople et Jérusalem, fut, à son retour en Allemagne, chargé d'enseigner la philologie à l'université de Wurtzbourg, et passa, en 1844, à celle de Munich comme professeur de philologie et d'esthétique. En 1848 le cercle d'Aubensberg le choisit pour représentant à l'assemblée nationale de Francfort, où il vota sous les aus-

spices du parti appelé grand-germanique (*Grossdeutsch*). Une philosophie que l'on peut appeler *gréco-chrétienne* forme la base des travaux littéraires de Lasaulx, qui eut le mérite incontestable d'avoir dirigé l'attention des archéologues sur un côté inexploré de la vie des anciens peuples. On a de M. de Lasaulx : *Ueber das Orakel von Dodona* (De l'Oracle de Dodone) ; Wurtzbourg, 1841 ; — *Ueber den Sinn der Oedipuspassage* (De la Signification du mythe d'Edipe), *ibid.*, 1841 ; — *Die Suehnpfer der Griechen und Roemer* (Des Sacrifices d'expiation des Grecs et des Romains) ; *ibid.*, 1841 ; — *Der Eid bei den Griechen* (Le Serment chez les Grecs) ; *ibid.*, 1844 ; — *Der Eid bei den Roemern* (Le Serment chez les Romains) ; *ibid.*, 1844 ; — *Ueber den Fluch bei Griechen und Roemern* (de la Malédiction chez les Grecs et les Romains) ; *ibid.*, 1843 ; — *Die Gebete der Griechen und Roemer* (Les Prières des Grecs et des Romains) ; *ibid.*, 1842 ; — *Prometheus. Die Sage und ihr Sinn* (Le Mythe et la Signification du mythe de Prométhée) ; *ibid.*, 1843 ; — *Ueber den Entwickelungsgang des griechischen und römischen und den heutigen Zustand des deutschen Lebens* (Du Développement successif de la vie grecque et romaine et de l'État actuel de la vie germanique) ; Munich, 1847 ; — *Die Buecher des König Numa* (Les Livres du roi Numa) ; *ibid.*, 1847 ; — *Die Geologie der Griechen und Roemer* (La Géologie des Grecs et des Romains) ; *ibid.*, 1851 ; — *Zur Geschichte und Philosophie der Ehe bei den Griechen* (Études sur l'histoire et la philosophie du Mariage chez les Grecs) ; *ibid.*, 1852 ; — *Studien des classischen Alterthums* (Études sur l'Antiquité classique) ; Ratisbonne, 1854 ; — *Der Untergang des Hellenismus und die Einziehung der Tempelgelder durch die christlichen Kaiser* (La Chute de l'Hellénisme et la Confiscation des biens des Templiers par les empereurs chrétiens) ; Munich, 1854. R. LINDAU.

Conv.—Lex.

**LA SAUSSAYE**, sieur de BRUSSOLES (Charles), hagiographe français, né à Orléans, en 1565, mort à Paris, le 21 septembre 1621. Il était petit-neveu de Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, et fit ses études à Paris, où il prit le grade de docteur en droit et fut pourvu d'une charge au grand Conseil. Dès cette époque il témoigna le désir de prendre la carrière ecclésiastique. Sa mère, demeurée veuve, pour l'en détourner, lui procura les moyens de voyager. La Saussaye vit Rome, Malte et la Sicile, et se lia en Italie avec Baronius et Bellarmín ; il revint plus décidé qu'auparavant à entrer dans les ordres ; tout ce qu'on put obtenir de lui, c'est qu'il serait prêtre au lieu d'être moine. Il fit alors sa théologie à Paris, et reçut la prêtrise à Orléans des mains de l'évêque de L'Aubespine, qui lui donna en même temps la cure de Saint-Pierre-en-Sentelle. En 1595 il obtint une prébende au chapitre de Sainte-Croix,



dont il était doyen trois ans plus tard. Il fit alors plusieurs voyages à Paris, décida Henri IV à lui accorder des fonds pour la réparation de sa cathédrale et à y faire un pèlerinage de jubilé, que le monarque accompagna avec son épouse Marie de Médicis en 1601. En 1614 La Saussaye fut député aux états tenus à Paris. En 1620, quelques altercations survenues entre lui et son évêque le décidèrent à solliciter une mutation de résidence. Il obtint la cure de Saint-Jacques-La-Boucherie à Paris, et un canonicat à la métropole; mais le changement d'habitudes et de relations lui fut fatal, et il mourut un an après. On a de lui : *Annales Ecclesie Aurelianensis*, etc.; Paris, in-4°. « Malgré les défauts dont cette histoire est remplie, dit dom Gérou, elle ne laisse pas d'être recherchée, parce qu'elle est écrite avec un style et une clarté dignes des meilleurs écrivains »; — *Histoire de la translation du corps de saint Benoît d'Italie à Fleury-sur-Loire*; — *La Vie de saint Grégoire, archevêque d'Arménie et ermite près de Pithiviers*; — *Oraison funèbre de Henri IV*; — *Monologia Sanctorum*, et plusieurs opuscules sur des matières religieuses. L—Z—E.

V. R. dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 204-208. — Nicéron, *Mémoires pour l'histoire des Hommes illustres*, t. XXXIX, p. 366.

\* LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis PETIT DE), antiquaire français, né le 6 mars 1801, à Blois. Après avoir servi dans les gardes du corps, il obtint, sous Louis XVIII, l'emploi de percepteur des contributions, qu'il continua d'occuper à Blois jusqu'à la révolution de Juillet. Mis vers cette époque en possession d'une fortune indépendante, il se livra entièrement à l'étude de la numismatique et de l'archéologie, et consigna les résultats de ses premières recherches dans une *Histoire de la Sologne blaisoise*, mémoire manuscrit qui lui valut, en 1835, une médaille au concours des Antiquités nationales. L'année suivante, de concert avec un de ses amis, M. Cartier, d'Amboise, il fonda la *Revue de Numismatique*, recueil auquel il n'a depuis cessé de donner ses soins. En 1845, l'important travail qu'il commença sur les médailles de la Gaule narbonnaise lui ouvrit les portes de l'Institut (Académie des Inscriptions); il faisait déjà partie de plusieurs sociétés départementales, et de la Société des Antiquaires. Nommé en 1855 recteur de l'Académie de Poitiers, il est passé en la même qualité à Lyon. On a de lui : *Histoire du Château de Chambord*; Blois, 1837, in-4°, qui a eu six éditions; — *Histoire du Château de Blois*; ibid., 1840, in-4°, récompensée d'une médaille d'or par l'Académie des Inscriptions; — *Numismatique de la Gaule narbonnaise*; ibid., 1842, in-4°; cette première partie n'a pas encore eu de suite; — *Histoire de la ville de Blois*; ibid., 1846, in-12; — *Antiquités de la Sologne blaisoise*; ibid., 1848, in-4° et atlas; — *Guide historique du*

*Voyageur à Blois*; ibid., 1855, in-12, sans nom d'auteur. Ce savant a aussi fourni un grand nombre d'articles à la *Revue de Numismatique*, aux *Annales de l'Institut archéologique de Rome* et aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. K.

Louandre et Bourquetot, *Littér. Française contemp.* — *Ann. de l'Instruction publ.* — *Dict. univ. des Contemp.*

LA SAUSSAYE. Voy. PETIT.

LASAUSSÉ (Jean-Baptiste), auteur ascétique français, né à Lyon, le 22 mars 1740, et mort à Paris, le 2 novembre 1826. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut successivement directeur de la congrégation de Saint-Sulpice à Tulle et à Paris. Quelques biographes ont avancé à tort qu'il avait été grand-vicaire de Lamourette; ils l'ont confondu avec un autre ecclésiastique du même nom et de la même ville. En 1793, l'abbé Lasausse accompagna à l'échafaud Châlier, le *Marat de Lyon*, parvint à exciter en lui quelques sentiments de repentir, et lui fit même baiser le crucifix avant l'exécution. Il publia, peu de temps après, l'exposé des principales circonstances qui accompagnèrent cette mort et la lettre que Châlier lui écrivit après sa condamnation. Lasausse a composé, abrégé, traduit ou édité un grand nombre d'ouvrages de piété : *Cours de Méditations ecclésiastiques*; Tulle, 1781, 2 vol. in-12; Paris, 1782, 3 vol. in-12; — *Cours de Méditations religieuses*; Tulle et Paris, 1782, 2 vol. in-12; — *Cours de Méditations chrétiennes*; Tulle et Paris, 1782, 2 vol. in-12; — *Leçons quotidiennes*, 7 vol. in-12; — *Tableau de la vraie religion*, in-12, etc. F.—X. T.

Pérennès, *Biographie chrétienne et antichrétienne*. — *Notices en tête des ouvrages de Lasausse*.

LA SAUVAGÈRE (Félix-François LE ROYER D'ARTEZET DE), antiquaire français, né à Strasbourg, en 1707, mort le 26 mars 1781. Entré au service, il devint capitaine au corps royal d'artillerie, puis colonel, et ingénieur en chef des tles d'Oléron. Dans ses excursions il s'occupait de recherches archéologiques, qu'il continua lorsqu'il se fut retiré dans ses propriétés en Touraine. Ces recherches, souvent dispendieuses, et les publications auxquelles elles donnaient lieu, amenèrent sa ruine, et il mourut pauvre, après avoir fait paraître : *Recherches sur le Briquetage de Marsal, avec l'abrégé de l'histoire de cette ville et une description de quelques antiquités qui se trouvent à Tarquinople*; Paris, 1740, in-12; — *Dissertation sur un saint Maxime, patron de l'église de Chinon*; 1753, in-12; — *Recherches sur l'ancienne Blabia des Romains, forteresse de la Gaule, où l'on prouve qu'elle n'était pas située où est le Port-Louis, en Bretagne (mais à Blaye, en Guyenne)*; 1758, in-8°; se trouve aussi dans le *Recueil d'Antiquités de l'auteur*; — *Recueil d'Antiquités dans les Gaules*, enrichi de diverses planches et figures; Paris, 1770, in-4°, avec planches; — *Recueil de Dissertations, ou*

*recherches historiques et critiques sur le temps où vivait le solitaire saint Florent, au mont Gionne en Anjou, etc.*; Paris, 1776, in-8°, avec deux cartes et trois planches d'histoire naturelle. Walckenaër, dans un mémoire qui fait partie de ceux de l'Académie des Sciences (1822), a relevé quelques erreurs de cet ouvrage, qui contient, du reste, des documents précieux. G. DE F.

Desessarts, *Siècles Littéraires*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LASCA. Voy. GRASSINI.

LASCARIS. Voy. JEAN IV.

LASCARIS (THÉODORE I<sup>er</sup>), empereur grec de Nicée, né vers 1175, régna de 1206 à 1222. Il descendait d'une ancienne famille byzantine. Il épousa, en 1198, Anna-Angela Comnène, veuve d'Isaac Comnène Sebastocrator, et seconde fille de l'empereur Alexis III Ange Comnène, qui avait usurpé le trône de Constantinople sur l'empereur Isaac l'Ange. Un autre Alexis, fils d'Isaac, revendiqua, en 1203, avec le secours des croisés latins, ses droits et ceux de son père. Lascaris prépara tout pour une résistance vigoureuse; mais la faiblesse d'Alexis III, qui s'enfuit en Italie, rendit ses efforts inutiles. Les Grecs, attaqués par les Latins et les Vénitiens, et abandonnés par leur empereur, replacèrent sur le trône (19 juillet 1203) Isaac, qui régna pendant quelques mois avec son fils Alexis IV. Un nouvel usurpateur, Alexis Ducas Murzuphle, renversa ces deux princes, le 28 janvier 1204, et se fit proclamer empereur sous le nom d'Alexis V. Les Latins mirent aussitôt le siège devant Constantinople pour venger la mort d'Alexis et d'Isaac. Alexis V, assisté de Lascaris, défendit la ville avec habileté et énergie; mais il ne put empêcher les Latins de forcer les portes de Constantinople (12 avril 1204), et s'enfuit pendant la nuit. Dans cette position désespérée, il se trouva deux prétendants au trône, Théodore Lascaris et Théodore Ducas. L'élection eut lieu au point du jour, dans l'église de Sainte-Sophie, et Lascaris l'emporta sur son rival. Il refusa le titre impérial, et déclara qu'il se contenterait de celui de despote jusqu'à ce qu'il eût délivré l'empire de ses ennemis. Il se mit immédiatement à l'œuvre; mais il était trop tard. Tandis qu'il excitait les Grecs à une vaillante résistance, les croisés pénétraient dans la ville et chassaient devant eux la foule épouvantée. Dans la confusion du massacre et du pillage, Lascaris s'échappa avec sa femme, et atteignit le rivage d'Asie. Les Latins, vainqueurs, proclamèrent empereur Baudouin, comte de Flandre. Lascaris réussit à lever quelques troupes en Asie, obtint des secours du sultan de Koniah ou Iconium, et se rendit maître de l'importante ville de Nicée et de la plus grande partie de la Bithynie. Il déclarait agir comme despote et au nom de son beau-père l'empereur Alexis III. Ses conquêtes lui furent bientôt enlevées par Louis, comte de Blois, qui dans le partage de l'empire avait reçu la Bithynie et qui défit Lascaris, le 6 décembre

1204, près de Pémanène, place forte située sur les confins de la Mysie et de la Bithynie. Le prince grec se retira à Brouse, et forma une nouvelle armée, dont il donna le commandement à son frère Constantin. Celui-ci ne fut pas plus heureux que Théodore. Il rencontra devant Adramytteles Latins commandés par Henri, frère de Baudouin, et essaya une défaite complète. Théodore Lascaris était perdu si les victoires du roi des Bulgares et une insurrection des Grecs n'avaient rappelé en Europe le comte de Blois et les autres barons latins. Lascaris rentra en possession de la Bithynie, et comme son beau-père était prisonnier du marquis de Montferrat, il prit les titres d'empereur et autocrate des Romains (*Βασιλεὺς καὶ αυτοκράτωρ Ῥωμαίων*), que portaient les empereurs de Constantinople. Lascaris, pour donner plus de solennité à son couronnement, convoqua à Nicée une assemblée de tous les évêques de l'Église d'Asie. Le patriarche Camatère, qui vivait alors à Didymotique, refusa de s'y rendre, et envoya sa démission. Il fut remplacé par Michel Autorianus, qui présida au couronnement (1206). Plusieurs autres nobles grecs lui disputèrent ce titre, et fondèrent des principautés indépendantes en Asie Mineure. Un certain Théodore, surnommé Morothéodore, c'est-à-dire Théodore l'Insensé, s'empara de Philadelphie, et en fut bientôt chassé. Manuel Maurozome, appuyé de Gaïath-ed-Din, sultan d'Icone, auquel il donna sa fille en mariage, se fit une petite souveraineté en Phrygie. Mais le plus formidable rival de l'empereur de Nicée fut Alexis Comnène, qui régnait à Trébizonde depuis 1204, et dont le frère, David, conquit l'Asie Mineure jusqu'à la Propontide. Théodore et David étaient égaux en habileté militaire, en activité et en persévérance. David appela les Latins à son secours. Lascaris leur tint bravement tête, et battit séparément David et Henri de Constantinople. Une trêve conclue en 1210 ne dura pas, et une seconde guerre se termina par la défaite de David, qui céda à Lascaris la plus grande partie de la Paphlagonie, en 1214. La lutte avec les Latins ne fut pas moins favorable à l'empereur de Nicée. Assiégé dans Nicomédie en 1207, il s'empara dans une sortie du comte Thierry de Loos, ou Diedrick van Looz, puissant baron des Pays-Bas et descendant des premiers ducs de basse Lorraine. Henri racheta le comte au prix de plusieurs villes fortifiées, et cet arrangement conduisit à une trêve en 1210. A peine Lascaris eut-il terminé cette guerre qu'il eut à repousser un nouvel ennemi. Son beau-père Alexis, échappé de prison, revendiqua le trône en 1210, avec le secours de Gaïath-ed-Din, sultan de Koniah. Lascaris résista victorieusement à cette coalition, fit prisonnier Alexis, et le relégua dans un monastère. Ses dix dernières années s'écoulèrent en paix. Lascaris mourut avant l'âge de cinquante ans, après en avoir régné dix-huit, en comptant de la prise de Constantinople, et seiza à partir de son couron-

nement. Il avait été marié trois fois. Après la mort de sa première femme Anna, il épousa Philippa, princesse arménienne, qu'il répudia bientôt. Il choisit pour sa troisième femme Maria, fille de Pierre de Courtenai, empereur de Constantinople. Il aurait voulu donner sa fille Eudoxia en mariage à Robert, fils de Pierre de Courtenai; mais le patriarche grec Manuel s'y opposa, à cause de la parenté de Lascaris et de Robert. Théodore Lascaris eut pour successeur son beau-frère, Jean Vatace.

L. J.

Nicetas, *Alexis Comnenus et Baldwinus*. — Acropolite, c. 14, 15, 16. — Ville-Hardouin, *Chronique*. — Du Cange, *Familias Byzantinas*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XCIV-XCVII. — Michaud, *Histoire des Croisades*, t. II, l. XI. — Dufu, *Histoire de France*, l. IV. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, t. XI. — Palmerseyer, *Geschichte des Kaiserthums Trapezunt*.

**LASCARIS (THÉODORE II, le jeune)**, empereur de Nicée, fils de Jean Vatace, né en 1222, mort au mois d'août 1259. Il succéda à son père, le 30 octobre 1255. Son premier soin fut de s'assurer l'alliance du sultan d'Iconium contre les Bulgares, qui venaient d'envahir la Thrace. Après s'être fait couronner à Nicée, le 24 décembre, par le moine Arsène, nommé patriarche à cette occasion, il passa l'Hellespont avec un faible corps de troupes, et remporta une victoire sur les Bulgares près d'Andrinople. Trois campagnes heureuses suivirent ce premier succès, et aboutirent à la paix, en 1258. Débarrassé des Bulgares, Lascaris s'abandonna à sa violence naturelle, qui allait jusqu'à la frénésie. Déjà, dans une de ses marches en Thrace, il avait fait donner la bastonnade à son premier ministre Georges Acropolite. En 1259, soupçonnant une femme d'une illustre famille, Marthe Paléologue, d'avoir jeté un charme sur un de ses courtisans Basile, il la fit enfermer jusqu'à ce que dans un sac avec des chats qu'on piquait avec des aiguilles pour les mettre en fureur. La crainte d'attirer sur lui les sortilèges de Marthe le décida à mettre fin à ce supplice barbare. Il reporta sa colère sur Michel Paléologue, frère de Marthe, et ordonna de le mettre en prison; mais une maladie mortelle le ramena à de meilleurs sentiments. Il fit mettre Paléologue en liberté, et lui recommanda ses enfants. Il mourut après un règne de trois ans dix mois, dans le monastère de Sosandre, en Muguésie, laissant un fils, Jean, encore en bas âge, et quatre filles : Marie, femme de Nicéphore, prince d'Épire; Irène, femme de Constantin Tech, roi des Bulgares; Théodora, qui épousa Matthieu de Vallaincourt, et Eudocie qui fut mariée à Guillaume, comte de Vhntimille, Génois, dont la postérité porta le surnom de Lascaris. L. J.

Georges Acropolite, c. 53-75. — Pachymère, l. 1, 13, 14, 22. — Phrasia, l. 1, 2. — Albularage, *Dynast.*, IX. — Du Cange, *Familias Byzantinas*, p. 222. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, t. XII. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XCIX.

**LASCARIS (JEAN IV)**, empereur de Nicée, fils du précédent, né vers 1250, régna de 1259 à 1261. Il avait neuf ans, ou huit selon Georges

Acropolite, lorsqu'il succéda à son père, Théodore II, et régna d'abord sous la tutelle du patriarche Arsène et du grand domestique Muzalon. Le grand domestique périt bientôt dans une émeute militaire fomentée par Michel Paléologue, qui se fit proclamer empereur et gouverna jusqu'en 1261 comme collègue de Lascaris. Mais après la prise de Constantinople par les Latins Michel se débarrassa du jeune prince en lui faisant crever les yeux. Lascaris, relégué dans un lointain exil, vécut et mourut obscurément. L. J.

Pachymère, l. I-III. — Phrasia, l. I-V. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. C.

**LASCARIS (Constantin)**, grammairien grec, issu de la famille impériale de ce nom, vivait au quinzième siècle. Il fut un des Grecs qui après la prise de Constantinople quittèrent leur patrie et se rendirent en Italie. François Sforza, duc de Milan, l'accueillit favorablement, et le chargea d'enseigner le grec à sa fille Hippolyte, âgée de dix ans en 1455, et promise à Alphonse qui fut depuis roi de Naples. Lascaris composa pour cette princesse sa *Grammaire Grecque*, publiée à Milan en 1476, le premier livre en cette langue imprimé en Italie. On a prétendu que de Milan Lascaris, à la demande de Laurent de Méhicis, se rendit à Florence, et qu'il alla même en France; mais, selon Tiraboschi, il n'exista aucun indice d'un séjour de Lascaris à Florence, et encore moins d'un voyage en France. Il nous dit lui-même : « J'ai enseigné les lettres grecques à Milan, à Naples et dans d'autres villes de l'Italie, et, autant que mes forces me l'ont permis, j'ai appris les lettres latines ». On ignore quelles sont ces autres villes; mais il paraît certain que Lascaris vécut quelque temps à Rome, dans le palais du cardinal Bessarion, et delà se rendit à Naples, sur l'invitation du roi Ferdinand, pour y faire un cours public de langue grecque. On croit que dans sa vieillesse il songeait à retourner dans son pays, et qu'il était déjà en route pour la Grèce lorsque les propositions avantageuses des habitants de Messine le décidèrent à se fixer dans cette ville. Il y professa publiquement le grec jusqu'à sa mort. Sa réputation attira beaucoup d'élèves, entre autres Pierre Bembo, qui dans ses *Lettres* fait le plus grand éloge du savoir, de la piété et de la vertu de Lascaris. Ce savant reçut de Messine le droit de cité, et en témoignage de gratitude il légua au sénat de cette ville sa riche bibliothèque, qui fut depuis transportée en Espagne (1). On voit dans une

(1) La précieuse collection rassemblée par Constantin Lascaris existe encore, et porte la marque de son propriétaire de ce sévère des lettres. Transportée dans la Sicile et dans l'Italie, elle servit à faire connaître à l'Europe les plus célèbres écrivains de l'antiquité grecque; et maintenant elle est reléguée dans la bibliothèque de l'Escurial. On y voit la trace des efforts de Lascaris pour conserver, pour réunir ces débris du génie antique, et l'intention généreuse qui l'anima. Plusieurs ouvrages transcrits de sa main, portent des épigraphes qui rappellent quelque détail curieux, ou témoignent de quelque

lettre de Bembo que Lascaris vivait encore le 17 novembre 1493, et on croit qu'il mourut peu après. Sa *Grammaire Grecque* fut imprimée à Milan, 1476, in-4°, par les soins de Démétrius de Crète, et réimprimée dans la même ville en 1480; in-fol., avec une traduction latine de Jean Creston. Cet ouvrage reparut en grec et latin; Vincence, 1489, in-4°. Les Aldes en donnèrent cinq éditions; Venise, 1494-95, in-4°; sans date, (vers 1500, in-4°); 1512, in-4°; 1540, 1557, in-8°; et Jean-Marie Tricelli en fit une seconde traduction latine; Ferrare, 1510, in-4°. On a encore de Lascaris deux petits traités *Sur les Siciliens et les Calabrais qui ont écrit en grec*; ces opuscules, publiés d'abord par Maurolico, en 1562, ont été insérés dans la *Bibliotheca di Storia Letteraria* de l'abbé Zaccaria; le premier a été réimprimé avec des corrections dans les *Memor. Letter. di Sicil.* de V. M. Amico, t. I, par. IV; — une *Dissertation sur Orphée*, imprimée dans les *Marmora Taurinensia*, t. I. Triarte, dans ses *Regiv Bibliotheca Madritensis Codices Græci manuscripti*, t. I, a publié plusieurs lettres de Lascaris. La vie de Lascaris a fourni à M. Villemain le sujet d'un petit ouvrage, où le savoir et l'imagination s'unissent heureusement pour peindre une intéressante période de la Renaissance.

L. J.

P. Bembo, *Fam. Epist.*, l. I, t. 7. — Hodius, *De Græcis Illustribus*, l. II, c. IV, p. 240. — Baerens, *De Exilibus Græcis*, p. 170. — Jérôme Ragusa, *Biografia Scolorum*. — Taraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, par. II. — Renouard, *Annales des Aïdes*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

**LASCARIS (André-Jean)**, surnommé *Rhyndaconus*, philologue grec originaire de Rhyndacus, petite ville de la Phrygie, et de la même famille que le précédent, né vers 1445; mort en 1535. Après la ruine des faibles restes de l'empire grec, il se réfugia en Italie, et trouva un asile à la cour de Laurent de Médicis. Ce prince le chargea d'aller recueillir à Constantinople et dans d'autres villes de la Grèce des manuscrits qui couraient risque d'être promptement détruits sous l'ignorante domination des Turcs. Lascaris fit dans ce but deux voyages, qui procurèrent à la bibliothèque de Laurent un nombre considérable d'ouvrages rares et d'un grand prix. Il rapporta de sa seconde expédition environ deux cents manuscrits, acquis pour la plu-

part dans un monastère du mont Athos; mais lorsque ce trésor arriva, Laurent de Médicis était mort. Lascaris, privé de son bienfaiteur, accepta les offres du roi de France Charles VIII, et alla enseigner le grec à Paris, vers la fin du quinzième siècle. Il fut le maître de Budé et de Danès. Louis XII l'envoya deux fois à Venise en qualité d'ambassadeur, en 1509 et 1505. Quand le roi de France rompit avec la république, en 1508, Lascaris resta à Venise comme simple particulier. Léon X l'appela bientôt après à Rome, et lui confia l'instruction de dix jeunes gens de familles nobles, amenés de Grèce par Marc Musurus. Cette réunion de jeunes gens était, dans la pensée du pape, une sorte d'école normale pour la propagation de la langue grecque. Lascaris reçut aussi la direction de l'imprimerie fondée à Rome par le même pape, et uniquement destinée aux livres grecs. Il avait déjà donné à Florence sa belle édition de l'*Anthologie Grecque*; il publia à Rome plusieurs autres éditions précieuses. Le pape l'envoya, en octobre 1515, auprès de François 1<sup>er</sup>, qui s'efforça de le retenir à Paris. Lascaris revint à Rome; mais en 1518 il se rendit aux invitations du roi de France, et alla Budé à former la bibliothèque de Fontainebleau. Il alla ensuite à Venise avec une mission de François 1<sup>er</sup>. Paul III le rappela à Rome; mais, très-âgé et souffrant de la goutte; il ne survécut que peu de jours aux fatigues du voyage. Lascaris fut un des savants qui contribuèrent le plus à répandre en occident la science et les monuments de la langue grecque. Il ne composa qu'un petit nombre d'ouvrages; mais il enseigna longtemps à Florence, à Rome, à Venise, à Paris. Il remplit les fonctions de censeur d'imprimerie à Florence chez F. de Alupas, et fit usage le premier des lettres majuscules grecques. « Il a le premier trouvé, dit Gabriel Naudé, ou au moins rétabli et remis en usage, les grandes lettres, ou pour mieux dire les majuscules et capitales de l'alphabet grec, dans lesquelles il fit imprimer, l'an 1494, des sentences morales et autres vers qu'il dédia à Pierre de Médicis, avec une fort longue épître liminaire, où il l'informe de son dessein et de la peine qu'il avait eue à rechercher la vraie figure de ces grandes lettres parmi les plus vieilles médailles et monuments de l'antiquité (1). » On a de lui les éditions suivantes: *Anthologia Epigrammatum Græcorum Libri VII*; Florence, 1494, in-4° (en lettres capitales); — *Callimachi Hymni græce, cum scholiis græcis*; Florence, sans date (vers 1495), in-4° (en capitales); — *Scholæ græca in Iliadem, in integram restituta*; Rome, 1517, in-fol.; — *Homericarum questionum Liber et de Nympharum Antro in Odyssea opusculum*; Rome, 1518, in-4°; — *Commentarii in septem tragedias Sophoclis*; Rome, 1518, in-4°. On a encore

noble sentiment. Sur une belle copie de la *Poétique* d'Aristote sont écrits ces mots: « Louange à Dieu, auteur de tout bien! Ce livre est le travail et la propriété de Constantin Lascaris de Byzance, et, après lui, de quiconque saura le comprendre. » Les manuscrits d'Hérodote, de Théophraste, d'Euripide, de Sophocle, de Platon, etc., portent diverses inscriptions relatives au séjour de Lascaris en Sicile et en Italie. Il se trouve aussi dans cette collection des lettres adressées à d'autres savants de Byzance, et des fragments historiques qui n'ont jamais été publiés. Un abrégé d'histoire universelle, que Lascaris avait conduit jusqu'à la prise de Constantinople, dont il fut témoin, se termine par le récit de la mort de l'empereur, et par ces paroles touchantes: « Avec lui périt l'empire, et la liberté, et la civilisation, et les sciences, et tout ce qu'il y a de bon. » (Villemain, *Lascaris*, note c.)

(1) Naudé, *Add. à l'Histoire de Louis XI*, p. 300.

de lui une traduction latine de quelques traités de Polybe *Sur l'Art Militaire*; — *Epigrammata græca et latina*; Paris, 1527, in-8°; Bâle, 1537, in-8°; Paris, 1544, in-4°; — *De veris Græcarum Litterarum Formis ac Causis apud antiquos*; Paris, 1536, in-8°; — *Orationes*; Francfort, 1575. L. J.

Gregor. Gyraldi, *De Poësis suorum temporum*; dial. p. 11. — Paul Jove, *Elogia*, n° XXXI. — N. C. Papadopolli, *Historia Gymnasii Patavini*, t. II. — R. Rodius, *De Græcis Illust.*, l. II. — Berner, *De Doctis Exul. Græcis*. — Bayle, *Dict. Historique et Critique*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Italiana*, t. VII, part. II, p. 430.

**LASCARIS (Paul)**, cinquante-cinquième grand-maître de l'ordre des chevaliers de Malte, né à Castellar, en 1560, élu le 13 juin 1636, mort à Malte, le 14 août 1657, descendait des comtes de Vintimille, près de Nice et de l'ancienne maison des empereurs de Constantinople. Entré dans l'ordre en 1584, il était en 1636 bailli de Manosque. Lorsqu'il fut investi de la souveraineté de Malte, il fortifia cette île contre les entreprises des infidèles, et s'empara du renégat marseillais Ibrahim Rais, plus connu sous le nom de Bécasse. Lascaris dénonça au pape Urbain VIII l'évêque de Malte, qui favorisait l'exemption du service militaire en facilitant l'admission aux ordres sacrés. Vers 1645, l'empereur ottoman Ibrahim déclara la guerre aux Maltais pour les punir d'avoir capturé un navire turc où se trouvaient une de ses femmes et un de ses enfants. Repoussés de Malte, les Musulmans enlevèrent l'île de Candie aux Vénitiens. Lascaris refusa de prendre part aux troubles excités à Naples et en Italie par Masaniello, et ne voulut point seconder les prétentions de l'aventurier Giacaja, qui se disait souverain de Constantinople. Malte dut au magistère de Lascaris l'acquisition de l'île de Saint-Christophe en Amérique et la création à La Valette d'une bibliothèque à laquelle devaient être réunis les livres des chevaliers morts dans l'île. F.-X. TESSIER.

*Histoire des Chevaliers de Malte.*

**LASCARIS (Paul-Louis)**, diplomate français, de la même famille que le précédent, né en Provence, en 1774, mort au Caire, en 1815, faisait ses caravanes à Malte, lorsque Bonaparte s'empara de cette île, au mois de juin 1798. Il suivit en Égypte le général français. Après la rupture du traité d'Amiens, en 1803, Napoléon conçut le projet d'une expédition dans l'Inde anglaise, et fit partir Lascaris pour l'Orient avec des instructions secrètes ainsi spécifiées : « 1° partir de Paris pour Alep; 2° chercher en cette ville un Arabe dévoué et se l'attacher comme drogman; 3° se perfectionner dans la langue arabe; 4° aller à Palmyre; 5° pénétrer parmi les Bedouins; 6° connaître tous les cheïks et gagner leur amitié; 7° les réunir tous dans une même cause; 8° leur faire rompre tout pacte avec les Osmaïlis; 9° reconnaître tout le désert, les endroits où se trouve de l'eau et des passages jusqu'aux frontières de l'Inde; 10° revenir en

Europe. » Lascaris remplit sa mission en homme intelligent et dévoué. Après avoir séjourné quelques années dans la ville d'Alep, conformément aux premiers points de ses instructions, il épousa une Géorgienne, parente de Soliman-Pacha, et partit, le 18 février 1810, avec le marchand Fatalla, pour visiter les tribus de la Mésopotamie et les rives de l'Euphrate. Laissons-le raconter lui-même ce voyage : « Nous partîmes pour Nahaman, où je fis connaissance du Bedouin Hettal; le 22 février nous partîmes pour Hama, ville considérable où mon commis (Fatalla) voulait déployer ses marchandises; mais je m'y opposai. J'allais prendre le dessin du château. On me dénonça à Sélim-Bey, connu par sa cruauté, qui ordonna de mettre les deux chiens de voyageurs en prison, comme infidèles suspects. Je me rachetai avec de l'argent, et nous partîmes pour Homs, où je m'empressai de prendre des notes sur les mœurs des Bedouins, et à cet effet je restai un mois pour vendre des marchandises. D'Homs nous allâmes à Sadding, ville qui servait de halte aux commerçants de La Mecque, et protégés par le Bedouin Hassam, nous fîmes conduits à Palmyre. Nous demeurâmes quelque temps dans cette belle ville, pour vendre nos marchandises et visiter le pays, connaître les chefs de chaque tribu et leurs opinions. Après de grandes difficultés, nous parvîmes jusqu'à Bagdad, puis à Mémonna, frontière des Indes orientales. » Une guerre entre les Bedouins contraria les desccs de Lascaris. Cependant il reprit le chemin de l'Europe pour communiquer à Napoléon les connaissances qu'il avait acquises et les relations politiques qu'il lui avait ménagées. De retour à Constantinople en 1814, il apprit la chute de son protecteur, et alla mourir au Caire. Le consul anglais s'empara des manuscrits de Lascaris. Ses notes, laissées à son drogman Fatalla, ont été achetées en 1830 par M. Lamartine et publiées sous le titre suivant : *Récit de Fatalla Sayeghir, demeurant à Lalakie, sur son séjour chez les Arabes errants du grand désert, rapporté et traduit par les soins de Lamartine*; Paris, 1835, in-8°. F.-X. T.

*Lamartine, Voyages en Orient.*

**LASCARIS (Augustin)**, marquis de VINTIMILLE, légiate et écrivain agronomique, né à Turin, en 1776, mort le 28 juillet 1838, au petit village de Saint-Vincent, dans la vallée d'Aoste, reçut sa première éducation à la cour de Turin. Il fut successivement premier page de la reine, officier de cavalerie et aide-de-camp du roi Victor-Amédée, en 1792, après l'occupation de Nice par les Français. Après le traité de Terasco en 1796, il se fit remarquer par son activité dans les bureaux de l'état-major. En 1810, lorsque la marquise Lascaris Saint-Thomas, sa femme, fut nommée dame du palais de l'impératrice Marie-Louise, Lascaris vint à Paris, où il s'occupa de sciences, d'arts et d'agriculture.

A l'invitation du roi de Sardaigne, rentré dans ses États, Lascaris reprit, en 1814, avec le grade de général dans l'état-major, le service qu'il avait quitté, en 1800, avec le grade de capitaine. Sous sa présidence, la Société royale d'Agriculture et l'Académie des Sciences de Turin reçurent une impulsion nouvelle. Nommé conseiller d'État en 1831, Lascaris contribua à la rédaction du code sarde, qui fut publié en 1837. On a de lui : *Capelli di Paglia di Toscana*; Turin, 1819, in-8°; — *Regionamento sopra la Litografia*; Turin, 1820, in-8°; — *Dei Fontanelli*; Turin, 1820, in-8°; — *Sul Arracha oleifera*; 1831, in-8°; — *Sul Gelso del Filippine*; 1832, in-8°; — *Scharimenti sopra il riso Bertone del Dolton Ormea*; 1834, in-8°; — *Brevi Discorsi*; Turin, 1837, in-8°; — *Del Acero campestre*; 1837. Lascaris était commandeur de l'ordre de Saint-Maurice, de l'ordre militaire de Savoie et de celui de Léopold d'Autriche, conseiller d'État ordinaire, décoré de la ville de Turin et académicien honoraire des beaux-arts. F.-X. T.

*Bibliographie de la France*, 1819, 1820, 1831, 1832, 1834, 1837. — *Tripédo, Ital. Illustr.*

**LAS CASAS** (*Barthélemy de*), théologien, publiciste et historien espagnol, évêque de Chiapa dans le Mexique, né d'une famille noble à Séville, en 1474, mort à Madrid en 1566. Il s'embarqua à l'âge de dix-neuf ans avec son père, qui accompagnait Christophe Colomb dans son premier voyage pour la découverte du Nouveau Monde, revint en Espagne, présenta à Charles Quint plusieurs mémoires en faveur des Indiens, entra dans l'ordre des Dominicains, fut d'abord curé dans sa patrie, et retourna en Amérique comme missionnaire. Là il prêcha en même temps la morale évangélique aux peuplades conquises et l'humanité à ceux qui les opprimaient. Au rapport de l'historien Oviedo Valdés, il réconcilia le cacique don Henri avec les Espagnols. Ce chef indien, dont la femme avait été outragée par un officier espagnol, et qu'un déni de justice avait irrité, faisait la guerre depuis quatorze ans. Las Casas, que Charles Quint avait envoyé à Cumana en qualité de gouverneur, voulut y établir des colons, dont la conduite envers les indigènes devait être réglée sur les préceptes de l'Évangile. Mais ses efforts eurent peu de succès; et il n'en plaida pas avec moins de zèle la cause de ses infortunés néophytes, pour le soulagement desquels il passa souvent d'Amérique en Europe, et d'Europe en Amérique. Il fit à Charles Quint un si touchant récit des cruautés exercées envers les Indiens, que le cœur du monarque en fut ému. Des ordonnances sévères furent rendues contre les persécuteurs; mais elles ne furent point exécutées. Dans le même temps, Sepulveda composa un ouvrage intitulé : *Democrates secundus, seu de justis belli causis*, etc., où il soutenait que les Espagnols avaient non-seulement le

droit de s'emparer des Indes, mais d'exterminer quiconque refusait de se faire baptiser. Ce livre, imprimé à Rome, fut proscrit par Charles Quint; il en circula cependant quelques copies en Espagne. Las Casas réfuta cet infâme libelle. Une conférence publique eut lieu entre les deux adversaires; mais rien n'y fut décidé. Le gouvernement lui-même ne prononça jamais sur ce grand procès. On continua de massacrer les malheureux Indiens ou de les entasser dans les ruines. Selon le témoignage de l'historien Herrera, Las Casas, cet apôtre de l'humanité, aurait conseillé aux Espagnols la traite des nègres, afin de les employer comme esclaves dans les travaux des colonies et d'épargner les Indiens. Grégoire, évêque de Blois, a complètement détruit cette calomnieuse imputation. Las Casas passa cinquante ans dans le Nouveau Monde, où il fut nommé évêque de Chiapa, se démit de ce siège, et entra dans sa patrie en 1551. On a de lui : *Brevissima Relacion de la Destruccion de las Indias*; Séville, 1552, in-4°; traduite en latin sous ce titre : *Narratio regionum Indicarum per Hispanos quosdam devastatarum*, etc., Francfort, 1598, in-4°; en français, par Jacques de Migrode, sous ce titre : *Tyrannies et Cruautés des Espagnols*; Anvers, 1679, in-4°; — *Principia quædam ex quibus procedendum est in disputatione, ad manifestandum et defendendum justitiam Indorum*; — *Utrum reges et principes, jure aliquo vel titulo et salva conscientia, cives ac subditos a regia corona alienare et alterius domini particularis ditioni subjicere possint?* Francfort, 1571, in-4°; — Des livres de théologie et de morale. La collection de *Las Obras de D. Barthel. de Las Casas*; Séville, 1552, in-4° : rare et recherchée, a été reproduite plusieurs fois, et récemment par Liorente; Paris, 1822, 2 vol. in-8°. La même année parut une traduction libre des *Œuvres de Las Casas*, 2 vol. in-8°, par les soins de Liorente.

Grégoire, *Apologie de Las Casas (Mémoires de l'Institut, Sciences morales et politiques)*, tom. III. — *Las Casas et les Indiens*, notice insérée dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, mars 1838. — Émile Souvestre, *Revue de Paris*, 4<sup>e</sup> série, 1843, t. XXII, p. 331. — *Retrospective Review*, t. VI, p. 261. — *Foreign Quarterly Review*, mars 1838. — Raynal, *Histoire Philosophique des deux Indes*, t. VII, p. 173-178. — Robertson, *History of America*. — Liorente, *Œuvres complètes de Las Casas, précédées de sa vie*. — Michel Pio, *Vie de Las Casas*; Bologne, 1818, in-4°. — Moréri, *Dict. Histor.*

**LAS CASAS** (*Christophe de*), lexicographe et traducteur espagnol, natif de Séville, mort en 1576. On a de lui en espagnol : *Vocabulaire des deux langues italienne et espagnole*; Venise, 1576, in-8°; *ibid.*, avec des additions par Camillo Camilli, 1594; — une traduction de Solin; Séville, 1573, in-4°.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

**LAS CASAS** (*Gonzalve de*), agronome espagnol, vivait au Mexique dans le seizième siècle. On a de lui : *Traité sur la Culture des Vers*

à saie dans la *Nouvelle-Grenade*, en espagnol; Grenade, 1581, in-8°; réimprimé avec quelques autres suites sur l'agriculture; Madrid, 1620, in-fol. Il avait composé plusieurs autres ouvrages écrits manuscrits. A. DE L.

Antonie. *Bibliotheca Hispana nova.*

LAS CASAS (Emmanuel-Augustin; Dieu-donné-Marin-Joseph, seigneur de La Clausade, PALLERVILLE, COUFFINAL et SERVAETS, marquis DE), historien français, l'un des compagnons de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène, naquit au château de Las Cases, près Revel (Languedoc), en 1766, et mourut à Passy-sur-Seine, le 15 mai 1842. Il fit ses études à Vendôme chez les Oratoriens, et à Paris à l'École Militaire. Il entra dans la marine militaire en qualité d'aspirant, et s'embarqua à Brest sur *L'Actif*, vaisseau de 74, qui faisait partie de l'escadre hispano-française qui, sous les ordres de don Luiz de Cordova et des comtes de Guichen et de La Mothe-Picquet, fut employée au siège infructueux de Gibraltar. Le 20 août 1782, il assista, sur le vaisseau amiral *Le Royal-Louis* (de 120), au sanglant combat de Cadix. Au rétablissement de la paix (février 1783), il visita successivement sur *Le Téméraire*, *Le Patriote* et *L'Achille*, les Antilles, Terre-Neuve et Boston. Après un brillant examen passé à Brest, où il avait pour interrogateur le célèbre Mengé, il fut promu au grade de lieutenant de vaisseau. Il n'avait alors que vingt-et-un ans. Il reprit la mer aussitôt, et se trouvait à Saint-Domingue lorsqu'il fut désigné pour faire partie de l'expédition scientifique de la Pérouse; fort heureusement pour lui, il ne put arriver à Brest qu'après le départ de l'infortuné navigateur. A quelque temps de là, il était nommé au commandement du brick *Le Marin*, chargé de se rendre au Sénégal de non-seulement avec une frégate. Dans cette circonstance, sa bonne étoile le servit encore : les deux bâtiments, profitant d'un vent favorable, appareillèrent sans l'attendre, et peu de jours plus tard *Le Marin*, séparé de la frégate durant une nuit d'orage, sombrait sous voile sans laisser même une trace de sa disparition.

La révolution venait d'éclater; le marquis de Las Cases, entraîné par les préjugés de caste et d'éducation, fut un des premiers à émigrer, et se joignit en 1790 au premier rassemblement royaliste formé à Worms sous les ordres du prince de Condé, qui le chargea de plusieurs missions délicates, entre autres auprès du roi de Suède Gustave III, dont il sut gagner l'amitié. Après les défaites des Prussiens et la dispersion du corps des émigrés, de Las Cases passa en Angleterre, et fit encore partie de l'expédition de Quiberon. Il échappa par miracle au désastre qui la termina, et de retour à Londres il n'eut d'autre ressource pour vivre que de donner des leçons. Ce fut à cette époque qu'il conçut le plan de *L'Atlas historique et géographique* (1802, in-fol.), qu'il publia avec tant de succès sous le pseudo-

onyme de *Le Sage*. Revenu après le 18 brumaire, il sollicita vainement un emploi. Il vivait dans l'obscurité, lorsqu'en 1809, les Anglais s'étant emparés de Fleissingue, il courut à engager comme volontaire dans l'armée que Bernadotte conduisait contre l'ennemi. Ce zèle patriotique fut remarqué. Napoléon le récompensa par une place de maître des requêtes au conseil d'État, et en 1810 il l'attacha à sa personne en qualité de chambellan. La même année il le créa comte de l'empire, et en 1811 lui confia la liquidation de la dette austro-illyrienne. En 1812, Las Cases fut pour mission de visiter une partie des départements de l'empire, d'y inspecter les dépôts de mendicité, les prisons, les hospices, les établissements de bienfaisance, et de dresser un état exact de tous les ports et stations navales depuis Toulon jusqu'à Amsterdam. Lors du rétablissement de la garde nationale de Paris, par suite des revers de 1812, Las Cases fut un des chefs de bataillon de la dixième légion. En 1814 le comte de Las Cases donna un bel exemple de fidélité politique en refusant de signer comme membre du conseil d'État un acte d'adhésion à la déchéance de Napoléon. De lui-même il s'exila en Angleterre, et ne reparut à Paris qu'après le 20 mars. Il rentra aussitôt dans ses charges : la journée de Waterloo amena une nouvelle restauration de la monarchie des Bourbons. Las Cases ne quitta plus l'empereur vaincu; il le supplia de lui permettre de partager ses destinées : de l'Élysée il le suivit à La Malmaison et de là à Reichenstorf, où Napoléon le chargea de la trompeuse négociation du *Bellerophon*, qui se termina par la déportation à Sainte-Hélène. Sur ce rocher on le retrouve, accompagné de son fils aimé, prodiguant à son auguste maître les soins les plus dévoués et parvenant quelquefois à dissiper la tristesse du héros, qui se plaisait à converser avec lui sur les grands événements de son règne. Chaque soir, avant de se livrer au sommeil, Las Cases avait soin de consigner par écrit les entretiens de la journée, précaution à laquelle nous sommes redevables d'une des plus précieuses sources ouvertes à l'historien qui veut apprécier justement les époques du consolat et de l'empire. « Assurément, ajoute un critique sérieux, il est permis de douter que toutes les idées, tous les mots prêtés par Las Cases à l'empereur dans son *Mémorial de Sainte-Hélène* soient parfaitement authentiques, et de penser qu'il y met très-souvent du sien; mais on ne saurait méconnaître dans ce livre un de ceux qui font le mieux juger les pensées intimes du Charlemagne moderne. »

Le séjour de Las Cases à Sainte-Hélène ne fut pas de longue durée. Dès le 27 novembre 1816, par suite d'une lettre, qu'à l'instigation du gouvernement de l'île, sir Hudson Lowe, il adressait au prince de Canino, Lucien Bonaparte, et dans laquelle il s'exprimait avec franchise sur les indignes traitements qu'on faisait subir à l'empereur, il

fut transféré au cap de Bonne-Espérance, où il resta huit mois prisonnier. Voici l'opinion de Walter Scott sur ce fait, et ce témoignage ne saurait être suspect de partialité : on sait que le célèbre romancier s'est toujours montré fort malveillant pour Napoléon : « Dans le mois de novembre 1816, Napoléon fit une perte qui dut lui être sensible, en se voyant ravir la société du comte de Las Cases. Le profond attachement du comte à sa personne ne pouvait être mis en doute ; et son âge, son caractère, comme ayant exercé des fonctions civiles, l'empêchaient de prendre beaucoup de part à ces débats et à ces querelles, qui, malgré l'affection qu'ils avaient tous pour Buonaparte, éclataient parfois entre les officiers de sa maison. Il avait du goût pour les lettres, et était en état de converser sur les principaux points de l'histoire et des sciences. C'était un émigré, et, connaissant toutes les manœuvres et les intrigues de l'ancienne noblesse, il avait mille anecdotes à raconter que Napoléon écoutait avec plaisir. Mais ce qui le rendait surtout précieux, c'est qu'il recueillait et consignait sur un journal tout ce que disait Buonaparte, avec une fidélité scrupuleuse et un zèle infatigable ; et, de même que l'auteur de l'un des ouvrages les plus amusants de la langue anglaise (la *Vie de Johnson*, par Boswell), le comte de Las Cases ne trouvait jamais trivial rien de ce qui pouvait servir à peindre l'homme. Comme Boswell aussi, son admiration pour son héros était si grande, que parfois on serait tenté de croire qu'il n'a pas une idée bien exacte du bien et du mal, tant il est porté à trouver tout ce que Napoléon dit ou fait invariablement bien. Mais si son affection contribuait jusqu'à un certain point à aveugler son jugement, elle portait du moins du fond du cœur. Le comte en donna encore une preuve non équivoque, en consacrant au service de son maître une somme de quatre mille livres sterling ou environ, composant toute sa fortune, qui était placée dans les fonds anglais. Il est d'autant plus à regretter qu'il ne soit pas resté à Sainte-Hélène, que son journal présente le meilleur recueil non-seulement des pensées véritables de Buonaparte, mais encore des opinions qu'il voulait faire passer comme telles. Il n'y a pas de doute que le départ de ce dévoué serviteur ne dût augmenter beaucoup le vide affreux qu'éprouvait l'exilé de Longwood. »

Ramené en Europe, Las Cases eut à subir encore de nombreuses avanies. Ses papiers furent saisis, et on lui assigna d'abord pour résidence Francfort-sur-le-Mein ; puis tard, l'intervention de l'empereur d'Autriche lui fit permettre le séjour de la Belgique ; mais ce ne fut qu'après la mort de Napoléon qu'il put rentrer en France, où il commença presque aussitôt la publication de son *Mémorial*. On évalue à près de deux millions de francs le profit qu'il tira de la vente de cet ouvrage.

Sous le règne de Louis-Philippe, le comte de Las Cases fut élu en 1831 et 1839 membre de la chambre des députés par le collège de Saint-Denis, et siégea dans cette chambre à l'extrême gauche. Il avait épousé, en 1799, M<sup>lle</sup> de Kergarion, dont il laissa deux fils et une fille. Il est difficile d'énumérer les éditions de son *Mémorial de Sainte-Hélène, ou Journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon pendant dix-huit mois* ; la première édition est de Paris, 1822-1823, 8 vol. in-8° ; une autre, illustrée par Chaslet, parut en 1843, 2 vol. grand in-4° ; — On a encore de Las Cases : *Mémoires d'E. A. D. comte de Las Cases, commémoratifs par lui-même, contenant l'histoire de sa vie, etc.* ; Paris, 1819, in-8°. A. DE L.

*Notice biographique sur le comte de Las Cases* (Paris, 18 août, 1840, in-32). — La *Paq. Dict. Encyclopédique de la France*. — *Dict. de la Conversation*. — Walter Scott, *History of Napoleon Buonaparte*. — J.-A. Llorente, *Ouvrages de don Bartholomé Las Cases*, t. I, p. XLVII-CIV. — Sir Hudson Lowe, *Mémoires*.

LAS CASES (Emmanuel-Pons-Dieudonné, baron, nés comte de), sénateur français, fils du précédent, né à Saint-Méen (Finistère), le 8 juin 1800, mort le 8 juillet 1854. Il avait à peine quinze ans lorsqu'il accompagna son père à Sainte-Hélène, où il écrivit, sous la dictée de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, plusieurs documents importants de l'histoire militaire du grand capitaine. Après dix-huit mois de séjour à Longwood, M. de Las Cases se virent brutalement séparés de leurs compagnons d'infortune, par suite des incessantes tracasseries de sir Hudson Lowe. Transporté au cap de Bonne-Espérance, où il partagea la captivité de son père, le jeune Las Cases, après avoir erré en Belgique et en Prusse, revint en Angleterre, d'où il obtint, en 1819, l'autorisation de rentrer en France sous un nom supposé. L'année suivante, il alla étudier le droit à Strasbourg, étudia qu'il vint ensuite achever à Paris. La mort de Napoléon ayant ramené le géolier de l'empereur à Londres, il courut l'y rejoindre, et lui infligea publiquement un sanglant outrage, sans pouvoir obtenir la satisfaction qu'il en attendait. Un coup de cravache lancé en plein visage méritait une réparation les armes à la main : il n'en fut pas demandé, et M. de Las Cases se vit forcé de se rembarquer pour rentrer en France, afin d'éviter les poursuites que la police anglaise dirigeait contre lui. Trois ans après, le 11 novembre 1825, à huit heures du soir, M. de Las Cases fut l'objet d'une tentative d'assassinat à Passy. Frappé de deux coups d'une arme à double tranchant, l'un à la poitrine, l'autre à la cuisse gauche, le premier fut heureusement amorti par le portefeuille qu'il portait sur lui. Deux Italiens, qui disparurent soudainement, furent accusés de cet attentat. La coïncidence du séjour de sir Hudson Lowe à Paris à la même époque ; son départ précipité dès que la tentative d'assassinat eut été consommée, ont laissé planer de grands soupçons contre l'ancien gouverneur de Sainte-



Hélène. M. de Las Cases prit une part active à la révolution de juillet 1830, combattit sur divers points de la capitale, et vint siéger à l'hôtel de ville. Il assista à plusieurs réunions de députés, notamment à celle qui eut lieu chez M. Laffitte. Élu député par le grand collège du Finistère en 1830, puis par celui de Lanterneau, il fit partie de la chambre élective de 1830 à 1848, et s'y fit remarquer par son patriotisme et par ses opinions libérales. Son culte religieux pour la mémoire du grand homme le fit désigner, en 1840, pour accompagner le prince de Joinville, à qui le roi avait confié la mission de ramener de Sainte-Hélène les dépouilles mortelles de Napoléon I<sup>er</sup>. Par un décret du 31 décembre 1852, M. de Las Cases fut élevé à la dignité de sénateur. On a de lui : *Journal à bord de la frégate La Belle-Poule* (Paris, 1841, in-8°).

SICARD.

*Biog. univ. et portat. des Contemporains* (Paris, 1834). — *Encyclopédie des Gens du Monde* (Paris, 1839). — *Biographie des Hommes du Jour* (Paris, 1837).

LASCHEKAREFF (*Serge-Lazarévitch*), diplomate russe, né en 1739, à Moscou, mort le 6 octobre 1814, à Vitebsk. Fils d'un noble géorgien, il reçut une éducation assez superficielle, et fut placé, en 1762, au collège des affaires étrangères. Envoyé bientôt après à Constantinople et attaché à la mission russe, il géra les affaires de l'ambassade durant la détention d'Oberskoff au château des Sept-Tours, et mit à profit la connaissance approfondie qu'il avait des langues orientales pour entretenir des relations secrètes ou fomenteur des troubles chez différentes peuplades de l'Empire Ottoman (1). Les ambassadeurs Repnin et Stahieff continuèrent de l'employer, soit pour lever le plan des forts de la mer Noire, soit pour faire pénétrer dans le Bosphore les bâtiments du commerce, et même une frégate de guerre (1776). Nommé consul général en Moldavie (7 décembre 1779), il obtint, grâce à son activité, le libre accès du Danube pour la marine marchande et une forte réduction des droits d'importation. Après avoir obtenu le titre de conseiller de la cour, Laschekareff passa, à la fin de 1782, en Crimée, et prit en peu de temps une assez grande influence sur le khan Chakin-Girey pour l'amener à quitter le trône et à laisser réunir son pays à la Russie. La faveur dont il jouissait auprès de Potemkin, qui utilisa ses services surtout dans la seconde guerre avec les

Turcs, lui fit donner en 1793 la direction des affaires asiatiques (1); il la conserva jusqu'en 1804, époque à laquelle il se retira dans ses terres, non sans avoir toutefois mené à bonne fin l'annexion de la Géorgie. Pendant l'année 1807, il se rendit à Bucharest, et gouverna quelque temps, comme président des deux divans, les principautés danubiennes.

Des six fils qu'il a laissés, trois, *Paul, Alexandre et Grégoire*, ont suivi la carrière militaire et gagné le grade de lieutenant général, après avoir fait avec honneur les campagnes contre la France; un seul, *Serge*, est encore vivant et occupe au département des affaires étrangères les fonctions de membre du conseil. K.

Starcevsky, *Dict. Encyclop.* VII, 1859. — *Docum. particuliers*.

LASCOURS (*Jérôme-Annibal-Joseph* REINAUD DE BOULOGNE, baron DE), homme politique français, né vers 1754, à Alais, mort en mai 1835. Il était officier d'infanterie et venait d'être créé chevalier de Saint-Louis lorsqu'il partit pour l'Amérique, où il fit, sous les ordres de Rochambeau et de La Fayette, les campagnes de 1780 à 1782; il reçut des mains de Washington la croix dite de Cincinnatus. Pendant les premières années de la révolution, il prit du service aux armées des Pyrénées et des Alpes. Élu par le département du Gard membre du Conseil des Cinq Cents (an V, 1797), il se rangea parmi les coryphées du parti clichien, osa défendre publiquement Jean-Jacques Aymé, dénoncé comme chef des compagnies royalistes de Jéhu et du Soleil, mais ne fut point inquiété lors du coup d'État de fructidor. Après le 18 brumaire, il vint siéger au corps législatif, dont il ne cessa de faire partie qu'en 1813; Napoléon récompensa son dévouement par le titre de baron de l'Empire. Non moins bien accueilli des Bourbons, pour lesquels il avait jadis intrigué, il entra dans l'administration, et dirigea successivement les préfetures du Lot (1814), de la Vienne (1815), du Gers (1817), de la Drôme (1828) et des Ardennes (1828). Cependant, quoique ami de la monarchie, il fit preuve d'indépendance en s'élevant contre les mesures réactionnaires de M. de Vaublanc et en blâmant le ministère Villèle. A la chambre, où il représenta le Gard de 1818 à 1827, il vota toujours avec le parti Decazes; aussi fut-il, comme préfet, destitué en 1824 par M. de Corbière. A la révolution de 1830, M. de Lascours renonça à la vie publique. Son fils a siégé à la chambre des pairs jusqu'en 1848. P. L.—Y.

*Monteur universel*, 1835.

LAS CUEVAS. Voy. CUEVAS.

LASCY (*Joseph-François-Maurice*, comte DE), général autrichien, fils du précédent, né à

(1) En 1778, pendant qu'il exécutait dans l'Archipel les ordres particuliers du général Roumantzoff, il donna une preuve éclatante de sa présence d'esprit. Les Turcs, irrités de la prolongation de la guerre, entourèrent un tumulte la maison du négociant où il se cachait, et exigèrent qu'il fût remis entre leurs mains. Laschekareff se présenta alors sur la terrasse, un seau d'eau à la main, et cria en turc à la foule : « S'ils ne s'éloignent à l'instant même, il les baptisera tous au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et en ferait aussitôt des chiens de chrétiens. » Dans la crainte d'être baptisés, les Turcs s'enfuirent de toutes parts, et donnèrent ainsi à Laschekareff le temps de monter à cheval et de gagner la mer.

(1) L'impératrice Catherine II lui donna même preuve de sa bienveillance. Un jour elle lui dit en plaisantant : « Mon petit héros (bogatir), quand seras-tu de me faire payer tes dettes? — Ma mère et souveraine, répliqua Laschekareff, quand je commencerai à te voler. »

saint-Pétersbourg, en 1725, mort à Vienne, le 30 novembre 1801. Il avait suivi son père en Autriche, et resta à la solde de cette puissance. Il servit vaillamment Marie-Thérèse pendant la guerre qu'elle soutint contre les Prussiens. En 1756, à Lowositz, il sauva l'armée autrichienne, et en 1758 contribua à la victoire de Hochkirch. L'impératrice se montra fort reconnaissante, et le combla de distinctions et de riches traitements. Lascy aida le successeur de Marie-Thérèse dans la nouvelle organisation que Joseph II donna à ses troupes. En 1788, le comte de Lascy commanda en chef l'armée impériale qui combattit les Turcs : l'issue de cette campagne ne fut pas heureuse, et il fut rappelé en février 1789. Il rentra alors au conseil aulique ; mais son crédit ne diminua point, et à la mort de Joseph II la signature suprême lui fut confiée jusqu'à l'arrivée de Léopold. En juin 1790 il reprit la direction des hostilités contre les Turcs, et en avril 1794 géra les affaires de la guerre en l'absence de l'empereur. Lorsqu'il mourut il était le joyen des généraux autrichiens.

A. d'E—P—C.

*Biog. étrangère* (1819).

**LASCY (Pierre de)**, général russe, d'origine irlandaise, né dans le comté de Limerick (Irlande), en 1678, mort en Livonie, en 1751. Il vint en France en 1691 avec son oncle, Jean de Lascy, qui obtint le grade de quartier-maître général. Tous deux avaient suivi la fortune des Stuarts et s'uyaient devant Guillaume d'Orange. Le jeune Pierre de Lascy entra comme lieutenant dans un régiment irlandais qui faisait partie de l'armée de Catinat, et combattait en Piémont. Après la paix de Riswick, il servit successivement l'Autriche, la Pologne, et la Russie. En 1709 il commandait une brigade moscovite à Pultawa, et fut blessé en combattant les Suédois. En 1719 il parcourut la Baltique avec une flotte nombreuse, et dévasta les côtes scandinaves. Le czar Pierre I<sup>er</sup> le créa lieutenant général en 1720, et le chargea d'une expédition en Finlande. Vers 1733, lors de la guerre de la succession au trône de Pologne, il amena en Autriche des troupes auxiliaires pour soutenir la cause d'Auguste II contre Stanislas, et servit sous les ordres du prince Eugène de Savoie. Les succès des Français amenèrent le traité du 3 octobre 1735. A son retour en Russie, de Lascy fut nommé feld-maréchal et gouverneur de Livonie. La guerre se ralluma en 1741 entre les Suédois et les Russes, et en 1742 vingt mille Suédois posèrent les armes à Helsingfort devant Lascy. Ce glorieux fait d'armes n'empêcha pas le général de Lascy de tomber en disgrâce auprès de l'impératrice Elisabeth.

A. d'E—P—C.

*Oeuvres du prince de Ligne. Journal des Campagnes de Lascy.* — Frédéric II, *Histoire de mon temps*, c. VII, p. 223. — Lacretelle, t. II, l. VII, p. 228. — Siamondi, *Histoire des Français*, t. XXVII, p. 224-226.

**LA SELVE (de)**, auteur dramatique français, de la première moitié du dix-septième siècle; tout ce qu'on sait sur son compte, c'est

qu'il était avocat à Montpellier. En 1633, il fit imprimer dans cette ville une tragédie intitulée : *Les Amours infortunées de Léandre et d'Héro*. Cette pièce est si rare qu'elle a échappé aux bibliographes du théâtre. L'auteur, s'excusant modestement d'avoir fait de mauvais vers, dit que « la politesse des bons esprits de la cour n'a point encore été communiquée en Languedoc ». Malheureusement il se livre à des pointes ridicules, et donne l'exemple du plus mauvais goût.

G. B.

*Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Solesmes*, t. I, p. 220.

**LASENA OU LASEINE (Pierre)**, philologue et juriconsulte italien, né à Naples, le 25 septembre 1590, mort le 3 septembre 1636. Son père, Jordan Lascine, originaire de la Normandie, avait pris part aux campagnes d'Italie, et s'était fixé à Naples. C'est pour lui complaire que son fils étudia la jurisprudence. Reçu avocat, il plaida pendant plusieurs années avec succès devant les tribunaux de sa ville natale. Après la mort de son père, il abandonna presque entièrement la pratique de sa profession, pour se livrer avec ardeur à l'étude approfondie des langues grecque, française et espagnole, et pour s'occuper d'histoire, de philosophie et de mathématiques. En 1634 il se lia avec Jean-Jacques Bouchard, gentilhomme français, en compagnie duquel il alla s'établir à Rome. Ses connaissances variées et sa science bientôt appréciées par le cardinal Barberini, Allace, Holstenius et autres hommes distingués, qui se plurent à le protéger. Sur leurs démarches, il allait être promu à un évêché, lorsqu'une fièvre ardente, produite par des veilles continuelles, l'emporta en quelques jours. On a de lui : *De Vergati Libro primo*; Naples, 1616, in-8°; ce livre, qui contient des remarques sur divers passages de Virgile, de Pétrarque, du Tasse et de l'Arioste, a été fortement critiqué par Ben. Fioretti dans ses *Progymnasmatia poetica*; — *Homeri Nepenthes, seu de abolendo luctu*; Naples, 1621, in-8°, en italien; une traduction latine parut à Lyon, 1624, in-8°, et fut reproduite dans le *Thesaurus* de Gronovius; cet ouvrage, écrit par l'auteur à l'occasion de la mort de sa sœur, contient des recherches sur le *nepenthes*, auquel Homère attribue la vertu de faire cesser la douleur; à ce sujet Lasena a joint de nombreuses digressions sur toutes espèces de questions; — *Cleombrotus, sive de iis qui in aquis pereunt*; Rome, 1637, in-8°; dans ce livre, écrit à la suite du naufrage de sept galères espagnoles, sur lesquelles se trouvaient des parents de Lasena, se trouvent rapportés les divers sentiments des anciens philosophes sur l'état de l'âme des noyés; — *Dell' antico Ginnasio Napolitano*; Rome, 1641, et Naples, 1668, in-4°; cet ouvrage contient des détails étendus sur les exercices corporels usités dans les gymnases de l'antiquité, ainsi qu'une histoire des gymnases et théâtres de Naples dans

l'antiquité. Lasena a laissé en manuscrit : *De Lingua Hellenistica*, dissertation lue par lui à l'académie des moines de Saint-Basile; — *De Rhincone*; — *Archylis Fragmenta, cum notis de phratris Græcorum*, etc. E. G.

Bouhard, *P. Lasena Vita*; Rome, 1687, in-12. — *Lasena Vita*, en tête de la seconde édition de son *Ginnasio Napolitano*. — Toppi, *Bibl. Napolitana*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XV. p. 301. — *Journal des Savants*, année 1692, p. 587. — *Biografia degli Uomini illustri del regno di Napoli*, t. III.

LA SERNA DE SANTANDER (*Charles-Antoine de*), bibliographe espagnol, établi en Belgique, né à Colindres, dans la Vieille-Castille, le 1<sup>er</sup> février 1762, mort à Bruxelles, le 23 novembre 1813. Après avoir commencé ses études au collège des jésuites de Villegarcia, il alla faire sa philosophie à l'université de Valladolid, et vint ensuite, vers 1777, demeurer chez Simon de Santander, son oncle maternel, fixé depuis longtemps à Bruxelles (1). C'était un bibliophile instruit, qui dès l'année 1767 avait vendu sa première collection de livres. Avec l'aide de La Serna, qui partageait ses goûts, il ne tarda pas à s'en former une bien plus nombreuse, et alors la plus riche des Pays-Bas. La Serna fut bientôt en relation avec les bibliographes les plus distingués, tels que de Murr, Crévénna, et l'abbé Mercier de Saint-Léger, qui le visita à Bruxelles et se lia avec lui d'une étroite amitié. Simon de Santander mourut en 1791, laissant tous ses biens à son neveu. On assure que ce dernier, ne voulant pas profiter de cette liberté, appela ses frères au partage de la succession de leur oncle, et se vit forcé de vendre les livres qui formaient la partie la plus précieuse de son legs. D'abord bibliothécaire adjoint puis, en 1797, bibliothécaire du département de la Dyle, il mit en ordre les débris de la bibliothèque de Bourgogne, l'enrichit de livres provenant de diverses sources, notamment des abbayes supprimées, de l'université de Louvain, du grand conseil de Malines, et du dépôt des cordeliers de Paris, où il se rendit à ses frais, et il parvint à former ainsi à Bruxelles une des bibliothèques les plus importantes et les mieux composées. Il a fait connaître lui-même, dans son Mémoire sur la bibliothèque de Bourgogne, ses démarches pour doter Bruxelles d'une galerie de tableaux, de cabinets de physique et d'histoire naturelle, et d'un jardin botanique. Touché de l'état d'indigence où se trouvait Mercier de Saint-Léger, La Serna, avec une générosité naturelle à son caractère, écrivit à François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, en lui offrant de céder sa place au célèbre bibliographe : cette proposition ne fut pas acceptée; mais quelques jours après Mercier de Saint-Léger recut du ministre l'an-

nonce d'un secours de 200 livres par mois. La Serna était correspondant de l'institut, et jouissait de l'estime générale, lorsqu'en 1811 il repandit une proclamation en faveur de Ferdinand VII; il fut aussitôt destitué. Il mourut âgé de soixante-et-un ans. Ses principaux ouvrages ont pour titres : *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu messire Théodore Jean Laurent Delmarmol, en son vivant conseiller au conseil souverain de Brabant*, etc.; Bruxelles, sans date (1791), in-8°. La Serna s'était chargé de ce travail par obligeance pour une famille amie; — *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu don Simon de Santander, secrétaire de S. M. Catholique*, etc.; Bruxelles, 1792, 4 vol. in-8°, reproduit sous le titre de *Catalogue des livres de M. O. de La Serna Santander, rédigé et mis en ordre par lui-même, avec des notes bibliographiques et littéraires, nouvellement corrigé et augmenté*; Bruxelles, an xi (1803), 5 vol. in-8° : le cinquième volume contient des observations sur le filigrane du papier des livres imprimés dans le quinzième siècle; le Mémoire ci-après désigné, publié en l'an iv, et une préface latine, imprimée en l'an viii, sur la vraie collection des canons de saint Isidore de Séville, manuscrit décrit n° 300 de ce catalogue. La bibliothèque de La Serna, dont il recouvra la possession, après l'avoir vendue à un habitant de Bruxelles devenu insolvable, fut ensuite vendue aux enchères, à Paris en 1809; — *Mémoire sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres dans l'art typographique, communiqué à un ami*; Bruxelles, an iv, in-8° (dédié à Van Hulthem), réimprimé dans le t. II de l'*Essai sur la Gravure* par Jansen; — *Dictionnaire Bibliographique choisi du quinzième siècle, ou description par ordre alphabétique des éditions les plus rares et les plus recherchées du quinzième siècle, précédé d'un Essai historique sur l'origine de l'imprimerie, ainsi que sur l'histoire de son établissement dans les villes, bourgs, monastères et autres endroits de l'Europe, avec la notice des imprimeurs qui y ont exercé cet art jusqu'à l'an 1500*; Bruxelles, an xiii (1805)-1807, 3 vol. in-8°; — *Mémoire historique sur la bibliothèque de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles*; Bruxelles, 1809, in-8°. Le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. III, contient un opuscule de La Serna intitulé : *Notice sur la première et infiniment rare édition, faite à Bruxelles, en 1559-1669, de la Chronographia Sacra Brabantia d'Ant. Sanderus, comparée avec la seconde, imprimée à La Haye en l'an 1720*. La bibliothèque royale de Bruxelles (n° 1003 des manuscrits du fonds Van Hulthem) possède un autographe de La Serna, écrit pour Van Hulthem, sous ce titre : *Liste des auteurs espagnols de la ci-devant société de Jésus qui se trouvent en Italie, avec une notice des ou-*

(1) La famille maternelle de La Serna, dont, suivant l'usage castillan, il avait pris le nom de Santander, habitait les Pays-Bas depuis le temps où l'un de ses membres, don Pedro de San-Juan, y avait occupé l'emploi de secrétaire d'Etat et de guerre de l'infante Isabelle.

ouvrages qu'ils y ont composés depuis leur expulsion, en 1767, des royaumes d'Espagne. Enfin, qu'on trouve dans l'Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique, année 1848, deux lettres de La Serna à l'abbé Mercier de Saint-Léger, dont les originaux sont conservés à cette bibliothèque (n° 814 du même fonds).

E. REGNARD.

Lettre en tête du Catalogue des livres de feu don Simon de Santander. — Galerie Historique des Contemporains, t. VIII, pag. 210. — Le baron de Reiffenberg, Don Charles Antoine de La Serna y Santander, dans l'Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique, année 1848, pag. 133. — Bibliotheca Hultschiana, t. VI, Limitaires, p. XXXII.

**LA SERRE** (*Jean-Puget* DE), littérateur français, né en 1600, à Toulouse, mort en juillet 1685, à Paris. Après avoir terminé ses études dans sa villenatale, il vint à Paris, où il prit le petit collet, qu'il abandonna pour se marier. Il obtint la place de garde de la bibliothèque de Gaston d'Orléans, frère du roi, et devint peu de temps après historiographe de France et conseiller d'État, d'ailleurs fort médiocre, mais très-fécond, ce qui faisait dire à Saint-Amant dans son *Poëte crotté* : « La Serre,

Qui livre sur livre desserre,

il avait l'esprit naturellement plaisant, et s'il fut mauvais poëte, il pe se fit faute d'en convenir plusieurs fois. « Je vous ai bien de l'obligation, disait-il à un plat écrivain de son temps, sans vous je serais le dernier des auteurs. » Une autre fois, se trouvant aux conférences que Richesource tenait sur l'éloquence, il l'écouta jusqu'au bout, et alla l'embrasser en disant : « Ah ! monsieur, je vous avoue que depuis vingt ans j'ai bien débité du galimatias ; mais vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai écrit en toute ma vie. » Harcelé par Boileau, qui lui fit jouer un rôle dans la parodie de *Chapelain décoiffé* et en maint endroit de ses satires, il put se consoler de tant d'épigrammes lancées contre lui avec le suffrage de son compatriote-Maynard, qui écrivait très-sérieusement dans un sonnet :

Ta plume est aujourd'hui le miracle des plumes.

La Serre eut cependant le rare talent, grâce aux éloges outrés qu'il produisait aux grands, de vendre à un haut prix toutes les productions de sa plume. Comme on lui reprochait de travailler trop vite : « Je suis toujours pressé, répondit-il, lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent ; et je préfère les pistoles, qui me font vivre à l'aise, à la chimère d'une vaine gloire, qui me laisserait misérable. » Il a beaucoup composé en prose et en vers ; toutes sortes de sujets lui paraissaient aussi indifférents que faciles à traiter. Nous citerons de lui : *Le Secrétaire de la Cour* ; Paris, 1626, in-8° : cette misérable rapsodie, dédiée à Malherbe, et qui n'est qu'un amas de formules épistolaires et de compliments, fut imprimée plus de cinquante fois, et ne méritait pas de l'être une seule ; — *L'Esprit de Sénèque* et *L'Esprit de Plutarque*, ouvrages cités par l'abbé de Marolles,

qui ne se vantaient pas de les avoir lus ; — *Fandeste*, ou la princesse malheureuse, tragédie en deux journées ; 1631 ; — *Pyrame*, tragédie, 1632 : l'une et l'autre n'ont pas été représentées ; — *Thomas Morus, ou le triomphe de la foi et de la constance* ; jouée en 1641, cette tragédie en cinq actes et en prose attira un si grand nombre de curieux que la salle du Palais-Royal se trouva trop petite ; on y snait au mois de décembre, et quatre portiers furent étouffés par la foule. C'est à cette occasion que Guéret, dans son *Barnasse réformé*, parla à La Serre le propos suivant : « Voilà ce qu'on appelle de bonnes pièces ! M. Corneille n'a point de preuves si puissantes de l'excellence des siennes, et je lui céderai volontiers le pas quand il aura fait tuer cinq portiers en un seul jour. » Ajoutons que le cardinal de Richelieu, qui se piquait de bon goût en littérature, assista aux premières représentations, et donna à l'auteur des marques de sa bienveillance ; — *Le Sas de Carthage*, 1643, que le comédien Montfleury mit en vers sous le titre d'*Asdrubal* ; — *Le Martyr de sainte Catherine* ; — *Céthènes, ou le triomphe de la vertu*, 1650, tragédie-comédie en prose ; — *Thésée, ou le prince reconnu* ; 1644. Ces diverses pièces, pleines de bouffonnerie et d'absurdités, obtinrent du public un accueil qu'il est bien difficile de comprendre aujourd'hui. La Serre avait annoncé le projet de publier un journal littéraire intitulé *Le Mercure*, lorsqu'il mourut. P. L.—Y.

Marolles, *Dénombrement des Auteurs*. — Guéret, *Le Barnasse réformé*. — *Bibl. du Théâtre-Français*, II. — Boileau, édit. Brossette. — *Biogr. Toulousaine*. — Descarts, *Siccles Littér.*, VI.

**LA SERRIE** (*Jean-Antoine* DE), littérateur français, né le 6 janvier 1722, à Paris, mort le 2 mars 1782. Il fit partie de la congrégation de l'Oratoire, et professa l'éloquence au grand collège de Lyon ; il appartenait à l'Académie de cette ville ainsi qu'à plusieurs autres sociétés savantes. On a de lui : *Les grands Hommes de Dijon*, ode ; 1762, in-8° ; — *La Poëme lyrique* ; 1764 : ode qui remporta un accessit à Toulouse ; — *Éloge de Pierre Corneille* ; 1768 ; — *Du Style académique* ; 1768 ; — *Nouveaux Discours académiques* ; Nîmes, 1768, in-12 ; — *Éloge de la Magistrature* ; 1769 ; — *Poétique élémentaire* ; Lyon, 1771, in-12 ; — *Sur les Jeux et les Exercices publics* ; Dijon, 1776, in-8° : discours qui a obtenu le prix de l'Académie de cette ville ; — *L'Éloquence, poëme didactique en VI chants* ; Lyon, 1778, in-12, etc. Cet auteur a en outre composé, de 1756 à 1770, différents discours, pièces latines, épîtres et odes insérés dans les recueils du temps. K.

Ersch, *France Littér.* de 1769. — *Journal de Paris*, 2 août 1782.

**LA SERRIE** (*François-Joseph* DE), littérateur français, né le 20 août 1770, mort le 6 février 1819. Maître d'une fortune indépendante, il se consacra aux lettres, et écrivit un assez grand nombre d'ouvrages d'imagination, d'une im-

pression très-soignée, et distribués à ses amis ; il en dessinait et gravait lui-même les figures. Nous citerons de lui : *Essai de Littérature* ; Paris, 1796, in-8° ; — *Essai sur la Philosophie morale* ; 1796, in-18 ; — *Lettres à Eugénie sur la Peinture et la Sculpture des Anciens* ; 1800, in-18 ; — *Les Arts et l'Amitié* ; 1800, in-18 ; — *Lettres Familiales et Sentimentales* ; 1803, in-18 ; — *Marie Stuart, reine d'Écosse* ; 1809, in-18 ; — *Odes* ; 1806, in-18 ; — *Tablettes pittoresques d'un Amateur* ; 1812, in-18 ; — *Trois petites Nouvelles* ; 1817, in-12, etc. K. Beuchot, *Journal de la Librairie*, 1819.

**LASICKI** ou **LASICIUS** (Jean), historien et homme d'État polonais, né vers 1550, mort vers 1620. De catholique devenu protestant, il se jeta dans la controverse. Envoyé comme ambassadeur dans les pays étrangers, par le roi Étienne Batory, il remplit ses missions avec succès. On a de lui : *Historia de Ingressu Polonorum in Valachiam, cum Bogdano, et cæde Turcarum* ; 1577, in-8° ; — *Clades Dantiscanorum* ; 1577 ; traduit en allemand, en 1578 ; — *De Russorum-Moskovitarum et Tatarorum Religione, Sacrificiis, nuptiarum ac funerum Ritu* ; Spire, 1582, in-4° ; — *Veræ religionis Apologia, et falsæ Confutatio* ; Spire, 1582 ; — *Cantionale ad usum Confessionis Bohemicæ* ; Torhn, 1611 ; — *De Dis Samogitarum, cæterumque Sarmatarum et falsorum Christianorum, item de Religione Armentorum, et de initio regiminis Stephani Bathorii* ; Bâle, 1615. La seconde édition publiée en 1626 par Elzevir. Traduit en polonais par Léon Rogalski ; — *Epistola ad Volanum, in qua de iudice controversiarum fidei, an sit Scriptura, dūserit* ; 1620 ; — *Historia ecclesiastica de disciplina, moribus et institutis Fratrum Bohemorum* ; 1640 et 1660, Amsterdam, in-8°.

L. CRODZKO.

L. Golembowski, *Sur les Historiens polonais* ; Varsovie, 1836. — Malte-Brun et L. Chodko, *Tableaux de la Pologne* ; 1836. — Michel Poderaaszynski, *La Pologne Littéraire* ; 1830.

**LASINIO** (Carlo, comte), graveur italien, né en 1757, à Trévise, mort vers 1830, à Florence. Il passa la plus grande partie de sa vie dans cette ville, où son habileté lui fit obtenir d'importants travaux ; il travailla à l'eau-forte et au burin. Son œuvre, très-considérable, ne comprend guère que des sujets de sainteté tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament et de l'histoire religieuse ; elle se compose principalement d'une quarantaine de planches exécutées d'après les maîtres florentins pour la belle collection de l'*Etruria pittrice*. Nous citerons encore de lui vingt planches d'après Benozzo Gozzoli, seize d'après Dominique Ghirlandajo, *Les Infortunes de Job* et *La Cène* de Giotto, *Saint Pierre prêchant les Gentils* de Filippo Lippi, *Le Jugement dernier* et *Le Triomphe de la Mort* d'André Orcagna, *L'Exposition du Saint-Sacrement* de Rosselli, un portrait original du pape

Pie VIII, *La Chaire de l'église de la Sainte-Croix à Florence*, en 7 pl. gr. in-folio., etc. Enfin, il a gravé les planches du recueil intitulé ; *Ritratti degli Archivescovi e Vescovi di Toscana* ; Florence, 1787.

**LASINIO** (Giovanni-Paolo), fils et élève du précédent, a travaillé à Florence depuis 1819 jusqu'à 1840. Outre quelques reproductions de toiles de maîtres, il a collaboré à la *Galerie de Turin*, à la *Galerie de Florence* et au *Musée Bourbon de Naples*. Il a publié plusieurs ouvrages à gravures, tels que : *Monumenti sepolcrali della Toscana* ; Florence, 1819 ; — *La Metropolitana Fiorentina* ; ibid., 1820, in-fol. ; — *Raccolta di Pitture antiche* ; Pise, 1820 ; — *Le tre Porte del Battistero di Firenze* ; Florence, 1821 ; — *Galleria Ricciardiana, dipinta da L. Giordani* ; ibid., 1822-1824 ; — *Raccolta di Monumenti di Scultura del Campo Santo di Pisa* ; ibid., 1825. P. L.—v.

Brullot, *Dict. des Monogrammes*. — Nagler, *Kunstler-Lex.*, VII, 314 319. — Ch. Le Blanc, *Man. de F. Amat.* d'Estampes, II, 468-467.

**LASIUS** (Laurent-Otton), philologue et théologien allemand, né à Ruden, dans le duché de Brunswick, le 31 décembre 1675, mort le 20 septembre 1751. Il étudia à Wolfenbüttel, Heidelberg et Halle, devint en 1702 recteur à Salzwedel, en 1709 pasteur à Ziebelle ; en 1717 il alla enseigner la théologie à Helmstädt. On a de lui : *Versuch die hebraische, griechische, lateinische, französische und italienische Sprachen ohne Grammatik zu erlernen* (Essai d'apprendre sans grammaire les Langues hébraïque, grecque, latine, française et italienne) ; Budissin, 1717 et 1721, in-8° ; — *Vom tausendjährigen Reich* (Du Règne Millénaire) ; Helmstädt, 1726, in-8° ; — *Curieuse Reisen und Begebenheiten der Weisen aus dem Morgenland* (Voyage et Aventures curieuses des Mages d'Orient) ; Crossen, 1732, et Sorau, 1736, in-8° ; — *Seine eigene Lebensgeschichte* (Notice sur la vie de l'auteur) ; Sorau, 1730, in-8°. Lasius a encore publié beaucoup d'ouvrages de théologie et de piété.

E. G.

Otto, *Lexikon der oberlausitzischen Schriftsteller*, t. II, Pars I, p. 367. — Meusel, *Lexikon*, t. VIII.

**LASKI** (Jean), juriconsulte et homme d'État polonais, né en 1456, mort à Gneźne, en 1531. Il embrassa la carrière ecclésiastique, voyagea en Europe et en Asie, et devint successivement curé de Posen, chanoine de Cracovie, archevêque de Gneźne, et grand-chancelier de la couronne de Pologne. Il fut l'un des membres les plus actifs du concile de Saint-Jean-de-Latran à Rome. On a de lui : *Commune incliti Poloniæ regni Privilegium, constitutionum et statutum, publicitus decretorum approbatorumque* ; Cracovie, 1506, in-fol. ; — *Statuta Diœcesana, pro Diœcesi Gnesnensi* ; 1512, in-4° ; — *Oratio ad P. M. Leonem X, in obedientia nomine Sigmundi I, regis Polonia, præstita* ; Rome, 1513, in-4° ; Cracovie, 1514,

in-4°; — *Relatio de Erroribus Moskorum facta in concilio Lateranensi*; Rome, 1813; — *Manuale Sacerdotum*; Cracovie, 1515; — *Statuta provincie Gnesnensis, antiqua et nova, revisa diligenter et emendata*; Cracovie, 1528, in-4°. L. CHONZKO.

Rzepnicki, *Vitez Przes. Polon.* — Constantin Boguslawski, *Biographies des Polonais célèbres*; Wilna, 1816. — Ossolinski, *Bibliographie Polon. critique*; 1819. — J. Letewski, *Bibliographie polonaise*; 1828. — J. Chodnycki, *Les Polonais savants*; 1833.

LASNE (Michel). Voy. ASNE (L').

LASNIER (Rémi), habile chirurgien français du dix-septième siècle, mort à Paris, le 5 mai 1690. Il devint prévôt des chirurgiens de Paris, et mourut comblé d'honneurs et de richesses. L'un des premiers, il découvrit la véritable cause de la cataracte. Après avoir exercé les principales branches de la chirurgie, il se livra à la pratique de l'opération de la taille, et ensuite à l'étude ainsi qu'au traitement des maladies des yeux. Il fit voir par des expériences incontestables que la perte de la vue dans la cataracte ne provenait point d'une pellicule formée entre la cornée transparente et le cristallin, mais de l'épaississement du cristallin lui-même. François Quarré annonçait en même temps l'existence de l'opacité du cristallin. S'il faut en croire Sabatier, la thèse de Lasnier fut soutenue au Collège de Chirurgie en 1651; elle avait pour objet de déterminer ce qu'on parviendrait à guérir sûrement la cataracte en traversant le cristallin avec une aiguille. Suivant L.-J. Bégin, la méthode indiquée par Lasnier ne fut pratiquée que dans le siècle suivant, par maître Jean, Mery, Brisseau et autres opérateurs. L—Z—E.

L.-J. Bégin, *Biographie Médicale*.

LASOURCE (Marie-David-Albin), homme politique français, né à Anglès, près MontPELLIER, en 1762, guillotiné à Paris, le 31 octobre 1793. Il était ministre protestant avant la révolution, dont il embrassa la cause avec enthousiasme, et fut nommé, en 1791, membre de l'Assemblée législative. Il y prononça, dès le 22 décembre, un discours très-véhément contre les émigrés et sur les dangers de la patrie, et vota, le 19 mars 1792, pour le décret d'amnistie rendu en faveur de Jourdan et de ses complices, dont il avait pris la défense dans un discours où le fanatisme politique était porté au plus haut degré. Le 17 avril, Lasource soutint que le roi ne devait pas être chargé de nommer un gouverneur au prince royal, et que ce droit appartenait à la nation. Il taxa ensuite de fausseté un rapport sur les événements du 20 juin, et fit cesser la discussion par un ordre du jour. Huit jours après la révolution du 10 août 1792, il demanda un décret d'accusation contre La Fayette, après avoir annoncé, quelques jours auparavant, « qu'il venait briser l'idole devant laquelle il avait lui-même si longtemps sacrifié ». Le 30, il accusa Montmorin, et le fit également décréter d'accusation. Devenu membre de la Con-

vention nationale, Lasource montra dans cette assemblée autant de courage et de persévérance à rétablir l'ordre dans la république qu'il s'était montré dans l'Assemblée législative ardent à détruire l'autorité monarchique. Il parla avec force, en septembre, contre le despotisme que la ville de Paris voulait exercer sur la France et ses représentants; vota pour que la nation française, loin de faire des conquêtes, proclamât les peuples affranchis du joug des tyrans et libres de se donner telle forme de gouvernement qui leur conviendrait. Envoyé en qualité de commissaire à l'armée du Var, avec ses collègues Goupilleau et Colot-d'Herbois, Lasource était absent lors du procès de Louis XVI; mais il écrivit, le 1<sup>er</sup> janvier 1793, qu'il voterait la mort de ce prince, ce qu'il fit en effet le 16. Ramené, par le spectacle des violences populaires, à des principes plus modérés, il voulut, en vain, faire excepter de la loi contre les émigrés tous les enfants qui avaient été emmenés par leurs parents, avant l'âge de dix-huit ans pour les garçons et de vingt-et-un ans pour les filles. Élu successivement aux comités de défense générale et de salut public, il demanda l'arrestation du duc d'Orléans et de Sillery: ce que ne lui pardonna jamais le parti orléaniste. Le 3 avril 1793, il attaqua vivement Robespierre, qu'il accusa d'être l'auteur d'une pétition des sections de Paris, qui demandaient la proscription de vingt-deux girondins. Deux jours après, il fut nommé président; mais son triomphe dura peu, car, décrété d'arrestation le 2 juin, par suite des événements du 31 mai, il fut mis en accusation le 3 octobre avec vingt autres. « En prison, dit M. Lamartine, il éclairait des feux de son ardente imagination les gouffres de l'anarchie. Il se consolait de voir croquer son parti dans un écroulement général de l'Europe. Son esprit mystique montrait partout le doigt de Dieu écrivant la ruine de la société. » Le 30 octobre, Lasource, Vergniaud, Gensonné et l'élite de la Gironde furent condamnés à mort. Lasource, après avoir entendu sa condamnation, dit à ses juges: « Je meurs dans le moment où le peuple a perdu sa raison, et vous, vous mourrez le jour où il la recouvrera. » Le lendemain il monta courageusement à l'échafaud avec ses compagnons. H. LESUEUR.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III, l. XIII, p. 322; t. IV, l. XV, p. 81, l. XVIII, p. 382. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII, p. 4, 9, 21. — *Biographie moderne* (1815). — *Galerie historique des Contemporains*; Bruxelles, 1819.

LASPHRISE. Voy. PAPILLON.

LASO (Garcias). Voy. GARCILASO.

LASSAIGNE (Jean-Louis), chimiste français, est né à Paris, le 22 septembre 1800, mort en mars 1859. Il commença ses études de chimie dans le laboratoire de Vauquelin, et en 1828 il obtint, à la suite d'un concours spécial, la chaire de physique et pharmacie à l'école d'Alfort, en remplacement de Dulong. En 1854 il fit valoir ses droits à la retraite. Parmi ses découvertes chimiques, on

remarque la *delphine*, alcaloïde de la staphysaigre (1819); l'*éther phosphorique*, l'*acide phosphovinique*, l'*acide pyrocétrique*, les *acides pyrogénés* de l'acide malique, la *vasthartine*, principe actif du séné. Ses travaux de chimie légale ont pour objet les moyens de doser l'acide acétique des vinaigres du commerce (1819), la recherche de la morphine (travail entrepris après le procès de Castaing), de l'acide cyanhydrique; les procédés de carbonisation des matières organiques pour la recherche des sels plombiques et de l'arsénite; l'empoisonnement par le phosphore, etc. (1824). En chimie minérale Lassaigue fit connaître les propriétés de certains sels de chrome, démontra la possibilité d'appliquer le chromate de plomb à la teinture de toutes les étoffes, étudia l'iode, ses réactifs et ses composés, les iodures simples et doubles de platine (mémoire inséré sur la proposition de M. Dumas, au *Recueil des Savants étrangers*, 1825), l'iode d'amidon, les iodures de plomb, d'iridium, de palladium, et obtint en 1831, de la Société d'Encouragement, une médaille d'argent pour des perfectionnements dans la confection de l'ornail des poteries. Depuis 1830, M. Lassaigue s'est à peu près exclusivement consacré à l'étude de la chimie animale appliquée à un grand nombre de produits morbides ou normaux de l'économie, et il a publié : *Abrégé élémentaire de Chimie inorganique et organique considérée comme science accessoire à l'étude de la médecine, de la pharmacie, de l'hist. naturelle et de la technologie*; Paris, 2 vol. in-8°, 4<sup>e</sup> édition, 1846; ouvrage aussi instructif que bien fait. M. Lassaigue fut un des chimistes à la fois les plus consciencieux et les plus modestes de notre époque. J. PELLETAN fils.

Docum. partit.

**LASSAILLY (Charles)**, littérateur français, né vers 1812, mort en juillet 1843. Il travailla pour Balzac et pour M. Villemain, et écrivit dans différents journaux. Un jour il revint aux pratiques religieuses, et enfin sa tête parut se déranger. « Il était venu, lui aussi, dit M. J. Janin, du fond de sa province, la tête remplie de chefs-d'œuvre et son portefeuille vide. En cinq ou six ans de cette vie littéraire qui tue les corps, les âmes et l'esprit, le pauvre jeune homme avait rempli son portefeuille; mais ce portefeuille rempli, sa tête était vide. Avant d'être déclaré malade, il écrivait à lui seul un journal, tout un journal, une feuille impitoyable, dans laquelle il traitait sans pitié quiconque tenait une plume en ce siècle. Dans les désordres de sa pensée, il avait des naïvetés charmantes. C'est lui qui m'écrivait : Vous avez parlé avec tant de tendresse de notre ami \*\*\*, c'est une injustice, il n'est pas si fin que moi. » On a de lui : *Poésies sur la mort du fils de Bonaparte*, en strophes irrégulières; Paris, 1832, in-8°; — *Les Roueries de Triolphe, notre contemporain, avant son suicide*; Paris, 1833, in-8° : ce livre exen-

trique, que M. Monselet regardé comme une autobiographie, est devenu rare. Lassailly a été collaborateur du *Liure de Beauté, souvenirs Historiques*, de la *Morale en action du christianisme*. Il a donné dans *Les Étoiles : Le Prêtre*; dans *Le Dahlia : L'Insouciance*. Il a écrit quelques articles dans la *Revue des Deux Mondes*. En janvier 1840, Lassailly avait fondé la *Revue critique*, qui n'a pas été continuée.

L. L.—T.

Ch. Monselet, *Statues et Statuettes contemp.* — J. Janin, dans le *Journal des Débats*, juillet 1844. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

**LASSALA (Mantuel)**, poète et historien espagnol, né à Valence, en 1729, mort à Bologne, le 4 décembre 1798. Il entra dans la compagnie de Jésus, et professa à l'université de Valence les langues anciennes, l'éloquence; la poésie et l'histoire. Expulsé d'Espagne en 1767, avec les autres membres de son ordre, il passa en Italie les dernières années de sa vie. On a de lui : *Essai sur l'histoire générale ancienne et moderne*; Valence, 1756, 3 vol. in-4°; — *Notice sur les Poètes castillans*; Valence, 1757, in-4°; — deux tragédies en espagnol : *Joseph*, 1762; — *Don Sancho Abarca*; 1766; — trois tragédies en italien : *Iphigénia*; Bologne, 1779; — *Ormisinda*; ibid., 1783; — *Lucia Miranda*; ibid., 1784; — *Rhenus*, poème latin sur une inondation du Reno; ibid., 1781, in-4°; — *Dé Sacrificio civium Bononiensium Libellus stégularis*; ibid., 1782; — *Fabula Lockmani sapientis, ex arabico sermone latinis versibus interpretata*; ibid., 1781, in-4°; Z.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique, suppl.* — Arnault, Jouy, etc., *Biographie des Contemporains*.

**LASSALE. Voy. LASALE.**

**LASSAY (Armand de MADAILLAN de LESPARRE, marquis de)**, grand seigneur et écrivain français, né le 28 mai 1652, mort le 20 février 1738. Beaucoup plus célèbre par ses aventures que par ses talents, le marquis de Lassay fut en plein siècle de Louis XIV le type unique de l'homme romanesque. Il porta dans cette époque majestueuse et régulière le caractère des héros de la Fronde. Brave, intelligent, spirituel, Il quitta de bonne heure et par sa faute la guerre et les affaires, et se voua tout entier, malgré lui, peut-être, aux succès stériles de l'esprit. Les occasions cependant ne lui avaient pas manqué de se faire valoir; mais il ne profita d'aucune, à force d'en attendre toujours une nouvelle. Il commença par servir, dès 1672, d'abord comme aide-dé-camp du grand Condé, puis il eut le guidon et bientôt l'enseigne de la compagnie des gendarmes de la garde du roi. Il eut à Senef (1674) deux chevaux tués sous lui, et reçut trois blessures. Il ne se distingua pas moins dans les campagnes de Franche-Comté et de Flandre. A la prise de Valenciennes, en 1677, il entra un des premiers dans la place. A partir de cette époque il s'effaça volontairement, et se retira de la cour et presque du

monde, à la suite d'un mariage disproportionné, que son père considéra comme une rébellion et ses amis comme une bravade; chacun s'en servit contre lui à sa façon : le marquis de Montataire, son père, pour le ruiner, par les conditions et le prix qu'il mit au consentement, et les courtisans pour faire leur cour à ses dépens. Le roi Louis XIV n'écoutait que trop volontiers le mal qu'on lui disait des jeunes gentilhommes assez hardis pour quitter son service. Il ne rendit jamais à Lassay, malgré ses efforts, son imprudente démission, et celui-ci mourut, comme il le dit, « sans avoir débarrassé sa marchandise ». Par une exception consolante, l'héroïne du premier roman de Lassay était digne du sacrifice. C'était cette fameuse Marianne Pajot, fille d'un apothicaire de Mademoiselle, dont le duc Charles IV de Lorraine s'était autrefois épris au point de la vouloir épouser. Lassay, on le voit, ne dérogeait pas trop en continuant l'aventure là où un prince l'avait laissée. Ce fut son avis sans doute, car il poussa jusqu'au mariage ce qui n'avait été que jusqu'au contrat. C'était le second hymen de cet homme, qui devait passer sa vie à se marier, puisque, selon l'assertion d'un spirituel biographe, il le « fut pour le moins trois fois en bonne forme, et que dans l'intervalle de la mort de ses femmes il ne tint pas à lui d'être remarié trois autres fois ». En premières noces, Lassay avait épousé une Sibour, qu'il perdit quelques mois après, en 1675. Il ne fut guère plus heureux avec Marianne, qui mourut en 1678. Les pages les plus touchantes de ce qu'on a appelé les *Mémoires* du marquis de Lassay sont celles qu'il a consacrées au souvenir de la seule femme qu'il ait peut-être véritablement aimée. Elle lui laissait un fils, Léon, comte de Madailan, depuis comte de Laseay, et c'est pour ce fils qu'il se résigna à vivre. Saint-Simon nous a laissé du marquis, en cette époque de retraite en province « où il faisoit l'important » et surtout au moment où, par la plus singulière des fantaisies, il vient chercher, pour y pleurer sa femme, la solitude à Paris, un croquis admirable. « Lassay la perdit (sa femme), et en pensa perdre l'esprit. Il se crut dévot, se fit une retraite charmante joignant les Incurables, et y mena quelques années une vie fort édifiante. A la fin, il s'en ennuya; il s'aperçut qu'il n'était qu'affligé et que la dévotion passait avec la douleur. Il chercha à rentrer dans le monde, et bientôt il se trouva tout au milieu. Il s'attacha à M. le Duc et à MM. les princes de Conti, avec qui il fit le voyage de Hongrie..... »

Lorsque les deux princes revinrent en France, l'un pour y mourir, l'autre pour être exilé à Chamilly, Lassay se crut dispensé d'aller avec eux chercher à Paris la disgrâce qui devait être le prix de leur équipée, et profita de sa liberté pour voyager en Autriche et en Italie. A Rome, il vit M<sup>me</sup> des Ursins, alors M<sup>me</sup> de Bracciano. Il y vit surtout la princesse de Hanovre, la fameuse

Sophie-Dorothee, et il oublia Marianne. Les choses allèrent assez loin avec la trop aimable princesse, pour que Lassay fût obligé de quitter Rome assez précipitamment, pour éviter quelque chose du sort que la même légitime jalousie réservait à Koenigsmark. De retour à Paris, Lassay s'attacha à M. le Duc, et servit même, dit-on, de plus d'une manière, et tout à fait rendu à l'ambition et cette fois par l'amour, il chercha d'un côté à adoucir, par l'influence de M<sup>me</sup> de Maintenon, le ressentiment de Louis XIV, et de l'autre il osa brigner la main de M<sup>lle</sup> de Guénel, amagame d'Enguien, qu'on appelait aussi M<sup>lle</sup> de Châteaubriand, fille naturelle de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, et de cette M<sup>me</sup> de Marans que M<sup>me</sup> de Sévigné a immortalisée par le ridicule. Cette jeune personne, condamnée au cloître, n'eut pas de peine à préférer Lassay au couvent. Le marquis eut le tort de prendre pour de l'amour cet empiètement intéressé. Il ne fut pas longtemps à s'y tromper. Il épousa, le 5 mars 1696, la belle Julie, et dès le lendemain il était malheureux. Lassay prit avec dignité une déception dont l'abbé de Chaulieu fut quelque peu l'auteur. Il vécut avec l'épouse infidèle dans un isolement plein de convenance, et, dégouté de s'occuper de son cœur, il s'occupa de ses affaires. Son père s'était remarié avec une fille ingénieuse et ambitieuse de Bussy-Rabutin, et celle-ci, habituée à suivre des procès et à les gagner, en suscita à Lassay de tous les côtés. La fille de celui-ci, née de son premier mariage, et mariée au comte de Coligny, suivit M<sup>me</sup> de Montataire dans cette guerre honteuse où il s'agissait de consommer la ruine de Lassay et de détourner au profit des enfants du second et tardif mariage de M. de Montataire l'héritage dû à l'enfant du premier lit. L'affaire fut évoquée au conseil du Roi, et se prolongea, d'incident en incident, jusqu'en 1711, époque à laquelle on finit par marier ensemble les héritiers des deux parties contendantes, c'est-à-dire le comte de Lassay et la fille issue du second mariage de M. de Montataire. Après tant d'échecs et de déceptions, le marquis de Lassay ne pouvait aspirer qu'au repos. Il prit encore une fois cette retraite du monde qui pour les hommes d'esprit n'est jamais définitive. Il chercha à se consoler par l'amitié de l'amour et de l'ambition. M<sup>me</sup> de Bouzois et M<sup>me</sup> la Duchesse, dont la liaison avec son fils était beaucoup plus tendre, furent, la première surtout, ces consolatrices qu'il cherchait. C'est ainsi qu'il vécut tantôt à ses châteaux de Lassay et du Monconlay, goûtant les charmes de la nature et la paix du cœur, relisant ses classiques, si longtemps négligés, étudiant, méditant, mais surtout se souvenant. Il revenait de temps en temps à Paris pour y témoigner de son amour éclairé des arts et des artistes. Son séjour y fut assez prolongé sous la régence, et il eut à cette époque fiévreuse comme un regain d'activité et d'ambition. Il sollicita,



sans l'obtenir, le cordon bleu, parut en conseiller, désintéressé aux conciliabules de Sceaux, mais se montra surtout des plus empressés et des plus heureux parmi ces nobles agitateurs campés place Vendôme. Le système qui en ruina tant d'autres l'enrichit : il fit de cette fortune un usage qui la réhabilita. Il fit bâtir, à côté du palais de M<sup>me</sup> la Duchesse (Palais Bourbon), cet élégant hôtel dont Voltaire a fait l'éloge, et dont il a placé l'architecte dans son *Temple du Goût*, et qui est aujourd'hui l'hôtel de la présidence du corps législatif. Il fit parvenir à Lav, malade et misérable à Venise, la ôme de l'opulence qu'il lui devait. Il fit, dans des circonstances qui doubleraient le prix d'un bienfait délicat, une pension à Piron. Ce sont là des faits qui suffisent à démentir l'assertion de d'Argenson, qui le dit intéressé. En 1724 Lassay obtint le cordon bleu, fut l'ami du cardinal de Fleury, et ne fut plus le courtisan de personne, en digne membre de la Société de l'Entresol (1). Il se recueillit plus que jamais dans ses souvenirs et dans ses regrets, et fit imprimer, au château de Lassay, de 1730 à 1738, un ouvrage confus, recueil sans prétention de tout ce qu'il y avait de curieux dans ses portefeuilles et dans ses souvenirs. C'était, au fond, le meilleur parti qu'eût à prendre un grand seigneur se mêlant d'imprimer. Cette négligence, ce laisser-aller, ce désordre même attirent et charment comme une exception heureuse. Tant de gens du monde veulent être écrivains, qu'il faut savoir quelque gré de leur modestie à ceux qui n'y prétendent pas. On trouve dans ce *Recueil de différentes choses*, dont l'édition originale in-4° est rare, et qui a été réimprimé à Lausanne, 1759, en 4 vol. in-12, des choses profondes parmi beaucoup de frivolités, et des faits curieux parmi bien des faits ennuyeux. A ses lettres d'amour, à ses journaux de campagne ou de voyage, aux mémoires relatifs à sa disgrâce ou à ses procès, l'auteur a mêlé des maximes et des portraits où se révèle la finesse d'observation et l'amertume d'expérience d'un homme qui, sans action précise et déterminée sur les affaires de son temps, a été cependant un peu plus qu'un figurant du grand siècle. On s'est trop placé, en le qualifiant ainsi, au point de vue étroit et rancunier de Saint-Simon, qui a diminué tant qu'il a pu le rôle et le caractère d'un homme qu'il n'aimait pas. M. Sainte-Beuve a parfaitement apprécié la valeur historique et littéraire des mémoires du marquis de Lassay, en disant « qu'ils le classent, mais un cran plus bas, entre les Caylus et les Aïssé. »

M. DE LESCURE.

† Saint-Simon, édition Chéruel, t. I, IX, X. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, I et II. — *Mémoires du présid. Henault*. — *Mém. de Maupeyras*. — *Mémoires de Richelieu* (Soulavie). — *Correspond. de la princesse Palatine*.

(1) Société d'hommes de lettres et de magistrats qui, vers 1730, se réunissaient pour traiter des questions d'administration et d'économie politique.

— *Causeries du lundi*, t. IX. — *Bulletin du Bibliophile*, 1848 (Art. de M. P. Paris).

**LASSELS** ou **LASCHELLES** (*Richard*), théologien anglais, né en 1603, à Brokenborough, dans le Yorkshire, mort à Montpellier, en 1668. Il fit ses études à l'université d'Oxford et au collège anglais de Douai. Il se convertit à la religion catholique, et entra dans les ordres. On a de lui : *Travels in Italy*; 1670, 2 vol. in-8°.

*Henri LASSELS*, qui protégea la fuite de Charles II après la bataille de Worcester, était de la même famille. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*.

\* **LASSEN** (*Christian*), célèbre orientaliste allemand, né à Bergen, en Norvège, le 22 octobre 1800. A la mort de son père, il quitta l'université de Christiania pour accompagner en Allemagne sa mère, que sa santé délicate obligeait de vivre sous un climat plus doux. En 1822 il se rendit à Heidelberg et de là à Bonn, pour suivre les cours de M. A.-W. de Schlegel, qui le prit en affection et lui fit obtenir du gouvernement prussien les moyens nécessaires pour passer deux années à Londres et à Paris. Il se perfectionna dans le sanscrit et dans les autres langues de l'Inde, et se lia avec beaucoup de savants, notamment avec Eugène Burnouf, qu'il aida à déchiffrer plusieurs manuscrits pali, langue que jusque là on ne connaissait que de nom. Le résultat de leurs travaux communs a été publié par la Société Asiatique, sous le titre d'*Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange*; Paris, 1826. De retour à Bonn, M. Lassen se mit à étudier l'arabe et le persan. Pour obtenir le titre de *privat docent*, il rédigea et soutint la thèse intitulée : *Commentatio geographica atque historica de Pentapotamia Indica*, Bonn, 1827, où il a cherché à mettre d'accord les données des écrivains grecs et latins avec les poèmes épiques de l'Inde, éclaircissant bien des points obscurs dans la géographie de ces contrées. Lorsqu'il fut nommé professeur extraordinaire, en 1830 (depuis 1840 il est professeur ordinaire), il s'occupait avec M. de Schlegel de la publication de la grande épopée *Râmâyana* et du recueil de fables *Hitopadesa*; Bonn, 1829-31, 2 vol.; bientôt après il entreprit celle des principaux ouvrages philosophiques des Indiens sous le titre de *Gymnosophista, sive indicæ philosophiæ Documenta* (1<sup>er</sup> livr., 1832), avec la traduction latine en regard. Ces importants travaux furent bientôt suivis des *Institutiones Lingvæ Præcriticæ*; Bonn, 1837, ouvrage indispensable aux philologues; du *Gilagovinda Jayadevæ, poetæ indici, drama lyricum*; Bonn, 1837: une des plus belles productions de la poésie lyrique indienne; et d'une *Anthologia Sanscritica, glossario instructa*, Bonn, 1838, qui contient une foule de morceaux inédits. Ces différents ouvrages témoignent de la sagacité, de la patience et de la profonde éru-

dition de M. Lassen, et ont servi de précurseurs à son chef-d'œuvre : *Indische Altherthumskunde* (Archéologie indienne); Bonn, 1844-1852, 2 vol. Outre les écrits mentionnés, on a de lui : *Zur Geschichte der griechischen und indoscythischen Könige in Baktrien, Kabul und Indien* (Documents pour servir à l'histoire des rois grecs et indo-scythes de la Bactriane, du Kaboul et de l'Inde); Bonn, 1838. Dans cet ouvrage, M. Lassen, mettant à profit les récentes découvertes de sir A. Burnes et d'autres voyageurs, a essayé de présenter une histoire complète de ces contrées peu connues depuis Alexandre le Grand jusqu'à la conquête des musulmans; — *Die alt-persischen Keilinschriften* (Les Inscriptions cunéiformes des anciens Persans); Bonn, 1836; — *Vollständige Zusammenstellung aller bis 1845 bekannt gemachten alt-persischen Keilinschriften mit einer berichtigten Erklärung* (Tableau complet de toutes les inscriptions cunéiformes anciens-persanes connues en 1845, avec commentaire); Bonn, 1845. Cet ouvrage contient aussi les recherches de Westergaard sur les inscriptions cunéiformes; — *Beiträge zur Deutung der Eugubinschen Tafeln* (Documents pour servir à l'explication des tables Eugubines); Bonn, 1833; — édition critique du texte des cinq premiers chapitres du *Vendidad*; Bonn, 1852; — *Grammatik der Beludschischen Sprache* (Grammaire de la Langue Beloud); dans le journal asiatique allemand *Zeitschrift für Kunde des Morgenlandes*, vol. in-8°; — *Grammatik der Brahuissprache* (Grammaire de la Langue Brahui); *ibid.*, in-8°; — un grand nombre d'articles dans les recueils intitulés : *Indische Bibliothek* (Bibliothèque Indienne), *Rheinisches Museum* (Muséum Rhénan), *Zeitschrift für Kunde des Morgenlandes* (Journal pour la connaissance de l'Orient), *Encyclopædie* d'Ersch et Gruber, etc., etc. M. Lassen est membre de la Société Asiatique de Paris et correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. [E. H.—G., dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit. par R. L.]

Conv.—Lex.

**LASSERÉ (François)**. Voy. CRÉUBIN (le père).

**LASSERÉ (Louis)**, hagiographe français, né à TOURS, vers la fin du quinzième siècle, mort le 6 septembre 1546, à Paris. Il fut chanoine au chapitre de Saint-Martin de Tours, fut appelé en 1540 à Paris par François I<sup>er</sup>, et devint principal du collège de Navarre. Un de ses contemporains, le théologien Jacques Merlin, parle de lui avec beaucoup d'éloges, comme d'un homme aussi recommandable par son érudition que par ses vertus. On a de Lasseré : *Explication de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique et du Symbole des Apôtres*; Paris, 1532, in-12; — *La Vie de M<sup>r</sup> saint Hiérosme, trad. du latin*; Paris, 1529, in-4°; réimpr. l'année sui-

vante, avec les *Vies de madame sainte Paule et de M<sup>r</sup> saint Louis*; on cite encore les éditions de 1541 et de 1588; — *Traité du Sacrement de l'autel*; — *Les Cérémonies de la Messe, à l'usage des religieuses de Fontevrault*; — un recueil d'*Épîtres latines*, etc.' K.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiast.* — Lelong, *Bibl. Hist. de la France*, II.

**LASSERRE (Chevalier de)**, marin français, né en 1762, à Valenciennes, mort en 1826. Destiné à la marine royale, il fit ses premières armes aux États-Unis, pendant la guerre de l'indépendance, puis dans l'Inde, sous les ordres du bailli de Suffren. A l'époque de la révolution, il se rendit à l'armée des princes, servit ensuite l'Angleterre, et commanda un régiment en Portugal. Revenu en France avec les Bourbons, il reçut le grade de contre-amiral, et fut chargé, durant les Cent Jours, d'une mission politique en Vendée; pendant que le roi était à Gand, il eut la direction des affaires de la marine. Lors de la seconde restauration, il fut mis à la tête de l'école de marine d'Angoulême, et présida à l'organisation de cet établissement. On a de lui : *Essais historiques et critiques sur la Marine de France de 1661 à 1789, par un ancien officier de la marine royale*; Londres, 1813, in-8°; la seconde édition, qui n'est pas anonyme, est datée de 1824; — *De l'Administration de la marine par un conseil d'amirauté*; Paris, 1824, in-8°.

Mabul, *Ann. Nécol.*, 1827. — *Moniteur univ.*, 1826.

**LASSIS (N.)**, médecin français, né à Châtillon-sur-Loing, le 21 octobre 1772, mort à Toulon, en 1835. Il se consacra à la médecine militaire. En 1793 il était chirurgien de troisième classe à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, et l'année suivante chirurgien à l'hôtel des Invalides. Lorsqu'en 1812 il apprit les ravages qu'exerçait le typhus sur l'armée française, il quitta Nemours, où il vivait retiré, pour se rendre à Mayence, principal foyer de la maladie. Il étudia avec soin l'épidémie, et acquit la conviction que les maladies typhoïdes ne sont nullement contagieuses. Il développa cette opinion dans un ouvrage qu'il publia en 1819, et lorsqu'en 1821 la fièvre jaune sévissait à Barcelone, il fut un des médecins qui en étudieraient les effets et soutinrent qu'elle n'avait aucun principe contagieux. Il alla même jusqu'à prétendre que les quarantaines et les cordons sanitaires étaient des mesures à la fois inutiles et barbares. Lorsqu'en 1832 éclata le choléra, il montra un dévouement aussi ardent que désintéressé, surtout dans les communes de Saint-Ouen et de Saint-Cyr, qui lui décernèrent une médaille comme témoignage de leur reconnaissance. Ses observations sur le choléra vinrent fortifier son opinion anti-contagioniste. Membre de l'Académie de Médecine, il communiqua à ce corps divers mémoires pour soutenir et développer son système, et affirmer que toutes les affections épidémiques

pouvaient être assimilées à des affections purement fébriles. Les membres de cette académie, peu d'accord entre eux sur ce sujet, ne se prononcèrent point. Lassis mourut victime de son zèle à Marseille, où il était allé soigner les cholériques. Ses principaux écrits sont : *Dissertation sur les avantages de la paracétèse pratiquée dès le commencement de l'Hydropisie abdominale*; Paris, 1803, in-8°; — *Recherches sur les véritables causes des maladies épidémiques appelées typhus, ou de la non-contagion des maladies typhoïdes*; Paris, 1819, in-8°; reproduit en 1822, sous ce titre : *Causes des maladies épidémiques; moyens de les prévenir et d'y remédier*; Paris, in-8°; il a ajouté à cette édition des *Réflexions sur l'épidémie d'Espagne*; — *Calamités affreuses résultant du système de la contagion et même de celui de l'infection; Résultats avantageux de l'application de la saine doctrine, etc.*; Saint-Germain-en-Laye, 1829, in-8°; — *Remarques sur la marche suivie dans les recherches de la vérité relative aux épidémies*; Paris, 1833, in-8°; — *Réflexions relatives à la question des quarantaines élevée devant l'Académie des Sciences*; Paris, 1833, in-8°; — *Sur les causes des épidémies, leur nature, les moyens d'y remédier et même de les prévenir, mémoire lu à l'Académie de Médecine, le 23 août 1826* (*Archives générales de Médecine*, t. IX.) G. de F.

*Documents particuliers.* — *Journal de la Librairie.*

LASSONE (Joseph-Marie-François de), chimiste et médecin français, né à Cerpenras, le 3 juillet 1717, mort à Paris, le 8 décembre 1788. Son père était médecin ordinaire du roi Louis XV, et lui fit commencer ses études dans l'art de guérir par la chirurgie. Admis comme élève à l'hospice de La Charité, le jeune de Lassone, sous les leçons de Morand, fit de tels progrès qu'à peine âgé de vingt-et-un ans il remportait le prix proposé par l'Académie royale de Chirurgie pour l'extirpation du cancer à la matrice. Plus tard il se fit agréger à la Faculté de Médecine de Paris, et peu après l'Académie des Sciences lui ouvrit ses portes. Il renonça à l'anatomie à la suite d'un accident semblable à celui qui était arrivé à Vésale. Lassone fut plus heureux; au moment où il allait plonger le scalpel dans son sujet, il reconnut en lui certains signes de vitalité, et parvint à le ramener au sentiment et même à le guérir; mais il demeura si frappé du meurtre involontaire qu'il eût pu commettre, qu'il abandonna la chirurgie pour la médecine. En 1751, la reine Marie-Leczinska l'attacha à sa personne, et dans la suite il devint premier médecin de Louis XVI et de sa femme, Marie-Antoinette. Les fonctions attribuées à cette place lui paraissant trop importantes pour être remplies par une seule personne, il provoqua la fondation de la *Société royale de Médecine*. Lassone fit des remarques intéressantes sur l'inflammation du phosphore

et la nature des ses acides. Il a inséré dans les recueils de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Médecine une quarantaine de *Mémoires*, parmi lesquels on distingue surtout ceux qui ont pour objet l'organisation des os, et diverses observations d'histoire naturelle. Il a publié séparément une *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage*; Paris, 1776, in-4°.

L—x—s.

Orléans, dans la *Biographie Médicale*.

LASSUS (Orlando ou Roland de), célèbre compositeur belge du seizième siècle, né à Mons, en 1520, et mort à Munich, le 14 juin 1594. Une grande incertitude a longtemps régné sur le lieu et l'année de la naissance de ce musicien; son véritable nom même semblait un problème. Plusieurs historiens lui ont donné celui d'Orlando de Lassus, qu'il avait effectivement pris et qu'il porta jusqu'à sa mort; d'autres l'ont appelé Orlando di Lasso, Roland Lassus, Roland Lassez, etc. Tous ces doutes ont été levés, il y a quelques années seulement, par Delmotte, auteur d'une intéressante notice sur Orlando de Lassus; et il est démontré aujourd'hui que cet artiste, qui s'appelait Roland de Lattre, ne naquit point en 1524, comme le prétendait Moreri et l'abbé Fontenay, ni en 1530, suivant l'opinion de Samuel de Quichelberg, ami du compositeur dont il s'agit, mais en 1529, et qu'enfin, malgré l'assertion de Corio, dans son *Histoire de Milan*, il n'était pas Italien, mais Belge et né à Mons. Ces faits, qui nous paraissent incontestables, sont consignés dans un passage des *Annales du Hainaut*, par Vinchant, que Delmotte a découvert en compulsant le manuscrit original de cet ouvrage (1). Ce curieux document est ainsi conçu : « Fut né en la ville de Mons Orlando de Lassus (ce fut en cest an que Charles V fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle); il fut de son temps le prince et le phénix des musiciens, d'où lui vient ce vers :

« *Hic ille Orlando Lassus qui recreat orbem.*

« Il fut né donc en la rue dicte Gerlande, à l'issue de la maison portant l'enseigne de la Noire Teate. Il fut enfant de chœur en l'église de Saint-Nicolas de la rue de Havrecq. Après que son père fut par sentence judiciaire contraint de porter en son col un pendant de fausses monnoies et avec iceluy faire trois pourmaignes (promenades ou tours) publiquement à l'entour d'un hour (échafaud), dressé pour avoir esté convaincu d'estre faux monnoyer, le dit Orlando, qui s'appellait Roland de Lattre, changea de nom et surnom s'appellant Orlando de Lassus, et ainsi quitta le pays et s'en alla en Italie avec Ferdinand de Gonzague, qui suivait le party du roi de Sicile, etc. »

Quelques auteurs, entre autres Samuel de

(1) Ce manuscrit est à la bibliothèque publique de Mons; il a été acheté, à Bruxelles, à la vente des manuscrits de M. Leclercq, de Mons, en 1809.

Quickelberg, dans sa notice sur *Roland de Latre*, publiée en 1566, rapportent que ce musicien, dont les heureuses dispositions pour l'art dans lequel il devait s'illustrer un jour s'étaient révélées dès ses plus jeunes années, fut enlevé trois fois à ses parents, à cause de la beauté de sa voix, lorsqu'il était enfant de chœur à l'église Saint-Nicolas; que les deux premières fois sa famille le retrouva, mais qu'à la troisième on consentit à ce qu'il demeurât à Saint-Didier, auprès de Ferdinand de Gonzague, général au service de l'Empire et vice-roi de Sicile, qui après la guerre l'emmena avec lui, à l'âge d'environ douze ans, à Milan, puis en Sicile. Dolmote n'ajoute pas foi à cette histoire d'enlèvements; il lui paraît plus vraisemblable de penser qu'après le supplice infamant subi par son père, le malheureux jeune homme, désireux de s'éloigner de sa ville natale, se sera adressé à Ferdinand de Gonzague, qui, connaissant son mérite et son talent, s'empressa de l'accueillir.

Quoi qu'il en soit, Roland de Latre suivit de Gonzague à Milan, où il prit le nom d'*Orlando di Lasso*, qui fut ensuite latinisé et changé en celui d'*Orlandus Lassus*, et de Milan il se rendit avec son protecteur en Sicile, où il acheva de s'instruire dans son art; mais lorsqu'il eut atteint sa dix-huitième année, il quitta la Sicile pour accompagner Constantin Castriotto à Naples, où il resta trois ans environ au service du marquis della Terza. En 1541, le désir de voir Rome le conduisit dans cette ville; l'archevêque de Florence, qui s'y trouvait alors, lui fit l'accueil le plus bienveillant, et le logea dans son palais pendant six mois. Peu de temps après, De Latre obtint la place de maître de chapelle de l'église Saint-Jean-de-Latran, ainsi que le constatent les registres de cette église, dont l'abbé Baint a donné un extrait dans son mémoire sur Pierluigi de Palestrina, tome 1<sup>er</sup>, note 109. Il fallait que le mérite de De Latre fut déjà bien remarquable pour que dans une ville telle que Rome, où il existait alors des compositeurs de premier ordre pour l'église, on confiait des fonctions aussi importantes à un jeune homme de vingt-et-un ans.

Deux ans après son entrée à la maîtrise de Saint-Jean-de-Latran, Lassus, que désormais nous désignerons par ce nom, sous lequel il est le plus généralement connu, apprit qu'une grave maladie menaçait les jours de ses parents; il partit aussitôt de Rome pour se rendre à Mons; mais à son arrivée dans cette ville ceux auxquels il devait l'existence n'étaient déjà plus. Les lieux qui l'avaient vu naître n'ayant plus pour lui que de tristes souvenirs, il ne tarda pas à s'en éloigner, et alla visiter l'Angleterre et la France, en compagnie de César Brancaccio, d'une famille noble et amateur éclairé des beaux-arts. A son retour de ces voyages, Lassus vint s'établir à Anvers, où il demeura deux ans, et y fut, dit-on, maître de chapelle à l'église Notre-Dame. Les quatorze années qui s'écoulè-

rent depuis son départ de Rome jusqu'en 1567 forment la période la moins connue de sa carrière, pendant laquelle toutefois l'artiste, qui était dans toute la vigueur de l'âge, produisit un grand nombre d'ouvrages qui répandirent au loin sa réputation.

En 1567 Albert V, dit le *Généreux*, duc de Bavière, invita Lassus à venir à sa cour, en lui faisant des offres avantageuses et en l'engageant à amener avec lui quelques bons musiciens belges pour le service de sa chapelle. Lassus accepta, se rendit à Munich, et justifia promptement par son érudition, son esprit, sa galté naturelle, sa conduite irréprochable, et surtout par la beauté de ses compositions, la renommée qui l'avait précédé. L'année suivante, il épousa Regina Weckinger, fille d'honneur de la duchesse, et en 1562 le duc Albert, qui avait su apprécier les qualités personnelles et le mérite de Lassus, le nomma directeur de sa chapelle, la meilleure qui existât à cette époque en Europe, par le nombre comme par le talent des artistes qui en faisaient partie; elle se composait de seize enfants de chœur, six castrats, treize contraltos, quinze ténors, douze basses et trente instrumentistes, en tout quatre-vingt-douze musiciens. De tels moyens d'exécution, l'affection que le duc témoignait à Lassus et les éloges qu'il lui prodiguait, étaient bien faits pour exciter la verve de l'artiste dont le génie se développa alors dans toute sa puissance. C'est de cette époque de sa vie que datent ses grandes compositions, parmi lesquelles on remarque principalement ses *Psalmes de la Pénitence* et ses *Magnificat*. Il eut bientôt une réputation universelle. En Allemagne, en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas, on le surnomma *le prince des musiciens*; il n'y avait de son temps que Palestrina, l'illustre maître de l'école romaine, auquel les Italiens décernaient le même titre, qui sous plusieurs rapports lui fût supérieur par son talent. Partout ses productions musicales étaient recherchées avec empressement. Les souverains eux-mêmes, partageant l'enthousiasme général et désirant attirer l'artiste à leur cour, lui faisaient faire les propositions les plus flatteuses, et plusieurs lui donnaient d'éclatants témoignages de leur estime. Au mois de décembre 1570, à la diète de Spire, l'empereur Maximilien accorda à Lassus des titres de noblesse ainsi qu'à ses enfants légitimes et à leurs descendants des deux sexes, et plus tard le pape Grégoire XIII le créa chevalier de Saint-Pierre à l'épéron d'or, en le faisant revêtir des insignes de cet ordre avec tout le cérémonial accoutumé.

En 1571, Lassus fit un second voyage en France, et vint à Paris; c'était la première fois qu'il visitait cette ville, comme il le dit lui-même dans la dédicace d'un de ses ouvrages (1). Adrien

(1) Un excellent article, inséré dans la *Revue Musicale* du 17 septembre 1831, et dû à la plume d'un écrivain aussi savant que consciencieux, M. Anders, attaché à la Bi-

Leroy, célèbre imprimeur de ce temps, et musicien lui-même, le logea dans sa maison et le présenta à Charles IX, qui l'accueillit avec la plus grande bienveillance et lui fit de riches présents lorsqu'il quitta Paris pour retourner à Munich. Plus tard, après les massacres de la Saint-Barthélemy, ce malheureux prince, tourmenté par les remors, se souvint de Lassus. L'impression que lui avaient faite ses *Psalmes de la Pénitence* se présenta à son esprit troublé; il voulait les entendre encore exécuter sous la direction de l'artiste lui-même, et fit offrir à ce dernier la maîtrise de sa chapelle avec un traitement considérable. La reconnaissance que Lassus avait pour les bontés du duc Albert lui faisait un devoir de refuser cette offre; mais le duc, quoique voyant à regret le départ de celui qu'il appelait la *perle de sa chapelle*, eut la générosité de l'engager à ne pas lui sacrifier des avantages qu'il ne pouvait lui procurer à sa cour. Lassus se mit en route au mois de mai 1574; mais à peine était-il arrivé à Francfort, qu'il reçut la nouvelle de la mort de Charles IX. Aussitôt il rebroussa chemin, et revint à Munich, où le duc, charmé de son retour, le réintégra dans ses fonctions et le combla de nouvelles faveurs, en lui assurant, pour toute la durée de son règne, la jouissance de son traitement qui était de 400 florins. Malheureusement Lassus eut bientôt à déplorer la perte de son protecteur, on peut dire de son aml. Le duc Albert mourut le 24 octobre 1579. Son successeur, Guillaume V, dit *le Pieux*, qui aimait aussi la musique, conserva l'artiste auprès de lui sans rien changer à sa position. Lassus, grâce à ses économies, était parvenu à amasser une somme de 4,000 florins. En 1587, le duc Guillaume, voulant lui donner un témoignage particulier de sa bienveillance, lui fit présent d'un jardin situé à Meising, sur la route de Furstenfeld, et quelques mois après il accorda à sa femme une pension annuelle de 100 florins. Indépendamment de cette propriété de Meising, Lassus en possédait encore une autre à Putzburn, dans le district de Wolfarthshausen.

Lassus avait atteint sa soixante-septième année; ses occupations quotidiennes de maître de chapelle absorbaient tout son temps et commençaient à lui faire éprouver de la fatigue; il désirait vivement être dispensé d'un service aussi pénible, afin de pouvoir se livrer tout entier à la composition. Sur sa demande, le duc Guillaume lui permit d'aller passer chaque année quelques mois dans sa propriété de Meising, mais en réduisant son traitement de moitié, c'est-à-dire à 200 florins; seulement, pour que cette réduction fût moins sensible à l'artiste, il lui permit de prendre soin de ses deux fils, Ferdinand et Rodolphe. La perte de 200 florins parut trop

considérable à Lassus; il renonça à son projet de passer une partie de l'année à la campagne, et continua de s'acquitter avec zèle de ses fonctions de maître de chapelle, consacrant le reste de son temps à écrire de nouveaux ouvrages. Le laborieux compositeur redoublait d'efforts, comme s'il eût pressenti que son génie allait bientôt s'éteindre; mais cette continuelle tension d'esprit, à un âge où le repos lui était si nécessaire, eut pour lui des suites aussi funestes qu'imprévues. Un jour qu'il s'était rendu à Meising, il se trouva subitement indisposé; on le ramena à Munich, où il ne reconnut aucun des siens; ses facultés mentales l'avaient abandonné. Sa femme, effrayée, fit aussitôt prévenir la princesse Maximilienne, sœur du duc Guillaume, qui s'empressa d'envoyer son médecin, le docteur Mermann, auprès du malade. Des soins assidus produisirent une amélioration apparente dans la santé de l'artiste, mais sa raison ne revint pas; une sombre tristesse avait remplacé sa gaieté naturelle; et peu de temps après, le 14 juin 1594, il expira, à l'âge de soixante-quatorze ans (1). Il fut inhumé dans le cimetière de l'église des Franciscains, à Munich, où on lui éleva un superbe tombeau en marbre rouge, orné de bas-reliefs représentant dans la partie supérieure l'ensevelissement du Christ, avec les saintes femmes, et plus bas les armoiries de Lassus, ainsi que l'artiste lui-même entouré de toute sa famille. Lorsqu'en 1860 le cimetière des Franciscains fut détruit, Heigel, artiste du théâtre de la cour et grand admirateur des œuvres de Lassus, fit enlever ce tombeau, et le plaça dans son jardin, devenu depuis la propriété d'une demoiselle de Manntich. C'est dans ce jardin, où il se trouvait encore en 1830, que M. Schmidhammer l'a découvert et en a fait prendre le dessin, que Delmotte a reproduit dans sa notice. Enfin, le 23 mai 1853, la ville de Mons a rendu un solennel hommage à la mémoire du célèbre compositeur qu'elle avait vu naître,

(1) Les auteurs ne sont pas plus d'accord sur la date de la mort de cet homme célèbre que sur celle de sa naissance; ils ne se rencontrent que sur le jour et le mois (3 juin). Leur opinion diffère à l'égard de l'année: les uns indiquent 1588 comme celle de son décès, d'autres 1589, beaucoup 1594, et quelques-uns 1595. Les actes de 1597 cités plus haut prouvent évidemment que la date de 1588 ne peut se soutenir; la date de 1595 est également inadmissible, car la dédicace des *Lagrime di S. Pietro* à Clément VIII est datée du 21 mai 1594. Lassus vivait donc encore à cette dernière époque; mais il est probable qu'il mourut bientôt après, ainsi que l'indiquent les mots *obit 1594*, qui se trouvent sur le portrait de ce musicien gravé par Sadeler. Quant à la date de 1596, qu'on voit sur le tombeau de Lassus, elle paraît être celle de l'érection du monument. M. Debo, conservateur de la bibliothèque royale de Berlin, a tranché la question: dans une lettre adressée le 21 mars 1864, à M. Camille Wias, président de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Basnaub, ce savant annonce qu'il existe dans les archives de la cour et de l'État, à Vienne, une lettre écrite par la veuve de Lassus à Marie, archiduchesse d'Autriche, dans laquelle elle lui fait part que son mari est mort le 14 juin 1594. Nous avons adopté cette date jusqu'à preuve contraire.

en lui érigeant au lieu dit *le Parc* une belle statue en bronze, due au ciseau de l'habile sculpteur belge M. E. Frison, de Tournay.

Lassus avait eu de sa femme, Regina Weckinger, qui mourut au mois de juin 1600, quatre fils, *Ferdinand, Adolphe, Jean* et *Ernest*, et deux filles, *Anne* et *Regina*.

Il est peu d'artistes qui aient eu de leur temps une renommée aussi universelle et aussi populaire que Lassus. Pour bien apprécier le mérite de ce musicien, il faut se rappeler quel était l'état de l'art à l'époque à laquelle ses œuvres commencèrent à se répandre. L'école flamande, inférieure à l'école italienne pendant le quatorzième siècle, avait acquis au quinzième siècle et au commencement du seizième une supériorité marquée sur celle-ci, dont elle était devenue le modèle; mais alors le talent d'un compositeur consistait principalement dans son habileté à combiner des sons selon les règles du contrepoint, en prenant pour thème obligé de ses messes des chansons vulgaires dont les airs et les paroles formaient un monstrueux contraste avec les textes sacrés; à peine trouvait-on, au milieu de ces subtilités de la science, quelques traces de goût sous le rapport de la mélodie et de l'expression. Lassus suivit d'abord l'exemple des maîtres de son temps; mais bientôt son génie, prenant son essor, se fraya une route nouvelle. Il donna à sa musique religieuse le caractère grave et simple qui convient à la majesté de l'Église, et quoique Palestrina, son contemporain et son émule, l'emporta sur lui de même que sur tous les autres musiciens de cette époque par l'admirable pureté de son style et par l'élégante manière de faire chanter les parties et de leur donner de l'intérêt, la gloire de Lassus n'en brilla pas moins encore du plus vif éclat, et l'on ne saurait contester le mérite de cet artiste qui fut le véritable chef de l'école allemande comme Palestrina fut le chef de l'école italienne. C'est à ses chants heureux, c'est à cette tournure hardie, élégante et facile qui distingue sa musique légère, que Lassus dut surtout l'immense popularité de ses œuvres.

Les travaux de Lassus attestent une prodigieuse fécondité. On a de lui cinquante-trois messes, dont deux de *Requiem*, un nombre considérable de motets, d'hymnes, de psaumes et autres compositions religieuses, près de huit cents morceaux de musique profane, tels que des madrigaux, des chansons latines, françaises et allemandes. M. Schmiedhammer, savant bibliothécaire chargé du riche dépôt de la bibliothèque royale de Munich, ayant sous les yeux les œuvres imprimées et manuscrites de Lassus, en a fait un relevé général dont le chiffre s'élève à 2,337. C'est à la bibliothèque de Munich que se trouve conservée la copie des *Psaumes de la Pénitence*, de Lassus, que le duc Albert V de Bavière fit exécuter avec un luxe dont il n'y eut point d'exemple. Ce superbe manuscrit est composé

de quatre volumes in-folio, reliés en maroquin rouge et garnis en vermeil ciselé et émaillé; le poids total des garnitures est de vingt-quatre livres. Des armoiries, des portraits du duc Albert, de Lassus, du peintre Jean Mielich, qui a exécuté les miniatures de l'ouvrage, de Samuel de Quickelberg, auteur des descriptions des volumes, du calligraphe Frishammer, de Gaspard Lindel, qui a surveillé l'exécution de toutes les parties de l'œuvre, de Georges Seghkein, l'orfèvre qui a ciselé les garnitures de livres et du relieur Gaspard Ritter, font de ce manuscrit un monument unique. Il a été publié un grand nombre d'éditions des ouvrages de Lassus; nous renvoyons le lecteur curieux de les connaître à la notice de Delmotte et à la *Biographie universelle des Musiciens* de M. Fétis, en nous bornant ici à indiquer les principales :

Messes : *Cipriani de Rore, Annibalis Patavini et Orlandi Liber Missarum* 4, 5 et 6 *vocum*; Venise, 1566, in-4°; — *Missæ aliquot 5 vocum. illustrat. principis D. Guilielmi comit. Palat. Rhēni, etc., liberalitati in lucem editæ*; Munich, 1574, in-fol.; — *Liber Missarum, 4 et 5 vocum*; Nuremberg, 1581, in-4°; — *Missæ cum cantico Beatæ Mariæ octo modis musicis*; Paris, 1583, in-fol.; — *Missæ decem cum 4 vocibus*; Venise, 1588, in-4°; — *Missæ aliquot 5 vocum*; Munich, 1589, in-4°; — *Lassus (Orland) Belga, musicorum Orpheus, chorique apud sereniss. Boj. principis annis 40 præfectus. Missæ posthumæ sex ritu veteri Romano catholico, in modos qua senos, qua octonos temporatæ, hactenus ineditæ et omnium quas edidit selectissimæ: vulgatæ demum affectu, studio, sumptu superstitis filii Rodolphi de Lasso, sereniss. Bojor. duci Maximiliano ad odas atque organis*; Munich, 1610, in-fol. max.; — *Magnificats: Magnificat octo tonorum, 4, 5 et 6 vocum*; Nuremberg, 1567, in-4°; — *Magnificat octo tonorum 5 et 6 vocum*; Nuremberg, 1572, in-fol.; — *Octo cantica divæ Mariæ Virginis quæ vulgo Magnificat appellantur, secundum singulos octo tonorum 4 vocibus*; Munich, 1573, in-fol. max.; — *Magnificat aliquot 4, 5, 6 et 8 vocum*; Munich, 1576, in-fol.; — *Lassi sereniss. Bojorum ducis symphoniacorum præfecti, cantica sacra, recens numeris et modulis musicis ornata, nec alibi antea typis vulgata, 6 et 8 vocibus*; Munich, 1585, in-4°; — *Magnificat 4, 5 et 6 vocibus ad imitationem cantilenarum quarum singulari concentus hilaritate excellentium*; Munich, 1587, in-fol.; — *Magnificat octo tonorum 4, 5 et 6 vocum*; 1601; — *Lassi (Orlandi), serenissimorum Bavaricæ ducum Alberti et Guilielmi music. præfecti Jabilus B. Virginis H. B. centum magnificat, labore et impenso Rodolphi de Lasso, sereniss. utriusque Bavaricæ duci Maximiliani, etc., melopœi et organistæ prælodatæ*; Munich,

1619, in-4°; les morceaux contenus dans ce livre sont écrits pour cinq, six, sept, huit, et dix voix. — **PSAUMES**: *Lassi, musicorum apud sereniss. Bavaricæ ducem Guillelmum, etc., rectoris, Psalmi Davidici penitentiales, modis musicis redditi, atque antehac nunquam in lucem editi. His accessit Psalmus: « Laudate Dominum de cælis; »* 5 vœcum; Munich, 1584, in-4°; — *Psalmi sacri* 3 vœcum; Munich, 1588, in-4°; — *Cinquante Psaumes de David, avec la musique à cinq parties, par Orlando de Lassus. Vingt autres Psaumes à cinq et six parties, par divers musiciens*; Heidelberg, 1597, in-4°. — **LAMENTATIONS ET LEÇONS**: *Sacræ Lectiones novem ex profetæ Job, 4 vœcum, in officiis defunctorum cantari solitæ, etc.*; Venise, 1565, in-4°; — *Passio* 5 vœcum. *Item Lectiones Job, et Lectiones matutinae de Nativitate* 4 vœcum; Munich, 1575, in-fol.; — *Lassi, sereniss. Bavaricæ ducis Guillelmus, etc. Sacelli magistri, Hieremiæ prophetæ Lamentationes, et alia piz cantiones, nunquam antehac visæ*; Munich, 1585, in-4°; — *Moduli 4 et 8 vœcum partim a queritationibus Jobe, partim et psalm. Davidis et aliis Scripturæ locis descripti*; La Rochelle, 1576, in-4°; — *Le Lagrime di S. Pietro descritte dal signor Luigi Tansillo*; Munich, 1595, in-fol. — **MOTETS**: *Il primo libro de' motetti di Orlando di Lassus*; Venise, 1545, in-4°; — *Sacræ Cantiones (vulgo motetæ appellatæ)* 6 et 6 vœcum. *Liber secundus*; Venise, 1560, in-4°; — *Sacræ Cantiones* 5 vœcum, *cum viva voce, tum omnis generis instrumentis cantatu commodissimæ*; Nuremberg, 1562, in-4°; — *Sacræ Cantiones* 5 et 6 vœcum. *Liber tertius*; Venise, 1566, in-4°, contenant trente motets; — *Sacræ Cantiones* 6 et 8 vœcum. *Liber quartus*; Venise, 1566, in-4°; — *Lassi, illustr. Bavaricæ ducis Alberti musici chori magistri, soloitorum aliquot cantionum sacrarum* 6 vœcum (*fasciculus adjunctis in fine tribus dialogis* 8 vœcum, *quorum nihil adhuc in lucem est editum*); Munich, 1570, in-4°. C'est le cinquième livre des motets; il contient vingt-trois morceaux; — *Moduli quintis vocibus nunquam hactenus editi, Monachii Bolorum compositi*; Paris, 1571, in-4°. Ce livre est le sixième; — *Cantionum quos motetas vocant Opus novum, pars I*; Munich, 1573, in-fol.; — *Lassi, musicorum apud sereniss. Bavaricæ ducem Guillelmum, rectoris, Motetta, 6 vœcum*; Munich, 1582, in-4°; — *Lassi, serenissimæ Bavaricæ ducis Guillelmi, etc., musicorum præfecti sacræ Cantiones, antehac nunquam visæ, nec typis uspiam (sic) excusæ, 4 vœcum*; Munich, 1585, in-4°. — On a publié plusieurs collections générales des motets de Lassus; la plus belle et la plus précieuse est celle que les deux fils de cet artiste, Ferdinand et Rodolphe, ont publiée après la mort de leur père, sous le titre de: *Magnum Opus Musicum Orlandi de*

*Lasso, capella Bavaricæ quondam magistri, complectens omnes cantiones quos vulgo motetos vocant, tam antea editos quam hactenus nundum publicatos, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12 vœcum, etc.*; Munich, 1604, 6 vol. in-fol., qui contiennent cinq cent douze motets. — **MADRIGAUX ET CHANSONS LATINES, FRANÇAISES ET ALLEMANDES**: *Il primo e secondo Libro de' Madrigali a 5 voci*; Venise, 1559, in-4°; — *Il primo Libro de' Madrigali a 4 voci, insieme alcuni Madrigali d'altri*; Venise, 1560, in-4°; — *Di Madrigali a 4 voci il secondo Libro*; Rome, 1563; — *Il terzo Libro de' Madrigali a 4 voci*; Venise, 1564, in-4°; — *Il Libro terzo de' Madrigali a 5 voci*; ibid., 1564, in-4°; — *De' Madrigali a 5 voci il quarto Libro*; 1567, in-4°; — *Il quinto Libro de' Madrigali a 4 voci, Lasso, 1567, in-4°*; — *Il sexto Libro de' Madrigali a 4 e 5 voci*; Venise, 1568, in-4°; — *Libro de Villanella, Moresche ed altre canzoni a 4, 3, 6 ed 8 voci*; Paris, in-4°, obl.; — *La quatorziesme Livre à quatre parties contenant dix-huit chansons italiennes, six chansons françoises et six motets faicts (à la nouvelle composition d'aucuns d'Italie)*; Anvers, 1565, in-4°. M. Fétis fait remarquer que ce recueil n'est indiqués comme quatorziesme livre que parce qu'il appartient à une collection de divers auteurs publiée par Tylman Susato; — *Nouvelles Chansons à quatre parties, convenables tant à la voix comme aux instruments. Le premier Livre*; Anvers, 1566, in-4°; — *le second Livre des Nouvelles Chansons tant à quatre comme à cinq parties*; Anvers, 1566, in-4°; — *Tiers Livre des Chansons de quatre, cinq et six parties, convenables tant aux instruments qu'à la voix*; Louvain, 1566, in-4°; — *Le quart Livre des Chansons nouvellement composés par Roland de Lassus, convenables tant aux instruments comme à la voix*; Anvers, 1564, in-4°; — *Livre de Chansons nouvelles à cinq parties, avec deux Dialogues à huit*; Paris, 1571, in-4°. Lassus avait publié lui-même ce recueil pendant son séjour à Paris; le même ouvrage a paru l'année suivante à Louvain, sous le titre: *Livre V de Chansons nouvelles à cinq parties*. Après la publication de ce cinquième livre, il a été fait une multitude de collections complètes ou choisies des œuvres de Lassus. A la liste des ouvrages que nous venons de citer, nous ajouterons encore: *Moduli duabus vel tribus, lib. I*; Munich, 1582, in-4°; — *Cantiones elegiacæ suavissimæ 2 vocibus, lib. II*; Anvers, 1599, in-4°; — *Orlandi di Lasso Prophetis Sibyllarum 4 vocibus, chromatice more singulari confectæ industria et per Rodolphum, ejus filium, typis datæ*; Augustæ, 1600, in-8°; — *Nouvelles Chansons allemandes à cinq voix, propres à chanter sur tous les instruments*; Munich, 1567, in-5°. — *Deuxième partie des Chansons allemandes*

à cinq voix (en allemand); *ibid.*, 1573, in-4°; — *Troisième partie des belles Chansons allemandes nouvelles à cinq voix, avec une gait Chansonnette française (en allemand)*; *ibid.*, 1576, in-4°; — *Teutsche und Französische Gesänge mit 6 Stimmen (Chansons nouvelles allemandes et françaises)*; Munich, 1580, in-4°; — *Etliche ausserselene kurze gute, christliche und weltliche Liedlein mit 4 Stimmen, sonder in Französischer Sprach ausgegangen, jetzund aber mit Teutschen Texten, und mit des Authers Bewilligung in Truck gegeben, durch Johann Bühler von Schwandorff* (Quelques Chansons choisies, tant spirituelles que profanes, à quatre voix, composées d'abord sur des paroles françaises, mais aujourd'hui publiées en allemand, imprimées du consentement de l'auteur par Jean Bühler de Schwandorff); Munich, 1582, in-4°. Ce livre renferme trente chansons, Dieudonné DUMES-BARON.

Gerber, *Historisch-Biographisches Lexikon der Tonkünstler*, — Burney, *A general History of Music*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire Historique des Musiciens*. — H. Belmette, *Notice biographique sur Roland Delattre*, Valenciennes, 1808. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Rapport de M. Camille Wina, président de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, à l'occasion de la statue de Lassus, à Mons, et pièces annexées à ce rapport; Mons, 1884, in-18.

LASSUS (Ferdinand DE), fils du précédent, et musicien comme son père, mort à Munich, le 27 août 1609. Il fut d'abord attaché à la chapelle de Frédéric, comte de Hohenzollern, puis, en 1598, à celle du duc de Bavière, et succéda, en 1602, à Jean de Tosta dans la direction de cette même chapelle. On a de ce musicien : *Cantiones sacre summissimas et omnium musicarum instrumentorum harmonice perquam accommodatas, alias nec visas nec unquam typis subjectas*; Gratz, 1588, in-4°. On trouve aussi quelques motets de sa composition à la suite des leçons de Job de Roland de Lassus, publiées à Nuremberg, en 1588, in-4°, ainsi que dans le recueil de motets à cinq voix (Munich, 1596, in-4°), et dans le premier livre de *Magnificat* (Munich, 1609, in-fol.).

D. D.—B.

Belmette, *Notice biographique sur Roland Delattre*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

LASSUS (Rodolphe DE), frère du précédent, né à Munich, et mort dans cette ville, en 1625, fut organiste de la cour de Guittume, duc de Bavière, et se distingua par son talent comme compositeur. Il a publié : *Cantiones sacre 4 vocum*; Munich, 1606, in-4°; — *Circus symphonicus*; *ibid.*, 1609, in-4°; — *Modi sacri ad convivium sacrum 2, 3 et 6 vocum*; Augsburg, 1616, in-4°; — *Virginia Eucharistica 4 vocum*; Munich, 1618, in-4°; — *Alphabetum marianum triplici cantionum serie ad multifariam vocum harmoniam*; Munich, 1621. Ce recueil contient cinquante-sept antennes de la Vierge. On trouve aussi des compositions de Rodolphe de Lassus

dans plusieurs recueils des œuvres de son père. En 1647 il offrit au duc régnant quinze volumes manuscrits renfermant six messes, six magnificats et six motets; la bibliothèque royale de Munich ne possède pas ces ouvrages, mais on y trouve le madrigal à six voix : *Perche fuggi*, et un *Miserere* à neuf voix de ce musicien.

D.—D.—BARON.

Belmette, *Notice biographique sur Roland de Lattre*; Valenciennes, 1808 (cette notice a été traduite, en allemand, avec des remarques par Deha; Berlin, 1837). — 1841, Ad. Mathien, *Biographie de Roland de Lattre*; Mons, in-8°. — Castil Blaze, *Revue de Paris*, juillet, 1836.

LASSUS (Pierre), chirurgien français, né à Paris, le 11 avril 1741, mort le 16 mars 1807. Son père était maître en chirurgie et estimé comme praticien. Sous ses leçons le jeune Lassus parvint bientôt lui-même à la maîtrise (1<sup>er</sup> juin 1765). Malgré sa jeunesse l'Académie royale de Chirurgie lui confia les fonctions de démonstrateur, et en 1770 mesdames Victoire et Sophie de France, filles de Louis XV, le choisirent pour chirurgien. En 1779 il acheta le titre de lieutenant du premier chirurgien; il eut aussi les emplois d'inspecteur des écoles et trésorier du collège de l'Académie de Chirurgie. Il devint en 1781 professeur d'opérations chirurgicales. Lorsque les princesses tantes de Louis XVI sortirent de France, Lassus les suivit, mais il profita du décret qui rayait de la liste des émigrés les personnes qui auraient été en pays étranger pour la culture et le progrès des sciences. A la création des écoles de santé, Lassus y fut admis comme professeur d'histoire de la médecine et puis de pathologie externe. Nommé membre de l'Institut, il y exerça pendant deux ans les fonctions de secrétaire, et reçut ensuite celles de bibliothécaire. L'empereur Napoléon l'attacha à sa personne comme chirurgien consultant. Lassus, comme professeur, se distingua par la méthode, mais sa pratique n'a jamais été fort étendue. On a de lui : *Nouvelles Méthodes de traiter les Fractures (par Pott)*, avec une *Description des Atelles de Sharp pour le traitement des Fractures de la jambe*, trad. de l'anglais; Paris, 1771, in-12; et 1783, in-8°; — *Sur la Lymphe*, dissertation couronnée par l'Académie de Lyon en 1773; Paris, 1774, in-8°; — *Sur les Maladies vénériennes*, trad. de l'anglais de Turner; Paris, 1777, 2 vol. in-12; — *Essai ou Discours historique et critique sur les découvertes faites en anatomie par les anciens et les modernes*; Paris, 1783, in-8°; — *Manuel pratique des Amputations des membres*, trad. de l'anglais d'Alanson; Paris, 1784, in-12; — *Éphémérides de toutes les parties de l'art de guérir (avec Pelletan)*; Paris, 1790, in-8°; — *Traité élémentaire de Médecine opératoire*; Paris, 1795, 2 vol. in-8°; — *Traité de Pathologie chirurgicale*; Paris, 1805-1806, 2 vol. in-8°; et quelques mémoires dans divers recueils de médecine.

L—Z—E.

Boyer, dans la *Biographie Médicale*.



LASSUS (*Jean-Baptiste-Antoine*), architecte français, né à Paris, le 19 mars 1807, mort à Vichy, le 15 juillet 1857. Élève de Labrousse, il entra en 1828 à l'École des Beaux-Arts, qu'il quitta en 1830, et se livra à des études archéologiques. Attaché au comité des arts et monuments historiques, il dessina plusieurs projets de restauration d'édifices gothiques ou de la renaissance. En 1840, il fut chargé, avec M. Viollet-le-Duc, de l'inspection des travaux de la Sainte-Chapelle, qui furent terminés en 1856. C'est aussi sur ses plans et sous sa direction qu'eut lieu la restauration de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, restituée au culte. A la suite d'un concours, il obtint encore avec M. Viollet-le-Duc, en 1845, la restauration de Notre-Dame de Paris et la construction de la nouvelle sacristie de la cathédrale. Enfin, en 1854 il donna les plans et fit élever la nouvelle église paroissiale de Belleville. Il était en outre chargé du service des édifices diocésains de la Sarthe et d'Eure-et-Loir, et partageait ce même service avec M. Viollet-le-Duc dans le département de la Seine. Lassus a successivement exposé au salon : *Palais des Tuileries tel qu'il fut projeté et en partie exécuté en 1564 par Philibert Delorme* (1833); — *Sainte-Chapelle du Palais telle qu'elle était à la fin du quinzième siècle* (1835); — *Réfectoire du prieuré royal de Saint-Martin-des-Champs à Paris compris dans les bâtiments du Conservatoire des arts et métiers* (1836); — *Peinture sur verre du treizième siècle prise dans la cathédrale de Chartres* (1837); — *Châsse destinée aux reliques de sainte Radegonde*; — *Église de Saint-Aignan (Loir-et-Cher)*; 1855. Ces travaux lui avaient valu une médaille de 3<sup>e</sup> classe en 1833, de 2<sup>e</sup> classe en 1834 et la croix d'honneur en 1850. Il a en outre fait paraître *Monographie de la cathédrale de Chartres : architecture, sculpture d'ornements et peinture sur verre*; Paris, 1843, in-fol; M. Amaury Duval a donné pour le même ouvrage la statuaire et la peinture sur mur, et M. Didron un texte explicatif; — *Réaction de l'Académie des Beaux-arts contre l'Art gothique*; Paris, 1846, in-8°. Enfin, Lassus a fourni divers articles aux *Annales Archéologiques* et avait annoté l'*Album de Villard de Honnecourt*, manuscrit qui a été publié en fac-simile annoté par Alfred Darcel, en 1858. L. LOUVET. Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Litt. Franç. contemp.* — Viollet-le-Duc, *Lettre sur M. Lassus*, dans l'*Artiste* du 26 juillet 1857. — Mérimée, dans le *Moniteur* du 20 décembre 1858.

LASTANOSA DE FIGUERELAS (*Vincenz-Jean*), numismate espagnol, né à Huesca, vers 1606, mort en 1685. Il consacra une partie de sa fortune à former un cabinet de médailles et une collection d'antiques. Sa maison de Figuerelas était un musée que André d'Ustarroz a célébré dans un poème intitulé : *Descripcion de las Antigüedades y Jardines de Vinc. Juan de Lastanosa*; Saragosse, 1647, in-8°. On a de lui :

*Dialogos de las medallas desconocidas españolas*, avec trois dissertations sur le même sujet par le P. Paul Albiniano de Rajas, de don Francisco de Ursea, et du docteur André de Ustarroz; Huesca, 1645, in-4°; — *Oraculo manual y arte de prudencia*; Huesca, 1647, in-4°; — *Tratado de la Moneda Jaquesa, y de otras de oro y plata del regno de Aragon*; Saragosse, 1681, in-4°. Les deux volumes de Lastanosa sur les médailles sont rares et curieux; on les trouve ordinairement réunis. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Brunel, *Manuel du Libraire*.

\* LASTARRIA (*D.-J.-V.*), écrivain et juriste chilien, né vers 1810. Nommé à l'assemblée législative par le district de Copiapo, il fut choisi par l'université pour remplir la place de professeur de législation et du droit des gens à l'institut national de Santiago. M. Lastarria s'est acquis de la réputation comme orateur, et à la chambre il s'est montré parfois l'antagoniste du président actuel, D. Manuel Montt. L'un de ses premiers ouvrages est un traité de géographie destiné à faire connaître le pays dont il a étudié les lois. Ce travail est intitulé *Lecciones de Jeografía moderna para la enseñanza de la Juventud americana, obra adoptada por la universidad*; 9<sup>e</sup> édit., Valparaiso, 1857, in-18. Les autres écrits de cet écrivain sont consacrés à la jurisprudence : *Bosquejo historico de la Constitución del gobierno de Chile durante el primer periodo de la Revolución desde 1810 hasta 1814*; Santiago de Chile, 1847, in-8°; — *Discursos academicos*; Santiago, 1844, in-8°; — *Historia constitucional del medio siglo, Revista de los progresos del sistema representativo en Europa i America durante los primeros cincuenta años del siglo XIX 1<sup>a</sup> parte, desde 1820 hasta 1825*; Valparaiso, 1853, in-8°; — *La Constitución de política de la Republica de Chile comentada*; Valparaiso, 1856, in-8°; — *Proyectos de ley i Discursos parlamentarios*; Valparaiso, 1857; — *Miscelanea literaria*; Valparaiso, 1855, in-32. M. Lastarria est un des hommes qui font le plus d'honneur à l'Amérique du sud. F. D.

*Documents particuliers.*

LASTENIO ou DALLE LASTE (*Natale*), polygraphe italien, né à Marostica, dans le Vicentin, le 30 mars 1707, mort le 20 juin 1792. Il professait avec distinction les lettres anciennes à Padoue lorsque ses démolés avec Faciolati l'obligèrent à quitter l'université en 1733. Il ouvrit un collège particulier à Venise en 1738, et publia divers opuscules qui annonçaient un érudit et un bon latiniste. En 1764, après la mort de Faciolati, il fut nommé historiographe de l'université de Padoue; mais les magistrats vénitiens trouvant qu'il s'acquittait trop lentement de sa tâche la lui retirèrent, et lui donnèrent, en 1769, la place de consultant et réviseur des brev

pontificaux. Dalle Laste mourut à quatre-vingt-cinq ans, dans sa petite maison de campagne de Murzano, près de Marostica. On a de lui une trentaine d'ouvrages, presque tous écrits en latin, et peu importants. Les principaux sont : *Laurentii Pataroli Vita*, en tête des *Œuvres de Patarol*; Venise, 1743; — *Gratulationes; accedit Epistola de Museo Philippi Parsettii*; Padoue, 1767, in-8°; — *Vita Francisci Algarotti*, dans les *Vitæ Italorum* de Fabroni; — *Carmina*; Padoue, 1774, in-4°; — *Scrittura Due al Senato di Venezia, l'una intorno alle bolle dei benefici ecclesiastici, l'altra sopra li requisiti necessari nei cancellieri ecclesiastici per legalmente esercitare il loro ufficio*; dans la *Collezione di scritture di regia Giurisdizione*; Florence, 1771-1774; — une traduction de l'*Énéide*; Venise, 1795, 2 vol. in-8°.

Z.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V.

**LASTEYRIE-DUSAILLANT** (Charles-Philibert, comte de), agronome, industriel, philanthrope et publiciste français, né à Brives-la-Gaillarde (Corrèze), le 4 novembre 1759, mort à Paris, le 3 novembre 1849. Il fit ses premières études à Limoges, et vint les terminer à Paris. Il entreprit ensuite des voyages en Angleterre, en Italie, en Sicile et en Suisse pour perfectionner ses connaissances en économie rurale. En dépit des lois de la terreur, il eut le courage de rester en France jusqu'au 9 thermidor. Il se rendit ensuite en Espagne, d'où il fit venir un troupeau de mérinos. En 1799 il parcourut la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège et une partie de l'Allemagne; il retourna en Espagne en 1803, en Suisse et en Italie en 1809. Partout il faisait des observations utiles, qu'il consigna dans ses mémoires. En apprenant l'invention de Senefelder, Lasteyrie se rendit à Munich en 1812, afin d'y apprendre la lithographie. Les suites de la guerre de Russie le forcèrent à revenir en France; mais il retourna en Bavière en 1814, après la paix, engagea des ouvriers, qu'il ramena avec lui l'année suivante, et créa la première lithographie qui ait existé à Paris. Ses presses servirent d'abord à l'impression des circulaires du ministre de la police, puis à toutes sortes d'ouvrages. Lasteyrie fut un des principaux membres de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, de la Société Philanthropique, de la Société centrale d'Agriculture, de la Société Asiatique, de la Société de Vaccine, de la Société pour l'Enseignement mutuel, et il s'occupait également de répandre la méthode Jacotot. Sous l'empire, il avait imaginé une société destinée à venir au secours des savants et des auteurs infirmes ou nécessiteux et que la misère pouvait empêcher de mettre au jour des œuvres utiles, ou à encourager des jeunes gens dont le génie ne pouvait s'étendre faute de secours. Cette société avait réuni des fonds et fait imprimer ses règlements lorsque la police la fit dissoudre. Il avait des opinions libérales très-

prononcées, et y demeura fidèle jusqu'à sa mort, ainsi qu'aux idées philosophiques, qu'il défendait encore à l'âge le plus avancé. Dans sa vieillesse, il avait voulu fonder une société consacrée aux travaux de la philosophie. Il a écrit beaucoup de livres d'agriculture et d'instruction élémentaire; il aida de ses deniers la publication de livres utiles et encouragea les nouveaux procédés de culture et d'élevage des bestiaux. On a de lui : *Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie*, traduit de l'anglais, du comte Léopold Berchtold; Paris, 1792, 2 vol. in-8°; — *Traité des Bêtes à Laine d'Espagne, leurs voyages, leur tonte, le lavage et le commerce des laines, les causes qui donnent la finesse aux laines, etc.*; Paris, 1799, in-8°; — *Société en faveur des Savants et des Hommes de lettres*; Paris, 1801, in-8°; — *Histoire de l'Introduction des Moutons à laine fine d'Espagne dans les divers États de l'Europe et au cap de Bonne-Espérance*; Paris, 1802, in-8°; — *De l'Engraissement des Bestiaux*; Paris, 1804, in-12; — *Du Cotonnier et de sa Culture*; Paris, 1808, in-8°; — *Du Pastel, de l'Indigotier et des autres Végétaux dont on peut extraire une couleur bleue*; Paris, 1811, in-8°; — *Nouveau Système d'Éducation pour les écoles primaires, adopté dans les quatre parties du monde*; Paris, 1815, 1819, in-8°; — *Des Fosses propres à la conservation des grains, et de la manière de les construire*; Paris, 1819, in-4°; — *Collection de machines, d'instruments, ustensiles, constructions, appareils, etc., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe*; Paris, 1820-1821, 1822, 2 vol. in-4°, avec 200 planches lithographiées dans l'imprimerie de Lasteyrie; — *Méthode naturelle de l'Enseignement des Langues*; Paris, 1826, in-18; — *Des Écoles des Petits Enfants des deux sexes de l'âge de dix-huit mois à six ans*; Paris, 1829, in-8°; — *De la Liberté de la Presse illimitée*; Paris, 1830, in-8°; — *Histoire naturelle et économique du Chien, avec la description de ses différentes races, de leurs mœurs, de leurs usages, etc.*; Paris, 1830, 1834, in-12; — *Histoire naturelle et économique du Mouton et de la Chèvre*; Paris, 1834, in-12; — *Histoire naturelle et économique du Cheval, de l'Ane et du Mulet*; Paris, 1834, in-12; — *Histoire naturelle et économique du Cochon, du Lapin, du Cochon d'Inde, du Chat et du Furet*; Paris, 1834, in-18; — *Histoire naturelle et économique du Chameau, du Dromadaire, du Renne, du Lama et de la Vigogne*; Paris, 1834, in-18; — *Histoire naturelle et économique du Bœuf, de la Vache et du Buffle*; Paris, 1834, in-18; — *La lecture par Images*; Paris, 1834, in-4°; — *Typographie économique, ou l'art de l'imprimerie mis à*

la portée de tous, et applicable aux différents besoins sociaux; Paris, 1837, in-8°; — *Sentences de Sextius, philosophe pythagoricien, traduites en français pour la première fois, accompagnées de notes*; Paris, 1843, in-12; — *Des Droits naturels de tout individu vivant en société*; Paris, 1845, in-12; — *Histoire de la Confession sous ses rapports religieux, moraux et politiques, chez les peuples anciens et modernes*; Paris, 1846, in-8°. On doit encore au comte de Lasteyrie: *Projet de Cabinet économique*; in-4°, autographe; — *Émancipation intellectuelle, ou Méthode d'enseignement de M. Jacotot*, in-8°. Il a donné de nombreux articles à différents journaux ou recueils périodiques ou scientifiques. On lui doit aussi quelques traductions. De belles planches d'anatomie et d'histoire naturelle sont sorties de ses presses lithographiques. L. L.—r.

Jomard, *Discours sur la Vie et les Travaux de M. de Lasteyrie*, lu à la Société d'Instruction élémentaire; 1850, in-8°. — Passy, *Biographie de M. de Lasteyrie*, lu à la Société d'Agriculture; 1854. — Arault, Jay, Jouy et Norvina, *Biogr. nouvelle des Contemp.* — Querard, *La France Litt.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

\* LASTEYRIE (Ferdinand de), antiquaire et homme politique français, fils du précédent, né à Paris, en 1810. Il entra en 1827 à l'École des Mines. Employé après 1830 à la direction des mines, puis au ministère de l'Intérieur et aux cultes, il quitta l'administration en 1837. Élu en 1842 député à Saint-Denis (Seine), il se plaça sur les bancs de l'opposition constitutionnelle, et fut réélu en 1846. Il prit part à l'agitation réformiste, et présida le banquet de Saint-Denis en 1847. Élu à l'Assemblée constituante par le département de la Seine, il fut réélu à l'Assemblée législative, et vota dans ces deux assemblées avec les républicains modérés. A la Constituante, il était membre du comité de l'Intérieur. Il y vota contre le droit au travail, pour les deux chambres, contre le vote à la commune, pour la suppression du remplacement militaire et pour la proposition Râteau. Plus tard il demanda pour tous les journaux le droit de vente sur la voie publique. En 1850, il fit partie d'une commission instituée pour préparer l'enseignement professionnel. Il était aussi membre de la commission municipale de Paris. Le coup d'État du 2 décembre 1851 le rendit à la vie privée. En 1857 il se mit sur les rangs pour la députation au corps législatif dans la neuvième circonscription de la Seine; mais il échoua. On a de lui: *Histoire de la Peinture sur Verre, d'après ses monuments en France, et Recueil de dessins des Vitraux les plus remarquables depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours*; Paris, Didot, 1837-1858, 33 livr. in-fol.: cet ouvrage a été couronné par l'Institut en 1841; — *Quelques mots sur la Théorie de la Peinture sur Verre*; Par 1852, in-12; — *Études archéologiques sur les Églises des Alpes*; Paris, 1854,

in-8°; — *L'Électrum des anciens était-il de l'Émail? Dissertation sous forme de réponse à M. Jules Labarthe*; Paris, 1858, in-8°. L. L.—r.

*Biogr. statistique de la Chambre des Députés.* — *Biogr. des 500 Représ. à la Constituante et des 700 Représ. à la Législative.* — *Le Saunier, Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nationale.* — *Biogr. des 700 Représ. à l'Ass. législative.* — *Dict. de la Convers.*

\* LASTEYRIE (Jules de), homme politique français, cousin du précédent, naquit au château de La Grange, en 1810. Son père avait épousé une fille de La Fayette. M. Jules de Lasteyrie prit part comme aide de camp de don Pedro à l'expédition entreprise par ce prince pour expulser don Miguel du Portugal. En 1842, M. Jules de Lasteyrie fut élu député à La Flèche, et réélu en 1846. Il prit place au centre gauche, et traita avec talent les questions de politique internationale, de marine et d'esclavage. En 1845 il fit le rapport au projet de loi sur le régime des colonies. Il vota contre l'indemnité Pritchard et pour la proposition relative aux députés fonctionnaires. En 1847, il but « à l'économie dans les dépenses », au banquet réformiste de Forges. A la révolution de février 1848, il se plaça devant la duchesse d'Orléans menacée à la chambre des députés et reconduisit jusqu'à la frontière la duchesse de Montpensier. Élu à l'Assemblée constituante, il entra dans le comité des finances, et vota contre le droit au travail, pour les deux chambres, pour le vote à la commune, pour la proposition Râteau, pour la suppression des clubs, et contre la mise en accusation du ministère. Membre de la réunion de la rue de Poitiers, il fut réélu à l'Assemblée législative, et, réuni à la majorité, il se prononça fortement contre la politique présidentielle. Vice-président de cette assemblée, il fit partie des commissions chargées de la représenter pendant ses prorogations annuelles. Le 2 décembre 1851, M. Jules de Lasteyrie fut arrêté; mais le 16 du même mois il fut mis en liberté. Éloigné temporairement de France par le décret du 9 janvier 1852, il fut autorisé à rentrer dans son pays le 7 août suivant. Depuis lors il a vécu dans la retraite. On a de M. J. de Lasteyrie dans la *Revue des Deux Mondes*: *Le Portugal depuis la révolution de 1820* (15 juillet 1841); — *Souvenirs des Açores* (1<sup>er</sup> janvier 1842); — *Le Budget et la Situation financière de la France* (15 octobre 1847). L. L.—r.

*Biogr. statist. de la Chambre des Députés*; 1846. — *Biogr. des 500 Représ. à la const. et des 700 Représ. à la Législ.* — *Le Saunier, Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nationale.* — *Biogr. des 700 Représ. à l'Ass. législat.* — *Dict. de la Convers.*

LASTHÉNÈS (Λασθένης), chef olynthien, vivait en 350 avant J.-C. Lorsque Philippe, roi de Macédoine, attaqua les Olynthiens, en 348, ceux-ci placèrent leur cavalerie sous les ordres de Lasthénès. Ce général, secrètement vendu à Philippe, et d'accord avec un autre chef nommé Euthycrate, conduisit ses cavaliers dans une embuscade, où ils furent pris par les Macédoniens.

Après la chute d'Olymthe, Philippe accueillit froidement les deux traitres; on a même supposé, d'après un passage de Démosthène, qu'il les avait fait périr. Les paroles de Démosthène n'ont pas un sens aussi absolu, et l'on voit dans Plutarque que longtemps après la prise d'Olymthe Lasthénès résidait à la cour de Philippe. Y.

Démosthène. *De Chorr.*, p. 90; *Philipp.*, III, p. 129; *De Cor.*, p. 261; *De fals. Legat.*, p. 408, 409, 404. — Plutarque, *XVI*, 88. — Plutarque, *Apostol.*, p. 176. — Thirlwall, *Greece*, vol. V, p. 212.

**LASTHÉNÈS**, général crétois, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il fut un des premiers qui engagèrent les Crétois à résister au général romain Antonius. Aussi lorsque les Crétois, après leur victoire sur Antonius, envoyèrent demander la paix au sénat, il leur fut imposé comme condition de livrer Lasthénès. Ils refusèrent, et confièrent à ce général un des principaux commandements dans la guerre qui suivit. Lasthénès et un autre chef crétois, Panarès, rassemblèrent une armée de vingt-quatre mille hommes, avec laquelle ils résistèrent pendant près de trois ans (65-65) aux Romains commandés par Metellus. L'excellence des archers crétois et l'infatigable activité de leurs deux généraux leur donnèrent longtemps l'avantage; mais enfin Lasthénès, battu près de Cydonie, se réfugia à Cnosse, où il se vit bientôt étroitement assiégé. Désespérant de pouvoir tenir contre Metellus, il se retira à Lyttus, après avoir incendié son palais de Cnosse. Poursuivi dans son asile de Lyttus, il se rendit sans autre condition que d'avoir la vie sauve. Metellus le réservait par son triomphe; mais il dut le livrer à Pompée, qui avait pris les Crétois sous sa protection. Y.

Diodore, *Exc. Legat.*, XI, p. 681, 682. — Apptien, *Sec.*, 6. — Plutarque, *Ap. Panar.*, p. 64. — Dion Cassius, *Frags.*, 177, XXXVI, 2. — Velleius Paterculus, II, 64.

**LASTHÉNIE** (*Λασθένια*), femme grecque philosophe, née à Mantinée, en Arcadie, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'elle suivit les leçons de Platon, et que pour y assister elle se déguisait en homme. On ne cite d'elle aucun ouvrage. Jambligue, sans doute par erreur, fait de Lasthénie un disciple de Pythagore. Y.

Diogène Laërte, III, 66; IV, 2. — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, IV, p. 618. — Athénée, III, p. 846; VII, p. 279. — Jambligue, *Vita Pyth.*, 34.

**LASTIG** (*JEAN BONFAR DE*), trente-quatrième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né vers 1371, en Auvergne, mort le 19 mai 1464, à Rhodes. Après avoir combattu les Anglais sous le connétable de Clisson, il entra en religion (1396), et devint bientôt grand-prieur d'Auvergne et commandeur de Montcalm. En 1437 il fut élu grand-maître de l'ordre pour succéder à Antoine de La Rivière. Les circonstances étaient difficiles : Abouzaid-Yacmak, sultan d'Égypte, repoussé avec perte dans une attaque qu'il essaya contre Rhodes, en 1440, reparut devant l'île quatre ans plus tard, à la tête

d'une flotte considérable et d'une armée de plus de vingt mille hommes. Mais, grâce aux bonnes mesures et à la vaillante résistance du grand-maître, il fut encore obligé de se retirer; le siège n'avait pas duré moins de quarante jours. Cette guerre fut terminée par l'intervention de Jacques Cœur, le célèbre argentier. Pendant les trois années qui suivirent, Lastig fut investi d'une sorte de dictature, qu'il fit tourner à la plus grande gloire de l'ordre en réprimant les troubles fomentés par quelques commandeurs d'Europe et en publiant des règlements aussi fermes que modérés. Il mourut au moment où il se préparait à soutenir un nouveau siège dont le menaçait Mahomet II, qui l'avait en vain sommé de se reconnaître son vassal. Il est, à ce qu'il paraît, le premier qui ait porté le titre de grand-maître. K.

Vertot, *Histoire de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*. — Sab. PAUL, *Codes diplomatiques del sagro millitare Ordine Gerosolimitano*.

**LASTMAN** (*Pierre*), peintre hollandais, né à Harlem, en 1562. Il était élève de Cornille Cornelis, et alla se perfectionner en Italie. Il était à Rome en 1604, et peignait assez bien pour que plusieurs poètes aient composé des vers à sa louange. Ses œuvres sont très-rares. A. DE L.

Desamps, *La Vie des Peintres Hollandais*, etc., t. I, p. 141. — Charles van Mander, *Het leven der moderne oft des tytsche doortichtige Nederlandse, Schilders* etc. (Amsterdam, 1617, in-4°).

**LASUS** (1) (*Λάσος*), un des principaux poètes lyriques grecs, né à Hermione, dans l'Argolide, vivait au sixième siècle avant J.-C. Son père se nommait Chabrimus, ou, suivant une correction de Schneidewin, Charmilus. Lasus est surtout connu comme le maître de Pindare et le fondateur de la poésie dithyrambique athénienne. Il vécut à Athènes, sous la protection d'Hipparque, avec plusieurs poètes célèbres, entre autres Simonide et Onomacrite. La rivalité de ces poètes dégénéra en haine ouverte. Lasus parlait avec mépris du talent de Simonide, et il fit expulser Onomacrite d'Athènes, en prouvant qu'il avait fabriqué de prétendus oracles de Musée. On ne sait rien de plus de sa vie, sinon que vers la fin du règne des Pisistratides, on après leur chute, il donna à Pindare des leçons de musique et de poésie. Dans la poésie lyrique, Lasus fut innovateur; mais il n'est pas facile de préciser, sur les témoignages des anciens, le genre et la mesure de ses innovations. Il perfectionna le dithyrambe inventé par Arion, soit en imaginant l'évolution circulaire du chœur (chœurs cycliques) que beaucoup d'anciens attribuent à Arion, soit en introduisant des concours dithyrambiques à l'exemple des concours dramatiques. En se rapprochant du chœur dramatique, le dithyrambe exigea une musique

(1) Ce nom a été quelquefois désigné par les auteurs anciens, Tzetzes (*Proleg. in Lycoph.*, p. 232, édit. Müller) écrit *Λάσος*; et Stobée (*Serm.* XXVII. *Τάσος*,

moins simple que celle d'Arion. Lasus employa des combinaisons plus nombreuses et plus variées de la voix humaine, et fit usage de plusieurs flûtes dans l'accompagnement. En changeant de forme, le dithyrambe changea aussi de sujets. Suidas et le scolaste d'Aristophane disent que Lasus introduisit des sujets de controverse (ou peut-être philosophiques) ἱστορικῶν λόγων. Le sens de cette expression est douteux ; mais elle paraît signifier que Lasus recherchait dans ses dithyrambes les occasions de moraliser, et qu'il choisissait de préférence les sujets qui prétaient aux discussions de métaphysique et de morale. C'est sans doute à cause de la gravité de sa poésie qu'il fut compté parmi les sept sages de la Grèce. Il ne reste de lui que quelques vers, et si on veut avoir une idée de sa poésie, il faut recourir aux odes de son grand disciple, Pindare (voy. ce nom).

Lasus composa un hymne à Demeter, adorée à Hermione. Cette ode, dont Athènes a conservé trois vers, était un mélange du dialecte dorique et de l'harmonie éolienne ; elle offrait cette particularité que le poète avait soigneusement évité l'emploi de la lettre Z. Il en avait fait autant dans une ode intitulée *Les Centaures*. D'après Suidas, il écrivit aussi sur la musique un traité, le premier de ce genre composé chez les Grecs.

Le grammairien Chaméléon d'Héraclée écrit un ouvrage sur Lasus. Les rares fragments de ce poète ont été recueillis dans les *Fragmenta Lyricorum Græcorum* de Bergk. L. J.

Aristophane et son scolaste, *Fesp.*, 1449 ; *Aves*, 1408. — Suidas, aux mots *Κυκλιόδιδασκαλος* et *Ἄσος*. — Diogène Laërte, I, 42. — Baratta, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XV, p. 394. — Forkel, *Geschichte d. Musik*, vol. I, p. 388. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. II, p. 139. — Bekk, *De Metr. Pind.*, p. 2. — Ot. Müller, *Hist. of the Lit. of Greece*, p. 214, 215. — Bode, *Geschichte d. lyrischen Dichtkunst*. — Urie, *Geschichte d. Hellen Dichtkunst*, vol. II. — Schneidewin, *Comment. de Laso Hermionensi* ; Gœttingue, 1848. — Lœtke, *Dissertatio de Græcorum Dithyrambis* ; Berlin, 1839, in-8°.

LA SUZE (Henriette DE COLIGNY, comtesse DE), femme poète française, née en 1618, morte à Paris, le 10 mars 1673. Fille de Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, maréchal de France, elle épousa en 1643 l'Écossais Thomas Hamilton, comte de Hadington. Devenue bientôt veuve, elle se remarqua avec Gaspard de Champagne, comte de La Suze. Cette union ne fut pas heureuse : la comtesse était légère ; elle aimait le monde et les plaisirs ; le comte était jaloux. Il résolut de conduire sa femme dans ses terres. M<sup>me</sup> de La Suze résista, et obtint de faire casser son mariage par arrêt du parlement, en 1653. La même année elle avait abjuré le protestantisme, ce qui fit dire à la reine Christine que la comtesse de La Suze avait quitté la religion de son mari, « afin de ne le voir ni dans ce monde ni dans l'autre ». Un protestant converti, La Milletière, conseiller du roi, auteur de plusieurs ouvrages de controverse, avait entrepris la conversion de M<sup>me</sup> de La Suze avec

les évêques du Mans et d'Angers. Il composa dans ce but un livre intitulé : *Le Flambeau de la vraie Église, pour la faire voir à ceux qui en sont dehors*. La cour s'intéressa à cette conversion. M<sup>me</sup> de La Suze demanda au pasteur Mestrezat d'entrer en sa présence en discussion avec La Milletière ; le pasteur refusa. Pour vaincre les mauvaises dispositions de son mari à l'égard de leur séparation la comtesse de La Suze fut obligée de lui donner 25,000 écus, et l'on dit à cette occasion que M<sup>me</sup> de La Suze perdait à cela 50,000 écus, parce que son mari, ne pouvant plus vivre avec elle, aurait bientôt acheté sa séparation au même prix. Rendue à la liberté, la comtesse de La Suze ne s'occupa plus qu'à faire des vers, à écrire des billets galants et à « filer le parfait amour, » comme on disait alors. Elle recevait dans sa maison les beaux esprits du temps, qui prirent son parti dans un procès qu'elle perdit contre M<sup>me</sup> de Châtillon (1). Titou du Tillet la mit dans son *Parnasse* ; Boileau dit même qu'il y a d'elle des « élégies d'un agrément infini ». Pourtant son style est incolore et fade. Ses sujets lui appartiennent ; mais elle se faisait aider dans la versification. « Elle paraissait, dit Leclerc, fort sérieuse dans le grand monde ; mais quand elle était avec ses amis, elle était si gaie qu'elle avait quelquefois des transports qui la portaient loin. Elle disait qu'elle ne pouvait se persuader que l'amour fût un mal. Elle engagea un jour M. Bruguier, alors ministre à Lunigny, de travailler avec elle à mettre l'*Oraison dominicale* en vers burlesques : ce qui pensa faire déposer ce ministre. » Bruguier fut du moins fortement censuré. Dans une lettre à la reine Christine, M<sup>me</sup> de La Suze disait : « Tout le devoir ne vaut pas une faute qui s'est faite par tendresse. » Elle ne prenaît la plume qu'après avoir soigné sa toilette, et répondait à ceux qui s'étonnaient de la trouver parée dès le matin : « C'est que j'ai à écrire. » Largillière l'a peinte

(1) Le roi, à ce que raconte le *Mémoires*, « voulait avoir qui étaient ceux qui avaient été dans les intérêts des deux parties. On lui dit que les princes et les personnes de qualité avaient été pour M<sup>me</sup> de Châtillon, et que M<sup>me</sup> de La Suze n'avait eu que les fauvelles de son côté, voulant parler des poètes. » Le prince de Conti dit à Mémargé, à la suite du jugement, que la raison l'avait emporté sur les poètes ; Mémargé répondit que ceux qui avaient gagné n'avaient ni rime ni raison. Les affaires de M<sup>me</sup> de La Suze étaient en assez mauvais état. On rapporte qu'un exempt vint un jour accompagné d'archers pour saisir ses meubles à huit heures du matin ; elle était encore au lit. « Monsieur, dit-elle à l'exempt, j'ai peu dormi cette nuit ; veuillez me laisser repo-er encore deux heures. L'exempt y consentit, et se retira. M<sup>me</sup> de La Suze se rendormit ; à dix heures elle s'habilla, et en sortant elle remercia l'exempt, qu'elle retrouvait dans l'antichambre, ajoutant : « Je vous laisse le maître de la maison, Monsieur. » M<sup>me</sup> de La Suze fut chantée par tous les poètes du temps ; Charleval disait qu'elle égalait Sappho ; Feubet fit pour elle ce madrigal latin :

Quis dea sublimi rapitur per Ionia curru ?  
An Juno, an Pallas, an Venus ipsa venit ?  
Si genus inopietas Juno ; si scripta, Minerva ;  
Si spectes oculos, mater Amoris erit.

assise dans un char roulant sur des nuages. M<sup>lle</sup> de Scudéry lui accorde « la taille de Pallas et sa beauté, ce je ne sais quoi de doux, de languissant et de passionné, qui ressemble assez à cet air charmant que les peintres donnent à Vénus; une grande naissance, plus d'esprit que de beauté, mille charmes, une bonté généreuse, qui la rendait digne de toutes ces louanges ». M<sup>me</sup> de La Suze est auteur d'éloges, d'odes, de chansons, de madrigaux, de rondeaux, de stances, qui ont été publiés pour la première fois sous ce titre : *Poésies de M<sup>me</sup> la comtesse de La Suze*; Paris, 1656, 1666, in-12, et souvent depuis dans les *Recueils de poésies galantes, en prose et en vers*; Paris, 1668, 2 vol. in-12; 1684, 4 parties in-12; Lyon, 1695, 4 tomes in-12; Paris, 1698, 4 vol. in-12; Trévoux, 1725, 4 vol. in-12; 1741, 5 vol. in-12. Mais il est bien difficile à présent de reconnaître tout ce qui lui appartient dans ces recueils, qui renferment en outre des pièces de M<sup>lle</sup> de Scudéry, du comte de Bussy, de Bachaumont, de Cailly, de Desmarets, de Quinault, etc. *La Princesse de Montpensier*, le *Démélé de l'esprit et du cœur*, le *Temple de la Paresse*, le *Voyage à l'île d'Amour* ne sont pas d'elle. L. L.—r.

*Mémoires*. — Leclerc, *Mélanges de Littérature*. — M<sup>lle</sup> de Scudéry. Clélie. — La Milletière, *Lettre à M. de Couvroux sur la conversion de M<sup>me</sup> la comtesse de La Suze*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor. Crit. et Bibliogr.* — Haag, *La France Protestante*.

**LA TAILLE (Jean DE)**, poète français, né vers 1540, à Bondaroy, village situé aux environs de Pithiviers, où il mourut, en 1608. Issu d'une famille noble du Gâtinais, il étudia les humanités dans un collège de Paris, où il eut pour maître Muret, et le droit à Orléans, sous la direction d'Anne Du Bourg; mais la lecture de Ron-sard l'ayant dégoûté de la jurisprudence, il revint à Paris s'adonner à la poésie, et y amena son frère Jacques, qu'il aimait tendrement. Attaché à la religion réformée, il suivit quelque temps le parti des armes, se trouva à la bataille de Dreux, et fut blessé dangereusement à celle d'Arnay-le-Duc; quoique encore couvert de sang et de poussière, le roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, lui fit l'honneur de l'embrasser, et le remit entre les mains de ses chirurgiens. Voilà tout ce que l'on sait des particularités de sa vie. Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : *Remontrance pour le roi à tous ses sujets qui ont pris les armes*, par J. D. L. T. D. B., escuyer; Paris, 1563, in-8°; sorte d'épître en vers composée durant le long séjour du camp près de Blois; — *Saül le Furieux*, tragédie prise de la Bible, faite selon l'art et à la mode des vieux auteurs tragiques, avec hymnes, cartels, épitaphes, anagrammatismes et autres œuvres du même auteur; Paris, 1572, in-8°; ouvrage qui contient aussi un discours en prose sur l'Art de la Tragédie et un Éloge de Jacques de La Taille; *La Famine, ou les Gabaonites*, tragédie prise

de la Bible; Paris, 1573, in-8°; on y trouve à la suite les morceaux suivants : *La Mort de Paris Alexandre et d'Enone*, poème; *Le Courtisan retiré*, long entretien de l'auteur avec un courtisan mécontent; *Le Combat de Fortune et de Passivité*, poème; *Les Corrivaux*, comédie en cinq actes et en prose; *Le Négromant*, comédie en cinq actes et en prose traduite de l'Arioste; des *Épigrammes, Chansons et autres poésies*; *La Géomance abrégée de Jehan de La Taille pour savoir les choses passées, présentes et futures; ensemble le Blason des pierres précieuses, contenant leurs vertus et propriétés*; Paris, 1574, in-4°; — *Histoire abrégée des Singeries de la Ligue, contenant ce qui s'est passé à Paris depuis l'an 1590 jusqu'en 1594: le tout extrait des secrettes observations de J. D. L., dit le comte Olivier, excellent peintre*; 1595, in-8°; écrit attribué par le P. Le Long à Jean de La Taille et réimprimé plusieurs fois avec la *Satyre Ménippée*; — *Discours notable des duels, de leur origine en France et du malheur qui en arrive tous les jours au grand intérêt du public*; Paris, 1607, in-12, qui est rempli de faits curieux. La Croix du Maine parle encore d'un poème en trois chants intitulé : *Le Prince nécessaire*; on ignore s'il a été imprimé. Ce poète jouit de son temps d'une réputation que son savoir et sa modération lui avaient mérités. Il portait pour devise un lion rampant, tenant une épée nue et un livre, avec ces mots : *In utrumque paratus*. P. L.—r.

Le Long, *Biblioth. Historique de la France*. — La Croix du Maine, *Bibliothèque Française*. — Brunet, *Manuel de l'Amateur de livres*. — Lion, *Bibliothèque Chartraine*. — *Biblioth. des Théâtres*. — Nicéron, *Hommes illustres*, XXXIII. — Goujet, *Bibliothèque Française*, III et VII. — Sainte-Beuve, *Histoire Littéraire du Siècle*.

**LA TAILLE (Jacques DE)**, poète français, frère du précédent, né en 1542, à Bondaroy, mort en avril 1562, à Paris. Il cultiva la poésie d'après les conseils de son frère, et fit avec Jean Dorat de grands progrès dans l'étude du grec, dont la connaissance était alors si nécessaire à ceux qui voulaient marcher sur les traces de Ronsard. Atteint de la peste à l'âge de vingt ans, une mort prématurée l'arrêta dans ses travaux; les différentes œuvres qu'il a laissées ont été publiées par les soins de Jean de La Taille. On a de lui : *La Manière de faire des vers en français comme en grec et en latin*; Paris, 1573, in-8°; il proposait d'introduire dans la langue française des vers mesurés et sans rimes, tentative plusieurs fois renouvelée avec aussi peu de succès; — *Daire (Darius)*, tragédie; 1573, in-8°, accompagnée de chœurs à la façon des anciens; — *Alexandre*, tragédie; 1573, in-8°, dédiée à Henri de Bourbon, roi de Navarre; — *Recueil des Inscriptions, Anagrammatismes; et autres Œuvres poétiques*; Paris, 1572, in-8°; imprimé à la suite de *Saül le Furieux*, tragédie

de son frère; — un troisième frère, *Pascal de La Taille*, qui avait montré dès l'enfance les plus heureuses dispositions pour les belles-lettres, mourut aussi de la peste en 1562. P. L.—Y.

Jean de La Taille, son *Éloge*. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques Françaises*. — Nicéron, *Hommes Illustres*, XXXIII. — Ouzel, *Biblioth. Françaises*, III.

**LATAPIE (François-de-Paul)**, botaniste français, né le 8 juillet 1739, à Bordeaux, où il est mort, le 8 octobre 1823. Fils d'un arpenteur du château de La Brède, qui appartenait à Montesquieu, il fit sa première éducation sous les auspices de ce grand écrivain, et devint plus tard secrétaire de son fils, le baron de Secondat, qu'il accompagna en Italie. D'après la relation de ce voyage, dont il communiqua des extraits à l'Académie des Sciences de Bordeaux, on voit qu'il découvrit à l'île d'Elbe de belles colonnes de granit taillées par les Pisans pendant les onzième et douzième siècles, et qu'il accepta de l'ambassadeur d'Angleterre, William Hamilton, le soin de revoir le texte français de l'ouvrage intitulé: *Campi Phlegraei*. A son retour en France, il fut nommé inspecteur des arts et manufactures de la Guienne; il occupa ensuite la chaire de botanique au Jardin des Plantes de Bordeaux jusqu'à l'époque de la révolution. Lorsqu'on organisa les écoles centrales, Latapie obtint dans celle de la Gironde la chaire d'histoire naturelle, qu'il abandonna pour enseigner la littérature grecque au Lycée de sa ville natale. On a de lui: *L'Art de former les Jardins modernes*; Paris, 1771, in-8°, trad. de l'anglais de Whately; — *Hortus Burdigalensis, ou catalogue du Jardin des Plantes de Bordeaux*; Bordeaux, 1784, in-12; il comprend la description d'environ cinq cents plantes qu'on y cultivait alors; — *Description de la commune de La Brède*; ibid., 1785; impr. dans le tome V des *Variétés bordelaises* de l'abbé Beaurein; — *Notice sur les Arts et Manufactures en Guienne*, manuscrit de plus de 300 p. in-4°, adressé en juin 1785 au conseil d'État; — divers articles dans le *Journal d'Agriculture* de l'abbé Rozier. K.

*Museo d'Agostino*, II, 200. — Mahul, *Annuaire Nécrolog.*, 1823.

**LA TASTE (Louis-Bernard)**, controversiste français, né en 1692, à Bordeaux, mort le 22 avril 1754, à Saint-Germain-en-Laye. Appartenant à une famille obscure, il fut élevé comme domestique dans le monastère des Bénédictins de Sainte-Croix; les heureuses dispositions qu'il manifesta pour l'étude le firent prendre en amitié par ses supérieurs, et après avoir terminé sa philosophie il prit l'habit religieux, et parvint aux premières charges de sa congrégation. Devenu, en 1729, prieur du couvent des Blancs-Manteaux à Paris, il écrivit une série de lettres contre les convulsions et les miracles des Appelants; ces lettres causèrent beaucoup de bruit, et soulevèrent contre lui non-seulement les partisans nombreux du diacre Paris, mais même un grand nombre

de théologiens et de docteurs de Sorbonne, qui l'accusaient d'avoir, sur la question des miracles et le pouvoir attribué aux démons, avancé une doctrine peu orthodoxe. On allait lui susciter de fâcheuses affaires au premier chapitre général des Bénédictins lorsqu'il fut appelé, en 1738, à l'évêché de Bethléem, siège honorifique érigé à Clamecy, et qui était à la disposition du duc de Nevers; il fut en outre pourvu de l'abbaye commendataire de Moiremont, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne. Nommé supérieur des Carmélites de Saint-Denis, il devint, en 1747, visiteur général de l'ordre entier, et assista en cette qualité aux conférences tenues en 1753 à Comflans et à Paris pour examiner le livre de Berryer. On a de lui: *Lettres théologiques aux écrivains défenseurs des convulsions et autres prétendus miracles du temps*, 2 vol. in-4°; recueil de 21 lettres, dont la première est datée du 15 avril 1735 et la dernière du 1<sup>er</sup> mai 1740; — *Lettres aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques*; — *Lettres de sainte Thérèse*, trad. par M<sup>me</sup> de Maupeou et l'abbé Pellicot; 1748, 2 vol. in-4°, auxquelles l'éditeur a ajouté des notes; — *Réfutation des Lettres prétendues pacifiques*; 1753, in-12, dirigée contre un ouvrage de Lopaigo. C'est à tort que les *Nouvelles ecclésiastiques* présentent ce prêtre comme auteur de plusieurs autres écrits qui ont été publiés sous le voile de l'anonyme; ces attributions doivent être reportées à des théologiens du même temps. K.

*Nouvelles ecclésiastiques*, 1754. — Ladvocat, *Dicte. Historique*. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*, XXIV.

**LATERANUS (L. Sextius Sextinus)**, orateur romain, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Ami de C. Licinius Calvus Stolon et son principal auxiliaire dans les tentatives faites pour ouvrir aux plébéiens l'accès du consulat, il fut son collègue dans le tribunat, de 376 à 367, et quand la célèbre loi *Licinia* eut été adoptée, il fut élu consul pour l'année 366. (Pour ce qui concerne la loi *Licinia*, voy. *Licinianns*). Lateranus fut le premier plébéien qui obtint l'honneur du consulat.

Le nom de Sextius Lateranus ne reparait pas sous la république; mais il figure deux fois sur les *Fastes consulaires* du temps de l'empire: *T. Sextius Magnus Lateranus* consul en 94 après J.-C. et *T. Sextius Lateranus* en 154. Y.

Tit. Live, VI, 28, 42; VII, 1, 2, 9, 16.

\* **LATENA (Nicolas-Valentin de)**, magistrat français, né le 5 juillet 1790, à Ancy-le-Franc (Yonne). Issu d'une ancienne famille d'épée du canton de Fribourg, il étudia le droit à Paris, et entra, en 1819, à la cour des comptes en qualité de conseiller référendaire; en 1837 il eut le titre de conseiller maître, et se retira en 1856 avec celui de conseiller honoraire. En juillet 1848, l'Assemblée constituante le délégua pour faire une enquête sur la situation administrative des ateliers nationaux. On a de lui: *Étude de*

*l'homme*; Paris, 1854, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., corrigée, 1856.

Son frère, *Pierre-Antoine-Jules*, né en 1797 et mort en 1845, entra en 1814 dans les gardes du corps, et donna, après juillet 1830, sa démission de chef d'escadron. Il a fourni beaucoup d'articles à la *Biographie universelle* de Michaud et à l'*Encyclopédie des Gens du monde*. K.

*Docum. part.*

**LATERRADE (Jean-François)**, naturaliste français, né vers 1780, mort à Bordeaux, au mois d'octobre 1858. Professeur d'histoire naturelle à Bordeaux, il était directeur du jardin botanique de cette ville, membre de la Société Linnéenne, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. On a de lui : *Flore Bordelaise, ou tableau des plantes qui croissent naturellement aux environs de Bordeaux*, etc.; Bordeaux, 1811, in-12; avec un supplément, 1817; nouv. édition, entièrement refondue et augmentée d'un *Essai de la Flore de la Gironde*; Bordeaux, 1821, 1829, in-12, avec 2 pl.; 1842, in-12. En 1823, Laterrade fonda et rédigea l'*Ami des Champs, journal d'Agriculture et de Botanique de la Gironde*. Il a donné dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux: Éloge de M. François Delaveau* (1825); — *Comptes rendus de la commission d'agriculture* (1826, 1827, 1828, 1829, 1830); — *Notice sur l'Éducation des Vers à Soie dans le département de la Gironde, et notamment sur le domaine de M. Martin, à Bruges* (1833); — *Des Champignons comestibles et des Champignons vénéreux du département de la Gironde* (1837); — *Nouvelles Considérations sur les Fougères* (1839). L. L.—r.

Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

**LATES (BONET DE). Voy. BONET.**

**LA TEYSSONNIÈRE (Antoine-Charles-Nicolas, comte de)**, historien français, né en 1775, mort à Bourg (Ain), en décembre 1845. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Bresse; il entra à l'École Polytechnique à sa fondation, et consacra sa vie à des études sur l'histoire de son pays. On a de lui : *Recherches historiques sur le département de l'Ain*; Bourg, 1838-1844, 6 vol. in-8°. Il a aussi abrégé et mis en ordre une *Histoire de Bresse* de Gaconod. J. V. Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — *Moniteur universel* du 21 déc. 1848.

**LATHAM (JOHN)**, naturaliste anglais, né le 27 juin 1740, à Eltham, bourg du comté de Kent, mort le 4 février 1837, à Winchester. Fils d'un chirurgien, il fut destiné à la même profession, étudia l'anatomie avec William Hunter, et compléta son éducation médicale en suivant la clinique des hôpitaux de Londres; après avoir subi ses examens, il alla, en 1763, s'établir à Dartford, aux environs de son village natal, et y pratiqua tout ensemble la médecine et la pharmacie. Doué d'une observation pénétrante et d'une extrême adresse manuelle, il augmenta ra-

pidement sa clientèle, et acquit une fortune assez considérable. Sans cesser d'exercer l'art et le commerce qui le faisaient vivre, il employa tous ses instants de loisir à l'étude approfondie de l'ornithologie et de l'anatomie comparée, pour laquelle il avait dès sa première enfance manifesté de rares dispositions. Le renom de sa belle collection d'oiseaux, qui s'étendit dans le monde scientifique, le mit en rapports suivis avec Pennant, directeur de la *British Zoology*, sir A. Lever, J. Banks et autres collecteurs distingués. Appelé en 1774 à siéger au sein de la Société royale, il contribua puissamment à la formation de la Société Linnéenne (1788), reçut de l'université d'Erlangen le diplôme de docteur honoraire (1795), et fit partie des compagnies savantes de Berlin et de Stockholm. En 1796, après trente-deux ans d'une pratique assidue, il quitta la médecine, et se retira d'abord à Ramsey, auprès de son fils, puis à Winchester. De nouveaux honneurs allèrent encore le chercher dans la solitude, tels que les titres de médecin extraordinaire du prince régent, de chirurgien de l'hôpital de Saint-Barthélemy et de président de la Société médicale de Londres. Sa vieillesse fut attristée par d'énormes pertes d'argent qu'entraîna la dernière édition de la *Synopsis des Oiseaux*, et qui lui enlevèrent presque tous ses moyens d'existence ainsi qu'une grande partie de sa bibliothèque et de son musée. On a de John Latham : *A general Synopsis of the Birds*; Londres, 1781-1785, 3 vol. en 6 part. in-4°, fig., augm. de deux *Suppléments*, publiés en 1787 et 1801. Cet ouvrage, rédigé dans un style concis, embrasse la totalité de la science, et renferme un assez bon nombre de genres et d'espèces dont nulle mention n'avait été faite jusque là; le nom de l'auteur est resté joint à certaines dénominations, notamment *Ardea coccy*, *Tantalus ethiopicus*, *Solopax leucophax*, etc. Les descriptions sont en général fidèles et satisfaisantes, bien qu'on puisse leur reprocher de s'égarer parfois dans les détails. Latham donna de cette collection une réimpression ou plutôt une refonte de beaucoup plus soignée sous le titre : *A general History of Birds*; Winchester, 1821-1824, 10 vol. in-4°, fig. col., et l'augmenta encore d'un volumineux *Index*; 1828, in-4°; il l'entreprit à un âge déjà bien avancé, et eut la main assez ferme pour retoucher lui-même les planches qu'il avait d'abord préparées; — *Index Ornithologicus, sive systema Ornithologicæ complectens avium divisionem in ordines, genera, species, ipsarumque varietates*; Londres, 1790, 2 vol. in-4°; 3<sup>e</sup> édit., 1801, in-4°; cet ouvrage est écrit en latin, et diffère peu, quant à la classification, de la *Général Synopsis*; la synonymie y est longuement et exactement indiquée. Eloi Johanneau en a fait paraître une édition compacte (même titre, Paris 1806, in-12), présentées par quelques biographes comme un abrégé, et à laquelle il a fait subir des reme-



niements; — *Plan d'une Institution de Charité qu'on pourrait établir sur le bord de la mer* (en angl.); Londres, 1791, in-8°; — *Lettre à sir Georges Baker sur le Rhumatisme et la Goutte* (en angl.); Londres, 1796, in-8°; — *Faits et Opinions sur les Dialectes* (en angl.); Londres, 1809, 1811, in-8°. Ce savant a en outre fourni diverses notices sur la médecine, l'histoire naturelle et l'archéologie à des recueils scientifiques, tels que les *Transactions* de la Société royale et de la Société Linéenne, l'*Archæologia*, le *Gentleman's Magazine*, etc., et il a publié une édition améliorée de la *Pharmacopœa d'Healde*; Londres, 1796, in-8°.

Son fils aîné, LATHAM (John), suivit aussi la carrière médicale. Reçu docteur en 1788, il exerça successivement à Manchester, à Oxford et à Londres, et fut nommé en 1816 président du Collège des Médecins. Il mourut en 1843, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. P. L.—Y.

*Transact. of the Linnean Society*; 1837. — *Gentleman's Magazine*, 1837. — *The Naturalist*, oct. 1837. — *Cyclop. of English Biography*.

\* LATHAM (Robert-Gordon), philologue anglais, né en 1812, à Billingsborough (comté de Lincoln). Fils d'un ecclésiastique, il étudia les humanités à Eton, et passa en 1829 à l'université de Cambridge, où il prit ses grades littéraires ainsi que le diplôme de docteur en médecine. Devenu de bonne heure familier avec le mécanisme et les lois des langues anciennes et modernes, il fit de cette science l'occupation principale de sa vie, sans négliger pourtant l'exercice de son art; ce fut pour connaître à fond les idiomes Scandinaves qu'à peine âgé de vingt ans il parcourut la Norvège et le Danemark, d'où il rapporta la traduction du poème de Tegner, *Axel et Frithiof*. D'estimables travaux sur la philologie comparée lui firent donner en 1840 la chaire de littérature anglaise à l'université de Londres. En outre il a été attaché à l'hôpital du Middlesex, et y a été chargé d'un cours de jurisprudence médicale. En 1854 il a surveillé le classement de la section ethnologique au palais de Sydenham. M. Latham a dans son pays la réputation d'un linguiste aussi ingénieux qu'habile; il s'est efforcé d'aplanir, par des méthodes plus promptes et plus rigoureuses, l'étude si ingrate de la grammaire, et les fréquentes réimpressions de ses livres disent assez que le public a apprécié sa tentative. Il est membre de la Société royale de Londres, du Collège des Médecins et de plusieurs académies étrangères, et vice-président de la Société Ethnologique, qu'il a fondée. On a de lui : *Norway and Norwegians*; Londres, 1834, récit de voyage; — *Abstract of Rask's Essay on Sibilants* (Précis de l'Essai de Rask sur les sifflantes); — *An Address to the Authors of England and America*: ces deux écrits ont pour but une réforme de l'alphabet anglais; — *Grammatical Sketch of the Greek Language*; — *On the English Language*; Londres, 1841, in-8° : livre

souvent réimprimé et devenu classique dans les établissements d'éducation; c'est une sorte de résumé historique du développement et des progrès de la langue; — *An Elementary English Grammar*; ibid., 1843; — *The History and Etymology of the English Language*; ibid., 1845; — *Outlines of Logic applied*; ibid., 1847; — *Natural History of the Variety of Men*; ibid., 1850; — *Man and his Migrations*; ibid., 1851; — *Ethnology of the British Colonies*; 1851; — *Ethnology of Europe*: dans ces différents ouvrages, écrits au point de vue de l'unité de la race humaine, l'auteur a su rester original en indiquant entre les peuples et les divers idiomes des rapports qui avaient été négligés jusque ici; — *Handbook of the English Language*; 1851, in-8° : qui résume ses recherches grammaticales. M. Latham a aussi édité les *Œuvres de Sydenham* ainsi que le grand *Dictionnaire* de Johnson (1853), et il a travaillé à différents recueils littéraires ou scientifiques. P. L.—Y.

*English Cyclopædia*. — *Men of the Time*. — *Conversation-Lexikon*.

LA THAUMASSIÈRE. Voy. THAUMASSIÈRE (Gaspard).

LA THORILLIÈRE (LENOIR, sieur de), auteur et comédien français, mort en 1679. Il descendait d'une famille noble, et était capitaine de cavalerie, lorsque, entraîné par son goût pour la scène, il demanda à Louis XIV la permission de suivre la carrière du théâtre; le roi lui donna le temps de la réflexion; mais La Thorillière ayant persisté, sa demande lui fut accordée. Il entra dans la troupe de Molière, qui jouait alors au Palais Royal, et il commença vers 1658 à y remplir les rôles de roi et de paysan. Il joua successivement en 1664 les rôles de Geronimo dans *Le Mariage forcé*, de Créon dans *La Thébaïde*, et d'Arbate dans *La Princesse d'Élide*, en 1665 Porus dans *Alexandre*, en 1667 Hali dans *Le Sicilien et Atilia*, en 1668 Lubin dans *Georges Dandin*, Titus, le Roi dans *Psyché*, et enfin Trisotin. Après la mort de Molière en 1673, il entra au théâtre de l'hôtel de Bourgogne pour y remplacer La Thuillerie (Lafleur), et continua à y occuper les mêmes emplois jusqu'en 1679, époque à laquelle on croit qu'il mourut du chagrin que lui causa le mariage de sa fille Thérèse avec Dancourt qui l'avait enlevée. Il avait fait représenter, le 8 décembre 1667, sur le théâtre du Palais-Royal, une tragédie intitulée *Cleopâtre*, qui n'eut pas de succès, ne fut pas imprimée, et n'est connue que par les vers suivants de Robinet :

C'est sans doute une belle pièce,  
Où l'on trouvait force et justesse.  
Et maints traits délicats de l'art;  
Oui, toute flatterie à part,  
Et son auteur Lathorillière  
En vaut louange singulière;  
Mais à tout dire comme il faut,  
J'y trouve un notable défaut:  
C'est le défaut de la comble,  
Avantageuse ou bien fatale  
Aux ouvrages les plus complets, etc. A. JAD.

Parfait frères, *Histoire du Théâtre-Français*, tom. X et XI. — *Levasseur*, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*, tom. 1<sup>er</sup>. — Chandon et Desandré, *Dict. universel*. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LA THORILLIÈRE** (Pierre LENOIR, sieur de), acteur français, fils du précédent, né à Paris, en 1656, mort le 18 septembre 1731. Il suivit la carrière de son père, et reçut de Molière lui-même les premières leçons. En 1671, à l'âge de quinze ans, il joua le rôle de l'Amour dans *Psyché*. Il parcourut pendant quelque temps les théâtres de province pour se rendre digne de celui de Paris, où il débuta au commencement de 1684, et fut reçu le 14 de la même année. Il commença par jouer les seconds rôles de tragédie et les amoureux comiques, qui ne convenaient point à son talent; il chargeait d'abord le caractère de ces rôles, mais il se corrigea bientôt de ce défaut, et en 1693, à la mort de Raisin cadet, il hérita de la plupart de ses rôles, et se montra capable de remplacer cet acteur si renommé. La Thorillière avait le visage expressif, la voix sonore; il aimait la scène et mettait beaucoup de finesse dans son jeu. Pendant quarante-sept années qu'il passa au théâtre, il créa avec beaucoup de succès un grand nombre de rôles; parmi les plus importants on cite ceux d'Hector dans *Le Joueur*, de Carin dans *Le Distratt*, de Strabon dans *Démocrète*, de Pasquin dans *L'École des Pères*, etc., etc. Le dernier qu'il joua est celui de Frontin dans *Le Muet*. Il reçut une pension de douze cents livres. Il avait épousé la sœur de Dominique Biancolletti, le fameux *Arlequin* de la Comédie-Italienne. A. J.

Parfait frères, *Histoire du Théâtre-Français*. — *Levasseur*, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*.

**LA THUILLERIE** (Jean-François JUVINON, dit), acteur et auteur dramatique français, né vers 1653, mort le 13 février 1688, à Paris. Il était fils d'un cuisinier qui s'était fait comédien sous le nom de Lafleur, et avait succédé dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne à Montfleury pour le double emploi des rois et des paysans; c'était lui qui avait créé les rôles de Burrhus et d'Acomat. La Thuillierie débuta en 1672 sur la même scène, prit les premiers rôles tragiques après la mort du premier La Thorillière, et passa en 1680 dans la compagnie de la rue Guénégaud. « Il manquait d'instruction, dit un biographe; mais il était bel homme, il avait de l'esprit, des bonnes fortunes; il excellait à faire des armes, à jouer à la paume, à monter à cheval, et il tirait vanité de ces avantages. » Il aimait extrêmement les femmes, et donna dans cette passion avec tant d'exces qu'il mourut d'une fièvre chaude à trente-cinq ans. Comme auteur, il a fait représenter quelques pièces dont la paternité a été l'objet de plus d'un doute : *Crispin précepteur*, com. en un acte et en vers; 1679; — *Soliman*, tragédie; 1680; — *Hercule*, tragédie; 1681; — *Crispin bel esprit*, com. en un acte et en vers; 1681 : ces quatre pièces ont été recueillies en

un vol. in-12; — *Merlin peintre*, com. en un acte; 1687 : non imprimée. On a prétendu que La Thuillierie ne faisait que prêter son nom à ces pièces, dont le véritable auteur était l'abbé Abeille. Aussi les comédiens, jaloux de la fausse gloire de leur camarade, interrompirent les représentations d'*Hercule*, qui avait eu du succès, et ne manquèrent pas de démasquer La Thuillierie. Ce dernier, dans la préface qui l'accompagna, le prétend sienne, avouant seulement qu'il consultait un ami, « qui, dit-il, est peut-être aussi honteux de voir qu'on lui attribue ses ouvrages qu'il est glorieux pour lui-même de voir qu'on les estime assez pour les donner à ce savant ami. »

Après la mort de La Thuillierie, on lui fit l'épithaphe suivante : P. L.—v.

Ici git qui se nommait Jean  
Et croyait avoir fait *Hercule* et *Soliman*.

De Laris, *Dict. des Théâtres*, 2<sup>e</sup> édit. 1768. — H. Lucas, *Hist. du Théâtre-Français*.

**LA THUILLERIE**. Voy. COGNET.

**LATHURE**. Voy. PROLÉME (*Lathyre*).

**LATIL** (Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine, duc de), cardinal français, né aux îles Sainte-Marguerite, le 6 mars 1761, mort à Gerninos (Bouches-du-Rhône), au commencement du mois de décembre 1839. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire Saint-Sulpice de Paris, et fut ordonné prêtre en 1784. Peu de temps après, il fut nommé grand-vicaire de l'évêque de Vence, qui le chargea de le représenter à l'assemblée bailliagère de son diocèse lors de la convocation des états généraux. L'abbé Latil se fit remarquer par sa résistance aux idées nouvelles, et refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Il se retira alors à Coblenz, et en 1792 il revint en France. Arrêté à Montfort-l'Amaury, il resta quelque temps enfermé dans les prisons de cette ville. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il se retira en Allemagne, et se fixa à Dusseldorf, où il s'exerçait à la prédication. Il se disposait à partir pour l'Amérique, lorsque le comte d'Artois l'appela auprès de lui, en 1794, et le prit pour aumônier. Depuis ce moment Latil ne quitta plus ce prince, dont il devint, à la restauration, premier aumônier. Nommé d'abord évêque d'Amicylée, *in partibus infidelium*, il fut consacré le 7 avril 1816; évêque de Chartres en 1821, il devint archevêque de Reims le 11 août 1824. Le 29 mai 1825 il sacra Charles X dans la métropole de Reims avec le saint-chrême tiré des débris de la sainte-ampoule, miraculeusement retrouvée. On lisait dans le mandement publié à cette occasion par le cardinal de Latil « que les rois de France ne venaient point recevoir l'onction sainte pour acquérir ou assurer leurs droits à la couronne; que ces droits étaient plus anciens que cette cérémonie, qu'ils venaient de leur naissance et de la loi qui a fixé l'ordre de succession au trône ». Pair de France en 1823, et créé comte par Charles X,

l'archevêque de Reims fut aussi nommé ministre d'État. Le 12 mars 1826, le pape Léon XII l'éleva à la dignité de cardinal, et le roi lui donna le titre de duc. La même année il signa la déclaration du clergé de France touchant l'indépendance de la puissance temporelle en matière purement civile. On l'accusa néanmoins d'être grand partisan des jésuites et d'avoir poussé Charles X aux mesures qui amenèrent la révolution de Juillet. A la suite de cet événement, Latil s'enfuit en Angleterre; il revint bientôt en France, et conserva son siège épiscopal, mais il refusa le serment comme pair de France. J. V.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portative des Contemp.* — *Dict. de la Convers.*

↳ **LATIL** (*Mathieu-François-Vincent*), peintre français, né le 8 février 1796, à Aix (Bouclès-du-Rhône). Après avoir suivi les cours de l'École des Beaux-Arts, il fréquenta l'atelier de Gros, et débuta, au salon de 1824, par un sujet mythologique. Il a obtenu en 1847 une première médaille d'or comme peintre d'histoire. Ses principaux tableaux sont : *Le Lavement des Pieds*, 1827; — *La Tunique de Joseph*; — *Moralité du Peuple en l'absence des lois, en juillet 1830*; 1831; — *La Fille du Vétéran*; 1838; — *Episode de l'histoire des naufrages*; 1841; — *Jésus-Christ guérissant un Possédé*; 1845; — *La Mission des Apôtres*; 1847; — *Saint Jean le Précurseur*; 1849, etc. Cet artiste a exposé aussi un grand nombre de portraits.

Sa femme, *Eugénie HENRY*, née à Moscou, en 1808, s'est fait connaître dans le même genre.

K.

*Dict. univ. des Contemporains*. — Siret, *Les Peintres de toutes les écoles*. — *Livrets des Salons*.

**LATIMER** (*William*), érudit anglais, mort en 1545. Son éducation terminée à Oxford, il se rendit en Italie, et passa quelques années à l'université de Padoue, où il acquit une connaissance approfondie des langues et des littératures anciennes. De retour dans son pays, il prit en 1513 le grade de maître ès arts, et devint le précepteur de Reginald Pole, le futur cardinal, par l'intermédiaire duquel, à ce qu'on croit, il obtint deux cures et une prébende à Salisbury. Il eut aussi l'honneur, pendant qu'il était attaché à Oxford, d'enseigner le grec à Érasme et de travailler à la seconde édition que donna celui-ci du Nouveau Testament. Latimer fut, avec Colet, Lily et Grocyn, un des restaurateurs des études classiques en Angleterre. Érasme, qui était en correspondance avec lui, le regardait comme un excellent théologien et comme un homme aussi instruit que modeste. Il mourut dans un âge fort avancé, et fut enterré dans une paroisse du comté de Gloucester. P. L.—Y.

*Athenæ Ozonienses*, 1. — Jortin, *Life of Erasmus*.

**LATIMER** (*Hugh*), un des pères de la réforme en Angleterre, né vers 1472, à Tirkessen ou

Thurcaston, dans le comté de Leicestershire, mort sur le bûcher, le 16 octobre 1555. Il était fils d'un fermier, fit ses études à l'université de Cambridge, et entra dans les ordres. Il était alors zélé catholique, et il écrivit contre le luthéranisme; mais ses opinions ne tardèrent pas à changer. Les prédications et les entretiens de son ami Thomas Bilney lui firent apercevoir dans les doctrines et la discipline de l'Église de Rome des erreurs qui lui avaient échappé jusqu'à l'âge de cinquante ans. Il devint dès lors un réformiste ardent, et scandalisa par ses prédications les théologiens de Cambridge, qui demandèrent à l'évêque d'Ély de censurer leur hérétique collègue. L'évêque, homme modéré, se contenta d'interdire à Latimer de prêcher dans le diocèse d'Ély, défense que le réformateur éluda en obtenant l'autorisation de prêcher dans une chapelle d'un monastère exempt de la juridiction épiscopale. L'éloquence de Latimer, la sévérité de ses mœurs, son dévouement aux pauvres, la disposition générale des esprits vers l'émancipation religieuse attirèrent autour de sa chaire une foule d'auditeurs. Sa popularité inquiéta les prélats qui dirigeaient alors les affaires ecclésiastiques du royaume, Wolsey, Warham et Tunstal; et Henri VIII, qui négociait alors près la cour de Rome pour obtenir la dissolution de son mariage avec Catherine, permit de poursuivre les prédicateurs réformistes. Bilney et Latimer comparurent devant une cour présidée par Tunstal. Bilney se rétracta. Latimer en fut quitte pour une réprimande, et retourna à Cambridge. Le ministre Thomas Cromwell, qui venait de prendre une grande influence sur l'esprit du roi, et qui était favorable à la cause de la réforme, donna à Latimer un bénéfice dans le Wiltshire. Mais les doctrines de la réforme n'étaient pas encore légalement établies en Angleterre, et les prédications hérétiques de Latimer le ramenèrent devant la cour ecclésiastique de Londres. Cromwell le tira du danger, et le recommanda à Anne Boleyn, qui le choisit pour son chapelain. Peu après, en 1535, Latimer fut nommé évêque de Worcester. Il remplit ses fonctions épiscopales d'une manière exemplaire, et travailla de toutes ses forces à l'établissement de la réforme. Ce zèle déplut à Henri VIII, qui prétendait rester dans une situation intermédiaire aussi éloignée du luthéranisme que de la cour de Rome. D'ailleurs, le vieux père Latimer, comme l'appelaient le peuple de Londres, n'était pas coiffeur; il ne ménageait ni les ministres ni les magistrats qui pillaient et opprimaient le peuple, ni le roi lui-même. « Il était d'usage, dit son biographe Gilpin, que les évêques, au commencement de la nouvelle année, offrirent au roi un présent plus ou moins riche. Latimer offrit seulement à Henri VIII un exemplaire du Nouveau Testament, avec un feuillet plié à ce passage : « Dieu jugera les débauchés et les adultères. » Il se démit de son évêché en 1539 ph-

tôt que d'accepter l'acte des six articles qui maintenait les dogmes essentiels du catholicisme, sauf la suprématie pontificale transportée à la couronne d'Angleterre. Peu de temps après, il fut arrêté à Londres et mis à la Tour, où il resta six ans, jusqu'à la mort d'Henri VIII. Mis en liberté à l'avènement d'Édouard VI en 1547, lorsque le parti réformiste l'emporta, il aurait pu rentrer dans son évêché; mais il préféra, à cause de son grand âge, rester dans la vie privée. Son influence était grande à la cour du jeune roi, et il n'en usa point pour se venger de ses persécuteurs. Son influence cessa avec le court règne d'Édouard. Ce prince mourut en juillet 1553. Marie lui succéda, et en septembre commença une réaction violente contre les réformateurs. Latimer fut mis à la Tour. Il y languit plusieurs mois, sans qu'on eût égard à sa vieillesse; il fut ensuite conduit à Oxford et traduit avec Ridley et Cranmer devant un tribunal composé des théologiens les plus hostiles à la réforme. Cranmer et Ridley soutinrent leurs opinions en latin. Latimer lut sa profession de foi en anglais, car il était peu instruit, et depuis longtemps il ne faisait plus usage du latin. Les huées et les trépignements de l'auditoire accueillirent les simples et fermes paroles du vieux prélat. Latimer s'en plaignit aux juges : « J'ai, dit-il, dans plus d'une occasion parlé en présence de deux grands rois pendant plusieurs heures de suite, et vous ne voulez pas m'accorder un quart d'heure. » Il tendit ensuite à un des juges le papier qui contenait sa profession de foi, et refusa de soutenir une controverse « pour laquelle, disait-il, en remuant sa tête courbée par l'âge, il était aussi bien qualifié que pour être gouverneur de Galais. » Le 28 avril 1554, les trois prélats, ramenés devant leurs juges, refusèrent de se rétracter, et furent condamnés à être brûlés. On les laissa encore dix-huit mois en prison. La sentence contre Ridley et Latimer fut exécutée le 16 octobre 1555, à Oxford près du collège Baliol. Les deux condamnés, placés sur le bûcher, durent d'abord écouter un long et peu charitable sermon du docteur Smith. Quand on les eut dépouillés de leurs habits, Latimer dit à son compagnon : « Ayez bon courage, maître Ridley, montrez-vous homme. Nous allumerons aujourd'hui une lumière qui, par la grâce de Dieu, ne s'éteindra jamais en Angleterre. » Puis les exécuteurs mirent le feu au bûcher. Ils avaient disposé un sac de poudre aux pieds des condamnés, qui périrent instantanément dans l'explosion. On a de Latimer des *Sermons* qui font plus d'honneur à son honnêteté qu'à ses lumières. Imprimés plusieurs fois du vivant du prélat, ils ont été souvent réimprimés depuis sa mort. Une des meilleures éditions est celle de Londres 1825, 2 vol. in-8°.

L. J.

Fox, *Acts and Monuments of the Church*. — Burnet, *History of the Reformation*, t. II. — Collier, *Church History*. — Gilpin, *Life of Hughes Latimer, bishop of Worcester*; Londres, 1758, in-8°. — Wordsworth, *Eccle-*

*siastical Biography*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**LATINI (Brunetto)**, célèbre encyclopédiste italien du moyen âge, fils de Bonacorso Latini, issu d'une famille honorable, est né à Florence, en 1230, et mort dans la même ville, en 1294 (1). « Non-seulement il naquit pour enseigner à ses concitoyens l'art de bien parler, dit un de ses biographes, mais aussi pour leur apprendre à diriger habilement les affaires de la république. » C'était un homme d'une conversation agréable, spirituelle et enjouée; il était serviable, modeste, de mœurs douces. La pratique des vertus l'aurait rendu très-heureux s'il eût pu supporter avec plus de fermeté les injustices de sa glorieuse patrie. Il s'acquit une grande célébrité comme orateur, poète, historien, philosophe, théologien. Très-versé dans les langues latine, toscane et française, Brunetto eut l'honneur d'avoir pour élèves Guido Cavalcanti et Dante, qui dit en parlant de l'auteur du *Trésor* :

M' insegnate come l'uom s'oterra (2).

Il enseigna aussi l'économie politique aux sages et les plus puissants de la république, et ils le chargèrent d'importantes négociations auprès de quelques souverains de l'Europe (3). Condamné à l'exil avec les principaux chefs du parti guelfe, à la suite de la bataille de Montaperti, il se retira en France, et paya noblement la dette de l'hospitalité en nous donnant son *Livre du Trésor*. On ne peut savoir combien de temps il demeura en France; mais son séjour se prolongea au moins de 1260 à 1267, date de la mort de Mainfroy, tué à la bataille de Bénévent.

Rappelé dans sa patrie après le triomphe de Charles d'Anjou et la chute du parti gibelin, on le retrouva syndic de la commune de Florence en 1284. Il mourut dix ans plus tard, et fut inhumé dans l'église de Santa-Maria-Novella, où l'on voit encore son tombeau. La voûte de la coupole du tombeau de Dante à Ravenne est décorée de quatre médaillons représentant Virgile, Brunetto Latini, Can Grande et Guido.

Malgré l'affection et le respect que Dante témoigne à son maître, l'auteur de la *Divine Comédie* ne le signale pas moins à la postérité comme souillé d'un vice honteux, contre lequel Brunetto Latini avait pourtant fait éclater une juste indignation (4).

L'un des commentateurs de la *Divine Co-*

(1) Ces dates se lisent au bas d'un portrait de Brunetto, gravé d'après le tableau original conservé à la galerie de Florence. Un exemplaire de ce portrait orne le manuscrit du *Trésor* légué par sir Francis Douce à la bibliothèque d'Oxford, où nous l'avons vu. Faurler, dans l'*Histoire Littéraire*, fait mettre Latini dix ans plus tôt; mais nous nous en tenons à notre document.

(2) *Inferno*, cant. XV.

(3) *Esso comune saggio  
Mi fece suo messaggio  
AN' alto re di Spagna,*

(*Tesoretto*, p. 18, col. 1 et 2; in-4°, édit. de 1688.)

(4) *Deh! come son perit  
Quei che contre natura  
Brigan con tal insuria!*  
(*Tesoretto*, la Penitenza, p. 41, col. 2.)

médie prétend que c'est par suite d'une condamnation comme faussaire que Brunetto Latini fut contraint de se retirer en France. Ce trait est sans doute parti de la main d'un gibelin, et l'on sait tout ce que peuvent inventer les haines politiques. D'ailleurs, comment concilier cette condamnation infamante avec les éloges que Dante, de concert avec les écrivains les plus recommandables, se plait à prodiguer à son ancien maître? Et ce ne sont pas seulement les compatriotes de Brunetto Latini qui lui prodiguent ces éloges : notre Alain Chartier le met au rang des savants, des poètes et des historiens les plus célèbres de l'antiquité et du moyen âge : « Veux-tu doncques, dit-il, veoir ton cas en an-truy, et les aventures de nos jours comparer humainement à celles des anciens précédenseurs? Lis Omer, Virgile, Tite-Live, Orose, Troge-Pompée, Justin, Flore, Valère, Stace, Lucan, Jule Celse, Brunet Latin, Vincent (de Beauvais) et les autres historiens qui ont travaillé à allonger leur brief aage par la notable et longue renommée de leurs escriptures (1) ».

Aimery du Peyrat, abbé de Moissac, dont le successeur a été nommé en 1407, a écrit en latin une *Chronique des Papes*, dans laquelle il a intercalé un long morceau traduit du *Trésor* de Brunetto Latini, qu'il qualifie « vir magnæ prudentiæ et venustæ facundiæ (2) ».

L'édition des *Assises de Jérusalem* publiée par La Thaumassière renferme deux chapitres (ccLxxxix, ccLxxxix) empruntés au *Trésor* (Des Gouvernements et des Cités, des Seignories et des Pilliers). L'ouvrage de Brunetto Latini a obtenu, comme on sait, une très-grande vogue en Europe pendant le quatorzième siècle, et il justifiait ce succès sous plus d'un rapport (3).

L'évêque de La Ravallière a copié le portrait d'Iseult tiré du *Trésor*, et le termine par cette remarque : « Ce portrait n'est point dans le roman de Tristan imprimé; je l'ai tiré de la *Réthorique* de Brunés, qui l'a cité pour exemple d'une image et d'une description parfaite. Il est vrai qu'on ne peut pas donner plus d'âme et plus de vie, et présenter chaque partie d'un portrait avec plus de vérité et de détail qu'il n'y en a dans celui-là; il n'y manque, pour être admiré de tout le monde, qu'un coloris plus frais (4) ». Voici ce portrait : « Autres si fist Tristans quant il devisa la biauté Iseult. Si chevol, fist-il, resplesdissent comme fil d'or, ses frons sormonte la flor de lis; si noir sorcil sont plioé comme petit arçonniou, une petite voie de lait les desevre parmi la ligne dou neis, et si par mesure que li n'a ne plus ne mains; si oil, qui sormontent toutes esmeraudes, reluisent en son front

comme .ij. estoiles; sa face ensuit la bianté dou matinet, car elle est de vermeil et de blanc meslé ensemble, en tel maniere que l'un ne l'autre ne resplesdit malement; la bouche petite et les levres auques espesses et ardans de bele color, et les dens plus blanches que perles, et sont establies par ordre et par mesure; mais ne panthere ne espice nule ne se puet comparer à sa tres douce alaine; ses mentons est assez plus poli que marbre, nus laiz ne done color à son col, ne cristal ne resplesdist à sa gorge. De ses droites espauls descendent .ij. bras graillies et lons, et blanches mains où la char est mole et tendre; les doz granz, cavez et reonz, sor quoi reluisit la biantez de ses ongles. Ses très bians pis est aornés de .ij. pomes de paradis qui sont comme masse de nois (neige); et si est si graille par la ceinture que on la porroit prendre dedanz ses mains. Mais je me tairai des autres parties dedanz, desqueles li corages parole miex que la langue. » (Liv. III, c. xiv.)

Brunetto Latini a prélué à la composition du *Grand Trésor*, comme il l'appelle, par la publication de plusieurs opuscules en prose et en vers, qui en sont en quelque sorte le germe. Nous citerons : *l'Ethica d'Aristotile ridotta in compendio*; — *Le Quattro Virtude*, traduction du traité intitulé : *De Quatuor Virtutibus*, longtemps attribué à Sénèque, mais dont le véritable auteur est saint Martin de Brague, qui vivait au sixième siècle; — *Secreta de' Secreti*, prétendue lettre d'Aristote à Alexandre (1); — *le Credo* (2); — *Le Passions figurale*, portrait de l'avarice, de la luxure, de l'orgueil, de l'ambition, de l'usure; — *I Numeri* 1 à 12, *uno è Idio, XII apostoli*; — *De la Fede di Cristo*, preuves de l'excellence de la foi chrétienne; — traduction du discours *Pro Marcello*; — *Pro Ligario*. Ce morceau est accompagné d'un prologue, dans lequel Brunetto Latini se nomme, et prie son cher et véritable ami L. de vouloir bien en agréer la traduction, qu'il a faite en langue vulgaire italienne afin qu'il pût le comprendre, quoique étranger aux lettres; — *Discours Pro rege Dejotaro*, également accompagné d'un prologue; il se termine par la formule *Explicit liber Deo gratias*; — *Sonetto*, sorte d'invocation à la sainte Vierge en faveur

Di quel c'a fatto far questo lavoro.

— Vient ensuite la *Retorica*, traduction italienne d'une partie du livre IV de la *Rhétorique* à Herennius (3); — la *Supplique* du peuple génois à l'empereur Frédéric II; — *Réponse* de l'empereur; — *Bulle d'excommunication* de l'empereur. Début de la *défense* de Frédéric II

(1) On trouve cette pièce en latin intercalée dans le Ms. du *Trésor* qui appartient à la bibl. de Berne.

(2) Le Ms. n° 377, N.-D., renferme une traduction en vers français du *Secret des Secrets*, une du *Credo* et du *Pater* paraphrasé.

(3) La bibliothèque Mazarine possède la *Retorica di Ser. Brunetto Latini in volgar Fiorentino*, imprimée à Rome en 1546, pet. in-4°.

(1) *L'Espérance, ou consolation des trois Vertus*, p. 262, édit. de Duchesne; Paris, 1617, pet. in-4°

(2) Ms. 4991 A, in-fol. à deux colonnes, quinzième siècle, à la Bibl. impériale.

(3) M. le comte Beugnot, édit. des *Assises de Jérusalem*, in-fol., t. 1, p. 23, note 6.

(4) *Les Poésies du roy de Navarre*, t. II, p. 190-201.

adressée aux princes d'Italie. En admettant que les quatre dernières pièces de ce recueil ne soient point de Brunetto Latini, on ne peut disconvenir que les premières et les plus importantes ne soient de lui ; nous en avons pour garant l'auteur lui-même, qui s'y nomme, et la nature des sujets qu'elles traitent. Au reste, une note de J. de Tournes, l'imprimeur auquel nous devons la publication de ces opuscules, peut jeter quelque jour sur ce point. Toutes ces pièces, dit-il, étaient contenues dans un fragment de volume très-ancien, morcelé lui-même, comme on le voit en plusieurs endroits, et découvert à Mantoue par J.-F. Pusterla, jeune et laborieux littérateur. A la liste des ouvrages de Brunetto Latini viennent se joindre *Il Patafio*, poème écrit dans le genre de nos anciennes fables ou coq-à-l'âne, *La Povertà dei Stolti*, *La Gloria de' Pedanti ignoranti*, et *La Chiesa del Tesoro*. Les recherches que nous avons faites pour retrouver ce dernier ouvrage sont malheureusement demeurées sans résultat.

Le *Tesoretto*, diminutif du *Tesoro*, est un poème moral composé de plus de trois mille vers *settenari*, rimant deux à deux. L'auteur l'a dédié à Rustico di Filippo :

Al valente signore  
Di cui non so migliore  
Su la terra trovare (1).

L'auteur du *Tesoretto* nous apprend qu'il composa son poème lorsque Florence brillait de tout son éclat, et qu'elle était la reine de Toscane. Il établit la distinction entre le *Tesoretto* (le petit *Tesoro*) et le *Tesoro*, qu'il appelle le grand *Tesoro*, et annonce qu'il l'écrira en français. Dans le *Tesoretto*, je parlerai sans déguisement, dit-il, de la courtoisie, de la libéralité, de la loyauté, de la vaillance. Quant aux autres vertus, je ne m'engage à en parler ni en prose ni en vers ; mais que celui qui veut en savoir quelque chose cherche dans le grand *Tesoro*.... Là je ferai un grand effort pour en traiter longuement en langue française (2).

Le *Tesoro* est en effet l'œuvre capitale de Brunetto Latini, et celle à laquelle il attachait le plus de prix, témoin ces paroles que Dante lui prête en recevant ses adieux en enfer :

Stati raccomandato l'uno Tesoro,  
Nel qual lo vivo ancora : e più non chiegio. (Canto XV.)

Au début du *Tesoro*, l'auteur expose la raison qui l'a porté à lui donner ce titre. Quelques lignes de ce début, transcrites du texte original et rectifiées d'après les leçons les plus correctes, vont nous donner une idée du sujet du livre, de la langue et du style de l'auteur. On en pourra juger d'autant plus facilement qu'il existe une assez grande similitude entre la langue française de nos jours et celle qui était en usage du temps de Brunetto Latini : « Cist livres, dit-il, est appelée *Tesoro* ; car si come li sires qui vuet en petit leu amasser chose de grandissime vaillance, non

pas por son delit seulement, mais por accroistre son pooir et por abaucier son estat en guerre et en pais, i met-il les plus chieres choses et les plus precieus joiaus que il puet, selon sa bone entencion, tout autressi est li cors de cest livre compilés de sapience, si come cil qui est estrais de tous les membres de philosophie en une some briement. Et la moindre partie de cest *Tesoro* est autressi come deniers contans por despandre toz jors en choses besoignables. Et si ne di-je pas que cest livres soit estrais de mon poure sens ne de ma nue science ; mais il est autressi come une bresche de miel cueillie de diverses flors ; car cist livres est compilés seulement de merveilleus diz des auteurs qui devant nostre tens ont traité de philosophie. Et se aucuns demandoit porquoi cist livres est escrit en romans, selon le langage des François, puisque nos somes Italiens, je diroie que c'est por .ij. raisons : l'une, car nos somes en France, et l'autre, porce que la parleure est plus delitable et plus commune à toutes gens (1). »

D'après l'auteur lui-même, le *Tesoro* est donc un composé sommaire des différentes branches de la philosophie réunies en un corps.

La première partie traite du commencement du monde, de l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, des premiers gouvernements, et de la nature de toutes choses, ce qui est du ressort de la théorique. Nul homme ne peut être suffisamment instruit s'il ne sait ce que renferme cette première partie. On y trouve, part. I, c. cxi, quelques lignes sur la boussole : « Li firmamenz tornadoz toz jors sans definer des orient en occident sor les .ij. easiaus qui sont l'uns emmi midi et l'autre en septentrion ; et cil ne se mueent pas aussi comme cil d'une charrete. Por ce nagent li marinier à l'enseigne des estoiles qui i sont, que il apellent tramontaines. Et les gens qui sont en Europe et en cele partie nagent à cele de midi. Et qui n'en set la verité preigne une pierre d'aimant, et trouverez que ele a .ij. faces : l'une qui gist vers l'une tramontaine et l'autre qui gist vers l'autre, et à chascune des faces metez la pointe d'une aiguille vers cele tramontaine à cui cele face gist. Et por ce seroient li marinier deceu se il ne se perissent garde. Et por ce que ces .ij. estoiles ne se muevent, avient il que les autres estoiles qui sont iqui entor ont plus petit cercle et les autres greignor. »

Le passage de la *Bible Guyot* (v. 622-657) (2) sur la boussole a été souvent cité. Le *Roman du Renart* (3) reconnaît aussi les propriétés réelles de l'aimant :

L'aymant a tous dignités,  
K'il fait le fer à lui tenir ;

(1) Un autre Italien, Martin Canale, dit aussi qu'il a traduit son *Histoire de Venise* en français, « parce que langue française cort parmi le monde, et est plus déitable à lire et à oïr que nulle autre. (Cité par Tiraboschi, t. IV, p. 389.)

(2) Méon, *Recueil de Fabliaux et Contes*, t. II, p. 287.

(3) Tome IV, p. 321.

(1) *Tesoretto*, début.

(2) *Tesoretto*, p. 26, col. 1. Cf., p. 21, col. 1 et 2.

Cascun jour le puet-on véir  
As maronniers ki vont par mer;

mais il attribue à cette pierre plusieurs vertus surnaturelles, à l'exemple du *Lapidastre*, article *De Magnete*, dont le ms. 646 de la bibliothèque de la ville de Berne contient une leçon en vers et une en prose.

La seconde partie du *Trésor* traite des vices et des vertus, c'est-à-dire qu'elle fait connaître les choses qu'on doit faire et celles qu'il faut éviter, et en donne la raison. Ce sujet tient de la pratique et de la logique.

La troisième partie enseigne à parler selon les règles de la rhétorique, et comment le seigneur doit gouverner les hommes placés sous son autorité, notamment selon les usages des Italiens. Ceci appartient à la seconde partie de philosophie, c'est-à-dire à la pratique. De même que l'or est le plus précieux des métaux, ainsi la science de bien parler et de gouverner est la plus noble du monde.

Brunetto Latini fait modestement l'aveu que cet ouvrage n'est pas extrait de son faible esprit ni de sa simple science, mais qu'il est comme un rayon de miel recueilli de diverses fleurs. En effet l'auteur a mis à contribution nos romans chevaleresques, nos chroniques, nos recueils d'extraits des philosophes, nos traités scientifiques, nos bestiaires, nos volucraires, nos lapidaires. Il y a puisé des exemples à l'appui de ses préceptes, et, nous devons le dire, ces exemples sont choisis avec beaucoup de goût et de discernement. De ce nombre sont le portrait d'Isuël, imprimé ci-dessus, p. 807, col. 1; les discours de Jules César et de Caton, qu'on retrouve dans l'ancienne traduction de la Conjuración de Catilina par Suétone (1); le dialogue entre le courage et la peur, tiré des *Dits des Philosophes*; des fragments de l'*Image du Monde*, etc., etc. Le prologue du *Trésor* se termine par l'explication des raisons qui ont porté Brunetto Latini à écrire son livre en français; il allègue d'abord son séjour en France, et puis l'excellence et l'universalité de la langue française. A ces deux puissants motifs on peut ajouter l'avantage d'emprunter à notre ancienne littérature, si riche, si variée et si répandue au treizième siècle, les principaux matériaux qui servent de base au *Trésor*.

Comme les manuscrits de la *Rhétorique* de Cicéron, de la *Moralité des Philosophes*, du *Roman de la Rose*, ceux du *Trésor* sont très-nombreux (2). De là, suivant l'observation si juste de M. J.-V. Leclerc, tant d'incertitudes et d'altérations dans le texte (3). Pour ne parler ici que des principales, le manuscrit 7,066, conservé à la Bibliothèque impériale, intercale un

chapitre entier de l'*Image du Monde*, sur l'Invention de la monnaie, une *Vie de Jésus-Christ*, quelques recettes de médecine, et enfin soixante-douze chapitres de l'*Information des Princes* par Gilles de Rome, qu'il rattache au *Livre du Trésor*, à l'aide de transitions. Le ms. 7363, appartenant à la même bibliothèque, lui préte aussi une description des Lieux Saints; le ms. 21 (sciences et arts) de la bibliothèque de l' Arsenal y ajoute un article du Porcq Saingler. Le ms. de Genève contient une courte notice Sur le *Hareng*; et les chapitres 38 de la première partie (comment J. César fut première empereur) et 59 (de Judith) y sont très-développés. La notice sur l'héroïne juive, qui n'a que cinq ou six lignes dans le texte original, prend ici les dimensions et la forme dramatique. Il *Tesoro* vient apporter également sa part d'interpolations et d'additions; ainsi, on y lit des détails sur Absalon, et quatre chapitres d'histoire naturelle: *Del Cuculo et di sua Villade, del Rigogolo, del Picchio, del Zeverre*, qui ne se trouvent point dans les textes français.

Ces additions et ces interpolations sont pour la plupart l'œuvre de scribes peu lettrés; mais le manuscrit qui sert de base à l'édition du *Trésor* que nous sommes chargés de publier pour le ministère de l'instruction publique renferme parfois la critique ou la réfutation des opinions de l'auteur. Ainsi, nous en citerons deux exemples curieux, au chapitre 13 de la première partie (de l'Homme). Au début de ce chapitre, on lit cette phrase: « Toutes choses dou ciel en aval sont faites por l'ome; mais li hom est fait por lui-meisme. » Le critique ajoute: « et por Dieu amer et servir, et por avoir la joie pardurable. » La seconde annotation s'applique à cette phrase du texte: « Li hom fu faitz à l'ymage de Dieu, mais la feme fu faite à l'ymage de l'ome, et por ce sont femes souzmeses as homes par loi de nature. » — « Et toulevoit est-elle (la femme) à l'ymage de Dieu, » ajoute le critique. Les écrivains du moyen âge se permettaient parfois le plagiat, genre d'altération beaucoup moins innocent; c'est ainsi qu'un auteur anonyme s'est approprié de longs fragments du *Roman de Brut*, un autre a pillé le *Roman de Partonopeus*; Girart d'Amiens a tenté de se faire passer pour l'auteur du *Roman de Cléomadès* du trouvère Adènes; un rénovateur bourguignon a substitué le nom de Graindor de Dijon à celui de Graindor de Douai, auteur de la *Chanson d'Antioche*; enfin Jehan Duquesne a voulu s'attribuer le *Livre du Trésor* en effaçant avec soin le nom de Brunetto Latini dans les nombreux passages où il se trouve, et en n'inscrivant que le sien à la fin de l'ouvrage. De son côté, Brunet Latin a revu et remanié son livre, et l'on peut dire qu'il en a fait deux rédactions: l'une écrite pendant son séjour en exil, et l'autre à son retour à Florence. Cette dernière se reconnaît aisément à la présence des chapitres historiques sur Bérenger, Frédéric II,

(1) Ms. 7,100 Bibl. impér. et 98 de la bibl. de la ville de Berne.

(2) Nous en connaissons vingt-huit à Paris seulement.

(3) Préface de la *Rhétorique* à Herennius, p. 20-20 de l'édition in-18.

Charles d'Anjou et Mainfroy. Les attaques violentes auxquelles l'auteur se livre contre les princes allemands, et surtout contre Mainfroy, qu'il accuse hautement de parricide, nous portent à croire que ces chapitres ont été écrits après la défaite et la mort de ce personnage, tué à la bataille de Bénévent, gagnée par Charles d'Anjou en 1267. Cette partie intéressante manque dans *Il Tesoro* et dans le ms. le plus ancien du *Tresor* que nous connaissons. La Crusca emprunte des exemples aux différents ouvrages italiens de Brunetto Latini. Du Cange et Roquefort ont également mis le *Tresor* à contribution dans leurs glossaires; enfin cet ouvrage fournit plusieurs exemples au Dictionnaire historique de la langue française dont l'Académie vient de faire paraître la première partie du premier volume.

L'empereur Napoléon I<sup>er</sup> avait songé à faire imprimer aux frais de l'État le *Livre du Tresor* avec des commentaires, et il avait désigné une commission à cet effet. Les préoccupations des dernières années de son règne ne lui permirent point de donner suite à ce projet, qui, repris plus tard, devait se réaliser sous le règne de Napoléon III (1).

P. CHABAILLE.

Villani (S), *Storia Fiorentina*, lib. VIII. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana*, tome IV. — Gramscampi, *Nella volgare Poesia*, t. II. — Negri (Giulio), *Storia degli Scrittori Fiorentini*. — Zannoni, *Proleg. al Tesoro*; Florence, 1831. — V. Leclerc, dans l'*Histoire Littéraire de la France*, t. IX. — Documents inédits.

**LATINI (Latino)**, érudit Italien, né à Viterbe, vers 1513, mort le 21 janvier 1593. Il étudia à Sienne la jurisprudence et les belles-lettres. En 1552 il prit à Rome l'habit ecclésiastique, et entra successivement au service des cardinaux del Pozzo, Pio, Farnese et Colonna. Il fut plus tard nommé membre de la commission chargée par Grégoire XIII de la révision du *Corpus Juris canonici*. Il était en relation avec Manuca, Muret et autres érudits distingués. Il légua au chapitre de Viterbe sa belle bibliothèque, dont beaucoup de volumes contiennent des notes manuscrites émanées de lui. On a de Latini : *Epistole, conjecturae et observationes, sacra profanaque eruditione ornata*, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, dont le premier parut à Rome en 1659, le second à Viterbe en 1667; — *Bibliotheca Sacra et Profana, sive observationes, correctiones, conjecturae et variae lectiones in sacros et profanos scriptores*; Rome, in-fol. 1677 : cet ouvrage, ainsi que le précédent, fut publié par les soins de Magri; — *Observationes in Sigonii De Antiquo Jure Civium romanorum et in Graecii De Comitibus Romanorum*; dans le tome I des *Antiquitates* de Grævius; — *Observationes in Sigonii De Antiquo Jure Italico*; dans le tome II du même recueil; — *Locii in Tertulliano restituti vel aliter lecti*, à la suite de l'édition de Testallien donnée par Parmelius en 1584; — quelques *Lettres* de Latini, qui ne se trouvent pas dans le grand re-

cueil de ses *Epistole*, ont été imprimées dans les tomes I et II des *Anecdota romana*. E. G.

Magri, *Vita Latini* (en tête du tome II des *Epistole* de Latini ainsi que de sa *Bibliotheca*). — Nicéron, *Mémoires*, t. XLII. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII. — Sax., *Onomasticon*, t. III, p. 573.

**LATINO (Juan)**, poète nègre, vécut dans la seconde moitié du seizième siècle. Amené fort jeune d'Afrique par les Espagnols, il fut d'abord esclave du petit-fils du fameux Gonsalve de Cordoue, qui lui fit donner de l'instruction et l'émançipa. Il s'établit à Grenade, et enseigna le grec et le latin dans une école attachée à la cathédrale de cette ville. Une jeune fille de bonne famille, dont l'éducation lui avait été confiée, prit du goût pour lui et l'épousa; après la mort de son mari, elle éleva dans l'église de Sainte-Anne un monument à sa mémoire, orné d'une épitaphe où on remarquait ce vers :

Filius Aethiopus prolesque nigerrima patrum.

On a de Juan Latino, appelé aussi *Johannes Latinus*, un recueil de poèmes latins, Grenade, 1573, pet. in-4<sup>o</sup>, sur la naissance de l'infant Ferdinand, le pape Pie V, la mort de don Juan d'Autriche et la ville de Grenade. C'est un des livres les plus rares que l'on connaisse. L'auteur est le même personnage dont parle Cervantes dans une pièce de vers qui accompagne *Don Quichotte*, et c'est aussi probablement lui que Lopez de Enciso a mis en scène dans la pièce intitulée : *Juan Latino*. P. L.—Y.

Antonio, *Bibl. nov.*, t. 716. — Tjcknor, *History of Spanish Literature*, II, 487.

**LATINUS**, acteur romain, vivait dans le premier siècle après J.-C. Sous le règne de Domitien il acquit de la célébrité dans des farces appelées mimes, et fut en grande faveur auprès du prince, qui se servait de lui comme d'un délateur. Martial, qui le mentionne souvent et qui lui a consacré une épitaphe, parle favorablement de son caractère privé. Il est aussi question de Latinus dans Juvénal; mais le scolaste du poète prétend à tort que cet acteur fut mis à mort sous le règne de Néron comme coupable d'adultère avec Messaline (1).

Y:

Martial, I, 5; II, 72; III, 86; V, 61; IX, 29. — Juvénal, I, 38; VI, 44. — Suetone, *Domitianus*, 12.

**LATOMUS**. Voy. MASSON.

**LATOMUS**. Voy. STEINHAUER.

**LATOSZ (Jean)**, astronome et médecin polonais, né à Craovie, vers 1530, mort vers 1600. Lorsqu'en 1578 le pape Grégoire XIII entreprit la réforme du calendrier Julien, il en adressa une copie au roi de Pologne Étienne Batory; la majorité des professeurs de l'université de Craovie opinait pour la réforme; mais Latosz s'y opposa, et son opposition fut plus tard approuvée par Scaliger et par Calvisius. Il publia en 1596 un traité remarquable sur les *Comètes*,

(1) On cite encore un **LATINUS**, grammairien grec d'une époque incertaine et auteur d'un ouvrage en six livres intitulé : *Περὶ τῶν οὐκ ἰδιῶν Μενδάρου* (Fabricius, *Bibliot. Graeca*, vol. II, p. 462).

(1) Circulaire du ministre de l'instruction publique du 15 mai 1855.



et en 1594 un ouvrage intitulé : *Prognosticon de regnorum ac imperiorum mutationibus, maxime vero contra Turcas successu*. L. Cm. S. Starowski, *Heostontas*. — Soltykowitz, *Histoire de l'Université de Cracovie*; 1810. — Chodźniński, *Les Polonais savants*; 1838.

LA TOUCHE (N. DE), grammairien français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort vers 1730, en Angleterre. Professant la religion réformée, il sortit de France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, et se retira en Angleterre, où il fut traité avec une bienveillance particulière par le jeune duc de Gloucester. L'ouvrage suivant, le seul qu'on connaisse de lui, est dédié à ce prince : *L'Art de bien parler français, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire et les façons de parler douteuses*; Amsterdam, 1696, in-12. Ce livre, qui fut augmenté de près d'un quart, obtint de nombreuses réimpressions à l'étranger; la dernière date de Leipzig, 1762, 2 vol. Il y traite de tout ce qui regarde la *grammatication*, et donne un extrait judicieux et bien fait de toutes les observations de nos meilleurs auteurs sur les façons de parler douteuses. Le P. Buffler et Goujet, en avouant que cette grammaire n'est pas exempte de défauts, reconnaissent que c'était la meilleure qui eût encore été composée. P. L.—Y.

Aikin, *General Biography*. — Goujet, *Bibl. française*, 1.

LA TOUCHE-TRÉVILLE (Louis-René-Madeleine Le Vasson de), amiral français, né à Rochefort, le 3 juin 1745, mort en rade de Toulon, le 20 août 1804. Il entra à douze ans dans les gardes de la marine, et fit aussitôt campagne. En 1768 il devint capitaine de cavalerie; mais, entraîné par ses goûts, il ne tarda pas à reprendre le service maritime, et fut occupé dans des voyages ou des commandements de missions lointaines. En 1780, 1781, 1782, sur les frégates *L'Hermione* et *L'Atgla*, il se distingua dans plusieurs combats sur les côtes d'Amérique. Après la paix de 1783, il fut appelé dans l'administration des ports, et contribua beaucoup à la rédaction du code maritime de 1786. L'année suivante, le duc d'Orléans le nomma chancelier de sa maison. La Touche-Tréville était alors capitaine de vaisseau. Envoyé aux états généraux par la noblesse du bailliage de Montargis (1789), il fut un des premiers de son ordre à se réunir aux députés du tiers état, et demanda la peine de mort contre tout officier qui dans un combat ne se trouverait pas à son poste. Nommé contre-amiral en 1792, il fit les expéditions de Cagliari, d'Onelle, de Nice, et alla exiger de la cour de Naples la réparation d'une injure faite à M. de Sémonville, ambassadeur de France à Constantinople. Destiné et incarcéré en 1793, La Touche-Tréville fut rendu à la liberté après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), mais il resta sans emploi. Le gouvernement consulaire le réintégra dans sa position; il reçut d'abord le commandement de l'escadre de Brest, puis il se rendit

à Boulogne, où il réunit les éléments de la flotte destinée à opérer une descente en Angleterre. Attaqué deux fois par Nelson (5 et 15 août 1801), il repoussa avec succès les forces anglaises. Le 14 décembre de la même année (frimaire an X), il mit à la voile de Rochefort à la tête d'une escadre dirigée contre Saint-Domingue. La Touche-Tréville s'empara du Port-au-Prince, débarqua les troupes, et préserva la ville de l'incendie. Il resta dans ces parages jusqu'en l'an XI (1803), et sauva par son habileté et l'activité peu commune de ses manœuvres la plus grande partie de son escadre, sans cesse menacée par des forces infiniment supérieures. Il rentra en France le 8 octobre 1803, mais il avait contracté sous le climat américain une grave affection. Il fut nommé vice-amiral, et à peine convalescent il reprit la mer pour éloigner les Anglais qui bloquaient Toulon; il y réussit, mais ces nouvelles fatigues hâtèrent sa fin. Il tomba malade sur *Le Bucentaure*, et lorsqu'on voulut le transporter à terre, il s'y opposa. « Un officier de mer, dit-il, doit s'estimer heureux de mourir sous son pavillon. » Trois jours plus tard ses vœux étaient exaucés. A. DE L.

*Le Montournoisier*, an 1792, n° 286; an 1<sup>er</sup>, n° 3-19 et 31; an VIII, p. 114, 172, 189; an X, p. 797; an XII, p. 266, 1461. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. IV, p. 120-126. — *Galerie historique des Contemporains*. — Gérard, *Vies des plus illustres Marins français*, p. 263-268. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

LATOUCHE (Hyacinthe Thabaud de), connu sous le nom de *Henri de LATOUCHE*, poète et romancier français, né à La Châtre, dans le Berry, le 2 février 1785, mort le 9 mars 1851, à Aulnay près Paris. Il grandit dans une époque de troubles, et ne reçut qu'une éducation fort imparfaite. En 1800 il alla terminer tant bien que mal à Paris ses études ébauchées, fit son droit, et, grâce à la protection de ses deux oncles, M. Thabaud, administrateur de la loterie, et M. Porcher de Richebourg, sénateur, il entra jeune dans l'administration. Il eut une place aux droits réunis, sous Français de Nantes. On sait que cet aimable Mécène n'exigeait pas des jeunes littérateurs accueillis dans ses bureaux un travail régulier; mais de Latouche surpassait encore ses camarades en inexactitude. Français de Nantes lui en fit un jour des reproches. De Latouche s'excusa sur la longue distance qui séparait son logement de son bureau. Pour aller du faubourg Saint-Honoré où il demeurait, à la rue Sainte-Avoie, siège de l'administration des Droits-réunis, il suivait le boulevard, et trouvait à chaque pas des sujets de distraction, tantôt des amis qui l'emmenaient déjeuner, tantôt les parades, les marionnettes. « Comment, monsieur, vous vous arrêtez aux marionnettes? » lui dit vivement Français de Nantes. — « Hélas, oui! monsieur le comte. » — « Eh mais! comment cela se fait-il? Je ne vous y ai jamais rencontré. » Ainsi se termina la réprimande du directeur général, si on en croit de Latouche, qui aima

beaucoup à raconter cette anecdote. Le jeune employé des droits réunis débuta dans les lettres en 1811, par un poème sur la mort de Rotrou, qui concourut pour un des prix de l'Institut et obtint une mention. La même année il fit jouer au Théâtre de l'Impératrice (Odéon) une comédie agréablement versifiée et intitulée : *Les Projets de Sagesse*. Il partit ensuite pour l'Italie, avec on ne sait quelle mission du gouvernement. Il ne s'expliquait que vaguement sur l'objet de son voyage; mais il racontait qu'il avait parcouru l'Italie pendant trois ans, à pied, à cheval, en voiture, de toutes les manières et dans tous les sens, n'ayant dans sa valise que le *Sternbald* de Tieck et rêvant de grands ouvrages, qui ne furent jamais que des projets. A son retour en France, il vit l'empire s'écroûler, et perdit sa place aux droits réunis. Forcé de vivre de sa plume, il fatigua son talent à rédiger des ouvrages de circonstance, l'*Histoire du procès Fualdès*, les *Mémoires de M<sup>me</sup> Hanson*, les *Lettres à David sur le Salon de 1819*, la *Biographie pittoresque des Députés*, les *Dernières Lettres de deux Amants de Barcelone*; mais il réservait pour la poésie quelques heures de sa matinée. En 1818 il donna, de société avec M. Émile Deschamps, au théâtre Favart, *Selmours*, comédie en trois actes et en vers, qui eut un succès d'estime, et *Un Tour de Faveur*, comédie en un acte et en vers, qui eut un succès de vogue. Il composa vers le même temps des petits poèmes imités de l'anglais et de l'allemand, *Phantasus*, *Blanche*, *Egbert*, *Trivulce*, *Le Juif Errant*, *Rosalba*, *La Chambre grise*, d'une couleur romantique assez neuve, travaillés avec soin, mais pénibles d'expression et de courte haleine. Ce qu'il a de mieux fait en ce genre est une pièce touchante et gracieuse intitulée : *Dernière Élégie*. Il a aussi de jolis vers pittoresques; ceux-ci, par exemple, sur le *Printemps* :

De ses doigts teints de pourpre il touche, en souriant,  
Le frère abricotier, l'amandier qui sommeille,  
Le pêcher frissonnant sous sa robe vermeille.

Qu'il repose un moment sur l'émail de la plaine,  
On voit renaitre au feu de sa féconde baigne  
La brune violette, amour du villageois,  
Et la fraise odorante aux lisières des bois.

Et ceux-ci encore sur l'hiver :

Quand la fleur de Noël, au fond de nos vallées,  
Frémira sous le dard des premières gelées,  
Nous irons de l'automne entendre encoeur la voix.

Mais ces endroits heureux sont rares et courts, et les meilleurs sentent l'effort. Il y eut toujours chez de Latouche entre la conception et la puissance d'exécution une inégalité qui fut l'infirmité de son talent et le désespoir de sa vie. M. Émile Deschamps, son collaborateur, qui le connaissait bien, a écrit dans une lettre citée par M. Sainte-Beuve : « Je ne saurais vous rendre ce qu'il y avait de finesse de vues, de distinction de plaisanteries quand M. de Latouche disait le plan des scènes et certains détails improvisés. Puis il

écrivait, et quelques jolis traits seulement surnageaient dans une phraséologie négligée, incorrecte, obscure. Il fallait refaire. C'était une souffrance de voir un si fin esprit si mal servi par son talent, et il était le premier à en souffrir. » En 1819 eut lieu le grand événement de sa vie littéraire. Les libraires Foulou et Baudoin le chargèrent de préparer pour la publication les *Œuvres inédites* d'André Chénier. Dans les manuscrits qui lui furent remis, et où tant d'autres n'auraient vu que des essais imparfaits, il reconnut du premier coup d'œil les glorieuses reliques d'un grand poète, des chefs-d'œuvre comparables à ce que la littérature française avait produit de plus pur et de plus passionné. « Ce que seraient devenues ces adorables poésies d'André Chénier si elles étaient tombées en d'autres mains, en des mains académiques de ce temps-là, ce qu'elles auraient subi de retranchements, de corrections, de rectifications grammaticales, on n'ose y songer. Honneur donc à M. de Latouche de les avoir senties tout d'abord, de les avoir reconnues en poète et en frère, et de nous les avoir rendues (sauf quelques points de détail) telles qu'il les avait reçues (1). » Comme André Chénier n'avait pas mis la dernière main à ses poésies, l'éditeur, avant de les livrer au public, se permit çà et là quelques retouches, dont plus tard il se vantait mystérieusement, et de manière à laisser supposer qu'elles étaient considérables. Ces insinuations passèrent à peu près inaperçues; mais un poète contemporain, Béranger, que la gloire d'André Chénier semblait importuner, et qui aurait bien voulu faire croire qu'elle était une mystification, les a consignées dans sa *Biographie*, en les exagérant. Il n'a pas craint d'affirmer que les poésies d'André Chénier sont en grande partie l'œuvre de Latouche. Mais, outre que le rapprochement des ouvrages des deux écrivains ne laisse aucun doute sur l'authenticité de ceux d'André Chénier, les manuscrits de ce poète existent encore, et nous savons par l'irréfusable témoignage de M. Lefèvre-Deumier à quoi se réduisent les corrections de Latouche (2). Un seul fait aurait pu

(1) Sainte-Beuve, *Croniques du lundi*, t. III.

(2) M. Lefèvre-Deumier, ami de Latouche, fut les manuscrits d'André Chénier avant la publication et assista au travail préparatoire de l'éditeur : « Un samedi matin, dit-il, au mois de mai 1819, je me trouvai seul avec de Latouche dans une mansarde qu'il occupait rue des Saints-Pères.... Nous lûmes ensemble non-seulement la moitié du volume qu'il préparait, mais un grand nombre de petites pièces qu'il avait rejetées, dont quelques-unes ont été recueillies dans les éditions suivantes, dont quelques-unes n'ont jamais paru... On l'a accusé d'avoir mutilé ces reliques, d'avoir introduit dans ce livre un assez grand nombre de fragments qui n'étaient que de véritables faux. C'est une accusation mensongère. J'ai vu, j'ai tenu les manuscrits, et ils étaient tous de la main de Chénier ou d'un de ses frères.... Si de Latouche a en quelque tort en cette affaire, c'est, dans son enthousiasme craintif pour une gloire dont il était le premier arbitre, de s'être un peu mêlé du public, d'avoir affaibli par prudence quelques expressions qui lui semblaient d'une énergie triviale ou d'une crudité dangereuse; d'avoir en quelques

donner une ombre de vraisemblance à la singulière assertion de Béranger, c'est que les supercheres littéraires étaient dans les habitudes de Latouche. En 1823 il s'attribua, dans son *Olivier Brusson*, un conte allemand d'Hoffmann; et en 1826 il s'arrangea de manière à ce qu'une nouvelle de lui, des plus scandaleuses par le sujet, circulât sous le nom de la duchesse de Duras. Cette malice indélicate eut un plein succès, et une femme d'une rare distinction, un des romanciers les plus purs de la littérature française, est restée longtemps responsable d'un conte licencieux (1). La *Correspondance de Clément XIV et de Carlin*, qu'il publia en 1827, lui fut inspirée par quelques lignes de Galiani. Le spirituel abbé, faisant allusion à l'amitié d'enfance de Ganganelli (plus tard Clément XIV) et de Carlin Martinazzi, depuis acteur de la Comédie-Italienne, écrivait à madame d'Épinay : « On pourrait, ce me semble, bâtir là-dessus le plus beau des romans par lettres, et le plus sublime. On commencera par supposer que ces deux compagnons d'école, Carlin et Ganganelli, s'étant liés de la plus étroite amitié dans leur jeunesse, se sont promis de s'écrire au moins une fois tous les deux ans, et de se rendre compte de leur état. Ils tiennent leur parole, et s'écrivent des lettres pleines d'âme, de vérité, d'effusion de cœur, sans sarcasmes, sans mauvaises plaisanteries. Ces lettres présenteraient donc le contraste singulier de deux hommes, dont l'un a été toujours malheureux, et, parce qu'il a été malheureux, est devenu pape; l'autre, toujours heureux, est resté Arlequin. Le plus plaisant serait qu'Arlequin offrirait toujours de l'argent à Ganganelli, qui serait un pauvre moine, ensuite un pauvre cardinal, enfin un pape pas trop à son aise. Arlequin lui offrirait son crédit à la cour pour la restitution

endroits remplacé par des points ou même par rien des vers qu'il ne trouvait pas à la hauteur des autres; d'avoir corrigé ça et là quelques rimes qui lui paraissaient insuffisantes. »

(1) Nous empruntons à M. Sainte-Beuve le récit de ce subterfuge; son témoignage est confirmé par celui de M. Lefèvre-Deumier : « Après le succès d'*Thuriba* et d'*E. douard*, la duchesse de Duras avait lu à quelques personnes de sa société une nouvelle intitulée *Olivier*, dont on parlait assez mystérieusement. Les personnes qui l'ont entendue savent que ce petit roman, qui n'a jamais été publié, était plein de pureté, de délicatesse; et ne pouvait être autrement, puisqu'il venait de M<sup>me</sup> de Duras. Le héros aimait une jeune femme, en était aimé, et il s'éloignait pourtant, bien qu'elle fût libre. D'où venait cet obstacle secret au bonheur d'Olivier, cette impossibilité d'union? L'explication finale qu'en donnait, à la dernière page du roman, M<sup>me</sup> de Duras, était parfaitement simple, et selon les scrupules de la morale. Mais de loin les imaginations moqueuses se mirent en frais et en campagne. M. de Latouche fut des premiers; il fit plus, il composa en secret un petit roman qu'il fit paraître sous le titre d'*Olivier*, sans nom d'auteur, et dans une forme d'impression exactement la même que celle des autres romans de M<sup>me</sup> de Duras. Plus d'un lecteur y fut pris, et se dit avec étonnement : « Mais est-il possible qu'une personne comme M<sup>me</sup> de Duras, qu'une femme du monde et qu'une femme soit allée choisir une pareille donnée? Mais c'est incroyable, c'est révoltant. » Cependant M. de Latouche riait et se frottait les mains. »

d'Avignon, et le pape l'en remercierait. » De Latouche n'exécuta pas fidèlement le programme de Galiani. Il sacrifia trop aux préoccupations romantiques et anti-jésuitiques du moment, et n'obtint qu'un succès de circonstance. Cependant cette *Correspondance* est son meilleur ouvrage, et mérite encore d'être lu. Il n'en est pas de même de *Fragoletta*, malgré l'incontestable talent de certaines descriptions. L'ouvrage est fondé sur une de ces données équivoques que caressait l'imagination stérile de Latouche, mais que réprouvent également les convenances morales et le goût littéraire. *Fragoletta* n'est qu'un demi-succès. L'auteur, au lieu de voir dans ce froid accueil une invitation de mieux employer son talent, eut l'idée de reprendre et de transporter au théâtre le sujet qui lui avait réussi dans *Olivier*. Il se trompait étrangement en supposant qu'une particularité physiologique, laborieusement alambiquée pendant cinq actes, et entremêlée d'allusions politiques, intéresserait le public. *La Reine d'Espagne*, jouée au Théâtre-Français le 5 novembre 1831, tomba complètement à la représentation, et ne se releva pas à la lecture. La fortune lui ménagea un dédommagement qui, pour l'honneur de son nom dans l'avenir, vaut mieux qu'un succès théâtral. Il devint le génie d'une de ses compatriotes du Berry, alors inconnue et depuis si célèbre sous le nom de George Sand, et il lui facilita l'entrée d'une carrière qu'elle devait parcourir avec tant d'éclat. « Il lui était toujours réservé d'ouvrir au autres la terre promise, sans y entrer lui-même (1). » Ces dernières déceptions et le douloureux sentiment qu'elles n'étaient pas tout à fait imméritées achevèrent d'aigrir son caractère. Il s'en prit à ceux qui réussissaient en politique et en littérature, et dans le journal satirique le *Figaro*, qu'il rédigeait en chef, il cribla d'épigrammes ses anciens amis les libéraux arrivés au pouvoir et les romantiques triomphants. Déjà, en 1829, dans la *Revue de Paris*, il avait publié contre ceux-ci un article sur *La Camaraderie littéraire* qui fit beaucoup de bruit, et qui aujourd'hui nous paraît froid, tortueux et péniblement spirituel. Ces obliques méchancetés l'exposèrent à des représailles, et Gustave Planche écrivit contre lui un article intitulé *De la Haine littéraire*. On remarque qu'il devint à partir de ce moment sinon plus doux, du moins plus réservé dans l'expression de ses colères. Il ne renonça pas à l'espoir d'obtenir un succès dans le genre du roman. Mais ses nouvelles tentatives, *Grangeneuve*, 1835; *France et Marie*, 1836; *Léo*, 1840; *Un Mirage*, 1842; *Adrienne*, 1845, n'eurent même pas la potoriété de scandale qui s'attache à *Fragoletta*. La *Vallée aux loups*, recueil d'essais en prose et en vers (1833), contient de jolies pages descriptives, et deux volumes de vers, les *Adieux*,

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III, p. 387.

1843, les *Agricules* (1844), renferment quelques pages d'une véritable beauté. Ce ne sont que des rencontres, mais elles suffisent pour protéger son nom contre l'oubli.

Depuis qu'il avait quitté la direction du *Figaro* en 1832, de Latouche s'était de moins en moins mêlé au monde littéraire. Il vivait dans une petite maison de campagne à Aulnay, près de cette Vallée aux Loups illustrée par le séjour de Chateaubriand. En 1846 il fut frappé d'un commencement d'apoplexie, et, se sentant atteint dans son corps et dans son intelligence, il se confina dans la retraite plus sévèrement que jamais. « C'est là, dit M. Lefèvre-Deumier, qu'il est resté cinq ans, obstinément invisible à presque tout le monde, consommant le reste de sa vie dans de vains regrets du passé, commençant des vers qu'il n'achevait pas, faisant et défaisant sans cesse son testament, insensible à tout, même à cette république qu'il avait si longtemps appelée de toute la force de ses vœux. » Depuis sa mort, M<sup>lle</sup> Pauline de Flaugergues, l'amie et la consolatrice de ses dernières années, a publié un choix de ses œuvres posthumes sous le titre de *Encore Adieu* (1852). L. J.

George Sand, *Notice sur de Latouche*; dans le *Sicéle*, 18, 19, 20 juillet 1851, et *Histoire de ma vie*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III. — Lefèvre-Deumier, *Célébrités d'aujourd'hui*.

\* **LATOUCHE (Auguste)**, hébraïsant français, né vers 1798. Il entra dans les ordres, et s'occupait beaucoup de l'étude de la langue sacrée, qu'il enseigna publiquement à Paris. On a de lui : *Méthode rationnelle pour l'étude simultanée des Langues*; — *Panorama des Langues, ou clef de l'étymologie*; 1836, in-8°; — *Grammaire Hébraïque*; 1836, in-8°; — *Dictionnaire Idio-étymologique Hébreu et Dictionnaire Grec-Hébreu*; 1836, in-8°. Dans l'introduction du *Panorama des Langues*, Latouche résume ainsi son système. « Mon système, dit-il, qui n'a paru d'abord qu'ingénieux et qu'un moyen mnémotique d'invention nouvelle, est l'unité des langues dans l'hébreu, la fusion de toutes les idées des peuples dans quelques expressions matérielles, onomatopiques, réduites à vingt-cinq classes; c'est un code de logique, de philosophie, un exercice de la pensée, qui contemple sa rectitude et sa puissance. Je prouve, par analogies d'idées et de sons, que chaque langue est engendrée de l'hébreu ou s'y rapporte sans effort. Je me suis éloigné de mes devanciers, souvent pour le fond et toujours pour la méthode. » F.-X. T.

*Bibliographie de la France*, 1866.

**LA TOUCHE**. Voy. GUMOND.

**LA TOULOUÈRE (Louis VENTRE DE)**, juriconsulte français, né en 1706, à Aix, où il est mort, le 3 septembre 1767. Appartenant à une famille de robe, il partagea ses premières années entre l'étude des lois et celle de la poésie, remporta plusieurs prix académiques, et fit insérer quelques-unes de ses pièces dans les recueils du

(temps, entre autres une *Ode sur l'Imagination* (1738) et un poème sur *Le Sacrifice d'Abraham*. En 1732 il fut nommé professeur de droit français à l'université d'Aix, et en 1734 substitua au procureur général au parlement. On a de lui : *Les Œuvres de Scipion du Périer*; 1760, 3 vol. in-4°; avec des observations sur l'état de la jurisprudence; — *Les Actes de notoriété donnés par MM. les avocats et procureurs généraux au parlement de Provence*; Avignon, 1756 ou 1764, in-8°; nouv. édit., 1772; actes qui forment, en quelque sorte, le recueil d'un droit particulier à la Provence et accompagnés de remarques très-judicieuses; — *Jurisprudence féodale suivie en Provence*; ibid., 1756, in-8°, augmentée, en 1765, d'un volume consacré à la jurisprudence féodale du Languedoc. Le Toulouère, dont les ouvrages étaient entre toutes les mains avant la révolution, avait aussi réuni des matériaux concernant le *Droit maritime* et un *Commentaire* sur les statuts de Provence. K.

Achard, *Dict. de la Provence*, II.

**LA TOUR (Lambert de)**, seigneur de LIMOUX, mort vers 1235. Il appartenait à une maison ancienne dans Toulouse, et qui un siècle auparavant avait compté des capitouls parmi ses membres. Après que Simon de Montfort eut conquis le Languedoc, Lambert fut au nombre des barons qui abandonnèrent la cause du comte Raymond. En 1211 il se croisa contre les Albigeois, et tomba aux mains du comte de Foix. Il fut ensuite chargé de la défense du château de Beaucaire (1217), et envoyé par Montfort auprès du roi Pierre II d'Aragon pour chercher à calmer ce prince, qui avait défilé en combat singulier le chef des croisés. On a prétendu, mais sans preuves, qu'il avait reçu de ce dernier, en même temps que Gaston de Lévis, le titre de maréchal de la foi. Cette famille s'éteignit dans le quinzième siècle, après avoir obtenu trente-trois fois les honneurs du capitoulat. Baluze, dans son *Histoire généalogique de la Maison de La Tour d'Auvergne*, a vainement essayé de rattacher les docs de Bouillon aux La Tour de Toulouse, entre lesquels il n'y a point d'origine commune. K.

*Art de vérifier les dates*. — G. de La Tour, *Armorial du Languedoc*. — *Biogr. toulousains*.

**LA TOUR (Louis DE)** ou **Ludovicus TURRIANUS**, poète latin belge, mort en 1636. Il se fit chartreux dans le couvent des Douze-Apôtres près Liège, et passa en 1607 à la chartreuse de Lire (Brabant), où il mourut. On a de lui entre autres poésies latines d'un assez bon style : *Generales omnes ordinis Cartusiani, a divo Brunone ad nostra usque tempora*; Cologne, 1597; Wurtzbourg, 1606. C'est une espèce de biographie des généraux de l'ordre des Chartreux en vers numéraux. L.—2—E.

Petruus, *Bibliotheca Cartusiana*, p. 202. — Moratius, *Theatrum Cartus. Ordinis*, p. 123. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 226. — Paquet, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VI, p. 190.

**LA TOUR (SIMON DE)**, jésuite français, né le 28 novembre 1697, à Bordeaux, mort en 1766, à Besançon. Il fit à Paris sa théologie, professa la philosophie à Tours, et fut chargé, à la mort du P. du Cerceau, de terminer l'éducation du prince de Conti. Il devint ensuite principal du collège de Louis-le-Grand, et procureur général des Missions étrangères. Ce fut à lui que Voltaire, peu de temps avant sa réception à l'Académie Française, adressa une lettre qui fit beaucoup de bruit, et où il décernait de grands éloges aux jésuites, ses anciens maîtres. Lors de la suppression de l'ordre en France, le P. de La Tour se réfugia à Besançon. Il avait été pendant quelque temps un des rédacteurs du *Journal de Trévoux*. Quelques auteurs l'ont confondu avec un autre jésuite du même nom. (Voy. BONAFFOS DE LA TOUR). K.

*Nécrologe des Hommes célèbres, 1781.*

**LA TOUR (Christophe-Ernest BAILLET, comte de)**, homme politique belge, né en 1668, au château de La Tour (Luxembourg), mort en 1732, à Bruxelles. Il appartenait à une famille noble d'origine française, fixée depuis le quinzième siècle dans les Pays-Bas. Il fut successivement conseiller au conseil provincial du Luxembourg, au grand conseil de Malines, procureur général, puis président au même conseil, conseiller d'État et président du conseil privé. Le titre de comte lui fut conféré par lettres patentes datées de 1719. K.

*Biogr. gén. des Belges.*

**LA TOUR (Charles-Antoine-Maximilien BAILLET, comte de)**, général autrichien, né en 1737, au château de La Tour, mort en 1806, à Vienne. De la même famille que le précédent, il embrassa de bonne heure le parti des armes, et ne fit sa première campagne qu'en 1778, sous les ordres de Lascy et Laudon, dans la guerre de la succession de Bavière; il devint peu après colonel de ce fameux régiment de dragons qui prit le nom de La Tour et s'illustra sur tant de champs de bataille. C'est pour les dragons de La Tour que les archiduchesses d'Autriche brodent de leurs mains un étendard sur lequel on lisait cette devise : *Qui s'y froite s'y pique*. Comme général major, le chef de ce corps d'élite fut employé par Joseph II contre les Brabançons révoltés, s'empara de Charleroi, et contribua beaucoup au retour de l'ordre (1789-1790). Nommé lieutenant-feld-maréchal, il commandait à Tournay lors de la bataille de Jemmapes, revint en ligne l'année suivante, avec le prince de Cobourg, assista à l'attaque du camp de Famars ainsi qu'à la plupart des opérations qui eurent lieu sous Maubeuge, et fut même le seul général de division qui repoussa l'ennemi à Watignies (16 octobre 1793), tandis que le reste de l'armée autrichienne était battu par Jourdan. En 1794 il ouvrit la campagne par quelques avantages; mais les alliés ayant résolu l'évacuation des Pays-Bas, il fut chargé de couvrir

la retraite, et partagea les revers de l'aile gauche sur l'Ourthe et près de Duren. A la suite de la campagne de 1795, qu'il soutint en Franconie, La Tour obtint le grade de général d'artillerie (1796), et prit le commandement de l'armée du Bas-Rhin, dont Wurmsér s'était démis pour passer en Italie. Presque constamment tenu en échec par Moreau, et n'ayant à sa disposition que des troupes affaiblies, il livra, de concert avec l'archiduc Charles, une suite de combats malheureux, et se replia d'abord derrière la Lech, puis jusque sous les murs de Munich. Lorsque Moreau commença à rétrograder vers le Rhin, La Tour, chargé de le poursuivre, n'osa l'inquiéter sérieusement, à cause de l'infériorité du nombre, et subit même à Biberach une déroute presque complète. L'année suivante (1797), il ne réussit pas mieux à disputer aux Français le passage du Rhin. Nommé gouverneur de la Styrie après la paix de Campo-Formio, il passa, à la fin de 1806, dans la haute Autriche, et présidait le conseil de la guerre lorsqu'il mourut subitement à Vienne. K.

*Convers.-Laz. — Biogr. étranger, II. — Thiers, Hist. de la Révol. fr. — Tableaux des Guerres de la Révolution. — Biogr. gén. des Belges.*

**LA TOUR (Louis-Willebrod-Antoine BAILLET DE)**, général autrichien, frère du précédent, né en 1753, mort en 1836, à Bruxelles. Il fit les campagnes de la révolution, et devint en 1796 lieutenant général. A la paix il revint habiter la Belgique, qui faisait alors partie de la France, fut inscrit en 1811 sur le tableau de l'armée française, et quitta le service militaire en 1814. K.

*Biogr. gén. des Belges.*

**LA TOUR (Théodore BAILLET, comte de)**, général autrichien, né le 15 juin 1780, massacré le 7 octobre 1848, à Vienne. Fils du maréchal de La Tour, il suivit également la carrière des armes, et parvint au grade de feld-maréchal. Chargé, après les événements de 1848, du portefeuille de la guerre, il prit des mesures rigoureuses, qui attirèrent sur lui la haine du parti démocratique, et fut, lors de l'insurrection du 7 octobre, massacré dans son hôtel sous les yeux de la députation que la diète y avait envoyée afin de le protéger. K.

*Convers.-Lazik.*

**LA TOUR (Bertrand DE)**, écrivain ecclésiastique français, né à Toulouse, vers 1700, mort à Montauban, le 19 janvier 1780. Il étudia au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et fut attaché au séminaire des Missions étrangères Envoyé au Canada, il devint, jeune encore, doyen du chapitre de Québec et conseiller-clerc du conseil supérieur de cette ville. Il occupait ces deux places en 1730; mais quelques années après l'amour de la patrie le ramena en France, où il obtint la cure de Saint-Jacques à Montauban. Après avoir occupé cette cure plusieurs années, il devint chanoine, puis doyen du chapitre. Ce fut aussi à lui qu'on dut l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes à Montauban, aux-

quelles il légua sa bibliothèque. La liste de ses ouvrages donne une étonnante idée de sa fécondité. Cette liste renferme trois cent quatre-vingts articles différents. Dans le nombre, il y a vingt-cinq vol. de discours pour la chaire, quatre de réflexions et entretiens sur les devoirs de l'état religieux, cinq qui ont pour titre : *Discours académiques*, etc. Mais rien ne montre mieux la fécondité de Latour que sa collection de *Réflexions morales, politiques, historiques et littéraires sur les théâtres* qui a jusqu'à vingt volumes. Il a écrit aussi beaucoup de petits ouvrages détachés, tels que les *Mémoires du P. Timothée, capucin, évêque de Béryste*, in-12; l'*Apologie de Clément XIV*, réfutation des lettres fabriquées par Caraccioli, in-12; les *Lettres d'un Evêque à un Evêque, commentaire de la déclaration du mois d'août 1750*, in-12. Enfin des *Mémoires*, in-4°, composés vers 1772, et ayant la plupart pour objet la critique des changements faits au nouveau *Breviaire* de Montauban.

GUYOT DE FÈRE.

*Annales de la Religion*, t. XXXIV, année 1822.

**LATOURE** (*Maurice-Quentin DE*), peintre français, né à Saint-Quentin, le 6 septembre 1704, mort le 17 février 1788. Les premières leçons de dessin lui avaient été données à Saint-Quentin; mais il partit bientôt en chercher d'autres à Cambrai, à Reims et jusqu'en Angleterre. Arrivé à Paris à l'âge de vingt-trois ans, il s'annonça comme peintre en portraits. Son procédé était nouveau; il avait substitué à l'emploi des couleurs à l'huile, le pastel, avant lui aussi peu varié dans ses nuances que mobile dans la cohérence de ses couleurs; aussi devint-il bientôt le peintre en vogue. Quelques-uns de ses portraits furent vus par Louis de Boullogne, premier peintre du roi, qui, ayant reconnu dans les œuvres de Latour de grandes qualités au milieu de nombreuses imperfections, demanda l'artiste, l'encouragea : « Vous ne savez ni peindre ni dessiner, lui dit-il, mais vous possédez un talent qui peut vous mener loin; dessinez, jeune homme, dessinez longtemps. » — Latour suivit ce conseil, et malgré le succès de ses premiers portraits et le profit qu'il en retirait, il renonça à une célébrité précoce pour acquérir ce qui devait établir solidement son talent et sa réputation. De Latour ne parut pour la première fois en public qu'au salon de 1737, où il exposa deux pastels. De ce moment jusqu'en 1773 il prit part à presque toutes les expositions, et fournit près de cent vingt pastels.

Les beaux portraits de ce grand artiste, qui datent aujourd'hui de plus d'un siècle, se sont parfaitement conservés, malgré leur fragilité. On en admire encore de charmants au Louvre, dans les principaux musées de l'Europe et particulièrement dans le musée de Saint-Quentin. On peut citer parmi ses plus beaux tableaux, les portraits de *Restout*, de *Sylvestre*, de *Parrocel*, de *René Fremin*, de *Voltaire*, de *J.-J. Rousseau*, de

*Crébillon*, de *d'Alembert*, de *Marivaux*, de *Rameau*, de *Diderot*, de *Duclos*, de *Louis XV*, de *Marie Leczinska*, du *Dauphin*, de la *Princesse de Saxe*, *Dauphine de France*, du *prince Charles-Édouard*, fils du prétendant d'Angleterre, du *maréchal de Belle-Isle*, du *maréchal de Lowendal*, de *M<sup>me</sup> de Pompadour*, de *M<sup>lle</sup> Sallé*, etc., De Latour, reçu d'abord agrégé (1738), puis membre de l'Académie royale de Peinture (1744), en fut le directeur en 1746. Bientôt un brevet du 4 avril 1750 le nomma peintre du roi en pastel, et en 1775 il obtint un logement au Louvre. Ce fut alors qu'il employa une bonne partie de sa fortune à encourager et à honorer les arts. Il consacra 10,000 livres pour fonder un prix de 500 livres que l'Académie de Peinture doit décerner annuellement à l'auteur du meilleur tableau de perspective linéaire et aérienne. Par cette somme fut destinée annuellement à récompenser la plus belle action ou la plus utile découverte dans les arts, au jugement de l'Académie de la ville d'Amiens.

Sa ville natale, Saint-Quentin, hérita aussi de sa générosité; il y institua des fondations en faveur de femmes pauvres en couches et de vieux artisans pauvres; enfin il y fonda, en 1782, une école gratuite de dessin à laquelle il fit don de 18,000 livres (1). **GOMART** (de Saint-Quentin).

*Docum. partic.*

**LATOURE** (*Dominique*), médecin français, né en 1749, à Ancizan (Bigorre), mort vers 1820, à Orléans. Originaire de la même famille que le jésuite Bonaffos de Latour, connu par ses poésies lyriques, il étudia la médecine et s'établit à Orléans d'après les conseils du professeur Antoine Petit, dont il avait été l'élève. Après la terreur, il exerça les fonctions de médecin en chef de l'hôtel-Dieu de cette ville, et ne les quitta que pour aller en Hollande remplir celles de premier médecin auprès du roi Louis. On a de lui : *Histoire philosophique et médicale des Causes essentielles immédiates ou prochaines des hémorrhagies*; Orléans, 1815, 2 vol. in-8°; — plusieurs *Mémoires* sur le tétanos, la catalepie, le cancer, la paralysie des extrémités inférieures, l'influence de l'imagination, la dysenterie, etc., insérés dans divers recueils. **K.**

Quérard, *La France Litt.*

**LATOURE** (*Jean-Baptiste BONAFFOS DE*). *Voy. BONAFFOS DE LATOUR.*

**LATOURE** (*D.-Fr. GASTELLIER DE*). *Voy. GASTELLIER DE LATOUR.*

**LATOURE** (*Charles-Jean-Baptiste DES GA-*

(1) La ville de Saint-Quentin, qui se glorifie d'avoir produit un tel artiste, a fait construire une magnifique musée pour y recevoir dignement les précieux ouvrages de cet excellent et jusqu'ici inimitable peintre; au même temps elle lui a fait élever une statue en bronze sur la place même où est né de Latour, à peu de distance de la maison où il a fini sa carrière.

LOIS DE), administrateur français, né le 11 mars 1715, à Paris, où il est mort, le 24 janvier 1802. Originaire d'une maison noble du Forez, il obtint à l'âge de vingt ans un siège de conseiller au parlement d'Aix (1735), dont il fut, depuis 1747, premier président. En 1744, il avait succédé à son père en qualité d'intendant de la Provence. A ces doubles fonctions, qu'il exerça pendant plus de quarante ans, il joignit encore celles d'inspecteur du commerce du Levant et de président du conseil d'Afrique, et surveilla l'administration militaire pendant la guerre d'Italie. Il fit, en 1787, partie de l'assemblée des notables, trouva un asile passager en Bourgogne à l'époque de la révolution, et subit au Luxembourg une détention de plusieurs mois. On le représente comme un homme intègre, éclairé, d'un caractère obligeant et de talents peu communs. La ville de Marseille lui est redevable de quelques établissements utiles. — Son fils aîné, LATOUR (Étienne-Jean-Baptiste-Louis DES GALOIS DE), né en 1754, à Aix, mort le 20 mars 1820, à Bourges, embrassa l'état ecclésiastique après avoir été conseiller au parlement. Désigné en 1788 pour occuper le siège de Moulins, il devint en Italie premier aumônier de madame Victoire de France, passa en Angleterre, et ne revint de l'étranger qu'avec les Bourbons. En 1817, il fut nommé archevêque de Bourges.

K.

*Dict. de la Provence. — Biogr. des Contemp.*

\* **LATOUR** (*Cagnard*, baron DE), physicien français, né à Paris, le 31 mai 1777. Il sortit de l'École Polytechnique pour entrer à l'école des ingénieurs géographes. Plus tard il fut nommé auditeur au conseil d'État, et devint en 1850 membre de l'Académie des Sciences. — La vie de M. Latour est tout entière dans ses travaux. On peut les diviser en trois parties distinctes : l'acoustique, la mécanique, la chimie et la physique générale. Dans toutes ces branches, il a fait des découvertes que le temps ne pourra jamais faire disparaître. En 1809 il inventa une sorte de vis d'Archimède désignée sous le nom de *cagnardel*, dont l'effet est de porter les gaz sous un liquide quelconque (1). En 1810 il présenta à l'Institut une machine hydraulique composée d'une roue à palettes tournant horizontalement dans l'eau. « Cette roue, embossée dans une enveloppe qui la ferme

en haut et en bas, est évidée au centre et permet à l'eau, qui a frappé les palettes d'amont, d'aller heurter celles d'aval. » Dans la même année, il inventa ce qu'il a appelé un *canon-pompe*. C'est une machine à vapeur dans laquelle l'eau est élevée sans piston par des bouffées successives de vapeur d'eau, qui déterminent l'ascension d'un volume d'eau à peu près égal au volume de la vapeur employée à une hauteur de huit mètres environ. La vapeur, comme on le voit, était employée d'une manière nouvelle à faire le vide et à élever l'eau. En 1815 il fait connaître sa *pompe à tige filiforme*. Dans cette pompe, la tige du piston est remplacée par un fil métallique de quelques millimètres de diamètre, qui, traversant la pompe de haut en bas, sort par les deux bouts et va s'attacher à un châssis, semblable à celui des scies, destiné à lui imprimer un mouvement ascensionnel alternatif. Les frottements contre les boîtes à étoupes se trouvent, de cette manière, énormément diminués, ce qui donne un avantage marqué sur les pompes ordinaires à tige roide et, épaisse. La *strène*, dont l'invention date de 1819, est un instrument destiné à mesurer les vibrations de l'air qui constitue un son donné. Tous les physiciens la connaissent. Voici sur quel principe s'appuyait M. Cagniard en inventant son appareil : « Si le son produit par les instruments est dû principalement, comme le croient les physiciens, à la suite régulière des chocs multipliés qu'ils donnent à l'air atmosphérique par leurs vibrations, il semble naturel de penser qu'au moyen d'un mécanisme qui serait combiné pour frapper l'air avec la même vitesse et la même régularité, on pourrait donner lieu à la production du son. Tel est, en effet, le résultat qu'il a obtenu à l'aide de son procédé, qui consiste à faire sortir le vent d'un soufflet par un petit orifice, en face duquel on présente un plateau circulaire mobile sur son centre, et dont le mouvement de rotation a lieu, soit par l'action du courant, soit par un moyen mécanique. » (*Annales de Physique et de Chimie*, tom. XII, pag. 167, et tom. XVIII, pag. 438). — Quant aux modifications apportées depuis à la *strène complexe à séries ondulées*, à la *strène à plateau épais*, aux *strènes à deux sons simultanés*, etc., voy. les *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1837, page 313 et 331; id., 1838, page 47 et 422; id., 1839, page 60; id., 1841, page 119-402 et 414; id., 1842, page 179. En 1821 M. Latour présenta à la Société d'Encouragement sa nouvelle méthode du *débourbage des minerais de cuivre* en usage aux mines de Ghessy (Rhône). C'est une espèce de tonneau ou crible horizontal, à ouvertures longitudinales, de quelques lignes de largeur. On le remplit de minerais, et on le fait tourner sur son axe, en plongeant toutefois le tonneau dans l'eau, de façon à dépouiller entièrement le minerais du sable et de l'argile qui l'accompagnent. Le gravier qui

(1) M. Fr. Arago s'exprimait ainsi sur le mérite de cette invention, lors de la discussion de la loi sur les brevets d'invention en 1844 : « Tout le monde sait que la vis d'Archimède sert aux épuisements; les ingénieurs l'emploient dans ce but. Deux mille ans s'écoulaient, et l'un de nos compatriotes avisa que la même machine qui sert à élever l'eau peut être employée pour faire descendre du gaz, en sens contraire, ou de droite à gauche; cette application est importante. Il arrive très-souvent en effet qu'on a besoin de purifier de grands volumes de gaz, de les débarrasser d'une foule de substances étrangères. La vis d'Archimède sert alors à les porter au fond d'une profonde couche d'eau. Le gaz se purifie en remontant. Certes, il y avait là invention brevetable. »

tombe du crible est ramassé par une grille suspendue au-dessous et agitée par de petites secousses qui permettent aux matières très-tenues de s'échapper de l'eau. (Voy. *Bulletin de la Société d'Encourag.*, n° 261.)

En 1822 M. de Latour fit connaître quelques résultats qu'il avait obtenus par l'action combinée de la chaleur et de la compression sur certains liquides, tels que l'eau, l'alcool, l'éther sulfurique et l'essence de pétrole rectifiés. On trouve encore de lui, à la même époque, des expériences à une haute pression avec quelques substances, telles que l'eau et le sulfure de carbone, employées séparément ou combinées avec du chlorate de potasse. En 1829 il publia un mémoire sur le sifflement de la bouche. C'est dans ce travail qu'il démontre que dans l'acte du sifflement, les lèvres agissent comme une ouverture tubulaire plus ou moins allongée, qu'un courant d'air sortant des poumons ou y rentrant traverse avec une certaine vitesse en frottant les parois de ce conduit par intermittence. C'est par ces expériences que M. de Latour est arrivé à regarder le larynx comme un instrument à anches, dans lequel l'air mis en vibration par le frottement contre les lèvres inférieures de la glotte viendrait choquer les lèvres supérieures et y formerait des sons plus intenses qu'il n'aurait pu donner en y arrivant directement. (Voy. *Institut*, 1836, page 180; 1837, pag. 13, 45, etc.) En 1833 il fit connaître le résultat de ses expériences sur la résonance des liquides et une nouvelle espèce de vibration qu'il a nommée *vibration globulaire*. En faisant vibrer longitudinalement des tubes en verre contenant de l'eau, ouverts ou fermés, privés d'air ou soumis à l'action de ce fluide, il s'aperçut que des intervalles vides très-apparents se manifestaient dans la masse vibrante, que si elle contenait du gaz, celui-ci se détachait du liquide et montait à la surface; que si, au contraire, il n'y avait plus sensiblement de fluide gazeux, les bulles qui apparaissaient étaient plus petites et ne quittaient pas la place où elles venaient de se former. Dans le premier cas, le son était plus faible que dans le second. Ces vibrations particulières aux liquides, qui se manifestaient à l'œil par des disjonctions dans la masse ébranlée, ont été nommées *vibrations globulaires* et comparées à celles que les molécules des corps solides exécutent en pareille circonstance. C'est dans ce travail que se trouve la pipette siffante à l'aide de laquelle il fait produire à une colonne d'eau des sons analogues à ceux de la flûte. (*Annales de Chim. et de Phys.*, 2<sup>e</sup> série, t. LVI.)

En 1837 il inventa, de concert avec M. de Montferand un *pyromètre acoustique* au moyen duquel il se proposait de ramener la mesure de toutes les températures à l'appréciation d'un son. C'est cette même année qu'il publia un travail sur la pression à laquelle l'air contenu dans la trachée-artère se trouve soumis pen-

dant l'acte de la phonation. Il y avait déjà longtemps qu'il s'occupait de rechercher à quelle pression, en sus de celle de l'atmosphère, l'air contenu dans les poumons se trouve soumis lorsqu'il est employé à faire résonner certains instruments à anches. Il avait même déjà reconnu qu'à l'égard de la clarinette cette pression fait équilibre en moyenne à une colonne d'eau de 30 centimètres. Pour étendre ces expériences au larynx humain, il fallait trouver un individu qui, d'une part, eût une ouverture à la trachée-artère, et de l'autre pût, à sa volonté, produire des sons vocaux. M. de Latour rencontra un homme sur lequel il put expérimenter. (*Journal de l'Institut*, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1846). Enfin on a de M. de Latour un *peson chronométrique*, instrument destiné à mesurer les effets dynamiques des machines en mouvement (*Compte rendu de l'Acad. des Sc.*, 1837); — un travail fort remarquable sur la fermentation vineuse qui a eu pour résultat de fixer l'opinion des chimistes et des naturalistes sur la nature des substances capables de produire la fermentation vineuse dans les liquides qui sont propres à l'éprouver (*Annales de Phys. et de Chimie*, 2<sup>e</sup> série, tom. LXVIII). Dans la même année il annonça qu'au moyen de plusieurs procédés qu'il a imaginés, et qui sont fondés sur des actions lentes, il était parvenu à former diverses substances dont on retrouve les analogues dans la nature. Ainsi avec le noir de fumée il a formé une espèce de diamant, avec le marbre et le fer limoneux du Berry il a imité le feldspath; avec d'autres substances il a obtenu des concrétions opalines, le marbre saccharoïde (*Journ. de l'Institut*, 1838, 1850).

M. de Latour inventa aussi une machine pour étudier le vol des oiseaux. Dans une autre machine semblable, il parvint, par le battement de huit paires d'ailes, à obtenir une force ascensionnelle continue de 100 grammes (*Journ. de l'Institut*, 1837, 1839). En poursuivant ses recherches sur la formation du son dans les cordes vibrantes, M. de Latour fut conduit à essayer de produire un son en faisant osciller très-rapidement entre deux piliers métalliques un petit marteau dur et très-léger, c'est-à-dire formé d'un bout de tige de verre. Ce qu'il y a de particulier dans le son obtenu, c'est que le nombre de ces vibrations sonores ne répond qu'à la moitié du nombre synchrone des oscillations simples du marteau, quoique l'appareil soit disposé de façon qu'à chaque mouvement de va-et-vient de ce marteau il doive se produire deux coups ou bruits d'égale intensité par l'effet des chocs alternatifs que le marteau exerce sur les deux piliers. Quelque temps après, M. de Latour donna la théorie relative à la formation du son dans les cordes vibrantes, déduite de nouvelles expériences sur son oscillateur acoustique. Enfin, il publia un mémoire sur la production artificielle de sons graves analogues à ceux de



la voix humaine. Ses expériences paraissent propres à fournir quelques données pour expliquer comment nos organes vocaux fonctionnent lorsqu'ils produisent des sons à la fois graves et intenses (*Comptes-rendus de l'Acad.*, 1840). M. de Latour avait tenté aussi les expériences sur le charbon, dans l'espoir de le faire cristalliser et de produire ainsi du diamant. Dans cette vue, il dirigeait un courant d'oxygène à l'aide d'une pompe à double effet de son invention sur du meau charbon de chêne, auquel il avait ajouté un peu de sable siliceux; le tout était renfermé dans un fourneau à réverbère couché. Il espérait ainsi dissoudre du charbon par l'acide silicique et chasser ce dernier par la forte chaleur du fourneau, aidée du courant gazeux. (*Comptes rendus de l'Acad.*, 1847). Il signala le premier l'endosmose gazeuse (avec l'hydrogène et l'air) à travers des vessies en caoutchouc. Enfin, en 1851, M. de Latour publia un travail sur un moulinet à battements démontrant des phénomènes nouveaux d'acoustique.

JACOB.

Doc. partic.

\* **LATOUR** (Jean-Baptiste TENANT DE), bibliographe français, né en Périgord, en 1779, fut élevé à Paris, servit, de 1814 à 1815, dans les gardes du corps de Louis XVIII, chef du personnel de l'administration des postes, et bibliothécaire du roi Louis-Philippe au palais de Compiègne. Parmi ses travaux d'éditeur, on remarque : *Poésies de Malherbe*, avec un *Commentaire d'André Chénier*, découvert par l'éditeur; Paris, 1842; — les *Œuvres de Chappelle et de Bachaumont*, avec une notice, dans la bibliothèque elzevirienne de M. Jannet; Paris, 1854. — Une édition annotée des *Œuvres complètes de Rascan*, avec plusieurs pièces inédites et des textes importants rétablis, même collection; Paris, 1857. On a aussi de lui : *Lettres sur la Bibliographie*, au nombre de six, imprimées à un petit nombre d'exemplaires, format in-12, tirées d'un ouvrage inédit, qui va être publié prochainement.

C. M.

Documents particuliers.

\* **LATOUR** (Louis-Antoine TENANT DE), fils du précédent, littérateur et poète français, né le 31 août 1808 à Saint-Yrieix. Élève de l'école Normale, il fut successivement professeur aux collèges de Bourbon et Henri IV (aujourd'hui lycées Bonaparte et Napoléon). En 1832 il quitta l'enseignement pour devenir précepteur du duc de Montpensier. Nommé en 1843 secrétaire des commandements du jeune prince, il l'accompagna, en 1846, dans son voyage en Orient, et, après la révolution de février, le suivit en Espagne. On a de lui : Traduction des *Prisons de Silvio Pellico*; 1833, 1 vol. in-8°; a eu de nombreuses éditions; on y a joint depuis 1840 la traduction du discours de Pellico sur *Les Devoirs des Hommes*; — *Essai sur l'Étude de l'Histoire en France*; 1835, in-8°; — Traduction des *Mémoires d'Alfieri*; 1835, in-12; — *Poésies*

*complètes*; Paris 1841, in-12. Ce volume se compose de deux parties : la première, intitulée *La Vie intime*, et l'autre ayant pour titre : *Loin du foyer*; — Traduction du *Théâtre et des Poésies* de Manzoni; 1842, in-12; trad. de la *Colonne infâme*, de Manzoni, 1 vol. in-12, 1843; — *Voyage de S. A. R. Monseigneur le duc de Montpensier en Orient*, avec atlas, 1847, gr. in-8°; — *Études sur l'Espagne* (Séville et l'Andalousie); 1855, 2 vol. in-12; — *Lettres de Silvio Pellico*; 1857, un fort vol. in-8°, orné du portrait de l'auteur italien, et précédé d'une *Introduction* où M. de Latour raconte la vie de Pellico depuis sa sortie du Spielberg; — *Don Miguel de Mañara, sa vie, son discours sur la vérité, son testament, sa profession de foi*; 1857, in-12; — *La Baie de Cadix*, nouvelles études sur l'Espagne; 1857, 1 vol. in-12 — des articles dans le *Journal des Débats*, la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes*, *Le Correspondant*, etc. Enfin, il a publié en espagnol, pour discours de réception à l'Académie des Belles-Lettres de Séville un travail ayant pour objet les *Imitations de Florian*, 1858.

C. MAILLET.

Documents particuliers.

**LATOUR** (Jean-Raimond - Jacques - Amédée), médecin français, né à Toulouse, le 12 juin 1805. Il fit de bonnes études, obtint, en 1822, le prix d'honneur au collège de sa ville natale, et fut reçu en 1834 docteur à la faculté de Paris. Successivement rédacteur en chef du *Journal hebdomadaire de Médecine*, 1836, de *La Presse Médicale*, 1837, de la *Gazette des Médecins praticiens*, 1839, il eut à soutenir, en 1840, un procès célèbre, intenté par M. Gendrin à l'occasion d'un concours pour une chaire à la faculté, dans le compte rendu duquel M. Latour avait fait allusion à la conduite de M. Gendrin à l'égard des blessés de l'insurrection des 5 et 6 juin 1832. Le corps médical de Paris fit une souscription spontanée pour payer l'amende et les dommages et intérêts auxquels M. Latour avait été condamné. De 1841 à 1847, M. Latour rédigea pour la *Gazette des Hôpitaux* les spirituels feuilletons signés du pseudonyme de *Jean-Raimond*. En 1845 il provoqua le congrès médical, dont il fut élu secrétaire général; et reçut l'année suivante la croix de la Légion d'Honneur. En janvier 1847 il créa le journal *L'Union Médicale*, dont il est rédacteur en chef. Nommé en 1849 secrétaire du comité consultatif d'hygiène publique près le ministère d'agriculture et du commerce, il a fondé l'*Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France*, association approuvée par un décret impérial du 31 août 1858. Outre les travaux mentionnés, on a de M. Latour : *Cours de Pathologie interne* (écrits de M. Andral); Paris, 1836, 3 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édition en 1847; — *Traitement préservatif et curatif de la phthisie pulmonaire*; in-8°;

— *L'Union Médicale*, dont le rédacteur en chef occupa le premier rang dans la presse médicale contemporaine, ajouta un grand rôle dans la condamnation récente des homéopathes, dont tous les journaux ont retenti. X.

*Documents particuliers.*

• **LATOURE de Saint-Ybars (Isidore)**, auteur dramatique français, né à Saint-Ybars (Ariège), vers 1809. Il fit ses études à Toulouse, suivit les cours de droit de la faculté de cette ville, et s'y fit recevoir avocat. Il débuta dans les journaux littéraires du midi, concourut aux Jeux Floraux, et vint à Paris en 1836, après avoir fait jouer avec succès sa première pièce à Toulouse. En 1857 il se porta candidat de l'opposition aux élections du corps législatif dans le département de l'Ariège; mais il échoua. On a de lui : *Sur la Loi contre les Associations*; Paris, 1834, in-8°; — *Le comte de Gowrie*, drame en trois actes et en prose, représenté au théâtre de Toulouse en 1836; Toulouse, 1836, in-8°; — *Chants du Neophyte, poésies catholiques*; Toulouse, 1837, in-8°; — *Vallia*, tragédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français, en 1841; Paris, 1841, in-8°; — *Le Tribun de Palerme*, drame en cinq actes et en prose, représenté à l'Odéon, en 1842; Paris, 1842, in-8°; — *Virginie*, tragédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français par M<sup>lle</sup> Rachel, en 1845; Paris, 1845, in-8°; — *Le Vieux de la Montagne*, tragédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français, en 1847; Paris, 1847, in-8°; — *Le Syrien*, drame en vers, représenté à l'Odéon en 1847; — *Les Routiers*, drame en cinq actes et en vers, représenté à la Porte-Saint-Martin, en 1851; Paris, 1851, in-8°; — *Rosemonde*, tragédie en un acte et en vers, représentée au Théâtre-Français, en 1854; Paris, 1854, in-12; — *Le Droit Chemin*, comédie en cinq actes et en vers, représentée à l'Odéon, en 1859; Paris, 1859. J. V.

Vapereau, *Dic. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

**LATOURE D'Auvergne (Théophile-Malo CORRET DE)**, général français, surnommé le premier grenadier de France, né à Carhaix, le 23 novembre 1743, tué à Oberhausen, près de Neubourg en Bavière, le 27 juin 1800. Descendant d'une branche bâtarde de la famille de Bouillon, à laquelle appartenait le maréchal de Turenne, il fit ses études au collège de Quimper, et s'y distingua par son goût pour les langues anciennes et modernes. Du collège il passa à l'école militaire. En 1767 il fut admis dans les mousquetaires noirs, et devint la même année sous-lieutenant au régiment d'Angoumois infanterie. En 1781, profitant d'un congé qui lui avait été accordé, il se rendit en Espagne, et assista au siège de Mahon, défendu par les Anglais. Admis comme volontaire dans l'armée espagnole, commandée par le duc de Crillon, il incendia une frégate anglaise et plusieurs bateaux remplis de

munitions, sous le feu même de la place. Il se fit encore remarquer en allant chercher sur les glacis et à travers les balles un de ses amis qui était tombé blessé. De retour en France, Latour d'Auvergne rejoignit son régiment, et se mit à étudier avec Le Brigant les rapports qui peuvent lier aux langues mortes et vivantes de l'Europe la langue celtique, conservée dans quelques parties de la basse Bretagne et de l'Angleterre. Quand la révolution éclata, loin d'émigrer, Latour d'Auvergne en adopta les principes, et resta fidèle au drapeau national; capitaine avant 1789, il refusa tout avancement. En 1792, se trouvant à l'armée des Alpes commandée par Montesquieu, il contribua puissamment aux premières victoires des Français sur les Sardes, et il entra le premier dans Chambéry, l'épée à la main, à la tête de sa compagnie. L'année suivante, il fut envoyé avec son régiment à l'armée des Pyrénées occidentales. Le général Servan, qui en était le chef, imagina de réunir toutes les compagnies de grenadiers de l'armée pour en former un corps de huit mille hommes, dont le plus ancien capitaine devait prendre le commandement. C'est ainsi que, sans quitter l'uniforme de grenadier et le titre de capitaine, Latour d'Auvergne se trouva à la tête de cette division d'avant-garde qui devint bientôt la terreur de l'ennemi sous le nom de *colonne infernale*. Presque toujours elle avait décidé la victoire lorsque le corps d'armée arrivait sur le champ de bataille. Ce n'est pas seulement comme vaillant soldat que Latour d'Auvergne se distingua dans cette campagne, il était appelé dans les conseils de guerre, et les plans qu'il mit à exécution avec tant de succès avaient été présentés par lui et acceptés à l'unanimité. Les passages réputés impraticables furent franchis au milieu de l'hiver; les rochers garnis de redoutes et qui passaient pour inaccessibles furent enlevés. Avec une seule compagnie et n'ayant pour toute artillerie qu'une pièce de huit, il enleva la nuit la redoutable forteresse de Saint-Sébastien. La rapidité de ses mouvements et l'impétuosité de ses troupes devinrent irrésistibles. Enfin, après avoir battu les Espagnols, percé leur ligne de défense, enlevé plusieurs de leurs magasins et fait neuf mille prisonniers, il eut la satisfaction de voir la paix acceptée par le roi d'Espagne. Pendant qu'il combattait ainsi, « ayant le don, suivant l'expression de ses grenadiers, de charmer les balles, » on voulut le destituer comme noble; les réclamations de ses soldats firent fléchir la loi. Le délégué d'un représentant du peuple somma Latour d'Auvergne de venir rendre hommage à l'envoyé de la Convention : « Dis à ton maître, répondit Latour d'Auvergne, que je ne fais la cour à personne, que je ne connais d'autre devoir que celui de combattre et de vaincre l'ennemi; dis-lui, s'il est tout-puissant comme tu l'annonces, de mettre l'Espagnol en fuite. » Une autre fois un représentant du peuple lui vantait son crédit et lui offrait sa protection :

« Vous êtes donc bien puissants ? » lui dit Latour d'Auvergne, qui était dans le plus grand dépitement. — Sans doute. — Eh bien, demandez pour moi... — Un bataillon, un régiment ? — Non, une paire de souliers. » Un jour les Espagnols affectaient d'étaler des vivres en abondance aux yeux des Français, dont ils étaient séparés par une rivière : « Qui veut dîner me suivre ! » s'écria Latour d'Auvergne en se jetant à la nage ; et la nourriture préparée pour les Espagnols servit aux Français. Latour d'Auvergne partageait l'ordinaire des soldats, leurs abris, et marchait à pied comme eux. Après la signature du traité de Bâle, en 1795, Latour d'Auvergne obtint un congé pour rétablir sa santé, délabrée : il s'embarqua à Bordeaux sur un transport faisant voile pour Brest ; mais ce bâtiment fut enlevé par un corsaire anglais, et Latour d'Auvergne conduit prisonnier dans le comté de Cornouailles. Il y reprit le cours de ses études. Un jour, des soldats anglais ayant menacé de dépouiller les prisonniers français de leur cocarde, Latour d'Auvergne enfla la sienne à son épée jusqu'à la garde, et, se mettant en défense, déclara qu'il périrait plutôt que de soufrir une telle profanation des couleurs nationales : les cocardes furent conservées. Enfin un échange de prisonniers qui eut lieu en 1797 lui permit de rentrer en France. C'était au temps du Directoire ; Latour d'Auvergne fut mis à la réforme, avec une pension de 800 francs. Quelque temps après, le gouvernement lui offrit le grade et la retraite de général de brigade ; mais il refusa, quoique sa fortune ne se composât, outre sa pension, que d'un revenu patrimonial de 1,600 francs. « Doué d'une générosité peu commune, dit M. Charnier, et n'écoulant que son humanité, il diminua de plus de moitié son petit revenu par des aumônes et principalement en constituant une rente viagère de 600 francs en faveur d'une mère de famille tombée subitement d'une position brillante dans la plus grande indigence. Il réduisit ainsi ses ressources presque à sa seule pension. La grande simplicité de son genre de vie lui permettait de satisfaire ses goûts charitables avec le superflu qu'il se créait par ses privations. Jamais homme n'a vécu plus sobrement que Latour d'Auvergne : du laitage et des mets grossiers composèrent en tout temps sa nourriture. » Il s'était établi à Passy, où il vivait heureux. C'est dans ce temps de repos qu'il fit paraître les *Origines gauloises*, et qu'il entreprit un glossaire polyglotte, dans lequel il comparait les mots de quarante-deux langues ou idiomes. Sa pension lui était payée en assignats ; un jour il demanda à être payé en numéraire : 1,200 francs lui furent offerts par le ministre de la guerre ; il n'en prit que 120. Le duc de Bouillon, qui avait, par le crédit de Latour d'Auvergne, obtenu la restitution de ses biens, voulut lui donner une terre à Beaumont-sur-Eure, laquelle rapportait 10,000 francs

de rente ; Latour d'Auvergne n'accepta pas. En apprenant que la conscription enlevait à Le Brigant le dernier de ses vingt-deux enfants, jeune homme d'une complexion délicate et l'unique soutien de son vieux père, Latour d'Auvergne vint à Paris, obtint de remplacer le fils de son ami, et rejoignit son régiment, à la tête duquel il entra le premier dans Zurich. Après une campagne de deux années, il revint à son modeste asile de Passy, remerciant Le Brigant de lui avoir donné l'occasion de faire en Suisse la découverte d'inscriptions et de médailles antiques. Sur le rapport de Carnot, le premier consul accorda un sabre d'honneur à Latour d'Auvergne, et le nomma *premier grenadier de la république*. Cette récompense était peu du goût de Latour d'Auvergne. Il repoussa l'honneur qu'on voulait lui faire en disant au général Bonaparte : « Parmi nous autres soldats il n'y a ni premier ni dernier ; » et il demanda de rejoindre ses compagnons d'armes non comme le premier, mais comme le plus ancien grenadier de la république. Latour d'Auvergne partit en effet pour l'armée du Rhin, commandée par Moreau. La guerre venait d'éclater en Allemagne. Six jours après son arrivée, Latour d'Auvergne tomba percé au cœur d'un coup de lance par un hulan autrichien. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Je meurs satisfait, je désirais terminer ainsi ma vie. » Il fut enterré avec son colonel et vingt-sept officiers de son régiment au lieu même où il avait été frappé. Un grenadier le plaça « comme il était de son vivant, faisant toujours face à l'ennemi ». L'armée entière porta son deuil pendant trois jours ; chaque soldat consacra une journée de paye à l'achat d'une urne d'argent pour y renfermer le cœur de Latour d'Auvergne ; son sabre d'honneur fut placé à l'église des Invalides, et son nom resta inscrit en tête des registres de la 46<sup>e</sup> demi-brigade. Tous les jours, à l'appel du nom de Latour d'Auvergne, le plus ancien sergent, auquel avait été confié son cœur, répondait : « Mort au champ d'honneur ! » Cet hommage ne cessa de lui être rendu qu'en 1814 (1). Au lieu même où le premier grenadier de France reçut le coup mortel, Moreau fit ériger un mausolée fort simple, qu'il plaça sous la sauvegarde des braves de tous les pays. Le roi de Bavière a fait restaurer ce tombeau vers 1837. Un autre monument a été consacré en 1841 à Latour d'Auvergne dans son pays natal.

On a de lui : *Nouvelles Recherches sur la Langue, l'origine et les antiquités des Bretons, pour servir à l'histoire de ce peuple*,

(1) L'urne contenant le cœur du premier grenadier de France fut d'abord placée au Prétorien. Louis XVIII voulut la faire remettre au général de Latour d'Auvergne Lauragais. La famille Keranuzec (voy. ce nom) réclama, et un long procès s'ensuivit. Enfin la cour royale décida, en février 1807, qu'elle serait rendue à la famille Keranuzec ; mais il paraît que l'urne ne se retrouva plus.

avec un glossaire breton polyglotte ; Bayonne, 1792, in-12 ; 2<sup>e</sup> édition, 1795, in-8<sup>o</sup> ; 3<sup>e</sup> édition, sous ce titre : *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source, ou recherchées sur la langue, l'origine et les antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique, pour servir à l'histoire ancienne et moderne de ce peuple et à celle des Français* ; Hambourg, 1807, in-8<sup>o</sup>. La première édition contient un *Précis historique sur la ville de Keraes* (Carhaix), dont il attribue la fondation au général romain Aélius, vers l'an 436. Cette notice avait déjà paru dans le *Dictionnaire de la Bretagne*, par Ogée. Dans ses *Origines gauloises*, Latour d'Auvergne cherche à prouver que les Gaulois ont été connus sous le nom de Celtes, de Scythes et de Celto-Scythes ; que leur langue s'est conservée dans la Bretagne Armorique, qu'on en retrouve les traces dans les langues des divers peuples de l'Europe et de l'Asie au milieu desquels les Celtes ou Gaulois formèrent des établissements ; enfin, que c'est aux Celtes ou Gaulois que les Grecs et les Romains ont emprunté leur culte et la plupart de leurs usages. La seconde partie contient un glossaire polyglotte, ou tableau comparatif de la descendance des langues des Celtes ou Bretons. Latour d'Auvergne a laissé en manuscrit un *Glossaire polyglotte très-ample* dans lequel il compare le breton avec les autres langues anciennes et modernes et un *Dictionnaire Breton-Gallois-Français*.

L. L.—T.

*Maugourit. Éloge historique en tête des Origines gauloises.* — Babut de Kerzers, *Histoire de La Tour d'Auvergne.* — Capitaine Charrier, *Notices sur La Tour d'Auvergne.* — Frion, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.* — *Dict. de la Conserv.* — Querard, *La France Littéraire.* — C. Mullie, *Biogr. des Célébrités militaires.*

**LATOUR D'AUVERGNE LAURAGAIS** (*Hugues-Robert-Jean-Charles* DE), prélat français, né au château d'Auzeville, près Toulouse, le 14 août 1768, mort le 20 juillet 1851, à Arras. Confié d'abord aux soins d'un chanoine de Castres, son oncle paternel, il vint ensuite à Paris, où il entra au séminaire de Saint-Sulpice et fit son cours de théologie sous Emery. En 1792 et 1793 il fut ordonné secrètement sous-diacre, diacre et prêtre par l'évêque de Limoges, d'Argentré. Il refusa le serment à la constitution civile du clergé, et se retira en Picardie, chez sa tante, la comtesse de Vergy, et y exerça son ministère en cachette à Amiens. Dénoncé, il fut arrêté et jeté en prison. Un fournisseur de l'armée républicaine le sauva en l'attachant à ses bureaux. Le 9 mai 1802 le premier consul nomma Latour d'Auvergne à l'évêché d'Arras. Le jeune évêque eut à reconstituer son diocèse, à l'organiser, à y fonder toutes sortes d'institutions. Il manifestait dans toutes les occasions son admiration pour le chef de l'État, qui avait rendu la paix à l'Église et porté au loin la gloire de la France. Les événements de 1814 modifièrent

ses opinions, et le 8 avril il envoya son adhésion à l'acte de déchéance de l'empereur. La restauration lui offrit l'archevêché de Reims, qu'il refusa. Le gouvernement de Juillet lui offrit à son tour les plus importants archevêchés ; Latour d'Auvergne voulut rester à son siège, mais il accepta la pourpre romaine, le 14 décembre 1840. On a de lui un catéchisme à l'usage de son diocèse, des mandements, des sermons prononcés dans de grandes solennités, etc.

Son neveu, le prince *Charles* DE LATOUR D'AUVERGNE LAGRACAS, vicaire général du diocèse d'Arras, a été nommé en 1855 auditeur de rote en la cour de Rome, à la place de M. l'abbé de Ségur. J. V.

*Biogr. du Clergé contemporain*, par un solitaire, 3<sup>e</sup> livr. — Serrut et Saint-Esme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome VI, 1<sup>re</sup> partie, p. 170. — Arnaut, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

**LATOUR D'AUVERGNE** (*Maurice-Édouard-Godefroy*, comte DE), chevalier militaire français, né à Londres pendant l'émigration, en 1794, mort à Paris, le 29 août 1832. Au retour de la terre d'exil, il fut, ainsi que son frère, élevé à l'école militaire de Saint-Cyr, par exception aux règlements qui n'ouvraient cette institution qu'aux fils des guerriers morts au champ d'honneur, exception motivée ainsi par Napoléon : « Les petits neveux du grand Turcotte sont les soldats nés de la patrie. » A son retour de la campagne de Russie, l'empereur vit un jour, en sortant de l'Élysée, un jeune homme qui aimait le bride de son cheval en s'écriant : « Sire, une sous-lieutenante ! — Quel âge as-tu ? lui dit l'empereur. — Seize ans. — Comment l'appelles-tu ? — Godefroy de Latour d'Auvergne. — Accordez ; voilà les jeunes gens qu'il me faut », reprit Napoléon, en s'adressant à Savary. Le brevet était expédié le soir. A l'été la mort de ses supérieurs valut à Latour d'Auvergne le commandement de sa compagnie ; il y joignit bientôt celui d'une autre compagnie qui avait également perdu ses officiers, et pendant toute la campagne il garda ce double commandement. Sous la restauration il fut admis au corps d'état-major, devint aide de camp de Latour-Maubourg, ministre de la guerre, fit la guerre en Espagne comme aide de camp du général Donnadieu, en 1823, et se distingua dans diverses affaires. Rapporteur d'un conseil de guerre chargé de juger les Français pris les armes à la main dans l'armée espagnole, il obtint leur acquittement en fit un tribunal un discours prononcé à la Constituante contre le peine de mort. Le réquisitoire du jeune commissaire se terminait ainsi : « Les paroles que vous venez d'entendre sont de Robespierre ; condamnez-vous quand Robespierre absout ? Un ministre ayant voulu lui enlever le nom de Latour d'Auvergne, qui lui était contesté, le jeune capitaine répondit par une sommation judiciaire ; le ministre le destitua. Maître de son temps, le comte de Latour d'Auvergne se mit à écrire des ouvrages sur l'art militaire, s'occupa des pauvres,

et prit la direction d'un hôpital à l'époque de l'invasion du choléra. Une attaque de l'épidémie l'emporta, jeune encore. On a de lui : *Considérations morales et politiques sur l'Art militaire*; Paris, 1830, in-8°; — *De l'impossibilité de faire une guerre sérieuse par trois motifs : armée incomplète; point de discipline; disette de généraux convenables*; Paris, 1831, in-8°; — *Mémoire sur l'organisation militaire*; Paris, 1831, in-8°. J. V.

*Le Biogr. et le Nécrolog. réunis*, tome 1, p. 219.

**LA TOUR DU PIN-GOUVERNET** (*René* DE), capitaine français, né en 1543, à Gouvernet, mort en 1619. Elevé dans la religion protestante, il combattit avec les huguenots à la bataille de Moncontour, devint en 1574 lieutenant de Montbrun, qui opérait dans le Dauphiné, et s'empara de plusieurs petites places. En 1579 Lesdiguières l'envoya dans le marquisat de Saluces, au secours de Bellegarde, qu'il aida à faire la conquête du pays. Nommé en 1580 commandant des troupes protestantes dans la Provence, il remporta quelques avantages sur les ligueurs, força le château de Die à capituler (1585) ainsi que Quincieux, Mérindol et Guillestre (1587), et battit au Monestier de Clermont un corps de catholiques commandé par Gordes, qui fut tué. Après avoir signé, au nom de Lesdiguières, le traité d'alliance conclu avec La Valette (1588), il opéra à diverses reprises en Provence, fit des courses jusqu'aux portes de Lyon, et se signala dans le Languedoc, à la défaite de Joyeuse. Elevé, en 1591, au grade de maréchal de camp, il fit en 1597 sa dernière campagne en Savoie. En récompense de ses nombreux services, Henri IV, qui l'avait choisi déjà pour chambellan, le nomma membre du conseil d'État et du conseil privé, sénéchal du Valentinois, commandant du bas Dauphiné, et gouverneur de plusieurs villes. Plus tard Marie de Médicis lui accorda une pension de 10,000 livres (1611) et Louis XIII érigea sa terre de La Charce en marquisat. Il était déjà baron d'Aix et autres lieux. De ses enfants sortirent les branches de La Charce, de Montauban et de Chambaud. P. L.—Y.

Courcelles, *Dict. des Généraux français*. — Eug. et Em. Haag, *La France Protestante*, t. VI.

**LA TOUR DU PIN-GOUVERNET** (*Jean-Frédéric* DE), comte de PAULIN, général et ministre français, né le 22 mars 1727, à Grenoble, mort le 28 avril 1794, à Paris. Après avoir servi en Westphalie, en Bohême et sur le Rhin comme lieutenant de cavalerie, il obtint une compagnie, et se distingua en Flandre sous les ordres du maréchal de Saxe. Nommé colonel dans les grenadiers de France (1749), il prit part à la guerre de Sept Ans, et devint successivement lieutenant général et commandant des provinces de Poitou et de Saintonge; il conserva ce dernier emploi jusqu'à l'époque de la révolution. Élu par la noblesse de Saintes député aux états généraux, il se montra tout d'abord favorable aux idées nou-

velles, et se rangea, avec la minorité de son ordre, du côté du tiers état, lorsque ce dernier constitua l'Assemblée nationale. Il fut appelé, le 4 août 1789, au ministère de la guerre, et s'efforça, par ses discours et ses propositions, de réorganiser l'armée, dans laquelle se produisaient des désordres trop fréquents. Les mesures répressives qu'il parvint à faire adopter contre les régiments insurgés à Nancy furent le prétexte des accusations de tous genres lancées contre lui. Le 10 novembre 1790, il fut compris dans la dénonciation générale des ministres formulée par les sections de Paris, et donna, peu de jours après, sa démission. Il vécut dans la retraite, à Autenil, jusqu'au 31 août 1793, jour où il fut incarcéré. Il parut comme témoin dans le procès de la reine, sur le compte de laquelle il s'exprima avec beaucoup de noblesse et de courage. Traduit à son tour devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné et exécuté dans la même journée, ainsi que le marquis de La Tour du Pin, son frère aîné, lieutenant-général et membre des assemblées des notables. P. L.—Y.

Arnault, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — Le Bas, *Dict. Hist. de la France*.

**LA TOUR DU PIN-MONTAUBAN** (*Hector* DE), général français, né à la fin du seizième siècle. Il était fils puîné de René de La Tour du Pin-Gouvernet (voy. ci-dessus). Les protestants du Dauphiné le reconnaissaient pour chef au commencement du dix-septième siècle, et firent sous ses ordres une longue défense dans les places de Mérouillon et de Soyans. En 1626 il se soumit à Lesdiguières, et reçut du roi Louis XIII le brevet de maréchal-de-camp ainsi qu'une somme de cent mille livres et le gouvernement de Montélimart, qui resta dans cette branche de sa famille jusqu'à la révolution. P. L.—Y.

Moréri, *Dict. Hist.*

**LA TOUR DU PIN-MONTAUBAN** (*René*, marquis DE), général français, fils aîné du précédent, né vers 1620, en Dauphiné, mort le 19 juillet 1687, à Besançon. Dans sa jeunesse il abjura le protestantisme, et dut à ses avantages extérieurs de faire bonne figure à la cour. Mis à la tête d'une compagnie de cavalerie par le cardinal de Richelieu, il se battit en Catalogne, en Italie et en Allemagne, et leva en 1650 un régiment qui prit son nom et rendit des services en Espagne. En 1664 il fut envoyé, avec le comte de Coligny, au secours de l'empereur, et se distingua au passage du Raab. Nommé brigadier, il contribua en cette qualité à la conquête de la Franche-Comté et de la Hollande, devint maréchal de camp (1674), et fut blessé au combat de Senef. Après avoir été fait prisonnier à la journée de Mulhausen, dont il avait décidé le succès, de l'aven de Turenne, il prit part, avec ce dernier, à la belle campagne de 1675, concourut à la victoire d'Altenheim, que remporta le maréchal de Lorges, et fut élevé en 1677 au rang de lieutenant général. Il combattit encore en Si-

cille, où il fut gouverneur de Messine, et passa à l'armée du Roussillon. Ses longs services obtinrent pour récompense dernière le gouvernement de la France-Comté. P. L.—Y.

Chortier, *Hist. gén. du Dauphiné*.

**LA TOUR DU PIN DE LA CHARCE** (*Jacques-François-René de*), prédicateur français, né le 14 novembre 1720, à Ypres, mort le 26 juin 1785, à Paris. Il appartenait à la même famille que les précédents, et fut d'abord abbé d'Amournay, grand-vicaire de Riez et chanoine de Tournay. Après avoir prononcé le panégyrique de saint Louis devant l'Académie Française, il fut chargé, en 1755, de prêcher l'Avent à la cour. « Son action, dit Feller, était noble et affectueuse, son style ne manque ni d'élégance ni de brillant; mais ces qualités se font peut-être trop sentir. Il emploie trop souvent l'antithèse. Ses applications de l'Écriture sont ingénieuses, mais elles ne sont pas toujours justes ». Il mourut à l'abbaye de Saint-Victor. On a de lui : *Sermons*; Paris, 1764-1776, 6 vol. in-12: recueil qui, malgré son titre, ne contient guère que des panégyriques. K.

Feller, *Dict. Histor.* — Quérard, *France Littéraire*.

**LATOUR-MAUBOURG**, famille française, qui tire son origine des seigneurs de Fay, une des plus anciennes maisons du Languedoc, ainsi nommée de la terre de Fay, dans le haut Vivarais. Sa généalogie remonte jusqu'à l'an 1000. Une héritière du nom de Maubourg apporta dans la branche aînée de la maison de Fay la terre de Maubourg avec celle de Latour en Velai.

Les principaux membres de cette famille sont :

**LATOUR-MAUBOURG** (*Jean de Fay*, baron de), seigneur de Saint-Quentin, sénéchal et gouverneur de Velai au seizième siècle, maréchal général des logis de la cavalerie de France en deçà des Alpes sous le règne de Charles IX. En 1562 il se joignit, avec deux autres seigneurs, à la noblesse du Velai, et obligea l'armée du baron des Adrets à abandonner les faubourgs du Puy, qu'elle avait assaillés. J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et général. de la Maison royale, des Pairs, Grands-officiers, etc.* — Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*.

**LATOUR-MAUBOURG** (*Jean-Hector de Fay de*), chevalier de Malte, tué devant Coron en Morée, en 1685. Commandeur de Chambéry, il se distingua au siège de Candie, et reçut le commandement des troupes de l'ordre de Malte chargées d'opérer conjointement avec les troupes du pape et de la république de Venise. Les trois flottes se réunirent à Messine. Morosini, généralissime de la république vénitienne, attaqua Coron, et s'en rendit maître, malgré la vive résistance des assiégés. Les chevaliers se distinguèrent par des efforts prodigieux de valeur; le commandeur de Latour périt en enlevant aux Turcs un fort qu'ils avaient repris sur les Vénitiens. J. V.

Vertot, *Hist. des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, livre XIV.

**LATOUR-MAUBOURG** (*Jean-Hector de Fay*, marquis de), maréchal de France, né vers 1684, mort à Paris, le 15 mai 1764. Il fit sa première campagne à l'armée de Flandre en 1701, et passa ensuite à l'armée de Savoie. Il empêcha le blocus de Briançon, et repoussa l'ennemi au delà du mont Genève, après avoir franchi un défilé jusque alors inexploré. En 1716 il contribua à la soumission de Majorque. Chargé d'un commandement sur le Rhin, en 1743, il fut grièvement blessé à la bataille de Raucoux, et se trouva à celle de Laufeld et au siège de Maëstricht. Il obtint le bâton de maréchal en 1757, et mourut sept ans après, sans laisser de postérité. J. V.

De Courcelles, *Dict. biogr. des Généraux français.* — Pinard, *Chronol. militaire*, tome III, p. 371.

**LATOUR-MAUBOURG** (*Marie-Charles-César Fay*, comte de), général français, né le 22 mai 1758, mort le 28 mai 1831. Colonel du régiment de Soissonnais à l'époque de la révolution, il fut député aux états généraux par la noblesse du Puy en Velay, qui lui donna la préférence sur le duc de Polignac. Il se réunit un des premiers au tiers état, et renonça aux privilèges de la baronnie qu'il possédait dans le Languedoc. A l'époque des troubles d'Avignon, il vota pour la réunion du comtat à la France. En 1791 il fut un des commissaires chargés de ramener le roi à Paris lors de son arrestation à Varennes. Latour-Maubourg accompagna, en qualité de maréchal de camp, le général La Fayette à l'armée du centre, où il eut le commandement de la réserve des grenadiers et des chasseurs, et celui de l'avant-garde après la mort du général Gouvion. Ayant participé à la résistance du général La Fayette contre les suites de la journée du 10 août, il quitta la France avec lui, et partagea sa longue captivité. Mis en liberté en 1797, Latour-Maubourg, au nom de ses collègues, adressa au général Bonaparte une lettre dans laquelle il l'assurait que durant leur captivité ils avaient été consolés par la pensée que leur liberté était attachée au triomphe de la république et à la gloire personnelle du général. Après l'extradition définitive, il attendit près de Hambourg, dans une paisible retraite, qu'il lui fût possible de rentrer en France. Rappelé par Bonaparte après le 18 brumaire, Latour-Maubourg fut élu, en 1801, membre du corps législatif et, en 1806, membre du sénat conservateur. On lui confia aussi le commandement militaire de la division de Cherbourg, où il s'occupa utilement des travaux du port. Il commandait à Caen en qualité de commissaire du gouvernement lorsque la déchéance de l'empereur fut prononcée. Il envoya son adhésion. Ne recevant ensuite aucun ordre, il cessa ses fonctions; mais le comte d'Artois l'envoya à Montpellier pour disposer les esprits en faveur du rétablissement de la dynastie des Bourbons. Créé pair par Louis XVIII, il défendit avec énergie les principes constitutionnels pendant la session

de 1814. Au retour de Napoléon, il accepta la pairie dans la nouvelle chambre. Lorsqu'on eut reçu la nouvelle du désastre de Waterloo, il défendit la liberté individuelle contre les commissions de haute police, et attaqua avec force le projet de loi relatif aux mesures de sûreté générale; son acceptation de la pairie durant les cent jours le fit exclure de l'ancienne chambre des pairs au retour de Louis XVIII. Cependant une ordonnance du 5 mars 1819 lui rendit la dignité de pair.

J. V.

*Lardier, Hist. biogr. de la Chambre des Pairs. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, Biogr. nouv. des Contemp.*

**LATOUB-MAUBOURG** (*Marie-Victor DE FAY, marquis DE*), général et homme politique français, frère du précédent, né le 11 février 1766, mort en novembre 1850. Capitaine de cavalerie à l'époque de la révolution, il entra en 1789 dans les gardes du corps avec le grade de sous-lieutenant. Dans la nuit du 6 au 7 octobre, il veillait sur les jours de la reine. Il fut un des trois officiers qui reçurent Marie-Antoinette au moment de sa fuite et qui la conduisirent auprès du roi. Colonel d'un régiment de chasseurs à cheval, il fit la campagne de 1792 dans l'avant-garde de l'armée commandée par La Fayette, prit part aux affaires de Philippeville, de Griswel, près de Maubeuge, et sortit de France avec son général et son frère. Il tomba comme eux entre les mains des Autrichiens; mais il fut mis en liberté un mois après son arrestation. Il passa alors en pays neutre, et ne quitta sa retraite pour se présenter au quartier général de Bonaparte qu'au moment où l'on négociait la délivrance des prisonniers d'Olmütz. Aide de camp du général Kleber dans l'expédition d'Égypte, il reçut ensuite le commandement du 22<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, à la tête duquel il fut grièvement blessé en défendant la place d'Alexandrie contre les Anglais. Austerlitz, l'empereur le nomma général de brigade. Il fit les campagnes de Prusse et de Pologne, fut blessé à Deypen, et obtint le grade de général de division. Il fut atteint de nouvelles blessures à Friedland. En 1808 il commanda en Espagne la cavalerie de l'armée du midi, fit des prodiges de valeur à Cuença, au siège de Badajoz, etc., et gagna par sa modération et son intégrité la confiance même des Espagnols. En 1812 il passa à la grande armée du Nord, et se distingua à la bataille de Mojaïsk. A la bataille de la Moskowa il eut la tête fendue d'un coup de sabre en menant les cuirassiers à l'assaut de la grande redoute de Borodino. A Smolensk, lors de la retraite de Moscou, il ne se trouvait plus que dix huit cents cavaliers montés; Napoléon en donna le commandement à Latour-Maubourg. A Leipzig il eut une jambe emportée. Apercevant son domestique qui pleurait, il le consola par ces paroles : « De quoi te plains-tu ? tu n'auras plus qu'une botte à cirer. » Napoléon l'avait créé comte de l'empire. En 1814 Latour-Maubourg donna son adhésion à la déchéance de l'empe-

reur. Appelé par le comte d'Artois dans le sein d'une commission chargée de l'organisation de l'armée, il fut nommé par Louis XVIII membre de la chambre des pairs, le 4 juin 1814. Pendant les Cent Jours il se tint à l'écart. En 1817 le roi le créa marquis. Latour-Maubourg était ambassadeur à la cour d'Angleterre, lorsqu'il fut chargé du portefeuille de la guerre, le 19 novembre 1819. Il resta à la tête de ce ministère jusqu'au 14 décembre 1821. Sous son administration, des troubles graves eurent lieu à Paris, au mois de juin 1820, et furent réprimés d'une manière sanglante. Le vote de la loi sur les élections par deux sortes de collèges avait excité la population; les députés étaient salués des cris de *Vive le roi!* d'un côté, de *Vive la charte!* de l'autre. Des rixes s'ensuivirent. On fit venir des régiments de garde royale à Paris; un jeune homme fut tué sur la place du Carrousel. Quelques jours après, des cuirassiers sabrèrent des groupes dans la rue Saint-Denis, et tuèrent plusieurs personnes. L'ordre fut rétabli. Les députés de l'opposition réclamèrent à la tribune. La loi n'en fut pas moins adoptée. Nommé gouverneur des Invalides en 1822, il donna sa démission après la révolution de Juillet, et quitta la chambre des pairs. Il se retira d'abord dans ses propriétés près de Melun, puis il rejoignit les Bourbons de la branche aînée dans l'exil. En 1835 il avait été nommé gouverneur du duc de Bordeaux.

L. L.—7.

*Lardier, Hist. biogr. de la Chambre des Pairs. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, Biographie nouv. des Contemp. — Chateaubriand, Mém. d'Outre-Tombe.*

**LATOUB-MAUBOURG** (*Charles DE FAY, comte DE*), général français, frère des précédents, mort en février 1846, à Paris. Il émigra avec son frère en 1792, et fut rappelé en 1800. Pendant l'émigration il épousa la fille aînée du général La Fayette. Il ne prit du service qu'en 1813, pour repousser l'invasion étrangère. Sous la restauration, il fut fait chevalier de Saint-Louis et lieutenant des gardes du corps.

J. V.

*Monteur, 30 février 1846.*

**LATOUB-MAUBOURG** (*Just-Pons-Florimond DE FAY, marquis DE*), diplomate français, fils aîné du comte César de Latour-Maubourg, né le 9 octobre 1781, mort à Rome, le 24 mai 1837. Le 18 brumaire lui ouvrit la carrière diplomatique, et il débuta en Danemark sous d'Aguessseau. A son retour, l'empereur l'admit comme auditeur au conseil d'État; il fut ensuite attaché au ministère des relations extérieures, et se rendit en 1806, en qualité de second secrétaire, auprès du comte Sebastiani, ambassadeur à Constantinople, où il résida jusqu'en 1812 comme chargé d'affaires. Lors de la révolution qui renversa le grand-visir Mustapha - Bairakter, le marquis de Latour-Maubourg s'empressa d'ouvrir son hôtel à tous les étrangers pour les mettre à l'abri des mouvements séditieux. Rentré en France, il fut nommé, en 1813, ministre plénipotentiaire près la cour de Wurtemberg. Les événements le ramenèrent en France, et, se trouvant

sans emploi, il fit la campagne de 1814 à l'armée comme volontaire. Après la restauration, le duc de Richelieu l'envoya en qualité de chargé d'affaires à Hanovre, où il résida en 1816 comme ministre plénipotentiaire de Louis XVIII. Au mois de mars 1819 il fut appelé à l'ambassade de Saxe. En 1823 il obtint l'ambassade de Constantinople. Les conditions qu'il fit au divan ne furent point admises, et il rapporta ses lettres de créances intactes. Une disgrâce s'ensuivit, et il se retira dans ses terres. Ambassadeur près du roi des Deux-Siciles en 1830, il fut chargé, l'année suivante, de l'ambassade de Rome, poste qu'il occupait encore à sa mort. En 1831, il entra à la chambre des pairs par droit d'hérédité. J. V.

Rh. de Ségur, *Eloge funèbre du marquis de Latour-Maubourg*, lu à la chambre des pairs, le 31 janvier 1836.

\* **LATOUR-MAUBOURG** (*Rodolphe DE FAY, vicomte DE*), général français, second fils du compagnon d'infortune de La Fayette, né le 6 octobre 1787, à Paris, entra au service, en 1806, avec le grade de sous-lieutenant, se distingua à Léna, fit la campagne de Pologne, et fut envoyé en Espagne comme aide de camp du général Caffarelli. Son général ayant été atteint d'un coup de foudre à la tête, il s'élança seul vers lui, le changea sur ses épaules, et l'emleva sous le feu de l'ennemi. Il fut décoré à Leira. La restauration le fit colonel, puis maréchal de camp; Louis-Philippe le nomma lieutenant général le 31 décembre 1835, pair de France le 19 avril 1845, et président du comité de la cavalerie. L'âge l'a fait passer dans la section de réserve en 1852. J. V.

Aznauk, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contempor.* — *Encyclop. des Gens du Monde.*

**LATOUR-MAUBOURG** (*Armand-Charles-Septime DE FAY, comte DE*), diplomate français, frère du précédent, né à Passy, le 2 thermidor an IX (22 juillet 1801), mort à Marseille, le 18 avril 1845. Comme son frère aîné, il embrassa la carrière diplomatique. A l'âge de vingt-et-un ans il fut attaché à l'ambassade de Constantinople. Il y suivit son frère, mais il y resta peu. A son retour en 1823, il entra dans les bureaux du ministère des affaires étrangères. En 1826 il fut envoyé comme second secrétaire de légation à Lisbonne, et en 1829 comme premier secrétaire chargé d'affaires au Hanovre. Le 3 août 1830, en apprenant les ordonnances de Juillet, il envoya sa démission au prince de Polignac. Nommé, le 22 octobre 1830, secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires à Vienne, il ouvrit les relations du nouveau gouvernement de la France avec l'Autriche. En 1832 il était envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bruxelles. Son premier acte dans ce poste fut la signature du traité qui consacrait l'affranchissement de la Belgique et le démembrement de l'ancien royaume des Pays-Bas. A la fin de 1836 le comte de Latour-Maubourg fut envoyé en qualité d'ambassadeur en Espagne. Il s'y trouva à l'époque de l'insurrection de la Granja.

Après la mort de son frère, il le remplaça à l'ambassade de Rome. Il sut s'y maintenir dans des voies de sagesse et de modération. Le 20 juillet 1841, le roi le nomma pair de France. En 1845, l'altération de sa santé força le comte de Latour-Maubourg à prendre un congé, et il mourut en débarquant en France. J. V.

Comte Daru, *Discours prononcé à la chambre des pairs, le 29 mai 1845, à l'occasion des décès de M. le comte Septime de Latour-Maubourg.*

† **LATOUR-MAUBOURG** (*César-Florimond, marquis DE*), homme politique français, né vers 1820, ancien officier de Hussards démissionnaire à la révolution de Février, a été élu député au corps législatif par le département de la Haute-Loire en 1852, et réélu comme candidat du gouvernement en 1857. J. V.

Montaur, 1853-1857.

**LATOUR-FOISSAC** (*Philippe-François DE*), général français, né le 11 juillet 1750, mort en février 1804, près Poissy. D'une famille noble, il entra dans le corps royal du génie, servit comme capitaine dans la guerre d'Amérique, et, s'étant montré favorable aux principes de la révolution, fut employé à l'armée du nord, avec laquelle il assista au siège de Namur et à la bataille de Jemmapes. Promu en 1793 général de brigade, il fut bientôt arrêté comme suspect, et resta en prison jusqu'à la chute de Robespierre. Sous le Directoire, il devint général de division, et préféra à l'ambassade de Suède un commandement dans l'armée de Paris. Envoyé ensuite en Italie, il eut occasion de s'y distinguer; en 1799, lors de la retraite de Scherer, il fut chargé de défendre Mantoue, place importante qui se trouvait approvisionnée pour longtemps. Les Autrichiens, sous les ordres du général Kray, ne tardèrent pas à l'assiéger. On s'attendait à une longue et opiniâtre résistance; mais on apprit bientôt que Mantoue avait capitulé (27 juillet 1799), que d'après les conditions stipulées, les soldats seraient échangés et que le général et son état-major seraient conduits prisonniers en Autriche. L'indignation fut très-vive en France contre Latour-Foissac, qui à son retour s'empressa de publier un mémoire justificatif; il allait comparaitre devant un conseil de guerre convoqué par le ministre Bernadotte pour juger sa conduite, lorsque le coup d'État du 18 brumaire éclata. Bonaparte mit alors brusquement fin à cette affaire en décidant, par un arrêté consulaire, que ce général serait destitué de son grade et qu'il lui était interdit à l'avenir de porter aucun uniforme militaire (1). Latour-Foissac se

(1) En parlant de cette mesure, Napoléon s'exprimait ainsi à Sainte-Hélène: « C'était un acte illégal, tyrannique sans doute; mais c'était un mal nécessaire, c'était la suite des lois. Il était cent fois, mille fois coupable, et pourtant il était douteux que nous l'eussions fait condamner. Nous le frappâmes donc avec l'arme de l'honneur et de l'opinion; mais, je le répète, c'était un acte tyrannique, un de ces coups de honneur nécessaires parfois au milieu des grandes nations et dans les grandes circonstances. » (*Mémoires de Sainte-Hélène*, t. III.)



retira alors à Hacqueville, dans une maison de campagne qu'il possédait aux environs de Poissy, et y passa les dernières années de sa vie. On a de lui : *Examen détaillé de l'importante question de l'utilité des places fortes et retranchements*; Strasbourg, 1789, in-8°; — *Traité théorico-pratique et élémentaire de la Guerre des Retranchements*; ibid., 1790, 2 vol. in-8°; — *Précis ou journal historique et raisonné des Opérations militaires et administratives qui ont eu lieu dans la place de Mantoue, depuis le 9 germinal jusqu'au 10 thermidor de l'an VII*; Paris, 1801, in-4°, avec six tableaux et deux plans.

Son fils, **Henri-Armand**, vicomte DE LATOUR-FOISSAC, suivit aussi la carrière militaire. Il était aide-de-camp du précédent lors du siège de Mantoue, et reentra au service en 1805; il surmonta les obstacles que mettait à son avancement la disgrâce de sa famille, et parvint, dans la campagne de France, au grade de général de brigade. Après la restauration, il se dévoua au gouvernement des Bourbons, et fut nommé lieutenant général.

P. LOUISY.

*Mémorial de Sainte-Hélène*, III. — Arnault, Jouy et de Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — *Le Bas, Dict. Hist. de la France*.

**LA TOURAILLE** (*Christophe*, comte DE), littérateur français, né vers 1730, à Augan, près Ploërmel. Gentilhomme du prince de Condé, il est connu par quelques opuscules littéraires, écrits d'un style qui ne manque pas de finesse et de gaieté. Il faisait partie des académies de Nancy et de Dijon. Nous citerons de lui : *Lettre à Voltaire sur les opéras philosophico-comiques*; Paris, 1769, in-12; où l'on trouve la critique de *Lucile*, comédie; — *Apologie des Arts, ou lettres à Ducloux*; Paris, 1772, in-8°; — *Nouveau Recueil de Gatté et de Philosophie*; Paris, 1785, in-12; l'auteur en donna une nouvelle édition, considérablement augmentée « avec des notes intéressantes et moins timides depuis la liberté de la presse »; 1790, 2 vol.; et il signa « un gentilhomme, s'il en reste, retiré du monde; » — *Les trois Exemples de l'Importance des Choix en politique, en amour et en amitié*, par M. de La T<sup>me</sup>; Paris, 1787, in-12; — *Le Songe-cœur, ou le génie créateur des mensonges*; Paris, 1789, in-12. K.

Morocq de Kerdanet, *Écriv. de la Bretagne*, 306. — Desessarts, *Siccles Litt.*, VI.

**LA TOURNERIE** (*Étienne* LE ROYER DE), jurisconsulte et littérateur français, né le 20 janvier 1730, à Mantilly, près Domfront, ville où il est mort, le 27 décembre 1812. Sa famille avait compté plusieurs hommes de robe, et lui-même consacra la plus grande partie de sa vie à la jurisprudence. Après avoir pratiqué le barreau à Rouen pendant une dizaine d'années, il fut pourvu des charges d'avocat et de procureur du roi au bailliage de Domfront. Après la révolution, dont il adopta les principes, il siégea comme juge au tribunal de cette ville ainsi qu'à celui d'Alençon. Ses

principaux travaux sont relatifs au droit normand, sur lequel il publia : *Traité des Fiefs, à l'usage de la province de Normandie*; Paris, 1763, in-12, plusieurs fois réimprimé; il ajouta un *Traité des Droits honorifiques* à l'édition de Rouen, 1773; — *Nouveau Commentaire portatif de la Coutume de Normandie*; Rouen, 1769, 2 vol. in-12; 3<sup>e</sup> édition, 1784; — et le prospectus, qu'il dédia en 1787 à l'assemblée provinciale de la généralité d'Alençon, d'une *Bibliothèque du Droit normand*; la révolution empêcha l'auteur de faire paraître cet important travail, fruit de vingt ans de recherches, etc., qui devait embrasser les matières civiles, bénéficiales, criminelles, etc. On a encore de lui : *Manuel du jeune Républicain*; in-18; — *Histoire de Domfront*; Vire, 1806, in-12. Dans les productions de La Tournerie qui n'ont pas vu le jour, il y avait une suite au roman de Dulaurans, *Le Compère Mathieu*. K.

Quézard, *La France Litt.*

**LA TOURRETTE** (*Jacques-Annibal* CLARET DE FLEURIEU DE), littérateur français, né le 12 ou 18 mai 1692, à Lyon, où il est mort, le 18 octobre 1776. Issu d'une des anciennes familles des Lyonnais, il remplit les charges de président de la cour des monnaies et de prévôt des marchands dans sa ville natale. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, presque tous restés inédits et conservés dans les archives de l'Académie de Lyon. P. L.—Y.

*Archives du Rhône*. — *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II.

**LA TOURRETTE** (*Marc-Antoine-Louis* CLARET DE FLEURIEU DE), littérateur français, fils du précédent, né en août 1729, à Lyon, où il est mort en 1793. Élevé chez les jésuites à Lyon, puis au collège d'Harcourt à Paris, il fut aussi prévôt des marchands, et se démit des fonctions judiciaires qu'il occupa avec honneur pendant vingt ans, pour s'adonner exclusivement à son goût pour l'histoire naturelle. Ses études l'avaient d'abord porté vers la zoologie et la minéralogie; mais ce fut à la botanique qu'il s'attacha particulièrement. Dès 1763 il avait rassemblé des collections nombreuses d'insectes et de minéraux tirés des provinces du Lyonnais, de l'Auvergne et du Dauphiné, et, à part un herbier très-riche, il cultivait dans son jardin plus de trois mille espèces de plantes rares et avait tenté d'acclimater, aux environs de l'Arbresle, un grand nombre d'arbres et arbustes exotiques. En outre il avait hérité de son père et considérablement augmenté une des plus curieuses bibliothèques qu'il y eût à Lyon pour le choix des matières et la beauté des reliures. Pendant quelque temps La Tourrette voyagea en Italie et en Sicile, et se rendit à la Grande-Chartreuse en compagnie de J.-J. Rousseau, son ami, afin d'herboriser dans le pays. « Que n'êtes-vous des nôtres ! écrivait ce dernier à Du Péron? vous trouveriez dans notre guide, M. de La Tourrette, un botaniste aussi

savant qu'aimable, qui vous ferait aimer toutes les sciences qu'il cultive. » La Tourrette entretenait un fréquent commerce de lettres avec de célèbres naturalistes, tels que Linné, Haller, Adanson et Jussieu. Il fut un des secrétaires perpétuels de l'ancienne Académie de Lyon. Ses principaux ouvrages sont : *Démonstrations élémentaires de Botanique, à l'usage de l'École vétérinaire de Lyon* (anonyme); Lyon, 1766, 1773, 2 vol. in-8°; cet ouvrage, rédigé en collaboration avec l'abbé Rozier, a eu plusieurs éditions; la troisième et la quatrième, publiées par Filibert, ont l'une 3 vol., 1789, et l'autre 4 vol., 1794, et deux atlas de planches; c'est à tort que Haller, en faisant l'analyse des *Démonstrations*, en a attribué la paternité à Rozier seul; — *Voyage au mont Pilat dans la province du Lyonnais*; Avignon, 1770, in-8°; dans la deuxième partie, entièrement consacrée à la botanique, il a indiqué beaucoup de plantes rares et même une espèce nouvelle, l'*Alisma parnasifolia*; — *Chloris Lugdunensis*; Lyon, 1785, in-8°; qui renferme la description d'un grand nombre de mousses et de champignons dont les botanistes et Linné lui-même croyaient nos provinces méridionales à peu près dépourvues; — *Conjectures sur l'Origine des Belemnites*, insérées dans le *Dictionnaire des Fossiles* de Bertrand; — *Mémoires sur les Monstres végétaux*; dans le *Journal Économique* de juillet 1761; — *Mémoire sur l'Helminthocorton, ou mousse de Corse*, dans le *Journal de Physique*; — et plusieurs *Éloges* de ses collègues à l'Académie de Lyon. P. L.—Y.

*Archives du Rhône*, IV. — Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*, XVII. — Clerjon et Morin, *Hist. de Lyon*, VI, 325. — *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II.

LA TOURRETTE (Charles-Pierre CLARET DE FLEURIEU DE), frère du précédent. Voy. FLEURIEU.

LA TOURRETTE (Marie-Juste-Antoine DE LA RIVOIRE, marquis DE), homme politique français, né le 2 mars 1751, à Tournon, où il est mort, le 24 janvier 1819. Appartenant à une branche de la famille des précédents, il entra au service en 1766, et commandait en 1778 le régiment de l'Île de France. A l'époque de la révolution, il se retira à Tournon, y fut élu maire (1790), et présida l'administration départementale de l'Ardèche (1791); sous la ferreure, il fut détenu, comme suspect, ainsi que plusieurs membres de sa famille. En 1800 il accepta l'emploi de sous-préfet dans sa ville natale, et dirigea successivement, en qualité de préfet, les départements du Tarn, du Puy-de-Dôme et de Gênes; à la suite de quelques démêlés avec le prince Borghèse, gouverneur général du Piémont, il donna sa démission, en février 1809. L'année précédente il avait reçu de l'empereur le titre de baron. Sous la Restauration, il fut promu au grade de maréchal de camp (1817), et présida plusieurs fois le collège électoral de l'Ardèche.

D'autres membres de cette famille sont également entrés dans la vie publique; nous citerons: le fils du précédent, *Antoine-Marie-Juste-Louis*, né en 1773, qui fit deux campagnes à l'armée de Condé, prit part aux dernières guerres de l'Empire en qualité de chef d'escadron aux gardes d'honneur, et fut nommé en septembre 1815 colonel dans la garde royale; deux frères du précédent: *Marie-Jean-Antoine*, comte de La Tourrette-Pourtales, né en 1754, qui servit à l'étranger et devint lieutenant général; et *Marie-Joseph-Antoine-Louis*, né en 1762, qui entra dans les ordres, et fut appelé, en 1817, à l'évêché de Valence; ce dernier a publié en 1823 un volume d'*Instructions pour régler la discipline ecclésiastique de son diocèse*. Le chef actuel de cette famille a été durant le dernier règne préfet du Gers, de l'Hérault et de la Haute-Marne, et a représenté, de 1846 à 1848, l'arrondissement de Tournon à la chambre des députés. P. L.—Y.

Arnault, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. des Députés*, 1846.

LATREILLE (Pierre-André), naturaliste français, né à Brives, le 29 novembre 1762, mort à Paris, le 6 février 1833. Abandonné de ses parents, il dut son éducation à des personnes étrangères; un officier de santé de sa ville natale prit soin de lui, et un négociant lui inspira le goût de l'histoire naturelle en lui prêtant des livres qui traitaient de cette science. Enfin le baron d'Espagnac, gouverneur de l'hôtel des Invalides, le fit venir à Paris, en 1778, et le plaça au collège du cardinal Lemoine, où Latreille s'attacha l'habitude du savant Haüy. Après la mort du baron d'Espagnac, Latreille trouva encore quelque appui dans la famille de son protecteur. Il embrassa la carrière ecclésiastique, et fut ordonné prêtre en 1786. Il se retira alors à Brives, et consacra à l'étude des insectes tout le temps que lui laissaient les devoirs de sa profession. En 1788 il revint à Paris, et se lia avec Fabricius, Olivier et Bosc; à la même époque il offrit à Lamarck quelques plantes rares et curieuses. Un mémoire sur les mutilés de France révéla Latreille comme entomologiste. La révolution le força à quitter la capitale. Arrêté à Brives en sa qualité de prêtre, il fut dirigé à Bordeaux, enfermé au fort du Hâ et condamné à la déportation avec soixante-treize autres proscrits. La découverte d'un insecte, qu'il nomma *neocrobia ruficollis*, devint la cause de sa délivrance en lui procurant la connaissance et la protection de Bory de Saint-Vincent et de Dargelas, naturalistes de Bordeaux. Le jurisconsulte Martignac, père du ministre de ce nom sous la restauration, contribua aussi à lui faire rendre la liberté. Latreille reprit ses études avec assiduité et persévérance, et en 1796 il publia à Brives un ouvrage dans lequel il établissait les bases de la science entomologique. Proscrit de nouveau en 1797, comme émigré, il dut encore son salut au dévouement de ses amis. De

retour à Paris l'année suivante, il fut nommé correspondant de l'Institut, et obtint un emploi au Muséum d'Histoire naturelle, où il fut chargé de l'arrangement méthodique des insectes. En 1814 il succéda à son ami Olivier à l'Académie des Sciences. Pendant quelque temps il avait professé la zoologie à l'école vétérinaire d'Alfort. A la mort de Lamarck, en 1829, on confia à Latreille une des deux chaires créées par le doublement de celle que possédait ce savant. « On ne donne du pain quand je n'ai plus de dents », disait alors Latreille. On a de lui : *Précis des Caractères génériques des Insectes disposés dans un ordre naturel*; Brives, 1796, in-8°; — *Essai sur l'histoire des Fourmis de la France*; Brives, 1798, in-12; — *Histoire naturelle des Salamandres de France, précédée d'un tableau méthodique des autres reptiles indigènes*; Paris, 1800, in-8°; — *Histoire naturelle des Singes*, faisant partie de celle des quadrupèdes de Buffon, édition de Sonnini; Paris, 1801, 2 vol. in-8°; — *Histoire naturelle des Fourmis, et recueil de mémoires et d'observations sur les Abeilles, les Araignées, les Faucheurs et autres insectes*; Paris, 1802, in-8°; — *Histoire naturelle des Reptiles*, faisant partie de l'édition de Buffon publiée par Castel; Paris, 1802, 1826, 4 vol. in-18; — *Histoire naturelle générale et particulière des Crustacés et insectes*, faisant partie du Buffon, édition de Sonnini; Paris, 1802-1805, 14 vol. in-8°; — *Tableaux méthodiques des Reptiles, des Poissons, des mollusques, des annélides, des crustacés, des insectes et des zoophytes*; dans le 24<sup>e</sup> volume de la 1<sup>re</sup> édition du *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de Dériville; 1804, in-8°; — *Genera Crustaceorum et Insectorum, secundum ordinem naturalem in familias disposita*, etc.; Paris, 1806-1809, 4 vol. in-8°; — *Considérations sur l'ordre naturel des animaux composant les classes des Crustacés, des Arachnides et des Insectes*; Paris, 1810, in-8°; — *Description des Insectes de l'Amérique équinoxiale recueillis pendant le voyage de MM. de Humboldt et Bonpland*, imprimé dans le recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée du *Voyage de M. de Humboldt*; 1811, tome I; — *Centuries de Planches de l'Encyclopédie méthodique, Crustacés, Arachnides, Insectes*; Paris, 1818, in-4°; — *Mémoires sur divers sujets de l'Histoire naturelle des Insectes, de Géographie ancienne et de Chronologie*; savoir : *Du premier âge du monde et de l'accord des théogonies phénicienne, chaldéenne et égyptienne avec la Genèse*; *Dissertation sur l'expédition du consul Suetone Paulin en Afrique et sur diverses parties de la géographie ancienne de cette contrée*; *Observations sur l'origine du système métrique des peuples anciens les plus connus, considéré dans son application aux distances itinéraires*; *Notice sur les peuples désignés ancien-*

*nement sous le nom de Sères*; *Éclaircissements sur la Chronologie égyptienne*; *De l'Atlantide de Platon*; etc., Paris, 1819, in-8°; — *Passage des animaux invertébrés aux vertébrés*; Paris, 1820, in-8°; — *De la formation des Ailes des Insectes et de l'organisation extérieure de ces animaux comparée en divers points avec celles des crustacés et des arachnides*; Paris, 1820, in-8°; — *Recherches sur les Zodiacs égyptiens*; Paris, 1821, in-8°; — *Histoire naturelle et Iconographie des Insectes coléoptères d'Europe* (avec le comte Dejean); Paris, 1822, in-8°; — *Esquisse d'une distribution générale du règne animal*; Paris, 1824, in-8°; — *Recherches géographiques sur l'Afrique centrale, d'après les écrits d'Edrisi et de Léon l'Africain, comparées avec les relations modernes*; Paris, 1824, in-8°; — *Familles naturelles du règne animal exposées succinctement et dans un ordre analytique, avec l'indication de leurs genres*; Paris, 1825, in-8°; — *Cours d'Entomologie, ou de l'histoire naturelle des crustacés, des arachnides, des myriapodes et des insectes*; Paris, 1831, in-8°. Latreille a travaillé au *Règne animal* du baron Cuvier, dont il a donné une nouvelle édition en 1829, 5 vol. in-8°; les tomes IV et V, qui traitent des crustacés, des arachnides et des insectes, sont de Latreille. Il a donné dans les *Actes ou Mémoires de la Société d'Histoire Naturelle de Paris*: *Mutiles découvertes en France* (tome I, 1792); — *Mémoire sur les Araignées mineuses* (1799); — dans le *Magasin encyclopédique*: *Observations sur la variété des Organes de la Bouche des Tyques* (1795, tome IV); — *Mémoire sur la Phalène calliciforme de l'éclair* (ibid.); — *Description du Kermès mâle de l'orme* (1796, tome II); — *Observations sur les Organes de la Génération de l'Inule aplati* (ibid.); — *Mémoire sur le genre Diopsis de Linné* (1797, tome VI); — *Description d'une nouvelle espèce de Typhie* (ibid.); — *Découverte de Nids de Termès* (ibid.); — *Observation sur les Mœurs et l'Industrie d'une petite espèce d'Abeille* (1799, tome IV); — *Observation sur les Organes respiratoires des Cloportes* (1815, tome I); — *Description de certains crabes de la Méditerranée* (1816, tome I); — dans le *Bulletin de la Société Philomatique*: *Mémoire sur les Salamandres de France présenté à l'Institut* (1797, tome I); — *Mémoire pour servir de suite à l'histoire des Insectes connus sous le nom de Faucheurs* (1798, tome I); — *Mémoire sur une nouvelle espèce de Psylle ou Kermès* (ibid.); — *Observation sur la Raphidie ophiopsis* (tome I, 1799); — *Description d'une nouvelle espèce d'Araignée* (ibid.); — *Observation sur l'Abeille tapisière de Réaumur* (1799, tome II); — *Mémoire sur un Insecte qui nourrit les petits d'abeilles domestiques* (ibid.); — *Descr*

de la Fourmi fongueuse de Fabricius (ibid.); — Sur une nouvelle espèce d'Ichneumon (ibid.); — Description d'un nouveau genre d'insecte sous le nom de *Pelecine* (ibid.); — Description d'une nouvelle espèce de Fourmi, formica coarctata (1802, tome III); — Mémoire sur une nouvelle distribution méthodique des Araignées (ibid.); — Observation sur quelques Guêpes qui quoiqu'à peu près semblables produisent des nids tout à fait différents (1803, tome III); — dans les *Rapports des Travaux de la Société Philomatique: Observations sur l'histoire Naturelle de la Puce* (1798, tome II); — *Mémoire sur la Vrille striée* (1800, tome IV); — dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle: Observations sur quelques Guêpes* (1802, tome I); — Description d'une Larve et d'une espèce inédite du genre des *Cassides* (ibid.); — Observations sur l'Abeille pariétine de Fabricius, et considérations sur le genre auquel elle se rapporte (1804, tome III); — Des Langoustes du Muséum d'Histoire naturelle (ibid.); — Mémoire sur un Gâteau de Ruche d'une Abeille des grandes Indes et sur les différences des abeilles proprement dites ou vivant en grandes sociétés de l'ancien continent et du nouveau (1814, tome IV); — Notice des espèces d'Abeilles vivant en grande société et formant des cellules hexagones, ou des abeilles proprement dites (1804, tome V); — Notice biographique sur Jean-Christien Fabricius (1808, tome XI); — Mémoire sur le genre *Anthidie*, *Anthidium*, de Fabricius (1809, tome XIII); — Nouvelles observations sur la manière dont plusieurs insectes de l'ordre des Hyménoptères pourvoient à la subsistance de leur postérité (1809, tome XIV); — Mémoire sur un insecte que les anciens réputaient venimeux, et qu'ils nommaient *Bupreste* (1812, tome XIX); — dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle: Introduction à la Géographie générale des Arachnides et des Insectes, ou des climats propres à ces animaux* (1817, tome III); — *Considérations nouvelles et générales sur les insectes vivant en société* (ibid.); — *Des insectes peints ou sculptés sur les monuments antiques de l'Égypte* (1819, tome V); — *Rapport sur deux ouvrages manuscrits de M. Savigny présentés à l'Académie des Sciences* (1820, tome VI); — *Des rapports généraux de l'Organisation extérieure des animaux invertébrés articulés, et comparaison des annélides avec les myriapodes* (1820, tome VI); — *De quelques Appendices particuliers du thorax de divers insectes* (1821, tome VII); — *Affinités des Trilobites* (ibid.); — *De l'Organe musical des Criquets et des Truzalles, et sa comparaison avec celui des mâles des cigales* (tome VIII, 1822); — *Éclaircissements relatifs à l'opinion de M. Huber fils, sur*

*l'origine et l'issue extérieure de la Cire* (ibid.); — *Observations nouvelles sur l'Organisation extérieure et générale des animaux articulés et à pieds articulés, et application de ces connaissances à la nomenclature des principales parties des mêmes animaux* (ibid.); — *Des habitudes de l'Araignée aviculaire de Linné* (ibid.); — *De l'origine et progrès de l'Entomologie* (ibid.); — *Notice sur un Insecte hyménoptère de la famille des diptères, connu dans quelques parties du Brésil et du Paraguay sous le nom de Lecheuang, et récoltant le miel* (tome XI, 1824). Latreille a en outre fourni des articles d'entomologie à la première édition du *Dictionnaire d'Histoire Naturelle de Deterville*; tous les articles de crustacés, d'arachnides et d'insectes dans le *Nouveau Dictionnaire classique d'Histoire Naturelle*; Paris, 1816 et suiv.; des articles de la partie anatomologique dans l'*Encyclopédie Méthodique*, enfin divers articles premier volume du *Dictionnaire classique d'Histoire Naturelle*; Paris, 1822. J. V.

A. - J. - A. Bourdon, dans le *Biogr. Médicale*. — Hention, *Annuaire Biogr.* — Quéraud, *La France Littéraire*.

LA TRIMOUILLE ou LA TRÉMOILLE, ancienne famille française, qui tire son nom de la terre de La Trimouille en Poitou, et dont les premiers auteurs remontent au règne de Philippe-Auguste. Plusieurs La Trimouille figurent dans les rangs des croisés, et leurs descendants prirent une part glorieuse à l'expulsion des Anglais hors du territoire de France. Toutefois l'illustration de cette famille date surtout du quinzième siècle.

Les principaux membres de cette famille sont :

LA TRIMOUILLÉ (1) (*Georges de*), premier ministre ou favori du roi de France Charles VII, né vers 1386, mort le 6 mai 1446 (2). Il était fils de Marie de Sully et de Guy VI de la Trimouille, favori de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Grâce à la puissante protection de ce prince, Guy fonda l'immense fortune de sa famille. Il devint porte-oriflamme de France, et fut marié à la veuve d'un prince du sang. En 1407 Georges de la Trimouille était premier chambellan de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne, avec 500 francs de pension. Il remplissait encore cette charge en 1410 et 1417. Il prit part, le 23 septembre 1408, à la grande bataille livrée aux Liégeois près de Tongres par le duc de Bourgogne. L'amitié du duc lui valut, quelques années

(1) Lieu ou seigneurie située en Poitou, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Montmorillon (Vienne). En latin *Tremulla*; en français *Trimouille*, *Trémouille* et *Trimouille*; cette dernière forme a prévalu.

(2) Voici la liste de ses titres : comte de Gynes, de Boulogne et d'Auvergne, comte, baron et seigneur de Sully, de Craon, de la Trimouille, de Sainte-Hermine, de l'île Bouchard, etc., etc.

plus tard, la charge de grand-maitre et réformateur des eaux et forêts de France. Georges en fut investi le 18 mai 1413. A cette époque La Trimouille était un des familiers du duc de Guyenne, gendre du prince bourguignon. Il était aussi le complaisant et le compagnon de débauches de ce jeune dauphin. Un revirement politique fit perdre à Georges sa charge de grand-maitre, le 17 août de la même année 1413. En 1415 Georges combattit à la journée d'Azincourt, où il fut fait prisonnier. Mais il ne tarda pas, moyennant rançon, à retourner librement dans son château de Sully, situé sur les bords de la Loire, sa résidence habituelle.

Le 16 novembre 1416, Georges de la Trimouille s'allia, comme l'avait fait son père, à une princesse du sang royal. Il épousa Jeanne, comtesse de Boulogne et d'Auvergne, veuve de Jean, duc de Berry. Les deux époux se firent, par leur contrat de mariage, donation réciproque de tous leurs biens. La Trimouille devint ainsi comte de Boulogne et d'Auvergne. Mais, par suite des mauvais traitements de Georges envers la comtesse, la division ne tarda pas à éclater entre les époux. Le 12 octobre 1418 la princesse Jeanne, autorisée par acte spécial du roi, institua pour son héritière Marie d'Auvergne, sa cousine. Le duc de Bourgogne, qui avait conçu de l'inimitié contre Georges, refusa de lui délivrer le comté de Boulogne, mouvant de ce duc à raison du comté d'Artois. Bref, la possession des comtés de Boulogne et d'Auvergne demeura litigieuse pour La Trimouille jusqu'en 1445 (1). En 1417 et 1418, Georges de La Trimouille était un des familiers qui hantaient la cour galante de la reine Isabeau de Bavière. En mai 1418 il servait de médiateur, envoyé par la reine, aux conférences de la Tombe, entre le dauphin et le duc de Bourgogne. Bientôt eurent lieu l'invasion des Bourguignons à Paris et le massacre des Armagnacs. Parmi les membres de ce dernier parti spécialement désignés aux colères bourguignonnes se trouvait Gouge de Charpaignes (2), évêque de Clermont et chancelier du dauphin : il parvint à s'enfuir de Paris. La Trimouille prétendait avoir à se plaindre de ce prélat, qui avait eu part à l'administration des biens de Jean, duc de Berry. Au moment où l'évêque approchait d'Orléans, pour se rendre auprès du dauphin, il fut arrêté par les gens de la Trimouille. Sur le refus de Georges de rendre le prélat, le dauphin vint lui-même faire (de septembre à novembre 1418) le siège du château de Sully. Obligé de compter avec les forces royales, il capitula, rendit le prisonnier, et se déclara en faveur des Armagnacs, ce qui ne l'empêchait pas d'entretenir des relations avec le duc de Bour-

gogne, dont il était le vassal. En 1424 il se rapprocha plus ouvertement du roi de France : La Trimouille était alors un des grands seigneurs du royaume. Il possédait en Artois, en Bourgogne, en Champagne, en Auvergne, en Touraine, en Poitou, des terres et domaines considérables. Il y joignait le produit d'un véritable brigandage organisé contre ses sujets, ses voisins, ou les marchands et passagers. En 1424 il avança au roi Charles VII, alors fort obéré, des sommes assez considérables, et reçut en échange de nouvelles terres engagées à titre de nantissement.

Georges de La Trimouille s'était s'entremis pour réconcilier le roi de France avec Philippe le Bon. Dans une de ses allées et venues, il fut, le 29 juillet 1426, pris à La Charité par des Anglo-Bourguignons, rançonné au prix de 14,000 écus d'or, et reçut du roi à cette occasion de nouvelles libéralités. A cette époque le sire de Giac occupait le premier rang parmi les gouverneurs ou favoris du roi. La Trimouille eut, en présence du prince, une querelle avec le sire de Giac, et se retira momentanément de la cour, avec le projet de se venger du favori. De concert avec le connétable de Richemont, il retourna auprès du roi et de Giac à Issoudun un mois de janvier 1427 Giac (1) fut pris et noyé.

Georges de La Trimouille avait perdu sa femme, Jeanne d'Auvergne, vers 1423. Le 2 juillet 1427 (2), il épousa Catherine de l'île Bouchard, veuve en premières noces du comte de Tonnerre et en secondes noces de ce même Pierre de Giac : Catherine était une des grandes héritières de la Touraine et du royaume. Georges de La Trimouille fut bientôt après nommé grand-chambellan de France, lieutenant général du roi en Bourgogne et gouverneur d'Auxerre. L'année suivante (1428), au lieu de faire face à l'ennemi étranger, il s'occupa de guerroyer contre le connétable. Il s'allia, dans ce dessein, avec le comte de Foix et le duc d'Alençon. Au mois de septembre 1428, les Anglais pénétrèrent en Touraine, et se dirigèrent vers Orléans. Le château de Sully fut pris par les Anglais. Mais La Trimouille avait su se ménager avec eux des intelligences. Jean de La Trimouille, seigneur de Jonvelle et frère de Georges, était au service de Philippe le Bon, duc de Bourgogne : il y servait d'intermédiaire entre Georges et les Anglais. Jean fut nommé capitaine de Sully, et conserva intact le domaine de son frère. Aussi, d'après le témoignage d'un chroniqueur contemporain, « le siège d'Orléans durant, ceux de Sully (c'est-à-dire les gens ou sujets du premier ministre Georges de La Trimouille) avitaillaient les Anglois de ce qui leur estoit possible (3) ».

(1) Ce litige finit par une transaction. Louise, fille de Georges de La Trimouille, et cessionnaire des droits ou prétentions de son père, épousa Bertrand de La Tour, héritier de Marie et de Jeanne.

(2) Voy. ce nom.

(1) Voy. ce nom.

(2) Et non en 1428, comme l'ont dit tous les généalogistes. La Trimouille tua Giac précisément pour épouser sa veuve, et de concert avec celle-ci.

(3) Berry dans Godefroy, p. 576.

La Pucelle vint trouver le roi à Chinon, le 6 mars 1429. L'arrivée de cette étrange libératrice, les signes merveilleux qu'elle donnait de sa mission apportaient aux calculs et aux vues de La Trimouille un trouble non moins grave qu'imprévu. Mais la Pucelle dès le début ne fut-elle accueillie du premier ministre et du roi qu'avec beaucoup de répugnance. Le plan politique de La Trimouille, pour dénouer les difficultés de la situation, se bornait à deux points : 1° obtenir, par voie de négociation, la paix avec le duc de Bourgogne ; 2° opposer aux Anglais, pour les vaincre et les expulser, des troupes étrangères.

En avril 1429, un mois après l'arrivée de la Pucelle, La Trimouille envoya au roi d'Aragon des ambassadeurs pour lui demander une armée d'auxiliaires. Alphonse le Sage, roi d'Aragon, répondit à Charles VII que lui-même était engagé dans une expédition qui ne lui permettait pas de déferer en temps opportun à la demande du roi de France. La Trimouille s'allia dès lors avec Gilles de Rais (8 avril 1429) et d'autres barons du royaume. Il subit enfin l'autorité de la Pucelle, mais contraint et forcé. Aussi dans toutes les circonstances où il pouvait lui susciter des obstacles et contre-carrer les desseins de l'héroïne, il y employait tous ses efforts et toute son activité. Le maréchal de La Fayette lui était suspect, parce que ce dernier avait servi le roi contre les intérêts de La Trimouille en Auvergne. Le maréchal fut éloigné de la cour (1). La Trimouille fit subir le même sort au connétable, qui vint à genoux supplier le favori pour obtenir la permission de servir avec la Pucelle. Le duc d'Alençon lui-même fut écarté. La Trimouille, après le sacre, ne souffrit pas qu'il se joignît à la Pucelle pour combattre les Anglais en Normandie. Sur la route du sacre, il arriva devant Auxerre avec la Pucelle et l'armée. Jeanne voulut commencer l'assaut de cette place ennemie. Mais La Trimouille, gouverneur d'Auxerre, reçut une forte somme d'argent, et la place fut respectée. Au mois de septembre 1429, la Pucelle, après avoir fait sacrer Charles VII à Reims, entraîna le roi jusque sous les murs de Paris. Elle voulut frapper un coup décisif, et vint mettre le siège devant la porte Saint-Honoré. Le succès paraissait certain ; mais La Trimouille, en ce moment négociait avec le duc de Bourgogne : le siège de Paris fut levé. L'héroïne se vit, de force, écartée du champ de bataille. La Trimouille décampa, emmenant avec lui Charles VII, son pupille couronné, vers les cantonnements de la Loire.

Au mois de décembre suivant, La Trimouille, par lettres patentes délivrées au nom du roi, anoblit la Pucelle et sa famille. La Pucelle dé-

clina pour elle-même une faveur dont elle n'avait pas besoin et qui ne profita qu'à ses frères (1).

Le roi Charles VII était à Sully, dans le château et sous la main de La Trimouille, lorsque, sur la fin du mois de mars 1430, la Pucelle s'enfuit de cette résidence. Impatiente de reprendre la vie des camps, Jeanne prit la résolution de partir et d'échapper aux loisirs où elle était retenue comme captive. La Trimouille appela de tous ses vœux la perte de l'héroïne. Jeanne fut prise à Compiègne, dont La Trimouille était, nominalemeut du moins, le capitaine. « Il avoit envie de la Pucelle, et fut cause de sa prise. » Ainsi s'exprime un chroniqueur contemporain et parfaitement désintéressé (2). Après de tels antécédents, La Trimouille se garda bien de tout effort, de toute démarche propre à sauver la Pucelle, qui périt sur le bûcher des Anglais, le 30 mai 1431. Telle fut la conduite de La Trimouille à cette époque mémorable de l'histoire de France.

Cependant, le gouvernement de ce ministre, indépendamment du blâme et de l'indignation la plus légitime, avait suscité contre lui de grandes haines individuelles et de redoutables hostilités. Le connétable de Richemont fut son principal adversaire. Plusieurs tentatives eurent lieu successivement à Bourges en 1427-1428, en 1430, à Chinon, à Sully, à Gien, et à Sens, pour enlever La Trimouille, comme il avait été fait antérieurement des autres favoris du roi. Mais le vigilant ministre réussit à déjouer ces piéges ou entreprises diverses. Lui-même, en 1430, dépêcha vers le connétable un Picard avec mission d'assassiner ce prince ; mais l'envoyé ne parvint pas à consommer ce crime. En 1431, La Trimouille s'empara par stratagème de trois conjurés qui s'étaient alliés contre lui, avec le connétable : ils se nommaient Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, André de Beaumont, chevalier, seigneur de Lezay et Antoine de Vivonne.

Le 7 mai 1431, La Trimouille se fit délivrer par le roi des lettres de rémission. Dans ce texte, extrêmement curieux, que renferme le registre original du trésor des Chartes, La Trimouille fait une sorte de confession générale. Bien qu'avec des circonstances atténuantes, il s'y accuse de plusieurs crimes ou meurtres spécifiés, et accomplis par ses ordres ; il y comprend implicitement beaucoup d'autres actes de concussion, violences, rapines, etc., mais sans entrer dans le détail. Les lettres se terminent par une abolition également générale, destinée à garantir l'impétrant contre toute poursuite.

(1) La Trimouille lui-même avait été fait comte de Sully par le roi, le jour du sacre, 17 juillet 1429 (Ms. de la bibliothèque Sainte-Geneviève, L. fr. 2, f. 87, r. Quercherat, *Procès*, etc., t. V, p. 129).

(2) Le doyen de Saint-Thibaut de Metz, *Chroniques de Lorrains*.

(1) Le comte de Pardiac (Bernard d'Armagnac), qui amenait un puissant secours, reçut ordre de rétrograder.

Le lendemain, par un triple arrêt rendu au même lieu de Poitiers, le 8 mai 1431, A. de Vivonne, Louis d'Amboise et André de Beaumont furent déclarés coupables de lèse-majesté, pour conspiration tramée contre La Trimouille et autres crimes. Antoine de Vivonne et André de Beaumont eurent la tête tranchée. Louis d'Amboise dut la conservation de ses jours aux liens de parenté qui le rattachaient à La Trimouille lui-même, et aux plus hautes influences.

Le 9 novembre 1432, Georges de La Trimouille, grand-chambellan de France à mille réaux ou écus d'or par mois, occupait toujours la haute position dont il jouissait depuis environ cinq années. Cependant sa perte était décidée. Au mois de juin 1433, La Trimouille et le roi, qui ne s'éloignaient pas l'un de l'autre, étaient l'un et l'autre à Chinon. Au point du jour, P. de Brezé, Jean de Bueil, Prégeat de Coctivy, etc., suivis d'hommes d'armes, entrèrent dans sa chambre. Georges de La Trimouille fut pris et conduit au château de Montrésor, qui appartenait à Jean de Bueil, son neveu, l'un des conjurés. La Trimouille ne sortit de prison qu'après avoir payé une rançon de six mille écus d'or et renoncé à s'approcher désormais du roi et de la cour. Ce coup de main avait été concerté entre Yolande d'Aragon, mère de la reine et le connétable de Richemont. La chute de La Trimouille fut le signal ou le point de départ d'une période d'amélioration très-sensible dans le gouvernement et dans la situation des intérêts publics de la France. Le roi à partir de cette époque commença de secourir cette torpeur fainéante où des favoris intéressés l'avaient précédemment retenu. Des avis beaucoup plus salutaires prévalurent désormais au sein de ses conseils. Charles VII put enfin, non sans honneur, se montrer ce qu'il fut dans la seconde partie de sa carrière.

Georges de La Trimouille, bien qu'éloigné de la cour et supplanté par de nouveaux ministres, fut néanmoins entretenir, même après sa disgrâce, des intelligences auprès du roi. Il continua ainsi d'exercer sur la volonté du souverain une certaine influence. Le roi lui conserva, dit-on, les appointements de ses charges de cour. Par lettres du 26 septembre 1435, Charles VII lui fit don de toutes les aides, tailles, impôts et subsides des terres que Georges et sa femme possédaient dans diverses parties du royaume. Au mois d'avril 1436, Georges logeait en son château de Sully un détachement des routiers espagnols placés sous le commandement de Rodrigo de Villa-Andrango. Le 11 novembre suivant, Charles VII lui donna la somme de huit mille écus d'or avec la capitainerie de Monttereau-saut-Yonne et de Montargis, à la condition, pour La Trimouille, de reconquérir dans le délai de trois mois ces deux places sur les Anglais.

Georges de La Trimouille depuis sa disgrâce se tenait à l'état de guerre ouverte et perpétuelle, ou d'hostilité constituée, dans ses terres et châteaux du Poitou, contre le connétable et contre l'autorité royale. Vers les derniers jours de l'année de 1439, Louis dauphin, depuis Louis XI, fut envoyé en Poitou, et la *praguerie* éclata bientôt, sous la bannière de ce prince. Georges de La Trimouille s'empressa de prendre part à la révolte, et s'allia au prince avec cent hommes d'armes. Il fut compris dans le généreux et habile pardon, par lequel Charles VII sut terminer cette insurrection redoutable. Georges, encore une fois impuni, se retira dans sa demeure, où il vécut assez obscurément le reste de ses jours. En 1445, Louis de Giac, fils de Pierre de Giac, exécuté en 1426, et de Jeanne de Nallac, dirigeait des poursuites criminelles contre Georges de La Trimouille. Louis de Giac lui demandait compte du meurtre de son père et de la spoliation dont il avait été victime (1). Le 4 mars 1446, Georges de La Trimouille fit une dernière apparition à la cour. Il assista comme témoin à l'hommage que François I<sup>er</sup>, duc de Bretagne, vint prêter au roi de France, en son château de Chinon. Georges de La Trimouille mourut deux mois après, et fut inhumé dans la chapelle de son manoir de Sully. VALLET DE VIRVILLE.

*Archives et manuscrits.* Cabinet des titres, dossier La Trimouille. Direction générale des Archives : J 306 n<sup>o</sup> 1 à 3. J 79, JJ 177, p. 130 et s. JJ 178, p. 13. PP 118, p. 14 à 28. Z 768, pièce n<sup>o</sup> 3. *Inventaire des titres de Saint-Denis*, tome IV, p. 648. *Collection de dom Fontenau* à la bibliothèque publique de Poitiers, tome XXVI. *Archives des Basses-Pyrénées* à Pau, B 439 : 2867. *Manuscrits de la grande bibliothèque rue Richelieu* à Paris : Ms. du roi 9476, s. s., p. 98, 183. Colbert, vol. 8, p. 566. Dupuy, 630, p. 169. Brienne, 197, p. 164. Duchesne, 46, passim. Duchesne, 80, p. 46. Gauguier, 896, 1, p. 10. Harlay, n<sup>o</sup> 47, p. 81, et s. et n<sup>o</sup> 601, vol. 6. *Supplément français*, 292, p. 99. Legrand, t. VI, p. 104. Pontette, portefeuilles 24, n<sup>o</sup> 28.

*Imprimés.*—Sainte-Marthe, *Histoire généalogique*, etc., de la Maison de La Trimouille (abrégé), 1668, in-12. — Anselme, *Histoire généalogique des Grands-Officiers de la Couronne*. — D'Anvigny, *Hommes illustres*, etc.; 1739, in-12, tome I, p. 217 à 264. — Courcelles *Histoire des Pairs de France*; 1824, in-4<sup>o</sup>, t. III. — *Art de vérifier les dates* (comté d'Anvergne). — *Table des mss. de D. Fontenau*; 1806, in-8<sup>o</sup>, pages 218 à 268. — Quicherat, *Procès de la Pucelle et Nonnains aperçus*, etc.; 1841-1850, 6 vol. in-8<sup>o</sup>. — Godefroy, *Charles VI et Charles VII*; 1283 et 1661, 2 vol. in-fol. — *Chronique de Jean Chartier*, etc.; 1858, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. — *Chronique de la Pucelle*; 1859, in-18. — *Charles VII et ses Conseillers*; 1859, in-8<sup>o</sup>. — Monstrelet, Bourdigné, etc. — D. Morice, *Histoire de BreTAGNE*. — D. Plancher, *Histoire de Bourgogne*. — Huet, *Histoire de Saintonge*; 1636, in-8<sup>o</sup>, t. II, p. 278. — Baranté, *Ducs de Bourgogne*. — Belsaire Ledain, *Histoire de Barthelemy*, 1583, in-8<sup>o</sup>.

LA TRIMOUILLE (Louis II de), vicomte de THOUARS et prince de TALMONT, né le 20 septembre 1460, tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Fils de Louis de La Trimouille et de

(1) Ces poursuites, après la mort de Georges, furent continuées contre sa veuve, Catherine de l'île Bouchard, qui avait été complice des crimes justement reprochés à La Trimouille.

Marguerite d'Amboise, il fut placé à l'âge de vingt-sept ans, par l'influence d'Anne de Beaujeu, à la tête de l'armée que le roi Charles VIII envoyait combattre le duc de Bretagne. En 1488, La Trimouille gagna la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, où le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent faits prisonniers. A la fin d'un repas, il fit exécuter tous les partisans des deux princes que la victoire avait fait tomber entre ses mains. Il revint en Bretagne en 1491, et mit le siège devant Rennes, ce qui fit hâter la conclusion du mariage de la princesse Anne avec le roi Charles VIII et amena la réunion de la Bretagne à la France. Bientôt les guerres d'Italie ouvrirent une nouvelle carrière à son activité. En 1495 il conduisit à travers l'Apennin l'armée française, soutenant par son exemple et ses paroles le courage des pionniers et des soldats, qui franchirent avec l'artillerie des obstacles jugés insurmontables. « Lui-même, dit Bouchet, ses vêtements laissés, fors chausses et pourpoint, se mit à pousser aux charrois, et à porter gros bouletz de fer en si grand labeur et diligence qu'à son exemple la plupart de ceulz de l'armée, mesment les Alemans, de son grant et bon vouloir esbaiz, se rengrèrent à cette œuvre, et par ce moyen fut toute l'artillerie passée par les montagnes et vallées. » Vainqueur à Fornote, Louis de La Trimouille fut nommé à son retour en France lieutenant général du Poitou, de l'Angoumois, de l'Aunis, de l'Anjou et des marches de Bretagne. A son avènement au trône, Louis XII oublia que La Trimouille l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, et déclara que le roi de France ne vengerait pas les querelles du duc d'Orléans. La Trimouille reprit le commandement des armées, et en 1500, dans la nouvelle campagne qui s'ouvrit en Italie, il conquit le Milanais et s'empara du duc Louis Sforza et de son frère, que les Suisses ne défendirent pas. Le gouvernement de Bourgogne et le grade d'amiral de Guienne puis de Bretagne furent sa récompense. En 1503 La Trimouille fut chargé d'envahir le royaume de Naples et d'en chasser les Espagnols, qui commandait Gonsalve de Cordoue; forcé d'abord d'aller près de Rome pour essayer de favoriser l'élection du cardinal d'Amboise à la papauté, il perdit un temps précieux. L'habileté du général espagnol et la discipline de son armée l'emportèrent sur le brillant courage des gens d'armes français, et La Trimouille étant tombé malade dut revenir en France. En 1509, il fit des prodiges de valeur à la bataille d'Agnadel, sous les yeux de Louis XII. Surpris et battu par les Suisses à Novare en 1513, La Trimouille prit aussitôt sa revanche, et par l'habileté de ses dispositions il parvint à délivrer la Bourgogne. Deux ans après il combattit auprès de François I<sup>er</sup> à Marignan; mais il eut la douleur d'y perdre un fils de grande espérance, le prince de Talmont, qui tomba criblé de soixante-deux blessures. Il défendit encore avec succès

la Picardie contre les armées combinées de l'empire et de l'Angleterre; enfin il fut frappé d'une belle au cœur à la bataille de Pavie.

Louis de La Trimouille fut non-seulement un guerrier brave, mais encore un négociateur habile, un administrateur intègre. On l'appela de son temps le *chevalier sans reproche*, et il mérita ce surnom glorieux. Il avait épousé, en 1485, Gabrielle de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, comte de Montpensier, princesse du plus noble caractère et de l'esprit le plus distingué, qui a laissé plusieurs ouvrages de piété. J. V.

Jean Bouchet, *Le Panégyric du Chevalier sans Reproche*. — Guill. de Jaligny, *Hist. de plusieurs choses mémorables sous Charles VIII*. — Jean d'Amboise, *Hist. de Louis XII*. — Dom Lobinseau et Morice, *Hist. de Bretagne*. — Simonot, *Hist. des Français*, tomes XV et XVI, et *Hist. des Républ. italiennes*, tome XIV.

**LA TRIMOUILLE (François II de)**, petit-fils de Louis II, épousa, le 25 janvier 1525, Anne de Laval, fille de Gui XVI, comte de Laval, et de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarante, laquelle était fille de Frédéric, roi de Naples. C'est de ce mariage que dérivèrent les prétentions de la maison de La Trimouille sur le royaume de Naples, prétentions qu'elle crut devoir rappeler dans des protestations à la suite des traités de Munster, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht, de Bade et d'Aix-la-Chapelle (1). J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et général. de la Maison de France, des Pairs*, etc.

**LA TRIMOUILLE (Claude duc de)**, général français, né en 1566, mort le 26 octobre 1604. Fils de Louis III de La Trimouille et de Jeanne de Montmorency, il devint capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances. Il servit d'abord contre les protestants sous les ordres du duc de Montpensier; mais en 1585 il changea de parti, et conduisit un corps de troupes au secours de Henri de Condé qui faisait le siège de Brouage. La Trimouille accompagna Condé, qui était devenu son beau frère, dans son expédition d'Angers; il fut chargé de commander la retraite jusqu'à Beaufort, et se sauva avec le prince à Guermesey. Il le suivit dans toutes ses entreprises, et en 1586 il eut un cheval tué sous lui dans une expédition après laquelle il assiégea et prit Talmont. A Contras il commanda un corps de cavalerie légère. En 1588 il éprouva un échec à Vouvray, dont il ne

(1) La descendance de François de La Trimouille et d'Anne de Laval se divisa en trois branches; Louis III, son fils aîné, forma celle de Thouars. Créé duc de Thouars en 1623, il joignit constamment, ainsi que ses descendants, le titre de duc au nom de sa famille, et se nomma comme eux *duc de La Trimouille*. Cette branche prit aussi les noms de princes de Talmont et de Tarante, le premier comme héritiers de la maison d'Amboise, le second pour lui céder leurs droits à la couronne de Naples. Georges de La Trimouille, quatrième fils de François, fut le souche des marquis de Rohan et comtes d'Obazine qui s'éteignirent en 1708. Enin, Claude, cinquième fils de François, fonda la branche des barons de Noirmoutier, dont la baronnie fut élevée en marquisat, et en 1680 en duché-pairie. La princesse des Ursins, si connue par le rôle qu'elle joua à la cour de Philippe V, était fille de Louis, premier duc de Noirmoutier. Cette branche s'éteignit en 1783.



puts'emparrer. A la mort de Condé, il s'attacha au roi de Navarre, et couvrit l'attaque de Marans du côté de Niort; quelque temps après il remporta un avantage sur les ligueurs près de Poitiers. Après la réconciliation du roi de Navarre et du roi de France, La Trimouille aida Châtillon à défendre Tours contre Mayenne. La Trimouille revint plus tard sous les murs de Paris; mais après l'assassinat de Henri III, il quitta Henri IV, s'en alla en Poitou, et y enleva quelques places aux ligueurs. L'année suivante il rejoignit le roi avec un corps de troupes nombreux, assista à la prise de Menlan, se distingua à Ivry, et retourna dans le Poitou après la retraite du duc de Parme. Il défit les ligueurs près de Montmorillon, et revint près du roi pour le siège de Rouen. Il le quitta encore lorsque les Espagnols furent rentrés dans les Pays-Bas. En 1595 il combattit à Fontaine-Française, et Henri IV érigea alors son duché de Thouars en duché-pairie. La même année La Trimouille prêta le serment d'union à l'assemblée de Saumur, et l'année suivante il le renouvela à Loudun. Il n'hésita pas à saisir les deniers royaux pour payer les garnisons protestantes, et son exemple fut suivi par d'autres chefs. En 1597 il présida l'assemblée de Châtelleraut. Il fut un des commissaires chargés de traiter avec Schomberg; mais on ne put s'entendre, et La Trimouille, mécontent de la modération de l'assemblée, se retira dans le Poitou. Il revint, le 27 décembre, sur l'invitation pressante des députés des églises; le 6 mars suivant il retourna dans ses terres, après avoir repoussé les offres brillantes que de Thou et Schomberg lui avaient faites de la part du roi. « Quand vous me donneriez la moitié du royaume, répondit La Trimouille, refusant à ces pauvres gens qui sont à la salle ce qui leur est nécessaire pour servir Dieu librement et surement, vous n'auriez rien avancé; mais donnez-leur ces choses justes et nécessaires, et que le roi me fasse pendre à la porte de l'assemblée, vous aurez achevé, et nul s'esmovra. » Après l'édit de Nantes, Henri IV envoya La Trémoille en Portugal. A son retour, il se retira dans son château de Thouars.

L. L.—T.

D'Aubigné, *Mém.* — Haag, *La France Protestante*.

LA TRIMOUILLE (*Henri duc de*), général français, né en 1599, mort le 15 mai 1674. Fils de Claude de La Trimouille et d'une fille du prince d'Orange Guillaume le Taciturne, il prit de bonne heure une part active aux guerres religieuses. Dès 1615 il se joignit à son cousin, le prince de Condé. Vaillant et basardeux, il jouissait dans le parti protestant d'une grande considération. Il se fit représenter à l'assemblée politique de La Rochelle par La Bourdillière; mais il n'accepta pas le commandement que lui offrit cette assemblée, et lorsque Louis XIII s'approchait de Taillebourg, il lui remit cette place sans même essayer de la défendre. Au mois de juin 1621, il se rendit dans le camp du roi devant

Saint-Jean-d'Angely, et dès lors il se réconcilia avec la cour. Pendant le siège de La Rochelle en 1628, il conduisit des troupes au roi, et, à la suite d'une entrevue avec Richelieu, il abjura au mois de juillet. Quelques jours après, il fut nommé mestre de camp général de la cavalerie légère. Il servit dans ce grade en Italie, où il reçut une blessure au genou qui le força à prendre sa retraite. Il se retira dans ses terres, où il s'occupait beaucoup de controverse religieuse. Il avait épousé en 1619 Marie de La Tour, fille de Henri, duc de Bonillon, qui resta fermement attachée à la religion protestante, et fit élever ses cinq enfants dans sa croyance.

L. L.—T.

Haag, *La France Protestante*.

LA TRIMOUILLE (*Henri-Charles de*), prince de TARENTE, né à Thouars, le 17 décembre 1620, mort le 14 septembre 1672. Son père, Henri, duc de La Trimouille, s'était montré fort attaché au cardinal de Richelieu, et contribua à faire lever aux Espagnols le siège de Corbie. Après avoir terminé ses études au collège des jésuites de Poitiers, Henri-Charles de La Trimouille prit du service en Hollande, et fit ses premières armes sous le stathouder Frédéric-Henri, prince d'Orange, son grand-oncle. En 1638 il accompagna son fils le prince Guillaume en Angleterre, et assista à son mariage avec la fille aînée de Charles I<sup>er</sup>, puis il revint en Hollande. Le chagrin que lui causa l'union d'une fille du stathouder qu'il aimait avec l'électeur de Brandebourg et la mort de Frédéric-Henri, en 1647, le décidèrent à rentrer en France. Il obtint la permission de lever deux régiments, l'un d'infanterie, l'autre de cavalerie, et dans les troubles de la Fronde il embrassa le parti de la cour et de Mazarin. Le cardinal n'ayant tenu aucune des promesses qu'il lui avait faites, La Trimouille entra dans la ligue des princes, souleva la Saintonge et le Poitou, tandis que le prince de Condé faisait la guerre en Guienne. Au combat du faubourg Saint-Antoine, La Trimouille eut un cheval tué sous lui. Forcé de se replier devant les troupes royales, il s'empara de plusieurs villes de Champagne, que le manque d'argent le força bientôt d'abandonner. Après la ruine de son parti, le prince de Tarente retourna en Hollande. A la fin de 1655 il entra en France: le roi et la reine-mère lui firent un gracieux accueil; mais, comme il restait attaché aux intérêts du prince de Condé, le cardinal le fit arrêter à Compiègne et garder plusieurs mois dans la citadelle d'Amiens. Après y avoir été détenu au secret pendant plusieurs mois, il obtint sa liberté à condition qu'il se retirerait dans ses terres de Poitou. Les troubles qui éclatèrent dans cette province engagèrent le gouvernement à l'en éloigner et à le reléguer à Auxerre, puis à Laval, où il resta jusqu'à la paix des Pyrénées. En 1663, La Trimouille repassa en Hollande, où, à la prière des états généraux, il prit le commandement des troupes dans la guerre engagée contre l'évêque

de Munster. De retour en France, en 1669, il présida la noblesse aux états de Bretagne, et sut habilement concilier les intérêts du roi avec ceux de la province. Peu de temps après, en 1670, il abjura le calvinisme, et entra dans le sein de la religion catholique. Il fut inhumé dans le tombeau de sa famille, à Thouars. Il avait épousé Amélie de Hesse, dont Mme de Sévigné parle souvent dans ses lettres. Il a laissé des *Mémoires* adressés à ses enfants, où il raconte, d'une manière facile et naturelle, les principaux détails de sa vie et ses relations avec tous les personnages historiques de son époque. Ces *Mémoires* ont été publiés avec des notes, par le père Griffet; Liège, 1767, in-12. L. L.—T.

La Trimouille, *Mémoires*. — Haag, *La Franco Protestante*.

**LA TRIMOUILLE** (*Charles-Bretagne-Marie-Joseph*, duc de TARENTE, prince de), général et homme politique français, né à Paris, le 24 mars 1764, mort dans la même ville, le 9 novembre 1839. Fils de Jean-Bretagne, duc de La Trimouille et de Marie-Maximilienne, princesse de Salm-Kybourg, il fut tenu sur les fonts de baptême par la province de Bretagne, représentée par ses magistrats. Entré au service à l'âge de quinze ans, il était déjà colonel en 1787. A la révolution, il émigra avec sa famille, leva et organisa à ses frais avec le prince de Salm, son oncle, le corps des hussards de Salm, et fit avec eux la campagne de 1792. L'année suivante il en remit le commandement à son frère, et passa sous les drapeaux de l'empereur François II, puis dans les armées napolitaines, comme colonel d'état-major aide de camp du roi. Il fit les campagnes de 1794 à 1797 en Lombardie avec un corps auxiliaire de cavalerie napolitaine, et se distingua notamment à la bataille de Lodi contre les Français. En 1798 il commanda une brigade dans l'armée de Mack. Il donna ensuite sa démission, et après un voyage en Allemagne et en Angleterre, il se joignit au comte Louis de Frotté pour débarquer en Normandie. Après la pacification de la Vendée, il vécut dans la retraite, avec le traitement de lieutenant général que lui accorda le grand-duc de Bade, son parent. A la restauration, Louis XVIII lui conféra le grade de lieutenant général et le nomma pair de France, le 4 juin 1814. Fidèle aux principes monarchiques et constitutionnels, le duc de La Trimouille vint se mettre à la disposition de Charles X à Rambouillet en juillet 1830; le roi lui déclara qu'il n'y avait plus rien à faire par l'épée, et que le devoir des pairs était de se rendre à leur poste. Le duc de La Trimouille vint alors à Paris, prêta serment à la nouvelle dynastie en 1830, et la soutint de son vote. L. L.—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*, t. II, 1<sup>re</sup> partie, p. 290. — Lardier, *Hist. biog. de la Chambre des Pairs*.

**LA TRIMOUILLE** (*Antoine-Philippe* de), prince de TALMONT, homme politique français,

frère du précédent, guillotiné à Laval, en janvier 1794. A l'époque de la révolution de 1789, il se montra l'un des plus énergiques défenseurs de la royauté. Après avoir, en 1792, servi dans les rangs des émigrés, en qualité d'aide de camp du comte d'Artois, il vint en France, en 1793, pour organiser l'insurrection vendéenne. Arrêté et transféré dans les prisons d'Angers, il gagna ses gardes, et accourut à Saumur, dont les Vendéens venaient de s'emparer. L'éclat de son nom, sa belle figure enthousiasmèrent les paysans; il fut nommé sur-le-champ général de la cavalerie, et prit place au conseil. A l'attaque de Nantes, le 28 juin 1793, avec Cathelineau et d'Elbée, il fit des prodiges de valeur. Dans toutes les rencontres, il figurait au premier rang. Il protégea la retraite de l'armée royaliste refoulée vers la Loire, et contribua puissamment à la victoire qu'elle remporta près de Laval. Néanmoins, après de nouveaux échecs, les violentes divisions qui éclatèrent au sein de l'armée royaliste, l'insurrection des paysans qui refusaient d'obéir à leurs chefs, découragèrent le prince de Talmont, et il résolut de s'embarquer pour l'Angleterre. Stofflet, détaché à sa poursuite, l'ayant ramené au camp, on le vit bientôt réparer sa faute par son habile et valeureuse conduite à la bataille livrée entre Dol et Antrain. Mais, après la dérouté du Mans, le prince, mécontent de l'armée qui lui avait préféré Fleuriot pour général en chef, abandonna ses troupes, et, suivi d'un seul domestique, erra dans les environs de Laval et de Fougères. Reconnu bientôt il fut arrêté et traîné dans les prisons de Rennes, de Vitré et de Laval. Le 15 nivôse an n Garnier de Saintes écrivait à la Convention : « L'ex-prince Talmont vient d'être arrêté auprès de Fougères : ce Capet des brigands, souverain du Maine et de la Normandie, mérite bien de figurer sur le même théâtre que son défunt confrère. » La Trimouille supporta avec courage toutes les vexations qu'on lui fit endurer, et répondit aux commissaires de la Convention avec une noblesse, une fermeté qui les frappèrent d'étonnement. « Tu es un aristocrate, lui dit un jour Esnue-Lavallée, et je suis un patriote. — Tu fais ton métier, et moi mon devoir, » répondit le prince. Enfin, sur l'ordre de la Convention, il fut exécuté à Laval, et sa tête, fichée au bout d'une pique, fut exposée au dessus de la porte de cette ville. Il lui a été élevé, en 1822, un monument expiatoire. L. L.—T.

Monteur, an II (1794), n<sup>os</sup> 108 et 117.

**LATRO** (*M. Porcius*), rhéteur latin originaire d'Espagne, né vers 50 avant J.-C., mort en l'an 4 de l'ère chrétienne. Ami, contemporain et compatriote de Sénèque l'Ancien, il étudia avec lui sous le rhéteur Marillus, et devint un maître dans ce genre d'éloquence d'apparat que les Latins appelaient déclamation. Il réussit moins dans l'éloquence pratique. On raconte qu'un jour en Espagne, ayant à plaider dans le forum la cause d'un

parent, il se trouva si embarrassé de parler en plein air qu'il resta court, et pria le juge de quitter le forum et de venir l'entendre dans la basilique. Déjà célèbre comme rhéteur, il se rendit à Rome, et déclama en 17 avant J.-C., devant Auguste et Agrippa. Son école attira bientôt un grand nombre d'élèves, parmi lesquels on distinguait Ovide. Latro possédait une mémoire étonnante et une grande facilité d'élocution. Aussi laissait-il rarement la parole aux jeunes gens qui suivaient ses leçons. Ceux-ci reçurent le nom d'*auditeurs*, qui devint synonyme de disciples. Malgré sa grande réputation, Latro essuya des critiques de la part de ses contemporains. Messala censura sa diction, d'autres rhéteurs blâmèrent la disposition de ses discours. Sénèque, au contraire, parle de lui avec enthousiasme. « Je serai souvent forcé, dit-il, de revenir sur la mémoire de Porcius Latro, mon très-cher camarade, et je rappellerai avec un extrême plaisir cette intime amitié continuée depuis notre première enfance jusqu'à son dernier jour. Il n'y eut jamais homme plus grave et plus aimable, jamais éloquence plus digne. Personne ne commandait plus fortement à son tempérament, personne ne s'y abandonnait avec plus de complaisance. Il se portait vivement dans l'un et l'autre sens, et dépassait la mesure, ne sachant ni interrompre ni reprendre ses études. Lorsqu'il s'était excité à écrire, il ajoutait les nuits aux jours, redoublait son travail sans intervalle, et ne cessait que quand les forces lui manquaient. Mais aussitôt qu'il s'était donné congé, il se livrait à tous les amusements et à tous les jeux. » Dans d'autres passages, Sénèque revient sur cette nature excessive de Latro, et sur ses facultés puissantes qui se dissipèrent en bruyantes improvisations. Latro mourut en l'an 4. Plusieurs critiques modernes lui ont attribué les déclamations de Salluste contre Cicéron et de Cicéron contre Salluste. Y.

Sénèque, *Controv.*, I, *praef.*, p. 63 ; II, 10, p. 187 ; II, 13, p. 178 ; IV, 26, p. 291 ; IV, *praef.*, p. 273, édit. Biont. — Quintilien, X, 5. — Plin., *Hist. Nat.*, XX, 14. — Saint Jérôme, *In Euseb. chron. Olymp.*, 294, 1. — Westermann, *Gesch. d. Römischen Beredsamkeit*, 24. — Meyer, *Oratorum Romanorum Fragmenta*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, I, c. III, p. 10.

LATAIGNANT. Voy. ATTAIGNANT.

LATUDE (Henri MASERS DE), prisonnier d'État français, célèbre par sa longue captivité, né le 23 mars 1725, au château de Craisich, près de Montagnac (Languedoc), mort à Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1865. Son père, chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel du régiment de dragons d'Orléans, fut fait en 1733 lieutenant de roi à Sedan. Le jeune Latude reçut une éducation militaire, et, désirant entrer dans le corps du génie, il se rendit à Berg-op-Zoom, auprès d'un ingénieur ami de son père. Après la paix de 1748, il vint à Paris pour se perfectionner dans l'étude des mathématiques. Plein d'ambition, il conçut le projet le plus extravagant qu'il soit possible d'imaginer. Dans l'espoir de se rendre intéressant aux yeux

de la favorite du roi, Latude courut à Versailles, se fit introduire auprès de M<sup>me</sup> de Pompadour, et la prévint qu'il avait vu mettre à la poste une boîte pour elle; il lui communiqua ses craintes sur cet envoi, lui dit de se tenir sur ses gardes, qu'il était inquiet sur son sort, d'après les propos qu'il avait entendus. M<sup>me</sup> de Pompadour parut touchée de cette attention, et lui offrit ses services. La boîte arriva; c'était Latude qui l'avait mise à la poste. Elle était pleine d'une poudre inoffensive. On l'essaya sur des animaux; et en voyant qu'elle ne produisait rien, la marquise de Pompadour pénétra le stratagème de Latude; elle s'en plaigait, et Latude, arrêté, fut conduit à la Bastille, le 1<sup>er</sup> mai 1749. Au mois de septembre suivant, il fut transféré au donjon de Vincennes. Il avait la meilleure chambre du donjon, deux heures de promenade par jour dans le jardin. Le 25 juin 1750 il enferma un de ses gardiens, et réussit à tromper les sentinelles: il s'échappa. Six jours après il se remit spontanément entre les mains du roi, qui le fit reconduire à la Bastille. La marquise de Pompadour, piquée de ce que Latude avait eu plus de confiance dans la bonté du roi que dans la sienne, le fit tenir pendant dix-huit mois dans un cachot. Au bout de ce temps, on le mit avec un autre prisonnier de la marquise, nommé Dalègre, dans une chambre ordinaire. Latude s'étant aperçu qu'entre leur chambre et celle de dessous il y avait un double plancher, fit un canif d'une fiche de fer qui soutenait leur table pliante, en l'alguisant sur un carreau; il souleva un des carreaux de la chambre, et avec son compagnon défila ses chemises, ses serviettes, ses caleçons, ses bas, ses chaussettes; ils tressèrent ensuite ces fils, et en firent des cordes; d'un briquet Latude fit un couteau, puis d'un morceau de chandelier de fer il fabriqua une scie. Le bois qu'on donnait aux deux prisonniers pour se chauffer était débité en échelons, en poulies, etc.; chaque jour le produit de leur travail était caché sous le plancher. Enfin ils détachèrent les barreaux qui fermaient leur cheminée sur la plateforme. Ils avaient fait quatorze cents pieds de cordes et deux cents échelons, et travaillèrent près de dix-huit mois, nuit et jour, à préparer leur évasion. Le 25 février 1756, veille du jeudi gras, ils montèrent par la cheminée, attachèrent leur échelle à un canon, descendirent dans le fossé, qu'ils traversèrent à moitié dans l'eau, et à l'aide d'un barreau, dont ils avaient fait un levier, ils détachèrent les pierres d'un mur épais qui les séparait du fossé de la porte Saint-Antoine, sans avoir été aperçus ni des sentinelles ni des rondes qui passaient sur ce mur. Ils avaient emporté un porte-manteau garni, changèrent d'habits, et se réfugièrent à l'abbaye Saint-Germain des Prés.

Au bout d'un mois, Dalègre quitta la France et se réfugia à Bruxelles, où il fut bientôt arrêté et ramené à la Bastille. Latude parvint à Amsterdam, et fut enlevé au moment où il allait toucher de l'argent que lui envoyait son père, l'

1<sup>er</sup> juin 1756. Ramené à la Bastille, il fut jeté dans un cachot, les fers aux pieds et aux mains, couché sur la paille sans couverture. Dans ce triste réduit, il apprivoisa des rats qui obéissaient à ses moindres signes; ayant trouvé une branche de sureau dans sa paille, il en fit un flageolet. Des projets d'utilité publique roulaient dans sa tête; il traça quelques idées avec son sang sur des tablettes de mie de pain, et les communiqua au père Griffet, confesseur de la Bastille, qui, touché de compassion, lui procura de l'encre et du papier pour transcrire son mémoire et se chargea de le remettre au ministre au mois d'avril 1758. C'était un projet pour faire prendre à tous les officiers et sergents des fusils au lieu des esponsans dont ils se servaient jusqu'alors, ce qui fut adopté et augmenta l'armée d'un grand nombre de fusiliers, sans qu'il en coûtât rien. Un second mémoire que Latude adressa à la cour, le 3 juillet 1758, traitait des finances et du moyen de prévenir les disettes au moyen de greniers d'abondance. Ces travaux ne procurèrent aucun adoucissement à Latude, qui écrivait en 1762 à M<sup>me</sup> de Pompadour: « J'ay souffert quatorze années: que tout soit enseveli à jamais dans le sang de Jésus-Christ; madame, soyez femme, ayez un cœur et laissez-vous toucher de compassion par mes larmes et par celles d'une pauvre mère désolée de soixante-et-dix ans. » La marquise resta inflexible; mais l'eau ayant envahi le cachot de Latude, on l'en retira et on le mit dans une chambre commode et bien éclairée, mais sans cheminée. Son ancien compagnon Dalègre devint fou furieux, et finit à Charenton; il se croyait Dieu. Latude avait établi des intelligences avec des demoiselles qui demeuraient dans la rue Saint-Antoine, en profitant d'un grand vent pour leur envoyer des papiers. Le 16 avril 1764, ces demoiselles étalèrent un grand écriteau sur lequel on lisait en grosses lettres: « La marquise de Pompadour est morte hier. » Le mois suivant Latude écrivit à Sartine pour demander sa liberté, et parla de la mort de la marquise. Sartine vint le voir, et lui demanda qui lui avait appris cette mort; Latude refusa de le dire. Sartine lui déclara qu'il n'aurait sa liberté que lorsqu'il lui aurait nommé la personne de qui il tenait cette nouvelle. Enfin Latude écrivit une lettre injurieuse à Sartine, et ses souffrances redoublèrent. Sartine le fit mettre au cachot, au pain et à l'eau. Le 14 août 1764, on le chargea de chaînes et on le mena à Vincennes. Le 23 novembre 1765, il parvint encore à s'évader par un temps de brouillard en renversant ses trois gardiens et en désarmant un factionnaire. De sa retraite il écrivit au ministre Choiseul pour lui demander une audience, et partit pour Fontainebleau, où il fut arrêté à la porte du ministre sans que celui-ci consentît à l'entendre. Garrotté et reconduit à Vincennes, Latude fut encore jeté dans un cachot. Après la mort de Louis XV, Malesherbes, étant devenu

ministre, alla visiter les prisons d'État, et s'intéressa au sort de Latude. Mais comme on lui dit que ce prisonnier avait des moments de folie, et qu'il serait dangereux de lui donner la liberté, Malesherbes fit conduire Latude à Charenton, le 27 septembre 1775. L'ordre de le mettre en liberté arriva enfin le 5 juin 1777. On lui enjoignait en même temps de se rendre dans sa ville natale. Après quelques démarches infructueuses pour obtenir la permission de fixer sa résidence à Paris, il venait de se mettre en chemin lorsqu'il fut arrêté auprès d'Auxerre, ramené à Paris, et jeté dans la prison du Châtelet, où il fut mis au secret. Trois jours après on s'empara de ses papiers, et le 1<sup>er</sup> août 1777 il fut transféré à Bicêtre et mis dans un cachot à dix pieds sous terre. Il y passa plusieurs années. Le président de Gourgues, dans une visite à Bicêtre, eut quelque compassion pour Latude, et l'engagea à lui remettre un mémoire détaillé de ses infortunes. Ce mémoire, perdu par le commissaire, fut trouvé par M<sup>me</sup> Legros, qui, après l'avoir lu, prit la courageuse résolution d'employer tous ses efforts en faveur de ce malheureux. Elle fut d'abord repoussée; on lui dit que c'était un fou, que c'était un prisonnier dont il était dangereux de s'occuper. Rien ne la rebuta. Elle s'ouvrit des intelligences à Bicêtre, parvint auprès de Latude, lui donna des secours, des habillemens, quoiqu'elle fût sans fortune. Partout elle racontait l'histoire de son protégé; elle y intéressa la femme du suisse du cardinal de Rohan, parvint au secrétaire de ce prince de l'Église, et enfin elle obtint l'appui du cardinal lui-même, de MM. La Tour-Dupin, de Saint-Priest, etc. M<sup>me</sup> Necker se joignit à elle. Le lieutenant général de police Lenoir vint interroger Latude à Bicêtre en 1783, et lui rappela encore sa prétendue folie. Enfin Latude obtint sa liberté, le 18 mars 1784. Il lui était encore enjoint de se rendre à Montagnac, où il devait toucher une pension de 400 livres. M<sup>me</sup> Legros obtint la révocation de cet ordre d'exil, et elle recueillit son protégé chez elle. La même année, l'Académie Française décerna un prix de vertu à cette femme courageuse. Ce fut une des premières attributions du prix Montyon. Une souscription fut ouverte en faveur du prisonnier et remplie par d'illustres personnages. Dès le lendemain de la prise de la Bastille, il réclama et obtint la remise de ses papiers, de son échelle et des outils qu'il avait improvisés pour sa première évasion de cette prison d'État. Le tout fut exposé dans la cour du Louvre, avec le portrait de Latude, par Vestier. Une brochure publiée en 1787 prétendait que l'histoire de Latude était une invention renouvelée de Buquoil. En 1791 Latude sollicita des secours de l'Assemblée constituante; sa pétition, appuyée par Barnave, fut renvoyée à l'examen d'une commission; mais à la suite de quelques débats l'Assemblée passa à l'ordre du jour. L'année suivante, il réclama de nouveau, et un secours de 3,000 fr. lui fut ac-

cordé. En 1793, Latude forma une demande en dommages-intérêts contre les héritiers Pompadour et Amelot, et un jugement du tribunal du sixième arrondissement de Paris, en date du 11 septembre, lui accorda 60,000 livres; mais il n'en toucha que 10,000. Il tomba ensuite dans le plus profond oubli. En 1787, on avait fait paraître : *Histoire d'une détention de trente-neuf ans dans les prisons d'État, écrite par le prisonnier lui-même*; Amsterdam (Paris), in-8° : Latude a désavoué cet ouvrage, qu'on attribue au marquis de Beauport. Plus tard l'avocat Thierry publia : *Le Despotisme dévoilé, ou mémoires de Latude, rédigés sur les pièces originales*; Paris, 1791, 1792, 3 vol. in-18; 1793, 2 vol. in-8°. Latude fit imprimer : *Mémoire adressé à madame la marquise de Pompadour par M. Danry, prisonnier à la Bastille, et trouvé au greffe de cette prison d'État, suivi de lettres, etc.*; Paris, 1789, in-8° : Danry était le nom sous lequel Latude avait été écroué; — *Mémoire de M. de Latude, ingénieur*; Paris, 1789, in-8°; — *Mémoire sur les moyens de rétablir le crédit public et l'ordre dans les finances de la France*; Paris, 1799, in-8°; — *Projet de coalition des quatre-vingt départements de la France pour sauver la république en moins de trois mois*; Paris, 1799, in-8°. L. Louver.

Thierry, *Le Despotisme dévoilé*. — Latude, *Mémoires*. — Dufey (de l'Yonne), dans le *Dict. de la Convers.* — Quéraud, *La France Littéraire*.

**LATUIN** (Saint), vulgairement appelé *saint Lain*, premier évêque de Séez, en Normandie, né dans la Grande-Bretagne au premier siècle de notre ère, mort le 20 juin de l'an 110 de J.-C. On ignore l'époque de sa naissance; mais on sait qu'il alla à Rome avec plusieurs Bretons, et il est certain qu'il fut ordonné évêque par le souverain pontife et envoyé en l'an 99 (1) pour évangéliser dans les Gaules avec d'illustres missionnaires, spécialement saint Taurin, évêque d'Évreux, saint Lucien de Beauvais et saint Nicaise de Ronen, où ce dernier n'arriva jamais, ayant souffert le martyre en chemin. Saint Latuin vint à Séez, et fut le premier qui dans ce pays, dans l'Hyernois et quelques parties du Perche, jeta les premiers fondements du christianisme. Il convertit à la foi de J.-C. une quantité considérable de personnes et même des sicaire envoyés en secret pour le tuer. L'histoire lui attribue beaucoup de miracles, et elle dit que, comme un autre saint Pierre, il guérissait les maladies par son ombre seule. En butte aux outrages des idolâtres, saint Latuin fut forcé de se séparer de son troupeau et de se cacher en un endroit nommé Clerai, situé près de la ville de Séez. La paix ayant été rétablie, il ordonna des prêtres avec lesquels il partagea la sol-

licitude de son église. Forcé de nouveau de s'éloigner de Séez, ce saint Apôtre ne put revenir parmi les siens; accablé de vieillesse, il mourut entre les bras de ses disciples, et fut enterré à Clerai, où depuis une église fut construite sous son invocation. Vers l'année 885, lors des ravages exercés par les Normands, son corps fut apporté à Anet (Eure-et-Loir), pour le dérober, ainsi que le dit l'historien Gabriel du Moulin, curé de Maneval, dans son *Histoire générale de la Normandie*, 1631, « à la barbare cruauté des Normands, qui ne pardonnaient non plus aux choses saintes qu'aux profanes ». Au onzième siècle, Yves de Bellesme, évêque de Séez, enrichit son église cathédrale du quatrième doigt de la main droite du saint; mais au seizième siècle, au milieu des guerres des calvinistes, cette vénérable relique disparut (1).

J. H. Jos.

Godescard, *Martyrolog.* — Fret, *Chroniques percheronnes*. — Dumoulin, *Histoire générale de la Normandie*, 1682.

**LAUBANIE** (Yrieix de MACONTHIER DE), général français, né le 6 février 1641, à Saint-Yrieix (Limousin), mort le 25 juillet 1706, à Paris. D'une famille noble, il entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes; nommé successivement major général (1684), brigadier des armées (1686) et maréchal de camp (1689), il gouverna Mons, après la mort de Nicolas de Labrousse, puis Neuf-Brisach (1699). Assiégé dans cette dernière place, il opéra une sortie vigoureuse, s'empara de la ville et du château de Neubourg, et prépara par ce beau fait d'armes la victoire de Freisingen. Au commencement de 1702, il fut élevé au grade de lieutenant général. L'année suivante, on lui donna le commandement de Landau, dont le maréchal de Tallard s'était rendu maître à la suite de la bataille de Spire. Lorsque les Français furent obligés de repasser le Rhin, le prince Louis de Bade et le roi des Romains, qui fut depuis Joseph I<sup>er</sup>, appuyés par l'armée d'observation de Marlborough, traversèrent à leur tour le fleuve et vinrent bloquer la place; les corps dont ils disposaient l'un et l'autre se s'élevaient pas à moins de 120,000 hommes. Malgré l'inégalité de la lutte, Laubanie refusa de capituler, et protesta qu'il se défendrait jusqu'à toute extrémité. En effet, quoique aveuglé par une bombe qui éclata à ses pieds, il tint avec le plus grand courage pendant soixante-neuf jours que dura le siège. Toutefois il dut céder au nombre, et capitula, le 23 novembre 1704, de la manière la plus honorable. « Il y a vraiment de la gloire à vaincre de pareils ennemis », s'écriait écrié un des généraux ennemis. Tout le monde croyait que cette belle défense vaudrait à Laubanie le bâton de maréchal; c'était aussi

(1) La légende du bréviaire de Séez, que nous rapportons, anticipe sur d'autres auteurs qui portent sa mission à la fin du troisième et même au commencement du quatrième siècle.

(1) Les habitants du diocèse de Séez n'ont jamais oublié que les reliques de leur premier évêque avaient été déposées à Anet; à différentes époques, ils en sollicitèrent une portion, et en 1807 on céda à un désir si pieux et si légitime.

l'opinion du duc de Bourgogne, qui présenta ce dernier au roi en disant : « Sire, voilà un pauvre aveugle qui aurait besoin d'un bâton ». Louis XIV ne répondit rien, et le vieux général, affligé de ce silence, tomba malade, et mourut moins de deux ans après. Le roi avait cherché à le dédommager en lui accordant une pension. Laubanie a laissé un journal manuscrit du siège de Landau, qui a été inséré dans les *Mémoires relatifs à la guerre de la succession d'Espagne sous Louis XIV*, publiés de 1835 à 1838 par le général Pelet.

P. L.—Y.

Stamondt, *Hist. des Français*, XXVI. — *Le Limousin historique*.

\* **LAUBE (Henri)**, littérateur allemand, né le 18 février 1806, à Sprottau, en Silésie. Après avoir étudié la théologie à Halle et à Breslau, il s'établit en 1831 à Leipzig pour suivre la carrière littéraire. En 1834 il fit un voyage en Italie avec M. de Gutzkow; à son retour, il fut exilé de Saxe, comme impliqué dans les mouvements démocratiques. A Berlin, il fut arrêté et gardé en prison pendant neuf mois. En 1837 il fut incarcéré de nouveau pour avoir fait partie de la *Burschenschaft* (association des étudiants). Remis en liberté en 1839, il visita en cette année la France et l'Algérie, et vint de nouveau se fixer à Leipzig. Élu en 1848 au parlement de Francfort, il y fit partie du centre; en mars 1849 il donna sa démission, étant en désaccord avec ses électeurs au sujet de l'élection d'un empereur. Cette même année il fut appelé à Vienne pour y diriger le théâtre de la cour. Laube appartient à l'école littéraire nommée la *jeune Allemagne*. Les romans et pièces de théâtre de M. Laube ont obtenu un succès mérité. On a de lui : *Das neue Jahrhundert* (Le Siècle nouveau); Furth et Leipzig, 1832-1833, 2 vol.; — *Das junge Europa* (La jeune Europe); Mannheim, 1833-1837, 4 vol.; — *Liebesbriefe* (Lettres d'amour); Leipzig, 1835; — *Reisenovellen*; Mannheim, 1834-1837, et 1847, 6 vol., in-8°; dans cet ouvrage, très-amusant, on trouve décrites avec beaucoup de finesse et d'exactitude les particularités des mœurs du nord de l'Allemagne; — *Die Schauspielerin* (L'Actrice); Mannheim, 1835; — *Moderne Charakteristiken* (Caractères modernes); Mannheim, 1835, 2 vol., in-8°; dans ce livre, consacré en partie aux écrivains actuels de l'Allemagne, beaucoup de jugements sont inspirés par la camaraderie; — *Geschichte der deutschen Literatur* (Histoire de la Littérature allemande); Stuttgart, 1840, 4 vol.: ouvrage faible et superficiel; — *Französische Lustschlösser*; Mannheim, 1840, 3 vol., in-12; — *Das Jaydbrevier* (Le Bréviaire du Chasseur); Leipzig, 1841, in-16; — *Die Bandomire*; Mitau, 1842, 2 vol., in-8°; — *Die Gräfin Chateaubriand* (La Comtesse de Chateaubriand); Leipzig, 1843 et 1846, 3 vol., in-8°; — *Drei Königstädte im Norden* (Trois Villes royales dans le Nord); Leipzig, 1845, 2 vol., in-8°; —

*Der belgische Graf* (Le Comte belge); Mannheim, 1845, in-12; — *Dramatische Werke* (Œuvres dramatiques); Leipzig, 1845-1848, 6 vol., in-8°. Parmi les productions théâtrales de Laube les principales sont sa tragédie de *Struensee* et les comédies *Gottsched und Gellert*, *Die Karlshöhler* et *Prinz Friedrich*; Paris, 1847 (Paris en 1847); Paris, 1848; — *Das erste deutsche Parlament* (Le premier Parlement allemand); Leipzig, 1849, 3 vol. Laube a aussi inséré beaucoup d'articles dans la *Zeitung für die elegante Welt*, dont il fut pendant plusieurs années le rédacteur en chef.

E. G.

*Conversations-Lexikon.* — Julien Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur im 19. Jahrhundert*.

**LAUBERT (Charles-Jean)**, médecin et chimiste français, né en 1762, à Teano, dans le royaume de Naples, d'un officier français au service du roi d'Espagne, mort à Paris, en 1835. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des sciences naturelles. En 1788, il essaya d'extraire l'indigo de *Isatis tinctoria*, par la macération des feuilles de cette plante, et l'année d'après, il fit des expériences pour établir une fabrique d'acide sulfurique. Elles eurent un plein succès, mais ne furent pas encouragées. La théorie de Lavoisier, qu'il suivait dans ses cours, et la répétition des expériences de cet illustre chimiste, excitèrent contre lui quelques-uns des partisans des anciennes doctrines, jaloux de la réputation qu'il se faisait. La France étant devenue le théâtre des plus belles découvertes de la chimie, Laubert résolut de s'y rendre pour prendre part au mouvement scientifique. Peu après son arrivée en 1793, il fut forcé par les circonstances à servir aux armées, et il entra comme pharmacien dans le service de santé. Il prit part aux campagnes d'Italie, de Hollande, d'Allemagne, d'Espagne, de Russie. En 1808 il était pharmacien en chef des armées; il fut nommé en 1812 pharmacien en chef de l'armée de Russie, et devint en 1814 membre de l'Académie royale de Médecine. Laubert a rédigé, sous la surveillance du Conseil de Santé, le *Codex pharmaceutique des Hôpitaux militaires*. Il s'est livré à beaucoup de travaux chimiques sur les substances végétales, travaux qui ont donné une grande extension à l'emploi de l'éther comme réactif dans les analyses végétales; ses essais analytiques sur le quinquina ont servi de prélude à la découverte de la quinine. Il a fourni divers articles au *Dictionnaire des Sciences médicales*, et il a été un des trois rédacteurs du recueil de *Mémoires de Médecine, Pharmacie et Chirurgie militaires*.

G. DE F.

*Dictionn. des Sciences Médicales* (partie biographique). — *Statistique des Lettres et des Sciences en France*.

**LAUBESPIN (Emmanuel, comte de)**, né à Orgelet, en 1780, mort en 1848. Il appartenait à une des familles les plus distinguées de la Franche-Comté. Il vint de bonne heure à Paris, et travailla à différents journaux. Plus tard il devint membre du conseil général des manufactures, et

dans sa retraite il réunit une riche collection de pièces historiques. On a de lui : *Mémorial portatif de Chronologie, d'Histoire industrielle, d'Économie politique, de Biographie, etc.*; 1812, in-12; 1830-1831, 2 vol. in-12; — *Revue de l'Histoire universelle moderne, ou tableau sommaire et chronologique des principaux événements arrivés depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*; Paris, 1823, 2 vol. in-12. Pour ces deux ouvrages, le comte de Laubespin fut aidé par M. Battelle. Le comte de Laubespin a traduit de l'anglais les *Antiquités romaines* d'Adam, 1818; et la *Vie de Poggio Bracciolini*, de Shepherd; 1819. Il a travaillé à la *Bibliothèque française*, au *Magasin Encyclopédique* et au *Moniteur*. J. V.

Feller, *Biogr. univ.*, suppl. de M. Weiss. — Quérard, *La France Littéraire*.

**L'AUBESPINE**, famille française originaire de la Beauce. Ses principaux membres sont :

**L'AUBESPINE (Claude de)**, diplomate français, mort le 11 novembre 1567. Fils aîné de Claude de L'Aubespine, seigneur d'Érouville, Plancheville et de la Trousse-Rigault, il devint secrétaire d'État en 1537, prit part aux principales négociations diplomatiques sous les rois François I<sup>er</sup>, Henri II, François II et Charles IX, et occupa une place importante dans la confiance de la reine mère. Le 10 novembre 1567, jour de la bataille de Saint-Denis, Catherine de Médicis alla le consulter au chevet du lit où il gisait atteint de la maladie dont il mourut le lendemain. Il lui proposa des mesures utiles pour le bien de l'État. L'héritage politique de Claude de L'Aubespine fut partagé entre ses plus proches parents par Catherine de Médicis : son gendre, Villeroy, devint secrétaire d'État; son fils, *Claude*, nommé maître des requêtes, fut chargé de l'ambassade d'Espagne; son frère puîné, *Sébastien*, le remplaça plus spécialement dans la direction des plus secrètes affaires de l'État.

**L'AUBESPINE (Sébastien de)**, prélat et diplomate français, frère du précédent, né dans la Beauce, en 1518, mort à Limoges, en 1582. Sa haute aptitude pour les affaires lui avait valu de la part de François I<sup>er</sup> le don de plusieurs bénéfices ecclésiastiques, notamment de l'abbaye de Basse-Fontaine, au diocèse de Troyes. Envoyé en Suisse, il y combattit l'influence de l'empereur (1543); à la diète de Worms, il prépara la besogne de l'ambassadeur en titre, le comte de Grignan, homme plus illustre par ses aïeux que par son mérite (1545). Henri II le chargea ensuite de négocier avec les Strasbourgeois (1548) et de faire modifier le traité d'alliance avec les cantons helvétiques. L'abbé de Basse-Fontaine, de retour en France, fut chargé d'une ambassade en Flandre, mais il reprit bientôt ses anciennes fonctions en Suisse, et y négocia encore avec habileté et bonheur; puis il fut nommé ambassadeur auprès de Philippe II d'Espagne, et la mort de Henri II ne lui fit pas perdre cette

place. Il était depuis l'année 1558 pourvu de l'évêché de Linsoges, ville dans laquelle il possédait déjà la riche abbaye de Saint-Martial. Sous François II il se montra trop dévoué aux Guise pour conserver son ambassade. Il revint en France travailler à la pacification du royaume, et accompagna en 1564 le maréchal de Vieilleville en Suisse. Après la mort de Claude de L'Aubespine, son frère, Catherine l'initia à tous les mystères de sa politique. Ses nombreux services ne furent pas récompensés par Henri III; son crédit baissa avec celui de la reine mère, et on finit par le congédier brutalement. Selon de Thou, Louis de Lorraine, cardinal de Guise, fit exiler de la cour l'évêque de Limoges, « sous prétexte qu'il étoit honteux qu'un homme élevé comme lui à l'épiscopat depuis tant d'années n'eût pas encore reçu les ordres sacrés, mais dans le fond parce qu'il le soupçonnoit de n'être pas favorable au parti qu'il soutenoit. » Quoi qu'il en soit, retiré à Limoges, Sébastien de L'Aubespine se fit enfin pourvoir des ordres, et donna tous ses soins aux œuvres pieuses de l'épiscopat. Il fut enterré dans son église cathédrale. Tous ses papiers, témoignages écrits de sa vie politique, avaient été légués par lui à son neveu *Guillaume de L'Aubespine*, baron de Châteauneuf, seigneur d'Hauterive, etc., chancelier des ordres du roi et ambassadeur en Angleterre sous Henri IV et Louis XIII. Ce fonds précieux s'accrut ensuite de plusieurs autres documents, dus à divers membres de la famille. Il se trouvait réuni ou plutôt oublié dans les combles du château de Villebon, lorsqu'en 1833 M. Louis Paris sauva ce qui en restait. La correspondance de Sébastien de L'Aubespine a été depuis publiée par ce paléographe, dans la *Collection des Documents inédits sur l'histoire de France*, imprimée aux frais de l'État, sous le titre de *Négociations, Lettres et Pièces relatives au Règne de François II*; Paris, 1841, in-4°.

**L'AUBESPINE (Charles de)**, marquis de Châteauneuf-sur-Cher, diplomate français, mort en 1653. Fils de Guillaume de L'Aubespine-Châteauneuf, il fut créé chancelier des ordres du roi, conseiller d'État, abbé de Préaux, de Massay et de Noiriac, gouverneur de Touraine, ambassadeur en Angleterre (1629) et garde des sceaux (1630). Disgracié en 1633, et même emprisonné pendant plusieurs années, il fut rappelé à la cour en 1643, et obtint de nouveau les sceaux le 2 mars 1650, par le crédit de la duchesse de Chevreuse. Ils lui furent retirés une seconde fois le 3 avril 1651. Quelques mois après il entra au cabinet, lors de la déclaration de la majorité du roi. Mais bientôt, se voyant sans crédit, il prit le parti de se retirer, dans les premiers mois de 1652. Il mourut en 1653, « chargé d'années et d'intrigues, » dit madame de Motteville.

Son frère *François*, marquis d'Hauterive, lieutenant général de Touraine, fut chargé de missions importantes dans les Pays-Bas, et

mourut en 1696. *Gabriel*, évêque d'Orléans, auteur de quelques ouvrages de théologie, mort en 1630, était aussi frère du marquis de Châteauneuf.

De *Gilles de L'Aubespine*, troisième fils de Claude, seigneur d'Erouville, étaient issus les seigneurs de *Verderonne* et de *La Poirière* en Beauce.

*Charles-François*, dit le comte de L'AUBESPINE, épousa, en 1743, Henriette-Maximilienne de Béthune-Sully, seule héritière de sa famille, et devint ainsi possesseur du manoir de Villebon, où Sully était mort.

Après tant d'illustration sont venus pour le nom de L'Aubespine les jours de misère et d'oubli. « Il y a quelques années, nous apprend M. L. Paris, pour retrouver les rejetons de cette illustre maison M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, fut conduit à l'échoppe d'un ouvrier charbon : c'était là qu'à titre d'orphelins recueillis, les derniers descendants des L'Aubespine et des Sully acceptaient de la pitié d'un artisan l'éducation et le salaire d'apprentis menuisiers. » En effet, le dernier comte de L'Aubespine, prodigue et malheureux, est mort il y a une vingtaine d'années, après avoir aliéné tous les biens de sa famille, y compris le château de Villebon. J. V.

De Thou, *Hist. sui temp.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — L. Paris, *Notice en tête des Négociations, Lettres et Pièces relatives au règne de François II.* — M<sup>me</sup> de Motteville, *Mém.*

**LAUREY (Maurice)**, juriste français, né à Reims, en 1745, mort dans la même ville, en 1803. Il étudia la théologie, puis le droit, et devint avocat au parlement de Paris. En 1782 il fut nommé chanoine de Reims, et l'année suivante vice-gérant de l'officialité diocésaine et promoteur métropolitain en 1786. On a de lui : un *Traité des Unions de Bénéfices*, Paris, 1778, in-12, et un *Traité des Érections de Bénéfices*, Paris, 1782, in-12. Il a laissé manuscrit un *Traité de l'Accord de la Religion avec la Politique*. Très-versé dans la langue hébraïque, il a laissé aussi une version latine des *Psaumes de David*. G. DE F.

Fetler, *Dict. Hist.*

**LAUD (William)**, théologien anglais, né à Reading dans le Berkshire, le 7 octobre 1573, décapité le 10 janvier 1645. Il était fils d'un drapier. Ses ennemis lui reprochèrent durant sa prospérité la bassesse de sa naissance, qui n'était pas cependant plus humble que celle de la plupart des ecclésiastiques de son temps. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire de l'Église d'Angleterre une profession honorable pour des hommes de bonne et noble famille. Après avoir reçu sa première éducation à l'école de Reading, il se rendit à Oxford, et devint étudiant puis agrégé du collège Saint-John. Il entra ensuite dans les ordres. Dès l'université il eut la réputation d'incliner vers le papisme. Sa polémique contre les puritains lui attira les mauvais vou-

loir du docteur Abbot, chancelier de l'université et depuis archevêque de Cantorbéry, et sa position à Oxford au milieu d'ennemis zélés de l'Église romaine devint difficile. Il accepta la place de chapelain de Charles lord Mountjoy, comte de Devonshire, en 1603. Sa complaisance pour son patron lui fit commettre une action contraire à ses principes. Lui, qui soutenait que le mariage est un sacrement indissoluble, qui mit plus tard l'Écosse en feu plutôt que de céder sur ce point, célébra le 26 décembre 1605 le service nuptial du comte de Devonshire et de lady Rich, dont le mari vivait encore. Les ennemis de Laud exagérèrent sa faute, et le présentèrent au roi Jacques I<sup>er</sup> sous de si sombres couleurs que ce prince pendant plusieurs années ne permit pas qu'on lui parlât en faveur du chapelain. Laud, de son côté, se reprochait si amèrement sa conduite dans cette affaire que le 26 décembre devint pour lui un jour de jeûne et d'humiliation. On a encore une prière qu'il composa à cette occasion. Cet épisode de la vie de Laud ne mériterait pas d'être rappelé s'il ne mettait en évidence deux traits caractéristiques de ce prélat ; la complaisance pour les puissants et la bigoterie.

Malgré la colère du roi, Laud fut nommé vicaire de Stanford en 1607, recteur de North Kilworth en 1608 et la même année chapelain de Neile, évêque de Rochester. La protection de Neile l'emporta sur l'hostilité d'Abbot, et Jacques, après une longue entrevue avec Laud, lui conféra une prébende à Westminster. En 1611 il devint président du collège Saint-John à Oxford. Il obtint peu après le titre de chapelain du roi, et en 1616 celui de doyen de Gloucester. En 1617 il accompagna Jacques en Écosse et travailla de toutes ses forces à remanier l'Église presbytérienne dans un sens anglican. Son zèle fut récompensé par l'évêché de Saint-David, le 18 novembre 1621. En mai 1622, une conférence eut lieu entre lui et le jésuite Fisher, en présence du marquis de Buckingham. Le 15 juin il devint C. de Buckingham. C'est par cette lettre initiale que Laud, dans son *Journal (diary)*, désigne sa position auprès du favori du roi. On a beaucoup disputé sur cette initiale, que les uns traduisent par *chapelain*, les autres par *confesseur*. Le journal de Laud fait peu d'honneur à son intelligence ; il y est beaucoup question de rêves et de présages. Le 14 décembre 1622, il rêva que Williams, garde du grand sceau, était mort. Williams et Abbot étaient les deux principaux obstacles à sa grandeur. Le premier tomba dans la disgrâce, le second fut emprisonné pour un homicide involontaire. Sous Charles I<sup>er</sup>, fils et successeur de Jacques, la fortune de Laud grandit rapidement. En 1626 il fut nommé évêque de Bath et Wells et doyen de la chapelle royale. Le 8 mars il rêva qu'il était réconcilié avec l'Église de Rome. Un rapprochement avec cette Église était depuis longtemps et fut plus que ja-



mais l'objet de ses pensées. Il devint en 1627 conseiller privé et évêque de Londres en 1628. La mort de Buckingham, son ancien protecteur, lui laissa la première place dans les conseils de Charles I<sup>er</sup>. Ce fut vers ce temps que commença son étroite union avec Strafford.

Laud se signala en persécutant les puritains et les autres sectaires religieux. Un médecin, nommé Leighton, auteur d'un livre contre les évêques, fut condamné par la chambre étoilée à avoir les oreilles coupées, le nez fendu, le front marqué au fer rouge, et à être fouetté. Cette sentence fut le signal de beaucoup d'autres, aussi injustes et aussi cruelles. Le prélat qui en était l'instigateur fut choisi pour chancelier de l'université d'Oxford en 1630, et succéda à son ancien adversaire Abbot dans l'archevêché de Cantorbéry, le 16 août 1633. Vers le même temps, le pape lui fit offrir le chapeau de cardinal; mais Laud n'osa pas rompre ouvertement avec la réforme, et déclara que quelque chose en lui s'opposait à ce qu'il acceptât cette dignité tant que Rome ne serait pas autre qu'elle était. Cependant il se rapprochait autant que possible de la discipline romaine, et dans un voyage qu'il fit en Écosse en 1634, à la suite du roi, il s'efforça d'introduire dans l'Église écossaise les innovations qu'il se proposait d'appliquer à l'Église anglicane. Cet essai eut d'abord une apparence de succès, et finit par provoquer une explosion qui commença la ruine de Charles I<sup>er</sup>.

Laud était au comble du pouvoir. Il avait placé dans le ministère deux de ses créatures, Windebank et le docteur Juxon; il réunissait au titre de primat celui de lord-trésorier, et, possesseur à la fois du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, il pouvait faire emprisonner et mutiler ceux qui ne pensaient pas comme lui. Williams, évêque de Lincoln, ex-garde du grand sceau, et auteur d'un livre dans lequel il raillait quelques-unes des innovations du primat, fut condamné à 10,000 livres sterling d'amende, à rester en prison selon le bon plaisir du roi, et fut révoqué de ses fonctions ecclésiastiques. Osbaldeston, recteur de l'école de Westminster, pour avoir dans une lettre particulière écrit quelques injures qui pouvaient s'appliquer à Laud, fut condamné à être marqué au fer rouge, à être exposé au pilori et à avoir les oreilles clouées au poteau. Des peines encore plus barbares punirent les délits de presse de Prynne, de Bastwick, de Burton, de Lilburne, de Warton. Une ordonnance de la chambre étoilée défendit à toute personne « d'imprimer un livre ou un pamphlet sans l'imprimatur de l'archevêque de Cantorbéry ou de l'évêque de Londres, ou sans celui des chancelliers des universités de Cambridge et d'Oxford; aucun livre venu de l'étranger ne pourrait être mis en vente sans avoir été examiné par l'archevêque de Cantorbéry ou par l'évêque de Londres; toute personne qui imprimerait ou qui aurait des presses

sans autorisation serait exposée au pilori et fouettée publiquement. » Ces mesures ne purent comprimer dans la nation l'esprit d'indépendance, et Charles I<sup>er</sup> fut forcé de convoquer un parlement le 3 novembre 1640. Dès le 18 décembre la chambre des communes envoya à la chambre des lords une accusation contre Laud, qui fut envoyé à la Tour. Il y resta plus de trois ans dans une étroite captivité, et privé de tous ses revenus ecclésiastiques. Enfin, le 12 mars 1644, il comparut devant la chambre des pairs. Les charges contre lui étaient nombreuses et graves; mais aucune ne pouvait être légalement qualifiée de haute trahison. Les communes, fatiguées de voir les débats se prolonger indéfiniment, substituèrent, le 21 novembre, à leur acte d'accusation un acte de proscription ou d'attainder. Les lords l'acceptèrent le 4 janvier 1645, et Laud fut conduit au supplice le 10 janvier. Il subit la mort avec courage. L'injustice et l'illegalité de l'acte qui le frappa sont généralement reconnues. Mais c'est à tort que certains anglicans zélés ont voulu faire un martyr de celui qui fut un cruel persécuteur. Le primat ne souffrit rien qu'il n'eût fait souffrir aux autres. La pureté de ses mœurs, sa libéralité souvent rappelée par ses apologistes, les dons qu'il fit à l'université d'Oxford, les monuments qu'il éleva méritent sans doute des éloges, mais n'excusent pas les torts de sa vie publique. Son intelligence était cultivée, mais d'une médiocre portée. Il paraît qu'il ne comprit pas bien où le conduisaient ses doctrines religieuses, et qu'en se rapprochant du catholicisme romain il croyait rester fidèle à l'Église anglicane. Sur l'échafaud il déclara avec une énergie sincère qu'il avait vécu et qu'il mourait dans la profession de la religion protestante établie en Angleterre.

Les productions peu nombreuses qui nous restent de Laud prouvent qu'il consacra plus de temps aux affaires qu'à l'étude, et ne donnent pas une grande idée de son savoir; elles consistent en *Sept Sermons* imprimés séparément et réunis en 1651, in-8°; en de *Courtes Remarques sur la vie et sur la mort de Jacques I<sup>er</sup>*; en une *Réponse à la Remontrance faite par la Chambre des Communes en juin 1628*; en un *Officium quotidianum, ou Manuel de dévotions privées*; 1650, in-8°. Son *Diary*, journal minutieux de tous les faits de sa vie et de ses plus secrètes pensées, fut publié de son vivant par Prynne, un de ses plus implacables ennemis. Prynne n'en donna que les extraits la plus défavorables au prélat. Wharton, pour défendre la mémoire de Laud, inséra intégralement le *Diary* en tête d'une *Histoire des Souffrances et Jugement de l'archevêque Laud écrite par lui-même*; 1694, in-fol.; il y ajouta le discours que Laud fit sur l'échafaud; son testament fait à la Tour, 13 janvier 1643 (1644); ses *Remarques sur le Chef-d'Œuvre de Rome, ou la grande conspiration du pape et des Jésuites*,

ses suppôts, pour extirper la religion protestante, etc. Un second volume des *Remains of Archbishop Laud*, written by himself, recueillis par Wharton, parut en 1700, in-fol. Dix-huit lettres de Laud à Gerard Vossius ont été publiées par Colomèsi dans ses *Epistolæ Gerardi Vossii*; 1690, in-fol.; quelques autres lettres de ce prélat se trouvent parmi celles de l'archevêque Usher; Londres, 1680, in-fol. L. J. Pryane, *Breviate of the life of Will. Laud, extracted for the most part out of his own Diary*; Londres, 1644, in-fol. — Heylla, *Cyprianus anglicus, or history of the life and death of Will. Laud*; Londres, 1668, in-8°. — Wharton, *Troubles and Tryal of the most reverend father in God and blessed martyr Will. Laud, to which is prefixed the Diary of his own life*; Londres, 1704, in-fol. — Clarendon, *History of the Rebellion*. — Brunet, *History of his own Times*. — Chauteplé, *Diction. Hist. — Biographia Britannica*. — Laud, *Life and Times of Will. Laud*; Londres, 1828, in-8°.

**LAUDATI (Giuseppe)**, peintre de l'école romaine, né à Pérouse, en 1672, vivait encore en 1718. Il fut élève dans sa patrie de Montanini, et à Rome de Carlo Maratta, qui avait pour lui une vive prédilection. En 1700, il revint à Pérouse, qu'il enrichit de beaux ouvrages, et ne contribua pas peu par son exemple à ramener les peintres de l'Ombrie à une manière plus correcte. On voit de lui dans l'église de Saint-Dominique une *Sainte Rose de Lima*, et un tableau qui passe pour son chef-d'œuvre, *Saint Pie V donnant pour relique à l'ambassadeur de Pologne une poignée de terre prise sur la place du Vatican*. E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dictionario*. — Gambini, *Guida di Perugia*. — Siret, *Dict. Hist. des Peintres*.

**LAUDER (Guillaume)**, imposteur littéraire, né en Écosse, vers 1710, mort aux Barbades, en 1771. Il étudia à l'université d'Édimbourg et y enseigna le latin. Il publia en 1739 une édition des *Psalmes* de Johnson, et fut nommé maître de l'école de Dundee en 1742. Il se rendit ensuite à Londres, et en 1747 il commença à publier dans le *Gentleman's Magazine* des articles sur les plagiats de Milton, qu'il réunit en 1751 sous le titre de *An Essay on Milton's use and imitation of the moderns in his Paradise Lost*; 1751, in-8°. Ses citations, si elles avaient été authentiques, auraient prouvé que Milton a copié Masenius, Staphorstius, Taubmannus et autres; mais ces citations, comme le prouva le docteur Douglas, ont été fabriquées par Lauder lui-même ou prises dans une traduction latine du *Paradis perdu* par Alexandre Hog. L'imposteur, confondu, fut contraint de signer un aveu de son mensonge, que Samuel Johnson rendit public. Il retourna cependant à la charge contre Milton dans un pamphlet intitulé : *The grand Impostor detected, or Milton convicted of forging against Charles I<sup>er</sup>*, 1754. Cet ouvrage fut reçu avec dégoût, et l'auteur, généralement méprisé, alla tenir une école aux Barbades, où il mourut. Z.

Douglas, *Milton vindicated from the charge of plagiarism*; 1761, in-8°. — Nichols, *Bowyer*. — Chalmers,

*Life of Ruddiman*. — Boswell, *Life of Johnson*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**LAUDER (Sir Thomas-Dick)**, littérateur anglais, né en 1784, mort le 29 mai 1848, près d'Édimbourg. Il appartenait à une famille de baronnets d'Écosse, cultiva les lettres dès sa jeunesse, et fut admis à la Société royale d'Édimbourg. Collaborateur du *Blackwood's Magazine*, dès sa fondation, il inséra de nombreux articles dans ce recueil et dans d'autres feuilles du même genre; un de ses premiers romans, *Simon Roy, gardener at Dumphail*, attira l'attention du public au point d'en faire attribuer la paternité à l'auteur de *Waverley*. On a encore de lui : *Lochandhu et The Wolfe of Badenoch*, romans; — *The Parallel roads of Glenroy*, notice géologique imprimée dans le tome IX des *Mémoires* de la Société royale d'Édimbourg; — *Account of the great floods of august 1829 in the province of Moray and the adjoining districts*; Édimbourg, 1830, in-8°; — *Highland rambles, with long tales to shorten the way*; ibid., 1837, 2 vol. in-8°; — *Legendary Tales of the Highlands*; ibid., 1841, 3 vol. in-12; — *Tour round the coasts of Scotland*; ibid., 1842, in-4°; — *Memorial of the royal progress in Scotland*; ibid., 1843; — *Farquharson of Inverey et Donald Lamont*, nouvelles qui font partie des *Edinburgh Tales*, publiés par M<sup>me</sup> Johnstone; Édimbourg, 1845-1846, 3 vol. P. L.—Y.

*Peerage of Scotland*. — *Cyclopaedia of English Biography*.

**LAUDERDALE (John Maitland, duc de)**, homme d'État écossais, né à Lethington, le 24 mai 1616, mort à Tunbridge, le 24 août 1682. Il était fils de John, second lord Maitland de Thirstane et premier comte de Lauderdale. Il fut élevé dans les doctrines de l'Église réformée d'Écosse, et reçut en même temps une bonne éducation littéraire. Il entra de bonne heure dans la vie publique, se joignit aux insurgés écossais de 1638, et fut un des plus zélés partisans du Covenant. Sa politique tortueuse et brutale apparaît dans tous les actes qui abaissèrent la puissance de Charles I<sup>er</sup> devant le parlement d'Écosse et le fanatisme des covenanters. Il prit une part secrète au marché qui livra ce prince au parlement d'Angleterre, et fut un de ceux qui dénoncèrent avec le plus de véhémence cette transaction quand elle fut accomplie. Pensant que Charles I<sup>er</sup> était assez abattu pour subir toutes les conditions de ses sujets, et que les covenanters avaient intérêt à maintenir un prince qui ne pourrait rien leur refuser, il alla trouver le roi, qui jouissait à Hampton-Court d'une apparence de liberté, et lui promit que les Écossais le rétabliraient sur le trône. Mais les conditions de cette restauration étaient si dures que Charles I<sup>er</sup> les repoussa d'abord. Cependant quelques mois après, n'ayant plus d'autre espoir, il céda aux instances de Lauderdale, et signa, le 26 décembre 1647, dans sa prison de l'île de

Wight, les articles par lesquels il consentait, entre autres choses à soumettre l'Église de ses États aux règlements du Covenant; les Écossais stipulèrent de leur côté qu'ils lèveraient une armée, et entreraient en Angleterre pour rétablir le roi sur le trône. Ce traité est désigné dans l'histoire d'Écosse sous le nom d'*Engagement*. Lauderdale s'occupa activement de le mettre à exécution, et se rendit en Hollande pour presser le prince de Galles de venir prendre le commandement de l'armée écossaise. Mais il s'acquitta de sa commission avec une brutalité qui la fit échouer. Il revenait en Écosse lorsqu'il apprit que les troupes du Covenant avaient été battues par les Anglais, et que le parlement d'Écosse menaçait d'une punition sévère les auteurs de l'engagement. Il retourna donc à La Haye auprès du jeune prince, et le suivit en Écosse en 1650. Charles II, entouré à Edimbourg de sectaires qui lui étaient odieux, s'attacha à Lauderdale, qui était un peu moins intraitable que les autres. Celui-ci l'accompagna dans son expédition en Angleterre, et fut fait prisonnier à la bataille de Worcester. Il resta neuf ans enfermé soit à la Tour, soit dans d'autres places de captivité. Rendu à la liberté par Monk en 1660, il alla retrouver à La Haye Charles II, qui immédiatement après la restauration le nomma secrétaire d'État pour l'Écosse. Les places de président du Conseil, premier commissaire de la trésorerie, lord de la session, lord de la chambre, gouverneur du château d'Edimbourg, ne tardèrent pas à lui être conférées. Il partageait le gouvernement de l'Écosse avec les comtes de Middleton et de Rothes, aussi zélés pour l'épiscopat que lui-même l'était pour le Covenant. Son influence l'emporta sur celle de Middleton et Rothes, qui furent disgraciés l'un en 1662, l'autre en 1667, et il atteignit le plus haut degré de puissance qu'un sujet ait jamais exercée en Écosse. Il en fit d'abord un bon usage, et plus d'une fois il résista aux volontés du roi lorsqu'elles lui parurent nuisibles à son pays; cependant il ne cessa pas de grandir dans la faveur royale, et bientôt il devint évident que son indépendance n'avait été qu'un moyen de gagner la popularité; au fond il était disposé à tout ce que la royauté exigerait de lui. Il mit de côté ses principes et ses préjugés touchant l'Église et l'État, et alternativement flatta, insulta, courtoisa et persécuta les partisans de l'épiscopat et les presbytériens, les tories et les whigs selon que le demanda la politique changeante de Charles II. En récompense de ce dévouement sans scrupules, le roi le combla de dignités. Le 2 mai 1672 il fut créé *marquis de March*, et *duc de Lauderdale* le 2 juin 1673, il reçut la jarretière, et le 25 juin 1674 il fut élevé à la pairie anglaise sous les titres de *vicomte Petersham* et *comte de Guilford*, et admis vers le même temps dans le conseil privé. Il s'associa aux membres les plus influents du conseil, et forma avec eux le cabinet désigné sous le nom

de *Cabale* (1). Dans ce cabinet, qui passe pour la plus détestable administration qu'ait eue l'Angleterre, Lauderdale se distingua peu honorablement. « Bruyant et grossier dans ses joies comme dans ses colères, dit Macaulay, il était peut-être, sous les dehors d'une pétulante franchise, le plus méprisable des membres de la Cabale.... Les cavaliers le tenaient pour un traître d'une pire espèce, s'il était possible, que ceux qui avaient siégé dans la haute-cour de justice. Il parlait souvent avec une gâté fanfaronne de l'époque où il était fanatique et rebelle. Devenu l'agent principal que la cour employait à établir de force dans son pays la suprématie épiscopale, il n'épargna pas l'usage impitoyable de l'épée, de la corde et de la torture, pour l'accomplissement de son œuvre. Cependant ceux qui le connaissaient savaient bien que les trente dernières années n'avaient rien changé ses sentiments réels, qu'il haïssait la mémoire de Charles I<sup>er</sup>, et qu'il préférait l'Église presbytérienne à toute autre Église. » Le pouvoir de la Cabale ne fut pas durable; mais Lauderdale, en cessant de prendre part à l'administration de l'Angleterre, continua d'avoir la haute main dans le gouvernement de l'Écosse. En 1680 son influence déclina sensiblement, et l'arrivée du duc d'York en Écosse porta le dernier coup à son autorité. Toutes ses places et ses pensions lui furent retirées en 1682. Il ne survécut que quelques mois à sa disgrâce. Il fut deux fois marié, et ne laissa qu'une fille, qui épousa le marquis de Tweedale. Z.

Burnet. *History of his own time*. — Macaulay, *History of England*, t. I. — Lodge, *Portraits*, vol. VI.

**LAUDERDALE** (*James MAITLAND*, comte DE), homme d'État anglais, né en Écosse, en 1759, mort en 1839. Après avoir fait de bonnes études à Glasgow, il entra dans la vie politique sous le nom de lord Maitland, et bientôt, par suite de l'influence de sa famille, fut nommé membre du parlement pour les bourgs écossais de Lauder et de Jedburg. Il vint prendre place parmi les whigs, qui formaient alors l'opposition. En 1787 il fit partie de la commission des communes chargée de diriger l'acte d'accusation contre l'ancien gouverneur général du Bengale, W. Hastings. On sait l'éclat et le retentissement qu'eut dans toute l'Europe ce mémorable procès, où figuraient comme *leaders* de l'accusation les trois plus grands orateurs de l'époque: Burke, Fox et Sheridan. On sait aussi le dénouement, et qu'après bien des délais et des dépenses énormes, la chambre des lords renvoya l'accusé avec une simple expression de blâme (voir HASTINGS et l'excellent article de Macaulay dans ses *Essais*). A la mort de son père, en 1789, lord Maitland succéda au titre de Lau-

(1) Il arriva, par une coïncidence bizarre, que les initiales des noms des cinq membres du cabinet composaient le mot *Cabal* (Cabale): Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley et Lauderdale.

derdale, et fut choisi un des seize pairs d'Écosse. Il resta fidèle à ses opinions politiques et à son parti, et se distingua par son énergie d'opposition. Il combattit les mesures prises contre Tipoo-Saib; et quand éclata la révolution française, il se prononça hautement en sa faveur. Ayant fait le voyage de France pour mieux étudier les événements, il forma une liaison intime avec Brissot et les principaux girondins. A son retour, il attaqua les vues et les préparatifs de la coalition, le projet d'armement de la milice, le bill qui suspendait l'*habeas corpus*, et les autres mesures de l'administration de Pitt, dont l'objet était de faire la guerre à la France. Ses efforts ne pouvaient avoir que peu de succès dans la chambre des lords, où l'intérêt rendait les opinions inflexibles. Il résolut de donner sa démission de pair d'Écosse, et de se faire élire à la chambre des communes. A cet effet, il devint citoyen de Londres, s'associa à la société des fabricants d'aiguilles, et brigua la place de sheriff; mais il ne put obtenir un nombre suffisant de voix. Ses projets ayant échoué, il exposa dans une brochure les opinions qu'il voulait faire triompher, et leur donna une grande publicité. Dans les années qui suivirent, il publia d'autres écrits, inspirés par les questions du moment, sur les finances, les affaires de l'Inde, et la circulation du papier-monnaie. Le plus remarquable fut celui qui avait pour titre : *An Inquiry in the nature and origin of public Wealth* (Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique), 1804, et qui en peu de temps eut trois éditions. Lorsque après la mort de Pitt, au commencement de 1806, les whigs parvinrent enfin au pouvoir, lord Lauderdale fut créé baron de la Grande-Bretagne, reçut un siège dans le conseil privé, et devint garde du grand sceau d'Écosse. Cette dernière place était d'un revenu considérable. Ce fut dans le cours de 1806 qu'il fut envoyé près de Napoléon, comme ambassadeur extraordinaire, pour traiter de la paix. Ces négociations n'aboutirent point, et il quitta Paris lorsque l'empereur partit pour la campagne de Prusse. Vers la fin de la même année, la mort de Fox disloqua le ministère. La crise du continent facilita aux tories les moyens de ressaisir le pouvoir, et lord Lauderdale se retira avec ses amis politiques. Toujours dévoué aux idées libérales, prise dans le sens le plus large et le plus beau du mot, il continua à voter avec l'opposition. Survint la chute de l'empire en France et la captivité de Sainte-Hélène. Dès 1816 lord Holland, un des principaux chefs des whigs, saisit l'occasion de s'élever contre la détention de l'empereur, et présenta une motion pour que la liberté lui fût rendue. Lord Lauderdale la soutint avec une noble énergie; mais lord Bathurst, ministre des colonies, la fit rejeter. Le reste de sa carrière présente peu de faits mémorables : C'est la continuation de la même lutte, mais avec peu de résultats. Ainsi, en 1817 il s'op-

posa de nouveau à la suspension de l'*habeas corpus*. Plusieurs fois il se prononça aussi contre la loi de l'*alien bill* dirigée contre les étrangers, et qui a fini par être abolie. Les écrits qu'il a publiés témoignent de ses lumières et de ses vues élevées comme publiciste, et ceux qui concernent les finances, d'une connaissance profonde du sujet. En 1809 il avait publié une brochure intitulée : *Recherches sur le mérite pratique du système du gouvernement de l'Inde sous la surintendance de la commission du contrôle*, dont plusieurs vues ont été citées en 1858 lors de la discussion qui a eu pour résultat de faire passer à la couronne le gouvernement de l'Inde.

J. CHANUT.

*English Biography. — Parliamentary Records.*

**LAUDIN (Jean)**, émailleur français, né en 1616, mort à Limoges, en novembre 1688. M. de La Borde a dit de lui : « Une trop grande production lui attira comme à Pierre Raymond une sorte de déconsidération; l'estime de son talent fut influencée par l'échelle décroissante de ses prix; on rejette un Laudin avant de l'avoir regardé, et souvent, après avoir considéré attentivement la précision de ses contours, le fondu de ses grisailles, on se reproche des préventions peut-être trop sévères, et l'on soutient les enchères. Il a répété à satiété, et pour ainsi dire à la mécanique, les douze Césars ». Il signait *I. L.* ou *Laudin, au faubourg de Manique*. On cite surtout de lui : *Saint Bruno* (Cabinet de M. l'abbé Texier); — *La Madeleine au pied de la croix* (de la collect. du signataire de cet article), une de ses œuvres les plus belles. Désespérant de peindre les traits de la douleur, l'artiste a caché presque contre terre le visage de la Madeleine.

M. A. (de Limoges).

*Registres de Saint-Maurice à Limoges. — Texier, Essai sur les Émailleurs. — De La Borde, Notice des Émaux du Louvre. — Maurice Ardan, Émailleurs et Émailleurs de Limoges.*

**LAUDIN (Joseph)**, émailleur, né en 1667, mort à Limoges, en novembre 1727. On a de lui : des *chasses et pêches*, le *Portrait d'Éléonore Galigai*, au Louvre. Dans des collections particulières : *Jahel*; — *La Mort de Marianne*; — *Judith tenant la tête d'Holopherne*; — *La Flagellation*, etc. Au musée de Dijon, sous la marque II, initiales des noms précédents, sont *Angélique et Médor avec Le Festin des dieux de l'Olympe et Les Noces de Psyché*; — *Saint Martin partageant son manteau avec un pauvre*. Quand l'émail ne porte que les initiales II, il est assez difficile de préciser celui des Laudin qui en est l'auteur.

M. A.

**LAUDIN (Noël) le jeune**, émailleur, né en 1657, mort à Limoges, le 28 octobre 1727. Il travailla à la cour, sous les yeux du régent, et fut, dit-on, maître de dessin de ce prince. Sur la demande du cardinal de Larochehoucauld, il fit le *Portrait du pape Benoît XIV*, qu'on trouva d'une ressemblance parfaite; mais de tous ses émaux ceux qu'on estime le plus sont des plaques de

23 centimètres de largeur sur 16 de hauteur, et qui servent de cartons d'autel à la cathédrale de Limoges. Elles représentent la *Mort d'Abel*, le *Sacrifice d'Abraham*, les *Noces de Cana*, l'*Adoration des Mages* et *Le Christ sur la croix*, avec les prières latines. Noël Laudin signait, *Naudin*, en mariant la lettre *n* à la lettre *l*, ce qui l'a fait appeler *Naudin* par certains auteurs. Cette signature variait quelquefois. Les productions de Noël Laudin sont nombreuses : le Louvre et le musée de Cluny en possèdent de remarquables. Au musée de Limoges, sur un émail en forme de bouclier rond, *L'Empereur Auguste à cheval* est également un bel ouvrage. « Noël Laudin, a dit M. de La Borde sans distinguer lequel des deux émailleurs de ce nom, trouva une certaine réputation et de l'aisance à peindre sur émail ; il fut habile dans la technique de cet art ; mais s'il imita quelquefois Philippe de Champagne, il imita souvent Mignard dans sa mauvaise manière. »

MARTIAL AUDOIN.

*Registres de Saint-Maurice.* — De La Borde, *Notice des Émaux du Louvre.* — Maurice Ardant, *Émaillerie de Limoges.* — Texter Olivier, *Statistique de la Haute-Florence*, p. 417.

LAUDIVIO (*Zachias* ou *Zacharias*), philologue et poète italien, né à Vezzuno, petite ville de la Lumigiane, sur la côte de Gènes, vivait dans le quinzième siècle. On a peu de détails sur sa vie. Il prend dans ses écrits le titre de chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, et on suppose, d'après ses *Lettres du Grand Turc*, qu'il avait fait plusieurs campagnes contre les Ottomans. Il vécut à la cour de Ferrare et à celle de Naples, mais il s'y fit des ennemis par son orgueil, et finit par se retirer à Ciciano, ville de la Campanie. On a de lui : *Epistole Magni Turci*, *édité cum præfatione*; Naples, Rome, 1473, in-4°. Laudivio prétend avoir traduit ces lettres du turc, du syriaque et du grec ; mais il paraît certain qu'il les a fabriquées. Elles eurent un grand succès, et furent souvent réimprimées dans le seizième siècle ; — *De Vita B. Hieronymi*, in-4° (sans date, vers 1472) ; Naples, 1473, in-fol. ; Rome, 1475, 1495, in-4° ; — *De Laudibus Sapientie et Virtutis*, sans date, in-4°. Laudivio laissa en manuscrit une *Géographie des Iles* et une tragédie en vers iambiques latins sur la captivité du général Jacopo Piccinino, emprisonné puis assassiné par l'ordre du roi Ferdinand le Catholique. Cette tragédie, intitulée : *De Captivitate ducis Jacobi*, est divisée en cinq actes, avec des chœurs. « Au quatrième acte, dit Ginguené, le roi Ferdinand discute avec le bourreau la question de savoir quelle conduite il doit tenir avec Jacques Piccinino, qui s'est remis en son pouvoir sur la foi des traités. Le bourreau est d'avis qu'on le tue, et n'a pas de peine à persuader le roi. On voit ensuite Piccinino dans sa prison ; le bourreau arrive, et lui avoue avec regret l'ordre dont il est chargé. Le général se soumet, et le bourreau fait son

devoir. La scène est d'abord à Ferrare, ensuite à Naples, et de nouveau à Ferrare. Cette pièce est encore plus défectueuse que l'*Eccezzinus* du Mussato ; mais c'est le second monument de la renaissance de l'art ».

Z.

Oldoini, *Athenæum Ligusticum.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, part. II, p. 301. — Napoli Signorelli, *Storia critica del Teatro antico moderno*, t. III, p. 59. — Ginguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. VI, p. 18.

LAUDON ou LOUDON (*Gédéon-Ernest*, baron), général autrichien, né le 10 octobre 1716, à Trolzen, en Livonie, mort le 14 juillet 1790. Sa famille, originaire d'Ecosse, était venue s'établir en Livonie au quatorzième siècle. Entré en 1731 au service de la Russie, Laudon fit la campagne de Pologne en 1733, celle du Rhin en 1735, et la guerre de Turquie de 1736 à 1739. A la conclusion de la paix de Belgrade, il n'était encore que lieutenant. Réformé à la paix de 1739, il se proposait d'aller offrir ses services à l'Autriche, lorsque en passant à Berlin plusieurs de ses camarades congédiés comme lui l'engagèrent à demander d'entrer avec eux dans l'armée de Frédéric II. Ses cheveux rouges et sa figure déplurent au roi de Prusse, auprès de qui il eut beaucoup de peine à être admis, et qui le repoussa : « La physionomie de cet homme ne me revient pas, » dit Frédéric II à ses courtisans. Laudon se rendit alors à Vienne, où il fut admis, en 1742, comme capitaine dans le corps des pandours que commandait François de Trenck. Il fit avec lui les campagnes de Bavière et du Rhin de 1742 à 1744. Gravement blessé dans un combat d'avant-postes près de Saverne en Alsace, il fut fait prisonnier par les Français, mais délivré peu de temps après. Révolté des cruautés de Trenck, Laudon donna sa démission, et se retira à Vienne, où il vécut dans la gêne jusqu'à ce que ses amis lui eussent obtenu un brevet de major dans les régiments frontières, en 1754. A cette époque il épousa la fille d'un officier croate, et embrassa le catholicisme. Il se mit à étudier les mathématiques et la géographie militaire, et lorsque éclata la guerre de Sept Ans, il fut nommé lieutenant-colonel d'un corps de partisans chargé d'appuyer les mouvements de l'armée autrichienne. Il se fit remarquer par son audace et son courage, et prit une part brillante aux affaires de Teschen, de Hirschfeld, de Prague, de Rossbach et de Gotha. Le brevet de général que la cour de Vienne lui envoya à cette époque étant tombé au pouvoir du roi de Prusse, celui-ci le lui fit parvenir aussitôt en y joignant dans une lettre ses félicitations personnelles. En 1758 Laudon rendit un service plus important encore à l'Autriche en contribuant puissamment à faire lever le siège d'Olmütz et en inquiétant la retraite de Frédéric le Grand. Créé feld-maréchal lieutenant, et chargé de couvrir les opérations de Daun, Laudon entra dans la Marche brandebourgeoise, enleva Pritz, s'avança jusqu'aux portes de Francfort-sur-l'Oder, se signala à Hochkirchen, et décida la victoire de

Kunersdorf. Placé à la tête d'un corps de trente mille hommes avec le grade de *feldzeugmeister*, il battit Fouqué près de Landsbut, le 29 juin 1760, prit d'assaut Glatz, investit Breslau, et couvrit avec habileté la retraite de Daun après la bataille de Liegnitz. « C'est notre maître à tous dans l'art des retraites, s'écria Frédéric II. A le voir quitter un champ de bataille, on dirait toujours qu'il est vainqueur. » La campagne de 1761 lui offrit peu d'occasions de déployer son courage; mais il la couronna par un coup de main heureux en s'emparant de Schweidnitz et de toutes les munitions de guerre et de bouche qui y avaient été rassemblées. Il fit preuve de beaucoup d'habileté dans les difficiles négociations suivies avec le général russe Boutourlin. L'empereur l'appela en 1766 dans le conseil aulique de guerre, et le nomma en 1769 commandant général de la Moravie. En 1770 il accompagna Joseph II dans sa visite à Frédéric le Grand. Ce prince lui témoigna une grande considération. Comme Laudon allait prendre la dernière place, Frédéric le fit asseoir près de lui, en lui disant : « Mettez-vous ici, M. de Laudon; j'aime beaucoup mieux vous avoir à côté de moi qu'en face. » En 1773 Laudon suivit l'empereur dans son voyage à travers ses nouvelles provinces, la Gallicie et la Lodomérie. Il vivait retiré dans son château de Hadersdorf, près de Vienne, lorsque la guerre de la succession de Bavière éclata. Nommé *feld-maréchal* en 1778, il fut envoyé en Bohême à la tête d'un corps d'armée, et prit sur l'Isar, près de *Münchengraetz*, une position dont il fut impossible au prince Henri de Prusse de le déloger. En empêchant ainsi la jonction de ce dernier avec le roi son frère et en le forçant à la retraite, Laudon obtint un succès décisif. La paix de Teschen le rendit pour dix ans à son domaine, dont il dirigeait lui-même l'exploitation. Il se montra encore général expérimenté dans la campagne contre les Turcs de 1788 à 1789. Joseph II, qui avait d'abord cru pouvoir se passer de ses services, l'appela enfin auprès de lui. Laudon ramena la victoire aux drapeaux autrichiens. L'armée turque fut battue sous les murs de Dubicza, et cette ville dut se rendre; Novi fut emportée d'assaut, *Neo Gradisca* occupée par l'armée de Croatie, et Belgrade assiégée : la prise des faubourgs détermina la garnison à se rendre. Cette conquête valut à Laudon le titre de généralissime. *Semenaria* se rendit, et le séraskier fut rejeté derrière Nissa. Ce fut au milieu de ces succès que Léopold II rappela Laudon pour l'envoyer en Moravie, où il jugeait sa présence plus nécessaire. Laudon était à peine arrivé à Neutitschien, où se trouvait le quartier général, qu'il tomba malade et mourut. Ce général était d'un caractère énergique, silencieux et réfléchi; calme dans les circonstances ordinaires, ardent et emporté dans les moments de difficultés. Il avait choisi pour son tombeau, placé dans le parc d'Ha-

dersdorf, cette inscription : *Commemoratio mortis optima philosophia.* J. V.

*Osterreichische National Encyclopädie*. — Gellert, *Correspondance avec Mlle Leticia*.

**LAUDONNIÈRE** (*René GOULAINÉ DE*), capitaine français, l'un des premiers explorateurs de la Floride. En 1561 l'amiral de Coligny, désirant assurer un refuge aux calvinistes persécutés en France, forma le projet de fonder en Amérique une colonie protestante. Une première expédition, dirigée sur le Brésil, avait échoué complètement (voy. DURAND DE VILLEGAGNON). Coligny jeta alors les yeux sur la Floride, découverte en 1512 par Juan Ponce de Léon, et dont les Espagnols avaient été chassés à plusieurs reprises par les naturels. Charles IX approuva ce projet, et le 15 février 1562 deux navires appareillèrent de Dieppe sous les ordres de Jean Ribaut et de Laudonnière. Les navigateurs, arrivés sur les côtes de la Floride par le 30° de lat., s'élevèrent du nord jusqu'à l'embouchure d'un fleuve auquel ils donnèrent le nom de *rivière de Mai*, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de ce mois (1). Ils reconnurent ensuite le littoral depuis l'Altamaha jusqu'au delà du Savannah, et installèrent une colonie dans une baie profonde, qui reçut le nom de *Port-Royal*. On y construisit un établissement retranché, *Charles-Fort* (2), dont le commandement fut laissé au capitaine Albert. Cinq mois plus tard, Ribaut et Laudonnière rentrèrent à Dieppe. La colonie de *Port-Royal* ne prospéra point; l'injustice et la rigueur d'Albert firent assassiner ce chef par ses subordonnés, que la misère conduisit ensuite à tous les excès, même à l'anthropophagie. Les débris en furent recueillis par les Anglais, qui les rapatrièrent à Dieppe, en juillet 1564. Cependant Coligny n'avait point abandonné son grand projet, et Laudonnière avait été chargé de porter des secours aux colons, dont le sort était ignoré en France. Il partit du Havre, le 22 avril 1564, avec trois bâtiments bien munis; parmi les gentilshommes qui le suivaient on distinguait d'Ottigny, de La Caille, de La Roche-Ferrière, d'Esclac, Levasseur, connus par leurs services militaires; un peintre, Le Moine, l'accompagnait aussi, et ses dessins, gravés par De Bry, ont fait connaître à l'Europe différentes scènes de la vie des Floridiens. Laudonnière croisa, sans les rencontrer, les colons revenant de *Port-Royal*, et gagna les Canaries, d'où il se dirigea vers les Antilles. A La Dominique, où il aborda pour prendre des vivres, il eut à soutenir un combat très-vif contre les Caraïbes; il reconnut les îles Saint-Christophe, de los Santos, de Mont-Serrat, atteignit la Floride, et entra le 20 juin dans la rivière de Mai. Les Indiens le reçurent avec amitié; leur cacique Saturiova vint le visiter, et La Caille, qui avait appris le dia-

(1) Ce fleuve a reçu des Espagnols le nom de *San-Matheo*.

(2) Les détails de cette première expédition se trouveront à l'art. RIBAUT, qui la commandait en chef.

lecte du pays dans son premier voyage, put recueillir des renseignements sur la ruine de la colonie de Port-Royal. Laudonnière décida qu'un nouvel établissement serait créé immédiatement, et fit bâtir un fort à deux lieues de l'embouchure de la rivière. Ce fort reçut le nom de *Caroline* en l'honneur du roi (Charles IX). Les Indiens eux-mêmes aidèrent volontairement à sa construction. Laudonnière se montra d'abord très-sage en refusant de prendre parti dans les querelles des indigènes; plus tard sa prudence l'abandonna, et par ses ordres d'Ottigny conduisit un secours de vingt-cinq arquebusiers à Outina, le chef le plus puissant de la confédération des Indiens Apalaches, en guerre alors contre quelques tribus voisines. Les Français décidèrent du succès; mais dès lors ils ne furent plus considérés que comme des auxiliaires puissants et dangereux, et les indigènes cessèrent de leur apporter des vivres. La famine amena le relâchement de la discipline; Des Fourneaux, l'un des officiers de Laudonnière, profitant de la nuit, s'empara de son chef et le conduisit enchaîné à bord d'un navire. Là les mutins obtinrent de lui, par menace de mort, qu'il les autorisât à se procurer des vivres dans les colonies espagnoles; sous ce prétexte, ils armèrent deux brigantins et commirent de nombreuses déprédations dans les Lucayes et sur les côtes de Cuba.

Ces actes de piraterie exaspérèrent les Espagnols, qui déjà voyaient avec jalousie un établissement fondé par des calvinistes. Ils se plainquirent à Laudonnière, qui, rétabli dans son pouvoir par les soins d'Ottigny, de La Caille, d'Ériac et de quelques autres officiers, s'empara des coupables, dont il fit exécuter quatre des principaux. Cette satisfaction ne contenta pas les Espagnols, qui jurèrent l'anéantissement de la nouvelle colonie. D'un autre côté les Indiens cessèrent leurs relations avec les Français quand ceux-ci n'eurent plus de moyens d'échange. Plus guerriers que cultivateurs, ils n'avaient pas su défricher les terres qui les entouraient. Laudonnière, pressé par ses gens, s'empara de son allié Outina, et ne le rendit à la liberté que sous la condition d'approvisionner sa troupe. Il envoya en même temps le capitaine Levasseur explorer la côte et faire quelques chargements de maïs. Devant des ressources aussi éventuelles, l'évacuation fut déterminée; et déjà les colons démantelaient leur fort, lorsque, le 3 août 1565, apparut une escadre de quatre voiles commandée par le capitaine anglais Hawkins (voy. ce nom), qui offrit aux Français de les ramener en Europe. Laudonnière refusa pour lui-même, mais il permit à tous ceux de ses compagnons qui voudraient profiter de cette occasion de s'embarquer : grand en fut le nombre. Hawkins poussa plus loin l'humanité : il laissa au chef français des vivres, des chaussures, et lui vendit un navire sur lequel Laudonnière allait se mettre en mer quand, le 28 août, Jean Ribaut

(voy. ce nom) atterrit au fort Caroline avec trois bâtiments. Ses instructions étaient de remplacer Laudonnière; mais il ne voulut le faire qu'après s'être convaincu de la conduite honorable de ce capitaine; il lui conseilla, au contraire, de relever son fort. On commençait à peine ce travail, lorsqu'on signala six grands vaisseaux espagnols commandés par Pedro Menendez de Avilés. Quoique les deux nations fussent en paix. Menendez somma les Français de se rendre à merci, promettant « que les catholiques seraient humainement traités, mais que les hérétiques ne devaient espérer aucune grâce ». Il manqua une première attaque; Ribaut, malgré les conseils de Laudonnière, résolut de prendre l'offensive, et embarqua tout ce qu'il y avait d'hommes valides (10 septembre). Une tempête violente l'empêcha de joindre la flotte ennemie et le jeta en pleine mer. L'amirante espagnol profita de cette circonstance pour attaquer le fort Caroline, où il ne restait pas quarante hommes en état de porter les armes. Laudonnière se défendit énergiquement, et avec un seul soldat nommé Barthélémy, il parvint à s'échapper; tous ses compagnons furent tués ou pendus comme hérétiques. Quatre cents colons inoffensifs furent aussi massacrés dans les circonstances les plus barbares. Nous empruntons les quelques lignes suivantes à un témoin oculaire échappé par miracle à cette tuerie. « Ces massacreurs et bourreaux d'Espagne, pour couronner leur sanglante tragédie, firent un beau grand feu de joie, et ayans entassé là dessus tous les corps de hommes, de femmes, et de petits enfants, les réduisirent en cendres, disant que c'estoient des meschans luthériens qui estoient venus infecter ceste nouvelle chrestienté et y semer des hérésies. Cette furieuse troupe rejettoit mesme sa colère et sanglant despit sur les morts et les exposèrent en monstre aux François qui restoyent sur les eaux et taschoient à navrer le cœur de ceux desquels ils ne pouvoient, comme ils eussent bien voulu, démembrer les corps; car arrachans les yeux des morts, les fichoient au bout des dagues, et puis avec cris, hurlemens et toute gandisserie, les jettoient contre nos François vers l'eau (1). »

Laudonnière put gagner l'embouchure du fleuve, et s'embarqua le 25 septembre pour la France, où il arriva en janvier 1566. En avril 1568 Dominique de Gourgues (voy. ce nom) vengea le massacre du fort Caroline. Voy. aussi les art. MENENDEZ et RIBAUT. La cour fit à Laudonnière un très-mauvais accueil, et il mourut dans l'obscurité. On a de lui : *Histoire notable de la Floride, contenant les trois voyages faits en icelle par des capitaines et des pilotes français*; Paris, 1568, in-8°. Alfred DE LACAZE.

(1) Ce passage est emprunté à la relation de Jacques Le Moyne de Mourgues, peintre dieppois embarqué avec Ribaut, et qui a laissé une relation publiée pour la première fois dans la collection de Théodore de Bry, t. VI, p. 200.

Bazanier, *Voyage du capitaine de Gourques dans la Floride* (1808, in-4°). — Vitet, *Histoire de Dieppe. — Brief Discours et Histoire d'un Voyage de quelques François en la Floride*; 1819. — *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. VI, p. 200. — De Bry, *Brevés Narratio eorum quæ in Florida America proœvincia Gallis acciderunt*; 1<sup>o</sup> partie, Francfort, 1691. — La Chaille, *Dernier Voyage de Jean Ribaut*. — Roux de Rochelle, *États-Unis d'Amérique, dans l'Univers pittoresque*.

**LAUENSTEIN** (Joachim Barward), historien allemand, né à Hildesheim, le 26 juin 1698, mort le 12 juillet 1746. Il étudia la théologie à Helmstedt, devint en 1727 prédicateur à l'église de Saint-Michel à Hildesheim, et occupa, en 1745, le même office à l'église de Saint-Jacques. On a de lui : *Hildesheimische Kirchen- und Reformationsgeschichte* (Histoire ecclésiastique de Hildesheim et Histoire de la réforme dans cette ville); Hildesheim, 1734-1736, 12 parties, in-8°; — *Historia diplomatica Episcopatus Hildesheimensis*; Hildesheim, 1740, in-4°; cet ouvrage ayant été l'objet de diverses critiques, l'auteur y répondit par sa *Vertheidigung der Historia diplomatica Hildesheimensis*; Hildesheim, 1741, in-4°; — *Specimen Geographiæ medii ævi diplomaticum*; Hildesheim, 1745, in-4°. E. G. Rotermund. Supplément à Jöcher.

**LAUFENBERG** (Henri de), poète allemand, vivait dans la première moitié du quinzième siècle; on sait peu de chose sur son compte, si ce n'est qu'il était prêtre à Strasbourg. Il roit en vers le *Speculum humanæ Salvationis*, ouvrage alors très en vogue, et il écrivit un *Livre des Figures*; tout cela est resté manuscrit, mais on a imprimé dans un recueil édité par Wachernagel (*Das deutsche Kirchenlied von Martin Luther*, 1841, p. 624-644) vingt-deux cantiques dont il est l'auteur. G. B.

Aufreuz, *Anzeiger für Kunde des deutschen Mittelalters*, 1838, p. 41-48. — Hoffmann, *Geschichte der Deutschen Kirchenlieder*, 1838, p. 196.

**LAUFERRE** (Jacques), historien et littérateur suisse, né à Zofingue, le 25 juillet 1688, mort le 26 février 1734. Après avoir fait des études d'histoire et de théologie à Halle et à Utrecht, il fit un voyage en Allemagne et en France. De retour en Suisse, il fut ordonné ministre protestant. En 1718 il fut nommé professeur d'histoire et d'éloquence à Berne. On de lui : *Atheus amens*; Amsterdam, 1714, in-8°; — *De Hostium Spoiliis Deo sacratis et sacrandis*; 1717; — *Quis sit vere litteratus*; 1718; — *Contra malarum Librorum Abundantiam*; 1722; inséré dans la *Tempo Helvetica* d'Altmann; — *De recta Librorum Educatione*; 1723; — *An et quibus litteris juvenis politicus sit imbuedus?* opuscule qui se trouve dans le recueil précité; — *Genæue und umständliche Beschreibung helvetischer Geschichte* (Exposition exacte et complète de l'histoire helvétique); Zurich, 1736-1738, 18 vol. in-8°, ouvrage basé sur des sources authentiques, mais partial, dès qu'il y est question du gouvernement de Berne. Ch.-G. Loys de Bochat avait commencé de le traduire en français; il publia ensuite ses *Mé-*

moires sur la Suisse aneienne, 3 vol. in-4°, pour rectifier le livre de Lauffer. E. G.

*Vie de Lauffer* (en tête de la *Beschreibung helvetischer Geschichte* de Lauffer). — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*. — Lutz, *Neurolog dankwürdiger Schweizer*.

\* **LAUGÈRE** (Desiré-François), peintre français, né le 25 janvier 1823, à Maromme (Seine-Inférieure). A dix-sept ans il entra dans l'atelier de M. Picot, débuta au Salon de 1845, et cultiva en même temps le genre historique et le portrait. Il a obtenu une médaille de troisième classe en 1850 et une médaille de deuxième à la suite de l'Exposition universelle de 1855. Nous citerons de lui : *Van Dyck à Savellthem*; 1847; — *La Mort de Zurbaran*; 1850; — *Le Siège de Saint-Quentin*; 1851; — *La Mort de Guillaume le Conquérant*; 1853; — *Lesueur chez les Chartreux*; 1855; — *Le Déjeuner du Moissonneur*; 1857. K.

Livres des Salons.

**LAUGIER DE TASSY** (N....), voyageur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut attaché, pendant plusieurs années, au consulat de France à Alger, et fut ensuite envoyé en Hollande en qualité de commissaire de la marine. On a de lui : *Histoire du Royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice, politique et commerce*; Amsterdam, 1725, in-12 avec carte; Paris, 1727. L'auteur s'y montre en général exact et bien renseigné; il raconte avec impartialité et donne des détails curieux sur l'état politique et militaire de la régence. La destinée de cet ouvrage fut des plus singulières. Traduit en anglais sous ce titre : *A complete History of the piratical States of Barbary*, Londres, 1750, in-8°, sans que le nom de Laugier en ait été cité, cette version, qui passa en plusieurs langues, fut donnée en français et intitulée : *Histoire des États Barbaresques qui exercent la piraterie*; Paris, 1757, 2 vol. in-12; la traduction anonyme de cette traduction, faite par Boyer de Prebandier, est mieux écrite que l'ouvrage original. Enfin ce dernier a été encore publié, toujours sans nom d'auteur et sous des titres différents, en 1732, 1750 et 1830. K.

Barbier, *Magasin Encyclop.*, 1808.

**LAUGIER** (Marc-Antoine), érudit français, né à Manosque, le 25 juillet 1713, mort à Paris, le 7 avril 1769. Il entra fort jeune dans la Compagnie de Jésus. Il se livra avec succès à la prédication, et fut bien accueilli à la cour; mais son caractère froid et réservé lui fit de nombreux ennemis, et malgré sa grande capacité il dut sortir de son ordre. Il devint rédacteur de la *Gazette de France* et plus tard secrétaire d'ambassade à Cologne. Il était membre des académies d'Angers, de Marseille et de Lyon; ses ouvrages font connaître la diversité de ses connaissances. On a de lui : *Essais sur l'Architecture*; Paris, 1753 et 1755, in-8°. Cet ou-



vrage, très-bien écrit, est plein d'idées hardies et ingénieuses; s'il a paru marqué au coin de la singularité, ses adversaires mêmes ont rendu justice à l'art avec lequel l'auteur présente ses principes. Frezier a critiqué certaines parties de l'œuvre de Laugier dans ses *Réflexions sur divers ouvrages qui traitent de la beauté réelle et constante dans les édifices et de ce qui peut la constituer*; lues à l'Académie, le 12 octobre 1753, et insérées dans le *Mercur de France* de juillet 1754; — *Apologie de la Musique française*; 1754, in-8°; — *Paraphrase du Miserere*, trad. de l'italien de Segneri; Paris, 1754, in-12; — *Voyage à la mer du Sud*, trad. de l'anglais; Lyon, 1754, in-4°, et 1756, in-12; — *Oraison funèbre du prince de Dombes*; Trévoux, 1756, in-4°; — *Histoire de la République de Venise jusqu'à présent*; Paris, 1759-1768, 12 vol. in-12; trad. en italien. Cet ouvrage présente de grandes qualités et de grands défauts: l'auteur, s'inspirant du plan de Florus, a considéré la république vénitienne sous trois époques différentes qu'il appelle *âge de faiblesse*, *âge d'habileté*, *âge de force*; mais il a souvent oublié qu'il devait être historien et non orateur. Il a déployé un luxe d'expressions déplacé, et s'est servi de métaphores inusitées, de figures singulières, de traits d'éloquence plus convenables dans des discours de parade que dans un récit historique; malgré ces défauts, son ouvrage n'en reste pas moins fort estimable, tant à cause de l'impartialité qui y règne que pour les recherches consciencieuses qu'on y trouve. L'édition italienne est accompagnée de nombreuses et intéressantes notes; — *Histoire de la Paix de Belgrade*; 1763 et 1768, 2 vol. in-12. Ce dernier ouvrage assurerait seul à Laugier un rang honorable parmi les historiens du dernier siècle.

L—z—k.

Sabatier, *Les Siècles Littéraires. — Les Hommes Illustres de la Provence*.

**LAUGIER** (*Dominique-Jean-Claude*, dit *Eugène*), littérateur français, né à Lyon, le 7 février 1814, mort à Paris, le 23 janvier 1858. Arrivé jeune à Paris, il coopéra à la rédaction de plusieurs feuilles littéraires, et notamment de la *Gazette et Revue des Théâtres*, dont il fut le rédacteur en chef, jusqu'en 1852. A cette époque, il fut nommé archiviste de la Comédie-Française, et parvint à mettre un peu d'ordre dans ce curieux dépôt. Outre de nombreux articles dans les journaux, on a de lui: *De la Comédie Française depuis 1830*; Paris, 1844, in-12; — *Documents historiques sur la Comédie-Française, pendant le règne de Napoléon I<sup>er</sup>*; Paris, 1853, in-8°. E. DE M.

*Documents partiels.*

**LAUGIER** (*André*), chimiste français, né à Paris, le 1<sup>er</sup> août 1770, mort du choléra, à Paris, le 18 avril 1832. Son père était trésorier de l'hospice des Quinze-Vingts. Un abus de pouvoir jeta la famille Laugier dans la position la

plus fâcheuse; heureusement Fourcroy s'intéressa au jeune Laugier, qui était son parent. En 1793 Laugier reçut la mission de parcourir la Bretagne pour faire descendre et enlever les cloches, dont la Convention avait ordonné de faire de la monnaie et des canons. Sa mission terminée, Laugier revint à Paris en 1794. Il fut d'abord nommé chef du bureau des poudres et salpêtres au comité de salut public. Le 13 vendémiaire lui fit perdre cette place. Il songea alors à se faire recevoir pharmacien, passa ses examens, et fut reçu maître. Il allait prendre une officine lorsque la réduction des rentes, en achevant de ruiner son père, l'empêcha de mettre ce projet à exécution. Laugier avait été inscrit comme pharmacien de l'armée d'Égypte; mais il tomba malade, et ne put partir avec l'expédition. Il resta attaché à l'hôpital d'instruction militaire de Toulon. Ses succès comme professeur lui valurent d'être choisi par le jury d'instruction du département pour remplir la chaire de chimie de l'École centrale du Var, qu'il quitta bientôt pour une place de professeur devenue vacante à l'hôpital militaire d'instruction de Lille. Chargé des cours de chimie et de pharmacie, il s'acquitta de cette double tâche avec tant de zèle et de succès que Fourcroy le rappela à Paris en 1802, et le chargea de le suppléer au Muséum d'Histoire naturelle. Depuis cette époque, Laugier continua chaque année son cours de chimie générale, et en 1810, après la mort de Fourcroy, il lui succéda comme professeur titulaire. Lors de la réorganisation de l'école de pharmacie, en 1803, Laugier y devint professeur d'histoire naturelle; il fit ce cours pendant plusieurs années jusqu'au moment où il fut d'abord directeur-adjoint puis directeur. La création d'une école pratique et de plusieurs nouvelles chaires lui sont dues. A la formation de l'Académie de Médecine, en 1820, Laugier fut nommé membre titulaire de la section de pharmacie. Chef du secrétariat de la direction générale de l'instruction publique, qui avait été confiée à Fourcroy en 1802, Laugier à l'époque où fut organisée l'université, resta au ministère de l'intérieur chef d'un bureau chargé de quelques affaires relatives à l'instruction publique. Il garda cette place jusqu'en 1822, année dans laquelle il fut mis à la réforme. Il avait contribué avec Fourcroy à organiser la plupart des lycées et des collèges qui existent encore.

On lui doit la découverte d'un phosphate de fer natif pur et cristallisé fort rare trouvé à l'île de France, la constatation de l'acide phosphorique dans l'arséniate de plomb cristallisé de Johann-Georgenstadt, du chrome dans les acrolithes et dans l'actinite de Zillertal, de l'acide benzoïque dans la substance trouvée par Breislack dans la grotte de l'Arc de l'île de Caprée, dans le castoreum du commerce, et dans la resine du *xanthorea hastilis*, rapportée par

Péron, du soufre et du chrome dans le fer de Sibérie. On lui doit encore la confirmation de la découverte de M. Stromeyer sur la présence de la strontiane dans les aragonites; la connaissance de la conversion spontanée à l'air de la matière sucrée du suc de carotte en vinaigre et en mannite; le meilleur procédé pour séparer le cobalt du nickel, et qui permet de reconnaître la moindre quantité de ces métaux; l'analyse du cobalt arsénical natif, des sulfures jaune et rouge d'arsenic, et des arséniate de chaux et de baryte; les moyens de séparer exactement le fer du titane et le cérium du fer; le mode pour recueillir l'osmium qui passe à l'état d'acide osmique pendant le traitement du platine brut; la première observation sur l'absence du nickel dans l'aérolithe tombé à Jonzac.

On a de Laugier : *Cours de Chimie générale professé au Jardin du Roi*, recueilli par une société de sténographes, et revu par le professeur; Paris, 1828, 3 vol. in-8°. Il a donné dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle : Analyse d'une Pierre tombée de l'atmosphère* (tome IV, 1804); — *Analyse du Disthène de Saint-Gothard* (tome V, 1804); — *Analyse de l'Amphibole du cap de Gattes, dans le royaume de Grenade* (ibid.); — *Analyse de l'Épidote grise du Valais en Suisse* (ibid.); — *Analyse d'une Pierre silico-ferrugineuse de couleur verdâtre* (ibid.); — *Analyse de la Mine de Plomb de Johann-Georgenstadt, en Saxe, que quelques minéralogistes ont nommée arséniate de plomb* (tome VI, 1805); — *Examen chimique des Grammatites blanche et grise du mont Saint-Gothard* (ibid.); — *Examen du Chromate de Fer des montagnes ouraliennes en Sibérie* (ibid.); — *Analyse de l'Actinote de Zillertal* (tome VII, 1806); — *Extrait d'un Mémoire sur l'existence du Chrome dans les pierres météoriques* (ibid.); — *Note sur l'analyse de la Mine de Plomb de Johann-Georgenstadt* (ibid.); — *Examen de la pierre dite Zéolithe rouge de Tyrol* (tome IX, 1807); — *Examen chimique d'une substance animale de la grotte de l'Arc, dans l'île de Caprée* (ibid.); — *Analyse du Paranthine* (tome X, 1807); — *Analyse du Diodside* (tome XI, 1808); — *Analyse de l'Aplome* (ibid.); — *Analyse comparative de deux Sables ferrugineux trouvés, l'un à Saint-Domingue, l'autre sur les bords de la Loire, aux environs de Nantes* (tome XII, 1808); — *Examen comparatif de l'Acide muqueux formé par l'action de l'acide nitrique, 1° sur les gommes, 2° sur le sucre de lait* (tome XIV, 1809); — *Examen chimique de la Prehnite compacte de Reichenbach près Oberstein* (tome XV, 1810); — *Examen chimique de la Résine jaune du Xanthorea hastilis, et du Mastic résineux dont se servent les sauvages de la Nouvelle-Hollande pour fixer la pierre de leurs ha-*

*ches* (ibid); — *Examen chimique des Matières salines contenues dans la liqueur que l'on obtient lorsqu'on fait fondre des méduces en les abandonnant à une décomposition spontanée* (tome XVI, 1810); — *Examen chimique des Crayons lithographiques* (tome XVII, 1811); — dans les *Mémoires de l'Institut, savants étrangers : Annonce d'un nouveau Principe dans les Pierres météoriques* (tome II, 1811); — *Notice sur la nature chimique d'une substance animale de la grotte de l'Arc, dans l'île de Caprée* (ibid.); — dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle : Note sur la présence de la Strontiane dans l'Aragonite* (tome I<sup>er</sup>, 1815); — *Note relative aux Aragonites de Bastènes, de Baudissero et du pays de Gez* (tome III, 1817); — *Expériences propres à confirmer l'opinion émise par des naturalistes sur l'identité d'origine entre le Fer de Sibérie et les Pierres météoriques ou aérolithes* (ibid.); — *Observations sur le Suc de Carotte, daucus carotæ* (tome IV, 1818); — *Faits pour servir à l'histoire chimique des Pierres météoriques* (tome VI, 1820); — *Analyse de deux variétés de Cobalt arséniate, provenant d'Allemagne et du duché de Wurtemberg* (tome IX, 1822); — *Analyse chimique de plusieurs Terres envoyées du Sénégal* (tome X, 1823); — *Examen chimique d'un Fragment de Masse saline considérable rejetée par le Vésuve dans l'éruption qui a eu lieu en 1822* (ibid.); — *Mémoire sur l'analyse de Pierres et de Fers météoriques trouvés en Pologne* (tome XI, 1824); — *Examen chimique des Terres de Lamana, dans la Guyane française, et réflexions sur leur nature et sur l'emploi qu'on en pourrait faire* (ibid.); — *Examen chimique de trois Minéraux provenant de l'île de Ceylan et de la côte de Coromandel* (tome XII, 1825); — *Examen chimique de l'Argile de Combal* (tome XIII, 1825); — *Analyse de la variété en masse de l'Essonite de Ceylan* (tome XIV, 1825); — *Analyse des indianites blanche et rose de Coromandel* (ibid.); — *Analyse d'un Carbonate de chaux magnésifère de la Spezzia dans les Apennins* (tome XIX, 1830). Berzélius a cité plusieurs analyses de Laugier dans son *Traité de Minéralogie*. L. L.—T.

Adolphe Laugier, dans le *Dictionnaire de la Conservation*. — Descuret, dans la *Biographie Médicale*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Henrion, *Annuaire Biographique*.

\* LAUGIER (Stanislas), fils du précédent, chirurgien français, est né en 1798, à Paris. Il étudia la médecine à Paris, fut reçu docteur en 1828, et agrégé de la Faculté en 1829, et peu de temps après 1830 il fit partie du service de santé de Louis-Philippe. Attaché successivement aux hôpitaux Necker et Beaujon, il est aujourd'hui chirurgien de l'hôtel-Dieu, et occupe à la Fa-

eulté de Médecine une chaire de clinique chirurgicale. Depuis 1844 il siège à l'Académie de Médecine. On a de lui : *Des Calcs difformes et des Opérations qu'ils réclament*; Paris, 1841, in-8°; — *Des Varices et de leur Traitement*; ibid., 1842, in-8°; — *Des Lésions de la Moëlle épinière*; ibid., 1848, in-8°; — une traduction du *Traité des Maladies des Yeux* de Mackensie; 1845, avec M. Richelot; et beaucoup d'articles et de mémoires dans le *Bulletin Chirurgical*, recueil qu'il a fondé.

K.

Sachalle, *Les Médecins de Paris. — Journal de la Librairie*.

\* LAUGIER (Ernest), astronome français, frère du précédent, naquit à Paris, le 22 décembre 1812. Entré à l'École Polytechnique en 1832, il en sortit en 1834 pour prendre part aux travaux de l'Observatoire de Paris. Après les affaires de juin 1848, il fut nommé colonel de la 12<sup>e</sup> légion. Par suite du changement d'organisation de l'Observatoire, effectué après la mort d'Arago, il renonça aux fonctions d'astronome, et ne conserva que la place d'examineur de la Marine. En 1836 il publia ses premières *Observations* comme astronome sur l'*Éclipse de Soleil du 15 mai* et sur les *Étoiles filantes vues dans la nuit du 12 novembre*. Outre les *Calculs relatifs aux éléments de la comète de Halley*, on lui doit un *Mémoire sur les Taches du Soleil*. « Ce mémoire renferme pour notre époque, dit Arago, les meilleurs éléments moyens de la rotation du soleil qui soient venus à notre connaissance. On y trouve une détermination évidente du déplacement propre des taches. Si des observations ultérieures confirment la remarque faite sur les mouvements propres semblablement dirigés que paraissent éprouver les taches situées dans un même hémisphère, l'auteur aura jeté un jour nouveau sur la constitution physique du soleil. » M. Laugier a donné des observations intéressantes et délicates sur la manière dont la pénombre pénètre ordinairement dans le noyau central et l'efface. En 1841, il obtint la médaille Lalande pour avoir découvert une comète, le 28 septembre 1840, et en avoir calculé l'orbite. En 1842 il fit, en compagnie avec Mauvais et Arago, une excursion scientifique dans le midi de la France. Leurs observations avaient particulièrement pour objet le magnétisme terrestre et la détermination de la hauteur du Canigou, une des cimes les plus élevées de la chaîne des Pyrénées. En 1845 M. Laugier publia un mémoire intéressant sur l'*Influence du ressort de suspension sur la Durée des Oscillations du pendule*. D'après la désignation de M. de Humboldt, M. Winnerl avait réclamé le concours de M. Laugier pour rechercher les conditions pratiques de l'isochronisme du pendule. Telle est l'origine de ce travail dans lequel sont discutées toutes les expériences que M. Winnerl et lui ont faites en commun. En 1846, M. Laugier soumit à l'Académie le résultat de ses recherches sur les anciennes appa-

ritions de la comète de Halley. En 1847 il écrivit sur la *Compensation des Horloges astronomiques*; c'est dans le mouvement du pendule régulateur de l'horloge ainsi que dans la nature de l'échappement qu'il faut, selon lui, rechercher les causes des légères irrégularités qui affectent assez souvent la marche des horloges astronomiques. Le développement de cette idée fit ressortir les avantages d'un pendule parfaitement isochrone et tout à fait indifférent aux variations de température et de pression barométrique. Les moyens généralement employés jusqu'à présent dans la construction des pendules compensateurs supposent que l'état thermométrique des différentes parties métalliques dont ils se composent est rigoureusement le même à chaque instant du jour et de la nuit, quelque brusques que soient les variations de température. M. Laugier examina pourquoi cette condition n'est pas remplie, et il proposa de remédier à ces inconvénients.

On a enfin de M. Laugier un catalogue de nébuleuses et un grand nombre d'observations astronomiques, consignées dans la *Connaissance du Temps*. Il est membre de l'Académie des Sciences depuis le 2 juin 1842.

JACOB.

Comptes rendus de l'Académie depuis 1835.

\* LAUGIER (Jean-Nicolas), graveur français, né en 1785, à Toulon. Venu à Paris à l'âge de vingt ans, il étudia la peinture dans l'atelier de Girodet, remporta dès son début une médaille à l'École des Beaux-Arts, et s'adonna ensuite à la gravure d'histoire. Il vit aujourd'hui dans la retraite à Argenteuil, sans négliger, malgré son grand âge, l'exercice de son art. En 1817 il partit pour la première fois au Salon; le sujet qu'il exposa, *Héro et Léandre* d'après Delorme, lui fit accorder une médaille d'or. En 1831 il obtint une seconde pour la reproduction du tableau de Gros, *Les Pestiférés de Jaffa*, et reçut en 1835 la croix d'Honneur. L'œuvre de cet artiste est très-recherché; nous citerons parmi ses nombreuses planches : *Léonidas aux Thermopyles* et *Napoléon*, portrait en pied, d'après David; — *Zéphyre se jouant sur les eaux*, d'après Prud'hon; — *Pygmalion et Galatée*, et le beau portrait de *Châteaubriand*, d'après Girodet; — *Washington*, d'après Léon Coignet, portrait dont l'esquisse a été exécutée par M. Laugier à l'Athénée de Boston, d'après le seul portrait dont les Américains admettent la ressemblance. D'après les maîtres anciens, on a de cet artiste : *Le Ravissement de saint Paul*, de Poussin; — *La Vierge sur les genoux de sainte Anne*, de Léonard de Vinci; — *La Belle Jardinière*, de Raphaël; — et *La Vierge au Lapis blanc*, du Titien, planche terminée pour le salon de 1859. Enfin, il a encore gravé les vignettes d'*Hymen et Naissance*; Paris, 1812, in-4°, recueil dédié à Napoléon et à Marie-Louise; — de *Don Quichotte*; ibid., 1820, in-8°, et autres ouvrages à gravures.

P. L.—V.

Après des Salons — Documents particuliers

**LAUGIER** (*César de Bellecour*, comte de), général et écrivain militaire italien, né le 5 octobre 1789, à Porto-Ferrajo (île d'Elbe). Appartenant à une ancienne famille noble d'origine française, il fut placé au collège religieux de Monte-Oliveto, où il n'apprit pas grand chose, et entra en 1806 dans l'armée du roi d'Étrurie en qualité de cadet. A la suite d'un malheureux duel qui l'obligea de quitter le service, il passa en France, et s'engagea en 1807 comme simple soldat dans le corps des vélites de la garde. Il prit part aux campagnes d'Espagne, de Russie et de Saxe, se distingua en plusieurs affaires, notamment au combat d'Esquirol, où il gagna la croix d'Honneur, et venait d'être nommé capitaine lorsqu'il tomba, couvert de blessures, aux mains des Autrichiens (1813). A la chute du royaume d'Italie, il servit quelque temps dans l'armée de Murat, qui, le 1<sup>er</sup> mars 1816, lui conféra le grade de chef de bataillon. Après avoir subi une seconde captivité en Autriche, M. de Laugier revint en Toscane; admis à l'activité en 1819 seulement et comme capitaine, il devint en 1835 commandant, et franchit alors rapidement les grades supérieurs. Le 26 mai 1848 il fut placé à la tête du contingent toscan destiné à agir contre l'Autriche de concert avec Charles-Albert; trois jours après, il rencontrait trente mille ennemis à Curtatone, et soutenait leur choc pendant six heures. L'année suivante il se déclara contre le gouvernement présidé par Guerrazzi, s'efforça en vain de rallier des adhérents à la cause de la monarchie, fut déclaré traître à la patrie, et chercha un refuge en Piémont. A la fin de 1849, il fut chargé par Léopold II du ministère de la guerre, réorganisa l'armée, fonda des écoles, créa trois arsenaux, et ne se retira qu'au mois d'octobre 1851.

M. de Laugier a publié de nombreux ouvrages, qui l'ont fait ranger parmi les bons écrivains militaires de l'Italie moderne; il est même auteur de quelques œuvres d'imagination. Nous citerons de lui : *Règlements pour le service et les évolutions des troupes toscanes*; Florence, 1817, 5 vol.; — *Les Italiens en Russie*; ibid., 1825-1826, 4 vol.; — *L'Art de ne se faire tuer ni blesser en duel*; ibid., 1828; — *Côme et Lavinia*; ibid., 1829, roman historique; — *Fastes et Vieissitudes des Peuples italiens de 1801 à 1815*; ibid., 1829-1832, 12 vol.; — *Les Italiens à Montevideo*; Livourne, 1846; — *Aperçu sur la Campagne des troupes toscanes en Lombardie*; Pise, 1849; — *Nouveaux Règlements pour toute espèce d'instruction et de service, à l'usage de l'armée toscane*; Florence, 1850, 5 vol.; — *Récit historique de la Bataille de Curtatone*; ibid., 1854. K.

Dict. univ. des Contemp. — Richardi, *Hist. d'Italie*.

**LAUGIER** (*Joseph-Fidèle*), surnommé par ses compagnons Toulonnais le génie, poète populaire français, né à La Roque-Brussard (Var), en 1902. Il était fils d'un cordonnier, qui lui ap-

prit son état; mais l'apprenti avait le goût de la poésie, et pendant une tournée de cinq ans en France il composa une vingtaine de chansons et *Le Compagnon de l'Indépendance française*; poème; Perpignan, 1833, in-8°. « C'est, dit M<sup>me</sup> Georges Sand, un poème épique très-bien conduit sur les persécutions au sein desquelles le Devoir des cordonniers s'est maintenu triomphant. Il y a de fort beaux vers dans ce poème, ce qui n'empêche pas le barde prolétaire de faire des bottes excellentes et de chausser les lecteurs à leur grande satisfaction. » En 1841, M. Laugier est allé se fixer à Marseille en qualité d'instituteur. G. DE F.

M. G. Sand, *Account-propos de la 3<sup>e</sup> édit. des Compagnons du Tour de France*. — Barjavel, *Biographie Poulousienne*.

**LAUJON** (*Pierre*), chansonnier et auteur dramatique français, né à Paris, le 3 janvier 1727, mort le 13 juillet 1811, était le fils d'un procureur. Il fit avec distinction ses études au collège Louis-le-Grand, et malgré son père, qui le destinait au barreau, il débuta dès l'âge de dix-huit ans dans la carrière dramatique, par une parodie de l'opéra de *Thésée*, composée avec la collaboration de Parvy, un de ses condisciples. Favart fit accepter la pièce à l'Opéra-Comique, et elle eut cinquante-deux représentations. Cette même année, les deux amis parodièrent encore l'opéra-ballet des *Fêtes de Thalie*; puis Laujon, quelques mois après, s'unit avec Favart lui-même pour parodier l'opéra de *Zélinde*, de Moncrif. Mais l'Académie royale de Musique fit interdire, sur ces entre faites, au Théâtre-Italien, les parodies chantées, et il fallut en rester là. Favart associa alors son jeune collaborateur à la rédaction d'un petit journal de chansons, *Les Fleurettes*; il en avait paru cinq numéros, quand le maréchal de Saxe appela Favart à diriger les spectacles à la suite de son armée. Laujon se dédommagea en composant, d'après le roman de Longus, une pastorale, *Daphnis et Cloé*, que Boismortier, l'auteur de la musique du *Don Quichotte* de Favart, arrangea pour la scène lyrique. Rebel et Francœur, directeurs de l'Opéra, acceptèrent l'ouvrage et prônèrent le poète; d'Argental, le président Hénault, le duc d'Ayen l'accueillirent; une amie de M<sup>me</sup> de Pompadour le présenta, à Choisy, à la favorite, et il reçut les compliments du duc de Nivernais et de l'abbé de Bernis. Enfin, le comte de Clermont, sur la recommandation de M<sup>me</sup> de Pompadour, voulut l'entendre; bientôt il lui offrit la place de secrétaire de son cabinet, et la fortune de Laujon était faite. La pastorale de *Daphnis et Cloé* réussit fort bien, et lui valut d'être désigné par le roi comme l'un des trois auteurs destinés à travailler pour ses petits spectacles. *Egée*, qui suivit (1748), n'eut pas moins de succès, et le comte de Clermont, s'attachant de plus en plus à Laujon, le fit en 1750 secrétaire de ses commandements et secrétaire général du gouvernement de Cham-

pagne et de Brie, que le roi venait de lui accorder. Pendant la guerre de Sept Ans, Laujon suivit le comte en Allemagne, avec le titre de commissaire des guerres, et, sans en avoir exercé les fonctions, il obtint la croix de Saint-Louis. A la mort de son protecteur, en 1771, il passa dans la maison du prince de Condé, héritier du comte de Clermont, devint secrétaire des commandements du duc de Bourbon, et dirigea les réunions de Chantilly, « composant, dit sèchement La Harpe, de petites fêtes pour de grands princes et faisant de petits vers dans les grandes occasions ». En 1775 Laujon succéda à Gentil-Bernard dans la charge de secrétaire des dragons. C'était une place de 20,000 livres de rente. Laujon fut digne de sa fortune; c'était un homme bon, simple, bienfaisant, timide à l'excès; plus tard, présenté à l'empereur, il oublia jusqu'à son nom. A la révolution, il perdit tout, même sa bibliothèque, que la misère lui fit vendre; il se consola avec des chansons gaies, gracieuses, écrites purement, mais manquant de couleur et de véritable inspiration. Il n'en est pas moins, malgré ces défauts, un des représentants les plus marquants de ces sociétés, moitié bachiques, moitié littéraires, connues sous les noms de *Caveau ancien et moderne*, des *Gobe-mouches*, des *Dîners du Vaudeville*, des *Enfants d'Apollon*, etc. Confrère, dans sa jeunesse de Parnard, de Piron, de Collé, il trinqua et chantait encore avec Gouffé et Desaugiers, et même avec Béranger. C'est là, si c'en est une, l'originalité de Laujon. En 1807, le doyen des chansonniers, octogénaire, fut reçu à l'Académie, en remplacement du ministre Portalis. « Laissons-le passer par l'Institut », dit Delille en lui donnant sa voix, et personne ne trouva à redire à l'élevation d'un vieillard qui avait conservé, suivant le mot de J. Chénier, « l'habitude d'être aimé, en ne perdant pas celle d'être aimable ».

On a de P. Laujon : *Thésée*, parodie nouvelle de *Thésée*, avec Parvy, 1745, à l'Opéra-Comique; — *La Femme, la Fille et la Veuve*, parodie du ballet des *Fêtes de Thalie* avec Parvy, 1745, Théâtre-Italien et théâtre de Fontainebleau; — *Daphnis et Cloé*, pastorale à l'Opéra, 1747; remise au théâtre en 1752; — *Églé*, pastorale héroïque, musique de Lagarde, représentée sur le théâtre des petits Appartements, 1748, et à l'Opéra, 1751; — *Le Matin, ou la toilette de Vénus*, divertissement en un acte, 1749; — *Sylvie*, pastorale en trois actes, représentée en 1749 et 1750, sur le Théâtre des petits appartements, musique de Lagarde, à Fontainebleau, musique de Berton et Trial, en 1765, à l'Opéra en 1766; — *La Journée galante*, ballet héroïque, 1750, à l'Opéra-Comique; — *Zéphire et Fleurette*, parodie de *Zémidor*, en un acte, 1754, à la Comédie-Italienne, composée en 1745 avec Favart et refondue; — *Armide*, parodie de l'opéra d'*Armide*, en quatre actes, 1762, Théâtre-Italien; — *Ismène et Is-*

*ménas*, tragédie lyrique en trois actes, à Choisy, 1763, à l'Opéra en 1770, imprimée en 1763; — *La Répétition, ou le bouquet improvisé*, scène, 1763, Théâtre de Bagnollet; — *Les Rencontres heureuses, ou les audiences de Thalie*, prologue, 1765; — *L'Amoureux de quinze ans, ou la double Fête*, comédie lyrique en trois actes et en prose, composée à l'occasion du mariage du duc de Bourbon, Théâtre-Italien, 1771, reprise en 1798; c'est la meilleure sans contredit de toutes les œuvres dramatiques de Laujon, bien qu'il ne faille pas tout à fait en juger sur la foi du titre; Chénier en a fait l'éloge avec beaucoup de complaisance; — *Le Fermier cru sourd, ou les méfiances*, opéra comique en trois actes, 1772, au Théâtre-Français; — *Deux Fêtes au lieu d'une*, divertissement, 1773, à Vanvres; — divertissement pour la comédie d'*Amour pour Amour* de Lachaussee; Versailles, 1777; — *Matroco*, opéra-drame burlesque en quatre actes et en vers, musique de Grétry; Versailles, 1777; Théâtre-Italien, 1778; — *L'Inconséquente, ou les soubrettes*, comédie en cinq actes et en vers; 1777; c'était, au jugement de La Harpe, un ouvrage au-dessus des forces de Laujon, et l'auteur en a fait justice lui-même en supprimant cette pièce dans l'édition choisie qu'il donna de ses œuvres; — *Diversissement villageois*, donné à la suite de la comédie lyrique de *L'Ami de la Maison*; 1782; — *Le Poète supposé, ou les préparatifs de fête*, comédie lyrique en trois actes et en prose, musique de Champein; 1782, au Théâtre-Italien; — *Le Couvent, ou les fruits du caractère et de l'éducation*; 1790, au Théâtre-Français; reprise en 1803: le cailletage des couvents y est heureusement exprimé, et c'est peut-être la seule comédie où tous les acteurs soient des femmes; — *Le Juif bienfaisant, ou les rapprochements difficiles*, comédie en cinq actes et en prose, imitée de l'anglais; théâtre de Rouen, 1806; — *Les Amours de Pierre Corneille*, comédie en un acte; — *Léandre et Héro*, divertissement en un acte; — *L'École de l'Amitié et La Nouvelle École des Mères*, comédies en un acte, en prose, non imprimées; — *Epaphus et Memphis*, opéra en quatre actes; — *Léonore l'Étrócari, ou les héros bergers*, opéra en quatre actes; — *L'Éducation de l'Amour*, comédie lyrique en trois actes; ces trois dernières pièces, acceptées par le jury de l'Opéra, n'ont point été représentées. Les chansons de Laujon, disséminées d'abord dans les recueils des diverses sociétés lyriques dont l'auteur faisait partie, ont été réunies par lui sous ce titre : *A-propos de Société*, recueil de chansons en musique; 1771, 1783, 3 vol. et in-8°; Il a donné lui-même ses *Œuvres choisies*, 1809, in-8°, et une seconde édition en 1811, sous ce titre : *Œuvres choisies* de P. Laujon, membre de l'Institut, contenant ses pièces représentées sur nos principaux théâtres, sur ceux de province ou de société; ses fêtes publiques ou par-

ticulières, ses chansons et autres opuscules, avec des anecdotes, remarques et notices relatives à ces divers genres. On y trouve, à part les principales œuvres de Laujon, d'intéressants détails sur l'histoire de la chanson au dix-huitième siècle et aussi sur la société littéraire de M<sup>me</sup> de Pompadour.

Ch. DE RONON.

Préface de l'édition de 1811. — J. Chénier, *Tableau de la Littérature*. — E. Julien, *Histoire de la Poésie française à l'époque impériale*.

\* **LAUMIER** (*Charles-Auguste*), littérateur français, né à Dôle, dans le Jura, le 27 décembre 1781. Au sortir de l'école, il suivit d'abord la carrière du commerce, qu'il quitta bientôt pour se livrer entièrement aux lettres. Il devint conservateur de la bibliothèque de Dôle, et publia, entre autres : *Cérémonies Nuptiales des peuples anciens et modernes*; Paris, 1819, in-8°; — *Histoire de la Révolution d'Espagne* en 1820; Paris, 1820, in-8°; — *Résumé de l'Histoire des Jésuites, depuis l'origine jusqu'à la destruction de la Société*, etc.; Paris, 1826, in-8°; — *Événements les plus curieux de l'Histoire, ou choix d'épisodes historiques les plus remarquables et les plus instructifs chez tous les peuples du monde*; Paris, 1826, 2 vol. in-12; — *Mon Cousin Bernard*; Paris, 1827, 4 vol. in-12; — *Histoire de la ville et du château de Saint-Germain-en-Laye*; Paris, 1827, in-8°; — *Histoire du Voyage de Charles X et de sa famille, de Saint-Cloud à Rambouillet, juillet 1830*; Paris, 1830, in-18; — *Le Paravoleur, ou l'art de se conduire prudemment*, etc.; par Vidocq (Ch. Laumier); Paris, 1830, in-18; — *Léon, ou le choix d'un ami*; Tours, 1845 et 1848, in-8°. M. Laumier avait commencé la publication d'un *Dictionnaire Chronologique*, qu'il n'a pas continué. Il a collaboré à *La Sentinelle du Jura*, au *Journal du Mans*, et à la *Biographie portative* de Lud. Lalanne.

G. DE F.

*Documents particuliers. — Journal de la Librairie.*

**LAUMOND** (*Jean-Charles-Joseph*, comte), administrateur français, né en 1753, à Arras, mort le 8 mars 1825, à Paris. D'abord employé à l'intendance de Flandre, puis à celle de Lorraine, il devint en 1791 un des quatre directeurs auxquels fut confiée la Caisse de l'Extraordinaire, fondée par Necker. En 1794 il fut un des membres de la commission des revenus nationaux, qui remplaçait le ministère des finances. En 1795 il remplit pendant quelques mois le poste de consul général à Smyrne, et passa en Italie en qualité de commissaire des guerres. Nommé préfet du Bas-Rhin en 1801, il administra en 1804 le département de la Roër, et en 1806 celui de Seine-et-Oise. Il reçut en 1810 le titre de comte de l'empire, fut mis en même temps à la tête de la direction des mines; et lorsqu'en 1815 cette direction fut réunie à celle des ponts et chaussées, il conserva le rang de conseiller d'État avec une pension. Il a publié : *Statistique du*

*département du Bas-Rhin*; Paris, 1802, in-8°.  
K.

Mabul, *Ann. Nécrologique*; 1828.

**LAUMONT** (*François-Pierre-Nicolas Gillet de*), minéralogiste français, né à Paris, le 28 mai 1747, mort le 1<sup>er</sup> juin 1834. Fils d'un avocat, il suivit d'abord la carrière de son père, et fut reçu en 1768 avocat au parlement de Paris. Lors de l'exil de cette cour et de la formation d'un nouveau parlement, il abandonna le barreau, et entra à l'École Militaire. En 1772 il faisait partie des grenadiers royaux, et parvint en moins de cinq ans au grade de commandant. Mais, entraîné par son goût pour les sciences, il abandonna, en 1784, la carrière militaire, et se mit à étudier la minéralogie. Il avait déjà fait des observations sur les grès cristallisés de la forêt de Fontainebleau et sur la véritable lignite du bois bitumineux-pyriteux des argiles, regardée comme un indice de bouilles dans les environs de Paris. En 1784, nommé inspecteur des mines, il fit une première reconnaissance générale des mines de Bretagne et des Pyrénées, et découvrit dans les mines de Huelgoët (Finistère), le plomb phosphaté vert, et cette belle zéolite efflorescente que Haüy désigna sous le nom de *laumontite*. L'année suivante il découvrit dans les Pyrénées, avec son collègue Le Lièvre, la dipyre de Basten et les fossiles des tours de Marboré et de la Brèche-Roland, fossiles qui depuis ont servi à déterminer les diverses révolutions que ces montagnes ont éprouvées. En 1787 il fut chargé d'examiner les différentes recherches de houille entreprises dans les environs de Paris. En 1789 il présenta au gouvernement un mémoire sur les houillères de France alors en exploitation, et sur la nécessité de concéder celles par lui reconnues et dont il remit l'état détaillé. Laumont avait formé, dans ses voyages, une riche collection de minéraux : en 1791 il y réunit celle de Romé-Deville. Au mois d'août 1793 il fut chargé de l'inventaire des objets de sciences et d'arts provenant des établissements supprimés; il s'acquitta de cette tâche avec un zèle et une probité qui le firent nommer, en février 1794, membre de la commission chargée de recueillir les objets d'arts et de sciences disséminés par la vente des biens nationaux. Cette mission le mit en relation avec les chefs du terrible gouvernement de 1794. Ami courageux, il osa leur demander plus d'une tête qu'ils avaient condamnée, et par ses instances énergiques il réussit à leur arracher quelques-unes des victimes par eux vouées à la mort. C'est en partie à cette honorable conduite qu'il dut, en juillet 1794, d'être nommé membre de l'agence des mines, dont il était inspecteur général. Il concourut à l'organisation de l'École des Mines, qui a rendu tant de services. Dès la formation de l'Institut, il fut nommé correspondant de l'Académie des Sciences, qui en 1816 le choisit pour membre libre. En 1798 il faisait partie du jury de

la première exposition de l'industrie. En 1801 il présentait à la Société centrale d'Agriculture des tableaux statistiques des principales substances minérales du département de la Seine avec l'explication de leur utilité dans les arts et l'agriculture. Vers le même temps, il communiquait à l'Institut des recherches sur la conversion de l'argent mariaté en argent natif par le seul contact du fer ou du zinc, et la suite de ses travaux sur la trempe des aciers et sur les meilleurs moyens de reconnaître la qualité du fer, etc. C'est à lui qu'on doit la connaissance exacte du gisement des mines d'étain de Vauray, dans la Haute-Vienne. En 1803, malgré son âge et ses infirmités, il dirigea lui-même les élèves de l'École pratique des Mines du Mont-Blanc, parcourant comme eux les hautes vallées, gravissant les rochers les plus abruptes de la Tarentaise, du Chablais, du Faucigny et de la Maurienne, et rivalisant avec eux dans l'exploration de ces montagnes, où nos savants ont fait tant de découvertes importantes de minéralogie et de géologie. « S'oubliant entièrement pourvu qu'il fut utile à la science et aux arts, dit M. Héricart de Thury, on le trouvait partout où il y avait du bien à faire, des malheurs à soulager, des artistes à protéger, des expériences à faire, de la science à approfondir, enfin partout où il pouvait donner l'exemple de ce désir de voir, de découvrir les vérités, de cet indicible besoin de *rerum cognoscere causas*. » On a de Laumont des mémoires, observations et rapports dans les *Annales des Mines*, dans le *Journal de Physique et d'Histoire naturelle* de Rozier et de La Methoriz, et *Bulletin des Sciences Philomatiques*, les *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie*, etc.

GUYOT DE FÈRE.

*Discours de M. Héricart de Thury, prononcé aux funérailles de Gilet de Laumont. — Moniteur, 2 septembre 1834.*

**LAUNAY (DE)**, poète français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était chirurgien de sa profession, et exerçait à Rouen. On a de lui : *Les Aphorismes d'Hypocrate, mis en vers français, dédiés à M. Boudet, premier chirurgien du roi*; Rouen, 1642, in-8°. Il s'est proposé, dans sa traduction en sixains, de rendre plus intelligible un sujet sur lequel, en 1665, un avocat du parlement de Paris, nommé Cabotin, écrivait un commentaire en vers burlesques.

Violet Le Duc, *Biblioth. Poétique*.

**LAUNAY (Pierre DE)**, sieur de LA MOTTE et de VAUFERLAN, théologien protestant, né à Blois, en 1573, et mort à Paris, le 27 juin 1661. Il fut contrôleur général des Guerres en Picardie jusqu'en 1613. Il renonça alors à ce poste, et, ne conservant que le titre honorifique de conseiller secrétaire du roi, il se livra tout entier à l'étude. Il se perfectionna dans la langue grecque, apprit l'hébreu d'un juif, et fut pendant quarante ans membre du consistoire de Charenton. Il as-

sista à plusieurs synodes provinciaux et aux deux synodes nationaux de Charenton en 1623 et d'Alençon en 1637, dans lesquels il fut élu secrétaire. Il enseigna gratuitement, pendant quelque temps, la langue grecque à l'académie protestante de Saumur. On a de lui : *Paraphrase et exposition du prophète Daniel*; Sedan, 1624. — *Paraphrase et claire Exposition du livre de Salomon vulgairement appelé l'Ecclésiaste*; Saint-Maurice, 1624, in-8°. — *Paraphrase et Exposition des Proverbes de Salomon et du premier chapitre du Cantique des Cantiques*; Charenton, 1650, 2 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1655, in-12; — *Paraphrase et Exposition de l'Épître de saint Paul aux Romains*; Saumur, 1647, in-8°; — *Paraphrase sur les Épîtres de saint Paul*; Charenton, 1650, 2 vol. in-4°; — *Paraphrase et Exposition de l'Apocalypse*; Genève, 1651, in-4°, sous le pseudonyme de *Jonas Le Buy de La Prie*. Dans cet ouvrage, il soutint sur le règne de mille ans des opinions qui furent attaquées par Amyraut; — *Examen de la Réplique de M. Amiraut*; Charenton, 1658, in-8°. Défense de l'ouvrage précédent, sur le règne de mille ans; — *Traité de la Sainte Cène du Seigneur, avec l'explication de quelques passages difficiles du Vieux et du Nouveau Testament*; Saumur, 1659, in-12; — *Remarques sur le texte de la Bible ou Explication des mots, des phrases et des figures difficiles de la sainte Ecriture*; Genève, 1667, in 4°; ouvrage posthume estimé.

Michel NICOLAS.

MM. Haag, *La France Protest.*

**LAUNAY (François DE)**, juriconsulte français, né à Angers, le 12 août 1612, et mort à Paris, le 9 juillet 1693. Après avoir terminé dans sa ville natale le cours de ses études, il vint s'établir à Paris, où il fut reçu avocat au parlement; il obtint des succès au barreau, qu'il fréquenta pendant quarante-deux années consécutives. La pratique des affaires ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des textes primitifs de nos lois et des anciennes chartes, dont il avait recueilli un grand nombre, dans la recherche desquelles il s'était aidé du concours et des lumières de Ménage, et de Du Cange, devenus ses amis. Le chancelier Letellier, qui avait eu l'occasion d'apprécier le mérite de Launay, fit créer pour lui une chaire de droit français au Collège Royal. A l'ouverture de ses leçons, le nouveau professeur prononça un discours où il cherchait à démontrer que le droit romain n'est pas le droit commun de la France, et qu'il n'y avait rien de plus utile et de plus curieux que l'enseignement public des lois du pays, dans la langue nationale, ainsi que le chancelier de L'Hôpital l'avait autrefois proposé. Cette thèse, qui heurtait bien des préjugés, causa quelque sensation. On rechercha son discours, qui fut imprimé en 1681, in-12, et obtint plusieurs éditions. Les autres ouvrages publiés par De Launay sont : *Traité du Droit de Chasse*; Paris, 1681, in-12; — *Institution du Droit*

romain et du Droit français, divisée en quatre livres par un auteur anonyme, avec des remarques pour l'intelligence de l'ouvrage; Paris, 1688, in-4°. Le commentateur ne se borne pas à de simples éclaircissements sur le texte, dont il prétend n'avoir pu découvrir l'auteur, mais il se livre aussi à des digressions instructives sur des matières qui se rattachent à son sujet. C'est ainsi qu'il examine la question tant controversée de l'emploi de la langue française dans les inscriptions publiques, et qu'il fait connaître plusieurs particularités curieuses sur les troubles du royaume pendant les guerres de religion et sur la révocation de l'édit de Nantes; — *Commentaires sur les Institutes de M<sup>e</sup> Antoine Loysel, avocat au parlement*; Paris, 1688, in-8°. Cet ouvrage, extrait des leçons que Launay dictait au Collège Royal, ne contient que le premier livre des *Institutes*, relatif aux personnes. Dans une savante préface l'auteur recommande par de nouvelles considérations le règne des lois indigènes sur le territoire de la France, à l'exclusion du droit romain. Il traduisait du latin en français la première partie du *Commentaire* de Dupineau sur la *Coutume d'Anjou*, et fut l'éditeur des *Institutes du Droit Canonique* de Lacoste.

J. LAMOURÉUX.

*Journal des Savans*, 1698. — Taisand, *Vies des plus célèbres jurisconsultes* (avec des additions de Ferrière). — Goujet, *Mémoire sur le Collège Royal*.

LAUNAY (Nicolas de), graveur français, né en 1739, à Paris, mort en 1792. Élève de Lempereur, il choisit, pour exercer son burin, les compositions des peintres contemporains, et se distingua autant par le bon goût que par la correction. Il fut admis en 1777 à l'Académie royale, à laquelle il offrit en 1789 le *Portrait de J.-B. de Troy* pour pièce de réception, et fit aussi partie de l'Académie de Copenhague. On cite de lui : *La Marche de Silène*, de Rubens; — *Les Baignets*, *L'Escarpolette* et *L'Heureuse Fécondité*, de Fragonard; — et des sujets d'après Freudenberg, Le Prince, Baudouin, etc.

LAUNAY (Robert de), frère et élève du précédent, né en 1754, à Paris, et mort en 1814, a gravé *Les Vendeurs d'Œufs* de van der Werf, *Le Malheur imprévu* de Greuze, et des planches pour une édition des *Contes de la reine de Navarre*; Berne, 1780, 3 vol. in-8°. K.

Besan, *Dict. des Graveurs*. — Gori-Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, IX. — Nagler, *Künstler-Lex.*, III. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'estampes*, II.

LAUNAY (Jean-Louis-Maurice), médecin français, né à Toulon, le 8 juin 1788, mort vers 1851. Il fut chirurgien de marine, et professeur à l'École de Médecine du port de Toulon. Il est auteur des ouvrages intitulés : *Proposition générale de Physiologie et de Thérapeutique*; Paris, 1823 (thèse inaugurale); — *Allas d'Anatomie physiologique, ou tableaux synoptiques d'anatomie physiologique dressés d'après une nouvelle nomenclature*; Paris, 1826 et suiv., in-10; — *Man-*

*moire explicatif des Tableaux d'Anatomie physiologique*; Paris, 1826 et suiv., petit in-folio; — *Essai sur les Tissus élastiques et contractiles* (extr. des *Annales de la Médecine physiologique*); Paris, 1827, in-8°; — *Recherches sur l'Hydre et l'Éponge d'eau douce, pour servir à l'histoire naturelle des polyptères et des spongiaires*; Paris, 18.., gr. in-8° avec un atlas gr. in-folio; — *Annales françaises et étrangères* (avec M. Hollard et d'autres collaborateurs); 1837-1839, 3 vol. in-8°; — *Zoophilologie*; 1844, in-8°, fait partie du *Voyage autour du Monde exécuté en 1836 et 1837 par la corvette La Bonite, commandée par Vailant*. G. DE F.

Louandre et Bourquelot, *La Littér. contemporaine*.

LAUNAY (Jean-Baptiste), ingénieur français, né à Avranches, le 20 mars 1768, mort à Savigny-sur-Orge, le 23 mai 1827. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra dans un séminaire. Les événements de 1789 changèrent sa destination. Il s'appliqua aux arts mécaniques, partit ensuite comme soldat, parvint en peu de temps au grade de capitaine, et fut chargé de la fonte des canons. Blessé grièvement par l'explosion d'un moule, il fut obligé de suspendre ses travaux. Pourtant en l'an VIII (1800), il fut chargé de la fonte du pont des Arts et de celle des ponts à Mascule. En l'an XI (1803), Becquey-Beaupré, ingénieur en chef du département de la Seine, le chargea de la fonte du pont d'Austerlitz. Ce pont ayant été terminé le 1<sup>er</sup> juin 1806, l'empereur Napoléon lui confia la direction de la colonne de la grande armée sur la place Vendôme. Les savants et les artistes voulaient que la statue qui devait surmonter ce travail gigantesque fût fondue en deux parties; Launay voulut la fondre en un seul jet, et réussit, au grand étonnement de ceux qui croyaient cette entreprise impossible. Ce fut Launay qui conçut et présenta le modèle de la coupole de la Halle au blé; exécutée depuis par un autre. En 1812, il soumit à l'empereur un projet de fonderies ambulantes dont les essais lui valurent les éloges des officiers d'artillerie, et que les désastres de 1813 empêchèrent seuls de mettre à exécution. En mars 1814, on accusa Launay d'avoir fait descendre la statue qui était sur la colonne; il résulte d'un ordre signé Sacken, ordre conservé par la famille de Launay, que le chef des troupes étrangères, voulant faire disparaître cette statue, envoya chercher celui qui avait fondu ce monument, et lui signala que si dans trois jours la statue n'était pas enlevée, il serait passé par les armes; cet ordre barbare justifia donc Launay du reproche qui lui a été adressé. Après sa mort, on a publié un ouvrage de lui, ayant pour titre : *Manuel du Fondeur sur tous métaux, ou traité de toutes les opérations de la fonderie, contenant tout ce qui a rapport à la fonte et au moulage du cuivre, à*



la fabrication des pompes à incendies et des machines hydrauliques. La manière de construire toutes sortes d'établissements pour fondre le cuivre et le fer; la fabrication des bouches à feu et des projectiles pour l'artillerie de terre et de mer; la fonte des cloches, des statues, des ponts, etc., avec des exemples de grands travaux propres à aplanir les difficultés du moulage de la fonte; Paris, Roret, 1827, 2 vol. in-8° avec planches. A. JADIN.

Mabul, *Annuaire nécrologique*. — Docum. part.

LAUNAY (Cordier DE). Voy. STAAL (M<sup>me</sup> DE).

LAUNAY. Voy. DELAUNAY.

LAUNAY. Voy. BOISTUAD.

LAUNE (Étienne DE). Voy. DELAULNE.

LAUNEY (Bernard-René-Jourdan, dit DE), gouverneur de la Bastille, né à Paris, en 1740, massacré dans la même ville, le 14 juillet 1789. Son père était gouverneur de la Bastille, où il naquit lui-même, et auquel il lui succéda en 1776. Il se montra, au moment de la révolution, dévoué aux intérêts de la cour et partisan outré des moyens extrêmes; mais le ministère ne le mit jamais en mesure de réaliser ses intentions énergiques. Le 13 juillet la Bastille fut attaquée par une multitude armée, mêlée avec des gardes françaises. Launey n'avait pour garnison que quatre-vingt-deux invalides et trente-deux soldats du régiment Salis suisse. Voici d'après M. Thiers les faits importants qui amenèrent la prise de la Bastille et la mort de son gouverneur. Un député du district demanda à être introduit dans la forteresse, et l'obtint du commandant; il reçut la parole de la garnison de ne pas faire feu si elle n'était pas attaquée. Pendant les pourparlers, le peuple ne voyant pas reparaitre son député, s'irrita, et celui-ci fut obligé de se montrer pour apaiser la multitude. Il se retire enfin vers onze heures du matin. Une demi-heure s'était à peine écoulée, qu'une nouvelle troupe arriva en armes, en criant : « Nous voulons la Bastille ! » La garnison somme les assaillants de se retirer, mais ils s'obstinent. Deux hommes montent avec intrépidité sur le toit du corps de garde, et brisent à coups de hache les chaînes du pont, qui retombe. La foule s'y précipite, et court à un second pont pour le franchir de même. En ce moment une décharge de mousqueterie l'arrête : elle recule, mais en faisant feu. Le combat dure quelques instants. Les électeurs réunis à l'hôtel de ville viennent s'interposer, et somment le gouverneur de recevoir un détachement de la milice parisienne. Au milieu du tumulte, on ne put s'entendre, des coups de feu sont tirés on ne sait d'où; la garnison riposte à mitraille. Les gardes françaises amènent du canon et commencent un siège en forme. Launey refuse toute capitulation; plein d'un courage désespéré, il tente de mettre le feu aux poudres; deux de ses officiers l'en empêchent. Au même instant la garnison ouvre les portes à la multitude. Il fut décidé que le prisonnier se-

rait conduit à l'hôtel de ville; entouré de quelques hommes courageux (1), qui lui faisaient un bouclier de leurs corps, il arriva jusqu'à la place de Grève; là ses défenseurs furent violemment dispersés, et lui tomba percé de coups « en se défendant comme un lion », rapporte un témoin oculaire. Sa tête fut promenée au bout d'une pique et présentée ainsi que son hausse-cul aux électeurs séant en permanence à l'hôtel de ville.

*Mémoires universels de 1789*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. I, l. II, p. 81-84. — Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. II. — *Galerie historique des Contemporains* (Bruxelles, 1869).

LAUNEY (Jean-Baptiste), archéologue français, né à Isigny, en Normandie, en 1752, mort à Bayeux, le 6 décembre 1831. Il était avocat lorsqu'en 1789 il fut nommé député aux états généraux, et chargé plus tard de recueillir et de conserver les objets d'arts et de sciences provenant des établissements supprimés dans son département. On a de lui : *Mémoire sur un Tableau conservé à Bayeux qu'on dit représenter la bataille de Formigny*, inséré dans le 1<sup>er</sup> volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*; — *Bayeux et ses environs*; Bayeux, 1804, in-8°. Divers morceaux de poésie dans le journal de Bayeux.

G. DE F.

*Documents particuliers.*

LAUNOI (Jean DE), canoniste et historien ecclésiastique français, né au Val-de-Sis près Valogne, le 21 décembre 1603, mort à Paris, le 10 mars 1678. Il commença ses études à Coutances, et les termina à Paris, où il fut reçu docteur en juin 1634; la même année, il entra dans la carrière ecclésiastique (2). Lié déjà avec la plus grande partie des érudits français, il fit un voyage à Rome et y fit la connaissance intime de Luc Holstenius et de Léon Allatus. Jusqu'à sa mort il ne s'occupa que de science et de polémique religieuse. « Il est rare, dit Moréri, de rencontrer un savant de son mérite qui ait eu moins d'ambition et plus de désintéressement; il refusa les bénéfices qu'on lui offrit, et dépensa son peu de patrimoine à des fondations destinées à l'éducation des pauvres. » Il fut enterré chez les Minimes de la place Royale, et le président Le Camus composa son épitaphe. « Le grand nombre d'ouvrages que Launoi a faits, et la manière dont ils sont composés, font assez connaître combien il avoit de lecture et avec quelle facilité il travailloit. Son style n'est ni orné ni poli : il se sert de termes durs et peu usités : il donne des tours singuliers aux choses dont il traite, et s'il accable ses adversaires, il n'en fait pas

(1) Ces hommes d'élite étaient Étie. Hulin (devenu général), d'Arné, Maillard, et l'épisc. Jeanne clerc de procureur.

(2) Suivant Gui Patin il fut longtemps pensionnaire des Jésuites. Bayle met ce fait en doute.

moins de ses lecteurs par la surabondance de ces citations. Mais il ne pouvoit souffrir les fables ni les superstitions, et a défendu avec fermeté les droits de l'Église et du roi attaqués par les théologiens ultramontains. Il répétait souvent : « Je me trouverais bien de l'Église, mais l'Église ne se trouverait pas bien de moi. » Dans une autre occasion, il se démit d'un canonicat qui lui avait été accordé : sa raison fut qu'il fallait « qu'un chanoine chantât et qu'il ne savait pas chanter ». D'un caractère indépendant, il aima mieux se faire exclure de la Sorbonne que de souscrire à la censure prononcée contre Arnauld, quoiqu'il ne pensât pas comme ce docteur sur les matières de la grâce. Il fit plus, il écrivit contre le *Formulaire* de l'assemblée du clergé de 1656. Il s'est surtout fait remarquer par sa sagacité à découvrir la fausseté de la plupart des actes des saints et la supposition de quantité de privilèges cléricaux. C'est ce qui le fit surnommer le *dénicheur de saints*. « Il était redoutable au ciel et à la terre, écrivait dom Bonaventure d'Argonne; il a plus détrôné de saints du paradis que dix papes n'en ont canonisé. Tout lui faisait ombre dans le *Martyrologe*, et il recherchait tous les saints les uns après les autres, comme en France on recherche la noblesse. » Aussi le curé de Saint-Roch, homme d'esprit, disait : « Je lui fais toujours de profondes révérences de peur qu'il ne m'ôte mon saint Roch. » Le président de Lamoignon le pria un jour de ne pas faire de mal à saint Yon, patron d'un de ses villages : « Comment lui ferai-je du mal, répartit de Launoi, je n'ai pas l'honneur de le connaître ? » Il disait un surplus qu'il ne chassait pas du paradis les bienheureux que Dieu y avait placés, mais ceux que l'ignorance et la spéculation y avaient glissés. C'est ainsi qu'il avait rayé de son calendrier la fête de sainte Catherine, vierge et martyre; il affectait de dire ce jour-là une messe de *Requiem*. L'apostolat de saint Denis l'Aréopagite en France, le voyage de Lazare et de la Madeleine en Provence, la résurrection du chanoine qui produisait, dit-on, la conversion de saint Bruno, l'origine des Carmes, la vision de Simon Stock au sujet du scapulaire, et une foule d'autres traditions du même genre furent proscrites dans les conférences que Launoi se plaisait à tenir chez lui tous les lundis, mais que le roi lui fit prier de cesser. Quelque plein de bonnes qualités, Launoi avait l'humeur caustique : Ménage, lui ayant reproché de s'être attiré la haine des jacobins, qui l'attaquaient vivement dans leurs écrits, Launoi répondit malicieusement : « Je crains plus leur canif que leur plume ». Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Syllabus rationum quibus Durandi de modo conjunctionis concursuum Dei et creaturæ defenditur et inofficiosa quorundam censura repellitur*; Paris, 1636, in-8°, dans lequel l'auteur défend, comme probable, le sentiment de

Durand, qui prétend que Dieu ne concourt pas immédiatement aux mauvaises actions des créatures libres; — *De Mente concilii Tridentini circa satisfactionem in sacramento penitentia*; 1644 : pour prouver que le concile de Trente et la pratique de l'Église présente ne prouvent point que la satisfaction doit précéder l'absolution dans le sacrement de pénitence; — *De frequenti Confessionis et Eucharistia Usu*; 1653; — *De varia Aristotelis in academia Parisina Fortuna*; 1653; — *Historia Renati, episcopi Andegavensis et Victorini, etc.* L'auteur établit que Victorin ne fut jamais évêque de Poitiers, mais de Petaw en Pannonie; — *De duobus Dionysiis*; suivi d'une recherche sur les plus anciennes basiliques de Paris; 1641; — *Dispunctio epistolæ de tempore quo primum in Gallias suscepta est Christi fides*; Paris, 1659, in-8°; — *De commentitio Lazari Magdalenæ, Marthæ ac Maximini in provinciam Appulsi*; 1660, in-8°; — *De Auctoritate negantis arguenti*; Paris, 1650 et 1662, in-8° : dans cet ouvrage Launoi affirme avoir vu « de ses propres yeux » à Sienna, en 1634, la statue de la papesse Jeanne placée entre celles de Léon IV et de Benoît III. Attaqué à ce sujet par l'abbé Thiers, il répliqua par un *Appendix* (1662); Thiers fit alors paraître : *Defensio adversus Joh. de Launoi in qua defensione Launois fraudes, calumnia, plagia, impostura, mala fides et linguarum græcæ ac latinæ inscientia, aperiuntur, multiplicesque errores confutantur*; Paris, 1664 : la querelle s'arrêta-là; — *De recta Nicæni canonis VI, et prout a Rufino explicatur, Intelligentia* : ce livre fut réfuté par Adrien de Valois; l'auteur le défendit par un nouvel ouvrage; — *De veteri Ciborum Delectu in jejuniis christianorum*; — *Judicium de Auctore libri De Imitatione Christi*; Paris, 1649, 1650, 1652, 1663, in-8°. Launoi se prononce en faveur de Gersen. Il trouva un adversaire dans le P. Fronteau, auquel il répondit dans des *Remarques sommaires* jointes aux éditions de 1652 et 1663; — *De Cura Ecclesiæ pro Miseris et pauperibus*; Paris, 1663, in-8°; — *De Simonis Stokii Viso*; — *Epistolæ*; Paris, 1664-1673, 8 vol. in-8°, par les soins de Guillaume Sagwell; Cambridge, 1689, un vol. in-fol. avec préface; — *De vero Auctore fidei professionis quæ Pelagio, Hieronymo, Augustino tribui solet*; le but de cet ouvrage est de démontrer que Pelage est le seul auteur de la profession de foi attribuée à saint Jérôme et à saint Augustin; — deux écrits *Sur le sentiment de l'Église relatif à la mort et à l'Assomption de la sainte Vierge*; 1671, in-8° : le chanoine Claude Joly et l'abbé Boileau prirent part à cette discussion et appuyèrent l'opinion de Launoi, qui lui-même se basait sur le *Martyrologe* d'Usuard; — *Explicata Ecclesiæ Traditio circa canonem omnis utriusque sexus*; Paris, 1672, in-8°, ouvrage très-estimé; — *De*

*Scholæ celeberrimæ, seu à Carolo Magno, seu post Carolum, per Occidentem instauratis*; Paris, 1672, in-8°; — *De Sacramento Unionis infirmorum*; Paris, 1673, in-8°; — *Regia in matrimonium Potestas, vel de jure secularium principum matrimoniorum in sancientis impedimentis matrimonium dirimentibus*; Paris, 1674, in-4°. Ce traité fut condamné à Rome le 10 décembre 1688; cependant il a trouvé de nombreux partisans parmi les juristes et les théologiens les plus éclairés; Dominique Galesius le réfuta et défendit la puissance ecclésiastique sur le mariage; Launoi répliqua par un *Index* très-ample; — *Veneranda Romanæ Ecclesiæ circa simoniam Traditio*; Paris, 1675, in-8°: l'auteur pense que la *Somme* attribuée à saint Thomas n'est pas de lui. Le père Alexandre revendiqua la *Somme* pour saint Thomas. Launoi préparait une réponse lorsqu'il mourut; — *Regii Navarræ Gymnasii Parisiensis Historia*; Paris, 1677, in-4°: l'abbé Sabatier fait l'éloge de cet ouvrage; — *De Sabatinæ bullæ Privilegio et de Scapularis Carmelitarum Soliditate*; — *In Privilegia Ordinis Præmonstratensis*; — *In Charism Immunitatis quam beatus Germanus, episcopus Parisiensis, suburbano monasterio (Monastère de Sainte-Croix et de Saint-Vincent) dedisse fertur*; — *In privilegium quod Gregorius Ius, monasterio Sancti-Medardi Suesonensis dedisse dicitur*; dans ces divers ouvrages, l'auteur examine quantité de privilèges ou de chapitres qu'il qualifie de faux ou abusifs; — Un traité des prescriptions touchant la conception de la Vierge, dans lequel il expose que si l'on voulait définir « la matière de la Conception de la Vierge par l'Écriture et par la tradition, on établirait qu'elle a été conçue en péché ». Les *Œuvres de Launoy* ont été publiées par l'abbé Granet; Genève, 1731, 10 vol. in-fol.; elles sont précédées d'une histoire curieuse de l'auteur et de ses combats littéraires.

A. L.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, part. 3. — *Journal des Savants*, ann. 1684, 1685, 1687, 1688, 1678, 1688, 1698, 1701, 1704, 1708, 1738 et 1781. — *Bibliothèque Sacrée*. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — Guy-Patin, *Epist.* — Bayle, *Dictionnaire Critique*, et dans les *Nouvelles de la République des Lettres*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXII. — Colombès, *Recueil de Particularités*, p. 329.

LAUPIES (Pierre), ingénieur français, né à Toulouse, en 1746, mort le 16 janvier 1820. Il fut ingénieur en chef du département de la Haute-Garonne. Son nom se voit lié pendant un demi-siècle à toutes les entreprises qui ont eu lieu dans le midi de la France. Il dirigea les constructions des quais, du cours Dillon, du canal Saint-Pierre et des avenues du faubourg Saint-Cyprien à Toulouse. Il avait conçu le projet d'amener les eaux de l'Arriège à Toulouse, et démontra la possibilité de mettre cette ville et Bayonne en communication par un canal de navigation, dont il fixe le point de départ sur le

plateau de Lannemezan, où une élévation de la Neste lui fournit l'eau nécessaire aux deux branches de son canal; celle qui devait s'avancer vers la Garonne aurait rejoint ce fleuve à Menet, en accompagnant la Longe dans son cours. Ce projet plut beaucoup à Napoléon, mais les événements ne permirent pas de le réaliser. Il a été renouvelé depuis (1). Laupies prit sa retraite en 1813. On a de lui dans le recueil de l'Académie de Toulouse: *Mémoire sur le meilleur projet à adopter pour la construction des fontaines publiques de la ville de Toulouse* (ce projet a été exécuté en partie depuis sa mort); — *Mémoire pour amener l'eau de l'Arriège à Toulouse*; — *Mémoire pour amener les eaux de l'Arriège à Toulouse*. G. DE F. Rabbe et Boisjolin, *Biogr. des Contemporains*, suppl.

LAURÉUS (Gabriel); érudit suédois, né en 1677, à Abo (Finlande); mort en 1753. Aumônier dans l'armée de Charles XII, il fit les campagnes de Livonie et de Pologne, et fut pris, à Pultawa, par les Russes, qui l'envoyèrent en Sibirie avec un grand nombre de ses compatriotes. Il y gagna bientôt la protection du gouverneur général, le prince Gagarin, et devint un des principaux fondateurs de l'établissement créé à Tobolsk pour l'éducation des orphelins. De retour en Suède, après neuf années de séjour en Russie, il obtint en 1724 une cure en Finlande, et sur la fin de sa vie on le nomma archidiacre de sa ville natale. On a de lui: des *Dissertations* en latin, un recueil d'*Hymnes sacrées* en langue finnoise, et quelques *Mémoires* adressés à l'Académie des Sciences de Stockholm, dont il fit partie. K.

Stiernmann, *Biblioth. Suæco-Gothicæ*.

LAURAGUAIS (Louis-Léon-Félicité, duc DE BRANCAS, comte DE), né à Paris, le 3 juillet 1733, mort dans la même ville, le 9 octobre 1824. Descendant de la famille des *Brancacci*, originaire du royaume de Naples et qui vint s'établir en France sous le règne de Charles VII, il était fils du duc de Villars-Branca, pair de France, chevalier de la Toison d'Or et lieutenant général des armées du roi. Il débuta par la carrière des armes, qu'il quitta en 1758. Il avait épousé en 1755 Mlle de Gand, princesse d'Enghien. Le comte de Lauraguais se fit bientôt connaître à Paris par son goût pour les lettres et pour les arts. Sa grande facilité d'écrire et de s'exprimer lui firent prodiguer les brochures et les bons mots. Passionné pour le théâtre et choqué de voir sur les deux côtés de la scène des banquettes où les gens à la mode venaient se placer pour s'y faire distinguer du public, et détruisaient ainsi toute illusion théâtrale, il racheta de l'ad-

(1) Un savant du pays publia de nombreux articles à ce sujet dans *La France méridionale*, journal de Toulouse, où il montrait à M. Galabert, qui s'était emparé du projet de Laupies pour le reproduire sous son nom, que plus il s'écartait des données de cet ingénieur, plus il se jetait dans des erreurs et des impossibilités.

administration du Théâtre-Français ce droit absurde, que l'usage seul avait pu faire tolérer jusqu'alors, ce qu'il n'obtint qu'en dédommageant les Comédiens du prix des places occupées sur la scène. Voltaire lui dédia sa comédie de *L'Écosaise* (1), et révéla un trait honorable de la vie de M. de Lauraguais : Dumarsais, soupçonné de jansénisme et même d'avoir défendu les droits de la couronne contre les prétentions de la cour de Rome, languissait sans secours dans sa vieillesse ; le comte de Lauraguais lui fit une pension. Voltaire lui écrivit à ce sujet : « Je veux que ceux qui pourront lire ce petit ouvrage sachent qu'il y a dans Paris plus d'un homme estimable et malheureux secouru par vous. Je veux qu'on sache que tandis que vous occupez votre loisir à faire revivre, par les soins les plus coûteux et les plus pénibles, un art utile perdu dans l'Asie, qui l'inventa (l'art de faire résister la porcelaine au feu), vous faites renaitre un secret plus ignoré, celui de soulager, par vos bienfaits cachés, la vertu indigente (2). » M. de Lauraguais s'intéressa vivement aux expériences qui avaient pour objet d'établir que le diamant n'est que du carbone. Il s'associa à Lavoisier. Son ardeur dépendieuse pour la science, celle non moins vive pour le plaisir amenèrent bientôt un grand dérangement dans la fortune de M. de Lauraguais. Il fut obligé de vendre publiquement une riche bibliothèque qu'il avait formée avec soin, et dont le catalogue, intitulé : *Catalogue d'une collection de livres choisis, provenant du cabinet de M<sup>\*\*\*</sup>*,

(1) Voltaire lui disait : « Vous avez rendu un service éternel aux beaux-arts et au bon goût en contribuant par votre générosité à donner à Paris un théâtre moins indigne d'elle. Si l'on ne voit plus sur la scène César et Ptolémée, Athalie et Joad, Mérope et son fils, entourés et pressés d'une foule de jeunes gens ; si les spectacles ont plus de décence ; c'est à vous seul qu'on en est redevable. Ce bienfait est d'autant plus considérable que l'art de la tragédie et de la comédie est celui dans lequel les Français se sont distingués davantage... Comment hasarder ces spectacles pompeux, ces tableaux frappants, ces scénos grandes et terribles qui, bien ménagées, sont un des plus grands ressorts de la tragédie ; comment apporter le corps de César saignant sur la scène ; comment faire descendre une reine éperdue dans le tombeau de son époux et l'en faire sortir mourante de la main de son fils, au milieu d'une foule qui cache et le tombeau et le fils et la mère, et qui énerve la terreur du spectateur par le contraste du ridicule ? C'est de ce défaut monstrueux que vos seuls bienfaits ont purgé la scène ; et quand il se trouvera des génies qui sauront allier la pompe, d'un appareil nécessaire et la vivacité d'une action également terrible et vraisemblable à la force des pensées et surtout à la belle et naturelle poésie, sans laquelle l'art dramatique n'est rien, ce sera vous, Monsieur, que la postérité devra remercier. »

(2) Désirant se débarrasser des assiduités du prince d'Hénin auprès de Sophie Arnould, M. de Lauraguais soumit à la faculté de médecine la question suivante : « MM. de la Faculté, sont priés de donner en bonne forme leur avis sur toutes les suites possibles de l'ennui sur le corps humain, et jusqu'à quel point la santé peut en être altérée. » La faculté ayant répondu que l'ennui pouvait causer des dispositions et qu'à la longue il pouvait produire le marasme et même la mort ; Lauraguais, muni de cette pièce, chargea un commissaire de porter plainte contre le prince d'Hénin, comme homicide de Sophie Arnould, depuis cinq mois et plus qu'il ne bougeait de chez elle.

est encore recherché par les bibliographes. Nommé en 1758 adjoint mécanicien à l'Académie des Sciences, il fut reçu en 1771 associé vétérinaire, et se trouva en 1816 et jusqu'à sa mort le premier des académiciens libres. Grand partisan de l'inoculation de la petite vérole, il la propagea autant qu'il le put, et la défendit par ses écrits contre les préjugés de plus d'une faculté. Tout en cultivant les sciences, le comte de Lauraguais cultivait aussi les lettres ; en 1764, il fit imprimer une tragédie, *Clytemnestre*, qui ne fut pas représentée, et dont les critiques du temps firent l'éloge. Parmi beaucoup de vers ils citent ceux-ci :

On voit l'ennui peser sur le front des tyrans.

Qui sait braver la mort est sûr de la donner.

Cette tragédie était dédiée à Voltaire. En 1784 Voltaire était mort, et M. de Lauraguais entreprit de refaire *Œdipe*, sous le titre de *Jocaste*. Cette pièce fut imprimée et précédée d'une *Dissertation sur les Œdipes de Sophocle, de Cornelle, de Voltaire, de Lamoignon et sur Jocaste*. *L'Œdipe* de Voltaire y est sévèrement jugé. Mais la *Jocaste* le fut plus sévèrement encore : Grimm, dans sa correspondance, dit que bien qu'il y a de plus clair dans cette tragédie, c'est l'énigme du sphinx. Quant au style, on en peut juger par ce vers de Jocaste répondant aux confidences d'Œdipe :

Ah ! seigneur, c'en est trop ; finissez ou j'expire !

Cet échec engagea M. de Lauraguais à renoncer à la tragédie. La révolution lui fit reprendre la plume ; lorsque l'ordre de la noblesse s'assembla pour élire ses députés, il publia une lettre signée *un bourgeois de Paris*. Il blâma, mais toujours en persiflant, les excès de cette époque, et les maudit quand ils conduisirent son épouse sur l'échafaud ; lui-même fut en 1793 enfermé à la Conciergerie, dont il ne sortit que dépouillé de ses biens et de ses titres (1). Pensé par le genre de son esprit à faire de l'opposition sous tous les régimes, il fit une petite guerre au Directoire, au consulat et à l'empire, et quand il ne put plus s'attaquer au chef de l'État, il s'attaqua à Geoffroy. Lors de la restauration, il fut porté sur la première liste des pairs de France, sous le nom du duc de Brancas. Pendant la session de 1814, il défendit la liberté de la presse contre la loi présentée par l'abbé de Montesquieu. Bientôt après, les infirmités le retenaient chez lui, il s'entoura d'un petit cercle de savants et de gens de lettres. Un biographe a dit, dans la *Gazette littéraire* : « M. de Lauraguais est mort avec la réputation d'un homme d'esprit qui aurait pu

(1) Je me rappelle avoir vu souvent dans une salle basse de la bibliothèque Richelieu, vers 1804, ce beau et aimable vieillard, alors âgé de plus de soixante-dix ans, assis dans un bureau particulier que lui avait réservé le zèle et obligeant Van Praet. C'est dans cette salle, qu'il appelait son *domicile* de la Bibliothèque, que M. de Lauraguais venait assidûment chaque jour se livrer, entouré de livres, à ses études littéraires.

A. F. DUBOT.

mieux ordonner sa vie, mais non la semer de plus de bons mots et, ce qui est bien préférable, de plus de bonnes actions. » Voici la liste de ses ouvrages : *Expériences sur les mélanges qui donnent l'éther, sur l'éther lui-même et sur sa miscibilité dans l'eau*; — *Mémoire sur la dissolution du soufre dans l'esprit-de-vin (Mémoires de l'Académie des Sciences, 1758)*; — *Clytemnestre*, tragédie en cinq actes et en vers; 1781, in-8°. Bachaumont dit dans ses *Mémoires secrets* que l'auteur avait offert aux comédiens, pour les engager à jouer sa tragédie, de fournir les costumes et de subvenir aux frais des représentations; mais que ceux-ci refusèrent, par égard pour Crébillon et Voltaire, alors vivants, et qui avaient traité le même sujet; — *Mémoire sur l'Inoculation*; 1763, in-12; — *Observations sur le mémoire de M. Guettard, concernant la Porcelaine*; 1766, in-12; — *Mémoire sur la Compagnie des Indes, précédé d'un discours sur le commerce en général*; Paris, 1769, in-4°. Dans un avertissement l'auteur réfute le *Mémoire* de l'abbé Morellet, sur la situation de la Compagnie des Indes; — *Du Droit des Français*; 1771, in-4°; — *Mémoire pour moi, par moi Louis de Brancas, comte de Lauraguais*; Londres, 1775, in-8°. Saisissant les expressions mêmes de l'auteur, ce mémoire est relatif à un procès qu'on lui avait suscité en Angleterre pour un prétendu enlèvement d'une de ses femmes de chambre; — *Jocaste*, tragédie en cinq actes et en vers, précédée d'une dissertation sur les *Oédipes de Sophocle, de Corneille, de Voltaire, de La Motte, et sur Jocaste*; Paris, 1781, in-8°; — *Recueil des pièces historiques sur la convocation des états généraux et sur l'élection de leurs députés*; 1788, in-8°; — *Dissertation sur les assemblées nationales, sous les trois races des rois en France*; octobre, 1788, in-8°; — *Lettres sur les États généraux convoqués par Louis XVI et composés par M. Target*; 1788, in-8°. Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, donne encore un autre titre d'une brochure de M. de Lauraguais sur le même sujet: *Lettre sur la convocation des gens des trois états et sur l'élection de leurs députés*; — *Aperçu historique sur la cause et la tenue des états généraux, avec des réflexions sur certains objets qui y ont été agités et d'où dépend le bien public*; 1789, in-8°; — *Discours de M. le comte de Lauraguais aux habitants de Manicamp, le 7 février 1790*; in-8°. Ce discours avait pour objet de refuser le titre de maire de Manicamp, refus fondé sur l'opposition de l'auteur aux décrets de l'Assemblée constituante; — *Lettres du citoyen Lauraguais, à l'occasion du contrat de vente que le département de l'Aisne lui a passé, du presbytère et de l'église de Manicamp, et du sursis que le ministre des finances a mis à l'exécution de ce contrat*; Paris, 1797

(an v), in-8°; ces lettres sont au nombre de quatre; — *Première lettre d'un incrédule à un converti, par le citoyen Lauraguais*; 1797, in-8°. C'est une réponse à un article de La Harpe contre le discours de Boulay de la Meurthe, sur la déclaration exigée des prêtres catholiques; — *Dissertation sur l'Ostracisme, par le citoyen Lauraguais*; Paris, vendémiaire an vi; in-8°; — *Lettres aux citoyens Lebreton et Cuvier à l'occasion de l'éloge du citoyen Darcet*; 1802, in-8°; — *Lettres de L.-B. Lauraguais à Madame \*\*\**, dans lesquelles on trouve des jugements sur quelques ouvrages, *la Vie de l'abbé de Voisenon, une Conversation de Champfort sur l'abbé Seyès, et un fragment historique des Mémoires de M<sup>me</sup> de Brancas, sur Louis XV et M<sup>me</sup> de Châteauroux*; Paris, 1802, in-8°; — *Lettre à M. Geoffroy, rédacteur du Journal des Débats*; 1802, in-8°; — *Lettres à Suard*; 1802, in-8°; — *Lettres de M. de Lauraguais à M. le duc d'Artemberg*; Paris, 1803, in-8°; — *Lettre de M. le duc de Brancas à M. le vicomte de Chateaubriand*; 1815, in-8°; — *Discours du duc de Brancas, pair de France, prononcé le 10 août, dans le bureau dont il était membre*; 1814, in-8°; — *Discours du duc de Brancas, préparé pour la séance des pairs du 30 août 1814*; Paris, 1814, in-8°; — *Lettres de M. le duc de Brancas, pair de France, à l'occasion de la circulaire adressée, le 7 octobre 1817, aux pairs par M. le comte de Sémonville, le grand-référendaire*; 1817, in-8°; — *Lettre à M. Michaud de l'Académie Française*; 1818, in-8°; — *Lettres des consonnes BR à la voyelle E*; 1819, in-8°. Enfin, on trouve plusieurs écrits de M. de Lauraguais dans différents recueils, tels que *Lettre à M. le comte de Saint-Florentin en lui envoyant son mémoire sur l'Inoculation pour être mis sous les yeux du roi* (*Mémoires secrets*, 1763); — *Lettre à M. le comte de Bissy, en lui envoyant copie de la Lettre écrite à M. le comte de Saint-Florentin* (*ibid.*, juillet, 1763); — *Lettre à M. de Noailles* (*ibid.*, *ibid.*); — *Lettre à M. de Saint-Florentin, à la réception de la lettre de cachet du 15 juillet* (*ibid.*, 10 août); — *Lettre d'un Philosophe à un autre Philosophe de France* (*ibid.*); — *Lettre à M. Suard relativement à la comédie des Ingénieux* (*Correspondance de Grimm*). A. JANIN.

Bachaumont, *Mémoires secrets*, 11 juil. 1769. — Voltaire, *Correspondance littéraire*. — Mercator, août et septembre 1769. — *Année littéraire*, 1769. — *La Semaine*, gazette littéraire, t. I, p. 367. — Grimm, *Correspondance*, novembre 1768, t. IV, p. 637.

LAURAGUAIS (Louis-Marie BUVILE, marquis, puis duc de BRANCAS DE), neveu du précédent, et fils aîné du comte Antoine de Brancas, colonel du régiment de son nom, et de Marie-Louise de Lowendal-Daneskiold, d'une branche légitimée de la maison royale de Danemark, naquit à Paris, le 12 mai 1772, et mourut vers 1817.

Il fut investi, en 1787, de la grandesse d'Espagne par cession de Louis-Paul de Brancas, duc de Céreste, dernier représentant de la branche aînée, comte de Forcalquier, prince de Nisarc, issu des maréchaux héréditaires de l'Église. Le duc Bufile de Brancas fut colonel de cavalerie à vingt-et-un ans, se trouva à diverses affaires où il fut blessé, et quitta de bonne heure le service. Il fut appelé en 1822 à succéder à la pairie de son oncle, qu'il recueillit en 1824 (1). F. DE B.

*Documents partiels.*

LAURATI (Pierre). Voy. LORENZETTI.

LAURE (Jean-François-Hyacinthe-Jules), peintre français, né le 14 mai 1806, à Grenoble. Élève de M. Hersent, il suivit, de 1825 à 1829, les cours de l'École des Beaux-Arts, et fit ensuite un voyage en Italie et en Espagne. Il traite principalement le genre historique et le portrait. Nous citerons de lui : *Lélla*; 1834; — *Hamlet*; — *Une Paysanne de Rome*; — *Mozart et Clément XIV*; — *L'Assomption de la Vierge*, 1842; — *Milton dictant Le Paradis perdu à ses filles*; — *Mignonnette et Champroisé*; 1855; — et de nombreux portraits, esquisses ou têtes d'étude. K.

*Œuvres des Salons.*

LAURE. Voy. NOVES, PÉTRARQUE et SADE (DE).

LAUREA TULLIUS (Τούλλιος Λαυρέας), poète grec, d'abord esclave, puis affranchi de Cicéron, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il suivit Cicéron dans son gouvernement de Cilicie en qualité de scribe ou secrétaire. Pline nous a conservé de lui une fort agréable petite pièce, ou épigramme, en vers latins, sur les thermes cicéroniens. Elle a été insérée dans l'*Anthologia Latina* de Burmann, vol. I, p. 340. On trouve dans l'*Anthologie Grecque* : trois épigrammes d'un certain Tullius Laurea, qui, selon la conjecture très-probable de Fabricius, adoptée par Reiske et Jacobs, est le même que l'affranchi de Cicéron. Cette supposition est fortement confirmée par le fait que les trois épigrammes appartiennent à l'*Anthologie* de Philippe, composée principalement des poètes du siècle d'Auguste. Une variation dans l'orthographe du nom du poète, écrit Ταυλλίου dans l'*Anthologie* de Planude et Ταυλλίου dans la *Palatine*, n'est pas une difficulté, et vient sans doute de la leçon M. Τουλλίου (de Marcus Tullius), qui donne plus complètement le nom de l'affranchi de Cicéron. Les trois épigrammes de Tullius Laurea ont de la grâce et de l'élégance. Philippe, dans sa

Couronne, le désigne sous l'emblème du méliot.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXI, 2. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 498. — Brunck, *Anal.*, vol. II, p. 102. — Jacobs, *Anthologia Græca*, vol. II, p. 90; vol. XIII, p. 907.

LAUREAU (Pierre), historien français, né dans l'Auxois, en 1748, mort le 28 mars 1845, à Saint-André, près d'Availlon. Il vint à Paris perfectionner ses études et cultiver les lettres. Il était en 1789 historiographe du comte d'Artois, et siégea à l'Assemblée législative. On a de lui : *L'Amérique découverte*; Autun, 1782, in-8° : c'est une espèce de poème en prose; — *Éloge du roi de Prusse* (Frédéric II); Paris, 1787, in-8°; — *Histoire de France avant Clovis*; Paris, 1789, in-4°, ou 2 vol. in-12; — *Traité de l'amélioration des espèces animales et végétales*; Paris, 1802, in-8°. G. DE F.

*Documents particuliers.*

LAURÉAULT DE FONCEMAGNE. Voy. FONCEMAGNE.

LAUREL ou LAURELIUS (Olaus), écrivain ecclésiastique suédois, né en août 1585, dans le Westgothland, mort le 5 avril 1670. Fils d'un paysan, il compléta son éducation en Allemagne, et fut pourvu à Upsal des chaires de philosophie (1621) et de théologie (1625); en 1640, cette université lui conféra le diplôme de docteur. Appelé, en 1647, au siège d'Aarhus, il se fit remarquer par son zèle pour la discipline, et rédigea un nouveau code ecclésiastique, qui reçut l'approbation des états du royaume. Dans les dernières années de sa vie il fut désigné pour occuper l'archevêché d'Upsal, devenu vacant; mais son grand âge et ses infirmités l'empêchèrent de l'accepter. On a de lui : *Compendium Theologicum*; Stockholm, 1640, in-4°; 1669, in-8°; — *Syntagma Theologicum in thesi et antithesi adornatum*; Upsal, 1641, in-4°, ouvrage resté longtemps classique dans le nord; — *Articulorum fidei Synopsis biblica*; Lindköping, 1666, in-8°, en latin et en suédois; — et plusieurs dissertations, sermons et oraisons funèbres. K.

*Stiernmann, Biblioth. Sueco-Gothica.*

LAURENBERG (Guillaume), naturaliste allemand, né à Rostock, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort dans la première moitié du dix-septième. Son père, Guillaume Laurenberg, natif de Salingen, dans le pays de Berg, était professeur de mathématiques et de médecine à l'université de Rostock. Laurenberg étudia la médecine, et l'exerça pendant de longues années à Copenhague. On a de lui : *Botanotheca, sive modus conficiendi herbarium vivum*; Rostock, 1662; et Copenhague, 1653, in-12; Altorf, 1662, Strasbourg, 1667, et Francfort, 1708, in-4°; — *Historia descriptionis actiitidis, sive lapidis aquila*; Rostock, 1627, in-12. E. G.

Moller, *Cimbria Litterata*. — Notermund, *Supplément à Jöcher*.

LAURENBERG (Pierre), botaniste et anatomiste allemand, frère du précédent, né à Rostock,

(1) Tous les droits et les titres des diverses branches des Brancas successivement éteintes ont été transmis de nos jours au duc Bufile, qui avait épousé, en 1807, Caroline Ghislaine, fille d'Auguste, comte de Rodan, souverain de Fontaine-L'Évêque, et de Wilhelmine de Mérode. Le duc de Brancas lève pour héritière de ses droits une fille unique, Marie Ghislaine Yolande, grande d'Espagne et duchesse héréditaire de Brancas, mariée le 9 novembre 1846 à Ferdinand de Hilbon, comte de Froben, qui fut substitué, par contrat de mariage, aux noms, titres et armes de Brancas, et le fut aussi par le testament de son beau-père.

vers 1575, mort dans cette même ville, le 13 mai 1639. Il étudia la médecine dans sa ville natale et vécut en France jusqu'en 1611. De retour en Allemagne, il se fixa à Rostock, où il obtint, en 1624, une chaire qu'il occupa jusqu'à sa mort. On a de lui : *Disputationes Physicæ*; Rostock, 1616, in-4°; — *Isagoges Anatomicæ græcæ Interpretatio*; Hambourg, 1616, in-4°; Leyde, 1618, in-4°; ibid., 1744, in-4°; — *Procestria Anatomica*; Hambourg, 1619, in-4°; — *Porticus Esculapii*; Rostock, 1630, in-4°; — *Apparatus Plantarius primus, tributus in duos libros*; Francfort, 1632, in-4°; ibid., 1654, in-4°; — *Anatomia Corporis humani*; Rostock, 1636, in-4°; Francfort, 1665, in-12; — *Horticultura, libris duobus comprehensa*; Nuremberg, 1682, in-8°, etc.

D<sup>r</sup> L.  
Fræher, *Theatrum Eruditorum*. — Moller, *Cimbria Litterata*, Hanau, 1744. — Bollius, *Memoria Philosophorum*, etc. — Koster, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*.

**LAURENBERG (Jean)**, philologue, mathématicien, et poète satirique allemand, frère du précédent, né à Rostock, le 26 février 1590, mort le 28 février 1658. Après avoir obtenu, en 1616, le titre de docteur en médecine, il fut chargé, deux ans après, de la chaire de poésie à l'université de Rostock. En 1623 il fut appelé à enseigner les mathématiques à l'académie de Soroc. Vers la fin de sa vie il tomba dans la misère, ses appointements ne lui étant plus payés, à cause de la guerre. Laurenberg s'est fait surtout connaître par ses poésies satiriques, qui sont pleines de sel et de fine observation. On a de lui : *Antiquarius, in quo præter antiqua et obsoleta verba dicendi formulæ insolentes, plurimi ritus Populi romani ac græci exponuntur*; Lyon, 1622, in-4°; — *Lusus et Recreationes ex fundamentis arithmetis*; Copenhague, 1634, in-8°; — *Gromaticæ libri tres, quibus jus terminale et finium regundorum leges explicantur*; Copenhague, 1640, in-4°; — *Satyra qua rerum bonarum abusus et vitia quædam seculi perstringuntur*; Soroc, 1630 et 1636; — *Otium Soranum, sive Epigrammata, continens varias historias et res scitu jucundas ex græcis optimisque autoribus deproptas, exercitiis mathematicis accommodatas*; Copenhague, 1640 et 1657, in-4°; — *Satyræ*; Copenhague, 1648, in-8°; — *De veer olde beromede, Scherzgedichthe* : 1) *Van der Minschen verdorvenen Wandel*; 2) *Van almodischer Kledertracht*; 3) *Van vermengder Sprache unde Titeln*; 4) *Van Poésie unde Rymgedichten* (Quatre anciennes satires célèbres : 1° Des mœurs corrompues des hommes; 2° Des habillements à la mode; 3° De la corruption et du mélange de la langue, et des titres; 4° De la poésie et des pièces rimées); Copenhague, 1652, 1653 et 1670, in-8°; publié plusieurs fois à Berlin et à Brème à la suite des satires de Rachel; une nouvelle édition de ces quatre pièces, qui contiennent de nombreux détails

amusants sur les mœurs assez ridicules des Allemands au dix-septième siècle, fut donnée à Cassel en 1750; une traduction en haut allemand en fut publiée en 1653 à Hambourg par Dedekind; — *De nye poleerte utiopische Bochesbüdel*, sans date ni lieu, in-8°; — *Græcia antiqua, cum tabulis geographicis*; Amsterdam, 1661, in-4°; reproduit dans le tome IV des *Antiquitates* de Gronov. Laurenberg a encore fait paraître divers ouvrages usuels de mathématiques; il a aussi écrit deux comédies et un opéra représentés en 1635 lors des fêtes données au prince Christian.

E. G.  
Barthollus, *De Script. Danicis*. — Moller, *Hypomnema*. — Flügel, *Geschichte der komischen Litteratur*, t. III, p. 414. — Jördens, *Lexikon deutscher Dichter*, t. III, p. 190, et t. VI, p. 448. — *Der Freymüthige* (année 1808, n° 68). — Gervinus, *Gesch. der deutschen Nationallitteratur*.

**LAURENBERG (Jacques-Sébastien)**, juriconsulte allemand, fils de Pierre, né à Hambourg, le 24 novembre 1619, mort le 29 décembre 1668. Après avoir étudié le droit à Greifswald, Helmstedt et Copenhague, il devint en 1646 professeur d'histoire dans sa ville natale. En 1659 il fut chargé des chaires d'histoire et de Pandectes à l'université de Rostock. On a de lui : *Orbis bacchantis, sive oratio in qua seculi nostri mores repræsentantur*; Rostock, 1652, in-4°; — *Panegyricus Gustavo Adolpho consecratus*; Rostock, 1633, in-fol.; — *De solennibus nundinarum ineptiis*; Rostock, 1652, in-4°; — *Epithalamion jocularè juridicum*; Rostock, 1658, in-fol.; — *Themis temerata*; Rostock, 1660, in-4°. Laurenberg a encore publié une dizaine de dissertations juridiques et quelques discours.

E. G.  
Moller, *Cimbria Litterata*, t. I, p. 333. — Thies, *Hamburgische Gelehrten-geschichte*, t. I, p. 379. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

**LAURENCIN (Jean-Espérance-Blandine)**, comte de), littérateur français, né le 17 janvier 1723, à Chabenois, près Valence, mort le 21 janvier 1812. Sa famille, l'une des plus anciennes du Lyonnais, remonterait, s'il fallait en croire Paradin, à un certain L. Vircius Laurentinus, dont on retrouve le nom dans les inscriptions; un grand nombre de ses membres ont exercé à Lyon, depuis le quinzième siècle, des charges judiciaires ou municipales. Fils d'un brigadier aux armées du roi, Jean de Laurencin fit, à dix-sept ans, la campagne de 1757 en qualité de capitaine, et reçut, à la bataille de Minden, une grave blessure, qui mit quelque temps ses jours en danger. Il abandonna le service militaire, et prit la direction d'une société qui avait pour but l'agrandissement de Lyon du côté de Perrache; en 1783, il fut un des sept aéronautes qui accompagnèrent Montgolfier dans sa première ascension en ballon. Laurencin, qui avait beaucoup de goût pour les lettres, s'était lié avec les écrivains les plus éminents de son temps, tels que Voltaire, J.-J. Rousseau, D'Alembert, Ducis et Thomas; il avait l'esprit vif et aimable, l'imagi-

nation brillante et de la générosité dans le caractère. Il passait pour un homme instruit, et le roi de Suède Gustave III, qui l'avait connu durant le long séjour qu'il avait fait à Lyon, lui proposa, en montant sur le trône, de se charger de l'éducation de son fils. On a de Laurencin : *Épître sur l'Inoculation*; — *La Mort du Juste*; 1771; — *Palémon, ou le triomphe de la vertu sur l'amour*; 1775; — *La Vie champêtre*; ces trois dernières pièces de vers remportèrent chacune un prix à l'Académie de Rouen, et furent insérées dans son recueil; — *Échec et mat, épître*; — *Lettre à Montgolfier sur l'expérience aérostatique faite à Lyon, en présence du roi de Suède*; 1780, in-8°; — *Mémoire sur les moyens de porter l'agriculture, les manufactures et le commerce de France au plus haut degré de prospérité et d'utilité publique*; 1795.

Sa femme, LAURENCIN (Julie d'ASSIER DE LA CHASSAIGNE, comtesse DE), née le 15 mai 1741, en Lorraine, a publié beaucoup de poésies agréables imprimées dans les recueils littéraires, entre autres : *Épître d'une femme à son amie sur l'obligation et les avantages qui doivent déterminer les mères à allaiter leurs enfants*; et *Alceste et Méroé, ou chant de l'amour maternel*. Ces deux pièces ont été couronnées par l'Académie de l'Immaculée Conception à Rouen, l'une en 1774, l'autre en 1777. P. L.—Y.

Desessars, *Sidcles Littér.* — Péticaud et Bregnot du Lut, *Catalogue des Lyonnais*, 164-167. — Perneti, *Hist. de Lyon*. — Quéard, *France Littér.* — M<sup>me</sup> Brique, *Dict. hist. des Français*.

LAURENCIN (Aimé-François, comte DE), général français, fils des précédents, né vers 1760, mort le 7 octobre 1833, à La Chassaigne (Rhône). Chevalier de Malte en naissant, il émigra en 1792, et prit part aux campagnes de l'armée des princes. Revenu à Lyon après le 18 brumaire, il était en 1814 adjoint au maire de cette ville, et apporta beaucoup d'empressement à faire reconnaître Louis XVIII pour roi de France quelques jours avant que la résolution du sénat fût connue. Nommé maréchal de camp lors du second retour des Bourbons, il siégea à la chambre des députés pour le département du Rhône durant les sessions de 1815 et de 1824. Il a fait paraître quelques brochures politiques. En lui s'est éteinte la branche lyonnaise de cette famille. P. L.—Y.

*Catal. des Lyonnais*. — *Biogr. des Députés*; 1816.

\* LAURENCIN (Auguste-François-Zéphyrin CHAPPELLE dit), auteur dramatique français, né vers 1810. Depuis 1830, il a fait représenter soit seul, soit en collaboration, un très-grand nombre de pièces. Outre le pseudonyme de Laurencin, il s'est fait connaître sous ceux d'*Auvray*, de *Léonard* et de *Lucy*. Ses collaborateurs les plus ordinaires furent MM. Bayard, Varin, Paul Dupont, et la plupart de ses comédies-vaudevilles font partie du répertoire du Gymnase. On cite parmi les mieux accueillies du public : *Ma Femme*

et *mon Parapluie* (1835); — *Lestocq* (1836); — *Une Maitresse-Femme* (1837); — *Le père Pascal* (1837); — *Mateo et les deux Florentins* (1838); — *Bocquet père et fils* (1840); — *L'Abbégatant* (1841); — *Quand l'amour s'en va* (1843); — *Turlurette* (1844); — *Le Vicomte Giroflée* (1846); — *La Chasse aux millions* (1847); — *Les Cascades de Saint-Cloud* (1849); — *J'ai marié ma fille* (1851); — *Paris qui pleure et Paris qui rit* (1852); — *Breilan de maris* (1854); — *Le Beau-Père* (1857), etc. E. D.—s.

Vapereau, *Dictionnaire universel des Contemporains* (1856).

\* LAURENS (Joseph-Bonaventure), compositeur de musique et littérateur français, né le 14 juillet 1801, à Carpentras (Vaucluse). Il fit de fréquents voyages en Allemagne, et remplit depuis longtemps les fonctions d'organiste de l'église Saint-Roch de Montpellier. On a de lui : *Monographies monumentales relatives au département de l'Hérault* (en collaboration avec M. Jules Renouvier); 1830, un gros vol. in-4°; — *Voyage à l'île de Majorque*; Paris, 1840, gr. in-8° avec 53 pl. lithogr.; — *Essai sur la théorie du Beau pittoresque*; 1849, avec 24 pl. lithogr. par l'auteur; — *Études théoriques et pratiques sur le Beau pittoresque dans les arts du dessin*; Paris, 1856, gr. in-4° de 36 pl.; — *Instruction sur le procédé de peinture appelé aquarelle*; Paris, 1858, in-8°; — *Album du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée*; 30 pl. in-4°, Jésus, 1857, et un second en 1859. G. DE F.

*Documents particuliers.*

LAURENS. Voy. DU LAURENS.

LAURENT (Saint) naquit dans le troisième siècle, à Rome, suivant Merenda et le Sacramentaire Léonien, et souffrit le martyre sous l'empereur Valérien, le 9 août 258. Il fut l'un des sept archidiacres de Rome, et eut la garde du trésor de l'église. Le préfet de Rome, informé que l'église possédait des vases d'or et d'argent, fit venir l'archidiacre et lui enjoignit de les livrer au trésor public. Laurent demanda du temps pour les recueillir en un seul lieu, et ayant rassemblé les veuves, les orphelins, les vieillards et les infirmes qu'il avait secourus, il les montra au préfet en lui disant : « Voilà ces trésors de l'Église que je vous ai promis. » A cette vue le préfet entre en fureur. Par ses ordres, Laurent est dépoillé de sa tunique, flagellé et attaché à un gril de fer, sur des charbons à demi allumés. Le martyre ne cessa de prier pour ses bourreaux. Sa constance héroïque toucha plusieurs païens, qui se convertirent à la foi chrétienne. Son corps fut inhumé, le 10 août 258, jour où l'Église célèbre sa fête. Une des cinq églises patriarcales de Rome (Saint-Laurent *extra muros*) a été bâtie sur le tombeau du martyr, sous le règne de Constantin le Grand. Philippe II, pour accomplir un vœu à la suite d'une victoire remportée le 10 août (1559), jour anniversaire du martyre



de saint Laurent, fit construire le couvent de l'Escorial, dont les divers corps de bâtiments imitent la forme d'un gril. L'abbaye de Gladbach posséda la tête de saint Laurent, en dépit des efforts de Philippe II et de ses successeurs pour obtenir cette relique. Lesueur a puisé dans le martyre de saint Laurent le sujet d'une de ses plus belles compositions. La plupart des critiques regardent les *Actes* que nous avons de saint Laurent comme l'œuvre d'un moine du moyen âge.

LAURENT, évêque de Navarre, transféré au siège de Milan, dans le sixième siècle, est auteur de plusieurs *homélies*, que l'on trouve dans la *Bibliotheca Patrum* de Ceillier, tom. IX.

LAURENT (Saint), moine et prêtre de Rome, envoyé par saint Grégoire le Grand avec saint Augustin, pour convertir les Anglo-Saxons, en baptisa un grand nombre, succéda à saint Augustin sur le siège de Cantorbéry, fit un voyage en Écosse, tint un concile dans l'île de Man, et mourut à Ostoliques, en 619.

LAURENT de Liège, religieux bénédictin du monastère de Saint-Laurent, près de Liège, a laissé une *Chronique* des évêques de Verdun et des abbés de Saint-Vanne, depuis l'an 1040 jusqu'en 1144. Elle a été insérée dans le *Spicilege* de dom d'Achery et dans le tome I<sup>er</sup> de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet.

F.-X. TESSIER.

Saint Prudence, *De Coronis*. — Saint Victor, *Florus Sanctorum*, p. 197. — Saint Léon le Grand, *Sermon 88*, édit. de Rome, tom. I<sup>er</sup>, p. 386. — Alban Butler et Godescard, *Vies des Pères*, etc., *Saint Laurent martyr*, 10 août. — Baillet, *Vies des Saints*.

LAURENT, antipape, vivait de 460 à 520. Il était archidiacre de la basilique de Sainte-Marie-Majeure à Rome, et fut opposé à Symmaque, élu pontife après Anastase II, en 498. Ce schisme causa de grands désordres dans la ville, où Festus et Probinus, sénateurs très-puissants, prirent le parti de Laurent. Pour faire cesser ce schisme, les deux partis convinrent de s'en rapporter à l'arbitrage de Théodoric, roi des Goths, quoiqu'il fût arien. Cemonarque se prononça en faveur de Symmaque. Laurent souscrivit le premier à la reconnaissance de son rival, qui lui donna l'évêché de Nocera. Mais ayant depuis causé de nouveaux troubles et ayant encouru à tort ou à raison l'accusation d'eutychisme, il fut déposé par le concile dit de la *Palme* (*Palmaris*) (501-503) et envoyé en exil. On ignore la date de sa mort.

A. L.

Anastase, *Vita Pontif.* — Baronius, *Annales*. — Pottius, *Vita Pontif. Roman.*

LAURENT (Le Bienheureux), de Brindes, général des Capucins, né à Brindisi, le 22 juillet 1559, mort à Lisbonne, le 22 juillet 1619. Dès l'âge de quatre ans, disent ses biographes, il manifesta à ses parents son goût pour l'état monastique, et obtint la permission de revêtir le costume des Frères mineurs. Il entra chez les Capucins en 1576, devint définitif en 1596 et supé-

rieur général en 1602. On lui attribue un grand nombre de conversions dans les voyages qu'il fit en Allemagne et en Espagne. Les papes Clément VIII, Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII le chargèrent de plusieurs missions délicates auprès de l'empereur et des cours d'Espagne et de Portugal. Le pape Pie VI a béatifié Laurent de Brindes en 1783. On a de lui des *Sermons* et des traités de controverse, demeurés manuscrits dans le couvent de son ordre à Venise. A. L.

Le P. Angelo-Maria de Voltaggio, *Vie du B. Laurent de Brindes*; Rome, 1710, in-4<sup>o</sup>. — Le P. Mafeul, *Vie du même*; Avignon, 1784, in-12. — Le P. Antoine Meissan, *Supplément aux Annales Ordinis Minorum* de Wadding; Paris, 1710, in-fol.

LAURENT, abbé de Saint-Vanne, mort vers l'année 1139, le 1<sup>er</sup> juillet. Cet abbé doit la renommée de son nom aux persécutions qu'il a souffertes. L'évêque de Verdun, s'étant rangé dans le parti de l'empereur, maltraita les moines de Saint-Vanne, qui tenaient pour Grégoire VII. Quelques-uns de ces religieux quittèrent le diocèse de Verdun, en 1080, sous la conduite de leur confrère Laurent, et allèrent chercher un refuge à Saint-Bénigne de Dijon. Quand on put croire que la paix était revenue, Laurent et les autres exilés rentrèrent à Saint-Vanne. En 1099, à la mort de l'abbé Raoul, Laurent était élu son successeur. Vers le même temps, Richer remplaçait Thierry sur le siège de Verdun, et Richer était du parti de l'Église romaine. Son administration fut donc bienveillante pour les moines de Saint-Vanne. Mais à Richer succéda promptement Richard de Grandpré, qui demanda l'investiture à l'empereur. Les agitations recommencèrent. Chargé par le pape d'excommunier Richard, Laurent remplit son mandat. Aussitôt le prélat suspendit l'abbé, et celui-ci se retira dans le monastère de Saint-Bénigne. En son absence, qui dura trois ans, Hugues, abbé de Flavigny, chassé lui-même de son monastère, gouverna Saint-Vanne. Richard étant mort en 1114, Laurent reparut à Verdun, réclama sa crose, et la recouvra. Cependant la fin de sa vie ne fut pas tranquille. Henri, successeur de Richard, voulut bien restituer à Laurent quelques possessions confisquées par son prédécesseur; mais il eut en même temps la prétention d'en retenir quelques-unes. De là de nouveaux débats. Mais cette fois l'abbé Laurent obtint l'avantage. Étant parvenu à soulever contre Henri tout le clergé de Verdun, il le contraignit à signer un acte d'abdication. On a conservé trois lettres de Laurent. Mabillon en a publié une dans ses *Analecta*, t. V. Les deux autres se trouvent dans le tome I<sup>er</sup> des *Anecdota* de Martène, p. 375. B. H.

*Galla christ.*, t. XIII, col. 1298. — *Hist. Lit. de la France*, t. XI, col. 704. — *Hist. ecclési. et civile de Verdun*, par un chanoine de cette ville.

LAURENT, surnommé le *Physicien* (1), poète

(1) Ce mot signifiait alors *judicis*; les Anglais lui ont conservé cette signification. C'était aussi le synonyme de *mère*.

et médecin hollandais du quinzième siècle. Il vécut à Nimègue, et fut médecin d'Arnold d'Edmond, duc de Gueldre (1423-1472). Ses poésies latines sont remarquables, sinon par l'élégance, du moins par l'originalité. Laurent le Physicien recherchait les consonnances : une pièce de vers de ce poète mérite une mention particulière, à cause de sa singularité : c'est *Le Hareng salé*, en latin quelque peu macaronique :

Halec salatum, crassum, blancum, grave, latum :  
 Illud dorsatum, scissum, perversificatum,  
 Hulec caput ablatum, sic pelibus excoriatum,  
 Intus mundatum, crudum, vel in igne crematum :  
 Illi cape datum, per panem rustificatum,  
 Et sic comatum, dum transis nocte cubatum.  
 Hoc theriacatum valet antidotum pretiatum,  
 Quod parat optatum putamen largiuitatum,  
 Quas de mane ratum guttur bibeduo peratum,  
 Hancu prostratum, reparat madidatque pelatum,  
 Et caput et pectas desiccat pliffegmatatum,  
 Dans urinatum cito, mox delinde cacatum :  
 Dirigit infatum : cibum penetrat veteratum.  
 Hoc medicinatum Laurens fert versificatum.

On attribue au même poète le distique suivant trouvé dans les papiers d'Arnold d'Edmond :

Halec assatum, convivis est bene gratum :  
 De solo capite faciunt bene ferocia quinque.

L—Z—E.

M. Z. Boxhorn, *Theat. Holland.*, p. 48. — *Théâtre anatomique de Leyde*. — J. Smith Noviomagum, p. 128-129. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas*, t. VI, p. 110-112.

LAURENT JUSTINIEN, en italien *Lorenzo Giustintiani* (Saint), premier patriarche de Venise, né dans cette ville, en 1380, mort le 8 janvier 1465, entra fort jeune chez les chanoines réguliers de Saint-Georges in *Alga*, devint général de l'ordre et évêque de Venise, en 1433. Il reforma les abus qui s'étaient glissés dans la liturgie, augmenta le nombre des paroisses dans la ville de Venise, et fonda plusieurs monastères. Il devint patriarche en 1451, lorsque Nicolas V transféra le patriarcat de Grado à Venise. Près de mourir, il refusa d'être placé sur un lit plus doux. « C'est sur un bois dur, dit-il, et non sur un lit de plume que Jésus-Christ a été couché. » L'Église célèbre sa fête le 5 septembre, jour anniversaire de son élévation à l'épiscopat. Saint Laurent Justinien a laissé un grand nombre de *Sermons*, des *Lettres* et des *Traité ascétiques*, qui ont été plusieurs fois réimprimés. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle du P. Nic.-Ant. Giustiniani, bénédictin; Venise, 1751, 2 vol. in-fol. La plupart des pièces qui composent ce recueil ont été plusieurs fois traduites du latin en italien. F.—X. T.

Bernard Giustiniani, *Vita Laurentii*, etc. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, 5 janvier. — Maffei, *Vie de saint Laurent Justinien*.

LAURENT (*Gaspard*), théologien français, né dans la seconde moitié du seizième siècle. Protestant et d'origine française, il alla s'établir à Genève, y professa les belles-lettres (1597), et obtint en 1600 le rectorat de l'académie et le droit de bourgeoisie. On a de lui : *Catholicus et orthodoxus Ecclesie Consensus*, ex verbo

*Dei*, etc.; Genève, 1595, in-8°; réimpr. sous un nouveau titre : *Syntagma confessionum fidei in diversis regnis editarum*; 1612, in-4°; — *De nostra in sacramentis eum J.-C. conjunctione*; ibid., 1598, in-8°; — *Oratio de clarissimi theologi de Beze Obitu*; ibid., 1605, in-8°; le même sujet lui a inspiré des vers grecs et latins qui ont été joints aux œuvres de J. Lect; — *Miscellanæ Theses in ethicis*; ibid., 1607, in-4°; — *De publicis Disputationibus in controversiis de Religione*; ibid., 1602, in-8°; nouv. édit., augmentée, en 1618; — *Hermogenis Ars oratoria absolutissima et libri omnes cum versione latina et commentariis*; Cologne, 1614, in-8°; — *Questiones miscellanæ ethicæ*; ibid., 1626, in-4°.

K.

Senebier, *Catal. raisonné des Manuscrits de la Biblioth. de Genève*.

\* LAURENT (*André*), graveur français, né en 1720, à Londres, mort vers 1750, à Paris. Élève de J.-Ph. Le Bas, il grava des tableaux de genre et des paysages, entre autres : *La Conversation* et *Le Jeu de Quilles* de David Téniers, *Le Bénédicité* de Greuze, *Le Pasteur galant* de Boucher, plusieurs sites avec figures et animaux de Louthembourg.

Deux autres artistes du même nom se sont également distingués dans la gravure : LAURENT (*Pierre*), né en 1739, à Marseille, et mort en 1809, à Paris, fut élève de Balechou, et entreprit avec Robillard la publication du *Musée Français*, à laquelle il fournit beaucoup de planches. On a encore de lui : *Le Déluge*, du Poussin; — *La Mort de d'Assas*, de Casanova, et plusieurs sujets de genre de Nicolas Berchem.

Son fils, LAURENT (*Pierre-Louis-Henri*), naquit en 1779, et travailla à Paris. Il continua *Le Musée Français*, fondé par son père, et grava *L'Enlèvement des Sabines* du Poussin et *La Messe de saint Martin* de Lesueur. K.

Bazan, *Dict. des Graveurs*. — Gori-Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori*, XI. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*, II.

LAURENT OU LAURENS (*Pierre-Joseph*), mécanicien français, né à Bordeaux, en 1715, mort en 1773. A vingt-et-un ans, il fit exécuter dans la Flandre et le Hainaut des dessèchements impraticables jusque alors. Ce succès lui fit confier aussitôt la direction des canaux des deux généralités de Lille et de Valenciennes. Il y établit des écluses nouvelles, d'une manœuvre simple et facile, qui précédemment exigeaient l'emploi d'une grande force motrice. Il fit exécuter à Valenciennes une machine pour la grille de fer qui ferme l'Escaut, et qui permet à un seul homme d'exécuter en quelques minutes ce qui exigeait auparavant vingt-quatre heures de travail et les bras de cinquante hommes. Il fit aussi un bras mécanique pour un soldat mutilé, le duc de La Vrillière, ce qui lui valut les félicitations de Voltaire. Le projet de rétablissement du port de Dunkerque lui fut confié en 1737, et il reçut aussi l'ordre de visiter toute la côte, avec le maréchal de Belle-Isle,

pour déterminer un lieu propre à la construction d'un nouveau port. Après avoir rédigé divers projets pour la ville de Paris, qu'il offrait d'exécuter à ses frais, mais qui n'eurent pas de suite, il fut chargé par le roi, en 1767, de la direction générale des canaux de Picardie et de Flandre. Il dressa le projet de jonction de la Somme avec l'Escaut, et en commença les travaux, qu'il continua jusqu'à sa mort. Il avait aussi exécuté la cascade du parc de Bruyot et celle de Chanteloup. L'exploitation des mines de Paimpont, près de Rennes, lui avait procuré une fortune considérable, qu'il laissa à son fils, Laurent de Villedeuil, qui devint ministre de la maison du roi de 1788 à 1789. G. DE F.

*La Nécrologie de 1776.*

LAURENT (*Jean-Antoine*), peintre français, né à Bécarrat, en 1763, mort à Épinal, en 1833. Il avait beaucoup de goût pour le dessin et la peinture, et se distingua en divers genres. Il obtint la place de directeur du musée des Voages. On cite de lui : *L'Amour enchaîné*; — *L'Amour dans une coupe*; — *L'Amour dans une rose*; — *Galilée*; — *Callot refusant à Louis XIII de peindre le siège de Nancy*. A. DE L.  
Guyot de Fère, *Statistique des Artistes*.

\* LAURENT (*François-Guillaume-Barthélemy*), général français, né le 24 août 1750, à Saint-Armand (Nivernais), mort le 14 septembre 1825. Soldat dès l'âge de dix-sept ans, il combattit à Valmy en qualité de capitaine; plusieurs actions d'éclat à l'armée du Rhin le firent en 1793 élever au rang de général de brigade. Employé dans les Pays-Bas, il s'empara de Vanloo, place défendue par quatre mille hommes et plus de cent cinquante pièces de canon, et repoussa plusieurs fois les Anglais, notamment à Ostende. Sous l'empire il fut maintenu en activité et même promu général de division (1813); mais il ne prit part à aucune guerre. Après Waterloo il ouvrit aux alliés les portes de Montmédy. La remise de cette ville donna lieu contre Laurent à une accusation de trahison; le duc de Feltre, dans son rapport au roi sur cette affaire, écarta toute intention criminelle de la part du général, et reconnut, d'après l'avis d'une commission spéciale, que les reproches qu'on lui adressait se trouvaient atténués par les circonstances. Laurent fut mis à la retraite quelques jours après. K.

*Victoires et Conquêtes. — Le Montour, 1825.*

LAURENT (\*\*\*), homme politique français, né à Strasbourg, mort en 1816. Il était médecin lorsque éclata la révolution, dont il adopta les principes. En septembre 1792 il fut élu membre de la Convention nationale, et vota la mort de Louis XVI. Chargé de plusieurs missions près des armées du Rhin, du nord, et de Sambre et Meuse, il montra beaucoup de bravoure. Ses nombreux rapports se trouvent dans *Le Montour*. En l'an vi il devint membre du Conseil des

Cinq Cents; il demanda la vente des biens des cultes réformés, et combattit l'impôt sur le tabac. Lors du coup d'État du 18 brumaire an viii, il se fit remarquer parmi les adversaires de Bonaparte, fut un des députés exclus du corps législatif par la loi du 19 brumaire, et mourut éloigné de toute fonction publique. Il a écrit quelques brochures politiques sans intérêt aujourd'hui.

H. L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemporains* (1825). — *Petite Biographie des Contemporains* (1818). — *Biographie Moderne*.

LAURENT (*Auguste*), chimiste français, né le 14 novembre 1807, à La Folie, près de Langres, mort à Paris, en 1853. Élève externe de l'École des Mines, il fut nommé en 1838 professeur de chimie à la faculté des sciences de Bordeaux; c'est là qu'il se livra à de nombreuses recherches, particulièrement de chimie organique. Selon lui, « un composé organique constitue un ensemble arbitraire, formé par la réunion d'un nombre variable d'éléments simples ou composés, éléments que l'on peut remplacer à volonté dans ce composé par des groupes analogues, sans altérer la physiologie générale, l'harmonie, ou le type de ce composé ». Laurent voulut aussi classer les corps organiques en groupes naturels selon les analogies de composition; dans ce but il cherchait, au milieu de formules symboliques par lesquelles on peut représenter théoriquement la composition des corps, les formules les plus avantageuses pour le classement de l'étude pratique de ces corps. Nommé en 1845 correspondant de l'Académie des Sciences, il vint l'année suivante se fixer à Paris. En 1848 il obtint une place d'essayeur à la Monnaie, et fut attaché au ministère de la guerre pour l'examen des questions de sciences et d'arts qui se présentent souvent à ce ministère. Il consacra ses rares moments de loisir à rédiger sa *Méthode de Chimie*, qui ne fut entièrement imprimée qu'après sa mort, par les soins de M. Biot. Laurent mourut pauvre. Le gouvernement a pris soin de la veuve et des enfants qu'il a laissés. Les travaux d'Auguste Laurent ont pour titres : *Théorie des Radicaux dérivés et Mémoire sur les Séries Néphalique et Stilbique*; Paris, 1843, in-8° (Extrait de la *Revue Scientifique et Industrielle*); — *Méthode de Chimie*; Paris, 1854, in-8°. Il a rédigé, de 1815 à 1818, avec M. Gerhardt, les Comptes-rendus mensuels des travaux chimiques des facultés de Bordeaux et de Montpellier, formant un appendice au *Journal de Pharmacie, de Chimie* (4 vol. in-8°). Il a donné aux *Annales de Chimie et de Physique* un grand nombre de notices, entre autres : *Sur un nouveau moyen de préparer la Néphaline* (t. XLIX); — *Sur les Chlorures de Néphaline* (t. LII); — *Nouveau Mode pour analyser les Silicates alcalins* (t. LVIII); — *Sur de nouveaux Chlorures et Bromures d'hydrogène carbo-*

naté (t. LIX); — *Sur le Benzolite et la Benzoinide* (ibid.); — *Théorie des Combinaisons organiques* (t. LXI); — *Sur l'Acide Camphorique* (t. LXIII); — *Sur la Chlorophénite et l'Acide Chlorophénésique* (ibid.); — *Sur les Éthers et les corps gras* (t. LXV); — *Sur la Concentration du Fer* (ibid.); — *Sur les Acides Pimarique et Pyromarique* (t. LXXII) (avec M. Gerhardt); — *Recherches sur les Combinaisons Milloniques* (3<sup>e</sup> série, t. XIX); — *Sur la Composition de l'Orcoine et de ses Dérivés* (ibid., t. XXIV); — *Sur deux Dérivés de la Morphine et de la Nicotine* (ibid., ibid.); — de nombreux extraits de notices dans le *Compte-rendu de l'Acad. des Sciences*. Le 30 octobre 1854, le maréchal Vaillant a présenté à l'Académie des Sciences, au nom de la veuve d'Aug. Laurent, deux mémoires laissés par ce chimiste : l'un contenant un *Examen de la Théorie de la Lumière dans le système des ondes*; l'autre une *Théorie des imaginaires de l'équilibre des températures et de l'égalité d'électricité*.

GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers. — M. L. Figuler, dans le journal *La Presse* du 24 avril 1853. — M. Molgou, *Le Cosmos*, 1853, 1854, 1855.

LAURENT (Jean-Louis-Maurice), naturaliste français, né à Toulon, le 8 juin 1784, mort à Paris, vers 1855. Docteur en médecine et ès sciences, il voyagea comme chirurgien de marine, et devint professeur à l'école de médecine du port de Toulon. Mis à la retraite, il vint à Paris, et entreprit des recherches microscopiques curieuses sur les animaux inférieurs; mais ses travaux sont déparés par une grande diffusion et l'abus du néologisme. On a de lui : *Propositions générales de Physiologie, de Pathologie et de Thérapeutique*; Paris, 1823, in-4<sup>e</sup>; — *Atlas d'Anatomie physiologique, ou tableaux synoptiques d'anatomie physiologique dressés d'après une nouvelle nomenclature*; Paris, 1826, in-fol.; — *Mémoires explicatifs des Tableaux d'Anatomie physiologique*; Paris, 1826, in-8<sup>e</sup>; — *Essai sur les Tissus élastiques et contractiles*; Paris, 1827, in-8<sup>e</sup>; — *Concours pour une chaire d'Anatomie : De la Texture et du Développement de l'Appareil urinaire*; Paris, 1836, in-4<sup>e</sup>; — *Recherches sur l'Hydre et l'Éponge d'eau douce pour servir à l'histoire naturelle des Polypiaires et des Spongiaires*; gr. in-8<sup>e</sup>, avec atlas in-fol.; — *Annales d'Anatomie et de Physiologie* (avec Hollar et autres); Paris, 1837-1839, 3 vol. in-8<sup>e</sup>; — *Zoophytologie*; Paris, 1844, in-8<sup>e</sup> : ce travail fait partie du *Voyage autour du Monde* exécuté en 1836 et 1837 sur la corvette *La Bonité* commandée par M. Vallant. Laurent a donné des articles au *Dictionnaire de la Conversation* et à l'*Encyclopédie Moderne* de MM. Didot. L. L.—r.

Quérand, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franc. contemp.*

LAURENT (P.-M.), dit Laurent de l'Ardeche, historien français, né à Saint-Andéol

(Ardèche), le 14 septembre 1796. Il exerça d'abord la profession d'avocat à Privas. Il fonda, avec M. Crespu, le *Journal libre de l'Isère*, dans lequel il soutenait les principes démocratiques. En 1834 il dirigeait à Nîmes le journal intitulé : *Le Progressif du Gard*, et fut en 1835 l'un des défenseurs des accusés d'avril. Nommé juge de première instance à Privas, en 1840, il fut désigné en 1848 comme commissaire du gouvernement provisoire dans son département, qui l'éfut membre de l'Assemblée constituante, puis de l'Assemblée législative. Il siégea parmi les membres du parti démocratique, et fut un des rédacteurs du journal *La République*. M. Laurent de l'Ardeche, d'abord bibliothécaire du sénat, est aujourd'hui conservateur de la Bibliothèque de l' Arsenal. On a de lui : *Résumé de l'Histoire du Dauphiné*; 1825, in-18; — *Résumé de l'Histoire de la Philosophie*; 1826, in-18; — *Histoire de Napoléon*; 1826, in-8<sup>e</sup>; — *Histoire de Napoléon, avec 500 dessins par Horace Vernet, gravés sur bois et compris dans le texte, Nouvelle édition augmentée de gravures coloriées représentant les types de tous les corps et les uniformes de la république et de l'empire*, par H. Bellangé; Paris 1838-1842, 9 vol. in-8<sup>e</sup>, une autre édition en 1849; — *Réfutation de l'Histoire de France de l'abbé Montgaillard*, 3<sup>e</sup> édit.; Paris, 1843, in-8<sup>e</sup> : la 1<sup>re</sup> édition a été publiée sous le pseudonyme Ibranet Deleuze; la 2<sup>e</sup> a paru en 1828, sous le même pseudonyme; — *Du Principe d'Autorité en politique; des causes de sa décadence et des moyens de le relever*; Paris, 1844, in-8<sup>e</sup>; — *De la Prescription en matière de Partage d'ascendants*; Paris, 1846, in-8<sup>e</sup>; — *Considérations philosophiques sur la Révolution de décembre*; Paris, 1852, une feuille, in-8<sup>e</sup>; — *Réfutation des Mémoires du duc de Raguse*; Paris, 1857, in-8<sup>e</sup>. M. Laurent a été l'un des fondateurs de *L'Organisateur*, Journal de la doctrine de Saint-Simon, qui commença à paraître en 1829 et cessa de paraître au n<sup>o</sup> 52 de la seconde année. Il a travaillé au journal *Le Globe*, aux *Prédications*, 1832, 2 vol. in-8<sup>e</sup>. Enfin il a été l'un des collaborateurs de *l'Almanach républicain*.

GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers. — Lousandre et Bourquelot, *La Littér. contemp.* — *Journal de la Librairie*.

LAURENT. Voyez MAES et SAINT-LAURENT.

LAURENTI (Florentino), peintre de l'école romaine, né à Pérouse, vivait à la fin du quinzième siècle, et fut élève du Pisanello. On voit de lui à Pérouse une *Nativité* dans le chœur de l'église de Monte-Luce et dans la sacristie de Saint-François quatre tableaux oblongs, *Saint Pierre, Saint Paul*, et deux sujets de la Passion, signés *Florentino Laurenti P. Pinxit MCCCCLXXXVII*. E. B.—N.

R. Gambini, *Guida di Perugia*.

LAURENTIE (Pierre-Sébastien), écrivain français, né à Hougé (Gers), le 21 janvier 1793.

Élevé sous la direction de l'abbé Jourdan, il se destina d'abord à l'enseignement, et compta dès 1814 un nombre des plus fervents royalistes. Appelé à Paris, sous les auspices de M. Lainé, il fut nommé en 1818 répétiteur de littérature à l'École Polytechnique. C'est à cette époque que Michaud aîné lui ouvrit les colonnes de *La Quotidienne*, où ses articles furent bientôt remarqués, et dont il devint un des propriétaires. Il fut nommé en 1822 inspecteur général des études par M. de Frayssinons, fonctions dont il fut révoqué en 1826, par suite de l'opposition qu'il avait faite, dans *La Quotidienne*, au ministère de Villèle. Après les journées de Juillet, M. Laurentie fonda *Le Courrier de l'Europe* et *Le Révolutaire*; il est aujourd'hui le principal rédacteur de *L'Union*. Parmi les nombreux écrits de M. Laurentie on remarque : *De l'Étude et de l'Enseignement des Lettres*; Paris, 1826, in-8°; 2<sup>e</sup> édition, corrigée et augmentée, 1851; — *De l'Éloquence politique et de son influence dans les gouvernements populaires et représentatifs*; Paris, 1819, in-8°, reproduit en 1821, à Paris et à Lyon; — *Études littéraires et morales sur les historiens latins*; Paris, 1822, 2 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édition, 1840; — *De la Justice au dix-neuvième siècle*; Paris, 1822, in-8°; — *Questions du jour*; Paris, 1823, in-8°; — *Considérations sur les Constitutions Démocratiques et en particulier sur les conséquences de la charte portugaise par rapport à la politique de l'Angleterre et de l'Europe*; Paris, 1826, in-8°; — *Introduction à la Philosophie, ou traité de l'origine et de la certitude des connaissances humaines*; Paris, deux éditions, 1826 et 1829, in-8°; — *Histoire des Ducs d'Orléans*, 4 vol. in-8°; Paris, 1832; — *Lettres sur l'Éducation*; Paris, 1833; trois éditions successives; — *Histoire de France*, 2 vol.; deux éditions successives; — *De la Révolution en Europe*; in-8°. M. Laurentie a publié une série de lettres sur l'enseignement, adressées à M. Thiers, lettres dont l'apparition fit une grande sensation. M. Laurentie prépare depuis quatre ans une *Histoire de l'Empire Romain*. Il a été l'un des rédacteurs du *Dictionnaire de la Conversation*. A. JADIN.

Germain Sarrut et Saint-Édme, *Biographie des Hommes du Jour*. — Justin Maffre, *Les Diamants de la Littérature catholique*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Documents particuliers.

LAURENTZEN ou LORENTSEN (Johan), érudit danois, né à Ribe (Jutland), mort en 1729, à Copenhague. Employé d'abord aux archives du royaume, il devint, en 1698, directeur de l'imprimerie de Copenhague, puis assesseur du consistoire. On a de lui : *Das Gedächtnis des Königs Friderichs II* (Éloge de Frédéric II, roi de Danemark); Copenhague, 1693, in-4°; — *Tagregister über Christian V Lebens und Regierungsgeschichte* (Journal de la Vie et du Règne de Chrétien V); ibid., 1701, 1710, in-8°; — *Auctarium rariorum quæ Musæo regio*

*per triennium accesserunt*; ibid., 1703, in-tol.; il donna à cet ouvrage, qui avait été commencé par Jacobæus, les deux compléments suivants : *Musæum regium auctum et uberius commentariis illustratum*; ibid., 1710, in-fol.; et *Musæi regii Index, bipartitus una cum quibusdam analectis uberius*; ibid., 1726, in-fol.; — *Svend Tveskjægs Historie* (Histoire de Suénon à la barbe fourchue); ibid., 1705, in-8°; trad. du latin de A.-S. Wedel; — *Saxonis Grammatici Iste Bog* (Le premier livre de Saxo le Grammairien); ibid., 1713, in-4°, fig., traduction danoise accompagnée de commentaires; — *Register over Forordningerne* (Table des ordonnances royales); ibid., 1719, in-4°; — *En dansk Bibel* (Bible danoise); ibid., 1719, in-4°; version très-répandue et connue sous le nom de *Bible de Laurentzen*. K.

Møller, *Cimbria Litterata*, I. — Nyerup et Kraft, *Almindeligt Litteratur-Lexikon*, 381. — Sax, *Onomasticon*, VI.

LAURENTIUS LYDUS. Voy. LYDUS.

LAURÉS (Antoine, chevalier ds), poète français, né en 1707, à Gignac (diocèse de Montpellier), mort le 12 janvier 1779, à Paris. Il se fit d'abord connaître par quelques pièces de vers, fut couronné plusieurs années de suite aux concours des Jeux Floraux, et remporta, de 1749 à 1751, trois prix à l'Académie Française. Il eut pendant quelque temps une pension du comte de Clermont. On a de lui : *Les Honneurs Militaires accordés par Louis XIV*, poème, et *La Passion du Jésu*, ode; Paris, 1751, in-8°; — *Zémide*, tragédie; Paris, 1759, in-4°; — *Echo et Narcisse*, tragédie lyrique; — *Thomire*, tragédie; Paris, 1769, in-8°; — *La Fausse Statue*, comédie; Amsterd. et Paris, 1771, in-8°; — *La Pharsale*, poème en dix chants; Paris, 1773, in-8°; « Ce n'est pas une traduction que je présente au public, dit l'auteur, mais une imitation dans toute l'extension du mot »; — *Lettre aux Messieurs qui doivent concourir cette année pour le prix de l'Académie Française, suivie d'une réponse de Cornelle*; Paris, 1779, in-8°. K.

*Nécrologie des Hommes célèbres*; 1780, p. 190-220.

LAURETI ou LAURETTI (Tommaso), dit le Sicilien, architecte et peintre de l'école napolitaine, né à Palerme, vers 1508, mort vers 1592, élève de Sébastien del Piombo. Il avait donné à Bologne les dessins de la Fontana Vecchia; en 1564, on lui demanda ceux de la fameuse fontaine du Géant, que devait enrichir les sculptures de Jean Bologne. On lui doit aussi l'une des chapelles de S.-Giacomo-Maggiore, ainsi que le tableau qui la décore, les *Funérailles de saint Augustin*, une *Madone* et *plusieurs saints*, dans une chapelle, et *La Résurrection du Christ*, au chœur de la même église. Nous indiquerons encore parmi les peintures qu'il a laissées à Bologne quelques fresques au palais Ranuzzi. C'est pendant l'exécution de ces divers travaux que Grégoire XIII l'appela à Rome pour

terminer la salle de Constantin au Vatican, dont les murailles étaient déjà décorées des admirables fresques de Jules Romain et de Pierino del Vaga. Il restait à peindre les voûtes et les lunettes; Laureti choisit, pour y représenter des sujets analogues à la piété de Constantin, des idoles renversées, l'exaltation de la croix, l'addition de quelques provinces au domaine de l'Église, etc. Ce travail traînait en longueur, soit parce que Laureti travaillait lentement, soit par ce qu'il n'était pas pressé de perdre les riches appointements qui lui étaient assignés; mais Grégoire XIII étant mort, son successeur Sixte V eut moins de patience; l'artiste dut s'exécuter, et découvrir ses peintures dès la fin de la première année du règne de ce pontife. Cette œuvre, malgré une science profonde de la perspective, eut peu de succès; on trouva le coloris cru, les figures lourdes et communes. Tel fut le mécontentement du pape qu'on refusa de payer à Laureti ce qui lui était encore dû d'après les conventions, et on lui fit même rendre une somme assez considérable pour dépenses faites pour lui et même pour son cheval. L'artiste n'avait rien économisé, et sa fortune ne put se relever de cet échec. Il n'en fut heureusement pas de même de sa réputation; Laureti obtint d'unanimes applaudissements par les quatre sujets de l'histoire romaine qu'il exécuta au capitole dans la salle des Capitaines, *Brutus condamnant ses fils*; *Horatius Cocles défendant le pont Sublicius*, le *Courage de Mutius Scaevola*, et *Aulus Posthumus vainqueur au lac Régille*. On voit encore à Rome un tableau de Laureti à Saint-Suzanne, et un *Saint François* à Saint-Jean de Latran. Un *Saint Jérôme* orne l'église de Saint-François de Ferrare.

Ces beaux ouvrages valurent à leur auteur le titre de prince de l'Académie de Saint-Luc. Il mourut octogénaire, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu, et surtout de ses élèves, auxquels il enseignait la théorie de l'art avec autant de zèle que de bienveillance. Parmi ceux-ci, il compta le Bolognais Antonio Scavati, l'un des peintres appelés à décorer la bibliothèque du Vatican.

E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Baglione, *Vite de' Pittori*, etc., del 1573 al 1642. — Bottari, *Note al Vasari*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*. — Malvasia, *Pittura di Bologna*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Pistoletti, *Descrizione di Roma*. — Cittadella, *Guida di Ferrara*.

LAURI (*Balthazar*), peintre, né à Anvers, vers 1570, mort à Rome, en 1642. Il est probable que le nom de Lauri est une italianisation de son nom flamand, qui est resté inconnu; et malgré son origine, cet artiste est généralement cité parmi les maîtres de l'école romaine, s'étant marié à Rome, où il était venu jeune, y ayant passé presque toute sa vie, et y ayant eu deux fils, Francesco et Filippo, qui devinrent véritablement Romains. Élève et imitateur de son con-

patriote Paul Brill, comme lui plus italien que flamand, il devint un des meilleurs paysagistes de son temps.

E. B.—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pascoli, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti moderni*.

LAURI (Francesco), peintre de l'école romaine, fils du précédent, né à Rome, en 1610, mort en 1635. Ne voulant pas se borner au paysage, comme son père, et se sentant entraîné vers un genre plus élevé, il entra dans l'atelier d'André Sacchi, qui, reconnaissant en lui de rares dispositions, en fit son élève de prédilection. Avant de voler de ses propres ailes, Francesco voulut connaître et étudier les chefs-d'œuvre des maîtres des autres écoles; il parcourut la Hollande, l'Italie, l'Allemagne, et passa une année entière à Paris. De retour à Rome, riche de connaissances laborieusement acquises, il avait à peine commencé, en peignant à fresque trois déesses à un plafond du palais Crescenzi, à montrer tout ce qu'on pouvait attendre de son talent original et plein de feu, quand une mort prématurée vint l'enlever aux arts, âgé d'environ de vingt-cinq ans.

E. B.—N.

Pascoli, *Vite de' Pittori moderni*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LAURI (Filippo), peintre de l'école romaine, frère du précédent, né à Rome, en 1623, mort en 1694. Il eut pour premier maître son frère Francesco; mais bientôt, celui-ci étant mort, il entra dans l'atelier d'Angelo Caroselli, son beau-frère, qu'il eut bientôt dépassé. Suivant son inclination naturelle, il peignait presque toujours des figures de petite proportion et des tableaux de cabinet pleins d'imagination et d'esprit, à la manière des Flamands. Ses rivaux ayant répandu le bruit qu'il était incapable de produire de grandes figures, Filippo peignit pour l'église Della Pace, dans la chapelle Mignanelli, *Adam et Ève* de proportion colossale, figures qui sous plusieurs rapports furent trouvées excellentes. Il peignit aussi à fresque dans le palais Borghèse plusieurs paysages, dans lesquels il semble s'être proposé d'imiter la manière de son père. Quel que ait été le succès de ces diverses tentatives, Lauri dut toujours sa plus grande renommée à ses petits tableaux, que Raphael Menge, si rarement prodigue de louanges, ne pouvait se lasser d'admirer. On y reconnaît surtout une touche légère et spirituelle, une composition originale et gracieuse, un dessin suffisant, mais un coloris assez médiocre, excepté dans ses paysages, qui ne manquent pas de fraîcheur. Lauri a souvent fait les figures des paysages de Claude Lorrain. Rien n'est si gracieux que ses dessins; il y en a à la sanguine, avec des hachures croisées en tous sens et des contours peu prononcés; d'autres sont peints à la gouache, avec des contours arrêtés par un trait de plume.

Parmi les ouvrages de Lauri existant à Rome, nous indiquerons encore *Vénus au milieu des*

Saisons du palais Doris, et une autre Vénus au palais Alfieri. On voit de lui au musée de La Haye un *Paysage* avec figures; à Vicence, une *Fuite en Égypte*; au Louvre, *Saint François en extase* et un *Sacrifice au dieu Pan*.

Lauri avait une instruction remarquable, un caractère enjoué, une conversation pleine de saillies. Il était, depuis 1652, membre de l'Académie de Saint-Luc, et fut accompagné par ses confrères à sa dernière demeure, l'église de S.-Lorenzo in Lucina. E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Winckelmann, *Nouvelles Mémoires*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — L'Argenville, *Vie des Peintres Italiens*. — Ticonzi, *Dizionario*. — Villot, *Musée du Louvre*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

**LAURIA** (François-Laurent BRANCATI DE), théologien italien, naquit à Lauria, ville du royaume de Naples, en 1611, et mourut à Rome, le 30 novembre 1693. Il se fit cordelier, et parvint au cardinalat en 1687, sous le pontificat d'Innocent XI. Ses principaux ouvrages sont : *Des Commentaires sur les quatre livres des Sentences* de Scot, 3 vol. in-fol.; — *Devota laudis ad sanctissimum Trinitatem Oratio*; Rome, 1595, in-12; — *De Prædestinatione et Reprobatione*, imprimé à Rome, in-4°, 1688, et à Rouen, en 1705. L'auteur y défendait, contre les molinistes et les jansénistes, la doctrine de saint Augustin sur la grâce. F.—X, T.

Pérennès, *Biographie Chrétienne et Antichrétienne*. — Joannes à Sancto-Antonio, *Bibliotheca Franciscana*.

**LAURIANO** (Augustin-Tribonius), historien roumain, né vers 1815, en Transylvanie. Après avoir terminé son éducation à Vienne, il vint enseigner la philosophie au collège de Saint-Sava, à Bucharest, au mois de mars 1848, il passa en Transylvanie, et se mêla au mouvement politique de cette province. En 1851, le prince Grégoire Ghika le nomma inspecteur des écoles moldaves. Les principaux écrits de M. Lauriano sont : *Tentamen criticum in Linguam Romanicam*; Vienne, 1840; — *Magazinul istoric pentru Dacia* (Le Magazin historique de la Dacie); Bucharest, 1844-1847, 4 vol. in-8°, recueil périodique consacré aux annales et à l'archéologie des pays roumains, et rédigé en société avec M. Nicolas Balcesco; — *Coup d'œil sur l'histoire des Roumains des deux Dacies*; ibid., 1846, écrit simultanément en français, en roumain, en latin et en allemand; — *Istoria Romanitor* (Histoire des Roumains, en trois livres); Jassi, 1843. K.

*Dict. univ. des Contemp.*, 1858.

**LAURICESQUE** (Antoine, sieur de LAGAROUSSE) (1), mécanicien français, né à Saint-Céré, près de Figeac, en 1644, mort en 1710. Passionné pour l'étude de la physique et des mathématiques, il entreprit de fabriquer lui-même les instruments dont il avait besoin pour

ses expériences. C'est ainsi qu'il exécuta un *miroir ardent*, qui lui coûta plusieurs années de travail. Forcé de le rompre et de le refondre plus d'une fois pour emporter les taches causées par l'alliage de divers métaux qui en composaient la matière, il ne se rebuta point, et il le rendit enfin tel qu'on le voit à l'Observatoire à Paris. Le roi Louis XIV désira l'avoir. Louvois écrivit une lettre flatteuse à ce sujet au sieur de La Garouste, et donna ordre à l'intendant de Limoges de le faire transporter à Paris. A cet effet, Lauricesque inventa un *chariot inversable* au moyen duquel le miroir arriva à destination. L'Académie des Sciences, chargée de l'examiner, en rendit un compte très-favorable, et Cassini informa les savants étrangers « que la France possédait le plus beau miroir qu'il y eût au monde ». Obstiné à vivre en province, Lauricesque faisait de fréquents voyages à Paris, et toujours avec quelque nouvelle machine de son invention, qu'il soumettait au jugement de l'Académie des Sciences. Parmi ces inventions, on remarquait deux *leviers*, dont l'un, qui porte le nom de l'inventeur, destiné à enlever les poids les plus lourds et l'autre à les traîner; un *moulin à scie*, un *moulin à bras*, propre pour les places de guerre, dont la pièce principale était un levier au moyen duquel deux hommes faisaient mouvoir quatre meules, ensemble ou séparément, selon le besoin, un *bateau à vingt-quatre rames*, présenté au roi à Versailles (l'expérience eut lieu sur la pièce d'eau des Suisses (1)), et que quatre hommes, par le moyen d'une machine qu'il avait inventée, faisaient mouvoir avec autant et plus de force que s'il y avait quatre hommes à chaque rame; enfin, il inventa une machine beaucoup plus aisée que celles qui étaient connues pour ôter les sables, décombrer les ports de mer et les entretenir en bon état (2). Le ministre de la marine, M. de Pont-Chartrain, voulut qu'on s'en servit pour curer le port de Toulon en 1703 et que l'opération se fit sous les yeux du sieur de Lauricesque. Elle réussit au delà de son espérance; mais l'état de sa santé le força d'abandonner l'ouvrage avant qu'il fût fini. Outre ces machines, il en avait fait une uniquement pour son plaisir; il l'appelait *Pandolyre*: c'était une espèce de Parnasse sur lequel paraissaient les *Muses* et *Apollon*. Il y avait cinquante figures de nymphes, dont trois jouaient de la flûte et deux de la *harpe*; au-dessus de ce Parnasse étaient placés trois claviers d'orgues avec des soufflets. Lorsque Lauricesque, caché dans la machine, touchait ces claviers, toutes ces figures se mettaient en mouvement; Apollon et les Muses chantaient, et les Nymphes jouaient de leurs instruments. Cette machine fit longtemps l'admiration de la province, et fut regardée avec raison comme un

(1) On trouve également le nom écrit *Lauricesques*; mais dans le palais du pays on prononce *Lauricesque* ou *Lauricesques*.

(1) *Gazette de France* du 26 février 1697, page 21.

(2) Cette machine fut appelée la *Mante-Sable*.

chef-d'œuvre de mécanique. Le Querry s'en glorifia longtemps; elle n'a été effacée que par les fameux automates de Vaucanson, qui sans *clavier* et par le seul jeu de la machine font sortir les sons des instruments mêmes et exécutent les symphonies dans la dernière précision (1).

*Documents inédits.*

LAURIDSEN (*Niels*), érudit danois, mort en 1579. Fils d'un évêque d'Aalborg, il embrassa la carrière ecclésiastique, et professa les belles-lettres à Copenhague. On a de lui des poésies latines et grecques, telles que : *Catechesis christiana, carmine elegiaco*; Wittemberg, 1574, in-8°; — *Evangelia Dominicalia latino et græco carmine donata*; ibid., in-8°; — *Historia Nativitate J.-C.*; ibid., 1574, in-4°, en vers grecs; — *Cantica Mariz, Zachariæ et Simeonis*; ibid., 1575, in-4°, en vers grecs.

Son frère, LAURIDSEN (*Hans*), plus connu sous le nom d'*Amerinus*, et mort en 1605, pratiqua la médecine et composa aussi des poésies latines. Il a laissé : *Carmina varis generis, pars prima*; Wittemberg, 1576, in-8°; — *Ripensium Episcoporum Series et vitæ tetrastichis comprehensæ*; Copenhague, 1591, in-4°; — *Carmen de Coronatione et laude Christiani IV*; ibid., 1593, in-4°.

Moller, *Cimbria Litt.*, I. — Nyerup et Kruff, *Almind. Literaturlexicon*, 330 et 11.

LAURIÈRE (*Eusèbe-Jacob DE*), célèbre juriconsulte français, né à Paris, le 31 juillet 1659, mort le 19 janvier 1728. Son père, natif de Loudun, était venu très-jeune à Paris, y avait appris l'art de la chirurgie et était devenu chirurgien du duc de Longueville. Laurière fit ses études au collège Louis-le-Grand, et il s'y distingua par une telle application, qu'il reçut de son père à l'âge de quatorze ans l'autorisation de disposer en pleine liberté d'une rente qui venait de lui être léguée; il l'employa à jeter les fondements de sa bibliothèque, qu'il ne cessa pas depuis d'augmenter (2). Après avoir étudié la jurisprudence, il se fit recevoir avocat en 1679; mais, au lieu de chercher à se procurer des clients, il s'enferma dans son cabinet, et recommença ses études sur une plus large base. Vouloir connaître à fond la législation de la France, il résolut d'en analyser d'abord avec soin les diverses sources, entreprise féconde en résultats, qui n'avait pas encore été tentée jusqu'alors. Le droit romain, le droit canonique et les lois barbares devinrent successivement l'objet de ses recherches; il prit ensuite une connais-

sance étendue du droit anglais, dans lequel il prétendait avec raison retrouver des principes très-semblables à ceux qui avaient régi nos coutumes du moyen-âge. Ensuite il compulsait avec une patience extrême tous les documents, soit imprimés, soit inédits, qu'il put se procurer touchant les diverses lois et usages qui avaient eu cours en France depuis la chute de l'empire romain. En s'aidant ainsi des historiens et des chartes, il parvint à découvrir dans leur pureté primitive les principes générateurs de la plupart de nos lois, ce qui lui permit de rectifier plusieurs conclusions qui en avaient été tirées à tort, et que la routine avait consacrées (1). Il se délassait de ses vastes travaux tantôt en faisant des recherches critiques sur le texte de l'Écriture, tantôt en recueillant des anecdotes curieuses ou des faits singuliers. Trébellié avec Baluze, La Moynoye et autres savants de mérite, il se réunissait à eux presque tous les dimanches pour traiter librement des sujets les plus intéressants de la littérature. Il assistait aussi régulièrement aux conférences qui se tenaient chez le chancelier d'Aguesseau, qui avait conçu pour Laurière la plus grande estime. On a de lui; *De l'Origine du Droit d'Amortissement*; Paris, 1692, in-12; — *Textes des Coutumes de la prévôté et vicomté de Paris*; Paris, 1698, in-8°; une nouvelle édition, augmentée, de ce livre, qui contient en appendice les *Anciennes Constitutions du Châtelet*, parut à Paris, 1777, 3 vol. in-12; — *Sur le Tènement de cinq ans*; Paris, 1698, in-12; dans ses *Additions aux Commentaires de Pineau sur la Coutume d'Anjou*, Pocquet de la Livonnière a essayé de réfuter les principales idées émises par Laurière dans l'ouvrage précité; — *Bibliothèque des Coutumes*; Paris, 1699, in-4°: en tête de ce livre, auquel collaborèrent Berroyer et Loger, amis intimes de Laurière, se trouve une dissertation intitulée : *Conjectures sur l'Origine du Droit français*; suit une *Liste de toutes les Coutumes et de tous les Commentateurs*, à laquelle succèdent les *Textes* de l'ancienne et de la nouvelle Coutume du Bourbonnais, avec des apostilles de Du Moulin et son commentaire. Viennent enfin quatre consultations de ce célèbre juriconsulte, dont trois étaient inédites; — *Institutes coutumières*

(1) Ses idées, aussi justes que neuves, sur la véritable méthode de l'étude des lois, sont exposées avec netteté dans le privilège qui précède son ouvrage sur *L'Origine du Droit d'Amortissement*: « Notre bien aimé E. de Laurière, y est-il dit, nous a fait remonter que l'étude particulière qu'il fait depuis longtemps de notre jurisprudence française lui ayant fait voir qu'il est difficile d'y faire de grands progrès sans remonter jusqu'à la source, il a toujours l'idée de l'étudier historiquement. Cette méthode l'a convaincu non-seulement qu'il y avait plus de découvertes à faire dans le droit français et pour le moins d'aussi belles que dans le droit romain, dont pourtant tout le monde est si fort prévenu, mais aussi que la plupart des auteurs qu'on faites ceux qui l'ont traité jusque loi viennent de ce qu'ils n'en ont pas assez connu l'origine. »

(1) Quelques historiens racontent qu'*Albert le Grand* avait déjà, vers 1260, exécuté une tête d'homme de la bouche duquel sortaient des sons articulés.

(2) Bien des années après, son régent, l'abbé de Villiers, rappelait que dès sa première jeunesse Laurière s'était toujours montré grave, silencieux et recueilli en lui-même, et que, ne redoutant aucune difficulté, il approfondissait tout ce qui était l'objet de ses études. Autant qu'il le pouvait, il remontait dès lors aux premiers principes et épuisait les matières.



d'Antoine Loysel, ou manuel de plusieurs et diverses règles, sentences et proverbes du droit coutumier et plus ordinaire de la France, avec notes; Paris, 1710, 2 vol. in-12; ibid., 1758 et 1774; une quatrième édition, augmentée d'après les manuscrits de Laurière, parut en 1783; une onzième, de beaucoup supérieure aux précédentes, a été donnée par MM. Dupin et Laboulaye, Paris, 1846, 2 vol. in-12: ce livre, auquel Laurière travailla pendant près de vingt ans, est un de ses meilleurs ouvrages; il n'intéresse pas seulement le juriconsulte de profession, mais quiconque aime à connaître les institutions civiles de nos aïeux en trouvera l'histoire la plus exacte ainsi que la plus attachante dans le travail de Laurière; — *Traité des Institutions et des Substitutions contractuelles*; Paris, 1715, in-12. Laurière a aussi publié en commun avec Berroyer *Les Traités de M. du Plessis sur la Coutume de Paris, avec notes*; Paris, 1702, in-fol.; une seconde édition, faite sur un manuscrit plus complet et meilleur, parut quelque temps après; trois autres furent données en 1709, en 1726 et en 1754. Laurière a encore édité, en l'annotant et en l'enrichissant d'un grand nombre d'articles omis, *Le Glossaire du Droit français, de Ragueau* (voy. ce nom); Paris, 1704, in-4°. Enfin, nous devons à Laurière la publication du premier et d'une partie du second volume du *Recueil chronologique des Ordonnances des rois de France de la troisième race* connu sous le nom d'*Ordonnances du Louvre*. Louis XIV, ayant reconnu combien les anciennes collections d'ordonnances étaient fautive et incomplètes, avait résolu d'en faire une nouvelle, et avait chargé de ce travail Laurière, Berroyer et Loger. Après d'immenses recherches dans les archives publiques et privées, les trois associés publièrent en 1706, à Paris, une *Table chronologique des Ordonnances depuis Hugues Capet jusqu'en 1400*, in-4°; ils continuèrent ensuite à rassembler des matériaux pour l'œuvre qui leur avait été confiée. Mais en 1709 leur travail se trouva tout à coup interrompu par les malheurs du temps; il ne fut repris qu'en 1715, mais par Laurière tout seul, qui fit paraître en 1723 (Paris, in-fol.) le premier volume du *Recueil* mentionné plus haut. Ce volume contient les ordonnances émanées par les rois capétiens depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe de Valois exclusivement; Laurière y a joint des notes très-étendues, où il montre la profonde connaissance qu'il avait de nos antiquités juridiques; il a fait précéder chaque ordonnance d'un sommaire qui en fait connaître le contenu d'une manière très-complète. Il a mis en tête une préface, où il a traité d'une manière supérieure de plusieurs points intéressants du droit français au moyen âge. Laurière était occupé à surveiller l'impression du volume suivant, lorsqu'il mourut. L'œuvre qu'il venait de

commencer fut successivement continuée par Secousse, Villevaut, Broquigny, Pastoret, Pardessus (voy. ces noms). Dans l'édition des *Poésies* de Villon donnée à Paris en 1723 se trouvent quelques notes dues à Laurière. E. G.

Secousse, *Éloge de Laurière* (en tête du second volume des *Ordonnances du Louvre*) et dans le tome 1<sup>er</sup> de l'édition de 1844 des *Institutions coutumières* de Loysel).

LAURILLARD (*Charles-Léopold*), naturaliste français, né à Montbéliard, le 21 janvier 1783, mort à Paris, le 27 janvier 1853. Il travailla comme peintre dans l'atelier de Regnaud, lorsque G. Cuvier, son compatriote, lui confia l'exécution de ses dessins anatomiques. Il s'initia plus tard lui-même, sous la direction de ce grand maître, à l'histoire naturelle, et particulièrement à l'anatomie comparée. Il a enrichi le Muséum d'un grand nombre de préparations anatomiques et d'ossements fossiles, parmi lesquels on remarque le squelette d'un mastodonte; il était occupé au classement de ces travaux quand la mort le surprit. Laurillard a publié un *Éloge de Cuvier, discours couronné par l'Académie des Lettres, Sciences et Arts de Besançon*; Paris, 1844, in-8°; — *Les Mammifères et les Races humaines*; Paris, 1849, in-8°, avec 121 planches; cet ouvrage, pour lequel MM. Milne-Edwards et Roulin furent ses collaborateurs, fait partie de la nouvelle édition du *Règne animal* de G. Cuvier. Laurillard a donné aussi dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* de d'Orbigny les articles *Antilopes*, *Ossements fossiles*, etc.

G. DE F.

*Revue et Magasin de Zoologie*, année 1853, n. 2. — *Discours* de M. Grattolet aux funérailles de Laurillard, 1853.

LAURISTON (*Jacques-François Law* de), comte de TANCARVILLE, connu d'abord sous le nom de *chevalier Law*, général français, né le 20 janvier 1724, mort vers 1785. Il descendait d'une ancienne et illustre famille d'Écosse, à laquelle appartenait le fameux contrôleur général des finances Law. Les services que le chevalier Law rendit à la Compagnie des Indes le firent nommer colonel en 1765, et l'année suivante il fut créé major général et commandant des troupes du roi dans l'Inde. Il devint brigadier d'infanterie le 16 avril 1767, et maréchal de camp le 1<sup>er</sup> mars 1780. J. V.

La Chesnaye des Bois, *Dict. de la Noblesse*. — *Law, barons de Lauriston en Écosse et en France*; 1833, in-8°.

LAURISTON (*Jacques-Alexandre-Bernard Law*, marquis de), maréchal de France, fils du précédent, né à Pondichéry, le 1<sup>er</sup> février 1768, mort à Paris, le 11 juin 1828. Amené en France, le jeune Lauriston fit ses études au collège des Grassins, et passa le 1<sup>er</sup> septembre 1784 à l'École Militaire, où il se lia avec Bonaparte. En 1785 Lauriston quitta l'École Militaire avec le grade de lieutenant en second. Capitaine en second en août 1791, il n'émigra pas, et devint aide de camp du général Beauvois en 1792, fit les campagnes

de 1792 et de l'an II à l'an IV aux armées du nord, de la Moselle et de Sambre et Meuse. Mis à l'ordre du jour de l'armée au siège de Maestricht, il se distingua au siège de Valenciennes, et fut nommé en l'an III chef de brigade dans l'artillerie à cheval. Le 16 germinal an IV (5 avril 1796), il donna sa démission, et quitta l'armée; mais Bonaparte, devenu premier consul, s'empressa de le rappeler au service (1800), et le prit pour un de ses aides de camp. Lauriston suivit le premier consul en Italie, et se trouvait à Marengo. Il reçut l'ordre de licencier et de réorganiser le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, dont il garda le commandement. Il prit ensuite la direction de l'école d'artillerie de La Fère. En 1801 il remplit une mission diplomatique en Danemark, et seconda les efforts des habitants de Copenhague contre les Anglais, qui menaçaient cette ville. Chargé de porter à Londres la ratification du traité de paix conclu à Amiens (1802), il y fut l'objet d'une ovation populaire. Le peuple de Londres coupa les traits des chevaux de la voiture de l'envoyé français et la foule le traîna jusqu'à son hôtel. Revenu en France, Lauriston fut nommé général de brigade, et envoyé en Italie au dépôt d'artillerie de Plaisance. Au mois de brumaire an XIII, il prit le commandement des troupes destinées à une expédition contre Batavia, sous les ordres de l'amiral Villeneuve. Élevé au grade de général de division en pluviose de la même année (février 1805), Lauriston appareilla avec l'escadre le 9 germinal, et arriva à la Martinique au commencement de prairial. Il débuta par la prise du fort Diamant. Dix jours après, la flotte remit à la voile pour l'Europe, eut une affaire au cap Ortégal, se présenta devant Cadix, et éprouva une défaite complète à Trafalgar, le 21 octobre 1805. Lauriston s'était fait débarquer, et revint à Paris. Il fit la campagne de 1805 en Autriche, et reçut le gouvernement de Braunau. En mai 1806, il présida, en exécution du traité de Presbourg, à la remise des magasins et des arsenaux de Venise. L'année suivante, Napoléon, usant de représailles contre les Russes, qui s'étaient emparés des bouches du Cattaro, donna l'ordre à Lauriston d'occuper la république de Raguse. Lauriston entra dans la ville de Raguse; mais bientôt il y fut enfermé avec 1,500 hommes, et s'y défendit contre 15,000 Russes ou Monténégrins, secondés par une flotte de six vaisseaux, dix frégates ou bricks et trente chaloupes canonnières, commandée par l'amiral Seniavin. Les Turcs, alliés de la France, ayant surpris un détachement russe, envoyaient les têtes des prisonniers; Lauriston envoya un aide de camp et paya de ses deniers la rançon des Russes, qu'il laissa libres sur parole. Le 19 décembre 1807 il fut nommé gouverneur général de Venise. A son arrivée dans cette ville, il fit élever un tombeau à son grand-oncle, le célèbre financier Law. En 1808, Lauriston suivit Napoléon à la conférence d'Er-furth, fut créé comte de l'empire, et suivit

l'empereur à Madrid. Il se distingua à l'attaque des faubourgs de cette ville, suivit ensuite en Italie le prince Eugène, qu'il accompagna en Hongrie en 1809. Le 14 juin il prit part à la bataille de Raab. Il fit ensuite le siège de cette ville, et y entra le 24. A Wagram il commandait l'artillerie de la garde. Dans cette dernière affaire, la gauche de l'armée française se trouva débordée. Lauriston, à la tête d'une batterie de cent pièces de canon, marcha au trot à l'ennemi, sans s'inquiéter du feu qui décimait ses troupes, et, s'arrêtant à demi-portée, foudroya les batteries autrichiennes par un feu supérieur. Pour cette belle action, l'empereur lui donna le grand cordon de l'ordre de la Couronne de Fer. Après la paix, Lauriston se rendit à Vienne, quitta pendant quelque temps cette ville pour remplir une mission en Hollande, et se trouvait de nouveau à Vienne quand le prince de Neuchâtel y arriva, avec le titre d'ambassadeur, pour épouser au nom de l'empereur l'archiduchesse Marie-Louise. Lauriston remplit auprès de cette princesse les fonctions de colonel général de la garde impériale, et l'accompagna en France. Napoléon le chargea encore d'aller chercher à Harlem et de ramener en France les enfants du roi Louis-Napoléon, qui venait d'abdiquer la couronne de Hollande. Le 5 février 1811 Lauriston fut nommé ambassadeur en Russie. Il devait demander à l'empereur Alexandre 1<sup>er</sup> l'occupation des ports de Riga et de Revel par les troupes françaises et l'exclusion des vaisseaux anglais de la Baltique. Il ne réussit pas dans sa mission, et quitta Saint-Petersbourg en 1812. Après la prise de Moscou, Lauriston fut chargé de conclure un armistice avec Kutousof. Il commanda l'arrière-garde dans la retraite. Arrivé à Magdebourg, il y organisa le cinquième corps de la grande armée, à la tête duquel il combattit à Lutzen, à Bautzen et à Wurtschen. Il emporta le village de Weissig, culbuta le corps d'York, et le rejeta de l'autre côté de la Sprée. Ayant réuni le onzième corps à celui qu'il commandait déjà, Lauriston battit les Prussiens en plusieurs rencontres. Quand le pont de Leipzig sauta, par la précipitation maladroite de ceux qui le gardaient, Lauriston se trouvait encore de l'autre côté de l'Elster; *Le Moniteur* annonça sa mort: il n'était que prisonnier, et fut conduit à Berlin.

Revenu en France à la suite de la paix de 1814, Lauriston fut nommé capitaine de la compagnie des mousquetaires gris par Louis XVIII. Au retour de Napoléon, Lauriston accompagna le roi jusqu'à Béthune, revint à Paris, et se retira dans sa terre de Richécourt, près de La Fère. A la seconde restauration, Lauriston se rendit au-devant de Louis XVIII à Cambrai. Envoyé à Laon pour présider le collège électoral de l'Aisne, il fut créé pair de France le 17 août, et reçut le commandement de la première division d'infanterie de la garde royale. En 1816 il présida les conseils de guerre formés pour juger l'amiral Lincoln, le baron Boyer de Peyreleau et le général

Delaborde (voy. ces noms), accusés de trahison : Linois fut acquitté, Boyer condamné à mort (peine qui fut commuée), et Delaborde fut mis hors de cause. En 1817 le général Lauriston reçut de Louis XVIII le titre de marquis. En 1820 il eut le commandement supérieur des douzième et treizième divisions militaires, et présida le collège électoral de la Loire-Inférieure. Le 1<sup>er</sup> novembre 1821 il entra dans le cabinet présidé par le duc de Richelieu comme ministre de la maison du roi, position qu'il garda sous Villèle. Le 6 juin 1823 il fut élevé à la dignité de maréchal de France, et reçut le commandement en chef du deuxième corps de réserve des Pyrénées. Entré en Espagne, il assésa, et prit Pampelone. Le 4 août 1824, le duc de Doudeauville le remplaça au ministère. Lauriston fut alors nommé grand-veneur et ministre d'État. Il vivait éloigné des affaires lorsqu'il fut atteint, le 10 juin 1828, d'une attaque d'apoplexie, qui l'enleva le lendemain.

L. L.—r.

Précis de la Vie militaire du maréchal Lauriston, extrait du tome 1<sup>er</sup> de la Galerie Historique et Critique du dix-neuvième siècle. — Thiers, Hist. du Consulat et de l'Empire. — Marmont, Mémoires. — Comte Napoléon de Lauriston, Observations sur les Mémoires du duc de Raguse et une note dans le Moniteur du 6 juillet 1827. — De Carcelles, Dict. biogr. des Généraux français. — C. Mullié, Biogr. des Célébrités des armées de terre et de mer. — Lardier, Hist. biogr. de la Chambre des Pairs.

**LAURISTON** (Auguste-Jean-Alexandre LAW, marquis DU), général et homme politique français, né à La Fère, le 10 octobre 1790. Fils aîné du maréchal de Lauriston, il embrassa la carrière militaire, devint maréchal de camp et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X. En 1828 il succéda à la pairie de son père. Après la révolution de juillet 1830, il prêta serment à la nouvelle dynastie, et siégea parmi les membres conservateurs. Il fut mis à la retraite le 24 janvier 1838. A la fin de 1848, il devint colonel de la 10<sup>e</sup> légion de la garde nationale de Paris, et fut élu représentant à l'Assemblée législative par le département de l'Aisne en mai 1849. Arrêté en 2 décembre 1851, il recouvra la liberté, le 16 du même mois, et rentra dans la vie privée.

Son frère, le comte Napoléon LAW de LAURISTON, a publié des *Observations sur les Mémoires du duc de Raguse*; Paris, 1857, in-8°. Il y défend la mémoire du maréchal de Lauriston, que Marmont appelle plusieurs fois « homme médiocre, très-médiocre ».

J. V.

BIOGR. des 700 Représ. à l'Ass. législative.

**LAURO** (Jean-Baptiste), poète latin moderne, né à Pérouse, le 28 août 1581, mort à Rome, le 20 septembre 1629. Après avoir fait ses études au séminaire de Pérouse, où il professa quelque temps la philosophie, il entra dans les ordres, se rendit à Rome, et s'attacha au cardinal Marcel Lanti. Ses ouvrages le firent avantageusement connaître à la cour pontificale, et le pape Urbain VIII, qui aimait les lettres, l'admit au nombre de ses camériers secrets. Lauro, nommé successivement secrétaire perpétuel du

sacré Consistoire, archiviste du sacré Collège des cardinaux, secrétaire de la chambre apostolique et protonotaire apostolique, pouvait espérer les plus hautes dignités ecclésiastiques, lorsque la mort l'arrêta au milieu de sa carrière. On a de lui : *Poemata*; Pérouse, 1606, in-12; — *Epistoliarum Centuria*; Pérouse, 1618, in-8°; — *Epistoliarum Centuria Dux*; Rome, 1621, in-8°; Cologne, 1624, in-8°. On lit en tête de cette édition une ode de Lauro à Urbain VIII; et on trouve mêlées aux lettres diverses pièces, entre autres, une *Vie de saints Romains, vierge et martyre*, en latin, et des additions aux *Selecta Christiani orbis Deliciae* de Fr. Sweet; — *Theatri Romani Orchestra*; *Dialogus de viris sui ævi doctrina illustribus*; Rome, 1618, in-8°; — *In nuptias Marci Antonii Burghesii et Camillæ Ursinæ Sylicæ*; Viterbe, 1619, in-4°; — *De annulo promissa deiparæ Virginis Persusis asserato Commentarius*; Rome, 1622, in-8°.

Z.

Jacobill. Bibliotheca Umbria, p. 182. — Oldoini Athenæum augustum, p. 170. — Nicéron, Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres, t. XXXVII.

**LAURON** (Jean), physicien et archéologue français du seizième siècle, natif de Châteauroux. Il fut simple procureur, avocat, bailli de Saint-Gildas et procureur fiscal au siège de sa ville natale. On a de lui : *L'Amenographie, ou description des vents, avec la cause, source, nature et propriété d'iceux*; Paris, 1586, in-80; — *Le Testament et dernières Volontés de feu monsieur d'Aulmont, comte de Châteauroux; avec les Soupirs de Jean Lauron sur les Misères de ce temps*; Bourges, 1596, in-8°; — *Les deux premières parties de Châteauroux, anciennement dict Déolz, où il est discouru au poème épique de l'antiquité, progrès et estendue de ceste terre*; Paris, 1613, in-12. Ce sont les deux premiers chants d'un poème qui devait en avoir cinq et qui parait n'avoir jamais été terminé.

H. B.

La Croix du Maine et du Verdier, Biblioth. franc. — Catherinet, Opuscules.

**LAUS DU PERRET** (C.-R.), homme politique français, né en 1747, guillotiné à Paris, le 31 octobre 1793. Quoique riche propriétaire, il prit rang parmi les propagateurs des idées révolutionnaires, et fut député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la détentation de Louis XVI et son bannissement à la paix. Il fut un des membres qui se déclarèrent le plus ouvertement contre les montagnards. On le vit, le 10 avril 1793, mettre l'épée à la main pour résister à la masse des jacobins qui voulaient le faire conduire à l'Abbaye sans entendre sa défense. Impliqué dans l'assassinat de Marat (voy. ce nom) pour avoir le premier reçu Charlotte Corday à son arrivée à Paris et l'avoir conduite au ministère de l'intérieur, il repoussa facilement cette accusation; mais il fut convaincu d'être l'un des rédacteurs de la protestation du 6 juin. Le tribu

mal révolutionnaire le condamna à mort, et l'arrêt fut exécuté le même jour. Plus tard sa mémoire fut réhabilitée et une pension fut accordée à ses enfants.

H. L.

*Moniteur universel*, an 1<sup>er</sup> (1793), n<sup>os</sup> 28, 159, 173, 200; an II, n<sup>os</sup> 377, 43, 57, 71; an III, n<sup>o</sup> 83; an V, p. 173. — *Petite Biographie Contemporaine* (1815). — *Biographie moderne* (1818).

**LAUSUS** ou **LAUSON** (Αυσους ou Αουσων), chambellan (πραιποσίτος του κοιτώνος) sous Arcadius et Théodose II, vivait au commencement du cinquième siècle après J.-C. Il n'est connu que par la dédicace d'une compilation de Palladius désignée sous le titre d'*Histoire Lausiaca*, et par son palais, qui contenait quelques-uns des chefs-d'œuvre de la statuaire antique. Le palais, avec la plupart de ses trésors artistiques, fut détruit par un incendie sous Basilius, en 476. Y.

Codreus, Caron. — Winkelmann, *Histoire de l'Art*, t. II, p. 211 de la trad. française.

**LAUTERS. Voy. LAUTER.**

**LAUTERBACH** (*Wolfgang-Adam*), juriconsulte allemand, né à Schleitz, le 12 décembre 1618, mort le 18 août 1678. Il fut professeur à l'université de Tubingue, publia entre autres : *Compendium Juris*; Tubingue, 1679, 1686 et 1694, in-8<sup>o</sup>; Lemgo, 1717 : manuel des *Pandectes* d'un usage très-répandu en Allemagne aux dix-septième et dix-huitième siècles; — *Colloquium theoretico-practicum ad quinquaginta Pandectarum libros methodo synthetica pertractatum*; Tubingue, 1690-1714, 4 vol. in-4<sup>o</sup> : cet ouvrage, publié d'après les manuscrits de Lauterbach par son fils, fut imprimé de nouveau en 1726, en 1744, en 1763 et en 1784; — *Consilia maxime civilia et criminalia*, insérés dans la *Nova Collectio Consiliorum juridicorum Tubingenium*; Francfort, 1731, 9 vol., in-fol. Lauterbach a publié cent onze dissertations sur diverses matières de droit; elles furent recueillies en 4 volumes in-4<sup>o</sup>, qui parurent à Tubingue, en 1728.

E. G.

Hesseuthaler, *Bibliographie Lauterbachiana*; Stuttgart, 1861, in-fol. — Jagier, *Beiträge zur juristischen Biographie*, t. III, p. 20.

**LAUTERBACH** (*Samuel-Frédéric*), historien polonais, né à Fraustadt, le 20 octobre 1662, mort le 4 juin 1728. Il fut pasteur de sa ville natale, et devint en 1727 surintendant des églises protestantes de la Grande-Pologne. On a de lui : *Das Leben des Valerii Herbergeri* (Vie de Valerius Herbergerus); Leipzig, 1708, in-8<sup>o</sup>; — *Kleine Fraustädtische Pestchronica* (Récit abrégé des ravages exercés par la peste à Fraustadt); Leipzig, 1710, in-8<sup>o</sup>; — *Fraustädtische Zion*; Leipzig, 1711, in-8<sup>o</sup>, ouvrage qui contient l'histoire de Fraustadt de 1500 à 1700; — *Der ehemalige polnische arianische Socinianismus* (L'ancien Socinianisme arien de Pologne); Francfort et Leipzig, 1725, in-8<sup>o</sup>; — *Polnische Chronik von Lecho bis auf Augustum II* (Chronique de Pologne depuis Lecho jusqu'à Auguste II); ibid., 1727, in-4<sup>o</sup>. E. G.

Zedler, *Universal-Lexikon*.

**LAUTARO**, chef araucanien, tué en 1557

Il était fils d'un Indien promauque nommé Pilan, qui servait comme auxiliaire dans l'armée espagnole; lui-même était page de l'*adelantado* Pedro de Valdivia, alors que ce général luttait contre le toqui Caupolican. Le 2 décembre 1553, après un terrible combat livré sur les ruines du fort Tucapel, Valdivia battait en retraite devant les Araucaniens, et s'empressait de regagner un défilé éloigné de près de deux lieues du champ de bataille, lorsque Lautaro, devinant son intention, déserta, averti le toqui du dessein du chef espagnol, et l'engagea à prévenir sa manœuvre. Caupolican confia aussitôt à Lautaro un certain nombre de guerriers d'élite qui prirent les devants, tandis que le gros de l'armée araucanienne pressait les fuyards. La victoire fut telle que de cinq mille Indiens promauques qui combattaient pour les Castillans, trois seulement s'échappèrent et que sur deux cents cavaliers espagnols, Valdivia et un prêtre restèrent seuls vivants aux mains de leurs ennemis. Le prêtre fut mangé immédiatement. Valdivia implora la pitié des vainqueurs, et Lautaro intercédait pour son ancien maître. Caupolican hésitait, quand un vieillard, qui avait perdu son fils dans le combat, assena un coup de massue sur la tête du prisonnier. Valdivia tomba; ses chairs servirent à un affreux repas, et de ses os les Araucaniens firent des flûtes et des trompettes (*voy. VALDIVIA*). Lautaro fut appelé à partager le commandement avec Caupolican et chargé de la défense des frontières; il se porta sur les rives du Bio-Bio, et ne tarda pas à être attaqué par don Francisco de Villagran. Le 23 avril 1554 il mit en déroute l'armée de ce capitaine, qui perdit trois mille hommes, son artillerie et reçut une grave blessure. Poursuivant sa victoire, Lautaro incendia La Concepcion; ruina les plantations espagnoles, puis regagna ses montagnes. Villagran, nommé corrégidor de l'audience royale du Pérou, fit rebâtir La Concepcion; mais le jeune cacique surprit encore cette ville, et fit un grand carnage de ses habitants. Le corrégidor lui-même ne fut pas plus heureux; battu une première fois, il se repla sur Santiago, où il éprouva une seconde défaite. Mais, épuisé par ses victoires, Lautaro dut retourner vers le sud et repasser le Bio-Bio. Villagran reprit l'offensive, et attaqua le camp de son ennemi. « L'interprète Lautaro, qui surveillait tout par lui-même, dit Molina, s'étant montré sur les retranchements, fut tué d'un coup de flèche. Sa mort jeta une si grande consternation parmi les siens que Villagran en profita pour pénétrer dans le camp. Les Indiens auraient pu se sauver; ils ne le voulurent pas, et se firent tous tuer sur le corps de leur général. »

A. DE L.

A. Herrera y Tordesillas, *Historia general de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano*; Madrid, 1601, 4 vol. in-fol. déc. VII et VIII. — Molina, *Storia del CHIN*, t. I-III. — AN. Krall, *La Araucana*.

— O valle, liv. V. — Garcilasso de la Vega, *Historia de Peru*, liv. VII. — J. Quiroga, cap. LXXIII. — Raynal, *Historie philosophique des deux Indes*, t. VII, p. 67.

**LAUTH** (*Ernest-Alexandre*), anatomiste français, né à Strasbourg, le 14 mai 1803, mort dans la même ville, en 1837. Il étudia la médecine, et se fit d'abord remarquer par sa thèse inaugurale sur la *Structure et les usages des Vaisseaux Lymphatiques*; 1824. Il entreprit plusieurs voyages scientifiques en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, et devint professeur de physiologie à la faculté de Strasbourg; mais à peine eut-il fait quelques leçons, qu'il fut atteint d'une extinction de voix complète, symptôme de la phthisie qui l'enleva à l'âge de trente-quatre ans. Outre sa thèse, on a de lui : *Mémoires sur les Vaisseaux Lymphatiques des Oiseaux*, inséré dans les *Annales des Sciences Natur.*, t. III, avec 5 planches; le premier il y donne une description détaillée et complète de ces vaisseaux; — *Description des Matrices biloculaires* (*Repertoire d'Anatomie et de Physiologie*, t. V, avec 3 pl.); — *Manuel de l'Anatomiste*; Strasbourg, 1829, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1835, avec 7 pl.; il en a paru aussi une édition allemande à Stuttgart, 1835-36, 2 vol. in-8°, avec 11 pl.; — *Mémoires sur divers points d'Anatomie* (*Mémoires de la Soc. d'Hist. Natur. de Strasbourg*, t. I, 1830, avec une pl.); — *Recherches d'Anatomie fine*, consignées dans la dissertation de Verrentrapp intitulée : *Observationes anatomicae de parte cephalica nervi sympathici*; Francfort, 1831; — *Mémoire sur le Testicule humain*; 1832, in-4°: Lauth reçut de l'Institut de France un prix de physiologie expérimentale pour un mémoire sur ce sujet, qui est inséré dans les *Mémoires de la Société d'Histoire Naturelle de Strasbourg*, 1832, avec 3 pl.; — *Anatomie de la distribution des Artères de l'homme*, notice insérée dans le même recueil, avec une pl., même année; — *Variété de la distribution des Muscles chez l'Homme*; — *Du Mécanisme par lequel les matières alimentaires parcourent le trajet de la bouche à l'anus*; Strasbourg, 1833, in-4°; — *Remarques sur la Structure du Tympan et de la Trachée artère*; Strasbourg, 1833, in-4°, avec pl.; — *Exposition et Application des sources des Connaissances physiologiques*; Strasbourg, 1836, in-4°. Enfin, Lauth a inséré grand nombre d'articles dans le *Repertoire d'Anatomie* de Branchet, dans les *Archives Médicales* de Strasbourg, dans le *Bulletin universel* de Férussac, dans les *Archives générales de Médecine*, etc. Quand la mort est venue le frapper, il travaillait à réunir les matériaux d'un *Traité complet de Physiologie*.

Son frère, *Gustave LAUTH*, né à Strasbourg, le 9 mai 1793, mort le 13 avril 1817, prosecteur à la faculté de médecine de Strasbourg, a publié : *Précis d'un Voyage botanique fait en Suisse*; Strasbourg, 1812, in-8°; — *Spicilegium de*

*Vena cave superiore*; ibid., 1815, in-4° (thèse pour le doctorat).

G. DE F.

*Documents particuliers.*

**LAUTOUR DU CHATEL** (*Louis*), littérateur français, né à Argentan, en janvier 1676, et mort dans la même ville, en 1758. Il était l'un des collaborateurs du *Dictionnaire de Trévoux*, et fournit 1,300 articles à l'édition de 1721 et 2,800 à celle de 1743. Suivant M. Quérard, Lautoour aida le P. Lelong dans sa *Bibliothèque Historique*. Il avait laissé de nombreux manuscrits sur la philologie et la lexicologie : ils furent dispersés après sa mort.

Son neveu (*Pierre-Jacques*) était lieutenant des eaux et forêts à Rouen de 1758 à 1793. On a de lui : *Récréations littéraires, ou pensées sur différents sujets d'histoire, de morale et de critique*, avec un *Essai sur la Trahison*; Amsterdam et Paris, 1769, in-12. — L—z—z.

Lautoour du Chatel (*Pierre-Jacques*), *Fils de M. Lautoour du Chatel*, etc.; Rouen, 1763, in-12. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LAUTREC** (*Odet de FOIX, seigneur de*), l'un des plus vaillants capitaines du seizième siècle, mort devant Naples, le 16 août 1528. Il accompagna Louis XII dans son expédition en Italie (1511), et la même année (29 octobre) fut nommé gardien du concile de Pise, qui s'ouvrit sous la présidence du cardinal de Sainte-Croix. Les préliminaires de paix n'ayant pas abouti, Lautrec reprit un commandement actif, et « montra, dit Brantôme, qu'il étoit excellent pour combattre en guerre et frapper comme sourd ». A la journée de Ravenne (11 avril 1512), il fut laissé pour mort sur le champ de bataille. En 1515 François I<sup>er</sup>, dès son avènement, le fit gouverneur de Guyenne, et l'emmena de nouveau en Italie. Lautrec se distingua dans les terribles luttes de Marignan (13 et 14 septembre), et contribua puissamment à la conquête du Milanais. Lorsque le connétable Charles de Bourbon demanda son rappel, François I<sup>er</sup> nomma Lautrec son lieutenant général en Italie (août 1516). « L'État de Milan, écrit encore Brantôme, nous étoit très-paisible et assuré, sans l'avarice et la grande injustice qu'on y commit. Le peuple se révolta, et, comme enragé, fit au pis, et perdit tout. Lautrec étoit homme trop sévère et mal propre pour un tel gouvernement; d'être hardi, brave et vaillant, étoit-il, mais pour gouverner un État, il n'y étoit pas bon. Madame Châteaubriand, sœur de M. de Lautrec, très-belle et honnête dame, que le roi aimoit, et dont il faisoit le mari cocu, en rabattoit tous les coups et le remettoit toujours en grâce (1); trop hautain pour recevoir des conseils, il n'en faisoit jamais qu'à sa tête, aimant mieux faillir de par soi que d'être enseigné par les autres. Il eut bientôt mécontenté la cour de Rome : il traitoit militairement toutes les affaires ecclésiastiques. » Néanmoins, son activité

(1) Brantôme, t. II, p. 128.

et son intelligence le soutenaient dans les épreuves les plus difficiles. Il sut demeurer neutre entre les vieilles factions guelfe et gibeline. Avec des soldats mercenaires et mal payés, il reprit Brescia et Vérone, força en 1521 les Impériaux à lever le siège de Parme; et lorsque Léon X se fut déclaré contre la France, il tint encore le lieutenant de ce pape, Prospero Colonna, un mois en échec entre le Pô et l'Oglio. Plusieurs tacticiens reprochent à Lautrec d'avoir laissé en cette occasion son armée se fondre par la désertion plutôt que de risquer une bataille. Il dut, sans coup férir, évacuer Milan et chercher un refuge dans l'État vénitien. Il entra en campagne le 1<sup>er</sup> mars 1522; mais après plusieurs échecs, il fut complètement défait à la bataille de la Bicoque (29 avril 1522). Lautrec, revenu en France, fut fort mal reçu du roi, auprès duquel Louise de Savoie faisait tous ses efforts pour perdre le frère de la favorite. Du reste, les intrigues de la cour l'occupèrent jusqu'à ce que François 1<sup>er</sup> le chargea de mettre les frontières de Guénone à l'abri des invasions des Espagnols. Il n'eut que le temps de s'enfermer dans la ville de Bayonne, contre laquelle les efforts des ennemis vinrent échouer (6 septembre 1523). Deux ans après, il repassa en Italie, et combattit à Pavie aux côtés du roi. En 1527, il fut encore chargé, sur la recommandation du roi d'Angleterre, de commander l'armée destinée à soustraire l'Italie au joug de Charles Quint. Alexandrie capitula; Pavie fut prise d'assaut et cruellement traitée en punition de la défaite naguère essayée sous ses murs. Les ordres précis de François 1<sup>er</sup> et de Henri VIII empêchèrent ensuite Lautrec de suivre le plan qu'il s'était fait, et il marcha sur Naples après de funestes délais nécessités par la pénurie d'argent où le roi laissait son armée. Arrivé devant cette capitale, le 1<sup>er</sup> mai 1528, il résolut de la réduire par le blocus, au lieu d'en presser le siège avec vigueur. Mais pendant ce temps une fièvre contagieuse vint ravager son camp et lui enlever la majeure partie de ses troupes. Malade lui-même, il se faisait porter de poste en poste, et opposait un courage inébranlable au mal comme à l'ennemi. Seul, il maintenait encore la confiance des soldats; mais il mourut dans la nuit du 15 au 16 août. En 1556, le duc de Serra, neveu de Gonzalve de Cordoue, lui fit élever un tombeau magnifique à Naples, dans l'église Sainte-Marie-la-Nuova.

A. DE L.

Martin du Bellay, *Mém.*, t. XVII, liv. 1, p. 43-44, 73. — Bibliens, *Lettres de Principi*, t. I, p. 37-39. — Fleury, *Mém.*, p. 104. — Mézerai, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, t. V, p. 100-100. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIV, p. 13-13.

**LAUTTE** ou **LAUTENS (Jean)**, hérauldiste belge, né à Gand, étranglé et brûlé dans la même ville, en 1569 (1), pour s'être déclaré en faveur de

la religion réformée. Il n'est connu que par son supplice et les deux ouvrages suivants : *Le Jardin d'Armoiries, contenant les armes de plusieurs nobles royaumes et maisons de Germanie inférieure : œuvre autant nouvelle que profitable à tous amateurs du noble exercice d'armes*; Gand, 1567, in-16. Chaque page de cet ouvrage, et il y en a 366, contient trois écus d'armes gravés sur bois avec les noms d'autant de familles et une courte explication de chaque écu. En tête est un *Avertissement français-flamand*, daté du 10 juillet 1567; — *Mémoires de messire Olivier de La Marche, avec annotations et corrections*; Gand, 1567, in-4°, Bruxelles, 1616, in-4°; Louvain, 1645, in-4°.

L.—Z.—E.

*Sweet, Bibliotheca Belgica*, p. 448. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 335. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 321. — Gérard Brandt, *Verhaal de Reformatie*, p. 641. — Paquot, *Mém. pour servir à l'Hist. Litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 170-181. — Sander, *De Gandavens*, p. 73.

**LAUVERGNE (M<sup>me</sup> DE)**, femme poète française, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a sous ce nom un *Recueil de Poésies*, Paris, 1680, in-12, qui se compose d'épigrammes, d'un poème d'*Adonis*, de madrigaux et de portraits en prose. L'épître dédicatoire, signée *Leroux*, est adressée à la marquise de Neuville. Le nom de l'auteur ne se retrouve dans aucune biographie; cependant ses vers sont supérieurs à ceux de Coras, de Le Laboureur et de d'Assoucy: il y a du sens, de la correction et du goût. « La première pièce, intitulée *Caprice d'un Malade*, est un modèle de style et de bonne plaisanterie. »

K.

Violet-Leduc, *Bibl. Poétique*.

**LAUWERMAN (Cornelle)** ou **LAURIMANUS**, poète latin hollandais, né à Utrecht, vers 1520, mort dans la même ville, en avril 1573. Il fit ses études dans sa ville natale, au collège de Saint-Jérôme, sous Georges Macropedius (Langfus), qu'il remplaça comme recteur, en 1554. Lauwerman: avait professé avec succès la rhétorique et les belles-lettres. On a de lui : *Rationale divinorum Officiorum*, Joanne Belethe, theologo Parisiense, auctore, etc.; Anvers, 1559, in-16, et 1562, in-24; à la suite du *Rational* de Durand; Lyon, 1612, in-8°; — *Exodus, sive transitus maris Rubri*, comédie sacrée, suivie de *Esthera regina*; Louvain, 1562, in-12; — *Miles christianus*, comédie sacrée, précédée d'une *Explication* et suivie d'un *Avertissement*; Anvers, 14 novembre 1565, in-12; — *Odæ Annales, juventutis scholæ Ultrajectinæ modulandæ*, imprimées en feuilles volantes; — *Thamar*, comédie sacrée; — *Tobias*, id.; — *Nabath*, tragi-comédie sacrée; — des *Poésies* et des *Épigrammes*, restées manuscrites. Jean Douza avait dédié à Lauwerman ses *Épodes* n° 231, 233, 235.

A. L.

C. Lauwerman lui-même, dans sa *Préface sur Jean Belethe*. — Sweet, *Bibliotheca Belgica*, p. 191. — Valère

(1) Sander, Sweet, Valère André et Foppens en font un comédien maître extraordinaire à la chambré des comptes de Lille, où il mourut, le 3 août 1600. Nous avons suivi la version de Brandt et de Paquot.

André, *Bibl. Belge*, p. 187. — Burmann, *Trajecticum Erud.*, p. 173, 178. — Paquot, *Mém. pour servir à l'Hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 368-370.

**LAUWERS (Nicolas)**, graveur flamand, né à Leuse, en 1620, mort vers 1660. On a de lui plusieurs estampes d'après divers maîtres, entre autres : une *Adoration des Rois*, d'après Rubens ; — *Jésus-Christ devant Pilate*, d'après le même ; aux épreuves postérieures, on a substitué au nom de Lauwers celui de Bolswert, qui pourrait avoir eu part à cette gravure ; — une *Descente de Croix*, d'après le même. — *Le Triomphe de la Nouvelle Loi*, très-grande planche, d'après le même ; — *Le Concert de Sainte Cécile*, d'après Gerard Seghers ; — *Une Assemblée de Joueurs*, d'après le même. Son frère Conrad, assez bon graveur, a produit, entre autres : *Élie auquel un ange apporte la subsistance dans le désert*, grande planche, d'après Rubens ; — *L'Hospitalité de Philémon et de Baucis envers Jupiter et Mercure*, d'après Jacques Jordaeus ; — *Le Baptême des Nègres*, grande planche, d'après Érasme Quillinus. G. DE F.

Gandellin, *Notizie degli Intagliatori*. — Bazan, *Dict. des Graveurs*.

**LAUZANNE DE VAUX-BOUSSEL (Adolphe-Théodore DE)**, auteur dramatique français, né à Vernelle, près Brie-Comte-Robert, le 4 novembre 1805. Il est depuis 1833 un des fournisseurs habituels des théâtres de vaudevilles. Parmi les pièces qui ont eu le plus de succès, on remarque : un *Docteur en herbe* ; — *Ce que Femme veut* ; — *M. et Madame Galochard* ; — *Le Supplice de Tantale* ; — *Prosper et Vincent* ; — *Renaudin de Caen* ; — *L'Homme blasé* ; — *Heur et Malheur* ; — *Les Intimes* ; — *Un Père de Famille* ; — *Riche d'Amour*, etc. Ces pièces, faites en collaboration de MM. Jaima, Duvert, et de quelques autres, ont été représentées soit au Vaudeville, soit aux Variétés, soit au Gymnase. M. de Lauzanne est aussi l'auteur d'une parodie d'*Hernani* de M. Victor Hugo, sous le titre d'*Harnali, ou la contrainte par cor*, en cinq tableaux et en vers ; 1838. G. DE F.

*Documents particuliers.*

**LAUZUN (Antonin Nonpar DE CAURONT, comte, puis duc DE)**, courtisan français, favori de Louis XIV, né en 1638, mort le 19 novembre 1723. Il fut un des exemples les plus curieux de la bonne et de la mauvaise fortune qui peut balotter un homme de cœur. C'est de lui que La Bruyère a dit : « Sa vie est un roman : non, il lui manque le vraisemblable. Il n'a point eu d'aventures, il a eu de beaux songes, il en a eu de mauvais ; que dis-je ? on ne rêve point comme il a vécu. » Cadet de Gascogne, il vint à la cour, sans aucuns biens, sous le nom de marquis de Puyguilhem. Il fut accueilli par le maréchal de Gramont, allié à sa famille, et dont le fils aîné, le comte de Guiche, alors en grande faveur auprès du roi, introduisit le marquis de Puyguilhem chez la comtesse de Soissons, nièce de Mazarin,

de chez laquelle le roi ne bougeait pas. Il se fit remarquer de Louis XIV, qui le traita bientôt en favori, lui donna son régiment de dragons, puis le fit maréchal de camp, et créa pour lui la charge de colonel général des dragons. En 1669, le duc de Mazarin voulut se défaire de sa charge de grand-maître de l'artillerie : Puyguilhem en eut vent des premiers ; il la demanda au roi, qui la lui promit, mais sous le secret pour quelques jours. Par suite de son indiscretion, Louvois le sut, et supplia le roi de ne pas confier cette charge à un homme dont il ne pourrait supporter les manières hautes et capricieuses. La nomination fut donc ajournée. Puyguilhem saisit le moment d'un tête à tête avec le roi, et le somma audacieusement de tenir sa parole. Le roi lui répondit qu'il n'y était plus tenu puisqu'il ne la lui avait donnée que sous le secret, et qu'il y avait manqué. Là-dessus, Puyguilhem tire son épée, en casse la lame avec son pied, et s'écrie qu'il ne servira de sa vie un prince qui lui manque si vilainement de parole. Le roi, transporté de colère, ouvre la fenêtre, et jette sa canne dehors, en disant qu'il aurait trop de regret d'avoir frappé un gentilhomme. Le lendemain, Puyguilhem fut conduit à la Bastille, d'où il sortit presque aussitôt pour recevoir la charge de capitaine des gardes du corps en compensation de l'artillerie, qui fut donnée au comte du Lude.

A la mort de son père, il prit le nom de comte de Lauzun. Ce fut au mois de décembre 1670 qu'il obtint le consentement de Louis XIV pour épouser la princesse de Montpensier (voy. ce nom) ; mais il fit la faute de différer son mariage de quelques jours, pour obtenir qu'il fût célébré à la messe du roi ; ce qui donna le temps aux princes de faire des représentations au roi, et le mariage fut rompu. Cette même année, Louis XIV avait fait avec la cour un voyage en Flandre pour en visiter les places fortes, et il avait donné à Lauzun le commandement du corps d'armée qui l'accompagnait. Cette haute faveur ne fit qu'indisposer davantage contre lui le ministre Louvois, qui s'unifiait à M<sup>me</sup> de Montespan pour le perdre. On peut voir dans Saint-Simon par quels griefs il s'était attiré l'inimitié de cette dernière. Le ministre et la favorite travaillèrent si bien à sa perte, pendant l'année 1671, qu'au mois de novembre il fut arrêté. Dans sa surprise, il voulut savoir pourquoi : on demanda à voir le roi ou M<sup>me</sup> de Montespan, ou du moins à leur écrire. Ce fut en vain, il fut conduit à la Bastille, et de là à Pignerol, où il passa dix ans dans la captivité. Là était détenu depuis sept ans le surintendant Fouquet (voy. ce nom). Ils trouvèrent les moyens de tromper la surveillance de leurs gardiens, et de communiquer ensemble par un trou de cheminée. Mais Fouquet, qui avait vu les débuts modestes du jeune cadet de Gascogne à la cour, ne put ajouter foi aux récits de la haute fortune qu'il y

avait faite, et il le crut fou, à la lettre, lorsqu'il l'entendait se vanter d'avoir pu épouser M<sup>lle</sup> de Montpensier. Il fallut, pour vaincre son incrédule, le témoignage de la femme de Fouquet, qui quelque temps après obtint la permission de le visiter dans sa prison. Cependant M<sup>lle</sup> de Montpensier, inconsolable de la captivité de Lauzun, faisait toutes les démarches possibles pour le délivrer. Le roi résolut de faire tourner ce désir au profit du duc du Maine, et il lui fit offrir la liberté de celui qu'elle aimait, à la condition d'assurer après elle, au duc du Maine et à sa postérité, le comté d'Eu, le duché d'Aumale, et la principauté de Dotmbes. Les deux premiers avaient été donnés à Lauzun, avec le duché de Saint-Fargeau et la terre de Thiers en Auvergne, au moment où le mariage avait dû se conclure. Il fallait donc la renonciation de Lauzun, pour que Mademoiselle pût disposer de ses biens en faveur du duc du Maine. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'elle finit par consentir à cet arrangement, qui dépouillait son amant. Mais pour que la renonciation fût valide il fallait que Lauzun fût en liberté. On prit donc le prétexte qu'il avait besoin des eaux de Bourbon, où il se rencontra avec M<sup>me</sup> de Montespan, pour traiter de cette affaire. Lauzun fut amené à Bourbon avec un détachement de mousquetaires. Mais, après plusieurs entrevues avec M<sup>me</sup> de Montespan, il fut si indigné de la dureté des conditions qu'on lui imposait, qu'il ne voulut plus en entendre parler, et on le reconduisit à Pignerol. Cependant les amis de Lauzun s'entremirent : un second voyage à Bourbon fut résolu, dans l'automne de 1680. Lauzun y consentit à tout, et M<sup>me</sup> de Montespan revint triomphante. De Bourbon il eut la permission d'aller à Angers, et il resta quatre ans en exil dans les deux provinces de l'Anjou et de la Touraine. Mademoiselle, toujours désespérée de son absence, se plaignit hautement de M<sup>me</sup> de Montespan et de son fils, disant qu'après l'avoir impitoyablement rançonnée, on la trompait encore en tenant Lauzun éloigné ; elle fit tant de bruit, qu'enfin elle obtint son retour à Paris, avec liberté entière, à condition de ne pas approcher plus près de deux lieues de tout endroit où le roi serait. Il vint donc à Paris, où il vit assidûment sa bienfaitrice.

Si, comme on l'a supposé, il y a eu un mariage secret entre lui et Mademoiselle, il dut être contracté vers cette époque. Les liens qui l'attachaient à la princesse ne l'empêchaient pas de courir d'autres amourettes, ce qui amenait souvent entre eux des scènes violentes. « Il se lassa d'être battu, dit Saint-Simon, et à son tour battit bel et bien Mademoiselle, tant qu'à la fin, lassés l'un de l'autre, ils se brouillèrent une bonne fois pour toutes, et ne se revirent jamais depuis. » Lorsqu'elle mourut, en 1693 (il était alors rentré en grâces auprès de Louis XIV), il osa se présenter devant le roi en manteau de deuil, et fut très-mal reçu, dit Dangeau. Vers

l'année 1688, Lauzun, poursuivi par l'ennui de ne pouvoir reparaitre à la cour, fit demander au roi la permission de se rendre en Angleterre. Quelques mois après éclatèrent les premiers orages de la révolution qui renversa Jacques II du trône. Ce prince chargea secrètement Lauzun de conduire la reine et le prince de Galles en France. Ils débarquèrent à Calais, le 21 décembre. De là Lauzun écrivit au roi, et lui manda qu'il avait fait serment à Jacques II de ne remettre la reine et son fils qu'entre ses mains ; que comme il n'était pas assez heureux pour voir Sa Majesté, il la priait de vouloir bien le dispenser de son serment, et de lui faire savoir entre les mains de qui il devait les remettre. Le roi lui répondit qu'il n'avait qu'à revenir à la cour. C'est ainsi que, selon l'expression de M<sup>me</sup> de Sévigné, il avait enfin trouvé le chemin de Versailles en passant par Londres. Cette action aventureuse lui ouvrit donc le chemin de la fortune. Les ministres craignirent d'abord qu'il ne reprit son ancien ascendant ; mais ses manières affectées déplurent à Louis XIV. « Il jeta ses gants et son chapeau aux pieds du roi, dit M<sup>me</sup> de La Fayette, et tenta toutes les choses qu'il avait autrefois mises en usage pour lui plaire. Le roi fit semblant de s'en moquer. » Cependant les grandes entrées lui furent rendues. Le roi d'Angleterre lui donna l'ordre de la Jarretière, et s'entremisit pour lui faire obtenir le titre de duc. Au mois de novembre 1689, Lauzun conduisit 6,000 hommes en Irlande, pour soutenir la cause jacobite. On connaît le mauvais succès de cette expédition. En 1695, à l'âge de soixante-trois ans, il épousa la seconde fille du maréchal de Lorges, qui n'en avait pas seize.

Voici le portrait que Saint-Simon nous en a laissé : « Le duc de Lauzun était un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, plein d'esprit, qui imposait, mais sans agrément dans le visage ; plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien, sans lettres, sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit, naturellement chagrin, solitaire, sauvage ; fort noble dans toutes ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition ; toutefois bon ami quand il l'était, ce qui était rare, et bon parent volontiers ; ennemi même des indifférents, et cruel aux défauts et à trouver et donner des ridicules ; extrêmement brave et aussi dangereusement hardi, courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage, et plein de recherches, d'industrie, d'intrigues, de bassesses pour arriver à ses fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour ; redouté de tous, et plein de traits cruels et plein de sel qui n'épargnent personne. »

ARTAUD.

Saint-Simon, *Mémoires*. — M<sup>lle</sup> de Montpensier, *Mémoires*. — M<sup>me</sup> de Sévigné, *Lettres*. — La Bruyère, *Caractères*. — Dangeau, *Journal*.

*Sans dans, Mary Francis, Lauzun,  
Courtier and all other things.  
London, 1903 2 v.*



LAUZUN (*Armand-Louis DE GONTAUT, duc DE*). Voy. BIRON.

LAVAGNIA (*Philippe DE*), typographe italien du quinzième siècle; il paraît avoir été le premier qui ait introduit l'imprimerie à Milan, *primum latorem*, comme il se qualifie lui-même; ce fut en 1469 qu'il exécuta en cette ville un traité sur les miracles de Notre-Dame, et en 1473, dans une édition en deux volumes in-folio d'une traduction latine d'Avicenne, il se décerne derechef le mérite d'avoir été à Milan l'inventeur de la typographie. Il fut associé avec Antoine Zarot ou *de Zarotis*, né à Parme, et avec l'Allemand Waldapfel; ensuite il travailla seul. Son nom ne se trouve pas après 1489, de sorte qu'on peut regarder cette année comme celle de sa mort. Parmi ses éditions, qui sont recherchées des bibliophiles, on distingue le *Virgile* de 1474 (remarquable par ses variantes), le *Lucain* de 1478, le *Tite Live* de 1478. G. B.

La Serna Santader, *Dictionnaire Typographique du quinzième siècle*, t. I, p. 211. — *Fassor, Annales Typographiques*.

LAVAL, maison noble et ancienne du Maine, dont le fondateur vivait à la fin du dixième siècle (voy. GUI); elle compta parmi les nombreuses branches qui s'y rattachent celles de Châteaubriant, de Retz, de Chastillon, de Loué, de Bois-Dauphin et d'Attichy. Voici les membres de cette famille qui depuis le treizième siècle se sont particulièrement distingués.

Gui VIII, fils de Gui VII de Laval-Montmorency et de Philippette de Vitré, succéda à son père en 1267. Il accompagna saint Louis en Afrique et Philippe le Hardi dans l'expédition contre le comte de Foix. Vers 1275 il alla prendre possession du comté italien de Caserte, qui lui était échu par la mort de son beau-père. Après avoir pris part à la guerre du comte de Valois en Auvergne, il se rendit au siège de Saint-Sever, et mourut en 1295.

Gui IX, fils du précédent, mort en 1323. Il servit dans toutes les guerres de la France jusqu'à la paix de 1320, et se distingua surtout à la journée de Mons-en-Puelle.

Gui X, fils du précédent, mort en 1347. Il avait épousé Béatrix, fille d'Arthur II, duc de Bretagne, et guerroya dans les Flandres. Ayant pris, en 1341, le parti de Charles de Blois, il contribua par sa valeur à plusieurs avantages que remporta ce dernier sur Jean de Montfort, son compétiteur, et fut tué au combat de la Roche-Derrien.

Gui XII, second fils du précédent, succéda à son frère en 1348, et mourut le 24 avril 1412. De concert avec Olivier de Clisson, son beau-frère, et Du Guesclin, il châtia plus d'une fois les Anglais, qui ravageaient la Bretagne, et se rendit maître de Rennes. Il eut ensuite beaucoup de part à la victoire de Rosebecque, et fut chargé, de 1382 à 1404, de gouverner le duché de Bretagne en qualité de lieutenant général. Froissart

dit de lui « qu'il aimait souverainement l'honneur de la France », et Pierre Le Baud, « qu'il fut moult prud'homme vers Dieu et les hommes, dévot aux églises, amonstrier aux pauvres, qu'il entretenoit des musiciens, aimoit le bien du peuple, et n'avoit d'autre serment que *si Dieu me donne bonne vie* ». En lui s'éteignirent les sires de Laval de la maison de Montmorency; sa fille Anne, qui lui succéda, épousa Jean de Montfort, et mourut en 1465.

De nombreuses branches cadettes de cette maison conservèrent avec le nom de Montmorency les noms et armes de Laval; entre autres celles de Bois-Dauphin, de Sablé et de Lezay. (Voyez les deux notices ci-après). C'est aussi à cette maison qu'appartenaient le duc de Laval, promu maréchal de France en 1783, son frère le cardinal de Montmorency, grand-aumônier de Louis XVI, le prince de Laval-Montmorency, ambassadeur à Rome et à Londres, et le duc Mathieu de Montmorency, membre de l'Assemblée constituante, gouverneur du duc de Bordeaux.

P. L.—r.

Anselme, *Chronol. Hist. des Grandes Maisons de France*. — *Art de vérifier les dates*, XIII. — Froissart, *Chroniques*. — Morice, *Hist. de Bretagne*, I. — Morlet, *Dict. Hist.* — *Mémoires de Saint-Simon*.

LAVAL-MONTMORENCY (*Urbain DE*), marquis de Bois-Dauphin, maréchal de France, mort le 27 mars 1629, à Sablé. Fils de René II, comte de Laval, il commença de se faire connaître au siège de Livron (1574) et à celui de La Fère (1580). Il suivit ensuite le duc de Guise, sous les ordres duquel il se signala à la journée d'Auneau. Depuis il servit la Ligne, combattit à Ivry, et y fut fait prisonnier; en 1592 il s'unit au duc de Mercœur, s'empara de Château-Gonthier, et prit ou talla en pièces, dans les environs de Mayenne, un corps d'Anglais qui avait échappé à la défaite de Craon. Quelque temps après, il rentra au service du roi, lui remit plusieurs places et châteaux, et fut élevé, le 25 juillet 1597, à la dignité de maréchal de France (1). Nommé ambassadeur à Vienne en 1601, il obtint en 1609 le gouvernement de l'Anjou, qu'il conserva pendant dix ans. En 1615 Louis XIII le mit à la tête de l'armée qu'il envoya contre les princes, et qui était destinée à couvrir Paris. Au moment où le maréchal s'avançait vers le Poitou pour en fermer l'accès aux mécontents, il dut résigner son commandement, et se retira à Sablé. P. L.—r.

Piard, *Chronol. Militaire*, II, 201. — *Vies des Hommes illustres*, XIX. — Le P. Daniel, *Hist. de France*, XII. — Du Chêne, *Hist. de la Maison de Montmorency*.

LAVAL-MONTMORENCY (*Gui - Claude-Rolland*, comte DE), maréchal de France, né le 5 novembre 1677, mort le 14 novembre 1751. Après avoir servi plusieurs années en Flandre, il leva en 1702 un régiment d'infanterie, reçut

(1) D'après le témoignage de quelques historiens, Bois-Dauphin aurait été un des quatre maréchaux nommés par le duc de Mayenne.

deux atteintes de boulet au siège de Nice, contribua à la levée de celui de Toulon, et repassa à l'armée de Flandre en 1709. Il s'y distingua à la défense de Tournay et à l'attaque du fort d'Arleux, qu'il emporta de vive force, battit près de Valenciennes un corps de trois mille Impériaux (10 juillet 1712), se trouva à la bataille de Denain, et entra un des premiers dans Douai. Au siège de Fribourg, il fut blessé d'un coup de mousquet dans la mâchoire, et devint en 1719 maréchal de camp. La campagne de 1734, pendant laquelle il se signala de nouveau à l'armée du Rhin, lui valut le grade de lieutenant général. Il commandait la Lorraine lorsqu'il fut élevé, le 17 septembre 1747, à la dignité de maréchal de France.

P. L.—Y.

\* Pinard, *Chronol. Militaire*, III, 369. — Courcelles, *Dict. des Généraux français*, VII.

**LAVAL (Antoine de)**, sieur de BELAIR, littérateur français, né le 24 octobre 1550, mort en 1631. Originaire d'une famille noble du Bourbonnais, il fut d'abord maître des eaux et forêts dans cette province, et devint ensuite capitaine du parc et château de Beaumanoir-lès-Moulins. Il succéda aussi en la charge de premier géographe du roi à Nicolai (1583), dont il avait épousé la belle-fille, Isabelle de Buckingham. Outre la géographie, il connaissait les langues anciennes, l'histoire et même la théologie. Comme il était fervent catholique et qu'on le savait habile dans la dispute, il se trouva à plusieurs conférences qui furent tenues à Paris dans le seizième siècle pour tenter la conversion des protestants. Après être resté longtemps à la cour, où il fut attaché au service des princes de la branche de Montpensier, il alla passer les dernières années de sa vie à son château de Belair, aux environs de Moulins. D'après Nicéron, il avait formé dans cette ville un cabinet curieux, souvent visité par de grands personnages, et qui renfermait en grand nombre des cartes, des plans de villes et de fortifications, des armes, des livres, des tableaux, etc. On a de lui : *Paraphrase des CL Psaumes de David, tant littérale que mystique, avec annotations nécessaires*; Paris, 1612, in-4°; la seconde édition, revue et augmentée, 1614, in-4°; — *Le grand Chemin de la vraye Église*; *ibid.*, 1615, in-8°; démontré par l'origine et la suite des traditions apostoliques et ecclésiastiques; — *Homélies de saint Chrysostôme, avec les Catéchèses de saint Cyrille*, trad. en français; *ibid.*, 1620, in-8°; cette version est suivie d'un discours sur *Les Prédicateurs qui affectent de bien dire*, par le traducteur; — *Dessains de Professions nobles et publiques*; *ibid.*, 1605, in-4°; et 1612. Ce livre, dont le titre n'est pas très-clair, fut dédié à Henri IV, puis à Louis XIII; l'auteur appelle *professions nobles* celles du clergé, de la milice, de la jurisprudence, de l'administration, et des finances. K.

Moréri, Suppl. au *Dict. Hist.* — Nicéron, *Mém. des Hommes illustres*, XXXVII.

**LAVAL (Étienne-Abel)**, historien français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Ministre protestant, il passa en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, et desservit l'église française de Castel-Street à Londres. Il a publié : *Histoire abrégée de la Réformation et des Églises réformées de France*, dont une traduction anglaise a paru à Londres en 1737, 3 vol. in-8°, ou d'après une autre indication de 1737 à 1741, 6 vol.; — *Veritez et Devoirs de la Religion chrétienne, et abrégé de l'histoire du Vieux Testament*; Cork, 1725, in-4°. K.

Lelong, *Bibl. Hist. de la France*.

**LAVAL (Antoine-J.)**, savant français, né à Lyon, mort le 5 septembre 1728, à Toulon. Il faisait partie de la Société des Jésuites, et enseigna l'hydrographie ainsi que les mathématiques à Toulon. On a de lui : *Voyage de la Louisiane fait par ordre du roi en 1720, dans lequel sont traitées diverses matières de physique, astronomie, géographie et marine*; Paris, 1728, in-4°. Il travailla aussi avec son compatriote J.-M. de Chazelles à dresser les cartes marines des côtes de Provence, et fournit aux *Mémoires de l'Académie de La Rochelle* une bonne description des salines de la Saintonge. K.

Pernetty, *Lyonnais dignes de mémoire*, II, — Quérrard, *France Littér.*

**LA VALETTE (Jean PARISOT DE)**, grand-maître de l'ordre de Malte, né en 1494, mort à Malte, le 21 août 1568. Il appartenait à une ancienne famille qui avait donné des capitouls à Toulouse. Entré dans l'ordre de Malte, il en avait successivement rempli toutes les charges : il s'était rendu redoutable aux musulmans sur les côtes d'Afrique et de Sicile. Fait prisonnier par Dragut, il n'eut pas plus tôt recouvré sa liberté qu'il entreprit de nouvelles courses. Parvenu au grade de commandeur, il fut chargé du gouvernement de Tripoli, sous la grande-maîtrise de Jean d'Omèdes, en 1537. Il y prit les mesures les plus énergiques, rétablit la discipline, punit sévèrement les blasphémateurs, et sut se maintenir dans ce poste important et trop faiblement fortifié. A la mort du grand-maître Claude de La Sangle, La Valette était grand-prieur de Saint-Gilles de la langue de Provence et lieutenant général du grand-maître. Il fut unanimement élu pour succéder à La Sangle, le 21 août 1557. « Soldat, capitaine, général, sage politique, plein de fermeté, il était, suivant Vertot, autant estimé parmi ses confrères que redoutable aux Infidèles. » Arrivé à ce poste suprême, La Valette releva son autorité en exigeant des prieurs et des commandeurs d'Allemagne et de Venise le payement des taxes auxquelles les règlements de l'ordre les avaient soumis. Il rendit justice au maréchal Gaspard de Vallier, qui n'avait pu tenir à Tripoli, et que le grand-maître d'Omèdes avait dû poursuivre. La Sangle avait rendu la liberté à ce chevalier; La Valette fit revoir son procès, et le nomma grand-bailli de Lango. Le

vice-roi de Sicile, Jean de La Cerda, duc de Medina-Celi, ayant conçu le projet de reprendre Tripoli, La Valette lui fournit un secours; mais La Cerda changea d'avis, et malgré les engagements solennels qu'il avait pris vis-à-vis du grand-maître et les remontrances des chefs de ses alliés, il s'occupa de la conquête de l'île de Gelves, où il employa ses troupes à construire un fort inutile. Le Grand-Turc envoya une flotte armée qui battit l'armée chrétienne. Quatorze mille chrétiens périrent dans cette expédition, soit par les maladies, soit par le fer ennemi. A la suite de ce désastre, La Valette envoya dans les mers du Levant des galères qui sauvèrent plusieurs navires chrétiens et enlevèrent des corsaires. Par son influence la flotte de Malte s'accrut considérablement; chaque jour elle remportait de nouveaux succès sur les musulmans, et des envoyés de l'ordre de Malte obtinrent de siéger au concile de Trente. Don Garcia de Tolède, lieutenant de Philippe II, s'étant emparé du Pignon de Velez, grâce au secours que lui fournit La Valette, la prise de cette ville inquiéta Soliman, qui résolut de faire des armements pour s'emparer de Malte. A la même époque, les chevaliers enlevèrent un galion chargé de richesses destinées au sérail du sultan. Des cris de vengeance s'élevèrent dans toutes les mosquées contre les chrétiens. En apprenant les préparatifs qui se faisaient en Turquie contre l'ordre de Malte, La Valette, loin de s'épouvanter, s'occupa de mettre sa résidence en état de défense. Plus de six cents chevaliers arrivèrent à Malte avec des serviteurs dont on fit des soldats. Les commandeurs y envoyèrent une partie de leurs biens; le pape Pie IV fournit au grand-maître une somme de dix mille écus, Philippe II promit des secours en hommes, et donna l'ordre au vice-roi de Sicile de pourvoir à la sûreté de Malte; mais le vice-roi resta longtemps sans exécuter cet ordre. Livré à lui seul, La Valette pourvut à tout. « Soldat, capitaine, officier d'artillerie, infirmier, ingénieur, dit Vertot, de la même main dont il avoit tracé une nouvelle fortification, il remuoit lui-même la terre, et on le trouvoit presque en même temps en différents endroits, tantôt à la visite des magasins et souvent même à l'infirmier, occupé à pourvoir au soulagement des malades. » Ayant assemblés les chevaliers, il ne leur dissimula ni la grandeur du péril ni l'incertitude du secours dont on le flatta. Il les engagea à renouveler avec lui leurs vœux au pied des autels. Tous communiquèrent, et « après avoir pris le pain des forts, ajoute Vertot, il ne parut plus parmi eux aucune foiblesse, plus de divisions, plus de haines particulières; et ce qui étoit encore plus difficile, on rompit de tendres engagements, si chers au cœur humain. » Les voyant dans cette heureuse disposition, le grand-maître assigna à chaque langue le poste qu'elle devoit occuper. Il y avait alors dans l'île sept cents chevaliers, sans

compter les frères servants, et huit mille cinq cents hommes, tant soldats de profession qu'habitants enrégimentés. La Valette parcourait continuellement les postes, se montrait partout et donnait tous les ordres. La flotte turque parut à la hauteur de Malte, le 18 mai 1565. Elle étoit composée de cent cinquante-neuf vaisseaux de guerre chargés de trente mille janissaires et spahis, et suivie d'un grand nombre de bâtiments portant la grosse artillerie et les chevaux des spahis avec les munitions de guerre et de bouche. Sur la fin du jour, les Turcs jetèrent l'ancre à l'entrée de l'anse ou golfe de Mugiardo, où les galères et les vaisseaux s'arrêtèrent. Le maréchal Copier, à la tête de deux cents chevaliers et de mille arquebusiers, se porta au même endroit pour s'opposer au débarquement; mais pendant ce temps, et profitant de l'obscurité, trois mille Turcs descendirent à la cale de Saint-Thomas ou port de l'Échelle. La nuit suivante, la flotte turque appareilla, et le lendemain de grand matin l'armée commandée par Mustapha débarqua à Marsasiroc, où elle se fortifia. Les Turcs se répandirent dans les villages, qu'ils pillèrent; mais le maréchal Copier, tombant sur ceux qui s'écartaient de leur corps, tua plus de quinze cents ennemis en différentes rencontres. Le grand-maître fit bientôt casser ces escarmouches qui pouvaient affaiblir son armée.

Le pacha commença le siège d'un petit fort Saint-Elme, situé sur la pointe d'un rocher, à l'extrémité d'une langue de terre qui sépare les deux ports, dont il défendait l'entrée. Les Turcs investirent ce fort du côté de la terre; mais ils ne purent empêcher le grand-maître d'y envoyer sur de légères barques des secours en hommes et en munitions, de sorte que la garnison de ce petit fort fut continuellement renouvelée. Ce fort étant bâti sur le roc, le travail des tranchées étoit difficile; cependant des batteries purent être établies, et le pacha fit canonner les ouvrages extérieurs. Les chevaliers enfermés dans ce petit fort, sous les ordres du bailli de Négrepont, répondirent avec courage. Voyant bien qu'il ne pourrait longtemps tenir, le bailli fit demander du secours au grand-maître; celui-ci répondit qu'il falloit absolument se sacrifier pour la défense de ce poste et tenir jusqu'à la dernière extrémité. Le pacha perdit beaucoup de monde dans ce siège. Il n'avançoit qu'avec une extrême lenteur, et voyoit tous ses efforts repoussés. Il parvint cependant à se loger dans un ouvrage avancé. Un renégat lui amena d'Alexandrie neuf cents hommes de secours avec six galères; Dragut, vice-roi de Tripoli, en amena seize cents sur treize galères et deux galiotes. Le sultan avoit ordonné de ne rien faire sans le conseil de Dragut. Celui-ci blâma le siège du fort Saint-Elme; mais il comprit que son abandon auroit un mauvais effet moral, et toutes les forces des assiégeants furent concentrées vers ce point. Plusieurs fois les chevaliers se plaignirent, demandant à abandonner cette posi-

tion, que les Turcs étaient parvenus à dominer. La Valette leur rappela leur vœu d'obéissance, menaça de venir lui-même s'ensevelir dans ce fort ou d'y envoyer des troupes mercenaires; les chevaliers, piqués, tinrent bon jusqu'à la fin.

La Valette inventa un nouveau projectile pour repousser les Turcs : c'étaient des cercles d'un bois léger qu'on trempait dans de l'eau-de-vie ou qu'on frottait avec de l'huile bouillante; on les couvrait ensuite de laine ou de coton qu'on imbibait dans des liqueurs combustibles mêlées avec du salpêtre et de la poudre à canon, opérations que l'on recommençait plusieurs fois. Au moment de l'assaut, on mettait le feu à ces cercles, et avec des pincettes on les jetait sur les ennemis; ceux qui en étaient atteints étaient brûlés vifs. Le 16 juin un assaut général fut tenté en vain, malgré le secours des vaisseaux. Mustapha fit alors exécuter un chemin couvert du côté du port et empêcha ainsi les communications du fort avec la ville, et le 23 juin le fort Saint-Elme tomba entre les mains des Turcs : tous les chevaliers qui s'y trouvaient étaient morts sur la brèche. Depuis le commencement des opérations, les Turcs avaient perdu huit mille hommes. Pour s'en venger, Mustapha fit arracher le cœur des chevaliers, leur fit ouvrir le corps en forme de croix, et après avoir fait attacher leurs cadavres sur des planches les fit jeter dans la mer. La marée porta ces tristes lambeaux au pied du château Saint-Ange et du côté du bourg. La Valette, indigné, fit aussitôt égorger les prisonniers turcs, et par le moyen du canon il en envoya les têtes sanglantes dans le camp ennemi. L'ordre de Malte avait perdu cent-trente chevaliers et plus de treize cents hommes à la défense du fort Saint-Elme. La Valette releva le courage des défenseurs qui lui restaient dans une assemblée générale, et, parcourant tous les postes, il ordonna de ne plus faire de prisonniers à l'avenir. Le pacha envoya un parlementaire offrir une capitulation. On ne permit de passer qu'à un esclave qui accompagnait l'officier de Mustapha, et La Valette commanda de le pendre, mais il ordonna en secret de le laisser échapper. Mustapha fit investir du côté de la terre le château Saint-Ange, le bourg et la presqu'île de La Sangle. Les Turcs commencèrent la tranchée, élevèrent des murailles en pierres sèches et construisirent des batteries. Depuis le commencement du siège, des chevaliers étaient venus isolément fortifier la garnison de Malte. Don Juan de Cardone en débarqua encore quelques-uns après la prise du fort Saint-Elme. Maîtres du port du Musciet, les Turcs résolurent de faire passer des barques dans le grand port en les halant à travers la presqu'île; un Grec de la famille Lascaaris, qui servait dans les spahis, vint révéler ce projet au grand-maître. On ferma le port avec des estacades et des chaînes, et chaque jour on se battait à l'arme blanche sur ces estacades, que les Turcs voulaient détruire. Le 5 juillet, Mus-

tapha fit tirer toutes ses batteries, et à la faveur de leur feu les Turcs amènèrent leurs tranchées jusqu'au fossé. Les chevaliers firent sauter une redoute qu'ils ne pouvaient plus défendre, et se retirèrent dans l'intérieur de l'île Saint-Michel, que l'on mit en communication avec le grand bourg et le château Saint-Ange au moyen d'un pont. L'agent du grand-maître se plaignit vivement au vice-roi de Sicile de l'abandon dans lequel il laissait Malte; il harangua même le peuple. Jean-André Doria offrit au vice-roi de porter deux mille hommes à Malte: le vice-roi lui donna une autre mission; il fit armer seulement deux galères, dont il confia le commandement à Pompée Colonne et sur lesquelles un grand nombre de chevaliers s'embarquèrent. Colonne revint sans avoir essayé de débarquer, tandis que Hassan, vice-roi d'Alger, arrivait au camp turc avec deux mille cinq cents hommes. Le 15 juillet Hassan tenta l'assaut du château Saint-Michel; des harques furent passées par terre dans le grand port; les Turcs, commandés par Candelissa, se portèrent sur l'estacade; refoulés d'abord, ils trouvèrent un point de débarquement, et se battirent avec acharnement pour la possession d'une redoute à l'épéron de l'île; ils furent enfin repoussés avec une perte de près de quatre mille hommes. Hassan ne réussit pas mieux devant le château Saint-Michel, qu'il attaqua par terre; forcé de reculer avec ses Algériens, il fut remplacé par les janissaires, mais ceux-ci durent également se retirer. Mustapha tenta alors la construction d'un pont; un neveu de La Valette perdit la vie en voulant y mettre le feu; le grand-maître fit lui-même canonner cet ouvrage, qui finit par être incendié. Le siège devint encore plus vif; les Turcs ne donnaient pas un moment de relâche aux assiégés, attaquant plusieurs points à la fois; mais quoique les chrétiens, en les repoussant avec vigueur, leur tuassent beaucoup de monde, par la disproportion de leurs forces, ils en perdaient plus que les Turcs, et leurs garnisons s'affaiblissaient de jour en jour. Plusieurs assauts furent tentés sans succès; les femmes et les enfants s'en mêlèrent. A l'assaut du 19 août, La Valette fut blessé dangereusement à la jambe d'un éclat de grenade. Il dissimula sa blessure, et resta sur la brèche. Le pacha avait essayé de la mine; il fit construire une tour mobile en bois; rien ne put réussir. Enfin, le 1<sup>er</sup> septembre, le vice-roi de Naples partit de Syracuse avec sa flotte portant huit mille hommes; après avoir approché de Malte, il s'en retourna, mais les réclamations des soldats le forcèrent à revenir. Le 6 septembre la flotte entra dans le canal du Goze; le lendemain matin il débarqua les troupes, et s'en alla. En apprenant qu'un secours était arrivé de Sicile aux Maltais, le général turc ordonna d'une manière précipitée l'embarquement de son armée; il ne fut pas plus tôt sur son vaisseau qu'il eut honte de son action: il était trop tard. En voyant partir les

Turcs, La Valette avait vivement fait combler leurs tranchées et détruire leurs travaux; des chevaliers avaient repris le fort Saint-Elme. Cependant le vice-roi d'Alger fut d'avis de revenir, et malgré les remontrances de l'amiral Pialy, Mustapha ordonna le débarquement. Les soldats turcs ne retournèrent pas au combat sans manifester leur mécontentement. Mustapha marcha d'abord contre l'armée de secours, qui s'était retranchée sur une colline d'un difficile accès. Les chrétiens sortirent de leur camp, et se jetèrent sur les Turcs, qui, fatigués et mourant de soif, ne firent qu'une faible résistance. Mustapha fut obligé de fuir avec ses troupes débandées; tous les musulmans qui tombèrent dans les mains des chrétiens furent passés au fil de l'épée, et ce ne fut qu'avec une perte considérable que les Turcs gagnèrent leurs vaisseaux. Le vice-roi d'Alger, qui était resté en ordre, arrêta les premiers chevaliers qui se présentèrent au bord de la mer, mais les chrétiens parurent en force, et les Turcs n'eurent plus qu'à se rembarquer. « On prétend, dit Vertot, que pendant ce siège les Turcs ne perdirent pas moins de trente mille hommes. » L'amiral turc mit à la voile, et passa en vue de la Sicile, ce qui permit au vice-roi de connaître sans courrier l'heureuse délivrance de Malte. Le sultan, en apprenant la défaite de son armée, jura qu'au printemps suivant il viendrait lui-même réduire les chevaliers de Saint-Jean dans leur dernier boulevard. Cependant, selon Vertot, « après la levée du siège, la ville, ou ce qu'on appelait le grand bourg de Malte, ressembloit moins à une place bien défendue qu'à une ville emportée d'assaut, rasée, détruite après le pillage, et ensuite abandonnée par l'ennemi. Plus de deux cent soixante chevaliers avaient été tués en différents assauts; on comptoit jusqu'à huit mille hommes, soldats ou habitants qui avoient péri pendant le siège; et à peine quand les Turcs se retirèrent restoit-il dans le Grand-Bourg et dans le château de Saint-Michel, en comptant même les chevaliers, six cents hommes portant les armes, et encore la plupart couverts de blessures. » La nouvelle de la défaite des Turcs fut un sujet de joie dans toute la chrétienté; le nom de La Valette fut célébré partout, et le pape Pie IV lui offrit le chapeau de cardinal, qu'il refusa; les uns attribuaient ce refus à la modestie; d'autres pensèrent au contraire que, se considérant comme souverain de Malte, il avait dû craindre d'abaisser cette dignité en acceptant la pourpre romaine. D'un autre côté, les chevaliers accusèrent le vice-roi de Naples d'avoir fait durer le siège de Malte si longtemps par ses lenteurs calculées, et Philippe II, dont il n'avait fait pourtant que suivre les instructions, lui enleva ses fonctions. Soliman continuait ses armements à Constantinople; mais La Valette trouva le moyen de faire mettre le feu à l'arsenal, et les préparatifs contre Malte furent détruits.

La Valette releva les fortifications de Malte; il

augmenta le fort Saint-Elme, et résolut d'y transporter la maison conventuelle des chevaliers de Saint-Jean. En même temps il envoya des ambassadeurs aux rois chrétiens, et obtint les secours nécessaires pour construire sur cette presqu'île une nouvelle ville, qui a reçu son nom. Il en posa la première pierre le 28 mars 1568. Quand il manqua d'argent, La Valette faisoit frapper des monnaies de cuivre d'une valeur nominale qu'on remboursait sitôt qu'on recevoit des métaux précieux, si bien que le travail ne fut jamais discontinué. Cette monnaie portait d'un côté deux mains entrelacées qui se touchaient et de l'autre les armes de La Valette écartelées avec celles de l'ordre de Malte, et pour légende : *Non as, sed fides*. Bientôt La Valette eut à réprimer la rébellion de quelques jeunes chevaliers espagnols, qui s'étaient permis des chansons satiriques sur les anciens chevaliers et sur des dames maltaises. Sachant qu'on instruisait contre eux, ces jeunes gens entrèrent dans la salle des délibérations, jetèrent l'encrier du chancelier par la fenêtre et se sauvèrent en Sicile. La Valette les réclama; mais ils avaient disparu. Un autre ennui vint encore troubler ses vieux jours. Depuis longtemps les papes avaient disposé du grand-prieuré de Rome en faveur de leurs créatures; La Valette réclama auprès de Pie V, qui lui promit de rendre ce bien à l'ordre dès la première vacance. Il y nomma néanmoins encore son neveu : La Valette reprocha au saint-père son manque de parole. Son ambassadeur ayant eu la maladresse de rendre sa lettre publique, le saint-père refusa de recevoir l'envoyé du grand-maître. La Valette en conçut un profond chagrin. Pendant une partie de chasse au vol il fut frappé d'un coup de soleil, dont il mourut trois semaines plus tard.

L. LOUVER.

Vertot, *Hist. des Chevaliers de Malte*. — De Thou, *Hist. son temp.*

LAVALETTE (Louis DE NOGARET D'ÉPERNON, cardinal DE), né à Augoulême, en 1593, mort le 28 septembre 1639, était le troisième et dernier fils du duc d'Épernon. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il fut pourvu fort jeune des abbayes de Saint-Mesmin, du Gard, Bardoue, en 1611, de Gimont, Saint-Victor de Marseille, la Grasse, etc., en 1621. Il avait été nommé archevêque de Toulouse, et c'est en cette qualité qu'il assista aux états généraux tenus à Paris. Élevé à la pourpre romaine, le 11 janvier 1621, il fit partie de l'assemblée du clergé à Bordeaux la même année, et de celle tenue à Paris en 1625. Il n'avait point reçu les ordres sacrés, et il se démit en 1628 de l'archevêché de Toulouse en faveur de Charles de Montchal, son ancien précepteur. Louis de Lavalette embrassa la profession militaire, accompagna le cardinal de Richelieu, et servit sous lui en Italie en 1629 et 1630. Gouverneur d'Anjou en 1631, commandeur des ordres du roi en 1633, il devint gouverneur et lieutenant général au pays Messin et

de la ville de Metz, sur la démission de son père, par provision du 31 décembre 1634, et commanda l'armée d'Allemagne conjointement avec le duc de Weimar par pouvoir du 29 juin de la même année. Il partagea la gloire du duc, et commanda encore avec lui l'armée d'Alsace et de Lorraine en 1636. Lavalette fut nommé au commandement de l'armée de Picardie en 1637, et obtint celui de l'armée d'Italie en 1638. A son titre de général de l'armée d'Italie il joignit la qualité de plénipotentiaire, pour conclure un traité d'alliance avec la duchesse de Savoie. Accompagné du duc de Candalle, son frère, il força deux redoutes et jeta un renfort de deux mille hommes dans Verceil. Le 3 juin il signa à Turin une ligue offensive et défensive entre le roi et madame de Savoie. Il sauva Turin, menacé par l'ennemi, força Chivas à capituler après dix-huit jours de siège, et mourut emporté par la fièvre, pendant la suspension d'armes ménagée par le nonce, après avoir utilement servi Louis XIII pendant dix années, dans ses conseils et à la tête de ses troupes. Le pape lui refusa les honneurs qu'on a coutume de rendre aux cardinaux, sous prétexte qu'il avait commandé des armées hérétiques contre des peuples catholiques.

ED. SÉNÉMAUD.

*Mercure français. — Pinard, Chronologie Militaire.*

**LA VALETTE** (*François DE THOMAS*, seigneur DE), guerrier français, né vers 1630. Il descendait d'une ancienne famille provençale qui avait donné des chevaliers à l'ordre de Malte. Fils d'un capitaine des galères, il porta les armes avec distinction sous Louis XIV. Il avait quatre-vingts ans environ lorsque le duc de Savoie vint, en 1707, mettre le siège devant Toulon; malgré son âge avancé, il eut le courage d'attendre l'ennemi dans son château de La Valette, et répondit en latin à l'officier qui le sommait de se rendre : « Tu feras bien de me tuer, et non pas de me menacer; sans quoi, dès que ton maître sera arrivé, je te ferai pendre. » Le duc de Savoie, étant arrivé peu de temps après, lui fit de grands éloges de sa conduite, et eut pour lui pendant le siège des attentions d'autant plus flatteuses qu'elles furent approuvées de Louis XIV.

P. L.—Y.

*Dict. de la Provence, II.*

**LA VALETTE** (*Louis DE THOMAS DE*), supérieur général de l'Oratoire, fils du précédent, né en 1678, à Toulon, mort le 22 décembre 1772, à Paris. Il fut d'abord chevalier de Malte et placé dans la marine royale. A l'âge de dix-sept ans, il renonça au monde pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire (1695). L'amour de la pénitence le conduisit à La Trappe; au bout de quelques mois, il fut réclamé par le P. de La Tour et pourvu de la chaire de philosophie à Soissons. Il devint successivement directeur de l'institution pédagogique de Paris (1710) et supérieur de la maison de Saint-Honoré (1730). Après la mort du P. de La Tour (1733), il fut

désigné par la majorité pour lui succéder comme général de l'ordre; on eut beaucoup de peine à vaincre ses répugnances, et ce ne fut qu'à la sollicitation de l'archevêque de Paris, M. de Vintimille, et du cardinal de Fleury qu'il se décida à accepter cette haute charge. Il l'occupait pendant trente-neuf ans, et eut à traverser des temps difficiles, notamment au sujet de l'acceptation par son ordre de la bulle *Unigenitus* et de la suppression des Jésuites. Sa prudence et ses dispositions pacifiques étaient si généralement reconnues que Benoît XIV prit plusieurs fois son avis sur les disputes qui agitaient l'Église de France. La destruction de la Compagnie de Jésus ayant fait vaquer beaucoup de collèges, La Valette refusa de s'en charger, en alléguant que l'esprit de l'Oratoire n'était point un esprit d'ambition et d'agrandissement.

P. L.—Y.

*Dict. de la Provence, II.*

**LA VALETTE** (*Joseph DE THOMAS DE*), marin français, frère du précédent, mort le 19 janvier 1744, à Toulon. Il se distingua en plusieurs occasions, et obtint en 1741 le grade de chef d'escadre. Lors d'une descente tentée par les Anglais sur les côtes de Provence, il marcha contre eux, les repoussa, et, bien qu'il eût reçu dix blessures, ne cessa de combattre jusqu'à la fin de l'action.

P. L.—Y.

*Dict. de la Provence, II.*

**LA VALETTE** (*Antoine DE*), jésuite français, né le 21 octobre 1707, dans l'ancien diocèse de Valbres, mort après 1762, on ne sait en quel lieu. Il entra dans la Compagnie de Jésus à Toulon, le 10 octobre 1725, comme novice, et au bout de deux ans il alla étudier la logique, la métaphysique et la physique au collège de Tournon. Ensuite il commença son cours de régence; en 1731 il était professeur de quatrième au Puy, et plus tard il professa la rhétorique à Rodez. En 1737 il vint à Paris, au collège Louis-le-Grand, et y fit un cours de théologie. Ordonné prêtre en 1740, il partit l'année suivante pour la Martinique. En 1743 il prononça les quatre vœux religieux. Chargé d'abord du soin d'une paroisse de la colonie, il devint ministre de la mission, et fut chargé du soin des intérêts temporels. En 1754 le père Antoine de Lavalette fut nommé supérieur général de toutes les missions des jésuites dans l'Amérique méridionale faisant partie de l'assistance de France. Accusé de faire le commerce, contrairement aux lois, il fut rappelé, donna des explications, et l'affaire en resta là. Cet avertissement ne l'arrêta pas. Dans l'espoir de libérer la mission, qui était grevée de dettes, il acheta, à l'insu du supérieur général, des terres considérables dans la Dominique, petite île voisine de la Martinique, et les fit cultiver par deux mille esclaves, qui périrent pour la plupart dans une épidémie survenue au milieu des travaux de défrichement. Le père Lavalette avait emprunté un million à Lyon et à Marseille. L'époque du remboursement ap

prochait. Pour payer, il contracta un second emprunt à des conditions plus onéreuses, acheta des terres coloniales, en chargea plusieurs vaisseaux qu'il envoya en Hollande, où il s'était créé des relations. La guerre éclata en 1755 entre la France et l'Angleterre, et plusieurs navires du père Lavalette tombèrent dans les mains des Anglais. Le père Lavalette ne s'arrêta pas pour cela, et s'endetta de plus en plus dans des spéculations hasardeuses. Le père Rioci, général des jésuites, averti, ne put croire à ce qu'on lui disait; mais en 1757 il reçut des informations telles qu'il dépêcha un visiteur sur le terrain pour s'assurer de l'état des choses; des accidents empêchèrent les trois premiers de remplir leur mission. Quand le quatrième arriva, en 1761, le mal était irrémédiable. Le 25 avril 1762, ce visiteur interrogea le père Lavalette, et le déclarant coupable d'avoir fait un commerce profane défendu par les lois canoniques et par les lois de son ordre, le priva de toute administration, tant spirituelle que temporelle, l'interdit et le renvoya en Europe. Le même jour le père Lavalette déclara que ses supérieurs n'étaient point dans le commerce qu'il avait fait, qu'il n'avait été ni autorisé, ni conseillé, ni approuvé. Les Anglais qui occupaient alors la Martinique et qui protégeaient le père Lavalette firent quelque opposition à son départ. Le père visiteur avait imploré de toutes ses forces auprès du général de son ordre le pardon du père Lavalette; mais celui-ci n'eut pas le courage de revenir en France; il se retira en Angleterre. Le père général lui signifiâ sa expulsion de la Compagnie. Dès lors le père Lavalette quitta même l'habit ecclésiastique, et revêtit le costume d'un homme du monde vivant dans l'aisance. Pendant ce temps les jésuites cherchaient à étouffer l'affaire, et ils avaient déjà soldé près de 800,000 fr. des dettes du père Lavalette lorsque la maison Lioncy et Jouffre de Marseille, créancière du père Lavalette, se pourvut devant la juridiction consulaire de Marseille contre le père Sacy, procureur général des missions à Paris. Les jésuites furent condamnés solidairement à remplir les engagements contractés par le père Lavalette. Les jésuites réclamèrent contre ce jugement, et en appelèrent à une juridiction supérieure (1760). Leur cause était, comme celles de tous les réguliers, attribuée au grand conseil, et une attribution était dans ce cas un privilège, on pouvait s'en prévaloir ou le décliner. Les jésuites, mal conseillés, s'en rapportèrent au parlement, où ils comptaient des amis et d'anciens élèves. Ils croyaient leur cause tellement sûre qu'il leur paraissait important d'être acquittés par un corps qui passait généralement pour leur être hostile. Devant le grand conseil du parlement de Paris, les avocats invecivèrent la Compagnie de Jésus; on l'accusait de faire le commerce, d'accapuler des richesses immenses, et de refuser de payer ses dettes, etc. L'avocat général Lepelle-

tier de Saint-Fargeau déclama contre l'institut des jésuites, comparant leur général au Vieux de la Montagne, dont le moindre signe conduisait au crime tous ceux qui lui sont soumis. L'abbé Chauvelin, rapporteur du procès, dénonça les « opinions pernicieuses, tant dans le dogme que dans la morale, de plusieurs théologiens jésuites anciens et modernes, enseignement constant, non interrompu de la Compagnie. »

Le parlement ordonna une information. Cinq-vingt-et-un archevêques et évêques présents à Paris furent consultés, quarante-quatre furent favorables aux jésuites, sept leur furent contraires. Le 8 mai 1761, les jésuites furent condamnés à payer les dettes de la Martinique, outre 50,000 liv. de dommages-intérêts. Ils avaient fait demander des renseignements au père Lavalette, lorsque survint un arrêt qui ordonnait la saisie de tous les biens de la Compagnie. Le père Lavalette évaluait ses dettes à 2,400,000 livres; il se présenta des créanciers pour 5 millions, ce que les partisans des jésuites attribuaient à de fausses lettres de change que personne ne se donna la peine de contrôler et que leurs ennemis prétendaient être des actes collusoires faits dans leur intérêt. Le 6 août 1761, le procureur général fut reçu appelant comme d'abus des bulles ou brefs du saint-siège concernant la Compagnie de Jésus; un arrêt enjoignit aux supérieurs des différentes maisons de jésuites de remettre au greffe les titres de leur établissement en France. Une commission chargée d'examiner leur institut adressa différentes questions sur les jésuites; le ministre Choiseul encourageait le parlement à procéder contre eux; M<sup>me</sup> de Pompadour, blessée, à ce qu'on prétend, de ce que le père Sacy lui avait refusé les sacrements tant qu'elle ne voudrait pas quitter la cour, agit aussi contre les jésuites. Louis XV voulut interposer son autorité; il fit dresser un plan de réforme qui fut adressé au pape et au général des jésuites; celui-ci ayant répondu : *Sint ut sunt, aut non sint*, le roi abandonna la cause de la Compagnie de Jésus. L'arrêt du parlement avait désigné aux jésuites de tenir des collèges et aux sujets du roi d'étudier chez les jésuites ou d'entrer dans cet ordre. Louis XV suspendit pendant un an l'exécution de cet arrêt; mais le parlement n'enregistra la déclaration qu'en réduisant cette suspension à six mois. Le 1<sup>er</sup> avril 1762, on fit fermer leurs collèges. Le 6 août suivant, le parlement, statuant sur l'appel comme d'abus, fit défense aux jésuites de porter l'habit de leur société, de vivre sous l'obéissance du général ou autre supérieur de l'ordre et d'entretenir aucune correspondance avec eux, leur prescrivant de vider leurs maisons, de s'abstenir de toute communication entre eux, ou de se rassembler en communauté, se réservant d'accorder à chacun d'eux, sur leur requête, des pensions alimentaires. On leur ôta même la faculté de possé-

der aucun bénéfice, charge ou emploi, à moins que de prêter préalablement un serment indiqué par l'arrêt. Un autre arrêt du 22 février 1764 ordonna que les jésuites qui voudraient rester en France fissent serment d'abjurer leur institut. Enfin le roi, par un édit du mois de novembre 1764, qui supprima la Société de Jésus en France.

L. LOUVER.

Senac de Meilhan, *De la Destruction des Jésuites en France, dans les Mélanges d'Histoire et de Littérature, publiés par Groussin et à la suite des Mémoires de Mme Du Hausset.*

LA VALETTE (Antoine-Marie CHAMANS, comte de), homme politique français, né à Paris, en 1769, mort dans la même ville, le 15 février 1830. Fils d'un honnête marchand, ses études furent médiocres. Son père le destinait à l'état ecclésiastique; la théologie le rebuta, et il entra chez un procureur, où il rencontra celui qui devait être plus tard le général Bertrand. La prise de la Bastille excita son enthousiasme; mais il voulait une révolution modérée, et dans les journées des 5 et 6 octobre il était à Versailles comme garde national. Sévère pour Louis XVI, il était plein d'admiration pour Marie-Antoinette, et s'indigna de l'inaction dans laquelle on avait laissé la garde nationale pendant cette nuit. A la suppression des couvents, La Valette fut appelé par d'Ormesson de Noisseau, président au parlement de Paris, qui avait été nommé bibliothécaire du roi, pour dresser les catalogues des livres provenant des monastères. Le 10 août 1792, il se rendit aux Tuileries avec sa compagnie; Louis XVI n'osait se fier à la garde nationale, surtout au bataillon du faubourg Saint-Antoine auquel appartenait la compagnie de La Valette. Le roi la passa en revue, tout en restant dans une grande réserve. L'ordre avait été donné de repousser la force par la force, mais de ne pas commencer le feu; bien des gardes nationaux se découragèrent. Lorsque la porte d'une cour des Tuileries fut brisée, La Valette était en faction avec un Suisse: le Suisse se retira au pas, selon sa consigne; La Valette en fit autant; bientôt il n'y eut plus de royauté. Le 2 septembre, La Valette courut chez quelques gardes nationaux pour les engager à s'opposer au passage des prisonniers de La Force; il ne rencontra qu'indifférence et apathie. Fidèle à la royauté jusqu'au dernier moment, il signa les différentes pétitions qui furent adressées à la Convention en faveur de Louis XVI. Après s'être ainsi compromis, il ne restait à La Valette qu'un moyen d'échapper à la proscription; c'était de se réfugier dans l'armée. Il s'enrôla dans la légion des Alpes, que Baraguey d'Hilliers organisait. Il servit avec distinction, fut nommé adjoint du général et choisi plus tard pour aide de camp de Baraguey d'Hilliers, devenu général. Celui-ci s'étant exprimé avec véhémence contre la journée du 13 vendémiaire fut destitué; mais Bonaparte lui fit rendre de l'emploi, et l'envoya comme chef d'état-major à une division de l'armée de l'Ouest. La Valette

l'y accompagna. Bientôt tous deux passèrent sous les ordres de Bonaparte en Italie. A la bataille d'Arcole, La Valette fut élevé au grade de capitaine et pris pour aide de camp par Bonaparte à la place de Muiron, qui avait été tué. Blessé dans une mission au Tyrol, il reçut les compliments du général en chef. Plus tard il assista en qualité de secrétaire aux négociations qui précéderent le traité de Léoben. En l'an v, Bonaparte l'envoya à Paris étudier la situation. La Valette tint avec beaucoup d'exactitude son général au courant de ce qui se passait. Il refusa à Barras l'argent que Bonaparte avait promis sur les fonds de l'armée d'Italie, ce qui excita la fureur des Directeurs et la colère d'Angereau. Après le 18 fructidor, La Valette vint retrouver son général au château de Passeriano. Bonaparte le chargea d'aller demander une réparation au sénat de Gènes pour une insulte envers des Français. Ensuite il lui confia à Rastadt la conduite d'une négociation secrète. Content des services de La Valette, Bonaparte lui donna en mariage Émilie-Louise de Beauharnais, fille du marquis de Beauharnais, frère aîné du premier mari de Joséphine. Attaché à l'expédition d'Égypte, La Valette reçut, après la capitulation de Malte, la mission d'accompagner le grand-maître, Ferdinand de Hompesch (voy. ce mon) jusqu'à son départ. Parti d'Aboukir la veille du désastre, La Valette se rendit au Caire, et ne quitta Bonaparte que pour aller à Alexandrie avec Beauchamp et pour aider Andréossi dans la reconnaissance de Peluse. La Valette servait de lecteur au général en chef. Il combattit auprès de Bonaparte aux Pyramides, au mont Thabor, à Saint-Jean d'Acre, et revint avec lui en France, et l'aïda dans la journée du 18 brumaire. Devenu premier consul, Bonaparte envoya La Valette traiter avec les cours de Saxe et de Hesse. Il le nomma ensuite administrateur de la caisse d'amortissement, et lui confia l'administration des postes, d'abord sous le nom de commissaire, ensuite sous celui de directeur général. Il y joignit les titres de conseiller d'État, de comte de l'empire en 1808, et de grand-officier de la Légion d'Honneur en 1811. La Valette se dévoua tout entier à ses fonctions. Les événements de 1814 le rendirent à la vie privée; mais il ne resta sans doute pas étranger aux intrigues qui préparèrent le retour de Napoléon de l'île d'Elbe. « On l'a accusé d'être parjure, disait Montlosier avec beaucoup de sens; lui, croyait être fidèle. » Le 20 mars 1815, apprenant le départ du roi, il se rendit à sept heures du matin à l'hôtel des postes, et en prit possession au nom de l'empereur Napoléon, à son retour, lui offrit le ministère de l'intérieur; La Valette le refusa pour garder l'administration des postes. Il fut en outre nommé pair, et le 22 juin il demandait à la chambre que les lois relatives à l'abdication de l'empereur et à la création d'une commission de gouvernement fussent envoyées dans les départements par



des courriers extraordinaires. A la rentrée de Louis XVIII à Paris, La Valette fut destitué et compris dans l'ordonnance du 24 juillet comme excepté de l'amnistie. La Valette ne fit rien pour se soustraire aux recherches de la police, et fut arrêté chez lui le 18 juillet. Le 19 novembre il comparut devant la cour d'assises de la Seine. On l'accusait de s'être présenté, le 20 mars 1815, à l'hôtel des postes, accompagné du général Sebastiani, d'être entré dans le cabinet du comte Ferrand, qui remplissait les fonctions de directeur général pour le roi, en disant : « Au nom de l'empereur, je prends possession de l'administration des postes ; » de s'être opposé au départ du comte Ferrand pour Lille, où le roi s'était retiré ; d'avoir aussitôt donné des ordres dans les bureaux, convoqué les administrateurs, arrêté les journaux, et surtout *Le Moniteur*, qui contenait un décret contre Napoléon, d'avoir disposé des courriers et d'avoir envoyé à Fontainebleau une dépêche à Napoléon, au reçu de laquelle celui-ci se serait écrié : « On m'attend donc à Paris. » La Valette expliquait son arrivée à l'hôtel des postes à sept heures du matin par le désir de savoir des nouvelles ; c'était par hasard qu'il avait rencontré le général Sebastiani et l'avait emmené avec lui. Arrivé dans les bureaux, il avait aperçu le comte Ferrand, était allé à lui, et avait à peine eu le temps de le saluer que celui-ci s'était retiré. Ne trouvant personne à qui parler, il n'avait pas voulu laisser cette administration sans chef, et avait donné aux employés plutôt des conseils que des ordres. Il niait la déclaration d'une prise de possession officielle et toute parole d'intimidation ; s'il était resté, c'est que l'hôtel était abandonné ; il ne s'était pas opposé au départ de son prédécesseur pour Lille, il n'avait provoqué aucun des actes d'administration accomplis sous ses yeux ; s'il avait arrêté *Le Moniteur*, c'était sans intention hostile, puisqu'il avait arrêté en même temps tous les journaux. Il niait avoir envoyé aucune dépêche officielle avant le 21 ; mais on lui montra une circulaire signée de lui et datée du 20, arrivée à Auxerre le 21 dans l'après-midi et à Beauvais dans la nuit du 20 au 21. M<sup>me</sup> Ferrand avait aussi gardé un papier que La Valette avait signé pour décharger le comte Ferrand de ses fonctions. Ces preuves étaient accablantes. La Valette, déclaré coupable, fut condamné à mort le 21 novembre. Il avait suivi les débats avec beaucoup de calme, et après avoir entendu son arrêt, il dit sans émotion à son avocat, Tripiér : « Que voulez-vous, mon ami ? c'est un coup de canon qui m'a frappé. » Il se pourvut en cassation ; le pourvoi fut rejeté. Il ne restait plus qu'à implorer la clémence royale ou à faire évader le prisonnier. La Valette avait connu en Allemagne Baudus, avec lequel il s'était lié et à qui il avait rendu des services. Baudus venait souvent voir La Valette à la Conciergerie. M<sup>me</sup> de La Valette s'adressa à lui pour trouver un asile où

l'on pût cacher son mari si l'on parvenait à le faire sortir de prison. Baudus était ami de Bresson, ancien conventionnel girondin et son chef de division au ministère des affaires étrangères ; il avait entendu dire à M<sup>me</sup> Bresson qu'elle avait fait vœu de sauver un proscrit politique quand elle le pourrait, en souvenir de l'aïeule qu'un inconnu avait offert dans les Vosges à son mari pendant la révolution. Il s'adressa à M<sup>me</sup> Bresson, qui se souvint de cet engagement et se mit à la disposition de M<sup>me</sup> de La Valette. Celle-ci avait demandé une audience au roi. Louis XVIII était disposé à l'indulgence ; La Valette inspira de l'intérêt : bienveillant, inoffensif, serviable, il avait de nombreux et chauds amis. Mais le parti ultra-royaliste, qui dominait dans la chambre introuvable, ne voulait pas entendre parler de clémence. Suivant M. Véron, « le roi objectait qu'en présence de cette fureur, il ne se sentait pas assez fort pour écouter les inspirations de son cœur ; il disait aussi que le sang de M. de La Valette épargné en ferait verser des torrents ; que la grâce accordée provoquerait une explosion qui renverserait le ministère et le remplacerait par des hommes pris dans la majorité de la chambre, probablement par les auteurs des catégories, qui prétendaient faire payer les frais de la guerre par ceux qu'il leur plairait d'y comprendre. » M. Decazes, ministre de la police, eut l'idée de faire intervenir la duchesse d'Angoulême. Le duc de Richelieu se chargea d'obtenir l'assentiment de cette princesse, et parvint à l'attendrir ; elle se réserva de consulter ses amis. Le maréchal Marmont, ami dévoué de La Valette, devait amener M<sup>me</sup> de La Valette aux Tuileries ; M<sup>me</sup> de La Valette devait se jeter aux pieds du roi, en invoquant la pitié de la duchesse. Le roi devait résister d'abord, mais les prières de la duchesse devaient le faire céder. Tout fut ainsi convenu. Le roi autorisa M. Decazes à prévenir la duchesse d'Angoulême. Les amis qu'elle consulta la firent changer d'avis, et la consigne la plus sévère fut donnée pour interdire l'entrée d'aucune femme aux Tuileries. Marmont força pourtant la consigne, et lorsque le roi passa pour se rendre à la messe, M<sup>me</sup> de La Valette put se jeter à ses genoux ; la duchesse d'Angoulême éprouva un grand trouble ; mais elle retint son élan ; Louis XVIII reçut le placet, et fit une réponse évasive. On a dit, mais sans preuves, que Chateaubriand avait contribué à arrêter l'effusion de cœur de la duchesse. Ceci se passait le 20 décembre 1815. Le lendemain était le jour fixé pour l'exécution de La Valette. Le soir, M<sup>me</sup> de La Valette se fit transporter à la Conciergerie dans une chaise à porteurs, accompagnée de sa fille, âgée de quatorze ans, et d'une vieille gouvernante. Les deux époux dînèrent ensemble dans un appartement séparé. La comtesse prit les vêtements de son mari et lui donna les siens. Pendant ce temps un domestique inintelligent eut l'imprudence de dire aux por-

teurs qu'ils seraient plus chargés en revenant, mais qu'il n'y aurait pas loin à aller : « Vingt-cinq louis à gagner, ajouta-t-il. — C'est donc M. de La Valette que nous ramènerons ? » répondit l'un des porteurs ; cet homme se retira, mais en gardant le secret qu'il avait deviné. Un charbonnier le remplaça. Après des adieux pénibles, trois femmes reparurent dans le greffe de la prison ; une d'elles, abîmée dans sa douleur, se couvrait le visage de son mouchoir et poussait des sanglots, s'appuyant sur l'épaule de la jeune fille. Le concierge, attendri, l'aïda à sortir sans oser soulever son voile. Rentré dans la chambre du prisonnier, il n'y trouva plus que M<sup>me</sup> de La Valette : « Ah ! madame, s'écria-t-il, je suis perdu ! vous m'avez trompé. » Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que M<sup>me</sup> de La Valette était grande et mince, tandis que La Valette était un petit homme, court, gros et ramassé. A peu de distance du palais de justice, Baudouin reçut La Valette et le dirigea vers un cabriolet conduit par un ami, qui le mena rapidement au coin de la rue Plumet. Là Bresson attendait, et emmena à pied La Valette au ministère des affaires étrangères, situé alors dans la rue du Bac. En apprenant l'évasion de La Valette Louis XVIII dit ces belles paroles : « M<sup>me</sup> de La Valette a seule fait son devoir. » Lorsque le roi vit M. Decazes il le reçut par ces mots : « Vous verrez qu'on dira que c'est nous. » La chambre des députés se montra en effet très-irritée. La droite s'en prit au ministère ; une proposition de mise en accusation fut déposée par Humbert de Sesmaisons. La proposition fut prise en considération, une commission nommée, le rapporteur choisi. Le rapport devait conclure à une adresse au roi dans laquelle la chambre déclarerait que les ministres de la police et de la justice, M. Decazes et Barbé-Marbois, avaient perdu la confiance de la nation. Louis XVIII, informé de ce projet, fit savoir à la commission que sa réponse serait celle-ci : « Vous parlez de la confiance de la nation ! eh bien, je la consulterai. » Cette menace de dissolution fit adopter le rapport. La Valette resta caché à Paris jusqu'au 10 janvier 1816. Ce jour-là, à huit heures du soir, il se rendit à pied avec un ami chez le capitaine anglais Hutchinson ; de cet endroit, sous l'uniforme de colonel anglais et sous le nom supposé de *Losak*, il fut emmené en calèche découverte par le général anglais Robert Wilson, qui avait été autrefois l'ennemi acharné de Napoléon. Tous deux franchirent sans encombre la barrière et arrivèrent à Mons, où ils se séparèrent. Wilson revint à Paris, où, poursuivi avec deux de ses compatriotes, Bruce et Hutchinson, il fut défendu par M. Dupin aîné. Les trois Anglais furent condamnés à trois mois d'emprisonnement, *minimum* de la peine ; le porte-clefs fut condamné à deux années. M<sup>me</sup> de La Valette arrêtée d'abord, puis mise provisoirement en liberté, fut, ainsi que la gouvernante Dutoit, renvoyée de la prévention, quoiqu'elle eût persisté à prendre sur elle seule

le plan, la conduite et l'exécution de l'entreprise. La Valette se retira en Bavière, auprès de son parent Eugène de Beauharnais, jusqu'au jour où des lettres de grâce de Louis XVIII lui permirent de revenir en France en 1822. La comtesse de La Valette avait perdu la raison, et ne la recouvra pas en revoyant son mari. La Valette, de retour à Paris, vécut dans une obscurité complète jusqu'à sa mort. La comtesse lui survécut jusqu'au mois de juin 1855. Sa fille était devenue la baronne de Forget. Les deux époux La Valette sont inhumés au cimetière du Père-Lachaise, où un bas-relief de leur mausolée rappelle le dévouement de M<sup>me</sup> de La Valette. L'empereur avait mentionné La Valette dans son testament et l'avait compris pour une somme de 300,000 fr. dans ses legs ; La Valette reçut 60,235 fr. sur l'argent laissé en dépôt chez Lafitte ; 204,055 fr. ont été attribués à ses héritiers par un décret de 1855. La Valette avait commencé en Bavière des *Mémoires*, qu'il acheva à Paris, et qui ont paru sous ce titre : *Mémoires et Souvenirs du comte de La Valette*, publiés par sa famille et sur ses manuscrits, précédés d'une notice par M. Cuvillier-Fleury ; Paris, 1831, 2 vol. in-8°.

L. LOUVER.

La Valette, *Mém. et Souvenirs*. — Véron, *Mém. d'un Bourgeois de Paris*, t. II. — *Vie politique et militaire de Marie Chasans de La Valette* ; Paris, 1816, in-12 ; Lille, 1816, in-12. — *Notice biographique sur le comte de La Valette* ; Paris, 1830, in-8°. — Pouchet, *Mém. tirés des archives de la Pologne de Paris*. — *Moniteur*, 1811-1816. — P. Chamrobert, dans l'*Encyc. des Gens du Monde*. — C. Mullié, *Biogr. des célèbr. militaires*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LA VALETTE (Charles-Jean-Marie-Félix, marquis DE), diplomate et sénateur français, né à Senlis (Oise), le 25 novembre 1806, était chargé d'affaires près le gouvernement persan, lorsque le roi Louis-Philippe le rappela, en 1840, pour lui confier une mission à Londres. Le 25 juillet 1843 il fut nommé premier secrétaire d'ambassade, consul général, agent politique en Égypte. De retour en France, le ministre des affaires étrangères le désigna, en novembre 1845, pour remplir une mission importante auprès d'Ibrahim-Pacha. L'année suivante M. de Lavalette fut nommé ministre plénipotentiaire près l'électeur de Hesse. Vers le même temps, il fut envoyé à la chambre des députés par l'arrondissement de Bergerac. Le 20 février 1851 il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Sublime Porte, où il fut remplacé par M. Thouvenel. Le 23 juin 1853 il fut élevé à la dignité de sénateur. S—D.

*Documents part.*

LA VALETTE (Le vicomte Adrien DE), publiciste français, né à Paris, en 1815. Il dirigea longtemps *L'Écho du Monde savant*, travailla à divers recueils scientifiques et littéraires. Le 2 février 1848, il envoya à la *Gazette de France* une protestation motivée contre l'adoption de la forme républicaine sans qu'une assemblée nationale eût été convoquée. La *Gazette* n'ayant pas

inséré son article, M. de Lavalette résolut de créer, dès le 29, *L'Assemblée Nationale*, journal destiné à soutenir la fusion des deux branches de la maison de Bourbon, et dont il abandonna bientôt la direction. Suspendu pendant deux mois en 1856, ce journal reparut sous le titre du *Spectateur*, et fut définitivement supprimé après l'attentat du 14 janvier 1858 contre la personne de l'empereur. G. DE F.

*Documents part.*

LA VALLÉE (*Gillaume-François FOUQUES DES HAYES DES FONTAINES DE*), auteur dramatique français, né à Caen, en 1733, mort à Paris, le 21 novembre 1825. Il fut successivement secrétaire des commandements du duc de Deux-Ponts, censeur royal, inspecteur de la librairie, secrétaire ordinaire et bibliothécaire de Monsieur (depuis Louis XVIII). La révolution le priva de ses places et d'une pension de quatre mille francs; néanmoins, il accepta franchement les idées nouvelles, et répara ses pertes en multipliant ses publications littéraires. De mars 1800 jusqu'à avril 1801, il fut membre du jury de lecture de l'Opéra. Après la restauration, il obtint une pension de deux mille francs, et mourut à quatre-vingt-douze ans, doyen des hommes de lettres. Il fut l'un des fondateurs des *Dîners du Vaudeville*, et l'un des plus féconds chansonniers français. Ses pièces de théâtre sont aussi très-nombreuses. Son association avec Barré et Radet fit naître une foule d'écrits charmants, arlequinades, parodies, revues, pièces de circonstance, sur le succès desquels se fonda longtemps la fortune des théâtres de second ordre. On cite de de La Vallée des Fontaines : *Lettres de Sophie et du chevalier de \*\*\**, pour servir de supplément aux *Lettres du marquis de Roselle* (par M<sup>me</sup> Élie de Beaumont); Paris, 1765, 2 vol. in-8°; — *La Dot*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes (Théâtre-Italien); Paris, 1785, in-8°; — *L'Incendie du Havre*, id.; Paris, 1786, in-8°; — *Fanchette, ou l'heureuse épreuve*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes; Paris, 1788 et 1810, in-8°; — *Le Distrain de Village*, Ambigu, un acte mêlé de vaudevilles; Paris, 1790, in-8°; — *Le Tombeau de Desilles*, anecdote, un acte; 1790; — *Le Dîner imprévu*, théâtre du vaudeville; 1792; — *Arlequin-Afficheur*, comédie parade, un acte, mêlée de vaudevilles; 1792. Cette parade eut une vogue immense, due surtout au talent de Laporte, qui jouait *Arlequin*. Ce fut longtemps le prologue obligé des premières représentations; — *L'Union Villageoise*, scène patriotique, mêlée de vaudevilles; Paris, an II, in-8°. On crut saisir dans cette pièce, jouée le 3 janvier 1793, une allusion en faveur de Louis XVI, alors en jugement; ce passage, applaudi par une certaine partie du public, valut aux auteurs une détention de plusieurs mois à La Force; — *Les Vieux Époux*, com.-vaud.; Paris, an II (1794), in-8°; — *Clitophon et Leucippe*; 1795, in-18; — *La Fille soldat*, fait

historique, com.-vaud.; Paris, an III (1795), in-8°. Des Fontaines de La Vallée a collaboré à la *Nouvelle Bibliothèque des Romans*.

E. DESGUES.

Monteur, an II, 1793 (65). — Quéard, *La France Littér.*

LA VALLÉE (*Joseph*), marquis DE BONS-ROBERT, littérateur français, né le 23 août 1747, à Dieppe, mort le 28 février 1816, à Londres. Appartenant à une famille noble, il était capitaine au régiment de Champagne avant la révolution (1). Ayant adopté avec chaleur les nouveaux principes politiques, il fit partie de la Légion d'Honneur comme chevalier dès la création, et devint un peu plus tard chef de division de la chancellerie de l'ordre. Au commencement de la restauration il perdit cette place, qu'il avait due à l'amitié de Lacépède, et se retira à Londres. Il fut membre du Musée, puis secrétaire perpétuel de la Société Philotechnique. Familiarisé avec plusieurs langues de l'Europe, il réunissait une instruction variée, beaucoup d'esprit, de la facilité et une connaissance approfondie de la théorie des arts. Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : *Les Bas-Reliefs du dix-huitième siècle*; Londres (Paris), 1786, in-12; — *Confession de l'année 1785*; Paris, 1786, in-18; — *Cécile, fille d'Achmet III, empereur des Turcs, née en 1710*; ibid., 1788, 2 vol. in-12, roman plusieurs fois réimprimé; — *Éloge de Lemierre*, en prose; — *Le Nègre comme il y a peu de blancs*; Madras et Paris, 1789, 3 vol. in-12; — *Le Serment civique, ou les Lorrains patriotes*; Nancy, 1790, pièce en un acte; — *Tableau philosophique du règne de Louis XIV, ou Louis XIV jugé par un Français libre*; Strasbourg, 1791, in-8°; — *La Vérité rendue aux lettres par la liberté, ou de l'importance de l'amour de la vérité dans l'homme de lettres*; ibid., 1791, in-8°; — *Le Départ des Volontaires villageois pour les frontières*; Lille, 1793, comédie en un acte; — *Manitus Torquatus, ou la discipline romaine*; Paris, 1794, tragédie en trois actes; — *Semaines critiques, ou les gestes de l'an V*; ibid., 1797, 4 vol. in-8° : ce journal, rare et précieux, rédigé sous le pseudonyme de Nantivel, fut supprimé le 4 septembre 1797 (18 fructidor); — *Les Dangers de l'Intrigue*; ibid., 1798, 4 vol. in-12, roman; — *Éloge historique du général Marceau*; ibid., 1797, in-8°; — *Poème sur les tableaux d'Italie*; ibid., 1798, in-8°; — *Éloge de Desaix*; ibid., 1800, in-8°; — *Éloge de Joubert*; ibid., 1800; — *Voyage dans les départements de la France par une société d'artistes et de gens de lettres*; ibid., 1792-1800, 13 vol. in-8°, avec cartes et estampes; cet ouvrage, rédigé

(1) « Une passion familière aux Grecs, dit un biographe, me fit enfermer à la Bastille, sur la demande de sa famille; Il m'en sortit qu'en 1789. Indigné de la sévérité de ses parents, il ososa de porter leur nom, et se fit piétoien sous celui de La Vallée. »

avec trop de précipitation, renferme de nombreuses erreurs et porte le cachet de l'exagération révolutionnaire; ce fut La Vallée qui en écrivit le texte; — *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie*; *ibid.*, 1803, gr. in-fol. : rédigé d'après l'itinéraire du peintre Cassas; — *Lettre d'un Mameluck, ou tableau moral et critique de quelques parties des mœurs de Paris*; *ibid.*, 1803, in-8° : livre plein de sens et de gaieté, bien qu'il ait le désavantage de rappeler les *Lettres persanes* de Montesquieu; — *Poème épique sur les exploits de Bonaparte*; *ibid.*, 1803 : trad. du grec moderne de Condou; — *Voyage au cap Nord*; *ibid.*, 1804, 8 vol. in-8° : trad. de Joseph Acerbi avec Petit-Radel; — *Annales nécrologiques de la Légion d'Honneur, ou notices sur la vie, les actions d'éclat, etc., des membres de la Légion d'Honneur, rédigées d'après des mémoires authentiques*; *ibid.*, 1807, in-8°, avec portr. : ouvrage qui devait être continué chaque année, mais dont il n'a paru que le tome 1<sup>er</sup>, réimprimé en 1811; — *Histoire des Inquisitions religieuses d'Italie, d'Espagne et de Portugal jusqu'à la conquête de l'Espagne*; *ibid.*, 1809, 2 vol. in-8°, compilation tirée des écrits de Marsollier; — *La Nature et les Sociétés ou Ariane et Gualter*; *ibid.*, 1815, 4 vol. in-12 : roman qui a été reproduit sous le titre : *L'Orphéine abandonnée dans l'île déserte*; 1816; — *Histoire de l'origine des progrès et de la décadence des diverses factions qui ont agité la France depuis 1789 jusqu'à l'abdication de Napoléon*; *ibid.*, 1817, 3 vol. in-8° : ouvrage posthume. En outre La Vallée est auteur d'un grand nombre de poésies insérées dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils, du texte de la *Galérie du Musée Napoléon* de Filhol, depuis la X<sup>e</sup> livraison, et du *Discours préliminaire de l'histoire du couronnement* par Dusaulchoy; il a travaillé à beaucoup de journaux, entre autres à la *Quotidienne*, au *Journal des Arts*, au *Journal des Défenseurs de la Patrie*, etc. Deux de ses poèmes, *L'Art théâtral* et *Les Saisons*, sont restés inédits. E.

Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Cén. temp.* — Quérard, *La France Littéraire*. — *Fastes de la Légion d'Hon.*

\* **LAVALLÉE (Joseph-Adrien-Félix)**, littérateur français, né à Paris, le 8 août 1801. Il étudia le droit, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à l'étude de l'histoire. On a de lui : *L'Espagne*; Paris, 1844 et 1847, 2 vol. in-8°; dans l'*Univers Pittoresque*; — *La Chasse de Gaston Phœbus, comte de Foix, envisagée par lui à Messire Philippe de France, duc de Bourgogne*, collationnée sur un manuscrit ayant appartenu à Jean I<sup>er</sup> de Foix, avec des notes et la vie de Gaston Phœbus; Paris, 1854, in-8°; — *Le Code du Chasseur*, en commun avec M. Bertrand; 1841; — *La Chasse à tir en France, ouvrage illustré de trente vignettes sur bois*

*dessinées par F.-Grenier*; Paris, 1854, in-12; — *La Chasse à Courre en France*; Paris, 1856, in-12. M. J. Lavallée, aujourd'hui frappé de cécité, avait fondé en 1836 le *Journal des Chasseurs*. F. D.

*Documents particuliers.*

† **LAVALLÉE (Théophile-Sébastien)**, historien français, né à Paris, le 13 octobre 1804. Entré en 1826, comme répétiteur de mathématiques à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, il y devint successivement répétiteur d'histoire et professeur de géographie et de statistique appliquées à l'art militaire. On a de lui : *Jean sans Peur, scènes historiques*; Paris, 1829-1830, 2 vol. in-8° : ouvrage qui parut sans nom d'auteur; — *Géographie Physique, Historique et Militaire*; Paris, 1836, in-12 et in-8°; 1846, 1858, in-12; — *Histoire des Français depuis le temps des Gaulois jusqu'en 1830*; Paris, 1836-1839, 3 vol. in-8°; 1842, 1844, 4 vol. in-18; 1844, 2 vol. in-8°; 1847, 1854, 4 vol. in-18, et 2 vol. in-8°; — *Histoire de Paris*; Paris, 1851, in-8°; 1857, 2 vol. in-18; — *Atlas de Géographie militaire*, adoptée à l'école de Saint-Cyr, avec des tableaux de statistique; Paris, 1851, in-fol.; — *Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*; Paris, 1853, in-8° : ouvrage qui a été couronné par l'Académie Française, dont il a obtenu le second prix Gobert; — *Histoire de l'Empire Ottoman*; Paris, 1854, in-8°. M. Th. Lavallée a continué la traduction de l'*Histoire d'Angleterre* de Lingard par M. Léon de Wally, 1844, et rebattu la *Géographie universelle* de Malte-Brum; Paris, 1855-1859, 6 vol. in-8°. Il a commencé en 1854 à faire paraître les *Œuvres de Mme de Maintenon, publiées pour la première fois d'après les manuscrits et copies authentiques, avec un commentaire et des notes*; ces œuvres doivent former 10 vol. in-18. L. L.—T.

*Documents particuliers.* — Bourquelot et Mawr, *La Littér. Franç. contemp.*

**LA VALLIÈRE (Françoise-Louise de LA BAUME LE BLANC, duchesse de)**, femme française, célèbre par son amour pour le roi Louis XIV, baptisée à Tours, le 7 août 1644, morte dans le couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 6 juin 1710. Elle était fille de messire Laurent de La Baume Le Blanc, chevalier, seigneur de La Vallière, capitaine lieutenant de la mestre-camp de la cavalerie légère, et de dame Françoise Le Prévost. Elle perdit de bonne heure son père, gouverneur du château d'Amboise. Sa mère, remarquée au baron de Saint-Remy, premier maître d'hôtel de la duchesse d'Orléans, belle-sœur de Louis XIII, l'amena à la cour. Choisy la connut alors : « J'en parle avec plaisir, dit-il dans ses *Mémoires*. J'ai passé mon enfance avec elle. Mon père étoit chancelier de feu Monsieur, et sa mère étoit femme du premier maître d'hôtel de feu Madame. Nous avons joué ensemble plus de cent fois à collin-maillard et à la cliche-muette. » Quand le frère unique de Louis XIV épousa

Henriette d'Angleterre, M<sup>lle</sup> de La Vallière fut placée auprès d'elle en qualité de fille d'honneur. C'est là que Louis XIV la vit et l'aima. Il était alors dans tout l'éclat de la jeunesse, ayant à peine six ans de plus qu'elle, qui en avait dix-sept. « Quel dommage qu'il soit roi ! » disait un jour M<sup>lle</sup> de La Vallière. Ce mot piqua Louis XIV, et décida son amour pour elle. Choisy nous en a laissé ce portrait : « Mademoiselle de La Vallière n'était pas de ces beautés toutes parfaites qu'on admire souvent sans les aimer. Elle étoit fort aimable, et ce vers de La Fontaine :

Et la grâce, plus belle encor que la beauté,  
semble avoir été fait pour elle. Elle avoit le teint beau, les cheveux blancs, le sourire agréable, les yeux bleus, et le regard si tendre et en même temps si modeste qu'il gagna le cœur et l'estime au même moment. Au reste, assez peu d'esprit, qu'elle ne laissoit pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. » A cette peinture la duchesse d'Orléans, Elisabeth-Charlotte, « ajoute : Ses regards avoient un charme inexprimable. Elle avoit une taille fine ; ses yeux me paroissaient bien plus beaux que ceux de M<sup>lle</sup> de Montespan. Tout son maintien étoit modeste. Elle boîtoit légèrement, mais cela ne lui alloit pas mal. » Elle avoit un son de voix adorable, et les vers mélodieux de Racine semblaient faits tout exprès pour son organe, d'après ce que dit M<sup>lle</sup> de Sévigné. Elle avoit de la droiture, de la douceur et une sincérité qui alloit jusqu'à la naïveté. Accoutumée à voir sans cesse Louis XIV lui rendre hommage, elle conçut d'abord la plus grande admiration pour lui, puis une affection plus vive. Elle essaya de lutter contre des sentiments qui n'étaient pas légitimes ; mais la force lui manqua bientôt. Ce fut à Fontainebleau que l'intimité de sa liaison avec le roi commença, en 1661. Choisy achève ainsi le portrait de La Vallière au moral : « Point d'ambition, point de vues, plus attentive à songer à ce qu'elle aimoit qu'à lui plaire, toute renfermée en elle-même dans sa passion, qui a été la seule de sa vie ; préférant l'honneur à toutes choses, et s'exposant plus d'une fois à mourir plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité ; l'humeur douce, libérale, timide, n'ayant jamais oublié qu'elle faisoit mal, espérant toujours rentrer dans le bon chemin ; sentiment chrétien qui a attiré sur elle tous les trésors de la miséricorde en lui faisant passer une longue vie dans une joie solide et même sensible d'une pénitence austère... Depuis qu'elle eut tâté des amours du roy, elle ne voulut plus voir ses anciens amis, ni même en entendre parler, uniquement occupée de sa passion, qui lui tenoit lieu de tout. Le roy n'exigeoit point d'elle cette grande retraite ; il n'étoit pas fait à être jaloux et encore moins à être trompé. Enfin elle vouloit toujours voir son amant ou songer à lui sans être distraite par des compagnies indifférentes. » Louis XIV éprouva donc avec La Vallière le plaisir, bien rare, d'être aimé pour lui-

même. « M<sup>lle</sup> de La Vallière étoit née tendre et vertueuse, dit M<sup>lle</sup> de Caylus ; elle aimait le roi et non la royauté. » Elle n'avait pas d'ailleurs manqué d'adorateurs. Loménie de Brienne, très-jeune secrétaire d'État, qui s'étoit mis sur les rangs, reconnut bientôt sa méprise ; il fit sa retraite en homme d'esprit et d'honneur ; Fouquet ( voy. ce nom ) fut moins adroit. Il lui avait fait, dit-on, offrir de l'argent : son offre fut repoussée avec indignation ; il ne se tint pas pour battu, et après avoir appris à quel rival il avait affaire, il s'imagina probablement de faire sa cour en renouvelant ses offres. D'après Walckenaër, « la douce, la modeste La Vallière, qui ne voyait dans le jeune et beau Louis que l'amant et non le roi, rougit en écoutant le surintendant, et se retira sans lui répondre. En faisant à son amant le sacrifice de sa vertu, elle avait obtenu de lui qu'une voile épais couvrirait leurs amours. Qu'on juge de sa surprise, de sa douleur ! Elle redit tout au roi en versant d'abondantes larmes. Sa fureur fut grande contre le surintendant. » On sait que Louis XIV se vengea plus tard de Fouquet d'une manière bien cruelle.

Pendant deux ans M<sup>lle</sup> de La Vallière fut l'objet caché de tous les amusements et de toutes les fêtes qui se donnaient à la cour. Un jeune valet de chambre du roi composait des récits que l'on mêlait à des danses tantôt chez la reine, tantôt chez Madame, récits dans lesquels on exprimait mystérieusement la flamme de deux cœurs qui brûlaient en secret. Parmi les divertissements publics qui furent donnés en l'honneur de La Vallière, on cite le carrouel de 1662, qui eut lieu devant le château des Tuileries dans une vaste enceinte appelée depuis la *place du Carrouel*. En 1664, dans une autre fête donnée à Versailles, le roi chercha encore davantage à plaire à La Vallière. Elle devint enceinte ; mais elle cacha si bien sa grossesse que la cour ne s'en aperçut pas, et que la reine n'en eut aucun soupçon. M<sup>lle</sup> de La Vallière eut quatre enfants de Louis XIV ; deux seulement vécutent : Marie-Anne de Bourbon, nommée M<sup>lle</sup> de Blois, née en 1666, et le comte de Vermandois, né en 1667. La même année, le roi érigea en duché, par lettres patentes, deux terres qu'il acheta pour M<sup>lle</sup> de La Vallière, sa fille et ses descendants (1).

(1) Ces lettres patentes sont ainsi conçues : « Nous avons cru par cet acte ne pouvoir mieux exprimer dans la public l'estime toute particulière que nous faisons de notre très-chère, bien aimée et très-loyale Louise Françoise de La Vallière qu'en lui conférant les plus hauts titres d'honneur qu'une affection très-singulière excitée dans notre cœur par une infinité de rares perfections nous a inspirées depuis quelques années en sa faveur ; et quoique sa modestie se soit souvent opposée au désir que nous avions de fêter plus tôt dans un rang proportionné à notre estime et à ses bonnes qualités, néanmoins l'affection que nous avons pour elle et la justice ne nous permettant plus de différer les récompenses de notre reconnaissance pour un mérite qui nous est commun de refuser plus longtemps à la nature les effets de notre tendresse pour Marie-Anne, notre fille naturelle, en la personne de sa mère, nous lui avons fait acquiescer de nos deniers la terre de Vanjoie en Touraine, et la

Peu de temps après le roi légitima la naissance des enfants de M<sup>lle</sup> de La Vallière. Ces honneurs qui, selon l'expression de Saint-Simon, « éternisaient la mémoire de sa faute, » désespéraient M<sup>lle</sup> de La Vallière. Elle voulait croire que personne ne devait connaître ses faiblesses. Elle appelait sa fille *Mademoiselle*; cette princesse l'appelait *belle maman*. Au milieu de sa plus grande fortune, elle se fit peindre par Mignard, placée entre ses deux enfants, tenant à la main un chalumeau d'où pendait une bulle de savon autour de laquelle on lisait : *Sic transit gloria mundi*. Longtemps après, M<sup>me</sup> de Sévigné la traitait de « petite violette qui se cachoit sous l'herbe, et qui étoit honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse. Jamais il n'y en aura sur ce moule. » Son bonheur passa vite pourtant. Ses couches altérèrent sa santé. « Le roi, suivant le récit de M<sup>me</sup> de Caylus, prit de l'amour pour M<sup>me</sup> de Montespan dans le temps qu'il vivoit avec M<sup>lle</sup> de La Vallière en maîtresse déclarée, et M<sup>me</sup> de Montespan, en maîtresse peu délicate, vivoit avec elle : même table et presque même maison. Elle aimait mieux d'abord qu'elle en usât ainsi, soit qu'elle espérât par là abuser le public et son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fit plus goûter le plaisir de voir à tous les instants humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portait à la crainte de ses charmes. » La Vallière accepta aussi cette position. « Si à la première vue, ajoute M<sup>me</sup> de Caylus, ou du moins après des preuves certaines de cette nouvelle passion, elle s'étoit jetée dans les carmelites, ce mouvement auroit été naturel et conforme à son caractère. Elle prit un autre parti, et demeura non-seulement à la cour, mais même à la suite de sa rivale. M<sup>me</sup> de Montespan, abusant de ses avantages, affectoit de se faire servir par elle, donnoit des louanges à son adresse, et assurait qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement si elle n'y mettoit la dernière main. M<sup>lle</sup> de La Vallière s'y portoit de son côté avec tout le zèle d'une femme de chambre dont la fortune dépendroit des agréments qu'elle prêteroit à sa maîtresse. Combien de dégoûts, de plaisanteries et de dénigrements n'eut-elle pas à essayer pendant l'espace de deux ans qu'elle demeura ainsi à la cour. » On raconte pourtant qu'un jour elle se plaignit au roi d'une communauté qui lui étoit pénible. Louis XIV lui répondit froidement qu'il étoit trop sincère pour lui cacher la vérité, et qu'elle n'ignoroit pas qu'un roi de son caractère n'aimait pas à

être contraint. D'après M<sup>me</sup> de Caylus, M<sup>me</sup> de Montespan fit la même plainte à Louis XIV; sa réponse fut pleine de douceur et de tendresse. En se voyant délaissée, M<sup>lle</sup> de La Vallière fit remettre alors à Louis XIV un sonnet attribué par les uns à Pellisson, par d'autres à Benserade, et qui se terminait ainsi :

Vous m'aimiez autrefois... et vous ne m'aimez plus.  
 Mes sentiments, hélas ! différaient bien des vôtres.  
 Amour, à qui je dois et mon mal et mon bien,  
 Que ne lui donniez-vous un cœur comme le mien,  
 Ou que n'avez-vous fait le mien comme les autres !

Le roi lut ces vers, en loucha la facture, et n'en revint pas plus à M<sup>lle</sup> de La Vallière, à qui il fit dire qu'il aurait toujours de l'estime pour elle. Mais Elisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, nous apprend que « le roi traitoit fort mal son ancienne maîtresse, à l'instigation de M<sup>me</sup> de Montespan; qu'il étoit dur avec elle et ironique jusqu'à l'insulte; que la pauvre créature s'imaginait qu'elle ne pouvoit faire un plus grand sacrifice à Dieu qu'en lui sacrifiant la cause même de ses torts, et croyoit faire d'autant mieux que la pénitence viendrait de l'endroit où elle avoit péché; aussi restoit-elle par pénitence chez la Montespan. » Elle s'étoit retirée une première fois chez les bénédictines de Saint-Cloud à la suite de paroles aigres que Louis XIV lui avoit dites à propos d'un secret qu'elle avoit gardé. Recherchée avec empressement et bien vite retrouvée, elle étoit revenue à la cour. Au mois de février 1671, elle s'échappa une seconde fois, et alla pleurer en liberté au couvent de Sainte-Marie à Chailloit. Elle écrivit au roi qu'elle « auroit quitté plus tôt Versailles si elle avoit pu obtenir d'elle-même de ne plus le voir; que cette foiblesse avoit été si grande, qu'à peine se sentoit-elle capable présentement d'en faire un sacrifice à Dieu ». M<sup>me</sup> de Sévigné ajoute : « Le roi pleura fort, et envoya Colbert à Chailloit la prier instamment de venir à Versailles, et qu'il pût lui parler encore. » La Vallière s'y laissa conduire. Louis XIV causa avec elle pendant une heure; M<sup>me</sup> de Montespan l'accueillit aussi les larmes aux yeux. Le roi parut revenir à de meilleurs sentiments pour M<sup>lle</sup> de La Vallière. Le 19 mai il ordonna à toutes ses cours de suspendre les procès que la duchesse pourroit avoir pendant six mois, « ayant ordonné, disaient les lettres patentes, à nostre très-chère et bien-aimée cousine la duchesse de La Vallière de nous suivre en nostre voyage et ne pouvant, à cause de ce, vacquer à ses affaires ».

Une maladie grave la ramena à ses idées de retraite. Elle écrivit alors, à ce qu'on croit, les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*. Elle prit pour confident le maréchal de Bellefonds, et trouva un guide plein de zèle dans Bossuet. Le 21 novembre 1673, elle écrivait au maréchal : « Je sens que, malgré la grandeur de mes fautes que j'ai présentes à tout moment, l'amour a plus de part à mon sacrifice que l'obligation de faire pénitence. » D'un autre côté, Bossuet écri-

baronne de Saint-Christophe en Anjou, qui sont deux terres également considérables par leur revenu et par le nombre de leurs mouvances. A ces causes et à d'autres considérations à ce nous portant, et après avoir le tout communiqué à aucun prince de notre sang et notables personnages de notre conseil et de leur avis, érigeons les dites terres en duché-pairie pour en jouir par la demoiselle Louise-Françoise de La Vallière et après son décès par notre aimée fille, ses hoirs et descendants, tant mâles que femelles, nés en légitime mariage. »

vait au même maréchal : « Elle ne respire plus que la pénitence ; et sans être effrayée de la vie qu'elle est prête à embrasser, elle en regarde la fin avec une consolation qui ne lui permet pas d'en craindre la peine. Cela me ravit et me confond. Je parle, et elle fait : j'ai les discours, elle a les œuvres. Quand je considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de me cacher, et je ne prononce pas un seul mot où je ne croie prononcer ma condamnation. » D'après M<sup>me</sup> de Caylus, « elle disoit souvent à M<sup>me</sup> de Maintenon avant de quitter la cour : « Quand j'aurai de la peine aux Carmelites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir (en parlant du roi et de M<sup>me</sup> de Montespan) » ; ce qui marque que sa patience n'étoit pas tant un effet de son insensibilité qu'une épreuve peut-être mal entendue et téméraire ». Enfin elle embrassa, suivant l'expression de Voltaire, la ressource des âmes tendres, auxquelles il faut des sentiments vifs et profonds. Elle crut que Dieu seul pouvait succéder à son amant. Au mois d'avril 1674, elle prit publiquement congé du roi, qui la vit partir d'un oeil sec. Elle se jeta aux pieds de la reine, lui demanda pardon, et se retira chez les Carmelites. L'abbé de Fromentiers prononça le sermon pour la prise d'habit de M<sup>lle</sup> de La Vallière, qui reçut en religion le nom de sœur Louise de la Miséricorde. Cet abbé choisit pour sujet la parabole de la brebis égarée ramenée dans la bergerie par le bon pasteur. La profession de M<sup>lle</sup> de La Vallière eut lieu le 3 juin 1675 aux Carmelites du faubourg Saint-Jacques. La reine lui donna le voile noir, et cette fois ce fut Bossuet qui prêcha (1). M<sup>lle</sup> de La Vallière avait trente ans. « Elle fit cette action, écrit M<sup>me</sup> de Sévigné, comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et toute charmante. Elle étoit d'une beauté qui surprenoit tout le monde. » La reine et la duchesse d'Orléans allaient visiter sœur Louise de la Miséricorde dans son couvent. M<sup>me</sup> de Sévigné nous apprend, dans une lettre du 20 avril 1676, que M<sup>me</sup> de Montespan alla aussi voir sa rivale avec la reine : « La reine, écrit-elle à sa fille, a été deux fois aux Carmelites avec *Quanto* (M<sup>me</sup> de Montespan). Cette dernière se mit à la tête de faire une loterie ; elle se fit apporter tout ce qui peut convenir à des religieuses ; cela fit un grand jeu dans la communauté. Elle causa fort avec sœur Louise

de la Miséricorde ; elle lui demanda si tout de bon elle étoit aussi aise qu'on le disoit : « Non, » répondit-elle, je ne suis point aise, mais je suis « contente. » *Quanto* lui parla fort du frère de Monsieur, et si elle vouloit lui mander quelque chose, et ce qu'elle diroit pour elle. L'autre, d'un ton et d'un air tout aimables, et peut-être piquée de ce style : « Tout ce que vous voudrez, Madame, tout ce que vous voudrez ! » Mettez dans cela toute la grâce, tout l'esprit et toute la modestie que vous pourrez imaginer. » M<sup>lle</sup> de La Vallière devint l'exemple et l'idole de la communauté. Elle avait un frère qui étoit gouverneur du Bourbonnais et qui mourut, au mois d'octobre 1676, ne laissant que des dettes. Sœur Louise de la Miséricorde fit demander au roi de conserver le gouvernement pour payer les dettes. Louis XIV y consentit. « Le roi lui a mandé, ajoute M<sup>me</sup> de Sévigné, que s'il étoit assez homme de bien pour voir une carmélite aussi sainte qu'elle, il iroit lui dire lui-même la part qu'il prend de la perte qu'elle vient de faire. » En 1679, sœur Louise de la Miséricorde eut à recevoir les compliments de la cour et de la ville à propos du mariage de sa fille, M<sup>lle</sup> de Blois, avec le prince de Conti. Au dire de M<sup>me</sup> de Sévigné, « elle assaisonnait parfaitement sa tendresse de mère avec celle d'épouse de Jésus-Christ ». En 1680, M<sup>me</sup> de Sévigné vit sœur de la Miséricorde au parloir : « Ce fut à mes yeux, écrivit-elle à sa fille, tous les charmes que nous avons vus autrefois ; elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards ; l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont ni creusés ni battus. Cet habit si étrange n'a rien à sa bonne grâce ni au bon air. Pour sa modestie, elle n'est pas plus grande que quand elle donnoit au monde une princesse de Conti ; mais c'est assez pour une carmélite. M. de Conti l'aime et l'honore tendrement ; elle est son directeur ; ce prince est dévot et le sera comme son père. En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle. »

M<sup>me</sup> de Caylus raconte qu'elle l'a vue « dans les dernières années de sa vie et qu'elle l'a entendue avec un son de voix qui alloit jusqu'au cœur dire des choses admirables de son état et du bonheur dont elle jouissoit déjà, malgré l'austérité de sa pénitence ». Au mois de novembre 1683, Bossuet vint lui annoncer la mort du comte de Vermandois (voy. ce nom) : « Je me souvies, ajoute M<sup>me</sup> de Caylus, d'avoir oui raconter que M. l'évêque de Meaux lui ayant annoncé la mort de son fils, elle avait par un mouvement naturel, répandu beaucoup de larmes ; mais que revenant tout à coup à elle, elle dit à ce prélat : « C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore pleuré la naissance. » M<sup>me</sup> de Montespan ayant été forcée à son tour de quitter la cour, vint trouver sœur Louise de la Miséricorde aux Carmelites. Celle-ci l'aïda de ses conseils et lui prodigua ses consolations. M<sup>lle</sup> de La Vallière

(1) Quelque temps auparavant, Bossuet écrivait de Saint-Germain à la supérieure des carmelites : « Depuis notre dernière conversation et l'entretien que j'ai eu avec ma sœur Louise de la Miséricorde, il me semble qu'il faudroit à chaque moment s'apancher pour elle en actions de grâces. Il y avoit quatre mois que je ne l'avois vue, et je la trouvai de nouveau enfoncée dans les voyes de Dieu avec des lumières si pures et des sentiments si forts et si vifs qu'on reconnoît à tout cela le Saint-Esprit. Selon ce qu'on peut juger, cette âme sera un miracle de la grâce : elle n'a besoin que de quelqu'un qui lui apprenne seulement à ouvrir le cœur, et qui sache en l'aidant à cacher à elle-même. Dieu a jeté dans ce cœur le fondement de grandes choses. »

passa trente-six ans dans la vie religieuse. Suivant une relation de sa mort par sœur Madeleine du Saint-Esprit, elle avait honte de se borner aux pénitences de la règle; un désir insatiable de souffrances la consumait; elle n'était occupée qu'à satisfaire la justice de Dieu. On la trouvait souvent presque évanouie; une fois même étant au grenier, où elle étendait du linge, elle s'évanouit entièrement. Elle était remplie de maux qui lui causaient d'atroces douleurs, et il ne lui arriva pas une fois de proférer une plainte. La veille de sa mort, elle se leva encore à trois heures du matin pour continuer ses exercices de plétié ordinaires; mais, se trouvant beaucoup plus mal, elle ne put aller jusqu'au chœur; une sœur la rencontra ne pouvant plus se soutenir et pouvant à peine parler; la sœur en avertit l'infirmière, et il fallut emporter M<sup>lle</sup> de Vallière à l'infirmierie. On eut peine à obtenir d'elle d'user de linge et de quitter la serge. Les médecins appelés la firent saigner; mais ils s'aperçurent bientôt que leurs remèdes seraient inutiles. Voyant que sa dernière heure était proche, elle accepta la mort avec joie, répétant plusieurs fois: « Expirer dans les plus vives douleurs, voilà ce qui convient à une pécheresse. » Le mal fit des progrès dans la nuit. Le matin elle demanda les derniers sacrements: « Dieu a tout fait pour moi, dit-elle; il a reçu autrefois dans ce même temps le sacrifice de ma profession, j'espère qu'il recevra encore le sacrifice de justice que je suis prête à lui offrir. » Elle se confessa, reçut le viatique, et tomba dans une grande faiblesse. Le supérieur lui administra l'extrême-onction, et elle expira une heure après, à midi, « laissant, ajoute la sœur Madeleine, la communauté aussi affligée de sa perte qu'édifiée de sa pénitence. »

On a publié les *Lettres* de M<sup>lle</sup> de La Vallière avec un abrégé de sa vie pénitente par l'abbé Lequeux et le sermon prononcé par l'abbé de Fromentières pour sa vêtue; Paris, 1767, in-12. En 1680 parurent les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu, par une dame pénitente*, qui lui ont été attribuées. Ces *Réflexions* n'avaient pas été écrites pour être publiées: elles portaient en tête un avertissement qui expliquait ainsi la publication du livre et l'anonyme gardé par la pénitente. « Sa modestie et son humilité ne veulent pas qu'on la nomme, et elle n'aurait jamais permis qu'on publiât ces saintes réflexions si elle en avait été avertie, et si elles ne lui avaient été enlevées par une dame d'une grande vertu qui aurait cru commettre une injustice en privant les fidèles d'un ouvrage qui peut être utile aux pécheurs qui veulent se convertir. » L'auteur manifestait ainsi le caractère tout intime de cet écrit, « tracé de sa propre main comme un registre des miséricordes de Dieu, afin que si sa foi venoit à chanceler, son espérance à se refroidir et sa charité à s'éteindre, elle pût rappeler à son âme, par la lecture de ce papier, le souvenir et le sentiment des

bontés et de la grâce de Dieu. » En 1700 ce livre en était à sa huitième édition. Rien ne prouvait pourtant qu'il fût de M<sup>lle</sup> de La Vallière, et quelques critiques prétendirent qu'il pouvait aussi bien être de M<sup>me</sup> de Longueville, de M<sup>me</sup> de Montespan ou de quelque autre illustre pénitente. M. Romain Cornut a cherché à lever tous les doutes, et a réuni une foule d'arguments pour prouver que cet ouvrage appartient bien à M<sup>lle</sup> de La Vallière. En 1804 M<sup>me</sup> de Genlis publia une édition des *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, suivies de quelques lettres de M<sup>lle</sup> de La Vallière au maréchal de Bellefonds. Cette édition, qui fut réimprimée en 1816 et 1824, in-12, contenait des changements nombreux d'après des corrections marginales tracées à la main dans un exemplaire que M. Damas-Hinard trouva à la Bibliothèque du Louvre en 1852. A l'inspection de l'écriture de ces corrections, M. Damas-Hinard les attribua à Bossuet. Des critiques, trouvant ces corrections peu dignes en général du grand évêque, prétendirent au contraire que ces corrections devaient être tout simplement de M<sup>me</sup> de Genlis. M. Romain-Cornut, après avoir comparé les volumes du Louvre avec des manuscrits authentiques de Bossuet, resta convaincu que les corrections des *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu* étaient bien de la main de cet éloquent prélat, et il publia: *Les Confessions de M<sup>me</sup> de La Vallière repentante, écrites par elle-même, et corrigées par Bossuet, avec un commentaire historique et littéraire*; Paris, 1854, in-12. Il reste à examiner quelle est la valeur de ces changements. « En examinant sans prévention d'aucune sorte les retouches aux *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, il est impossible, dit M. L. Ratisbonne, de les préférer au texte original. Elles sont judicieuses, faites même avec une sagacité assez remarquable au point de vue de la grammaire, quoique quelques-unes accusent des règles de langage qui nous paraissent postérieures au temps de Bossuet; mais elles affaiblissent, elles altèrent d'une manière manifeste l'originalité, la grâce, le sentiment, tout ce qui donne au livre son caractère. Le livre des *Réflexions* n'est pas un chef-d'œuvre littéraire tant s'en faut. Il manque de précision, de goût, de clarté; la syntaxe y est violente, sinon violée; on y trouve une foule de négligences, des répétitions, et souvent, avec une affecterie toute féminine, de mauvaises gentillesses de style conservées sans doute des précieuses du temps ou contractées dans la lecture des romans de M<sup>lle</sup> de Scudéry. Mais au milieu de tous ces défauts, parmi ces aspérités et ces broussailles trépassantes, on sent, outre une certaine grâce, un souffle naturel et puissant, et souvent la phrase d'une beauté instinctive, mais incorrectement ajustée, est plus près de la libre et grande allure, rappelle mieux cette pourpre en lambeaux du style de l'Homère chrétien que les vulgaires corrections dont on



vent lui faire honneur. L'auteur, quel qu'il soit, de ces retouches, parfois arbitraires, même au point de vue de la grammaire, élague quelques branches parasites, émousse quelques pointes; mais il coupe en même temps mille fleurs charmantes de sentiment; il corrige non-seulement la langue, mais le cœur. > Avant le travail de M. Romain Cornut, on avait encore imprimé les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu suivies de prières tirées de l'Écriture Sainte et d'une prière de l'abbé Gérard, précédées de Lettres adressées au maréchal de Bellefonds, des sermons pour la vêtue et la profession de la vie pénitente de M<sup>lle</sup> de La Vallière et d'une notice historique par M. Henrion*; Paris, 1828, in-18. M<sup>me</sup> de Genlis a pris M<sup>lle</sup> de La Vallière pour sujet d'un roman. La peinture a souvent reproduit les traits de M<sup>lle</sup> de La Vallière; mais c'est sans doute à tort que l'on a prétendu que Lebrun avait mis son image sur le visage de sa Sainte Madeleine.

L. LOUVER.

Abbé Lequeux, *Fie de Mme de La Vallière*. — Quatrième de Roissy, *Hist. de Mme de La Vallière, duchesse et carmélite*. — Romain Cornut, *Les Confessions de Mme de La Vallière*. — Choley, *Mémoires*. — M<sup>me</sup> de Sévigné, *Lettres*. — M<sup>me</sup> de Caylus, *Souvenirs*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Sœur Madeleine du Saint-Esprit, *Lettre aux sœurs supérieures des couvents de carmélites pour leur annoncer la fin de très-honorable sœur Louise de la Miséricorde*, citée par M. de Fontaine de Rebecq dans ses *Voyages littéraires sur les Quais de Paris*; 1857. — Walckenaer, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné*. — Fr. Barrière, dans le *Journal des Débats* du 26 août 1853. — L. Ratisbonne, dans le *Journal des Débats* du 13 octobre 1854. — Quéraud, *La France Littéraire*.

LA VALLIÈRE (Louis-César de LA BAUME LE VALLÉ, duc de), célèbre bibliophile français, né en 1708, mort en 1780. Il était petit-neveu de la charmante duchesse que son amour pour Louis XIV et les rigueurs de sa pénitence ont rendue si fameuse; l'ancienne maison de Touraine, dont il fut le dernier rejeton, s'éteignit avec lui. Il était fort riche et les *Mémoires secrets* de l'époque ont parlé de ses maîtresses et de ses profusions; mais c'est comme ami des livres et des lettres qu'il mérite qu'on se souvienne de lui. Il laissa une immense bibliothèque, la plus belle peut-être qu'un particulier ait jamais formée; sa valeur aujourd'hui se compterait par millions, les livres rares ayant augmenté de prix, au point que des volumes qui avaient fait partie des collections La Vallière se sont adjugés, dans le cours de ces dernières années, vingt fois plus cher qu'ils n'avaient été payés lors de la vente faite il y a soixante-dix années environ d'une portion des trésors littéraires qu'avait réunis le duc. Le catalogue rédigé par C. de Bure l'aîné et par M. van Praet, alors fort jeune, forme trois gros volumes in-8°, mis au jour en 1783; la vente produisit 464,677 livres 8 sous, somme qui fut regardée comme énorme, mais qui est peu de chose à côté de ce qu'ont produit des bibliothèques appartenant à des amateurs anglais. Un second catalogue, com-

prenant des livres moins précieux (parmi lesquels il en est toutefois de fort rares) fut mis en ordre par le libraire Nyon, et imprimé en six volumes. Les ouvrages qu'il énumère ne furent point livrés aux chances des enchères; achetés en bloc par M. de Paulmy, ils furent ensuite acquis par le comte d'Artois, et ils forment une des portions les plus importantes de la bibliothèque de l'arsenal. De superbes manuscrits se trouvaient dans la bibliothèque La Vallière; parmi ceux qui sont tout à fait hors ligne, on peut signaler la *Guirlande de Julie*, recueil de peintures admirables et de vers fort médiocres, chef-d'œuvre du célèbre calligraphe Jarry; le duc de Montausier avait offert ce volume à Mademoiselle de Rambouillet, qui depuis devint sa femme; il fut adjugé au prix de 14,510 livres; un *Missel* commandé pour le duc de Bedford et qui ne contient pas moins de cinq mille miniatures ou lettres ornées, fut donné pour 5,000 livres, et il ne reparaitra plus en vente, car c'est le Musée britannique qui le conserve aujourd'hui. Le duc de La Vallière avait fait d'importantes conquêtes aux ventes les plus célèbres qui eurent lieu de son temps (Gaignat à Paris, Askew à Londres, etc.); il achetait plusieurs fois en bloc des bibliothèques entières d'amateurs distingués, se délaissant ensuite des doubles qui lui arrivaient ainsi, et en 1767 il prit le parti de recourir à une vente publique dont le catalogue est d'une grande richesse. Il avait pour bibliothécaire l'abbé Rive, bibliographe instruit, mais atrabilaire et querelleur; il comptait parmi ses commensaux Mercier de Saint-Léger et Marin, et d'accord avec eux ils rédigèrent la *Bibliothèque du Théâtre-Français*; Dresde (Paris), 1768, 3 vol. in-12, recueil d'analyses intéressantes et des extraits de pièces antérieures à la moitié du dix-septième siècle; le théâtre plus moderne n'est l'objet que d'une sèche nomenclature.

G. BAURET.

*Mémoires secrets de Bachaumont*. — Ch. Blanc, *Trois de la Curiosité*, t. II (1848), p. 40.

LAVANHA OU LABANA (Jean-Baptiste), mathématicien et historien espagnol, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1625. Il étudia à Rome. Historiographe de Philippe III, il fut envoyé dans les Pays-Bas pour recueillir les matériaux d'une histoire généalogique de la monarchie espagnole. Il écrivait avec une facilité égale en castillan et en portugais, ou, pour mieux dire, il gâtait son style dans les deux langues, par l'abus du gongorisme. Nommé maître de cosmographie de Philippe IV, il reçut de ce monarque de nombreuses faveurs qui le fixèrent à Madrid. Il a écrit en portugais les ouvrages suivants: *Regimento Nautico*; Lisbonne, 1596, in-4°, et 1606, in-4°; — *Taboas de lugar do sol e largura de leste e oeste comum instrumento de duas laminas representando nellas duas agulhas de graos, com hum amostrador e agrilha*. Cet ouvrage, resté

manuscrit, fut exécuté en 1600, et *Tratado da Esfera do Mundo*, ouvrage également manuscrit et exécuté probablement pour Philippe IV. Comme historien, on doit à Lavanha un livre officiel, qui ne manque pas d'intérêt et qui est aujourd'hui dans toutes les bibliothèques ; il est intitulé : *Viagem da Catholica Real Magestade d'el rey D. Philippe II ao Reino de Portugal e relaçao do solemne recebimento que n'elle se lhe fez*; Madrid, par Thomas Junti, 1622 (fin de 1621), in-fol. avec fig. On doit aussi à Lavanha un opuscule fort intéressant de quinze pages, intitulé : *Navigatio da nao Santo-Alberto e itinerario da Gente que d'elle se Salvou*; Lisbonne, 1597, in-8°, réimprimé dans l'*Historia tragico-maritima*. Comme éditeur il a donné le complément des Décades de Barros; le titre même du livre indique assez quel droit il s'était arrogé : *Quarta Decada da Asia de Joam de Barros, dedicada a rei D. Philippe II, reformada, acrescentada e illustrada, com notas e taboas geograficas*; Madrid, Imp. roy., 1615, in-fol. On doit regretter du même auteur une histoire descriptive de la Guinée, qui n'a jamais vu le jour, et qui se trouvait encore au commencement du dix-huitième siècle dans la bibliothèque du comte de Vimieiro. Ce travail paraît perdu.

F. D.

- Fernandez de Navarrete, *Historia de la Nautica*. — Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

**LAVARDIN (Jacques DE)**, frère de Jean, abbé de l'Étoile, littérateur français, mort après l'année 1587. Il était seigneur du Plessis Aurouer et du Plessis Bourrot en Touraine. On ne sait rien de sa vie. Ses œuvres ont eu quelque renommée. Nous indiquerons d'abord une traduction de *La Célestine*, comédie espagnole. C'est, comme on le sait, une comédie fort libre. Mais Jacques de Lavardin ne l'a pas fidèlement traduite; il l'a, suivant le titre même de sa traduction, *fidèlement repurgée*, ce qui est bien différent. Le premier ouvrage de Jacques de Lavardin parut en 1578, in-8°; il y en a d'autres éditions. On lui doit encore : *Histoire de Georges Castriot, surnommé Scanderberg, roi d'Albanie*, Paris, 1576, in-4°, traduction d'un livre latin de Marino Barlezio, de Scutari, et *Traité de l'Amour humain, traduit de l'italien du seigneur Flaminio de Nobilit*; Paris, 1588, in-8°. B. H.

*Journal des Savants*, avril 1648, art. de M. Magnin sur la traduction de *La Célestine* par M. Germond Delavigne, — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. IV, p. 194.

**LAVARDIN (Jean DE)**, ou plutôt *Jean de Ranay*, sieur de LAVARDIN, près Montoire, théologien français, mort probablement vers la fin du seizième siècle. Après avoir achevé ses études à Paris, il fut nommé abbé de l'Étoile, monastère de l'ordre de Prémontré aux confins du Vendômois, et se démit de cette dignité en 1585 : démission conditionnelle, avec la réserve d'une honnête pension à percevoir sur les revenus de

la mense abbatiale. Les ouvrages de Jean de Lavardin sont nombreux, et les exemplaires en sont rares. En voici la liste : *La Confession catholique de la foi chrétienne*, traduction du latin d'Hosius, avec le traité du même Hosius *De l'Origine des Sectes et hérésies de ce temps* ainsi que l'opuscule *De l'expresse Parole de Dieu*; Paris, 1566, et 1579, in-fol.; — *Discours chrétiens et orthodoxes, tirés des sermons de monseigneur l'évêque de Mersbourg*; Paris, 1567, in-8°; — *Remontrance adressée aux prélats de l'Église Gallicane, contenant un beau discours touchant la pacification du schisme*; traduction du latin de Guill. Lindanus; Paris, 1572, in-8°; — *Exhortation à l'amour et charité que nous devons avoir envers les pauvres*, traduction du grec de Grégoire de Naziance; Paris, 1574, in-12; — *Abrégé de la Guerre des Juifs*; Paris, 1575, in-16; — *Apologie de Grégoire Nazianzène*, traduction du grec de saint Grégoire; Paris, 1579, in-8°; — *Le Retour d'un Gentilhomme à l'Église catholique*, le premier, comme il semble, des ouvrages originaux de Jean de Lavardin; Paris, 1582; — *Épîtres de saint Jérôme*; Paris, 1584, in-4°, et 1596, in-12; — *Les Conférences monastiques*, traduction du latin de Jean Cassien; Paris, 1589, in-8°, et 1636, in-8°; — *Recueil de la Vie et Conversation de la Vierge Marie*; Paris, 1585, in-8°; réimprimé en 1605, in-8°, sous le titre de *Le Sacré Miroir de Virginité*. Enfin, La Croix du Maine lui attribue l'ouvrage intitulé : *Dialogues touchant le saint sacrifice de la Messe*. Ce sont là les œuvres imprimées de Jean de Lavardin; mais La Croix du Maine en connaissait d'autres, qui n'avaient pas encore été de son temps confiées à la presse et ne l'ont pas été depuis. Les divers manuscrits de Jean de Lavardin paraissent tous perdus, si ce n'est une traduction de Marc-Antoine Natta intitulée : *Dialogues de la Majesté de Dieu*; Bibl. impér., num. 7857<sup>3</sup>. B. H.

Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — *Callia Christ.*, t. VIII, col. 1408. — La Croix du Maine, *Biblioth. française*. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 261.

**LAVATER (Louis)**, théologien protestant suisse, né le 1<sup>er</sup> mars 1527, en Kybourg, mort le 15 juillet 1586. Il se lia en 1545 à Strasbourg avec Bucer et Sturm, et vint suivre à Paris les leçons de Turnèbe, de Ramus et de Lambin. De retour à Zurich après une excursion en Italie, il devint archidiacre et chanoine en 1550, premier pasteur de Zurich en 1585. Ses principaux ouvrages sont : *De Ritibus et Institutis ecclesie Tigurinae*; Zurich, 1559, in-8°; — *Historia de origine et progressu Controversiarum sacramentariae de Cana Domini*; Zurich, 1563 et 1572, in-8°; — *De Spectris, Lemuribus et magnis atque insolitis fragoribus et praesagitionibus quae obitum hominum, clades, mutationesque imperiorum praecedunt*; Zurich, 1570,

in-12; ouvrage curieux, réimprimé plusieurs fois et traduit dans la plupart des langues de l'Europe; — *Vom Leben und Tode Heinrich Bullingers* (De la Vie et de la Mort de Henri Bullinger); Zurich, 1576; Lavater était le gendre de Bullinger; — *Catalogus omnium fere Cometarum ab Augusti temporibus usque ad annum 1586*; Zurich, 1587, in-8°; traduit en allemand par Wagner, Zurich, 1681, in-8°; — Lavater a encore publié un grand nombre d'ouvrages d'exégèse et de piété.

E. G.  
Adam, *Fitz Theolog. German.* — Verhagen, *Biogla.*  
— Notinger, *Bibl. Tigurina.*

**LAVATER** (*Jean-Gaspard*), célèbre écrivain suisse, né le 15 novembre 1741, à Zurich, où il est mort, le 2 janvier 1801. Son enfance n'offrit aucun trait bien remarquable; il reconnait lui-même qu'il était un assez mauvais écolier, et que la crainte de l'humiliation était le premier mobile de ses travaux. Bien qu'il fût naturellement doux et timide, il se montrait d'une audace extrême lorsque le ressentiment d'un acte injuste excitait sa colère. De bonne heure il laissa voir quelle serait la direction principale de son caractère en recherchant avec avidité les faits bizarres, les histoires singulières, tout ce qui pouvait en un mot flatter son goût inné pour le merveilleux. Destiné à l'état ecclésiastique, il suivit avec une assiduité exemplaire les cours de théologie de l'école de Zurich; mais cet enseignement étroit et sévère, qui, se renfermant dans une aride controverse, tendait à faire des jeunes ministres plutôt des champions de l'idée protestante que des éducateurs ou des amis du peuple, était loin de satisfaire l'âme ardente de Lavater. Peu lui importaient les arguments d'école et les disputes de la chaire à lui, qui avait choisi pour modèles Klopstock et J.-J. Rousseau! Laissant de côté comme des armes impuissantes les formules théologiques, il s'efforçait, de concert avec les membres de la Société Ascétique, de donner à la religion les fondements plus humbles, mais plus durables, de la morale usuelle. Pendant toute sa vie il eut le rare mérite de rester fidèle aux grands préceptes qu'il s'était tracés et dont il avait fait pour son usage la loi suivante :

« Sois et parais ce que tu es. Que rien ne soit grand ou petit à tes yeux. Simplifie toujours les objets dans les actions indifférentes, et surtout au milieu des agitations et des tourments de la crainte et de la douleur. Dans le moment présent, borne-toi, si tu peux, à ce qui est le plus près de ton être. Reconnaiss Dieu en toutes choses, dans le vaste système des astres comme dans les grains de sable. Rends à chacun ce qui lui est dû. Donne ton cœur à celui qui gouverne les cœurs. Espère, étends ton existence dans l'avenir. Sache attendre. Apprends à jouir de tout et à te passer de tout. »

Le premier acte public de Lavater fut celui d'un citoyen courageux. Dans un pamphlet religieux, il osa dénoncer à l'opinion le grand-bailli Grebel, qui s'était rendu coupable de vexations plus ou moins graves (1762). Toute l'aristo-

cratie se souleva contre lui; il fut signalé comme un homme dangereux ou, ce qui était pis encore, comme un philosophe et un réformateur. Malgré son désir de faire triompher une cause juste, il dut céder aux sollicitations de sa famille et s'éloigner pour quelque temps; en compagnie de son ami le peintre Poeschl, il visita l'Allemagne, et résida tantôt à Barth, en Poméranie, tantôt à Berlin. Ce voyage d'une année eut les plus heureux résultats : non-seulement il y gagna de perfectionner son talent littéraire sous le rapport du goût et de l'élégance; mais il puisa dans les conseils de Hess, de Sulzer et de Spalding, plus de largeur et de modération dans les idées, et l'on peut même ajouter que la contact, quelque éloigné qu'il fût, de la société éclairée alors réunie à la cour de Frédéric II, contribua à tempérer l'exagération de son zèle religieux. Ce fut à Berlin qu'il composa les *Chants helvétiques*, celui de ses ouvrages poétiques qui obtint l'accueil le plus favorable; le style, rempli de bouffures et d'inégalités, le place il est vrai au-dessous des élégantes compositions de son compatriote Haller; mais il y a dans les vers beaucoup de chaleur et d'énergie, les sentiments du patriotisme suisse y sont exprimés d'une façon naïve et touchante, qui les rendit promptement populaires. Revenu en 1764 dans sa ville natale, il se maria, reçut l'ordination sacerdotale, et fut pourvu d'un diaconat dans la maison des Orphelins; en 1778, il fut attaché, avec les mêmes fonctions, à l'église de Saint-Pierre, dont il devint pasteur en 1786, après avoir refusé d'aller, en cette qualité, prêcher l'Évangile à Brême. Durant les derniers temps de sa vie, il siégea au consistoire suprême de Zurich.

Homme du travail et du devoir avant tout, Lavater régla avec une précision exacte, superstitieuse même, l'emploi de ses journées; il sut accorder si merveilleusement les exigences de son ministère avec les distractions incessantes que lui attireraient et sa bienfaisance et sa célébrité, qu'en pénétrant dans les détails de sa vie, on ne s'étonne plus de la quantité d'ouvrages imprimés ou manuscrits qui en l'espace de trente années sont sortis de sa plume. On le voit tour à tour poète, théologien, sermonnaire, philosophe, publiciste; s'il n'a point sous chacun de ces aspects un égal degré de mérite, il se montre toujours honnête, courageux, sincère, ardent au bien. Quoiqu'il ne soit guère connu que comme l'inventeur ingénieux et souvent paradoxal d'un système physiognomonique, Lavater mérite d'être compté au nombre des esprits d'élite du dix-huitième siècle. Lichtenberg, qui l'avait attaqué avec tant d'acharnement et de malice, disait pourtant : « Je ne le considérais que comme un charlatan ridicule; mais quand je l'ai vu, il m'a désarmé malgré moi, et je lui ai trouvé un charme irrésistible. » Ce charme qui attirait à lui jusqu'à l'estime de ses détracteurs, c'était l'ascendant de la vertu. Comme poète, Lavater eut les dons

qui ne s'acquiescent point : la naïveté et l'enthousiasme. Ses *Chants sacrés* sont des œuvres dignes de lui survivre. Il aborda plusieurs fois l'épopée, et s'élança, avec trop de précipitation, sur les traces de Klopstock ; son but dans les nombreuses compositions qu'il ébaucha à grands traits, *La Nouvelle Messiade*, *Joseph d'Armathie*, *Le Cœur humain*, *Les Actes des Apôtres*, *Ponce Pilate*, son but était de réagir contre l'invasion des idées philosophiques et de retremper la poésie aux sources sacrées de la tradition chrétienne. Malheureusement s'il avait le souffle et l'ampleur poétiques, il s'inquiétait assez peu de la mélodie naturelle des sons ; il tombait dans la monotonie et la sécheresse, et la plupart de ces pièces, écloses d'une inspiration hâtive, n'ont plus guère d'intérêt que pour la critique. Comme orateur chrétien, Lavater peut aussi être étudié avec fruit ; son habitude d'improviser ne permet point de le rapprocher sous aucun rapport des maîtres de la chaire catholique ; mais ce fut un zélé missionnaire, qui puisait dans la plus pure charité les ressources habituelles de son éloquence. Quel beau mouvement que celui où il s'écrie : « J'ai vu les hommes les plus pervers, je les ai vus dans le moment du crime, et toute leur méchanceté, tous leurs blasphèmes, tous leurs efforts pour opprimer l'innocence ne pouvaient éteindre sur leur visage les rayons d'une lumière divine, l'esprit de l'humanité, les traits ineffaçables d'une perfectibilité éternelle. On aurait voulu écraser le coupable, et l'on aurait encore embrassé l'homme » (1). A Brème, sa parole causa une impression si profonde qu'on lui offrit la principale cure de la ville. Le ferveur orthodoxe du théologien l'emporta quelquefois à des actes d'intolérance regrettables, mais dont il fut le premier à se repentir. Quelque zélé qu'il fût, il ne s'en vit pas moins accusé par le parti dévot de tenir en secret au papisme : on lui re-

(1) « On n'a pas craint d'appeler Lavater le Fénelon de l'Helvétie. En effet il y a entre ces deux écrivains plusieurs traits frappants de ressemblance : ils eurent en commun les qualités du cœur et l'amabilité du caractère, une éloquence naturelle, une physionomie aussi séduisante que leurs discours, un charme secret répandu dans toutes leurs actions. Enfin, ce qui les rapproche surtout, c'est cette âme active que des vérités sévères et abstraites ne pouvaient satisfaire, qui voulait une croyance passionnée et l'union de la pensée et du sentiment, disposition d'esprit qui causa la même erreur, qui fit de l'auteur de *Thémis* un élève de M<sup>me</sup> Guyon, un mystique affectueux, et de l'auteur des *Essais physiognomiques* un illuminé enthousiaste croyant aux thaumaturges de toutes espèces, aux révélations et au commerce avec les intelligences. » (Moreau, *Notices* au tête de l'édit. de 1866.) Cette ressemblance, physique et morale à la fois, fit dire à Mercier : « Si je ne savais pas que Fénelon a été un saint évêque, je vous croirais descendu de lui en ligne directe. » La même remarque vint à l'esprit de M<sup>me</sup> de Staël. Se promenant un jour avec le pasteur de Zurich et une dame allemande très-célèbre, elle s'arrêta tout à coup, et s'écria avec une surprise mêlée d'enthousiasme : « Comme notre cher Lavater ressemble à Fénelon ! Ce sont ses traits, son air, sa physionomie : c'est véritablement Fénelon ; mais, ajouta-t-elle, Fénelon un peu Suisse. » Suard a aussi souvent parlé de cette ressemblance.

procha ses liaisons avec les jésuites, surtout avec le P. Sailer, de Munich, ses vœux en l'honneur de quelques cérémonies catholiques, et jusqu'à la calotte qu'il portait habituellement, et qui, disait-on, avait l'air de cacher une tonsure. Ces reproches, vaguement formulés d'abord, servirent de texte à Nicolai et à Bieseler, de Berlin, pour lancer contre Lavater une dénonciation formelle d'infidélité à la communion protestante. Ce dernier n'eut point de peine à confondre ses adversaires. D'esprit et de raison il était dévoué aux principes de la réforme ; mais ne pourrait-on pas avec quelque apparence de vérité le soupçonner d'avoir penché au fond du cœur vers une religion dont les mystères flattaient son goût pour le merveilleux ? En effet il faut rapporter à cette disposition du caractère de Lavater sa doctrine sur la perpétuité des miracles (1), sur le pouvoir de la prière (2), sur l'homme-Dieu, son adoption des opinions les plus singulières, son faible si connu pour les thaumaturges de toutes espèces, les Gassner, les Mesmer, les Cagliostro (3). C'était au reste un vrai bonheur pour lui que le bienfait d'une révélation divine, se manifestant sans cesse à l'homme vertueux. Il n'avait pas assez des ressources naturelles pour faire tout le bien qu'il désirait, et l'aide mystérieuse des puissances invisibles semblait seule satisfaire tous les vœux de cette âme dévouée. « Accoutumé, dit le docteur Moreau, à descendre au fond de lui-même, à s'y perdre dans les extases et l'illumination, le vague, l'obscurité mystérieuse d'une croyance extraordinaire avaient pour lui cet attrait que la mélancolie paraît trouver dans la nuit et dans la solitude. Les causes les plus occultes, les plus

(1) Il s'affligea maintes fois de la dangereuse folie de l'athéisme, qui gagnait toute la société éclairée ; mais il était persuadé que l'empire de ce féau serait passager, que Dieu aurait recours à de nouvelles manifestations pour se faire connaître, qu'enfin la révélation et les miracles étaient sur le point de recommencer pour éclairer et sauver les hommes.

(2) Les écarts de son imagination étaient presque toujours liés avec la bonté de son cœur. Un malheureux se présente un jour à lui et réclame ses secours. N'ayant absolument rien à donner en ce moment, il se met en prière, et sa piété fervente demande au ciel un miracle en faveur de la charité ». Après avoir longtemps prié, il trouva dans son secrétaire une somme d'argent dont il attribua l'envoi à la Providence, et dont il fit l'emploi pour lequel il l'avait si vivement désiré.

(3) Il crut découvrir en Cagliostro un magicien, un être surnaturel et chargé d'une mission diabolique (car il croyait fermement au diable, sur l'existence, le pouvoir et les attributs duquel il a composé tout un livre). Il alla en toute hâte le trouver à Bâle. « Si vous êtes le plus instruit de nous deux, lui dit celui-ci d'un ton brusque, vous n'avez pas besoin de moi ; si c'est moi qui suis le plus savant, je n'ai pas besoin de vous. » Lavater, que ce début ne découragea point, lui écrivit le lendemain : « D'où viennent vos connaissances ? Comment les avez-vous acquises ? en quel consistaient-elles ? » Cagliostro donna pour toute réponse ces paroles ambiguës : *In verbis, in herbis, in lapidibus*. Convaincu plus que jamais qu'il avait affaire à un envoyé de Satan, le pasteur de Zurich eut avec lui des débats très-vifs, et volontiers il eût sacrifié sa vie au bonheur de triompher de cet ennemi des hommes.

enveloppées, tout ce qui était caché, inconnu, placé hors de la portée des sens, tout ce qu'il ne pouvait comprendre ne lui parut jamais difficile à croire. Il y avait pour lui une sorte de volupté intellectuelle dans l'incertitude de la pensée et dans les croyances pleines de secrets, dans la perspective illimitée de tous les possibles, dans cette vue de l'infini qui, semblable à l'espérance, donne des émotions si vives aux imaginations mobiles et passionnées. »

Si les ouvrages de Lavater ajoutent un chapitre un peu long aux erreurs de l'esprit humain, on peut dire, sans rien exagérer, qu'ils fournissent aussi quelques pages aux archives de la philosophie. Le système, la science nouvelle (comme il la nomme) dont il a jeté les bases dans les *Essais sur la Physiognomonie*, lui a acquis des droits à une renommée durable. Jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il ne s'en était nullement occupé; sa mobilité extrême, sa sensibilité, qui empruntait toujours quelque chose de la vivacité de l'instinct et de la promptitude du présentiment, lui avaient fait éprouver quelquefois à la vue de certains visages des répulsions et des sympathies très-fortes. « Ces impressions soudaines, raconte-t-il lui-même, m'entraînaient à juger; mais on se moqua de mes décisions, j'en rougis et je devins plus circonspect. Des années s'écoulèrent avant que je hasardasse de nouveau d'articuler un seul de ces jugements subits, dictés par l'impression du moment; mais je m'amusais à crayonner les traits d'un ami, après l'avoir fixé et contemplé pendant quelques minutes. Peu à peu les sensations confuses se débrouillèrent en dessinant; les proportions, les traits, les ressemblances et les dissemblances me devinrent plus sensibles. » Un jour, étant à Brugg, il porta un jugement décisif, et sans que la réflexion y eût aucune part, sur le caractère d'un homme qu'il déméla dans la foule, malgré sa vue basse et la distance où il se trouvait de la rue. Zimmermann, qui connaissait cet homme, demanda avec surprise sur quoi une telle appréciation était fondée. « Sur la tournure du cou », répondit Lavater; « et voilà, ajoute-t-il, l'époque proprement dite de mes recherches physiognomoniques. » Ces études l'occupèrent le reste de sa vie, et il leur consacra tout le temps que lui laissaient les devoirs de sa profession. Les premiers résultats en furent publiés dans une dissertation composée pour la Société Physique de Zurich, et « Dieu sait, s'écrie l'auteur, avec combien de légèreté et de précipitation! » Zimmermann, qui en eut connaissance, la livra de lui-même à l'impression. L'ouvrage principal ne parut qu'en 1772, quelques années plus tard.

On n'avait jusqu'à Lavater rien écrit de plus approfondi sur la physiognomie. Sans doute le rapport des penchants impérieux et des habitudes avec les traits du visage avait frappé dans tous les temps les observateurs sagaces. Chez les anciens, Aristote a traité ce sujet d'une manière spéciale,

et s'est appliqué à en déduire les règles; il y procède en partant, comme d'un principe fécond, de la liaison intime et réciproque du moral et du physique de l'homme; puis, passant en revue les caractères tirés de la couleur de la peau, les mouvements ou la configuration des parties, l'aspect des chairs, les qualités des cheveux, il en formule différentes applications, sans sortir pourtant des considérations générales. Depuis Aristote, cette étude fut reprise avec plus ou moins de détails par Montaigne, Bacon, qui la place au rang des sciences parce qu'elle s'appuie sur l'observation, Porta, Careau de la Chambre, le peintre Lebrun, Claramontius, Piersens, Perretti, etc. Mais ces observateurs n'eurent particulièrement en vue que la physiognomie en mouvement, c'est-à-dire l'expression et le caractère des passions. Si Lavater n'a donc pas ouvert la carrière où il s'est engagé, il l'a seul parcourue et éclairée dans tous les sens. Il a fondé la physiognomonie sur ses propres découvertes et l'a dégagée des liens où jusque alors la retenaient la météorologie, la chiromancie et toutes les pratiques superstitieuses du moyen âge (1). « Ce qui distingue Lavater de tous ses prédécesseurs, » écrit un de ses critiques, c'est d'avoir séparé les symptômes des passions, des signes et de l'empreinte des penchants et des habitudes; c'est d'avoir substitué à des maximes trop générales des observations particulières, et d'avoir perfectionné et étendu ces observations par d'heureuses applications aux beaux-arts; c'est surtout de faire porter ses recherches sur la différence et la combinaison des contours et des lignes, des portraits et des silhouettes, et d'assigner à chaque partie, à chaque division de la physiognomie, des valeurs que l'expérience peut seule faire reconnaître. Cette manière de procéder, qui lui est propre, l'a conduit à traiter toujours la physiognomonie comme une science dont la fin est d'individualiser autant qu'il est possible (2). »

(1) D'abord il se trompa souvent, comme il l'a avoué avec beaucoup de franchise; et même, lorsqu'il eut acquis plus d'expérience, il tomba quelquefois dans des erreurs très-graves, quand le témoignage de ses sens était trop vivement influencé par son imagination. On cite le trait suivant comme un exemple de ses mécomptes physiognomoniques. Un homme aussi stupide que féroce fut condamné, pour cause d'assassinat, à être rompu viv à Hanovre. Zimmermann envoya le profil de ce criminel à Lavater avec une lettre dont la tournure était très-propre à exciter la curiosité. Depuis quelque temps Lavater attendait un portrait du célèbre Herder. Quelques mots à double sens lui donnent à penser qu'il a enfin reçu ce qu'il désirait si vivement, et, ne voyant plus alors qu'avec le regard d'un esprit préoccupé, il découvre les indications des qualités les plus sublimes, des penchants les plus nobles dans le profil, qu'il commente avec une sorte d'exaltation.

(2) Consultait son portrait et différentes silhouettes, Lavater a fait, avec l'impartialité la plus philosophique, un commentaire très-étendu sur sa propre physiognomie. En voici quelques extraits: « Mobile et irritable à l'excès, doué de l'organisation la plus délicate, il compose un ensemble singulier, et qui contraste dans un grand nombre de ses parties. Il doit passer tantôt pour un esprit faible, tantôt pour un esprit opiniâtre. Pour la cause la

La publication d'une doctrine qui prétendait arracher tous les masques et ouvrir l'âme humaine comme un livre en portant la lumière dans ce que Bacon nomme si énergiquement *la caverne* causa une sensation profonde. Promptement répandue, grâce à la traduction française, elle trouva des admirateurs fanatiques et des antagonistes acharnés. Nicolai, Muscus, Lichtenberg se distinguèrent parmi ces derniers. Lichtenberg se montra le plus intraitable et le plus amer. D'abord il fit à Lavater des objections très-sérieuses, présentées dans un mélange de plaisanterie et de bon sens, et qui sont plutôt un aperçu des principales difficultés de l'étude de la physionomie. Il s'élevait surtout contre toute prétention de pénétrer dans le sanctuaire du cœur humain, qu'il déclarait inviolable et sacré. Plus tard, irrité par une réplique de Zimmermann, il se laissa aller jusqu'à publier une sorte de parodie grossière, *la Physiognomonie des queues*, qui tomba bientôt dans l'oubli. Devenu célèbre, Lavater vit affluer à Zurich une foule de personnages (1) qui accouraient lui demander le secret de leur caractère ou même de leur destinée; car s'il donnait de son tact délié et de son coup d'œil plein de sagacité des preuves nombreuses, qui parfois revêtaient quelque chose de miraculeux, il s'aventurait aussi à prophétiser l'avenir, et ne s'égarait pas toujours dans ses prédictions (2).

plus légère, il se livre à des emportements, et presque aussitôt, après une simple réflexion, il se calme et s'adoucit. Cette flexibilité en fait un homme presque toujours content. Il se pient dans des spéculations métaphysiques très-élevées, et son intelligence ne va pas jusqu'à comprendre le plus simple mécanique. Son imagination est, dit-on, extravagante, déréglée, prodigieusement excentrique; mais elle est retenue par deux gardiens sévères, le bon sens et un cœur honnête. Ses impressions sont ineffaçables. Il sait beaucoup de choses, et il est le moins savant de tous les savants de profession. Rien dans ses connaissances n'est acquis; tout lui est en quelque sorte donné. Il aime, et n'a jamais été amoureux.

(1) Plusieurs princes et princesses vinrent le visiter, entre autres la mère du tsar Alexandre I<sup>er</sup>, avec laquelle il entretenait une active correspondance. Joseph I<sup>er</sup> le manda auprès de lui lors de son passage à Waldshut, et l'interrogea sur son étude favorite. « Comment l'avez-vous traitée? lui demanda-t-il. — Je me suis plus occupé de la physionomie en repos que de la physionomie en mouvement; je n'ai pas seulement observé les formes, j'ai remarqué en outre tous les degrés de courbure, d'inclinaison; j'ai assigné des valeurs à chaque partie prise séparément. — Je vous accorde beaucoup de choses, reprit l'empereur: les passions fortes, les affections vives doivent avoir des traces; mais l'honnêteté, comment la reconnaîtrez-vous? — J'avoue que les chiffres de l'honnêteté sont peut-être plus difficiles à reconnaître que les traces les plus légères de l'intelligence; cependant, l'honnêteté tient elle-même à la force, à la sagesse et à la bonté, qui se volent, qui donnent un accord que l'expérience et l'habitude font percevoir. »

(2) Un simple coup d'œil lui suffit pour deviner Necker, Mirabeau et Mercier. Voici, dans la multitude d'expériences qui plaçaient sous ses yeux tant de sujets d'observation, un trait peu connu de la pénétration de Lavater. Un jeune abbé, nommé Friek, vint de Strasbourg à Zurich visiter une famille que les liens d'une étroite amitié unissaient à ses parents. La beauté de ce jeune homme, l'expression gracieuse et touchante de sa phy-

sionomie frappa tout le monde. Cependant Lavater, qui souvent découvrait entre deux beaux yeux, comme a dit Montaigne, *des monceaux d'une nature maligne et dangereuse*, déclara qu'il percevait en lui les signes d'une passion secrète, dont le dénoûment serait tragique. A peu de temps de là, l'abbé Friek fut assassiné un volurier pour lui voler quelques louis, et avoua, dans son interrogatoire, que ce n'était pas la première fois qu'il s'abandonnait au penchant impérieux qui le poussait à verser le sang humain.

liant avec la révolution helvétique; elles furent fécondes en traits remarquables où se dévelopèrent la beauté et l'énergie de son caractère. En 1796 il défendit les insurgés des bords du lac de Zurich contre les mesures violentes auxquelles le gouvernement n'était que trop disposé, et empêcha que les chefs fussent condamnés à mort. En 1798 et en 1799, il s'éleva avec force contre les mesures oppressives du Directoire français, contre l'abus de la démocratie et les persécutions auxquelles les anciens patriciens étaient en butte. Il s'adressa à Rewbell, et protesta, dans une lettre, contre l'impolitique oppression de la Suisse. Aussi fut-il déporté à Bâle pendant plusieurs mois. A peine avait-il obtenu l'autorisation de rentrer à Zurich, qu'il tomba victime de son dévouement lors de la prise de cette ville par Masséna (26 septembre 1799). Au moment où il portait secours à des malheureux blessés, il fut frappé au côté d'un coup de fusil, tiré, non par un soldat français, mais par un de ses compatriotes, qui assouvait à la fois une vengeance personnelle et la fureur de l'esprit de parti. Il languit ainsi, au milieu des souffrances les plus aiguës, jusqu'au 2 janvier 1801, et pendant cette agonie douloureuse et lente il ne cessa de travailler, d'écrire et de recommander aux hommes la pratique de cette charité pour laquelle il s'était sacrifié.

Depuis 1766, Lavater a publié un nombre considérable d'ouvrages de toutes sortes, et il faudrait, dit Meister, composer un volume entier pour esquisser seulement l'analyse de tous les écrits de théologie polémique, ascétique et morale qui suivirent ses premiers travaux, sans compter une foule de sermons détachés ou formant des suites plus ou moins volumineuses. Il attachait du reste fort peu de prix à sa réputation comme écrivain, ne considérant les productions de sa plume que comme des moyens de porter l'attention de ses contemporains sur des matières qu'il leur croyait profitables ou même salutaires. Voici, dans l'ordre chronologique, la liste de ses principaux ouvrages: *Zween Briefe an Barth, betreffend seinen verbesserten Christen in der Einsamkeit* (Deux lettres relatives à l'ouvrage intitulé *Le Christ dans la solitude*); Breslau, 1763, in-8°; — *Auserlesene Psalmen Davids* (Psaumes choisis de David, mis en vers); Zurich, 1765, 1768, 2 vol. in-8°; — *Schweizerlieder* (Chants helvétiques); Berne, 1767, in-8°; 4<sup>e</sup> édit., corrigée et aug-

mentée; Zurich, 1775, in-8°; — *Aussichten in die Ewigkeit* (Vues sur l'Éternité); Zurich, 1768-1773, 3 vol. in-8°; 4° édit., ibid., 1782 : un *Extrait* en a été donné par l'auteur en 1781, in-8°; — la traduction allemande de deux ouvrages de Charles Bonnet : les *Recherches philosophiques sur les Preuves du Christianisme*, Zurich, 1769, in-8°, et la *Palingénésie philosophique*, ibid., 1770, in-8° (1); — *Nachdenken ueber mich selbst* (Réflexions sur moi-même); 2° édit., 1771, in-8°; — *Christliches Handbüchlein für Kinder* (Manuel chrétien à l'usage de l'Enfance); Zurich, 1771, in-12; Francfort, 1789, in-8°; — *Geheimen Tagebuch von einem Beobachter seiner selbst* (Journal secret d'un observateur de lui-même); Leipzig, 1771, in-8°; la seconde partie, intitulée : *Unveränderte Fragmente*, fut imprimée dans la même ville, en 1773; — *Christliche Lieder* (Chants chrétiens); Zurich, 1771-1776, 2 vol. in-8°; 1776, 3 vol. in-8°; ce recueil, qui s'augmenta progressivement, n'a pas été jugé de beaucoup inférieur à celui des *Lieder* helvétiques; — *Biblische Erzählungen* (Histoires tirées de la Bible); Breslau, 1772, in-8°; — *Von der Physiognomonik* (De la Physiognomonie); Leipzig, 1772, 2 vol. in-8° : c'est la première édition du grand travail de Lavater, qui en donna une autre beaucoup plus étendue sous ce titre modeste : *Physiognomische Fragmente, zur Beförderung der Menschenkenntniss und Menschenliebe* (Fragments physiognomoniques, pour propager la connaissance des hommes et les exciter à la philanthropie); Leipzig et Winterthur, 1775-1778, 4 vol. pet. in-fol. Lavater ne se borna pas à publier son ouvrage en allemand, il en fit faire sous ses yeux une édition en français, d'après un nouveau manuscrit, avec des dessins plus soignés et plus nombreux. Cette édition a pour titre : *Essais sur la Physiognomie, destinés à faire connaître l'homme et à le faire aimer* (trad. de l'allemand par M<sup>me</sup> de La Fite, Caillard et H. Renfer), La Haye, 1781-1787, 3 vol. in-4°, et fut augmentée en 1803 d'un quatrième volume contenant des *Observations sur quelques traits caractéristiques*. Les mêmes *Essais*, présentés dans un ordre différent et augmentés de recherches nouvelles, ont reparu en France sous de nouveaux titres : *L'Art de connaître les hommes par la physiognomie*; Paris, 1806-1809, 1820, 1835, 10 vol. in-8°, excellente édition, très-complète, accompagnée de nombreuses études sur les caractères des passions, des tempéraments et des maladies par le docteur Moreau (de la Sarthe), et de plus de 600 gravures re-

touchées ou dessinées par le peintre Vincent; *la Physiognomie ou l'art de connaître les hommes d'après les traits de leur physiognomie, leurs rapports avec les divers animaux, leurs penchants, etc.*; Paris, 1845, gr. in-8°, pl., trad. par M. Bacharach. Il existe deux versions anglaises des *Essais* ainsi qu'un abrégé assez étendu de cet ouvrage par Michel Armbruster; Zurich, 1783-1784, 2 vol. in-8°; — *Predigten ueber das Buch Jonas* (Sermons sur le livre de Jonas); Winterthur, 1773, in-8°; 2° édit., ibid., 1782, 2 vol.; — *Vermischte Schriften* (Mélanges); Winterthur, 1774, 2 vol. in-8°; — *Die Geisselung Jesu* (La Flagellation de Jésus), poème; Francfort et Leipzig, 1775, in-8°; — *Die wesentliche Lehre des Evangeliums* (Doctrines fondamentales de l'Évangile), six sermons; Offenbach, 1775, in-8°; — *Abraham und Isaak* (Abraham et Isaac), drame religieux; Winterthur, 1776, in-8°; — *Predigten ueber die Existenz des Teufels und seine Wirkungen* (Sermons sur l'existence du diable et sur son influence, avec l'explication de l'histoire de la Tentation de Jésus); Francfort, 1778-1781, 2 vol. in-8°; — *Jesus Messias* (la Nouvelle Messie); Zurich, 1783-1788, 4 vol. in-8° : sorte d'épopée historique et didactique publiée avec un grand luxe de gravures; — *Poesien* (Poésies); Leipzig, 1781, 2 vol. in-8°, grav.; — *Pontius Pilatus oder der Mensch in allen Gestalten* (Ponce Pilate, ou l'homme dans toutes ses manifestations), poème; Zurich, 1782-1785, 4 vol. in-8°; — *Reimen zu den biblischen Geschichten des alten und neuen Testaments* (Récits poétiques de l'Ancien et du Nouveau Testament); Zurich, 1782, in-8°; — *Predigten ueber den Selbstmord* (Sermons sur le Suicide); ibid., 1783, in-8°; — *Die Evangelien und Apostelgeschichte* (Les Évangiles et les Actes des Apôtres), en plusieurs chants; Zurich, 1783-1786, 4 vol. gr. in-8° gr.; — *Christlicher Dichter* (le Poète chrétien); ibid., 1783-1784, journal hebdomadaire qui eut 52 numéros; — *Kleine poetische Gedichte* (Petits Poèmes); Winterthur, 1784, in-8°; — *Sämmtliche kleinere prosaische Schriften* (Recueil de petits écrits en prose composés de 1763 à 1783); ibid., 1784-1785, 3 vol. gr. in-8°; — *Nathanael* (Nathaniel, ou la divinité du christianisme); Zurich, 1786, in-8°; — *Gekaltene Predigten zu Bremen* (Sermons prononcés à Brême); Brême, 1787, in-8°; — *Protokoll ueber den Spiritus familiaris Gabldone* (D'un esprit familier appelé Gabldone); Francfort, 1787, in-8°, fig.; — *Das menschliche Herz* (Le Cœur humain); Zurich, 1789 et 1798, in-12, poème en six chants; la première édition ne fut tirée qu'à un petit nombre; — *Betrachtungen ueber die wichtigsten Stellen der Evangelisten* (Réflexions sur les passages les plus importants des Évangiles); Winterthur, 1789-1790, 2 vol. gr. in-8°; — *Handbibliothek für Freund*

(1) Dans l'épître dédicatoire du premier de ces ouvrages, adressée au célèbre Mendelssohn, il essaya de convertir le philosophe juif au christianisme; celui-ci, surpris de ce zèle indiscret, lui fit une réponse pleine de sens et de force. Lavater répliqua (1770), mais d'une manière faible, et l'opinion publique jugea que, dans cette discussion intempestive, il avait été trop loin.

(Bibliothèque de poche); Zurich, 1790-1792, 24 vol. in-16; — *Reise nach Copenhagen in Sommer 1793* (Voyage à Copenhague dans l'été de 1793); — *Joseph von Arimathia* (Joseph d'Arimatee); Hambourg, 1794, gr. in-8°, poème en sept chants; — *XXIV Vorlesungen ueber die Geschichte Josephs* (Vingt-quatre Leçons sur l'histoire de Joseph); Zurich, 1794, in-8°; — *Ein Wort*, etc. (Un mot d'un Suisse indépendant à la grande nation); Leipzig, 1798, in-8°; — *Freymuethige Briefe ueber das Deportationswesen* (Lettres franches sur la déportation en général et sur la sienne en particulier à Bâle); Winterthur, 1800, 2 vol. in-8°; etc. Après la mort de Lavater, Gessner a publié ses *Ecrits posthumes*; Zurich, 1801-1802, 5 vol. in-8°, et dans ces derniers temps on a publié une *Correspondance* (inédite) entre le pasteur suisse et l'impératrice de Russie, mère d'Alexandre I<sup>er</sup>; Saint-Petersbourg, 1858, 2 vol. in-8°. M. Orelli a donné un recueil des *Œuvres choisies de Lavater* (Ausgewählte Schriften); Zurich, 1841-1844, 8 vol. in-8°.

Paul LOUBRY.

J.-L. Ewald, *Briefe ueber den neuen Sectennamen Lavaterianismus*; Hanovre, 1798, in-8°. — F. Nuschel, *Lavater als Freund der Vernunft*; Zurich, 1801, in-8°. — G. Schultze, *Lavater der Dichter*; ibid., 1801, in-8°. — C.-L. Heller, *Denkmal auf Lavater*; Weimar, 1801, in-8°. — Nebe, *Ueber Lavater und seine Schriften*; 1801, in-8°. — Meister, *J.-C. Lavater*; Zurich, 1808, in-8°. — G. Gessner, *Lavaters Lebensbeschreibung*; Winterthur, 1808, 3 vol. in-8°. — Moreau, *Notices en tête des Essais*. — F. W. Jung, *Erinnerungen an Lavater*; Francf., 1819, in-8°. — F. Herbat, *Lavater nach seinem Leben und Wirken*; 1828, in-8°. — *Gaithes Briefe an Lavater*, éditées par Hirzel, 1833. — U. Hegner, *Beiträge*; Leipz., 1836, in-12. — Dessalle-Répis, dans la *Revue de Paris*, 4<sup>e</sup> série, XVII. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

**LA VAUGUYON** (*Antoine-Paul-Jacques DE QUELÉN DE STUER DE CAUSSE*, duc de), prince de CARENCY, général français, né à Tonnoens, le 17 janvier 1706, mort à Versailles, le 4 février 1772. Issu par les femmes de la branche des princes de Bourbon-Carency, il était honoré du titre de cousin du roi, et épousa en 1735 la fille aînée du duc de Béthune-Charost, dont le père avait été gouverneur de Louis XV. Le duc de La Vauguyon fit, comme colonel du régiment de Beauvoisis infanterie, les campagnes de 1733 à 1735, et se distingua aux sièges de Kehl et de Philippsbourg, à l'attaque des lignes d'Esling et au combat de Clauzen. Chargé en 1742 de soutenir la retraite en Bohême, il résista pendant huit heures à l'ennemi. La même année il parvint à s'emparer de Landau, où il se maintint pendant huit jours, ce qui donna le temps de jeter des ponts sur l'Isar pour le passage des troupes françaises. Nommé brigadier en 1743, il servit sous les yeux du roi aux sièges de Menin, Ypres, Tournay, Oudenarde, Anvers et Maëstricht. Il eut une grande part à la victoire de Fontenoy, en 1745 : les boulets étant venus à manquer au poste dont La Vauguyon avait le commandement, il ordonna de tirer à poudre, afin

de ne pas laisser voir aux Anglais sa faiblesse. Cette ruse eut tout son effet; les Anglais, accablés dans toutes les directions par l'artillerie française, ne s'aperçurent pas qu'une batterie tirait à blanc, et lâchèrent pied. En récompense le roi éleva La Vauguyon au grade de maréchal de camp. A Rocoux, La Vauguyon commandait une des divisions qui enlevèrent ce village. Il se distingua également à Laufeld. Lieutenant général des armées du roi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1748, il fut chargé du commandement du duché de Grubenhagen après la campagne de 1767, et y maintint la discipline dans son armée. Le 14 février 1745, il avait été nommé l'un des menins du dauphin, fils du roi. Il devint l'ami de ce prince, et au mois de mai 1758 il obtint l'emploi de gouverneur du fils aîné du dauphin, le duc de Bourgogne, et dans la même année il fut créé duc et pair. Il était déjà chevalier des ordres depuis 1753. Le duc de Bourgogne, qui donnait de grandes espérances, mourut en 1761. Le succès de cette éducation engagea le roi à confier au duc de La Vauguyon celle des autres fils du dauphin. Il avait pour auxiliaires Coëtlosquet, évêque de Limoges, le marquis de Sinetti et l'abbé de Radonvilliers. Le dauphin mourut le 20 décembre 1765, dans les bras du duc de La Vauguyon, en lui recommandant l'éducation de ses trois fils, qui devaient être Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Le duc de La Vauguyon, avait composé des ouvrages considérables pour la direction de ses élèves, et Louis XVI avait consigné dans un manuscrit de sa main des *Réflexions sur ses entretiens avec le duc de La Vauguyon*, manuscrit qui contient un cours complet d'éducation pour un prince.

L. L—T.

Proyart, *Louis XVI aux prises avec la perversité de son siècle et l'Été du Dauphin*. — Lefranc de Pompignan, *Éloge du duc de Bourgogne*. — Du Rozoir, *l'Élé prisé des Bourbons*. — De Courcelles, *Dict. de la Noblesse*, et *Dict. Hist. des Généraux Français*.

**LA VAUGUYON** (*Paul-François DE QUELÉN DE STUER DE CAUSSE*, duc de), homme politique français, fils unique du précédent, né le 30 juillet 1746, mort à Paris, le 14 mars 1828. Du vivant de son père, il porta les titres de marquis et de duc de Saint-Mégrin. Entré au service en 1758, il fit les dernières campagnes de la guerre de Sept Ans. Pourvu ensuite du gouvernement de Cognac, il publia en 1765 un éloge du père de Louis XVI. Il était menin de ce dernier prince. Le 4 février 1772, La Vauguyon succéda à son père dans la dignité de pair de France. En 1776, sur la recommandation du comte de Vergennes, La Vauguyon fut nommé ministre du roi près des États généraux des Provinces-Unies de Hollande. Il y travailla avec succès à détenir la prépondérance de l'Angleterre dans ce pays. Le 1<sup>er</sup> janvier 1784 La Vauguyon fut nommé ambassadeur à Madrid. Créé brigadier d'infanterie le 5 décembre 1781, il fut promu maréchal de camp le 9 mars



1788. En 1789 Louis XVI le rappela d'Espagne, et lui confia le ministère des affaires étrangères, le 11 juillet. Il ne put parvenir à faire écouter du roi ses conseils énergiques, et se trouva en butte aux attaques des révolutionnaires; après la prise de la Bastille, il donna sa démission le 16 juillet. Craignant de payer de sa tête le court et funeste honneur de son ministère, il se déguisa en négociant, prit un passeport sous un faux nom, et s'enfuit au Havre avec son fils, dans l'espoir de passer en Angleterre. Tous deux furent arrêtés au Havre, et l'affaire déferée à l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> août. Il y eut une vive discussion, après laquelle la municipalité du Havre reçut ordre de mettre La Vauguyon en liberté. Le roi le rappela à Paris et le renvoya à Madrid comme ministre plénipotentiaire. Le 16 mai 1790, Charles de Lameth se plaignit que des négociations aussi importantes fussent dans les mains du duc de La Vauguyon, et le 1<sup>er</sup> juin celui-ci fut rappelé et remplacé par Bourgoing. Il resta néanmoins à Madrid. Vers la fin de 1795, Louis XVIII l'appela à Vérone pour être un des quatre ministres qui composaient son conseil d'État. On lui attribua le plan de contre-révolution qui consistait à recourir aux moyens conciliants et en vertu duquel les royalistes acceptèrent des emplois publics. Ce moyen parut trop lent, et le duc de La Vauguyon dut donner sa démission. Il séjourna quelque temps à Hambourg, retourna en Espagne, et n'en sortit qu'en 1805 pour rentrer en France, où il vécut dans la retraite jusqu'à la restauration. Il avait été promu au grade de lieutenant général pendant l'émigration. Appelé à la chambre des pairs en 1814, il y professait les principes conciliants de la modération. Exempt d'ambition, il vivait dans la plus grande simplicité, se fit recevoir membre de la société d'instruction élémentaire, dont il fut plusieurs fois élu président, et mit beaucoup de zèle à propager l'enseignement mutuel. Une méprise de pharmacien rendit mortelle une maladie d'entrailles dont il était atteint. Il avait eu deux fils et deux filles de sa femme, Marie-Antoinette Rosalie de Pons de Roquefort, morte en 1824, qui avait été dame d'alours, puis dame d'honneur de la comtesse de Provence. Une de ses filles épousa le prince de Bauffremont, l'autre le prince de Savoie-Carignan, lieutenant général au service de France.

On a du duc de La Vauguyon : *Portrait de feu monseigneur le Dauphin*, par M. L. D. D. (avec Cerutti); Paris, 1765, 1816, in-8°; — *Les Doutes éclaircis, ou réponses aux objections de l'abbé de Mably sur l'ordre naturel des sociétés politiques*; Paris, 1768, in-12. « Cet ouvrage, en forme de lettre, qui parut d'abord dans les *Éphémérides du Citoyen* pour 1768, est très-rare, dit Barbier, l'édition ayant été imprimée à un petit nombre d'exemplaires; » — *Tableau de la Constitution*

*française*; Paris, 1816, in-8°; — *De la simplification des principes constitutifs et administratifs, ou commentaire nouveau sur la Charte constitutionnelle*; Paris, 1820, in-8°; — *Du Système général des Finances*; Paris, in-8°: les trois derniers ouvrages ont paru sous les initiales de M. L. D. D. L. V. L. L.—r.

Duc de Choiseul, *Éloge de M. le duc de La Vauguyon*, prononcé à la chambre des pairs le 10 avril 1822. — Lardier, *Hist. biog. de la Chambre des Pairs*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA VAUGUYON (Paul-Maximilien-Casimir de QUELEN DE STUER DE CAUSSADE DE), prince de CARENCY, homme politique français, fils aîné du précédent, né le 28 juin 1768, mort à Paris en 1824. Ayant suivi son père en juillet 1789, il fut arrêté au Havre avec lui et mis en liberté en même temps. Il accompagna ensuite son père en Espagne, et s'y mêla à toutes sortes d'intrigues royalistes. Il le suivit encore en Italie, puis en Allemagne à la suite de Louis XVIII. Le prince de Carency, abusant des communications qui lui avaient été faites, quitta furtivement son père, et vint en France, où il livra aux agents du gouvernement républicain des secrets qui compromirent un grand nombre de royalistes. Le Directoire employa, dit-on, alors le prince de Carency, qui fut pourtant enfermé au Temple, dans le but, à ce qu'on assure, d'arracher encore quelque secret à ses anciens amis. Admis ensuite au Luxembourg, il vécut dans une certaine intimité avec Barras. Envoyé à Madrid avec une mission secrète, La Vauguyon s'y brouilla bien vite avec l'ambassadeur Truguet. De retour à Paris, il vécut dans la misère et l'abjection tout le temps du régime impérial. Il avait dissipé dans des orgies sa fortune et le produit de ses bassesses. Beau-frère du duc de Richelieu par son mariage avec M<sup>lle</sup> de Rochecouart-Faudoas, il cherchait à se faire employer lorsque le duc fut devenu ministre sous la Restauration; mais il n'y réussit point. Son père refusa même de le voir, et consentit avec peine à lui faire une petite pension sous la condition qu'il s'en irait en Hollande. Pour se créer des ressources, le prince de Carency se mit à faire la contrebande; ayant été arrêté, il devint fou; ramené à Paris, dans une maison d'aliénés, il y mourut, sans laisser de postérité. M. Quérard pense que c'est sur les notes de La Vauguyon fils aîné qu'a été publié *La Vérité sur l'Angleterre*, par un Français, publié et dédié à la nation anglaise par J. A. Vievard; Londres, 1816, 2 vol. in-8°. L. L.—r.

*Biogr. des Hommes Vivants*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA VAUGUYON (Paul DE QUELEN DE STUER DE CAUSSADE, comte DE), homme politique français, second fils du duc Paul-François de La Vauguyon, né le 24 février 1777, mort à Paris, en janvier 1837. Il suivit son père en Espagne en

1786, et lorsqu'il eut terminé son éducation, il entra au service de cette puissance. Il prit part à la guerre contre la république française, en 1794 et 1795, dans un corps d'émigrés sous les ordres du marquis de Saint-Simon, dont il était aide de camp. Elevé au grade de capitaine dans l'armée espagnole, il quitta ce pays en 1805, pour revenir en France avec son père. Il entra dans l'armée impériale comme volontaire, et combattit à Austerlitz. Aide de camp de Murat, il fit les campagnes de 1806, 1807 et 1808, et devint chef d'escadron. Il suivit son général à Naples, et remplit des postes importants à la cour et dans l'armée de ce maréchal français devenu roi. Murat le fit général de brigade et colonel général de l'infanterie de sa garde. Au mois de janvier 1814, La Vauguyon occupa la ville de Rome à la tête de l'armée napolitaine. A la seconde restauration, il revint en France, et son grade lui fut conservé dans l'armée française; il fut même créé lieutenant général, le 24 juillet 1816. Habitué à une vie fastueuse et n'ayant plus d'emploi, il se couvrit de dettes, si bien qu'à la mort de son père il éprouva des difficultés pour se faire recevoir à la chambre des pairs. Il se dévoua à la politique du ministre Polignac; mais la révolution de Juillet vint lui enlever ses dernières espérances, et il mourut obscurément, de chagrin. En lui s'éteignit sa famille.

L. L.—T.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

**LAVAUR** (Guillaume de), littérateur français, né le 11 juin 1653, à Saint-Céré (Quercy), mort vers 1730. On a de lui : *Histoire secrète de Néron, ou le Festin de Trimalcion*, traduit de Pétrone avec des remarques historiques; Paris, 1726, in-12; — *Conférence de la Fable avec l'Histoire Sainte, où l'on voit que les grandes fables, le culte et les mystères du paganisme ne sont que des corps altérés des histoires, des usages et des traditions des Hébreux*; Paris, 1730, 2 vol. in-12; il y a de l'hérédité dans cet ouvrage, mais plusieurs écrivains avaient dit presque la même chose que Lavour, entre autres le savant Huet, dans sa *Démonstration évangélique*.

P. L.—Y.

*Mercur de France*, novembre, 1781.

**LAVERAUX** (Jean-Charles-Thibault), humaniste français, né à Troyes, le 17 novembre 1749, mort à Paris, en février 1827. Il fut successivement professeur de langue française à Bâle, à Stuttgart et à Berlin. A l'époque de la révolution, il revint en France, et se fixa d'abord à Strasbourg, où le libraire Treuttel lui confia la direction du *Courrier de Strasbourg* (1791, 1792). Il s'établit ensuite à Paris, et pendant la terreur il rédigea le *Journal de la Montagne*, entra dans les bureaux de la préfecture de la Seine, et devint inspecteur général des prisons et des hospices du département. Ce fut alors qu'il réunit les matériaux de son *Dictionnaire de la Langue Française*, qu'il publia après vingt années de travail. Voici ses principaux ouvra-

ges : *Le Maître de Langues, ou remarques sur quelques ouvrages français écrits en Allemagne*; Berlin, 1783, ou Leipzig, 1786; petit in-8°; — *Tableaux philosophiques, historiques et moraux*, 1<sup>re</sup> partie; Berlin, 1783, in-12; — *Les vrais Principes de la Langue Française, oder neue franz. Grammatik*; Berlin, 1785, in-8°; — *Leçons méthodiques de Langue Française pour les Allemands*; Stuttgart, 1787, 1789, in-8°; Tubingue, 1790, in-8°; — *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*; Strasbourg, 1788, 7 vol. in-12 ou 7 vol. in-8°; — *Histoire de Pierre III, empereur de Russie, trouvée dans les papiers de Montmorin*, etc.; — *Nouveau Dictionnaire Français-Allemand et Allemand-Français*; 1803, 2 vol. in-4°; — *Dictionnaire synonymique de la Langue Française*; Paris, 1826, 2 tomes, ou un vol. in-8°.

Laveaux a traduit du latin : l'*Eloge de la Folie*, d'Érasme, 1782, in-8°; de l'allemand : *Muserion, ou le Philosophe des Grâces*, de Wieland, 1782, et l'édition de 1802 du *Dictionnaire de l'Académie Française, augmenté de plus de vingt mille mots*; Paris, 1842, in-16. G. DE F.

*Revue Encyclopédique*, année 1807, t. XXXVII. — Le-tillois, *Les Champenots célèbres*.

**LAVER** (Georges), imprimeur du quinzième siècle; il était né en Allemagne, et, comme bien d'autres de ses compatriotes à cette époque, il quitta sa patrie pour aller au loin exercer l'art qui venait de naître sur les bords du Rhin. Laver se rendit à Rome, et il établit ses presses dans le monastère de Saint-Eusèbe, sous les auspices du cardinal Caraffa; on cite entre autres volumes dignes d'éloge sortis de son atelier les *Homélies* de saint Jean-Chrysostôme sur saint Jean, 1470. Plusieurs des éditions de Laver sont recherchées des bibliophiles; ce typographe n'a cependant pas acquis un renom égal à celui d'Ulrich Han, de Vindelin de Spire et des autres Allemands qui travaillaient alors en Italie; le dernier ouvrage qui porte son nom est le *Repertorium Juris* de Bertacchinus, 480, in-fol.

G. B.—T.

La Serna Santander, *Dictionnaire Typographique du quinzième siècle*, t. I, p. 167.

**LAVERDY**. Voy. AVERDY.

**LAVERGNE-FONTEBONNE** (Jacques-Barthélemy, Dieudonné de), poète français, né à Saint-Flour, le 25 mai 1769, mort le 29 juillet 1831. Il embrassa la profession des armes, obtint le grade d'officier, et servit dans les chevau-légers du roi. Quand Louis XVI fut renfermé au Temple, il fut du petit nombre des serviteurs fidèles qui offrirent de se constituer prisonniers à la place du roi. Peu de temps après, il se rendit en Suisse, et parvint à occuper un emploi à Trieste, dans une célèbre maison de commerce, fondée par un compatriote exilé comme lui, le comte de Pontignaud. Lorsque la France se rouvrit aux émigrés, de Lavergne y rentra, après avoir visité l'Italie, où il s'était lié avec Scarpa et Volta. On a de lui un *Pèlerinage aux petits*

cantons et *Adieux à la Suisse*, poème; 1830, in-8°. Il a inséré des poésies dans l'*Almanach des Muses* des années 1811, 1812, 1813, 1815, 1819, et en a laissé plusieurs qui sont restées inédites.

G. DE F.

Rauguet, *Biographie d'Auvergne*.

LAVERGNE (*Alexandre-Marie-Anne DE LAVAISSIÈRE DE*), romancier français, né le 17 mars 1808, à Paris. Originaire d'une ancienne famille d'Auvergne, il fut reçu avocat, et entra au ministère de la guerre; depuis 1846 il y remplit les fonctions de chef de bureau des affaires de l'Algérie. On a de lui : *Le Comte de Mansfeld*; Paris, 1840, in-8° : roman dont il fit un drame en quatre actes, représenté l'année suivante, et sous le même titre, au Théâtre-Français; — *La Pension bourgeois*; ibid., 1841, 1843; — *La Duchesse de Mazarin*; ibid., 1842, 1846, 2 vol. in-8°; — *La Recherche de l'Inconnu*; ibid., 1843, 2 vol. in-8°; trad. en 1844 en allemand; — *Châteaux et Ruines historiques de la France*; ibid., 1845, gr. in-8°, illustré; — *Il faut que jeunesse se passe*; ibid., 1851, 3 vol. in-8°; — *Mlle Aïssé*, drame en cinq actes; 1856 : avec M. Paul Foucher. K.

*Littérature française contemp.*

LAVERGNE (*Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE*), littérateur et économiste français, né le 24 janvier 1809, à Bergerac. Il fit son éducation à Toulouse. Devenu un des principaux rédacteurs de la *Revue du Midi*, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, maître et mainteneur des Jeux Floraux, il se fit remarquer par des travaux importants. Dévoté à la politique conservatrice, il vint à Paris vers 1840, fit paraître des articles dans la *Revue des Deux Mondes*, et fut nommé rédacteur à la direction politique des affaires étrangères, puis maître des requêtes, chef de la sous-direction des affaires d'Amérique et des Indes en 1844, et enfin sous-directeur du ministère des affaires étrangères la même année. En 1846 il fut élu député à Lombes (Gers), et visita l'Algérie. La révolution de 1848 le fit rentrer dans la vie privée. Resté fidèle aux principes qu'il avait adoptés, il a été élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, section d'économie politique, le 30 juin 1855, à la place de Léon Faucher. En 1850, il siégea au conseil central d'agriculture pour le département de la Creuse; et à la création de l'Institut agronomique de Versailles, il en avait été nommé professeur. On a de lui : *Essai sur l'Économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*; Paris, 1854, in-8°; 1855, 1857, in-18; — *Mémoire sur l'économie rurale de la France*; Paris, 1857, in-8°; — *L'Agriculture et la Population en 1855 et 1856*; Paris, 1858, in-18. On trouve de lui dans les Mémoires de l'Académie de Toulouse : *Vantini* (1835, tome IV); — *De l'Opinion des philosophes romains sur*

*la vie future* (1838, tome V); — *Aperçu de l'histoire de l'esclavage dans l'antiquité* (ibid.). Il a fait paraître dans la *Revue du Midi*, sous le pseudonyme de *Henri Saint-M.*, trois nouvelles intitulées : *Paquita*; *Une leçon*; et *La Caverne des Protestants*, ainsi qu'une balade ayant pour titre *La Fille de l'Orfèvre*. Il a donné un grand nombre d'articles importants à la *Revue des Deux Mondes*, parmi lesquels on cite : *Les Chefs de Parti pendant la guerre civile en Espagne*; *Le comte d'Espagne, Cabrera, Espartero, Gomez* (15 juin, 15 juillet, 15 août et 15 novembre 1840); — *Sur les affaires d'Espagne* (1<sup>er</sup> et 15 septembre 1840, 15 janvier et 1<sup>er</sup> avril 1842, 1<sup>er</sup> février et 15 octobre 1843); — *Études sur le cardinal Ximenes* (15 mai 1841); — *La Diète de Suisse et la question d'Argovie* (15 juillet 1841); — *Compte rendu du Congrès scientifique de Florence* (1<sup>er</sup> octobre 1841); — *Sur la poésie de Franconetto de Jasmin* (15 janvier 1842); — *Voyage à Naples* (15 février 1842); — *Budgets comparés de la France et de l'Angleterre* (15 mai 1842); — *Mounier et Malouet* (15 juin 1842); — *Convention commerciale entre la France et la Belgique* (15 août 1842); — *Les historiens espagnols Mendoza, Moncada et Melo* (15 octobre 1842); — *Le Mois de Mai à Londres* (15 juin 1843); — *Le Budget de la République* (1<sup>er</sup> avril 1848); — *L'Algérie sous le gouvernement républicain* (1<sup>er</sup> mai 1848); — *Les écrits de M. Proudhon* (15 juin 1848); — *Élise*, nouvelle (1<sup>er</sup> août 1848); — *Masaniello* (1<sup>er</sup> février 1849); — *Pitt et les Finances anglaises* (1<sup>er</sup> juillet 1849); — *Session du Conseil général d'Agriculture* (15 mai 1850); — *Compte rendu du Discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre de M. Guizot*; *Guillaume III et Louis-Philippe* (15 juillet 1850); — *Biographie de Léon Faucher* (1<sup>er</sup> janvier 1855); — *Sur la population de la France* (1<sup>er</sup> mai 1857). M. Léonce de Lavergne a en outre travaillé au *Journal des Économistes*.

L. L.—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquetot et Maury, *La Littérature Franç. contemp.*

LA VERNE (*Léger-Marie-Philippe, TRANCHANT, comte DE*), tacticien français, né en 1769, au château de Borrey, près Vesoul, mort le 26 avril 1815, à Paris. Appartenant à une famille ancienne qui avait longtemps porté les armes, il fut envoyé à Göttingue pour y étudier le droit public; à quatorze ans on avait obtenu pour lui une sous-lieutenance de dragons. En 1792 il renonça à son grade de capitaine, se rendit à Coblenz, et fit une campagne avec l'armée des princes; puis il rejoignit sa famille à Fribourg, s'y maria, et passa en 1795 à Salnt-Pétersbourg, où le prince Alexandre Kourakin, vice-chancelier de l'empire, lui accorda une place dans ses bureaux. Il venait d'arriver en France lorsque la mesure prise contre les émigrés, à la suite du

coup d'État du 18 fructidor, le força de chercher un asile en Suisse, et de là en Allemagne. Il ne lui fut permis de quitter Vienne, où il s'était établi, qu'en 1800; employé dès lors dans l'administration de la guerre il y fut attaché, en 1808, comme traducteur pour la langue allemande. Ces modestes fonctions, qu'il remplissait avec beaucoup d'indépendance, lui furent conservées jusqu'à sa mort. Ses connaissances étaient variées, et il a laissé sur l'art et l'histoire militaires des ouvrages dans lesquels, dit-on, il a omis à dessein le nom de Bonaparte. On a de La Verne : *Théorie de la pure Religion morale, considérée dans ses rapports avec le pur christianisme*, trad. de l'allemand de Kant et insérée dans *Le Conservateur*, t. II, sous le pseudonyme de Phil. Huldiger; — *Le Calomniateur*, drame; Paris, 1802; imité de Kotzebue et joué sur le Théâtre du Marais; — *Le Dissipateur*, drame; ibid., 1802, imité du même auteur; — *Esprit du Système de guerre moderne*; ibid., 1803, in-8°, pl., trad. de l'allemand de Bulow; — *Voyage d'un Observateur de la Nature et de l'Homme dans les montagnes du canton de Fribourg et dans les diverses parties du pays de Vaud en 1793*; ibid., 1804, in-8°: la description des lieux tient fort peu de place dans ce voyage; il s'agit moins du pays que de digressions agréables sur la vaccine, le déluge, Voltaire, la musique, la politique anglaise, l'amour, etc.; — *Lettres à Ch. Villers relativement à son Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*: qui fut couronnée par l'Institut; ibid., 1804, in-8°; — *L'Art militaire chez les nations les plus célèbres de l'antiquité et des temps modernes, analysé et comparé, ou recherches de la vraie théorie de la guerre*; ibid., 1805, in-8°: c'est en quelque sorte le résultat des réflexions de l'auteur sur l'ouvrage de Bulow cité plus haut; la plupart des questions importantes y sont à peine indiquées; — *Traité de la grande Tactique prussienne, ses défauts et son insuffisance*, etc.; ibid., 2<sup>e</sup> édit., 1808, in-8°, trad. de l'allemand de C.-F. de Lindenau; — *Annibal fugitif*, roman historique; ibid., 1808, 2 vol. in-12; — *Histoire du feld-maréchal Souwarow, liée à celle de son temps*; ibid., 1809, in-8°, panégyrique excessif du général russe avec des détails intéressants sur sa vie; — *La Grotte de Westbury, ou Mathilde et Valcour*; ibid., 1809, 2 vol. in-12, roman anonyme, donné comme une traduction de l'anglais; — *Vie du prince Potemkin*; ibid., 1808, in-8°: écrite par M<sup>me</sup> de Cérenville et revue par La Verne; — *Esquisse d'une nouvelle Encyclopédie*; ibid., 1812, 1<sup>re</sup> partie (n'a pas été continuée); — *Histoire générale de l'Art Militaire en Europe depuis l'introduction des armes à feu*; l'impression de cet ouvrage, annoncé en trois volumes, fut arrêtée par la mort de l'auteur. Ce dernier avait aussi préparé une *Introduction à l'histoire de*

*Gustave-Adolphe et une Vie du maréchal Romanow.*

P. L.-V.

Arnault, Souy et de Norvins. *Biogr. nouv. des Contemp.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.* — Quérard, *La France Littér.*, IX.

**LA VICOMTERIE DE SAINT-SAMSON** (Louis de), homme politique français, né en 1732, mort à Paris, le 25 janvier 1809. Il fit de bonnes études, et embrassa la carrière littéraire. En 1779 il concourut à l'Académie Française pour un éloge de Voltaire en vers : il n'obtint pas même une mention, et n'en fit pas moins paraître sa pièce, précédée d'une épître que lui avait adressée le grand Frédéric. La révolution lui inspira l'idée d'ouvrages très-vifs, qui le signalèrent à l'attention publique, et en 1792 il fut élu à la Convention nationale par la commune de Paris. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel ni sursis. Peu de temps après, il fit partie du comité de sûreté générale. Le 9 thermidor le fit exclure de ce comité : on l'accusait de s'être absenté de la Convention et du comité pendant cette journée afin de ne pas se compromettre. Il se justifia à la tribune en prononçant un discours contre Robespierre. Quelques jours plus tard, il lut à la Convention un rapport sur la morale calculée, dans lequel il attaquait les systèmes théologiques et philosophiques touchant les récompenses et les châtimens d'une autre vie, soutenant que « la race humaine est éternelle comme le monde, que les prêtres ont corrompu de tous temps les nations par des impostures, que l'homme doit être déterminé à la vertu par des intérêts matériels et présents, conformes à son intelligence et à son organisation, et non par des terreurs ou des espérances chimériques, etc. » ; il terminait en proposant à l'assemblée de décréter que « les savants fussent invités à donner une échelle des crimes qui se commettent dans la société, et des tourmens qu'ils entraînent après eux sur la terre ». Accusé, le 28 mai 1795, par le représentant Gouly d'avoir participé à l'insurrection du 1<sup>er</sup> prairial (20 mai), il fut décrété d'arrestation, et resta chez lui gardé à vue. La loi du 4 brumaire an IV lui rendit la liberté. Il ne fit point partie des deux tiers de la Convention réélus pour les Conseils qui lui succédèrent, et rentra dans la vie privée. Quoique ses ouvrages annoncent de l'audace, il était à ce qu'il paraît d'un caractère très-timide; du moins il avoua que Robespierre avait un tel empire sur ses collègues et sur lui qu'il hésitait à aller aux assemblées qui réunissaient le comité de salut public au comité de sûreté générale, tant il sentait qu'il se laisserait nécessairement entraîner. On a de lui : *Le Code de la Nature, poème de Confucius, traduit et commenté par le P. Porenin*; Londres (Paris), 1788, in-8°: traduction supposée; — *La Liberté, ode avec des notes*; Paris, 1789, in-8°; — *Du Peuple et des Rois*; Paris, 1790, 1833, in-8°; — *Droits du*

*peuple sur l'Assemblée nationale*; Paris, 1791, in-8°; — *Crimes des Rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XVI*; Paris, 1791, 1792, 1833, in-8°; — *Réflexions sur le procès criminel du ci-devant Roi*; 1792, in-8°; — *Crimes des Papes depuis saint Pierre jusqu'à Pie VI*; Paris, 1792, in-8°; 1830, 2 vol. in-18; — *La République sans Impôts*; Paris, 1792, in-8°; — *Crimes des Empereurs d'Allemagne, depuis Lothaire 1<sup>er</sup> jusqu'à Léopold II*; Paris, 1793, in-8°; — *Acte d'accusation des Rois, rédigé sur la demande du club des Jacobins*; Paris, 1794. L. L.—r.

Nicolas Goujon, *Notices historiques sur l'auteur et ses ouvrages*, en tête de l'édition de 1838 des *Crimes des Rois de France*. — *Notices historiques sur la vie et les ouvrages de l'auteur*, en tête de l'édition de 1838 Du *Peuple et des Rois*. — Rabbe, *Vie de Boissolin et Sainte-Freuve*, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*. — *Moniteur*, 1798-1797.

LA VIGNE (Michel de), médecin français, né le 5 juillet 1586, à Vernon (Normandie), mort le 15 juillet 1648. Fils d'un échevin de Vernon, qui au temps de la Ligue avait su conserver cette ville à Henri IV, il fut élevé au collège du cardinal Lemoine, sous les yeux de son grand-oncle, qui en était principal; il y professa même la rhétorique et dut attendre, pour prendre en 1614 le diplôme de docteur en médecine, l'âge prescrit par les statuts. La connaissance qu'il acquit bientôt des fièvres et de leur traitement lui procura beaucoup de réputation; il obtint le titre de médecin de Louis XIII, qui n'en voulut point avoir d'autre à son chevet pendant sa dernière maladie. Vers le même temps, il fut élu doyen de la Faculté de Paris, et plaida pour elle avec tant de force contre les médecins étrangers qu'il fit rendre en sa faveur un arrêt du parlement (1<sup>er</sup> mars 1644). On a de lui: *Orationes duo adversus Th. Renaudot et medicos extraneos*; Paris, 1644, in-4°.

Son fils, Michel, suivit la même carrière, et fut reçu docteur en 1650. Outre la *Vie* du précédent, il a laissé un petit traité sur les fièvres: *Dixta Sanorum, sive ars sanitatis*; Paris, 1671, in-12: quelquefois attribué à son père. K.

Roy, *Dictionnaire historique de la Médecine*, IV. — Moréri, *Dictionnaire Historique*. — Vigneul-Marville, *Mélanges*.

LA VIGNE (Anne de), femme poète française, née à Vernon, en Normandie, morte à Paris, en 1684. Elle était fille d'un médecin renommé, et cultiva les sciences et surtout la poésie. Son ode intitulée: *Monseigneur le Dauphin au Roi* eut un très-grand succès, et lui valut les félicitations d'autres poètes, auxquels elle répondit par de belles stances. Ses poésies ont été rassemblées dans le recueil des *Vers choisis* du P. Bouhours; 1613, in-8°. Une ode à M<sup>lle</sup> de Scudéry, pour la féliciter du prix d'éloquence qu'elle remporta à l'Académie Française, fut imprimée par les soins de Pellisson, avec la réponse de M<sup>lle</sup> de Scudéry, à la suite de son His-

toire de l'Académie Française, édition de 1672. Des stances fort estimées, qu'elle adressa au dauphin, se trouvent aussi dans les *Vers choisis* du P. Bouhours, avec une *Relation de l'Autre Monde*, que Pavillon lui avait envoyée. Elle mourut très-jeune. Peu de temps avant sa mort, elle fit des vers fort touchants, précédés d'un sonnet intitulé: *La Paysanne vaincue*; ils sont imprimés dans le même recueil, sans nom d'auteur, mais Lefort de La Morinière les donne sous le nom de M<sup>me</sup> de Lavigne, dans le t. II de sa *Bibliothèque Poétique*.

G. DE F.

Moréri, *Dict. Hist.* — Conjet, *Bibliothèque Française*, t. XVIII.

LA VIGNE DE FRÉCHEVILLE (Claude de), médecin français, né le 21 février 1695, à Paris, où il est mort, le 7 octobre 1758. Petit-neveu d'Anne de La Vigne, il ajouta aux études du collège celles de la théologie, de l'histoire et des langues, et y fit de tels progrès que l'abbé Fleury, son oncle maternel, l'admit aux conférences qui se tenaient chez lui à Argenteuil, et l'associa même à ses travaux. Reçu docteur en médecine en 1719, il devint en 1726 médecin du roi. La cour, dit Moréri, « ne changea rien dans ses mœurs: il n'y fut que médecin, et trouva, comme à la ville, des malades et des cadavres ». Trois ans plus tard, il fut attaché à la maison de la reine, où il obtint la survivance d'Helvétius. Il resta de lui quelques manuscrits, notamment un *Traité particulier des Fièvres*, une *Physique du Corps humain*, un *Traité des Maladies*, et il avait projeté le plan d'un *Dictionnaire de Médecine*, destiné à rappeler ce que les auteurs spéciaux avaient écrit de mieux sur chaque matière. Il avait fait aussi un *Journal des maladies* qu'il avait traitées ainsi qu'un recueil de ses consultations en deux vol. in-fol.; mais dans les derniers jours de sa vie il brûla ces deux ouvrages. K.

Éloge Hist. de Cl. de La Vigne, en tête du Catalogue de sa bibliothèque.

LA VILLE (Léonard de), littérateur français, né à Charolles, dans le seizième siècle. Il fut maître d'école et écrivain à Lyon, et publia les ouvrages suivants: *Complainte et Quérimonie de l'Église à son époux J.-C. contre les hérétiques et Turcs*; Lyon, 1567, in-8°; — *Traité de la Prédestination, contre Calvin*; ibid.; — *Lettres envoyées des Indes orientales, contenant la conversion de cinquante mille protestants à la religion chrétienne es îles de Sodor et de Eude (sic)*; ibid., 1571, in-8°, trad. du latin de Fernand de Sainte-Marie, jacobin; — *Dacrigélasse spirituelle du roi Charles IX sur les combats et victoires obtenues contre les séditieux et rebelles hérétiques*; ibid., 1572, in-8°, etc. K.

Pavillon, *Auteurs de Bourgogne*, II. — *Recueil du Lyonnais*, IV, 87.

LAVILLE (Pierre de, sieur de DOMBASLE),

archéologue français au service de la Suède, alla à Moscou en 1810, quand cette puissance porta secours au tzar Basile Chouiski, attaqué par les Polonais, qui prirent parti pour tous les faux Dmitri. De retour en France, Laville donna un *Discours sommaire de ce qui est arrivé en Moscovie depuis le règne de Ivan Wassilwich, empereur, jusques à Vassili Ivanovitch Sousky*, qui se trouve à la Bibliothèque impériale; il a été publié pour la première fois par M. L. Paris (*Chronique de Nestor*; Paris, 1834, I, 404), et traduit en russe dans le *Messager Russe* de 1841. Quoique cette pièce ne soit pas exempte d'erreurs, elle a une grande valeur, et relève le caractère de Chouiski, qui est le premier prince russe qui jura en montant sur le trône qu'il ne condamnerait personne au supplice sans jugement légal et ne ferait point retomber sur les enfants les fautes de leurs pères.

P<sup>o</sup>e A. G.—N.

Adelung, *Uebersicht der Reisen in Russland bis 1700*.

**LA VILLE DE MIRMONT** (*Alexandre-Jean-Joseph* né), auteur dramatique français, né à Versailles, en 1782, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 1845. Son père périt sur l'échafaud révolutionnaire. Orphelin à douze ans, il fit lui-même son éducation, et entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, où plusieurs de ses parents s'étaient distingués. Pendant deux ans il fut attaché à une légation dans une cour d'Allemagne. A partir de 1816 il occupa successivement les places de chef de division au ministère de l'intérieur et d'inspecteur général des dépôts de mendicité et des maisons centrales de détention. En 1821 il devint secrétaire de la présidence du conseil des ministres, sous le ministère du duc de Richelieu, à la chute duquel il reprit ses fonctions d'inspecteur général des maisons de détention. En même temps il fut créé maître des requêtes en service extraordinaire au conseil d'État. Dans ses loisirs il se livrait à la composition dramatique, et fit représenter avec succès au Théâtre-Français une tragédie de *Charles VI*, dont le principal personnage fut le dernier rôle créé par Talma. On accusa La Ville de Mirmont d'avoir copié *La Démence de Charles VI* de Népomucène Lemercier; mais La Ville déclara n'avoir pas même lu cette pièce, et ses explications satisfirent Lemercier. On a de La Ville de Mirmont : *Artaxerce*, tragédie en cinq actes et en vers, imitée de Métastase, jouée sur le grand théâtre de Bordeaux en 1813, et à l'Odéon en 1820; Bordeaux, 1810, in-8°; — *La Saint-Georges, ou l'intérieur d'une famille bordelaise*, vaudeville en un acte et en prose (avec Martignac); Bordeaux, 1814, in-8°; — *Childéric 1<sup>er</sup>*, tragédie en trois actes et en vers, représentée à Bordeaux; Bordeaux, 1815, in-8°; — *Alexandre et Apelle*, comédie héroïque, en un acte et en vers libres; Paris, 1820, in-8°; — *Le Folliculaire*, comédie en cinq actes et en vers; Paris,

1820, in-8°; — *Le Roman*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1825, 1837, in-8°; — *Charles VI*, tragédie en cinq actes; Paris, 1826, in-8°; — *L'Intrigue et l'Amour*, drame en cinq actes et en vers, imité de l'allemand de Schiller; Paris, 1826, in-8°; — *Une Journée d'Élection*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1827, 1829, 1830, in-8°; — *Le Vieux Mari*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1830, in-8°; — *Les Intrigants, ou la congrégation*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1831, in-8°; — *Observations sur les Maisons centrales de Détention, à l'occasion de l'ouvrage de M. de Beaumont et de Tocqueville sur les pénitenciers des États-Unis d'Amérique*; Paris, 1833, in-8°; — *Le Libéré*, tableau dramatique en cinq parties et en vers; Paris, 1835, in-8°; ouvrage qui a obtenu de l'Académie Française un prix Montyon de 3,000 fr.; — *L'an Dix-neuf cent vingt-huit*, scènes en vers; Paris, 1841, in-8°; — *Œuvres dramatiques*; Paris, 1846, 4 vol. in-8°. On y trouve : *Artaxerce*; *Scipion Émilien*; *Alexandre et Apelle*; *Le Folliculaire*; *Charles VI*; *Une Journée d'Élection*; *L'Intrigue et l'Amour*; *Le Roman*; *Les Intrigants*; *La Favorite*; *Le Vieux Mari*; *L'Émeute de Village*; *Le Libéré*; *Le Cabinet d'un Ministre*; *L'an Mil neuf cent vingt-huit*; *Le Moyen de parvenir*. La Ville de Mirmont a donné dans le *Livre des Cent et un* (tome IV) : *Les Semainiers du Théâtre-Français chez le ministre de l'intérieur*, pièce en vers.

L. L.—T.

Jules Janin, *Notices nécrologiques*, dans le *Journal des Débats* du 8 octobre 1845. — Rabbe, *Vieilles de Boissetin et Sainte-Preuve, Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Française contemp.*

\* **LA VILLEGILLE** (*Paul-Arthur* NOUAILLE), archéologue français, né le 13 mars 1803, à Paris. Sous la restauration il entra au service et donna, quelques années après, sa démission d'officier d'état-major. Il fait partie de la Société des Antiquaires de France, qu'il a présidée plusieurs fois. On a de lui : *Anciennes fourches patibulaires de Montfaucon*; Paris, 1836, in-8°, avec six plans; — *Esquisse pittoresque du département de l'Indre*; ibid., 1853. De 1847 à 1854, il a été chargé par la Société de l'Histoire de France de faire paraître le *Journal historique et anecdotique du Règne de Louis XV* (3 vol. in-8°), publié pour la première fois d'après les manuscrits de l'avocat Barbier, et il a rédigé, en société avec M. Taranne, les *Procès-verbaux des Séances du Comité historique*; 1850, in-8°.

Dict. universel des Contemporains, 1858.

\* **LA VILLEMARQUÉ** (*Théodore-Claude-Henri* HERSART, vicomte DE), philologue et écrivain français, né à Quimperlé, le 6 juillet 1815 (1). Il s'est fait connaître très-jeune, par la

(1) Il descend d'une ancienne famille de Bretagne, dont un membre, Guillaume HERSART, suivit saint Louis à la

publication de divers ouvrages sur la langue et la littérature celtique; nommé en 1851, sur la présentation de Jacob Grimm, correspondant de l'Académie de Berlin, il entra en 1858 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Barzas-Breiz* (Chants populaires de la Bretagne); Paris, 1839, 2 vol. in-8°: ce recueil, qui à sa quatrième édition fut couronné par l'Académie Française, donne l'histoire poétique de la Bretagne chantée par les paysans bretons; on y trouve, avec le texte breton, la traduction française, outre des notes, et les mélodies originales; — *Contes populaires des anciens Bretons*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; *ibid.*, 1859, in-12; précédés d'un *Essai sur l'origine des épopées chevaleresques de la Table ronde*; cette étude préliminaire, résultat de deux missions en Angleterre, dont l'auteur avait été chargé en 1838 et 1855, comme ancien élève de l'École des Chartes, a d'abord paru dans la *Revue de Paris* (année 1841); — *Poèmes des Bardes bretons du sixième siècle*; Paris, 1850, in-8°; en regard du texte breton, qui a été revu sur les plus anciens manuscrits, se trouve la traduction française, la première qui en ait été donnée; — *Essai sur l'histoire de la Langue Bretonne, précédé d'une étude comparée des idiomes bretons et gaëls*; Paris, 1837, in-8°: ce travail a été reproduit en tête du *Dictionnaire Français-Breton* de Legonidec, publié (Saint-Brieuc, 1847, in-4°) après la mort de l'auteur avec des additions par M. de La Villemarqué, qui a aussi donné une nouvelle édition complétée du *Dictionnaire Breton-Français* et de la *Grammaire Bretonne* de Legonidec; Paris, 1850, in-4°; — *Notices sur les principaux Manuscrits des anciens Bretons avec fac-simile*; ce travail, publié d'abord dans le tome V des *Archives des Missions littéraires et scientifiques*, a été imprimé à part à un petit nombre d'exemplaires; Paris, 1856, in-8°; — *Mémoire sur l'inscription celtique de Lomarec près Auray en Bretagne*; Paris, 1858, in-4°; extrait du tome V des *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*; — *La Légende celtique en Irlande, en Cambrie et en Bretagne, suivie des textes originaux irlandais, gallois et bretons, rares ou inédits*; Paris, 1859, in-18. E. G.

#### Documents particuliers.

**LA VINI** (*Giuseppe*, comte), poète et théologien italien, né le 21 avril 1721, à Filotrano (Marche d'Ancone), mort le 4 novembre 1793, à San-Severino. Issu d'une maison alliée aux plus nobles familles de Rome, il étudia la philosophie et la théologie à Pérouse, reçut à Bologne le diplôme de docteur *in utroque jure*, et em-

brassa la carrière ecclésiastique. Nommé chanoine à Osimo, puis à Fano, il remplit pendant longtemps à Rome l'emploi de recteur du collège de Hongrie. On a de lui : *Discorsi sagri*; Rome, 1750, in-8°; choix de panégyriques en l'honneur de plusieurs saints; — *Il Paradiso riacquistato, poema in versi sciolti*; Rome, 1750, t. 1<sup>er</sup>, in-8°; poème interrompu après le quatrième chant; — *Rime filosofiche e varie*; Rome, 1750, in-8°; — *Vita di suor Eleonora Giubile, terziaria francescana*; — *Orazione panegirica per la beatificazione del beato Giuseppe da Copertino*; Rome, 1754, in-4°; — *All' altezza reale di Pietro Leopoldo, arciduca d'Austria, gran-duca di Toscana, Canti XVIII*; Pesaro, 1766, gr. in-4°, qui contiennent les fastes rimés de la maison d'Autriche; — *Lessioni sacre e morali sull' Epistola I di san Paolo ad Corintii*; Ancone et Rome, 1769-1778, 5 vol. in-4°; — *Lezione sacre e morali sul santo libro degli Atti apostolici*; Camerino et Rome, 4 vol. in-4°; — *Prediche*; Verceil, 1788, etc. P. L.—Y.

*Giornale de Letterati. — Effemeride Letteraria di Roma.* — Tipaldo. *Biogr. degli Italiani*, VI.

**LA VIOLETTE** (*Joseph Duchesne de*). Voy. DUCHESNE.

**LA VIOLETTE** (*Louis-Anne*), médecin français, né en 1725, à Nolay (diocèse d'Autun), mort le 3 mars 1759, à Paris. Après avoir étudié la médecine à Montpellier, il vint l'exercer à Paris, et fut introduit au *Journal des Savants* par la protection du chancelier d'Aguesseau. Il était depuis plusieurs années censeur royal, lorsqu'en 1757 il fut attaché à l'armée de Westphalie; l'année suivante il passa à l'hôpital de la Charité. On a de lui : *Observations sur une Hydrophobie spontanée, suivie de la rage*; 1757, in-12; — et plusieurs écrits traduits de l'anglais, entre autres *Découvertes philosophiques de Newton de Maclaurin* (1749), et *Nouvelles Observations Microscopiques* de Needham (1750). K.

*Journal des Savants*, juillet 1760.

**LA VISCLÈDE** (*Antoine-Louis de Chalamon de*), littérateur français, né le 2 août 1692, à Tarascon, mort le 22 août 1760, à Marseille. D'une famille noble qui était originaire de la principauté de Dombes, il se fit connaître de bonne heure par des discours couronnés par différentes académies, et s'établit à Marseille afin de pouvoir augmenter le cercle de ses connaissances. Durant la peste qui désola cette ville en 1720, il commandait une compagnie de milice destinée à maintenir l'ordre. Nommé secrétaire de l'Académie, à la restauration de laquelle il avait puissamment contribué, il consacra sa vie entière au culte des lettres; et s'il ne sut se faire un nom durable par ses propres œuvres, il eut au moins le mérite d'encourager le talent partout où il le rencontra. Dans la société, il se montrait doux, poli, affable; sa conversation ne

croisé de 1847, et dont un autre membre, Roland Hérault, fut compagnon d'armes de Bertrand Du Guesclin. Son père, Pierre Hérault, comte de La Villemarqué, fut longtemps membre de la chambre des députés.

brillait point par les saillies; son goût n'était guère sûr, puisqu'il préférait les fables de La Motte à celles de La Fontaine, et ce fut à l'aménité de son caractère plutôt qu'à son génie qu'il dut le surnom de *Fontenelle de la Provence*. Il est peu d'hommes de lettres qui aient remporté plus de palmes académiques que La Visclède; suivant le mot d'un de ses contemporains, il aurait pu se former un médaillier des prix nombreux qui lui furent adjugés. On a de lui : *Œuvres diverses*; Paris, 1727, 2 vol. in-12. Ce recueil, qui essaya beaucoup de critiques, renferme des discours, des poèmes, des odes, des cantates et quelques poésies fugitives; tout cela est depuis longtemps oublié. Cet écrivain dut à la malignité de Voltaire une sorte de renommée posthume : on sait que ce fut sous ce nom que le patriarche de Ferney publia *Les Filles de Minée*, un de ses plus jolis contes. P. L.—y.

Achard, *Dict. de la Provence*. — Desessarts, *Siècles littér.*, VI.

**LAVISKI** (Le père André), jésuite polonais, est connu pour avoir accompagné à Moscou en 1605 le faux Dmitri et avoir laissé des documents singulièrement intéressants sur ce mystérieux personnage. Ces documents consistent en deux *Mémoires* adressés au provincial des jésuites à Varsovie, dans lesquels Laviski raconte minutieusement l'entrée de Dmitri à Moscou, son couronnement, et s'étend particulièrement sur les moyens qui lui paraissent propres à faire rentrer l'Église russe dans le sein de l'Église universelle. Le premier seulement de ces *Mémoires* a été publié en italien, dans le recueil suivant : *Avvisi e Lettere ultimamente giunte di cose memorabili succedute tanto in Affrica quanto in Moscovia, raccolte da Barezzo Barozzi, Venezia, 1606*, et réédité dans les *Notizie de' secoli XV e XVI sull' Italia, Russia e Polonia di Seb. Ciampi et la Bibliografia critica*, I, 227. Ce *Mémoire* se trouve en manuscrit à la bibliothèque Valicelli de Rome et à celle de Pavlovsk ; le second, inédit, ne se trouve qu'à celle de Pavlovsk, qui possède en outre une pièce également précieuse de Laviski intitulée : *Instructio memoriae causa ad S. D. D. Paulum V P. M. Reverendo patri Andree Lavitio S. J. die XVIII mensis decembris a. D. MDCV*; l'auteur y assure le pape que Dmitri se joindra à l'empereur des Romains et au roi de Pologne pour anéantir les Turcs. P<sup>e</sup> A. G.

*Relazione della segnalata e come miracolosa Conquista del paterno imperio conseguita dal serenissimo Giordine Demetrio, gran-duca di Moscovia, l'anno 1605, etc.*; Raccolta da sincerissimi avvisi per Barezzo Barozzi; Venezia, 1606. — *Exame critico con documenti inediti della storia di Demetrio per Seb. Ciampi*; Firenze, 1871. — Adelung, *Reisende in Russland*. — *Dictionnaire des Écrivains de la Société de Jésus*. — *Les faux Démétrius*, par P. Mérimée.

**LAVOCAT** (Antoine), mécanicien et agronome français, naquit à Champigneules, près de Nancy, le 7 février 1707, et y mourut, en 1788. Issu de parents pauvres, il fut condamné au tra-

vail dès sa plus tendre jeunesse, et cultiva la terre et la vigne. Mais, doué d'un esprit d'observation qu'il eut l'occasion d'appliquer au jeu des machines dans les papeteries, les moulins et les pressoirs du pays, il crut apercevoir les défauts ou l'insuffisance de ces machines, et chercha les moyens d'y remédier. Ce premier pas fait, il se crut appelé, par une espèce de vocation, à inventer et à construire lui-même d'autres moyens mécaniques, plus simples et moins dispendieux, afin de suppléer à la main-d'œuvre de l'homme. Quelques-unes de ses inventions furent soumises à la Société royale des Sciences de Nancy, qui encouragea et récompensa ses efforts, en lui décernant deux prix, l'un pour une nouvelle hie, destinée à enfoncez les pilots en terre avec plus de facilité, et l'autre pour un pressoir sans vis, sans clou, sans pierre, sans corde et sans levier. Le génie inventif dont Lavocat avait fait preuve attira sur lui l'attention du duc Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas, qui le fit venir à Bruxelles, où il exécuta sous les yeux de ce prince un assez grand nombre de machines, qui lui valurent le titre de mécanicien de la cour de Bruxelles et les bienfaits, plus réels, de son illustre Mécène. Retiré ensuite dans son lieu natal, il ne cessa jusque dans un âge avancé d'inventer et de construire de nouvelles machines, dont la simplicité et l'utilité furent généralement reconnues, même par les maîtres de l'art. Le succès qu'elles obtinrent dans toute l'Europe, ainsi qu'au delà des mers, engagea l'auteur, sur la fin de sa carrière, à publier lui-même l'énumération de ses découvertes, sous le titre de *Recueil de plusieurs pièces mécaniques inventées et exécutées par Antoine Lavocat, mécanicien de la cour de Bruxelles, dédié à S. A. R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine*; Nancy, 1778, in-8° de 48 pages. Ces pièces sont au nombre de cent onze, et leur nomenclature sommaire paraît suffisante pour en faire apprécier le plus ou le moins d'importance. Retiré dans son village, où il avait obtenu l'emploi de receveur-buraliste, Lavocat s'occupait encore, du moins en théorie, des travaux agricoles qui avaient rempli ses premières années. Il dépoussa le fruit de son expérience dans un ouvrage qui fut alors remarqué sur la viticulture : c'est *Le Vigneron expert, ou la meilleure manière de cultiver la vigne*; Paris, Sorand, 1782, in-12. Cet ouvrage a échappé aux recherches de M. de Musset, qui ne l'a pas cité dans sa *Bibliographie agronomique*.

Lavocat doit être compté au nombre des hommes du peuple dont le génie inventif s'est révélé sans l'auxiliaire de l'éducation ou de l'instruction, et qui, comme il l'a dit lui-même, « n'ont jamais eu d'autre maître que la nature et l'expérience ».

J. L.

Duval, *Description de la Lorraine et du Barrois*, tome IV. — *Documents particuliers*.

**LAVOCAT**. Voy. LAVOCAT.



**LAVOCAT** (*Gaspard*), député français, né en 1794. Après avoir fait les dernières campagnes de l'empire en qualité de sous-lieutenant, il entra dans le régiment des cuirassiers de Berry; impliqué en 1820 et en 1824 dans deux conspirations militaires, il fut deux fois l'objet, par contumace, d'une condamnation à mort. Gracié toutefois en 1826, sur l'intervention de M. de Peyronnet, il fonda à Paris une tannerie, qu'il exploita avec succès jusqu'en 1833. Après la révolution de Juillet, il devint colonel de la 12<sup>e</sup> légion de la garde nationale, et conduisit à la citadelle de Ham les anciens ministres de Charles X, que la cour des pairs venait de condamner. Il venait d'être nommé directeur de la manufacture des Gobelins (1833) lorsqu'aux élections de 1834 il obtint, dans l'arrondissement de Vouziers, le mandat de député, qui lui fut renouvelé jusqu'en

1848. Depuis cette époque, il s'est retiré des affaires.

P. L.

G. Sarrat et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*.

**LAVOISIEN** (*Jean-François*), médecin français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut attaché aux armées du roi en qualité de chirurgien, et exerça ensuite la médecine à Lu. On a de lui : *Dictionnaire portatif de Médecine, d'Anatomie, de Chirurgie, de Pharmacie, de Chimie, d'Histoire naturelle, de Botanique et de Physique, qui contient les termes de chaque art, leur étymologie et leur explication tirée des meilleurs auteurs*; Paris, Didot, 1764, in-8°; il en a été fait une nouvelle édition, avec un vocabulaire grec et latin; 1771 et 1793, in-8°. K.

Descartes, *Les Siècles Littéraires*.

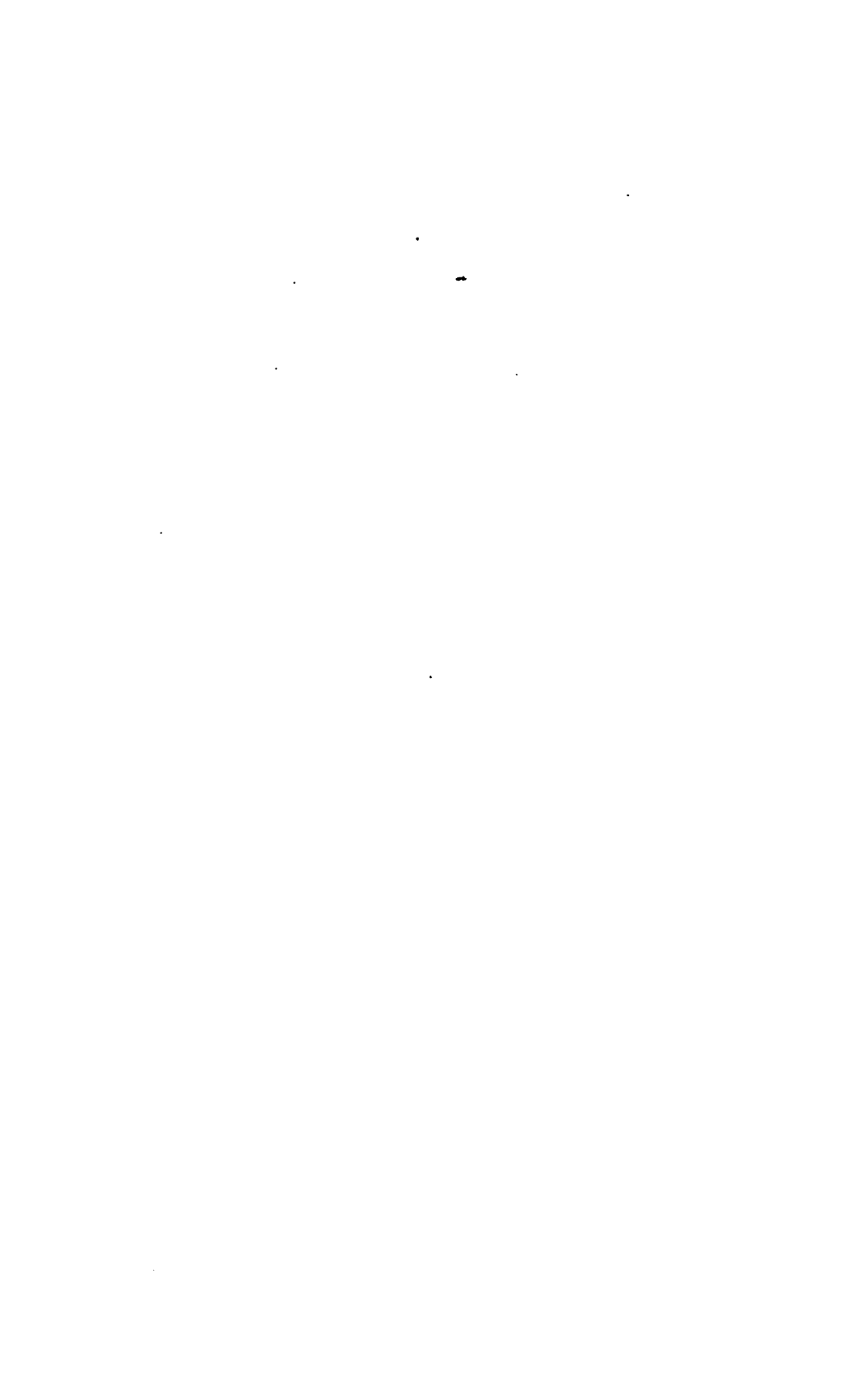


63-1071

10

25





This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

